

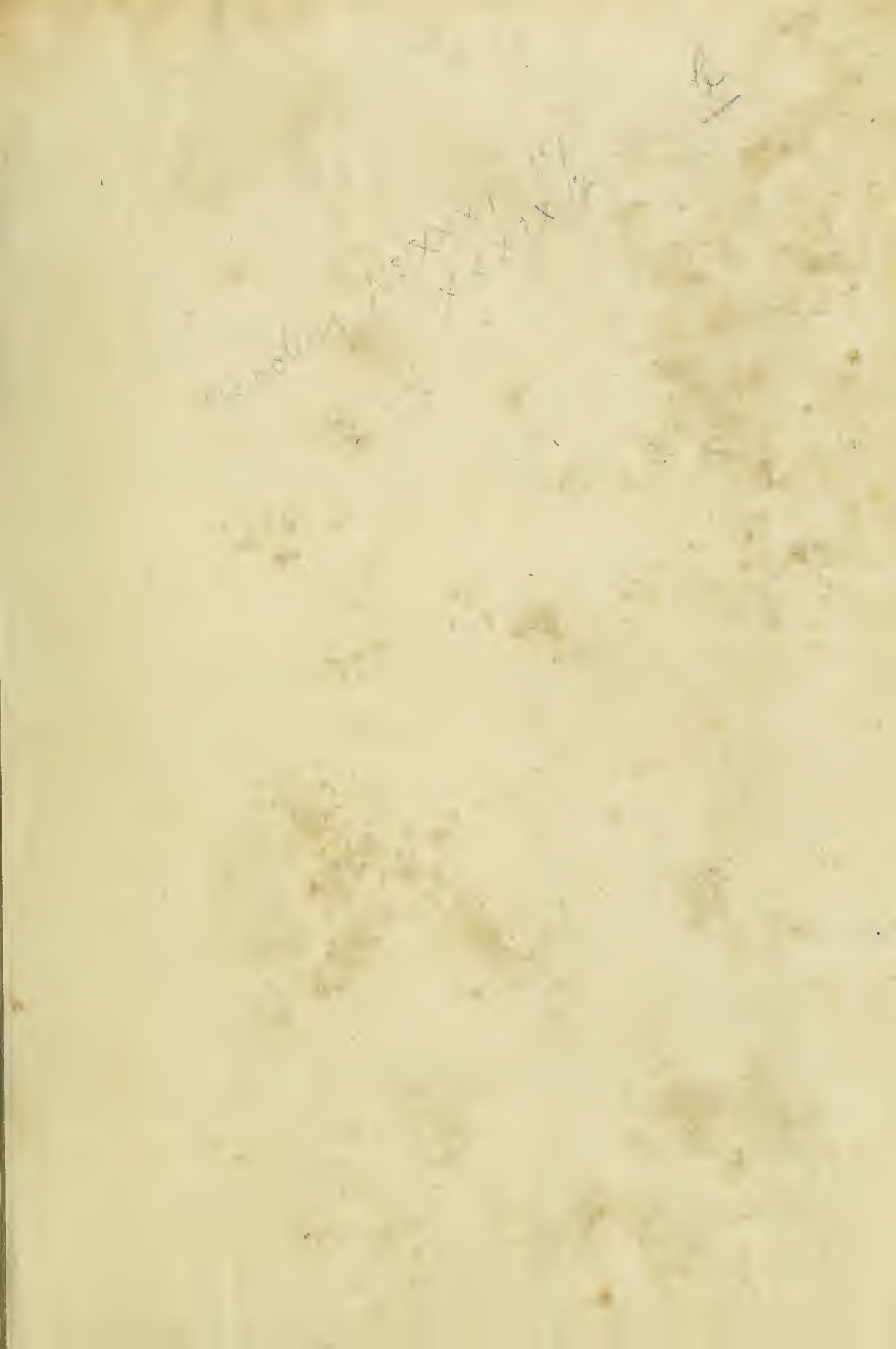
Musée Des Familles Tome 2.
(et voir table à la fin.)



Table Supplémentaire

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/musedesfamille02pari





MUSÉE
DES FAMILLES.
DEUXIEME VOLUME.
Troisième Année.
Paris,
RUE SAINT-GEORGES, N° 11.
1835.
PRINCIPAUX RÉDACTEURS.
Abrantès (Me duch. d')
MM. Ancelot.
Audibert.
Avenel.
Barriere.
Bailly (le dr) de Blois.
Bawr (Me de).
Bayard.
Berthoud (S. Henry).
Belloc (Me Sw.)
Bory de S.-Vincent.
Boutmy (E.)
Beaude (le dr).
Calvimont (A. de
Castil-Blaze.
Chateaubriand.
Corneille (H.).
Crapelet.
Creusé de Lessert.
Delavigne (Casimir).
Dayzac (Me Félicie).
D'Anglemont (Ed.).
David (J. A.) Forieuta.
Davin (Félix.)
Deléclose.
Deschamps (Emile).
Desprez (Ernest).
Desrez (Auguste).
Dinaux (Arthur).
Drouineau.
Dumas (Alexandre).
Duval (Alex.) de l'Ac.
Epagny (d').
Emirene (Me).
Empis.
Etienne.
Evrard (Cléomède).
Fremy (Arnoud).
Gallardet (Frédéric).
Gay (Me Sophie).
Gensoul (Justin).
Girardin (E. de)
Girardin (Me E. de).
Gozlan (Léon.)
Hugo (Victor).
Herbin (Victor.)
Halévy (Léon).
Janin (Jules).
Jacob (le bibl. P. L.)
Jal.
Jay, de l'Acad. franç.
Jouy (de), de l'Ac. fr.
Jullien (Auguste).
Kock (Paul de).
Karr (Alphonse).
Lamartine (de).
Lebrun (Isidore).
Leclerc (Edmond.
Lenoir (Albert.)
Lesguillon (Jules).
Lafont (Léon).
Moret (Théodore).
Mennechet.
Maynard (Louis de).
Matter.
Mélesville.
Ménessier-Nodier Me).
Montgolfier (Mlle A.).
Moupon (Hippolyte).
Nodier (Ch.), de l'Ac.
Nyon (Eugène).
Peyronnet (comte de).
Rességuier (de).
Romain (H.).
Ronteux.
Saintine (X.-B.)
Salvandy (de), député.
Sandrin (Mlle Herm.).
Soustras (Henry).
Sue (Eugène).
Scribe (Eug.).
Soulié (Frédér.)
Vaulabelle (E.).

# MUSÉE

# DES FAMILLES,

LECTURES DU SOIR.

PARIS. — ÉVERAT, IMPRIMEUR, RUE DU CADRAN, N° 16.

**Prix du premier volume.**

Pour Paris. { Broché. . . . . . . . . . . . . . . . . 5 fr. 50 c.
Relié. . . . . . . . . . . . . . . . . . 7 fr. et 8 f.

Pour les départemens, par la poste, le volume broché. 7 fr. 50 c.

NOTA. La poste ne se charge pas de volumes reliés.

# MUSÉE

# DES FAMILLES,

## *Lectures du Soir.*




L'Orage.

### L'ORAGE.

— « Oh! dites-moi pourquoi, ma mère,
» Je souffre depuis ce matin?
» Pourquoi je ne suis plus légère?
» Pourquoi j'ai dormi dans mon bain?

» Pourquoi mon aiguille résiste
» Sous mes doigts faibles et brûlans?
» Et pourquoi je me sens si triste,
» Pourquoi mes pas sont si tremblans? »

— « C'est l'orage, ma pauvre fille,
» Qui t'inspire ce vague effroi,
» Qui rouille en tes doigts ton aiguille,
» Qui te rend triste auprès de moi.

» Ne vois-tu pas ce gros nuage
» Qui marche, et s'avance vers nous?
» Allons, laisse là ton ouvrage
» Et viens dormir sur mes genoux. »

Elle obéit; — elle sommeille;
L'orage ébranle sa maison.
Mais quand sa mère la réveille
Le soleil brille à l'horizon.

Alors sa tête se relève;
Elle écarte ses longs cheveux;
Sa tristesse n'est plus qu'un rêve;
Et l'enfant a repris ses jeux.

Puis elle va mouiller dans l'herbe
Sa robe et son petit soulier,
Pour voir de près l'arbre superbe
Que la tempête a fait plier;

Ou ramasse les coquillages
Que l'eau du torrent balaya;
Tout l'amuse.... jusqu'aux ravages
De l'orage qui l'effraya !

Son ame n'est plus oppressée,
Rien ne résiste à ses desirs:
Et de sa souffrance passée
Il ne reste que des plaisirs.

Oh! joyeuse enfance! heureux âge
Qu'un regard protége toujours!
Brillante saison, où l'orage
Est le seul chagrin des beaux jours!

Je veux ainsi couler ma vie!
Au sort je me resignerai;
Par la tempête poursuivie
Comme l'enfant je dormirai.

Poésie, ô sainte chimère,
Viens aussi garder mon sommeil,
Éveille-moi comme sa mère
Au premier rayon du soleil!

**M^me ÉMILE DE GIRARDIN.**

---

## HISTOIRE DES MONUMENS.

### LE CHATEAU DE VINCENNES.

Lorsque j'ai une journée à moi, une journée libre d'affaires qui ne sont jamais des plaisirs, et de plaisirs qui sont trop souvent des affaires, je me lève comme le soleil, c'est-à-dire en même temps que le soleil, et je traverse Paris sans rien regarder, m'acheminant vers quelque barrière; et à peine dehors, une grande joie me prend, comme un écolier en vacances; et en voilà pour jusqu'au soir à courir les prés, ou à *m'esbatre* aux bois ou à me coucher le long des ruisseaux, avec mon rêve favori, sous la verdure bleue des saules qui semblent pleurer ma peine secrète, car toute cette joie, c'est un éclair dans un ciel sombre, c'est une fleur brodée sur un noir canevas. Quelques personnes sur la terre, quelques autres dessous.... Tâchez d'y penser sans avoir beaucoup de chagrin, ou plutôt tâchez de n'y pas penser, et si vous y parvenez, je vous en fais mon bien sincère compliment; vous êtes aussi heureux qu'une huitre, et ce n'est pas peu dire. Quoi qu'il en soit, me voilà parti, lancé, échappé sans bride à travers champs, ayant conclu un armistice avec les ennuis et les exigences de la vie et du monde, mais bien sûr que la guerre recommencera demain.

Et ne croyez pas que je sorte par toutes les barrières indistinctement. Je n'aime que celles où la campagne commence tout de suite, à la grille, au gros pavillon de l'octroi, tel que cela se pratique aux barrières de l'*Étoile*, de *Monceaux*, du *Maine*, du *Trône*, etc., etc... Je hais, à l'égal de toutes les continuations possibles, ces longs et sales faubourgs extérieurs, ces villages ou *villettes* collées au royal Paris, comme un manche de bois informe à un bassin d'argent.

Jamais, non plus, il ne m'arrive de sortir de Paris pour me mêler aux fêtes de paysans ni aux élégantes promenades du bois de Boulogne. Hommes soûlés ou hommes blasés, il n'y a de différences que dans la mise en scene. La grossièreté qui s'amuse, ou la vanité qui s'ennuie : deux pauvres spectacles. Mon bonheur à moi, c'est de m'en aller de belles collines en belles forêts, à la recherche des vieux monumens historiques, sans m'arrêter devant la misère des chaumes, où tout parlerait à mon ame de besoins que je ne puis apaiser, ni devant le luxe bourgeois de nos maisons de campagne où rien ne parle à mon imagination. Mon bonheur, c'est de passer incessamment des splendeurs de la nature toujours nouvelle aux magnificences de l'art ancien, c'est de m'égarer de buisson en buisson, de ruine en ruine, répétant avec Victor Hugo cette ode si religieusement française :

O murs! ô créneaux! ô tourelles!
Remparts! fossés aux ponts mouvans!
Lourds faisceaux de colonnes frêles!
Fiers châteaux! modestes couvens!
Cloîtres poudreux, salles antiques,
Où gémissaient les saints cantiques,
Où riaient les banquets joyeux!
Lieux où le cœur met ses chimères!
Églises où priaient nos mères,
Tours où combattaient nos aïeux!
Etc., etc., etc.,

C'est pourquoi l'autre matin, le 14 juillet, de populaire mémoire, m'étant acheminé tout le long du populeux faubourg Saint-Antoine, les gendarmes et les commis qui se tiennent là me virent franchir les deux lourdes colonnes de la barrière du trône, ainsi nommée parce qu'autrefois les ambassadeurs étrangers y faisaient leur entrée pour se rendre à l'audience royale. Et tout en regardant fuir à droite et à gauche les arbres de la belle avenue de Saint-Mandé, ma tête allait, allait comme mes jambes, et je causais avec moi-même faute d'un plus aimable interlocuteur, et je me disais entre autres choses : Il faut convenir que les lunes de juillet ont toujours eu d'étranges influences sur les destinées de la maison de Bourbon. A pareil jour, le 14 juillet 1789, les pioches des fédérés, en cognant sur la Bastille, ébranlent jusqu'en ses fondemens le trône de St-Louis; en 1815, le 8 juillet, Louis XVIII rentre dans sa capitale après le fabuleux épisode des cent jours, et tout promet à sa dynastie un avenir aussi long que son passé. Mais voilà le 29 juillet 1830 qui arrive, et la royauté s'exile une troisième fois! et je me disais encore : tout cela s'est fait en l'honneur de la liberté, car chaque siècle a son mot de ralliement; le mot de notre siècle est liberté! C'est aux cris de liberté que *la constituante* a poursuivi son œuvre; c'est au nom de la liberté qu'est tombé le glorieux colosse impérial, et certes la France a été plus libre en 1828 qu'en 1813. C'est aussi pour la liberté qu'on a fait les trois journées! toujours la liberté! Quand on pense, continuais-je à me dire, en continuant de marcher, que du temps de nos pères il y avait des Bastilles menaçantes jusques dans les campagnes, et des hommes d'armes qui vous barraient brutalement le chemin des bois, ces fraîches citadelles de l'indépendance!.. Tandis qu'à présent tout citoyen peut aller partout sans que jamais.... « PASSEZ AU LARGE! » me cria une voix de tonnerre presque dans mon oreille droite. Je tournai la tête et je vis un soldat bleu et garance qui apprêtait son fusil; je la levai, et j'aperçus la forteresse de Vincennes et ses remparts hérissés de canons : car mes rêves de liberté m'avaient conduit tout droit au grand guichet de cette prison d'état, et j'allais me briser la tête contre une poterne sans l'avertissement un peu brusque de la sentinelle. Je rendis grâces à la consigne, et je *passai au large*, en réfléchissant qu'il n'y a que les esprits étroits qui croient, dans ce monde, à une autre liberté que celle des oiseaux et de la pensée.

Comme je m'éloignais en regardant toujours, un homme, qu'à sa tournure et à ses manières je reconnus

pour étranger, vint à moi et me dit : Monsieur, je suis colonel dans l'armée prussienne, et je désirerais beaucoup visiter le château; on me répond qu'il faut une permission, peut-être êtes-vous à même de me la procurer, et je venais.... — Je puis du moins vous y accompagner, lui répondis-je, car j'y ai quelques bonnes protections. — Lorsque j'étais simple officier dans la landwer, reprit l'étranger, il y a vingt ans de cela, j'arrivai tout près du château avec trente mille hommes, et nous avions certes bonne envie d'y entrer, mais le général Daumesnil y commandait, et la chose était plus difficile qu'aujourd'hui.... — J'étais moi-même enfermé avec la *Jambe-de-bois*, répliquai-je, et quoique bien jeune alors, comme vous pouvez le voir, je détestais déjà les Prussiens autant que vous détestiez les Français. Mais, qu'on ait échangé entre soi des boulets ou des billets, ce sont toujours des relations; une vieille haine est déjà une espèce d'intimité; touchez donc là, colonel, et entrons. — N'entrons pas encore, me répondit-il, faisons d'abord le tour de la forteresse par le bois, et tout en explorant les dehors du château, recherchons-en dans notre mémoire les origines et les souvenirs historiques qui donnent de la vie aux pierres.

Nous convînmes donc de mettre notre érudition en commun, mais je m'aperçus bien vite que je faisais un excellent marché. J'avais affaire à un de ces hommes qui sont des dictionnaires encyclopédiques, à un de ces savans qu'on peut *feuilleter* à coup sûr. Aussi, dans le résumé que je vais donner de notre entretien, c'est lui, plus que moi, qu'on entendra.

« L'histoire connue du bois de Vincennes remonte à près de mille ans. Dans un titre de l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, on le trouve désigné sous le nom de *Vilcennes*, dont on fit Vilcenne, puis Vicenne, puis Vinciennes, et enfin Vincennes.

On ignore en quelle année et sous quel roi fut construit le premier château de Vincennes; mais il est avéré que Louis VII y fonda, en 1164, un monastère pour les religieux de Grandmont, remplacés depuis par les Minimes, et que *Philippe-Auguste*, en 1180, fit entourer le bois de murailles, pour le plaisir d'y chasser les cerfs, daims et chevreuils; ce qu'apprenant, Henri, roi d'Angleterre, lui envoya, par la Seine, de ses duchés de Normandie et d'Aquitaine, un bon nombre de ces bêtes fauves, petit cadeau qui n'entretint pas long-temps l'amitié des deux monarques. On sait encore que vers l'an 1274, Philippe-le-Hardi agrandit l'enclos du bois, amena différentes sources dans les viviers, et s'occupa de réparations et d'embellissemens. Cependant le château de Vincennes, au siècle suivant, était en fort mauvais état, car Philippe de Valois, en 1337, fut obligé de le faire raser, et posa les premières pierres de celui que l'on connaît encore sous le nom de Donjon. Jean II, dit le Bon, et Charles V, dit le Sage, achevèrent les travaux commencés par leurs père et aïeul, et y ajoutèrent huit tours quarrées sur les quatre faces des remparts. Ce fut encore ce dernier roi qui bâtit la Sainte-Chapelle dans la seconde cour, élégant chef-d'œuvre d'architecture gothique. Enfin, Louis XIII fit construire les deux beaux corps de logis qui encadrent la principale cour du côté du parc. Depuis, à l'exception de quelques constructions intérieures, en plâtre ou moëllons, tels que des corps-de-gardes ou des ateliers pour l'artillerie; les rois et les gouvernemens, quels qu'ils soient, ne se sont occupés de Vincennes, en fait d'architecture, que pour ordonner des démolitions qui, sous la fin de l'empire, ont fini elles-mêmes par la destruction totale de la plupart de ces tours majestueuses que le génie artiste aurait dû protéger contre le génie militaire.

Le parc ou le bois de Vincennes, au milieu duquel est assis le château, a plus de 1460 arpens de superficie. C'est une futaie d'ormes, de charmes et de chênes, dont les plus vieux ne datent que de 1731; attendu qu'à cette époque les anciens arbres furent arrachés pour faire place à la plantation qui existe encore, comme il est constaté par les inscriptions gravées sur un obélisque, de style *Pompadour*, qui s'élève au rond-point du bois où neuf routes viennent aboutir.

En approchant de Nogent-sur-Marne, est un site délicieux d'où l'œil domine et découvre un vaste horizon; des noisetiers et des rosiers sauvages s'y mêlent aux arbres de la forêt. Un peu sur la droite, à mi-côte, un grand amas de pierres et quelques colonnes brisées roulent parmi de hautes herbes et des fleurs de murailles. C'était autrefois la demeure favorite d'Agnès Sorel.

Aussi le bois, de ce côté,
S'appelle-t-il *bois de beauté*.

On passe rarement par là, sans effaroucher quelques ramiers.

Mais le canon gronde au midi du château, sur l'immense esplanade où l'École d'artillerie a son polygone. Si nous n'avons plus les belles amours du palais d'Agnès, nous avons toujours d'héroïques guerriers, des armées dignes de Jeanne d'Arc. Les Français, si changeaus, ne se déshabitueront jamais du courage et de la gloire. — « Regardez, colonel, criai-je à mon compagnon, voici cette esplanade où le général Drouot préludait avec les canonniers de la garde impériale aux immortelles journées d'Austerlitz, de Wagram et d'Eylau. — Merci, me répondit le prussien, de n'avoir pas parlé d'Iéna. En revanche, je proclame avec vous qu'il n'existe dans aucune armée, même dans celle de Frédéric Guillaume, un plus grand capitaine, un plus intrépide soldat, un plus noble caractère que le général Drouot. — « C'est de cette même esplanade, repris-je, qu'en 1814, les élèves de l'école polytechnique partirent pour les buttes Chaumont, avec les canons qu'ils manœuvraient comme de vieux artilleurs... Hélas! ils ne revinrent pas tous; ils étaient trop braves pour cela :

» Mais la gloire n'est pas toujours pour le vainqueur. »

— « Il en a bien sa part, interrompit l'étranger avec vivacité. Je m'aperçus que, pour éviter une querelle d'allemand, il était temps de rentrer dans l'histoire ancienne.

Il saurait bien des choses de notre vieille histoire celui qui connaîtrait tout ce que les murs du château de Vincennes ont caché. Là séjournèrent Philippe-Auguste, saint-Louis, Charles V, Charles VII, Louis XI, Louis XII, François I^er^, Henri II, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV; là, par conséquent, habitèrent aussi Isabelle de Hainaut, Blanche de Castille, Marie de Brabant, Blanche de Navarre, Anne d'Autriche; et par conséquent encore, Agnès Sorel, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrée, M^lle^ de Lafayette, M^me^ de La Vallière, et toutes ces beautés qui furent aimées des rois plus qu'il ne fallait pour le bonheur des reines.

C'est dans le château de Vincennes que moururent Louis-le-Hutin, Charles-le-Bel, et cet infortuné Charles IX, fanatisé par sa mère jusqu'à l'assassinat de son peuple, et dont la dernière nuit fut visitée par mille fantômes sanglans, que les gardes et les épais remparts du donjon

ne purent empêcher d'entrer. Vincennes fut aussi le tombeau de Henri d'Angleterre, qui osa se faire proclamer roi de France, quand la PUCELLE n'avait pas encore ordonné aux Anglais de laisser tout le royaume à son vrai maître Charles VII. Là aussi moururent Jeanne de France, épouse de Philippe-le-Bel, et Isabeau de Bavière, qu'il fallut enterrer la nuit et sans cortége; et plus tard le cardinal Mazarin.

Saint Louis est le prince qui se plaisait davantage à Vincennes; à tel point, nous apprend Joinville, qu'il rendait lui-même la justice à ses sujets dans le bois, comme tout seigneur haut justicier. « Maintes fois avint » que, en esté, il allait seoir au bois de Vincienne après » la messe, et se accostoioit à un chesne, et nous fesait » seoir entour li; et tous ceulx qui avaient à faire, ve» naient parler à li, sans destourbier, de huissier ne » d'autre. »

C'est au château de Vincennes, qu'à son arrivée de Sens en 1239, ce même roi déposa d'abord la couronne d'épines; c'est de ce château, qu'accompagné de ses frères, il la transporta, pieds nus, jusqu'à Notre-Dame de Paris. Et au moment de partir pour son voyage d'outre-mer en 1250, il voulut s'arrêter à Vincennes, pour y prendre congé de sa femme, Marguerite de Provence.

C'est là qu'après la victoire de Rosbec, il y a plus de quatre siècles, furent enfermées et pour ainsi dire *enchaînées* elles-mêmes les chaînes de fer que les Parisiens insurgés avaient préparées pour leurs premières barricades.

C'est là que Philippe-le-Hardi, fils de St-Louis, épousa en secondes noces Marie, fille du duc de Brabant.

C'est là, dans le temps du siége de Paris par les Bourguignons, qu'eut lieu l'entrevue de Louis XI et de Charles-le-Téméraire, avant de conclure la paix siguée à Conflans.

C'est là que Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles-le-Bel, accoucha dans les larmes, deux mois après la mort de ce prince.

C'est là, dit encore M. le comte de Peyronnet, dans un des meilleurs chapitres du *livre des Cent-et-Un*, que le connétable de Saint-Paul fit le serment de sa charge; serment si mal gardé, parjure si impitoyablement puni.

Le château de Vincennes fut pour les rois une maison de plaisance et *d'esbattement*, jusqu'au règne de Louis XI; mais depuis 1472, ce prince en fit une prison d'état, une autre Bastille.... C'étaient là ses plaisirs à lui. Les princes continuèrent bien à s'y rendre quelquefois, mais ce n'était plus une résidence royale, et leur présence passagère dans les pavillons modernes ne changea en rien la destination terrible du donjon. Dans l'ancienne monarchie, Richelieu et Mazarin furent les plus ardens pourvoyeurs des cachots de Vincennes. Comment permet-on que ces nobles et antiques demeures dégénèrent en lieux de tortures et désespoir?—Ah! mon beau cheval, qui m'as conduit à toutes les fêtes du printemps, je ne pourrais jamais voir ta vieillesse attelée à la charrette du bourreau. A toi les lentes promenade dans les prés savoureux; et les loisirs sans fin devant la creche abondante; à toi les soins et les flatteries du maître et des serviteurs! — Pourquoi ne pas respecter de même la vieillesse des monumens?... Quand Vincennes et Bicêtre, qui fut aussi dans son temps la demeure des rois, se regardent, des deux côtés de la Seine, par les barreaux de leurs geoles élevées, qu'ont-ils à se dire ces deux frères, qui n'échangent entre eux que des soupirs de douleurs et des cris de rage?

Depuis 1780, le donjon de Vincennes était vide, lorsque le 28 fevrier 1791, le peuple s'y porta en foule pour l'abattre, parce qu'on parlait d'y renfermer de nouveaux prisonniers politiques. Mais la garde nationale, et surtout l'indestructible solidité des bâtimens s'opposèrent à l'exécution de ce projet. Eh! mon Dieu, à quoi servent toutes ces destructions philantropiques? On aura détruit un monument de l'art; et vingt prisons toutes neuves et sans caractère se bâtiront à côté. L'Assemblée nationale fit cependant cesser le 8 mars 1791 les travaux commencés au donjon, qui devint jusqu'en 1794 le lieu de réclusion des femmes de mauvaise vie. Napoléon lui rendit sa destination de prison d'État.... Mais le souvenir des deux siéges de 1814 et de 1815 est comme un manteau de gloire jeté sur tout le reste. La postérité se rappellera que le général Daumesnil, pressé par toutes les armées de l'Europe, a conservé deux fois à la France tout son matériel de guerre, avec plus de sollicitude que les geôliers eux-mêmes n'avaient gardé leurs victimes.

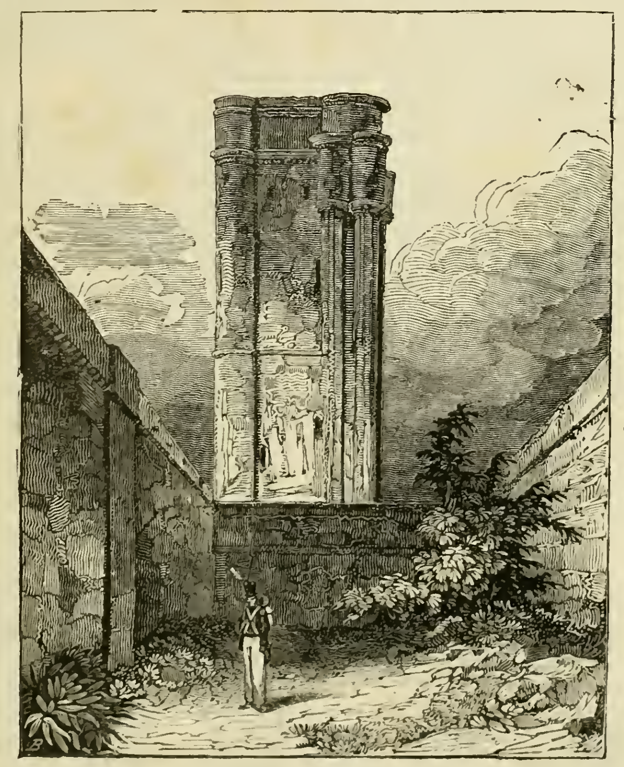
Nous ne pouvions nous lasser d'admirer l'extérieur du château de Vincennes. Mon compagnon m'assura que c'était la plus régulière et la plus grande forteresse du moyen âge qu'il eût vue. L'enceinte, qui présente un immense parallélogramme, est environnée de profonds et larges fossés, d'épaisses murailles et de hautes tours carrées (du moins il en était ainsi avant 1812), au-dessus desquelles domine, comme un sombre géant, le fameux donjon, aux quatre angles arrondis en tourelles. Dans les intervalles de ces sévères constructions, jouent à l'œil les délicates dentelures de la chapelle, dont l'aspect console l'ame comme les regards. Ce château-fort a deux entrées: l'une au nord, sur le village de Vincennes; elle consiste en un bâtiment énorme chargé et précédé de ponts-levis, de herses, de meurtrières, de machicoulis, etc., etc. L'autre au midi, sur l'esplanade du bois: c'est une porte moitié gothique, moitié moderne, dont l'intérieur est décoré d'après les dessins de Lebeau. Nous entrâmes par cette porte, non sans regarder tristement au fond du fossé à droite, dans l'angle de la tour; le saule pleureur qui indique la place où fut exécuté le duc d'Enghien, par une nuit si noire qu'il fallut attacher une lanterne allumée sur son cœur pour que les balles ne se trompassent point de chemin. — La première cour dite Cour royale est fermée à droite et à gauche par les deux pavillons à colonnes doriques construits sous Louis XIII. Sur les deux autres côtés règnent d'élégantes galeries en arcades. Dans le bâtiment de droite, pavillon de *la Reine*, on monte par un magnifique escalier. Une partie est affectée au logement du gouverneur de Vincennes. Mais les grands apparfemens donnant sur le bois, et enrichis de dorures et de peintures précieuses, sont maintenant abandonnés. Le pavillon opposé, *celui du Roi*, est transformé en une belle caserne qui a vue sur Paris. Nous passâmes dans la seconde cour, à travers des lignes formidables de canons, de mortiers, de caissons et de pyramides de boulets, tout ce qui constitue enfin le parc d'artillerie.

A gauche dans cette cour, s'élève le *donjon* qui plonge ses racines dans des fossés de quarante pieds de profondeur; on y arrive par deux ponts-levis, puis on passe trois portes, après lesquelles se trouve une cour intérieure au milieu de laquelle est le donjon. Trois autres portes en ferment encore l'entrée. Vingt gros canons de siége le défendent du côté de Paris. Ce donjon, avec ses quatre tourelles flanquées à ses angles, est divisé en

cinq étages dont chacun est composé d'une grande salle carrée soutenue par un fort pilier, et de quatre cabinets dans les coins où sont les tourelles. Un escalier de pierre dure, hardiment construit, tourne en vis jusqu'au comble qui forme une terrasse cintrée d'où l'on voit se déployer un magnifique panorama.

La salle du rez-de-chaussée s'appelait autrefois *Chambre de la Question.* Les siéges de supplices, les anneaux de fer, les lits de charpente où l'on faisait reposer les victimes entre deux tortures, tout cela y était encore en 1790. Aujourd'hui on y fabrique des cartouches et des bombes, et le grand magasin à poudre s'étend dans les immenses souterrains qui se prolongent jusqu'à moitié chemin de Saint-Mandé. Une étincelle.... et tout le pays sautera en l'air à plus d'une lieue à la ronde.

La salle du dernier étage s'appelait *Salle du Conseil.* C'est là que Louis XI délibérait sur les réponses qu'arrachait la torture dans la *Chambre de la question.* Les cellules des quatre tours latérales, à tous les étages, sont disposées en cachots où le jour ne pénètre que par des fentes étroites qu'obscurcit encore une triple grille de fer. A mesure qu'on nous les ouvrait, il nous semblait voir se lever les ombres de leurs anciens hôtes, pâles et désolées : ici, Vendôme, Ornano, Gonzague et Jean de Vert; là, Jean Casimir, Linglauren et Beaufort; plus loin, Chavigny, Retz, Longueville et Fouquet; plus loin encore, le dernier des Stuart et le Grand Condé. Puis Diderot, le créateur de l'Encyclopédie, qui faillit en devenir fou; puis Mirabeau, qu'on y retint trois ans et qui eut la force d'esprit d'y écrire sa traduction de Tibulle, son ouvrage sur les lettres de cachet, et ses lettres à Sophie, et qui en sortit pour faire la révolution. — Il ne faut jamais enchaîner un lion qu'on doit lâcher plus tard.



**Le Donjon de Vincennes.**

Les lugubres inscriptions dont les murs sont couverts témoignent du morne désespoir des prisonniers. Presque tous appellent la mort, ils ne pensaient même plus à une autre délivrance.

Nous nous rappelâmes aussi tous ceux que la police impériale soupçonnait, et qu'elle enfermait pour plus de sûreté : les complices de Georges et les cardinaux opposés au concordat, et que l'on nomma *cardinaux noirs*; et le marquis de Puyvert qui, de prisonnier du donjon, passa gouverneur du château; et le prince de Polignac, qui devait y rentrer après s'être assis sur les marches du trône; et tant d'autres! On nous montra

enfin les chambres où, pendant leur procès, étaient gardés les quatre prisonniers de Ham.

Du donjon, nous traversâmes la cour pour nous rendre à la chapelle : nous en avions besoin. Il n'y a que les célestes espérances pour consoler des douleurs de la terre... L'architecture intérieure de cette chapelle est d'un gothique simple et svelte. On y remarque de superbes vitraux peints par Jean Cousin sur les dessins de Raphaël. On y voit aussi le monument élevé à la mémoire du duc d'Enghien. Le ciseau de Deseine a parfaitement compris l'horreur et la mélancolie du sujet. — Mais combien un cachot est plus triste qu'une tombe!

Derrière la chapelle est la salle d'armes, dans un grand bâtiment neuf : c'est une des plus considérables et des mieux distribuées qu'on puisse voir. Rien n'est majestueusement pittoresque, à mon sens, comme ces murs de fusils, de carabines et d'espingoles; ces piliers de couleuvrines et de canons, et ces voûtes d'épées et de sabres recourbés. Et puis tous ces trophées, ces chiffres, ces figures symboliques, composés avec des armes de fer aussi gracieusement qu'avec des fleurs, et puis la pensée qu'il y a peut-être là des baïonnettes qui étaient aux victoires de la République et de l'Empire..... C'est une magie complète.

Le soir tombait, les trompettes de l'artillerie sonnèrent la retraite : il fallut songer à la nôtre. Nous traversâmes les quartiers des troupes de la garnison. Tous les cavaliers étaient immobiles, debout à la tête de leurs chevaux : la discipline et l'uniformité ont toujours quelque chose d'imposant. Et après avoir passé devant les petits jardins de quelques jolies maisons d'officiers, qui étaient autrefois celles des chanoines du chapitre de Vincennes (car ce château est comme une ville), nous sortîmes par le pont-levis de la grande porte sur le village. Tous les feux s'éteignirent, tous les bruits cessèrent; la lune se leva large et ronde, et je regrettai plus que jamais les huit tours qui, à sa blanche lumière, projetaient autrefois leurs noires et gigantesques ombres sur les chemins et sur la campagne. — Le colonel prussien, à cette occasion, me récita quatre magnifiques vers de Goethe; je lui répliquai par quatre vers de Lamartine, et nous nous séparâmes quittes et bons amis.

**ÉMILE DESCHAMPS.**

---

## EPISTRE

DE MAISTRE JACQUES PASTOUREL, PRIME-QUEUX DU ROI DE FRANCE TRÈS-CHRÉTIEN, LOUIS LE ONZIÈME, A MAISTRE JEAN COUVETZ, PRIME-QUEUX DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ALBE, GOUVERNEUR DES PAYS-BAS POUR SA MAJESTÉ CATHOLIQUE LE ROI D'ESPAGNE.

Cher et amé disciple,

One ne sauraient dire les paroles d'une bouche mortelle de quelle joie notre cœur a pantelé, lors de la réception de votre épistre, laquelle me fait à savoir que monseigneur le duc d'Albe vient de vous donner les titres, pourvois et fonctions de prime-queux en sa noble maison. En cela, nous le reconnaissons, il a fait preuve de la haute sagesse qui le rend célèbre parmi les seigneurs les plus sages; car de tous les disciples que nous avons conduits, par nos conseils et par nos exemples, dans le glorieux et difficile chemin de l'art de la gueule, aucun n'a su mettre à profit nos enseignemens mieux que vous. Aussi, quand la vieillesse, qui n'épargne rien en ce monde, viendra nous obliger à quitter les offices royaux, nous espérons que Dieu nous fera la grâce de nous donner en vous un digne successeur, et que nous remettrons en vos mains la baguette blanche, insigne de nos fonctions, tenue si long-temps par nous avec quelque éclat : nous osons le croire, d'après les hauts et puissants témoignages que nous en avons reçus des seigneurs, princes et rois, conviés à l'honneur de s'asseoir à la table du roi très-chrétien; nous osons le croire, surtout d'après les paroles d'estime et d'affection par lesquelles Sa Majesté très-chrétienne le Roi (Dieu et la Sainte Vierge le protégent), nous félicite chaque jour, après le banquet et durant la béatification et le bien-être que la chère lie produit en un monarque le plus glorieux entre tous les monarques. Oui, cher et amé disciple, nous avons l'espérance que vous succéderez; et c'est une noble ambition que doit nourrir votre cœur. Car celui qui pourra dire: Je tiens dignement la baguette blanche de maître Jacques Pastourel, pourra penser également et sans vanité : Je suis le premier primequeux du monde chrétien.

Vous nous demandez des conseils et instructions : nous allons vous les donner, car nous ne sommes point de ceux-là qui veulent tenir la lumière sous le boisseau.

Oyez donc et gardez remembrance de nos paroles.

*Primo.* Il faut vous assurer si la maison culinaire de monseigneur le duc d'Albe se trouve au complet, et composée comme il suit :

Huit panetiers.
Sept valets tranchans.
Trois sommeillers.
Trois porte-chapes.
Huit écuyers de cuisine.
Trois clercs de cuisine.
Sept valets d'écuelles.
Quatre valets de chaudière.
Sept fruitiers.
Quatre clercs de fruiterie.
Deux chauffe-cire.
Un poissonnier.
Un fureteur.
Un porte-torche.

*Secundo.* Après vous être assuré par longues interrogations faites en conscience que ces officiers possèdent un chacun les connaissances nécessaires pour leur office, vous leur direz de quelles importances sont les fonctions qu'ils remplissent, et ajouterez que vous voulez trouver en eux l'obéissance et hommage-lige que tout vassal bien appris doit à son seigneur, ainsi que tout disciple à son maître : dès cet instant, vous vous montrerez à leur égard, bon sans familiarité, et sévère, sans rigueur.

*Tertio.* Vous visiterez ensuite les buffets et dressoirs, où sont placés en honneur la vaisselle d'or et d'argent, savoir, *grandes nefs à mettre les potages, gobelets, pots, pintes, chopines, drageoirs, salières, baquets, brocs, ampoules, pots à aumônes, coupes, bassins à laver, plats, plats à cadenas, écuelles, tasses, coquemars, aiguières, quartes, chandeliers et porte-torche.*

Vous en ferez dresser une liste exacte, signée par quatre prud'hommes, et par messire le sénéchal du palais.

*Quarto.* Vous prendrez pareils soins pour les nappes grandes et petites; à savoir les lines de Reims, et les grosses de Compiègne et de Laon.

*Quinto.* Vous aurez cure avant tout que la table se

trouve mise à point et servie avec ordre et apparat, sitôt que le sénéchal ordonnera la *cornée de l'eau* (1).

*Sexto*. Vous vous tiendrez en costume d'honneur, debout près de monseigneur, votre baguette blanche dans la main gauche, et dans la droite le trousseau des clefs d'argent qui ferment les plats. Sur l'ordre de monseigneur, vous ouvrirez tout le service, vous dégusterez chaque plat ainsi que les vins, et vous vous tiendrez en repos, à votre place, commandant tout du geste, surveillant tout du regard.

Maintenant prenons chacune à chacune les sciences de notre art.

CHAPITRE PREMIER. — *Des boissons, vins, eaux et liqueurs.*

Tant que dure le premier service, il faut faire servir des vins d'Orléans et de Bordeaux, renfermés dans leurs outres de cuir, sans oublier la bière épicée que l'on prépare en laissant fermenter, dans de l'eau, du piment, de la poix résine, de la lavande, de la gentiane et du miel.

Ensuite, on apporte des vins d'Aï et de Beaune.

Puis, viennent les vins artificiels et les vins *herbés*, assaisonnés de menthe et d'aloès; les vins *épicés*, mêlés de noix muscade, de raisins secs et de clous de girofle. Le vin *hasi*, que l'on chauffe, en y jetant du pain grillé ou des charbons ardens.

Voici maintenant un des grands secrets de notre science : c'est la préparation de l'*eau dorée*.

« Prenez des lames ou platines d'or, chauffez-les au feu le plus ardent, trempez-les dans de l'eau de fontaine, et conservez cette eau précieusement en des bottrines closes avec soin. »

Je tiens cette recette du savant alchimiste Évrarius.

CHAPITRE II. — *Des soupes.*

Il faut que les soupes ne soient ni trop claires ni trop épaisses, servies chaudes, préparées de sept à huit façons différentes : à savoir, la *soupe au sucre*, la *soupe aux grenades*, la *soupe verte, mélangée de légumes*, la *soupe aux vitelots* où nagent des morceaux de bœuf et de pâte, le *potage*, la *croûte au pot*, la *panade royale*, la *soupe au gruau*, avec des jaunes d'œufs, des épices et du safran; enfin la *soupe dorée*, qui se compose de tranches de pain jetées dans un coulis de sucre, de vin blanc et de jaunes d'œufs, d'où on les relève pour les jeter dans une friture; après quoi on les poudre de safran et on les plonge dans l'eau rose.

CHAPITRE III. — *Du pain et des pâtisseries.*

Il y en a de deux sortes : le pain *primos*, de forme ronde, fait avec de la farine de pur froment; et le pain *tailloir*, qui sert d'assiette et où l'on sert la viande. On fabrique ce dernier avec des œufs, de la crème, des épices et de la farine de seigle.

Les pâtes doivent avoir la forme de plantes, d'animaux et d'oiseaux, et contenir des chairs et des légumes analogues aux objets qu'ils représentent. Ainsi, dans un pâté en forme de cerf, il faut de la venaison, etc.

CHAPITRE IV. — *Des mets.*

C'est en ceci que doit mettre le plus d'inventif un prime-queux digne de sa profession : les mets les plus délicats sont : des pieds de veau au safran, des pieds de mouton grillés, avec du persil et arrosés de vinaigre, des boudins blancs faits avec de la chair de chapon, du lait, de l'ambre et des épices; des rôties de pain sur lesquelles on étend de la moëlle de bœuf, des branches de bois de jeune cerf, coupées menues et frites dans du sain-doux.

CHAPITRE V. — *Des rôts et des poissons.*

Cochon de lait farci de viandes hachées, d'herbes aromatiques, de pruneaux et de raisins secs; gelinottes des Ardennes, merles blancs de Savoie ou d'Auvergne, pluviers de la Beauce, perdrix, daims, bartavelles, hérissons, cigognes, sangliers, faisans, et autres gibiers. Entre chacun de ces plats arrosés d'eau rose et de jus d'orange, saupoudrés d'iris et de poudre d'or, placez des carottes cuites dans le vin, et des betteraves rôties sous la cendre.

LE PAON : si vous voulez ne point voir rire les convives, mais au contraire les entendre battre des mains, et se récrier sur votre savoir-faire, il faut que ce paon soit servi sur la table aussi beau qu'il l'était vivant sur le dressoir. A cette fin, sans le plumer, on l'écorche seulement et avec de grandes précautions. On enveloppe sa tête d'un linge que l'on arrose sans cesse, et l'on farcit l'animal de marrons, de safran et de poudre d'or. Quand il est cuit à point, on le recouvre de sa peau, on découvre la tête, on étale la queue, et d'un oiseau qui ne coûte qu'un sol, et que le plus pauvre manant sert le dimanche sur sa table en guise d'oie, on fait un mets inappréciable, et que le plus noble chevalier découpe, la tête nue, après avoir reçu des mains d'une dame le plat d'or qui contient le magnifique volatile.

Pour les poissons, tous ceux du pays et de la mer, marsouin, chien de mer, quartiers de baleine, carpes, brochets, anguilles, et mille autres.

CHAPITRE VI. — *Des sauces.*

Les viandes et les légumes ont besoin d'être relevés par des sauces exquises : vous savez de quelles manières, avec de vives amandes, du vin vieux, du verjus, de l'eau de rose, du suc de coing, du citron, de l'orange, de l'eau dorée et de la poudre d'or, on façonne la *sauce cameline*, le *saupiquet*, le *mostechan*, la *dodine*, la sauce *à madame Rápée*, la sauce *froide*, *rouge*, *verte* ou *rose*, et *l'eaue bénite* particulière au brochet, et faite avec la laite et les œufs de ce poisson.

CHAPITRE VII. — *Des crèmes et desserts.*

On donne aux crèmes mille formes variées, selon le

---

(1) On annonçait à son de trompe le moment de se mettre à table. On nommait ce signal : *corner l'eaue*, parce que c'était indiquer que les valets étaient prêts à donner à laver avant que les convives se missent à table

Plus tard on remplaça les trompes par une cloche.

*Froissart* raconte que l'on *cornait l'eaue*, sous le règne de Charles V. *Perceforest* dit, volume premier, chap. II : « Sitôt » que les deux rois furent descenduz, ils se tirèrent par devers » leurs tentes, où les tables estoient mises, et les mangers si hautement et plantureusement qu'il appartenoit, dont *l'eau fut* » *cornée* à la manière gregeoise. »

Il ajoute au chap. XVIII du même volume : « Adonc veissiez » descendre chevaliers de tous costez, et embrasser dames et de- » moiselles et mettre jus de leurs palfroys, puis s'allèrent revestir » de leurs nobles vestures, car temps était de manger : les trom- » pettes *cornoient l'eaue* en plusieurs lieux. »

Enfin, maître François *Rabelais*, dans son chapitre des *Propos des beveurs*, parle aussi de *corner* non pas *l'eaue* mais le vin, et il demande que, pour cela, l'on se serve de *flacons* et *bouteilles*, au lieu d'employer des trompes.

Avant la révolution, on *cornait*, en Sologne, les fournées de fours banaux.

En Flandre, on *corne* les petits pains chauds (*Miches-Caudes*), que l'on vend le matin, depuis les fêtes de Noël jusqu'au mercredi des cendres.

goût et les inspirations du prime-queux : les desserts doivent se composer de drageoirs remplis de dragées de St-Roch, faites avec des grains de genièvre, pour purifier l'haleine, de cotignac musqué, de fruits murs ou secs, de conserve. On y ajoute des pâtes sucrées, des nèfles à l'eau rose, des avelines confites dans le miel, des pignolats fabriqués avec de l'amande de pin; enfin toutes les espèces de fromage. Sans oublier les *passerilles* et les *supplications* (1) qui amusent les convives lorsqu'ils n'ont plus faim, et qu'ils ne restent à table que pour deviser et pour boire.

Nous vous remémorons dans cette épistre beaucoup de choses que vous saviez; mais nous avons voulu vous les dire pour vous laisser des préceptes complets qui rappellent en votre souvenance celui qui fut votre maistre dans la très-noble science des queux.

Travaillez avec ardeur, cherchez à inventer; mais ayez toujours présent à votre esprit, que vous tenez en vos mains la santé et la vie de monseigneur le duc d'Albe, dont vous êtes responsable devant Dieu et devant les hommes; enfin qu'en faillissant, vous déshonoreriez votre profession et celle de votre maître, lequel est Jacques Pastourel, prime-queux de Louis le onzième, roi de France, et fils aîné de l'église catholique, apostolique et romaine.

Que Dieu vous ait en sa sainte et digne garde.

Fait en la demeure royale de Plessis-les-Tours, le dimanche de *lætare*, l'an de grâce M.CCCC.LV.

Jaques Pastourel

(1) Espèce d'oublie.

## PHÉNOMÈNES DE LA NATURE.

### LE CHÊNE DE SALCEY.

En Angleterre, à dix milles de Northampton, et au milieu des terres, se trouve la forêt de Salcey, dont la plupart des arbres, respectés par la hache depuis un nombre d'années impossible à supputer, sont parvenus à un degré de développement qui tient du merveilleux.



Le chêne de Salcey, d'après une gravure *du Saturday-Magazine*.

Le plus remarquable de ces arbres est un grand chêne auquel on a donné le nom de grand chêne de Salcey, *the great Salcey oak*. A la base, sa circonférence a *quarante-six pieds dix pouces* d'Angleterre (42 pieds onze pouces, mesure française); à neuf pieds de terre, cette même circonférence est encore de seize pieds deux pouces (14 pieds 8 pouces, mesure française). Le major Rookes décrit cette caverne végétale avec une entrée de chaque côté. K.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
IMPRIMERIE D'EVERAT, 16, RUE DU CADRAN.

Maison de Jeanne d'Arc ( à Domremy. )

## LE BREUVAGE DE JEANNE D'ARC.

Or, voici ce que moi maître Favier, natif d'Ancenis, près de la ville de Nantes, frère de l'ordre de St-Dominique en l'abbaye de Pontarlier, et actuellement camérier du révérendissime seigneur Cauchon, évêque de Beauvais, j'ai été appelé à voir et entendre. Je l'inscris sur ce parchemin comme une chose véritable et digne de foi, afin que les enfans de nos enfans en soient instruits et puissent rendre à chacun la justice qu'il mérite. Ce jour cinq avril, *Aqua sapientiæ* (1), le seigneur évêque me fit appeler dans son oratoire et me dit : — Maître Favier, tu m'es attaché par tous les liens qui sont sacrés sur la terre; tu es mon inférieur dans l'ordre des serviteurs de Dieu, par conséquent tu me dois respect et obéissance; tu m'es attaché par le sang, puisque ta mère était la sœur de mon père, et de ce côté tu me dois amitié et dévouement; jusqu'à ce jour tu m'as rendu ces sentimens avec empressement et bonne foi, et je t'ai choisi pour t'en récompenser. Je vais t'admettre à un secret qui nous rendra plus puissans que les rois de la terre, car, avec ce secret, nous ferons roi celui qui nous conviendra et qui donnera aux églises et aux évêques l'éclat et l'autorité qu'ils doivent avoir. Prends ces tenailles, cette discipline, ce réchaud et ce charbon, et suis-moi. Je lui obéis en silence et le suivis.

(1) Commencement de l'*introït* de la messe du jour; manière assez commune de désigner les dates à cette époque.

Déjà la nuit était close et tout dormait dans la ville de Rouen, à l'exception des sentinelles qui veillaient sur le



Jeanne-d'Arc (d'après Paul Delaroche.)

rempart. Nous arrivâmes au fleuve qui arrose la ville, et, nous étant placés dans un bateau préparé à un endroit convenu, nous traversâmes la Seine et abordâmes au pied

de la tour de cette ville. Nous y fûmes introduits par l'officier qui y commandait et qui demanda au seigneur Cauchon sa bénédiction et ses prieres. Après que le révérendissime évêque les lui eut accordées, on nous ouvrit plusieurs portes, toutes verrouillées et armées de gros clous, et nous arrivâmes à un escalier dont il nous fallut monter soixante-huit marches. Arrivés au haut dudit escalier, nous entrâmes par une porte basse dans une salle voûtée et le geôlier nous ayant laissés sur l'ordre du révérendissime, nous approchâmes d'un lit couvert de paille et y vîmes une jeune fille endormie. Je la reconnus à l'instant pour Jeanne la Lorraine, que le menu peuple avait coutume d'appeler la pucelle d'Orléans. Le jour même dont il est question, elle avait été interrogée en présence des révérendissimes évêques de Beauvais et de Worcester,



**Pierre Cauchon, Évêque de Beauvais,**
**(d'après Paul Delaroche.)**

de cinq autres illustres prélats et de cinquante docteurs, et elle avait répondu avec insolence et superbe aux demandes qui lui avaient été adressées. Le seigneur Cauchon l'ayant éveillée lui dit :

— Jeanne, voici que ton heure est venue et que tu vas périr sur le bûcher pour tes exécrables sorcelleries, cependant si tu veux obtenir le salut de ton corps afin de penser au salut de ton ame, tu le peux; à moins que tu ne persistes dans ta damnable obstination à ne point révéler les secrets qui t'ont faite plus forte et plus vaillante que les meilleurs chevaliers.

— Las! répliqua Jeanne, mon secret, c'est mon amour pour la France et le gentil roi Charles VII injustement dépouillé de son royaume.

— Écoute, Jeanne, reprit le seigneur Cauchon, nous n'avons point de temps à perdre en paroles inutiles. Il est une chose sur laquelle je ne t'ai point publiquement interrogée afin de garder une voie à ton salut; réponds-moi sincèrement sur cette chose, et je te jure sur les évangiles que tu seras mise en liberté à l'instant même.

— Je ne refuse point de répondre, répondit la jeune fille, si ce que vous me demandez n'est point trahison envers mon Dieu, mon roi, ou la France.

— Ce n'est point trahison que je te demande, dit le seigneur Cauchon, c'est vérité.

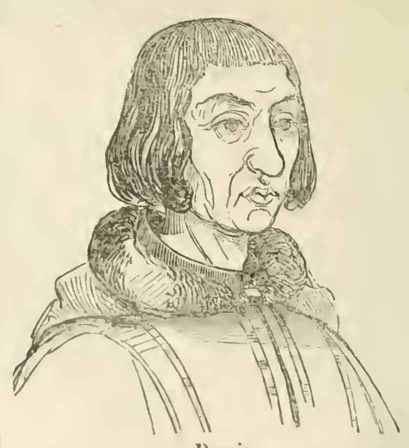
— Ores, répondit Jeanne, je la dirai toute simple et toute nue.

— Est-il point vrai, dit le saint évêque, que le jour où tu assistas au sacre du méchant roi Charles VII, il se retira avec toi et deux chevaliers en la sacristie de l'église, et que là, tu versas une liqueur dans son gobelet en lui disant. — Celui-ci n'est-il pas le vrai breuvage du roi de France. — Oui, répondit-il, celui-ci me fait roi bien plus que l'huile sainte du sacre: avec celui-ci, j'ai acquis et mérité le nom de victorieux; et jamais je n'en boirai d'autre.

— Il est possible, dit Jeanne, que j'aie dit et que notre Sire le roi ait répondu quelque chose d'approchant, et s'il faut dire vrai je me le rappelle présentement comme si j'y étais.

— Eh bien! dit Cauchon, apprends-nous de quoi était composé ce merveilleux breuvage qui a rendu Charles victorieux de ses ennemis et l'a fait roi de France, et, je te le jure encore, tu sortiras d'ici libre et sauve avant que le jour ait paru.

Jeanne se prit à regarder le seigneur Cauchon avec un étonnement si naturellement joué, que j'aurais cru qu'il était véritable si je n'avais connu l'horrible perfidie de cette fille; puis elle lui dit :



**Dunois.**

— Ce breuvage, monseigneur, était du vin des campagnes de Reims, du vin simple et naturel.

— Détestable sorcière, s'écria l'évêque indigné, nulle crainte ne peut donc te forcer à dire la vérité?

— Hélas! je la dis sans la déguiser nullement. Ce breuvage était du vin, ni plus ni moins que du vin, je le jure devant Dieu

— Préparez ce réchaud et ce charbon, me dit le seigneur évêque, et nous verrons si la douleur et les tortures lui arracheront le secret qu'elle s'obstine à taire.

— Dieu, mon Dieu! s'écria Jeanne en se mettant à genoux; ne me torturez point et ne déchirez pas mes membres; je suis faible, car le Seigneur est retiré de moi : mais vous ne pourriez me faire dire ce qui n'est pas, je ne connais ni sorcellerie ni maléfices.

— Et cependant, reprit le seigneur Cauchon, tu avoues avoir tenu le propos que j'ai dit.

— Hélas! monseigneur, écoutez-moi, voici comment cela arriva. Un jour plusieurs seigneurs de la cour, après avoir écouté mes paroles, s'en laissèrent persuader, car alors j'étais inspirée de l'esprit de Dieu, et mes discours avaient le don de la persuasion. Ces seigneurs me conduisirent en un château où était le roi. Il s'y faisait grand bruit et les serviteurs chargés de fruits et de venaison, allaient et venaient par tout le château. On nous conduisit dans une salle où un festin était somptueusement servi. Le roi assis au haut bout de la table était déjà pris de vin; il chantait avec gaieté, malgré les malheurs dont son peuple était accablé. En nous voyant entrer, il dit au seigneur La Hire qui était un de ceux qui nous conduisaient : — Que penses-tu de ce banquet? — Je pense, dit le seigneur La Hire, qu'on ne peut perdre son royaume plus gaiement. — Hors d'ici, s'écria Charles, hors d'ici les mauvais conseillers! il faut rire et boire. — Bien, lui dis-je, buvons et rions, sire.

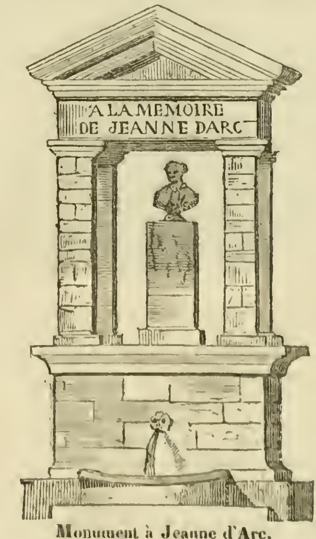

Charles VII.

— Voilà qui est sage, repartit Charles. Jeanne je te ferai mon bouteiller et mon échanson. Allons, donne-moi de ce vin qui est dans cette cruche d'argent. Je pris la cruche, et en ayant versé dans le gobelet du roi je le goûtai selon l'usage. Mais à peine en eus-je avalé une gorgée, que je rejetai la cruche loin de moi en disant : — Quel est ce détestable vin? — Par le ciel! tu es difficile, dit Charles, ce vin est de notre belle province de Champagne. — Ce n'est pas vrai, lui dis-je, le vin de Champagne que doivent boire les rois de France n'est bon qu'en la ville de Reims où sont les Anglais. A cette parole que l'esprit de Dieu m'avait dictée, tous les assistans applaudirent en criant et en faisant briller leurs épées, et le roi Charles, rappelé de son ivresse, s'étant levé soudainement tira aussi son épée et cria : — Ores, que ce vœu soit pour tous comme pour moi, nous ne boirons plus de ce vin qu'en la ville de Reims. — Et je vous le verserai, sire, répondis-je. Vous savez, monseigneur, comment s'est accompli ce vœu; comment Dieu fit tomber Orléans et Reims dans nos mains, et comment la cérémonie du sacre y fut célébrée. Le roi étant sorti un moment, parce que la chaleur et la fatigue l'accablaient on lui apporta une cruche de vin pour le rafraîchir; je le lui versai, et lui dis la parole que vous m'avez rappelée, et à laquelle il répondit ce que vous savez. Voilà la vérité, il n'y en a point d'autre.

Ce récit mit le seigneur Cauchon dans une grande colère; car il ne croyait point à l'invention de la sorcière Jeanne, et il m'ordonna de la tourmenter par les tenailles rougies dont je lui perçai les chairs des jambes et du sein. Mais nous ne pûmes en rien obtenir de plus que ce qu'elle avait dit, et nous fûmes forcés de nous retirer sans rien savoir d'un secret si merveilleux.

En feuilletant un exemplaire manuscrit de l'apologie de Jeanne d'Arc, prononcée en 1456 par le chancelier de l'Université, j'y trouvai un parchemin attaché avec de la cire et un ruban, et qui contenait la présente anecdote sous le titre de *Copie d'un manuscrit découvert en 1550 en l'Abbaye de Pontarlier.* A la fin du manuscrit il y avait en note :

« Ledit évêque Cauchon, traité par Favier de révérendissime, est décédé de male mort en se faisant faire la barbe, et après avoir été enterré comme un saint, ses os ont été exhumés de la tombe et jetés à la voirie. Le roi Charles VII a anobli la famille de Jeanne en lui donnant le nom de Lys et l'a comblée de biens. »



Monument à Jeanne d'Arc.

Plusieurs monumens ont été élevés à la mémoire de

Jeanne d'Arc. Une statue lui a été consacrée sur la principale place d'Orléans. Celui dont on voit ici la représentation appartient à sa ville natale. Quoiqu'il m'ait été impossible de vérifier l'authenticité de l'anecdote que je rapporte, j'ai cru devoir la publier. Tant d'historiens et de poëtes se sont occupés de cette illustre héroïne, que ce n'était pas chose facile que de trouver quelque chose d'inconnu, et qui eût échappé à leurs investigations.

**FRÉDÉRIC SOULIÉ.**

---

## DES PLUMES DE MARABOUT.

Entre les diverses sortes de plumes que la mode emploie pour la parure des dames, il n'en est pas de plus distinguée que le marabout. Duvet aérien d'une suave blancheur, si léger que la plus légère des têtes n'en saurait discerner le poids, quand un émule de Michalon ou de Plaisir en orne une chevelure soyeuse, le marabout n'en provient pas moins de la plus pesante, de la plus disgracieuse des bêtes volatiles. Espèce de Cigogne au *long bec, emmanché d'un long cou,* marchant sur de longs pieds comme le héron de La Fontaine, cet oiseau ne retire aucune beauté de ce qui rehausse la beauté des femmes, puisque la nature cache celles de ses plumes qu'on recherche tant, à l'extrémité du corps, précisément sous le croupion. Mais d'où vient ce nom de marabout? Serait-ce que le premier industriel qui s'avisa de chercher un trésor de parure sous la queue malpropre d'un vilain oiseau, trouva dans la tournure hétéroclite de cette créature quelque similitude avec l'air qu'ont les devins, saints, charlatans, sorciers ou jongleurs qui servent de prêtres à quelques peuplades de l'Afrique, et qu'on appelle aussi des marabouts?

La cigogne à laquelle le commerce et la toilette doivent la plume qui nous occupe, se trouve sur plusieurs rivages africains et asiatiques, particulièrement au Sénégal et dans tout le Bengale, où on l'appelle *Argill*, *Arghillas*, *Argula* ou *Argala*. Cette dernière dénomination a prévalu dans le langage ornithologique, c'est le *Ciconia Argala* des naturalistes et des galeries du Muséum. On en voit aussi des individus vivans au Jardin des Plantes dans l'enclos des autruches : ceux-ci semblent s'y plaire, et leur gloutonnerie non moins que leur



**Le Marabout.**

port singulier, attire souvent les regards des curieux. La gravure qu'on en donne ici les fera aisément reconnaître par ceux qui n'y auraient point encore arrêté leurs regards; elle est la meilleure qu'on en ait eu jusqu'ici : celle que l'encyclopédie par ordre de matières a reproduites d'après Latham, ne valant rien.

L'Argala est l'un des plus grands oiseaux connus: il a de cinq à six pieds de haut lorsqu'il se dresse, et jusqu'à sept pieds d'envergure: ses pattes sont allongées, son corps est plus gros que celui du dindon. La tête est chauve, armée d'un bec énorme, blanchâtre, en cône très-pointu; ce bec a un pied au moins de long sur dix pouces et plus de circonférence à la base. Le cou démesuré et gros n'a point de plumes : quelques poils noirâtres et dispersés en laissent voir la peau ridée, calleuse et rougeâtre; une poche y pend au-dessous en forme de vessie ou de saucisson, et ajoute à la difformité de l'animal. Tous les naturalistes ont signalé cette singularité, mais pas un n'en a décrit la structure interne, ou n'a dit quel pouvait être l'usage d'un tel goître, dont l'Argala lui-même semble être honteux, puisqu'il cherche à le dissimuler, en cachant habituellement la nudité de ces parties dans les plumes du dos et de la poitrine, contre lesquelles il tient son cou si bien replié, que la tête et le bec paraissent sortir du milieu du corps. Tout le dessus de l'animal est gris d'ardoise et le dessous blanc. Dans la position qu'il prend habituellement, il y a quelque chose de fantastique. L'antiquité, si elle l'eût connu, n'eût

pas manqué d'en faire l'oiseau des sombres bords et d'en peupler les rives du Cocyte. La bizarre imagination de Callot l'avait presque deviné : on trouve parmi les diabloteaux, dont il anima son admirable *tentation*, quelque chose qui ressemble à notre marabout.

Extrêmement vorace, une grande quantité de nourriture est nécessaire à cet oiseau ; il vit de poissons, de crustacées, de coquillages, de petits mammifères et de reptiles dont il détruit une grande quantité ; c'est pour cette raison qu'on le respecte aux lieux qu'il habite, et qu'on ne souffre point qu'il lui soit fait de mal. Il se familiarise facilement avec l'homme qui le réduit en domesticité pour lui arracher des plumes qui repoussent facilement et donnent une lucrative récolte. On raconte que dans un comptoir de l'Inde, à Chandernagor, si j'ai bonne mémoire, les soldats de la garnison se divertissent à jeter les restes de leurs repas et les débris des boucheries à des bandes d'Argalas, qui, dans un alignement parfait et comme des fantassins rangés en bataille, viennent attendre leur distribution. Ils brisent les os les plus durs et en avalent jusqu'au dernier fragment. On en a vu qui se choisissaient un maître et le suivaient partout, mais ne pouvant résister à leur insatiable appétit, ces Argalas volaient toujours quelque partie du dîner, et le faisaient avec une telle dextérité que les mets étaient engloutis avant qu'on s'aperçût de leur disparition. Un voyageur raconte qu'il possédait un Argala qui avala si lestement et toute entière une poule rôtie qu'on allait servir, qu'il n'eût jamais été possible de savoir où elle était passée, si la chaleur d'une telle pilule, brûlant l'estomac du voleur, n'eût forcé celui-ci, quelques instans après, à la rejeter toujours entière et encore fumante.

BORY DE SAINT-VINCENT.

---

## DU BLASPHÈME.

De tout temps et à toutes les époques, les lois humaines, ont puni les injures faites à la divinité... Comme s'il appartenait à une frêle et infime créature de venger Dieu, et de devancer le châtiment que la justice suprême réserve aux coupables !

Le blasphème était puni de mort par la loi de Moïse : *Qui blasphemaverit nomen Domini, moriatur; lapidibus opprimat eum omnis multitudo.* Levit., cap. xxiv. Celui qui blasphémera le nom du Seigneur, que toute la multitude l'écrase à coups de pierres.

Chez les Athéniens, le blasphème était puni de mort. quand le blasphème attaquait Cérès, le sénat jugeait les accusés, à moins qu'ils ne se pourvussent devant les Eumolpides, famille attachée de tout temps au culte de cette déesse.

Jusqu'à Justinien, il n'y eut à Rome aucune loi contre les blasphémateurs : ce législateur défendit le blasphème sous peine de mort : *Jurans per aliquot membrum Dei, aut per capillos Dei, blasphemans Deum, ultimo damnatur supplicio* (1). Novelle, 77.

Il donna pour raison que le blasphème attirait souvent sur la terre, la famine, les tremblemens de terre, la peste et tous les fléaux.

En Russie, le tzar Ivan rendit un ukase qui condamnait à mort les blasphémateurs.

En Corse, des statuts criminels, datés du 7 décembre 1561, punissent le blasphème contre Dieu ou la Vierge de six livres d'amende, et de trois livres une injure faite aux saints. — En cas de récidive, vingt livres d'amende, le fouet et la langue percée.

(1) Celui qui jure par quelque membre de Dieu, ou par les cheveux de Dieu, celui qui blasphème contre Dieu, est puni du dernier supplice.

En Turquie, on empale celui qui outrage le Prophète.

Le code de Savoie, publié en 1770, par le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, condamne à mort les juifs, (quels que soient leur âge et leur sexe), qui insulteraient aux saints mystères du catholicisme.

Quant aux chrétiens blasphémateurs, on les châtiait par la prison et les galères.

En Angleterre, le statut 5 de Jacques Ier, prononce dix livres d'amende contre les auteurs et les spectateurs qui, soit au spectacle, soit dans un lieu public, profaneraient le nom de la Très-Sainte-Trinité.

Le statut 19 de Georges II condamne, pour le blasphème simple, savoir : les laboureurs, les soldats et les matelots, à un sou d'amende ; les gentilshommmes à trois ; le tout au profit de la paroisse. En cas de récidive, l'amende est triplée ; à défaut de paiement, le condamné subit dix jours de prison.

En France, les capitulaires ordonnaient le dernier supplice, tant contre les auteurs du blasphème que contre les témoins qui ne le dénonçaient pas : *Si quis quolibet modo, blasphemium in Deum jactaverit, à prefecto urbis ultimo subjiciatur supplicio. Qui verò autem cognoscens non manifestaverit similiter coreeatur* (1).

Charles-le-Chauve déclare les blasphémateurs infâmes, et leur inflige la *peine des échelles* (l'exposition).

Philippe-Auguste condamne les blasphémateurs à payer une amende ou à être jetés dans la rivière. Louis IX voulait décréter contre eux la mort : sur l'opposition du pape Innocent IV, il se contenta de les faire mutiler. Une ordonnance de 1254 porte que, pour la première fois, ils seront marqués au front avec un fer chaud, et qu'à la seconde, on leur coupera la langue ou les lèvres. *Frontem ac deindè linguam ferro candenti inuri et confodi jubebat.*

Il avait fait fabriquer pour ce supplice un fer rond, contenant au milieu une baguette de même métal. On appuyait ce fer rougi au feu sur les lèvres du patient attaché à l'échelle, et *qui avait autour du cou des boyaux de bêtes pleins d'ordures.*

Voici l'ordonnance royale qui règle les peines des blasphémateurs.

« Au Parlement, de l'Assomption, 1268 ou 1269.

» Il sera crié par les villes, par les foires et par les
» marchiez, chascun mois une fois au moins, que nul
» ne soit si hardy que il jure par aucuns des membres
» de Dieu, de nostre Dame, ne des sainz, ne qu'ils fassent chose par manière de blasme, et ne dient vilaine
» parole, ne par manière de jurer, ne autrement, qui
» torne à despit de Dieu, de nostre Dame, ne des sainz,
» et se il le fait ou dit, l'on en prendra vengence, tele
» comme elle est establie. et cil qui l'orra, ou sçaura,
» est tenuz de faire sçavoir à la justice, ou il en sera à
» la merci au seigneur, qui en porra lever tel amende,
» comme il verra que bien sera.

» Se aucune personne de l'aage de quatorze ans ou de
» plus, fait chose, ou dit parole en jurant, ou autre-
» ment qui torne à despit de Dieu, ou de nostre Dame

(1) Si quelqu'un, de quelque façon que ce soit, blasphème contre Dieu, qu'il soit condamné au dernier supplice par ordre du magistrat de la ville ; et que le témoin de ce blasphème qui ne l'aura pas dénoncé, reçoive le même châtiment.

» ou des sainz, et qui fust si horrible qu'elle fust vilaine
» à recorder, il poira quarante livre ou moins, mais que
» ce ne soit moins de vingt livres, selon l'estat et con-
» dition de la persone, et la maniere de la vilaine parole
» ou du vilain fait, et à ce sera contraint se mestier est.
» Et si il estoit si povre que il ne peust poyer la poine
» de susdite, ne n'eust autre qui pour li la voussist
» poyer, il sera mis en l'eschiele l'erreur d'une luye, en
» lieu de nostre justice, où les gens ont accoustumé de
» assembler plus communement, et puis sera mis en la
» prison pour six jours, ou huit jours, ou pain et à l'eau.

» Se il avenoit que aucun d'icelui aage deist, ou feist
» chose que tournast a despit de Dieu, de nostre Dame,
» ou des sainz, qui fust moult horrible, et toutevois ne
» fust pas si horrible comme celle desus dite, il poira
» dix livres ou moins, mais que ce ne soit moins de
» vingt sols, selon la maniere du vilain fait, ou de la
» vilaine parole, et l'estat de la condition de la per-
» sonne, et à ce sera contrainz, se mestiez est. Et s'il
» est si povre qu'il ne pusse payer par luy, ne par autre
» la poine desus dite, il sera mis en l'eschiele l'erreur
» d'une luye, comme dit est, et puis mis en prison trois
» jours à pain et à l'eu.

» Et se aucun faisoit chose, ou disoit parole, com-
» bien qu'elle ne fut pas si vilaine, mais toutes voies
» tournast a despit de Dieu, de nostre Dame, ou des
» sainz, il poira quarante sols ou moins, mais que ce
» ne soit moins de cinq sols, selon la manière du fait ou
» de la vilaine parole, et l'estat et la condition de la
» persone. Et se il ne peut poyer la peine desus dite,
» par lui ne par autre, il sera mis en prison un jour et
» une nuit au pain et à l'eau.

» Et se celle persone, qui aura ainsi meffait ou mes-
» dit soit de l'aige de dix ans, ou de plus, jusques à
» quatorze ans, il sera batu par la justce du lieu, tout à
» nud de verges en apert ou plus ou moins, selon la
» grieveté du mesfait, ou de la vilaine parole, c'est as-
» savoir li homme par hommes et la fame par fames,
» sans présence d'homme, se il ne se rachetoient de
» la bature, en payant convenable poine, selon la forme
» desus dite.

» Et quand il sera denoncié à la justice d'aucun, sus
» qui len metre tel fait, il sera contraint de respondre
» tantost de ce, et s'il noioit le mefait, et preuves fus-
» sent prestes, tantost soient oyes, et jurent en la pré-
» sence de celui à qui len mettra sus le mefait, soit, ou
» ne soit le dénonceur présent, et selon ce que il sera
» prouvé, soit dans delay, justicié cil qui sera atteint du
» méfait, en la maniere que dit est. Les tesmoin qui se-
» ront nommez à ce prouver et ne seront presens, soient
» contrainz, se mestier est, par prise de corps et de
» leurs biens, à venir et apporter tesmoignage par leurs
» sermens de ces choses dites. Et si sont de diverses
» justices, l'une justice orra les preuves à la requeste
» de l'autre et revoira sellé et clas, ce qui sera prouvé,
» au juge à qui la justice appartiendra, de celui qui
» sera accusé ou dénoncié du mefait, ou du mesdit.

» Et de la poine d'argent qui sera levée pour tel mé-
» fait, li dénonceurs auront la quartie, et li sire de la
» terre l'autre à faire sa volonté. L'autre quarte partie
» sera gardée pour guesredonner, se mestier est à
» l'esgard de la justice, ceux qui feront à sçavoir les
» mefaits et les mesdits de ceux qui seront si pourres
» que ils ne pourront poyer rien.

» Et que ces choses soient mieux gardées, li bailliz,
li prevoz, li maires des villes, et les autres justices
» dessous les seigneurs, jurront que il travalleront
» loyant (loyalement) à ce pechié abatre, selon la fourme
» de susdite, et cil qui en sera trouvé en defaut il en
» poira autelle poine d'argent comme il feist, se il eust
» été convincu de mesfait. Mais pour ce ne sera pas cil
» quite, qui aura mesfait ou mesdit. Et cil qui fera à
» sçavoir le defaut de celuy qui devra faire la justice,
» prendra la moitié en la peine d'argent, qui sera pour
» ce levée.

» Et ces choses commande li rai estroitement à garder
» en sa terre par les bailliz et par les autres justiciers,
» et ez villes des communes par les justiciers des lieux,
» et veust que il soit publié en toutes les assises, et ainsi
» face, chascun sire garder en sa terre et crier cil qui
» ont ban. Et s'il avenoit qu'aucun seigneur ne peust
» justicier comme desus est dit, aucune persone dont
» la justice lui appartenists, il doit requerre le prochain
» seigneur pardessus, et cecil l'en faut, l'autre pardes-
» sus se nuls en y a, jusques à nostre justice. Et nous
» commendons que nos bailliz et nous autres justiciers
» leur dongnent force et aide, quand il les requerront,
» par quoy ils puissent faire la justice. Et est à sçavoir
» que li sergens du souverain seigneur ne pourront ac-
» cuser, ne denoncier ez terres aux autres seigneurs
» qui auront justice et qui seront subjiez au souverain,
» ne li sergens des subgiez ez terres des souverains. »

Philippe-le-Hardi, Philippe de Valois, Charles VI, Charles VII, Louis XII, François Ier, Charles IX, Henri III et Henri IV, confirmèrent ces ordonnances. Seulement un arrêt du Parlement de Paris, en date du 31 mars 1544, renchérit sur les peines déjà citées, et « en-
» joint aux juges royaux ressortissant en la Cour de pro-
» céder contre ces délinquans de grands et exécrables
» blasphêmes, comme criminels de lèze-majesté divine. »

Henri IV, par une déclaration en date du 6 avril 1594,
« défend de jurer et blasphémer le nom de Dieu, ni de
» proférer aucun autre jurement ni blasphème, sur
» peine de dix écus d'amende, pour la première fois,
» de vingt pour la seconde, applicables aux hôpitaux, et
» pour la troisième de punitions corporelles. »

Louis XIII menace « ces coupables impies » de cinquante livres d'amende, de la prison au pain et à l'eau et de châtimens corporels.

Louis XIV imita ses prédécesseurs.

*Déclaration du roi, du 30 juillet 1666, enregistrée le 6 septembre suivant :*

« Louis, par la grâce de Dieu, etc., salut. Considé-
» rant qu'il n'y a rien qui puisse davantage attirer la
» bénédiction du ciel sur notre personne et sur notre
» état, que de garder et faire garder les commandemens
» de Dieu inviolablement, et punir avec sévréité ceux
» qui s'emportent à cet excès de mépris, que de blas-
» phémer, jurer et détester son saint nom, nous aurions,
» lors de notre entrée à notre majorité, et à l'imitation
» des rois nos prédécesseurs, fait expédier une déclara-
» tion le 7 septembre 1651, enregistrée en nos cours
» de parlement, portant défenses sous de sévères pei-
» nes, de blasphémer, jurer, détester la divine ma-
» jesté, et de proférer aucune parole contre l'honneur
» de la très sainte Vierge, sa mère, et des saints; mais,
» ayant appris avec déplaisir qu'au mépris de nos dé-
» fenses, au scandale de l'église et à la ruine du salut
» d'aucun de nos sujets, ce crime règne presque partout
» les endroits des provinces de notre royaume, ce qui
» procède particulièrement de l'impunité de ceux qui

» le commettent, nous nous estimerions indignes du titre que nous portons de roi très chrétien, si nous n'apportions tous les soins possibles pour réprimer un crime si détestable, et qui offeuse et attaque directement, et au premier chef, la divine majesté. A ces causes, sçavoir faisons, qu'après avoir fait mettre cette affaire en délibération en notre conseil, de l'avis d'icelui et de notre puissance et autorité royale, nous avons, en confirmant et autorisant les ordonnances des rois nos prédécesseurs, même notre dite déclaration dudit jour 7 septembre 1651, défendu et défendons très expressément à tous nos sujets, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de blasphémer, jurer et détester le saint nom de Dieu, ni proférer aucunes paroles contre l'honneur de la très sainte Vierge, sa mère, et des saints; voulons que ceux qui y contreviendront soient condamnés, pour la première fois, en une amende pécuniaire selon leurs biens, grandeur et énormité du serment et blasphème : les deux tiers de l'amende applicables aux hôpitaux des lieux, et où il n'y en aura, à l'église, et l'autre tiers au dénonciateur; et si ceux qui ont été ainsi punis retombent à faire lesdits sermens, seront, pour la seconde, tierce et quatrième fois, condamnés en *amende double, triple et quadruple*; et pour la cinquième fois, seront mis au carcan aux jours de fêtes et dimanches ou autres, et y demeureront depuis huit heures du matin jusqu'à une heure après midi, sujets à toutes injures et opprobres, et en outre condamnés à une grosse amende; pour la sixième fois, seront conduits et menés au pilori, et auront la lèvre de dessous coupée; et si, par obstination et mauvaise coutume invétérée, ils continuent, après toutes ces peines, à proférer lesdits juremens et blasphèmes, voulons et ordonnons qu'ils aient la langue coupée tout juste, afin qu'à l'avenir ils ne puissent plus les proférer; et en cas que ceux qui se trouveront convaincus n'aient pas de quoi payer lesdites amendes, ils tiendront prison pendant un mois au pain et à l'eau, ou plus long-temps, ainsi que les juges le trouveront plus à propos, selon la qualité, et énormité desdits blasphèmes; sera fait registre particulier de ceux qui auront été pris et condamnés. Voulons que tous ceux qui auront ouï lesdits blasphèmes, aient à les révéler dans vingt-quatre heures en suivant, à peine de 300 livres parisis d'amende, et plus grande s'il y échet. Déclarons que nous n'entendons comprendre les énormes blasphèmes qui, selon la théologie, appartiennent au genre d'infidélité et dérogent à la bonté et grandeur de Dieu et ses attributs. Voulons que lesdits crimes soient punis de plus grandes peines que celles que dessus, à l'arbitrage du juge et selon leur énormité. Si donnons, etc. »

La dernière victime des lois contre le blasphème, fut le chevalier Labarre, exécuté à Abbeville en 1766. Il avait renversé, disait-on, une image sainte et chanté des couplets impies.

Après l'avoir condamné, on le mit à la torture. Voici quel était ce genre de tourmens.

« Les jambes du patient sont serrées entre des ais; on enfonce des coins de fer ou de bois entre les ais et les genoux; les os en sont brisés. Le chevalier s'évanouit, il revint bientôt à lui, à l'aide de quelques liqueurs spiritueuses, et déclara, sans se plaindre, qu'il n'avait point de complices.

» On lui donna pour confesseur et pour assistant un dominicain, ami de sa tante l'abbesse, avec lequel il avait souvent soupé dans le couvent. Ce bon homme pleurait, et le chevalier le consolait. On leur servit à dîner; le dominicain ne pouvait manger : « Prenons un peu de nourriture, lui dit le chevalier, vous aurez besoin de force autant que moi pour soutenir le spectacle que je vais donner. »

» Le spectacle en effet était terrible; on avait envoyé de Paris cinq bourreaux pour cette exécution. Je ne puis dire en effet si on lui coupa la langue et la main; tout ce que sais, par les lettres d'Abbeville, c'est qu'il monta sur l'échafaud avec un courage tranquille, sans plainte, sans colère et sans ostentation; tout ce qu'il dit au religieux qui l'assistait se réduit à ces paroles : « Je ne croyais pas qu'on pût fait mourir un jeune gentilhomme pour si peu de chose. »

Lorsque la nouvelle de sa mort fut reçue à Paris, le nonce dit publiquement qu'il n'aurait point été traité ainsi à Rome, et que, s'il avait avoué ses fautes à l'inquisition d'Espagne ou de Portugal, il n'eût été condamné qu'à une pénitence de quelques années.

En 1791, toutes les lois sur le blasphème furent abolies. Seulement le code pénal de cette époque prononça des peines purement correctionnelles:

« Contre ceux qui auraient outragé les objets d'un culte quelconque, soit dans les lieux destinés à l'exercice de ce culte, ou ses ministres en fonctions, ou interrompu par un trouble public les cérémonies religieuses de quelque culte que ce soit. »

L'article 262 du code Napoléon consacre les mêmes dispositions : il punit les contrevenans d'une amende de 16 à 500 fr., et d'un emprisonnement de quinze jours.

Il faut s'en applaudir : car c'était bien mal comprendre l'esprit de l'Évangile et sa charité sublime, que de punir, ici-bas et d'une façon si cruelle, les insultes faites à celui qui ne demande qu'un seul cri de repentir pour pardonner aux coupables; à celui qui priait sur la croix pour ses ennemis, et qui disait : *Mon père, miséricorde pour eux, car ils ne savent ce qu'ils font !*

**ADRIEN VAN MOERSEL.**

---

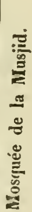
## INDE PITTORESQUE.

### LA MOSQUÉE DE LA MUSJID.

La *Musjid* est une mosquée bâtie à Benarès, sur les ruines d'un temple indien. Elle élève dans les airs ses deux hauts et frêles minarets, et passe pour une des merveilles de la cité indienne. C'est le seul édifice des mahométans qui soit remarquable par sa grandeur. Elle a été construite par Aureng-Zeb, afin d'humilier le fanatisme opiniâtre des indous, qui du reste ne manquent jamais lorsqu'ils parlent de la Musjid, de maudire son fondateur et de s'élever contre la profanation de la ville sainte, par la présence d'une mosquée mahométane.

Du haut des minarets de la Musjid, on jouit d'un coup d'œil admirable. D'un côté l'on voit la ville de Bénarès; de l'autre les champs immenses de Ghazipour, où se cultivent les plants de roses qui servent à fabriquer la célèbre essence nommée *Atta Goul*.

Du reste, que l'imagination du lecteur n'aille point s'éveiller à cette idée de champs de roses, et se figurer un paradis parfumé, et des berceaux délicieux où les


Mosquée de la Musjid.

rosiers entrelacés marient des fleurs épanouies à des boutons naissans et purpurins · la culture des roses, à Ghazipour, n'est autre chose qu'une affaire, une simple spéculation de commerce, et ces vastes champs plantés de roses, n'offrent à l'œil qu'un tableau vulgaire et dépourvu de poésie.

K.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
PARIS. — [illegible], IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Émile Wattier, del. **Vierge de Cimabué.** Porret, sculp.

## HISTOIRE DE LA PEINTURE.

### I.

### GIOVANNI-CIMABUÉ.

Quand vous allez visiter le musée du Louvre, après avoir monté l'escalier étroit et étouffé qui conduit à la galerie des tableaux, vous vous arrêtez un instant pour reprendre haleine et pour revoir le jour sous un élégant pérystile orné de fresques exécutées par MM. Meynier et Abel de Pujol; vous les avez à peine entrevues que vous jetez un regard impatient dans les profondeurs du grand salon qui s'ouvre devant vous avec un horizon confus de magnifiques peintures et pour les admirer plutôt vous traversez peut-être avec précipitation et avec indifférence une salle plus petite placée comme une antichambre, devant cet illustre et vaste salon où vous at-

tendent Géricault, Titien, Rubens, Véronèse et ce pauvre Charles Lebrun dont les batailles devraient être honteuses de se trouver en si excellente compagnie. Ne vous pressez pas tant, de grâce; cette antichambre que vous dédaignez est rempli de tableaux qui n'attirent point, il est vrai, les regards par les séductions du coloris et les charmes de l'harmonie, mais où l'on découvre de surprenantes beautés après quelques moments d'attention; cette antichambre conserve le précieux dépôt des chefs-d'œuvre d'Holbein et des principaux maîtres de la renaissance; c'est le berceau de la peinture, c'est la préface, l'introduction, le premier chant de ce poème sans fin dont vous allez feuilleter les pages; c'est la première station que vous devez faire dans ce glorieux voyage qui commence par Cimabué, Fra-Fiésole et Giotto, pour finir par Corrége, Murillo et Raphaël.

Giovanni Cimabué, le restaurateur de la peinture, celui qui retrouva les fondements de l'édifice ruiné, dont Apelle et Parrahasius avaient été les plus fermes soutiens chez les peuples de l'Antiquité, Giovanni Cimabué naquit à Florence en 1240 : c'était une époque de misère et de deuil, pour Florence et pour toute l'Italie. Les querelles du pape et de l'empereur, des Guelfes et des Gibelins avaient fait de cette malheureuse peninsule italienne, qui a toujours été divisée et à qui son intérêt a toujours commandé d'être unie, le théâtre de tous les crimes et de tous les excès. Chose singulière! l'art proprement dit, qui avait été étouffé en Italie lors de l'invasion des barbares devait renaitre au milieu des guerres civiles et les mêmes désastres qui avaient signalé sa mort devaient signaler sa résurrection.

Cimabué était issu de l'une des plus nobles familles de Florence. On lui fit commencer fort jeune des études dont il profita peu; un irrésistible penchant l'entraînait exclusivement vers la peinture. Il lui fallut sans doute une vocation tout-à-fait sainte et une grande fermeté dans le caractère pour faire consentir ses parents à le placer en apprentissage chez les misérables artistes de ce temps. Suivant la vie des peintres du Vasria, c'étaient des Grecs qui avaient été appelés à Florence par ceux qui gouvernaient la ville, et dont toute l'habileté consistait à colorier des mosaïques grossières, des vitraux d'église et des miniatures de livres saints; voilà où en était la peinture: la sculpture était un peu plus avancée, mais elle était encore trop ignorante et trop incorrecte pour que Cimabué y pût trouver des modèles. Il dut se contenter des leçons de ses maîtres, de leurs œuvres, et de quelques débris des mosaïques grecques et romaines échappées à l'injure des révolutions et du temps. Quand on songe à ces tristes ressources, et que l'on regarde le tableau dont nous donnons aujourd'hui la copie et qui cependant n'est pas à beaucoup près la meilleure œuvre de Cimabué, on est forcé de reconnaitre qu'il a fait pour la peinture ce que Dieu a fait pour le monde, il l'a tirée du chaos.

Les artisans grecs qui furent les maitres de Cimabué, peignaient dans l'église de *Santa Maria Novella* à Florence. Vers la fin du dix-huitième siècle, des parties de l'enduit en plâtre dont au 14e siecle on avait couvert leurs ouvrages, pour les remplacer par des peintures plus correctes, s'étant détachées des murailles, on vit reparaître quelques-unes de leurs figures, c'étaient des productions informes qui n'accusaient aucune espece de talent. Il parait que, dans leurs peintures, ils ne cherchaient nullement à imiter la nature humaine; leur coloris et leur dessin étaient des choses tout-à-fait de convention. Cimabué suivit leurs traditions dans ses premières années; mais son génie fut bientôt assez fort pour qu'il se frayât une nouvelle route. Il se mit à consulter et à copier la nature; il corrigea en partie la raideur du dessin, courba les lignes droites, anima les têtes, plia les draperies, et groupa les figures avec infiniment plus d'art que les Grecs. Dès les premiers ouvrages qu'il peignit dans ces nouveaux principes, le naïf et pieux enthousiasme des habitans de Florence lui prodigua toutes sortes d'encouragements. Ses madones et ses fresques devinrent en peu de temps célèbres; on abandonna la peinture grecque, et dans toutes les villes de la Toscane des artistes nouveaux s'élancèrent dans la carrière qu'il venait de découvrir.

La vie privée de Cimabué est fort ignorée; il est même fort incertain que la plupart des ouvrages qu'on lui attribue soient effectivement de lui. Il séjournait ordinairement à Florence et n'allait exécuter des travaux de peinture que dans les villes environnantes. Il habitait une maison retirée dans un faubourg de Florence, c'est là qu'il peignit presque tous ses tableaux: le musée du Louvre en possède deux; l'un de grande dimension, qui représente la Vierge, l'Enfant Jésus et des anges (c'est celui dont nous donnons le dessin en tête de cet article); l'autre, de dimension plus petite, n'est composé que de deux personnages, la Vierge et l'Enfant Jésus. Le premier de ces tableaux est à la fois remarquable comme monument historique et comme œuvre artistique; le style en est noble et sévère, les draperies ont de la majesté, le coloris a de la vigueur, sinon de l'harmonie et l'on trouve déjà dans l'ensemble de l'ouvrage la grande manière de cette illustre école Florentine qui devait produire Michel-Ange et les Carrache.

Voici la description exacte du tableau de Cimabué: accompagnée de six anges symétriquement placés à ses côtés, la Vierge, assise sur une chaise ou, si l'on veut, sur un trône, tient l'Enfant Jésus sur ses genoux; selon l'usage du temps, le fond est d'or et la bordure fait partie de la peinture. Divers ornemens imprimés et coloriés accompagnent vingt-six médaillons qui offrent l'image des apôtres et de plusieurs élus. Ce tableau a de grands rapports, pour la proportion et la composition, avec un tableau du même maître qu'on a conservé à Florence dans l'église de Santa Maria Novella. L'anecdote que Vasari raconte au sujet de ce dernier ouvrage fait bien connaître avec quelle sagacité les compatriotes de Cimabué comprirent à quel point il était supérieur aux peintres de son temps, et comment par des honneurs ils s'efforcèrent d'enflammer son génie. Messire Charles d'Anjou, roi de Sicile et frère de saint Louis, ayant été nommé par le pape Clément IV, lieutenant-général de l'empire en Italie, vint à Florence pour soutenir le parti des Guelfes contre les Gibelins de la Toscane. Le plus grand honneur que les magistrats de la république crurent pouvoir lui faire, la plus belle fête qu'ils crurent pouvoir lui donner, ce fut de le conduire à la maison de Cimabué, située hors de la porte St-Pierre. Le tableau dont nous venons de parler n'était pas encore terminé, mais la nouveauté du spectacle, la proportion gigantesque de la Vierge, proportion inusitée jusqu'alors, l'amélioration du dessin, qui s'éloignait si fort de celui des Grecs frappèrent d'admiration tous les esprits. Le frère de saint Louis, beaucoup moins enthousiaste que le peuple parmi lequel il se trouvait, manifesta cependant sa satisfaction à l'artiste avec beaucoup de courtoisie et de générosité; la fête fut si gaie et si brillante, et le con-

cours des spectateurs si nombreux qu'on appela le quartier où se trouvait la maison de Cimabué, *Borgo allegri* (*bourg joyeux*), nom qu'il a conservé, même depuis qu'il fait partie de l'enceinte de la ville. Les Florentins ne bornèrent point leurs éloges à de simples démonstrations de joie : quand le tableau fut terminé, ils vinrent le prendre en grande cérémonie, le portèrent au son des instrumens dans la chapelle qui lui était destinée et récompensèrent noblement son auteur. Il n'y a que le peuple qui sache faire aux grands artistes des triomphes dignes d'eux et il faut rendre cette justice à l'Italie que c'est de toutes les nations, celle qui s'est montrée la moins ingrate envers les hommes illustres dont elle a été la mère ; son peuple, enthousiaste et spirituel, a battu des mains devant les chefs-d'œuvre de Raphaël, du Dominiquin, de Canova, comme devant les essais de Cimabué; de nos jours mêmes sa passion pour les arts n'est pas éteinte; il ne lui manque que de véritables artistes pour la diriger et pour l'éclairer. Le tableau du *dernier jour de Pompeï* a naguère attiré sur son passage les populations de toute l'Italie, et le nom de M. Bruloff a été répété de Rome à Milan, avec des acclamations universelles. M. Bruloff et le *dernier jour de Pompeï* n'en sont pas moins deux choses fort ordinaires; mais cet enthousiasme rend notre indifférence plus coupable. Dites-moi, je vous prie, s'il y a une seule ville française qui se soit émue quand la magnifique toile du *Saint Simphorien* a traversé la France se rendant de Paris à Autun avec l'incognito d'un commis-voyageur ? Le conseil municipal de cette ville a sans doute voté des remerciments à M. Thiers qui a acheté le tableau; mais a-t-il voté des éloges à M. Ingres ? Et en tout cas, viendra-t-il à Autun dix personnes par an pour voir ce chef-d'œuvre dans l'église obscure où il a été confiné ?

Revenons à Cimabué : de lui à M. Ingres la transition n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le croire, et peut-être trouverons-nous quelque jour l'occasion d'indiquer les nombreux points de rapprochement qui existent entre ces deux artistes. Une pareille digression nous entrainerait aujourd'hui trop au-delà du cadre que nous nous sommes tracé. Il ne faut pas, à beaucoup près, juger Cimabué par les tableaux que nous avons de lui au Musée, ni même par ceux qui sont conservés dans les églises de Florence et dans plusieurs galeries de l'Italie. Comme tous les peintres de la renaissance, il est surtout supérieur dans les peintures à fresque, et celles de l'église de Saint-François-d'Assises, à Florence, peuvent seules donner une idée complète de son style et de son talent. Dans les sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament qui restent encore (car le temps en a effacé ou du moins altéré un grand nombre), il peut être comparé à cet Ennius, qui, en ébauchant à Rome la poésie épique, fit briller des lueurs de génie qui méritèrent l'approbation de Virgile. Les peintures de la voûte sont encore plus belles. Elles se maintiennent même aujourd'hui à un rang très-honorable. Il y a, dit-on, dans les figures des docteurs et des évangélistes qui, assis dans leurs chaires, instruisent les religieux de saint François, une originalité d'imagination et de composition, et une chaleur de coloris que les peintres seuls du XVI[e] siècle ont surpassées. Celui qui écrit ces lignes n'a pas encore pu juger par lui-même si ces éloges sont ou ne sont pas exagérés ; il croit cependant que Cimabué doit être estimé beaucoup plus à cause de l'impulsion immense qu'il a donnée à l'art que par ses ouvrages eux-mêmes. C'est lui qui creusa les fondations de l'édifice que d'autres ont été chargés d'élever.

Le talent de Cimabué n'était point propre aux sujets gracieux. Ses madones n'ont point de beauté, et tous ses anges, dans un même tableau, sont absolument semblables. Sévère comme le siècle dans lequel il vécut, il réussissait beaucoup mieux dans les têtes d'hommes à grand caractère, et surtout dans celles des vieillards, pour lesquelles il trouva un type fort et sublime, que tous ses successeurs ont imité. Ingénieux et vaste dans ses conceptions, il donna l'exemple des grandes compositions historiques et de ces fresques immenses qui ont fait la gloire des écoles de l'Italie. Il mourut vers la fin du XIII[e] siècle : les circonstances de sa mort sont ignorées comme les détails de sa vie ; mais, quand il ferma les yeux, la révolution qu'il avait commencée était devenue générale ; la bannière qu'il avait élevée était celle de tous les artistes; l'arbre qu'il avait planté portait de nobles fruits. Ces réflexions durent le faire arriver doucement au tombeau.

Cimabué laissa de nombreux élèves. Le plus célèbre de tous ce fut Giotto; Giotto, qu'il avait trouvé, qu'il avait deviné, qu'il avait nourri. Nous prouverons, dans un prochain article, que ce fut son plus bel ouvrage(1).

Ch. Lafont

---

## HISTOIRE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE
### DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

LA TOUR DE NESLE.—M. ALEXANDRE DUMAS.—M. GAILLARDET.—M. JULES JANIN.—M. HAREL.—M. BARBA.

Une seule phrase, jetée au milieu d'un article publié par le *Musée des Familles*, a fait naître de tristes débats que la loi autant que notre esprit d'impartialité nous contraignent de reproduire. Si nous avons consenti à le faire aussi longuement, c'est afin de mettre un terme à cette lutte littéraire, de clore cette véritable mêlée dramatique dans laquelle ne manque aucun personnage : L'auteur célèbre, l'auteur en vogue malgré l'éclat qui s'attache à son nom,—l'écrivain inconnu malgré l'intérêt qu'inspire tout jeune homme à ses débuts dans une carrière difficile,—le directeur de théâtre, malgré ses habiles combinaisons pour faire payer au parterre ses victoires dramatiques, — l'éditeur théâtral marchandant la valeur littéraire du drame moderne, — et enfin, enfin le redoutable feuilletoniste des *Débats*, celui dont les deux seules initiales sont la terreur des vaudevillistes et qui jusqu'à présent avait joui du privilége de pouvoir attaquer sans réplique. Dans ce drame, qui se passe hors la scène et dans les colonnes du *journal à deux sous*, tous les rôles sont remplis, tous les caractères se développent parfaitement, quelque confuse que paraisse l'action, et quelque hérissées de notes et de pièces qui soient les pages du récit.

---

(1) Cet article est de M. Charles Lafont, auteur de la *Famille Moronval*.
Le nom que porte ce jeune écrivain est commun à tant de célébrités artistiques, qu'une note nous a paru nécessaire.

Un seul espoir affaiblit le regret que nous éprouvons de servir d'organes à une si triste révélation des mœurs littéraires de notre époque.

L'immense publicité que lui donne le *Musée des Familles* éclairera, nous l'espérons, cette foule de jeunes hommes qui, trompés par leur imagination, aspirent à quitter leur province, leur famille, leur foyer, leur profession modeste et lucrative pour les échanger contre la gloire et le bien-être de la vie littéraire et artistique de Paris.

Qu'ils regardent de près quelle est cette gloire, quel est ce bien-être?

A M. S. HENRY BERTHOUD.

Monsieur le Directeur,

J'ai publié dans le n° XXI *du Musée des Familles* un article que vous m'avez fait l'honneur de me demander sur l'ancienne *Tour de Nesle*. Dans cet article, j'ai conté en passant et sous forme de causerie, sans prétention aucune, comment l'idée m'était venue de faire un *drame*, dont personne ne m'a contesté la pensée première; drame imprimé, publié, depuis plus de deux ans, et représenté aujourd'hui pour la deux-centième fois sous mon nom, de l'aveu de M. Dumas lui-même.

Du reste, je n'ai pas dit un mot de M. Dumas, je n'ai fait aucune allusion à la discussion juridique et littéraire qui s'éleva jadis entre lui et moi. (On peut s'en convaincre par la lecture de mon article.) J'aurais eu scrupule, en effet, de ranimer en quoique ce fût une querelle depuis longtemps éteinte, et à laquelle une transaction amiable a mis fin; transaction *proposée* par M. Dumas lui-même, ainsi que je le dirai dans la suite, et par laquelle fut arrêté dans son principe, le débat public que j'avais alors, moi, désiré, provoqué.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui M. Dumas revient sur cette affaire; il en réunit les cendres froides et éparses, les tasse dans sa main, et les attisant de tout son souffle, en rallume le feu, au risque de s'y brûler les doigts. Puisqu'il m'a jeté le gant, je le ramasse. Il m'a provoqué, je lui réponds. Tant pis pour lui s'il est blessé dans ce jeu, si sa réputation s'y trouve compromise: il ne dépend pas de moi d'éviter le combat.... Je suis l'offensé, l'insulté! et si jamais le talion fut permis, c'est à celui qui n'a point recherché l'attaque... A celui-là la vengeance est sacrée et les représailles saintes. Il use du droit de naturelle et légitime défense!

J'arrive donc à l'histoire *complète* et *vraie* de la *Tour de Nesle*. J'appuierai mon récit sur des preuves *écrites et signées* par les personnages mêmes de cette histoire, et quand les preuves me manqueront, je mettrai sous les yeux du lecteur les présomptions et les vraisemblances de la cause, en lui disant: méditez et jugez!

Mais dans un pareil procès où l'*honneur* est tout, où la preuve *écrite* de bien des faits généraux ne peut être rapportée, il eût fallu pour cela avoir pressenti l'avenir et deviné ce qui arrive, où chacun des plaidants a besoin d'être *cru* dans certains cas, parce qu'il a toujours dit vrai dans les autres, où celui qui a menti une fois, au contraire, n'est plus digne de créance; dans une affaire enfin où la bonne foi doit l'emporter sur le mensonge, quand tous deux n'ont plus pour garant qu'*une parole*, je dois et je veux, avant toute chose, convaincre mon adversaire d'*inexactitude* (je serai poli dans les termes), et cette *inexactitude* prouvée, je la lui cloue au front, comme l'écriteau du flétri au faîte de la potence, afin que le stigmate en survive et plane incessamment sur le coupable, aux yeux des juges de ce procès.

M. Dumas déclare (je commence par la première phrase de son article ayant rapport à la *Tour de Nesle*), il déclare qu'ayant reçu la visite de M. Harel, celui-ci lui dit: « *la pièce est à moi,* » *elle m'appartient par un bel et bon traité, j'ai le droit de la faire* » *refaire à mon gré, par qui bon me semblera* »... et plus loin: « *Vous avez fait signer un traité au jeune homme, m'avez-vous* » *dit?* — *Oui.* — *Sur quelles bases?* — *Mais d'après le marché de* » *la Porte St Martin; deux louis par représentation, un louis pour* » *lui, un louis pour Janin, et douze francs de billets.* » Puis en note M. Dumas ajoute: « *Ce traité est encore entre les mains de M. Harel.* » Eh bien, autant de mots, autant d'*inexactitudes*. Voici le seul traité qui ait jamais existé entre moi et M. Harel, c'est celui qu'on me fit signer, je dirai par quelle manœuvre, quand on me fit accepter la collaboration de M. Janin.

« Entre MM. Gaillardet et Jules Janin, hommes de lettres, » d'une part, et M. Harel, directeur de la Porte St-Martin, d'autre » part, il a été convenu ce qui suit:

» MM. Gaillardet et Jules Janin remettent et cèdent à M. Harel, » pour être joué au plus tôt sur le théâtre de la Porte St-Martin, » un drame en cinq actes intitulé la *Tour de Nesle*.

» M. Harel reçoit l'ouvrage et le fera représenter très-inces- » samment.

» Fait double à Paris, le 29 mars 1832.

» HAREL. »

Que l'on compare! Et M. Dumas dit en note, « Ce traité est encore entre les mains d'Harel! » Ce qui signifie je l'ai *vu* et *lu*: Mais continuons.

Le drame fut joué, dit M. Dumas. « On nomma le *jeune homme*. » (M. Dumas a employé d'un bout à l'autre, pour me désigner, » cette *expression*!) Entendre trépigner toute une salle, demander » votre nom, et livrer à la place du sien, un nom inconnu à l'au- » réole de la publicité; et tout cela, *lorsqu'on peut faire autre-* » *ment, lorsqu'aucune promesse ne vous lie, lorsqu'aucun enga-* » *gement n'a été pris*; c'est la philosophie de la délicatesse poussée » au plus haut degré. »

Eh bien, voici la lettre qu'avant la représentation je reçus de M. Dumas, et les *conditions* auxquelles seules je consentis à laisser jouer la pièce:

« Monsieur, Harel, avec qui je suis en relation continue d'af- » faires, est venu me prier de lui donner quelques *conseils* pour » un ouvrage *de vous* qu'il désirait monter.

» J'ai saisi avec plaisir cette occasion de faire arriver au théâtre » un jeune confrère que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais » que je désire bien sincèrement y voir réussir. J'ai aplani toutes » les difficultés qui se seraient présentées à vous pour la mise en » répétition d'un premier ouvrage, et *votre* pièce telle qu'elle est » maintenant, me paraît susceptible d'un succès.

» Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur, que *vous en restez* » *seul auteur*, que mon nom *ne sera pas prononcé*; c'est une *con-* » *dition* sans laquelle je reprendrais de l'ouvrage ce que j'ai été » assez heureux pour y ajouter. Si vous regardez ce que j'ai fait » pour vous comme un service, permettez-moi de vous le *rendre*, » et non de vous le *vendre*.

» ALEX. DUMAS. »

. . . Maintenant lecteur, parlez. Laquelle est portée plus haut chez M. Dumas, ou la *philosophie* de la délicatesse, ou bien celle » de l'*assurance*?...

Duvernoy vint me trouver, poursuit M. Dumas, « et nous *ré-* » *glâmes*, séance tenante, les conditions du marché. La vente fut » *arrêtée* à 1,400 fr., dont 700 devaient être remis au *jeune homme*. » Cette somme ne parut pas sans doute au *jeune homme* propor- » tionnée au mérite de son drame.... Au bout de quinze jours il » signa cette vente pour une somme de 500 fr. Le *jeune homme* au- » rait mieux fait, vous le voyez, de continuer à me charger de ses » affaires d'intérêt. »

Voici une déclaration signée de M. Duvernoy.

« Par le même esprit d'impartialité qui m'a fait donner à » M. Alexandre Dumas une déclaration dans laquelle j'ai reconnu » que M. Gaillardet m'avait proposé le manuscrit de la *Tour de* » *Nesle* (nous verrons ceci plus tard), je déclare *qu'il n'a jamais* » *été question de* 1,400 fr. pour le prix dudit manuscrit, mais d'une » somme que je crois être de 1000 fr. »

DUVERNOY.

Paris, 8 septembre 1834.

J'en ai bien d'autres, et de toutes les *philosophies* à citer! mais elles trouveront place dans mon récit; car maintenant, oui maintenant, je me sens assez fort pour l'entreprendre!

Ce fut le 27 mars que je lus mon drame de la *Tour* à M. Harel en présence de M. Janin et de Mlle Georges. Le drame fut reçu. « Dumas ne ferait pas mieux, s'écria le directeur avec enthou- » siasme! il y a pourtant quelque chose à retoucher au style qui » n'est point assez *scénique*, mais ne vous en inquiétez pas: com- » mencez un autre drame, et Janin nous fera le plaisir à vous et » à moi, de reviser quelques pages. » Je ne compris pas trop comment M. Janin qui n'avait jamais fait de drame, aurait un style *scénique*, suivant l'expression du directeur, mais s'il n'en a pas fait, me dis-je à part moi, il en a beaucoup entendu, ce qui peut-être revient au même; je déclarai donc que je serais très-flatté et surtout très-reconnaissant si M. Janin voulait bien *me sabler* quelques phrases. M. Janin y consentit de la meilleure grâce du monde, et je sortis joyeux, enchanté et de M. Harel, et de M. Janin et de Mlle Georges. J'étais au septième ciel... L'ivresse ne fut pas longue!

Deux jours après, le 29 mars, j'allai voir ce qu'était devenu mon drame *Janinisé*!... Quelle fut ma surprise en voyant tout un acte *récrit*! mais c'est un travail bien grand, dis-je à part au directeur: M. Janin fait beaucoup plus que je n'avais désiré, car je ne crois pas mon style si mauvais qu'il faille... — Non, non, certainement, me répondit M. Harel, mais Janin y met de l'amour-propre, il veut au moins faire sa part. — Comment sa part? — Oui sa moitié. — Mais c'est donc une collaboration? il y a un *mal entendu*; je vais le dire à M. Janin. — Ah! malheureux, qu'allez-vous faire? vous allez offenser Janin. Janin le plus puissant des feuilletonistes!

Vous vous créez un ennemi pour la vie. — Bah! — C'est comme je vous le dis. Vous ne savez pas ce que c'est que le théâtre! — Mais... — Et puis d'ailleurs, il y a commencement d'exécution! les choses ne sont plus entières. Vous êtes liés de part et d'autres, etc., etc. Si bien que M. Harel me voyant étourdi, prit une feuille de papier, y griffonna le traité que j'ai transcrit plus haut, me le fit signer.... Et voilà comment j'eus mon premier collaborateur.

Alors j'attribuai cet événement à un *mal-entendu*, aujourd'hui je l'attribue à un *très bien entendu*: les idées changent avec le temps!

Mais le jour était venu où M. Janin devait nous lire son travail. Je n'en dirai rien, car je pratique, autant que je le puis, la charité avec mes ennemis mêmes!... Qu'on sache seulement que, d'un commun accord, ce travail fut jugé non avenu. Janin se retira et se désista complétement (j'en donnerai la preuve écrite), et M. Harel revint purement et simplement à mon drame.

Or, depuis le jour où j'avais lu ma pièce, j'avais conçu de nouvelles idées et des améliorations dues, tant à la discussion et aux critiques du directeur, qu'à mes réflexions propres.

Mais afin d'éclairer le public sur les mystères vrais de l'enfantement de la *Tour de Nesle*, et de l'initier, pour ainsi dire, aux phases et aux développemens du travail, par lequel fut engendré ce drame-monstre par son succès et par les querelles qu'il soulève; je vais dire et établir ici succinctement ce qu'était, *en gros* et dans ses rapports avec le drame représenté, le drame que je lus à M. Harel, et qui me revint, à l'époque dont je parle. Il sera facile à tous de me comprendre d'abord (qui n'a vu la *Tour de Nesle?*), de me *vérifier* ensuite, M. Dumas ayant entre les mains le manuscrit primitif, et le montrant à qui le désire: aussi peut-on être assuré que je dirai *moins* que *plus*. Je cite de mémoire, et mon adversaire tient le livre!

Ici M. Gaillardet donne le résumé de son premier manuscrit, et continue:

Le lecteur a déjà saisi par quels points se touchent les *deux* drames. Ces points, dans le peu que j'ai cité, et cité fidèlement, on pense (car si j'étais homme à m'affubler audacieusement d'un mensonge, *moi*, mon adversaire aurait en mains de quoi me démasquer), Ces *points* ne sont-ils pas *déjà* les bases fondamentales du drame *joué?* N'en sont-ce pas et les os et la moelle, les matériaux et la charpente?.... Oui, j'ose le dire, n'eussé-je fait *que cela* dans la pièce, j'aurais fait plus de la moitié du drame, par conséquent dix fois, vingt fois plus que M. Dumas ne m'accorde, puisqu'il ne m'accorde *rien*. *Rien*, il a osé l'écrire et l'imprimer en toutes lettres! Mais d'après ce que nous savons de lui, de quoi pouvons-nous et devons-nous nous étonner?

Mais M. Harel m'avait exprimé plusieurs regrets. Le premier, que le drame ne fût pas en *tableaux*. Ce genre convenait mieux aux allures de son théâtre, et le succès de *Richard* appuyait cette opinion.

Le second, que je n'eusse pas fait Buridan, père de Gauthier et de Philippe dont on ne connaissait que la mère (Marguerite). Cela compliquerait l'intrigue, me disait-il.

Enfin il trouvait invraisemblable que Marguerite, reine et toute puissante, ne fît pas arrêter et disparaître Buridan dès les premiers mots de sa révélation.

Du rapprochement de ces deux dernières objections jaillit pour moi, soudain, une lumière immense.

Que Buridan soit *père* en effet au moyen d'une intrigue préexistante, et qu'il soit arrêté par Marguerite qui voudra s'en défaire; puis, au moment de son plus grand péril, qu'il se fasse reconnaître... et voilà l'occasion d'une scène magnifique, capitale!

La scène de la prison était trouvée.

Deux jours après le jour où Janin avait renoncé au drame, comme l'athlète épuisé à la tâche trop ardue, je portai au directeur de la Porte Saint-Martin, M. Harel, un *Scenario* qui était à peu de chose près, celui de la *Tour de Nesle* actuelle.

Je vais pourtant indiquer les différences.

*Orsini* n'était point tavernier: c'était *Landry*, quoique tous deux fussent des hommes de la *Tour de Nesle*.... Quant à *Orsini*, c'était un de ces magiciens fort redoutés, dans ce temps, sous le nom d'*envoûteurs*. Confident de Marguerite, il recevait chez lui les seigneurs de la cour, rôle à peu près semblable au *Ruggieri* d'*Henri III*; c'est pour cela, je pense, que M. Dumas l'a fait tavernier à la place de *Landry*.

Deuxièmement, la scène de la prison était ainsi tracée, que Buridan devait terminer son récit en tendant les mains à Marguerite, et lui dire: « *Délie ces cordes!* » Marguerite tombant à genoux obéissait, et le déliait d'*un seul coup*.

M. Dumas a *triplé* cet effet en faisant délier Buridan *en trois fois*; voilà ce que je dois avouer et dire. Il a été, là, au-dessus de moi de toute la hauteur du talent éprouvé sur la faiblesse qui s'essaie, du *faire* sur l'inexpérience!

Quant à la vérité de ce que j'avance, elle se trouvera, pour tout lecteur impartial, d'abord dans la précision, la *textualité* des détails, si je puis m'exprimer ainsi; je ne cite pas seulement *ce qui se trouve* dans la *Tour de Nesle* actuelle, mais *ce qui ne s'y trouve pas*, entr'autres une scène du quatrième tableau. Buridan venait en *Bohémien* et non en capitaine, chez Orsini *sorcier*. Celui-ci voulait en imposer au Bohémien, qui lui révélait les meurtres de la *Tour de Nesle* comme il les avait révélés à Marguerite; et bientôt l'*envoûteur* tombait aux genoux du Bohémien, pris aux propres superstitions que lui-même inspirait au vulgaire, à savoir que peut-être il y avait de vrais sorciers! Cette scène a dû disparaître du moment qu'*Orsini* était fait tavernier.

Ensuite, j'ai pour probabilité, je devrais dire pour *preuve* de ma parole, la parole même de M. Dumas, dans cette lettre où il me dit: Harel est venu me demander des *conseils* pour un drame *de vous* qu'il désirait monter. *Votre pièce*... Ce que j'ai été assez heureux pour y *ajouter*... etc. On ne parle point ainsi d'un ouvrage dans lequel on a *tout* fait. Puis un mot de M. Harel, que je reçus avant mon départ (*après la retraite de Janin*), et dans lequel il me dit: « Écrivez-moi, soignez votre santé, et surtout *travaillez!* » Il y avait donc des modifications, des changemens arrêtés, un *travail à faire*!... On le nie, je l'affirme, et j'affirme avec *pièces*!... C'est au lecteur à juger! (1)

Et maintenant vous concevez qu'il m'importera peu que M. Dumas ait eu, oui ou non, entre les mains mon *premier* manuscrit.

J'ai démontré qu'il a eu mon second plan? D'un autre côté, il avoue lui-même avoir possédé et copié en partie, le manuscrit de Janin, qui était le mien *gâté*... Que me faut-il de plus?

Je reprends donc mon histoire où je l'avais laissée. Les *félonies* vont s'y succéder comme un feu de file.

Ce fut le 8 *avril* que je portai à M. Harel mon *scenario*. Le 9, mon père mourut. Mon père, venu tout exprès à Paris pour m'arracher à la contagion qui régnait sur la ville, et que la joie d'assister à ma première pièce fit rester auprès de moi!! Mon cœur se serre à ce souvenir!.. Le 10, messager de mort, j'allai consoler ma pauvre mère. Ce fut la veille de ce jour que M. Harel m'écrivit le billet dans lequel il me disait: « *Soignez-vous bien.* » Misérable ironie, qui m'était jetée entre un malheur qui m'atteignait et une spoliation qui allait m'atteindre! partez, m'avait-il dit, j'ai une pièce avant la vôtre, vous avez trois mois devant vous. Soyez tranquille et écrivez-moi! »

Il y avait à peine un mois que j'étais parti, quand j'eus besoin d'écrire à M. Janin pour lui demander une annonce relative à la *Tour de Nesle*. Un livre venait de paraître sur le même sujet (*L'Écolier de Cluny*), et je ne voulais pas qu'on crût ma pièce tirée du livre. Janin me répondit:

« Je ferai volontiers ce que vous me demandez; mais à quoi » bon? Je vous annonce la prochaine représentation de votre » pièce. Je dis *vôtre* et non pas *nôtre*, parce que je n'y suis plus » *absolument pour rien*: vous le savez, la chose est entre vous et » M. Harel, cela est depuis long-temps convenu, etc.

» *Signé* J. Janin.

» 10 mai 1832. »

Du reste, pas un mot de plus. J'écris à Paris, et j'apprends que M. Dumas a *été fait* et *s'est fait* mon collaborateur. Je laisse au lecteur à penser quels sentimens furent les miens!..... Hors de moi, tremblant de colère et d'indignation, j'écris à M. Harel pour lui défendre de jouer la pièce; à M. Dumas pour le *prier* d'y mettre obstacle. « Sans doute vous avez été trompé, lui disais-je, la » pièce m'appartient en propre et à moi seul: je ne veux point » de collaborateurs, surtout de collaborateurs furtifs et imposés, » je vous prie donc, au nom de votre honneur, et vous somme » au besoin d'interrompre les répétitions, etc. » Point de réponse, ni de M. Harel, ni de M. Dumas!... Je pars, et avant de descendre chez moi, j'entre en habit de voyage chez M. Harel. — « Je » suis un homme ruiné, me dit-il, je vous ai trompé, c'est vrai... » — Maintenant qu'allez-vous faire?... Arrêter la pièce?... Vous » n'y parviendrez pas.... J'en change le titre et je la joue. Vous » m'attaquez en contrefaçon, vol, plagiat, tout ce que vous voudrez. Vous obtiendrez 1200 fr. de dommages et intérêts. Deman-

(1) « Je soussigné, l'un des directeurs du journal *l'Avant-Scène*, » ancien inspecteur-général du théâtre de la Porte-Saint-Martin, » sous M. de Lhery, prédécesseur de M. Harel, déclare que peu de » temps avant la retraite de M. de Lhery, M. F. Gaillardet me » communiqua un manuscrit de la *Tour de Nesle*, en cinq actes, » *sans tableaux*, dont il était seul auteur; que plus tard, et avant » son départ pour la province, M. Gaillardet me montra un nou- » veau plan du même drame *en tableaux*, et dans lequel était, à » très-peu de choses près, toute la *Tour de Nesle* actuelle; plan » qui venait d'être arrêté, m'a-t-il dit, entre lui et M. Harel.

« En foi de quoi, etc.

Duperret.

21 septembre 1831.

» dez à un agréé ! Si vous laissez jouer au contraire, vous gagnerez » 15,000 fr., etc. » Il disait vrai, car telle est la protection que, d'ordinaire nos juges accordent à l'écrivain qu'on dépouille!... Je rentrai chez moi pâle de rage, et ce fut alors que je trouvai la magnifique lettre de M. Dumas citée par moi au commencement de cet article. Tels sont les premiers *faits*.

Que direz-vous maintenant de ces lignes de M. Dumas? « J'écrivis au jeune homme, et le jeune homme *ne me fit pas l'honneur de me répondre!* » Cette fois, c'est la philosophie de la *véracité* à sa quatrième puissance! On n'y croirait pas, si je n'avais entre les mains les *titres* et les *moyens* de prouver ce que j'avance!

M. Dumas n'ayant point accédé à la prière, à la sommation que je lui avais faite d'arrêter les répétitions de la pièce (ce qui fut la première, sinon la seconde de ses *fautes*, dont il ne se lavera jamais, parce qu'elle prouve sa *complicité*), et M. Harel, me menaçant de *jouer* malgré moi, ce qu'il était capable de faire *moralement* et *physiquement*, il ne me restait plus qu'à laisser représenter mon drame aux *conditions* stipulées dans la lettre de M. Dumas, et dans laquelle il était dit : « *Que son nom ne serait pas prononcé*, que je restais *seul auteur*, que c'était un service qu'il voulait me *rendre* et non pas me *rendre...* »

Eh bien, le lendemain de la représentation, des *étoiles* parurent sur l'affiche *avant* mon nom, et aujourd'hui M. Dumas veut remplacer *mon nom* par le sien : on voit qu'il y a progression?

Ce n'est pas tout. Quand il s'agit de paiement, on ne voulut plus me donner qu'*une part*. Or, écoutez bien. La commission des auteurs avait fait, dans le courant d'avril, avec M. Harel, et avant la représentation de ma pièce, un traité qui stipulait un droit de *dix pour cent* pour les auteurs, dans les spectacles *à venir* de la Porte-Saint-Martin. J'avais donc droit au bénéfice de ce traité. M. Dumas en jouissait, et au-delà : aussi touchait-il *deux et trois cents francs* par soirée. Que me réservait-on à moi? 48 francs, prix d'un ancien traité! et M. Dumas m'en prenait *la moitié*..... Voilà le service qu'il avait voulu me *rendre* et non me *rendre!!!*

Il n'y avait que les tribunaux à invoquer contre de pareils actes, comme il n'y a que la police correctionnelle contre le vol et la filouterie. C'est donc aux tribunaux que j'eus recours.

Et si l'on veut *encore* la preuve de tout ceci, je l'ai en main tracée et libellée dans les actes juridiques et *authentiques* qui commencèrent l'instruction de ce procès.

Mais ce procès effrayait un peu la conscience publique de M. Dumas, à ce qu'il paraît, car il me proposa de l'arrêter par une transaction.

Dans cette transaction, nous nous reconnûmes de part et d'autre 1° auteurs *en commun* de la *Tour de Nesle*.

2° Il fut spécifié que cette pièce serait à tout jamais imprimée et jouée *sous mon nom*, suivi d'étoiles.

3° M. Dumas me garantit une somme fixe de 48 *francs* par représentation, et *moitié* de ses billets. » — A quelle somme s'élèvent-ils, lui demandai-je de bonne foi? — A 36 *francs*, sur mon honneur, répondit-il en regardant M. Harel. » Et j'acceptai 18 fr. de billets.

Le lendemain, M. Harel ne voulut plus exécuter, en ce qui le concernait, la transaction ci-dessus, dont il avait été l'instigateur et le témoin. Il fallut un *jugement* pour l'y contraindre, et M. Dumas le blâma cette fois. J'eus à le remercier... C'était la *première* fois et la *dernière*. Aussi a-t-il cité ma lettre !

Peu de temps après, j'appris que M. Dumas, qui m'avait déclaré *sur l'honneur* n'avoir que pour 36 fr. de billets, en avait pour plus de 50 ! mais en faisant le serment, il avait regardé M. Harel.

Le manuscrit était encore à vendre! Barba qui en avait donné mille francs, et jamais 1,100, n'en donna plus que 500 francs. La moitié de cette somme devait être payée comptant, à chacun de nous, et le reste à six mois de date.

Au bout de quelques jours, quand j'allai chez M. Barba pour toucher mes 125 fr., j'appris que M. Dumas était venu réclamer ma part *de comptant* avec la sienne, *s'y disant autorisé par moi!*

Il y a dans un pareil fait quelque chose de si incroyable, de si petit, de si dégradant pour l'*homme* de lettres, que je n'aurais osé le citer, si je n'en possédais aussi la preuve écrite, et écrite par M. Dumas lui-même!

En effet, quand M. Barba m'apprit *cela*, n'osant y croire, j'écrivis à M. Dumas, qui me répondit : « qu'il avait en effet tou» ché 250 fr. Mais que Barba lui avait dit avoir avec moi des con» ventions particulières. Ne dirait-on pas que c'est M. Barba qui a » voulu payer comptant? ; que du reste, il m'avait mis à même » d'exiger le même avantage pour moi que pour lui... que je me » serve de sa lettre pour me faire aussi payer comptant, qu'il m'y » autorisait, etc. »

C'était se servir d'un premier *dol* pour en commettre un second: deux *indélicatesses* au lieu d'une ! j'aimai mieux être réglé en papier de six mois. (1).

Or, savez-vous, M. Dumas, vous qui dans votre lettre m'avez traité de *pauvre diable*, savez-vous ce que je pourrais vous répondre?... Je suis homme de trop bonne compagnie pour vous le dire ?

Maintenant, et pour sortir au plus tôt de ces indignités dont le tableau fait mal, je dirai que je ne me serais point opposé à l'insertion de la *Tour de Nesle* dans les œuvres complètes de M. Dumas, (quoique ce droit résultât rigoureusement pour moi des termes mêmes de notre transaction), si M. Dumas avait consenti à faire une simple mention de ma collaboration sur cette pièce. Telle est la méthode que suit aujourd'hui M. Scribe. Mais à une lettre polie, M. Dumas répondit par une de ces politesses dont il brigue le monopole (2).

Enfin, si j'ai demandé par huissier, à M. Dumas, mon manuscrit *premier*, c'est qu'il y a une déloyauté inouïe, de sa part, à mettre en regard de ce *seul* et unique manuscrit une pièce qui en eut trois pour modèle, et dont elle est en tous points le calque ou la copie.

Voilà la vérité sur la *Tour de Nesle*, et la vérité tout entière. Aux documens que j'ai fournis, aux preuves que j'ai données, je dois ajouter qu'appelé devant la *commission des auteurs*, notre pairie, j'ai cité et énuméré tous ces détails et tous ces faits en face de M. Dumas lui-même!... Et là, comme ici, j'ai senti plus d'une fois mes joues se colorer d'une pudeur involontaire. C'est que naguère encore M. Dumas était grand et saint à mes yeux, de la grandeur du talent, de la sainteté de l'art !...

Aussi, quant à cette lutte qu'il a provoquée succédera une autre lutte, peut-être ma main tremblera... car il y a dans M. Dumas, l'*artiste* au-dessus de *l'homme*, et sous une *honte* une *gloire!*

*P. S.* A l'appui de ses attestations, M. Dumas a appelé divers certificats à chacun desquels je n'accorderai que ce qui est nécessaire pour en faire apprécier la valeur et le poids

Je ne dirai rien de M. *Harel*. M. Harel, le *premier coupable* dans tout ceci, et dont M. Dumas est le *complice*. Il devrait y avoir pudeur à M. Dumas d'invoquer un tel témoignage....

M. Verteuil, *secrétaire de M. Harel*, assure « avoir été cher» cher chez M. Dumas, au fur et à mesure qu'il les écrivait, les » cinq actes de la Tour de Nesle (très-bien); les avoir recopiés » entièrement sur son manuscrit (parfaitement bien)! qui n'avait » aucune ressemblance avec *celui* (lequel?) de M. Gaillardet, » manuscrit qui était depuis trois mois environ entre mes mains... » Ah! M. Verteuil, je vous arrête!... la *Tour de Nesle* a été » représentée le 31 *mai*. » C'est le 29 *mars* (voir plus haut la date) qu'a été reçu mon manuscrit.... Je suis parti le 10 *avril*. M. Dumas était mon collaborateur le 11..... Il déclare avoir fait son travail *en huit* jours, et vous déclarez, vous, que mon manuscrit était *alors* depuis *trois mois environ* entre vos mains!.... Oh! vous êtes en effet, M. Verteuil, *secrétaire de M. Harel!*....

M. Duvernois certifie que j'ai voulu vendre le drame (je le crois bien)! Il m'a certifié à moi que M. Dumas a cité un prix *faux*, c'est un peu plus positif (3).

Il ne reste plus maintenant que l'attestation de M. Janin. Ah, celle-là, je l'avoue, je ne m'y attendais guère. M. Janin écrit que rien n'est *plus vrai* que les détails de M. Dumas, dont *il croit* se souvenir, et qu'en somme la réplique de M. Dumas est *véridique?* et M. Dumas déclare que *Janin, accepté par moi pour collabora-*

---

(1) Voilà la déclaration de M. Barba.

« Je crois me souvenir (il y a plus de deux ans de cela) que la » moitié du prix de la *Tour de Nesle* a été donné à M. Dumas en » espèces, *disant que cela était convenu avec M. Gaillardet*, ce » *que nia ce dernier*. Il fut donc obligé aux termes de nos conven» tions, d'accepter mon billet pour sa part.

» Le 29 août 1834. » BARBA. »

(2) Vous avez fait *Struensée*, me dit-il!..... M. Dumas croit-il prouver par-là que je n'ai rien fait dans la *Tour de Nesle?* Il oublie donc qu'il a fait, lui, la *Chasse* et l'*Amour*, la *Noce* et l'*Enterrement*. (Qu'est ce qui a entendu parler de la *Chasse* et l'*Amour*, de la *Noce* et l'*Enterrement*)? Puis le malheureux *Napoléon*, qui a eu deux Waterloo, dont le second entraîna dans sa chute l'*Odéon* de M. Harel?.... Puis, immédiatement après la *Tour de Nesle*, le *Fils de l'Émigré*, qui a eu *trois* représentations *avec M. Anicet*, *Angèle*, qui en a eu trente *avec M. Anicet*, la *Vénitienne*, qui en a eu vingt *avec M. Anicet*, *Catherine Howard*, qui en a eu quinze *sans M. Anicet?*.... M. Dumas ne serait donc pas l'auteur des beautés d'*Antony*, de *Henri III*, de *Christine?* On l'a bien *dit* un peu, et même un peu *démontré*..... C'est peut-être à cela que je dois l'attaque de M. Dumas? Mais qu'il soit tranquille, je ne ferai jamais *Gaule et France*, et surtout *Madame et la Vendée!*

(3) Voir plus haut la déclaration de M. Duvernois.

*teur, lui avait cédé ses droits et envoyé M. Harel!...* C'est trop fort! M. Janin oublie donc qu'*il n'avait plus de droits*, qu'il *s'était désisté*, qu'il me l'a *déclaré* dans une lettre *écrite* et *signée* de sa main (1)?

Ce n'est pas pas tout, et puisqu'il faut que je le dise, apprenez donc, lecteur, qu'après la première representation de la *Tour de Nesle*, ce fut M. Janin qui *m'engagea* à réclamer; ce fut *chez lui* que j'écrivis ma réclamation; ce fut *lui* qui *voulut* me la dicter, et me *la dicta!* Il était furieux d'indignation contre MM. Harel et Dumas!

Ce n'est pas tout! à la suite du procès qui s'éleva entre M. Harel et moi devant le *tribunal de commerce*, M. Janin écrivit *lui-même* à M. Darmaing, pour appuyer une réclamation que je fis à la *Gazette des Tribunaux* : « Je prie M. Darmaing d'insérer la » petite note ci-jointe. Je l'en prie *en mon nom* et en celui de » M. Gaillardet. Je ne comprends pas l'opiniâtreté avec laquelle » on cherche à dépouiller ce jeune homme *de ce qui lui appartient*, etc. » (Voir *la Gazette des Tribunaux* du 1er juillet 1832).

Qu'en dites-vous, lecteur?..... J'avais promis de conter les petits secrets de cette apostasie, mais la place me manque; et puis j'ai reflechi que cela n'en valait pas la peine!

Et je signe, **F. GAILLARDET.**

M. DUMAS, en partant pour Marseille, a prié le directeur du *Musée des Familles*, de joindre à la réponse de M. Gaillardet, pour toute réplique, les quatre lettres suivantes, publiées déjà dans le *Courrier des Théâtres*, et reproduites par d'autres journaux.

Puisqu'on invoque mon témoignage, je rends hommage à la vérité en déclarant exacts les faits relatés dans la lettre de M. Alex. Dumas au directeur du *Musée des Familles*, en ce qui concerne la manière dont *la Tour de Nesle* a été composée et les arrangemens pécuniaires dont cette pièce a été l'objet entre M. Alexandre Dumas et M. Gaillardet.

Paris, le 6 septembre 1824

HAREL,
*Directeur du théâtre de la Porte-St-Martin.*

Alexandre Dumas a dit dans le *Musée des Familles* la vérité, et rien que la vérité à propos de *la Tour de Nesle*. Il est bien vrai qu'il l'a composée sans avoir lu le manuscrit de M. Gaillardet et fort peu le mien, heureusement pour le drame, qui y a beaucoup gagné. Puisque mon nom a été prononcé dans cette affaire, et puisque mon temoignage est invoqué, je ne puis que regretter que M. Gaillardet se soit exposé à cette très-véridique réplique. Il n'y a rien de plus vrai que les autres détails pécuniaires, dont je crois me souvenir parfaitement : il est impossible d'avoir à la fois plus de loyauté que M. Dumas n'en a eu dans cette affaire, et en même temps de mieux faire quelque chose d'une idée qui n'était qu'une idée.

Et je signe, J. JANIN.

Je certifie que M. Gaillardet et son frère se sont présentés à la maison Barba, dont j'étais le principal commis, deux ou trois jours après la représentation de *la Tour de Nesle*, pour traiter de la vente de ce drame. Nous leur avons répondu que le bruit public désignant M. Dumas comme l'auteur, nous ne pouvions traiter que de son consentement. Cette réponse entraina environ trois semaines de délai, au bout desquelles nous fimes enfin de MM. Gaillardet et Dumas l'acquisition de la pièce, moyennant la somme de cinq cents francs.

Paris, le 6 septembre 1834.

DUVERNOIS.

Je certifie avoir été chercher chez M. Alexandre Dumas, au fur et à mesure qu'il les écrivait, les cinq actes de *la Tour de Nesle*, les avoir recopiés entièrement sur son manuscrit qui n'avait aucune ressemblance avec celui de M. Gaillardet, lequel manuscrit était depuis trois mois environ entre mes mains; que quant aux autres détails contenus dans la lettre de M. Dumas, il est à ma connaissance qu'ils sont de la plus exacte vérité, et que M. Duvernois lui-même m'a raconté, quelques jours après la démarche de M. Gaillardet, que ce dernier s'était présenté chez M. Barba pour lui vendre, sans la participation de M. Dumas, un manuscrit écrit *entièrement* de la main de M. Dumas, et, comme je l'ai dit plus haut, composé *entièrement* par lui.

Paris, le 6 septembre 1834.

*Je certifie et je signe*, Jules VERTEUIL,
*Secrétaire de M. Harel.*

Enfin, voici une lettre que nous adresse M. JULES JANIN.

(1) Voir la lettre de Janin rapportée aussi plus haut.

Monsieur,

Je n'ai pas besoin de deux mois de réflexion pour répondre à M. Gaillardet, un instant me suffira.

J'ai en effet travaillé pendant trois jours à cette malheureuse *Tour de Nesle*. Après avoir *gâté*, comme dit M. Gaillardet, ce drame qui n'était pas trop bon déjà, j'ai été trop heureux de laisser là la pièce et le collaborateur; la pièce a réussi beaucoup, et mon nom, grâce à Dieu, n'a pas été prononcé une seule fois, ni par M. Dumas, ni par M. Gaillardet. Je me suis bien gardé de réclamer.

Il est bien vrai que le lendemain de la première représentation, M. Gaillardet, tout ému par les ***, ces trois *** qui ont fait procès *au tribunal de commerce*, accourut chez moi, invoquant mon témoignage, et me prenant à témoin qu'il était convenu entre lui et M. Harel, qu'il serait seul nommé au théâtre, seul affiché. La chose était vraie, je pris aussitôt fait et cause pour M. Gaillardet : j'employai à sa réclamation tout mon crédit, tous mes amis; il a encore entre les mains les lettres de recommandations que je lui donnai à ce sujet. Il devrait m'en remercier, il m'en fait une accusation! Il était convenu, en effet, que M. Gaillardet serait seul nommé comme l'auteur de la *Tour de Nesle*, mais il n'était pas convenu qu'il était *le seul auteur*.

Depuis ce temps, il y a eu bien des tristes discussions, bien des scandaleux procès, bien des menaces entre M. Gaillardet et M. Dumas. M. Gaillardet a fait assigner et réassigner M. Dumas, M. Dumas a répondu et fort bien répondu, sinon au Gaillardet judiciaire, du moins au Gaillardet litteraire; je n'ai pas été mêlé une seule fois à ces querelles, et comme vous pouvez croire, je ne m'en suis mêlé, ni directement, ni indirectement; ni de près ni de loin.

Mais arrive le jour où M. Gaillardet imprime en parlant de la *Tour de Nesle*, « *mon meilleur drame*. » M. Dumas répond que M. Gaillardet devait dire au moins : *notre drame*. Et il m'appelle en témoignage. Cela dit, ce n'était plus une question de droit, c'était une question de fait. Dans la première question : *M. Gaillardet doit-il être nommé tout seul?* J'avais pris fait et cause pour M. Gaillardet qui était dans son droit. Dans la seconde question : *M. Alexandre Dumas a-t-il trouvé les belles parties, a-t-il écrit la belle prose de la Tour de Nesle?* J'ai témoigné en faveur de M. Dumas. Car voici ce que M. Gaillardet ne veut pas voir; il ne veut pas comprendre que si la *Tour de Nesle* ne porte et ne doit porter qu'un nom d'auteur, *la Tour de Nesle* est, en effet, de *deux auteurs*; que s'il y a sur l'affiche un homme qui a eu l'idée de la pièce, il y a derrière l'affiche un autre homme très-connu et très habile qui a trouvé la scène de la prison, qui a fait le dernier acte, qui a donné un nom à tous les personnages, qui enfin a écrit la pièce. Le grand tort de M. Gaillardet en tout ceci, c'est d'avoir voulu, non pas être *un des auteurs*, et personne ne le lui aurait contesté, mais bien l'auteur *unique de la Tour de Nesle*; injuste, ingrate et absurde prétention!

Ainsi donc, en tout ceci, je me suis conduit comme j'ai fait toute ma vie, en toute loyauté. J'ai donné raison à M. Gaillardet quand il avait raison, je lui donne tort quand il a tort. J'ai agi comme un loyal *témoin* qui ne favorise aucune des deux parties qui s'en remettent à son arbitrage. Je ne suis pas l'ennemi de M. Gaillardet, malgré ses réticences que je ne comprends pas. Heureux, M. Gaillardet, s'il n'avait pas d'autre ennemi que moi! Mais son plus cruel ennemi dans cette affaire, ce n'est pas même M. Dumas, c'est le manuscrit pur et net, et primitif de la *Tour de Nesle*, tel qu'il était avant qu'il n'eût été *gâté* par M. Dumas. Ce manuscrit existe, il est entier, il est de la main de l'auteur. Pourquoi donc M. Gaillardet ne le ferait-il pas imprimer, tel qu'il l'a trouvé; *le soir, au soleil couchant, sur le pont des Arts, inspiré par le livre de M. Jouy?* Voilà certainement la meilleure et même la seule réplique à faire à M. Dumas. Bien plus, pour conserver jusqu'au bout ma qualité d'arbitre, je propose à M. Gaillardet de faire imprimer ce manuscrit *à mes frais*, dût-on le tirer à cinquante exemplaires, pour satisfaire tous ceux qui s'intéressent à cette question de paternité.

Deux autres ennemis, également inédits, menacent M. Gaillardet : c'est *Georges*, c'est *Struensée*, deux drames qui sont venus non pas avant, mais après la *Tour de Nesle*, ce qui met M. Gaillardet dans une toute autre position que M. Dumas, lorsqu'il faisait ses premiers vaudevilles, préludant ainsi à *Henri III*, à *Christine*, à *Angèle*, à *Richard d'Arlington*, à tous ces beaux drames qui en ont fait le roi du théâtre moderne, et même à la *Tour de Nesle*, n'en déplaise à M. Gaillardet.

Mais il ne s'agit pas de M. Dumas, que je n'ai pas mission de défendre, il s'agit de moi qui d'abord, en tout désintéressement, ai perdu mon temps à écrire, ou si vous aimez mieux à gâter le drame Gaillardet; de moi qui me suis retiré de cette collaboration sans y avoir rien fait, ni en bien ni en mal; de moi que M. Gaillardet a toujours trouvé prêt à le servir, disposé à le soutenir quand il avait raison, et que j'ai défendu sans le connaître, comme

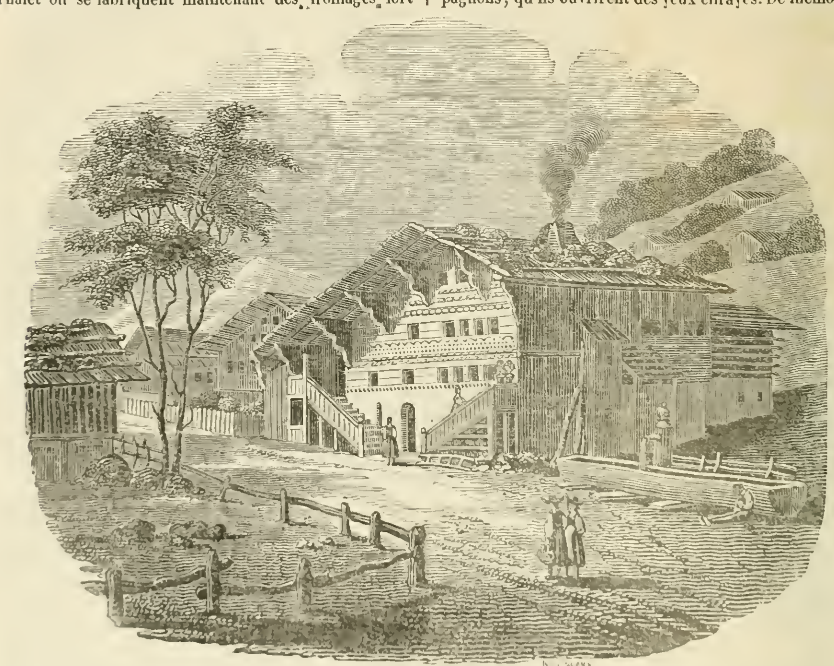
un ami défend son ami. Il s'agit de moi, qui aujourd'hui me vois obligé à mon tour de répondre à M. Gaillardet, parce que j'ai reconnu publiquement, et qui en doute? la grande dépense d'imagination de style et d'esprit qu'a faite M. Dumas, à propos de cette pièce qui est de M. Dumas, pour la plus grande partie, mais qui en effet, d'après des conventions écrites, n'a jamais dû porter que le nom de M. Gaillardet. JULES JANIN.

## LE CHALET DE BIÉBERIST.

C'est dans le canton de Soleure, au pied du Mont Jura et le long de l'Aar, que s'élève le village dont le district de Biéberist porte le nom.

Lorsqu'un voyageur étranger traverse Biéberist, son guide ne manque jamais de lui montrer un immense chalet où se fabriquent maintenant des fromages fort appréciés dans cette partie de la Suisse: — voilà dit-il, le chalet de Bieberist. Et puis, il sourit et raconte l'anecdote suivante:

Il y avait en 1660 un célèbre arracheur de dents ayant nom Brioché et qui se rendit fameux par son talent dans l'art de faire jouer les marionnettes. Après avoir amusé long-temps Paris et les provinces, il passa en Suisse, et s'arrêta à Soleure, où il donna dans le chalet alors inoccupé une représentation en présence d'une assemblée assez nombreuse, qui ne se doutait nullement de ce qu'elle allait voir, car les Suisses ne connaissaient pas les marionnettes. A peine eurent-ils aperçu Pantalon, le diable, le médecin, Polichinelle et leurs bizarres compagnons, qu'ils ouvrirent des yeux effrayés. De mémoire



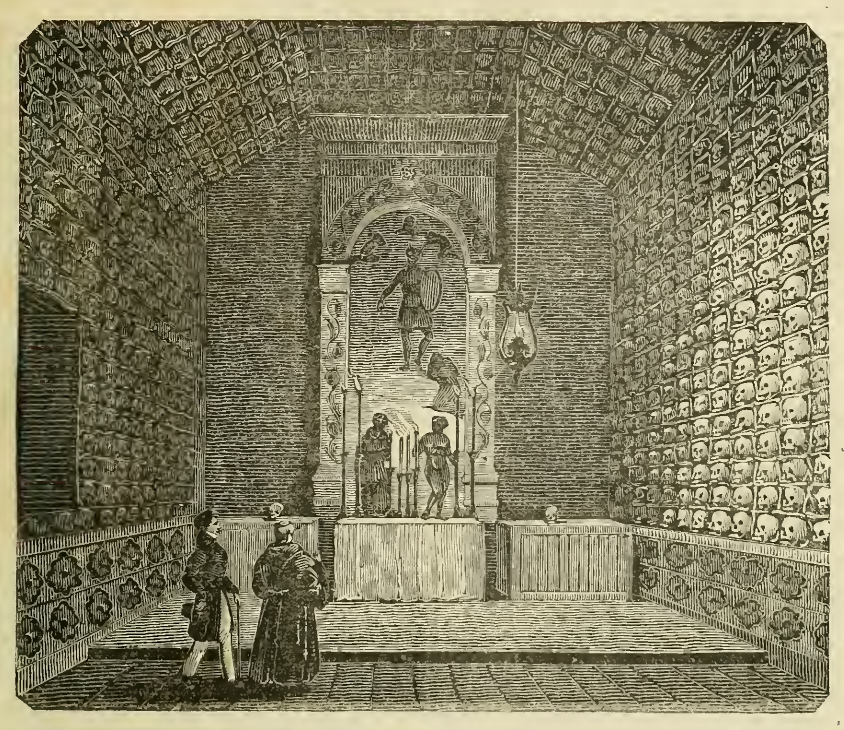
Le Chalet de Biéberist.

d'homme, on n'avait point entendu parler dans le pays d'êtres aussi petits, aussi agiles et aussi babillards que ceux-là. Ils s'imaginèrent que ces petits hommes qui parlaient, dansaient, se battaient, et se disputaient si bien, ne pouvaient être qu'une troupe de lutins aux ordres du magicien Brioché.

Cette idée se confirmant de plus en plus, par les confidences que les spectateurs se faisaient entre eux, tous se levèrent, et sortirent en faisant le signe de la croix. Quelques-uns coururent chez le juge, et lui dénoncèrent le magicien qui venait de leur faire voir tout l'enfer en miniature.

Le juge, épouvanté de ces déclarations, envoya ses archers pour arrêter le sorcier, et l'obligea à comparaître devant la justice. On garotta le pauvre Brioché, on l'amena devant les juges, qui voulurent voir les pièces du procès; on apporta conséquemment les décorations, le théâtre et les démons de bois, auxquels on ne touchait qu'en frémissant; et enfin Brioché fut condamné à être brûlé avec tout l'attirail. Cette sentence allait être exécutée, lorsque survint un nommé Dumont, capitaine des gardes suisses au service du roi de France, qui, curieux de voir ce magicien français, reconnut le malheureux Brioché qui l'avait tant fait rire à Paris. Son sort le toucha, et il se rendit en toute hâte chez le premier magistrat du canton. Après avoir fait suspendre d'un jour l'arrêt, il lui expliqua toute l'affaire, lui fit comprendre le mécanisme des marionnettes, et obtint aisément l'ordre de mettre Brioché en liberté. K.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
PARIS. — EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



DARDEL, BROWN.

La Chapelle des Crânes, à Madère.

## LA CHAPELLE DES CRANES, A MADÈRE.

( FRAGMENT D'UN JOURNAL DE VOYAGE. )

Le 2 septembre, avant l'aube, la vigie cria : — Terre !... L'île de Madère était en vue sous un rideau de brume. De loin, ce rideau lourd et sombre, paraît grandir et s'étendre comme un grain qui monte à l'horizon. Il se soulève ou retombe, selon que le soleil plane sur l'hémisphère ou l'abandonne. On sait que par une pusillanimité, bien digne des superstitions du quinzième siècle, le navigateur Gonzalès qui venait de jeter l'ancre à l'île de Porto, c'est-à-dire à moins de seize lieues, demeura trois ans avant d'affronter ces vapeurs : son équipage les prit pour des exhalaisons qui s'échappaient du soupirail de l'enfer. Les rayons du soleil qui pénètrent et déchirent ces brouillards éclairant successivement les détails d'un tableau très-varié, la baie se creuse et s'élargit en demi cercle : des promontoires s'accusent et se profilent sur le bleu du ciel. A la base des roches basaltiques dont les plates-formes s'étagent, et se peuplent coup sur coup d'églises, de maisons de campagne et de monastères égayés par la verdure, la délicieuse ville de Funchal étale au premier plan son panorama de maisons blanches sur l'hémicycle de la grève ; c'est l'échelon inférieur d'une longue file de points de vues. Les montées sont criblées de villages, et le magnifique couvent de Notre-Dame, entouré de châtaigners dont les cimes se perdent dans les nues, semble couronner le tout, car le massif principal de l'île se perd dans les larges ombres de la vapeur. Sentinelle avancée de ce poste maritime, le rocher d'Ilheo, bloc de lave que des batteries défendent, s'avance au milieu de la rade pour protéger les bâtimens à l'ancre et les milliers de barques qui se croisent devant le débarcadère. Quoi qu'il en soit de l'attrait irrésistible de ce coup-d'œil, la baie de Funchal est réputée fort dangereuse, car l'ancre laboure et ne mord qu'à peine sur le fonds de cuve du port ; et, de l'équinoxe d'automne à l'équinoxe du printemps, les vents du sud causent un violent ressac contre le rivage : la mer s'y brise avec fureur. Notre débarquement ne s'opéra pas sans mésaventure. Je perdis, pour ma part, le singe dont le gouverneur de Gibraltar m'avait fait cadeau, et je le regrettai beaucoup, parce que sur la foi de la vanité britannique, je le croyais d'une espèce très-rare.

L'enchantement de la perspective disparut quand je pénétrai dans la ville. Peut-être faut-il attribuer à l'ennui des traversées, le sentiment d'enthousiasme qui s'empare du voyageur à l'aspect d'une relâche. Il est de fait

que, une fois débarqué, on éprouve une réaction soudaine. Les maisons, de deux étages au plus, sont en bois et en plâtre, avec des miradors, ou belvédères, mais sans ce goût et cette symétrie, qui donnent tant de prix aux moindres détails, et dont les Français ont le tact dans leurs habitations bourgeoises. Il me fallut traverser des ruelles sombres, irrégulières, pavées de cailloux pointus, ou de laves schisteuses qui sont fatigantes à l'excès. Le crayon spirituel de Camille Roqueplan trouverait plus d'un croquis dans ces carrefours, où le piéton, moins artiste, se damne. Ces étroits couloirs de maisons, dont la blancheur de fraîche date cache à peine la décrépitude, sont traversés en zig-zag par des eaux qui s'écoulent vers la mer, entre de mauvaises digues de planches et de sables. Ces eaux, amenées par les sources, devraient contribuer à la propreté de la voie commune; mais l'industrie des ménagères les emprisonne à l'usage des besoins de la vie domestique, et en forme autant de mares infectes. C'est dans ces courants que les servantes, fort laides pour les trois quarts, à mi-corps au fond d'un vieux tonneau coupé, savonnent et battent le linge, en accueillant les figures des nouveaux venus avec des chuchottemens et des éclats de rire, tandis que des marmots, nus comme notre mère Eve, barbottent et se roulent au milieu des troupeaux de cochons que l'on prendrait volontiers pour les principaux personnages de l'endroit. Ces messieurs (je parle des cochons) sont gras et insolens; ils tiennent le haut du pavé, et si on le leur dispute, on a quelquefois à se repentir de cette usurpation sur leurs priviléges. Ils sont d'une familiarité qui n'a pas de nom. Les habitations élégantes que la ville renferme, et qui sont en petit nombre, appartiennent à des commerçans étrangers; ils viennent ici faire le trafic des vins de l'île. On me désigna le palais du gouverneur, et l'on fit bien de me le désigner : cependant, au delà, je vis une promenade charmante, quoique petite, entre l'hôpital qui, dit-on, ne désemplit jamais, et le théâtre qui ne s'ouvre que très-rarement. Le hasard me favorisa. Nous eûmes le soir même, une représentation : de méchans histrions français, en costumes du temps de la régence, nous jouèrent une tragédie sur la prise de Troie; Achille et Hector se battirent bravement au pistolet, et les Grecs, après le triomphe du fils de Thétis, entrèrent dans la cité de Priam au bruit des cloches, la baïonnette au bout du fusil, tambour battant. Agamemnon, le roi des rois, était frisé à l'oiseau royal. Ulysse parlait horriblement du nez. La mère du jeune Astyanax était enceinte, ce dont les historiographes ne disent mot. Les spectateurs se retirèrent fort satisfaits : je fus très-satisfait de me retirer.

Le lendemain mon hôte, un Anglais, sir James Habington, me proposa de visiter les églises. Elles n'ont rien de bien merveilleux, à moins que l'on ne veuille considérer comme tels le toit et la flèche de la cathédrale, en raison de je ne sais quelle légende, fort suspecte à mon avis, qui prétend qu'un seul cèdre en a fourni les matériaux. J'ai quitté Madère avec une conviction très-prononcée contre cette hyperbole, et je dirai pourquoi, dussé-je exciter les rires de pitié des gens crédules ou systématiques. Dans ma rapide excursion autour de l'île, j'ai trouvé que la couche de terre végétale était trop maigre pour confirmer les récits des colons à l'occasion de ces épaisses forêts vierges dont les historiens de la découverte jurent que l'incendie dura sept années consécutives. Les prétendus cèdres qui couvraient le flanc des montagnes pourraient bien n'avoir été que des cyprès et des mélèzes; mais je laisse de bon cœur aux naturalistes le plaisir de me réfuter.

La chapelle des Crânes mérite une mention : on la voit dans le couvent des Franciscains, et ce serait un crime de lèse-curiosité de ne pas s'y rendre. Sous la protection d'une petite lampe, dont la lueur bien pâle est d'un effet évidemment calculé pour agir sur les timidités du spectateur, j'entrai dans une sorte de boudoir funèbre, où près de trois mille têtes de morts, dépouillées et polies, placées en sautoir sur des fémurs en croix, lambrissent de leur étalage uniforme les voûtes et les murailles. Tout cela est bien épousseté, bien tenu : c'est ce qu'il y a de plus propre dans l'île. Peut-être éprouverait-on quelque impression d'effroi, si les mômeries préliminaires de l'introduction ne mettaient l'esprit sur ses gardes.

Lorsque nous fûmes sortis du couvent des Franciscains pour revenir sur la promenade, encombrée ce jour-là par la foule, la pâleur et l'air maladif de la plus grande partie des habitans me frappèrent. Le ton basané de la race portugaise n'entrait pour rien dans cette remarque. Ce n'est pas au climat, qui est excellent, et que le docteur Adams a mis à la mode pour les riches malades anglais, que l'on doit attribuer la maigreur inouïe et la couleur plombée de tous ces visages; il ne faut en accuser que la détestable qualité des alimens, l'abus des liqueurs spiritueuses, et surtout la négligence profonde de toute hygiène domestique. Les gens qui tiennent un établissement se distinguent du petit monde par un chapeau, des souliers et des bas, objets de luxe dans les campagnes. Ils ont l'orgueil de Diogène, qui laissait voir les trous de son manteau. Le peuple, comme ils disent, se compose de patrons de barques, de pêcheurs et de contrebandiers. Quelques-uns, le bidon sur l'épaule, vendent de l'eau-de-vie aux matelots du port. Les paysans, fagoteurs ou vignerons, forment la classe saine, originale, vigoureuse. Dès le point du jour, on rencontre leurs femmes, pieds nus, en court jupon, un simple mouchoir tourné autour des cheveux, portant, à travers les précipices et les chemins pierreux, pour le chauffage de la ville, des plantes, des genêts et des cytises liés en paquets sur la tête. Sur le coup des grandes chaleurs, à midi, en gagnant les hauts parages, vous les retrouverez se prélassant devant leur porte, à l'ombre des pampres qui décorent toutes les cabanes. Avec des passagers qui voulurent me suivre dans l'intérieur, je louai des muletiers et des mules, et nous cheminâmes processionnellement par des sentiers bordés de ravins et de marécages. Ces familles insulaires nous consolaient seules d'un paysage dont le charme se dissipe toujours dès qu'on s'avance, et dont la richesse principale consiste en vignes. Les raisins mûrissent patiemment sur les treilles; les plants montent jusqu'à près de quatre cents toises dans les terres élevées : je vis des arbres dont les branches, déployées en espaliers, soutenaient des ceps vigoureux au moyen de treillages de bambou. A l'exposition du midi, des murs, peu distans l'un de l'autre, retenaient le terreau sur un sol dont la déclivité rapide était ouvert, par des saignées, à de nombreuses irrigations. Des lézards étaient cloués aux murs, car ils font une rude guerre à la vigne, et on les prend avec des pots de terre vernissée dont ils ne peuvent escalader les bords dès qu'ils y glissent. Le percepteur de la couronne assiste aux vendanges avec un délégué ecclésiastique : tous deux prélèvent immédiatement leurs dixièmes. Le reste se partage entre le fermier et le propriétaire : sans

plus de cérémonie, chacun emporte sa part dans des *boracea*, ou peaux de chèvres. Les vignerons, à leur tour, descendent par groupes vers Funchal, en portant leurs peaux de chèvres sur l'épaule au bout d'une perche. Des cheveux noirs, un type de figure osseux et dur, un regard perçant ressortent sous le bonnet bleu, la chemise de toile et le caleçon bariolé, qui forment à peu près leur costume. Leurs manières paraissent généralement affables et bienveillantes.

Une excellente réception nous attendait à Porto di Machimo; ce bourg doit son nom à l'aventure, que je crois un peu brodée, de l'Ecossais Robert Macham et de la belle Anne d'Arfet, qui trompèrent tous les deux les ennemis de leurs amours, et découvrirent accidentellement l'île de Madère avant Gonzalès. Les muletiers nous contèrent force merveilles à propos de cette tradition romanesque, si supérieure à celle qui servit de texte à Daniel Foë, puisqu'il s'y trouve une femme, et que Robinson, dans sa solitude, n'eut à déployer de dévouement que pour lui-même.

Un bon dîner à la française termina notre excursion, et fut le bien venu. Nous nous trouvâmes en nombreuse compagnie. Chez les dames portugaises, la parure offre peut-être plus de luxe que de goût; mais leurs moindres mouvemens ont de l'expression, et si les Italiennes et les Françaises l'emportent par la beauté, rien n'est plus séduisant que la délicatesse de ces figures toutes mignonnes empreintes de je ne sais quel caractère à la fois plein de réserve et d'abandon. On dirait l'hospitalité du cloître, une joie de première communion. Cependant des étudians, récemment sortis de l'université de Coïmbre, causaient politique avec un léger ton de suffisance métropolitaine : des moines, discrets et polis, me donnèrent mille détails sur les revenus, les productions et le commerce de Madère, en hommes qui paraissaient, plus que leurs devanciers, songer à la civilisation de la colonie. Les dragées, les fruits confits et les oranges, furent servis en profusion. Le soir venu, le salon, large et aéré, se prépara pour les quadrilles et les sarabandes. Les instrumens se marièrent aux voix : je mentis par savoir-vivre en applaudissant les chanteuses. Enfin des enfans, pleins d'intelligence, exécutèrent une sarabande avec beaucoup de gaîté. Lorsque je me retirai, en me frayant le passage à travers une armée de domestiques nègres que la curiosité groupait dans le vestibule, les muletiers de notre caravane jouaient le salaire qu'ils devaient recevoir le lendemain avec des porteurs de palanquins, entourés de cartes grasses et buvant un vin aigrelet.

**RAYMOND BRUCKER** (MICHEL RAYMOND.)

## LE PONT NOTRE-DAME. 1499.

La chute du pont Notre-Dame de Paris parut un événement de *mauvaise fortune* plus grave que la pluie et la peste : le bruit en retentit dans l'Europe entière.

Ce pont avait été construit en l'an 1415, pendant le règne de Charles VI, qui en posa la première pierre, sous l'invocation de Notre-Dame, et donna pour l'entreprendre, quinze arpens de bois des forêts royales de Lihons, de Cuise et de Pontcourt; outre le tiers de trente cinq mille francs d'or d'impôts qu'on levait sur la ville. Ce pont, *le plus excellent entre les ouvrages publics de France,* long de soixante-quatorze pas et large de dix-huit, soutenu par dix-sept rangées de pieux, chaque rangée en réunissant trente, de quarante pieds de hauteur et de trois de diamètre, supportait soixante maisons uniformes, de *très bel ordre*, qui cachaient des deux cotés la rivière, tellement, qu'en la traversant on croyait *marcher à terre ferme en une foire*. En effet, ce pont, où les orfèvres et changeurs ne pouvaient établir leurs *forges*, était garni d'*ouvriers* (boutique où l'on *ouvre*, travaille) d'armurier et de libraires. Parmi ces derniers on remarquait, *à l'image de saint Johan l'évangiliste*, la boutique du célèbre Antoine Vérard, qui avait publié les vieux romans de chevalerie et les chroniqueurs, admirables éditions gothiques imprimées sur papier sonore ou sur vélin, avec des caractères nettement gravés et avec une encre brillante, ornées de ces naïves gravures ou *tailles* de bois qu'exécutaient des artistes allemands, et rehaussées de miniatures délicatement finies, de *camaïeux* ou dessins d'une seule couleur, et de majuscules dorées, argentées ou enluminées, comme les anciens manuscrits.

La charpente du pont était pourrie de vieillesse, et, malgré l'avis des *maîtres des œuvres* de la ville, le prevôt des marchands et les échevins, qui recevaient tous les ans huit cents francs pour les réparations de ce pont appelé le *Pont Neuf*, avaient négligé d'y faire travailler depuis plus d'une année. Le matin du 29 octobre, un charpentier vint avertir le lieutenant-criminel Jean Papillon, que le pont tomberait avant midi. Jean Papillon alla aussitôt *dénoncer ce cas misérable* au parlement, qui, s'étant rassemblé, ordonna que tous les habitans délogeassent promptement du pont Notre-Dame et envoya des *sergens royaux* pour empêcher qu'on y passât.

Pendant ce temps-là, afin d'apaiser la *fureur* du peuple, qui s'indignait contre l'incurie des *gouverneurs de la chose publique,* le parlement fit emprisonner au Palais, Jacques Piédefer, prévôt des marchands et les échevins, coupables de n'avoir pas veillé à l'intérêt et à la sûreté des Parisiens. Tandis que les personnes qui demeuraient sur le pont se hâtaient d'emporter leurs meubles et leurs marchandises en tremblant d'effroi, la rumeur générale attribuait cette ruine imminente à la vengeance du ciel : l'année précédente, Robert Leglie, artillier, avait tué sa mère sur le pont Notre-Dame.

Vers onze heures, comme l'avait prévu le charpentier, le pavé s'entr'ouvrit; les maisons, qui se crevassaient, penchèrent l'une vers l'autre, et *des deux côtés se vinrent affronter* jusqu'à ce qu'elles se touchassent; les poteaux s'écartèrent, et tout s'écroula avec un *horrible son* et un nuage de poussière si épais *qu'on ne pouvait rien regarder*. La rivière encombrée de débris qui la barraient ainsi qu'une digue, remonta en grossissant, et entraîna deux lavandières qui lavaient du linge au bord de l'eau non loin de la rue Glatigny. Les *plus tardifs* qui voulaient sauver tous leurs biens, périrent écrasés et noyés, quelques autres échappèrent à la nage ou par les secours des bateliers qui ramenèrent sain et sauf un enfant nouveau-né *lié* dans son berceau flottant à la dérive (1). Le bibliophile JACOB.

(1) Ce récit curieux est un extrait inédit de l'HISTOIRE DU 16e SIÈCLE par le bibliophile Jacob, grand ouvrage qui a commencé de paraître, et qu'on lit avec autant d'intérêt que les romans historiques du même auteur. Cette histoire écrite sous l'influence des contemporains et colorée aux sources originales, peut tenir lieu d'une immense quantité de volumes, et présente beaucoup de documens nouveaux tirés des manuscrits de la bibliothèque du roi. Le bibliophile a fait œuvre de conscience et de talent. Le suffrage de M. Guizot est le premier qu'il ait reçu par une souscription du ministère de l'instruction publique. Ce beau travail mérite de devenir populaire.

### LA CHAIRE DE SAINT-PIERRE A ROME.

La *Chaire de Saint-Pierre* est l'œuvre de Giovanini Lorenzo Bernini, que les historiens français du temps de Louis XIV appellent le *cavalier Bernin*, et qu'ils ont surnommé, dans leur enthousiasme à faux, le *Michel-Ange du dix-septième siècle*. Le cavalier Bernin est au-dessous du vieux Buonarroti de toute la différence qu'il y a entre le *Moïse* et le *saint Laurent*, entre le talent et le génie. Du reste, comme Michel-Ange, il était à la fois statuaire, architecte et peintre, et voici comment le juge *Lanzi*, un de ses compatriotes : « Le cavalier » Bernin était grand architecte, mais moins habile sculp- » teur; son style influa nécessairement sur celui de tous » les artistes ses contemporains, et, par malheur, il » était séduisant. Maniéré, particulièrement dans » les draperies, il ouvrit la carrière au caprice; les » vrais principes commencèrent à s'altérer, et l'on en » substitua bientôt de faux : en quelques années, l'étude » de la peinture prit une direction vicieuse, surtout » parmi les imitateurs de Pierre de Cortone. Quelques- » uns allèrent jusqu'à blâmer les ouvrages de Raphaël et » de Michel-Ange ; d'autres à décrier comme inutile l'i- » mitation de la nature. »

Le Bernin était fils d'un statuaire nommé Pietro Bernini.

Dès son enfance, il annonça les dispositions les plus étonnantes, et il exécuta en marbre, à l'âge de huit ans, une tête de petit garçon qui fut considérée comme une merveille.

Pietro Bernini voulant cultiver de si brillantes espérances, amena son fils à Rome. Le pape Paul V voulut voir l'enfant extraordinaire dont s'entretenait toute la ville et Giovanni parut devant le saint Père, hardiment et comme l'eût pu faire un homme.

— Dessine moi une tête à la plume, demanda le pape.

— Quelle tête veut Votre Sainteté?

— Tu sais donc les faire toutes? — Fais un saint Paul.

En une demi-heure la tête se trouvait achevée de manière à causer la plus vive admiration au pape, qui recommanda fortement l'artiste-enfant au cardinal Maffeo Barberini, protecteur enthousiaste des arts.

— Cardinal, lui dit-il, dirigez dans ses études cet enfant, qui deviendra un Michel-Ange.

On répéta le mot, qui ne se réalisa pourtant point et qu'adoptèrent plus tard, comme nous l'avons dit, les écrivains français du 17e siècle.

Le premier ouvrage du Bernin fut le portrait en marbre du prélat Montazo. Il offrait une ressemblance si complète, qu'Annibal Carrache s'écria : « Mon Dieu! voici Montazo pétrifié. » Il fit ensuite le buste du pape, de quelques cardinaux, plusieurs figures de grandeur naturelle, et enfin le *saint Laurent*.

Nous ne pouvons énumérer ici ni les statues du Bernin, ni les travaux immenses d'architecture qu'il a entrepris.



La Chaire de Saint-Pierre, à Rome.

Les embellissemens faits à la cathédrale de Saint-Pierre de Rome, la bizarre fontaine de la *Barcaccia*, le palais *Barberini*, la campanille de Saint-Pierre, le palais de *Monte Citorio*, le projet de restauration du Louvre, attestent de son incroyable habileté.

Le Bernin fut reçu en France avec un éclat et une splendeur qui firent de son séjour dans ce pays un véritable triomphe. Les magistrats le complimentaient à la porte de toutes les villes, et Louis XIV le reçut avec une bienveillance extrême. De retour en Italie, le Bernin mourut, le 28 octobre 1680, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il fut enterré avec la plus grande pompe dans l'église de *Sainte-Marie-Majeure*.

C'est comme témoignage de la décadence vers laquelle l'art était conduit par le cavalier Bernin que nous donnons le dessin de la chaire de Saint-Pierre. Rien n'est faux comme les quatre figures colossales qui supportent la chaire, rien n'est maniéré comme leur pose : les plis de leurs vêtemens, tourmentés d'une manière bizarre, l'expression affétée des têtes et la mesquine pensée qui préside à cette chaire, attestent hautement qu'il n'y a rien de commun entre Michel-Ange et Bernin. **K.**

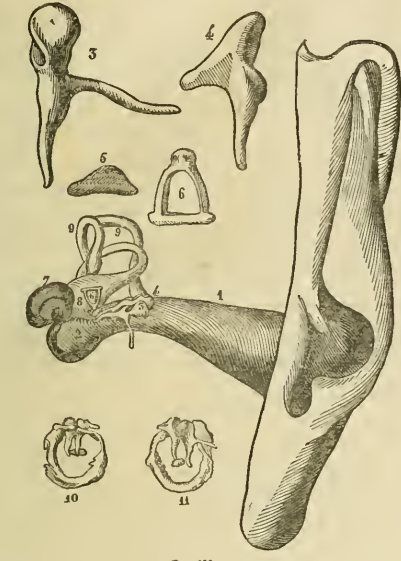
---

### DES SENS.

#### L'OUIE.

L'organe de l'ouïe chez l'homme comme chez tous les animaux, a son siége dans la tête.

La seule partie de cet organe visible à l'extérieur, est le *pavillon* de l'oreille qui présente dans sa forme et




Oreille.

1. Conduit auditif. 2. Membrane ou tympan. 3. Le marteau. 4. l'enclume. 5. Le lenticulaire. 6. L'étrier. 7. Le limaçon. 8. Le vestibule. 9. Les canaux semi-circulaires. 10 et 11. Ensemble des osselets chez un enfant.

dans sa texture des conditions très-favorables pour recueillir les sons. Chez plusieurs animaux, le cheval, par exemple, c'est un véritable cornet acoustique susceptible de se mouvoir dans tous les sens. Le pavillon concentre les ondes sonores dans le *conduit auditif* qui, après s'être enfoncé dans la tête à une petite profondeur, se termine obliquement par le *tympan*, membrane mince, mobile et élastique, servant elle-même à fermer une cavité osseuse nommée la *caisse du tympan*. Cette caisse n'a d'autre ouverture qu'un petit trou qui communique par un conduit nommé la *trompe d'Eustache* avec l'arrière bouche. Par cette petite ouverture, l'air se renouvelle et se met en équilibre avec la pression atmosphérique. La caisse du tympan a bien encore deux autres ouvertures, l'une en haut, nommée la fenêtre ovale, et l'autre plus bas nommée la fenêtre ronde; mais elles sont fermées par des membranes ou des muscles auxquels est attachée la *chaîne des osselets* suspendue à l'intérieur de la caisse. Cette chaîne est composée de quatre petits os, nommés à cause d'une analogie de forme, le *marteau*, l'*enclume*, le *lenticulaire* et l'*étrier*. Elle sert, on le suppose, à amortir les sensations trop violentes que l'organe pourrait ressentir. Il suffit de la tendre fortement ainsi que la membrane du tympan pour produire cet effet; il est des personnes qui prétendent avoir la faculté d'opérer cette tension de manière à se rendre tout-à-fait sourdes à volonté.

Le pavillon, le conduit auditif, la membrane du tympan, la caisse osseuse, la chaîne des osselets et la trompe d'Eustache, forment ce que l'on nomme l'oreille externe. L'oreille interne se compose d'un conduit osseux contourné en spirale, nommé le limaçon. Attaché par une de ses extrémités à la membrane de la fenêtre ronde, il s'ouvre, par son autre bout, dans une cavité nommée le vestibule placée derrière la fenêtre ovale. Le vestibule communique à trois canaux semi-circulaires d'une nature osseuse et qui sont remplis d'une matière grisâtre dont l'usage est inconnu. Les derniers filets du *nerf acoustique* viennent flotter dans un liquide transparent qui remplit les spires du limaçon.

Il paraît que les vibrations sonores, concentrées par ce pavillon, frappent les membranes du tympan, se répercutent dans la cavité osseuse comme dans la caisse d'un tambour, et sont communiquées à l'oreille interne par les membranes qui ferment les deux fenêtres dont nous avons déjà parlé. Mais comment la sensation de ces sons est elle transmise au nerf acoustique, et quel rôle jouent dans cette transmission la membrane du tympan, la chaîne des osselets, le limaçon et les canaux semi-circulaires? c'est là un secret de la nature qu'il ne nous est pas permis de pénétrer. Nous savons seulement que la membrane du tympan peut être rompue ou perforée sans que l'audition cesse d'avoir lieu. On voit des fumeurs qui font passer par leur oreille la fumée qu'ils aspirent sans être affectés de surdité. Il faut cependant pour cela que la fumée introduite dans la caisse du tympan par la trompe d'Eustache, en sorte par une lésion de la membrane. La perforation du tympan est d'ailleurs une opération chirurgicale pratiquée avec succès pour la guérison de quelques cas de surdité. Les trois premiers osselets ne paraissent pas non plus indispensables à l'audition. La chute de l'étrier seule cause la surdité.




Le Labyrinthe avec les osselets (4 fois grand comme nature. 1. Le marteau. 2. L'enclume. 3. Le lenticulaire. 4 L'étrier. 5. Les canaux semi-circulaires. 6 Le vestibule. 7. La fenêtre ronde.

L'organe de l'ouïe est spécialement destiné à recueillir les sons et à transmettre la sensation au nerf acoustique, et il faut pour comprendre le phénomène de l'audition, étudier le mode de propagation du son et la formation de la voix.

Le son est un mouvement particulier excité dans un corps quelconque, et qui se communique à tous ceux qui l'environnent.

Si l'on vient à frapper sur un corps élastique, il se

produira une série de mouvemens de va-et-vient, que l'on nomme vibrations, et qui, communiqués à l'air environnant, se répandront de tous côtés, dans un espace plus ou moins grand, eu égard à leur force : à peu près comme ces ondes circulaires, produites par la pierre qu'un enfant a jeté sur la surface d'une eau tranquille.

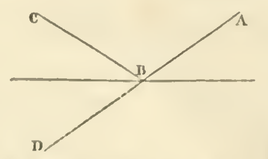
Il y a divers moyens d'exciter des vibrations sonores dans l'air. Ainsi, l'explosion d'une poudre fulminante, la percussion d'une masse élastique comme un timbre ou une cloche, les oscillations rapides d'une corde, d'une verge métallique, la lame mince d'air qui vient se briser contre le biseau d'un flageolet ou d'un tuyau d'orgue, produisent une série de vibrations qui se propagent comme nous l'avons dit plus haut, se communiquent à tous les organes qui se trouvent dans la sphère, où elles s'exécutent, et qui font éprouver une sensation du son, plus ou moins intense, selon que l'on se trouve plus ou moins rapproché du centre de la sphère où le bruit a été produit.

L'intensité du son dépend de l'amplitude des vibrations; ainsi, une corde de basse dont la voix est mâle et harmonieuse, peut être à l'unisson avec le bruit déchirant du tamtam, si les vibrations produites par les deux instrumens s'accomplissent dans le même temps. Mais si les vibrations ne sont pas isochrones, il en résultera une différence dans la gravité des sons et ils deviendront plus aigus à mesure que la vitesse des vibrations augmentera.

Lorsqu'on pince une corde de harpe ou de tout autre instrument, la vitesse des vibrations est trop grande pour qu'on en puisse compter le nombre; il est cependant facile de remarquer que ce nombre augmente si l'on donne à la corde une plus grande tension, et qu'alors le son revient plus aigu. Les corps qui produisent des sons lorsqu'on les fait tourner avec rapidité, la toupie " mande par exemple, peuvent encore servir à vérifier ce phénomene. A mesure que le mouvement de rotation du jouet d'enfans se ralentit, le sifflement aigu qu'il produit devient de plus en plus grave jusqu'à ce qu'il cesse tout-à-fait de se faire entendre.

La vitesse du son est encore une chose facile à constater. Dans l'explosion d'une arme à feu, on voit la lumière avant que l'on n'entende le bruit, pourvu qu'on soit placé à quelque distance : il en est de même de l'explosion de la foudre; l'éclair souvent a cessé de briller fort long-temps avant que n'éclate le coup de tonnerre. Les différentes expériences faites à ce sujet ont prouvé que la vitesse du son dans l'air était de 340 mètres par seconde, tandis que la vitesse de la lumière est de près de 80,000 lieues dans ce même temps.

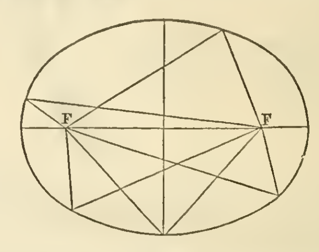
Les ondes sonores, lorsqu'elles rencontrent une muraille ou tout autre obstacle fixe de réflexion suivent




exactement la même règle que les rayons lumineux, c'est-à-dire que l'angle formé par la nouvelle direction avec la surface réfléchissante est égal à celui d'incidence. Ainsi en supposant qu'une onde sonore suive la direction A B, après sa réflexion, elle suivra la ligne B C, de manière qu'un observateur placé à C entendra le son comme s'il avait été placé en D et qu'il n'y eût pas d'obstacle.

C'est sur ce principe général que repose l'explication des échos. Quand un écho renvoie le son au point du départ, il est évident que les ondes sonores vont tomber perpendiculairement sur la surface réfléchissante; dans cette circonstance un écho peut répéter un nombre de syllabes plus ou moins grand, suivant des conditions faciles à déterminer. On sait par exemple que l'on peut en deux secondes prononcer huit syllables; or en deux secondes, le son parcourt 680 mètres. Par conséquent si un écho se trouve à 340 mètres, les syllables prononcées en deux secondes reviendront successivement dans leur ordre après avoir parcouru en allant et revenant 680 mètres, et l'observateur les entendra répéter distinctement aussitôt qu'il aura cessé de parler. On cite des échos qui répétent jusqu'à quinze syllabes.

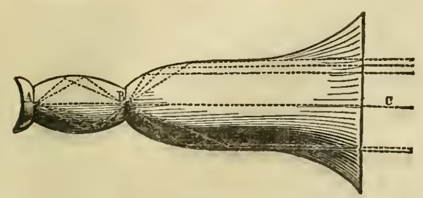
Il en est d'autres qui paraissent au premier abord plus surprenans, ce sont ceux qu'on observe sous les voûtes de forme elliptique ou parabolique. Pour en comprendre l'effet, il faut connaître une des propriétés caractéristiques de ces courbes.




**Ellipse.**

L'ellipse est une figure telle que si l'on joint par deux lignes un point quelconque de cette courbe à deux autres points nommés foyers, et qu'il est facile de déterminer dans son intérieur, ces deux lignes formeront avec la courbe deux angles égaux : comme c'est justement de cette manière que se comporte le son, il s'ensuit que toutes les ondes sonores produites à l'un des foyers, seront réfléchies à l'autre. Quant à la parabole, elle est telle que tous les rayons partant de son foyer sont réfléchis par la courbe parallèlement à son axe. On comprend facilement que si un observateur se place à l'un des foyers d'une voûte de forme elliptique, il entendra le moindre bruit produit à l'autre foyer, tandis que les personnes placées en tout autre endroit n'entendront rien. Une des salles du Conservatoire des arts et métiers de Paris présente ce phénomène à ses angles opposés.

La propriété de l'ellipse dont nous venons de parler, et celle de la parabole ont reçu une heureuse application dans la construction du porte-voix. On sait que cet instrument est destiné à faire parvenir le son à une grande distance dans une direction donnée. Si donc on le forme de deux parties, l'un elliptique et l'autre paraboloïdal, les ondes sonores produites par la voix en A, premier foyer de l'ellipse, seront toutes réunies en B, second foyer qui se trouve aussi celui de la parabole; de sorte qu'en partant de ce point, quelle que soit leur direction, elles seront réfléchies parallèlement à l'axe A C.




Porte-voix.

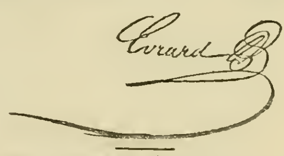
Nous avons dit qu'une mince lame d'air venant se briser sur le biseau d'un flageolet ou sur l'embouchure d'une flûte, mettait en vibration toute la colonne contenue dans ces instrumens. Dans le hautbois, le basson, la clarinette et le tuyau d'orgue, la vibration est produite par une hanche ou languette, lame mince de roseau ou de métal qui oscille à l'entrée de ces instrumens. La voix humaine est le résultat d'une disposition semblable des organes.

Nous pouvons maintenant suivre le son depuis sa naissance jusqu'à son arrivée au tympan; mais là aussi s'arrêtent toutes nos observations. Jusqu'à ce jour, les recherches de l'anatomie n'ont rien produit qui puisse faire comprendre le mécanisme de l'audition. Elles ont cependant démontré que le sens de l'ouïe est remarquable par son développement précoce chez le fœtus; il commence à s'exercer presque aussitôt la naissance. Mais comme les autres sens et peut-être plus qu'eux, il est susceptible d'une longue éducation. Un travail assidu le porte à un haut degré de perfectionnement. Quel chemin n'a pas à faire l'oreille de l'enfant qui reçoit les premières sensations des sons sans pouvoir les apprécier, jusqu'au moment où elle parvient à distinguer les sons articulés, à reconnaître leur direction, leur distance, leur timbre et leur gravité. Est-il quelque chose de plus extraordinaire que l'oreille d'un musicien, qui saisit au milieu d'un orchestre le son du moindre instrument, le classe en le rapportant à un diapason fixe dans l'échelle harmonique, et qui est affecté si désagréablement par le moindre défaut de justesse? Ce serait une chose curieuse de rechercher les causes du pouvoir surprenant exercé sur l'homme civilisé comme sur l'homme de la nature par l'audition de quelques sons et de quelques modulations. L'influence de la musique qui se fait sentir même sur les animaux, a sur les hommes un ascendant irrésistible. Qui ne s'est trouvé attendri par les chants plaintifs d'une musique douce et mélancolique, et n'a pas été animé par les bruyans accords d'une symphonie militaire. Chez les Grecs, l'étude de la musique formait une partie essentielle de l'éducation. Les philosophes anciens y attachaient une grande importance. Une troisième corde ajoutée à la lyre fut regardé à Sparte comme un attentat contre la chose publique, capable de modifier les mœurs et d'ébranler et comme une innovation contre l'état, tant avaient d'influence sur les ames ardentes et mobiles des Grecs les sons harmonieux de la musique.

Chez les sauvages, l'organe de l'ouïe n'est pas d'une si grande sensibilité : mais en revanche il est d'une finesse incroyable; on les a vus, dans les forêts vierges de l'Amérique du sud, poser leur oreille à terre et reconnaître le nombre et la direction de leurs ennemis lorsqu'ils étaient encore à une distance considérable. Ce que l'on raconte à ce sujet est vraiment merveilleux.

Par malheur l'organe de l'ouïe est sujet à une foule de maladies qui occasionent la surdité et qui sont presque toutes incurables. Lorsque la surdité n'est pas complète, on se sert d'un espèce d'instrument nommé cornet acoustique qui, présentant une plus grande surface que le pavillon de l'oreille, réunit dans le conduit auditif un plus grand nombre d'ondes sonores, comme l'objectif d'une lunette astronomique dont le champ est beaucoup plus grand que celui de l'œil, rassemble une plus grande quantité de rayons lumineux, et augmente ainsi la portée de la vue. Mais lorsque la surdité est complète, elle entraîne souvent avec elle les plus graves inconvéniens. Si elle arrive dans un âge avancé, la voix s'altère, et, quoi qu'en dise le proverbe (crier comme un sourd) le malade finit par parler très-bas et fort confusément. Si la surdité arrive dans l'enfance le mutisme s'en suit; que le sujet n'ait jamais entendu, ou qu'il ait cessé d'entendre avant d'avoir eu le temps d'apprendre à parler, il ne peut former aucune articulation faute de modèle à imiter.

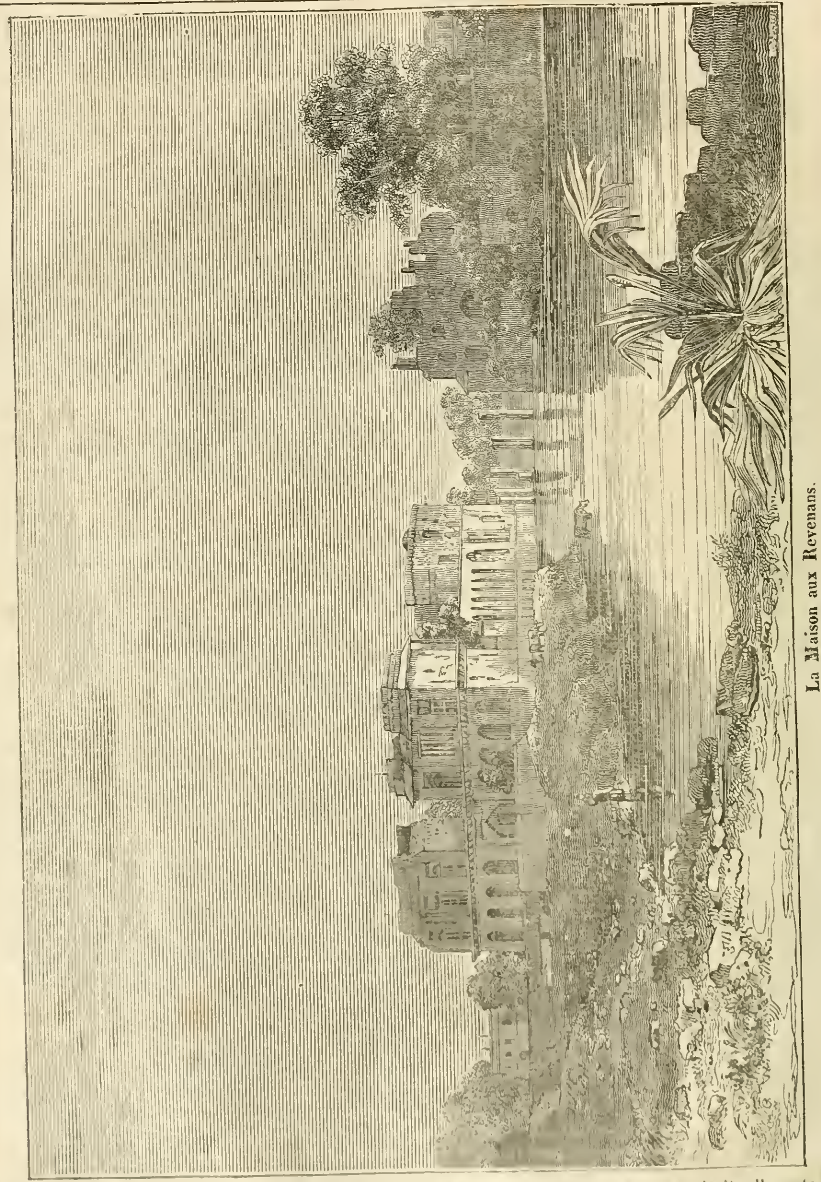
Il est à remarquer que la perte de l'ouïe n'est point compensée par le perfectionnement d'un autre sens, tandis que la perte de la vue détermine presque toujours une sensibilité plus grande dans le sens du toucher.




## LES REVENANS ÉCOSSAIS.

Il existe encore à Edimbourg de vieilles maisons consacrées par des souvenirs de meurtres et de suicides. Il y a des chambres qui ont conservé le nom des événemens dont elles ont été la scène. Ces noms, ces souvenirs, que les générations se sont légués, venus jusqu'à nous, nous rappellent encore les histoires d'anciennes et illustres familles écossaises, à qui d'abord, sans doute, ont appartenu ces gothiques masures. Il n'y a pas longtemps qu'un vieillard parlait d'un escalier dans le Lawmarkett, qu'on suppose être la demeure de l'esprit d'un gentilhomme qui a été mystérieusement assassiné, au milieu du jour, comme il montait chez lui, il y a environ un siècle. Nous ajouterons qu'il y a derrière la Bourse une maison maudite, dont la superstition des vieillards raconte des choses effrayantes. On dit que, dans un temps reculé, tous ceux qui l'habitaient étaient forcés de l'abandonner, par d'étranges apparitions qui avaient lieu dès la première nuit de leur résidence.

Depuis ce temps, la maison fut abandonnée et resta constamment fermée. On en voit une autre près de la cour de Buchanan, dans le Lawmarket, dans l'endroit où est né le célèbre éditeur de la *Revue d'Edimbourg*, elle est fermée depuis un temps immémorial. L'histoire rapporte qu'un soir, comme on faisait les préparatifs d'un souper, une apparition força la famille et les convives assemblés à prendre précipitamment la fuite, et à abandonner la maison. A dater de ce soir-là, elle n'a jamais été ouverte, aucun des meubles n'en a été emporté, et même l'oie qui, sur le procès-verbal, est constatée s'être trouvée cuite au moment de l'épouvantable aventure, est encore au feu. Personne ne



La Maison aux Revenans.

sait à qui appartient cette maison, personne ne s'en est informé ; pas un être vivant n'en a vu l'intérieur : c'est une maison condamnée. Sous le voile de tant de circonstances extravagantes se trouvent sans doute quelques sinistres particularités. Du reste, personne ne réclame la propriété de cette maison. A demi tombée en ruine, ainsi que le pont par lequel on y arrivait, elle reste encore aujourd hui un objet de terreur et de superstition.

*Edimbourg, litterary journal.*

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
IMPRIMERIE D'EVERAT, 16, RUE DU CADRAN.



Les quatre Henri. (Dessin de GAVARNI, gravure de SEARS.)

## LES QUATRE HENRI.

L'histoire présente de singuliers rapprochemens, et il y a des événemens qui offrent une si notable ressemblance, qu'on pourrait s'imaginer presque qu'ils sont ordonnés par une fatalité immuable, et qu'ils sont la destinée inévitable de certaines familles. L'un des plus curieux parmi ces rapprochemens est sans contredit celui qu'on a fait des circonstances identiques qui se sont passées dans la famille royale des Capets, toutes les fois qu'une des branches de cette famille est arrivée au trône. Ainsi, la succession de trois frères au trône de France a toujours précédé l'extinction ou l'exclusion de la branche ancienne, au moment où elle a fait place à une branche nouvelle. Philippe-le-Bel meurt : il laisse quatre fils : trois de ces fils occupent le trône l'un après l'autre, Louis-le-Hutin d'abord, Philippe-le-Long ensuite, Charles-le-Bel le dernier. La branche des Capets s'éteint, celle des Valois la remplace. Lorsque celle-ci a accompli son temps de règne, elle perd le sceptre en passant par les mêmes circonstances que la branche qu'elle a remplacée. Henri II laisse quatre héritiers ; sur ces quatre héritiers, trois deviennent rois de France ; François II, Charles IX, Henri III : les Valois finissent, les Bourbons commencent. Nous avons vu finir la branche aînée des Bourbons après les règnes de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X ; tous trois frères aussi et tous trois devenus rois.

Voici une autre singularité qui se trouve consignée dans une de ces nombreuses productions du seizième siècle, tout empreintes de superstitions barbares. Nous empruntons le récit suivant à un livre imprimé à La Haye, et ayant pour titre : *Doigt de Dieu.* Nous l'avons abrégé et largement émondé ; mais nous avons tâché d'en garder l'esprit et, en rapprochant la conclusion du point de départ, nous avons essayé d'en faire davantage ressortir la bizarrerie.

Or, un soir, comme la pluie tombait à flots, on dit qu'une vieille femme, qui passait dans le pays pour sorcière et qui habitait une pauvre cabane dans la forêt de Saint-Germain, entendit frapper à sa porte ; elle ouvrit, et vit un cavalier qui lui demanda l'hospitalité ; elle mit son cheval dans une grange et le fit entrer. A la clarté d'une lampe fumeuse, elle vit que c'était un jeune gentilhomme. La personne disait la jeunesse, l'habit disait la qualité. La vieille femme alluma du feu et demanda au gentilhomme s'il désirait manger quelque chose. Un estomac de seize ans est, comme un cœur du même âge, très-avide et peu difficile. Le jeune homme accepta. Une bribe de fromage et un morceau de pain noir sortit de la huche. C'était toute la provision de la vieille.

— Je n'ai rien de plus, dit-elle au jeune gentilhomme ; voilà tout ce que me laissent à offrir aux pauvres voyageurs, la dîme, la taille, les aides, la gabelle, le souquet, l'arrière-souquet : sans compter que les manans d'alentour me disent sorcière et vouée au diable, pour me voler, en sûreté de conscience, les produits de mon pauvre champ.

— Pardieu, dit le gentilhomme, si je devenais jamais roi de France, je supprimerais les impôts et ferais instruire le peuple.

— Dieu vous entende, répondit la vieille.

A ce mot, le gentilhomme s'approcha de la table pour manger ; mais au même instant un nouveau coup frappé à la porte l'arrêta. La vieille ouvrit et vit encore un cavalier percé de pluie, et qui demanda l'hospitalité. L'hos-

pitalité lui fut accordée, et le cavalier étant entré, il se trouva que c'était encore un jeune homme, et encore un gentilhomme.

— C'est vous, Henri, dit l'un.

— Oui, Henri, dit l'autre.

Tous deux s'appelaient Henri. La vieille apprit dans leur entretien qu'ils étaient d'une nombreuse partie de chasse, menée par le roi Charles IX, et que l'orage avait dispersée.

— La vieille, dit le second venu, n'as-tu pas autre chose à nous donner?

— Rien, répondit-elle.

— Alors, dit-il, nous allons partager.

Le premier Henri fit la grimace; mais, en regardant l'œil résolu et la prestance nerveuse du second Henri, il dit d'une voix chagrine :

— Partageons donc!

Il y avait, après ces paroles, cette pensée qu'il n'osa dire : — Partageons, de peur qu'il ne prenne tout.

Ils s'assirent donc en face l'un de l'autre, et déjà l'un des deux allait couper le pain avec sa dague, lorsqu'un troisième coup fut frappé à la porte. La rencontre était singulière : c'était encore un gentilhomme, encor un jeune homme, encor un Henri. La vieille se mit à les considérer avec surprise. Le premier voulut cacher le fromage et le pain; le second les replaça sur la table, et posa son épée à côté. Le troisième Henri sourit.

— Vous ne voulez donc rien me donner de votre souper, dit-il; je puis attendre, j'ai l'estomac bon.

— Le souper, dit le premier Henri, appartient de droit au premier occupant.

— Le souper, dit le second, appartient à qui sait mieux le défendre.

Le troisième Henri devint rouge de colère, et dit fièrement :

— Peut-être appartient-il à celui qui sait mieux le conquérir.

Ces paroles furent à peine dites, que le premier Henri tira son poignard, les deux autres leurs épées. Comme ils allaient en venir aux mains, un quatrième coup est frappé, un quatrième jeune homme, un quatrième gentilhomme, un quatrième Henri fut introduit. A l'aspect des épées nues, il tire la sienne, se met du côté le plus faible, et attaque à l'étourdie. La vieille se cache épouvantée, et les épées vont fracassant tout ce qui se trouve à leur portée. La lampe tombe, s'éteint, et chacun frappe dans l'ombre. Le bruit des épées dure quelque temps, puis s'affaiblit graduellement, et finit par cesser tout-à-fait. Alors, la vieille se hasarde à sortir de son trou, rallume la lampe, et voit les quatre jeunes gens étendus par terre, avec chacun une blessure. Elle les examina : la fatigue les avait plutôt renversés que la perte de leur sang. Ils se relèvent l'un après l'autre, et, honteux de ce qu'ils viennent de faire, ils se mettent à rire et se disent :

— Allons, soupons de bon accord et sans rancune.

Mais lorsqu'il fallut trouver le souper, il était par terre, foulé aux pieds, souillé de sang. Si mince qu'il fût, on le regretta. D'un autre côté, la cabane était dévastée, et la vieille, assise dans un coin, fixait ses yeux fauves sur les quatre jeunes gens.

— Qu'as-tu à nous regarder ainsi, dit le premier Henri, que ce regard troublait.

— Je regarde vos destinées écrites sur vos fronts, répondit la vieille.

Le second Henri lui commanda durement de les lui révéler; les deux derniers l'y engagèrent en riant.

La vieille répondit :

— Comme vous êtes réunis tous quatre dans cette cabane, vous serez réunis tous quatre dans une même destinée. Comme vous avez foulé aux pieds et souillé de sang le pain que l'hospitalité vous a offert, vous foulerez aux pieds et souillerez de sang la puissance que vous pouviez partager; comme vous avez dévasté et appauvri cette chaumière, vous dévasterez et appauvrirez la France; comme vous avez été blessés tous quatre dans l'ombre, vous périrez tous quatre par trahison et de mort violente.

Les quatre gentilshommes ne purent s'empêcher de rire de la prédiction de la vieille.

Ces quatre gentilshommes étaient les quatre héros de la ligue, deux comme ses chefs, deux comme ses ennemis.

Henri de Condé, empoisonné à Saint-Jean-d'Angély par sa femme.

Henri de Guise, assassiné à Blois par les quarante-cinq.

Henri de Valois (Henri III), assassiné par Jacques Clément à Saint-Cloud.

Henri de Bourbon (Henri IV), assassiné à Paris par Ravaillac.

**FRÉDÉRIC SOULIÉ.**

---

## DE LA COIFFURE DES FEMMES DANS L'ANTIQUITÉ (1).

Plaute prétend qu'*il faut un aussi grand attirail pour équiper une femme de la tête aux pieds, que pour équiper une galère à trois rangs de rames.*

On voit d'après cela, qu'un volume suffirait à peine pour décrire tous les objets qui faisaient partie d'une toilette féminine. Nous nous bornerons à donner une idée de la coiffure des dames grecques et romaines, et de la manière dont elles disposaient leur chevelure vraie ou fausse. Les monumens où sont représentées des têtes de femmes, depuis les temps primitifs jusqu'au moyen-âge, sont innombrables, et nous fourniront les matériaux nécessaires, car ils offrent une variété que saurait à peine égaler la collection complète des journaux de modes modernes.

De tous temps, les femmes se sont appliquées à rehausser la beauté de leur chevelure en lui donnant mille formes diverses et en y mêlant les matières et les métaux les plus précieux. A Rome et dans la Grèce, elles la regardaient comme une chose sacrée : elles juraient par leurs cheveux, et ceux qui les aimaient faisaient de même. *Par cette tresse charmante*, s'écrie l'un d'eux, *avec laquelle tu as enchaîné mon cœur.* La plus grande preuve de douleur qu'elles pussent donner, c'était de se dépouiller de leurs cheveux, sur la tombe des personnes qu'elles avaient perdues.

L'antiquité vante le patriotisme des dames de Rome qui, pendant le siége du Capitole, coupèrent leurs cheveux, afin que l'on en fît des cables pour les machines : *préférant*, dit l'histoire, *vivre chauves et déformées, mais libres avec leurs époux, qu'ornées de leurs cheveux mais esclaves.*

---

(1) Les illustrations de cet article sont dessinées par ÉVRARD et gravées par PORRET.

Les Romains, pour éterniser la mémoire de ce trait de patriotisme, dédièrent un temple à *Vénus la chauve*.

Les maris jaloux coupaient les cheveux de leurs femmes, et les forçaient de la sorte à demeurer captives au logis, car elles auraient eu honte de sortir la tête rasée (1).

D'après une superstition universellement répandue, chaque femme avait un cheveu consacré à Proserpine, et ne pouvait mourir qu'après la chute de ce cheveu. Si l'une d'elles tranchait volontairement ses jours ou subissait une mort violente et prématurée, elle ressentait toutes les angoises de l'agonie, et rendait seulement le dernier soupir lorsqu'une divinité bienfaisante venait arracher le cheveu fatal.

Dans la haute antiquité, les nouvelles épouses consacraient leur chevelure à Junon et à Diane, et substituaient au peigne et à l'aiguille un fer de lance. Les Lacédémoniennes se faisaient raser jusqu'à la peau avant d'entrer pour la première fois dans la maison conjugale.

Les femmes dans ces temps reculés, mettaient beaucoup de simplicité et de grâces dans leurs coiffures. Les prêtresses de Bacchus seules, portaient les cheveux flottans. Les jeunes filles grecques les nouaient sur le front et sur le derrière de la tête, en les enveloppant d'un voile ou



Dame Syracusaine.

d'un réseau. Elles portaient aussi leurs cheveux liés sur le sommet de la tête. C'est ainsi que Diane est représentée. Cette sorte de coiffure s'appelait *corymbe*. On la variait par des bandeaux et des diadêmes.



Dame Crétoise.

Dans ces temps reculés les femmes sont encore représentées les cheveux flottans par derrière, et coiffées d'une sorte de bonnet orné de dessins brodés.



Dame Crétoise.

En général les femmes grecques mettaient beaucoup de simplicité et de grace dans leur coiffure. Les reines et les courtisanes les plus célèbres ne se sont jamais écartées du goût le plus pur. On en peut juger par les portraits que nous donnons ici d'Aspasie, de Bérénice, femme de Ptolémée, et d'Arsinoé, femme de Philopator.

Un voile léger, à plis réguliers, et tombant jusque sur les épaules, presque à la manière des espagnoles modernes, laisse voir sur le front les cheveux bouclés d'Aspasie. Derrière, les cheveux longs, parfumés, enduits de cosmétiques, et noués en longues tresses, n'étaient

(1) « Les cheveux, dit Apulée dans *l'Ane d'Or*, ont été joints » par la nature aux grâces naturelles de la tête, qu'ils parent » autant que les plus beaux habits peuvent orner le reste du » corps par leurs plus vives couleurs; pour nous apprendre à » juger par ce qu'elle nous dévoile, de ce qu'elle ordonne à l'art » de dérober à nos yeux. . . . Si vous coupez les cheveux de » quelque belle femme que ce puisse être, et que vous dépouil- » liez son visage de cet ornement naturel, fût-elle descendue du » ciel, engendrée de la mer, nourrie au milieu des ondes, en un » mot, quand ce serait Vénus elle-même, accompagnée des Grâ- » ces et des Amours, parée de sa chevelure et parfumée des » odeurs les plus exquises, si elle paraît avec une tête chauve, » elle ne vous plaîra point. » L'ANE D'OR, LIV. II, édition de 1787.

pas relevés sur la tête ; mais ils se mêlaient aux plis du voile qu'ils dépassaient en longueur.



Aspasie.

Au contraire, d'innombrables anneaux, contenus par un simple ruban de pourpre, et qui retombent sur le cou, caractérisent la coiffure orientale de la femme de



Bérénice.

Ptolémée. L'art et le luxe s'y font sentir davantage que dans l'élégante simplicité adoptée par la belle Athénienne. Il est probable que ces innombrables *tirebouchons* (c'est le mot artistique), ne pouvaient s'obtenir qu'au moyen de cheveux postiches, attachés au ruban de pourpre du diadème, et que Bérinice portait un *tour*. C'est encore un mot consacré par les coiffeurs, et que nous sommes obligés de leur emprunter.

Puisque nous faisons des rapprochemens entre les modes antiques et les modes contemporaines, en voici encore un non moins piquant : Les femmes asiatiques portent aujourd'hui des turbans. Eh bien ! voici le turban dans l'Asie d'autrefois.

Un turban semblable à peu de chose près, aux turbans modernes forme seul la coiffure d'Arsinoé. Il couvre presque entièrement les cheveux, et n'en laisse paraître qu'un bandeau étroit. Des broderies d'or ornent ce turban et sa petite calotte qui rappelle la forme des calottes grecques.



Arsinoë.

Les dames romaines n'ont pas toujours imité leurs devancières. La corruption profonde et universelle que la chute de la république amena dans l'empire romain, passa dans les arts, et par suite dans le goût et dans l'ajustement des femmes. La toilette devint l'occupation la plus sérieuse des filles des Gracques et des Scipion.

Une dame romaine s'entourait d'une foule d'esclaves nommées *ornatrices*, qui toutes avaient leurs fonctions spéciales.

A son réveil, elle faisait enlever délicatement avec une éponge, une croûte épaisse, formée par une sorte de pâte composée de chaux, de fèves et de riz, qu'elle s'était fait appliquer, la veille, pour conserver ou faire renaître les lis et les roses de son visage. Si l'émail de ses dents s'était terni, elle s'en faisait poser d'ivoire qu'un fil d'or retenait attachées à ses gencives.

Ensuite, la *coiffeuse* démêlait les cheveux de sa maîtresse, les frisait avec un fer chaud, les séparait en plusieurs parties, et les ornaient de bandelettes et de longues épingles d'or, d'argent ou d'ivoire, souvent d'un travail exquis.

La *Cineraria* succédait à la *coiffeuse*, et poudrait sa maîtresse de cendres de bois précieux, d'aromates et de poudre d'or. Avant tout, la *tondeuse* avait donné ses soins aux cheveux et aux ongles, dont la surveillance lui était spécialement confiée. Les cils et les sourcils recevaient à leur tour un ornement étranger : on les teignait avec une couleur noire, composée de galène de plomb délayé.

La *cosmète* succédait à ses compagnes : elle étendait légèrement avec ses doigts le rouge et le blanc sur des joues que le temps ou le long usage des cosmétiques avaient flétries.

Lorsque le fard, les dents, les cheveux, le collier et les pendans d'oreilles avaient pris leurs places, la *fleuriste* donnait la dernière main à la coiffure de sa maîtresse : elle la couronnait de fleurs artificielles, qui rivalisaient de fraîcheur et de parfum avec les fleurs naturelles, et les surpassaient de beaucoup par la valeur, car les branches et les feuilles étaient d'or teint. C'était l'Égypte qui jouissait du privilége d'en orner les dames romaines.

Les dames romaines portaient en outre, autour du cou, une couronne ou collier de fleurs.

Rarement la même couronne servait deux fois : on l'envoyait à ses amis comme un don précieux, et il l'était d'autant plus, que le mélange des fleurs et des couleurs avait souvent un langage bien doux à comprendre.

Toutes les *ornatrices* que nous avons vues tour-à-tour étaient guidées par des directrices, à qui une longue expérience avait acquis une science profonde. La coiffure achevée, les femmes donnaient leur avis, et ce grave sénat était digne sans doute de cet autre plus grave encore qui fut convoqué pour porter sa sentence sur l'apprêt d'un turbot. La sentence féminine n'était pourtant pas sans appel : un miroir en métal et de hauteur d'homme portait un jugement définitif, et malheur à la pauvre ornatrice qui avait commis quelque faute ou mal secondé les caprices de sa maîtresse : celle-ci, toujours armée d'une longue épingle à cheveux, lui perçait les bras et le sein pour la punir de son mauvais goût et de sa maladresse ; ou bien elle la faisait suspendre nue par les cheveux et fouetter avec des lanières de bœuf.

Il est bon de faire remarquer que jamais les dames romaines ne se faisaient coiffer par des hommes.

La chevelure blonde était la plus estimée, et les femmes employaient mille moyens pour donner cette teinte à leurs cheveux. La Germanie leur fournissait son *caustique*, la Gaule une sorte de *savon*, la Grèce une pommade nommée *callitricon* pour l'embellissement des cheveux, l'Égypte le *lentisque*, les Bataves, leurs *écumes*, et l'Italie enfin, les eaux du fleuve *Crathis*. Lorsque tous ces moyens étaient impuissans, elles se faisaient raser la tête ou se faisaient tomber les cheveux avec de la salamandre. La Germanie et la Gaule leur fournissaient alors une ample moisson de tresses blondes. Il s'en tenait un grand marché, ainsi que des couleurs pour les teindre, dans le voisinage du Cirque, devant le temple d'Apollon Musagète ; marché fort achalandé, car la mode des perruques était devenue universelle. On avait fini par en porter de monstrueuses. Des fausses chevelures représentaient tantôt le toupet, tantôt les faces. Une perruque complète s'appelait *galericus* ou *galerus* et souvent elle était montée sur des peaux de chevreau.

Un si mauvais goût ne s'était pas introduit tout à coup, et les portraits des premières impératrices offrent encore beaucoup de grâces, sinon de simplicité. Livie, femme



Livie.

d'Auguste est représentée avec un bandeau surmonté d'une couronne de fleurs : le tout accompagné d'un voile qui ne cache que le derrière de la tête et des épaules.

Julie, fille du même empereur, a la tête ceinte d'une couronne de cheveux disposés en épis avec un chignon par derrière. Probablement de petits fils de fer, passés dans les tresses, leur donnaient la fermeté nécessaire, et les maintenaient telles que les avait façonnés l'ornatrice.



Julie.

Agrippine, femme de Claude, porte les cheveux frisés sur toute la tête et finissant par derrière en forme de



Agripppine.

queue. Cette sorte de queue ne fut point une mode passagère : elle se retrouve souvent et à diverses époques.

Nous avons de Matidie, mère de Trajan, un des plus beaux bustes que l'antiquité nous ait laissés ; le travail en est excellent et la coiffure quoique composée de cheveux faux ne manque ni de goût ni de majesté.

Sous le Directoire, au moment où les modes antiques étaient en vogue, comme le moyen âge l'est de nos jours,

cette coiffure adoptée par beaucoup d'élégantes, était désignée par le nom de *coiffure grecque.*



**Matidie.**

Faustine jeune avait adopté une mode que suivent nos contemporaines, comme on peut le voir par le portrait que nous donnons ici.



**Faustine jeune.**

Plautille, femme de Caracalla, est représentée coiffée d'une autre perruque, qu'on ne retrouve sur la tête d'aucune dame romaine.

On dirait la queue et le toupet de 1760 : il n'y manque, pour ainsi dire, que la poudre, qui du reste s'y trouvait peut-être, mais d'or, à la manière des Athéniennes du temps d'Alcibiade, et dont Lucien, dans ses dialogues, décrit la coiffure, mêlée de sauterelles d'or, et de fleurs en pierreries.



**Plautille, femme de Caracalla.**

Plusieurs autres têtes d'impératrices que nous donnons ici se distinguent par la grâce ou l'originalité de leur coiffure. L'une porte un diadème chargé de fruits et d'épis en pierres précieuses. Chez une autre, à ce diadème ou à ces feuilles viennent se mêler des cheveux lisses et disposés avec un art tout systématique, tandis qu'ils se séparent en deux bandeaux élégans qui ceignent le front sans en cacher le moins du monde les formes nobles et pures.

Une troisième a disposé ses nombreuses tresses, de manière à leur donner la forme d'une couronne de laurier. Assurément bien des faux cheveux doivent être employés



**Sabine.**

dans cet édifice, car aucune chevelure de femme ne pourrait suffire à une telle multiplicité de nœuds.

Faustine la mère offre encore une coiffure de bon goût, mais rien ne saurait surpasser l'étrange disposition de



inconnue.

cheveux qu'a mise en œuvre, Marciana, sœur de Trajan. Les yeux de la queue d'un paon y sont figurés par des



Marciana.

frisures bizarres, et devant lesquelles pâliraient tout l'art et toutes les papillotes des coiffeurs de nos jours.

Rien ne saurait être comparé à cet édifice de cheveux, si ce n'est les échafaudages dont on chargeait la tête des femmes vers la fin du règne de Louis XV, et que l'on retrouve dans les portraits de ce temps. M^me^ Dubarry avait l'habitude de dire, quand on commençait à la coiffer : *voilà que l'on me charge la tête.*

Nous avons vu une foule de têtes coiffées de perruques plus ou moins volumineuses, mais rien n'égale en ce



Faustine mère.

genre celle que nous avons voulu réserver pour la dernière. Ce portrait est d'ailleurs tout-à-fait inconnu.

Il existe au Capitole un monument des plus singuliers : c'est un buste de Lucile, femme de L. Vérus; il est de marbre blanc de Paros, et porte une perruque de marbre noir, qu'on peut ôter et remettre à volonté. Peut-



Lucile.

être l'impératrice avait-elle eu le dessein de faire adopter à son portrait les modes nouvelles qu'elle même aurait choisies. On connait encore deux têtes à chevelure mobile, mais, du même marbre que le reste.

Un grand nombre de bustes de femmes inconnues sont parvenus jusqu'à nous. En voici deux remarquables par la singularité de leur ajustement, qui ne manque pas de grace, mais qui annonce certainement une époque de décadence.

Dans la première, les cheveux sont relevés à la *chinoise* et de petites tresses s'entremêlent aux cheveux lisses.



Inconnue.

La seconde reproduit, par sa double éminence, les *hennins* du moyen-âge, ces hennins contre lesquels s'escrimaient tant les prédicateurs, et qui leur semblaient figurer les cornes du diable.



Inconnue.

La dernière, admirable de simplicité, rappelle la coiffure antique des Lesbiennes, coiffure que toutes les médailles de Sapho donnent à la célèbre et malheureuse prêtresse des muses. Un simple ruban retient et noue les cheveux, mêlant ainsi la régularité à un gracieux désordre.

Enfin, les dames romaines donnaient à leur chevelure naturelle ou empruntée, mille formes diverses. Celle d'un casque, *galerus*, d'un bouclier, *scutus*; elles l'ornaient, tantôt avec des petites chaînes d'or, tantôt avec des bandelettes blanches ou de pourpre, chargées de pierreries; elles plaçaient dans leurs cheveux des poinçons garnis de perles; et elles portaient à leur cou et à leurs oreilles des diamans, des camées et des perles du plus grand prix. Tout le monde connait ce trait de la vie de Cléopâtre qui, pour surpasser sans effort la magnificence qu'Antoine avait déployée dans un repas, avala, dissoute dans du vinaigre, une des deux perles



Inconnue.

qu'elle portait à ses oreilles. Cette perle valait 10,000 sesterces, (deux millions.)

Les formes des pendans d'oreilles sont très-variées et ont souvent été imitées par nos orfèvres (1).
à un semblable usage.

Les dames romaines faisaient encore usage d'autres colliers fort extraordinaires. Elles s'entouraient le cou et les bras de serpens apprivoisés, qui leur servaient de parure.

Les Pères de l'Église ont tonné avec force contre le luxe des ajustemens et des perruques. Tertullien a composé un traité tout entier sur la toilette des femmes. *Vous portez*, s'écrie-t-il, *je ne sais quelles énormités de cheveux faux sur vos têtes.*

Il aurait mieux fait peut-être d'employer son éloquence à leur prouver que la simplicité et la grace sont un moyen de plaire bien plus sûr que des perruques monstrueuses et extravagantes qui enlaidissent celles qui les portent.

**GHEERBRANT,** *de la Bibliothèque du Roi.*

---

Le 15 novembre a eu lieu l'ouverture des élégans salons du MUSÉE DES CONTEMPORAINS. Tous les hommes distingués dans les arts et dans la littérature s'y étaient donné rendez vous, et admiraient l'ingénieux procédé au moyen duquel M. Sauvage exécute en moins d'une minute un portrait en relief; portrait égal en mérite, à ce que l'art et la sculpture peuvent produire de plus remarquable. Nous consacrerons un article à ces *portraits en relief.*

---

GALERIE NUMISMATIQUE DES ROIS DE FRANCE. — La lettre suivante, adressée par la commission des monnaies aux directeurs de cette belle collection, dispense d'aucun autre éloge. La faveur qu'ils viennent d'obtenir est d'autant plus précieuse, qu'elle n'avait point encore été accordée.

MESSIEURS : Les garanties d'exécution que présente le monument vraiment national que vous vous occupez d'élever, engagent la commission des monnaies et médailles à vous accorder la faculté que vous sollicitez par votre lettre du 12 de ce mois. J'ai, en conséquence, l'honneur de vous informer que j'ai donné les ordres nécessaires pour que vos 71 médailles des rois de France soient déposées, au fur et à mesure qu'elles seront fabriquées, dans un médailler spécial, placé dans la grande salle du Musée.

Je suis heureux, Messieurs, en vous transmettant cette décision, de vous témoigner tout l'intérêt que je prends à l'œuvre que vous avez entreprise.

Le Pair de France, président de la commission des Monnaies et Médailles, *Signé* : Comte DE SUSSY.

---

(1) Le *Musée* publiera prochainement un article qu'il doit à l'un de ses correspondans, et qui porte le titre de : *Journée d'une dame gallo-romaine.* Cet article achèvera de compléter les curieux détails donnés par M. Gheerbrant, sur la toilette des femmes de l'antiquité. — Une planche qui représente des bijoux romains sera jointe au travail de notre correspondant.

---

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

IMPRIMERIE D'EVERAT, 16, RUE DU CADRAN.



Jean Desmarets et le peuple. (Dessin d'ÉMILE WATTIER. Gravure de PORRET.)

## HISTOIRE DE PARIS.

### JEAN DESMARETS.

§ I. — JEAN DESMARETS ET LE PEUPLE.

L'an 1382, par l'une des dernières journées du mois d'avril, Paris semblait tout en émoi.

Les marchands, vêtus d'un costume moitié pacifique, moitié guerrier, se tenaient sur le seuil de leurs maisons, dont ils venaient de fermer les auvents. Là, tout en repoussant de la main leur famille craintive et curieuse qui se pressait derrière eux, ils s'interrogeaient les uns les autres de la voix et du regard: ou bien se formant en groupe à l'entrée des rues et près des chaînes, ils mettaient en commun leur ignorance et leurs conjectures à propos des nouveaux troubles, et l'interrompaient au moindre bruit, pour jeter des regards d'inquiétude sur les passans.

C'est qu'en effet les rues étaient encombrées de gens allant du même côté, sous l'influence de cette excitation que donne inévitablement au peuple l'approche d'un grand tumulte.

De temps en temps passaient par quatre ou par six, et de front, des hommes qui se tenaient le bras, vociféraient des menaces ou des imprécations de triomphe devant quelque maison saccagée, et s'en allaient ainsi, laissant traîner avec un air de redoutable nonchalance leurs pesants bâtons plombés.

Du reste, à l'effroi ou à la bravade qu'exprimaient ces figures agitées de passions diverses, ne se mêlait aucun étonnement. Il semblait que chacun respirât son air habituel et fût fait à cette vie d'alarmes comme à sa vie de tous les jours.

Ce qui avait ainsi soulevé la population de Paris, c'était l'avis publié la veille à son de trompe : «Que bourgeois » et manans eussent à se rendre au marché des halles » pour y entendre une belle harangue de maître Jean » Desmarets, et aussi la lecture des conditions que le » roi mettait à sa rentrée dans la ville. »

Or, cette rentrée du roi, que désiraient ardemment la plupart des bourgeois et de ceux qui avaient quelque chose à perdre, déplaisait fort à un grand nombre de mauvais sujets, vivant de sac et de pillage, qui s'étaient faits les maîtres, remuaient à leur gré le peuple, profitaient seuls de la misère publique, et criaient misère plus haut que les autres. Voilà pourquoi les personnes sages et clairvoyantes s'attendaient à une sédition nouvelle.

Dans l'enceinte de la halle se pressait une foule immense, à chaque instant grossie par la foule qui débouchait de toutes les rues voisines; et, sur un échafaudage dressé pour cette circonstance, maître Jean Desmarets allait bientôt parler au peuple.

C'était un personnage très-influent, écouté de la ville et de la cour, et qui avait joui d'une grande faveur sous les trois rois précédens.

A la suite de la dernière émeute causée par le rétablissement des aides, et pendant laquelle avait été délivré Hugues Aubriot, l'ancien prevôt des marchands, le conseil de régence, la cour, et tous les hommes du roi étaient sortis de la ville. Jean Desmarets, avocat-général au parlement, y était resté, prétendant qu'il y servirait mieux le roi; que ses cheveux blancs lui étaient une sauve-garde suffisante, et qu'il ne devait pas mourir ailleurs que dans la maison de ses pères.

Ses nombreux ennemis lui avaient imputé à mal d'être ainsi resté, et l'accusaient en arrière d'une trop grande ambition. Mais on se taisait pour lors, car on avait besoin de lui, et comme nous l'avons dit, le peuple l'écoutait.

La veille encore, il avait présidé la députation qu'on envoyait à Vincennes pour supplier le roi de rentrer

dans sa bonne ville, et il devait publiquement rendre compte de sa mission.

Tandis qu'il montait les premières marches de la tribune improvisée, le pied lui faillit, et la douleur qu'il en éprouva le contraignit un moment à s'arrêter. Cependant, remis bientôt de son émotion, il acheva de monter l'estrade, d'où il aperçut, non sans quelque souci, parmi l'auditoire, peu de tournures bourgeoises, mais en revanche beaucoup de visages équivoques.

— « Gens de Paris, dit-il après bien d'autres choses, écoutez un vieil homme qui est des vôtres et en est fier, loin de le renier. Le bon roi Charles V, qui est en paradis maintenant, ayant recommandé à son lit de mort la suppression des aides qui grévaient son peuple, ça été bien fait à vous de les refuser. Nous avons passé tous par un temps de rudes épreuves; beaucoup de sang a coulé, et par des plaies qui saignent encore : paix aux morts et aux vivans ! il ne s'agit pas de cela, mais d'autre chose aujourd'hui. Vous vous êtes souvent demandé : Qu'est-ce que notre ville privée de son seigneur le roi ? Je vous répondrai à peu près ce que messire Agrippa de Rome disait à ses concitoyens : c'est un corps qui n'a pas de tête. Voyez plutôt. Le temps de nos désolations s'éloigne, et pourtant notre misère est très-grande; où en est le commerce? Où en sont vos travaux ! Et après le travail, vos plaisirs et vos délassemens, où sont-ils? Chacun veille appuyé sur ses armes, attendant un ennemi qui n'arrive pas. Est-ce donc à porter des armes qui tuent qu'on gagne le pain, qui fait vivre? Chacun va et se remue à sa fantaisie; mais personne n'avance. C'est qu'il nous manque quelque chose d'important, notre tête : il nous manque les yeux qui voient, les oreilles qui entendent, le cerveau qui pense, il nous manque le roi, notre sire, qui fait tout cela pour nous. Et ne croyez pas que notre sire demeure irrité contre nous; hier, il nous disait, et maître Nicolas-le-Flamand, qui était là, vous le répéterait comme moi, que « les Parisiens avaient mal agi à son encontre, » ayant occis ses officiers et ministres, pillé ses mai» sons, rompu ses prisons, délivré ses prisonniers, et » que si lui et son conseil le voulait, grand châtiment » en serait tiré, mais que point du tout : car il aimait » fort Paris où il était né, Paris qui est le chef de son » royaume, et qu'il ne lui en voulait pas, ni aux bon» nes gens qui l'habitent. »

Comme Mr Jean Desmarets en était là; il fut interrompu par un huissier à cheval qui arrivait de Vincennes, apportant les conditions de la rentrée du roi. Bien qu'il dût avoir présent à l'esprit le souvenir d'un de ses confreres que le peuple avait failli massacrer peu de jours auparavant, cet huissier se frayait avec autorité un chemin à travers la foule : et ce ne fut qu'au milieu de la place qu'il s'arrêta pour lire à haute voix ses dépêches.

Le conseil exigeait que le menu peuple fût désarmé, que le roi entrât en appareil de guerre, que les portes de la ville demeurassent ouvertes, et que l'on ne tendît plus les chaînes des rues ni de jour ni de nuit.

Après cette lecture, la foule resta quelque temps muette et recueillie, ne sachant encore si elle devait s'irriter ou se réjouir.

Alors un corroyeur de la Cité, qui se nommait Thomas Guichard, coiffé du chaperon blanc, comme ceux de la confrérie de Gand, s'élança sur un tas de pierres, et de là prit la parole :

— « Savez vous ce qu'on vous demande, bonnes gens, comme on vous appelle? Par Dieu ! cela est bien clair en effet : on vous demande vos armes, et aussi votre dernier morceau de pain. Ah! nos armes aux beaux seigneurs ! Mais quand on les suppliait d'acquitter les promesses de notre défunt sire, entendaient-ils nos cris, voyaient-ils notre misère? Non, ils étaient aveugles et sourds. Un beau jour ils ont pris en grande pitié les maux du peuple, ils ont aboli les aides; mais, ce jour-là, le peuple suppliait étrangement, avec des armes à la main et des cris de mort à la bouche. Ils veulent nous mener doucement, ils le disent, mais sommes-nous payés pour croire à leur parole? Leur foi de chevaliers! Autant donnerais-je volontiers de la foi des juifs ou des mécréans de Bohême. N'ont-ils pas voulu reprendre en secret, et comme des voleurs, ce qu'ils nous avaient eux-mêmes accordé? N'ont-ils pas fait crier sur cette place que l'on paierait les aides, après y avoir fait crier qu'on ne les paierait plus? Et sans nos armes, que serait-il arrivé? ce qui arrivera demain, si vous n'avez pas d'armes : on nous aurait écorchés vifs; on aurait vendu notre peau comme on a vendu notre laine. Ils viennent de nous promettre le pardon et l'oubli de tout. Dieu nous garde de pareilles grâces! souvent renouvelées, la ville serait bientôt déserte.

» Il faut donc nous défendre, si nous avons du sang dans nos veines et des familles à nourrir. Pour ma part, j'ai une femme et trois enfans, et tout cela veut vivre. On demande nos armes, à la bonne heure : qu'on vienne me chercher les miennes. »

La confusion devint extrême; maître Jean voulut prendre la parole, mais il fut interrompu par un orateur qui dompta tout d'abord la foule, en se montrant plus passionné qu'elle.

C'était un nommé Godeskale, dit *Brise-Moutiers*, surnom qui provenait d'une de ses manies favorites; un vieux capitaine de routiers qui avait fait la guerre d'Espagne dans les grandes compagnies, sous Bertrand Du Guesclin. Il passait pour le chef de tous les mauvais malandrins qui fourmillaient dans la ville; et, pour le moment, il était soudoyé par Nicolas le Flamand, riche et ambitieux marchand drapier, qui s'exaltait fort à l'espoir de jouer à Paris le rôle de Philippe d'Artevelle à Gand, et qui jalousait maître Jean Desmarets comme un rival dangereux.

Brise-moutiers s'écria donc à son tour :

— Bourgeois et autres, mes petits, c'est fort bien de se défendre, mais il vaut mieux attaquer. Il y a par devers le pays de Flandre de braves gens qui se remuent, et savent comment s'y prendre. En guerre contre les seigneurs, ils ont commencé par détruire tous les repaires des seigneurs : voilà qui est agir. Les Gantois sont des hommes, et nous des enfans. Nous pouvons faire comme eux cependant, et dévaster un petit les hôtels de nos bons seigneurs. Mais, auparavant, ce qu'il faut, c'est nous défaire des traîtres, car il y en a parmi nous. Voici qui j'appelle traître, par exemple : celui qui, après s'être montré toute sa vie le partisan et le serviteur du plus grand oppresseur du peuple, serait resté à Paris pour servir plus utilement son maître, en muselant à sa façon la colère du peuple; un homme qui chercherait à nous séduire par de belles paroles, et mentirait impudemment à l'instant même, en nous promettant la clémence de ceux qui ne tiennent que la cruauté. La mort à cet homme-là, comme à tous ceux de monseigneur d'Anjou! à mort le vieux diable fourré d'hermine qui se nomme Jean Desmarets!

— A mort! à mort! hurla le peuple en se ruant vers

l'échafaud, d'où le vieillard ne songeait plus qu'à parler à Dieu.

Sans l'intervention de quelques bourgeois bien armés qui soutinrent le premier choc des furieux et parvinrent à l'y soustraire, maître Jean Desmarets serait mort ce jour-là, en apprenant, s'il ne le savait, combien c'est chose fragile et changeante que la faveur populaire.

§ II. — JEAN DESMARETS ET LE ROI.

Le jeune roi Charles VI s'en revenait de Flandre à Paris, après la victoire de Rosebecq, où périt Philippe d'Artevelle. Lorsque le bruit de son approche se répandit dans la ville, plus de vingt mille Parisiens s'armèrent pour lui faire honneur, sortirent dans la campagne, arbalétriers en tête, et se rangèrent en un bel ordre de bataille entre Saint-Ladre et la ville, du côté de Montmartre. Mais comme leur cause à eux tous venait d'être jugée et perdue en Flandre, cette démonstration leur fut imputée à mal, et le roi, qui dinait alors au Bourget, les renvoya sans consentir à les voir.

Le lendemain, le monarque entra dans la ville, à cheval, en grand appareil de guerre, et suivi de son armée. Il refusa de recevoir les honneurs accoutumés de la part des métiers et corporations, et s'avança fièrement au petit pas jusqu'à Notre-Dame, où il fit ses prières. Cependant, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, ses oncles, accompagnés du Connétable et de deux maréchaux, parcouraient la ville en tous sens, faisaient arracher de leurs gonds les portes qui « *regardent Saint-Maur et Saint-Denis,* » occupaient les postes principaux, et couvraient de gens d'armes les lieux où le peuple avait coutume de s'assembler. Or personne n'osait sortir de sa maison, ni seulement ouvrir sa porte ou sa fenêtre.

Tout d'abord on arrêta trois cents bourgeois les plus riches de la ville et les plus notables, parmi lesquels messire Guillaume de Sens, maître Jean Filleul, maître Jacques Duchâtel et maître Martin Double, tous avocats au parlement ou au châtelet, Nicolas le Flamand, Jean Noble et Jean de Vaudetor. Les chaînes des rues furent enlevées et portées au château de Vincennes. Enfin, tous les bourgeois reçurent commandement, sous peine de la vie, de rapporter leurs armes et leurs maillets.

Puis les exécutions commencèrent.

Deux prisonniers, l'un orfévre, l'autre drapier, furent pendus publiquement; la femme de l'orfévre, qui était grosse, se précipita de sa fenêtre sur le pavé: chacun tremblait pour soi dans la malheureuse ville de Paris. La duchesse d'Orléans, fille de Charles-le-Bel et belle-sœur du roi Jean, se rendit auprès du roi et le supplia de pardonner: l'Université s'y rendit aussi, et à son tour fit, sur le sujet de la clémence, une harangue fort touchante qui émut le roi sans le fléchir.

A quelques jours de là, on vit sortir du Châtelet une charrette qui conduisait au marché des halles, afin d'y être décollés, plusieurs hommes jugés à mort « pour » forfaitures et pour émouvement du commun. »

La foule se pressait sur leur passage; car le peuple de Paris, qui est de tous les spectacles, et curieux avant tout, voulait voir..... Or on avait appris que plusieurs des condamnés étaient gens considérables. En effet, l'un d'eux était Nicolas le Flamand, le riche drapier. L'autre, assis sur une planche, au-dessus de tous pour être mieux en vue, était maître Jean Desmarets, le vieil avocat-général.

Vainement avait-il prétendu réclamer son privilége de clerc et être jugé par l'Église; il avait été trop puissant à servir le roi pendant une année, et avait mécontenté dans le temps de trop grands seigneurs, pour qu'on l'écoutât seulement. De plus, monseigneur d'Anjou, son patron, par lequel il se croyait abrité, était bien loin de là, faisant la guerre en Italie, très-embarrassé pour son compte.

Maître Jean Desmarets, avec son expérience de soixante-dix ans, mourut pour s'être fié à la faveur du peuple et à la reconnaissance de la cour.

Il s'en allait donc au supplice et demandait, chemin faisant: — « Où sont ceux qui m'ont jugé? Qu'ils viennent, et me montrent la cause et la raison pourquoi ils m'ont jugé à mort. »

Et il exhortait ses compagnons, surtout Nicolas le Flamand, qui avait été son ennemi; pendant que deux assassins, qu'on avait placés à ses côtés pour lui faire honte, l'accablaient d'injures.

« Holà, maître Jean, vieil hypocrite, te tairas-tu bientôt? s'écria l'un d'eux. Ne me reconnais-tu pas? J'ai pourtant bien failli t'épargner la peine de mourir aujourd'hui. Nicolas le Flamand, cet imbécile que tu consoles et qui pleure, m'avait payé ta mort. Cesse donc tes simagrées: tu ne vaux pas mieux que moi. J'aimais les bons vins, les écus d'or, et à ne rien faire: toi, tu aimais le commandement, les honneurs et les saluts. A chacun son ambition et ses moyens: j'ai fait bien du mal avec mon épée, toi bien plus de mal avec ta plume et ton encre. Tu auras beau faire et beau dire, nos ames sont à Satan, comme nos corps au bourreau, mon frère. »

Le vieillard, sans lui répondre, récita les paroles du Psaume: *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sanctâ!*

Puis il fit ses adieux au peuple avec des paroles fort sages.

On se disait tout bas dans la foule: « Las! voici qu'on tue le meilleur et le plus sage des hommes, parce qu'il nous aime. Ainsi, que deviendrons-nous? » Quelques-uns murmuraient: « Vraiment, nous sommes lâches! » Mais on n'osait pas le dire tout haut.—On avait grand'pitié, mais aussi grand'peur.

Une seule voix s'élevait, la voix d'une jeune fille presque folle, qui suivait la charrette, et offrait 60,000 écus pour racheter la vie de son père, Nicolas le Flamand.

La charrette s'arrêta devant l'échafaud, et l'on descendit les condamnés, au nombre de quatorze. Seulement on laissa maître Jean Desmarets sur sa planche élevée, en évidence, de telle façon qu'il avait présent devant lui, et à son niveau, le visage de ceux qu'on décollait.

Et un à un furent décollés tous ses compagnons, qu'il encourageait.

Au moment où la tête de Nicolas le Flamand roulait sur l'échafaud, une voix s'éleva encore dans la foule, et offrit soixante mille écus pour la vie de son père; ce dont beaucoup furent émus.

Godeskale trépassa ensuite en maugréant.

Alors ce fut le tour de maître Jean Desmarets.

Comme il montait l'escalier, le pied lui faillit, et il reconnut un clou auquel il s'était accroché, en montant le même escalier, quelques mois auparavant pour haranguer le peuple: cela le fit sourire.

Quand il fut sur l'échafaud:

—Demandez merci au roi, maître Jean, pour qu'il vous pardonne vos fautes.

Jean Desmarets se retourna et dit:

— » J'ai servi bien et loyalement le roi Philippe, son ayeul, le roi Jean, son grand-père, et le roi Charles, son père. Aucun de ces rois n'a rien eu à me reprocher, et celui-là ne me reprocherait rien non plus, s'il avait l'âge et la connaissance d'un homme fait. Je ne pense pas qu'il soit en rien coupable du jugement qui me tue. Je n'ai donc que faire de lui crier merci : c'est à Dieu seul qu'il faut demander merci, et je le prie qu'il me pardonne mes péchés. »

Fidèle au roi et au peuple, ainsi mourut Jean Desmarets, par l'ordre du roi sur le même échafaud où, quelques mois auparavant il avait failli périr des mains du peuple. **EDMOND LECLERC.**

---

## DIX MILLE FRANCS DE RENTE.

Quand j'avais dix-huit ans (je vous parle d'une époque bien éloignée), j'allais, durant la belle saison, passer la journée du dimanche à Versailles, ville qu'habitait ma mère. Pour m'y transporter, je venais presque toujours à pied, rejoindre sur cette route, une des petites voitures qui en faisaient alors le service.

En sortant des barrières, j'étais toujours sûr de trouver un grand pauvre qui criait d'une voix glapissante : *La charité, s'il vous plaît, mon bon monsieur.* De son côté, il était bien sûr d'entendre résonner dans son chapeau une grosse pièce de deux sous.

Un jour, que je payais mon tribut à Antoine, c'était le nom de mon pensionnaire, il vint à passer un petit



Le mendiant Antoine.

( Dessin de GÉNIOLE. Gravure d'LLWALL. )

monsieur poudré, sec, vif, et à qui Antoine adressa son memento criard : La charité, s'il vous plaît, mon bon monsieur.

Le passant s'arrêta, et après avoir considéré quelques momens le pauvre : Vous me paraissez, lui dit-il, intelligent et propre à travailler. Pourquoi faire un si vilain métier ? Je veux vous tirer de cette triste situation et vous donner dix mille livres de rentes. Antoine, se mit à rire et moi aussi. Riez tant que vous le voudrez, reprit le monsieur poudré, mais suivez mes conseils, et vous acquerrez ce que je vous promets. Je puis d'ailleurs vous prêcher d'exemple. J'ai été aussi pauvre que vous, Mais au lieu de mendier, je me suis fait une hotte avec un mauvais panier, et je suis allé dans les villages, et dans les villes de province, demander non pas des aumônes, mais de vieux chiffons qu'on me donnait gratis et que je revendais ensuite, un bon prix, aux fabricans de papier. Au bout d'un an, je ne demandais plus pour rien les chiffons, mais je les achetais, et j'avais en outre, une charrette et un âne pour faire mon petit commerce.

Cinq ans après, je possédais trente mille francs et j'épousais la fille d'un fabricant de papiers, qui m'associait à sa maison de commerce peu achalandée, il faut le dire. Mais j'étais jeune encore, j'étais actif, je savais travailler et m'imposer des privations..... A l'heure qu'il est, je possède deux maisons à Paris, et j'ai cédé ma fabrique de papier à mon fils à qui j'ai enseigné de bonne heure, le goût du travail, et le besoin de la persévérance. Faites comme moi, l'ami, et vous deviendrez riche comme moi.

Là dessus le vieux monsieur s'en alla, laissant Antoine tellement préoccupé, que deux dames passèrent sans entendre l'appel criard du mendiant : « La charité, s'il vous plaît. »

En 1815, pendant mon exil à Bruxelles, j'entrai un jour chez un libraire pour y faire emplettes de quelques livres. Un gros et grand monsieur se promenait dans le magasin et donnait des ordres à ses cinq ou six commis. Nous nous regardâmes l'un et l'autre comme des gens qui sans pouvoir se reconnaître, se rappelaient cependant qu'ils s'étaient vus autrefois quelque part. — Monsieur, me dit à la fin, le libraire, il y a vingt-cinq ans, n'alliez-vous pas souvent à Versailles le dimanche? Quoi! Antoine, c'est vous! m'écriai-je. Monsieur, répliqua-t-il, vous le voyez, le vieux monsieur poudré avait raison; il m'a donné dix mille livre de rente.

**A. V. ARNAULT**, *de l'Académie française* (1).

---

## ENQUÊTE COMMERCIALE.

### INDUSTRIE LITTÉRAIRE (2).

La *Revue de Paris* attaque depuis deux mois les publications à deux sous avec un acharnement qui s'efforce de revêtir la forme du dédain, mais qui ne trahit qu'un profond désespoir et le dénuement le plus complet de toute dignité littéraire.

Nous laisserons sans réponse des personnalités qui ne

(1) Nous sommes assez heureux pour avoir obtenu de M. Arnault, peu de temps avant sa mort, le manuscrit de cette anecdote; ainsi que la fin de son article sur le *costume*, dont le *Musée* a déjà publié une partie.

(2) Sous ce titre, le MUSÉE DES FAMILLES consacrera plusieurs articles à l'exposition et à la défense des intérêts du consommateur littéraire.

sauraient nous atteindre, mais non point sans rectification des calculs et des assertions erronés sur lesquels il importe au succès de deux industries que l'opinion publique s'éclaire et soit fixée.

« La librairie se meurt.... »

« Les publications à 6 sous et à 2 sous ravalent la dignité de la » librairie, rendent impossibles les grandes opérations, parce que » ces publications popularisent un prix mendiant d'où la lésine- » rie ne veut plus sortir, et parce qu'on ne saurait vendre, à deux » sous, la feuille d'impression d'un ouvrage dont le manuscrit a » coûté 6,000 francs. »

« Il n'y a pas de nombre qui tienne : il faut savoir lire pour » faire nombre ; en France on ne sait pas lire. »

Cette assertion tranchante de la *Revue de Paris* ne doit pas rester sans réponse.

Si la librairie, depuis trois années, n'est pas morte, dites donc, au contraire, qu'elle le doit à celui qui le premier résolvant le problème d'un journal à quatre fr. par an et à cent mille exemplaires, lui ouvrit une porte de salut.

Tous ses livres, à cette époque, étaient en gage.

Ses plus honorables et ses plus actifs éditeurs avaient fait faillite, ou étaient sur le point de la consommer... Les publications — à deux sous la feuille — vinrent : elles réhabilitèrent les éditeurs les plus intelligens; elles donnèrent aux autres les moyens de remplir leurs engagemens; elles arrêtèrent la contagion de la banqueroute, et fondèrent une industrie nouvelle, qui déjà représente un mouvement annuel de trois millions en consommation de papier et en travaux d'impression seulement (1); c'est-à-dire trois fois plus que ce que produisent toutes les œuvres réunies de nos meilleurs écrivains, au prix exhorbitant de 7 fr. 50 cent. le volume, si l'on en croit ce que rapporte, dans la *Revue de Paris* même (2), un homme compétent à deux titres, M. de Balzac, comme ex-imprimeur distingué, et aujourd'hui comme l'un de nos plus féconds écrivains.

« A quelle somme croyez-vous que s'élève le budget de la grande » littérature, la part des œuvres long-temps élaborées, la part de » *Volupté*, de *Notre-Dame de Paris*, des admirables poésies d'Al- » fred de Musset, des *Consultations* du docteur Noir, d'*Indiana*, » de l'*Ane mort*, de ce livre magnifique intitulé *Histoire du roi* » *de Bohême* et de *ses sept Châteaux*? Quelle part fait-on à Fré- » déric Soulié, à Eugène Sue, aux proverbes d'Henri Monnier, » aux frères Thierry, à M. de Barante, à M. Villemain, à ce pa- » tient Monteil? Que la honte se glisse rouge au fond des cœurs! » Nous affirmons que les dix maisons de librairie, assez auda- » cieuses pour entreprendre ce chanceux commerce, ne font pas » DANS TOUTE LA FRANCE un million de recette. »

Voilà ce qu'écrit M. de Balzac dans la *Revue de Paris*, tome XI, livraison I.

Voici maintenant ce qu'on lit dans le journal des *Connaissances utiles* (livraison de décembre 1834) :

« Dans une seule année, en 1832, les publications de la Société » nationale ont absorbé au-delà de 18,000 rames de papier. — » L'impression du *Journal des Connaissances utiles*, composé de » 25 feuilles par an, tiré comme il le fut pendant deux années à » 130,000 exemplaires, équivalait à elle seule à la publication de » 240 à 260 volumes in 8° modernes.

» Maintenant que l'on calcule qu'il se publie plus de cent re- » cueils ou *magasins* à bon marché dont le tirage collectif ne » peut être évalué au-dessous de 15,000 exemplaires, terme moyen » (puisque le *Musée des Familles* seulement se tire à 52,000 exem- » plaires — la *France pittoresque* à 40,000 — le *Voyage autour* » *du Monde* à 30,000, etc., etc., etc.), on verra qu'au plus bas » mot, ces publications, à raison de 2 feuilles seulement par » mois, équivalent à l'impression annuelle de 3,000 volumes et à » une consommation de 75,000 rames de papier, à 20 fr. l'une, » prix moyen, ce qui représente (consommation de papier, com- » position et tirage), une valeur en numéraire de plus de trois » millions.

» Voilà ce que produit d'admirable la Presse populaire, la Presse » à grand nombre et à bon marché; c'est qu'en même temps » qu'elle forme le jugement de lecteurs nouveaux, qu'elle étend » le bon sens public, la circulation des idées, elle efface toutes » les démarcations étroites de partis, prend à chacun d'eux ce » qu'il a de vues utiles et de sentimens nationaux — ne leur laisse » que l'exagération et la mauvaise foi; car la Presse à bon marché » ne peut arriver au grand nombre par les sentiers battus; — des » souscriptions d'amis, des suffrages de coterie ne sauraient l'en- » chaîner, — elle ne peut vivre qu'autant qu'elle est l'organe vé- » ridique et impartial de l'opinion du pays!...

» Voilà ce qu'elle a d'admirable, c'est qu'elle ne saurait, sans » se suicider, trahir ouvertement la vérité ou aliéner dans l'ombre » son indépendance, être servile, ou injurieuse, en un mot per- » sonnelle, tandis que la *littérature parisienne*, que quelques cen- » taines d'abonnemens suffisent pour faire vivre, peut impuné- » ment trafiquer du mensonge, se prostituer aux *fonds secrets*, » vivre de l'insulte et de la honte... Les attaques ou les adulations » personnelles, qui sont la grande affaire des coteries, ne rencon- » trent jamais de la part du grand nombre qu'indifférence et dé- » dain...

» Voilà pourquoi les grands hommes de la littérature pari- » sienne, qui, tous coalisés, auraient grand'peine à suffire à l'en- » tretien d'une presse d'imprimerie, s'attaquent de toutes les » forces de leur esprit aux journaux à bon marché, aux journaux » utiles, aux publications pittoresques, aux livres debités à la » feuille. »

Celui qui a écrit dans la *Revue de Paris* « que les publications à bon marché avaient ruiné la librairie » ne peut être qu'un écrivain ignorant des faits, sinon un des marchands d'Elbeuf ou de Louviers, qui, à toutes les questions de l'enquête, répondent : *Prohibition!*

Son assertion est fausse de tous points; — si l'imprimerie et la papeterie sont en ce moment plus prospères qu'elles ne l'ont jamais été, c'est aux publications utiles, c'est aux publications pittoresques, c'est aux livres à deux sous la feuille que ces deux industries le doivent.

Et qu'on ne dise pas que les publications à 2 sous ne sauraient payer leurs rédacteurs ce que les rétribuent les Revues à 80 fr.

La rédaction du *Musée des Familles* est payée, lettre pour lettre, le même prix que celle de la *Revue de Paris*.

Pour une page manuscrite de Chateaubriand, de la dimension d'un billet de banque, le directeur du *Musée* a offert 2,000 francs et les a toujours prêts!

Il y a quelqu'un en France de plus riche que le souverain qui reçoit dix-huit millions de liste civile, c'est le peuple qui les lui paie.

Il y a des recueils à *deux sous*, qui peuvent mettre sur un article plus d'argent que les Revues n'en ont encore dépensé à leurs actionnaires! Les soixante actions du *Magasin Pittoresque*, pour lesquelles deux mille écus n'ont pas été versés, valaient 600,000 francs quand le *Musée des Familles* parut.

Laissons là la question personnelle, la question de rivalité entre les *Magazines* et les *Revues*, entre les Revues avec leur fierté d'*hidalgos* d'Espagne et de Castille, avec leur manteau de velours et leur bourse percée, et les Penny Magazines, avec leur origine britannique, leur gros sou de comptoir et leur crédit à la banque.

Venons-en à la librairie.

Elle se meurt, dites-vous?

---

(1) Voir l'article publié dans la dernière livraison du *Journal des Connaissances utiles* sur la Presse périodique et le commerce de la librairie.

(2) Page 75, tome XI, liv. I, novembre 2.

Il faut qu'elle se régénère, qu'elle se reforme.

Personne, dit M. de Balzac dans son manifeste littéraire et typographique, « n'hésite à donner quarante » francs pour une loge à l'Opéra, ou bien pour rire de » Bouffé, d'Arnal ou d'Odry, et personne ne se décide » à donner trente francs pour quatre volumes! »

Il y aurait une question préjudicielle à poser:

Les valent-ils?

Dans la 7e livraison du *Musée des Familles*, il est démontré par chiffres irrécusables, que les deux volumes du *Médecin de Campagne*, ouvrage de M. de Balzac, cotés quinze francs, ne contiennent que la valeur de neuf livraisons du *Musée des Familles*, ce qui fait, à dix centimes chacune, un total rond de *dix-huit sous*!

Si la librairie se meurt, qu'elle n'en accuse qu'elle-même.

Son charlatanisme lui est plus une cause de mort que la contrefaçon étrangère à laquelle elle impute sa ruine.

Le public éclairé ne veut pas faire le commerce du papier blanc, et s'associer plus long-temps à une fraude dont il est victime sans être dupe, car c'est une fraude, une fraude éhontée — que de faire UN LIVRE d'un article de journal, qu'on peut avoir pour quarante-cinq centimes; — que de le brocher en volume, et que de le coter 7 fr. 50 c.

A ce compte, on serait tenté de croire qu'auteurs et éditeurs font un commerce lucratif, et de rapides fortunes.

Les choses ne se passent malheureusement pas ainsi: un livre qui s'écoulerait facilement à plusieurs milliers d'exemplaires, si les pages en étaient pleines, et le prix en rapport avec le coût, se vend à peine à 500, et le plus souvent à 400 exemplaires.

Et les frais de composition, et les droits de l'auteur sont les mêmes pour 400 que pour 40,000 exemplaires.

Lorsqu'un auteur a un nom littéraire, et qu'il est aimé du public, son ouvrage se vend communément à 800 ex. Il lui est payé de 1,000 à 1,500 fr. le volume.

800 exemplaires cotés 7 fr. 50 c., vendus nets de remise 5 fr., produisent à l'éditeur 4,000.

Voici maintenant la dépense.

| | | |
|---|---|---|
| FRAIS FIXES pour 500 comme pour 5,000 exempl. | Droit d'auteur . . . . . . . . | 1,500 fr. |
| | Composition et tirage de 25 feuilles. | 1,000 |
| FRAIS PROPORTIONNELS et progressifs. | Papier, 45 rames à 10 fr. . , | 450 |
| | Brochure, couverture et menus frais. . . . . . . . . . | 250 |
| | | 3,200 fr. |

Reste donc 800 fr. à l'éditeur, sur lesquels il lui faut prélever les frais de magasin et de commis, les frais d'annonces, l'intérêt de l'argent le plus souvent avancé à l'auteur avant que son manuscrit ne soit commencé, ses courses réitérées en cabriolet à 2 fr. l'heure, pour obtenir la remise du manuscrit, et la promesse d'articles dans les journaux vainement faite et renouvelée; les crédits aux commissionnaires et les éventualités de faillite, etc. — Ce qui fait que d'ordinaire plus un éditeur publie de volumes, et plus vite il consomme sa ruine....

Voilà la librairie telle qu'elle se fait; sans étude du public, sans intelligence de l'époque, sans capitaux et sans crédit, n'osant rien risquer et perdant toujours, plus routinière vraiment que l'agriculture ne l'est en Sologne...

Quelques éditeurs plus intelligens, voyant cela, sont arrivés enfin à comprendre que le prix des livres qui n'avaient pas une valeur classique, une valeur de conservation et de reliure, qui n'avaient que celle d'une distraction fugitive, était trop élevé, — ils l'ont réduit de moitié — de 7 fr. 50 c. à 3 fr. 75 c.

Cela est un progrès, mais non pas encore une réforme; et c'est une réforme que le public veut.

Il n'aime en quoi que ce soit le juste milieu. — Les concessions ne sont jamais qu'un stimulant à des exigences qui d'impérieuses deviennent extrêmes, et par suite impossibles à satisfaire.

Il y a en France 200 personnes qui achètent les nouveautés littéraires choisies, et 800 cabinets de lecture, cercles et sociétés plus ou moins polymathiques; ce qui fait un total moyen de mille consommateurs.

Les lecteurs sont dans la proportion des consommateurs de 1 à 40 — de 1,000 à 40,000 — ces lecteurs paient de 2 à 6 francs par mois, pour attendre patiemment que leur tour soit venu (comme le dit M. de Balzac, et comme l'avait dit avant lui, avec non moins d'esprit Mme Gay) d'avoir en décembre l'ouvrage nouveau publié en janvier.

Ce qui prouve combien le goût de la lecture en France fait des progrès, ce sont les épaisses couches de suif et de cirage, superposées sur les feuillets des livres en location. — Le premier sentiment qu'on éprouve en les ouvrant, est une impression de dégoût que la réflexion surmonte;

On se dit:

Cent volumes à lire me coûteraient à acheter 750 fr., cent volumes à louer ne me coûtent au plus, à 6 fr. par mois, que 72 fr. par an. — Si pour cette somme seulement j'en pouvais avoir cinquante propres et bien choisis, d'auteurs dont les noms fussent une garantie de leurs livres!...

Assurément oui, — ce vœu pourrait être facilement réalisé. — Les meilleurs ouvrages de MM. Hugo, Balzac, Eugène Sue, Frédéric Soulié, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, des auteurs d'*Indiana* et de la *duchesse de Châteauroux*, etc., pourraient se vendre, sans préjudice de leurs droits d'auteur, 1 fr. 50 cent. l'exemplaire, au lieu de 7 fr. 50 cent.; 3 fr. les deux volumes au lieu de 15 fr.

Mais alors tout le monde achèterait leurs ouvrages, ils se vendraient à 3,000, à 4,000, à 6,000; ils s'enlèveraient à 10,000 exemplaires; — ils deviendraient populaires.

Mais assurément!

Mais qui empêche donc de faire cela?

Rien.

Mais pour cela que faudrait-il donc faire?

Diminuer quelque peu les marges, faire justice de la fraude des faux titres inutiles, des pages blanches entre chaque chapitre, des remparts d'interlignes; faire ce que nous avons fait pour nous rendre compte de l'idée que nous émettons, — réduire un volume in-8° de 400 pages dans 192 pages d'un volume in-12, composé avec le caractère nouveau de ce recueil. — Au lieu de 21 feuilles de papier, le volume n'en consommerait plus alors que six, et le même tirage payé 30 fr. n'en coûterait plus que cinq......... Mais afin qu'à des assertions exactes on ne puisse opposer le langage évasif des considérations, ou la forme hasardée des allégations vagues, nous venons nous placer sur le terrain de l'arithmétique. Il faudra, pour avoir raison contre nous, nous battre par des chiffres plus exacts.

Les auteurs — les poètes en dehors — peuvent être divisés en cinq catégories ainsi qu'il suit :

Ceux dont les ouvrages se vendent jusqu'à 2,500 exemplaires et s'achètent de 5 à 4,000 fr. le volume;

Ils sont deux, MM. Victor Hugo et Paul de Kock.

Ceux dont les ouvrages se vendent jusqu'à 1,500 exemplaires et s'achètent de 1,500 à 1,750 fr. le volume;

Ils ne sont pas quatre.

Ceux dont les ouvrages se vendent de 1,000 à 1,200 exemplaires et s'achètent de 1,000 à 1,500 fr. le vol.;

Ils ne sont pas six.

Ceux dont les ouvrages se vendent de 600 à 900 exemplaires, et s'achètent de 500 à 800 fr. le volume;

Ils sont douze.

Ceux enfin dont les ouvrages se vendent au-dessous de 500 exemplaires, et s'achètent de 100 à 500 fr. le volume;

Ils sont innombrables.

Nous n'admettons que les trois premières catégories. Le droit des auteurs qui les compose, — porté à 2,000 fr. par volume pour la cession de la propriété sans tirage déterminé pendant trois années, — est, nous l'affirmons, une moyenne élevée, — si peu d'ouvrages purement littéraires ont des secondes éditions.

Cette moyenne de prix convenue, voici le compte par *Doit* et *Avoir* que nous établissons pour deux volumes de 6 feuilles *jésus-vélin*, et de 192 pag. chacun.

DOIT

| | | |
|---|---|---|
| FRAIS FIXES. | Droit d'anteur . . . . . . . . | 4,000 fr. |
| | Composition . . . . . . . . . | 1,200 |
| FRAIS PROGRESSIFS. | Papier jésus à 20 fr. la rame. | 1,580 |
| | Tirage à 5,300 exemplaires. | 312 |
| | Couvertures et brochage. . . | 200 |
| | | 7,292 |
| | Annonces et frais divers. . . | 708 |
| | Total. | 8,000 fr. |
| | Balance-bénéfice . . . . . | 1.000 fr. |
| | Somme égale. | 9,000 fr. |

Remises faites de 13/10 aux libraires-commissionnaires )

AVOIR.

3,300 exempl. nets de remise, 3,000 à 1 fr. 50 le vol., 9,000 fr.

Mais ce n'est pas sur un tirage de 5,000 exemplaires qu'une opération bien entendue et bien exécutée devrait être établie, c'est sur un tirage probable de 6,000 à 10,000 exemplaires. — Tous les frais fixes qui, sur une somme de 8,000 fr. sont compris pour 5,200 fr. disparaissant, le bénéfice s'accroît d'autant proportionnellement.

Ainsi, nous supposons que le projet formé par une Compagnie que nous connaissons, triomphe des obstacles que lui opposent plusieurs auteurs par un sentiment malentendu de leurs intérêts;

Que cette Compagnie publie périodiquement un volume par semaine, 52 volumes par an;

Que les auteurs de ces ouvrages soient nos premiers écrivains;

Que ces 52 volumes ne coûtent que 78 fr. par année, un peu moins qu'un abonnement à la *Revue de Paris.*

Ne pensez-vous pas qu'il se trouve 5,000 souscripteurs qui préfèrent acheter 52 volumes au prix de 78 fr., que de les louer pour 36 fr. par année?

Nous admettons tout :

Nous admettons qu'il se trouvera dix mille souscripteurs, vingt mille peut-être, et plus!

Nous admettons également qu'il n'y ait pas en France trois mille personnes qui apprécient assez haut la littérature moderne pour lui consacrer annuellement 78 fr. sur leur budget.

S'il ne se trouve pas trois mille souscripteurs à 78 fr. par an, il s'en trouvera toujours bien ce nombre pour l'arrangement mixte que nous allons indiquer, et qui consisterait tout simplement — à se réunir quatre personnes de la même ville; — chacune des quatre personnes, moyennant 19 fr. 50 cent. par an, 1 fr. 55 cent. par mois, aurait la jouissance de lire 52 volumes, et conserverait la propriété de 13 sur ce nombre, choisis ou tirés au sort entre elles quatre.

Des souscripteurs qui, pour TRENTE ET UN SOUS par mois, recevraient en toute propriété 13 volumes de MM. Victor Hugo, Balzac, Sue, etc., et qui auraient le droit d'en lire gratuitement 39, propres, en bon état et n'ayant traversé que trois fois des mains amies; — de ces souscripteurs-là, il s'en trouverait au moins 10,000 en France, nous l'affirmons.

(*La fin de l'article après les objections.*)

ÉMILE DE GIRARDIN.

## MÉLANGES.

### INDIENS ATTAQUÉS PAR DES SERPENS.

Les Indiens ne regardent pas le *boa constrictor* comme le serpent le plus dangereux ; sa morsure n'est point venimeuse, et la grosseur de ce reptile révèle toujours assez à temps sa présence, pour que l'on ait le temps de se mettre en garde contre ses attaques. La longueur ordinaire de cet énorme animal est de trente pieds anglais, quelquefois il atteint quarante, cinquante, et même soixante pieds. Le nom de *constrictor* lui vient de la force musculaire avec laquelle il étouffe les animaux qu'il enlace dans ses replis; faculté qui lui est particulière et que ne partagent point les serpens venimeux.

Le boa constrictor reste presque toujours dans un état d'engourdissement et de langueur, dont la faim seule le fait sortir. Alors, il se glisse autour du tronc d'un arbre, près de quelque source où viendront infailliblement se désaltérer des animaux : de loin, on prendrait pour un rameau sa tête qu'il laisse pencher parmi le feuillage. Aussitôt qu'une proie se présente, il s'élance sur elle, l'entoure de ses replis et l'étouffe non-seulement dans ses étreintes puissantes, mais encore par le poids énorme de son corps. Le boa ne se borne pas du reste à attaquer des chèvres, des daims et même des buffles ou des chevaux, on l'a vu souvent s'élancer sur des hommes, c'est un pareil fait que représente notre gravure, et que raconte un voyageur récemment arrivé de Calcutta.

« Peu d'années avant notre voyage à Calcutta, dit-il,
» le capitaine d'un bâtiment appareillé dans cette île
» indienne, envoya en passant le détroit de Sunder-
» land, un canot pour acheter des vivres aux habitans
» d'une baie voisine. Les matelots, tous Lascars, tirent
» échouer le canot sur le sable, et en confièrent la
» garde à un de leurs camarades : celui-ci, ne put ré-
» sister à la chaleur étouffante de ces contrées, et s'en-
» dormit. Jugez de sa terreur lorsqu'il se réveilla. Un

» énorme boa s'était roulé autour de lui, et cherchait à » l'étouffer. Heureusement les autres matelots qui reve- » naient s'aperçurent à temps du péril de leur cama- » rade, attaquèrent le serpent, lui coupèrent la queue, » et parvinrent à le tuer.

» Ce serpent, qu'ils mesurèrent après sa mort, avait

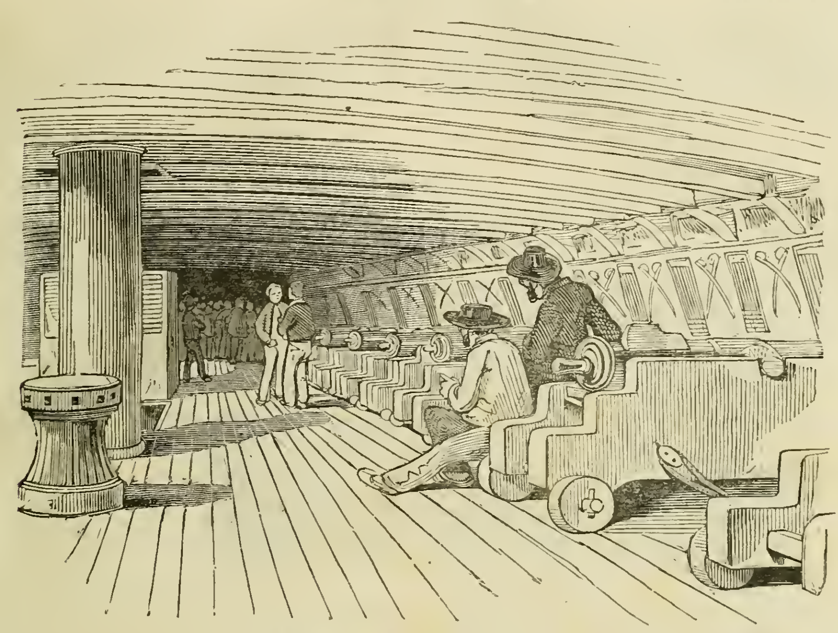


Combat entre un Boa Constrictor et des matelots indiens. (Gravure de Piaud, d'après le Penny Magasine.)

» soixante pieds anglais et quelques pouces. »

(*Penny Magazine*)

EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.
BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 16, RUE DES MOULINS.



La Batterie. (Dessin de Léon MOREL, gravure de SEARS.)

## LES TROIS AGES D'UN VAISSEAU.

### § 1er. — LE CHANTIER, LA MISE A L'EAU, L'ARMEMENT.

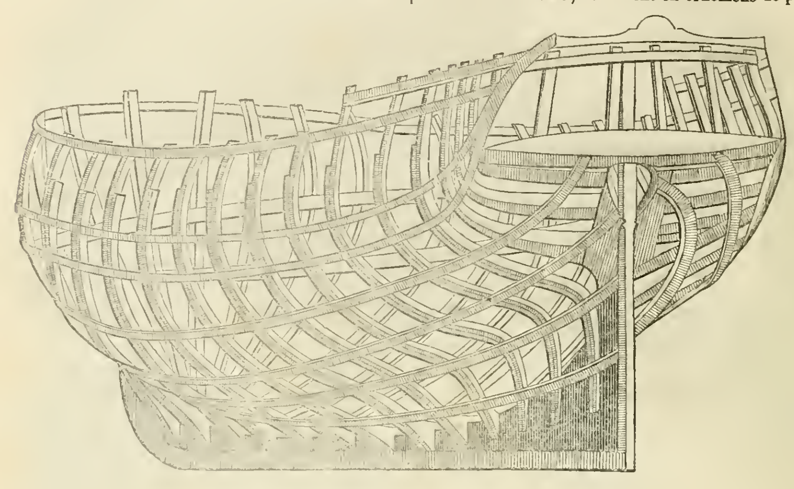
Les élémens pour l'édification du vaisseau et pour son armement sont prêts depuis long-temps dans l'arsenal; restent les façons à faire. Que le signal arrive ; que le télégraphe ou le courrier apporte l'ordre de mettre la main à l'œuvre; que le ministre dise : « Hâtez-vous, les circonstances sont impérieuses ; il nous faut le vaisseau le plus tôt possible ! » et vous verrez quelle activité toutes les puissances du chantier mettront à l'improvisation qu'on attend d'elles.

La chose presse en effet. On est en guerre; tout ce qui était à flot dans les ports a été visité ; les bâtimens valides sont armés déjà ; les vétérans ont trouvé des forces nouvelles, une vie nouvelle dans un radoub complet; mais ce n'est point assez. L'armée a besoin de renforts, et c'est aux chantiers qu'on les demande. Il ne s'agit plus de la construction prudemment lente des vaisseaux par vingt-quatrièmes, c'est de suite, et tout d'une haleine qu'il faut bâtir. Dans les temps ordinaires, l'enfantement serait long ; le vaisseau resterait huit ou dix ans sous la cale couverte ou sur le chantier en plein vent ; il y grandirait doucement, chaque année, ajoutant deux ou trois vingt-quatrièmes à sa masse totale : il est nécessaire que le bâtiment grandisse vite. Le vaisseau est ici comme le conscrit qu'on forme à la hâte pour l'envoyer au feu ; seulement on ne néglige rien. Le vaisseau sera aussi complet qu'il l'aurait été s'il s'était développé au milieu des sages précautions de la paix ; il sera moins bon peut-être, parce que le bois n'aura pas eu le temps de bien sécher, parce que les petites erreurs qu'on aura pu commettre n'auront pas été assez bien corrigées ; mais cependant il pourra aller en toute sécurité prendre sa place en ligne dans l'escadre à laquelle il est destiné. Rien ne lui manquera hors ces recherches du luxe dont on l'aurait paré dans d'autres circonstances; c'est le soldat qui se battra sans plumet, sans habit de grande tenue, mais avec la capote et le pompon au schako.

L'ordre est donc venu au port de construire un vaisseau de ligne. La force, la grandeur, le rang ont été désignés par le ministère de la marine, qui a envoyé le plan sur lequel le bâtiment devra être fait. Un ingénieur a été nommé pour suivre cette grande opération. Chaque service se met en quête des choses de son détail; tous ses ateliers travaillent; les journées vont s'allonger de bien des nuits passées à la forge, à la garniture, à la voilerie et ailleurs. La quille (1), cette fondation de bois du long édifice naviguant, est posée sur le plan incliné d'où elle glissera bientôt pour descendre à la mer. Pendant ce temps-là, on ajuste ces grands U ces grands V, qu'on appelle les membres du navire, et qui, attachés à la quille comme les côtes des animaux vertébrés à l'épine dorsale, composent sa carcasse. Les bordages, les courbes, les bancs, enfin tout ce qui doit recouvrir, soutenir ou rendre solide cette première

(1) Ce mot me paraît originaire du Nord, et voici sur quoi je me fonde : les Italiens, dans leur vieille langue, ne l'ont pas plus que les Latins, qui disaient *carina*, la carène, ce qui représente, à proprement parler, dans nos idées et notre langage, l'extérieur de la cale. L'Allemand et le Hollandais disent *kiel*, et l'Anglais *keel*; si le Portugais a *quilha*, et l'Espagnol *quilla*, c'est qu'ils l'ont pris à nous, ou nous, aux marins du Nord.

charpente est taillé, équarri, façonné. La hache, l'herminette ne sont pas un instant oisives. Le chêne prend toutes les formes; il devient os, chair et peau pour l'organisation de l'être nautique à la création duquel plusieurs centaines d'hommes travaillent comme autrefois les fées, dont chacune douait l'enfant à naître d'une qualité, d'une faculté précieuse. Le pin, le mélèze, le sapin du Nord s'arrondissent en mâts ou en vergues, se débitent en planches pour les cloisons des chambres et des soutes, se taillent en ornemens de poupe,



**La Carcasse** (Dessin d'EVRARD, gravure de THIEBAULT.)

en figure de proue. Le frêne va devenir hampe de pique ou manche de hache d'abordage. Le fer subit toutes les transformations possibles: le voilà bientôt ancre qui doit attacher le vaisseau au sol sous-marin, clou qui doit lier le bordage au couple, pince qui remuera la lourde pièce de canon, manchettes qui retiendront par les jambes le matelot condamné à une peine disciplinaire; que sais-je encore? Dans la poulièrie, une machine ingénieuse coupe les caisses de poulies et les creuse; dans la corderie, on tord un câble, on commet tout le gréement de chanvre qu'on a filé d'abord et goudronné. Au chantier des embarcations, on construit les canots et la chaloupe; sur le quai, devant l'atelier de la mâture, deux rangées de forçats placées à droite et à gauche d'un bas mât couché sur le pavé, manient de longs leviers de fer qui frappent ensemble sur une corde pour le faire glisser en ceinture autour du système de mèche, et de jumelles de sapin dont se compose le mât immédiatement implanté sur le vaisseau.

Car vous entendez que ce mât qui supportera tous les autres, et avec eux toutes ses voiles, toutes ses vergues, tous ses cordages; ce mât qui a dix pieds de circonférence, n'est pas d'une seule pièce. Il est une combinaison de quatre sections de cylindre réunies sur les faces d'une mèche carrée, pour former un gros cylindre de bois; cette mèche, ces surfaces arrondies ne sont pas d'un seul morceau non plus. Cette réunion de fragmens a donc besoin de liens forts qui la consolide; ces liens sont les cercles que les forçats poussent avec leurs barres, mises en jeu par le rhythme d'un chant lent et triste, dont chaque mesure est marquée par un coup. Après les cercles de fer, on mettra des cercles de cordes, appelés *rousture*s. Et ce faisceau si bien fait, si bien combiné, si serré, si solide, qui a l'air d'une constitution à braver les efforts de toutes les puissances de la pratique; cet arbre que l'industrie humaine, rivale cette fois du génie de la nature, a composé pour suppléer le chêne trop faible ou trop court, un coup de vent le rompra peut-être comme une allumette!

Mais le bruit du marteau des calfats (1), nous avertit que la coque du vaisseau est achevée. Les calfateurs, comme

---

(1) Calfater, remplir d'étoupes les coutures d'un bâtiment et les recouvrir de brai chaud. — Autrefois on disait *calfader*; c'était au temps de la marine de Louis XIV. Au quinzième siècle, on disait *calfeutrer*, témoin ce passage d'une chanson d'Olivier Basselin :

Si refaizons voyaige,
Fault le vaisseaux tourner
Pour le recalfeutrer;
Amis, prenons couraige.

L'opération indiquée par le poète normand est un radoub. C'est tourner le vaisseau sur un de ses côtés, ou, comme on dit en langage de port, l'abattre en carène, puis le chauffer pour enlever le vieux brai qui a été introduit dans les entre-deux des bordages, enfin le calfeutrer. Dans *calfeutrer*, feutre serait-il pour quelque chose? Long-temps encore sur la coque des navires et la couche de bordages dont on les doublait, on a mis de la bourre, qui était un véritable feutre, et cela semblerait expliquer le vieux mot exprimant l'action du calfatage; mais que veut dire *cal*? Est-ce le mot *cale* qui s'est contracté avec *feutre* pour composer le verbe? Dans cette hypothèse, *calfeutrer* signifierait couvrir la cale de feutre. Je suis loin d'affirmer que cela soit raisonnable; je fais une supposition, à laquelle je ne m'arrête d'ailleurs pas plus qu'il ne convient. Je viens de dire que dans le radoub on *chauffe* la carène du bâtiment; n'est-ce pas dans cet acte que serait la véritable étymologie? *Calfater* ressemble beaucoup au latin *calcfactare*, réchauffer, et je suis fort disposé à croire qu'il sort de là. Quoi qu'il en soit, le mot *calfater* est dans la plupart des langues européennes avec la forme que je suppose latine; le hollandais a *kaalfateren*, le portugais et l'espagnol ont *calafatar*, l'italien a *caleffar*; le

on disait autrefois, poussent entre les planches des bordages, qui sont la surface extérieure des bâtimens, des masses d'étoupes qu'on recouvrira bientôt d'une couche de brai; cette matière résineuse garantira les coutures des infiltrations de l'eau, et par son secours, le corps du navire sera, contre la pluie et la mer, comme s'il était taillé dans un bloc. L'opération va vite, quelque importance réelle qu'elle ait, quelque importance comique surtout qu'y mettent les ouvriers en calfatage, que par moquerie on appelle les orfèvres. Éloignons-nous cependant du vaisseau dont les flancs creux retentissent de mille coups importuns à nos oreilles; et allons voir préparer les armes, les affûts des canons, les vivres, les tonneaux et les caisses à eau, les hamacs des matelots, la cuisine et cent autres choses qui doivent entrer dans l'arrimage ou l'armement du vaisseau de guerre.

A la fin, les calfats ont quitté le vaisseau dont aucune fente, aucun écartement de bordage, aucun nœud spongieux n'est resté sans remplissage de vieille filasse, et de brai bouillant. A la mer maintenant le navire! à la mer! On va le parer de fleurs et de feuillage, à l'avant, à l'arrière, par gros bouquets, par longues guirlandes; on va l'orner de pavillons; on va arborer sur son front la bannière nationale, qu'il doit bientôt aller montrer à l'ennemi et faire triompher dans le combat. Oh! c'est un jour de fête au port, comme dans une noble famille est celui de la venue au monde d'un enfant attendu, d'un fils qui perpétuera le nom glorieux de sa maison et ajoutera un fleuron à la couronne des aïeux. La grande famille maritime est tout en émoi; l'enfant qui lui est né va faire son entrée dans la vie. Ce n'est pas son premier pas; on ne jugera point encore de sa grace, de ses *qualités*; on n'en est jusqu'à présent qu'aux présomptions et aux espérances; mais ce début intéresse déjà; un prêtre est monté sur le pont du vaisseau, et y a promené sa bénédiction, pendant que sur les quais, sur les toits des maisons qui dominent le port, sur tous les points culminans qui l'avoisinent, on prie pour l'avenir du navire; prières ferventes comme celles que vous adressez au ciel auprès du berceau de votre nouveau-né. Vous le recommandez à Dieu ce cher rejeton, cet honneur futur de votre race. Les marins recommandent aussi celui qui doit honorer la marine et la France. Les fanfares d'une musique militaire ont retenti. Quand le prêtre officiant a répandu l'eau sainte par gouttes protectrices, elles vont retentir encore. Le signal est donné par le préfet maritime, et les ouvriers se hâtent d'enlever les supports qui retenaient de côté le vaisseau, bientôt réduit pour tout soutien aux courtes béquilles du bers ou berceau qui ne le quittera qu'à la mer. C'est par l'arrière qu'il va entrer dans l'eau. La dernière clef par laquelle il était retenu sur la cale suivée, est coupée, et tous les yeux sont attachés sur le bâtiment; un grand silence succède au brouhaha de l'attente. Dans cet instant d'incertitude, où il semble hésiter à partir, tous les cœurs sont suspendus, on retient son souffle comme si l'on craignait de le renverser par le choc d'une imprudente baleine. Il se décide cependant. Le voilà qui marche, il glisse, il court sur le plan incliné que quelques secondes l'auront vu parcourir dans toute sa longueur. Il va bien! il se balance un peu, mais n'ayez pas peur, il ne tombera pas!... Vous figurez-vous ce que serait cette chute d'un vaisseau sur le chantier!... Il touche l'eau, la divise, la refoule, la fait jaillir en masses écumeuses, la soulève en longues lames; il plonge et se relève comme le cygne qui s'est élancé sur le courant d'une rivière; ses pavillons fouettent l'air et y claquent avec force, tant le mouvement est rapide de ce grand corps emporté par son propre poids. Alors des cris de joie, des applaudissemens éclatent de toutes parts; on bat des mains, on s'agite, on crie *vivat!* Les musiciens jouent, le canon retentit, tous les bâtimens qui sont mouillés près de la cale d'où vient de descendre le vaisseau saluent leur nouveau frère dans un tangage accéléré où les a engagés le déplacement violent des couches d'eau, causé par l'immersion subite et précipitée de la carène.

La fête est finie, et la vie active du vaisseau de ligne va commencer. Les bouquets qui ont paré sa guibre ne seront pas fanés encore, que déjà le bâtiment sera entré au bassin où on le doublera en cuivre. Les feuilles rouges du métal seront appliquées de la quille à la flottaison, cuirasse qui ne doit le garantir d'aucun choc, mais qui le défendra contre les piqûres du taret, ennemi caché dans le chêne, et facilitera sa marche en le protégeant contre les trop nombreuses adhérences des algues, des fucus et des matières calcaires qui s'attachent quelquefois par bancs épais aux flancs des navires.

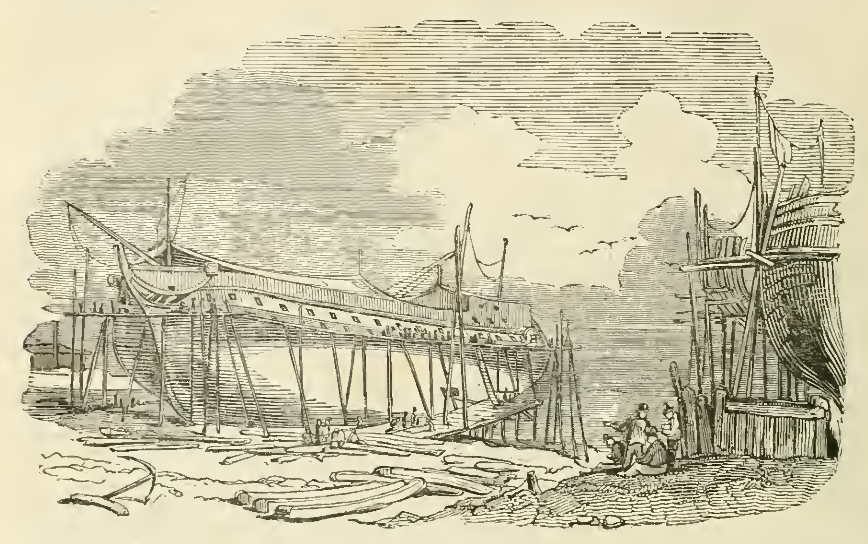
Cette enveloppe d'airain est placée, et l'on rend au bassin l'eau que les pompes et la vis d'Archimède en avaient ôtée quand le vaisseau y est entré pour son doublage. Le voilà de nouveau à flot, à flot pour jusqu'au jour où quelque avarie majeure et la nécessité d'un grand radoub l'assécheront de nouveau dans le *dock*. Extrait du bassin, il est mené tout de suite sous la machine à mâter qui lui implante ses quatre bas mâts, le grand mât au milieu, le mât d'artimon derrière, le mât de misaine devant, le mât de beaupré obliquement sur son taille-mer. Alors l'équipage en prend possession; le capitaine commence son autorité, il donne des ordres qu'on exécute avec zèle et intelligence, sous la direction du lieutenant en pied, le second capitaine, des officiers, des élèves et des maîtres. Suivrons-nous le vaisseau dans son armement; vous le montrerai-je se gréant, envergant ses voiles d'artimon, s'emménageant, prenant enfin cette parfaite constitution qui lui assurera la force, l'agilité, le mouvement, l'équilibre, l'existence réelle enfin? Vous vous fatigueriez à me suivre des hauteurs de sa mâture, aux profondeurs de l'entrepont, des soutes et de la cale; grimpant par les échelles, des haubans, ou par ces façons d'escaliers qui conduisent d'un pont à l'autre, par le moyen d'adens alternatifs, pratiqués dans la poutre verticale qui les compose, et à l'aide d'une corde auxiliaire qu'on appelle *tire-vrille*, vos yeux n'y suffiraient pas plus que vos jambes. Regardez donc de loin se placer tous ces cordages qui se croisent dans tous les sens, soutiens de la mâture, agrès des vergues ou des voiles, dont la nomenclature vous effraierait par sa longueur et l'étrangeté des mots qu'elle comprend; regar-

---

ture, qui l'a pris sans doute aux langues du bassin de la Méditerranée, comme a fait probablement le hollandais, qui l'a ensuite habillé à sa mode, le turc a *galfat*, et le grec moderne *kalaphatès*; que ces mots procèdent ou non du latin, il paraît évident qu'ils ont une origine commune. Autrefois on disait *calfad*, *calfadeur* et *calfader*; c'était une mauvaise prononciation normande qui avait prévalu. Les calfats sont l'objet de mille plaisanteries, l'exercice de leur profession exigeant peu d'intelligence, le bruit qu'ils font avec leur marteau sur le ciseau, qui a pour point d'appui le corps retentissant du navire, ce bruit les empêchant de communiquer la parole avec leurs camarades, les matelots ont établi *à priori* la stupidité des calfats. Une circonstance assez singulière, c'est qu'en italien *calefatore*, qui signifie calfat, veut dire aussi moqueur.

dez passer sur la planche servant de pont entre le quai et le vaisseau, cette prodigieuse quantité d'objets divers qui ont tous leur place assignée d'avance; et quand vous aurez assez donné à l'étonnement que ce spectacle aura dû vous causer, vous me suivrez dans les batteries du vaisseau. Elles sont déjà armées et prêtes pour votre visite. Venez donc.

Oh! c'est une belle chose que la batterie d'un vaisseau



**Le Chantier.** (Dessin de GAVARNI, gravure de SEARS.)

de ligne! Voyez quel ordre, quelle régularité, quelle majesté dans cet alignement de deux rangées de canons d'un calibre énorme, avec leurs paves à boulets qui contiennent des balles de 24, de 18 ou de 6 livres! Et la propreté, comme elle y est remarquable! Toutes ces pièces de fer fondu sont peintes en noir, et luisantes comme si elles avaient été vernies; les cordages (les palans) qui doivent les faire aller aux sabords (1), ou les en éloigner: sont tournés (*lovés*), attachés avec un soin extrême; les pinces et les anspects, leviers qui aideront au pointage, sont en place entre les affûts et les pièces;

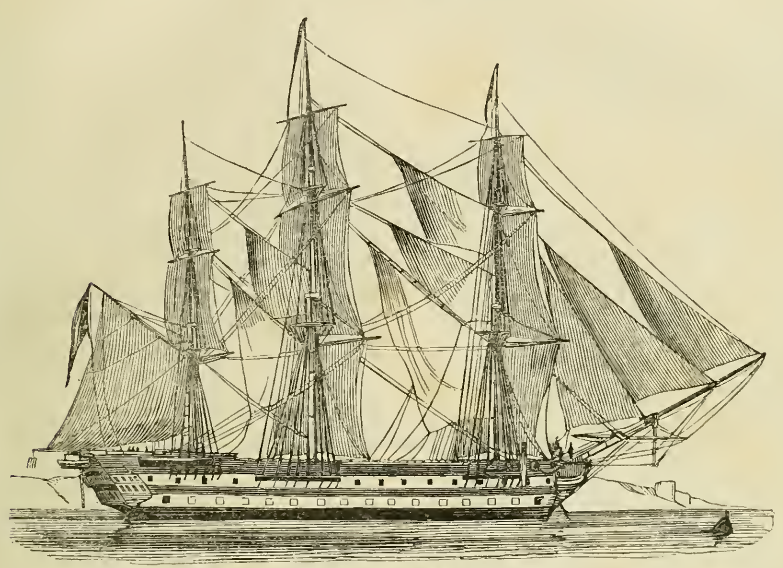


**La Rade.** (Dessin de LÉON MOREL, gravure d'ELWALL.)

les *volets*, de vieux plains qui feront l'office de bourre sur chaque boulet, sont recueillis près des canons. Rien

(1) On appelle sabord une ouverture quadrangulaire pratiquée dans la muraille d'un bâtiment de guerre pour donner un passage à la volée d'une bouche à feu; c'est l'embrasure de la citadelle flottante. Le sabord est proportionné au canon. La portion mobile de la muraille qui bouche ou ferme le sabord s'appelle le *mantelet de sabord*. Les mantelets des sabords des batteries hautes des vaisseaux sont amovibles; on les appelle faux-sabords. La partie inférieure du sabord se nomme le *seuillet*; celle qui lui est opposée en haut se nomme le *sommier*. — *Sabord* me paraît être un terme de composition française fait par des hommes peu versés dans cet art de l'accouplement des mots. *Porte* est le nom assez généralement donné à l'embrasure du vaisseau; l'anglais a *port*, le hollandais *poort*, l'espagnol *porta*; le français seul a *sabord*. Dans *sabord* on reconnaît aisément *bord*, le côté, le bordage, la planche; mais quelle est cette syllabe *sa* qui est venue adhérer à l'autre? J'ai cherché consciencieusement, comme je cherche toujours, de quel mot complet elle s'est détachée pour faire ensuite corps avec l'expression du côté du vaisseau, je n'ai trouvé que *sape*. Ainsi ce serait *bord-sapé* (bord coupé) ou sapé-bord, qui aurait fait *sabord*. Je ne donne pas cela au moins comme positif; j'ose même le donner à peine comme probable; mais je crois que ce n'est pas impossible. Il y a bien d'autres bizarreries vraiment dans la langue maritime! On a voulu distinguer des portes, des chambres et des armoires qui entrent dans l'installation civile du vaisseau, si je puis dire ainsi, celles de l'extérieur, et l'on a été conduit à forger un mot; on avait tribord, babord, vibord; on a fait *sabord* qui est barbarement composé, mais qui est utile et assez bon pour un terme de convention.

ne manque ici, que des hommes en action et le feu aux mèches. Vous préserve le ciel d'être dans cette batterie quand la mèche fumera, que les servans seront à leurs postes, et qu'à une demi-portée de canon se trouvera un vaisseau ennemi!

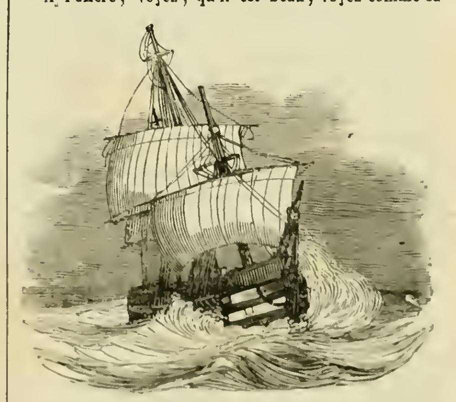


**Le Départ.** (Dessin de LÉON MOREL, gravure d'ALLANSON.)

## §. II. — LA RADE. — LA MER.

Voilà le vaisseau complet! Le voilà adolescent et fort; on saura bientôt s'il est actif, vif à la course, s'il obéira bien à toutes les volontés de son capitaine, s'il prêtera courageusement la côte à l'Anglais. On va le mener en rade (1). Des chaloupes du fort lui donnent la remorque; mais tout à l'heure il s'affranchira de cette tutelle; il rompra ses lisières et marchera seul. Tenez, on hisse un foc ou borde ses huniers et la voile d'artimon; la remorque est abandonnée, et le vaisseau s'élance. La brise est faible, il va donc comme s'il s'essayait, timide et doutant encore de lui-même. C'est son premier pas; mais attendez un peu que le vent fraîchisse, que la mer soulevée paraisse vouloir lui opposer une barrière à franchir, et vous verrez si quelque obstacle l'arrêtera, vous verrez s'il manquera de légèreté pour gravir le revers de la lame escarpée, fût-elle haute comme cette *montagne humide* à l'idée gigantesque de laquelle Racine vous a habitués; vous verrez s'il tiendra bravement le nez dans le vent, semblable à ce généreux cheval de la fable, qui lutta contre Borée et Phébus, dans l'extravagant pari de ces deux grands seigneurs de l'Olympe, dont un pauvre voyageur devait être la victime! Il n'en est pas encore là : le temps est calme, la brise molle, la mer facile; il glisse doucement incliné sur son flanc; et va chercher son mouillage.

A l'ancre, voyez, qu'il est beau, voyez comme sa



L'avarie. (Dessin de LÉON MOREL, gravure d'ELWALL.)

haute mâture le coiffe bien, comme ses vergues sont carrément suspendues, comme son grément est propre!

(3) Espace de mer propre à l'ancrage des bâtimens, et qui a besoin, par conséquent, d'être entouré de côtes protectrices. Les rades fermées, abritées contre les vents dangereux sont les meilleures; on y entre par un chenal ou canal appelé goulet; c'est le goulot (*gula*, latin, la bouche, la gueule) de ce grand récipient. — Le mot *rade* est commun à toutes les marines; les Anglais ont *road*, les Hollandais *ree* ou *reede*, les Italiens et les Espagnols *rada*. Lescalier veut que cela vienne du gaulois *radis*. Je n'ai rien à objecter à cette opinion; je ne sais pas le gaulois. Je crois pourtant qu'on pourrait trouver *rade* dans le latin *radere littus*, raser le rivage, approcher de la côte.

On dirait qu'il s'est paré pour quelque fête, ou que, comme un jeune soldat, il a mis son bel uniforme, il a nettoyé ses armes et placé son plumet au sommet de son casque, pour paraître brillant et fier devant son colonel ou devant sa maîtresse!

Là, tout ce qui lui restait encore à prendre dans le port pour compléter son armement, si vite mené à fin, lui sera rapporté par des chaloupes de l'arsenal, ou par ses propres embarcations. Pendant deux jours qu'il a à rester en rade, ce sera autour du vaisseau un concours actif de canots, de bateaux de passage, de citernes apportant de l'eau, ou de bagislets chargés de bois.

Mais le télégraphe vient d'annoncer au préfet maritime que le ministre ordonne la mise en mer du vaisseau sous le plus bref délai possible. Le vent est favorable; allons, qu'on se hâte! le pavillon de partance monte rapidement à la tête du mât de misaine; que tout ce qui de l'équipage est encore à terre rejoigne promptement le bord. Coupez court aux adieux, pauvres jeunes gens qui quittez vos mères, pour la dernière fois peut-être! Ayez courage à la séparation, jeunes femmes que le devoir sépare de vos époux; jeunes maîtresses dont le grand foc va emporter les amans; vieillards qui embrassez vos fils avec la crainte de ne les plus revoir! Un coup de canon qui vient de résonner sur la rade vous avertit que le vaisseau est impatient de quitter le double câble qui le retient encore. Confiez-lui en toute sûreté les objets de vos affections chéries, il vous les rendra avant quelques mois; il vous les ramènera glorieux et plus dignes encore de votre tendresse! Le canot qui attend les retardataires va s'éloigner de la case où il tient encore par le croc de la longue *gaffe* de son brigadier. J'entends le patron qui crie, du ton d'un homme qui n'a pas un instant à perdre : « Embarque du *Marengo!* embarque! » Si tu ne te dépêches, matelot, que je vois causer tout bas avec une fille éplorée qui ne veut point quitter ton bras, tu n'arriveras pas à temps, car le mot « pousse » vient d'être prononcé, et le canot va prendre le large.... C'est fini! tu as trop tardé. Gare que les pleurs de ton hôtesse ne te vaillent une horrible punition! Si le vaisseau hisse ses voiles avant que tu l'aies rejoint, tu seras poursuivi comme déserteur. Déserteur en temps de guerre, quand l'ennemi croise peut-être à l'entrée du goulet, attendant le bâtiment tout neuf qu'il espère capturer! Sais-tu ce qu'il y aurait de honte et de malheur dans l'arrêt qui devrait te frapper? Les galères, parce que tu n'aurais pas été au poste de l'honneur!

Le bateau a déployé sa large misaine. Il emporte le matelot, qui, debout sur un banc, agite son mouchoir pour dire un dernier adieu à celle dont il a eu tant de peine à se séparer; mais elle ne s'occupe déjà plus de lui. Elle s'est assise sur un canon renversé, siége ordinaire des vieillards qui viennent le soir se promener au port, et dans son tablier de cotonnade elle compte l'argent dont elle a dépouillé le marin crédule.

Les focs montent, et l'artimon est bordé!... Notre vaisseau appareille pour aller chercher les aventures. Le vent est favorable. Rien ne contrariera ce départ, qui émeut toute la ville, et a amené, sur le point de la côte le plus rapproché du chenal où va passer le navire, une population de parens et d'amis : tous les regards l'accompagneront le plus loin possible. Les embarcations du port, qui faisait cercle autour du vaisseau, s'écartent pour ne point gêner sa manœuvre; mais elles ne s'en vont point encore. Elles sont là, les voiles hautes, mais serrées, les avirons sur le bord, mais immobiles au-dessus de l'eau, semblables à des oiseaux qu'on voit planer dans l'air, en attendant l'issue d'un événement qui se passe dans la plaine. L'impulsion est donnée : le bâtiment prend son élan, et laisse tout derrière lui. Ses voiles carrées, orientées avec soin, se gonflent de vent, et font incliner le vaisseau sur un de ses côtés. Mais que lui arrive-t-il donc tout à coup? Il amène ses huniers et les dispose pour la panne; c'est-à-dire qu'il donne le vent dans deux sens différens aux deux parts qu'il a faites de sa voilure, afin de demeurer stationnaire : une portion des voiles tendant à le faire aller de l'avant, tandis que l'autre tend à le faire *culer* : c'est qu'il attend quelque chose encore. En effet, une embarcation vient à lui le plus vite qu'elle peut; un officier est dedans, porteur d'un paquet pour le commandant du vaisseau. Elle aborde : l'officier monte et redescend presque aussitôt. Les voiles sont hissées de nouveau; cette fois c'est pour faire route, car les ordres qu'on vient de transmettre au capitaine sont pressans : il faut qu'il tâche de rejoindre une escadre dont il doit augmenter les forces. Les boulines se *halent* devant et derrière; il ne veut pas perdre un pouce de vent, comme on dit; il veut gagner le plus promptement possible le point de rencontre qui lui a été assigné.... Il a dépassé le goulet.... Bonne chance!... Que de vœux montent au ciel pour le salut du vaisseau, pour son heureux retour, pour sa victoire, s'il doit voir l'ennemi de près!... Bientôt on le perdra de vue. Sa grandeur diminue sensiblement; une légère brume du soir l'enveloppe; elle efface un peu ses contours, qui tout à l'heure se détachaient avec vigueur sur le fond du ciel; son corps ne s'aperçoit presque plus déjà; il descend derrière l'horizon, et la courbure de la terre nous cache ses batteries et même un peu sa dunette. La mâture, garnie de voiles qui hissent au soleil couchant, comme le pic blanchi d'une montagne couverte de neige, disparaîtra tout à l'heure aussi. Bien des yeux s'attachent encore à lui; bien des espérances et des regrets le suivent dans ces dernières bordées qui l'éloignent de la terre! Il emporte tant d'intérêts divers! Pour les mères, pour les épouses, pour les sœurs, pour les maîtresses, pour les amis, c'est un objet cher et sacré dont l'Océan doit compte à leur tendresse. Pour les marins, c'est un vaisseau neuf, un adolescent qui va grandir au milieu des périls : s'il échappe aux premiers dangers, c'est un bois animé; c'est un homme de guerre qui a un nom à soutenir, un honneur à défendre, du sang à répandre pour le pays, dont il arbore les couleurs.

Dois-je maintenant vous montrer le vaisseau au milieu des chances qu'il va traverser? Quelle longue histoire! mais qu'elle serait intéressante! Ce ne sont pas quelques pages qu'il me faudrait pour tout vous raconter; un volume y suffirait à peine, et je n'ai plus que peu de lignes à donner au tableau que j'ai commencé. Suivez-moi donc vite sur le bâtiment de guerre, qui ne mettra pas en panne pour nous attendre, parce qu'il est pressé, et que de loin déjà il croit entendre une canonnade engagée. Les échos de la mer résonnent en effet de bruits semblables à ceux que jettent à l'atmosphère ébranlé ces bouches à feu en exercice. La mer tremble sous nous à chacun de ces éclats. Que la barque légère où nous sommes se hâte donc! que le vent nous soit favorable, et la mer propice!... Nous approchons; mais le vaisseau fuit en forçant de voiles. Forçons aussi, nous. Agrandis ta voile, patron! élargue-la bien, pour que nous prenions du vent tout ce qu'on peut en prendre. N'as-tu

pas encore quelque voile à mettre dehors!... Largue ce ris que tu as pris par précaution!... Bien, bien, mon ami! tu vois comme nous avançons; nous ne glissons pas, nous volons!... A bord du vaisseau! hissez-vous, et prenez garde de tomber; laissez-moi vous montrer le chemin!

Il était temps, ma foi! voilà à l'horizon une voile; mais la nuit ne permettra pas qu'on la reconnaisse. La nuit est courte heureusement, et demain nous saurons à quoi nous en tenir. La route est tenue comme si l'on n'avait rien aperçu; c'est vers le lieu du rendez-vous qu'on se dirige; avant tout il faut obéir aux ordres reçus : un capitaine n'est point juge de la combinaison qui l'envoie à tel endroit plutôt qu'à tel autre....

Navire! il est quatre heures du matin. « C'est un vaisseau; c'est celui que nous avons aperçu hier soir; il nous a attendu : Dieu soit loué! allons à lui, puisqu'il a été si poli. Branle-bas! le combat! » Chacun court à son poste; les canons sont prêts, la mousqueterie s'apprête; les chirurgiens ont mis le tablier bleu; les brigades d'abordage sont formées. Ah! un coup de canon et un pavillon qui monte au pic du vaisseau étranger! C'est le gack qui se déploie, c'est un bâtiment anglais qui nous défie.

Le combat donc, le combat! Les feux se croisent, bien nourris, meurtriers, terribles. Quel affreux tapage! des cris de joie, des *vivat*, des *hourras*, des imprécations : les gémissemens des blessés, le son de la cloche, le pas redoublé battu par le tambour, les sifflemens des maîtres d'équipage, les commandemens dans le porte-voix, quelle confusion! Le sang rougit les ponts, et coule par les *dalots*, comme sur la pierre de l'abattoir. Les mâts craquent au choc des boulets, les voiles sont déchirées. Il faut aborder l'ennemi; mais il plie, il laisse arriver; il se retire du champ de bataille gravement blessé aussi; il va se panser, et nous quitte pour nous retrouver peut-être bientôt. A son aise!

Réparons-nous; jetons nos morts à la mer, et lavons le pont sur lequel nos pieds glissent. On travaille avec ardeur, et demain il ne paraîtra pas à peine qu'on a eu un engagement. Mais le vent s'élève, la mer grossit. La tempête après le combat. le naufrage peut-être! A Trafalgar aussi la tempête succéda à la bataille. Dieu nous garde! Oh! c'est bien l'ouragan avec ses impitoyables violences. Il se signale par de terribles rourdes. Déjà un mât de hune est tombé; aux bastingages maintenant! En voilà une partie défoncée, broyée, emportée. Voilà les vergues qui se rompent; le vaisseau gouverne à peine; son gouvernail, frappé pendant le combat, éclate tout-à-fait, et nous sommes si près de la côte! où trouver un asile? comment aller chercher la rade? essayons. Le vent mollit un peu, mais des écueils nous entourent; les éviterons-nous, ou faudra-t-il les franchir? Manœuvrons aussi bien que nous pourrons, et que Notre-Dame de-Recouvrance nous soit en aide! *Lofe* pour cette roche! *arrive* pour celle-là! bien. Mais qu'entends-je? quel est ce bruit? que signifie ce frémissement de tout le vaisseau? Des débris viennent à la surface de l'eau : c'est notre quille qui s'est brisée. Le bâtiment a passé sur un bas-fond; il pouvait y rester. il a paré par bonheur! « Aux pompes! tout le monde aux pompes! une large voie d'eau! la cale s'emplit à vue d'œil. » Allons donc pomper; nous sommes près de la rade heureusement, et la marée nous favorise. Dans quelques heures nous serons dans le port, car nous ne pouvons mouiller en rade : c'est le bassin qui doit nous recevoir. Nos signaux avertissent les sémaphores, qui rediront notre situation au préfet maritime. On prépare le bassin où nous devons nous radouber. Patience, et continuons à pomper.

Le vaisseau était parti si joyeux; il rentre bien triste, et les vieux matelots, les invalides de la *pointe aux blagueurs*, qui le voient revenir démâté, l'oreille basse, marchant lourdement et vomissant des torrens d'eau, se disent : « Il a mal commencé, tant pis! c'est malheur pour lui ou pour l'empire. » C'est malheur pour l'empire, mes camarades! l'empire est bien malade; dans huit jours le vaisseau sera tout neuf, et l'empire sera mort!

L'empire mourut en effet; et, depuis, ayant navigué beaucoup, réparé, refondu, radoubé, le vaisseau vit encore. Il a dépassé l'âge moyen des machines naviguantes, qui est de douze ans : il en a vingt; c'est u vieux vaisseau; que va-t-il devenir?

§ III.

LE PORT. — DÉCRÉPITUDE. — MORT.

Il devient bâtiment de servitude. Adieu l'élégante mâture; adieu la peinture brillante qui parait ses deux batteries; adieu le luxe des ornemens de sa poupe, l'élégance de ses décorations extérieures, l'air militaire, qui lui allait si bien. Le voilà ponton, tenu à quatre amarres, relégué dans le fond du port, ou employé à quelque service peut-être honteux, et assurément bien humble pour un noble navire qui a prêté bravement le côté à l'ennemi! Il ne lui reste plus qu'un droit de tous ceux qu'il avait dans la flotte : il peut encore porter le pavillon, comme ces invalides, qui n'ont plus la force de manier le sabre ou le fusil, et qui portent encore la cocarde. Oh! c'est qu'invalide, il l'est tout-à-fait! Où est le temps de sa force et de sa gloire? où est sa mâle coquetterie? où est sa jeunesse vigoureuse? Il est courbé maintenant, cassé, lourdement appuyé sur l'eau, où il s'asseyait avec tant de grace. Sa carène, qui, rouge et cuivrée, luisait au soleil quand il courait en s'inclinant légèrement sous la charge de ses voiles, elle est à présent souillée d'une épaisse couche de varech, et d'un lit de moules qui se sont attachées au vieux navire stationnaire, comme elles auraient fait au flanc d'un rocher. Au lieu de ses mâts forts et élevés, il a des matériaux incapables, plantés là pour soutenir de médiocres palans, ou pour élever du linge qu'on mettra sécher. Plus de canons aux sabords, plus d'armes nulle part, excepté peut-être celles des gardes-chiourmes! Les sabords sont des fenêtres aujourd'hui; autrefois ils étaient les embrasures de la citadelle flottante; les boulets sortaient de ces ouvertures, qui ne rejetteront désormais que les immondices de cette prison de cette caserne, de ce bagne flottant. Autrefois une tente aux beaux reflets dorés ombrageait le gaillard d'arrière, sur lequel se promenaient des officiers; et cette tente se roulait, s'enlevait quand il fallait que le vaisseau se dégageât de tout ce qui pouvait nuire à la liberté de sa manœuvre; plus de tente aujourd'hui : un toit, un toit ignoble, qui le fait descendre à l'état d'une maison vulgaire; un toit garni de tuiles pèse sur lui, l'écrase, le recouvre tout entier; on dirait, à le voir ainsi caché sous cet abri, un vieillard enseveli sous un vaste parapluie!

Peut-être que, pour lui laisser jusqu'à sa mort une fonction militaire, et le faire *vaisseau-amiral* dans le port, on l'allégera du poids d'une de ses parties, ou,

pour parler plus convenablement, aujourd'hui qu'il est devenu maison, d'un de ses étages; ou le *rasera*, comme on dit; on l'installera, pour qu'il soit la prison maritime où les officiers iront aux arrêts; pour qu'il soit le pa-



Le Ponton. ( Dessin de LÉON MOREL, gravure d'ELWALL.)

lais de justice où se tiendront les conseils de guerre. Il exercera encore un commandement, et son extérieur sera peint et soigné; il aura un mât haut qui battra pavillon carré, signe de son autorité; il aura une vergue, une seule vergue sans voile, au bout de laquelle on hissera le marin qui doit recevoir la cale. Il sera enfin l'égal de cette frégate le *Muiron*, que l'on garde avec respect à Toulon, où elle est amirale, parce qu'elle eut l'honneur de rapporter Bonaparte d'Égypte. Ce souvenir l'a sauvée, la pauvre vieille frégate! Sans Bonaparte il y a long-temps qu'elle aurait été démolie; un culte bien sensé, bien noble, ce culte que les anciens gardaient pour tous les navires qui avaient fait une glorieuse ou seulement une mémorable expédition, l'a préservée. Le *Luxor* sera moins heureux! Et l'on aurait dû conserver le *Luxor* comme le *Muiron*; le *Muiron* pour Bonaparte, le *Luxor* pour l'expédition d'Égypte, dont il a rapporté un trophée monumental! Nous ne savons rien faire qu'à demi!...

Mais le vaisseau arrive à la décrépitude; on l'a dix fois réparé, et le bois neuf ne peut plus se marier à son vieux bois; il n'y a point de Médée pour rajeunir l'Eson maritime, on le condamne donc à être dépecé. L'heure de sa mort a sonné; tous les démolisseurs se mettent à l'œuvre. Que tirera-t-on de ce cadavre? Quelques planches de fer rouillé, un peu de cuivre couvert d'oxide. Mais son nom survivra; l'histoire le conservera précieusement, précisément parce qu'il fut celui d'un vaillant navire. On ne saura plus ni sa forme, ni ses qualités à la mer; on saura son nom, comme on sait celui de Doria, de Primauguet et de Jean Bart, dont on n'a point de portraits authentiques.

Dans sa longue vie, le vaisseau a vu bien des hôtes; un seul ne l'a jamais quitté : c'est le rat qui se cacha dans sa cale quand il était sur le chantier de construction. Il faut bien qu'il l'abandonne aujourd'hui, car l'eau envahit cette demeure qu'il s'était faite. Il n'y a plus à



Le Cadavre ( Dessin de LÉON MOREL, gravure d'ALLANSON.)

hésiter, le dernier démembrement sera opéré demain; le rat prend son parti, et vous le voyez qui, doucement, à la nage, traverse le port, pour aller établir ses pénates dans un autre vaisseau, que l'on a commencé hier.

A. JAL, *historiographe de la marine.*

LIVRES DE FAMILLE.—L'éditeur ASTOIN publie en ce moment, à deux sous la feuille, avec gravure, une charmante édition de BERQUIN.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Jean de Caus à Bicêtre. (Dessin de GAVARNI, gravure d'ALLENSON.)

## LETTRE

### DE MARION-DELORME A CINQ-MARS.

3 février 1641.

Mon cher d'Effiat (1), tandis que vous m'oubliez à Narbonne, et que vous vous y livrez aux plaisirs de la cour, et à la joie de contrecarrer M. le cardinal, moi suivant le désir que vous m'en avez exprimé, je fais les honneurs de Paris à votre lord anglais, le marquis de Worcester (2), et je le promène, ou plutôt il me promène de curiosités en curiosités, choisissant toujours les plus tristes et les plus sérieuses, parlant peu, écoutant avec une extrême attention, et attachant sur ceux qu'il interroge deux grands yeux bleus qui semblent pénétrer au fond de la pensée. Du reste, il ne se contente jamais des explications qu'on lui donne, et il ne prend guère les choses du côté où on les lui montre. Témoin la visite que nous sommes allés faire ensemble à Bicêtre, et où il prétend avoir découvert dans un fou un homme de génie. Si le fou n'était pas furieux, je crois en vérité que votre marquis eût demandé sa liberté pour l'emmener à Londres, et écouter ses folies du matin au soir. Comme nous traversions la cour des fous, et que plus morte que vive, tant j'avais peur, je me serrais contre mon compagnon, un laid visage se montre derrière de gros barreaux, et se met à crier d'une voix toute cassée: « Je ne suis point un fou, j'ai fait une découverte qui doit enrichir le pays qui voudra la mettre à exécution. Et qu'est-ce que sa découverte? fis-je à celui qui nous montrait la maison? — Ah! dit-il, en haussant les épaules, quelque chose de bien simple, et que vous ne devineriez jamais, c'est l'emploi de la vapeur d'eau bouillante. Je me mis à rire. Cet homme, reprit le gardien, s'appelle Salomon de Caus. Il est venu de Normandie, il y a quatre ans, pour présenter au roi un mémoire sur les effets merveilleux que l'on pourrait obtenir de son invention; à l'entendre, avec de la vapeur, on ferait tourner des manéges, marcher des voitures, que sais-je on opérerait mille autres merveilles. Le cardinal renvoya ce fou sans l'écouter. Salomon de Caus, au lieu de se décourager, se mit à suivre partout monseigneur le cardinal qui, las de le trouver sans cesse sur ses pas,

(1) Henri Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, décapité en 1642 à Lyon. — Il était marié secrètement à la célèbre Marion Delorme.

(2) Edward Sommerset, marquis de Worcester.

et importuné de ses folies, ordonna de l'enfermer à Bicêtre, où il est depuis trois ans et demie, et où, comme vous avez pu l'entendre vous-même, il crie à chaque étranger qu'il n'est point un fou, et qu'il a fait une découverte admirable. Il a même composé à cet égard un livre que j'ai ici (1). Milord Worcester, qui était devenu tout rêveur, demanda le livre, et après en avoir lu quelques pages, dit : « Cet homme n'est point un fou, et dans mon pays, au lieu de l'enfermer, on l'aurait comblé de richesses. Menez-moi près de lui, je veux l'interroger. On l'y conduisit, mais il revint triste et pensif. Maintenant il est bien fou, dit-il, le malheur et la captivité ont altéré à jamais sa raison ; vous l'avez rendu fou, mais quand vous l'avez jeté dans ce cachot, vous y avez jeté le plus grand génie de votre époque. » Là dessus, nous sommes partis, et depuis ce temps il ne parle que de Salomon de Caus (2). Adieu, mon cher ami et féal Henri, revenez bien vite, et ne soyez pas tant heureux là-bas qu'il ne vous reste un peu d'amour pour moi.

MARION-DELORME.

## HISTOIRE DES CHATEAUX FRANÇAIS.

### MALOU.

Au petit village de Saint-Pierre de Cormeilles, non loin des bords de la Calonne, dont les eaux limpides vont se perdre à quelques lieues de là, dans la rivière de Touque, au milieu d'une vaste prairie, il y avait au quatorzième siècle une forteresse défendue par des fossés profonds, que les vassaux étaient tenus de réparer tous les sept ans. Cette forteresse appartenait alors à Jean le Bigot, maréchal de Normandie, et le roi de Navarre la fit prendre par ses gens, malgré la paix qui venait d'être signée entre lui et le roi de France. Dès qu'il eut appris cette infraction aux traités, Guillaume du Bois, bailli de Pontaudemer, donna ordre au sire de Bellemon, sergent fieffé de la sergenterie de Moyaux, de se rendre à la forteresse pour l'abattre. L'ordre fut exécuté; mais Jean le Bigot obtint de Charles V l'autorisation de la faire réparer, afin d'avoir dans un pays si dévoué au roi de France un point d'appui contre les Navarrois. Cette forteresse, dont l'histoire depuis lors n'a fait aucune mention, a été remplacée par un château, dont les élégantes tourelles témoignent des derniers temps de la féodalité : il fut jadis un des nombreux apanages des Montmorency, et appartient aujourd'hui aux Nonant de Pierrecourt. On le nomme le château de Malou, et il rappelle une tradition assez curieuse :

Il y avait, dans le voisinage, une riche et puissante abbaye de bénédictins, dont les religieux ne consacraient pas tout leur temps aux saints devoirs de la vie monastique et aux savantes et précieuses recherches; ils aimaient, dit-on, la bonne chère, et pour cette raison, ils n'oubliaient jamais de mettre à profit le privilége dont ils jouissaient dans toute l'étendue de leurs domaines, qui consistait dans le droit d'acheter avant tous autres les différentes denrées qui pouvaient enrichir leur table. Un jour que ces bons religieux avaient, selon leur noble coutume, à exercer l'hospitalité envers quelques illustres pélerins, ils ordonnèrent à leur pourvoyeur d'enlever tout le poisson qui se trouvait au marché de Cormeilles. Mais le seigneur de Malou qui avait aussi des hôtes ce jour-là, en apprenant l'exécution complète de l'ordre donné par les moines, s'écria furieux : « Puisque ces saintes gens ne savent pas vivre, nous verrons s'ils sauront mourir. »

Il assemble aussitôt ses vassaux, leur met les armes à la main, et marche à leur tête contre l'abbaye. Bientôt il rencontre sur son chemin un pauvre religieux, il le fait saisir, garotter, étendre sur un fossé, et il commande à ses valets de couper par morceaux le malheureux bénédictin, qui, après avoir demandé inutilement merci et pitié, expire en oraison. Quelques femmes viennent à passer; le châtelain les force d'emporter les débris du moine, et le seigneur de Malou continue sa route. Après quelques centaines de pas, il voit l'abbé et les moines qui viennent au devant de lui avec croix et bannière en tête. Cette rencontre inattendue produit une impression profonde sur le chatelain ; il s'agenouille sur-le-champ dans la poussière, et demande publiquement pardon à Dieu de son crime. Puis il entra en religion, et fit élever sur la place du meurtre une croix de pierre qui a disparu dans notre grande tempête politique.

ÉDOUARD D'ANGLEMONT.

## DES SENS.

### §. V.

### LE TOUCHER.

« Les sens, dit Buffon, sont des espèces d'instru-
» mens dont il faut apprendre à se servir. Celui de la
» vue, le plus admirable de tous, est aussi le moins
» sûr et le plus illusoire; ses sensations ne produiraient
» que des jugemens faux, s'ils n'étaient à tout instant
» rectifiés par le témoignage du toucher. Celui-ci est le
» sens solide, c'est la pierre de touche et la mesure de
» tous les autres sens, c'est le seul qui soit absolument
» essentiel à l'animal, c'est celui qui est universel et
» qui est répandu dans toutes les parties de son corps. »

C'est surtout dans les mains et dans les doigts que se trouve le siége de ce sens, non pas comme on l'a prétendu, parce que ces extrémités sont douées d'une plus grande sensibilité que le reste du corps, mais bien parce que les doigts, par leur disposition et leur flexibilité, peuvent s'appliquer en même temps sur les différentes faces des objets soumis à leur contact, et par cela même acquérir le sentiment de leurs formes. Aussi, les animaux qui ont des mains paraissent-ils être les plus intelligens. Le singe fait souvent des choses qui dénotent chez lui une foule de sensations analogues à celles de l'homme. Quant aux autres animaux, qui sont privés de cet organe, la sensation qu'ils éprouvent au contact du corps doit être tout-à-fait incomplette. Le siége du toucher réside chez eux principalement dans le museau, et on les voit tourner et retourner avec cette extrémité les objets

(1) Le livre de Salomon de Caus est intitulé : *Les Raisons des forces mouvantes avec diverses machines, tant utiles que plaisantes*. Il a été publié en 1615.

(2) Le marquis de Worcester, regardé par les Anglais comme l'inventeur des machines à vapeur, s'est emparé de la découverte de Salomon de Caus, et l'a consigné dans un livre intitulé : *Century of inventions* (*les cent découvertes*), et publié en 1663.

Il reste donc certain que Salomon de Caus a imaginé le premier d'employer la vapeur d'eau dans une machine hydraulique.

C'est encore un français, nommé Papin, qui, en 1690, combina le premier, dans une machine à vapeur et à piston, la précipitation de cette vapeur par le froid.

En 1695, un capitaine anglais, nommé Savery, forma une association avec Newcomen et Cawley, l'un vitrier, l'autre forgeron, et construisirent des machines à vapeur connues sous la dénomination de *machines de Newcomen*.

Vient après cela le célèbre Watt qui amena les machines à vapeur au point de perfection où elles se trouvent aujourd'hui.

avant de les saisir avec les dents. Mais, comme nous l'avons déjà dit, l'appréciation des formes et des grandeurs est incomplète chez eux. C'est pour cela qu'ils paraissent souvent incertains et effrayés à la vue des choses qu'ils devraient beaucoup connaître, et qui leur sont le plus familières.

Tous les organes des sens se composent nécessairement d'un nerf divisé en fibrilles, épanoui en bandelettes, lesquelles s'étendent à la surface ou à l'intérieur du tissu musculaire, et sont préservées du contact immédiat des corps ambians par un liquide ou une matière plus consistante, par des membranes, des agens sécrétaires et un épiderme placé au-devant d'elle. De cette manière, la sensation de tous les corps est modifiée par ces agens. On conçoit en effet, que les substances intermédiaires, dont la nature varie dans chaque individu, interceptent une partie de la sensation et influent singulièrement sur la finesse des sens. Ainsi les mains calleuses et endurcies par le travail perdent beaucoup de leur sensibilité. Les femmes, au contraire, dont la peau est plus fine que celle des hommes, ont, en général, le toucher plus délié. C'est aussi ce qui explique pourquoi le contact devient douloureux, lorsque l'épiderme a été emporté ou brûlé Alors l'organe étant tout-à-fait à découvert, rien ne modifie la sensation trop vive qu'un corps étranger nous fait éprouver.

La main est chez l'homme l'organe spécial du toucher et de la préhension des corps. C'est à elle que nous devons notre adresse dans les arts et notre supériorité sur tous les animaux, car aucun autre animal n'est si bien partagé que nous à cet égard. Le singe, le seul qui, à proprement parler, possède des mains, est bien loin de les avoir aussi parfaites que les nôtres. D'abord, bien que le singe soit *quadrumane*, c'est-à-dire, qu'il ait ses quatre membres terminés par des doigts, comme il se sert des quatre pour marcher, il en résulte que l'épiderme de cette partie s'épaissit beaucoup, et que, par conséquent, la sensibilité du toucher se perd. D'un autre côté, le pouce de cet animal est trop petit pour pouvoir aider les autres doigts, qui, eux-mêmes ne se meuvent pas isolément avec facilité. Chez l'homme, au contraire, quelle sensibilité exquise et quelle mobilité parfaite! quelle facilité pour embrasser tous les corps, pour exécuter tous les mouvemens possibles, même les plus petits, avec une extrême précision! Aussi quelle délicatesse et quelle perfection n'admire-t-on pas dans la structure de cette partie du corps?

La forme de la main est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire; mais nous allons donner, d'après Richard, la description de ce qui la compose.

La main est divisée en trois régions, qui sont flexibles indépendamment les unes des autres. La première, nommée le *carpe*, s'articule avec l'avant-bras. La *métacarpe* fait suite au carpe et forme la paume de la main. Enfin les doigts sont les appendices mobiles par lesquels elle se termine.

La partie postérieure, appelée le dos de la main est convexe. Sous la peau qui la recouvre on voit se dessiner quelques veines, et saillir quelques tendons qui vont s'attacher aux doigts et qui ont été mis à découvert dans la première figure à la page suivante; ils servent à l'extension des doigts. La peau y est lâche et plus ou moins mobile sur les parties sous-jacentes : à la face antérieure, nommée la paume de la main, la peau est au contraire adhérente aux diverses éminences qu'on y aperçoit, ce qui fait qu'elle s'applique mieux aux corps dont elle doit faire apprécier les qualités tactiles.

Un grand nombre de parties et de tissus entrent dans la composition de la main. Sa charpente est composée de vingt-sept os, savoir : huit pour le carpe, cinq pour le métacarpe, deux pour le pouce et douze pour les quatre autres doigts.

Des cartilages recouvrent les surfaces par lesquelles les os s'articulent. De nombreux ligamens sont étendus des uns aux autres pour en prévenir le déplacement.

Dix-neuf muscles et de nombreux tendons, venant des muscles de l'avant-bras, servent aux différens mouvemens que la main est appelée à exécuter. Des vaisseaux et des nerfs se distribuent à toutes ses parties, et ces derniers sont d'autant plus nombreux que la main est un organe qui doit être doué d'une extrême sensibilité.

C'est dans la région du métacarpe que sont situés les dix-neuf muscles, que nous avons dit entrer dans la composition de la main. Ces muscles, selon qu'ils sont dans la paume ou au dos de la main, servent à fléchir ou étendre les doigts. Quelques-uns sont placés dans les intervalles des os et servent soit à écarter les doigts les uns des autres, soit aussi à les plier.

Les nerfs de la main sont fort nombreux et se distribuent en filamens très-déliés sur cet organe, mais particulièrement à sa partie intérieure, ainsi qu'au-dessous des doigts, comme on le voit dans la seconde figure ci-après qui représente la paume et les doigts d'une main écorchée.

La peau qui la recouvre a la même texture que celle qui revêt tout le corps, et si elle paraît jouir d'une sensibilité plus exquise, elle le doit à son adhérence avec les parties subjacentes, ainsi qu'à la facilité qu'elle a de s'appliquer exactement aux différens objets qu'elle est chargée d'apprécier.

Cette adhérence, qui n'existe pas à la face dorsale de la main, où le tissu cellulaire est lâche et peu serré, offre pour la partie intérieure ou *palmaire* quelques particularités remarquables.

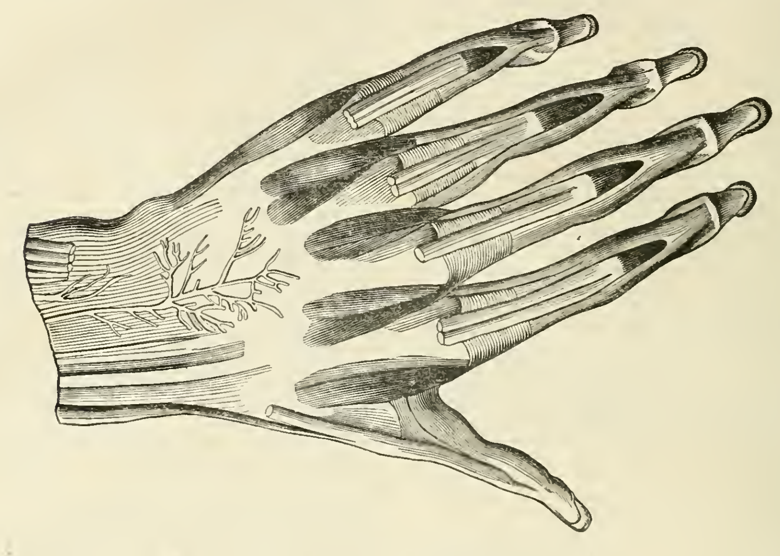
D'abord sa tension sur les muscles et les tissus cellulaires lui donne une fixité convenable pour mieux exercer le tact. En second lieu, le tissu cellulaire plus serré, plus dur que partout ailleurs, rempli dans certains lieux d'une graisse peu abondante mais fort consistante, forme comme un coussin moelleux sur lequel elle est étalée. Par suite de cette disposition, la peau, à la face palmaire, est toujours lisse, tendue, et sans aucun pli autres que ceux qui résultent du mouvement des doigts et du métacarpe. Les papiles nerveuses qui s'épanouissent dans cette partie sont mollement pressées entre le coussinet élastique que forme le tissu cellulaire et les corps à toucher, et sont plus facilement et plus vivement impressionnées que partout ailleurs.

Quant au contact, la disposition entière de la main, la mobilité de toutes ses parties offrent des avantages qui ressortent d'eux-mêmes.

On a dit que l'habitude perfectionnait singulièrement le sens du toucher, et l'on a cité pour appuyer cette assertion l'habileté qu'acquièrent ceux qui s'exercent dans les arts mécaniques. Cela est vrai si, par le toucher, on entend seulement la faculté d'employer plus ou moins adroitement les mains et les doigts; mais si l'on entend par cette expression la faculté de reconnaître ou d'apprécier les différens corps, d'acquérir d'une manière positive et formelle les diverses notions de mesure, d'étendue, de forme, celles même de la consistance et de la température, de l'humidité ou de la séche-

resse; alors cette assertion devient tout-à-fait fausse, car l'état du toucher n'est ni dans l'homme ni dans les animaux, en rapport avec celui de leur industrie. On voit chaque jour les meilleurs mécaniciens ne présenter aucune finesse dans le tact, et ce sens être très-sensible chez des individus qui ne paraissent avoir aucune aptitude pour les arts mécaniques. On observe aussi, suivant Gall, que beaucoup d'animaux, doués des organes du toucher, ne sont capables d'aucun travail mécanique, tandis qu'un grand nombre d'entre eux accomplissent le même travail avec des organes différens.

Il existe cependant quelques moyens d'exciter la sensibilité du toucher. l'habitude des bains, les onctions, le massage (1), toutes les recherches de la toilette et du luxe augmentent la sensibilité tactile. On voit des personnes, surtout celles qui sont affectées de névralgies, ne pouvoir supporter sans gêne ou sans douleur un vêtement inaccoutumé; le contact de la laine, le moindre frottement, la piqûre la plus légère les irritent d'une manière insupportable. D'autres, au contraire, d'un tempérament robuste, et qui sont habituées aux travaux rudes, surtout lorsque leur profession les oblige



**Muscles du dos de la main.** (Dessin d'Évrard, gravure de Thiebaut.)

à être souvent à moitié nus ou mal vêtus, perdent presque entièrement la finesse du toucher, et supportent, sans en paraître nullement incommodés, les impressions les plus fortes. Les sauvages de l'Amérique du Sud qui tombaient vivans au pouvoir de leurs ennemis, étaient dévoués à la mort la plus douloureuse. Il n'est pas de raffinement de cruauté qu'on n'employât pour leur arracher un cri de douleur; néanmoins ils supportaient avec le plus grand calme des tortures inouïes, et ils entonnaient leur hymne de mort en défiant encore leurs bourreaux. Tout en faisant la part de leur courage, il faut considérer aussi que l'altération du toucher y entrait pour beaucoup.

Dans certaines maladies le toucher devient d'une sensibilité extrême. On connaît toute la finesse qu'il acquiert chez les aveugles. Pour eux, ce sens est souvent si parfait, qu'il remplit les fonctions des yeux. On peut dire que les aveugles lisent avec leurs doigts, car ils parviennent à lire au moyen de caractères en relief qu'ils parcourent avec la main, comme un musicien parcourt les touches d'un instrument. Un grand nombre d'entre eux distinguent très-bien les cartes ordinaires par le relief de la couleur.

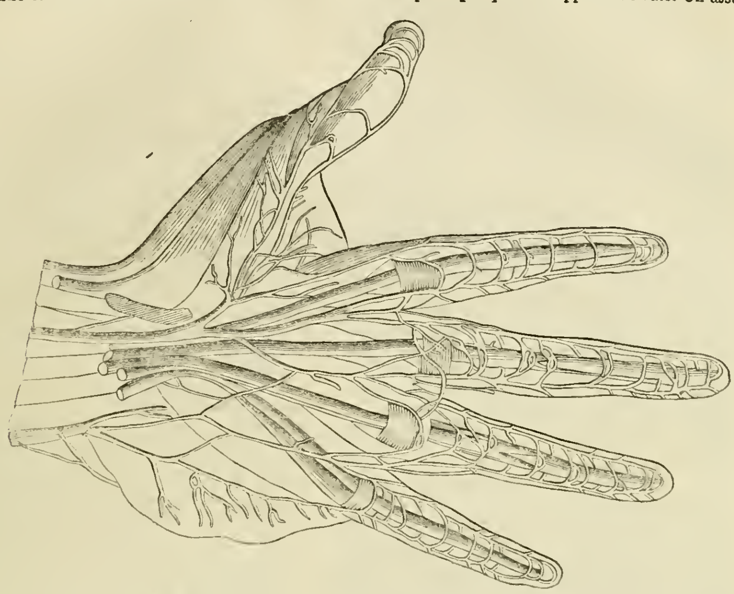
On rapporte que l'antiquaire Sanderson, privé de la vue, distinguait encore une médaille vraie d'avec une fausse. Le sculpteur Ganivasius, quoique aveugle, jugeait encore des beautés de son art. Un organiste de Hollande, devenu aveugle, ne laissait pas, à ce que l'on assure, d'exercer parfaitement son métier. Il avait acquis, de plus, l'habitude de distinguer au toucher les différentes espèces de monnaies et même les couleurs. Celles des cartes à jouer n'avaient pas non plus échappé à la finesse de ses doigts, et il devint par-là un joueur redoutable, car en maniant les cartes il connaissait celles qu'il donnait aux autres comme celles qu'il avait lui-même.

Ces exemples de la finesse du toucher, quoique fort extraordinaires, ne doivent pourtant pas être révoqués en doute. J'ai connu en province une jeune personne aimant beaucoup la toilette et qui eut le malheur de perdre la vue à l'âge de vingt-deux ans. Ce malheur ne l'empêcha pas de continuer à choisir elle-même les étoffes qui devaient servir à l'habiller. Non-seulement elle jugeait, au tact, de la nature des tissus et de leurs

(1) On appelle massage une opération qui consiste à frictionner les membres au sortir du bain.

couleurs, mais encore de la forme et de la disposition des bouquets qui y étaient imprimés ; jamais elle ne laissa à personne le soin de lui acheter une robe.

Ainsi donc, chez les aveugles, le sens du toucher remplace en quelque sorte le sens de la vue. Chez les sourds il peut quelquefois suppléer à l'ouïe. On assure



**Main écorchée.** (Dessin d'Evrard, gravure de Thiebaut.)

que le célèbre Kaaw-Boherhaave, qui aimait beaucoup la musique, jouissait encore, quoiqu'il fût sourd, du plaisir qu'elle procure en touchant de la main la table d'un instrument que faisait résonner un joueur habile.

**CL. ÉVRARD.**

## FÊTES POPULAIRES.

### NOEL.

Voici l'un de ces jours qui unissent au souvenir des mystères les plus augustes, le charme touchant de l'ineffable douceur attachée aux fêtes de la famille que la religion avait consacrées. « Ces fêtes chrétiennes avaient » d'autant plus de charmes, dit M. de Chateaubriand, » qu'elles existaient de toute antiquité, et l'on trouvait » avec plaisir, en remontant dans le passé, que nos » aïeux s'étaient réjouis à la même époque que nous... » Malgré ces chagrins de la vie, la religion avait trouvé » moyen de donner de race en race, à des millions d'infortunés, quelques momens de bonheur. »

En effet, c'est au moment où la terre est dépouillée de sa parure, et les familles rassemblées autour du foyer paternel, que la fête de la naissance de Jésus vient réjouir le cœur des chrétiens. Nuit de salut et de miracle que les prophètes avaient depuis long-temps promise; nuit céleste dont les étoiles messagères annoncèrent aux bergers qui le redirent aux rois, la naissance d'un Dieu rédempteur : pour la célébrer, le village allume ses brandons, les jeunes filles chantent des hymnes pastorales, et les petits enfans étonnés de veiller encore au milieu de l'obscurité en gardent long-temps le souvenir.

La plus belle fête de la religion catholique devait être la plus belle des fêtes de la famille, et dans tous les temps chrétiens, à toutes les époques, on retrouve les fêtes de Noël, avec un caractère différent, mais toujours naïves et innocentes. Voici quelques détails sur la fête de Noël au moyen âge.

« Dès le matin, le seigneur et tous ses vassaux se paraient de leurs plus riches vêtemens ; et l'on faisait entrer *les hautbois de l'avent*. On appelait ainsi dans plusieurs provinces, les musiciens qui jouaient du hautbois, de maison en maison, depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit, durant les quatre dimanches qui précèdent la fête de Noël, et qu'on nomme le *temps d'Avent*. De là, musique en tête on se rendait en grand cortége au parc des *coulpes* forestières ( délits forestiers. ) Ce parc était une enceinte voisine du château, où l'on renfermait les bêtes prises en dommage dans l'étendue des domaines seigneuriaux. Là, le prévôt et le sénéchal, après avoir fait le signe de la croix, et dit trois fois à haute et intelligible voix *pax sit inter vos*, faisaient sortir et rendaient à leurs maîtres, les bœufs et les ânons, car ces animaux sont pendant les trois jours de la fête en grande vénération, en souvenir de l'âne et du bœuf qui se trouvaient dans la crèche. A la nuit tombante, commençaient d'autres réjouissances. Dès que la dernière lueur du jour s'était fondue dans l'ombre, tous les habitans du pays avaient grand soin d'éteindre leurs foyers; puis ils allaient en foule allumer des brandons à la lampe de l'église, en l'honneur de la mère de Jésus.

Un prêtre bénissait les brandons, et on courait aussitôt les promener par les champs, c'est ce qu'on appelait la *fête des Flambarts*. Les Flambarts portaient ainsi le seul feu qui vécût dans le village ; c'était le feu bénit et régénéré, qui devait jeter de jeunes étincelles sur l'âtre ranimé.

» Cependant les pères de famille, accompagnés de leurs enfans et de leurs serviteurs, allaient ensemble à l'endroit du logis où, l'année précédente, à la même époque, on avait mis en réserve les restes de la bûche de Noël. Ils rapportaient solennellement ces tisons ; l'aïeul les déposait dans le foyer, et tout le monde se mettant à genoux roulait le *palet*, tandis que deux forts varlets de ferme apportaient lentement la bûche nouvelle. On disait la bûche première, la bûche seconde, la vingtième, la trentième, ce qui signifiait que le père de famille avait déjà présidé une ou deux fois, vingt fois, trente fois, semblable solennité. La bûche nouvelle était toujours la plus grosse que l'on eût pu trouver ; c'était la plus forte partie du tronc de l'arbre, ou même la souche : on appelait cela la *coque* de Noël. On y mettait le feu, et les petits enfans allaient prier dans un coin de la chambre, afin, leur disait-on, que la souche leur fît des présens ; et tandis qu'ils priaient, on mettait au bout de la souche des paquets de bonbons et des fruits confits. »

Cet usage existe encore dans toute l'Allemagne. Hoffmann, dans son conte fantastique MAITRE FLOTH, décrit ainsi les joies de Noël :

» Pérégrinus se trouvait dans un cabinet obscur, près de la chambre d'apparat où l'on avait coutume de placer pour lui ce jour-là, selon le vieil usage allemand, la crèche du Christ et des présens. Il allait et venait avec impatience, écoutait quelques momens à la porte, s'arrêtait dans un coin, les yeux fermés, et tressaillait de joie, lorsqu'en rouvrant les paupières il apercevait les brillantes clartés des bougies qui pénétraient à travers les fentes de la porte et tremblottaient çà et là sur la muraille.

» Enfin le bruit d'une clochette se fit entendre, la porte s'ouvrit, et Pérégrinus se précipita dans les flots lumineux que formaient les mille bougies de l'arbre de Noël. Il s'arrêta tout ébloui devant la table sur laquelle étaient rangés, en bel ordre, les jolis présens, et un soupir distinct s'échappa de sa poitrine. Jamais arbre de Noël n'avait porté de si beaux fruits ; car des sucreries de toute espèce, sous toutes les formes, des noix dorées, des pommes d'or, pendaient à ses branches courbées sous ce doux fardeau. Il serait impossible de décrire la multitude des armées de plomb, des meutes de bois et des livres d'images, répandus sur la table.

— » Oh, mes chers parens ! — Oh, ma bonne Aline ! s'écria Pérégrinus, dans l'excès de son ravissement.

— » Eh bien ! mon cher Pérégrinus, répondit Aline, tout cela est-il bien arrangé ? Réjouis-toi de tout ton cœur, mon enfant. Viens voir tout cela de plus près ; viens essayer ce beau cheval.

— » Un magnifique animal, dit Pérégrinus, les yeux baignés de larmes de joie en contemplant le cheval de bois, un magnifique animal, véritable race arabe !

» Il monta aussitôt le noble et fier coursier ; mais bien que Pérégrinus fût un bon cavalier ; il gouverna sans doute inhabilement sa monture, car il ne tarda pas à tomber à la renverse sur le parquet ; avant qu'Aline, mortellement effrayée, fût accourue à son secours, il se remit en selle, et réduisit sa monture à l'obéissance. Pérégrinus quitta enfin l'étrier, et Aline ramena à l'écurie le cheval bien dompté.

» Après cette fougueuse cavalcade qui avait occasioné un grand bruit dans la maison, Pérégrinus prit place près de la table, et se mit à contempler plus tranquillement tous les présens. Il consomma avec satisfaction quelques pains d'épices, feuilleta tous les livres d'images, fit manœuvrer tous les soldats, et se livra sans réserve à tous les plaisirs que lui faisait éprouver la possession de jouets si brillans. Il remarqua seulement, avec chagrin, qu'au milieu de la meute et des renards d'une belle chasse de Nuremberg, il manquait le cerf et le sanglier ; or personne ne savait mieux que Pérégrinus qu'ils devaient s'y trouver, puisqu'il avait acheté lui-même tous ses jouets. »

En Flandre, dans la nuit de Noël, les mères déposent sur le chevet du lit de leurs enfans un gâteau nommé *coignole*. C'est une pièce de pâtisserie oblongue creusée dans sa partie supérieure et moyenne, afin de recevoir ou contenir un petit enfant Jésus en plâtre, ou en sucre.

Dans le département d'Eure-et-Loir, on fait aussi de ces petits gâteaux. Ils représentent des figures d'hommes et de femmes, de cavaliers et d'animaux. Là, ils portent le nom de *coquelins* et *cochenilles*.

Dans quelques parties de la Lorraine, de semblables gâteaux se nomment *côgnés*. Enfin, presque chaque province de la France a ses gâteaux de Noël qu'elle désigne par des noms différens plus ou moins bizarres.

Laissons là cette digression, et reprenons le récit des fêtes de Noël, au moyen âge.

A minuit, tous les jeux et tous les plaisirs cessaient dès les premiers tintemens de la cloche ; on se rendait à l'église, en longues files et des torches à la main : le prêtre, avant de chanter la préface, prenait une petite assiette dans laquelle était un morceau de pain, et une fiole de vin ; il la présentait au seigneur du lieu, qui, après avoir bu et mangé, rendait le tout au prêtre, lequel le reportait sur l'autel, et continuait le sacrifice.

Après la messe, tous les assistans entonnaient des cantiques et s'en revenaient au logis, se chauffer à la chaleur de la bûche de Noël et faire le *réveillon* à l'aide d'un grand et somptueux souper. Outre les lumières accoutumées, deux grands cierges devenaient d'ordonnance au repas.

Ces fêtes étaient d'autant plus joyeuses qu'elles commençaient l'année. Cet usage, institué par Charlemagne, se maintint jusqu'au dixième siècle : ainsi, la fête de la naissance du sauveur, qui ouvrit une ère nouvelle, ouvrait le renouvellement de l'année. C'était donc ce jour-là que l'on se visitait, que l'on échangeait mutuellement des cadeaux, que les inférieurs visitaient leurs supérieurs, et recevaient d'eux en échange une visite qui maintenait parmi tous la bonne intelligence et les rapports bienveillans.

Depuis le dixième siècle, cette époque a varié dans plusieurs provinces. Les uns ouvraient l'année le 25 mars, les autres le 25 décembre. Le plus grand nombre, c'était la coutume de Paris, commençaient l'année le samedi saint, après la bénédiction du cierge Pascal.

Ce fut seulement en 1560, qu'un édit de Charles IX, fixa le commencement de l'année au premier janvier. Le parlement s'opposa d'abord à ce changement ; mais il finit par y consentir en 1567.

Le calendrier républicain que l'on voulut substituer,

pendant la révolution, au calendrier grégorien, semblait, à la première vue, plus méthodique et plus raisonnable. Mais il est en opposition avec les lois de l'astronomie; il fut aboli par un sénatus-consulte du 24 fructidor an 13 (11 septembre 1805) (1). Les motifs de cette loi sont développés dans un rapport fait au sénat par MM. Regnault de St.-Jean d'Angély et Mounier, M. Laplace fit un discours pour appuyer le rapport.

*Noël, Nollet, Nouel*, a été long-temps le cri de joie des Français. Non-seulement il était en usage à la fin de l'avent; mais encore dans la plupart des circonstances d'éclat. Il correspondait à notre acclamation de *vive le roi!* On le criait surtout au couronnement et aux entrées des rois et des reines, et à toutes les grandes fêtes.

Ainsi *Noël* est tout à la fois, un cri religieux et national, comme le *polychronium* des anciens.

Par *Noël*, on entend aussi un cantique en l'honneur de la nativité du sauveur. A ces espèces de mystères ou de cérémonies qui, sous le nom de *Bethleem* se célébraient encore, il y a quelques années, dans plusieurs villages du nord de la France, on chantait des *Noëls* en patois picard. Les Noëls les plus connus, sont ceux qui ont été publiés à Dijon, en patois de la Bourgogne, et dont la meilleure édition est de 1720. Ils roulent tous sur des sujets moitié religieux, moitié profanes. M. Renouard, dans le *catalogue* de la bibliothèque d'un amateur, dit que M. le duc de Bassano, Taillard, Maret de Chablis, et plusieurs bourguignons lettrés, avaient eu l'idée de faire à Dijon une nouvelle édition des *Noëls de la Monnoie* avec beaucoup de notes, et un grand luxe typographique. Le projet n'a pas été mis à exécution.

Dès le cinquième siècle, il y avait trois messes destinées pour la nuit et le jour de Noël : à la fin du siècle suivant, cet usage est expressément attesté par St.-Grégoire, qui témoigne que la solennité de ces trois messes l'obligeait d'abréger le discours qu'il adressait au peuple les jours de fête. Ces trois messes se disaient à Rome, aux trois stations qui étaient indiquées par le pape, pour le service divin. La première à l'église de Ste.-Marie pour la nuit; la seconde pour le point du jour, à l'église de St.-Anastase, dont la mémoire est honorée en ce jour, et la troisième à l'église de St-Pierre, pour l'heure des grandes fêtes. De là vient l'usage de faire mémoire de sainte Anastasie, à la messe du point du jour. La première de ces trois messes a pour objet d'honorer particulièrement le moment de la naissance du Sauveur; dans la seconde, l'église nous propose sa manifestation aux bergers dans la creche; dans la troisième, elle nous occupe de toute la grandeur du mystère par lequel le fils de Dieu s'est fait homme, pour sauver les hommes. **L'ABBÉ DUBOIS.**

---

## MODES.

Notre dessin de ce jour donne le modèle des robes de bal qui seront le plus généralement adoptées. Rien n'est plus gracieux que ces doubles jupes ouvrant sans raideur, et retenues par des fleurs perdues dans les blondes qui les recouvrent en partie. Cette robe, ouverte sur un jupon de satin, est en *crêpe du Mogol*, magnifique nouveauté des magasins de M. Delisle; *crêpe peint en or*, que l'on dirait emprunté de je ne sais quel pays lointain, tant il fait rêver l'Orient et ses richesses; parure de bal, parure de cour; toilette de mère et toilette de jeune femme avec laquelle on porte les diamans ou les fleurs. Puis les *gazes de Médine*, étoffe légère et souple, gazes en pur cachemire, à fleurs nuancées et or, que M. Delisle emploie pour des robes parées en même temps que pour des gracieux turbans et des écharpes scintillantes sans clinquant. Le *crêpe du Mogol* et les *gazes de Médine* sont des beautés toutes nouvelles dont nos étoffes connues ne peuvent donner nulle idée.

Nous passerons aux magasins de M. Noailles, 4, rue de la Bourse, pour jeter un coup-d'œil sur les soieries que réunit cette ancienne maison, bien connue sous le nom de la *barbe d'or*. Dans ses salons nouvellement transportés au quartier de la mode, M. Noailles a réuni de magnifiques *satins chinois* brochés à petits points pressés, nuances vives et pures sur fond noir ou fond marron, fleurs tracées, et feuillage découpé; des *reps brochés*, ravissant négligé avec lequel il faut un ensemble de simplicité luxueuse, des dentelles, une capote de velours et un *manchon de marabout*. Puis des *satins diaphanes*, gaze opaque à dessins transparens, les *satins du sérail*, les *satins persans*, robes du soir, robes de spectacle, et les *satins de laine écossais*, spécialement destinés aux manteaux.

Maintenant, laissant un peu la mode sous le rapport des toilettes, nous irons la chercher dans les appartemens, où elle impose aux mille caprices ses lois exigeantes. Nous conduirons nos lecteurs dans les magasins où nous a retenus notre curiosité pour les *innovations nouvelles* et commodes, et nous admirerons ensemble ce que peut maintenant notre industrie fashionable.

Les magasins de *Lesage*, 2, rue Grange-Batelière, sont en ce moment une véritable et curieuse exposition. Nous n'y regarderons pas ces confusions de tables et de commodes, ces lignes de fauteuils et de chaises de toutes formes, qui nous demanderaient un détail impossible; mais nous ne passerons pas en silence devant ces élégans *canapés*, petit meuble coquet, avec un dos en balustrade, et des oreillers à glands qui se rejettent aux extrémités; nous expliquerons cette grande table octogone, dont les compartimens sont remplis par un tiroir fermé à clef; *table de famille*, destinée à enfermer l'ouvrage de la famille, ou celui des visiteurs habitués; nous nous arrêterons devant ces *petites tables* à volets tombants, qui, dépliées, ont une étendue de près de cinq pieds, et abaissées, n'occupent l'espace que de six pouces; devant ces petits *écrans*, formant secrétaire, nécessités du coin du feu; et long-temps bien long-temps devant les *deven-port*, importation anglaise où l'on retrouve l'ingénieuse conception d'utilité de nos voisins d'outre-mer. Les deven-port, bureaux complets, dont le haut, mobile, est formé par un pupitre qui contient les objets d'usage, sont en bois, incrustés de cuivre gravé, avec une petite et délicate balustre en cuivre poli tout autour; sur le côté, s'ouvre un battant qui laisse découverts six tiroirs pour contenir les papiers; au-dessus se trouve un étroit et long tiroir jouant par un ressort, et renfermant une écritoire et un petit bougeoir. Les *deven-port* sont les plus charmans bureaux de femme : ils ont tout au plus dix-huit pouces carrés, et remplissent toutes les exigences d'un meuble vaste et difficile

---

(1) Dans le *Calendrier républicain*, calqué sur celui des Perses, chaque mois avait 30 jours; l'année commençait le 21 septembre appelé 1er vendémiaire; cinq ou six jours complémentaires, ajoutés à la fin de l'année, formaient les 365 jours ou 366 jours.

à placer. Du reste il est impossible de quitter le magasin de M. Lesage sans engager nos abonnés à parcourir ses spacieuses galeries, pour voir ses *meubles de bambous*, ses coffres à cachemire, corbeilles de mariage ou de baptême; les garnitures de cheminée vieille mode, et ses écrans, ses fantaisies de mille espèces, toutes marquées par le bon goût et la nouveauté.

De là, nous entrerons au *magasin de tapis* de M. *Brun*, passage Choiseul; nous y verrons ses tapis de Perse et de Turquie; ses pluies de fleurs et ses bouquets d'Althéas, enlacés pittoresquement à des ramages de grenades ou de capucines. Nos lecteurs nous sauront gré de les avoir conduits dans ce magasin, où les plus belles tapisseries sont d'un prix borné, où la nouveauté et l'élégance ne sont pas un motif pour en élever la valeur. Par les soins de M. Brun on peut réformer la *porte battante*, et la remplacer par une *portière*, mode nouvelle qui est venue nous rappeler le moyen âge, avec ses meubles contournés et ses hauts dossiers, et ses lits à *dais ducal*. Les devans de cheminée fond noir, des magasins de M. Brun, sont des jolis tableaux de fleurs ou d'animaux, brillans de couleurs, et dessinés avec l'exactitude de la peinture.



**Modes.** (Dessin de GAVARNI, gravure de PORRET.)

Puis, nous visiterons les ateliers de Simon, 42, rue Basse-du-Rempart. Nous reconnaîtrons ces fauteuils ganaches et ces *lits élastiques* dont le succès à l'exposition commença la renommée; meubles d'un travail consciencieux et dont l'utilité commode n'est plus en doute.

**Mme PAULINE DESCHAMPS.**

EXPLICATION DE LA GRAVURE.

Robe ouverte en crêpe du Mogol (Delisle). Robe en crêpe garnie de fleurs. Chapeau Gibus, nouveau claque s'abattant sans se déformer, et se relevant par un mécanisme intérieur (Gibus, place des Victoires.) Cravates en drap de Soie (Walter, rue Richelieu). Chaise élastique en damas (M. Simon, 42, rue Basse-du-Rempart).

## LIVRES D'ÉTRENNES.

M. Bailly, imprimeur, place Sorbonne, n° 2, vient de publier un KEEPSAKE RELIGIEUX.

Cet ouvrage, mélangé de vers et de prose, est destiné à l'illustration des saintes femmes dont l'église a consacré le culte.

Chacun des chapitres en est dû à l'un de nos poètes ou de nos écrivains les plus célèbres.

Quant à l'exécution typographique, elle est admirable, et les gravures sur bois, qui ornent le KEEPSAKE religieux, sont assurément les plus belles qui ont été publiées en France. — Le prix de ce volume est de 12 francs.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

PARIS. — EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Gavarni, del. Un portier de la rue Montmartre. Porret, sculp.

## MŒURS PARISIENNES.

### APPARTEMENS A LOUER.

Quand vous n'avez rien à faire, que vous vous promenez sans but déterminé, que vous voudriez vous distraire, et que vous n'avez pas le courage de rien entreprendre pour cela, je vais vous indiquer un amusement bien facile à se procurer à Paris : il n'a rien que d'innocent; il n'est point coûteux et ne fatigue que vos jambes. Allez voir des logemens : vous ne ferez point trente pas dans une rue ou sur les boulevards, sans apercevoir des écriteaux; il y en a dont la rédaction est fort drôle; je ne parle pas de l'orthographe; sur les enseignes on ne s'arrête pas à cette bagatelle : peu importe aux peintres de lettres l'opinion que les étrangers doivent prendre de notre ignorance; ces messieurs qui s'intitulent artistes, savent mouler des lettres en ronde ou en batarde sur la porte d'une boutique, mais ne sont pas aussi savans sur la grammaire. Bienheureux quand ils ne font pas comme ce barbouilleur, qui se faisait payer à tant la lettre, et écrivait épicier avec deux *p*, deux *s* et un *t* à la fin, le tout pour grossir son mémoire.

Revenons aux logemens : vous me direz peut-être : je n'ai pas envie de déménager; eh qu'importe! ni moi non plus, je ne veux pas changer de domicile; mais cela n'empêche pas d'aller regarder des logemens; on voit tant de choses en croyant ne voir qu'un appartement !.. des tableaux d'intérieur, des scènes de famille, des dames en négligé, quelquefois mieux encore; puis, le monsieur qui a de l'humeur d'être dérangé lorsqu'il travaille; la dame qui en a bien plus, qu'elle a cru que c'était son mari qui rentrait; la cuisinière qui murmure de quitter son fourneau; la vieille rentière qui craint que les chercheurs de logement ne soient des filous, qui les suit sans les perdre de vue une minute dans toutes les chambres, et, quand ils sont partis, va encore s'assurer si sa montre est sur sa cheminée; et les pauvres honteux qui dînent avec un plat et se servent de converts d'étain. Oh! ceux-là on est bien fâché de les avoir trouvés à table, on a soin de ne pas regarder leurs couverts, qu'ils cachent presque sous leur serviette, et on passe sans avoir l'air d'apercevoir le plat de pommes de terre, qu'ils se dépêchent de manger, en criant bien haut : « Le » poulet n'est pas encore cuit... on apportera le poulet » tout à l'heure. »

Voyez que de choses vous promettent un écriteau, et je ne vous en ai pas cité la centième partie. Dernièrement je disais tout cela à un jeune homme qui trouvait Paris triste; je lui répétai : « C'est que vous » ne savez pas vous amuser. » Et comme je voulais lui prouver que pour se procurer de la distraction, il n'est pas toujours nécessaire de dépenser de l'argent; je me mis à regarder au-dessus des portes de maisons : nous étions alors dans la rue Montmartre, à peu près vers le milieu, où elle n'a point encore la saleté du voisinage de la Halle, mais où elle n'a plus cette belle largeur qu'elle présente du côté des boulevards.

J'avais déjà lu sur un écriteau : « *Bel appartement » de garçon avec cave, orné de glaces.* Et sur un au» tre : *Grand appartement avec écurie et remise fraîchement décoré.* Je m'arrêtai devant une maison d'assez belle apparence, vieille et noire comme presque toutes celles de la rue Montmartre, mais dont l'entrée était propre et la cour presque claire, ce qui est fort rare dans les quartiers populeux de Paris.

Nous pénétrons sous la porte cochère, et à notre gauche nous apercevons la loge du portier. Je frappe à un carreau, on ne me répond pas, mais on me fait signe de tourner le bouton d'une vitre. J'ouvre, et je passe ma tête : Je suis bien tenté de la retirer aussitôt, une odeur de choux, d'ail et de cuir venait de me prendre au nez et à gorge. Il y avait là-dedans deux enfans qui se roulaient à terre, une femme qui en allaitait un troisième, tout en écumant sa marmite, et un petit homme qui mettait un talon à une botte, en chantant : « *Rendez-moi ma patrie, ou laissez-moi mourir!* »

Je me décidai cependant à humer les vapeurs qui partaient de la loge, et tout en me demandant en moi-même comment il y avait des êtres assez bien constitués pour vivre dans cette atmosphère, je dis : « Qu'avez-vous à louer dans cette maison ?

» — Ah! monsieur, nous avons plusieurs *locals*... des
» grands et des moyens... ça dépend de ce que mon-
» sieur veut y mettre... ma femme prends garde au pe-
» tit... il va rouler dans la marmite.

» — Est-ce qu'on ne peut pas voir ces logemens?

» — Pardon, monsieur, on peut les voir tout de
» même, Je vas vous conduire, parce que le *proprilliétaire*
» exige que nous conduisions nous-mêmes les per-
» sonnes... c'est une faiblesse de sa part pour que nous
» fissions valoir les agrémens du local... prends garde
» au petit... le vlà qui joue avec mon tire-pied à
» c't'heure... »

Le portier quitte sa botte, tâche de trouver un passage à travers ses marmots, et sort enfin de sa loge. Il me prend alors un envie de rire que j'ai de la peine à dissimuler. Le portier assis, semblait être un homme de taille moyenne; mais debout, il n'était pas si grand qu'un balai. Toute sa personne était dans son torse; ses jambes et ses cuisses ne se trouvaient plus, cela ne l'empêchait pas de sourire de l'air de quelqu'un qui est content de sa personne.

« Monsieur est de votre société? me dit-il en regardant mon ami.

» — Sans doute... — Ah bon... alors il monte avec vous?
— Mais naturellement. — Ah! bon... ma femme,
» prends garde au petit!... est-ce un logement de mé-
» nage que vous voulez? — Peut-être... j'en veux un
» grand et mon ami un petit. — Ah! bon... avez-vous
» des enfans?... c'est que le *proprilliétaire* n'aime pas
» les enfans, il a la faiblesse de dire que ça fait des dé-
» gats dans les maisons. Il me semble pourtant que vous
» en avez plusieurs, vous? — Oui, c'est vrai, mais
» aussi ils ne sortent jamais de ma loge; oh! consignés!
» jamais hors de la loge!... c'est habitué à çà! »

Ces enfans-là sentiront les choux comme les lapins de cabaret, me dis-je en suivant le portier, qui se décide à monter l'escalier après avoir encore crié à sa femme, « Prends garde au petit. »

Nous arrivons au premier. « Est-ce ici le logement? dis-je à notre conducteur?

» — Oh! non... tenez... voyez la plaque sur la porte...
» c'est un avoué qui demeure ici.. là c'est l'étude,.. des
» commis qui travaillent comme des chevaux! à ce que
» dit ma femme... mais dame!... le maître est là qui
» surveille toujours ses jeunes gens.., oh! il faut qu'ils
» travaillent ferme... c'est un homme qui veut gagner
» de l'argent... il s'est butté à ça. C'est tout jeune... ça
» vient de se marier et d'acheter l'étude avec la dot
» de sa femme.,. une petite qui n'est pas trop belle et
» pas trop bonne! je l'entends souvent, d'en bas, crier
» après sa cuisinière... Ah! bon, que je dis, v'la qu'on
» se met en train au premier, le temps est à l'orage...
» histoire de rire! du reste, monsieur l'avoué, son mari,
» n'a pas l'air plus gai qu'il ne faut. Il y en a qui disent
» qu'il n'a pas assez de quoi payer sa charge!.. Quand il
» était le premier clerc de l'étude, il chantait toujours!..
» on dit même qu'il faisait des brins de vaudevilles pour
» le grand opéra! à c't'heure il ne chante plus; mais
» c'est égal, il a un beau fauteuil en cuir rouge et une
» robe de chambre en perse, à ce que dit ma femme. »

Le portier s'était arrêté sur le carré du premier pour nous conter tout cela; je crois qu'il en aurait dit plus long, si la porte de l'étude ne s'était point ouverte. Un jeune homme sort avec une liasse de papiers sous le bras et notre conducteur lui crie en souriant d'un air prétentieux :

« Monsieur Félix, je vous tiens par le talon... je n'ai
» plus que cinq ou six clous à vous enfoncer dedans...—
» Ah! c'est très-bien Monsieur Bleuet, et rappelez-vous
» que vous me les avez promises pour demain matin.—
» Oui, Monsieur Félix, vous aurez vos bottes pour faire
» vos courses...

Et le portier se penche vers moi en ajoutant : « C'est
» un des chevaux de l'étude!... oh! dieu! trotte-t-il
» toute la journée!... en use-t-il des semelles!... aussi
» je suis presque toujours sur ses talons! »

Nous sommes arrivés sur le palier du second étage, M. Bleuet (car je sais maintenant le nom du portier), s'arrête devant une porte, et se dispose à sonner, lorsque, par réflexion, il se tourne vers moi, en me disant :

« A propos! avez-vous des chiens? — Non. — Ah!
» bon! c'est que c'est encore une faiblesse du *propril-*
» *liétaire* de prétendre que les chiens occasionent des
» choses désagréables dans les escaliers. — Il me paraît
» que votre propriétaire a beaucoup de faiblesses? —
» Ne m'en parlez pas! ça c'est enrichi en vendant du
» bois à brûler, et c'est plus susceptible qu'un homme
» de pure noblesse! mais vous me direz! nous sommes
» tous mortels!... Je vas sonner...

— Un moment quel est le logement que vous allez nous faire voir? — C'est le beau.... le grand... six
» pièces et une cuisine... ça tourne; deux entrées sur le
» carré. Douze cents francs et le sou *par* livre, plus
» l'éclairage de l'escalier qui se paie à part. — Cet ap-
» partement est habité? — Oui par des gens comme il
» faut!... Un mari, son épouse, une cuisinière, et une
» petite bonne pour agraïer les robes de madame. Le
» mari *jousse* à la Bourse, d'après ce que j'ai entendu
» rapporter. »

Nous arrivons au troisième. Le portier nous montre une porte en disant : « A cet étage les *locals* sont sub-
» divisés. Là, demeure un employé à la ville et son
» épouse... des gens entre deux âges. Le mari s'en va
» tous les matins à neuf heures, et rentre à quatre
» heures et demie, c'est *recta!* Depuis trois ans qu'il
» loge dans la maison, j'ai remarqué qu'il n'a pas
» varié de cinq minutes dans ses rentrées et ses sorties.
» C'est là un homme réglé!... le soir il va au café jus-
» qu'à neuf heures. Le dimanche seulement il se per-
» met de ne rentrer qu'à dix heures. La femme est tout
» le portrait de son mari. Elle va chaque jour faire son
» marché à onze heures et revient à midi, ensuite
» vous ne la feriez pas sortir pour voir le *bœufe* gras!
» oh! c'est ce qui peut s'appeler des gens bien esti-
» mables.

« — Est-ce là tout ce que vous avez à nous montrer?

» — Dame... à moins que vous ne vouliez d'une petite » chambre de garçon dans les mansardes. — Voyons » pendant que nous sommes en train, cela conviendra » peut-être à un de mes amis, qui m'a prié d'en voir » pour lui. »

Nous montons au quatrième où se termine la maison. Il y a trois portes, et notre guide nous les fait toutes passer en revue.

« Là, c'est un garçon tailleur, M. Flutemann, un » bon garçon, un Allemand; mais il a la faiblesse de » vouloir jouer de la flûte, et dès qu'il est rentré il » prend son instrument. Heureusement, il ne rentre » que tard et il s'en va de bonne heure, sans quoi on » n'aurait dans l'oreille que : *Soyez sensibles à nos » peines!* il joue toujours *la même* air.

» Ici, c'est un artiste, un peintre... — Dans quel » genre? — Mais dame... je crois dans tous les genres; » il fait des portraits avec de l'huile, des enseignes, » des paravents, tout ce qu'on veut... C'est un homme » rempli de talens, il m'a fait le portrait de mon petit » dernier, suspendu au sein de sa mère; c'est parlant; » ça donne envie de pleurer!... Mais voilà où c'est à » louer... — Qui loge là?. — Hum! pas grand'chose!. » un Auvergnat, un commissionnaire avec son fils... » Je ne dis rien à l'égard de leur moralité, ça peut » être honnête; mais ça vous a la faiblesse de ne pas » payer son terme... en voilà deux d'échus, et comme » dit le proprilliétaire : nous sommes tous mortels! je » vas frapper parce qu'il n'y a pas de sonnette. »

Le portier frappe : un petit garçon de sept à huit ans vient nous ouvrir, il nous regarde d'un air craintif, et va ensuite se placer près d'une méchante couchette sur laquelle est couché un homme jeune encore, mais qui paraît accablé par le chagrin et la maladie.

La chambre est à peine meublée. Une table, une vieille commode, un pot à beurre, quelques chaises, voilà avec la couchette à peu près tout le mobilier. Mais tout cela est propre, bien rangé, on trouve où placer ses pieds, ce qui était difficile chez les dames d'au-dessous.

« C'est pour la chambre, Jérome, » dit le portier d'un air de protection. « Faites voir monsieur Bleuet; pardon, messieurs, si je ne puis pas me lever...

» — Oh! nous serions très-fâchés de vous déranger en rien, dis-je à l'Auvergnat, dont le regard me remercie de ma politesse qui semble le surprendre. M. Bleuet continue en se jetant sur une chaise.

« Nous sommes donc toujours malades, Jérôme? — « Oui, monsieur... ce sont les forces qui ne veulent » pas revenir. — Diable!... ça ne fait pas vos affaires... » quand on ne travaille pas, on ne gagne rien, et on » ne paie pas ce qu'on doit. »

Je me sentais une démangeaison de donner des claques à M. Bleuet, je me retins.

« Est-ce que ce petit ne pourrait pas vous aider, faire » quelque chose? » reprend le portier.

» — Oh! je le voudrais bien! s'écrie le petit garçon, » j'ai déjà offert à papa d'aller ramoner des cheminées, » il ne veut pas.

» — Mon pauvre petit, tu es trop faible pour ce travail... tu es délicat... la suie te ferait mal... — Oh! » non, papa... je pourrais t'aider, cela me ferait du » bien au contraire. Je t'en prie, laisse-moi ramoner » des cheminées? le soir je serais si content de te rap- » porter ce que j'aurai gagné! »

Jérôme serrait son fils contre son cœur, de grosses larmes mouillèrent ses yeux, et il tâchait de les cacher. Mon ami et moi nous avions la poitrine serrée. Cet impertinent portier continue de dire : « Bath! bath!... la » suie!... un enfant d'Auvergnat!... ça vit très-bien » dans la suie!

» — Sortons, » dis je, et je pousse le portier devant mais tout en saluant le malade je fais signe au petit garçon de me suivre, il vient sur le carré. M. Bleuet descendait, nous le laissons descendre, mon ami et moi nous nous étions devinés :

« Combien as tu sur toi? — Trente-deux francs. — » Moi, vingt-quatre... Mettons cela ensemble. Tiens, » petit, porte cet argent à ton père et reste près de lui » pour le soigner. »

L'enfant prend l'argent, nous regarde d'un air étonné, ne trouve pas une parole pour peindre sa joie, et, avant qu'il soit revenu à lui, nous sommes au bas de l'escalier, où M. Bleuet nous tend la main, dans laquelle nous ne mettons rien, ce qui lui aura fait dire : c'est pas grand chose que ces gens-là.

» Eh bien! dis-je à mon ami, tu vois qu'on ne perd « pas toujours son temps en allant chercher des loge- » mens. »

CH. PAUL DE KOCK.

---

## COSTUMES PITTORESQUES DE LA FRANCE.

### DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES. — NIORT.

Formé d'une partie du Poitou, le département des Deux-Sèvres est riche en souvenirs historiques. Ses habitans prirent une part active aux guerres civiles et religieuses du seizième siècle. Quand les insurrections de la Vendée commencèrent, ils retrouvèrent leur vieille ardeur pour les agitations et les combats, et furent tous debout, le fusil à la main, à l'appel de Larochejaquelain. — Enfin en 1822, ce fut encore dans le département des Deux-Sèvres que s'ourdit et que s'exécuta la conspiration du général Berton, conspiration qui vint, on la sait, échouer à Saumur. La *France pittoresque* journal que nous avons eu déjà l'occasion de recommander à nos lecteurs, décrit ainsi les mœurs du département des Deux-Sèvres.

« Une probité antique, de la loyauté, des mœurs douces, une humeur enjouée, un caractère franc et hospitalier, plus de bonhomie que de politesse, un goût très vif pour la danse et pour les plaisirs de la table; tels sont, d'après M. Dupin, ancien préfet des Deux-Sèvres, les principaux traits du caractère des habitans de ce pays : les différences de climat et d'industrie déterminent les nuances. — On reconnait ainsi les habitans du *Bocage*, de la *Plaine* et du *Marais*. — L'homme du Bocage a la taille médiocre, mais assez bien prise, la tête grosse et ronde, le teint pâle, les cheveux noirs, les yeux petits, mais expressifs. — Son tempérammment est bilieux et mélancolique; son esprit est lent, mais non sans profondeur; son cœur est généreux, mais irascible; sa conception peu facile, mais sûre. — Il a conservé toute la simplicité des mœurs anciennes, quoique les guerres dont le pays a été le théâtre en aient un peu altéré la pureté. — Il est bon, hospitalier, doué d'un véritable esprit d'équité et de justice, et inviolablement fidèle à ses engagemens. Taciturne à l'excès, il est principalement méfiant pour tout ce qui vient des autorités; attaché au sol qui l'a vu naître, il se montre également dévoué à la religion de ses pères, et catholique ou protestant, capables des actions les plus héroïques pour la défense de sa foi. Mais son dévouement s'arrête quand il faut ouvrir la bourse. Il veut bien donner sa vie, mais non pas son argent. — Son humeur mélancolique et les idées qui le dominent, tiennent essentiellement à la nature du pays qu'il habite. — Il vit isolé dans sa chaumière, éloignée de toute autre habitation. S'il sort pour cultiver son champ, il y est encore seul; de larges fossés, des haies impénétrables l'entourent et lui interdisent

a vue de son semblable. Il n'a d'autre société que celle de ses bœufs, auxquels il parle fréquemment, et pour lesquels il fait même des chansons. S'il veut vendre quelques bestiaux, la foire est rarement a plus d'une demi-lieue de distance, et souvent les marchands viennent eux-mêmes le trouver dans sa solitude.

Les habitans de la Plaine, plus civilisés que ceux du Bocage, ont un caractère plus confiant; ils aiment le repos, la danse, le vin, sans toutefois en faire excès; leur taille est plus élevée, leur physionomie plus ouverte, leur carnation plus vive. Ils sont aussi braves, mais moins industrieux et plus processifs; ce qui provient sans doute de ce que leurs propriétés n'ont pas des limites aussi immuables. Quoique leur esprit se soit plus facilement détaché des vieilles superstitions, ils conservent encore de nombreux préjugés. — « Il existe dans la Plaine, dit M. Dupin, une différence assez notable entre les catholiques et les protestans. Ceux-ci, en général plus laborieux et plus instruits, se distinguent par plus d'union et par une morale plus austère. »

L'habitant du Marais est encore d'une taille plus élevée que celui de la Plaine; il a de l'embonpoint, ses membres sont plus massifs, mais il manque de santé et d'agilité; il est d'ailleurs apathique et grossier. Une cabane de roseaux, un petit pré, quelques vaches, un bateau qui sert à la pêche, et souvent à voler du fourrage le long de la rivière, un fusil pour chasser, composent toute sa fortune et tous ses moyens d'industrie.

La variété des mœurs et des habitudes de ces paysans de divers cantons est facile à remarquer dans les grandes réunions que les foires annuelles occasionent en certaines localités. Qu'il y survienne quelque chose qui fixe l'attention, on verra les uns courir en avant pour voir ce dont il s'agit; les autres rester immobiles jusqu'à ce que l'objet s'approche d'eux; d'autres enfin se retirer pour regarder par-dessus l'épaule de leur voisin : voilà l'homme de la Plaine, l'homme du Marais, l'homme de la Gatine ou du Bocage. Le premier se présente franchement parce qu'il ne peut avoir l'habitude de se cacher dans un pays ouvert de toutes parts; le troisième se retire derrière la foule, parce que vivant dans un pays ombragé, il ne fait jamais sa reconnaissance que derrière un arbre ou par-dessus une haie. — Le climat sans doute y est pour quelque chose; l'homme qui supporte pendant tout le jour et sans abri l'ardeur du soleil, doit avoir plus de vivacité dans l'esprit, et plus d'activité dans les humeurs, que celui qui vit enveloppé dans une atmosphère froide et brumeuse. — L'habitant du Marais ne bouge pas et ne quitte point sa place; il attend apathiquement que l'objet qui a fixé son attention arrive à portée d'être reconnu. « Cette disposition d'esprit, dit M. Dupin, tient sans doute à la constitution très-relâchée, et aux maladies qui l'affectent, lesquelles sont elles-mêmes un effet du climat; mais lorsqu'on voit le même homme être, malgré son apathie, un voleur déterminé, il faut moins en accuser le climat que les habitudes locales : en effet



Gavarni, del. Costumes des environs de Niort. (Deux-Sèvres). Sears, sculp.

l'habitant du Marais peut seul, avec son bateau, effectuer un vol considérable sans laisser aucune trace de son passage; tandis que celui de la Plaine n'en peut faire autant à l'aide de son cheval et de sa charrette, parce qu'on suivrait les traces du voleur. »

Dans ces contrées, un corset d'une épaisseur remarquable emboîte la taille des femmes : il soutient, en outre, les plis lourds et nombreux d'une jupe assez courte d'ordinaire, et chargée, par-dessus, d'une autre jupe qui forme tablier. Au lieu de châle, un petit mantelet couvre leurs épaules et leur mouchoir de toile peinte laisse voir une chemisette blanche, ordinairement de toile fine. La coiffure ressemble à celle des sœurs grises, ou s'élève parfois très-haut. Elles portent aussi une sorte de coiffe qui, serrée sous le menton, tient les joues dans un état continuel d'engorgement; des sabots ou des mu-

les forment leur chaussure. Les plus riches portent de grandes chaînes d'argent attachées à la ceinture par de gros crochets de même métal, et auxquelles pendent un couteau, des ciseaux et des clefs. Quant aux hommes,



Gavarni, del. Costumes des environs de Niort. Sears, sculp.

vous les rencontrerez un large chapeau sur la tête, vêtus d'une veste à plis, large, courte et chamarrée de boutons. K.

---

**FRAGMENS D'UN VOYAGE EN ITALIE,**

... Rien ne frappe autant l'imagination du voyageur que le contraste de l'histoire et de l'aspect de ce pays. On ne croit plus à Diodore ni à Plutarque, en parcourant la Sicile, telle que le temps et les hommes modernes l'ont arrangée : c'est la Sibérie brûlée.

J'ai jugé ce pays sévèrement jusqu'à mon arrivée dans les environs de Syracuse; mais dès que l'Etna joue le premier rôle dans les paysages, tout s'anoblit et s'agrandit. Ces sites singuliers tiennent le milieu entre l'art et la nature, entre l'architecture de l'homme et celle du créateur.... Les objets sont symétriques, et cette régularité de forme trompe sur ses dimensions. C'est comme à Saint-Pierre de Rome. La cause d'une pareille erreur, c'est l'immense étendue de la base de l'Etna. Le sommet de la pyramide semble peu élevé quand on le compare à la largeur du pied.

La vivacité de la lumière contribue aussi à rendre les paysages de la Sicile merveilleux aux yeux d'un homme du nord!.... Dans le milieu du jour tout est vacillant.... tout est brouillard, vapeur, fantôme, apparition..... La réalité ne se montre à nos yeux dessillés que le matin et le soir. Hors ces courts instans, les regards et la pensée errent vaguement sur une nature vaporeuse, incertaine, qui prend toutes les formes et n'en conserve aucune.

Catane est à treize lieues de Syracuse et le cratère de l'Etna est encore à dix lieues au-delà de Catane. Eh bien! lors de la fameuse éruption de 1815, des voyageurs, sortis précipitamment de Syracuse par une nuit très-noire pour s'approcher du volcan, firent cette route qui est difficile, aussi sûrement qu'en plein jour, éclairés qu'ils étaient par la lueur de l'éruption. Ce feu d'artifice naturel partait pourtant d'une distance de vingt-trois lieues! C'est une de ces personnes elles-mêmes qui vient de me raconter le fait. Telle est la mesure des phénomènes de la nature en ce pays.

Je crois que vous jouiriez des grands paysages de la plaine de Syracuse, si avec des caractères passionnés

comme les nôtres, on peut jouir des choses!.... les ames en proie à ce brûlant besoin d'aimer qui tue et qui fait vivre, ne savent rien sentir d'elles-mêmes, elles sont toujours le reflet d'une autre ame.... Et qui peut répondre de ce qu'on éprouvera quand on n'a pas en soi la mesure de ses impressions?... Il me semble aujourd'hui que je ne désire plus que la paix... On ne sent jamais tout le besoin du repos que lorsque le repos est impossible!.... Les cœurs passionnés, lorsqu'ils s'unissent à une imagination vive, jouent quelquefois avec leurs affections; mais quand le rôle vient à changer, quand la passion domine et tyrannise le cœur qui se croyait supérieur à ce qu'il éprouvait, quand l'ame entière est entraînée dans le tourbillon du sentiment qui agit sur elle, quand il n'y a plus une partie de nous-mêmes en état de juger et de diriger l'autre, quand le feu d'artifice devient incendie, quand la poudre fait sauter des villes au lieu de lancer des fusées, c'est alors qu'il faut tomber à genoux et demander grâce!.... Comment se sauver si ce n'est par un miracle?.... Et ce miracle, comment le mériter, comment l'obtenir?....

L'amitié; l'amitié peut encore adoucir de telles tortures!.... Elle le peut, elle le doit.... Attachons-nous donc à elle comme à notre planche de salut. L'amitié, c'est le dieu du naufrage!.... Elle peut *tout contre tout*, excepté contre la jalousie.... Ah! par pitié pour nous-mêmes, ne l'éprouvons jamais.... Ayons peur de ce monstre.... C'est un sentiment qui vaut le remords en fait de moyen de troubler l'ame, et qui l'agite bien davantage. C'est le crime des cœurs aimans.... Par elle, les bons souffrent même comme les méchans, sans compter tout ce qu'ils ont à souffrir, parce qu'ils sont bons! Les Siciliens eux-mêmes semblent guéris de cette maladie.... Voici une preuve de leur civilisation conjugale.

Ce matin, à quelques lieues de Syracuse, nous traversions un désert parfumé de plantes aromatiques, des citises de plusieurs couleurs et des lavandes gigantesques tapissaient la plaine à perte de vue. Tout à coup, au détour du chemin caché par quelques bouquets de poivriers et de pistachiers lentisques, j'aperçois un ravin de l'autre côté du chemin du fond duquel s'élève une habitation qui me paraît imposante. C'était un manoir seigneurial dont l'architecture tenait à la fois du Moutier, du palais et de la forteresse. Notre chemin nous conduisait au pied de ce château, et comme nous étions arrêtés là, la tête baissée sous le poids de la chaleur, les yeux éblouis par l'éclat de la lumière que nos parasols ne nous dérobaient qu'à demi, nous vîmes sortir d'une porte latérale près de l'abreuvoir où nos mules se désaltéraient, un domestique élégant, en livrée, et qui portait un plateau couvert de rafraîchissemens, c'est-à-dire d'oranges rouges et d'eau à la glace: je croyais rêver; lorsqu'en levant la tête, j'aperçus à un balcon un homme bien mis, entre deux femmes dont l'une était d'une beauté remarquable. J'ai su depuis que c'étaient la mère et la femme du marquis Ganguiliano de Catase.

Ces dames nous firent signe d'accepter et le domestique nous engagea de leur part à monter au château pour nous y reposer—nos heures étaient marquées—d'ailleurs nous étions atteints dans ce moment de la paresse des voyageurs: c'est un mal qu'il faut avoir ressenti pour le comprendre. Arriver n'importe en quel endroit, c'est alors la seule chose qu'on désire: la curiosité et le repos sont des tentations également contraires au seul but qu'on se propose, qui est, je le répète, d'arriver on ne sait où: —car que m'importait de coucher à Syracuse ou chez le marquis de Ganguiliano,—la paresse a vaincu la sociabilité, la curiosité, la simple politesse même et j'ai refusé l'offre obligeante du seigneur Sicilien. Je me suis bien reproché ma sauvagerie qui, du moins ne sera pas mise sur le compte des Français. Car tout ce qui voyage en Sicile vient d'Angleterre: un voyageur, c'est un Anglais,—le marquis Ganguiliano se dira donc:

Je le savais, les Anglais sont insociables et moi je me dis:—Je ne croyais pas que les Siciliens ne fussent plus jaloux.

.... Messine, ce 2 juin.

J'ai été retardé par les difficultés du voyage, mais me voici au bout... Je suis monté au sommet de l'Etna!... J'ai vu Taormina... mais je suis mort de fatigue... la poste part, je n'ai que le temps de fermer cette lettre et de me lamenter de n'en avoir pas reçu une seule de vous en Sicile... Mon banquier m'attendait plus tôt; il les aura gardées à Naples où je n'arriverai que dans huit jours à cause des difficultés de la navigation.—Adieu, conservez-vous pour moi.—Croyez à ma joie de vous revoir, et pardonnez moi d'avoir fait acte d'indépendance en venant si loin.—Vous êtes vengée car j'ai bien souffert... ce qui fait que vous n'êtes pas consolée car je connais votre cœur.

Je ne suis pas sûr du nombre de jours que je passerai à Naples; mais de toute manière vous n'auriez pas le temps de m'y répondre.—Ecrivez-moi poste restante à Genève, jusqu'à nouvel avis: je n'y serai guère avant le 15 juillet, mais je ne vois pas d'endroit sûr d'ici là, parce que je ne sais si je passerai par Milan.

## DEUXIÈME FRAGMENT.

Naples, le 23 juin 1834.

Le Vésuve nous donne le spectacle d'une éruption, et avant-hier nous sommes montés moi, et quelques amis sur le cratère, une heure avant que la lave eût fermé le chemin. L'idée du danger ne me vient pas devant un si beau spectacle: ce n'est pas de la bravoure, c'est de l'insouciance. J'ai tort, mais depuis si long-temps que je vis, je n'ai pas encore reconnu l'inconvénient de ce qui fait plaisir. Je suis là dessus d'une inexpérience primitive. Ne me croyez pas plus courageux que je ne le suis. vingt autres personnes et des femmes étaient sur la montagne avant nous.

J'ai été tout étonné en arrivant au bord de l'ancien cratère de n'y plus retrouver trace de ce que j'y avais laissé il y a six ans. C'était alors un abîme d'une lieue de tour, au fond duquel, vers le milieu, on voyait une bouche enflammée. A présent tout ce précipice est comblé jusqu'au bord, et au-dessus de ce qu'il était autrefois, au-dessus du plus profond du gouffre, s'élève une montagne en pain de sucre qui forme le nouveau cratère. C'est un volcan dans un volcan; il sort de là, en ce moment, des gerbes de feu de plusieurs centaine de pieds; des pierres enflammées sont lancées à de grandes distances et des traînées de lave retombent en tous sens le long du cône étincelant!... puis ce sont des paillettes de mille couleurs et la fumée qui s'élève au-dessus de la flamme et de la lave prend des teintes si variées que tout l'art des artificiers ne pourrait approcher de cette magie de la nature:—Ce sont des girandoles, des feux de Bengale, mais qui ne finissent pas. Le bouquet dure toujours, ou recommence de cinq minutes en cinq minutes; le nouveau cône est maintenant comme une île entourée de lave. C'est une montagne de feu au milieu d'une mer de feu!.. l'ancien cratère est comblé... c'est une cuve pleine

de fonte en ébullition ; et la cuve a une lieue de tour !.. je me suis approché... j'ai touché la lave brûlante.... et J'ai fait charbonner le bout de mon bâton.... on entend là des craquemens sourds ; on voit des effets de lumière qu'on ne peut retrouver ailleurs ; de là on pressent la marche lente et inévitable du fléau !.... se fera-t-il jour dans cette fente, ou renversera-t-il cette couche de cendres avant de se répandre au-dehors ?... De la solution de ces simples questions dépend le sort des villes, des campagnes et de plusieurs milliers d'hommes. L'œil des curieux sur le Vésuve est donc celui de la Providence pour l'aveugle habitant de Torre-del-Greco ou de Resina ! La lune, à moitié cachée par les teintes sales et variées de la fumée, reçoit tous les tons de ces paysages infernaux, et les rend au ciel modifiés par sa lumière naturelle !... je n'ai vu que les glaciers des Alpes pour produire un effet pareil à celui de ce lac étincelant qui promet la mort aux campagnes voisines, comme les amas de neige des hautes vallés de la Suisse, promettent la vie et la fertilité aux plaines !... Ce sont là des choses qui saisissent également l'imagination.... la mer de feu et la mer de glace n'out-elles pas été placées par le Dante dans l'enfer qu'il nous rend visible ?...

Je suis monté sur une pointe fort aiguë qui domine l'ancien cratère, et d'où l'on aperçoit très-bien le nouveau ; à chaque instant des gerbes de feu s'élevaient à d'immenses hauteurs et formaient dans les airs des bouquets de pierreries, qui étincelaient de mille couleurs sur le rideau sombre et ardoisé du ciel... ensuite c'était une pluie de pierres dont le bruit imitait celui du tonnerre... cinq minutes après que le guide nous eut fait quitter notre place, des pierres rouges tombaient au même endroit où nous venions de nous asseoir... le vent ayant changé, en dix minutes nous avons roulé avec la cendre qui fuyait sous nos pieds jusqu'au bas du grand cône. Deux heures plus tard le chemin était fermé aux curieux, un torrent de lave, sorti de la mer de feu que je viens de vous décrire, avait débordé sa digue et coulait à la place où nous avions couru. La tranquillité de la lune qui suivait son cours immuable, silencieux, au-dessus de cette terre en révolte m'a frappé.... Le phénomène de l'ordre éternel du Ciel produisait sur l'ame une impression d'étonnement plus grande peut-être que celle du phénomène volcanique. L'ordre imperturbable, quelque part qu'il règne, est aussi inexplicable que le trouble partiel produit par une éruption. Un jour le Ciel verra la terre retomber en poussière, me disais-je, et le Ciel ne s'ébranlera pas !

Pendant que de nouveaux chemins de lave s'ouvraient, que de nouveaux cratères se creusaient, qui peuvent engloutir la Torre, comme Herculanum, la ville moderne de Portici était tout occupée d'une fête qu'on célèbre chaque année en l'honneur de je ne sais quel saint. On dansait, on mangeait, on écoutait *Pulcinella*, le Vesuve, et ses foudres, ne pouvaient faire taire les marionnettes napolitaines. Ce qui m'a le plus frappé dans cette bacchanale chrétienne exécutée avec l'antique accompagnement du volcan qui grondait, c'est que cette fête s'est terminée par un feu d'artifice ! ! des chandelles romaines, des soleils, des fusées à une demi-lieue du Vésuve en éruption, et prêt à ajouter peut-être une couche de ruines à celles de Pompéïa !... pauvres Napolitains ! répondre au Vésuve par des pétards !... n'est-ce pas là une sanglante satire de la misère humaine ! ! si la terre est aussi indifférente que le Ciel au sort de la terre, où donc est l'ame, où est l'esprit qui dirige tout ce spectacle ? et si la terre est sans but moral, vaut-elle ce qu'elle coûte ?... Qui donc enseigne dans cette lanterne magique sans interprète, et qui est enseignée ?.... Les hommes, Dieu, l'intelligence, le monde matériel, tous les élémens qui composent l'univers semblent devenus étrangers les uns aux autres... les effets ne sont plus liés aux causes ; c'est une effroyable dissolution... c'est la fin, la dérision de tout : le monde physique devient-il une impossibilité dans le temps où nous vivons, comme le monde moral est devenu une contradiction ?... Voilà ce que je me demandais en rentrant dans Naples, où la fête quotidienne suivait son cours presque aussi immuable que le cours des astres. Les lazarroni *del Carmine*, les bourgeois de *Santa-Lucia*, les élégans de *Chiaja*, enfin tous les grades de cette troupe de gens destinés à s'amuser comme ailleurs, on est condamné à souffrir, étaient à leur poste. Pas un des étages de la cité des fous n'était vide. Le peuple et les grands faisaient leur festin : tandis que le Vésuve et les menaces qu'il proférait n'étaient qu'un assaisonnement au plaisir... là, le volcan brûlait, grondait comme la pensée de la mort dans les orgies païennes, comme la philosophie dans les voluptueuses odes d'Horace !... Pourquoi me serais-je obstiné à m'attrister ?... Je n'ai plus pensé ; j'ai ri ; je me suis laissé bercé dans ma voiture, à la vue d'un spectacle unique au monde... à la vue de Naples, par une belle nuit d'été, pendant une éruption du Vésuve.

Une calèche, à Naples, c'est une partie de l'existence ! c'est la maison, la salle de spectacle, c'est la bibliothèque ; on rêve, on cause, on admire, on dort, on s'instruit, on aime, on vit en voiture !.. Nous sommes rentrés à trois heures du matin sans avoir pu nous lasser de regarder la lune se jouer dans les mâts des vaisseaux qui remplissent le môle et qui brillaient à la fois des teintes de l'incendie que leur lançait le Vésuve, et des purs rayons de la reine des nuits... Le calme et la passion, l'habitude et la nouveauté, le danger et la sécurité, la mort et la durée, la vie sociale et la nécessité physique, l'éternité de notre essence et la fragilité de nos œuvres, tout était là... Chacune de nos sensations devenait un enseignement qui ne peut s'oublier.... C'est pour de tels instans qu'on voyage.....

SUITE DE LA MÊME LETTRE.

Naples le 25 juin.

...Le Vésuve ne fait que jeter du feu et de la lave depuis que je vous ai écrit... Quand la nuit est noire, la flamme semble être suspendue en l'air... Les torrens de lave qui descendent du sommet de la montagne vers la mer, prennent toutes les formes. Ce sont des hiéroglyphes de feu... Tantôt c'est une cascade, tantôt ce sont des lettres mystérieuses couronnées par un jet de lumière étincelant ; tout ce jeu infernal occupe les curieux. La nuit se passe à surveiller le prodige. Par moment, la montagne entière est de feu, le ciel est de feu, il semble que quelque chose de merveilleux, de terrible, de sublime, va arriver !..... le cône est un autel ; un grand sacrifice se prépare.... toutes les fables antiques vous reviennent à la mémoire. On s'attend à voir le phénix renaître de ses cendres et s'envoler dans les nuages enflammés qui couronnent le volcan, semblables à la voûte d'un temple. Tout cela est magnifique ; et je suis presque consolé d'avoir retardé mon départ jusqu'à ce jour.

Nous quittons Naples décidément après-demain.

A. de Custine

## LE COLONEL MACKENZIE.

L'empire anglais, dans l'Inde, s'étend du 5ᵉ degré de latitude nord au 52ᵉ; et du 70ᵉ de longitude-est au 92ᵉ. Il comprend cinq mille de côtes et plus de quatre-vingt millions d'habitans. Tout ce qui regarde cette immense population offre le plus grand intérêt, et rien n'est plus curieux que les documens présentés à la chambre des communes par sir Alexandre Johnston, relativement à la collection d'écrits et de dessins, de sculpture, et d'antiquités, faites dans l'Est par le colonel Mackenzie. Cet officier distingué, intendant-général de l'Inde, dévoua trente-quatre ans de sa vie à former cette collection, dans le but de faire connaître la population de l'Inde, son histoire, ses coutumes et ses usages. Notre gravure faite d'après un dessin original présenté à la société royale asiatique, par sir Alexandre Johnston, représente le colonel Mackensie et trois Brahmines distingués de chacune des trois principales sectes du midi de l'Inde. Ce sont eux qui procurèrent au colonel tous les renseignemens qui ont servi à former sa collection. Le gouvernement anglais va continuer de puiser à cette source des connaissances sur l'histoire, la religion, la philosophie, les lois, les usages, l'agriculture, les manufactures, les arts et les sciences de ce peuple, et sur les sectes diverses de son culte.



Gavarni, del. Le colonel Mackenzie (d'après une gravure du Saturday Magazine.) Allanson, sculp.

Le colonel Mackenzie avait l'intention, s'il eût vécu jusqu'à ce que sa collection fût complète, de retourner en Angleterre, et de la mettre en ordre. En 1817, sir Alexandre Johnston obligé de revenir de Ceylan à Londres, fut à Madras prendre congé du colonel, qui lui remit une lettre détaillée de ses travaux, et lui fit promettre de la publier, dans le cas où il viendrait à mourir. L'on se disposait à faire revenir le colonel Mackenzie, lorsqu'on reçut la nouvelle de sa mort. Sir Alexandre Johnston, conformément au désir de son ami, a publié cette lettre et a écrit au marquis de Hastings, gouverneur général de l'Inde, pour l'engager à acheter cette collection, à la veuve du colonel, ce qu'il a fait quelque temps après, moyennant dix mille livres sterling (240,000). On prétend qu'elle en avait coûté plus de quinze mille.

Des trois brahmines représentés dans la gravure, un seul existe encore, c'est Kavelli Venkata Lakshmiyah, résidant à Madras, président de la société littéraire des Hindous, en correspondance avec la société royale asiatique de Londres. On le voit dans la gravure que nous donnons ici, tenant un télescope. Ce portrait était très-ressemblant à l'époque où il fut fait.

*Saturday Magazine.*

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
IMPRIMERIE D'EVERAT, 16, RUE DU CADRAN.



Henry Monnier, del. Dessin fantastique d'Hoffmann. Sears, sculp.

## HOFFMANN.

Il est un auteur allemand, naguère inconnu en France, et dont la popularité parmi nous égale aujourd'hui celle de nos écrivains les plus populaires. A la fois auteur, comédien, musicien et peintre, cet homme eut une vie bizarre comme ses ouvrages; rien n'y ressemble à l'existence ordinaire, rien n'y suit la ligne suivie par les autres. Enthousiaste et railleur, croyant et sceptique, bizarre et plein de sensibilité, en le lisant on n'a pas le temps d'essuyer les larmes qu'il a fait répandre, que déjà l'on rit aux éclats des bouffonneries dont il entremêle ce qu'il conte. Cet homme, original et créateur comme Shakespeare, Molière et La Fontaine,

C'est Ernest-Théodore-Guillaume Hoffmann.

Né le 24 janvier 1776, à Kœnigsberg, au fond de la vieille Prusse; souffreteux et contrefait, il dut à la faiblesse même de sa constitution l'originalité de son caractère et l'étrangeté de ses pensers d'artistes. Il disait lui-même que ses contes étaient extravagans, ses dessins des caricatures, et sa musique un assemblage des sons les plus étranges.

Son père, conseiller criminel et commissaire de justice près le tribunal supérieur provincial, le destinait au barreau. Hoffmann remplit en Prusse quelques fonctions dans la magistrature, mais bientôt, par suite des catastrophes survenues dans son pays, et de l'invasion de Napoléon, il se trouva réduit à chercher dans ses talens des ressources pour gagner sa vie. Il se mit à écrire des contes et des romans, envoya des articles aux journaux, composa de la musique, dirigea l'orchestre d'une troupe d'acteurs de province, fit des dessins et des caricatures pour des marchands d'estampes, et de l'incertitude de ses occupations, vint peut-être l'inconstance de son caractère.

Hoffmann, dès sa plus tendre enfance, avait montré un penchant irrésistible pour les choses diaboliques. Sa pauvre mère craignait d'avoir donné le jour à un enfant qui n'était venu au monde que comme l'expiation des scandales commis par ses pères. Il n'avait pas en effet de plus grand plaisir que celui de tourmenter les animaux et de leur faire subir toutes espèces de supplice. Ceux de ses camarades qui étaient plus faibles que lui, devenaient constamment ses victimes, et il trouvait un charme indéfinissable à tracer sur les murs et sur la bible de sa grand-mère de longues et interminables figures de démons. Chose bien remarquable! aussitôt après la mort de sa mère qu'il adorait, un changement subit s'opéra en lui : il devint bon, serviable, généreux, esclave de ses amis, et la mort de son chat l'accabla de douleur.

Son physique annonçait parfaitement l'état de son moral. Il était d'une taille médiocre, son regard fixe et perçant, et ses cheveux noirs, en grande quantité, dévoilaient cette force de dévergondage dont il semblait présenter tous les élémens. Il avait consigné lui-même dans son journal, qu'il regardait la folie comme le but où toutes ses pensées, tous ses accès devaient aboutir.

La situation vagabonde d'Hoffmann ajoutait aussi à ces craintes d'être marqué d'un sceau fatal qui le rejetterait hors de la société. Étant un jour aux eaux, il assistait avec un jeune homme de ses amis à une partie de jeu fort animée. L'ami ne put résister au désir de devenir possesseur de l'or qui couvrait la table; et peu confiant dans sa propre étoile, il pria Hoffmann, dans la main duquel il glissa quelques pièces pièces d'or, de jouer pour lui. La fortune fut favorable au jeune poète qui gagna pour son camarade une assez forte somme. Séduit par le succès de la veille, il retourna le lendemain à la roulette, déterminé à jouer pour son propre compte, et à mettre sur

une seule carte le peu d'argent qu'il possédait. Même bonheur que la veille. Il crut alors qu'un pouvoir surnaturel le secondait.

Comme il allait quitter la salle à deux heures du matin, et qu'il se disposait à emporter tout l'or qu'il avait gagné, un vieil officier l'aborda, et lui mettant la main sur l'épaule, il lui adressa un regard sévère : « *Jeune homme, si vous continuez de ce train, vous ferez sauter la banque; mais quand bien même cela serait, vous n'en deviendriez pas moins une proie aussi sûre pour le diable, que le reste des joueurs.* » Le vieil officier quitta la salle aussitôt.

Rentré dans sa chambre, Hoffmann étala toutes ses richesses sur sa table : lui qui toujours avait possédé si peu, se trouvait maintenant à la tête d'une fortune, assurant, du moins pour long-temps, son indépendance. Tout-à-coup, les paroles du vieil officier retentirent à son oreille dans tout ce qu'elles avaient de plus terrible; il lui sembla qu'il venait de contracter un pacte avec l'esprit des ténèbres, et que tout l'or qui brillait à ses yeux était les arrhes d'un marché passé avec l'ange maudit.

A peine le soleil commença-t-il à éclairer la fenêtre de sa modeste petite chambre d'étudiant, qu'Hoffmann en éprouva la douce influence : la fraîcheur de la nuit avait apaisé le feu qui, la veille, l'avait dévoré. L'image de sa mere tant aimée, et qu'il avait perdue si jeune, lui apparut; il retrouva ses forces et fit le serment qu'il tint de ne plus toucher une carte.

A Berlin, Hoffmann compléta son éducation. Il avait employé l'argent gagné au jeu à faire un voyage à Dresde, à Prague et à Vienne. A Dresde, il avait visité la magnifique galerie de tableaux : il avait vu combien il lui restait à faire pour approcher de ces admirables productions; aussi pendant quelque temps abandonna-t-il ses brosses et sa palette, et se remit-il à dessiner d'après l'antique et d'après nature comme un commençant. Ses études de droit marchant de front, il fut au mois de mars de l'année 1800, en état de se présenter pour sa troisième et dernière épreuve d'examen.

Les dernières années d'Hoffmann à l'université, influèrent beaucoup sur tout le reste de son existence. Il s'adonna exclusivement à l'étude des auteurs classiques et se lia avec le jeune Hippel son camarade de classe.

Le baron de Schleinitz, homme d'un immense savoir et d'une rare bonté d'ame, était proche parent d'Hippel, l'ancien camarade d'Hoffmann. Cette circonstance le porta à s'intéresser au jeune référendaire. La protection d'un personnage si influent excita son activité, il fut désigné comme le sujet le plus capable de remplir les fonctions de conseiller dans un collége de justice, et nommé à la place d'assesseur de la régence de Posen.

Arrivé dans cette résidence, après avoir visité Potsdam, Dessau et Leipsig, l'argent et le travail ne lui manquèrent pas. Comme ses occupations ne lui permettaient guère de choisir des distractions bien délicates, il se livra à l'usage immodéré des vins de Hongrie, et commis une folie qui provoqua sa destitution et son exil à Plozk.

Hoffman excellait dans la caricature et il avait composé une suite de dessins originaux qui contenait des allusions à des faits généralement connus de toute la société de Posen : la ressemblance des physionomies ne laissait d'ailleurs aucun doute sur l'intention de l'artiste. Un de ses amis qui, plus tard devint son beau frere, fut chargé de répandre ces caricatures dans un bal masqué où il se présenta déguisé en marchand italien, et distribua les dessins parmi les assistans, ayant bien soin de faire parvenir chaque portrait à son adresse. Aussi la plaisanterie parut-elle d'abord excellente; mais bientôt la joie de l'assemblée se changea en fureur, et l'on voulut châtier de son insolence le malencontreux colporteur, qui aussitôt alla changer de costume pour rentrer sous un autre, jouir tranquillement du tumulte qu'il venait de soulever.

Comme il n'y avait à Posen qu'Hoffmann en état de faire des portraits aussi ressemblans, un grand personnage, qui se trouvait cruellement maltraité, expédia la nuit même, par estafette, un rapport à Berlin, et peu de jours après Hoffmann perdit sa place.

Avant de quitter Posen, et malgré toutes les remontrances d'un de ses oncles et de toute sa famille, il se maria à une jeune Polonaise qui l'accompagna dans son exil à Plozk, au printemps de l'année suivante.

Hoffmann menait une vie fort retiré. Tout entier à sa jeune épouse, il consacrait à la peinture et à la musique le peu d'instans que lui laissaient les devoirs de sa charge. Ce fut à Plozk qu'il fut imprimé pour la première fois, à l'occasion d'un article inséré dans le *Freimuthige*, cet article rendait compte de *la Fiancée de Messine* de Schiller. Peu de temps après, il composa une pièce afin de tâcher de gagner un prix de cent frédérics d'or que Kotzebue avait mis au concours pour la meilleure comédie. La pièce *du Prix* ne fut pas couronnée, mais elle lui valut néanmoins le premier rang parmi ses concurrens. Elle n'a point été imprimée parmi ses productions qui datent de cette époque, savoir : *Miscellanées commencées dans l'exil au mois d'août* 1803 : — Les premières scènes du *Renégat*, opéra-comique en deux actes : — *Faustine*, en un acte et des *traductions de poésies italiennes*. Il écrivit aussi dans son exil plusieurs messes et une grande sonate pour le clavecin d'après les règles du double contre-point. Il peignait des portraits et des caricatures, il faisait aussi d'après les vases étrusques de la collection d'Hamilton, des dessins à la plume, vrais chefs-d'œuvre de patience et de fini d'exécution, lorsque ses amis de Berlin le firent nommer conseiller de régence à Varsovie.

Cette capitale convenait beaucoup à Hoffmann : il y avait un théâtre national, une bonne troupe française, un opéra italien, des comédiens allemands et des redoutes d'un genre tout-à-fait original, et auxquelles il allait dans ses momens perdus; ce fut aussi vers ce temps-là qu'il se lia avec Weber qui plus tard fit la musique de son opéra de *la Croix de la Baltique*. Il avait organisé dans un hôtel de Varsovie une salle de musique peinte et décorée par lui-même. Il dirigeait les concerts, et tous les artistes de distinctions venaient s'y faire entendre. La mauvaise fortune qui semblait avoir abandonné le pauvre Hoffmann vint de nouveau le poursuivre. L'avant-garde de Murat, commandée par le général Milhaud, remplaca celle de l'armée russe; Hoffmann perdit sa place, et lui qui en avait le plus grand besoin fut peut-être le seul qui se consola facilement. Il se glissait à l'aide de sa petite taille à toutes les revues, rien n'échappait à ses observations piquantes. Il avait ainsi que d'autres fonctionnaires profité de l'envoi de sommes considérables expédiées sous escorte à Posen, pour faire ramener sa femme et ses enfans dans leur famille, et à l'aide de quelque argent qui lui avait été distribué en indemnité de ses appointemens, il était le plus heureux des hommes, pouvant se promener toute la journée et flâner une grande partie de la nuit. Aussi ne voyait-il plus qu'un très-petit nombre de personnes,

lorsqu'il fut attaqué d'une fièvre nerveuse à laquelle résista sa constitution.

Le premier ouvrage qu'Hoffmann composa fut un roman en trois volumes intitulé : *Cornaro*. Le libraire auquel le manuscrit avait été présenté, en fut d'abord enchanté ; mais six mois après, il lui renvoya l'ouvrage sous prétexte que l'impression ne pouvait enrichir le libraire parce que l'auteur désirait garder l'anonyme. Hoffmann en ressentit un violent chagrin ; mais peu de temps après il se remit à la besogne, et commença un second roman : *Le Mystérieux*.

Ensuite, tous ses amis ayant quitté Varsovie, il lui fallut chercher ailleurs des moyens d'existence, et partir pour Berlin, où il resta un an. Là, tous les malheurs l'accablèrent. On lui vola dans son secrétaire le peu d'argent qu'il possédait, et il ne put tirer aucun parti des opéras et des dessins qu'il avait en portefeuille. Pour comble de fatalité, il perdit sa fille et sa femme était mourante. Son courage allait l'abandonner, lorsqu'il conçut l'idée de solliciter la place de directeur dans l'orchestre d'un théâtre de province. Il fut agréé : les émolumens de la place étaient bien modestes, mais ils le mettaient au moins à l'abri de la misère.

Pour donner un échantillon de ses talens il fit la la musique d'un opéra du comte de Soder, patron du théâtre de Bamberg qu'il allait diriger, et partit pour Posen où il alla prendre sa femme.

Arrivé à Bamberg, nouveaux tourmens viennent encore l'accabler, car le directeur abandonne son théâtre. Hoffmann offre alors sa plume à l'éditeur de la *Gazette Musicale*, en lui envoyant un *requiem* qu'il avait autrefois écrit sur le modèle de celui de Mozart. Bientôt ses affaires prennent encore une plus fâcheuse tournure : le théâtre ayant été repris par un certain Holbein, qui s'était attaché notre héros comme chef d'orchestre, Hoffmann gagnait de l'argent, mais comme ses dépenses excédaient de beaucoup ses recettes : il était abîmé de dettes. Heureusement un de ses oncles mourut qui l'institua son légataire universel ; et Hoffmann reçut dans la lettre qui lui annonçait cette intéressante nouvelle un mandat de 500 thalers, pour calmer un peu ses créanciers. Mais les formalités judiciaires s'opposèrent à ce qu'il recueillît aussi promptement qu'il l'eût désiré, la succession de son oncle. Il était tellement au dépourvu, qu'il écrivait dans son livre de dépenses : *vendu ma vieille redingote pour dîner*. Hoffmann, ne sachant plus où donner de la tête, déploya une activité inconcevable : il écrivit dans les journaux, traduisit du français une méthode de violon, peignit un temple égyptien dans une maison de campagne, des toiles de fonds et d'autres décors pour le théâtre, puis une grande fresque au château d'Altembourg. Son ami Hitzig lui envoya le poème d'*Ondine*, qu'Hoffmann avait sollicité par l'entremise du baron de la Mothe-Fouqué. Il en fut charmé, et le 31 avril 1813 il était en route pour Dresde. Mais il arriva dans cette ville, au moment où sur le point d'être prise par les alliés, elle fut sauvée par le retour soudain de Napoléon et de sa garde. Il vit alors la guerre de près, et s'aventura même plusieurs fois à cinquante pas des tirailleurs français. Lors du bombardement, un obus éclata devant la maison où Hoffmann, le verre en main, et en compagnie du comédien Keller, regardait à une fenêtre le progrès de l'attaque : l'explosion coûta la vie à trois personnes. Keller laissa tomber son verre, mais Hoffmann après avoir vidé le sien lui dit froidement : « Qu'est-ce que la vie ! et combien est fragile notre pauvre machine qui ne peut résister à un éclat de fer brûlant. »

Il visita le champ de bataille au moment où l'on entassait dans les fosses immenses, pêle-mêle, schakos, cadavres, sabres, gibernes, et tous les débris d'une sanglante mêlée. Il vit aussi Napoléon au milieu de son triomphe, au moment où avec le regard et la voix retentissante d'un lion, il disait à un adjudant ce seul mot : « Voyons. »

Une calamité domestique vint augmenter sa sensibilité nerveuse : la voiture publique dans laquelle il voyageait versa en route, et sa femme reçut à la tête une blessure fort grave qui la fit souffrir pendant long-temps. Toutes ces circonstances, jointes à l'irascibilité naturelle de son propre caractère, jetèrent Hoffmann dans une situation d'esprit plus favorable pour obtenir des succès dans son genre particulier de composition, que compatible avec ce calme heureux de la vie dans lequel les philosophes s'accordent à placer le bonheur (1). Enfin

(1) Voici le jugement que Walter Scott porte sur Hoffmann : ce jugement, tout partial et tout sévère qu'il puisse paraître, n'en est pas moins presque toujours une appréciation piquante du talent d'Hoffmann.

» Malheureusement le goût et le tempérament d'Hoffmann l'entraînaient trop fortement au grotesque et au fantastique, pour lui permettre de revenir souvent dans ses compositions au genre plus raisonnable dans lequel il aurait facilement réussi. Le roman populaire a sans doute un vaste cercle à parcourir, et loin de nous la pensée d'appeler les rigueurs de la critique contre ceux dont le seul objet est de faire passer au lecteur une heure agréable. On peut répéter avec vérité que dans cette littérature légère,

« Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. »

» Sans doute il ne faut pas condamner une faute de goût avec la même sévérité que si c'était une fausse maxime de morale, une hypothèse erronée de la science, ou une hérésie en religion. Le génie aussi, nous le savons, est capricieux, et veut avoir son libre essor, même hors des régions ordinaires, ne fût-ce que pour hasarder une tentative nouvelle. Quelquefois enfin, on peut arrêter ses regards avec plaisir sur une peinture arabesque, exécutée par un artiste doué d'une riche imagination ; mais il est pénible de voir le génie s'épuiser sur des sujets que le goût réprouve. Nous ne voudrions lui permettre une excursion dans ces régions fantastiques, qu'à condition qu'il en rapporterait des idées douces et agréables. Nous ne saurions avoir la même tolérance pour ses caprices qui non-seulement nous étonnent par leur extravagance, mais nous révoltent par leur horreur. Hoffmann doit avoir eu dans sa vie des momens d'exaltation douce aussi bien que d'exaltation pénible ; et le champagne qui pétillait dans son verre aurait perdu pour lui sa bienveillante influence, s'il n'avait quelquefois excité dans son esprit des idées agréables aussi bien que des pensées bizarres. Mais c'est le propre de tous les sentimens exagérés de tendre toujours vers les émotions pénibles, comme les accès de la folie ont bien plus fréquemment un caractère triste qu'agréable. De même, le grotesque a une alliance intime avec l'horrible, car ce qui est hors de la nature peut difficilement avoir aucun rapport avec ce qui est beau. Rien, par exemple, ne peut être plus déplaisant pour l'œil que le palais de ce prince italien au cerveau malade, qui était décoré de toutes les sculptures monstrueuses qu'une imagination dépravée pouvait suggérer au ciseau de l'artiste. Les ouvrages de Callot, qui a fait preuve d'une fécondité d'esprit merveilleuse, causent pareillement plus de surprise que de plaisir. Si nous comparons la fécondité de Callot à celle d'Hogarth, nous les trouverons égaux l'un à l'autre ; mais comparons le degré de satisfaction que procure un examen attentif de de leurs compositions respectives, et l'artiste anglais aura un immense avantage. Chaque nouveau coup de pinceau que l'observateur découvre parmi les détails riches et presque superflus d'Hogarth, vaut un chapitre de l'histoire des mœurs humaines, sinon du cœur humain ; en examinant de près, au contraire, les productions de Callot, on découvre seulement dans chacune de ses *diableries* un nouvel exemple d'un esprit employé en pure perte, ou d'une imagination qui s'égare dans les régions de l'absurde. Les ouvrages de l'un ressemblent à un jardin soigneusement cultivé, qui nous offre à chaque pas quelque chose d'agréable ou d'utile ; ceux de l'autre rappellent un jardin négligé, dont le sol, également fertile, ne produit que des plantes sauvages et parasites. »

la fatalité qui depuis si long-temps s'acharnait contre Hoffman, parut lasse de le tourmenter. Dans le premier mois de l'année 1816, il reçut sa nomination de conseiller au Kamergericht, et quelques temps après *On-*



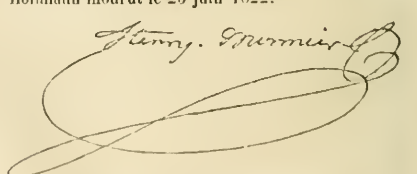
Henry Monnier, del. Portrait d'Hoffmann. Allanson, sculp.

*dine* fut représentée avec une pompe inconnue jusqu'alors à Berlin, et aux acclamations de toute la salle.

Les appointemens de sa place joints aux honoraires considérables que lui payaient les libraires, lui procuraient une existence opulente. Cet accroissement des richesses le perdit. L'argent l'entraîna dans la débauche, et ses puissantes facultés s'affaiblirent dans les désordres au milieu desquels il se jeta avec toute l'avidité d'un tempérament aussi ardent que le sien. Il finit par succomber.

La mort (1) de cet homme extraordinaire arriva en 1822. Il devint affecté d'une cruelle maladie appelée *Tabes dorsalis*, qui le priva entièrement de l'usage de ses membres.

Hofmann mourut le 25 juin 1822.



## ALLEMAGNE PITTORESQUE.

### MELK.

Melk n'est qu'un bourg de la Basse-Autriche, mais sa situation au confluent de la petite rivière du Melk et du Danube, au pied d'un rocher, la rendent excessivement pittoresque. Sur ce rocher s'élève une abbaye de Bénédictins célèbre dans toute l'Allemagne par sa grandeur et par ses richesses. Cette abbaye possède une église remarquable, des cabinets d'histoire naturelle et de médailles, enfin des galeries de peinture. Ses caves sont si vastes, et elles étaient si bien pourvues que, dans la campagne

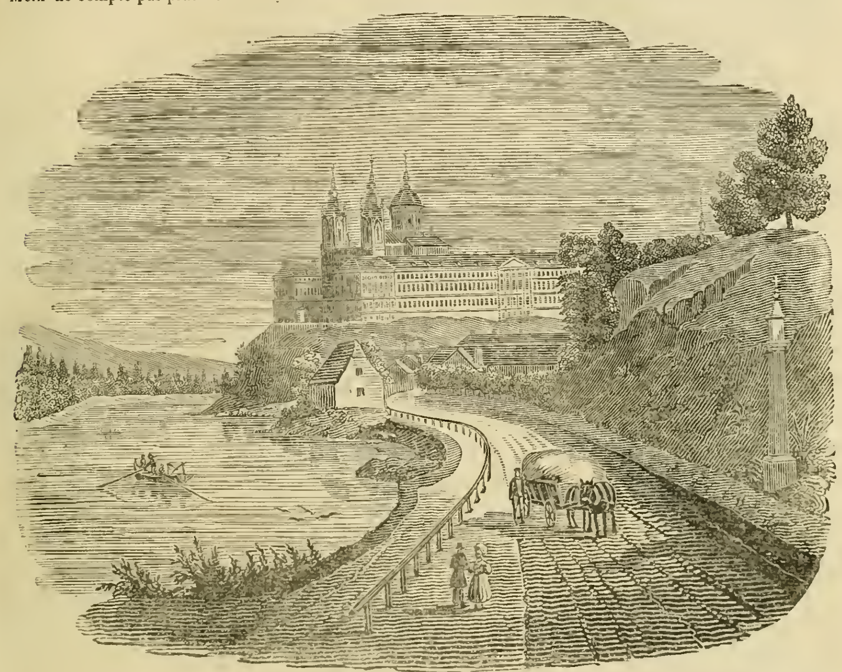
(1) Les restes mortels d'Hoffmann reposent dans le cimetière de Berlin devant la porte de Halle. Sur sa tombe s'élève un monument simple avec l'inscription suivante :

ERNEST-THEODORE WILHELM HOFFMANN,
NÉ A KOENISBERG, LE 24 JANVIER 1776,
MORT A BERLIN, LE 25 JUIN 1822.
CONSEILLER AU KAMMERGERICHT,
DISTINGUÉ COMME MAGISTRAT, COMME POËTE,
COMME COMPOSITEUR, COMME PEINTRE.

PAR SES AMIS,

de 1805, lorsque l'armée française était en marche sur Vienne, on put donner à chaque homme une bouteille de vin pour sa ration.

Melk ne compte pas plus de mille à onze cents habitans. « C'est dit Goëthe, dans une de ses lettres (*Correspondance privée de Goëthe*), un de ces pays délicieux où l'on voudrait naître, vivre et mourir, dans la médiocrité, parce que là, dans la médiocrité, doit être



Sears, del. Melk (Basse-Autriche). Sears, sculp.

le bonheur. A voir le calme et le repos où les Cénobites passaient, avec l'étude et la contemplation, une vie exempte des soins matériels de la vie, loin des agitations de la pensée, des projets de l'avenir, et des regrets du passé; à voir la solitude où ces hommes avaient derrière eux le souvenir des chagrins de la terre, et en face l'espérance du ciel, on comprend que tous les cœurs blessés allassent chercher dans les cloîtres un bonheur impossible autre part que dans l'ombre et dans le silence. »

K.

---

## LA MAISON DE MA MÈRE.

Maison de la naissance, ô Nid, perle du monde!
O premier univers où nos pas ont tourné;
—Chambre, ou ciel! — dont le cœur garde la mappemonde,
Au fond du temps je vois ton seuil abandonné!
Je m'en irais aveugle et sans guide à la porte
Toucher ce berceau nu qui daigna me nourrir....
Si je deviens âgée et faible, qu'on m'y porte:
Je n'y pus vivre enfant, j'y voudrais bien mourir;
Mourir dans notre cour où croissait un peu d'herbe,
Où l'oiseau de nos toits descendait boire; et puis
Pour coucher ses enfans becquetait l'humble gerbe
Entre les cailloux blancs que mouillait le grand puits.

De sa fraîcheur lointaine il lave encore mon âme;
Du présent qui me brûle il étanche la flamme,
Ce puits large et dormeur au cristal enfermé,
Où ma mère baignait son enfant bien-aimé,
Quand elle berçait l'air avec sa voix rêveuse,
Qu'elle était calme et blanche et paisible le soir,
Désaltérant le pauvre assis; comme on croit voir
Aux ruisseaux de la bible une fraîche laveuse!
Elle avait, des accens d'harmonieux amour,
Que je buvais du cœur en jouant dans la cour.

Ciel! où prend donc sa voix une mère qui chante
Pour aider le sommeil à descendre au berceau?
Dieu mit-il plus de grâce au souffle d'un ruisseau?
Est-ce l'Éden qui pleure à son hymne touchante,
Qui fait, sur l'oreiller de l'enfant qui s'endort,
Poindre tous les soleils qui lui cachent la mort!
Le cœur nouveau qui bat sous cette hymne voilée,
Reconnaît il les bruits d'une vie écoulée?
Est-ce un cantique appris à la porte du ciel
Où l'adieu d'un jeune ange épancha quelque miel?

Merci, mon Dieu! merci de cette hymne profonde,
Qui pleure encore en moi dans les rires du monde;
Qui fait que je m'assieds à quelque coin rêveur,
Pour entendre ma mère en écoutant mon cœur:
C'est le doux *au revoir* de son âme à mon âme,
Qui gronde et qui soutient ma faiblesse de femme;
Comme au jonc qui se penche une brise en son cours
Souffle: « Ne tombe pas; j'arrive à ton secours! »

Enfant, quand j'apprenais que l'on souffre, ma mère
Évoquait de son ciel la plus belle chimère;
Puis, sur mon front malade et content de brûler,
Chuchotait ces mots doux, trop doux pour les parler!
Elle se défendait de me faire savante:
« Apprendre c'est vieillir, disait-elle: et l'enfant

» Se nourrira trop tôt du fruit que Dieu défend;
« Fruit fiévreux à la sève aride et décevante.
« L'enfant sait tout qui dit à son ange gardien :
« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien !
« C'est assez demander à cette vie amère;
« Assez de savoir suivre et regarder sa mère :
« Et nous aurons appris pour un long avenir,
« Si nous savons aimer, nous soumettre et bénir!

» Toujours notre madone
» Est là, levant sa main
» Entre le ciel qui tonne
» Et les blés du chemin :
» Dans l'herbe haute assise
» Au salut des passans,
» Elle n'a point d'église,
» De cierges ni d'encens.

» Sous le toit d'aubépines
» Qui lui sert de palais,
» L'oiseau souffle matines,
» Dans l'arbre pur et frais;
» Les enfans du village,
» Sont ses anges élus :
» Et les bruits du feuillage
» Lui chantent l'angélus.

» Son regard sans colère,
» Parle au cœur repentant;
» Son doux silence éclaire
» La douleur qui l'entend!
» Un pauvre l'a trouvée
» Au fond d'un ravin creux;
» Et Dieu l'a conservée
» Aux autres malheureux!

» Prenez pour confidente
» Sa charité sans voix:
» La voix la plus prudente
» Nous trahit quelquefois.
» Dans un chaste mystère,
» A l'abri des regrets,
» Au-dessus de la terre
» Abritez vos secrets.

» Quand sur ses pieds de reine
» J'ai mis mon front brûlant
» Je sens veine par veine,
» Couler un calme lent;
» Fille de Notre-Dame,
» Dormez sur ses genoux;
» Pour instruire notre ame,
» Elle en sait plus que nous! »

Et je ne savais rien, à huit ans, qu'être heureuse:
Rien, que jeter au ciel ma voix d'oiseau, mes fleurs;
Rien, durant ma croissance aiguë et douloureuse,
Que plonger dans ses bras mon sommeil ou mes pleurs :
Je n'avais rien appris, rien lu que ma prière,
Quand mon front se gonfla de chants mystérieux;
J'écoutais la madone et j'épelais les cieux;
Et la vague harmonie inondait ma paupière;
Les mots seuls y manquaient; mais je croyais qu'un jour,
On m'entendrait aimer pour me répondre : amour!
Et ma mère disait : « C'est une maladie;
» Un mélange de pleurs, d'ame, de mélodie;
» C'est le cœur de mon cœur! oui, ma fille, plus tard
» Vous connaîtrez l'amour et la vie... autre part! »

Depuis, mes jours rêveurs gardent leur blanc génie;
Toujours quand j'ai la fièvre il balance mon sort;
J'enferme sous mon front cet écho d'harmonie :
J'entends chanter ma mère et je ris à la mort!

MAD. MARCELINE VALMORE.

---

## LES COMÈTES.

Depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'en 1786, il a paru 586 comètes non douteuses. Sur ce nombre, les astronomes n'ont calculé le retour que de 75.

Les comètes sont formées de substances très-légères, au point qu'on a vu des étoiles au travers de quelques-unes : il semble qu'elles ne sont composées que de vapeurs lumineuses rassemblées autour d'un centre. Elles ne peuvent donc produire d'effet sur la terre. Les comètes de 1650, 1654 et 1770, qui se sont assez rapprochées de la terre, n'y produisirent aucun dommage; celle de 1770, qui fut dérangée dans sa course par le voisinage de Jupiter, n'y produisit de son côté aucun dérangement.

La comète de 1770 est celle qui s'est le plus approchée de la terre : le 1er juillet, elle n'en était qu'à 6 ou 700 mille lieues.

La comète de 1650, l'une des plus belles, fut celle de toutes qui s'approcha le plus du soleil : le 18 décembre, elle était 166 fois plus près du soleil que la terre. Newton calcula quelle chaleur elle devait avoir éprouvée dans ce moment : il trouva que cette chaleur était 28,000 fois plus grande que celle que nous avons au solstice d'été, ou 2 000 fois plus forte que celle du fer rouge. Ce calcul suppose que le soleil est du feu, ce qui n'est pas.

Pour qu'une comète puisse rencontrer la terre, il faut deux conditions : 1° que leurs orbites se coupent en un point; 2° qu'elles se trouvent au point d'intersection dans le même moment, ce qui n'est pas dans les probabilités.

Représentez-vous que le cercle ou l'orbite que décrit la terre autour du soleil a 69 millions de lieues de diamètre; que le cercle lui-même en a plus de 210 millions, que la terre change de place à chaque instant, et cela avec une très-grande rapidité ; qu'il n'y a aucune comète observée jusqu'à présent, du moins à ma connaissance, dont l'orbite coupe celui de la terre, vous croirez alors que nous n'avons rien à craindre de leur part, et que le grand Newton avait bien raison de dire que la Providence avait rangé les choses de manière à ce que la rencontre d'une comète avec la terre ou avec les autres planètes fût impossible.

L'espace est immense, et il y a de la place pour tous les corps célestes; les planètes n'occupent que des points, et ces points changent à chaque instant de place. Les comètes ne suivent point la grande route des planètes; elles ont des routes toutes différentes et dirigées tout autrement, quoiqu'elles aient aussi le soleil pour foyer de leurs mouvemens. A.

---

## CE QUI RESTE DE BABYLONE.

« Cette grande Babylone, cette reine entre les royaumes du » monde, qui avait porté dans un si grand éclat l'orgueil des » Chaldéens, sera détruite, comme le Seigneur renversa Sodome » et Gomorrhe.

» Elle ne sera plus jamais habitée, et elle ne se rebâtira point » dans la suite de tous les siècles : les Arabes n'y dresseront point » leurs tentes, et les pasteurs n'y viendront point pour s'y re» poser.

Ces paroles sont d'Isaïe, fils d'Amos. Voici celles de St.-Jean.

» Alors un ange fort leva en haut une pierre semblable à une » grande meule de moulin, et la jeta dans la mer en disant c'est » ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec im» pétuosité, en sorte qu'on ne la trouvera plus. »

Il est probable que les prophètes qui, dans leur colère et dans leur enthousiasme, entrevoyaient de semblables destinées pour Babylone, et les annonçaient au monde, ne savaient pas eux mêmes avec quelle plénitude leurs prophéties se trouveraient vérifiées. Babylone en effet a disparu de la surface de la terre. Les chemins qui y menaient et y versaient les richesses du monde se sont effacés du sol et de la mémoire des hommes et la *grande ville*, devenue introuvable, a confirmé pour sa part le *tradidit mundum disputationibus*. On a disputé beaucoup à propos de l'emplacement que peut avoir au-

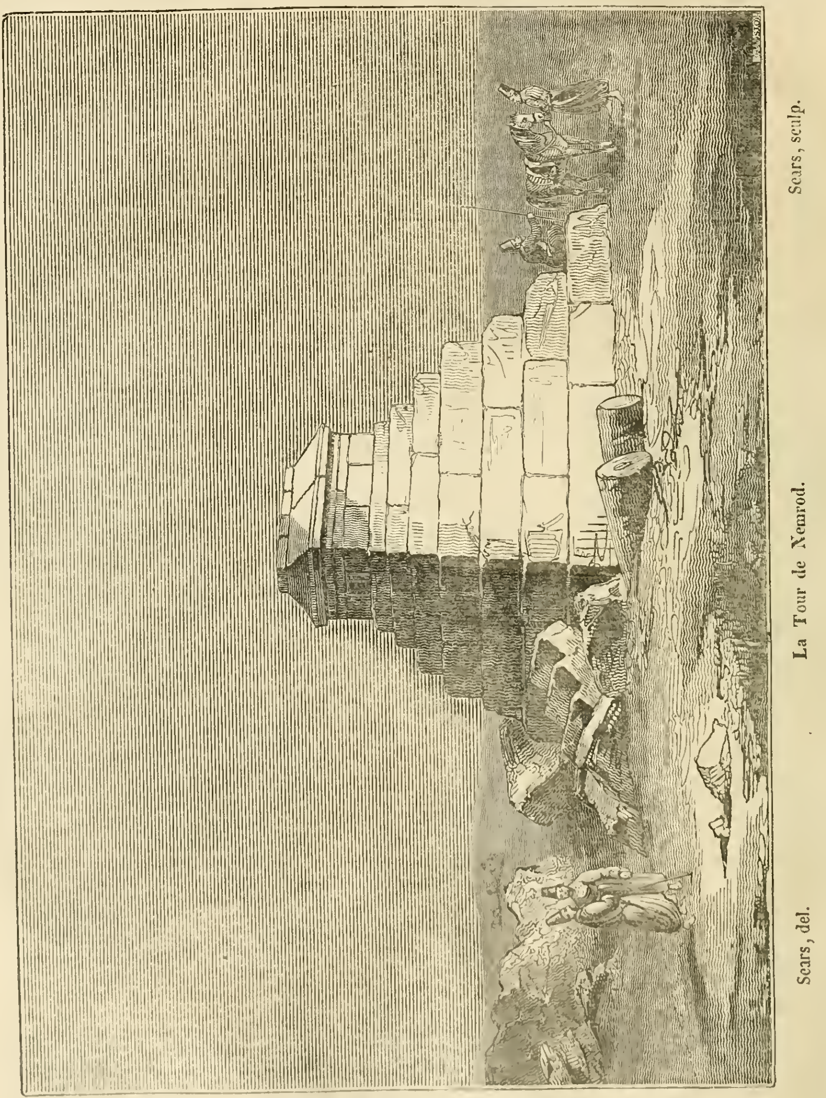
trefois occupé Babylone. Là comme ailleurs les hypothèses et les injures ont manqué moins que les raisons. Les uns l'ont confondu avec Suse ; « d'autres, non moins visionnaires, *non minus hallucinatus*, dit Brochart, avec » Ninive, disant que Semiramis, la première, ceignit » Ninive de murailles, et changea son nom pour celui de » Babylone. » D'autres avec Séleucie ; d'autres avec Bagdad, qui n'a d'autres titres à l'appui de cette prétention, que de s'être paré des dépouilles de sa voisine, car il est bâti sur le Tigre, et tout le monde est d'accord que Babylone était sur l'Euphrate. La même fin de non-recevoir peut être opposée à Séleucie, dont les ruines jonchent aussi les rives du Tigre, un peu au-dessous de Bagdad. Pline et Strabon qui attribuent au voisinage et à l'accroissement de Séleucie la décadence et la chute de Babylone, apporteraient à la vérité un témoignage suffisant quand bien même cette raison péremptoire manquerait. Les armées de la Perse, dit Strabon, renversèrent en partie Babylone, le temps la mina en partie, en partie la négligence des Macédoniens; surtout lorsque Seleucus Nicanor eut fondé sur le Tigre Séleucie, à trois cents stades environ de Babylone. Le même Strabon met Bagdad à pareille distance de cette ville. Ce sont donc trois noms et trois villes distinctes, formant entre elles un triangle isoscèle, dont Babylone est le sommet. En effet, abandonnant les erremens et les querelles de leurs devanciers, ce n'est plus qu'à ce sommet que les voyageurs et les savans vont chercher des traces effacées, et interroger le sol qu'a couvert celle *qui enivrait du vin de sa furieuse prostitution tous les habitans de la terre.* Faute de mieux, on a dû prendre pour les restes de Babylone une ruine dont nous donnons ici la figure, et qui est vulgairement nommée tour de Nemrod, ou tour de Babel. Mais un nom si fort ambitieux est disputé à ce triste débris, par les Arabes qui le nomment Agarcouf, et veulent qu'il ait été élevé par un de leurs chefs, qui y mettait un fanal pour assembler ses sujets en temps de guerre. Nous ne chercherons pas à chasser de ce dernier asile où il s'est réfugié, l'esprit de contention et de dispute, qui garde comme une sentinelle les abords isolés de la ville morte; mais laissant aux prises les traditions arabes et les traditions chrétiennes, nous nous contenterons de reproduire la description du monument telle qu'elle est rapportée par des témoins oculaires.

A une journée et demie de la pointe de la Mésopotamie, à trois lieues environ de Bagdad et à la même distance de la rive opposée de l'Euphrate (c'est-à-dire à une distance à peu près également éloignée des deux fleuves) se trouve une masse solide, pyramidale, de trois cents pas environ de circuit, construite en briques, et que l'on a dégradée sur ses deux faces, dans l'intention sans doute d'en connaître la destination ou d'y chercher les trésors que les Arabes supposes être enfermés dans tous les édifices anciens. Les briques qu'on y a employées ne sont pas cuites au four, mais seulement séchées et durcies au soleil. Elles ont environ treize pouces en carré de surface et deux et demie d'épaisseur. Selon d'autres, la surface de ces briques est de dix pouces carrés et l'épaisseur de trois : elles sont posées à plat, les unes sur les autres, et cimentées avec la même terre dont elles furent faites. On en compte huit ou dix rangées qui forment une couche de deux pieds ou deux pieds et demie d'épaisseur. On a placé au-dessus de ces briques quatre à cinq couches de gravois ou terre grossière, puis une couche de deux à trois pouces formée de trois rangées de paille et de roseaux concassés qui se croisent. Les couches de briques recommencent au-dessus de celles de roseaux, et les gravois sont toujours placés immédiatement au-dessus des briques. Le tout se continue dans le même ordre jusqu'au sommet de la tour. Seulement, les lits de la tour ne sont pas toujours égaux. On en voit qui ont à peine deux pieds d'épaisseur : d'autres en ont près de trois. Il y a même une version qui donne une différence plus grande entre le lit inférieur et le lit supérieur, établissant une progression décroissante depuis la couche qui est au niveau du sol jusqu'à la plus élevée. La première aurait sept rangées de briques, la seconde six et ainsi de suite jusqu'en haut. On avait ménagé à peu de distance les uns des autres, des trous carrés qu'on dirait avoir servi aux échafaudages, et peût-être aussi à faciliter le dessèchement de cette masse, car on voit évidemment qu'ils pénètrent fort avant dans l'intérieur.

Les lits de paille, qui sont aujourd'hui saillis hors des briques, paraissent de loin, sont parfaitement conservés et ont résisté au temps bien plus que ne l'aurait fait le bois le plus dur : ils appartiennent à la même plante qui croît abondamment sur la rive des deux fleuves et dans les marécages. Ce qui ferait croire que le monument n'a jamais eu plus d'élévation qu'on ne lui en voit aujourd'hui, c'est qu'il est terminé par une couche épaisse de terre qu'on suppose avoir fait un terrassement à son sommet. Une autre preuve encore, c'est qu'au niveau de ce terrassement la série décroissante des rangées de briques posées sur chaque couche est arrivée à son terme : l'unité. Cependant il n'est pas douteux que les vents et les pluies n'aient dégradé la partie supérieure, puisque celles des faces que la main de l'homme n'a point attaquées ont été un peu dégradées, et qu'elles l'auraient été davantage si les couches de paille ne les avaient garanties. On doit conjecturer aussi que ce monument est massif, attendu que, entamé presque jusqu'au centre, à sa face méridionale et à sa face occidentale, on n'a découvert aucune cavité, et que les couches de briques, de gravois et de paille sont disposées comme à l'extérieur. On y voit aussi les trous carrés dont nous avons parlé plus haut. La face septentrionale présente à la vérité, aux deux tiers de sa hauteur, une ouverture semblable à une porte, mais il est évident que cette ouverture a été faite lorsqu'on a voulu sonder le monument, car les parois en sont irrégulièrement taillés et aucune brique n'y reste entière. A quelque distance de là, on voit une butte de terre où se trouvent quelques fragmens grossiers bâtis en briques cuites, et qu'on peut prendre pour des restes de palais ou de temple. On voit encore d'autres buttes plus petites qui s'annoncent également comme les ruines d'autant d'édifices, de sorte qu'il est probable qu'Agercouf est le site d'une ville perdue. Mais à quel usage la tour de Nemrod fut-elle destinée ? on ne peut le regarder ni comme un temple, ni comme une forteresse. On le prendrait plutôt pour un lieu d'observation, s'il existait sur une de ses faces des traces d'escalier à l'aide duquel on put monter à son sommet, et si l'on voyait quelque reste de porte qui fit présumer que cet escalier avait été pratiqué dans l'intérieur. En effet, ce monument auquel les uns donnent, dans son état actuel de cent à cent vingt pieds, les autres de soixante-dix à quatre-vingt, pouvait être un lieu propre à avertir les Babyloniens de l'approche de leurs ennemis. Cependant si l'on réfléchit qu'il eût été inutile de bâtir à grands frais une masse aussi considérable

pour n'obtenir qu'un lieu d'observation, on est forcé de renoncé à cette hypothèse.

Quoiqu'il en soit, cet amas de pierre est tout ce qui reste de la Babylone *la grande ville vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierreries et de perles*, dont saint Jean a dit dans l'apocalypse : « Et sur » son front était écrit ce nom : MYSTÈRE. » La prédiction des écritures s'est accomplie jusqu'au bout : Babylonne a disparu de la terre ; on cherche avec terreur la place qu'elle a occupée : « La grande *meule* de l'ange *l'a brisée, de sorte qu'on ne la trouve plus.* »


Sears, del. La Tour de Nemrod. Sears, sculp.

AUGUSTE BUSSIÈRE.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

PARIS. — EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



**Le Flammant ou phénicoptère.** (Dessin de GAVARNI, gravure de SEARS.)

## HISTOIRE NATURELLE.

### LE FLAMMANT.

Long-temps les naturalistes ne connurent qu'une seule espèce du genre d'oiseaux appelés phénicoptères. Les anciens l'avaient souvent décrite : elle ne paraît pas avoir de patrie bien déterminée, et on la trouve au-dessous des 40 et 49ᵉ degrés de latitude sur tout le globe. Elle ne s'y fixe nulle part, et voyage d'une contrée à l'autre, sans ne guère sarrêter qu'au temps de l'incubation et pendant que les soins donnés à l'éducation des petits nécessitent une halte de quelques mois. C'est pourquoi les flammans sont généralement regardés comme des oiseaux de passage, tandis qu'ils ne sont réellement que des oiseaux errans.

Les flammans appartiennent à la famille des oiseaux échassiers, c'est-à-dire, portés sur de longues jambes : ils sont en même temps palmipèdes, parce qu'ils ont des membranes d'un doigt à l'autre; ce qui indique d'abord qu'ils vivent au bord des eaux et dans les marais, où ils se nourrissent de frai de poissons, de molusques, de vers, et d'autres petites proies de la même espèce qui se trouvent dans les lieux inondés. Ce sont les plus grands des volatiles, après les autruches, dont ils n'ont pas les formes lourdes et les nuances ternes. Élancés, volant admirablement bien, ils joignent à la bizarre élégance de leur forme, la brillante parure d'un plumage couleur de rose sur le corps et sur le cou, et d'un rouge vif sur les ailes; ce qui leur valait dans l'antiquité le nom de *phénicoptère*, c'est-à-dire *aux ailes de feu*. Ce nom pittoresque fut rendu originairement dans notre langue par celui de flambant. Depuis qu'on ne dit plus *flambe* pour flamme, notre oiseau porte un nom de peuple, ce qui a fait croire à quelques-uns que les Flamands étaient originaires des marais de la Flandre, où on ne les a jamais rencontrés.

La beauté de leurs teintes, qui parviennent à leur plus grand éclat quand l'oiseau atteint l'âge de quatre ans, ne singularise cependant pas autant le flammant ou flambant, que la longueur extraordinaire de son cou. Ce cou, chez un individu de six pieds de haut, n'en a souvent pas moins de trois, tandis que les pattes en ont plus

de deux. Ce cou s'agite mollement, se courbe en tous sens, se retourne avec grace, ou tantôt se raidit en ligne droite; le flammant porte sa tête extrêmement haute pour voir au loin; d'autres fois il la ramène contre le dos, et l'y tient appliquée de manière à ce qu'on ne puisse plus le distinguer; mais, en général, il lui donne des courbes gracieuses; de sorte que le flammant, malgré l'étrangeté de ses formes et de ses allures, est l'un des oiseaux plus élégans qui se puissent imaginer.

J'ai observé ces échassiers dans un étang des montagnes d'Andalousie, sur les bords duquel j'eus plusieurs fois occasion de passer à la tête d'une colonne mobile que je commandais dans la province de la Ronda. Ils y vivaient par troupes de cinq ou six individus, dont les uns n'étaient pas aussi rouges que les autres : ce qui me fit supposer que de telles réunions étaient formées par une seule famille, dont les jeunes de deux années n'étaient pas encore émancipés. On nous apporta vivant, à Séville, un flammant qui passa quelque mois dans le jardin du palais, qu'occupait M. le maréchal Soult. Le flammant s'y familiarisa avec tout le monde, et semblait se plaire dans un état de domesticité que chacun s'efforçait de lui rendre agréable. Mais, aux approches de l'hiver, il disparut pendant la nuit, et s'envola probablement pour se joindre à quelque troupe qu'il vit s'acheminer dans les airs, vers quelque contrée de l'Afrique, où les flammants sont fort communs. Ils habitent de prédilection en Sardaigne. Là, vers la fin d'août, on en voit arriver des bandes disposées triangulairement; elles s'arrêtent d'abord sur les bastions de la citadelle de Cagliari, s'y alignent comme des soldats, et donnent aux promeneurs le divertissant spectacle d'une petite armée en bataille, qui ne laisse rien à desirer, quant à la parfaite régularité de l'uniforme. Lorsque plusieurs troupes sont réunies, elles reprennent leur vol au plus haut des airs sur une seule ligne : la tête de l'un touche presque la queue de l'autre, et s'abaissant sur l'étang le plus voisin, ils tracent pour y descendre une spirale conique et renversée, fort singulière à voir. Lorsque les flammants sont à terre au bord de l'eau, ils s'y tiennent parfaitement allignés et serrés l'un contre l'autre, et placent toujours une vedette, qui, le cou tendu, veille pour tous, et serait, dit-on, sévèrement punie à coups de bec par ses compagnons si elle les laissait surprendre. — Les femelles ayant les pattes trop longues pour s'accroupir durant l'incubation, ont imaginé d'élever leurs œufs jusqu'à leur ventre. Pour cela, elles construisent en boue et en feuilles un nid conique, haut de 14 à 18 pouces, à la cime duquel est creusée une sorte de cuvette garnie de duvet, et dans laquelle sont déposés ordinairement deux œufs. La mère se place dessus, comme à cheval, et laisse pendre ses pieds à droite et à gauche. Les petits volent assez tard, mais, peu après leur naissance, ils savent déjà courir sur la plage avec une prodigieuse rapidité.

BORY SAINT-VINCENT.

---

## L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE CAMBRAI.

D'où vient qu'on a flétri du surnom de *gothique* cette belle et vénérable architecture de nos cathédrales à voûtes ogives bâties du XII au XVI^e siècle? Les Goths, peuple dévastateur, démolissaient bien les églises, mais ils n'en construisaient guère. D'ailleurs ne sait-on pas qu'au XII^e siècle, il n'y avait plus de Goths depuis long-temps, puisque ce peuple avait disparu en 712 avec Roderic, le dernier de ses rois? M. Sulpice Boisserée, auteur d'un magnifique ouvrage intitulé : *cathédrale de Cologne*, a démontré que c'est dans l'architecture byzantine-romaine qu'il faut chercher le type primitif de nos plus anciens temples chrétiens. Du reste, cette forme primordiale dut éprouver de grandes modifications dans notre Europe septentrionale, où l'abondance des neiges et des pluies obligeait d'élever les toits sous un angle fort aigu, où l'emploi presque exclusif du bois nécessitait de longues lignes effilées, et où l'usage des cloches exigeait la construction de pyramides qui fussent en harmonie avec le reste de l'édifice sacré. De là l'obligation d'adopter ces arcs pointus, ces cintres brisés qui constituent le caractère essentiel de l'architecture improprement nommée gothique.

Long-temps aussi on avait cru que nos anciennes églises étaient construites à l'imitation de ces voûtes naturelles que forme dans les forêts le rapprochement des branches et des cimes d'arbres. Cette idée, qui rappelait les bois sacrés des druïdes, avait du charme et de la vraisemblance, mais l'érudition positive de M. Boisserée a détruit tout cela. « L'érudition, a dit l'ingénieux » M. Miel, désenchante la philosophie quand l'imagina- » tion y a plus de part que la science, à peu près » comme la physique fait évanouir les merveilles de » l'univers. »

La cathédrale de Cambrai, construite à l'époque dont nous venons de parler, appartenait à ce système d'architecture romaine byzantine.

C'était dans ce genre l'un des édifices remarquables qu'offrissent nos Pays-Bas si riches d'ailleurs en monumens religieux.

Jean Molinet a dit : « Notez que pour avoir une église » parfaicte il fauldroit la nef de Nostre-Dame d'Arras, le » chœur de Nostre-Dame de Cambray et son embellisse- » ment d'épitaphes, la croisée de Nostre-Dame de Va- » lenciennes, et le dôme et le clocher d'Anvers. »

Que le christianisme ait été prêché pour la première fois dans nos contrées par Siagrius et Superior, évêques des Nerviens, puis par un Grec nommé Diogène qui vint siéger à Cambrai après la destruction de Bavai, vers l'an 585; ou bien que ces divers personnages n'aient été que des missionnaires apostoliques errant et prêchant au sein des forêts, toujours est-il certain qu'à l'époque où Clodion vint à Cambrai établir le siége momentané de son empire naissant. Il y trouva le christianisme établi.

L'église de Cambrai était située à l'ouest de cette ville, vers la partie la plus déclive de la colline au sommet de laquelle est assise aujourd'hui la citadelle. Ce vaste édifice, qui se dirigeait du nord-ouest au sud-est, était masqué de tous côtés par des habitations disparates. On n'y arrivait que par des rues étroites et mal percées, de sorte qu'il fallait être dans ce temple pour en apprécier l'étendue et la majesté. Le clocher formait une admirable pyramide percée à jour de toutes parts. Aucune charpente, aucune ferrure n'en assujettissait les parois. Le peuple a toujours cru et affirmé que cette flèche merveilleuse offrait autant de fenêtres qu'il y a de jours dans un an. Elle fut achevée vers l'an 1182. Au 15^e siècle on y plaça une croix colossale dont la base était enveloppée d'une chemise de bronze avec cette inscription :

*Ceste I filst Jehan Gaudrelies à Tournay, l'an mille IIIICLXIII.*

La flèche avait cent quatorze mètres d'élévation. Le globe d'airain qui était placé au pied de la croix, pouvait, dit-on, contenir six personnes. Un grand nombre

de figures en relief ornaient la flèche et le balcon de la tour sur laquelle elle se reposait.

Le porche, qui datait de l'érection de l'édifice, offrait quatorze figures de sept pieds de proportion, en pierres blanches du pays; ces statues, dont le style est un véritable prototype de la sculpture du douzième siècle, représentaient les pères de l'église, les prophètes, et, selon M. Alexandre Lenoir, les fondateurs mêmes du temple, caractérisés par une banderole ou un rouleau sur lequel étaient inscrits leurs noms en lettres rouges rehaussées d'or. Parmi les bas-reliefs qui enrichissaient le portique, il en était un, plus grand que les autres, qui présentait la vierge et Jésus-Christ entouré de ses anges. La plupart de ces figures portaient l'empreinte de la plus haute antiquité, et des critiques éclairés ont pensé qu'elles pouvaient appartenir à une époque antérieure à la construction de l'église.

On voyait sous l'un des portiques une statue colossale de saint Christophe, qui, selon le vulgaire, avait la vertu de préserver de mort subite ceux qui la contemplaient une fois dans leur vie. Ce gigantesque monument avait été élevé en 1450. Ce fut aussi vers cette époque que fut apportée de Rome dans cette église, l'image célèbre de Notre-Dame-de-Grâce, qu'on suppose avoir été peinte par saint Luc.

La porte principale, sculptée en bois de chêne, représentait un zodiaque complet, qui offrait une réunion assez bizarre d'allégories tirées de la mythologie grecque et du christianisme. On y voyait en effet douze tableaux représentant les travaux d'Hercule, à l'exception des quatre victoires de ce dieu qui se trouvaient remplacées par les quatre évangélistes, savoir : saint Luc avec un bœuf, saint Marc un lion, saint Matthieu un homme, saint Jean un aigle ou un vautour. Ces derniers bas-reliefs correspondaient aux solstices et aux équinoxes, ou aux quatre points cardinaux du ciel. Il est à remarquer que la plupart des monumens religieux du douzième et du treizième siècle offraient ainsi des zodiaques sur l'une de leurs portes d'entrée.

La charpente du grand comble de l'édifice était construite en châtaignier, bois si commun en France au douzième siècle qu'il servait non-seulement à la charpente des églises, mais encore à la construction des habitations particulières, qui à cette époque étaient généralement bâties en bois. Peu à peu, les forêts de châtaigniers disparurent dans plusieurs contrées de la France. La plupart de celles qui restaient furent détruites par le rigoureux hiver de 1709 et les pluies continuelles qui le suivirent.

Les charpentes de châtaignier n'étaient jamais, dit-on, attaquées par les insectes qui se logent sur les autres espèces de bois. M. Quatremère de Quincy attribue cette propriété préservatrice à une odeur assez forte qu'exhale le bois dont il s'agit; mais s'il est vrai qu'il n'y a point de mouches qui s'élèvent à plus de cent pieds, ce serait en vain que les araignées y tendraient leurs filets; elles n'y trouveraient aucun aliment.

En entrant dans le temple, on était frappé de la teinte obscure et sombre qui dominait, tant dans le sanctuaire que dans la nef et les nombreuses chapelles latérales. Si les décorations élégantes, fraîches, et pour ainsi dire, lumineuses de nos églises modernes plaisent davantage aux sens délicats, à l'œil exercé des gens du monde, il faut convenir que la teinte grise, le ton de vétusté et les formes sévères des vieux édifices, étaient bien plus en harmonie avec le sentiment religieux qui s'entretient dans un profond recueillement, et se nourrit de méditations graves et mélancoliques.

Voici les principales dimensions de l'église, d'après Julien de Ligne. Longueur de la nef, 185 pieds; longueur du chœur, 150 pieds; largeur de la nef, 30 pieds; largeur des bas côtés, 15 pieds; longueur de chaque croisée, 50 pieds.

Elle était bâtie en forme de croix latine. Les colonnes ou piliers qui la soutenaient étaient au nombre de soixante-huit. Autour de l'église régnaient vingt-une chapelles. Il y en avait en outre deux autres sur les voûtes des petites nefs dans la croisée. Un magnifique autel romain s'élevait au milieu du sanctuaire; il était couvert d'une table d'argent. En soulevant la table d'autel, on voyait une urne d'argent et de cuivre doré, entourée de quatre anges aussi en argent. Le tabernacle, la croix et les candelabres étaient du même métal. La décoration du chœur et du sanctuaire était moderne; elle datait de 1719. Le chapitre voulant employer une somme de dix mille livres donnée à l'église en 1717, fit renouveler le pavé du chœur et les formes. Il substitua en même temps un grillage de fer au superbe doxal ou jubé de marbre noir, donné par l'évêque Henri de Berghes. Cette pièce était ornée de hautes figures d'albâtre et environnée d'un grand nombre de candelabres de cuivre. Trois plats d'argent richement travaillés étaient appendus devant le maître-autel avec trois cierges ardents durant l'office. C'était un don gracieux offert en 1370, par Guillaume, comte de Hainaut, pour réparation d'un tort envers l'évêque Robert de Genève, qui depuis fut pape sous le nom de Clément VII.

La sacristie du chœur dont le plafond était décoré avec une grande richesse contenait une série complète de portraits des archevêques.

A l'entrée du chœur, on voyait une grande table de marbre noir sur laquelle était gravée la liste authentique des évêques depuis saint Vaast jusqu'au cardinal Dubois!

La sonnerie de la métropole de Cambrai passait pour une des plus harmonieuses de l'Europe. La tour qui servait de base à la flèche que nous avons décrite, contenait trente-deux cloches parmi lesquelles il s'en trouvait seize que l'on sonnait tous les jours.

On voyait dans la croisée méridionale une horloge qui faisait l'admiration des curieux. Commencée en 1383, elle fut achevée au bout de quatorze ans, par un berger à qui, suivant la tradition, on creva les yeux pour l'empêcher d'en faire ailleurs une semblable. Au moment où le carillon annonçait l'heure, on voyait, sur une espèce d'avant-scène, une réunion de petits personnages qui représentaient la passion du Sauveur; ensuite un ange apparaissait au haut d'une pyramide et faisait entendre la trompette du jugement dernier pour rappeler aux mortels que chaque heure qui s'écoule le pousse vers le jour suprême où le fils de l'homme citera l'univers à son tribunal. Le cadran indiquait tout à la fois les jours de la semaine, la succession des mois, les signes du zodiaque, les divers aspects du soleil ainsi que les phases de la lune.

Parmi les objets précieux que renfermait le trésor de l'église, on visitait surtout avec intérêt l'ostensoir d'or donné par Fénelon, lequel a été dans ces derniers temps le sujet d'une polémique savante et animée entre feu l'abbé Servois et MM. les Sulpiciens éditeurs des œuvres complètes de Fénelon.

Les monuments funèbres étaient sans nombre dans cette église. Placée au milieu des tombeaux que la mort avait entassés dans cette enceinte depuis douze siècles la

cendre de Fénelon semblait exercer sur eux un empire doux et calme, en attendant qu'elle se levât la première au jour du suprême réveil.... Mais il était écrit que l'iniquité des hommes devait prévenir le jugement de Dieu et évoquer avant le temps tous ces morts du sein de leurs sépulcres.

Il avait fallu trois siècles de patience et de labeur pour élever ce temple, trois semaines ont suffi au vandalisme pour l'abattre. Étrange effet des révolutions! Sur une portion de l'emplacement de cette métropole, s'élève aujourd'hui une jolie salle de spectacle, bâtie en 1829, d'après les dessins de M. Debaralle, jeune architecte à qui la ville de Cambrai est déjà redevable de diverses constructions fort remarquables.



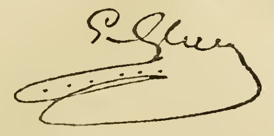
**Ancienne cathédrale de Cambrai.** (1) (Gravé sur cuivre par GIRARDET.)

L'église vendue en 1796, comme domaine national, à M. Blanquart, négociant de Saint-Quentin, fut démolie bientôt après. Déjà, en 1793, les sépultures avaient été violées par une horde qui, sous le nom de 5me bataillon des fédérés, était venue porter à Cambrai la terreur et la dévastation. Heureusement les ossemens de Fénelon demeurèrent à peu près intacts dans le caveau où ils étaient renfermés; et plus tard, en 1804, l'autorité locale, après en avoir constaté l'identité, les fit exhumer et recueillir. Ils reposent aujourd'hui honorablement

(1) Le procédé de la gravure en relief sur cuivre est celui qu'emploie exclusivement *la Mosaïque*, l'un des recueils pittoresques qui se publient à Paris. Notre but, en lui faisant cet emprunt, a été de mettre nos lecteurs à même d'établir une comparaison entre le procédé de la gravure en relief sur cuivre, et l'art de la gravure sur bois.

dans le massif du sarcophage que la ville a érigé en 1824 au meilleur et au plus illustre de ses pontifes.

On a calculé qu'il est sorti de l'église de Cambrai 9 papes, 68 cardinaux, 200 archevêques et évêques (1).



(1) Érudit laborieux et savant éclairé, M. le docteur Le Glay a rendu, en Flandre, à l'archeologie et à la science bibliographique d'immense services, assez mal compris et assez mal appreciés par ses compatriotes. Parmi les publications remarquables que lui doit le département du Nord, il faut citer des *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, un *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*, et une edition nouvelle de l'historien flamand *Baldéric*, avec commentaires, glossaires et notes. (*Note du D.*)

## HISTOIRE LITTÉRAIRE DU XIX^e SIÈCLE.

### MAQUAIRE.

Il ne s'agit point ici du personnage que l'acteur Frédéric, *l'Auberge des Adrets* et les Folies-Dramatiques, ont rendu si populaire à Paris.

Mais comme je conte des faits véritables et non du roman, j'ai dû conserver à l'un de mes héros son nom réel. Or il se nomme Maquaire.

Pour le peu que vous ayez lu les contes fantastiques d'Hoffmann, il vous souvient du vieil acteur dont cet écrivain parle dans *Zacharias Verner*. Il vous en souvient comme si vous l'aviez vu au bas bout de la table de l'hôte, dans un vêtement bien propre et bien brossé, mais dont la couleur fantasque et la coupe plus fantasque encore annonçaient le comédien des temps passés. Vous souriez en songeant à son œil cave, à l'expression satirique de ses traits et à la mordante ironie dont, sous des dehors serviles, il baffoue un chacun. Vous savez quel soin cet homme étrange mettait à cacher avec sollicitude un esprit supérieur ; combien il était difficile,



Salle de spectacle à Cambrai. (Dessin de DE BARALLE, gravure de CHEVAUCHET.)

presqu'impossible de l'approcher, et de quelle façon, lorsqu'on croyait le tenir, il se baissait sous vos mains et vous échappait à force d'humilité et de soumission. Avec quelle atroce moquerie il baffoue son directeur en plein théâtre ! avec quel talent admirable, une fois après boire, il parle de Goëthe et de Schiller, et révèle une ame forte et sublime, mais brisée par la misère, et avilie par l'étrange métier qu'il fait. Du reste, passionné pour ce métier, et laissant là bien-être et repos afin de se livrer sans contrainte à ses chances bizarres : car il en est de ce goût-là comme du goût de l'eau-de-vie. *Qui a bu boira*, et suivant l'expression de Rabelais, « c'est une épousée avec laquelle on habitera jusqu'à » l'heure du trépassement. » On la suivra en tous lieux et quoi qu'il arrive, en dépit de son humeur quinteuse, de ses infidélités, et des rudes coups dont elle aime à battre ses amans.

Eh bien ! c'est là le portrait, le vrai portrait, le portrait irrécusable de Maquaire? — Pauvre acteur d'un pauvre théâtre de province, et réduit aux emplois subalternes, il faisait preuve dans ses rôles ingrats d'un talent mille fois plus réel et plus profond que n'en déployaient les artistes mis en évidence à ses côtés et applaudis à tour de bras. Toujours résigné, toujours calme, souriant quelquefois, ne riant jamais, s'il levait ses grands yeux expressifs sur quelqu'un, c'était à la dérobée et pour les rabaisser aussitôt. Jamais il ne rudoyait ses camarades : au rebours, il était le plus

serviable de tous ; mais aussi, jamais il ne leur adressait la parole sans décocher un de ces amers sarcasmes par lesquels un homme supérieur se venge des sots placés au-dessus de lui. Qui ne l'a point remarqué, avec son habit noir, dont la couche de graisse s'étendait presque depuis le collet jusqu'aux boutons de la taille ? un pantalon étroit, court, fendu, serrait sa jambe, cramponnait ses plis autour du genou et laissait voir une botte à talon tourné. Jamais il ne mettait de gants ; je ne lui ai vu de linge net qu'au théâtre, et ses cheveux noirs et qui commençaient à se mélanger de gris, devaient recevoir peu souvent les caresses du peigne. Quant à son chapeau d'un luisant équivoque, replié derrière la nuque, et brisé sur le devant, à l'endroit où la main le prenait pour saluer (Maquaire saluait plus que personne au monde) ; son chapeau, dis-je, haut de forme, et petit de bords, avait été mainte et mainte fois raccourci, et remis à neuf. Il était aisé de comprendre qu'il avait servi à son maître, en des temps où ce dernier prenait un peu plus de souci de l'extérieur de sa personne. Mais à présent, ami fidèle, il l'imitait dans sa négligence, et lui qui peut-être s'était élégamment posé sur l'oreille gauche, s'enfonçait à présent renversé et au hasard.

Maquaire possédait mille petits talents qu'il devait à sa longue habitude de la vie comique. Il savait peindre des décorations ; s'il s'agissait de copier une partition ou de transcrire des rôles, s'il fallait fabriquer quelque machine, faire voguer une barque sur des roulettes, établir une trappe, opérer des changemens à vue d'œil, vite ! vite ! Maquaire ! Maquaire ! On l'appelait de toutes parts. Alors, toujours calme, toujours humble, il quittait son habit, retroussait au-dessus du coude les manches de sa chemise, et se mettait à l'œuvre. Rien ne l'arrêtait, ni l'aridité des copies, ni la pauvreté des ressources, ni la complication des poulies, ni l'exigence du peu de temps. Il se montrait là, actif, soigneux, persévérant et consciencieux comme en jouant la comédie. Car nul ne peut lui reprocher un manque de mémoire, une sortie mal à propos, une fausse position en scène. Ses costumes étaient des chefs-d'œuvre d'exactitude, de travail et d'économie : toujours on entendait sa voix dans les chœurs : jamais avant la mesure, jamais après. Mais il ne prenait nullement garde à ceux qui jouaient, qui chantaient et qui marchaient autour de lui ; il s'acquittait de son devoir et rien de plus. Pourvu qu'il chantât juste sa partie, peu lui importait que les autres la chantassent mal : pourvu qu'il donnât comme il faut la réplique, peu lui importait que les autres la prissent mal : il était payé pour bien faire une chose, il la faisait bien, sans se soucier du reste.

Dans ses voyages, Maquaire avait beaucoup vu, et vu en homme supérieur. Quand par hasard quelqu'un s'avisait de prendre garde à lui, et durant un entr'acte, l'emmenait à l'écart, en quelque coin du théâtre pour le faire deviser à l'aise, cet homme d'abord raide et insoucieux, relevait la tête : son regard s'animait, sa voix s'échauffait, et vous l'entendiez conter avec esprit, jeter dans l'entretien des remarques fines, objecter des observations piquantes, présenter des vues larges et des aperçus neufs. Tout-à-coup, tintait la clochette du régisseur : alors Maquaire oubliait l'homme de génie qui luttait en lui avec le cabotin, et il entrait en scène où son jeu d'une admirable vérité mais sans éclat, sans charlatanisme, laissait indifférent le public qui ne le comprenait pas.

Un soir, à Cambrai, dans la jolie salle de spectacle, bâtie par M. de Baralle, et dont parlait tout-à-l'heure M. Le Glay, Maquaire adossé contre une coulisse, et la tête penchée sur sa poitrine, se livrait avec plus d'abattement que de coutume à sa morose taciturnité : on allait jouer *Mazaniello*, et comme il remplissait dans cet opéra-comique, le rôle très secondaire d'un paillasse, il avait revêtu le costume de son personnage : costume pauvre et ingénieux s'il en fut ! Au lieu de la veste, un gilet de flanelle : pour figurer les gros boutons sacramentels, des ronds de papier rouge : un serre-tête de toile rapetassé, un vieux chapeau gris, des souliers blanchis avec de la craie, et la figure enfarinée.

Deux jeunes hommes s'entretenaient près de lui : l'un pâle et triste, l'autre frais et riant.

— Oh ! disait le premier, que je suis heureux de vous voir, et de presser votre main ! Si vous saviez comme il m'est bon de pouvoir parler sans contrainte, de littérature et de gloire ! Car vous ne savez pas quel sort est le sort d'un journaliste en province.... Incompris, froissé, dédaigné, les moindres phrases qu'il publie sont interprétées et commentées par la mesquinerie des intérêts privés, par une jalousie haineuse, par une stupidité méchante. Exprime-t-il une idée généreuse ? on en fait une idée cupide et basse. Propose-t-il une amélioration ? c'est, dit-on, parce qu'il doit y gagner quelque chose. Attaque-t-il un abus ? c'est un esprit de vengeance personnelle qui l'anime. Il faut qu'il cache, comme un vice, ses goûts littéraires, car on lui rirait au nez, pour tant de présomption. Personne ne l'aide, personne ne l'approuve, même ceux qui le mettent en avant. Oh ! voyez-vous : c'est une existence intolérable que d'être ainsi *la voix qui crie dans le désert*, que d'entendre des rires et des injures répondre aux paroles généreuses qu'inspirent la conscience du bien et l'amour du pays.

L'autre répliquait : — Laissez là votre province, et venez à Paris. Paris est un paradis pour les arts et pour les lettres. Que n'avez-vous entendu, comme moi, toute une salle frapper des mains avec enthousiasme, en vous appelant ! Oui, si vos amis s'étaient empressés autour de vous, les yeux pleins de larmes, se disputant à qui le premier serrerant vos mains ! si vous étiez sorti au milieu d'une foule qui vous montrait du doigt, qui répétait : le voilà ! C'est lui ! Qu'il est jeune ! Quel brillant avenir ! Oh ! mon ami, c'est alors que vous béniriez l'existence, et que vous diriez, ivre de joie et de gloire : que la vie est bonne !

Un ricanement répondit à ces cris de triomphe.

C'était Maquaire.

Il quitta sa coulisse, et vint se placer entre les deux jeunes hommes.

— Prenez garde, dit-il, monsieur, on meurt souvent de pareilles joies.

Et puis il ajouta :

— Ou bien l'on fait pis.

Et comme ils se regardaient avec un étonnement mêlé de colère, en voyant cette étrange figure se mêler de la sorte à leur entretien :

— La gloire, continua froidement Maquaire, ressemble au casque d'or que Don Quichotte voyait sur la tête d'un chevalier puissant. Quand il l'atteignit, après bien des travaux, au lieu du splendide armet de Membrin, il ne trouva qu'un plat à barbe. Avec cette différence toutefois, que l'heureux fou persista dans son erreur, tandis que l'artiste désabusé ne garde rien de la sienne. Rien, messieurs, que du désespoir et de la honte, voilà tout.

Alors, comme je vous le disais, il reste deux uniques voies : le suicide ou l'abrutissement.

Le suicide, courage de la lâcheté, et qui fait paraître au jugement de Dieu avant l'heure voulue, avant l'heure du repentir.

L'abrutissement!... Oh! l'abrutissement!... voyez-vous, messieurs, tombé du ciel dans la fange, on se roule dans la fange... Pour se soustraire aux horribles pensées qui sifflent autour du front, on s'étourdit, on se livre au vice, on boit, et la misère fait le reste, la misère qui est bien pire que le vice, a dit Voltaire.

Écoutez-moi, messieurs : J'ai connu un homme, qui, jeune comme vous, s'enfuit un jour du comptoir paternel par amour pour la gloire. Par amour pour la gloire il quitta le bien-être du logis, les espérances de l'avenir, et sa mère, sa sainte et bonne mère, messieurs. Savez-vous quel fut le résultat de six ans de travaux opiniâtres et de privations de toute espèce : six ans d'un noviciat dont aurait eu peur la vocation d'un trappiste. Le savez-vous, messieurs? eh! bien regardez : C'est moi.

Les deux jeunes gens frissonnèrent en levant les yeux sur ce visage solennel et funeste, même sous la farine qui le couvrait :

— Oh! par pitié pour vous, profitez d'un si horrible enseignement. Si vous saviez ce que l'on souffre!...

— En scène! cria le régisseur, dont la sonnette se mit aussitôt à tinter.

Maquaire quitta les jeunes hommes, et vint monter sur une table : on leva la toile, l'orchestre se fit entendre, et Paillasse chanta :

Signor Polichinelle
En riant vous appelle,
Venez, peuple fidèle,
Venez, accourez tous,
Rire comme des fous.

— Pauvre diable! murmura le jeune Parisien en haussant les épaules.

Et il se remit à parler de gloire, d'avenir, et de deux drames, l'un qu'il venait de terminer, l'autre intitulé *Raymond*, qu'il comptait bientôt achever, et qu'il écrivait avec un de ses amis que l'on nommait *Lebras*.

L'entretien terminé, il s'en alla.

— Adieu, mon cher Victor Escousse, lui dit en le quittant son ami le journaliste de province.

Ceci se passait au mois de septembre 1831.

Le 20 février 1832, le journaliste de province se trouvait encore sur le théâtre. Maquaire, qui depuis un mois ne lui avait point adressé une parole, vint lui présenter silencieusement un journal en indiquant du doigt le haut d'une colonne.

Le journaliste lut ce qui suit :

« Le 17 février 1832, M. *Escousse*, auteur de *Farruck le Maure*, drame joué à la Porte-Saint-Martin, avec quelque succès, s'est asphyxié, avec M. Lebras, son ami et son collaborateur dans un drame représenté naguère à la Gaîté, sous le titre de *Raymond*.

« M. Escousse avait écrit la veille à son ami : je t'at» tends à onze heures et demie : le rideau sera levé, » arrive afin que nous précipitions le dénouement. »

» Lebras, fidèle au rendez-vous, arrive chez son ami ; ils ferment tout ce qui pourrait donner issue au gaz délétère, et du charbon est allumé.

» Plusieurs voisins ont entendu le râle des deux amis, le père d'Escousse lui-même l'a entendu sans soupçonner que c'était là les derniers soupirs de son fils. Le lendemain, quand la porte a été ouverte, et qu'il n'y a plus eu d'espoir de ramener les deux cadavres, on a trouvé sur une table cette note écrite de la main d'Escousse :

« Je désire que les journaux qui annonceront ma » mort ajoutent cette déclaration à leur article :

» Escousse s'est tué parce qu'il ne se sentait pas à sa » place ici ; parce que la force lui manquait à chaque » pas qu'il faisait en avant ou en arrière, parce que » l'amour de la gloire ne dominait pas assez son ame. »

» On lisait sur un autre papier :

» Je désire que l'épigraphe de mon livre soit :

Adieu trop inféconde terre
Fléaux humains, soleil glacé,
Comme un fantôme solitaire
Inaperçu, j'aurai passé.
Adieu palmes immortelles,
Vrai songe d'une ame de feu
L'air manquait, j'ai fermé les ailes.
Adieu !

Et comme il levait au ciel des yeux pleins de larmes :

— Je vous l'avais bien dit qu'on en mourait, jeune homme, murmura Maquaire.

Le vieux comédien, remis de son émotion, reprit bientôt son existence ordinaire; pauvre, méconnu, dédaigné, délaissé : mais en revanche, riant au nez de la misère, se moquant des médiocrités qui croyaient valoir mieux que lui, et leur rendant dédains pour dédains, et au-delà.

Un beau matin, le choléra vint saisir ce Diogène comique, dans un taudis de Douai, qui certes ne valait pas le tonneau du cynique d'Athènes ; — bon tonneau, où l'on pouvait du moins se réchauffer au soleil.

Maquaire en agit avec la mort, de même qu'il en avait agi avec l'existence, froidement et sans peur, comme sans bravade. Il sollicita l'hôpital, y fut admis et mourut en faisant un signe de tête, à la fois humble et sarcastique, à celui de ses camarades qui lui apportait le montant d'une quête à son profit.

S. HENRY BERTHOUD.

---

## CAS BIZARRES DE MÉDECINE.

### LES VERS BLANCS OU ASTICOTS.

Différentes espèces de mouches, telles que la *mouche César*, la *mouche à viande*, la *mouche vivipare*, déposent sur les parties des animaux où elles séjournent, tantôt des vers tout formés, comme cela s'observe pour la dernière espèce citée, tantôt des *œufs*, dont l'entribution a lieu très-rapidement, et même en quelques heures, quand elle est favorisée par les circonstances environnantes, comme la chaleur, l'humidité, etc. Il en résulte des *vers* ou *larves* qui ne sont autre chose que de nouveaux insectes sous leur première forme et avant leur métamorphose. Les pêcheurs à la ligne font une grande consommation de ces larves de mouches nommés par eux *asticots*, et ils les tirent presque en totalité des chantiers d'écarrissage de Montfaucon, où, d'après la description qu'a donnée M. Parent-Duchâtelet des moyens qu'on y emploie pour les multiplier, il paraît qu'on en fait un assez grand commerce.

Lorsqu'au milieu d'une température élevée, surtout dans les grandes réunions d'hommes malades, des plaies restent découvertes plus ou moins long-temps, il n'est pas très-rare de voir se développer à leur surface des larves des mouches qui s'y sont reposées. Plusieurs chirurgiens ont signalé cette circonstance comme une complication qui mérite attention dans la pratique, et M. Larrey, dans sa relation chirurgicale de l'armée d'Orient, dit que la présence des vers, dans beaucoup de

plaies qu'il eut à traiter en Syrie, paraissait en accélérer la suppuration, causait des démangeaisons incommodes aux blessés, et le forçait de répéter les pansemens jusqu'à trois ou quatre fois par jour. Comme presque tous les chirurgiens qui ont eu occasion de combattre cet accident, M. Larrey détruisait ces vers au moyen de lotions faites avec une forte décoction amère et aromatique.

Une fois connue la cause du développement des vers blancs, on conçoit aisément qu'un homme endormi, si des mouches venaient à se reposer sur l'origine de ses membranes muqueuses, et si son sommeil était très-prolongé, il pourrait se réveiller envahi par des asticots. C'est ce qui a été observé en 1827 par M. J. Cloquet, à l'hôpital Saint-Louis.

Un chiffonnier fort sale, âgé de 65 à 66 ans, se traîne dans un état complet d'ivresse jusqu'au bas de Montmartre, et s'y endort non loin d'une fosse dans laquelle on jette habituellement les animaux morts du quartier. Attirées par l'odeur qui s'exhale de son corps, des nuées de mouches fondent sur lui, s'insinuent sans qu'il le sente, sous les paupières, dans les narines, le conduit auditif, etc., et y déposent des œufs. A son réveil (son sommeil avait duré 36 heures), ce malheureux se sent rongé par des vers, qu'on reconnaît pour être des larves de la *mouche à viande*, et il entre



Homme mangé par les vers.

Dessin de M. CLOQUET, gravure de PORRET.

à l'hôpital Saint-Louis dans un état déplorable. Il a des abcès sous le cuir chevelu, dans les fosses nasales, orbitaires et temporales, d'où s'écoule une matière vichoreuse. Bientôt la peau du crâne, les oreilles, les paupières, le nez sont criblés de trous, et l'on voit sortir par ces trous des fourmilières de vers, qui donnent au malade l'aspect d'un cadavre en putréfaction.

M. J. Cloquet fait l'extraction d'une énorme quantité de ces vers, il en remplit plusieurs assiettes; mais comme il ne peut atteindre partout où il y en a (la cavité du globe de l'œil elle-même en était remplie), il imagine de faire faire des frictions avec l'onguent mercuriel. Ce moyen eut un plein succès, tous les vers moururent, et le malade, dont les plaies offraient quelques chances de guérison, devait être présenté à l'Académie royale de médecine, lorsque l'inflammation du cuir chevelu, se communiquant à l'intérieur, il fut pris de tous les symptômes de la fièvre cérébrale, et succomba.

A l'ouverture du corps, on trouva à l'extérieur du crâne, outre les lésions décrites, le périoste détruit en partie et séparé des os dans presque toute son étendue. A l'extérieur, les trois enveloppes du cerveau étaient enflammées, et le ramollissement de la substance corticale du cerveau prouvait que cet organe avait, comme toujours, participé à l'inflammation de la pie-mère.

Entre autres choses remarquables que présente ce fait, il faut noter que tout le désordre qui a été décrit eut lieu sans qu'il s'écoulât une goutte de sang.

**LE DOCTEUR C. DRONSART.**

---

STATISTIQUE COMPARÉE. — Un des actionnaires-abonnés du *Musée des Familles*, qui fait de la statistique un objet de délassement ou d'étude, nous transmet le relevé typographique suivant, dont nous avons vérifié et reconnu l'incontestable exactitude.

Une feuille de la *Revue de Paris* se compose de 16 pages.

Chaque page a 35 lignes. *Total par feuille* 560 lignes.

Chaque ligne a 61 lettres. *Total par feuille* 34,160 lettres.

Deux volumes in-8° modernes, le MEDECIN DE CAMPAGNE, de *M. de Balzac*, par exemple, contiennent 42 feuilles de 16 pages, soit 677 pages, dont il faut deduire 146 pages, valeur en pages blanches, titres et interlignes. Restent 531 pages pleines.

Chaque page a 21 lignes. *Total par feuille* 341 lignes.

Chaque ligne a 35 lettres. *Total par feuille* 11,935 lettres.

Total pour les deux volumes, 531 pages. 11,151 lignes, 390,285 lettres.

La feuille du *Musée des Familles*, ou deux livraisons *hebdomadaires*, se compose de 16 pages.

Chaque page a deux colonnes.

Chaque colonne a 66 lignes. *Total par page* 132 lignes, et par feuille 2,112 lignes.

Chaque ligne a 47 lettres. *Total par colonne* 3,102 lettres, par feuille 99,264 lettres.

Ainsi 728 lignes du *Musée des Familles* représentant 5 pages et demie, soit 11 colonnes et 2 lignes, forment 34,160 lettres, équivalant à 1 feuille de 16 pages de la *Revue de Paris*.

Donc une feuille du *Musée des Familles*, coûtant 28 centimes, port payé, renferme 3 feuilles de la *Revue de Paris*, qui coûtent 5 fr. 75 centimes,

Ainsi 276 lignes du *Musée* représentant 2 pages, soit 4 colonnes 22 lignes, et formant 11,935 lettres, équivalent à une feuille du *Médecin de Campagne*.

Donc 4 feuilles et demie d'impression du *Musée des Familles*, représentant 9 livraisons hebdomadaires, renferment la valeur des 531 pages des deux volumes du *Medecin de Campagne*, cotés 15 fr. qui, à ce compte, ne devraient coûter que 90 centimes ou 18 sous, prix de 9 livraisons du *Musée des Familles*.

En étendant ce calcul, on voit que 52 livraisons du *Musée* équivalent à 11 volumes in-8° modernes (environ un volume par mois), qui à 7 fr. 50 c. coûteraient 82 fr. 50 c.

Le volume du *Musée des Familles* coûte 5 20

Différence 77 fr. 30 c.

---

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



**La veuve de Chartres.** (Dessin de GAVARNI, gravure de SEARS.)

## UNE VIERGE NOIRE.

Quand on va à Chartres, ou plutôt quand on passe par cette ville, après avoir traversé les vastes et monotones plaines de la Beauce, — il vous arrive, pour vous récréer l'esprit, d'avoir à attendre pendant trois heures la voiture qui doit succéder à celle qui vous a amené de Paris. Si, au milieu de la mauvaise humeur que vous donne nécessairement cette annonce que vous fait froidement le directeur des messageries, il vous advient d'apercevoir par-dessus les arbres de la promenade les deux clochers de l'église, je vous en félicite.

Je ne vous ferai pas la description de l'édifice. Si malgré la belle architecture de la cathédrale de Chartres, malgré l'étendue de sa nef, il est de plus belles églises, je n'en ai pas vu qui soit aussi pleine de recueillement et de mysticisme. Le bâtiment presque coupé à jours comme une dentelle, est remarquable par le nombre, la beauté et l'éclat de ses vitreaux, par les sculptures qui entourent la nef, par son pavé de mosaïque, dont les sinuosités; suivies souvent par la piété des fidèles, leur permettent de faire, sans sortir de l'église, un pélerinage de plusieurs lieues, auquel sont attachées de précieuses indulgences. Mais ce dont j'ai à vous parler aujourd'hui, c'est un coin de l'église où brûlent perpétuellement des cierges bénis devant une madone noire, richement vêtue et étincelante de pierreries. On la nomme Notre-Dame-des-Miracles, et chacun des ornemens qui la parent est un gage de la reconnaissance de ceux qui ont eu recours à sa puissante intercession.

Il y a plusieurs siècles, il y avait à Chartres une veuve jeune encore, et très-belle, qui, repoussant toutes les offres d'un second engagement, avait consacré le reste de ses belles années à un fils sur lequel elle avait rejeté toute l'affection qu'elle avait portée à son mari. La nature et ses soins avaient fait de ce fils l'objet de l'envie de toutes les mères, et de l'orgueil de la sienne; en effet, il était beau et bien fait, d'une physionomie noble et douce à la fois, et tout montrait en lui le présage du plus heureux naturel.

Entre autres faveurs, il avait été doué de la voix la plus pure et la plus angélique que l'on eût jamais entendue; et comme sa mère ne lui faisait chanter que de la musique sacrée, dont les paroles ne respiraient que l'amour filial le plus pur et le plus saint et ne dépassaient pas la portée de sa jeune intelligence, il mettait à son chant une expression vraie et naturelle qui arrachait quelquefois des larmes aux quelques amis qu'avait conservés la jeune veuve.

Arriva le mois d'août, et l'évêque de Chartres lui-même vint prier la veuve de permettre que son fils chantât le jour de la plus grande fête de la Vierge. Son âge, la candeur et la beauté de sa figure, la douceur et la sainteté de son naturel, la suave pureté de sa voix lui donnaient tant de ressemblance avec les anges, que son hommage ne pouvait manquer d'être agréable à la mère du Christ, et de toucher à la fois les enfans et les mères qui assisteraient à cette belle cérémonie.

Le jour de l'assomption, la mère qui, en mettant son mari dans la tombe, avait enseveli avec lui tout désir de plaire, et n'avait jamais quitté ses vêtemens de deuil, retrouva sa coquetterie de jeune femme, pour parer son enfant.

En effet, après que la procession, aux sons noblement

religieux dont l'orgue remplissait la nef, se fut arrêtée devant l'autel de Marie, les enfans de chœur cessèrent un moment de jeter des fleurs; et du milieu d'une foule de jeunes garçons de son âge, le petit Jean s'avança, vêtu d'une tunique blanche, ses long cheveux blonds ruisselans sur les épaules, et retenus sur son front par une bandelette bleue. Il baisa respectueusement le pavé de l'autel, puis il leva vers la vierge ses beaux yeux brillants d'attendrissement.

Alors, dans toute l'église, on n'entendit respirer personne, tout le monde était oppressé, et Jean, d'une voix pure, expressive, et telle qu'on se figure celle des anges, chanta :

*Regina cœli, lœtare, alleluia.*
*Quia quem meruisti portare, alleluia.*

Sa mère pleurait de bonheur. Quand arriva la fin de l'hymne *gaude et lætare, ô virgo Maria*, les enfans de chœur jetèrent sur lui des roses effeuillées qui restaient dans leurs corbeilles, et il se trouva couvert d'un nuage parfumé. Mais quand le nuage fut dissipé il n'y avait plus rien sous les fleurs, et Jean était disparu. Quelques efforts qu'on fit, il fut impossible de le retrouver. Sa mère et ses amis coururent toute la ville, les magistrats le firent chercher partout, mais tant de soins restèrent infructueux. La pauvre veuve alors refusa de voir personne : elle passait les journées à prier sur la dalle où elle avait vu son fils pour la dernière fois, et les nuits à pleurer et à songer, quand la fatigue appesantissait ses yeux et la forçait de dormir, qu'elle voyait son petit Jean au ciel, chantant sur des nuages roses au milieu des concerts des anges.

Mais les malheurs viennent fondre sur les malheureux, avec la même constance que les sources descendent dans les fleuves. La famille de son mari, qui n'avait jamais consenti à son mariage, lui réclama par voie judiciaire tout le bien de son mari, qu'elle n'avait conservé qu'en qualité de tutrice de son fils, et après un long procès, elle fut complètement ruinée. La pauvre femme y lit peu d'attention : son mari et son enfant avaient emporté son cœur et son ame, et n'avaient rien laissé en elle qui pût sentir sur la terre. Elle vécut misérablement de la vente de quelques bijoux que l'on n'avait pu lui enlever, et ne manqua pas un seul jour de venir prier dans l'église, devant l'autel de la Vierge.

Il arriva que tous ses bijoux furent vendus, et qu'il ne lui resta plus rien au monde dont elle pût vivre. Elle eut recours aux parens de son mari, mais pas un d'eux ne daigna seulement l'entendre.

Il ne lui restait plus que le portrait de son mari et celui de son petit Jean, mais elle serait morte cent fois avant de consentir à les vendre.

Elle n'avait pas mangé depuis deux jours. Elle se traîna péniblement à l'église, s'agenouilla sur la dalle, et se mit à prier la vierge de la faire mourir là, et de la réunir à son fils.

Malgré elle, elle fut distraite par un grand mouvement qui se faisait dans l'église; on couvrait tout de branchages verts et de fleurs, on parait surtout l'autel de la Vierge.

C'était le jour de l'assomption ! l'anniversaire du jour où elle avait perdu son fils. Elle remercia la Vierge, en songeant qu'elle allait mourir ce jour-là, puis elle se mit dans un coin et se couvrit la tête de son voile de veuve.

Quelques personnes la reconnurent, et n'osèrent la troubler dans son pieux recueillement. Seulement, on s'entretenait tout bas de son malheur, et d'après le bruit public, on accusait les parens de son mari d'avoir fait disparaître l'enfant pour s'emparer de sa fortune.

La cérémonie commença.

La mère ne pleurait pas : seulement avec une joie indicible, elle se sentait affaiblir à mesure que la cérémonie s'avançait.

La procession se fit comme de coutume, puis s'arrêta devant la chapelle de la Vierge. Alors l'orgue remplit l'église d'une céleste harmonie, l'encens et les fleurs couvrirent les dalles de l'église.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel on n'entendit plus rien que les sanglots de la pauvre veuve.

Tous les yeux se tournèrent vers elle, et on la vit mourante, pâle et déguenillée, elle qu'on avait vue si heureuse et si belle un an auparavant. Tout à coup, au milieu du silence, s'éleva pure et suave comme la voix des anges une voix qui chanta :

Regina cœli, lætare, alleluia.
Quia quem meruisti portare, alleluia.
Resurrexit, ut dixit, alleluia.

La mère tomba à la renverse, et toute l'assistance se mit à genoux en pleurant, car l'ange qui chantait, c'était le petit Jean, sur la même dalle, vêtu de sa tunique blanche; ses long cheveux blonds encore ruisselant sur ses épaules, et retenus sur son front par une bandelette bleue.

La mère rampa sur les genoux jusqu'à lui, et le saisissant avec force, semblait craindre qu'on vînt encore le lui arracher. Les enfans de chœur couvrirent la mère et l'enfant d'une pluie de roses; et du milieu de l'assemblée, l'évêque, appliquant à la veuve les paroles de l'hymne à la Vierge, prononça d'une voix noble et imposante :

. . . . Réjouis-toi,
Car celui que tu as porté dans ton sein,
Est ressuscité. . ,

L'orgue reprit alors ses mélodies, et jamais plus nombreuse assemblée ne pria avec tant d'onction et de foi.

Le petit Jean raconta son enlèvement comme un songe qui avait laissé peu de traces dans son souvenir. Il se rappelait seulement qu'une femme, plus belle encore que sa mère, quoique son visage fût noir, l'avait nourri d'un miel délicieux, et qu'il avait mêlé sa voix à des concerts plus harmonieux que ceux de la terre.

On fouilla la dalle sur laquelle avait reparu l'enfant de chœur, et l'on trouva cette statue de la vierge noire.

Alphonse Karr

---

## DES SENS.

### L'ODORAT.

Le sens de l'odorat met presque tous les animaux en rapport avec certaines molécules qui s'élèvent continuellement de la surface des corps et que l'on nomme odeurs.

L'odorat a pour siége une membrane dite *olfactive* ou *pituitaire* qui, dans les animaux invertébrés est situé à la surface d'un organe extérieur et saillant, que l'on nomme *antennes*. Chez tous les animaux vertébrés, tels que l'homme et les quadrupèdes, elle est située dans

une cavité creusée à la partie antérieure de la tête. Seulement, chez les poissons qui doivent respirer l'eau, cette cavité est isolée, et n'a qu'un seul orifice extérieur, tandis que chez ceux qui vivent dans l'air, elle communique avec l'appareil de la respiration.

Chez les derniers cet organe se termine extérieurement par une partie saillante nommée nez, dont les cartilages font plusieurs circuits qui forcent les particules odorantes à y séjourner long-temps. (*Voyez la première illustration.*)

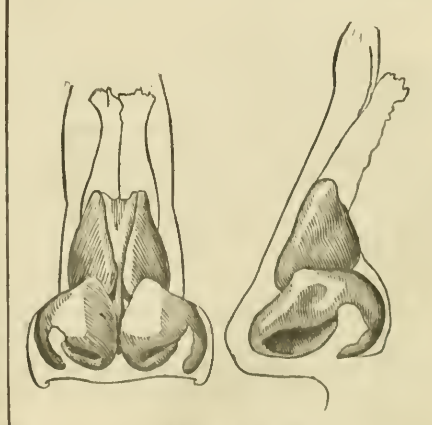
La plupart des animaux possèdent certainement un odorat beaucoup plus fin que l'odorat de l'homme. Les quadrupèdes en général l'ont si parfait, que chez eux ce sens découvre les objets long-temps avant que les yeux ne puissent les apercevoir. Non-seulement, ils sont prévenus de la présence actuelle des corps très-éloignés, mais ils peuvent encore distinguer les émanations laissées par ces corps long-temps après leur passage. Buffon regarde chez eux « ce sens comme un œil qui voit les objets non-seulement où ils sont, mais partout où ils ont été ; comme un organe universel de sentiment, par lequel ils sont le plus souvent et le plus tôt averti. » Les chasseurs savent que pour surprendre les sangliers, il faut se placer au-dessous du vent, afin de leur dérober les émanations qui leur arrivent, et suffisent pour leur faire rebrousser chemin. Les loups ont souvent le nez averti, alors même qu'ils se trouvent à plus d'une lieue, de la présence des animaux vivans et morts : on les voit, après les grandes batailles, franchir des distances considérables pour venir déterrer les morts. L'ours et le cheval sont aussi doués d'un odorat très-fin, mais c'est principalement dans le chien que la perfection de cet organe excite notre admiration. *On connaît*, dit Buffon, *la sagacité avec laquelle il délie les nœuds du fil tortueux qui peut le mettre sur la voie du gibier qu'il poursuit ; il semble voir de l'odorat tous les détours du labyrinthe où le cerf aux abois a voulu l'égarer.* Un bon chien de chasse découvre la trace d'un lièvre trois ou quatre heures après le passage de celui-ci, et l'on en cite qui ont été retrouver leur maître à des distances prodigieuses. On a aussi attribué aux oiseaux beaucoup de finesse dans l'odorat. M. De Humboldt rapporte qu'au Pérou, à Quitto et dans la province de Popayan, quand on veut prendre des condors, on tue un cheval ou une vache que l'on abandonne en pleine campagne. Bientôt ces oiseaux arrivent de toutes parts pour se repaître de l'animal mort. On dit qu'après le combat où César et Pompée se disputèrent l'empire du monde, les vautours de l'Asie vinrent fondre sur le champ de bataille de Pharsale. Ce qu'on raconte des corbeaux est d'une exagération tout-à-fait ridicule. Quelques écrivains, Pline entre autres, assurent que les vautours et les corbeaux ont l'odorat si fin qu'ils devinent trois jours à l'avance la mort d'un homme vivant, et que pour ne point manquer leur proie ils arrivent la veille. Cette assertion est tout-à-fait absurde.

On cite plusieurs faits qui tendraient à établir que certains hommes jouissent également d'une grande puissance d'odorat. Woodwart parle d'une femme qui reconnaissait dans l'air une odeur sulfureuse et prédisait les orages plusieurs heures à l'avance. On nous a transmis l'histoire d'une jeune fille sourde et aveugle, pour qui l'odorat était un puissant auxiliaire du toucher. Souvent elle allait dans les champs cueillir des fleurs sans autre guide que les parfums qui échappaient des plantes. Si l'on en croit le chevalier Digby, un enfant qui avait été élevé dans une forêt, où il n'avait vécu que de racines, distinguait par l'odorat l'approche de ses ennemis. Plus tard, rendu à la vie commune, il perdit en grande partie cette sensibilité olfactive, mais il en conserva toujours assez pour reconnaître sa femme à la piste, comme un chien de chasse reconnaît son maître. Il y a des peuplades entières qui jouissent de la même faculté. Les voyageurs s'accordent à dire que les sauvages de l'Amérique du Sud, les Hurons, les Mohicans et en général tous les negres reconnaissent au flaire la trace d'un homme, et distinguent si c'est celle d'un blanc ou d'un noir.

On regarde généralement aujourd'hui les odeurs comme des parcelles même des corps ; mais ces parcelles sont si menues si subtiles, qu'elles n'ont pu être soumises à aucune investigation. Un morceau de musc ou d'ambre, porté successivement dans plusieurs chambres, les remplit en un instant de l'odeur qui s'en dégage, et cette émanation se prolonge indéfiniment sans que le poids du corps diminue d'une manière sensible. Il faut donc que l'organe destiné à les reconnaître et les apprécier soit doué d'une grande puissance en même temps que d'une grande finesse. Aussi, la membrane pituitaire qui tapisse les fosses nasales, où se trouvent un grand nombre de circuits comme on le voit par la seconde et la troisième *illustration*, *page suivante*, a-t-elle un grand développement.

Les odeurs exercent sur l'économie animale des effets nombreux et variés. Trop fortes elles excitent l'éternuement ou les larmes, quelquefois, elles produisent la joie, la tristesse, la gaieté, la taciturnité, le sommeil, l'insomnie, le malaise, ou un état de bien-être fort doux. On a prétendu qu'elles avaient la propriété nutritive, mais les faits qu'on rapporte à cet égard, nous paraissent autant de contes absurdes.

Les émanations des fleurs parfumées, surtout lorsqu'elles sont concentrées dans une petite masse d'air, exercent sur les nerfs une irritation qui peut devenir dangereuse. Aussi, est-ce une habitude à éviter que celle de conserver des pots ou des vases garnis de fleurs pendant le sommeil. En 1779, on a trouvé à Londres une

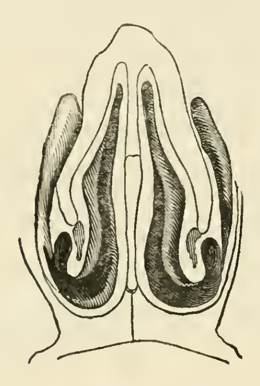


Cartilages du nez.

femme morte dans sa chambre, sans qu'on pût assigner à cet accident une autre cause que la présence d'un assez

grand nombre de lis en fleurs. L'odeur des violettes produisit le même effet sur une jeune fille. L'abus des parfums donne parfois naissance aux névroses, et à plusieurs autres maladies. Cependant on doit se défier de ces récits d'empoisonnemens merveilleux produits au moyen des odeurs. Il faut révoquer en doute ce qu'on raconte de l'empereur Henri VI, qui mourut empoisonné à l'aide de gants parfumés. La mort de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, à laquelle des gants et un collet parfumés causèrent dit-on une maladie aiguë n'est pas plus vraisemblable. Enfin, le pape Clément VII, ne fut pas tué comme on l'a prétendu par les vapeurs d'une torche qu'on portait devant lui, sans que ceux qui l'entouraient éprouvassent le moindre accident.

Les émanations de quelques plantes produisent cependant des effets dangereux. Dans la Crète, l'odeur de l'Anagyris produit la céphalalgie. A Surinam, le voisinage du mancenillier donne la mort à ceux qui s'endorment sous son feuillage.



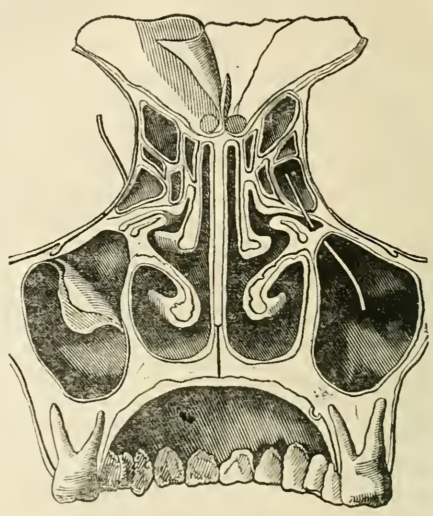
Fosses nasales.

Dans tous les cas, il faut distinguer l'action des odeurs, de l'action de l'acide carbonique, que les plantes dégagent ordinairement.

Les odeurs sont loin de produire toujours d'aussi funestes effets; elles procurent souvent au contraire des sensations très-agréables. Aussi les anciens les recherchaient-ils avec beaucoup d'empressement, et les offraient aux dieux pour les engager à écouter avec bienveillance les vœux qu'on leur adressait. Dès la plus haute antiquité, c'était une des parties principales du culte. C'était devant des autels où brillait le feu sacré que les disciples de Zoroastre faisaient leur prière, et leurs prêtres y mettaient, cinq fois le jour, du bois parfumé et des odeurs.

La coutume de brûler des parfums s'est conservée dans nos églises. Les anciens historiens nous apprennent qu'au baptême de Clovis, on brûla des cierges odorans. A la même époque, l'église de Rome en faisait un si grand usage, qu'elle avait en Orient des terres spécialement destinées à leur culture.

Il en est de l'odorat comme de tout les autres actes qui tiennent à l'exercice de la sensibilité : cette faculté s'amortit par une suite de sensations trop vives ou trop prolongées. Ainsi, l'on finit par s'habituer aux émanations les plus énergiques, lorsqu'on demeure long-temps soumis à leur influence. Le célèbre maréchal de Richelien avait fait un tel abus des parfums sous toutes les formes, qu'il ne s'apercevait plus de leur action, et qu'il vivait habituellement dans une atmosphère si chargée de



Fosses nasales.

particules odorantes, que toutes les personnes qui entraient chez lui s'en trouvaient incommodées.

**CL. ÉVRARD.**

---

## RELIGION JUDAIQUE (1).

### CÉRÉMONIES DES JUIFS MODERNES.

Les Juifs, depuis la ruine du temple de Jérusalem, ont cessé d'offrir des sacrifices; ils ont aussi abandonné plusieurs rites religieux. Leur dispersion les a contraints également de renoncer à certaines lois sur leur jurisprudence civile et criminelle, contenues aux chapitres 21 et 23 de l'Exode. Ils obéissent maintenant aux lois des contrées où ils vivent, sans toutefois se montrer moins fidèles aux commandemens de Moïse.

La lecture qu'ils font aux synagogues de la loi et des livres des prophètes, forme la base de la religion judaïque. Tous ceux qui ne peuvent se rendre à ces prières doivent dire leurs oraisons chez eux, trois fois par jour, c'est-à-dire le matin, l'après-midi et le soir. Ils répètent des *grâces et des louanges particulières au Seigneur*, non-seulement aux heures de prières, mais encore en des circonstances accidentelles, et presque avant toutes leurs actions. C'est une règle pour eux qu'on ne doit pas laisser passer un seul jour sans lire, chez soi, un passage de la loi, ni entreprendre aucune affaire sans avoir imploré d'abord l'assistance divine. Une règle sévère leur

(1) Voir l'article de M. Soustras sur la religion des Indous, première année du *Musée*, n° 30.

défend d'inutiles sermens, et de prononcer aucun des noms du Seigneur sans une absolue nécessité. Ils s'abstiennent de l'usage des viandes qu'interdit la loi lévitique et tout ce qu'ils mangent doit être préparé d'une certaine manière, et par quelqu'un de leur religion.

A l'extrémité est de chaque synagogue se trouve une armoire ou arche, en souvenir de l'arche d'alliance qu'on gardait dans le temple et l'on y dépose le Pentateuque, écrit avec le plus grand soin, sur un volume ou sur un rouleau de parchemin, enveloppé d'un étui de soie richement brodé. Les Juifs, pour dire les prières du matin, mettent par-dessus leurs vêtemens un voile carré, avec des cordons et des houppes, qu'on appelle *thaled* ou manteau ; les uns le tournent autour du cou, les autres s'en couvrent la tête ; cette dernière coutume est la plus générale. Ils revêtent en outre une robe avec des franges et des glands à quatre côtes, qu'ils nomment zizit ; puis ils ceignent le *thephilim* et les *phylactères*. Tous les Juifs, excepté le dimanche, doivent, le matin, lorsqu'ils lisent le *Shema*, et qu'ils disent les dix-neuf prières, se vêtir au moins des *phylactères*.

A la synagogue, le *Chazzan*, ou prêtre, dirige les saints exercices en chantant les prières ; les laïques peuvent quelquefois lire la loi au peuple, mais d'ordinaire le prêtre la lit lui-même. Après les prières, le *rabbin* prononce souvent un sermon, rarement en hébreu, et presque toujours dans la langue du pays : car aujourd'hui, peu de Juifs entendent leur idiome originaire. Lorsque le prédicateur cite en hébreu les passages de l'écriture et les sentences des docteurs, il les traduit aussitôt.

Les Juifs ont un grand respect pour le sabbat, et craignent surtout d'en violer le repos, parce que le respect du sabbat leur est recommandé dans différents passages de l'écriture, particulièrement dans le Décalogue. Ce jour-là il existe pour eux une défense expresse d'allumer ou d'éteindre du feu ; on prépare en conséquence les repas le vendredi. Il n'est pas non plus permis de parler d'affaires, de porter des fardeaux, de monter à cheval ou en voiture, ni d'aller par eau, ou à pied, à plus d'un mille de la ville ou du lieu où l'on demeure. La musique instrumentale est également interdite, même dans les synagogues. L'on ne peut, le jour du sabbat, ni enterrer les morts, ni prendre le deuil, ni jeûner ; l'on permet seulement quelquefois la circoncision, parce que cette cérémonie doit être faite exactement le huitième jour de la naissance de l'enfant.

Le sabbat commence le vendredi, une heure avant le coucher du soleil, été et hiver, car les Juifs supposent que le jour doit se compter du soir précédent, d'après ces paroles de la Genèse : « Et le soir et le matin furent le premier jour. » On allume alors une chandelle à quatre mèches, qui brûle pendant une partie de la nuit : c'est là une des cérémonies qu'on observe avec le plus d'exactitude. Le pauvre préfère mendier de l'huile, ou se priver de nourriture, plutôt que de n'avoir point de lampe ardente dans sa maison. On allume en même temps de pareilles lampes dans les synagogues, à l'imitation de l'ancien temple où les Machabées en instituèrent l'usage après la persécution d'Antiochus, et parce que l'on en a besoin pour faire les prières le vendredi au soir. En allumant ces lampes on dit : *Béni soit le Seigneur, notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a sanctifiés par ses commandemens, et qui nous a commandé d'allumer la lampe du sabbat.*

Les femmes sont chargées d'allumer ces lampes par deux raisons : l'une naturelle, car elles sont ordinairement à la maison et savent l'heure précise ; l'autre mystique, car on les fait par-là souvenir du péché d'Eve, qui, après avoir mangé du fruit défendu, voulut forcer son mari à commettre le même crime ; le soleil qui les vit cacha sa lumière. Il est donc nécessaire que les femmes rallument le flambeau qu'elles ont éteint, et qu'elles soient chargées de cette peine pour expier leur péché.

Les hommes quittent les travaux, prennent des habits de fête, et vont à la synagogue faire leurs prières.

En sortant de la synagogue, l'on s'entre-bénit et l'on se souhaite un bon sabbat. Au retour, on trouve la table mise ; il faut qu'il y ait sur cette table du sel, deux pains cuits le vendredi, et enfin une coupe de vin. Le pain se trouve entre deux serviettes pour représenter la manne qui tombait entre deux rosées. Le père de famille, lorsqu'on s'est mis à table, prend d'abord la coupe et la bénit, en rendant grâces à Dieu de ce qu'il a institué le sabbat en mémoire de la création ; on entonne le psaume XXIII, puis lorsqu'on a goûté le vin, on coupe le pain et l'on mange. C'est le premier des trois repas qu'il faut faire le jour du sabbat.

On retourne à la synagogue, le samedi matin, pour y entendre lire, après les prières ordinaires, des psaumes et des bénédictions à la louange du sabbat et de Dieu. La cérémonie la plus solennelle de ce jour est celle de tirer de l'arche le livre de la loi. Le chazzan va quérir ce livre, et le montre au peuple, en disant : *Voilà la loi que Moïse a mise devant les enfans d'Israël ; la loi de l'Eternel est parfaite.* Après l'avoir montrée, il la porte sur le pupitre, et appelle qui bon lui semble pour lire le chapitre marqué pour le jour. Le rabbin ne lit que quand l'assemblée ou quelque personne puissante l'en prie, et alors il faut que l'on suive à mi-voix la lecture. Après cela, le chazzan s'écrie : « *Béni soit l'Eternel notre Dieu, qui nous a donné la loi !* » et remet le livre dans l'arche. Après de nouvelles oraisons, le peuple sort de l'assemblée en disant : *Eternel, conduis-moi en ta justice, et dresse tes sentiers devant moi à cause de mes ennemis.*

On retourne le soir à la synagogue afin d'y faire de nouvelles prières, pour lesquelles on tire une seconde fois de l'arche le livre de la loi. Trois personnes entonnent le psaume du sabbat, et lisent la section de la semaine suivante ; on récite le psaume CXIX ; on apporte les parfums ; enfin, la bénédiction se donne comme le matin, et le sabbat se termine lorsqu'on voit paraître trois étoiles au firmament.

Les Juifs ont une année civile et une année ecclésiastique. L'année civile commence dans le mois *Tishri*, ou septembre. Une tradition reçue parmi eux raconte que le monde fut créé en ce mois-là. C'est d'après l'année civile qu'on comptait les jubilés, qu'on datait les contrats, et qu'on marquait la naissance des enfans et le règne des rois. L'année ecclésiastique commence vers l'équinoxe d'hiver, le premier du mois *Nisan*, qui répond aux mois de mars et d'avril. Les Juifs appellent le septième mois de l'année civile le premier de l'année ecclésiastique, à cause de la sortie d'Égypte : il est enjoint aux enfans d'Israël de regarder ce mois comme le commencement des mois, et le premier de l'année.

Le premier de chaque mois, les Juifs célèbrent la fête de la nouvelle lune, prient Dieu de les rendre à la cité sainte, et de relever le temple de Jérusalem, pour qu'ils puissent y faire le sacrifice que la loi prescrit lors de cette fête.

Le quatorzième jour du mois *Nisan* commencent la

célébration de la Pâque et la fête des Azymes, qui durent huit jours. La veille du premier, tous les aînés jeûnent en mémoire de ce que l'ange destructeur les épargna en Égypte. Pendant le temps que dure cette fête, les Juifs doivent manger du pain sans levain, et s'abstenir de toute œuvre servile. Ils commencent la Pâque par chercher soigneusement dans la maison toutes les substances qui pourraient lever, et les en écartent. Les deux premiers et les deux derniers jours de la Pâque sont ferriés aussi solennellement que le sabbat; seulement, il est permis d'allumer du feu et de préparer des alimens. Comme les Juifs ne peuvent dans leur exil faire le sacrifice de l'agneau pascal, ils mettent sur la table, avec des herbes amères, les gâteaux de la Pâque, et mangent un morceau de pain sans levain.

La Pentecôte commence sept semaines après la Pâque. On l'appelait jadis la *fête de la moisson*, parce qu'on offrait alors dans le temple les prémices de la récolte. Les fenêtres des maisons sont parées de fleurs et de verdure pour rappeler que tout était vert autour du mont Sinaï.

La *fête des Trompettes* se célèbre le premier et le deux de *Tithri* ou septembre, septième mois de l'année ecclésiastique, et le premier de l'année civile; c'est pourquoi on l'appelle la fête du nouvel an. A la synagogue, on lit le premier et le deuxième chapitre de Samuël jusqu'au dixième verset. Ensuite celui qui est chargé de sonner de la trompette se lève pour remplir ses fonctions, et, prenant la corne, prononce ces paroles: *Béni soyez-vous, notre Dieu, Seigneur, qui nous avez sanctifiés par vos lois, en nous ordonnant d'entendre le son de la trompette. Béni soyez-vous, mon Dieu, qui nous avez fait vivre, qui nous avez affermis et nous avez fait parvenir jusqu'à ce jour.* La trompette est faite en corne de bélier pour rappeler qu'Abraham vit un de ces animaux pris par les cornes dans un buisson, et qu'il l'offrit en sacrifice au Seigneur, à la place d'Isaac. Après la cérémonie, l'on prononce le verset suivant: *Heureux ceux qui entendent le son de la trompette, ils marcheront au Seigneur, dans la lumière de sa présence.*

On célèbre, le 15 de *Tithri* (septembre), la fête des *Tabernacles* qui dure neuf jours, sept par ordre de Moïse, et deux de surérogation. Au commencement de cette solennité, chacun dresse dans sa cour une cabane que l'on couvre de feuillage et que l'on revêt de divers ornemens, pour y passer le jour. Autrefois on y demeurait également la nuit entière; mais cette coutume a changé, du moins en Occident, où les nuits sont plus froides. S'il pleut, les Juifs sont obligés d'essuyer la pluie sous ces tabernacles, à moins qu'elle ne devienne par trop violente. La fête des Tabernacles est instituée en souvenir du voyage dans le désert, et pour remercier la Providence qui conserva la nation pure, pendant quarante années, au milieu de plaines stériles et sans maisons.

Le premier jour de la fête des Tabernacles, on prend une branche de palmier, trois de myrte et une de saule, et l'on en forme un bouquet que l'on porte dans la main droite; on tient dans la gauche une branche de citronnier avec son fruit, et l'on fait ainsi le tour du tabernacle.

Le septième jour, on se lève avec le soleil, on se lave, on va à la synagogue, on entonne quantité de prières qu'on récite pendant toute la fête avec une rapidité prodigieuse, parce que l'on suppose que pendant le voyage on était obligé de se hâter jusque dans le service de Dieu et dans les oraisons qu'on lui adressait.

Les Juifs observent un grand jour d'expiation, où ils demandent pardon à ceux qu'ils ont offensés, rendent à chacun ce qu'ils ont pu lui prendre à tort, et pardonnent les offenses qu'ils ont reçues. Cette grande fête arrive le 10 du mois *Tithri* ou de septembre. La veille au soir, lorsqu'on sort de la synagogue, l'on doit s'abstenir de toute nourriture, et il est même défendu de prendre une seule goutte d'eau.

Dans les villes où résident les Juifs, un grand rabbin gouverne leur église, deux autres rabbins lui sont attachés, et ils forment à eux trois une espèce de tribunal qui juge les cas religieux et souvent les affaires particulières. Ce tribunal se nomme *Bethdin* ou la *maison de justice*. Comme le pontificat a cessé avec la ruine du temple, le titre de grand-prêtre ne se donne plus, car nul grand rabbin n'exerce les fonctions de pontife, puisqu'il n'y a plus de sacrifices. Les lévites, c'est-à-dire ceux qui descendent des chanteurs du temple ne lisent la loi qu'à défaut des *cohénimes*, ou descendans des prêtres, et leur présentent à laver, avant qu'ils aillent à la bénédiction. Les fonctions du rabbin président, élu par les rabbins de la congrégation, consistent en une direction spirituelle; il résout les questions qui s'élèvent dans l'observance des fêtes religieuses, prêche quelquefois, fait les mariages, surveille les divorces et dirige la cérémonie du soulier, dite *Chalitza* (1).

Les mariages chez les Juifs se célèbrent avec beaucoup de pompe et de cérémonie. Voici quelques détails donnés par un auteur anglais sur cette cérémonie.

L'on se rendit à l'une des principales tavernes de Londres, et l'on resta quelque temps dans un antichambre où le fiancé et la fiancée reçurent les complimens ainsi que les marques d'affection de leurs amis; pendant ce temps le grand rabbin, et d'autres disaient des prières, et lisaient des passages de l'Écriture. Les parens du jeune couple signèrent le contrat de mariage, et nous entrâmes ensuite dans une chambre élégante. Au milieu de la pièce principale on avait attaché une corde rouge à quatre poteaux; là se tenait le rabbin sous un riche dais de velours cramoisi, supporté par quatre personnes, qui tenaient les bâtons auxquels il se trouvait fixé.

Après quelques préliminaires, les amis du fiancé le conduisirent solennellement sous le dais, appuyé sur sa mère, et couvert d'un riche voile de mousseline, de la tête aux pieds. La fiancée s'avança d'un pas lent vers son fiancé, et vint prendre place à ses côtés. Après quelques formules assez semblables à celles qu'emploient les chrétiens en pareil cas, on offrit un petit verre de vin au fiancé et un autre à la mariée. Ils y goûtèrent tous deux. L'une des personnes, officiant à la cérémonie, prit un autre verre vide, et après avoir prononcé quelques mots sur le vœu de fidélité, brisa le verre en morceaux sur le parquet, voulant indiquer par là le désir que le mariage ne fût jamais dissous avant que les morceaux pussent se réunir.

Le rite de la circoncision se pratique le huitième jour de la naissance de l'enfant.

Lorsqu'un juif est mourant, il fait appeler dix personnes et un rabbin, en présence duquel il récite la confession des péchés qui est composée selon l'ordre alphabétique. Chaque lettre alphabétique contient l'un des péchés que l'on peut commettre.

Les amis du malades vont à la synagogue, prier

(1) Cette cérémonie a lieu lorsqu'un juif refuse d'épouser la veuve de son frère, et est fondée sur le Deutéronome, XXV, 9.

Dieu pour lui, sous un autre nom, afin de faire connaître qu'il a changé de vie. Ceux qui demeurent dans la chambre, attendent le moment où l'ame doit se séparer du corps et quitter la terre. Lorsque le mourant expire, un de ceux qui l'assistent est obligé de déchirer son habit en quelque endroit. Un autre usage consiste à jeter dans la rue l'eau qui se trouve dans la maison et chez les voisins. Ensuite on étend le corps à terre sur un drap et le visage couvert, car il n'est plus permis de le voir. On lui plie le pouce dans la main, qu'on attache avec les fils de son thaled, le reste de la main demeure ouvert. On lave le corps, on lui met un caleçon et une chemise blanche, on couvre le cercueil de noir et on le porte hors du logis, où tout le monde s'assemble. En arrivant au cimetière, on fait une harangue au mort, et après avoir récité une prière qu'on appelle *justice de jugement*, on lui tourne le visage du côté du ciel, et on lui crie : Allez en paix, en mettant un petit sac de terre sous la tête du mort. Dans quelques lieux, dix personnes tournent sept fois autour du cercueil et disent une prière pour l'ame du défunt; après quoi, le plus proche parent déchire un coin de son habit, et on descend le corps dans la fosse.

Un repas suit l'enterrement.

Aussitôt que le mort est emporté du logis, on plie en deux les matelas, on roule ses couvertures, qu'on laisse sur la paillasse, puis on allume une lampe au chevet; lampe qui brûle sans discontinuer pendant sept jours.

Les rabbins comptent trente jours d'affliction pour une mort.

HENRI SOUSTRAS.

---

## UNE NUIT DANS LES BASSES-ALPES.

Le ciel vous préserve jamais d'errer la nuit dans les Alpes, la nuit quand le ciel n'a pas une étoile, que l'ouragan mugit en s'engouffrant parmi les arbres, et se confond aux hurlemens des loups et au bruit des torrens. Que le ciel vous en préserve : car un froid maudit serre les membres et fait pénétrer jusqu'aux os des douleurs que l'on ne saurait dire. La poitrine halète sous un poids lourd et qui s'accroît sans cesse. La tête brûle : les idées se heurtent et se confondent : le souffle humide de la bouche vient en les déchirant se geler sur les lèvres... Et puis on a peur dans cette immense solitude; peur, eût-on bravé la mort en face d'une batterie tonnante; peur, quand bien même on eût pu se voir sans pâlir, au milieu des vagues sur un navire à demi brisé; peur, car un précipice peut être là sous vos pieds, et si vous faites encore un pas, vous engloutir dans ses abîmes béans. Néanmoins ne vous arrêtez pas, car la neige qui tombe vous ensevelirait lentement dans un linceul glacé; ce linceul gèlerait votre sang, il vous assoupirait lentement dans une stupeur douloureuse, et vous sentiriez votre existence se suspendre, s'arrêter et finir. Pas une crise, pas un progrès ne vous échapperait, et vous ne perdriez la connaissance et le désespoir qu'à la fin, quand l'œuvre de la mort serait tout-à-fait accomplie.

Telles étaient les tortures et les angoisses d'un émigré français perdu, en 1795, dans les immenses solitudes des Basses-Alpes : il errait sans guide depuis le matin, et nulle trace d'habitation ne lui était apparue.

La nuit arrivée, il s'arrêta, brisé par la fatigue, troublé par la faim, sans espérance et résigné à mourir.

Tout à coup, il sortit de cet abattement, se leva avec résolution et se remit à marcher.

Après une heure de marche, durant laquelle il aurait plusieurs fois roulé au fond des précipices, sans des rameaux de buissons qui se trouvèrent comme par miracle sous ses mains, son énergie factice l'abandonna, ses forces le trahirent, et il se coucha mourant sur un rocher.

O bonheur! tout à coup un son vague et douteux, le son d'une clochette parvient à son oreille : le bruit sauveur approche : le voilà qui s'augmente encore : saintes puissances du ciel! c'est un chien, un chien qui précède un religieux.

La Providence n'a point abandonné le fugitif, il est sauvé!

Le religieux transporta dans le couvent celui qu'il venait d'arracher à une mort certaine.

Revenu à lui, grâce aux soins des moines, à un souper confortable, et à la bonne flamme qui resplendissait dans la cheminée; l'émigré oublia tous ses périls de la nuit, et se mit à déviser avec les cénobites, qu'il s'étonnait de trouver en pareil lieu et dans un monastère bâti comme par miracle, là où l'on n'aurait point soupçonné possible de bâtir même une chaumière.

Les moines, qui craignaient la fatigue et la fièvre pour leur hôte, lui promirent de lui expliquer le lendemain toutes ces merveilles, et ils le conduisirent coucher dans une chambre commode, et dont la fureur des vents et les cris des loups rendaient encore plus délectable le bien-être.

Le lendemain matin, quand l'émigré s'éveilla et vint respirer l'air pur et frais des montagnes, un spectacle admirable se déploya sous ses yeux. Le soleil se levait et jetait sa pourpre et ses splendeurs sur quelques habitations à l'italienne qui se détachaient, blanches et coquettes, sur la teinte ardente d'énormes rochers calcaires.

A travers ces rochers, dans une immense échancrure, apparaissaient de petites portes, et une rampe grise de pierres qui conduisait à l'ermitage.

Deux pics dominaient tout cela : deux pics unis à leur sommet par une chaîne en fer longue de deux cent cinquante pieds, et du milieu de laquelle pendait une étoile à cinq pointes, l'émigré regardait cette chaîne étrange avec une curiosité bien naturelle, quand le moine qui l'avait recueilli la veille vint le rejoindre.

— Ce lieu, dit-il en prévenant la question de son hôte, ce lieu se nomme Moustiers; l'étoile que vous voyez au milieu de la chaîne, n'est autre chose que les armes de la maison de Blacas, *qui porte d'argent, à l'étoile à seize pans, de gueules.*

En 1215, un comte du nom de Blacas, prisonnier en Palestine, à la suite des croisades, fit vœu à Notre-Dame-de-Beaussez, sa patronne, de lui consacrer, s'il sortait d'esclavage, une chaîne d'or en souvenir de celles qu'il avait portées chez les infidèles. Revenu de sa captivité, il voulut accomplir son vœu; mais les religieux de Moustiers lui firent observer qu'une si riche offrande, placée sur des pointes inaccessibles, pourrait être funeste à beaucoup de gens dont elle tenterait l'avidité, et qu'il était plus sage d'en employer le prix à de bonnes œuvres et à bâtir un hospice. Le noble chevalier suivit le conseil des bons pères, et se contenta de faire suspendre une chaîne de fer aux deux pics.

Le moine parlait encore que l'émigré se mettait à deux genoux et priait avec ferveur.

Voies mystérieuses de la Providence! C'était un descendant du comte de Blacas qui venait de trouver un

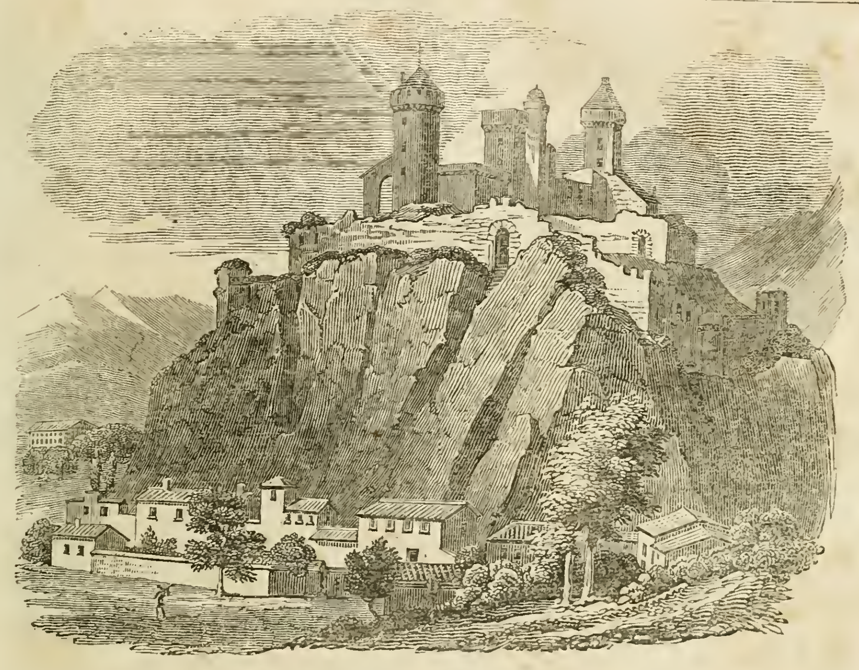


**La chaîne du comte de Blacas.** (Dessin de HOSTEIN, gravure de PIAUD.)

asile dans l'hospice fondé par l'un de ses ancêtres.

**E. BOUTMY.**

EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.
BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 16, RUE DES MOULINS.



**Le château de Foix.** (Dessin et gravure de Sears.)

## LE CHATEAU DE FOIX.

Il y aurait une histoire curieuse à faire pour chacun de ces comtés qui, formant autrefois en France autant de principautés particulières, ont eu aussi des destinées à part, des révolutions, des guerres, des drames, et ne furent réunis que bien tard au royaume qu'ils harcelèrent longtemps. La France, aujourd'hui encore, est semée de tours robustes et de grandes ruines, toutes pleines de merveilleux souvenirs que le berger des montagnes raconte aux voyageurs. Mais ces illustrations éparses, ces traditions lumineuses s'éteignent de jour en jour, faute d'un grand foyer qui les rassemble : car l'histoire, héraut servile des couronnes, a dédaigné tous ces chefs féodaux, plus héroïques souvent, plus vraiment rois que tant de princes faibles et lâches, dont elle a religieusement consacré la honte.

Parmi ces comtes dont l'épée a quelquefois pesé si lourdement dans la balance des événemens politiques, ceux de Foix ont jeté un grand éclat, et attendent encore un véritable historien.

Parcourez les montagnes de l'Ariége, vous verrez de loin noircir sur chaque sommet, quelque vieille tour de guerre, quelque fort démantelé, mais menaçant encore, et semblables à des cratères de volcans éteints mais tout sillonnés de fumée et de lave; puis d'anciens monastères pareils aussi à des forteresses, et de vastes débris d'église, empreints encore de la puissance des comtes qui les ont élevées. Marchez toujours : ici se dressait le château de Quié, là celui de Tarascon ; ce n'est pas tout, ces tours furent celles de Gudanne et de Lordat ; et celle-ci, voyez comme elle est fière encore parmi ses sœurs altières, sur le roc effrayant qu'elles dominent. Eh bien, ces magnifiques ruines furent jadis le château de Foix, le nid de vautour que s'étaient bâti ces comtes redoutables.

Nous l'avons dit, l'histoire s'est peu occupée d'eux, elle raconte sommairement, qu'après les Volces Tectosages, les Romains et les Goths, le pays qui se nomma depuis le comté de Foix, fut occupé par les premiers ducs d'Aquitaine, qui le livrèrent aux Sarrasins ; bientôt après, dépossédés par Charlemagne, qui engloba cette province dans sa conquête. On sait encore que, cédé aux comtes de Toulouse, puis à ceux de Carcassonne et de Barcelonne, ce pays obéit enfin à des souverains particuliers qui furent les comtes de Foix.

Le premier, Bernard, fils de Roger, comte de Carcassonne, est le chef de la famille illustre, qui accrut rapidement sa puissance, monta sur le trône de Navarre, et donna tous ses rois à la France, depuis Henri IV qui réunit définitivement cette province au royaume.

Le château, qui fut le siége du pouvoir de ces comtes, a son histoire mêlée à celle de ses maîtres ; il s'accrut et grandit comme eux, et subit leurs fortunes diverses ; au onzième siècle il était déjà debout.

En 1188, il était occupé par Raymond Roger, qui présida une conférence entre les Catholiques et les Albigeois, durant laquelle il se passa un de ces actes de brutalité virile, qui ont émerveillé les historiens du temps ; une sœur du comte, pratiquant la religion chrétienne

comme la pratiquent la plupart des femmes, voulut parler en faveur des Albigeois, « Allez, madame, lui dit le farouche Étienne de Minia, filez votre quenouille, il ne vous appartient pas de parler dans une dispute de religion. » La comtesse baissa humblement les yeux et se tut : le comte lui-même garda le silence, trouvant la réprimande juste et méritoire, car c'est ainsi qu'au douzième siècle on comprenait l'influence de la femme et l'esprit du christianisme.

En 1210, le château de Foix vit se briser au pied de son rocher l'armée croisée contre les Albigeois et la colère de Simon de Montfort.

En 1272, cette forteresse supporta un assaut plus rude encore : son chef, qui ne croyait pas que sa couronne de comte dût s'humilier devant la couronne de France, jeta le gant à Philippe-le-Hardi, et alla attendre son royal champion sur le haut rocher de Foix. Indigné de cet insolent défi, le roi de France assembla son armée et la rua contre le château, mais elle s'épuisa long-temps à l'attaque, et chaque jour augmentait ses pertes, quand Philippe, furieux d'une résistance aussi meurtrière, jura qu'il briserait du pied le rocher et ferait crouler le château plutôt que de reculer devant un pareil adversaire. Mais le pied d'un monarque en colère ne suffit pas toujours pour renverser un roc pareil à celui de Foix, et une telle entreprise devait être singulièrement difficile à une époque où l'on ignorait encore l'usage de la poudre. N'importe, Philippe anima ses gens de son indignation, et d'énormes quartiers de pierres se détachaient déjà de la montagne, lorsque le comte de Foix, épouvanté de cette étrange attaque, ouvrit les portes de son château.

En 1276, le comte Roger de Foix fit hommage lige de sa principauté à Philippe-le-Hardi, et c'est de cette époque que les rois de France y exercèrent le droit de suzeraineté.

En 1587, Frédéric de Foix portait l'étendard général à la bataille de Coutras, et quoique malade de la fièvre quarte, il y combattit vaillamment.

Dans le seizième siècle, pris et repris par les catholiques et les religionnaires, la ville et le château de Foix furent tour à tour dévastés et reconstruits.

Le siècle suivant ne leur fut pas moins fatal, et les ravages qui sillonnèrent en tout sens le pays et renversèrent ses châteaux, ses monastères et ses églises, partirent également de la croix et de l'épée.

Parmi les princes de l'illustre famille de Foix, l'histoire a surtout conservé le nom du beau Gaston, galamment surnommé Phœbus, et non moins célèbre par les graces de son visage, sa magnificence et sa bravoure que par un traité sur les genres de chasses en usage à cette époque. C'est encore lui qui fit élever la principale tour du château, en 1362. Cette tour, haute de cent trente-six pieds, est encore remarquable par les belles formes dont l'a dotée l'architecture gothique.

Tout le monde connaît le jeune et illustre Gaston de Foix, tué à Ravenne, en 1512, après une victoire; tout le monde connaît l'infortunée comtesse de Chateaubriant.

Un historien, aux yeux de qui l'argent n'était pas une illustration moins digne de mémoire, cite un comte de Foix, *qui possédait cinquante mille livres de rentes*.

Aujourd'hui le château de Foix, encore redoutable par sa position, conserve la grande tour ronde de Phœbus, qui sert de prison départementale, et deux tours carrées qui, réunies par quelques bâtimens de construction récente, servent aussi de prison et de caserne.

La petite ville de Foix, mal relevée de ses anciens désastres, s'étend autour du rocher que surmonte le château, et baigne le pied de ses maisons dans l'Ariège et dans la rivière Large qui mêlent leurs eaux à la base du roc. Rien de pittoresque comme la vallée où ces rivières et cette ville se confondent capricieusement autour du château, dominés qu'ils sont tous par deux gigantesques falaises, hérissées à droite et à gauche.

**FÉLIX DAVIN.**

---

## LITTÉRATURE RUSSE.

### LES JEUX DU CAUCASE.

Par une djouma (1), la jeunesse tartare s'était rassemblée près de Bouynaki, vaste village du Daghestan septentrional, pour se livrer aux plaisirs de la course, et à des exercices guerriers. Bouynaki est situé sur la pente rapide d'une montagne et disposé en deux gradins. A gauche de la route qui va de Derbend à Tarki, s'élève au dessus du village la crète du Caucase, couronnée de forêts : la côte s'affaisse insensiblement à droite et se déploie comme une immense prairie, sur les bords de laquelle vient rouler la mer Caspienne.

Le jour printanier penchait vers le soir, et tous les habitans, invités par la fraîcheur de l'air, plus encore que par la curiosité, se réunissaient en masse, de chaque côté de la route. Les femmes sans voiles, leurs châles de couleur tournés en turbans autour de la tête; leurs longues chemises d'étoffe soyeuse, serrées par de courts archaloucks (2), et en larges toumanes (3), venaient s'asseoir, symétriquement rangées, tandis que des bandes d'enfans, folâtraient devant elles. Les hommes étaient réunis en cercles, les uns debout, les autres accroupis sur les genoux (4), les vaillans fumaient dans de petites pipes en bois.

La nature du Daghestan est charmante au mois de mai. Des millions de roses teignent les rochers de leurs nuances pourprées et embaument l'air de leurs parfums, le tendre rossignol ne cesse jamais de chanter sous les verts ombrages des bois; les amandiers aux fleurs argentées, brillent, semblables à des dômes des Pagodes; et à leurs côtés, de hauts peupliers, tantôt entourés de feuillages en spirale, tantôt s'élevant en colonnes gracieuses, semblent des minarets musulmans. Les chênes à large carrure, comme de vieux guerriers sont en sentinelle çà et là, tandis que les saules et les platanes rassemblés par groupes et entourés d'arbustes, paraissent vouloir se réfugier dans les montagnes, afin d'éviter les chaleurs de l'été. De joyeux troupeaux de moutons bigarrés de taches roses; des buffles qui s'embourbent obstinément dans les marais près des fontaines, et qui pendant des heures entières se donnent négligemment des coups de cornes; sur la montagne, des chevaux beaux et gracieux, qui, la crinière au vent, courent d'un trot fier et hardi : Voilà le tableau de ce village musulman.

Un cri général frappa les airs. — C'est lui! Il vient.

---

(1) Vendredi, jour qui correspond à notre dimanche.
(2) Espèce de tunique courte.
(3) Pantalons larges.
(4) Manière ordinaire de s'asseoir chez les asiatiques, dans la rue, ou devant un supérieur.

Soudain les cavaliers sautèrent à cheval, et volèrent à la rencontre d'une cavalcade qui descendait de la montagne. C'était Ammalat-Bek, neveu du schamkhal (1) de Tarki, avec sa suite. Il portait un costume persan, un châle turc ceignait son archalouch mis en dessous, son large pantalon rouge descendait sur des bottes jaunes à hauts talons; son fusil, son poignard, ses pistolets, étaient richement damasquinés en or, la poignée de son sabre était enrichie de diamans. Ce suzerain de Tarki était un jeune homme de haute taille, d'une figure admirable de beauté et de régularité. De dessous son bonnet s'échappaient des boucles de cheveux noirs qui se roulaient derrière ses oreilles. Une légère moustache ombrageait sa lèvre supérieure, et il montait un coursier rouge-bai, qui se tordait sous lui comme un tourbillon. Vingt noukers (2) tout vêtus d'habits éclatans de galons d'or, galopaient derrière leur maître.

Le peuple se leva respectueusement devant son bek, qui, arrivé au bout de la lice, s'arrêta, et donna le signal, en levant la main pour commencer la course.

Aussitôt, sans aucun ordre, vingt des plus ardens cavaliers se précipitent dans la lice. S'efforçant de se dépasser les uns les autres, ils se coupaient la route et arrêtaient court leurs chevaux qu'ils relançaient au grand galop : puis tous prirent de petits bâtons nommés djighide, et commencèrent, sans ralentir leur course, à se les lancer les uns contre les autres, les ressaisissant à la volée, ou les relevant de terre avec une adresse inconcevable. Si quelques cavaliers tombaient désarçonnés par la violence du coup de djighide, oh! alors, quels rires éclatans au vaincu! quels cris de joie au vainqueur!

Bientôt après commença le tir.

Le jeune bek se tenait à l'écart, et suivait d'un œil indifférent ce simulacre de combat asiatique; mais peu à peu l'intérêt devint plus vif : déjà il observait avec beaucoup d'attention les plus adroits, qu'il encourageait de la voix et du geste, et il se levait plus haut sur ses étriers. Enfin le sang de cavalier habile bouillonne en lui : il saisit son fusil, il vole comme une flèche, et serpente parmi les tirailleurs.

— « Faites place » entendit-on de toutes parts!

Les combattans se dispersèrent et lui laissèrent le champ libre.

Sur la distance d'une werste (3) environ, on avait planté dix perches, au haut desquelles des bonnets étaient suspendus. Ammalat franchit au grand galop cette distance, en tournant son fusil autour de sa tête; mais, à peine eut-il dépassé la dernière perche que, retournant sur ses pas par une volte hardie, il s'éleva sur les étriers, visa en arrière, et le bonnet tomba à terre. Sans ralentir sa course, il abandonne les rênes, il recharge son fusil, fait tomber le bonnet de la seconde perche, et ainsi de suite. Les acclamations retentissent de toutes parts, mais l'ardent cavalier jette, sans s'arrêter, son fusil entre les mains d'un nouker, prend un pistolet de dessous sa ceinture, et, d'un coup de feu, enlève le fer de la jambe de derrière de son cheval, le fer bondit en sifflant, et va tomber au loin. Alors il saisit de nouveau son fusil, rechargé par le nouker, et lui ordonne de courir devant lui. Ils volaient tous deux plus rapides que la pensée. A moitié chemin, le nouker jeta en l'air un rouble d'argent. Ammalat vise avant que le rouble ne tombe à terre. Dans le même instant, son cheval bronche des quatre jambes et s'abat; l'adroit cavalier, qui se tenait debout sur ses étriers, n'ayant pas le corps porté en avant, n'avait pas plus vacillé que s'il ne se fût pas aperçu de la chute du cheval, le coup part, et le rouble vole dans l'impulsion qui lui est imprimée. La foule rugit de plaisir : Alla! valla-gha! Alla, valla-gha!!

Ammalat-Bek descendait de cheval, lorsque son emdjek (1) vint lui dire : Le nouker Mehmet a fatigué à mort ton vieil étalon sans crinière (2), en voulant le contraindre à franchir un fossé large de six à sept pas.

Et il ne l'a pas franchi! s'écrie l'impatient Ammalat... qu'on me l'amène. Obéi à l'instant, il saute en selle sans toucher les étriers, et vole vers une crevasse très-large; l'ayant atteinte, il presse le cheval de ses genoux; mais l'animal fatigué, ne comptant pas sur ses forces, tourne à droite, et Ammalat lui fait faire encore un tour. La seconde fois, le cheval excité par le fouet se cabra pour franchir le fossé; mais, s'arrêtant court, il refusa obstinément, en s'appuyant sur les jambes de devant. Ammalat devint pourpre de colère. En vain son emdjek le suppliait de ne plus tourmenter le coureur, qui avait perdu dans les combats et dans les excursions l'élasticité de ses membres, le jeune Bek n'écoutait rien : excitant le cheval par ses cris et par des coups de sabre, il revint une troisième fois au bord du fossé, et, lorsque pour la troisième fois le vieux cheval s'arrêta dans son élan, Ammalat lui donna sur la tête un coup si violent de la poignée de son sabre, que le coureur tomba privé de vie.

— Et voilà la récompense d'un serviteur fidèle! dit l'emdjek en regardant avec compassion le cheval expiré.

Voilà la récompense de la désobéissance! répond Ammalat, les yeux étincelans.

Tous se turent, effrayés de la colère du Bek.

Traduit de **BESTOUJEFF** (3), par **DESLANDES.**

---

(1) Les premiers schamkals étaient parens ou vicaires des kalifes de Damas. Le dernier schamkhal mourut, il y a peu de temps, en revenant de la Russie : avec lui finit ce titre inutile. Son fils Souleyman possède son héritage, mais comme simple particulier.

(2) Nom communément donné aux serviteurs : le nouker est le henchmann des anciens Écossais; il ne quitte jamais son maître, le sert à table, etc., etc.

(3) Il faut environ trois werstes et demie pour faire une lieue de France.

(1) Frère de lait. Chez les peuples du Caucase, ce lien est plus sacré que celui de la nature. Chacun donnera de bon cœur sa vie pour son emdjek. Les mères tâchent de lier leurs enfans par ce nœud de famille. On apporte le garçon à une mère étrangère qui lui donne le sein. Le rite est accompli, et une fraternité inviolable commence.

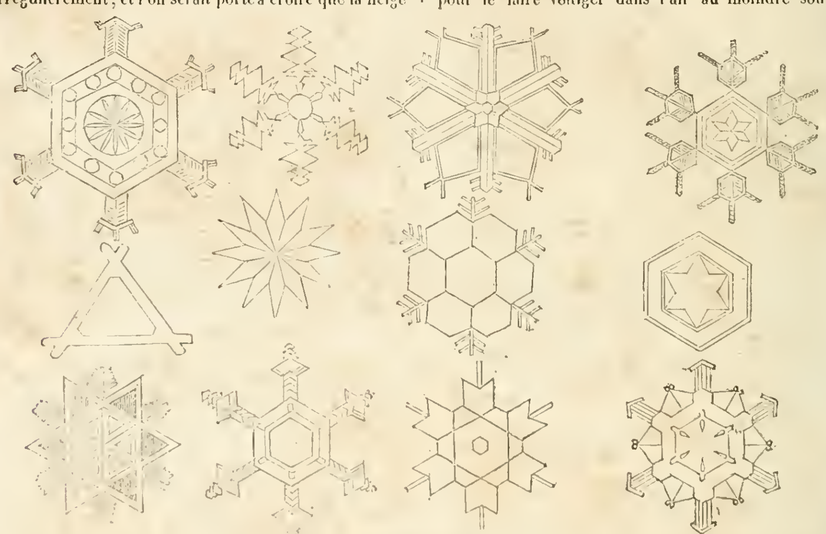
(2) Fameuse race de chevaux nommé Teké.

(3) Le jeune Bestoujeff, capitaine aux gardes, était déjà connu par des articles fort spirituels insérés dans un journal de St-Pétersbourg, lorsqu'éclata vers la fin de l'année 1825 une révolution [illegible] de tous ses vœux, [illegible] plusieurs années, et avortée en quelques heures. Bestoujeff, forcé de fuir, fut arrêté presque immédiatement, après avoir erré pendant vingt-quatre heures sans manger, dans les environs de Cronstadt. Il fut compris dans la catégorie des conjurés condamnés aux travaux des mines en Sibérie. C'est dans ce tombeau qu'il fut enseveli vivant pendant trois années. En 1829, on l'envoya, par faveur spéciale, comme simple soldat à l'armée du Caucase. C'est à cette époque qu'il composa divers ouvrages, qui obtinrent un grand succès. *Ammalat-Bek*, *le [illegible] rouge*, *l'[illegible]*, *[illegible]*, le [illegible] au premier rang des littérateurs russes. On assure que durant les dernières guerres contre le Grand-Seigneur, l'armée du Caucase ayant pénétré dans les états de ce prince, par la Turquie d'Asie, le jeune Bestoujeff, aussi bon soldat que bon poète, voulut reconquérir sa position sociale par des [illegible] de [illegible], et après un combat où il fut couvert de blessures, on lui rendit le grade d'officier.

## FLOCONS DE NEIGE VUS AU MICROSCOPE.

La neige se forme de vapeurs qui se congèlent dans l'atmosphère. Elle ne ressemble ni à la grêle ni à la gelée blanche; car si l'on examine au microscope un flocon de neige, il paraît au premier abord cristallisé, tandis qu'il ne l'est réellement pas; il est formé, à ce qu'il semble, d'aiguilles brillantes qui divergent du même centre. Le docteur Grew, en parlant de la neige, fait observer que beaucoup de flocons ont une figure régulière comme une étoile à six pointes, et qu'ils sont aussi bien à l'état de glace que l'eau que nous voyons gelée. Sur chacune de ces pointes, aux mêmes angles que les pointes principales, s'en trouvent d'autres parmi lesquelles on en voit d'irrégulières qui sont brisées, et de régulières dont il ne reste que des fragmens. Quelques flocons paraissent avoir dégelé et s'être regelés ensuite, mais en se groupant irrégulièrement; et l'on serait porté à croire que la neige n'est autre chose qu'une immense quantité d'aiguilles de glace de forme régulière, mais diversifiées à l'infini. Ce phénomène se produit donc probablement ainsi : les vapeurs d'un nuage se réunissent en gouttes, qui descendent et passent à travers des régions plus froides où elles se forment en petites aiguilles de glace; en continuant de descendre, elles rencontrent des courans d'un air plus chaud, ou bien en flottant les unes contre les autres, elles se dégèlent, s'émoussent, se réunissent de nouveau, se pressent et s'entrelacent jusqu'à ce qu'elles arrivent à nous dans cet état d'agglomération qu'on désigne sous le nom de flocon.

Le poids léger de la neige, bien qu'elle soit réellement formée par la glace, résulte de l'étendue de sa surface, relativement à son volume; c'est par suite du même principe qu'on peut étendre l'or suffisamment pour le faire voltiger dans l'air au moindre souffle.



Flocons de neige. (Dessin de DARDEL, gravure d'ELWALL.

La blancheur apparente de la neige vient de ce qu'elle est formée de parties excessivement petites.

On peut faire de la neige artificielle, en plaçant une grande bouteille d'eau-forte près du feu, jusqu'à ce qu'elle soit échauffée; on y met par intervalles un peu de limaille d'argent; quand l'eau entre en ébullition, l'argent ne tarde pas à se dissoudre lentement. Si l'on expose alors la bouteille à une fenêtre exposée à un froid vif, les molécules d'argent se forment en cristaux, qui s'agglomèrent et descendent au fond de la bouteille. Pendant qu'ils descendent, ils ressemblent à une neige argentée et restent ensuite au fond de la bouteille comme la neige sur la terre.

Considérons maintenant l'utilité de la neige; car, de même que les autres phénomènes de la nature, lorsqu'on l'étudie, on trouve qu'elle est d'une utilité réelle à l'homme. L'expérience prouve que la neige sert d'engrais à la terre, principalement dans les régions froides où elle la couvre pendant des mois entiers, et où elle préserve le blé et la végétation des froids intenses des vents aigus, et par conséquent de leur perte.

L'intérieur de la terre, sans que l'on en sache bien précisément la cause, est toujours à une chaleur de 48 degrés, au thermomètre de Farenheit. Avec cette chaleur, les végétaux ne peuvent geler, cela suffit pour les sauver, car les végétaux peuvent supporter plus ou moins les rigueurs de l'atmosphère, mais ils sont frappés à mort par un froid trop intense aux racines. La Providence a donc établi, que lorsque le froid à la surface est assez grand pour nuire à la végétation, ce froid, qui rend la pluie inutile et qui détruirait la vie végétale, devient l'instrument de sa conservation. Il gèle la pluie, la fait tomber en neige, pour conserver la chaleur intérieure de la terre, pour lui donner une humidité suffisante, et pour former cette admirable et ingénieuse enveloppe qui conserve la plante durant l'inclémence de l'hiver. Est-il rien qui démontre mieux la sagesse des prévisions du Créateur, et l'influence bienfaisante qu'il étend sur tout l'univers?

(*Journal of a naturalist*)

## UNE RENCONTRE A BERLIN.

### SCÈNE MILITAIRE.[1]

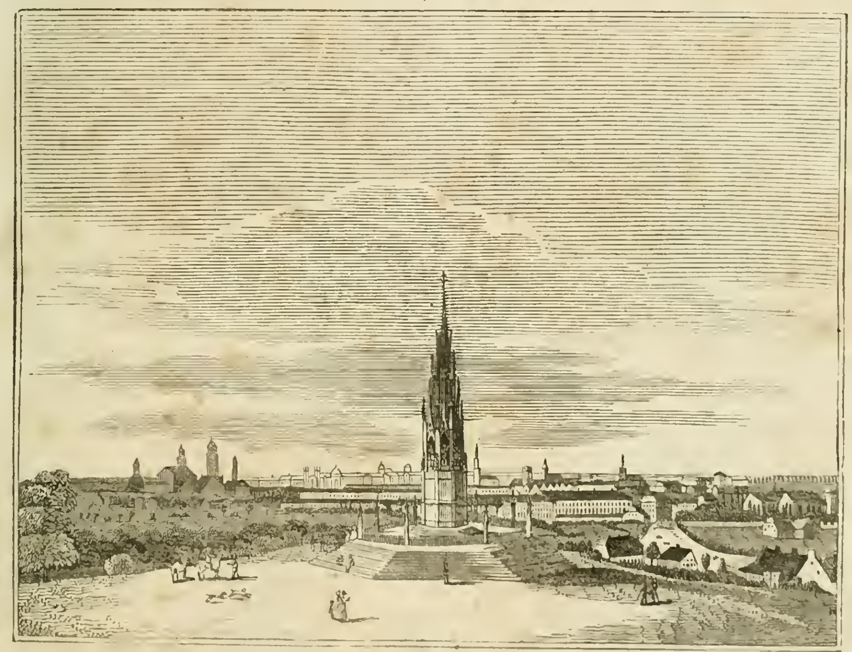
Berlin a beau être la capitale des états prussiens, Berlin a beau posséder, dans les cinq villes qu'il renferme, d'admirables édifices, d'immenses bibliothèques et des trésors de numismatique, Berlin ne vaut pas la Flandre, même pour un antiquaire flamand. C'est en vain que l'exilé visite tous les monumens, énumérés par l'aubergiste avec emphase : le palais du roi, l'arsenal, l'observatoire, l'académie des sciences, que sais-je? le cabinet des médailles. Une vague tristesse serre constamment le cœur de l'étranger, et ses yeux s'emplissent de larmes au souvenir de sa patrie. Qu'un Flamand se présente à lui, un Flamand qu'il ne connaît pas, mais un Flamand qui mélange dans sa prononciation les brèves et les longues, un Flamand qui lui dise : Je suis de Bruxelles, de Valenciennes ou de Lille; oh! vous verrez alors s'animer le phlegmatique personnage : il tendra les mains à son compatriote; il passera son bras sous le sien, et les voilà comme des amis qui s'aimeraient en frères depuis dix ans.

Or, en 1819, je me trouvais à Berlin, où me retenaient des affaires graves. Depuis huit jours je n'avais pas entendu prononcer un mot de français, et je dînais tristement à table d'hôte, quand un homme court, maigre, pâle et marqué de petite-vérole, vint s'asseoir en face de moi. Il jette des regards mécontens autour de lui.

— Diable soit des Prussiens! s'écria-t-il, des *pattes* d'Italie au lieu de pain dans ce *potache*.

— Vous êtes Flamand!

Et nous nous serrons la main, et il apporte son couvert auprès du mien.



Berlin. (Dessin et gravure de SEARS.)

Au bout d'une heure, mon compatriote savait quelles affaires m'amenaient à Berlin, et il avait déjà trouvé le moyen de m'aider dans ces affaires, grace à l'obligeance naturelle aux gens de notre pays.

Quant à lui, c'était un chirurgien qui venait de faire un héritage, qui voyageait pour son plaisir. De plus, il se nommait Étienne Garrou.

Au sortir de table, nous allâmes dans un café, nous asseoir devant un bol de punch, dont la flamme bleue, jointe aux bonnes fumées de nos pipes, nous rendirent plus expansifs encore, s'il est possible; mon nouvel ami surtout, qui riait, qui parlait et qui buvait comme quatre.

Tout-à-coup, quelqu'un vient à prononcer près de lui le nom de la ville de Passau.

A ce nom, les yeux de l'ex-chirurgien étincelèrent.

— Passau, s'écria-t-il! ah! je connais cette ville! Oui, certes je la connais. A vingt-cinq lieues de Ratisbonne, trente-deux de Munich, cinquante de Vienne. Charmante petite ville de la basse Bavière.

Elle s'élève près du confluent de l'Inn et de l'Iltz; une enceinte naturelle de montagnes la défend, outre de bonnes fortifications. Elle arrêterait trois mois, devant ses ponts-levis, une armée de vingt mille hommes.

Je l'ai pourtant prise seul, ajouta-t-il en se baissant vers moi d'un air de confidence.

— Bon! voici le punch qui opère, pensais-je. Mon compatriote est gris.

Sans faire attention à mon sourire incrédule, il ranima la flamme du punch, et continua :

— « C'était pendant la première campagne de Prusse : je faisais partie d'un petit corps d'armée de quatre mille hommes, et j'y remplissais les fonctions de sous-aide en chirurgie.

» Nous étions sans vivres, sans artillerie, sans munitions. Pas un boulet, pas une cartouche : pieds nus, harassés de fatigue, trempés de pluie et découragés : un convoi, attendu depuis un mois, venait de tomber au pouvoir de l'ennemi.

» Le général ne savait où donner de la tête, car c'était une question de vie ou de mort. Entouré des principaux officiers, il discutait avec eux les moyens de sortir d'affaire. Les avis ne manquaient pas; mais, par malheur, ils étaient impraticables.

» Enfin, on s'arrêta à un parti désespéré, et sur lequel on ne comptait nullement : c'était de s'emparer de Passau, dont une demi-lieue nous séparait à peine.

» Le général, tout en haussant les épaules, et tout en se disant : dans une heure je serai prisonnier des Prussiens, allait donner l'ordre de se mettre en marche, quand j'accours au grand galop de mon cheval, mauvais bidet qui galoppait pour la première fois de sa vie.

— » Général, Passau est pris, m'écriai-je : je vous en apporte la capitulation.

— » Prenez-moi ce farceur, et faites-le fusiller pour lui apprendre à rire en pareil moment.

— » Mais, général, je ne plaisante point : Passau se rend aux Français, à moi. Voici la capitulation signée par le gouverneur de la place : la vie et la liberté sauve, rien de plus. On laissera sortir la garnison qui se retirera où bon lui conviendra.

» Le général et son état-major me regardaient avec ébahissement, sans oser ni croire ni douter de mes paroles.

— Ah! ah! mon général, la fusillade n'en est plus, et voici qu'on m'écoute. Allons, je vais vous expliquer cela. Que quelqu'un veuille bien seulement tenir pour une minute la bride de mon cheval, car je ne suis pas très bon cavalier : je vais mettre pied à terre, et vous raconter comment j'ai pris Passau à moi tout seul.

» Or, tout-à-l'heure, mon cheval que voici, et qui depuis hier refusait de marcher, prit le mors-aux-dents, et se mit à courir du côté de Passau ; je voulus le retenir, mais dans mes efforts maladroits je serrai les talons contre le ventre de l'enragée monture, et le galop n'en devint que plus rapide.

» Mon cheval courait, courait, courait, et moi je me sentais à chaque instant presque mal à mon aise, car les tours et les clochers de Passau devenaient de plus en en plus distincts, et ce qui me paraissait tout aussi fâcheux, c'est que je distinguais fort nettement un gros parti de Bavarois sortant de la ville, et marchant droit de mon côté.

» Un autre aurait dit son *in manus*, mais non pas moi, morbleu! Voici ce que je fis : comme ma bride ne m'était pas d'une utilité bien grande, je l'abandonnai pour un moment, je roulai autour de mon bras le mouchoir blanc, ou peu s'en faut, que vous y voyez encore, et, reprenant ma bride, je continue ma course. Les Bavarois crient : Arrête! d'autres se jettent à la bride de mon cheval, et, grâce à Dieu, ils font ce que je cherchais à faire depuis une bonne heure : ils le font rester en place. »

« Je repris haleine, je demandai le gouverneur, on me conduisit à lui. Le digne homme se disposait à faire une sortie contre nous, car un espion lui avait donné des renseignemens fort exacts sur la situation de notre corps d'armée... de quatre mille hommes.

» Gouverneur, lui dis-je, je viens au nom de S. M. l'empereur des Français, vous sommer de rendre Passau à l'instant et à discrétion. Vingt mille hommes, cent canons et sa majesté sont à une demi-lieue d'ici. L'Empereur a choisi Passau pour y établir un hôpital militaire. Afin de ne point perdre de temps, il m'a envoyé en parlementaire, avec ordre de choisir le lieu le plus favorable à cet hôpital. Vous voyez en moi un chirurgien-major de la garde impériale, honoré de la confiance particulière de S. M. Napoléon.

» Mais il faut vous hâter, car S. M. l'empereur et roi n'est point de belle humeur, et il pourrait vous en coûter cher, si tout n'était point prêt lors de son arrivée.

» Si vous aviez vu, mon général, la consternation de ce benêt de Bavarois! il était pâle! il tremblait.... Je n'eus de ma vie pareille envie de rire.

» Après m'être bien fait prier, j'ai consenti à signer une capitulation moins dure que de se rendre à discrétion. Toute l'artillerie, toutes les provisions de bouche, toutes les munitions, toutes les armes nous restent. La garnison a un quart d'heure pour se retirer, et j'amène quatre officiers supérieurs, dont le gouverneur, restent en otage entre nos mains jusqu'à l'entier accomplissement de la capitulation.

» J'ai laissé ces braves gens à l'entrée du camp, et sous la garde d'une compagnie de grenadiers. »

» Le général me sauta au cou. « Ah ça! général, repris-je, quand il m'eut assez embrassé, j'ai conté des bourdes à ce grand coquin de gouverneur, n'allez pas me démentir. Il me gausserait s'il savait que je ne suis pas chirurgien-major de la garde, et cela me vexerait.

» Tu as dit la vérité, mon brave, et tu es dès cette heure décoré et chirurgien-major de la garde impériale, ou bien que je sois appelé lâche et que je perde mes épaulettes.

» Allons, vous autres, en marche pour Passau, et que mon aide-de-camp aille recevoir avec politesse les otages du Carubin.

» Allons, et puissent tous les mensonges des Flamands réussir de la sorte!

» Les Français se mirent en possession de Passau sans la moindre résistance, aussi paisiblement que s'ils étaient entrés dans une ville de leur patrie.

» Voilà comment j'ai pris tout seul la ville de Passau. »

— C'est une histoire bien jolie que la vôtre, dis-je en riant d'un air de doute et de goguenarderie. Il est malheureux qu'elle paraisse peu vraisemblable.

Etienne Garron déboutonna sa redingotte. J'y vis, à la boutonnière, une croix de la Légion-d'Honneur.

ADRIEN VAN MOERSEL.

---

## MODES.

De tous les momens de l'année, voici le plus actif et le plus brillant. Après les mousselines simples et les pailles, communes à toutes les toilettes, viennent les satins et les velours; les fleurs sont abandonnées pour les plumes, la batiste pour la blonde. Il y a dans les modes d'hiver, même dans les plus négligées, une tendance à la parure, comme dans celles de l'été, une disposition à la coquetterie. Cette année, la mode a repris

de la richesse: les étoffes sont belles, et la prétention d'élégance ne consiste plus à passer inaperçue, vêtue de laine brune et terne, comme nous l'avons vu récemment.

Cette année donc, pour jeter un coup d'œil général sur tout ce qu'a créé la mode, il faudrait un long détail. Dire les pelisses à manches et à ceinture, comme celles que représente notre feuille; les pelisses plus coquettes, à petites pélerines, et bordées de fourrure; puis encore les manteaux de course à longues pélerines et larges manches. — Un des caractères distinctifs des formes nouvelles est le collet; au lieu d'être carré, droit et anguleux, il retombe en arrière, de biais, arrondi, et formant sur les devants un châle qui se perd en mourant. — Les manches, ouvertes, laissant voir la robe, sont coupées en biais sur le bas, et pendent en forme de pointe, comme un cornet. Les pelisses ou les manteaux serrent la taille par une ceinture boutonnée ou une cordelière (*voir la gravure*).

Nous prenons ces indications au magasin Sainte-Anne. Là, une foule de tous les genres plus ou moins riches; là, des façons toujours élégantes et nouvelles. L'étoffe la plus généralement choisie comme simplicité, est le satin de laine damassé, à carreaux écossais, couleur sur couleur. Cette étoffe se double en marceline; selon le goût, d'une couleur tranchante, ou d'une nuance un peu plus voyante par ses reflets, mais en même couleur que le satin de laine. Ensuite viennent les *lévantines* et les *armurés*, soies demi-brillantes, ouatées et doublées de taffetas. — Les *thibets brodés* conservent aussi de la faveur, couleur foncée, brodés en soie unie, ou couleur sur couleur. Enfin, au magasin de M. Delisle, nous trouvons deux nouveautés saillantes, ce sont les *flanelles hermines*, étoffe élégante et chaude, et les *manteaux Sainte-Anne*, magnifique *tissu de Ségovie*, semé de rosaces ou palmettes en velours. Nous citerons comme exemple un fond gris de perles, semé de palmettes grenat, bois, orange et vertes; un fond gris à rosaces vertes, dont le cœur est marqué par un point de soie brillante, rubis; et, enfin, un fond bronze à plain de rosaces, disposées en quadrilles, de différens bleus. Lorsque ces manteaux sont faits avec quelque recherche, ils sont bien doublés en marceline blanche. — Et puis les étoffes de luxe au magasin Sainte-Anne: les *satins scarron*, les *satins du Japon*, les *velours anglais*, les *reps satinés*, parures les plus riches et du goût le plus parfait. — Les satins *écossais*, *Marie Stuart* et *Quentin Durward*, sont éclatans de couleur, et ne conviennent qu'aux grandes toilettes. Pour robes de bal nous voyons les *gazes damassées*, les *crèpes turcs*, ravissante nouveauté de l'hiver, et les *gazes brochées*, et les *satins tramés en or*.

Nous jetterons un coup d'œil sur quelques magasins dont chacun offre une spécialité particulière. Nous parlerons du *petit Saint-Thomas, rue du Bac*; ancienne et immense maison, dont les comptoirs ploient sous le poids des monceaux d'étoffes, et où l'on trouve en nombre incalculable des pièces de mérinos en toutes nuances, au prix de 6 fr.; les plus beaux *satins de laine unis* et des *stoffs unis* à 3 fr. 75 c.; robes de course, résistant à la fatigue des jours d'hiver comme la toile de laine; simplicités de bon goût, qui ont remplacé les fantaisies brochées. — *Au petit Saint-Thomas* néanmoins, nous avons vu de jolis *stoffs brochés* à 4 fr. 75 c., et de charmantes *toiles de laine brochées* à 6 fr., des *mérinos imprimés* à 8 fr. 75, et de très beaux *satins de laine* pour manteaux, *damassés* et deux couleurs, ou deux nuances de même couleur, au prix de 11 fr. 50 c. — Si l'on examine avec soin ces étoffes, dont le prix doit paraître surprenant, on trouve un choix de dessin, une perfection de tissus remarquables: alliance merveilleuse du luxe avec le bon marché.

Revenons au boulevard, et arrêtons-nous un moment au *Minaret*, 11, boulevard Poissonnière. Remarquons un peu tous ces riches et nouveaux *satins de laine* aux mille couleurs, ces légers *florence satinés* à fleurs unies, ces *gazes elairons*, ces *draps de soie brodés*, robes de promenade, simples avec élégance. — Là, nouveau magasin, formé avec bon goût; tout est neuf et choisi, tout est frais et distingué, à peine y trouverait-on une robe de l'année dernière. — Tous les manteaux y ont une forme à peine connue, les fantaisies sont nées d'hier. — Nous citerons des *gazes écossaises*, des *mousselines d'Asie*, des *satins d'Écosse*, comme charmantes demi-toilettes du soir et de visites. Puis un satin de laine broché *amandine* et *théréobrome*, d'un effet ravissant pour manteaux ou redingotes négligées.



Costume d'homme.

*Amandine* et *théréobrome* sont deux nuances nouvelles qui doivent leur nom à deux pâtes si généralement adoptées par les femmes, qu'elles t ont reporté sur leurs couleurs favorites. — L'amandine est un vert pistache, doux et pâle comme la suave préparation pour les mains (de Laboulée, 93 rue de Richelieu), et *théréobrôme* est une teinte chocolat, aux ombres noirâtres, semblable à la délicate et parfaite innovation de M. *Debauve*, rue des Saints-Peres.

Les chapeaux sont relevés au dessus du front, ou inclinent sur le visage; ils ont une calotte droite, ou tout-à-fait rejetée à l'anglaise: il y a dans *les modes* une latitude qui laisse la mode de l'année insaisissable. Examinons les salons de Mlle *Galy*, 71 *rue de Richelieu*,

Appartement décoré avec richesse et bon goût; salons drapés, où de hautes glaces répètent les turbans de *tulle lamé* ou de *satin du sérail*, les bonnets à fleurs, les petits chapeaux du soir en velours de couleur, et les *grandes capotes* de satin marron et marguerite, de velours pensée, scabieuse ou vert, et les *poufs de gaze*, avec des roses piquées près des cheveux. Les rubans qui vont sur le satin et sur le velours sont en satin à raies mates, ou en pou de soie à lignes satinées. Le magasin de Mlle Galy est un de ceux qui débutent avec un succès assuré. Ses modes ont en même temps de la richesse dans les étoffes et de la simplicité dans les formes. La mode y est nouvelle et bien portée.

Comme une des nécessités de la saison, nous devons parler des *tapis en soie végétale*, de M. *Pavy*, rue des Fossés-Montmartre. Leur physionomie toute nouvelle leur donnerait à elle seule le succès qu'ils ont obtenu, quand même ils n'offriraient pas les immenses avantages qu'on leur reconnaît. La *soie végétale*, teinte des plus brillantes couleurs, est fine, flexible, et se travaille



Modes. (Dessin de GAVARNI, gravure de PORRET.)

avec les plus minutieux détails. Ces tapis ne sont pas susceptibles d'être attaqués par les vers, et se lavent parfaitement. Outre donc que leur place n'a encore été fixée que dans les élégans salons et dans les salles à manger les plus recherchées, nous conseillons les tapis de soie végétale aux appartemens modestes, en raison de leurs prix peu élevés. — M. Pavy a aussi fait imiter en soie végétale les cordons de sonnette et les cordages pour tentures d'ameublement, au point qu'il serait impossible, à quelques pas, de reconnaître entre eux une différence.

Cette innovation est d'une ressource merveilleuse, que nous ne saurions trop recommander.

Mme ÉMILIE DESCHAMPS.

EXPLICATION DE LA GRAVURE.

Manteau de flanelle hermine (Delisle, magasin Sainte-Anne, rue de Grammont). Chapeau de velours (Mademoiselle Galy, 74, rue Richelieu.)

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



**La marquise de Brinvilliers et la religieuse de la Visitation.** (Dessin de GAVARNI, gravure de PORRET.)

## LA MARQUISE DE BRINVILLIERS.

C'est une pénible tâche que d'avoir à raconter l'histoire de la marquise de Brinvilliers ; d'avoir à retracer cette vie repoussante de vices et de crimes. Toutefois c'est une obligation ; il faut que la même main qui signale les vertus dévoile aussi les crimes. Il faut qu'elle montre la Providence toujours équitable, frappant sur la tête coupable et vicieuse, et ne lui laissant pas quitter la vie sur un chevet mortuaire entouré des joies et des consolations du juste.

Marie - Marguerite Dreux d'Aubray était fille de M. d'Aubray, lieutenant civil à Paris : sa famille était, comme autrefois en France toutes les familles de robe du second degré, dans une aisance assez grande pour soutenir une réputation de fortune. Les grandes familles parlementaires étant les seules où se voyaient de grandes richesses, Mademoiselle d'Aubray ne pouvait donc s'attendre à faire un très-grand mariage ; cependant, comme elle était jolie, elle espéra, et rechercha une belle alliance.

Les portraits qui sont restés d'elle, et ce que nous en disent les mémoires du temps, nous la représentent comme une charmante personne. Elle était petite, mais gracieuse dans sa taille et dans ses manières. Sa physionomie était douce, naïve et même innocente. Elle avait surtout un charme particulier dans le sourire et dans le regard, par l'accord qui existait entre eux. Elle joignait à cela un esprit remarquablement aimable, surtout pour *la causerie*, ce qui était l'esprit de l'époque ; aussi était-elle fort recherchée par la classe de son père, et même par ceux d'une classe plus élevée.

L'un de ces derniers fut le marquis Gobelin (1) de Brinvilliers, fils d'un président à la chambre des comptes, et mestre de camp du régiment de Normandie. Il rencontra mademoiselle d'Aubray, et en devint éperdument amoureux. Il était fils unique, héritier d'une fortune, en bon ordre, de trente mille livres de rentes, qui en représentent soixante de nos jours ; il était joli garçon, homme du monde, où il était bien vu. Ce mariage était donc au - dessus des espérances que pouvait former mademoiselle d'Aubray. Le mariage se fit ; et pendant la première année tout parut faire croire qu'il serait heureux.

La marquise aimait le monde ; son mari, qui avait pour elle un de ces sentimens funestes dans leur résultat, lorsqu'ils sont éprouvés par une personne faible pour une autre qui sent son pouvoir et veut en abuser, son mari lui permettait inconsidérément de recevoir chez elle tous ceux qui lui plaisaient. Leur maison était agréable, et beaucoup d'hommes surtout cherchaient à s'y faire présenter. Dans le nombre il se trouva, peu de temps après le mariage de la marquise, un capitaine de cavalerie, se faisant appeler le chevalier de Sainte-Croix. Cet homme racontait avec impudeur, comme une chose dont il n'aurait pas eu honte, qu'il était *bâtard* d'une noble famille,

(1) Le marquis Gobelin d'Aubray était petit-fils de celui qui était à la tête de la manufacture des *Gobelins*. Ce fut M. d'Albert qui l'acheta.

et s'en allait ainsi par le monde, la tête haute et coudoyant les honnêtes gens. Une fois présenté chez la marquise de Brinvilliers, il comprit tout ce qu'il pouvait espérer dans cette maison.

Le marquis avait été passionnément amoureux de sa femme, alors il ne l'était plus; mais il n'était pas jaloux. Il vivait à une époque (1) où le relâchement des mœurs empêchait de s'étonner de quoi que ce fût en ce genre. La marquise, dont les passions étaient des plus violentes, s'indigna d'abord d'être délaissée, après avoir été l'objet d'une passion qu'à dix-huit ans elle avait cru devoir durer *toujours*!... Cette déception devait être la première qui blessât son cœur de femme. Chez une autre cela aurait provoqué des larmes, et peut-être un vrai malheur. La marquise pleura bien... mais ses larmes furent des larmes de sang.... et ce fut par le sang qu'elle jura qu'elle serait vengée.

Ce fut alors que le chevalier de Sainte-Croix joua près d'elle le rôle de consolateur. D'abord ce fut un frère, un ami; mais il connut bientôt le cœur qu'il voulait guérir, et, laissant toute dissimulation, il se révéla à celle qu'il avait voulu perdre, et dont l'ame lui apparaissait déjà effrayante pour lui-même.

Le lieutenant civil fut bientôt informé d'une liaison que la marquise prenait elle-même soin de publier. Un jour il alla chez sa fille et lui parla avec tendresse et confiance. Il se mit presque à ses pieds pour la prier de rompre ses relations avec M. de Sainte-Croix :

— Vous aimiez votre mari, dit M. d'Aubray, il vous aimait aussi.... Pourquoi votre intérieur est-il changé?

— Pourquoi! s'écria la marquise, en arrêtant sur son père un regard de mort... Ah! pourquoi! Ah! c'est à moi que vous le demandez, monsieur!... Allez faire cette question à M. de Brinvilliers... Ah! vous voulez que je vous explique les causes de l'inconduite de votre gendre, monsieur!... Et c'est lui que vous excusez!... Et c'est moi que vous accusez, moi,... votre enfant,... votre fille, que cet homme délaisse!... Et cependant tous les torts sont de moi!... Je suis la criminelle!...

—Si votre mari a eu des torts, dit le lieutenant civil, ils sont d'une nature à être pardonnés, tandis que vos fautes sont inexcusables. Ce n'est pas, d'ailleurs, par une conduite semblable que vous le ramènerez à vous.... Quant à moi, j'agirai comme le doit faire un père de famille, un magistrat; je le dois à ma dignité. Rappelez-vous notre entretien d'aujourd'hui, Marguerite... rappelez-vous mes paroles... et tremblez!...

Mais ce n'était pas une femme comme la marquise qu'on pouvait faire *trembler*. Ses larmes coulaient autrement que par la douleur.... Aussi rugit-elle comme une jeune lionne, lorsque, quelques jours après, sortant du Cours-la-Reine, vers neuf heures du soir, son carrosse fut entouré par une troupe d'archers, assistés d'un exempt, qui enlevèrent M. de Sainte-Croix et le conduisirent à la Bastille, où il demeura près d'un an.

C'est ici le lieu d'observer combien l'égalité devant la loi est une admirable conquête faite sur les temps anciens, sur les jours d'ignorance, et pourtant de lumière, où l'homme s'égalait presque à la divinité en créant des merveilles, et où l'homme se rabaissait au niveau de la brute par un appétit grossier des passions les plus viles.

(1) La robe affectait une grande sévérité de mœurs et justifiait sa prétention. Tout le parlement était tenu dans une haute estime au milieu du débordement du monde à cette époque.

C'est ainsi que l'arbitraire était employé par la justice pour satisfaire des intérêts personnels, des vengeances privées, et cette satisfaction passagère, loin de remplir le but moral de la punition, et celui tout haineux de la vengeance, n'atteignait aucun des deux. Ainsi donc il faut se réjouir doublement du triomphe de l'équité; il faut s'en féliciter comme justice dans l'exercice des droits du citoyen; il faut s'en féliciter encore comme garantie de la tranquillité, de l'honneur des familles. L'emprisonnement de M. de Sainte-Croix avait été fait à l'enquête (1) du lieutenant civil. Si le malheureux vieillard eût invoqué la loi qu'il devait aussi avoir étudiée, et qu'il devait connaître, pour mettre fin à une criminelle liaison, il aurait évité les malheurs de sa maison, et n'aurait pas, pour lui-même, appelé la mort sur sa tête blanche, bien des années avant son heure. Si le chevalier de Sainte-Croix eût été séparé de la marquise par le moyen fort simple de la réclusion de celle-ci dans un monastère, pour cause d'inconduite, il n'aurait pas été mis à la Bastille, et n'aurait pas connu cet homme exécrable qui l'initia dans tous les secrets de la mort. Le lieutenant civil craignit l'éclat d'une procédure pour obtenir la réclusion de sa fille autrement que par une lettre de cachet, et les prévisions de l'infortuné père furent ensuite cruellement déçues... Il fut heureux, du moins, de ne pas assister au dénouement de cette atroce tragédie.

Enfermé dans le donjon de la Bastille pour une cause qui n'était pas un crime d'état, le chevalier de Sainte-Croix eut la liberté de fréquenter plusieurs prisonniers. L'un d'eux, nommé Exili (2), était Italien, et chimiste fort habile. Le chevalier avait étudié cette science dans le but de s'y perfectionner et de faire des découvertes. Il demanda à Exili de travailler avec lui : l'autre y consentit et lui communiqua tous ses secrets.

Ils étaient affreux! Exili excellait surtout dans la composition des poisons les plus subtils... Le monstre semblait être l'héritier de cet autre Florentin, qu'on nommait *l'empoisonneur de la reine Catherine* (3). Bientôt Sainte-Croix comprit tous les mystères de l'art, et lorsqu'au bout d'une année il sortit de la Bastille, où le lieutenant civil n'eut pas la prudence ou le crédit de le retenir plus long-temps, il était au moins aussi habile que son maître, et pourtant la surveillance active d'une prison, le défaut d'instrumens et de matières ne permirent qu'une instruction incomplete. Mais peu de temps après sa sortie, M. de Sainte-Croix obtint celle d'Exili, et le prit dans sa propre maison (4).

C'est ici que commence la carrière monstrueuse que parcourut cet être féroce à face humaine, qui portait le nom de femme!.. Jusque-là, elle n'était souillée que du crime d'adultère.... mais de telles ames grandissent rapidement dans le crime.... Le chevalier avait su la juger. Il existe un rapport entre les démons comme

(1) Une lettre de cachet s'obtenait alors à la requête d'un parent, dans la ligne, par exemple, de M. d'Aubray.

(2) Il doit y avoir une erreur que je signale ici, sans me permettre de la relever. Dans tous les ouvrages qui parlent de la Brinvilliers, et conséquemment de Ste-Croix et d'*Exili*, le nom de ce dernier est partout écrit avec un *x*. C'est une lettre qui est inconnue dans l'italien, l'alphabet italien ne l'a pas.

(3) Catherine de Médicis. Il empoisonnait dans une orange, dans une fleur, dans une lettre.

(4) Quelques auteurs dirent qu'il fut chez la marquise. Je ne le pense pas, parce qu'elle n'était pas encore séparée de son mari.

entre les anges... chacun révèle sa nature; et celle de la marquise avait fait sourire Sainte-Croix.

Il lui apprit bientôt tous ses secrets... alors ce furent des joies dignes de l'enfer!.. Élève et complice des deux scélérats, cette femme prélude à sa longue carrière d'empoisonnemens par celui de SON PÈRE!.. elle devient parricide. Le front calme et haut, c'est agenouillée devant le vieillard, pour lui demander pardon, qu'elle lui voit avaler le poison!.. Mais soigneuse de prévenir les remarques, elle emprunte le masque religieux pour être méconnue, elle se confesse... communie!.. hante les églises, les hôpitaux, et partout recueille des louanges et des bénédictions!.. A l'Hôtel-Dieu, la misérable distribue des biscuits empoisonnés qui doivent donner la mort dans un temps prescrit... aucun des malades ne survit à la violence du poison... Une jeune fille, Marthe Descloseaux, élevée avec la marquise, était devenue sa femme de chambre; elle était douce et bonne, cette jeune fille! et chacun l'aimait; madame de Brinvilliers, elle-même, l'aimait comme elle pouvait aimer! Ayant un *essai* de poison à faire, elle choisit la pauvre enfant!.. elle lui donna une tranche de jambon avec ce poison, mais ce n'était qu'un *essai*, elle en connaissait mal l'effet, et Marthe n'en mourut pas. L'infortunée fut long-temps malade à faire désespérer de sa vie, et ne put jamais recouvrer sa première santé, cette santé de jeunesse qui contient la vie tout entière. La marquise reconnut le *défaut du venin*. Elle en augmenta la force, et ce fut ce même poison qu'elle donna à son père, dans un bouillon. Elle le lui présenta ELLE-MÊME à Offemont, sa maison de campagne!..

La mort de M. d'Aubray n'excita aucun soupçon. Son fils, Antoine d'Aubray, lui succéda dans sa charge et dans la proscription prononcée sur eux par le monstre qui leur donnait le nom de père et de frère!.. La marquise, pour ne craindre aucune entrave, lui avait donné un valet-de-chambre qui avait appartenu à Sainte-Croix. Cet homme, nommé *Hamelin-Lachaussée*, connaissait tous les secrets des scélérats associés, et savait même administrer leurs poisons selon les doses prescrites. Celui qu'il fut chargé par la marquise de donner à son frère fut mis par lui dans du vin de Bourgogne que le lieutenant civil buvait de préférence. Mais la combinaison du vin et du poison rendit le breuvage si amer que le lieutenant civil ne put le boire. Lachaussée ne fut même pas ému, il trouva une excuse (1) aussitôt, mais il n'insista pas pour le même jour. Deux ans après, l'arrêt fut prononcé de nouveau, et cette fois il réussit. M. d'Aubray, et son frère, conseiller au Parlement, allèrent passer quelques jours dans cette même campagne où leur père avait été TUÉ par sa fille... on servit à dîner une tourte de pigeonneaux empoisonnés (1). Il y avait à la même table six amis des deux frères... tous moururent!! Le lieutenant civil mourut après avoir langui quelques semaines; il était étique... L'autopsie de son cadavre révéla la cause de sa mort, mais sa sœur ne fut pas même soupçonnée... Qui pouvait allier le nom de sœur à celui d'assassin?..

Lachaussée prit le deuil de son maître, et passa au service du conseiller au parlement, qui, plus robuste que son frère, lui survécut six (1) semaines... il mourut comme lui, étique, desséché... le poison allait chercher le feu de la vie jusqu'au fond du cœur. (2)

Exili était parti; il avait quitté la France, laissant à ses élèves en crime une ample moisson à distribuer autour d'eux..... non pour faire vivre, mais pour faire mourir..... il semblait que cet homme était un démon sorti de l'enfer, dont la mission était de tuer et de détruire. Le temps qui suivit son départ est celui où la marquise et Sainte-Croix se livrèrent aux plus grands excès de vengeance. Les deux frères de la marquise avaient été doublement condamnés; ils l'avaient été par le chevalier de Sainte-Croix qui vengeait sur eux, comme il l'avait fait sur le père, son année de captivité, et la marquise était à la fois stimulée par la vengeance la cupidité et le besoin du crime qui devient une soif de sang une fois que la première barrière a été franchie avec cette violence. Enfin l'arrêt du marquis de Brinvilliers fut porté dans un de ces entretiens dont jamais la marquise ne sortait sans avoir désigné une tête à la mort!....

Mais Sainte-Croix redoutait une telle femme plus qu'il ne pouvait l'aimer: l'avoir pour compagne était une pensée qui lui donnait le frisson, qui glaçait son cœur: il recula devant une telle union, et pour la première fois il combattit un crime.

La marquise ne voulut s'en *rapporter à personne* du soin de donner la mort à son mari. Elle lui fit prendre une tasse de chocolat dans laquelle était le même poison qu'avait pris son père, mais à un degré plus fort, et elle attendit, en lui souriant, l'effet du breuvage maudit.

Mais il devait être nul. Sainte-Croix avait décidé que le marquis de Brinvilliers demeurerait en ce monde pour *garder* sa compagne. Maître de la marquise dans l'art de donner la mort, il connaissait non-seulement la vertu du venin, mais aussi ce qui le combattait. Il donna donc au marquis de Brinvilliers un contre-poison qui détruisit l'œuvre d'enfer de la marquise. Elle pâlit de rage en voyant se réveiller chaque matin celui qu'elle voulait endormir chaque soir pour toujours... Elle redoubla la dose, ce fut toujours en vain. Alors elle changea le poison, et consulta Sainte-Croix comme celui qui était le plus intéressé à la réussite du crime. La mort, sous cette nouvelle forme, fut donc encore donnée au marquis, et de nouveau combattue par Sainte-Croix.... C'est ainsi que le marquis, chaque jour empoisonné et désempoisonné, survécut à sa femme.

Mais le Ciel devait enfin se lasser de tant de crimes!... et Sainte-Croix fut sa propre victime. Il travaillait un jour dans son laboratoire, et faisait de ces poisons subtils qui donnent la mort dans une lettre, ou seulement dans un objet *approché* de la personne condamnée. Les émanations de ce poison étaient tellement déliées, que Sainte-Croix était obligé de porter, en le travaillant, un masque de verre. Tout à coup le masque se détache et tombe.... Sainte-Croix fut étouffé à l'instant même.

(1) Il prétendit qu'ayant pris médecine il s'était servi de ce verre et qu'il avait été mal nettoyé, il demanda pardon à son maître qui le lui accorda, et ce pardon fut demandé dans de tels termes, dit-on, qu'il aurait dû suffire de cette circonstance pour avertir M. d'Aubray.

(2) Elle empoisonnait des tourtes de pigeonneaux, dont plusieurs mouraient qu'elle n'avait aucun dessein ni envie de tuer. Le chevalier Duguet, qui a été de ces jolis repas, s'en meurt depuis deux ou trois ans. (Lettre de Mme de Sévigné).

(1) En 1767.

(2) Le conseiller au parlement laissa trois cents livres de rentes à Lachaussée, par son testament, ce qui équivaut à 700 fr. de notre monnaie d'aujourd'hui.

Comme il n'avait aucun héritier, ni aucun parent connu, le commissaire du quartier mit les scellés et fit une manière d'inventaire. En cherchant sous le lit du chevalier on trouva une cassette enveloppée dans un grand papier, sur lequel était écrit ce qui suit :

« Je supplie très-humblement ceux ou celles entre les mains de qui tombera cette cassette, de la remettre en mains propres à Mme la marquise de Brinvilliers, demeurant rue Neuve-Saint-Paul.... attendu que tout ce qu'elle contient lui appartient et la regarde... Au cas qu'elle fût plus tôt morte que moi, de la brûler, ainsi que tout ce qui est dedans, sans rien ouvrir ni innover; et afin qu'on n'en prétende cause d'ignorance, je jure, *sur le Dieu que j'adore*, et tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'on n'expose rien qui ne soit véritable; et si d'aventure l'on contrevient à mes intentions, toutes justes et raisonnables en ce chef, j'en charge, en ce monde et dans l'autre, leur conscience pour la décharge de la mienne, protestant que c'est ma dernière volonté.

» Fait à Paris, le 22 mai 1672.

» SAINTE-CROIX. »

Il y avait au bas de cette note :

*A monsieur Penautier.*

Ce monsieur Penautier était le receveur-général du clergé.

Le commissaire, qui ne connaissait que son métier, se moqua de la défense de ne pas toucher à la cassette, et il l'ouvrit. On y trouva treize paquets sur lesquels étaient plus de huit cachets, où était écrit :

*Papiers à brûler sans ouvrir le paquet.*

Il ouvrit aussi les paquets, qui contenaient jusqu'à soixante-quinze livres de sublimé... Il y avait également toutes les lettres de la marquise, et une promesse de 50,000 livres faite par elle à Sainte-Croix.

En apprenant cet événement, la marquise, justement effrayée, employa tous les moyens pour avoir cette cassette, qui la perdait. N'y pouvant parvenir, elle laissa une procuration à un avocat pour *retirer la promesse, protestant qu'elle lui avait été surprise!...* et se sauva en Belgique... Elle pouvait encore échapper au châtiment qui allait enfin frapper sa tête maudite; car rien ne prouvait sa complicité avec Sainte-Croix dans la confection des poisons. La correspondance que contenait la cassette prouvait seulement sa liaison adultère avec Sainte-Croix. Mais la main de Dieu, qui avait dénoué le cordon du masque de Sainte-Croix pour le frapper de mort dans l'exercice de ses crimes, conduisit encore Lachaussée, le valet-de-chambre du lieutenant civil, à faire une démarche qui le perdit, ainsi que la marquise. Il fit une opposition aux scellés, pour être payé d'une somme de deux cents pistoles, que Sainte-Croix lui devait, disait-il, pour ses gages pendant sept ans. La veuve d'Antoine d'Aubray, qui habitait la province, avait toujours eu la pensée instinctive que cet homme n'était pas étranger à la mort de son maître; elle ignorait sa demeure. En apprenant, par la rumeur publique, que cet homme avait servi sept ans un empoisonneur comme Sainte-Croix, dont la profession ne pouvait plus être douteuse, après ce qu'on avait trouvé chez lui, la veuve de la victime porta sans crainte un réquisitoire contre Lachaussée. Il fut arrêté, mis à la question, et révéla aussitôt des crimes dont la relation fit tellement frémir les juges, qu'on ne les lui laissa même pas achever. Il déclara la mort de M. d'Aubray, de ses deux fils, et toutes les horreurs commises par la marquise.... On lui fit son procès, quoique absente, et elle fut condamnée à avoir la tête tranchée.

En quittant la France, elle s'était réfugiée en Angleterre. Mais bientôt la manière dont l'ambassadeur s'expliqua sur elle lui donna la crainte d'être arrêtée. L'horreur qu'inspirait un tel monstre nivelait toutes les barrières que le droit ordinaire des gens pouvait élever entre elle et la justice. Elle se sauva à Bruxelles. Là, craignant encore d'être livrée, elle fut s'enfermer dans un couvent de Liége. Son asile fut bientôt découvert. On dépêcha à Liége un exempt fort adroit avec tous les pouvoirs nécessaires pour l'arrêter et pour obtenir la permission de l'extradition. Desgrais, c'était le nom de l'exempt, se déguisa en abbé, et se fit présenter dans le couvent que la marquise habitait. Il employa près d'elle tous les moyens de l'adresse la plus subtile pour lui faire croire qu'elle avait trouvé en lui un protecteur et un ami. La marquise tomba dans le piége, malgré la crainte que devait nécessairement lui inspirer la gravité de sa position et la finesse de son esprit. Cependant elle ne se laissa aller à aucune confidence. Mais un jour, l'abbé Desgrais lui ayant proposé une promenade hors de la ville, elle eut l'imprudence d'y consentir, et, à peine arrivée dans un petit bois qui n'était qu'à un quart de lieue de Liége, elle fut entourée par une troupe d'archers déguisés qui secondaient Desgrais, dont la perruque et le manteau jetés de côté laissèrent voir à la marquise qu'elle avait été crédule comme un enfant, ce qui est impardonnable à une ame succombant déjà sous la caducité du crime. Aussitôt qu'elle fut arrêtée, Desgrais se rendit au couvent, et s'empara de tous les papiers de la marquise, qui, se croyant là parfaitement en sûreté, causait avec elle-même avec un épanchement de confiance qui fit frémir même les plus résolus, surtout en lisant un cahier écrit par elle-même, et intitulé : *ma confession générale.* C'était, disent les mémoires du temps et la procédure de madame de Brinvilliers qui se trouve dans les causes célèbres, le plus monstrueux monument qui puisse être élevé à la honte de l'humanité!... On recule devant la possibilité d'être de la même nature qu'un être aussi infâme!... C'est ensuite l'aberration de l'esprit et le complément de la folie du crime... Dans cet écrit, la marquise, après s'être accusée de forfaits inouïs, révèle qu'elle a mis un jour le feu à une grande et belle maison par simple amusement... Après avoir parlé de l'empoisonnement de son père, de ses deux frères et de son mari, elle s'accuse d'avoir aussi donné la mort à l'un de ses enfans!... et enfin à elle-même!...

Mais un de ces crimes produits par la folie la plus monstrueuse fut celui commis sur la personne d'un homme qui jamais ne lui fit d'offense, et même qu'elle ne connaissait pas avant de le désigner à la mort.

Elle était un jour dans un couvent; car elle se retirait tous les ans dans un des monastères les plus rigoureux de Paris pour y faire son carême.... Cette fois elle était à la Visitation. Là, elle priait Dieu, soignait les malades, assistait les pauvres et montrait aux religieuses à faire de l'eau de violettes; c'est ainsi qu'elle passait pour une femme de bien, édifiant même les plus saintes.

Son appartement était, comme cela se voit souvent, dans l'intérieur du couvent : aussi les religieuses vo-

naient la voir et causaient avec elle. — Parmi elles était une novice d'une ravissante beauté, mais qui paraissait profondément triste. La marquise lui parla avec une extrême douceur, et parvint à obtenir sa confiance. Hélas! son histoire était courte et touchante! — Elle avait perdu sa mère fort jeune, et son père n'aimait qu'un fils, l'aîné de la jeune religieuse, qui devait être enrichi de son patrimoine.

La pauvre enfant avait donc été chassée de la maison paternelle et mise dans ce couvent, où six mois plus tard elle devait prendre définitivement le voile.

En racontant cette histoire de sa vie de jeune fille, déshéritée non-seulement de sa fortune, mais de sa légère portion de bonheur en ce monde, la novice était résignée!.. Seulement on voyait à sa pâleur, à l'abattement de ses yeux, que ses nuits sans sommeil, ses jours sans joies seraient suivis d'une mort prématurée, que l'infortunée appellerait sa délivrance.

Madame de Brinvilliers l'écouta avec la plus profonde attention.... et lorsqu'elle eut fini son touchant récit, — Ne désespérez de rien, dit-elle à la novice. Priez Dieu, et peut-être votre malheur se changera-t-il en bonheur.

La religieuse secoua tristement la tête.

Oui, oui, poursuivit la marquise, soyez assurée que vous serez un jour contente.

La marquise sortit de sa retraite, et, comme les esprits malfaisans qui sont envoyés sur terre pour détruire et pour tuer, elle jeta au loin son regard de sang pour marquer du sceau de mort.... — Un jour elle apprend qu'une personne qu'elle fait rechercher est à Paris.... Alors, elle abandonne ses autres victimes pour diriger tous ses coups sur cette dernière condamnée, mais elle recevra la mort au milieu des fêtes!.. La marquise s'est fait présenter chez cet homme, et bientôt son esprit et sa jolie figure le lui ont soumis par un philtre aussi dangereux que celui de ses poisons. Bientôt aussi cet homme et son fils meurent en peu de jours.

C'était le père.... c'était le frère de la jeune religieuse!...

Celle-ci sortit du couvent, et ne sut jamais combien lui coûtait sa liberté!!... Son ignorance empêchait le sang de son père de maculer son or!!..

L'existence de son journal, qui est parfaitement authentique, et qui fut reconnu et paraphé par elle-même lors de la procédure, est une des choses les plus étonnantes de la vie de cette femme. Errante et proscrite, jugée et condamnée à mort par contumace, mais pouvant être arrêtée comme l'événement l'a prouvé, comment pouvait-elle être si imprévoyante et prudente en même temps! Car elle avait quitté le monde, cherché la solitude d'un couvent, s'y était renfermée sous un autre nom que le sien; elle avait changé de goûts, d'habitudes, renoncé à tout ce qui pouvait lui plaire, et en même temps elle forgeait un document irrécusable pour se faire condamner avec une plus entière justice qu'elle ne l'avait été quelques semaines avant... Comment concilier tant de prudence et de folie! Dans le cours du procès elle montra, au reste, la même singulière préoccupation.

Tandis que Desgrais avait été au couvent pour s'emparer de ses papiers, la marquise, qui ne pouvait se dissimuler que c'était la mort qu'elle allait chercher à Paris, tenta de se sauver... mais elle n'avait pas le choix des moyens... elle ne pouvait même pas employer le plus puissant de tous, la corruption.... elle était sortie pour une promenade, et n'avait emporté ni argent ni bijoux.... Elle essaya cependant de séduire l'un de ses gardes par le don d'un diamant qu'elle avait au doigt, et lui confia une lettre pour un monsieur Théria, habitant de Liége... Cette lettre, écrite seulement au crayon et fort à la hâte, engageait ce monsieur Théria *à faire enlever* la marquise, le chargeait en outre d'aller au couvent prendre tous ses papiers qu'elle y croyait encore, et lui recommandait surtout de brûler celui intitulé : *ma confession*... L'archer prit le diamant et la lettre, en promettant d'être fidèle messager. Mais il était de cette race de gendarmes que nous voyons encore aujourd'hui s'acquitter si bien de tout ce qui regarde les arrestations... L'archer se comporta en vrai et digne archer, il garda le diamant, et donna la lettre à Desgrais... Ce fut une pièce de plus contre l'accusée... Une autre preuve bien forte aussi fut la tentative de ce même M. Théria à Maëstrich. Informé par la rumeur publique de l'arrestation de la marquise, il courut après elle, et offrit mille pistoles aux archers pour la laisser évader........ Arrivée à Rocroi, la marquise fut interrogée par un conseiller de la Grand-Chambre qui avait été envoyé exprès au devant d'elle. *Elle nia tout*. A Paris elle fut mise à la conciergerie. C'était un procès très-désagréable pour le parlement, qui eut toujours un grand esprit de corps. La marquise écrivit à plusieurs personnes qui, je crois, ne se trouvaient guère satisfaites de la correspondance; l'une d'elles, surtout, faillit en être victime. Mais la voix publique disait que ce n'eût été que justice. C'était M. Penautier, agent général du clergé. Cet homme, déjà compromis par la suscription de plusieurs papiers laissés par Sainte-Croix, acheva d'inspirer de grands soupçons par la lettre de la marquise :

« *Je n'ai rien avoué*, lui écrivait elle... Tentez tous les moyens pour me sauver. »

M. Penautier fut arrêté et confronté avec la marquise. Aussitôt qu'ils se virent ils pleurèrent... et pourquoi!.. — Pourquoi des êtres de cette nature pleurent-ils?.. Les larmes sont presque toujours le résultat d'un mouvement du cœur....., quelle émotion douce pouvait les provoquer?

La marquise déclara que Penautier était innocent.... Mais l'innocence d'un ami de Sainte-Croix certifiée par M^me de Brinvilliers, avait besoin d'être cautionnée d'une manière plus certaine... C'est ce que pensèrent les juges, et Penautier retourna dans sa prison malgré son titre de receveur-général du clergé.

Les témoins qui furent entendus dans ce procès, l'un des plus fameux de nos causes célèbres, furent peu nombreux. — C'était même, à bien dire, des gens voulant *parler* pour faire *parler* d'eux. C'étaient des mots entendus et redits, des pauvretés indignes même de la gravité d'une pareille cause. — La marquise voyant elle-même que les aveux de Lachaussée, et ses propres écrits étaient des preuves sans réplique, cessa enfin de nier ainsi qu'elle l'avait fait depuis son arrivée à Paris. L'appareil de la question fut ce qui la détermina.

Le jour où elle devait la recevoir, elle aperçut, en entrant dans la salle des tortures, trois seaux d'eau extrêmement grands :

— « C'est assurément pour me noyer, dit-elle, car,
» de la taille dont je suis, on n'a pas la prétention que je
» boive tout cela?.. »

Elle avoua TOUT, — et même plusieurs crimes encore inconnus non-seulement pour elle mais pour les autres hommes.....; C'était un épouvantable monstre!... Elle eut ensuite un entretien de plus d'une heure avec le

procureur-général. Le sujet de cet entretien n'a JAMAIS été connu.

Lorsqu'on lui lut son arrêt de mort, elle fut moins troublée que par l'appareil de la question.... Elle paraissait plongée dans une rêverie qui n'était pas de ce monde.... Elle pria le greffier de recommencer la lecture de l'arrêt :

Ce n'est rien, dit-elle en souriant... c'était ce tombereau qui m'avait frappée... J'en avais perdu l'attention pour tout le reste.

*Le reste*, il est bon de remarquer que c'était L'ÉCHAFAUD ET LE BUCHER. — Elle était condamnée à être brûlée après avoir eu la tête tranchée; cette dernière chose était un adoucissement à la peine, elle devait d'abord être brûlée VIVE.

Elle tenta plusieurs fois de se tuer, et ne put réussir; elle n'avait pu conserver la plus petite partie de ce qu'elle donnait si libéralement aux autres, et que maintenant elle aurait voulu acheter au prix de tous ses trésors, pour éviter le moment affreux de la présence du bourreau.... d'un peuple curieux d'émotion, et avide du sang d'un monstre comme de celui d'une martyre. Car la mort enfin, la mort comme punition tardive peut-être, mais juste, lui apparaissait dans toute sa hideur, et elle apprenait à son tour ce que c'était qu'une longue agonie !....

Le docteur en Sorbonne Pirot était son confesseur; il l'assista pendant les derniers jours. Il assure que « pendant les dernières vingt-quatre heures de sa vie, elle fut admirable dans son repentir.... Si bien éclairée par la grace, dit M. Pirot, *que j'aurais voulu être à sa place.* »

Cette parole exagérée ferait peut-être douter du reste, s'il n'était consolant de croire en effet au repentir d'un tel monstre.

Elle demanda la communion, ON LA LUI REFUSA. — Elle demanda un morceau de pain bénit, ON LE LUI REFUSA!... Le maréchal de Marillac en pareille circonstance en avait reçu... le maréchal était son parent..... mais étant moins coupable qu'elle, il fut traité moins sévèrement.... La marquise fut moins surprise qu'affligée, et continua à montrer un profond repentir. — C'est ici qu'il faut se rappeler que le devoir d'un historien est de n'influencer aucun jugement. Les faits doivent être rapportés dans leur simplicité.

La marquise conserva long-temps de l'espoir; elle comptait sur les amis de Penautier, sur toute la magistrature qui voyait bien en elle une criminelle infame, mais elle était fille d'un magistrat respecté, ses frères avaient siégé sur les fleurs de lys. — Le père de M. de Brinvilliers était président à la cour des comptes..... c'était une sorte d'alliance....., de parenté même...... l'humiliation de la marquise, et surtout du jugement, semblait être commune à chaque membre du parlement. — Sa grace fut donc sollicitée, et, pourrait-on le croire, elle le fut très-vivement; mais Louis XIV fut inflexible...., et le 16 juillet de l'année 1676 fut enfin fixé pour son exécution.

L'ami qui lui demeura le plus fidèle fut son mari... il ne la quitta pas dans les derniers jours... Il l'avait aimée d'un amour passionné, et jamais l'impression d'un profond sentiment ne s'efface de l'ame. Il surgit malgré tous les obstacles, il surmonte celui des années et du malheur : il est vainqueur de tout.

Le 16 juillet, à six heures du soir, la marquise de Brinvilliers, revêtue seulement d'une chemise de bure, ayant à la main une torche de cire jaune, fut conduite à Notre-Dame pour y faire amende honorable... ensuite elle fut rejetée sur de la paille dans ce même tombereau qui l'avait amenée, et conduite en place de Grève. — Elle avait une cornette de nuit en simple toile, qui lui tombait sur les yeux, et qui l'empêchait au moins de voir si elle ne l'empêchait pas d'être vue. Auprès d'elle était son confesseur, de l'autre côté.... le bourreau!... Les fenêtres étaient remplies de monde, et sur la place de Grève, le pont Notre-Dame, alors couvert de maisons, dans toutes les rues où passait le cortége, la foule était immense et se pressait autour de la criminelle!...Cette foule qui heurtait le tombereau n'attira ni son attention ni son ressentiment; elle savait qu'elle donnait ce jour-là *les jeux* au peuple de Paris; car il court voir couper la tête d'un homme comme le peuple romain courait au cirque pour voir un lion déchirer une panthère... Mais quand elle reconnut, aux fenêtres de quelques maisons, des femmes de la cour avec lesquelles elle avait été très-liée, une rougeur d'indignation colora un moment ses joues pâles : *Oh! c'est vraiment un beau spectacle, n'est-il pas vrai, mes amies?* dit-elle à ces curieuses de mort, en les regardant avec une indignation mêlée de mépris.....

Madame de Sévigné *était une de ces curieuses.*

Étant en chemin pour la place de Grève, la marquise parut éprouver un sentiment pénible.... On la voyait s'agiter, et souvent des mots sans suite s'échappaient de sa bouche.... Enfin, elle se pencha vers son confesseur, et le pria de faire mettre le bourreau devant elle :

— « Car je ne puis supporter la vue de ce Desgrais, » dit-elle avec colère.

Son confesseur la reprit de ce sentiment.

— « Ah, mon Dieu! répondit-elle, je vous en demande pardon; qu'on me laisse donc cette étrange vue.

— « Enfin, dit M^me^ de Sévigné, elle monta sur l'échafaud avec bien du courage, seule et nu-pieds. — Là, elle fut un quart d'heure *mirodée*, rasée, dressée et redressée par le bourreau : ce fut un grand murmure et une grande cruauté. Le lendemain on cherchait ses os, parce que le peuple disait qu'elle était SAINTE. »

Lorsque l'exécuteur eut fait son devoir, son corps fut jeté dans le bûcher, et ses cendres envoyées au vent. — Ainsi périt une femme qui semble n'appartenir à rien d'humain.

Ce fut une grave et importante question qui occupa long-temps le parlement, que celle de savoir si la marquise de Brinvilliers avait eu d'autres complices que Sainte-Croix et Lachaussée. Ce Penautier, qui fut accusé par le soin que prit la marquise de le défendre, est bien un peu terni par le seul soupçon qui le fit arrêter. Sa fortune était immense, et il l'avait obtenue avec rapidité et mystère. Le bruit public à cette époque fut que, dans l'entretien que la marquise avait eu avec le procureur général, elle avait révélé des choses d'une haute conséquence et surtout fort secrètes. Un commis de Penautier, nommé Belleguise, se sauva en pays étranger, et emporta, dit-on, des papiers qui auraient perdu son maître. Le président de La Reynie poursuivit plus tard cette affaire, mais alors le fil en était rompu, et tout était de nouveau rentré dans son mystérieux silence. Penautier ne subit au reste qu'une détention de peu de durée. Tout le haut clergé, à la tête duquel était l'archevêque de Paris, sollicita vivement sa liberté, et il fut libre. Le maréchal de Grammont dit fort justement à son sujet :

« Vous verrez qu'il en sera quitte seulement pour supprimer sa table. »

*L'affaire des poisons* est un épisode qui caractérise d'une manière singulière et positive le siècle de Louis XIV. Sur cette scène de crimes, la marquise de Brinvilliers paraît d'abord comme principale actrice et comme exemple des *Locuste* françaises.... Mais plus tard elle eut de dignes successeurs dans la Voisin et dans une foule de femmes et d'hommes de la plus haute naissance. Les empoisonnemens, et même les pratiques magiques auxquelles on les associait se renouvelèrent en répandant l'épouvante dans l'intérieur des familles. Chaque jour on voyait tomber une nouvelle victime de la cupidité ou de la vengeance. Enfin le roi établit à l'Arsenal la fameuse chambre ardente, présidée par le président la Reynie · elle fut constituée le 11 janvir 1680.

Catherine des Haies, femme de Montvoisin, et depuis presque généralement connue sous le nom de LA VOISIN, fut, après madame de Brinvilliers, l'empoisonneuse célèbre de cette époque. Sa conduite avait été plus que légère dans sa jeunesse, et plus tard elle voulut d'un autre genre de célébrité; ou plutôt une nouvelle source de fortune. Elle se lia avec une femme nommée la *Vigoureux*, un prêtre appelé *Lesage*, et quelques autres misérables. Cette effrayante association, qui se réunissait pour donner la mort, en spéculant sur un dernier soupir, eut, pendant long-temps, une sorte d'impunité; car la *Voisin* vivait en femme de qualité, et à Paris, où l'extérieur est TOUT, en lui voyant un beau carrosse, un suisse à sa porte, des valets portant une riche livrée, on ne s'inquiéta pas d'abord d'où venait cette fortune. Elle avait sa source, ce qu'on ignorait, dans *la bonne* aventure que disait la *Vigoureux* et les associés de la Voisin. La réputation des *magiciens* s'accrut. La Voisin réclama alors sa part de gloire. Ce fut elle qui donnait, aux femmes de la cour d'alors, des *charmes* et des *philtres*, des secrets magiques, mais aussi des poisons, et des poisons terribles... de ces poisons qui rappelaient *Exili* Bientôt plusieurs morts subites firent soupçonner des crimes secrets. La chambre-ardente fut établie le 11 janvier, et le 25 du même mois, le comte de Bussy Rabutin écrivait à M. de la Rivière :

« Grande nouvelle, monsieur, la chambre des poi-
» sons vient de *décréter de prise de corps* monsieur le
» maréchal de Luxembourg, la comtesse de Soissons, le
» marquis d'Alluye et Mme de Polignac. Le maréchal
» s'est rendu à Saint-Germain, et, n'ayant pu voir le
» roi, il s'est rendu à la Bastille. Il y est venu le 24 du
» mois, mercredi soir. Son secrétaire avait été mené
» à Vincennes deux jours avant.

» On a envoyé l'ordre en Auvergne d'arrêter Mme de
» Polignac. On a donné *ajournement* aujourd'hui à
» Mme de Bouillon, à la princesse de Tingri, à la
» maréchale de la Ferté et à Mme du Roure.

» La comtesse de Soissons est accusée d'avoir empoi-
» sonné son mari; la marquise d'Alluye d'avoir em-
» poisonné son beau-père; la princesse de Tingri d'a-
» voir empoisonné des enfans nés secrètement. Le
» maréchal de Luxembourg, d'avoir empoisonné un
» intendant des contributions en Flandre, qui lui au-
» rait donné de l'argent. Mme de Polignac, d'avoir
» empoisonné un valet-de-chambre qui possédait ses
» secrets. »

Le marquis de Louvois n'aimait pas M. de Luxembourg, et le lui prouva en cette circonstance. Le maréchal fut jeté dans un cachot de six pieds et demi de long, où il fut très-malade. La Reynie, intendant de police de Paris, et président la chambre-ardente, servit trop bien la haine ministérielle; les accusations faites contre le duc de Luxembourg pour le poison pouvaient se trouver vraies, bien que mon opinion soit qu'elles aient été faites faussement; mais enfin elles pouvaient se trouver justifiées parce que tous les jours un homme peut en empoisonner un autre, mais accuser un duc et pair, un homme du mérite de M. de Luxembourg, d'avoir fait évoquer le diable, ceci devient absurde.

Lorsqu'on lui demanda s'il était vrai qu'il eût fait un pacte avec le diable pour faire épouser son fils à la fille du marquis de Louvois, il répondit :

« Quand Mathieu de Montmorency épousa une reine de France, il ne s'adressa pas au diable, mais aux états-généraux, qui déclarèrent que pour donner un appui au roi mineur, il fallait l'alliance des Montmorency, »

Et lorsque le maréchal fut hors de prison, deux ans après, il dit à ses amis :

J'avais bien envie de répondre à ce coquin de La Reynie qu'il pouvait dire à son patron que si j'avais évoqué le diable c'était plutôt pour que mon fils n'épousât pas sa fille; mais j'ai eu peur que la Bastille ne se rouvrît pour moi.

Jamais il n'y eut en France une rumeur plus grande dans l'intérieur de chaque famille. Chacun tremblait, les liens les plus sacrés ne paraissaient plus des sauvegarde pour la vie.

« On ne parle pas ici d'autre chose, écrit M^me^ de Sévigné à sa fille, en effet il n'y eut jamais pareil scandale dans la cour de France. »

Enfin la commission siégeant à l'Arsenal pour l'affaire des poisons, condamna au supplice du bûcher, la Voisin, comme empoisonneuse et sorcière. Sa fin mérite d'être racontée après celle de M^me^ de Brinvilliers.

» La Voisin sut son arrêt deux jours avant l'exécution: chose fort extraordinaire; elle plaisanta avec ses gardes, but et mangea comme un gendarme, chanta des chansons à boire, et fit tressaillir de terreur pour elle-même ceux qui voyaient un tel endurcissement. Le mardi, refusant d'avouer quelques faits importans, elle eut la question ordinaire et extraordinaire; elle avait fort bien dîné avant, et dormi huit heures. On la confronta sur le matelas, toute brisée qu'elle était, avec M^me^ de Dreux et M^me^ Feléron.... Le soir, lorsqu'elle fut reportée dans sa prison, car elle ne pouvait marcher, elle commanda son souper, mangea avec gloutonnerie, et but sans mesure.... On lui représenta l'horreur d'une pareille conduite.... On voulut lui faire regarder la mort.... on lui en parla.... Elle répondit que c'était une camarde, et qu'elle n'avait jamais aimé les laids visages? Alors, elle se mit à chanter en dérision l'*Ave maris stella* et le *Salve*.»... C'était un affreux spectacle que cette femme, le rebut de l'humanité, n'ayant plus de refuge que dans l'indulgence infinie d'un Dieu toujours bon, toujours clément, et là, sur les confins de cette éternité qui allait s'ouvrir pour elle, affectant une incrédulité païenne pour éviter de craindre.... *l'affectant*, car la foi nous domine malgré nous, et c'est en vain que nous la disons impossible. Jamais elle ne voulut voir un prêtre. Enfin, le jeudi 22 juillet, à cinq heures du soir, elle fut mise dans le tombereau, et conduite à la Grève. Elle ne voulait pas descendre; on fut obligé de la tirer de force, et lorsqu'elle fut à genoux,

avec la torche de cire jaune à la main, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable!.. Elle écumait!.. et semblait déjà la proie du démon!... Enfin, après une heure de débats on fut contraint de la rejeter dans le tombereau pour la conduire à la Grève. Ses blasphèmes faisaient frémir, tandis qu'elle était débâillonnée pour



**Portrait de la Brinvilliers allant au supplice.** (Peint d'après nature par LEBRUN, gravé par Porret.)

dire les paroles de l'amende honorable. Pendant tout le trajet de Notre-Dame à la Grève, ce fut un spectacle odieux, dont le peuple lui-même fut tellement frappé, qu'il gardait un silence morne et stupide; elle se débattait et repoussait avec violence le crucifix qui lui était présenté...Arrivée à la Grève, elle s'accrocha au tombereau; il fallut, comme à Notre-Dame, user de violence pour l'en tirer. On la mit aussitôt sur le bûcher, où elle fut attachée et LIÉE AVEC DU FER. Elle se débattait avec une rage de démoniaque; elle blasphémait, criait, rugissait, c'était horrible à voir!... Quand on la couvrit de paille; elle la rejeta jusqu'à six fois. Enfin, le feu augmenta, on ne la vit plus, mais long-temps encore on entendit ses rugissemens et ses cris!

Combien l'ame est affectée après avoir tracé la vie de ces deux femmes!... Que de vices, de crimes se révèlent dans les replis du cœur humain! — On est accablé en voyant de combien de misères nous pouvons être entourés!.. Et pourtant de toutes ces horreurs, de ces meurtres, ces parricides, ces forfaits, presque inconnus par leur profondeur, on peut tirer une morale consolante et vraie dans l'intérêt surtout de la civilisation.... Cette morale, on la trouve dans l'immense différence qui peut exister entre deux coupables, jumelles pour ainsi dire, d'infamies et de crimes. Cette différence se montre seulement, à la vérité au moment de la mort.. mais n'est-ce pas déjà un grand bien que de se repentir?.. n'est-ce pas un baptême déjà donné par la miséricorde divine, une sorte de gage de la parole de Dieu qui semble dire à l'ame repentante: « Tu ne seras pas éternellement privée de ma vue, »

Tandis qu'elle rejette l'ame impie, en lui disant à elle:

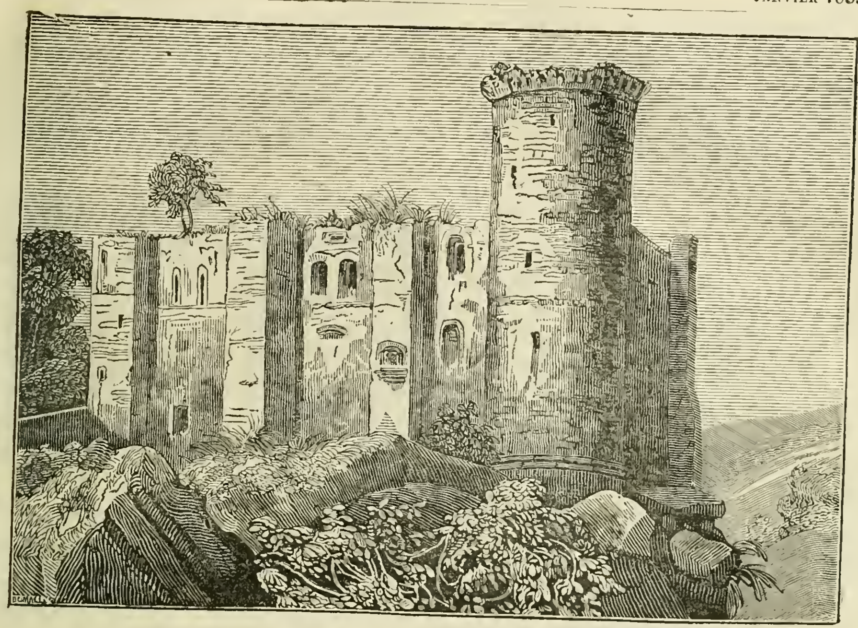
« Va, maudite! — va dans le feu éternel! »

Et qui donc a donné ce bien à l'ame repentante? Son éducation chrétienne, son instruction religieuse!.... Alors, la parole de vérité qui lui avait été enseignée de bonne heure, et que les vices avaient d'abord bercée, puis endormie d'un long sommeil, cette parole s'était éveillée au jour du dernier péril de l'ame qu'elle devait garder pour la sauver de la perdition éternelle par un moment de repentir!...

**LA DUCHESSE D'ABRANTÈS.**

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



**Le château de Falaise.** (Dessin de DARDEL, gravure d'ELWALL, d'après le PINNOCK'S GUIDE TO KNOWLEDGE.)

## HISTOIRE DES CHATEAUX FRANÇAIS.

### FALAISE.

Falaise est une petite ville du département de l'Orne, à quelque distance de Caen, et dans cette partie du nord de la France qu'on désignait autrefois sous le nom de Basse-Normandie. La vallée où elle est située est fertile et boisée. La ville elle-même, d'un aspect assez pittoresque, apparaît à travers d'épais ormeaux, et présente une immense ligne d'édifices, interrompue çà et là par des masses de verdure.

A l'est de la ville, sont les ruines d'un château.

C'est là que Guillaume-le-Conquérant reçut le jour.

Le nom de Falaise indique la position de la ville. Les chronologistes pensent que c'est une modification du mot allemand *fels*, rocher, *Falsia* en latin moderne, et *Falaise* en français; mot qui signifie *rochers escarpés sur le bord de la mer*.

Le château de Falaise doit probablement avoir été bâti sous les premiers ducs de Normandie. Il est situé sur un roc élevé, dont les masses fantastiques sont couvertes d'une riche végétation. La maçonnerie en paraît excellente; les pierres en sont taillées avec soin, et les contours des arcades offrent une grande pureté. A l'intérieur, on a bâti quelques parties de mur avec la pierre noire du pays, disposée en zig-zag.

L'étage supérieur détruit, il y a environ soixante années, était d'un style d'architecture tout-à-fait différent. Autrefois le donjon était divisé en plusieurs appartemens.

Le second ou principal étage ne forme plus maintenant qu'une seule chambre carrée, d'environ cinquante pieds de large; elle est éclairée par des fenêtres cintrées et coupées en deux par un court et massif pilier, à chapiteaux entièrement d'architecture normande. Sur l'un de ces chapiteaux, on a sculpté un enfant qui conduit un agneau : allusion malicieuse, dit-on, à Guillaume-le-Conquérant, qu'on prétend être né dans l'appartement auquel cette fenêtre appartient.

La tour de Talbot, ainsi appelée parce que ce général l'a bâtie, fut élevée en 1430 et durant les deux années suivantes; elle a plus de cent pieds de hauteur et l'on admire beaucoup sa construction. On dirait qu'elle vient d'être achevée, tant elle a subi peu de dégradation. On parvient au sommet de cette tour par un escalier caché dans l'intérieur des murs, dont l'épaisseur a de treize à seize pieds. Dans ces murs, se trouve aussi un puits qui communique à chaque appartement de la tour.

On aperçoit de suite, en entrant, une chapelle dédiée à saint Prix. Cet édifice a subi de fréquens changemens. Henri V le répara en 1418; depuis lors, on l'a laissé tomber en ruines, et on l'a ensuite restauré. Au-dessus se trouvent des constructions modernes.

Les ruines du château de Falaise ont un caractère de grandeur qu'augmente encore l'air de nouveauté de la maçonnerie. Les fossés, plantés d'arbres touffus qui se mêlent aux tours et aux remparts, produisent l'effet le plus pittoresque. Les contours extérieurs du château présentent la forme d'un ovale. Sa longueur est de 270 pieds, sa largeur moyenne de 420 pieds, et la superficie comprise entre les murs, d'environ deux arpens et une perche.

C'est dans ce château que Guillaume passa son enfance. Il n'avait que sept ans, quand Robert, son père, fit

un pèlerinage à Jérusalem pour expier ses péchés. Les Normands essayèrent de le retenir en lui remontrant qu'il serait malheureux pour eux de rester sans chef. Robert leur répondit qu'il ne voulait pas les laisser sans seigneur, et il leur offrit son fils encore enfant pour le remplacer. Les Normands acceptèrent ce que leur duc leur offrit, parce que, dit la chronique, *ils trouvèrent cela convenable*; ils jurèrent donc fidélité à cet enfant, et *placèrent leurs mains dans les siennes*. Mais plusieurs chefs, et principalement les parens des premiers ducs, protestèrent contre ce choix, en disant qu'un enfant illégitime était indigne de commander les descendans des Danois. Les amis de Guillaume les combattirent, et, soutenus par le roi de France, l'emportèrent sur eux.

A mesure que Guillaume avança en âge, il se fit de plus en plus aimer de ses partisans, et l'on cite quelques traits intéressans de sa jeunesse. Le jour où, pour la première fois, il revêtit une armure et monta un cheval de bataille, fut un jour de fête pour la Normandie. Dès sa plus tendre enfance il s'occupa d'exercices militaires, et fit, à peine adolescent, la guerre dans l'Anjou et la Bretagne. Guillaume était passionné pour les beaux chevaux, et surtout pour ceux qui portaient des noms qui rappelaient leur généalogie; il les faisait venir, disent ses contemporains, de Gascogne, d'Auvergne et d'Espagne. Le jeune fils de Robert et d'Arlette était ambitieux et vindicatif à l'excès. Il appauvrit la famille de son père pour enrichir ses parens maternels, et punit souvent d'une manière sanglante les railleries que sa naissance attirait sur lui.

La vie de Guillaume jusqu'à la bataille de Hastings, livrée le 28 septembre 1066, présente trop d'événemens intéressans pour être rapportée ici, et l'on peut en dire autant des vingt-et-une années écoulées depuis lors jusqu'à sa mort, qui arriva à Rouen, le 10 septembre 1087.

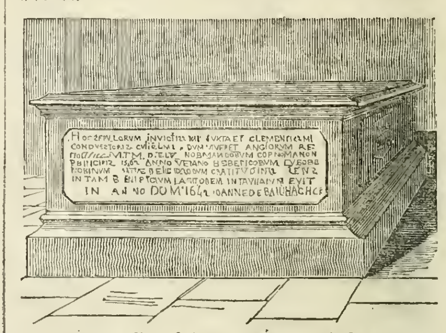
Il se convertit à ses derniers momens et envoya de l'argent aux couvens et aux pauvres d'Angleterre pour acheter la rémission de tous les brigandages qu'il avait commis. Sur son lit de mort, lorsqu'il fit le partage de toutes ses richesses, acquises par tant de cruautés, on prétend qu'il dit : « Quant au royaume d'Angleterre, je ne le lègue à personne, car personne ne me l'a légué; je l'ai acquis par la force et au prix de mon sang. Je le laisse dans les mains de Dieu; seulement, je désire que mon fils Guillaume, qui m'a toujours obéi en toutes choses, puisse le gouverner heureusement, s'il plaît à Dieu. » Williams Rufus n'attendit pas la mort de son père, et partit pour l'Angleterre, afin de se faire nommer roi.

Le 10 septembre, au lever du soleil, le roi Guillaume fut éveillé par le son des cloches, et demanda ce que cela signifiait. On lui dit qu'on sonnait à l'église Sainte-Marie pour le service du matin. Il leva les mains au ciel en disant : « Sainte-Marie, mère de Dieu, je me recommande à vous! » et il rendit le dernier soupir. La conduite de ses courtisans peint bien ce siècle où la force seule faisait le droit. Les seigneurs qui avaient passé la nuit avec le roi, voyant qu'il était mort, montèrent à cheval en toute hâte, et coururent prendre soin de leurs domaines. Les serviteurs et les vassaux d'un rang inférieur, lorsque leurs supérieurs furent partis, emportèrent les armes, la vaisselle, les vêtemens, le linge, tout enfin, et laissèrent là le cadavre étendu sur le plancher, dans un état de nudité complète.

Le corps du roi fut porté à l'église de Saint-Étienne à Caen, et placé dans un sarcophage. Plus tard, Rufus éleva un superbe monument à la mémoire de son père.

Cette tombe fut violée et détruite à deux fois, le cercueil déterré, et les os du conquérant, conservés d'abord pendant quelque temps dans l'abbaye de Saint-Étienne, se trouvèrent ensuite perdus, à l'exception d'un os de la cuisse, pour lequel on fit élever un monument dans le chœur de l'église Saint-Étienne, en 1642.

On prétendit plus tard que ce monument gênait, et on l'ôta.



Devant d'autel de Saint-Étienne, à Caen.

L'on mit alors sur le devant du maître-autel une pierre plate, avec une inscription latine d'environ vingt-deux lignes, en partie composée par Thomas, archevêque d'York, et gravée sur le monument original, et sur une planche de cuivre dorée qu'on avait trouvée dans le tombeau, la première fois qu'on l'avait ouvert. La dernière partie de l'inscription énonce la translation du tombeau en 1642, et l'érection de la pierre qui subsiste. Guillaume avait contribué par ses libéralités à la construction de l'église de Saint-Étienne ; mais le mot *clementissimi* (très-clément), qu'on lit sur la première ligne du monument de 1642, montre une servilité de flatterie qu'on a rarement vu continuer si long-temps après la mort du prince.

( *Traduit du* PINNOCK'S GUIDE TO KNOWLEDGE. )

## DEUX PONTS.

Comme chacun le sait, Paris se trouvait autrefois resserré dans les limites de l'île que l'on nomme aujourd'hui la *Cité*.

Deux ponts en bois, étaient alors les seuls moyens de communication de la Cité avec les rives opposées de la Seine, et ces passages étaient gardés avec un soin que justifiaient d'ailleurs les troubles toujours renaissans de cette première époque de la monarchie française.

Plus tard, lorsque les accroissemens successifs de Paris eurent réuni à la *Cité* les faubourgs du nord et du midi, il fallut de nouveaux moyens de communication ; mais long-temps encore le passage de la rivière s'effectua en divers lieux au moyen de *bacs*, exploités par une compagnie de *Nautes* ou *Nautoniers* : sous le règne de Henri IV, aucune communication n'existait encore entre les deux rives au-dessous de la Cité et du Pont-Neuf. Des barques conduisaient au Pré au Clerc, alors la seule promenade de Paris.

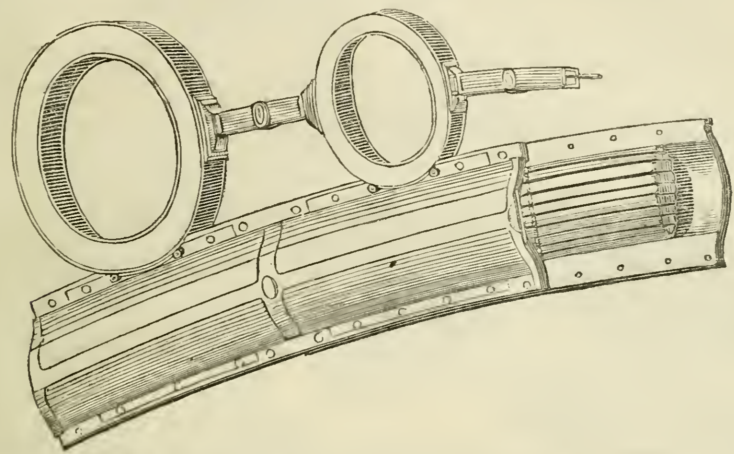
Depuis cette époque, on vit successivement s'élever le pont des *Tuileries*, ceux de la *Tournelle*, de la *Con-*

*corde*, d'*Austerlitz*, de la *Cité*, des *Arts*, d'*Iéna*, et enfin tous ceux au nombre de 18 qui traversent, soit la rivière entière, soit l'un de ses deux bras.

Tous les anciens ponts, y compris celui d'Iéna, sont en pierre de taille, et ont coûté des sommes considérables.

La nécessité d'établir dans la rivière de nombreuses piles assez solides pour supporter la charge énorme de maçonnerie qui entre dans la construction des ponts, est une dépense très-forte que l'on a cherché à éviter en partie.

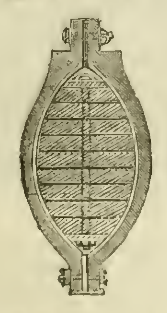
En 1779, on publia en Angleterre le projet de construction d'un pont à élever sur la *Saverne*, pont dont l'arche unique devait se composer de voussoirs creux en fonte de fer. Cette entreprise hardie fut bientôt imi-



**Pont du Carrousel. Détail d'une arche.** (Dessin d'EVRARD, gravure de THIÉBAULT.)

tée, et on en construisit de suite plusieurs semblables. Le plus considérable qui ait été fait se trouve dans les Royaumes-Unis: il est établi sur le *Wear*, entre Sunderland et Wearmouth, et se compose d'une seule arche de 236 pieds de diamètre.

On raconte que lorsqu'il fut achevé, les voituriers craignaient de le traverser avec de fortes charges. L'ingénieur fit arriver, sous le pont, à la marée haute, un vaisseau qu'il y attacha fortement avec des chaînes.



Pont du Carrousel. Coupe d'un arceau.

Lorsque la mer se retira, le vaisseau demeura entièrement suspendu jusqu'au retour de la marée, et rassura ainsi, sur la solidité d'une voûte capable de porter un pareil poids.

Ce fut en imitation de cette innovation, que l'on construisit à Paris le pont d'Austerlitz pour lequel on employa des châssis de fonte au lieu de pierre de taille; du reste, rien ne fut changé à l'ancien système; seulement, au lieu de pierres, taillées convenablement pour former un ceintre et maintenues par une clef, on employa des chassis qui se posèrent de la même manière: le ciment fut remplacé par des boulons qui unissaient les chassis entre eux. Nous devons dire en passant que cet essai fait pour le pont d'Austerlitz ne fut pas heureux.

En 1802, lors de la construction du pont des Arts, on avait déjà substitué à ce système celui des arcs en fonte, liés ensemble par des entretoises pour empêcher le déversement. C'était une amélioration, mais l'emploi de simples lames minces n'offrait pas assez de solidité pour le passage des voitures chargées, ni pour la construction d'arches d'une grande portée; aussi en revenait-on aux ponts en pierre, lorsque, vers 1811, les Américains établirent des ponts suspendus par des chaînes. Cette nouveauté fut bientôt imitée par l'Angleterre, puis enfin importée en France.

Depuis un temps immémorial, dans les contrées sauvages de l'Amérique et de l'Indostan, on formait, avec des cordes tendues d'un bord à l'autre d'une rivière, des espèces de ponts le long desquels on faisait glisser un panier où le voyageur se hasardait avec son bagage, pendant que sa monture traversait la rivière à la nage et se tirait d'affaire comme elle le pouvait. On imagina ensuite de suspendre à ces cordes des planches, puis pour plus de solidité on substitua aux cordes elles-mêmes des chaînes en fer.

Ce mode fut bientôt imité, malgré l'opposition de ceux qui prétendaient que c'était faire rétrograder la science, que d'abandonner les belles arches de maçonnerie, pour des moyens grossiers employés par des peuples sau-

vages. Mais l'économie qu'offrait ce nouveau système, et la possibilité de l'employer dans les endroits où la maçonnerie devenait impraticable le fit prévaloir. Ainsi, depuis long-temps, on cherchait en Angleterre à établir, sur le *Menai*, bras de mer qui sépare l'île d'Anglesey du pays de Galles un pont qui ne gênât point la navigation, et l'on saisit avec empressement le mode de suspension qui résolvait le problème. Quatre énormes chaînes supportées par des pyramides en fer, et fortement scellées dans des culées établies sur les deux rivages opposés, traversèrent le bras de mer; et l'on y suspendit de distance en distance, par d'autres chaînes, les poutres sur lesquelles fut établi le plancher du pont, qui se trouve à la hauteur effrayante, de cent vingt-six pieds au-dessus du niveau des hautes marées. Ainsi, les vaisseaux peuvent en tout temps passer à pleines voiles sous ce pont qui a cinq cent quatre-vingts pieds de longueur.

Il est divisé en trois parties sur sa largeur, savoir : un trottoir pour les piétons dans le milieu, et une voie de douze pieds pour les voitures de chaque côté; de cette manière, les voyageurs sont à l'abri de l'espèce de vestige qui saisit involontairement lorsqu'on aperçoit un vide profond sous les pieds.

On voit que le pont des Invalides et celui de la Grève ne sont que de faibles imitations d'une si grande construction, car tous deux sont supportés par des piles qui en diminuent la portée.

On avait, en 1824, commencé et presque achevé un pont qui, sans piles intermédiaires, devait traverser toute la Seine, un peu plus bas que le pont des Invalides; mais les culées où venaient s'attacher les chaînes principales, après avoir passé sur d'énormes colonnes qui formaient l'entrée de ce pont, ne résistèrent pas au poids énorme qui les tirait. Un ancien aqueduc que



Pont du Carrousel. (Dessin de CURTY, gravure de CHEVAUCHET.)

l'on ne connaissait pas, et qui se trouva dans leur voisinage, fut cause qu'elles fléchirent. Le pont s'abaissa vers la Seine, et on fut obligé de le démonter. On eût pu probablement remédier à cet accident; mais en France, toute innovation qui ne réussit pas de prime-abord, est frappée de réprobation. Le pont fut abandonné, et il fallut l'exemple de plusieurs constructions, entreprises et exécutées en divers lieux, avant de faire enfin adopter le système des chaînes pour les deux ponts des Invalides et d'Arcole.

On a depuis substitué aux chaînes des faisceaux de fils de fer qui produisent le même effet, et procurent une grande économie. MM. Séguin, qui avaient déjà construit plusieurs de ces ponts en France, viennent enfin d'en établir un à Paris : c'est le pont Louis-Philippe, dont nous donnons une vue. Il est formé de deux ponts suspendus sur chacun des bras de la Seine, et qui se réunissent sur un massif en maçonnerie, construit à l'extrémité occidentale de l'île Saint-Louis.

Rien n'égale l'habileté dont MM. Séguin ont fait preuve dans la construction de ce pont aussi hardi qu'élégant, si ce n'est le courage et la persévérance qui leur a fallu

pour faire adopter leur système. Ni leurs talens bien connus, ni le désintéressement avec lequel ils avaient fait, dans l'intérêt de l'art, de nombreuses et décisives expériences pour déterminer la force des fils de fer, ne leur aplanirent les difficultés. Ce ne fut qu'après avoir exécuté, en plusieurs endroits, ce nouveau mode, dont on leur doit l'importation, qu'ils obtinrent l'autorisation d'en faire à Paris l'application. Lorsqu'enfin ils eurent obtenu cette autorisation, ils exécutèrent avec une promptitude dont on n'avait pas encore eu d'exemple, le beau pont Louis-Philippe, qu'on regarde à juste titre comme un chef-d'œuvre.

Pour donner une idée de l'économie que présente ce genre de construction, nous transcrivons ici le devis d'un pont de 55 pieds de longueur sur deux de largeur, que MM. Séguin ont fait construire près de leur manufacture, à

| | | |
|---|---|---|
| 12 kil. de fil de fer à 1 fr. 15 cent. | 13 | 75 |
| Poulies et boulons. | 5 | |
| Petites traverses qui portent le plancher. | 5 | |
| Planches qui garnissent le pont. | 14 | |
| Façon évaluée pour faire un compte rond. | 14 | 25 |
| Total. | 50 | 00 |

Certes, rien n'est plus encourageant que ce budget, et les ponts en maçonnerie seront désormais tout-à-fait abandonnés.



Pont Louis-Philippe. (Dessin de CURTY, gravure de THIEBAULT.)

Mais voici venir M. Polonceau, inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, qui, laissant la nouvelle route frayée, reprend le problème de la construction des ponts au moyen d'arches en fer, et le résout avec autant de bonheur que de talent. Aux lames minces employées pour la construction du Pont-des-Arts, il substitue des cylindres en fontes, et par leur emploi il franchit en trois arches de 55 mètres chacune, toute la largeur de la Seine, entre le guichet du Carrousel et le quai Voltaire.

Comme la plus grande force doit être opposée à l'action de la pésanteur, M. Polonceau, au lieu d'employer des cylindres à base circulaires, les a faits elliptiques. de cette manière, la force est augmentée dans le sens vertical, aux dépens, il est vrai, de la force horizontale. Mais dans ce sens, comme il ne s'agit que de prévenir le déversement, l'épaisseur des cylindres, les nombreuses entretoises qui unissent entre eux les cinq arceaux de chaque ferme, et le système de construction du plancher qui porte la chaussée, ne laissent rien à craindre à cet égard.

Rien de plus ingénieux que la manière dont sont construits ces arceaux : nous avons donné un fragment en perspective de leur coupe. Au lieu d'employer des cylindres pleins, s'emmanchant bout à bout comme ceux des aquéducs, M. Polonceau a fait couler les siens en deux pièces, se joignant au moyen de deux plates-bandes qui font saillie en-dessus et en-dessous comme on le voit dans la figure, et qui sont assujéties l'une à l'autre par de nombreux boutons. Cette espèce de crête ou de nervure extérieure, qui est aussi formée dans le sens du petit axe de l'ellipse, augmente considérablement la force des cylindres ; cette disposition offre en outre d'autres avantages bien plus importans.

D'abord, elle a permis au fondeur d'obtenir des pièces d'une épaisseur rigoureusement égale, ce qui est presque impossible dans les cylindres pleins ordinaires, à plus forte raison dans ceux qui doivent avoir une courbure régulière. On conçoit, en effet, que l'*ame* qui doit remplir l'intérieur pendant l'opération du coulage, se dérange très-facilement, et que ce dérangement très-difficile à empêcher peut-être tel, qu'un côté soit très-épais et l'autre très-mince.

En second lieu, l'emploi des demi-cylindres, réunis deux à deux a permis d'introduire, dans leur intérieur, une ame ou noyau en bois qui vient ajouter à leur force. On a donc commencé par établir des arcs en bois composés de neuf planches de sapin superposées et cimentées pour ainsi dire avec des couches de bitume, solidement boulonnées de distance en distance. Les joints des planches ont été calculés de manière à ce qu'il ne s'en rencontre jamais deux au même endroit. Ces arcs convenablement arrondis, ont été revêtus et pour ainsi dire cuirassés d'une armure de fer dans toute leur longueur. On conçoit quelle force cette disposition donne aux arceaux. Les *ames* seules, sans leur enveloppe métallique, eussent été capable de soutenir le pont. Tous les vides qui pouvaient rester entre le fer et le bois ont été soigneusement remplies de bitume, de sorte que le bois est tout-à-fait inaccessible à l'air et à l'eau, et par conséquent à l'abri de la pourriture.

Un troisième avantage offert par l'emploi des demi-cylindres c'est la possibilité d'alterner les joints de telle sorte que la rencontre de deux parties d'un côté correspond au milieu du demi-cylindre qui leur est opposé.

On voit avec quelle habileté l'ingénieur a combiné toutes ses dispositions pour obtenir une grande solidité : aussi le pont du Carrousel ne laisse rien à désirer à cet égard.

Il est encore une chose sur laquelle il est bon d'attirer l'attention, c'est le mode employé pour la construction de la chaussée en cailloutis qui couvre le plancher du pont.

Depuis long-temps, M. Polonceau avait émis l'idée d'employer conjointement avec les pierres dures un mélange de pierres tendres ou de matières liantes fait avec soin et en proportion convenable. Ces pierres tendres remplissent les vides laissés entre les pierres dures, et forment de suite une chaussée ferme et difficilement pénétrable à l'eau. Tel est le moyen qui a été employé pour la chaussée du pont du Carrousel. Cette chaussée qui a été comprimée en couches de petite épaisseur par un cylindre de fonte présente une surface aussi unie et aussi résistante que celle des meilleures routes de la même espèce.

En résumé, le pont du Carrousel, par son élégante légèreté et sa solidité, est, sans contredit, le plus beau monument qui ait été élevé sur la Seine.

Le système de sa construction permettait sans doute de lui donner cette ligne horizontale que l'on admire à juste titre dans le pont d'Iéna; mais la nécessité de tenir l'arche du milieu à une hauteur fixée a forcé l'ingénieur à lui imposer une courbure que l'on remarque d'ailleurs dans tous les autres ponts de Paris. CL. ÉVRARD.

---

## LE DERNIER ENTRETIEN.

(1259).

Revêtu d'un habit religieux, couché sur la cendre, et les mains jointes sur la poitrine, l'empereur Théodore Lascaris allait mourir.

Réconcilié avec Dieu, préparé à ce moment solennel, et dégoûté surtout des grandeurs humaines, il aurait tendu joyeusement les bras à la mort sans la pensée de son fils Jean, pauvre petite créature âgée de neuf ans à peine, et dont il allait peut-être briser la tête fragile en la couvrant du lourd diadème de Nicée.

L'empereur pleurait.

Car il aurait fallut une main fidèle et forte pour soutenir ce diadème au-dessus de la tête de Jean, et le malheureux père ne voyait autour de lui que des ennemis.

George Acropolite ne pouvait avoir oublié que, sur l'ordre de l'empereur, il avait été battu de verges comme un esclave.

Musalon s'était vu chassé du conseil à coups de pieds.

Michel Paléologue..... Oh! s'il pouvait oublier une nuit funeste..... il l'oubliera peut-être, car cette fois seulement l'empereur s'est montré cruel pour lui : Michel sera généreux. Faites venir Michel Paléologue, hâtez-vous.

Un des gardes s'éloigna et fut bientôt de retour, il précédait Michel Paléologue.

La nuit était venue, une lampe éclairait seule la tente de l'empereur, et sans cesse agitée par le vent n'y jetait que des lueurs inquiètes. Deux femmes et un prêtre, agenouillés près du lit, veillaient à côté du malade. Lorsque Théodore vit apparaître la haute stature de Michel, il leur fit signe de s'éloigner, et ces deux hommes demeurèrent silencieusement en face l'un de l'autre.

Ce fut l'empereur qui parla le premier.

— Michel, lui demanda-t-il, tu me hais?

— Oui.

— Et, cependant, c'est toi que je fais appeler à mon lit de mort, pour réclamer de toi un immense bienfait.

— C'est qu'un autre ne pourrait te le donner.

— Michel, je t'ai toujours aimé, tu le sais?

Un sourire d'amertume et d'ironie plissa les lèvres du Paléologue.

— Oh! Michel, ne juge point trop sévèrement ma conduite à ton égard! Si jamais tu règnes un jour (Dieu et les saints te préservent d'un pareil malheur!) tu sauras combien je suis excusable de t'avoir fait emprisonner, quand l'on me disait « il convoite ta couronne : il conspire « contre toi, il est jeune, éloquent aimé des soldats... » Mais laisse-moi achever, car les instans me sont précieux. Écoute : je vais mourir et je laisse un fils, un pauvre enfant sans secours, sans appui. Je te nomme son tuteur conjointement avec Musalon. Acceptes-tu ce titre?

— J'accepte.

— Et tu me jures, sur mon lit de mort, et devant Dieu qui nous entend, que tu seras pour mon fils un père tendre et dévoué?...

— Écoute :

Demain, à tes funérailles, je ferai massacrer Musalon et sa famille, pour rester seul le tuteur de ton fils.

Dans huit jours je ferai jeter ton fils dans un cachot, au bord de la mer.

Dans un an, je lui ferai crever les yeux avec un fer rouge.

L'empereur, rassemblant le peu de forces qui lui restait, se traîna hors de son lit, jusqu'aux pieds du Paléologue.

— Grace, lui cria-t-il! grace pour cet enfant! Venge-toi sur moi, frappe-moi de ton épée, mais pitié pour lui!

— Te frapper de mon épée! tu seras mort dans une heure.

— Oh! pitié! je t'en conjure.

— Théodore Lascaris, Dieu est juste. Ce cachot où croupira ton fils, tu m'y as fait croupir pendant trois ans. Le fer rouge qui crèvera ses yeux, tu t'en es servi pour exciter les chats sauvages qui dévoraient ma sœur enfermée, par ton ordre, dans un sac plein de ces animaux.

— Mais c'est un enfant innocent!

— C'était une femme innocente.

— Quel crime a-t-il commis?

— Quel était le crime de ma sœur? De ne point vouloir donner en mariage sa fille à ton favori Musalon. Tu as brisé un cœur de mère; que ton cœur de père soit brisé! Tu as tué une femme, un enfant sera tué; c'est talion : c'est justice.

— Eh bien! s'écria Lascaris, je suis encore l'empereur. A moi gardes!

Michel pesa son pied sur la gorge de Théodore, et en étouffa les cris;

— Silence, cadavre! ne sais-tu pas qu'un empereur mourant ne règne plus? Mais pourquoi l'empêcher de crier, ajouta-t-il en ôtant son pied : personne ne viendra, personne n'accourra à ses cris, et si quelqu'un venait, à un geste de ma main, il lui cracherait au visage.

Puis il s'assit à côté du lit de l'empereur.

Une heure s'écoula sans autre bruit que le râlement du moribond.

Tout à coup, le râlement cessa, et un mouvement convulsif agita la robe de moine qui recouvrait Théodore.

Michel se pencha sur le cadavre et prit dans son sein l'édit de l'empereur, qui donnait pour tuteur à son fils Michel Paléologue et Musalon.

— Soldats, cria-t-il, l'empereur n'est plus, et c'est à moi qu'il faut obéir, car je suis régent de l'empire de de Nicée. Voici les dernières volontés de l'empereur.

— Vive Michel Paléologue!

Crièrent des milliers de voix.

Le lendemain aux funérailles de l'empereur, on massacra Musalon.

Et un an après, dans une forteresse, au bord de la mer, on crevait les yeux d'un pauvre enfant, qui ne se débattait même pas contre ses bourreaux.

**S. HENRY BERTHOUD.**

---

## LA JOURNÉE D'UNE DAME GALLO-ROMAINE
### AU QUATRIÈME SIÈCLE.

La coquette et belle Velléda sort de sa couche. Elle passe dans son cabinet de toilette, et reçoit des mains d'une de ses femmes de chambre le lait d'ânesse (1). Puis elle jette un coup d'œil sur le bulletin de la veille et les petites affiches de la province (2), tandis qu'elle fait craquer sous ses doigts des pastilles de myrthe qui purifient l'haleine (3), le mastic de l'île de Scio, qui raffermit les gencives (4), des poudres de pierre-ponce qui raniment l'émail des dents, et des pâtes qui les colorent (5).

Ensuite, une jeune esclave, qu'elle fait appeler, lui fait lecture des fables milésiennes, des nuits anacréontiques, et de quelques fragmens d'un roman nouveau (6).

La lecture finie, la toilette du matin vient à son tour.

(1) Pline, XI, 41. (2) Lipsius, V, 4. (3) Lambin sur Horace, 1 serm. (4) Martial, 5, 6, 71. (5) Seneca, *helv.* 16. (6) Pignori, *de servis*, p. 114.

Plusieurs esclaves, agiles comme de légers papillons, voltigent autour de la belle Velléda, exécutant ses ordres; et devançant ses moindres desirs. L'une prépare le fard avec de la salive (1), les mouches et le noir pour les sourcils (2), tandis que l'autre lui présente un miroir d'acier poli (3); une troisième, le fer industrieux à la main, forme sur la tête de la noble dame mille boucles élégantes, puis y jette une légère pluie de parfums, et relève la chevelure vagabonde en forme de casque (4). L'éclat des perles, des rubis et de fleurs variées, brille dans le jais de ses cheveux, que soutiennent des bandelettes et des rubans de diverses couleurs (5).

La coquette Velléda se couvre ensuite le visage d'une espèce de masque fait avec une pâte rafraîchissante pour ranimer la finesse de sa peau et l'éclat parfumé de son teint (6). Après cela, elle permet qu'on introduise dans son boudoir le devin de la maison (7), la porteuse de lettres, la libraire, (8) et la fleuriste égyptienne (9). L'étrangère suivie de plusieurs jolies canephores (10), étale aux yeux de Velléda toutes sortes de fleurs naturelles et factices, et tandis que la coquette choisit celles qui lui conviennent le mieux, celle-ci lui glisse adroitement un billet galant et une couronne allégorique (11). La noble dame, envoie à celui dont elle daigne accepter l'hommage une pomme qui porte l'empreinte de sa dent (12); ensuite elle congédie le devin et la libraire, sans leur avoir adressé une seule parole, tant elle est occupée du galant message.

Cependant deux jeunes pages vêtus de blanc présentent à la belle dame, sur une table légère, un grand plateau de citronnier d'Afrique contenant le déjeuner. Ce sont des figues couvertes de feuilles de vignes et d'autres fruits de la saison. Un jeune esclave, portant un vase de murrhinite se tient prêt à verser du vin de Salerne (13). La noble dame avant de prendre son repas, se lave les mains avec du lait (14) et les essuie dans la noire chevelure d'un jeune page (15).

Tandis que, nonchalamment assise sur un lit d'édredon, elle prend son repas du matin, une petite chienne maltaise vient réclamer sa portion des mets : Velléda lui présente des gâteaux de sésame et des foies d'oie. (16).

Un esclave introduit le philosophe de la maison. C'est un grave personnage dont la barbe, le manteau, et la contenance ultra-stoïque contrastent singulièrement avec la coquetterie de Velléda (17).

La maîtresse du logis s'informe auprès du grave personnage des anecdotes scandaleuses, des modes nouvelles, des intrigues du proconsul et des ouvrages nouveaux. (18) A peine le triste successeur de Zénon a-t-il satisfait à ses demandes diverses, qu'on le congédie sous prétexte d'une légère indisposition (19).

Le déjeuner fini, Velléda se retire dans son arrière boudoir, sanctuaire fermé à tous les yeux profanes. Là, à la molle clarté d'un jour douteux, se livrant aux croyances populaires elle fait claquer dans ses mains des feuilles de rose, de pavot ou d'anémone, et le bruit de la feuille qui éclate vivement la remplit de joie. Ensuite elle presse

(1) Horat, *epod.* 12, 10. (2) Martial, 11, 29. (3) Sabine, première scène. (4) Juvénal, 6, 120. (5) Ovid-Hér. 17, 95, 21, 29. (6) Juvenal, *sat.* 6. (7) Sabine p. 12. (8) Murr. *Histoire des Arts.* (9) Pline, 21, p. 3. (10) Porteuses de corbeilles (11) Pascalius, *de coronis*, p. 121. (12) Lucien, *toxaris*, c. 13. (13) Athénée; p. 75. (14) Sabine, lieu cité. (15) Pétrone, c. 27. (16) Sabine. (17) Suetone, *in tib.*, c. 46. (18) Lucien, *de Mercede conductis*, c. 51. (19) Sabine.

entre ses doigts des pepins de pommes qui vont hardiment frapper les poutres (1).

Bercée de douces illusions, Velléda s'assoupit. Mais bientôt un léger bruit la réveille : alors un morne chagrin la saisit, car pendant son court sommeil le pouce de sa main gauche s'est endolori ; un frisson craintif la fait tressaillir, elle pâlit et son ame peureuse présage déjà un fâcheux événement (2).

Triste et mélancolique, elle se livre à de funestes pensées ; un jeune page vient lui dire que le bain l'attend : elle se dirige vers le local consacré à cet usage ; ses femmes de chambres la dépouillent de ses vêtemens et la déposent dans une baignoire mobile où Velléda jouit en même temps et du bain salutaire et de l'escarpolette (3).

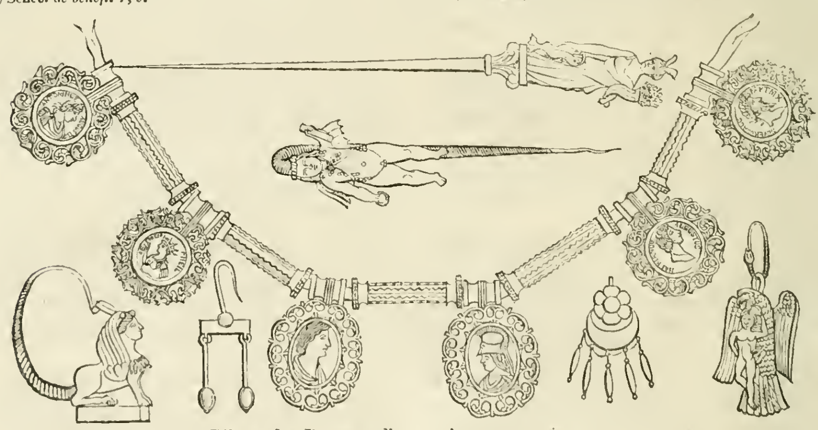
Cependant la porteuse de lettres remet à un jeune esclave, de service à la porte, un papier clôturé. C'est une lettre par laquelle on annonce à Velléda qu'il y aura sur le soir une revue des recrues gauloises. La jeune coquette sort précipitamment du bain et fait une toilette recherchée. Une robe aérienne couvre son corps sans en cacher les formes, une écharpe légère enveloppe son sein et ses bras à demi nus sans les cacher, et de brillans brodequins serrent son pied mignon. Ensuite elle met des pendans d'oreille, des bracelets et des colliers (4).

(1) Horace, *sat.* 3. (2) Hist. de l'Acad. des Inscript., t. 1. (3) Id. (4) Senec. *de benef.*. 7, 9.

La toilette finie, Velléda donne par un claquement des doigts le signal du départ (1); elle passe sous son vestibule et y trouve sa litière dorée (2), quatre robustes porteurs cappadociens lèvent le trône élégant sur leurs épaules, et le cortége se met en marche (3). Deux nègres précèdent la noble dame, et deux Liburniens la suivent portant un marche-pied pour faire descendre leur maîtresse (4). Deux autres esclaves marchent à ses côtés, l'un porte l'éventail fait avec des plumes de flamingo (5), et l'autre l'ombrelle montée sur un bambou des Indes (6). La noble dame s'arrête un instant sur la place publique ; de jeunes enfans lui présentent l'urne du sort, elle y plonge sa main curieuse, et en retire des lettres sans ordre, qui répondent captieusement à sa demande (7); ensuite elle assiste à la revue des jeunes soldats gaulois, et tandis qu'elle tient dans ses mains deux boules d'ambre et de cristal pour les garantir de la chaleur (8), son singe gambade après d'elle (9), et son serpent familier se glisse autour de son cou et de ses bras. (10).

La revue finie, elle rentre chez elle et reçoit les poètes et les beaux esprits à la mode Ceux-ci après avoir bu un grand verre d'eau fraîche et limpide (11), lisent quelques

(1) Juvenal. (2) Juvenal. (3) Petrone, c. 65. (4) Idem. (5) Visconti, Parme, 1758. (6) Paciaudi, Rome, 1755. (7) Tibulle, élégie 5. (8) Properce, 18, 60. (9) Sabine. (10) Suétone, *in lib.* c. 72. (11) Perse, *sat.*



Bijoux des Dames gallo-romaines. (Dessin d'EVRARD, gravure de PORRET.)

pièces de vers dans un style tendre et galant, où ils ne manquent pas de comparer à l'aurore et au soleil la nymphe qu'ils encensent (1). Ensuite ils discutent divers passages de la grammaire nouvelle, et mettent Homère et Virgile dans la balance. Velléda s'est elle-même mêlée à la discussion, et son érudition ne cède en rien à celle de ses antagonistes. C'est à qui dira le plus de sentences grecques et latines (2).

Cependant voici l'heure du festin Les convives sont peu nombreux, mais ils sont choisis. Quelques jolies femmes et quelques jeunes galans prennent place au banquet. Velleda a déployé un luxe extraordinaire, et la sensualité de ses conviés est pleinement satisfaite. On

(1) Perse, *sat*, 1. — Juvenal, *sat.* 1. (2) Juvenal *sat.* 6.

discute entre chaque service sur l'ordonnance du repas, sur les sauces d'Apicius, sur les huîtres du lac Lucrin et du promontoire de Circé ; sur les lamproies du golfe de Misène et sur les canards de la ville d'Amiens. (1)

Le dessert, remarquable surtout, brille par l'éclat des fleurs et des fruits. Plusieurs jeunes pages versent tour à tour du Falerne et du Bordeaux sur lesquels une jeune femme esclave a eu soin de répandre des roses effeuillées (2). **CH. ROCALM**, *correspondant.*

(1) Martial, Horat. Térent. Juvenal — et le grand d'Aussy. *Vie privée des Francs.* (2) Pacatus, *Pers. sat.* 1.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

EVERAT, IMPRIMEUR. 16, RUE DU CADRAN.



Une fenêtre un jour d'enterrement. (Dessin de GAVARNI, gravure de CHEVAUCHET.)

## MŒURS PARISIENNES.

### UN ENTERREMENT POLITIQUE.

— Augustine!

— Madame?

— Vous m'éveillerez demain à huit heures.

— Quelle robe faudra-t-il apprêter à madame? on a rapporté la robe rose; si madame sort...

— Non, je ne veux pas mettre une robe rose pour aller à un enterrement: apprêtez ma robe lilas.

— Ah! si madame voulait me permettre d'aller voir l'enterrement avec mon mari, on dit que ce sera si *joli!*...

— Oui, mais vous serez de retour à une heure.

Le lendemain, l'élégante jeune femme fut matinale comme elle l'avait dit. Pour être habillée à onze heures, elle se levait à huit, car elle ne voulait pas être à son désavantage: un jour d'enterrement il faut être belle...., il ne faut rien négliger dans sa toilette, en vérité. Savez-vous que ces jours là tout Paris est dehors, et toute la province aussi; ce sont nos jours de fêtes maintenant. Quel bonheur, s'écrie un habitant de Bourges ou de Cambrai, quel bonheur de me trouver à Paris pour cette occasion; si le général R. était mort deux jours plus tard, j'étais reparti, et je ne l'aurais pas vu passer ... C'est bien aimable de sa part....

Première plaisanterie funèbre!

— Edgar! Léon! dit la jeune femme, venez donc vite déjeuner, moi je suis prête.

— Vraiment, déjà! Mais il n'y a que deux heures que vous avez commencé votre toilette, dit Léon avec une ironie de mari: vous êtes bien prompte aujourd'hui. Oh! que vous êtes fraîche, ce matin! Ce coquin de R...., il agite encore les jolies femmes après sa mort.

Seconde plaisanterie funèbre!

— Allons, point de plaisanterie, interrompit Edgar, frère de Pauline, capitaine de cuirassiers, le plus naïf mauvais sujet de Paris; partageons le deuil de la patrie... D'ailleurs, un bon vivant comme moi doit respecter les morts.

Pauline déjeune à la hâte avec son frère et son mari; elle n'avait point sacrifié une épingle de sa toilette, mais elle pouvait faire le sacrifice d'une tasse de thé pour ne point manquer l'enterrement.

— Dépêchez-vous, disait son frère en se moquant d'elle, nous manquerons le *prologue*, le sarcophage sera passé quand nous arriverons. Allons, dépêchons-nous, ne perdons pas de temps, *les morts vont vite*.

Troisième plaisanterie funèbre.

Le déjeuner fut très-gai. La jeune femme vive et légère sortit de chez elle en donnant quelques ordres à la hâte. Son frère lui offrit le bras; ils s'éloignèrent en riant de je ne sais quelle folie

— Tu ne viens pas avec nous? dit Edgar à son beau-frère.

— Non, j'ai à travailler; j'irai vous rejoindre, s'il y a du train.

Il était impossible de voir rien de plus élégant et de plus gracieux que Pauline. Elle était mise très-simplement: une grande toilette eût été de mauvais goût à cette

heure et dans cette occasion. Elle avait une robe de jaconas lilas avec un mantelet d'une forme charmante, un chapeau de paille sans fleurs, sans blonde, mais si joli, si comme il faut, qu'il n'y avait qu'une petite maîtresse qui fût capable de le porter. De plus, parfaitement bien chaussée, et dans sa manière de marcher quelque chose d'incertain qui trahissait la grande dame, la femme qui ne sort presque jamais à pied.

Au coin d'une rue elle rencontra une de ses amies ·

— Est-il passé? lui demanda-t-elle.

— Non, pas encore. Mais, dites-moi, où allez-vous le voir?

— Sur le boulevard, avec le bon peuple.

— Quoi, vous n'avez pas de fenêtre! Alors, venez avec moi chez ma tante, qui demeure au coin de la rue de la Paix; tout près d'ici.

— Je n'ose pas; je ne suis pas allée chez elle depuis le convoi du général Lamarque. Elle dira que je ne vais la voir que les jours d'enterrement.

— Qu'importe! elle ne se fâchera pas; elle sait bien qu'elle est ennuyeuse. Venez.

Et les deux amies arrivèrent chez la vieille baronne, qui les reçut à merveille.

— Je vous attendais, dit-elle avec une politesse maligne et pleine de goût, j'étais bien sûre que vous saisiriez avec empressement cette occasion de venir me voir.

Les deux jeunes femmes se regardèrent un peu confuses; elles allèrent s'asseoir très-loin des fenêtres, pour ne pas montrer trop grossièrement le but de leur visite. La baronne ne fut pas dupe de leur politesse : Venez mesdames, dit-elle, emparez-vous vite de cette fenêtre avant que mes vieilles amies ne viennent.

— Amenez-moi Frédéric, dit-elle à sa mère, j'ai gardé cette place pour lui.

— Ma tante, s'écria l'enfant, est-ce un beau Mort aujourd'hui?

— Oui, mon enfant.

— A-t-il des panaches? A-t-il un cheval? Y aura-t-il beaucoup de drapeaux?

— Attends un instant, tu vas le voir.

— Y a-t-il de la musique?

— Oui.

L'enfant battant des mains : Ah! quel bonheur!

— Ma tante, y a-t-il des petits pâtés aujourd'hui?

— Non.

— Pourquoi çà? Il y en avait pour le général Lamarque.

Edgar interrompit l'enfant : Qu'est-ce que vous dites donc, mon petit ami? Il y avait des petits pâtés au convoi du général Lamarque?

— Oui, reprit la baronne en riant, il y en avait sur cette table, et l'on vous en servira tout à l'heure, si Frédéric me promet de n'être pas trop gourmand.

— Ah! tout s'explique, reprit Edgar; mais j'avais peine à me figurer un peloton de marmitons portant des brioches devant un convoi.

— Taisez-vous donc, Edgar, dit tout bas la mère de Frédéric, ma tante est très-dévote.

— Eh bien! je n'ai rien dit qui offense la religion.

— Pas encore, mais je vous avertis.

Une rumeur se fit entendre sur le boulevard.

— Ah! voilà le corps!

— Non... C'est un officier de la garde nationale qui fait son embarras!

— Edgar s'approche de la fenêtre.— Ah! mon Dieu! que de monde, s'écrie-t-il, c'est comme pour une revue! Je suis jaloux pour mon état. Et tous ces balcons couverts de femmes! de très-jolies femmes, ma foi! des blondes, des brunes. Des chapeaux blancs, roses, verts, jaunes, lilas! Des robes, des châles, des écharpes de toutes couleurs! C'est ravissant! Et ces tables qui sont dressées sur les deux côtés des boulevards; voilà de braves soldats qui boivent à la santé du mort.

— Nous nous moquons des anciens, dit la vieille baronne, eh bien, leurs enterremens étaient cela, savez-vous que cela ressemble à une réjouissance publique à s'y méprendre.

Le fait est que peu de spectacles paraissent plus rians à l'œil, que l'aspect d'un enterrement politique à Paris.

Toutes les fenêtres des maisons situées sur les boulevards, et même dans toutes les rues qui y aboutissent, toutes les fenêtres, depuis la porte vitrée du rez-de-chaussée jusqu'aux *tabatières* du sixième étage, sont peuplées de monde. Tous les types parisiens sont là, depuis le boulevard de la Magdeleine jusqu'au boulevard du Temple; toutes les modes y sont représentées, depuis la capote inventée la veille jusqu'au chapeau bergère d'il y a dix ans, le *bibi* compris comme transition.

Tous les états sont en présence :

La marchande assise devant sa porte, s'étale sur le boulevard avec sa coiffure en cheveux et son tablier de taffetas;

La lingère passe sa tête à l'entresol;

L'élégante minaude à son balcon, en face de Tortoni où se pavanent nos dandys parisiens, le sourire et le cigare à la bouche;

Un vieux malade avec sa douillette de marceline puce, est venu prendre l'air au second au-dessus d'elle;

Au troisième apparaît de temps en temps un jeune homme qui taille une plume; il guette le Mort entre deux lettres d'affaires;

Au quatrième, sur un grand balcon on voit de loin, de très-loin, plusieurs femmes en chapeaux à plumes avec des écharpes rouges.

Au cinquième sont les gens de la maison, les femmes de chambre, les cuisiniers, les cuisinières, les marmitons, les palfreniers, et quelquefois même le portier; çà et là, à des lucarnes sans conséquence, on aperçoit un œil, une tête, un bonnet de coton. Pas une ouverture n'est vide; la curiosité a tout envahi. Là le riche, là le pauvre, là des hommes, là des femmes, et ce que j'allais oublier, des enfans partout.

Ce n'est rien encore, c'est le boulevard qu'il faut étudier.... Des tables sont dressées sous les arbres, et là des soldats, des honnêtes gens, des *familles* mangent des gâteaux, et boivent du vin, de la bière, *se rafraîchissent* enfin. A l'ombre du vert feuillage?... Non... mais à l'ombre des gamins de Paris qui sont tous perchés dans les arbres; feuillage très-agité, je vous assure, qui tombe comme les autres feuillages; et qui ne laisse pas d'être dangereux dans sa chute.

Sur des gradins, des bancs, des chaises, beaucoup de gens raisonnables sont montés; j'ai vu un gros monsieur debout sur une très-petite chaise qui en éternuant un peu fort est tombé. Cet incident a beaucoup diverti la foule.

A l'embouchure de chaque rue est une agglomération de voitures, cabriolets, fiacres, charrettes; et ceux que transportent ces voitures, désespérant de traverser le boulevard se résignent à la curiosité; et, se tenant debout comme sur un char, regardent.

Le café Tortoni offre aussi à l'observateur les aperçus les plus piquans; c'est là que se juge le Mort; c'est là que pour lui la postérité commence; tous ses hauts faits y sont pesés; les anecdotes de sa vie privée y sont relatées; il y en a de burlesques qui font rire aux larmes. Là se forge en dialogue son article nécrologique; s'il a dit quelques mots remarquables en mourant, on le constate; s'il n'a dit aucune parole mémorable, on lui en fait une.

— Que diable! mon cher, dit un jeune élégant, en découpant une tranche de beefteack; cet homme-là a dû dire quelque chose à son dernier soupir, nous ne pouvons pas le laisser mourir sans un *mot*.

— Impossible! s'écrie un autre en allumant son cigare, il faut lui faire un *mot*.

Alors le mot sublime, la parole mémorable se fabrique.... Si le mort est un républicain, on lui fait prédire la liberté. Si c'est un philosophe, on lui forge une plaisanterie sur l'autre monde; si c'est un philantrope, on lui fait parler d'humanité; si c'est un homme d'esprit, on a plus de peine, mais n'importe, on finit toujours par trouver quelque chose. Dix jeunes gens en bonne santé, qui déjeunent bien, ont presque autant d'esprit qu'un beau génie qui va s'éteindre. Bref le mot sublime est fabriqué, et *les auteurs* le répandent dans les différens salons du café.

— Vous savez ce qu'il a dit en mourant?

— Non....

Alors le MOT se raconte.

— Oh!... ça lui ressemble bien, dit un gobe-mouche, avec candeur.

Et il se hâte d'aller répéter le mot improvisé, qui soudain circule de bouche en bouche, de table en table, de théière en théière.... il descend l'escalier de marche en marche et il arrive sur le boulevard; là il se divise, se multiplie; il court d'arbre en arbre, de chaise en chaise, de gradin en gradin; il marche, il marche, il vole!...

Les auteurs l'ont corrigé et augmenté, il est beaucoup mieux, ils veulent le rattraper, impossible! il est trop tard; un *aide journaliste*.... un commis voyageur de la publicité l'a recueilli, le mot sublime est déjà dénoncé à la presse; il est déjà composé, imprimé, et on le voit paraître quelques heures après dans un journal du soir, brillant d'à propos et de vérité!

Et la famille du Mort, qui le lit d'abord avec étonnement, l'adopte ensuite avec reconnaissance, car il complète l'oraison funèbre du défunt, en résumant dans sa dernière pensée toutes les prétentions de sa vie.

Ah! c'est un beau jour de comédie que ce triste jour d'enterrement!

Mais le moment le plus gai sans contredit, et j'en demande pardon aux larmes de ceux qui regrettent le héros décédé, le moment le plus burlesque est celui où le corps s'avance.

Alors tous les retardataires, tous les paresseux, les gens affairés, les indifférens, tous ceux enfin qui n'avaient jusqu'alors aucune intention d'assister à la funèbre cérémonie, tous les dédaigneux des vanités et des pompes funèbres, entraînés par l'occasion, attirés par la musique, ne peuvent résister à la tentation et s'élancent à la fenêtre, un instant, un seul! Mais aussi tels qu'ils sont, tels que le Mort les a surpris; l'un sortant de son lit; l'autre se faisant la barbe; celui-là en bonnet de nuit; celle-ci en papillote; celui-ci en robe de chambre; celui là en presque rien. A peine s'ils ont interrompu leurs occupations!... L'un tient son rasoir à la main; un autre sa brosse à ongle, celui-là sa palette; celle-là son tour de cheveux. Une servante apparaît avec ce qu'elle essuie, tasse, verre, ou carafe.... Qu'importe! il faut voir vite, et on ne les regarde pas.

En cet instant, rapide, il est vrai, les rues qui entourent le boulevard sont ce qu'il y a de plus comique à voir; c'est une bigarrure de costumes les plus bizarres..... Toilettes intimes s'il en fut; ce sont des gens que vous ne reverrez jamais ainsi..... regardez donc. C'est le carnaval aux fenêtres.

Cependant le cortége défile....

Les marchands de porcelaine ferment leur boutique. Pourquoi?

— Ah! c'est que nous avons peur d'une *reculade*; au dernier enterrement, ils ont voulu porter le corps; il y a eu une petite émeute, et l'on nous a cassé pour mille écus de porcelaine.

— Ah!.... C'était de l'enthousiasme, il n'y a pas de mal à ça.

Le sarcophage s'avançait. Allons! Frédéric, dit la vieille baronne que nous avons laissée à sa fenêtre; viens voir le convoi, tu as assez mangé de petits pâtés.

L'enfant revint aussitôt reprendre sa place.

Il se fit alors un grand silence; les boulevards semblaient déserts, la ville était muette; on ne pouvait comprendre si peu de bruit avec une si grande foule.

Les chevaux empanachés, marchaient et l'on entendait leurs pas. On entendait aussi celui des mille personnes qui suivaient à pied le convoi.

Ces hommes, représentans tous les corps constitués de l'état, tous gens d'une condition et d'un âge respectables, s'avançaient la tête découverte avec recueillement.

Un jeune homme très-pâle, d'une figure noble et distinguée, vêtu de noir, et portant un manteau, menait le deuil; c'était le fils du défunt. Il y avait dans l'attitude de ce jeune homme une si sincère douleur, que son aspect faisait mal.

Sur le sarcophage, on voyait une épée, une croix d'honneur et des épaulettes de général.

Puis venait un grand cheval de bataille couvert d'un crêpe noir.

Puis l'on entendit la musique militaire qui jouait la marche de la *Gazza ladra*.

Et puis les roulemens funèbres des tambours voilés.

Et puis défilait une compagnie de la garde nationale de Paris.

Puis les compagnies de la garde nationale de la banlieue se présentaient avec leur drapeau.

Et puis les Écoles avec leur drapeau.

Puis des Corporations avec leur drapeau.

Puis les *Sociétés* avec leur drapeau.

Et puis un régiment, une compagnie de soldats de ligne, ou de cavalerie, que sais-je, l'honneur enfin auquel le défunt a des droits.

Puis les voitures, où s'entretenaient de leurs espérances les héritiers du défunt, non les héritiers de sa fortune, mais les prétendans, aux diverses places qu'il occupait.

— Ah! c'était très-beau, dit l'enfant, quand tout fut fini.

Pauline essuya ses larmes en cachette avec son mouchoir.

— Son amie essuya aussi une petite larme avec le revers de sa main.

— Edgar lui essuya une grosse larme avec son gant.

— Eh bien ! vous pleurez, dit la baronne.

— Ah ! madame, dit Pauline en souriant, je n'ai jamais pu voir une épée sur un cercueil, et un cheval couvert d'un crêpe noir, sans avoir les larmes aux yeux.

— Et toi ?

— Moi, ma tante, je ne puis pas entendre la marche de *la Gazza*, sans pleurer.

— Et vous monsieur ?.... un officier de cavalerie ?...

— Moi, madame, reprit Edgar avec émotion ; il y a deux ans que j'ai enterré mon père !

**MADAME ÉMILE DE GIRARDIN.**

## MŒURS INDIENNES.

### UNE PARTIE DE CHASSE A GHAZIPOUR

Quand j'eus terminé mes achats d'essence de rose, (*atta goul*), le marchand, jeune mahométan d'une rare




Agoub, le marchand d'atta-goul. (Dessin de CURTY, et de M. LÉON DELABORDE, gravure de BROWN et de CHEVAUCHET.)

beauté, Agoub me fit un *salecam* (salut) profond, et m'invita à passer dans son *bagdero* pour y prendre la *tiffin* (collation).

— Je vous demande pardon, me dit il, en se hâtant de terminer son léger repas, je vous demande pardon ; mais je suis attendu à une partie de chasse, et j'ai peur que mes amis ne partent sans moi.

A une partie de chasse ! m'écriai-je les yeux pétillans

d'envie de prendre part à cette joyeuse expédition.

Il était déjà debout, la main appuyée sur son sabre, un esclave indien (*saïce*) achevait de seller son cheval.

— Voulez-vous être de la partie? dit-il, Vous serez, le bien venu parmi mes compagnons. Ghaed, sellez un cheval de plus.

Vous étiez curieux de voir les champs de roses reprit-il, c'est au milieu de ces champs que vous allez poursuivre gaiement quelque rapide antilope. A cheval! en route!

Nous partîmes. Bientôt Ghazipour disparut derrière nous, et je me trouvai au milieu des champs de roses.

La précieuse essence de roses (*atta goul*), si célèbre dans tous les pays du monde civilisé comme une des principales production des Indes, est fabriquée avec les fleurs qui croissent en abondance dans les champs des environs de Ghazipour. A cette idée, sans doute, l'imagination du lecteur lui représente un paradis de fleurs enchanté et parfumé, des parterres diaprés de toutes les couleurs, des berceaux où les rosiers entrelacés marient leurs fleurs odorantes, épanouies, à leurs boutons naissans et purpurins. Pure fiction! Image sans réalité! La culture des roses à Ghazipour n'est autre chose qu'une affaire, une spéculation de commerce. Ces vastes champs, tous plantés des fleurs favorites de nos jardins, n'offrent à l'œil qu'un tableau vulgaire et dépourvue de toute poésie.

La rose de l'Inde, bien que son nom indique même



**Lynx attaquant un Antilope.** (Dessin de DARDEL, gravure de PIAUD.)

une différence avec celle d'Europe, peut rivaliser par son parfum suave avec celle de nos climats. Elle est belle: toute rose ne l'est-elle pas! Mais, excepté à Agra, elle n'atteint pas la même proportion que celle d'Angleterre, et surtout elle est loin d'offrir d'aussi nombreuses variétés. Les cultivateurs indiens se contentent des productions de la nature telles qu'ils les trouvent sous la main. Jamais l'art ne vient à leur secours pour en augmenter l'agrément ou le profit: aussi ne voient-ils dans la rose qu'une marchandise de trop grand prix pour la cultiver dans des vues de pur ornement; et quant au but auquel ils la destinent, ils trouvent qu'il est parfaitement rempli par celle qui croît naturellement sur leur sol.

Voilà pourquoi nous ne voyons pas, en Orient, les rosiers grimper sur des arceaux, garnir les treillages, se grouper en massifs. Ce ne sont que de petits buissons chargés de fleurs rares, et comprimés dans leurs proportions avortées par l'impitoyable serpe du jardinier; d'ailleurs les fleurs épanouies sont soigneusement cueillies chaque matin.

Les rosiers de Ghazipour sont plantés régulièrement en lignes dans de grands champs, sur une étendue de plusieurs centaines d'acres tout autour de la ville. Leurs fleurs pourprées, qui s'ouvrent aux rayons du soleil matinal et émaillent le tapis vert de la plaine, présentent néanmoins un coup d'œil assez agréable. Au reste, si jamais les voluptueux Mogols ont célébré dans ces lieux consacrés la fameuse *fête des roses*, c'est sans y avoir laissé ni tradition, ni traces d'une si riante cérémonie. Quand la saison de la cueillette est venue, on ne voit point des troupes de jeunes hommes et de jeunes filles emplir gaiement des corbeilles d'osier des riches produits de la moisson; on ne les voit point entrelacer des bouquets dans leur chevelure, ni ceindre leur fronts de couronnes embaumées. La récolte se fait méthodiquement par les mains de pauvres journaliers qu'une seule idée préoccupe pendant leur travail facile, celle du modeste salaire qui doit en être le prix (1).

Quant à la fabrication de l'essence, la première opération consiste dans la distillation des roses. (*goulaabic-*

(1) Voir dans la seconde année du *Musée*. N° 11, un article du même écrivain sur la *mosquée de la Musied*.

*paanie*), l'essence qu'on obtient est déposée dans de grands vases qu'on expose découverts à l'air libre, pendant la nuit. De temps en temps, on écume ces jarres (*narnes*), et l'huile essentielle qui surnage, et qu'on enlève, constitue cette essence concentrée dont l'arôme est prisé à une si haute valeur par les amateurs. Il faut 200,000 fleurs pour produire le poids d'une roupie en essence appelée dans le pays *atta*. Cette faible quantité, quand elle est pure et sans mélange d'huile de *sandal*, se vend sur les lieux cent roupies (250 francs); prix exorbitant! et encore le bénéfice est, dit-on, fort mince.

L'eau de roses, dépouillée de son huile essentielle, passe pour inférieure à celle qui l'a conservée, et se vend à Ghazipour à un prix inférieur aussi. Cependant beaucoup de personnes assurent que la différence est à peine sensible.

L'eau de roses est d'un usage universel dans l'économie domestique chez les Indiens. On s'en sert pour les ablutions, dans la médecine et pour la cuisine. Avant qu'on eût aboli l'usage des cadeaux (*nuzzurs*), elle figurait parmi les objets qu'offraient les personnes peu fortunées. On en verse sur les mains à l'issue du repas, et, dans la grande fête appelée *houlie*, on en arrose avec profusion tous les hôtes. Les Européens attaqués du prurit ardent éprouvent un grand soulagement par l'usage de cette eau. Les naturels du pays la prennent intérieurement pour toutes sortes de maux. Ils la considèrent comme un remède souverain contre les lésions intérieures. En un mot, l'eau de Cologne n'est pas plus populaire en France que ne l'est dans l'Inde la *goulaabie paanie*.

Les environs de Ghazipour sont extrêmement pittoresques et plantés de beaux arbres de forêt, couverts de nids, de *bulbuls*, qui vivent habituellement dans les plantations de rosiers. Je ne puis dire si le rossignol indien se trouve dans ce district à l'état de liberté, n'y ayant vu cet oiseau chanteur qu'en cage. Au reste, toutes les espèces d'oiseaux y abondent. Les branches plient sous les nids suspendus du moineau happé, et le geai bleu se joue dans les arbres voisins du Gange, non sans danger toutefois, car cet oiseau figure ordinairement comme victime offerte à la cruelle Dourga, dans une fête barbare que célèbrent les Indous en son honneur, tous les ans. On jette ces beaux oiseaux dans le fleuve, où les Européens, ennemis d'une pareille superstition, vont souvent les repêcher. Un petit nombre, néanmoins échappe à leur immersion.

La Compagnie des Indes entretient auprès de Ghazipour un haras dirigé par des officiers européens. Les élèves qui en sortent, quoique inférieurs aux belles races anglaises et arabes, ne sont ni sans mérite ni sans valeur. On les estime beaucoup dans le pays, où ils sont très-utiles pour les équipages. On entoure ces animaux de beaucoup de soins. Néanmoins il n'est pas rare qu'ils soient privés du luxe d'une écurie. Quand ils travaillent en plein champ ou durant de longues marches, on les attache au piquet sous des arbres. Souvent ils n'ont, ainsi que leurs *saïces* (palefreniers), qu'une couverture pour les défendre contre l'intempérie des saisons.

C'est sur un de ces beaux chevaux que j'étais monté pour la chasse, et que je parcourais avec mes compagnons les plaines de Ghazipour.

Tout-à-coup un cri unanime se fit entendre parmi les chasseurs :—un antilope! un antilope! Et je vis un de ces animaux descendre d'une montagne avec rapidité. Soudain, nous nous mîmes à sa poursuite, et l'on ne peut se figurer quel admirable spectacle offraient tous ces beaux chevaux le cou tendu, la bouche écumante, et rivalisant de vitesse avec l'antilope.

A la fin, le pauvre animal se lassa, sa course se ralentit, ses jambes tremblèrent, et il semblait prêt à tomber, quand un linx domestique, dressé à cette attaque, s'élança de derrière un chasseur qui le portait en croupe, se jeta sur la tête de l'antilope, s'y cramponna et l'abattit bientôt aux cris de joie de tous mes compagnons.

Après cela, nous revînmes à Ghazipour où l'on nous



**J'veux être grenadier.** Dessin de CHARLET, gravure d'ALLANSON.

offrit à dîner, dans un vaste salon oriental, et où je ne fus pas médiocrement surpris de trouver des dessins de Charlet, entre autres le ravissant petit tableau : *J'suis de taille, je veux être grenadier*. J'en témoignai ma surprise à mon hôte Agoub, qui me répondit en m'apportant un immense portefeuille rempli de dessins français et anglais. K.

---

## ÉDIFICES DE PARIS.

### LA TOUR SAINTE-GENEVIÈVE.

Il vous est arrivé sans doute, après avoir gravi la rue des *Fossés-Saint-Victor* et la rue Clovis, de vous trouver face à face avec une haute tour carrée, qui masque en partie la masse colossale du Panthéon, et menace de tout son poids, le clocher si grêle et la façade si pittoresque de Saint Étienne-du-Mont ?

C'est l'ancienne tour de Sainte-Geneviève.

Surmontée d'une flèche que frappa la foudre en 1485, elle servait jadis de clocher à l'église dont elle porte le nom et qui fut démolie sous l'empire. Il fallait démasquer les abords du Panthéon : on abattit sans pitié le vieux édifice.

Il y a du reste bien des souvenirs dans ces lieux.

L'emplacement sur lequel on a ouvert la rue de Clovis fut choisi au cinquième siècle pour être un des cimetières de Paris. Un cercueil en marbre blanc orné de figures mythologiques, et découvert en 1620, prouve que, même avant cette époque reculée, il avait été affecté à une pareille destination. En 511, Clovis et Clotilde y firent bâtir une église, qui tantôt, porta le nom d'*église de St-Pierre* tantôt d'*église des apôtres*, et fut mise enfin sous l'invocation de Sainte-Geneviève.

Dans cette église, brûlée par les Normands en 857 et rebâtie en partie en 1192, se tinrent plusieurs conciles et entre autres celui qui fut provoqué par les intrigues de Frédégonde. Lieu d'asile pour les nobles avant que ce privilége s'étendît aux étendards des évêques, aux croix, aux cimetières : ce fut aussi un lieu d'exécution et de tortures : pendant long-temps, on a vu sur son portail un anneau en fer placé dans un mufle d'ane, posé, racontait la tradition, par les Normands pour pendre ceux des abbés qui refusaient de livrer les trésors des abbayes. Là, ont été enterrés Sainte-Geneviève, Clovis et Clotilde, Thibault et Gontran fils de Clodomir, ainsi que Childebert et Clotaire leurs oncles, qui les firent mettre à mort. A côté de ces squelettes royaux, gisent pêle-mêle des soldats de Sidrack, farouches Normands écrasés sous les décombres de l'église qu'ils incendièrent; des païens et des chrétiens de la primitive église, des prélats et des clercs, des nobles et des serfs. Là, élus et réprouvés, saints et pécheurs, rois et sujets, bourreaux et victimes, reposent tranquillement côte à côte. Et maintenant, sur cette poussière de dévastation et de mort, tour à tour remuée par le feu du ciel, les torches de la guerre, la main des hommes et l'action du temps, s'ébattent à toute heure, joyeux et désireux d'un autre âge, les élèves du collége d'Henri IV. C'est là comme partout, comme toujours, la vie insouciante et rieuse à côté de la mort : le présent rêvant d'avenir sur les débris du passé !

Revenons à la tour Sainte-Geneviève.

L'édifice, tel qu'on le voyait il y a quelques années, avait été bâti dans les 11me, 12me et 13me siècles, sur les fondemens de l'ancienne église de Clovis. Les traces de la mosaïque, dont étaient garnies ses vieilles murailles ; sa forme, qui n'était pas en croix latine comme celle de toutes les églises postérieures au 11me siècle, et la ceinture du sanctuaire qui, bâtie en rotonde, coïncidait avec tous les temples de la primitive Église, en sont une preuve. Le portail n'avait de remarquable que sa grande nudité (1). Il consistait en trois portiques ornés de petites colonnes accouplées, dont les chapitaux étaient ornés de feuilles de lierre. Le portique du milieu, surmonté d'une rose, les deux autres tout nus, mais ornés dans leurs ogives de peintures à fresque, étaient du 13me siècle, et adaptés au reste du portail, qui paraissait appartenir au 11me. Le tout était surmonté d'un grand pignon plat, terminé en pointe pyramidale. L'intérieur, comme la façade, ressemblait à l'église de Saint-Germain-des-Prés. Au côté méridional du portail, à l'entrée de la maison abbatiale était un ancien bâtiment assez haut, flanqué d'une tour terminée en pointe; puis venait la tour de l'église, dont nous donnons le dessin (2).

De cette église, de cette abbaye, il ne reste que la tour, dont l'architecture diffère encore des architectures diverses de l'abbaye et de l'église. Bâtie à plusieurs reprises, sa base, semblable par sa construction aux édifices du temps de Philippe Ier, est du 11me siècle, un chanoine, nommé Thibault, en fit jeter les fondemens. Les autres étages sont beaucoup plus modernes ; l'étage supérieur surtout qui est du temps de Charles VIII : la délicatesse des ornemens ne laisse aucun doute à cet égard. La tour est carrée, et terminée par une galerie à entrelas, accompagnée de quatre pyramides à la manière mauresque. Elle fait partie maintenant des bâtimens du collége d'Henri IV. A la charpente intérieure qui, par son massif et sa solidité, en est une des particularités les plus curieuses, sont suspendues des cloches qui, de ce vieux faîte, appellent à la récréation et aux études les enfans sceptiques du 19me siècle, comme celles qui y carillonnaient avant elles appelaient les populations dévotes du 11e siècle, annonçaient la procession et la châsse de Sainte-Geneviève ; cette châsse que, dit une ancienne chronique, *moult honorablement faisoit porter le roi Charles V; quarts quand il la fa soit porter celz de Nostre-Dame, celz des autres colléges, tant réguliers que séculiers, alloent nus pieds, et par ce il en venoit toujours aucuns bons offices.*

Si par la pensée on remontait à quelques siècles, près de cette tour, aux croisées en ogives, à simples ou double rang de bésaus, sans voussures ornées de *billettes*, de *dens de scie* et de *contre-zig-zags*, on trouverait adossée l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui jusqu'au douzième siècle a joui du droit de haute et basse justice et des droits épiscopaux sur tout le bourg. En 1102, elle les céda à Eudes de Sully, évêque de Paris, et si, à cette époque les membres du haut clergé faisaient comme tant d'autres bon marché des droits de leurs justiciables, ils étaient très-pointilleux sur les leurs. L'anecdote suivante, peu ou point connue, et puisée dans un manuscrit, dont je dois la communication à l'obligeance des conservateurs de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, en est une preuve. Je transcris :

---

(1) L'église contiguë à celle de Saint-Etienne-du-Mont s'élevait au sud de cette dernière. Sur son emplacement, on a ouvert la rue de Clovis.

(2) Une statue de Sainte-Geneviève, trouvée dans les fouilles que l'on fit en 1823 pour la construction du collége d'Henri IV, occupe le premier plan. Ce tableau peint par Curly, faisait partie de l'exposition de 1821.

« Les papes et les légats avaient d'ordinaire leur demeure à l'abbaye de Sainte-Geneviève ; or, il arriva » qu'un jour, en 1206, le cardinal Octavian évêque » d'Ostie y étant logé, s'avisa d'inviter à dîner l'évêque » de Paris. L'abbé le trouva mauvais, quoique cependant le repas fût, je ne sais pourquoi, aux dépens du » chapitre Notre-Dame.

» La crainte de l'abbé était que le prélat en prît de » là occasion de prétendre *droit de repas*. Aussi, pour » le tranquilliser, le légat fit dresser un acte authen-



**La tour Sainte-Geneviève.** (Dessin de C.RTY, gravure de SEARS.)

» tique, par lequel il certifiait que *c'était par pure* » *amitié et à sa prière* que l'évêque de Paris était venu » dîner à Sainte-Geneviève et *même aux dépens du* » *chapitre* de Notre-Dame, ce qui du reste ne pouvait » tirer à conséquence ni grever la maison d'un droit » préjudiciable. »

Du reste, l'abbaye de Sainte-Geneviève a joué un rôle assez important dans l'histoire du vieux Paris, tant par les différends de ses abbés avec d'autres corps cléricaux que par ses prérogatives religieuses et politiques. Elle a eu de tout temps des écoles publiques très-célèbres, et de nos jours encore, comme si c'était là une des influences du sol, le collége Henri IV est bâti sur son emplacement, — le collége Henri IV où fut élevé Casimir Delavigne, où se révéla pour la première fois le talent pur et noble de l'écrivain à qui la scène française doit l'*École des Vieillards* et *Marino Faliero*.

**A. DESREZ.**

---


## LIVRES DE FAMILLE.

ATLAS CLASSIQUE UNIVERSEL, réuni à l'ATLAS DE FRANCE, en un volume élégamment relié.

Prix : 5 fr. 75 cent, au bureau central d'abonnement, rue des Moulins, n° 18, et chez M. Desrez, rue Montmartre, impasse Sainte-Claude, n° 2.


---

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS

IMPRIMERIE D'EVERAT, 16, RUE DU CADRAN.



Le Bucher. (Dessin d'EMILE WATTIER, gravure de PORRET.)

**LA TOUR DE VERDUN.**

C'était dans l'année 1320 : l'armée des brigands qu'on appelait Pastoureaux venait d'envahir l'Albigeois. A comparer cette invasion singulière avec celles qui avaient déjà sillonné les Gaules à diverses époques et qui avaient déposé sur son sol les germes de tant de races étrangères qu'elles n'ont laissé à la population française aucun type particulier d'origine, à comparer cette invasion des Pastoureaux avec celle des Goths, des Visigoths, des Normands et des Maures, on pourrait dire de celles-ci que c'étaient des torrens étrangers descendus violemment et versés en masses puissantes dans nos provinces ; terribles tant qu'ils avaient couru dans le même lit ; puis affaiblis en s'étendant sur leur conquête, puis absorbés par les populations comme les ondes par les champs qu'elles arrosent. Et l'on pourrait dire de celle des Pastoureaux que c'était comme ces eaux qu'on voit sourdre soudainement de la terre qui se frayent mille passages à travers le sol, montent, grandissent, et finissent par couvrir les contrées aussi bien que les fleuves venus de loin.

Des bergers, des serfs, s'étaient levés alors par famille, vieillards, jeunes gens, enfans, femmes ; et ces familles s'étaient levées par milliers sur tous les points de la France par un de ces instincts merveilleux, qui à la même heure et sans communication directe, agite une population d'une même pensée, d'un même vœu ou plutôt d'un même besoin.

Partis de l'Aquitaine, les Pastoureaux marchaient deux à deux sous l'étendard de la croix, donnant pour but à leur pélerinage la Terre-Sainte à délivrer, et s'arrêtant au pillage et au massacre des villes qui les accueillaient ou de celles qui ne pouvaient leur résister. Comme à tout crime il faut un prétexte même pour les esprits les plus grossiers, la fureur des Pastoureaux avait pris pour cri de guerre : *Extermination aux Juifs!* infidèles à portée d'être facilement dépouillés et égorgés. L'on commençait par eux ; mais une fois le sac d'une cité et son renversement, mis en branle ; une fois la soif du meurtre excitée, une fois l'ivresse de ces épouvantables bacchanales d'incendie et de carnage, arrivée à délire, le sang ni l'or des Juifs ne suffisaient plus, et les Chrétiens entraient dans l'égorgement et dans la curée de ces bêtes féroces. Ce fut à ce point que Bernard Guionis, grand inquisiteur de Toulouse, et ardent persécuteur des Juifs s'écriait cependant du haut de la chaire en excitant les bourgeois à ne pas abandonner les infidèles aux pastoureaux.

« Prenez garde; viande de chien que l'on jette aux tigres leur donne appétit de chair humaine. »

Les pastoureaux n'en avaient pas moins égorgé tous le Juif d'Albi et tous ceux de Toulouse, et ils menaçaient déjà ceux de Narbonne, de Carcassonne et de Montpellier.

Ces malheureux voués à la mort cherchèrent leur salut dans la fuite. Mais cette fuite était impossible; car, comme nous l'avons dit, si d'un côté des milliers de Pastoureaux, marchaient en corps d'armée, d'un autre côté ils jaillissaient de terre et à tous les endroits, de façon à se dresser à l'encontre de toute marche un peu longue et qui eût pris assez de temps pour être signalée. La fuite reconnue impraticable, les Juifs pensèrent à leur défense. Mais si nombreux qu'ils fussent dans toute la

province, ils n'étaient pas les plus nombreux à aucun endroit précis ; ils ne possédaient ni ville, ni château qui pût leur servir d'asile ou de point de ralliement. Ils n'auraient même pas osé s'emparer de vive force de quelque place importante pour s'y établir seuls, car alors ils auraient excité contre eux non-seulement les Pastoureaux, mais encore la population du pays.

Dans ces circonstances, l'esprit trafiquant de ce peuple se montra au milieu de ses dangers avant toute autre pensée. Ils firent proposer à plusieurs seigneurs de les recevoir en masse dans leur ville et de les y défendre, moyennant des sommes considérables d'argent. Mais aucun d'eux n'accepta, et les Juifs en étaient réduits à cette épouvantable extrémité d'être placés en face d'une attaque qui devenait tous les jours plus imminente, sans moyen d'y résister et de s'y soustraire. Ils s'assemblèrent donc en la synagogue qu'ils possédaient à Narbonne, et sans attendre le retour de quelques messagers qui n'étaient point encore revenus des lieux où ils les avaient envoyés pour tenter la cupidité des seigneurs, ils mirent en délibération, quel parti il fallait prendre pour ne pas tous périr inévitablement. L'assemblée était nombreuse, mais morne. Une habitude de silence à laquelle se joignait l'idée de leurs périls, les misérables habits prescrits aux Juifs par les ordonnances de Philippe-le-Long, leurs longues figures haves, leur maintien inquiet, tout cet aspect du malheur et de l'esclavage poussé au désespoir donnaient à cette réunion un caractère sinistre. Leur grand-rabbin, Salomon-ben-Salomon, entra bientôt, accompagné des plus renommés par leur sagesse : Dolan-Bélan, fameux médecin, Jacob de Lunel, astrologue illustre, et plusieurs autres. A peine furent-ils entrés qu'ils se placèrent sur une estrade et que Salomon leur tint un discours, où il leur exposa l'état de la *juiverie*.

« Enfans du vrai Dieu, leur dit-il, vous avez apporté à ces nations barbares de France et de Languedoc, le savoir et les lumières qui les empêchent de se vautrer dans la boue, comme des porcs immondes, et voici comme ils nous en paient. Sans nous, aucun des princes de cette terre ne pourrait étaler, dans ses fêtes impies, ses habits brodés d'or et de pourpre que nos fabriques leur fournissent, et ils nous forcent en retour de nous vêtir de robes de bure. Nulle de leurs femmes insolentes n'ornerait son front et ses oreilles, son cou et ses bras des magnifiques joyaux damasquinés d'émail, sans l'habileté de nos ouvriers, et nos femmes sont obligées de cacher leur chevelure et leur front sous un capuce noire, et leurs mains sous des manches tombantes. Les fourrures moelleuses dont ils se couvrent dans la froide gelée leur viennent sur nos navires, et ils nous défendent de porter un manteau contre l'hiver; cet art de l'Orient qui rend leurs épées si tranchantes et leurs cuirasses si impénétrables, est resté dans nos mains, inconnu par leurs misérables apprentis, dont les forges produisent à grand peine le fer d'un cheval ou le soc d'une charrue ; cet art plus divin de guérir les maladies et les blessures paraît un sortilége à leurs stupides ignorans, et voilà que, lorsque nous, à qui ils doivent leurs armes pour combattre et souvent la vie pour combattre avec ces armes, voilà que lorsque nous leur demandons de tirer pour notre vie ces épées qu'ils tiennent de nous, voilà qu'ils se taisent et nous abandonnent. Est-ce, mes frères, un juste retour, un marché loyal loyalement tenu? Non, assurément non. Faisons donc pour notre salut comme s'ils n'étaient pas ; ne nous enquérons pas des maux que notre défense peut entraîner sur leur tête ; l'heure de parler haut est venue ; que ceux qui ont quelques moyens à proposer se lèvent, et qu'ils n'oublient pas que la loi suprême, à cette heure, est celle du salut, et que devant celle-là s'effacent les lois communes de la justice. Un homme nu se trouvant dans une forêt avec un homme armé, ils entendirent les rugissemens d'un lion. L'homme armé repoussa l'homme nu qui le suppliait de le défendre, et voulut s'éloigner. Alors celui-ci tendit un piége sur le chemin de l'homme armé qui s'y embarrassa et tomba. Et tandis que le lion le dévorait avant qu'il eut pu se relever, l'homme nu s'échappa. Vous m'avez compris, enfans du vrai Dieu. »

A ces mots, un jeune homme, à l'œil noir, à la chevelure épaisse, d'une taille frêle, le visage maigre et jeune, s'avança et s'écria :

« Qui parle ici de piéges infâmes et de fuites honteuses? est-ce donc que la malédiction du Ciel ne s'écartera jamais de notre tête, ou que nous ne l'en écarterons jamais ? Certes, certes les chrétiens font bien de nous marquer sur nos habits d'un signe de mépris, de nous cracher au visage et de nous décimer comme le bétail de leurs troupeaux ; car nous le méritons justement. Mieux vaudrait savoir manier les épées que les fabriquer; mieux vaudrait savoir tuer que guérir. N'avons-nous pas assez des noms d'esclaves et de taches qui planent sur nous dans tous les coins de la terre? Serons-nous toujours errans et chassés par le souffle des chrétiens comme les feuilles d'automne, de vallons en vallons, à travers les montagnes et les plaines, et n'aurons-nous jamais un asile sur la porte duquel il soit écrit : Ici on peut naître et mourir. Or, il est temps que Jérusalem se relève ; il est temps que le peuple de Dieu ait sa place sur la terre des hommes. Osons la marquer dans cette cité forte en murailles, riche en campagnes fertiles. Vieillard, tu as eu raison quand tu as dit que les chrétiens nous avaient affranchis de toutes les lois de la justice et que tout était permis pour le salut. Mais le salut n'est pas à fuir ; il est à demeurer. Déjà nos frères de Carcassonne, de Montpellier, de Nimes, d'Uzès, s'ébranlent et cherchent un asile. Montrons-leur cette cité comme celle où ils doivent se diriger ; qu'elle soit d'abord un bercail ; mais que bientôt les moutons y deviennent les bergers et les bergers les moutons ; que ceux qui commandent y obéissent ; que le bercail devienne une forteresse.

— Benjamin Ésaü, dit l'astrologue Jacob, tu viens de parler comme un ignorant qui ne connaît ni les livres sacrés, ni le cours des astres. Le temps de la résurrection du peuple de Dieu n'est point venu et sa dispersion a été promise encore pour mille ans aux esprits des ténèbres, pour le punir de ce qu'une partie de ses enfans s'est divisée de l'autre pour suivre les impostures du nazaréen, comme les enfans qui marchent vers l'école se dispersent pour courir aux fruits qui pendent sur le bord de la route. La loi ne dit-elle pas que les enfans paieront la dette des pères et les frères la dette des frères? Nous n'avons pas encore acquitté envers le Seigneur celle que nos frères et nos pères nous ont légués. Pensons au salut de ceux de cette ville ; Dieu inspirera à nos frères des autres contrées de faire ce qui leur sera le plus profitable, et puissent tes paroles insensées n'avoir pas détourné son esprit de nos délibérations.

— Sauvons-nous donc, s'écria Benjamin Esaü sauvons nous seuls, mais que ce soit par le combat et avec honneur.

— Qui parle de combattre, dit un vieillard d'une taille élevée, lorsque le plus fort de nos jeunes gens, celui dont

la tête et les mains pourraient seuls enfanter un projet de résistance et le conduire à bonne fin est absent et a peut-être péri dans l'entreprise que nous lui avons confiée? ce sont les présomptueux.

— Gaspard, reprit violemment Esaü en interrompant le vieillard, tu veux parler de ton fils Mathias, et c'est en parlant de lui que tu oses en nommer d'autres des présomptueux! En est-il un cependant parmi les enfans du vrai Dieu qui soit plus altier dans ses paroles, plus arrogant dans ses actions? ne nous regarde-t-il pas en mépris, et cependant n'est-il pas à la connaissance de tous que nul d'entre nous n'a d'alliances plus étroites que lui avec les chrétiens? Par quel art s'est-il fait pardonner d'être d'une race maudite, au point que les bourgeois l'accueillent comme un chevalier et que les nobles lui ouvrent leurs maisons comme à un homme de considération? et, s'il faut tout dire, comment a-t-il acquis l'espérance infâme de devenir l'époux d'une fille chrétienne si ce n'est en s'engageant à abandonner la loi de ses pères et peut-être à trahir ses frères dans le malheur? Rassure-toi, Gaspard, ton fils n'est pas mort; et s'il tarde tant à revenir c'est que sans doute il est en marché avec quelque seigneur pour son salut et notre perte.

— Tu mens! s'écria le vieillard: Mathias est mort, ou bien Mathias reviendra.

— Mathias est revenu mon père dit un jeune enfant de seize ans qui se tenait à côté du vieillard: il a passé devant la porte de la synagogue et m'a dit: « Frère, je serai ici quand la huitième heure sera sonnée. » Et il s'est éloigné en se dirigeant vers la porte Romaine.

— Sans doute, dit Esaü du côté ou demeure le sénéchal Bertrand de Nogaret et sa fille Constance. Celui qui est pris au cœur d'une passion insensée comme celle de Mathias estime qu'il vaut mieux donner son temps aux doux entretiens d'une fille, qu'aux graves délibérations du peuple.

— Esaü, dit le jeune enfant, pourquoi élèves-tu la voix contre mon frère? il t'a sauvé deux fois des mains des chrétiens qui voulaient t'exterminer pour de méchans propos tenus par toi sur leur compte; une fois en les persuadant par sa douce parole, un autre fois en les dispersant de son bras redoutable: est-ce là la reconnaissance que tu as de ces bienfaits?

— Merci, frère, dit une voix grave et sonore; Esaü n'a point menti lorsqu'il a dit que j'étais chez le sire Bertrand de Nogaret et peut être n'a-t-il pas menti non plus en disant que j'avais préféré un entretien d'amour à nos graves discusions. Frères, quand on quitte la maison paternelle, pour n'y plus rentrer, il est permis de retourner la tête pour lui dire adieu: quand on s'exile de toute espérance, on peut aussi retourner la tête pour lui donner une larme de regrets. Mais qu'importe? Ma vie est à tous et mes douleurs à moi. C'est donc de ce dont vous m'avez chargé qu'il faut que je vous parle. Frères, j'ai frappé à beaucoup de portes; une seule s'est ouverte: c'est celle du château de Verdun sur la Garonne: son seigneur Isarn du Belharnois m'a loué sa tour principale pour six mois moyennant deux milles sous d'or de monnaie toulousaine. Durant tout ce temps nous pouvons nous y retirer et nous y défendre, le renversement des murs de la forteresse et même son incendie étant compris dans le marché en cas que les brigands pastoureaux nous y vinssent assiéger. Six mois suffiront à laisser passer ce torrent d'assasins: et au bout de ce temps nous sortirons de notre retraite pour rentrer dans nos maisons si elles sont debout; pour les reconstruire si elles sont renversées.

Le ton calme et triste dont ces paroles furent prononcées glaça toute l'assemblée, quoiqu'il y eut au fond de cette nouvelle une chance de salut sur laquelle les juifs n'avaient pas lieu de compter; c'est que si Mathias fût entré l'espérance au front avec la nouvelle d'un désastre tout le monde eût espéré et que, malgré son heureux message, lui triste et découragé, tout le monde perdit courage.

— Mathias, lui dit le vieux rabin, est-ce là notre meilleure espérance?

— Les suites décideront, répondit Mathias d'un air humble.

— Et que feras-tu? s'écria Esaü:

— Je ferai ce que feront mes frères, répondit froidement Mathias, malgré le ton insolent de la question.

— Frère, lui dit tout bas le jeune enfant, tu souffres bien.

— Nathan, lui répondit Mathias du même ton, tu consoleras notre père.

Puis il se retira dans un coin et resta plongé dans une sombre distraction pendant que les juifs arrêtaient pour le lendemain leur départ de Narbonne pour la citadelle de Verdun, avec leurs femmes, leurs enfans et toutes leurs richesses.

Le soir de ce jour, dans la grande rue de la Juiverie, tout était en émoi; on chargeait les charriots, on sellait les mules et les roussins, car il n'était pas permis aux juifs de monter des chevaux de bataille; mais nulle part le mouvement n'était aussi grand que dans la maison du riche Gaspard. Il présidait lui-même à tous les préparatifs nécessaires, aidé de son fils Nathan, et jetant de moment en moment un regard triste et furtif sur Mathias qui, assis sur une pierre, se taisait et semblait une statue tant il était immobile au milieu de tout ce tumulte.

— Enfant, lui dit le vieillard en s'approchant de lui, est-ce là le courage que tu promettais? Toi si fier, si brave et si résolu, à peine vient-il un jour de malheur que te voilà abattu et consterné.

— Mon père, dit Mathias, aujourd'hui ma vie s'est revélée à moi. Je suis un lâche!

Non, Mathias, s'écria le vieillard en reculant, tu es un insensé.

—Non mon père, je suis un lâche: car j'incline mon front devant ce que je méprise.

— Que dis-tu, Mathias? reprit Gaspard.

— Mon père, dit le jeune homme, ne me faites point parler; je blasphémerais et je n'en suis pas digne.

Mathias se leva à ces mots pour s'éloigner; mais il s'arrêta en voyant devant lui le sire Bertrand de Nogaret et sa fille Constance. Mathias devint pâle, regarda le sire de Nogaret d'un air égaré et s'écria:

— Que me voulez-vous seigneur? je vous ai dit que non.

— Gaspard, dit le sire de Nogaret, ordonne à ton fils de nous suivre; j'ai à vous parler en secret.

Ils rentrèrent dans la maison avec Nathan et le vieux chevalier parla ainsi au marchand juif.

— Gaspard, ce matin ton fils est venu et m'a demandé si je voulais que ma fille le suivit comme épouse, promettant de respecter sa foi: je l'ai chassé de ma présence avec colère; cette colère n'a duré que le temps de détourner les yeux pour les porter sur ma fille Constance pâle, tremblante, désespérée et tombée à mes pieds qu'elle

embrassait. J'ai rappelé ton fils Gaspard, car l'épouse qui m'a donné Constance était aussi loin de moi que ton fils de ma fille, et j'ai bravé la malédiction de mon père pour m'unir à elle. Or je ne suis point un vieillard oublieux des passions de la jeunesse, et quand j'ai vu ton fils s'éloigner et ma fille pleurer j'ai senti que j'avais versé de ces larmes et je les ai pris en pitié; j'ai donc rappelé ton fils et je lui ai dit : Mathias abandonne la religion de tes pères, deviens chrétien et ma fille sera ton épouse.

— Malédiction sur lui ! s'écria Gaspard, malédiction sur sa race, s'il le faisait !

— Vous voyez seigneur, dit Mathias avec un amer sourire.

— Il ne l'a point fait, répliqua le sire de Nogaret, il s'est éloigné.

— Bien enfant, dit Gaspard, la croyance de tes pères est profonde dans ton cœur : graces soient rendues au Seigneur.

— Non, mon père, dit Mathias, je ne crois pas : je suis un lâche !

— Que veux-tu dire ? s'écria Gaspard étonné.

— Je vais te l'expliquer, dit le vieux chevalier. La loi du Dieu d'Israël est tombée en mépris dans le cœur de ton fils, et cependant il ne veut point l'abandonner. Il ne s'arrête point devant la colère de ton Dieu, mais devant la colère de son père; il brave les tonnerres de votre Jéhova, et n'ose pas encourir le blâme de son peuple.

Gaspard regarda son fils d'un air étonné, irrité à la fois de sa désertion de la foi patriarchale, et touché de sa religion pour l'autorité paternelle.

— Voilà, lui dit-il tristement, où t'ont mené les conseils des chrétiens.

— Des chrétiens, s'écria Mathias, et que m'importe leur foi et la nôtre? Ne vous y trompez pas, mon père, je ne suis pas arrivé au mépris d'une erreur pour me laisser aveugler follement par un autre : le Dieu de Moïse ou celui de St-Pierre peuvent impunément tonner sur ma tête; elle ne se courbera ni devant l'un ni devant l'autre.

Les deux vieillards regardèrent Mathias avec stupéfaction, Constance se mit à pleurer.

— Mais que crois-tu, enfant ? dit tristement Gaspard.

— O père, j'ai cru en moi, j'ai cru que je pourrais devenir un guerrier renommé, portant l'épée et la lance; que je serais un digne objet d'admiration pour les hommes; que moi aussi j'aurais sur cette terre une place parmi les forts et les puissans, et voilà qu'il me faut subir la malédiction de ma naissance sans espérer d'y échapper. Tu me parles de me faire chrétien, sire de Nogaret, et ne vois-tu pas que lors même que je m'abaisserais sous l'eau de votre baptême, ce serait demander deux mépris au lieu d'un, le mépris et la malédiction des miens, qui me nommeraient apostat; le mépris des tiens qui ne m'appelleraient leur frere que du bout des lèvres, non dans le cœur, et par dessous tout le mépris de moi-même qui aurais abandonné mes frères à l'heure du danger.

— Les abandonner, dit Nogaret, ne sera pas plus que de ne rien faire pour eux, comme le dernier d'entre tous, au lieu d'agir comme le premier pour les sauver.

— S'ils meurent, je mourrai, dit Mathias : ils n'ont rien à me demander de plus : si le hasard m'a doué d'un bras fort, d'une tête puissante, et d'un esprit ambitieux, c'est un malheur pour moi, et ce ne sera pas un bonheur pour eux. Non, vois-tu, mon père, je ne ferai pas pour le salut de nos frères des efforts qu'ils ne peuvent récompenser que d'une estime stérile, et peut-être d'une envie infâme.

— Eh que veux-tu donc, enfant? reprend Gaspard.

— Oh ! s'écria Mathias, vous ne me comprenez pas · je veux être ce qui est impossible, un homme comme tous les hommes, à qui l'on ne puisse pas dire, quelque éclat qu'il jette sur son nom; c'est un nom d'esclave ou un nom d'apostat. Tenez, laissez-moi, je veux mourir.

— Eh bien! dit Nogaret, je viens t'offrir un moyen d'acheter ta place entre les chrétiens par une action qui te vaudra la bénédiction des juifs, et ne pourra être accusée de lâcheté par aucun. Tu m'as demandé de défendre ta race des attaques des Pastoureaux et je t'ai refusé. Eh bien ! si tu veux te faire chrétien, sur mon ame, et sur ma foi, la ville de Narbonne deviendra l'asile de tes frères et ils ne la déserteront point en fugitifs. Je les défendrai comme je défendrais des chrétiens; ton baptême les fera tous entrer dans ma protection; vous ne vous en irez pas errans par les campagnes, cherchant un asile douteux et d'un jour. Tu me regardes épouvanté de ce que je te propose, Mathias? ton orgueil ne comprend pas que je descende jusque-là de venir presque t'implorer; mais je ne te dirai qu'un mot, et si tu ne le comprends pas, ton père le comprendra, je suppose; Ma fille m'a juré qu'elle mourrait.

Constance, immobile jusque-là, se jeta dans les bras de son père, sur le visage duquel ruisselaient des larmes amères.

Les trois juifs ne répondirent point.

— Abandonner notre foi ! dit pensivement Gaspard.

— C'est pour sauver notre race, mon père, dit Nathan.

— Enfant, dit le vieux Gaspard, es-tu perdu aussi pour moi? es-tu déjà traître? aurais-je deux malédictions à prononcer pour adieu à la vie ?

— Tu vois, chrétien, dit Mathias, ils me maudiront si je les sauve, ils m'appelleront traître.

— Gaspard, dit Nogaret, il ne t'appartient pas de décider seul une chose si importante; il y va du salut de ta nation, elle seule peut prononcer : je veux la consulter.

Déjà depuis long-temps un murmure sourd annonçait que la foule s'était réunie à l'entrée de la maison de Gaspard. La plupart des juifs, avertis par Esaü de la présence de Nogaret dans cette maison, excités par ses paroles, et se rappelant l'abattement de Mathias, croyaient à une trahison de celui-ci, et voulaient l'empêcher ou la punir. Déjà quelques clameurs s'élevaient, lorsque Nogaret, s'avançant au milieu de cette foule turbulente, éleva la voix et leur dit solennellement.

— Enfans d'Israël, vous allez fuir, et le massacre peut arrêter votre fuite. Vous allez vous enfermer dans une forteresse; mais elle n'est pas d'une puissance à résister à la fureur des Pastoureaux s'ils vous y assiégent. Narbonne est une retraite invincible, et cette retraite vous est ouverte encore, mais à une condition, à la condition que votre frère Mathias renoncera à sa foi et deviendra chrétien. A cette condition, je vous jure, foi de chevalier, de vous servir comme les frères de mon fils. Car je l'appelerai mon fils.

Ces paroles jetèrent une vive joie parmi la foule, et quelques voix s'écrièrent :

— Et sans doute Mathias accepte?

— Non, dit Gaspard, intervenant soudainement, Mathias n'accepte point.

— Il en appelle à votre jugement, dit Nogaret.

— Pouvez-vous condamner un de vos frères, dit Gaspard, à devenir traître?

— Celui qui sauve ses frères, s'écria Nathan, méritera-t-il ce nom de ceux qu'il a sauvés? ils l'appelleront martyr.

— Sans doute, reprit Ésaü d'un air sardonique; c'est un sacrifice qui coûtera si cruellement à la croyance de notre frère qui lui seul a une ame assez puissante pour supporter l'épreuve à laquelle on le soumet. Car, il ne faut pas nous le dissimuler, la nature des hommes est ingrate: peut-être s'en trouvera-t-il parmi nous qui diront que ce n'est point pour notre salut qu'il a fait ce sacrifice, mais pour la satisfaction de son amour, pour la fille d'un chrétien. tandis que les chrétiens penseront que cette apostasie n'est qu'une vaine ruse, une lâcheté pour se sauver lui et les siens. Mais Mathias dédaignera de telles accusations, et le salut de ses frères dominera dans son cœur ces vaines calomnies.

— Bien! frère, dit Mathias, tu viens de me dicter mon devoir.

Constance serra convulsivement la main de Nathan et celui-ci s'écria:

— Ce sont les sages d'entre vous qui doivent le lui dicter; qu'ils répondent.

— Et qu'ils répondent tout haut, dit Mathias, et l'un après l'autre. Salomon-ben-Salomon, me conseilles-tu d'abandonner ma foi pour sauver ton peuple?

— Je ne puis donner un semblable conseil à personne, dit le grand-rabbin.

— Et toi, Jacob?

— C'est l'affaire de ta conscience.

— Et toi, Samuel?

— La loi maudit les apostats et bénit les martyrs.

Puis chacun des douze vieillards qui étaient appelés sages, interrogé séparément, répondit d'une manière évasive, n'osant donner publiquement le conseil à un autre de déserter sa religion, et regrettant en leur ame qu'il ne l'eût point désertée.

— Ainsi, frères, dit Mathias, nous partirons. Je n'ai pas l'ame assez forte pour porter le fardeau d'une action dont personne n'ose ici me donner le conseil. Adieu, sire de Nogaret. Je suis né juif, je mourrai juif. Nous mourrons frères, reprit-il avec un éclat extraordinaire en s'adressant aux siens, et vous me bénirez, mon père.

La foule se retira morne et silencieuse, et Nogaret emmena sa fille, mais elle avait eu le temps de dire à Nathan:

— Enfant, il faut que je te parle.

Le soir venu, douze messages secrets venus des douze sages de la nation, excitaient Mathias à accepter le baptême, et Mathias, en les repoussant, dit à son père:

— Les vois-tu, mon père? ils achèteraient volontiers leur salut de ma honte, et me dénonceraient ensuite comme un lâche. Oh! malédiction sur eux! Malédiction sur les hommes juifs et chrétiens! c'est une race infâme et abjecte.

— N'est-ce pas, dit une voix de femme à côté de Mathias, c'est une race abjecte? et cependant c'est pour l'estime de cette race que tu brises le seul cœur qui te soit ouvert; c'est pour qu'ils t'épargnent dans leurs discours que tu fais taire la seule voix qui t'eût consolé; c'est pour que ton nom ne soit point la proie de la calomnie des uns et de la risée des autres, que tu leur jettes en curée ton bonheur, ta vie, notre amour. Oh! misère et lâcheté! Mathias, je suis plus forte que toi, moi; je suis femme; j'ai choisi entre la malédiction des hommes et mon amour, entre le mépris des miens et notre bonheur, entre les soupçons haineux de ceux de ta race et ton estime à toi seul. Me voici; je suis juive, je suis ton épouse, je suis prête à te suivre.

— Constance!... Constance!... s'écriait Mathias, en la considérant avec stupéfaction sous les habits de Nathan qui la déguisaient, tu es donc un ange, une des lumières du ciel?

— Mathias, lui dit Constance, je suis une femme qui aime.

Dans la nuit, tous les juifs de la cité de Narbonne partirent en hâte, et, quelques jours après, protégés par la rapidité de leur fuite, ils étaient enfermés dans la tour de Verdun, sur la Garonne, au nombre de plus de mille, tant hommes que femmes, vieillards et enfans. Là, Constance, cachée durant la route dans une litière fermée, fut montrée aux juifs comme l'épouse de Mathias, et le grand-rabbin, Salomon-ben-Salomon, l'admit solennellement parmi les enfans d'Israël. Cependant les Pastoureaux, avertis de cette retraite des Juifs, et prenant pour prétexte qu'ils avaient sacrilégement entraîné une chrétienne avec eux, se portèrent vers la citadelle de Verdun et en commencèrent le siége. Mais Mathias s'était retrouvé tout entier, et pour défendre son épouse, il était devenu ce qu'il n'avait pas osé être pour la conquérir, le sauveur de son peuple. Vainement les Pastoureaux dressaient des machines puissantes et s'acharnaient aux murailles de la forteresse, Mathias était partout les repoussant, les rejetant dans les fossés et les poursuivant dans la plaine qu'il ensanglantait de leur massacre. A côté de lui, Ésaü était celui qui montrait le courage le plus terrible et dont la voix, après celle de Mathias, avait le plus de poids dans le conseil. Cependant les Pastoureaux ne se rebutaient pas, et chaque jour de nouveaux renforts, suscités par l'immense butin qu'on savait enfermé dans la forteresse, leur venaient en aide.

Les attaques redoublaient, et, alimentées par ces masses incessantes de brigands qui accouraient de toutes parts, elles ne laissaient plus de relâche aux assiégés. Les seigneurs des environs, dont les brigands ravageaient les terres pour leur subsistance, représentaient vainement à leurs chefs l'inutilité de ce siége: ceux-ci leur répondaient insolemment, qu'ils faisaient bien voir qu'ils n'avaient aucun souci de la foi du Christ, de vouloir laisser une chrétienne en la possession des fils de Satan; et les seigneurs, craignant que cette accusation de tiédeur ne devînt un prétexte contre eux-mêmes, et n'autorisât les Pastoureaux à les attaquer, se retiraient et s'enfermaient prudemment dans leurs châteaux. Cependant ce bruit de la prétention des Pastoureaux arriva par quelques prisonniers, jusqu'à l'oreille des juifs assiégés. Dès ce moment Mathias put voir qu'en continuant à l'entourer de marques de respect et de considération, on jetait sur son épouse des regards de haine et de proscription. Enfin, un jour que l'assaut avait été plus meurtrier que de coutume, tandis que Mathias rétablissait l'ordre sur les tours, un conseil fut convoqué par Ésaü.

— Frères, dit-il, c'est à regret que j'élève la voix contre le plus brave de nos guerriers, contre celui qui résiste comme un roc et attaque comme la foudre. Mais tous nos malheurs viennent de lui. Il a pu nous sauver et ne l'a pas voulu; il a dédaigné de se servir d'une ruse que chacun de nous eût considérée à l'égal du martyr des Machabées et de la sainte ruse de Judith; mais notre

reconnaissance et notre admiration ne lui eussent pas fait accepter les risées de quelques chrétiens. L'estime des fils d'Israël est moins pour lui que le mépris des chrétiens; il nous a entraînés ici, et s'il nous y a apporté sa valeur, il y a enfermé un danger plus grand qu'elle. Si la fille de Nogaret n'était parmi nous, depuis longtemps les Pastoureaux se seraient écoulés d'autour de ces murailles, et nous serions sauvés. Rendons-leur cette chrétienne, et nous n'aurons plus rien à craindre.

— Elle est juive, s'écria Gaspard.

— Eh bien! si elle est juive, qu'elle se dévoue au salut de tous et sorte de cette forteresse. Car si elle est véritablement notre sœur, elle ne peut hésiter. Proposez ce sacrifice à chacune de nos femmes, et pas une ne craindra de donner sa vie pour le salut commun; car celles-là sont véritablement filles d'Israël et n'affectent pas une vaine religion.

— Et si elle refuse? dit Gaspard.

— Alors, dit Esaü, c'est que sa foi est jouée, et il nous sera permis de la rejeter d'entre nous.

— C'est juste, dirent les vieillards.

Et Gaspard fut chargé d'annoncer cette nouvelle à son fils, tandis que l'assemblée attendrait sa réponse. Lorsqu'il rentra dans la chambre qui lui servait d'habitation ainsi qu'à sa famille, il trouva Mathias qui dormait, tandis que Constance, appuyée sur la paille qui leur servait de lit, le regardait attentivement.

— Ma fille, dit le vieillard, béni soit le Seigneur; que Mathias sommeille, car j'ai à te dire des choses qui le rendraient furieux comme un lion affamé, s'il les entendait.

— Je les sais, mon père, dit Constance; Nathan vient de me les rapporter. Etonné d'un conseil où l'on n'avait point admis Mathias, et convoqué par Esaü, il a jugé que c'était une machination de sa haine contre moi, et il a surpris le secret de vos délibérations.

— Et que feras-tu, enfant? dit le vieillard.

— Je le dirai à l'assemblée de vos sages, répondit Constance. Je vais vous y suivre.

Elle se leva, appuya un dernier baiser sur le front de son époux, et marcha vers la salle du conseil. Les vieillards s'entre-regardèrent à son aspect, tant elle était fière et résolue dans son maintien. Elle s'avança au milieu d'eux, et aucun n'osa l'interroger. Esaü la dévorait d'un regard farouche. Elle attendit un moment et leur parla ainsi:

— Pères, l'on m'a dit ce que vous attendiez de moi. Je le ferai.

Ils demeurèrent surpris. Esaü sourit d'une joie féroce, mais ben Salomon, touché de ce sublime dévouement lui dit:

— Ils t'épargneront, enfant, car tu es une de leurs filles.

— Non, reprit Constance, je suis une fille juive et je n'irai point mentir à la foi que j'ai adoptée. Je leur dirai voici la chrétienne qui a déserté sa religion, et je cracherai sur les croix et sur l'image du Christ.

— Mais ils te tueront, enfant, s'écria Esaü, livide d'un singulier effroi, ils te tueront, et tu ne nous sauveras pas.

— Et pourquoi veux-tu que je vive? dit Constance avec un froid mépris, pour te sauver, Esaü, homme si ferme dans ta foi? veux-tu que j'abjure la mienne pour te sauver? Oh! tu t'es trompé lorsque tu as dit que je n'étais pas sincère dans mes sermens, et que c'était pour la satisfaction de mon amour que j'avais pris ton Dieu dans mon cœur: il y est entré ton Dieu, et les poignards des Pastoureaux en tireront les dernières gouttes de sang avant de l'en arracher. Viens me conduire vers eux.

Les sages se taisaient et quelques-uns versaient des larmes. Esaü tourmenté d'un horrible dépit, regardait Constance d'un œil brûlant tantôt de rage tantôt d'une ardeur funeste, puis il finit par s'écrier.

— Ce sacrifice est alors inutile, j'espérais nous sauver tous.

— Non, dit Constance, nous mourrons tous.

— Va, lui dit Salomon-ben-Salomon, que le Seigneur te bénisse et accepte tes paroles, tu mourras ou vivras avec nous, tu es notre sœur et notre fille avant toutes nos sœurs et nos filles.

— Eh bien! soit dit Esaü, nous mourrons tous.

Quand Mathias apprit à son réveil ce qui s'était passé; il saisit sa large épée et voulut exterminer Esaü.

— Mathias, lui dit Constance, les hommes ne savent triompher que par la colère, et se brisent eux-mêmes dans leur fureur: les femmes connaissent mieux le secret de conduire les hommes. J'étais sûre qu'Esaü me défendrait.

— Il t'aime donc, dit tout bas Nathan à Constance.

— Tais-toi, dit de même la jeune épouse.

Puis elle calma Mathias et lui fit jurer de ne rien entreprendre contre Esaü.

A partir de ce jour, Constance fut regardée comme inspirée du Seigneur, et les vieillards ne passaient pas à côté d'elle sans la saluer, les enfans sans lui demander sa bénédiction.

Le siége durait toujours, et déjà les guerriers qui étaient entrés dans la forteresse n'étaient plus qu'au nombre de cinquante. Les vieillards, les enfans et les femmes étaient réduits à trois cents. Les provisions de traits et de vivres s'épuisaient, et déjà dans les assauts on avait jeté sur les assaillans des coffres pleins d'argent; des mères que la faim poussait à la folie avaient précipité leurs enfans sur les piques des Pastoureaux. Dans une sortie vainement tentée par les juifs, ils avaient laissé quelques prisonniers aux mains de leurs ennemis, et ceux-ci les avaient suppliciés aux pieds des murs sous les yeux de leurs frères. La mort leur avait été donnée longuement avec des tortures infâmes, inouïes, épouvantables à voir, impossibles à raconter. Six prisonniers avaient duré pendant deux jours, sous les tenailles et les poignards rougis des Pastoureaux. La forteresse était délabrée, un nouvel assaut pouvait réussir. Esaü s'écria avec rage.

— C'est donc ainsi que nous mourrons tous.

— Je te l'ai dit, répliqua Constance, nous mourrons tous, mais nous pouvons ne pas mourir ainsi. Puis, tirant un poignard de son sein, elle ajouta.

— Quand à moi je ne mourrai pas ainsi.

Esaü la regarda long-temps pendant qu'elle s'éloignait, et il demeura long-temps à la place où il était, après qu'elle se fut éloignée. Le lendemain, les juifs virent du haut du rempart d'immenses machines que les Pastoureaux venaient de dresser, et entre autres ce qu'ils nommaient un *chat*, sous lequel des hommes cachés transportaient des monceaux de bois jusqu'à la porte principale pour l'incendier. Les pots d'huile enflammée que les assiégeans jetaient d'ordinaire sur ces machines pour les brûler, ne leur étaient plus d'aucun secours, car ils eussent ainsi allumé l'incendie qui devait les perdre, et déjà ils n'avaient plus de lourdes

masses à y précipiter pour briser la machine. Cependant on apportait pour cet office les coffres remplis d'or et d'objets précieux, lorsque Esaü s'avança et leur dit :

— Frères, c'est une folie que d'espérer nous défendre encore ; nous mourrons ici : si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain, et nous mourrons après avoir gorgé les pastoureaux de nos trésors. Eh bien, puisqu'il faut périr, que nos trésors périssent avec nous. Osons nous donner tranquillement la mort que ces brigands nous apportent avec toutes les tortures de leurs bourreaux ; que nos trésors soient en même temps dévorés par le feu, et que nos ennemis ne trouvent plus ici que des cendres et des cadavres.

Peut-être les fameux exemples de la farouche cruauté où la faim et le désespoir poussent des hommes assurés d'une mort cruelle, feront-ils comprendre à nos lecteurs que cette terrible proposition fut accueillie avec des acclamations de joie. Mais il faut le témoignage de l'histoire pour accepter comme vraie la manière dont on régla cette terrible extermination. Il fut décidé que tous les noms des malheureux assiégés seraient déposés dans une urne, et que, rangés sur une longue ligne et à genoux, ils subiraient la mort les uns après les autres. Esaü, qui avait été chargé de cette opération, tira les noms : le premier qui sortit fut celui de Mathias, le second celui de Nathan, le nom de Constance sortit le dernier. Un imperceptible sourire glissa sur ses lèvres, et elle demanda d'une voix assurée.

— Et maintenant, qui sera l'exécuteur ?

— Moi, dit Esaü.

— Esaü, Esaü, dirent quelques voix jalouses du droit de délibérer même sur le choix de l'exterminateur.

— Toi ? dit Constance : ton bras n'est pas assez fort pour tant de victimes. Je demande que le plus fort d'entre vous soit choisi pour cette extermination : il ne faut pas remplacer les tortures du bûcher par les tortures de l'agonie.

— Soit, dit Esaü en jetant un regard sur Mathias qui, anéanti et stupide, ne prenait plus aucun souci de ce qui se passait ; puis il ajouta à voix basse :

— Femme, tu ne m'échapperas pas.

Aussitôt on apporta une lourde hache, et on plaça un madrier énorme sur deux chevalets. Quelques-uns essayèrent leurs forces et firent pénétrer la hache à une profondeur considérable ; mais Esaü, la saisissant à son tour, frappa le madrier qu'il entama si complétement que le bout qu'il avait frappé ne tenait plus à l'autre que par quelques filamens.

— C'est Esaü, Esaü ! crièrent alors quelques voix.

— Pas encore, dit Mathias en se levant ; je n'ai pas essayé cette hache.

Il la prit, et d'un coup terrible il trancha le madrier comme si c'eût été le bout d'une flèche légère. Le nom de Mathias fut crié alors comme celui d'un libérateur, et toute cette foule se rangea religieusement à genoux, sans que personne évitât la place que le sort lui avait donnée. Pendant ce temps on avait fait un monceau de tous les trésors des juifs, et on y avait attaché le feu avec des torches. Les assiégeans, étonnés de ne point trouver de résistance à leurs projets, avaient comblé l'entrée de la porte de pièces de bois de toutes sortes : ils ne les avaient pas encore allumées ; mais lorsqu'ils virent le feu qui éclatait au sommet du rempart ils l'attachèrent à ses pieds, devinant que les juifs leur arrachaient les trésors pour lesquels ils avaient supporté tant de fatigues. C'était un effrayant spectacle que de voir tout ce camp en fureur, poussant des imprécations terribles contre les malheureux qui allaient mourir. On leur promettait d'atroces souffrances s'ils n'éteignaient l'incendie d'en haut, on leur promettait la vie s'ils voulaient l'éteindre ; et on attisait en même temps celui d'en bas. Mais les clameurs des Pastoureaux devinrent horribles lorsqu'ils virent commencer l'épouvantable massacre du sommet de la tour. En effet Mathias avait dépouillé ses armes, et, le corps nu jusqu'à la ceinture, seul debout parmi cette foule à genoux, il comptait qu'il avait trois cents victimes à frapper ; enfin se tournant vers Esaü il lui dit :

— Esaü, j'ai pris ta place ; sans doute que tu veux bien prendre la mienne ; et il leva la hache sur lui.

— Je la prends, dit Esaü, mais je n'userai point tes forces sur moi ; il t'en restera davantage pour ta dernière victime.

Et soudain il se frappa lui-même d'un poignard et tomba aux pieds de Mathias qui le repoussa du pied. Sa chute fut un signal, et les trois cents voix des juifs agenouillés éclatèrent ensemble pour célébrer le peuple de Moïse. Mathias voulut commencer ; c'était son frère qu'il fallait frapper le premier. A cet aspect sa vue se trouble ; il chancelle sur ses pieds, et devient plus faible que le plus faible des enfans.

— Frappe, frère, dit Nathan ; frappe à la tête, le coup est moins douloureux.

Les voix éclatèrent avec exaltation, et quelques-unes crièrent Mathias ! Mathias... Et les Pastoureaux poussèrent un cri de joie, car la porte flamboit et menaçait de s'écrouler. Mathias se retourne, et la hache tomba sur Nathan : le malheureux enfant fléchit comme un roseau et s'abattit en murmurant :

— Merci, frère.

Alors Mathias frappa, il frappa, frappa sans cesse : il faisait un pas, levait sa hache, et une tête tombait ; il allait, il allait, bavant, grinçant les dents, riant, furieux, insensé ; prenant plaisir à son œuvre de massacre, buvant le sang des yeux, l'aspirant : ivre, forcené, il rencontra la tête de son père sans la reconnaître. Et pendant ce temps les Pastoureaux hurlaient et battaient à grands coups la porte à moitié consumée ; à chaque coup Mathias répondait par un cri et par une tête qui tombait. Il avançait toujours, et le concert des martyrs diminuait à chaque pas d'une voix. Enfin un cri épouvantable des Pastoureaux annonça que la porte était brisée, et Mathias se trouva en présence de sa dernière victime. Elle se dressa devant lui, mais Mathias frappa à la place où elle aurait dû se tenir ; et ne trouvant pas de résistance à sa hache, il frappa de nouveau dans le vide, et ne trouvant encore rien, il frappa encore, sans regarder ni voir, comme une machine stupide.

— Mathias, lui cria Constance, c'est moi, c'est Constance, nous pouvons nous sauver.

Mais Mathias levait toujours et abaissait impassiblement sa hache sans entendre, sans comprendre, sans reconnaître Constance.

— Oh, s'écria-t-elle avec désespoir, il n'avait de fort que le bras !

Cependant les Pastoureaux arrivaient au sommet de la tour, et Constance s'élança au-devant en leur criant.

— Je suis chrétienne, et cet homme est fou.

Deux titres qui valaient la vie en cette époque de foi et de superstition. Le sire de Nogaret, qui était en tête des pastoureaux, embrassa sa fille et la défendit contre les plus acharnés ; les premiers qui s'élancèrent vers Mathias furent repoussés par le mouvement régulier et

stupide de sa hache qui montait et descendait toujours ; puis ils se prirent à le regarder, tant il y avait de féroce imbécillité dans le regard perdu, dans la paleur livide, dans les cheveux hérissés de cet homme. Constance sauvée par son père voulut sauver son époux et cria :

— Dieu maudit celui qui frappe un insensé.

Les Pastoureaux se signèrent et reculèrent. Mais à l'extrémité de cette file de cadavres, un homme se leva tout sanglant, et, d'une voix sourde et entrecoupée par la douleur il s'écria :

— Chrétiens, cette fille est une apostate; elle a embrassé notre religion pour suivre le bourreau qui est devant vous, et qui a consommé cet horrible égorgement; cet homme s'appelle Mathias. Puis il se mit à genoux, et ajouta :

— Frères, ils m'ont frappé le premier parce que je voulais me faire chrétien.

A ces paroles les Pastoureaux se jetèrent sur Constance et l'arrachèrent à son père, et s'étant emparés de Mathias, il les lièrent ensemble et les jetèrent dans les restes du bûcher qui consumait les richesses des juifs. Comme on les portait vers cet endroit, Ésaü dit sardoniquement à Constance :

— Femme, pourquoi as-tu méprisé mon amour? pourquoi as-tu préféré et aimé Mathias?

— Je l'ai aimé, dit Constance, parce qu'il n'était pas un traître.

— Va donc brûler avec lui ! dit Esaü.

Les Pastoureaux, occupés à ce supplice, épargnèrent Esaü, qui devint bientôt un de leurs chefs, et mourut long-temps après, moine de l'abbaye d'Alby et renommé par sa piété, sous le nom de Jacques-le-Converti.

**FRÉDÉRIC SOULIÉ.**

## NOTE.

L'état misérable des juifs, sous notre vieille monarchie, est un de ces faits qui sont restés dans le souvenir du peuple; mais on est loin de s'imaginer quelle fut l'intensité de la persécution qui frappa ces malheureux. Pour en donner une idée à nos lecteurs, nous allons faire le relevé de quelques actes exercés contre les Juifs durant le siècle auquel appartient l'histoire que nous venons de raconter.

Le 21 juin, l'an 1306, Philippe-le-Bel donna commission secrète à Jean de Saint-Just, chantre de l'église d'Alby, et à Guillaume de Nogaret, chevalier, touchant quelques affaires que, selon l'expression de leurs lettres missives il leur avait expliquées verbalement; avec ordre à tous les prélats, barons, sénéchaux et baillis de leur obéir. En vertu de cette commission, le 22 juillet suivant, tous les juifs furent arrêtés dans le royaume; ils en furent chassés, et leurs biens confisqués au profit du roi. Il faut remarquer que les juifs établis en France avaient, dans chaque ville, un quartier distinct qui explique la possibilité de cette arrestation en masse. Ils avaient, en outre, leurs cimetières particuliers et une boucherie qui leur était propre. Le 28 juillet 1315, Louis-le-Hutin rappela les juifs en France, à la condition de lui payer une somme considérable. Ce fut en 1320 qu'ils eurent à supporter la persécution des Pastoureaux, dont nous avons donné un épisode dans l'histoire précédente, et en 1321 ils furent punis comme instigateurs du grand complot des lépreux, qu'on accusait d'avoir voulu empoisonner tous les puits et fontaines de France. A cette occasion, beaucoup de juifs furent brûlés vifs, beaucoup furent bannis, et les plus riches furent retenus en prison jusqu'à ce qu'ils eussent payé une amende de cent cinquante mille livres d'or. Comme dans la précédente expulsion, les biens des juifs furent vendus au profit du roi. En 1359, ils furent de nouveau rappelés en France, et obtinrent quelques priviléges qu'on leur fit payer excessivement cher; enfin, le 7 septembre 1394, un édit du roi Charles VI les exclut définitivement du royaume. Le 3 novembre, la confiscation de leurs biens fut ordonnée, et pour la troisième fois dans l'espace d'un siècle ils en furent entièrement dépouillés.

Si à ces grandes persécutions on ajoute les conditions de misère et d'humiliation dans lesquelles ils vivaient, on aura lieu de s'étonner de la persévérance de ce peuple à revenir dans un pays où ils étaient ainsi maltraités, et à garder une religion qui les exposait à de si cruelles avanies. Entre autres obligations, ils étaient forcés de porter sur la poitrine une roue de trois à quatre doigts. Le concile de 1368 leur défendit d'habiter avec des chrétiens. Les femmes chrétiennes ne pouvaient allaiter leurs enfans, sous peine d'excommunication; ils devaient célébrer leurs funérailles, leurs mariages et leurs autres cérémonies hors de la vue des chrétiens, et ceux-ci ne pouvaient se servir de leurs médecins, fussent-ils en danger de mort.

Chaque ville, en outre, avait quelques raffinemens particuliers de cruauté; outre les taxes supplémentaires que les seigneurs ou abbés exigeaient de la juiverie, il y avait telle ville où l'un deux était obligé de se présenter pieds nus sur les marches de l'église, le jour du vendredi-saint, pour y être souffleté par la main du bedeau. Dans la ville du Puy, ils étaient donnés à la juridiction des enfans de chœur, à qui on les avait abandonnés comme un jouet. Nous retrouvons dans une charte de Bernard, abbé de Saint-Antonin, un réglement dont nous rapporterons quelques dispositions. Si un juif a un fils, il lui est défendu de donner à ce fils plus de douze deniers d'étrennes. Il lui est également défendu de donner un repas à plus de douze personnes. Il leur était défendu de porter aucune autre étoffe que de l'étamine, et d'autres fourrures que de la peau d'agneau. Les femmes ne pouvaient point porter leurs cheveux, ni mettre de gants, et aucun d'eux ne pouvait jouer ni aux dez ni au *torton*. (Le torton est ce que nous avons appelé plus tard le *tonton*.) Ceux dont on se servait alors, étaient à huit faces, portant chacun un certain nombre de points; on faisait tourner le torton et le point le plus élevé gagnait.) Il leur était encore défendu de passer sur la place de la maison commune ou du palais épiscopal, à moins qu'ils fussent appelés par ordre supérieur. Dans certains endroits ils étaient tous solidaires de la condamnation qui pouvait être portée contre l'un d'eux. Du reste il leur était défendu de porter aucune espèce d'armes; l'outrage qu'on leur faisait se rachetait moyennant quelques deniers, et nulle part on ne s'imagina que la mort d'un juif valût plus de six sous. Quant au fait particulier sur lequel est fondée l'histoire que nous avons racontée, il est bon de dire que, loin d'accroître le nombre des victimes de cette épouvantable boucherie, nous l'avons diminué de près de moitié. La chronique dit, que ce furent cinq cents juifs qui se firent exterminer par un des leurs, pour échapper à la rage des Pastoureaux.

F. S.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Théodore et les Arabes. (Dessin de GAVARNI, gravure d'ALLENSON.)

**POUR UN DIAMANT.**

Pour l'homme qui entre dans la vie avec une ame et des sens neufs, il est des piéges dans lesquels il est beau de tomber, des erreurs qu'il est louable d'embrasser, des illusions, des chimères, qu'il est noble de chérir. Il y a telle folie, telle sottise qui proviennent d'un luxe de sève qu'il faut avoir dans la jeunesse, sous peine de passer justement pour un homme sec et d'une pauvre organisation.

Le plus souvent ceux qui, ayant passé la première moitié de la vie, arrivent à cette époque où l'on a épuisé le nombre de sensations permises à l'homme, et voient qu'il faut alors remâcher la même vie, mais désormais sans saveur, soit que cette saveur ait été absorbée, soit que le palais ait perdu sa subtilité; ceux-là, rappelant amèrement leurs espérances, leurs croyances et leurs déceptions, croient pouvoir rire de ceux qui, plus jeunes, croient à la réalisation de leurs rêves et pensent que chaque besoin que Dieu a donné à l'homme renferme une promesse de le satisfaire.

Au commencement de la vie, on est entraîné par une pente irrésistible, mais douce encore, entre des rives vertes et ombragées; l'air est parfumé par les fleurs semées dans l'herbe, et les oiseaux chantent aux bords dans les oseraies. — Ceux qui nous ont précédés, et que nous avons perdus de vue, n'ont plus sur les rives qu'une herbe jaune et brûlée, et marchent sur une eau fétide et presque stagnante, sans qu'aucun jonc leur permette de retourner en arrière. Doivent-ils pour cela nous crier d'une voix lugubre : « Ne vous livrez pas à ce plaisir qui charme vos sens, c'est une illusion, c'est une fantasmagorie. — Tout à l'heure vous voudrez respirer le parfum d'une fleur, ou entendre jusqu'au bout le chant commencé d'un oiseau; la fleur et l'oiseau disparaîtront. »

Non, ils ne le doivent pas; car ce n'est pas, ainsi qu'ils la croient, la rive qui s'est transformée; ce n'est pas l'oiseau qui s'est tû; ce n'est pas la fleur qui s'est fanée; ce sont eux qui ont passé — Le parfum de la fleur, le reste du chant de l'oiseau, il y a derrière eux, vous; derrière vous, d'autres hommes qui en jouiront un instant, et qui, comme vous, passeront en les regrettant.

Qui pourrait voir avec plaisir un vent précoce secouer la fleur des amandiers, sous prétexte que les fruits en mûriront plus tôt? Est-ce jamais une bonne chose que les fruits de primeur?

Il y a peu de temps, dans un cercle d'amis, un homme de trente ans se plaignait de la jeunesse *actuelle* et trouvait sots et ridicules en général les hommes de vingt ans d'*aujourd'hui;* comme il allait, à ce sujet, s'entamer une longue discussion, la maîtresse de la maison dit avec infiniment de sens et d'esprit : « Je vais vous dire précisément depuis quelle époque les hommes de vingt ans vous paraissent si ridicules : c'est depuis que les hommes de trente ans d'aujourd'hui n'ont plus vingt ans. »

Aussi, n'eussions-nous jamais trouvé ridicules les

projets qui se faisaient, un soir d'été, dans un petit salon ouvert sur un frais jardin, dans une rue d'Ingouville, au-dessus du Havre.

« — Qu'avons-nous besoin de *richesses?* disait avec feu Théodore; qu'est-ce que *l'or* pourrait ajouter à notre félicité ? qu'est-ce que la privation de ce *vil métal* pourrait nous ôter de bonheur? Notre amour ne suppléera-t-il pas à tout? Nous vivrons, mon Anna et moi, dans *une chaumière*, plus heureux que sous *les lambris dorés; le pain*, fruit de mon travail, sera pour elle une céleste ambroisie. »

Anna répondit par un tendre regard; Théodore lui semblait bien éloquent; il venait de répéter tout haut ce que le cœur de la jolie fille lui avait dit tout bas plus d'une fois.

Le troisième interlocuteur se détourna pour cacher un sourire; c'était un homme de soixante ans, d'une physionomie douce et avenante. « Mes enfans, dit-il, je pourrais vous dire bien des choses qui ne vous serviraient qu'à être redite inutilement à vos enfans dans vingt ans, parce qu'alors seulement vous pourriez les croire et les comprendre. Seulement vous savez que j'aime mon Anna par-dessus tout. Théodore a aussi quelques raisons de croire à mon amitié; eh bien! je ne donnerai Anna à Théodore, qu'après qu'il sera revenu du voyage de commerce que son patron veut lui faire faire. »

C'était en effet à propos de ce voyage que Théodore avait eu occasion d'exprimer son *mépris des richesses*.

Le père d'Anna fut inflexible. Les deux jeunes gens crurent devoir céder à la *manie* du vieillard, et Théodore s'embarqua.

« — Adieu, mon Théodore, dit Anna, je prierai sans cesse pour toi; non pour que tu reviennes riche, mais pour que tu reviennes constant. »

Pendant une assez longue navigation, Théodore eut le temps de songer aux lieux si nouveaux pour lui qu'il allait voir : L'Orient! Il voyait d'avance ce *luxe oriental* dont on lui avait tant parlé. Il lui semblait que rien que d'entrer à Constantinople, on devait être riche; que le sol devait changer les bottes qui le foulaient en babouches étincelantes de pierreries; que l'air devait métamorphoser le drap d'Elbeuf en drap d'or; et que tout châle devenait cachemire au soleil d'ORIENT; tout cheval dont les pieds se posaient sur les sables de l'Arabie, devait être un coursier ardent, noble, impétueux, ami des combats, et toujours prêt à dire: *Allons!* Il ne voyait que sofas et carreaux de soie, que suaves parfums.... Surtout, son imagination rêvait ces mystérieux harems, où vivaient, sous la garde de noirs eunuques, tant de belles Circassiennes et tant de Géorgiennes.

Sans doute, quelqu'une d'elles, en allant à la mosquée, remarquerait Théodore, et, laissant *par hasard* tomber son voile, elle lui permettrait d'apercevoir des charmes inconnus au reste du monde.

Puis une vieille mystérieuse le viendrait trouver le lendemain et l'introduirait, après mille détours, dans le harem; là le rêve lui montrait à la fois les plus ravissantes créatures, les boissons les plus exquises, les odeurs les plus enivrantes, le séjour le plus enchanteur, la musique la plus exaltante : des danses de fées, des lits de roses effeuillées; puis de riches peintures, un pavé d'agathe, des colonnes de jaspe; sur les femmes, des colliers de perles énormes, des bracelets d'émeraudes monstrueuses, des diadèmes d'opales hyperboliques, des châles à passer à travers une aiguille; il se voyait lui-même paré, fêté, enivré, couronné de roses, couronné de myrthe.

Quelque loin qu'on aille, on finit par arriver; on arrive bien à St-Maur; trois lieues à faire en coucou! — Théodore arriva à Constantinople.

Pauvre Théodore!

Il trouva d'abord une ville sale, étroite, mal bâtie, tremblottante. Souvent par les rues, des rosses avec des brides de cordes, des hommes à moitié nus. Pour monnaies de vieilles pièces rognées d'Allemagne, de Hollande, d'Espagne; pour mets, et c'est le mets favori, le mets par excellence, du riz assaisonné avec du poivre, et gluant de beurre : c'est le pilau. Dans sa confection, le plus grand talent du cuisinier consiste à ne pas laisser crever le riz, et à le teindre en jaune avec du safran, ou en rouge pâle avec du jus de grenade. Et quand les officiers mangent chez le sultan, on les régale avec le *chourba*, sorte de potage au riz encore assaisonné avec du poivre.

Il vit les mosquées sans ornement, car la loi défend d'y introduire ni tableaux, ni statues, ni or, ni argent.

Mais surtout point de femmes rencontrées aux mosquées; moins encore de voiles tombés; moins encore de mystérieuses vieilles.

Théodore prit le parti de ne songer plus qu'à Anna, qu'à son retour, qu'à ses promesses, qu'à son bonheur; d'ailleurs, le négociant qu'il avait accompagné devait, à leur retour, l'intéresser avantageusement dans ses affaires. — Le père d'Anna serait content, et n'aurait plus rien à objecter.

Comme un soir, il calculait les chances de petite fortune que semblait lui assurer la bienveillance de son patron, et que, les deux coudes sur une table, la tête dans les mains, il s'occupait de régler par avance les dépenses de son ménage, à discuter en lui-même la grave question du nombre des domestiques, celle non moins grave du choix du logement; son imagination se frappa de telle sorte qu'il lui semblait déjà être au moment de la réalisation de ses désirs; il s'occupait des moindres détails avec la sollicitude qu'on apporte aux choses qui doivent arriver demain. — Il pensait à la coiffure d'Anna pour le jour du mariage : elle gardera les cheveux relevés sur le sommet de la tête, qui dégagent si bien son front gracieux.

La nuit le surprit dans cette préoccupation, sans qu'il songeât à allumer une bougie; tout à coup on frappa à sa porte, il ouvrit; un homme, après avoir écouté s'il était suivi, entra brusquement, referma la porte, écouta encore, puis lui dit :

« Monsieur, nous n'avons que dix minutes pour conclure une affaire dans laquelle il va de votre fortune et de ma vie. Je suis esclave, employé aux mines; j'ai volé un diamant; sous prétexte de maladie, je me suis fait transporter ici. Un roi seul peut payer le diamant dont je vous parle. Aucun prince n'en possède un si beau; mais c'est pour moi une richesse perdue; il est impossible que je le vende, car je ne pourrais m'enfuir sans argent. Cependant, il peut ainsi faire mon bonheur : je ne vous demande, en échange de ce trésor, que la somme nécessaire à ma fuite. Par ce moyen je serai libre; je regagnerai mon pays et je reverrai mes frères et ma femme.

Tandis que Théodore restait étourdi de cette proposition, l'esclave regardait en tout sens un diamant énorme. « Certes, il n'y a dans celui-là pas le moindre sable rouge ni noir; pas la plus petite teinte jaune ni

verte; j'en ai tenu, malheureusement pour moi, beaucoup dans les mains, et jamais je n'en ai vu un aussi beau et aussi parfait. Ce serait un bel ornement à la poignée du yatagan de sa Hautesse.... Allons, monsieur, dit-il, vous étranger, il vous est facile de fuir. Si vous voulez, pour quelques ducats, vous êtes millionnaire et moi je suis libre.

— Il est probable que l'esclave n'a pas dit le moi *millionnaire*. — Je le crois comme vous. — Mais il n'a pas dit non plus *facile* ni *fuir*.

Je ne sais pas l'arabe ; je le saurais que peut-être vous ne le savez pas. Voulez-vous que, sous prétexte de couleur locale, je le fasse parler comme les nègres de roman, *maître à moi*, *moi avoir diamant*.

L'esclave voulait fuir ; Théodore donna ce qu'on lui demandait, puis lui-même s'occupa de sa fuite. Il emprunta de l'argent à son patron, et partit la nuit.

Nous n'entrerons pas dans les détails de son voyage: pour ne pas être rejoint, car l'esclave ne lui avait pas caché qu'il serait sans doute poursuivi, il fit deux fois le chemin, par les routes les plus désertes, les plus fatigantes. Un jour, avec son guide, il fut rencontré par des Arabes voleurs. Avez-vous de l'argent, lui dit le guide? — Je n'ai que l'argent nécessaire à ma route, reprit Théodore.

— Alors n'opposons aucune résistance ; après nous avoir fouillés, ils nous laisseront de quoi continuer notre voyage, peut-être économiquement, mais n'importe.

Il importe beaucoup, dit Théodore, et il reçut d'un coup de pistolet le premier Arabe qui s'avança vers eux. On tira les sabres. Le guide fut tué ; Théodore aux deux tiers assommé, et emporté prisonnier.

On le fouilla ; malgré sa résistance, on prit son diamant; sa douleur fit croire aux Arabes que c'était une amulette ; une femme en fit un jouet pour son enfant.

Le chef le prit en amitié, et lui dit un jour qu'il pourrait s'en aller, avec tout ce qu'on lui avait pris, sitôt qu'il serait guéri. La mère de l'enfant qui prenait le diamant pour un talisman, se jeta à ses genoux pour le prier de le laisser à son fils, elle alla plus loin, elle lui en offrit le plus haut prix qu'elle put offrir. Les richesses endurcissent ; il refusa ; alors elle refusa formellement de le rendre. La nuit, Théodore mit un bâillon à l'enfant, et s'enfuit avec son trésor. Deux jours et deux nuits, il se cacha dans une caverne, sans manger ; puis, rencontré par une caravane, il continua sa route. Toujours inquiet, défiant, repoussant la moindre politesse avec humeur, prêt à poignarder le voyageur dont le regard malencontreux s'arrêtait sur l'endroit où il tenait le diamant caché, demandant dans les auberges la plus mauvaise chambre, pour ne pas laisser soupçonner sa fortune.

Il écrivit au père d'Anna : sa lettre commençait par ces mots : Je suis riche, excessivement riche. Cette nouvelle, ainsi annoncée avant de parler de tant d'autres choses *plus importantes*, mécontenta Anna ; cependant, en songeant que c'était pour elle que Théodore avait voulu devenir riche, elle ne songea plus qu'à le recevoir plus tôt qu'elle ne pouvait naturellement l'attendre. Cependant, la pensée de cette grande fortune de Théodore ôta à la joie de la jeune fille beaucoup de son abandon et de sa grace ; le père, de son côté, par un sentiment noble en lui-même, mais exagéré, ne voulut pas paraître aussi prévenant que de coutume, pour ne pas sembler trop empressé. Théodore, au contraire, sentait combien les rôles étaient changés ; combien lui, qui demandait une grace peu de temps auparavant, semblait alors en faire une par la nouvelle position que le sort lui avait donnée, et, pour dissimuler cette pensée qui se glissait en lui, malgré lui, il affectait un air amical et familier. Mais comme tout ce qui est affecté, cela fut fait maladroitement, et augmenta la réserve du père et de la fille. Cette réserve, à son tour, blessa Théodore. Enfin, quoique les trois personnages de ce récit ne changeassent rien à leurs premières intentions, ils ne s'en séparèrent pas moins après cette première entrevue, fort mécontens les uns des autres. Cependant, deux ou trois jours après, il y eut entre les deux jeunes gens un moment d'expansion.

— Je ne sais pourquoi, disait Anna, cette grande fortune que vous nous avez annoncée m'épouvante ; nos projets étaient si beaux ; tout cela sera détruit. Adieu à cette petite maison d'où l'on voyait si bien la mer ; elle est cependant à louer en ce moment.

— Ma belle Anna, reprenait Théodore, nous irons à Paris, et nous habiterons un hôtel dans le plus beau quartier.

— Théodore, je regrette la petite maison ; les arbres en sont d'un si beau vert, l'air y est si pur ; hier encore je suis sortie un moment avec ma bonne, et j'ai prolongé ma promenade jusques-là. Je la regardais avec amour : c'est là, disais-je, que nous vivrons, que nous serons heureux ensemble ; et par la pensée déjà j'y divisais notre logement. Il y a une pelouse molle comme du velours ; il me semblait y voir se rouler des petits enfans.

Théodore partit pour Paris ; quand il arriva, le joaillier du roi, auquel seul on lui avait conseillé de proposer son diamant, était absent pour quelques jours. Théodore profita de ce temps pour choisir un hôtel et des meubles, pour essayer des chevaux et une calèche ; il prenait note de tout ce qu'il voyait de beau ; des tapis, des porcelaines, des dentelles. En attendant, il était fêté et caressé par une foule de parens et d'amis qu'il ne s'était jamais connus auparavant. Quand il entrait dans un salon, on disait tout haut : M. Théodore N***, et tout bas : qui vient de faire en Orient une fortune si prodigieuse. Toutes les prévenances, tous les regards étaient pour lui ; les mères lui faisaient les honneurs de leurs filles ; les filles lui trouvaient l'air distingué.

Hélas ! hélas ! voici Théodore sur une pente bien rapide, et vous pensez que la pauvre Anna court grand risque d'être oubliée.

Je le croirais aussi, et cependant malgré tout cela, nous vîmes, il y a deux ans, Théodore N.*** à Ingouville ; il habitait avec son Anna la petite maison d'où l'on voyait si bien la mer, et sur la belle pelouse se roulait un enfant.

Était-ce la suite d'un généreux effort de Théodore ? je voudrais avoir à le dire. Mais Théodore avait là une place de 1800 fr., et voici comment cela s'était fait heureusement pour lui :

Quand il s'était présenté devant le joailler de la couronne, celui-ci, après avoir bien examiné le diamant, lui avait dit : C'est en effet une pièce remarquable ; je ne me charge pas de cela ; mais à cause de l'exactitude de l'imitation, vous en trouverez partout 10 francs.

Ces 10 francs avaient servi à Théodore pour regagner le Havre à pied.

ALPHONSE KARR.

## COSTUMES PITTORESQUES DE LA FRANCE.

### MAINE-ET-LOIRE. — GIRONDE.

On trouve à la plupart des costumes particuliers, conservés dans quelques provinces de la France, la physionomie des anciens costumes du moyen âge : ainsi les bonnets pointus et les longues *barbes* des Cauchoises ne sont autre chose que les *Hennins ;* ainsi la coiffure des femmes des environs de Saumur et de Bordeaux, villes pourtant assez éloignées l'une de l'autre, présentent d'une manière distincte le caractère du *Frontier*, fort à la mode sous le roi Charles VIII.

La coiffure des environs de Bordeaux est le Frontier dans sa forme presque primitive. De même que lui, elle s'élève comme une sorte d'édifice revêtu d'étoffe, ou bien elle se plisse et présente un coussinet fort commode pour le transport des fardeaux.

La coiffure des environs de Saumur tient à la fois du *Hennin* et du *Frontier ;* elle a l'élévation et la forme du second, plus les *barbes* flottantes ou relevées du premier.

Les vêtemens offrent à peu près la même analogie.

Le costume des paysans qui habitent les environs de Saumur, consiste en un grand chapeau à larges bords et en une veste sans ampleur qui recouvre à demi un gilet croisé sur la poitrine. Le pantalon est tantôt large, tantôt juste, suivant les localités.



Costumes des environs de Bordeaux. — Gironde. (Dessin de GAVARNI, gravure de SEARS.)

Du reste, ces costumes se modifient chaque jour, et finiront bientôt par dégénérer plus encore et par disparaître complétement.

S'il y a de l'analogie entre les costumes des environs de Saumur et ceux des environs de Bordeaux, on retrouve les mêmes rapports dans les caractères.

La population des rives de la Loire est hardie, vive, entreprenante, pleine d'activité et de persévérance.

La population des rives de la Gironde est spirituelle, pleine de ressources, d'imagination, prompte à se jeter dans une entreprise hasardeuse. Chez la première, on trouvait, durant nos guerres civiles, des soldats résolus, et il ne fallait pas beaucoup de provocations pour amener la turbulence des paysans bordelais à embrasser une cause hasardeuse (1).

Les habitans de ces deux pays sont sobres, laborieux, ménagers, amis du sol où ils sont nés, fortement attachés à leurs habitudes, et s'assujétissant avec difficulté aux entraves de la dépendance.

Leur penchant à l'économie, et leur aversion pour

(1) M. Bodin.

se soumettre aux lois de la conscription, présentent encore d'autres points de contact.

Le département de la Gironde était jadis formé d'une partie de la Guyenne.



Costumes du département de Maine-et-Loire. — Environs de Saumur. (Dessin de GAVARNI, gravure d'ALLENSON.)

Le département de Maine-et-Loire se compose de l'ancien Anjou. K.

---

### LA CASCADE DE GAVARNIE.

Comme j'avais souvent entendu dire que la cascade de Gavarnie était l'un des phénomènes les plus curieux des Pyrénées, je formai avec un de mes amis le projet d'aller la visiter. Nous partîmes de Saint-Sauveur par une belle matinée de septembre. Je ne vous ferai pas en ce moment la description de notre voyage : ces détails m'entraîneraient trop loin. Je me propose de vous parler aujourd'hui du Cirque et de la cascade du Marboré.

Après cinq heures de marche à travers la gorge de Gavarnie, au sein d'une nature tour à tour riante et sévère, gracieuse et sauvage, le petit vallon tant désiré se montra devant nous. Arrivés aux premières maisons du village, nous remarquâmes en passant la cascade que forme le torrent sous le pont Berigny ; l'eau s'engouffre en mugissant au milieu des rocs dont son lit est hérissé. Ailleurs, nous nous serions arrêtés plus long-temps à contempler ce spectacle ; mais des tableaux d'un autre ordre nous appelaient à Gavarnie. Le cirque du Marboré, la grande cascade, ces magnifiques phénomènes de la nature étaient à quelques pas de là, tout prêts à se déployer à nos yeux ! Nous allions voir tout un monde de merveilles ! Nous étions ivres de joies. Le ciel, sans être rayonnant, brillait derrière nous d'un éclat assez pur ; l'horizon, naguère menaçant, semblait s'être éclairci.... Nous gravissons le monticule qui surgit à l'entrée du village, et nous levons les yeux : quelle est notre surprise ! Au levant se dresse devant nous un fantôme gigantesque; mais ce fantôme est voilé d'un manteau de brouillards. C'est le cirque du Marboré ! — Près de nous passait un paysan. Nous lui demandons si le brouillard restera toute la journée sur l'amphithéâtre : quelquefois, nous répond-il, dans la belle saison, le nuage se dissipe au souffle du vent d'Espagne ; nous ne devons pas désespérer encore. — En effet, nous jetons les yeux sur le cirque : il commence à se dessiner un peu. Le vent d'Espagne se lève, le nuage agité rampe sur les gradins de l'amphithéâtre, la cascade se présente comme une longue traînée d'écume, les galeries du Marboré font étinceler leurs glaciers bleuâtres, le Mont-Perdu lui-même montre son front; la toile tombe, la scène s'ouvre avec tout son panorama de prodiges : le brouillard a disparu. Nous assistons au réveil d'un nouveau monde !

Le Marboré semble à deux pas de Gavarnie. Son élévation trompe la vue. Du village au cirque il n'y a pas moins d'une heure et demie de trajet. Nous laissâmes à notre droite le chemin du port d'Espagne, et, nous enfonçant dans la prairie qui se dirige à l'est, vis-à-vis l'amphithéâtre, nous nous mîmes à côtoyer le torrent de la cascade. Après avoir passé le petit pont qui joint ses deux rives à l'extrémité de la plaine, nous entrâmes dans un bassin assez spacieux et couvert de verdure. On

y remarque, çà et là, quelques fragmens de rochers, triste empreinte des déchiremens dont ce lieu fut jadis le théâtre. C'est ici qu'on laisse ordinairement ses chevaux sous la garde de quelque enfant de Gavarnie. Au sortir du bassin, on monte le long d'un sentier pénible, rocailleux et dont les zig-zags multipliés finissent par fatiguer le voyageur. L'amphithéâtre qu'on avait perdu de vue au fond du plateau, commence à reparaître, et même, à dire vrai, c'est de là qu'il se dessine bien, que l'œil peut embrasser complétement l'ensemble du tableau, sa cascade, ses gradins, ses tours et ses glaciers, toutes ces mille créations d'une si haute magnificence.

Sur la rive gauche du torrent se présente une montagne secondaire qui, de loin, masque l'ouverture de l'amphithéâtre et qu'on prendrait aisément pour le premier étage du Marboré. Elle faisait autrefois partie de la masse qui traverse à présent le sentier de la cascade. L'enceinte du cirque était alors fermée de toutes parts. Ce fut à la suite de quelque grande révolution de la nature, que ce mont se brisa; que la barrière qui retenait captives les eaux du lac, se rompit. Les flots, libres d'entraves, profitèrent de cette issue et s'y creusèrent un lit; le lac fit dès lors place au torrent. Près de sa base, cette montagne vous offre une ceinture d'arbustes et de pelouse, et de là jusqu'à sa cime, une masse entièrement nue; des sapins rabougris couvrent son front. Enfin après avoir tristement cheminé à travers les débris qui jonchent le chemin, dont les cailloux anguleux arrêtaient à chaque instant nos pas, nous arrivâmes dans l'enceinte de l'amphithéâtre, au centre du bassin.

Remarquez ce vieux pic qui se tient accroupi sur le couronnement du Marboré! Sentinelle silencieuse au sommet de sa tour, le Mont-Perdu a l'air de se pencher vers l'Espagne, comme s'il attendait l'arrivée d'un nouveau preux. Car ces lieux, tout solitaires que vous les voyez, ont eu leurs jours de combats; ces lieux ont été témoin de grands coups d'épée, de beaux faits d'armes. Ils ont vu des armées se battre à leurs pieds; ils ont vu le neveu de Charlemagne, — l'invincible Roland voler comme la foudre avec son palefroi sur la crête voisine et y laisser, comme monument impérissable, l'empreinte glorieuse de son passage. — A une nature aussi extraordinaire, il fallait des actions extraordinaires, des prodiges d'intrépidité et d'héroïsme, des souvenirs merveilleux; il fallait que le prince des paladins vînt franchir en courant ces cimes orgueilleuses, les pourfendît de son épée, et qu'un jour, à l'aspect du Marboré, de la cascade et du Mont-Perdu, le voyageur pût dire encore: Voici la brèche de Roland! (1)

Lorsqu'on se place au centre du bassin, le Marboré vous présente cinq étages; vous apercevez sur toutes ces galeries différens blocs de neige, à peu de distance les unes des autres. Quant à la cascade, elle ne dépasse point le cadre qui l'environne: elle tombe de douze cents pieds de hauteur. C'est la plus belle cascade de l'Europe, si l'on considère l'espace qu'elle parcourt dans sa chute. J'avoue pourtant que j'en fus médiocrement touché. Je m'attendais à voir une cascade plus imposante. Le volume de ses eaux ne me parut pas assez considérable. Ce qui la rend moins admirable encore, c'est la manière dont elle tombe au fond du bassin. On aimerait à la voir s'élancer d'un bond hardi au pied du cirque; il n'en est pas ainsi. La cascade se brise à douze pieds de sa source et se traîne ensuite sur la rapide inclinaison du rocher qui lui sert de lit; en heurtant contre ses aspérités, elle rejaillit en pluie d'écume et forme alors des jets qui ne sont pas sans grace. A peu près à la moitié de sa chute se trouve, du côté du nord, un petit bassin perpendiculaire d'où la cascade se précipite, après avoir fait un circuit, et toujours en suivant la pente du rocher. On dirait qu'elle hésite, qu'elle tourbillonne à la surface du cirque pour retarder sa chute et qu'elle tombe avec regret. Au reste, il ne faut pas oublier que je la vis au mois de septembre; elle est alors moins considérable qu'à l'ordinaire.

La cascade s'enfonce sous un pont de neige qu'on ne fera pas mal de traverser, si l'on veut bien jouir du spectacle de la chute; on passe alors sur un plateau situé au sud-ouest du cirque. Mais cette couche de frimas disparaît quelquefois. Pour moi, je vis le bassin entièrement dépouillé de neige; le pont dont j'ai parlé s'était fondu. On apercevait néanmoins sur le plateau du couchant un reste de frimas; les feux de l'automne et les pluies de l'été n'avaient pu en briser complétement l'écorce.

Je m'assis sur un vaste bloc de rocher, à vingt pas environ de la cascade. Vu de cette position, le cirque n'offre que trois étages. La grande cascade tombe du plus élevé; les cinq petites qui se trouvent à sa gauche, et celle qu'on remarque à sa droite, s'élancent de l'étage inférieur. J'y respirais un air glacé.

La surface du bassin était sillonnée par les eaux qui descendaient de l'amphithéâtre, et couverte de pierres tranchantes et aiguës qui roulaient sous nos pieds et embarrassaient nos pas. Nous vîmes un oiseau bleu qui faisait entendre son petit cri monotone dans ce morne désert, et un contrebandier espagnol qui, pour échapper aux poursuites de la douane, rentrait dans son pays par la brêche de Roland.

Après avoir long-temps admiré ce beau spectacle, nous saluâmes de nos adieux le cirque et tous ses prodiges, et nous revînmes sur nos pas en nous écriant avec l'orateur chrétien:

Dieu seul est grand!

**FOURCADE**, *correspondant.*

(1) La tradition populaire veut, malgré le témoignage de l'histoire, qu'à son retour d'Espagne, Roland ait franchi sur son destrier la cime de l'ouest et formé la brèche qui porte aujourd'hui son nom.

### DE LA PLASTIQUE.

La plastique est l'art de prendre des empreintes, de former des moules en creux sur des objets en relief, et d'obtenir ensuite le *fac simile* de ces objets, en coulant une matière quelconque dans les moules.

Ce procédé qui constitue l'art du mouleur, fut d'abord spécialement employé à reproduire les statues et les bronzes et à conserver l'empreinte des débris précieux que nous a légués l'antiquité.

La nécessité où se trouvent les statuaires et les peintres d'avoir presque constamment sous les yeux des modèles vivans qui se louent fort cher, leur suggéra l'idée de prendre l'empreinte des parties du corps qu'ils avaient besoin d'étudier, et de les reproduire en plâtre en moulant sur la nature vivante.

On resta long-temps néanmoins sans oser entreprendre de mouler les traits du visage.

Horace Vernet tenta le premier ce périlleux essai et faillit en être la victime.

Voici en quoi consiste l'opération longue et douloureuse du moulage:

On commence par graisser la naissance des cheveux, les sourcils, les cils et la barbe avec de la pommade: puis on huile toute la figure, et on l'entoure d'une ou deux serviettes pour empêcher que le plâtre ne coule dans les cheveux et dans les oreilles. Le patient se tient couché horizontalement sur le dos, et les yeux et la bouche fermés.

Pour que la respiration demeure à peu près libre, on place dans la bouche et dans les narines des tuyaux de plumes, puis on applique sur le visage un fil ciré qui doit servir à diviser le masque obtenu avec le plâtre, avant qu'il soit entièrement consolidé.

Tout cela étant préparé, on gâche du plâtre avec de l'eau tiède, et on le laisse un peu prendre pour diminuer d'autant son action sur le visage.

Alors, avec un pinceau, on applique plusieurs couches de ce plâtre sur le visage, en commençant par le front, par les joues et en terminant par le nez et la bouche.

Lorsque le plâtre est pris convenablement, on enlève le fil ciré, puis un peu après on relève le modèle et on détache le masque.



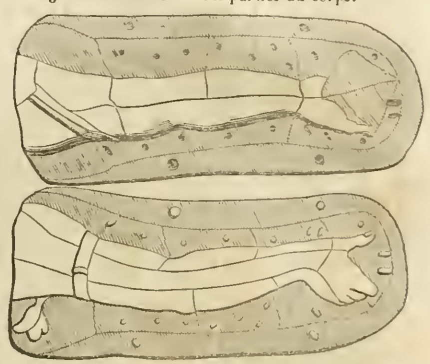
Moulage de la figure.

Pendant toute cette manipulation, la personne sur laquelle on opère, doit garder une immobilité parfaite: « Le mouleur, dit M. Lebrun, aura dû lui donner quelques avertissemens préalables : par exemple, il l'engagera à ne pas s'effrayer de la chaleur que le plâtre acquiert, et qui va toujours croissant. Il l'avertira encore que le plâtre, en gonflant, affaise les chairs, et que par conséquent les traits du visage en seront plus ou moins dénaturés.

» Enfin, ajoute M. Lebrun, si le mouleur n'est pas bien assuré de son adresse et de sa dextérité, qu'il n'entreprenne jamais de mouler une tête entière, car il courrait risque de voir périr son modèle entre ses mains. On sent que, dans ce cas, le gonflement du plâtre exige la plus grande promptitude et la plus grande habileté. »

Puis viennent les jaunes d'œufs pour se nettoyer les cheveux, et les cosmétiques pour rendre à la peau excoriée sa douceur et sa fraîcheur endommagées.

Voilà comment après une gêne, j'ai presque dit une souffrance d'une heure et demie, les mouleurs obtiennent une empreinte où se retrouvent à la vérité les moindres accidens du visage, mais dont l'ensemble des traits manque d'exactitude, puisqu'ils sont altérés par la dépression des partie molles qui ont cédé à l'action du plâtre. On procède de la même manière pour obtenir le moulage du bras et des autres parties du corps.



Moulage du bras.

Pour remédier à ces graves inconvéniens, M. Sauvage a inventé un instrument d'une ingénieuse simplicité et qui prend l'empreinte exacte et mathématique du visage, sans dépression aucune et en moins de deux secondes de contact.

Cet instrument s'appelle *Physionotype*.

Ce physionotype est une plaque métallique, ovale, percée d'une grande quantité de petits trous très-rapprochés et dans chacun desquels glisse avec une extrême facilité une tige métallique, que l'on ne peut mieux comparer qu'à une aiguille à tricoter. Cette réunion d'aiguilles offre l'apparence d'une brosse. Le tout est entouré d'une double enveloppe en fer-blanc qui contient de l'eau chaude, afin, dit l'inventeur, de conserver à l'instrument une température analogue à celle du sang.

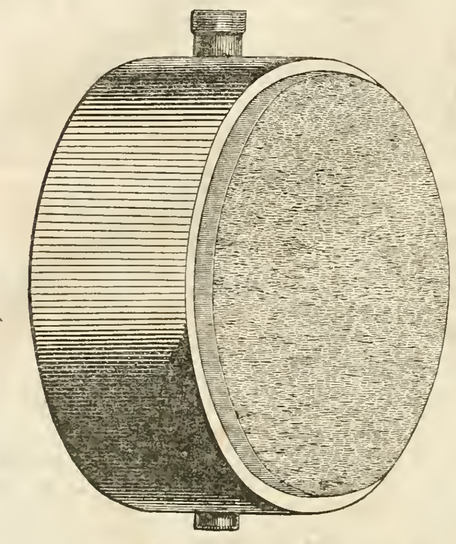
Si, contre cette surface hérissée d'aiguilles émoussées, on applique un corps quelconque même le plus mou, les aiguilles obéissent à la moindre pression avec une facilité dont on ne saurait se rendre compte et s'enfoncent plus ou moins, de manière à offrir en creux, le moule exact de l'objet qu'on y a appliqué. On fixe alors les aiguilles par un procédé extrêmement simple, et c'est dans ce moule métallique que se reproduit exactement l'objet dont on a pris l'empreinte.

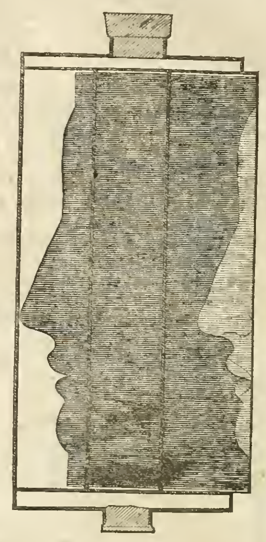
La légère sensation que l'on éprouve au contact de cette machine n'a rien qui soit le moins du monde désagréable, mais ne saurait se décrire; n'était la chaleur conservée au physionotype, il semblerait qu'on s'enfonce la figure dans la neige.

L'empreinte laissée dans le physionotype est d'une fidélité incontestable, et le masque que produira cette empreinte sera la reproduction mathématiquement rigoureuse du modèle. Rien ne saurait y manquer : un pli, un petit bouton, la veine qui se dessine légèrement à la tempe, tout s'y retrouve fidèlement.

Ce n'est pas tout : le physionotype offre encore un avantage bien plus précieux. Nous voulons parler de la vérité avec laquelle il saisit l'expression de la physionomie, expression toujours fugitive et souvent caractéristique. Ainsi, un enfant, que son père avait décidé avec beaucoup de peine à donner l'empreinte de son visage, a laissé dans le physionotype l'expression des sen-

sations qu'il éprouvait. Il n'a prêté qu'en pleurant son visage au contact de l'instrument, le masque pleure et exprime la crainte. Au contraire, un autre enfant souriait, et l'on retrouve, dans l'empreinte du physionotype, toute la grâce, et tout le calme de son sourire naïf.





**Le Physionotype.** (Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIEBAULT.)

Quelles immenses ressources les arts ne peuvent-ils pas tirer de cette facilité à saisir instantanément l'expression des différentes passions! L'artiste lui-même, à défaut du modèle qui prend difficilement et ne conserve jamais le caractère du sujet qu'il représente, l'artiste qui sent et qui seul peut rendre convenablement son idée, se servira utilement du physionotype pour y stéréotyper, en quelque sorte, sa pensée qui lui servira alors de modèle.

M. Sauvage a déjà obtenu, au moyen du physionotype, les portraits en bas-reliefs d'un grand nombre de personnages connus dans la politique, dans la littérature et dans les arts. Ainsi déjà l'on remarque, parmi les bustes des étrangers, celui de *lord Brougham*, parmi ceux des députés, des pairs de France et des ministres, les bustes de MM. *Dupin aîné*, *Charles Dupin*, *d'Herembaut*, *Emile de Girardin*, *de Pontécoulant*, *Rousseau*, *Guizot*, etc., etc. Parmi ceux des écrivains, les bustes de MM. *Alexandre Dumas*, *Frédéric Soulié*, *Feuillide*, , etc., etc. Parmi ceux des artistes dramatiques, les bustes de M^mes *Dorval*, *Jenny-Vertpré*, *Dejazet*, et de MM. *Lepeintre*, *Samson*, etc.

Avant peu de temps, cette galerie des Contemporains célèbres, déjà si curieuse, se trouvera à peu près complète, et chaque jour d'ailleurs viendra l'augmenter encore.

Ainsi se rassemblent, pour les artistes, les documens les plus précieux et les plus authentiques. Que ne donnerait-on pas maintenant pour que le dix-huitième siècle nous eût laissé, au moyen d'empreintes fidèles et vivantes, les portraits de Voltaire et de Mirabeau?

(1) Dans les salons du Musée des Contemporains se trouvent en en regard du portrait de l'abbé Guyon, son buste exécuté par M. Pujol: on peut ainsi comparer l'art du physionotype avec l'art de la statuaire.

Tous ces portraits se trouvent exposés dans les magnifiques *salons du Musée des Contemporains*, ouverts rue Vivienne, n° 8.

Rien ne peut mieux terminer cet article que le portrait de M. Sauvage, inventeur du physionotype. Ce portrait est dessiné d'après un médaillon obtenu par le *physionotype*.

M. Sauvage a ouvert une route vaste et neuve à l'art qui deviendra, grace à lui, plus populaire et plus vrai.



**M. Sauvage, inventeur du Physionotype.**

(Dessin de CURTY, gravure de LACOSTE jeune.)

Or, comme l'a dit Horace, et après lui Boileau, *l'art c'est la vérité*.

Et puis l'art qui manque de popularité n'est de l'art qu'à demi. **CL. ÉVRARD.**

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.

# EXPLOITATION PRIVILÉGIÉE PENDANT QUINZE ANNÉES
## PAR BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT
# DU PHYSIONOTYPE.
*RENTE INDUSTRIELLE DE 10 A 20 POUR 0/0, PAYABLE LES 22 MARS ET 22 SEPTEMBRE.*

§ I. — *Utilité des brevets d'invention.*

Dans l'état d'anarchie de notre industrie, plus elle se perfectionne, moins elle devient productive, car la réduction des frais de main-d'œuvre appelle la concurrence plus vite que la consommation.

Cela explique pourquoi les capitaux se détournent des entreprises industrielles; c'est que rarement ils rapportent en raison des risques qu'ils courent.

Il n'y a lieu d'excepter de cette règle, malheureusement trop commune, que les industries privilégiées. Aussi est-ce à elles que sont dues toutes les grandes et rapides fortunes industrielles; dès que le procédé qui les a faites tombe dans le domaine public, elles s'arrêtent ou s'éteignent.

Si le monopole est contraire à l'intérêt des consommateurs, il faut aussi ajouter qu'une concurrence très-active dans un cercle trop limité, restreint plus d'industries qu'elle n'en développe, en éloignant d'elles les capitaux et en décourageant les hommes capables et entreprenans.

De là l'utilité, la nécessité des monopoles temporaires ou brevets d'invention.

Toute industrie exigeant peu d'avances de capitaux, peu d'approvisionnemens de matières premières, peu de frais généraux, ayant des débouchés faciles, est la proie de gens qui la mutilent plutôt qu'ils ne se la partagent, lorsqu'elle est libre; mais c'est, on peut le dire, une mine productive dont on obtient la concession dès qu'elle est privilégiée par un brevet.

L'invention du *Physionotype*, qui fait l'objet de ces réflexions, n'offre précisément de placement sûr et avantageux que parce qu'elle est assurée par un brevet d'invention et de perfectionnement — d'une protection de quinze années, terme suffisant pour doubler, sans le risquer, son capital, en n'en supposant le revenu qu'à 10 pour 100, *minimum* calculé d'un produit dont le *maximum* peut aller au-delà de toute prévision.

Cette industrie, ou cet art nouveau, comme on voudra l'appeler, réunit beaucoup d'avantages rarement compatibles.

Le mécanisme en est simple, peu coûteux, compréhensible dès qu'on le voit.

La matière première employée est peu considérable, et presque sans valeur.

Les frais généraux, les risques et les crédits, sont nuls.

La clientèle, jusqu'à concurrence de 10 pour 100 du produit des actions, n'est pas douteuse.

Les moyens de contrôle pour les actionnaires sont aussi simples qu'infaillibles; *ils peuvent être journaliers, sans jamais engager leur responsabilité de commanditaires.*

A ce titre de commanditaires, ils ne peuvent jamais être tenus à aucun versement au-delà du prix de leur action.

*La Société ne courant aucun risque de perte, n'est point soumise à l'éventualité d'une dissolution.*

Les frais de nombreux essais, les avances nécessaires, ont été faits. Il ne s'agit point d'une affaire projetée, à créer, mais d'une affaire établie.

§ II. — *Motifs de l'émission d'actions de commandite.*

Cette exploitation n'exigeant plus d'autres capitaux que ceux qui lui ont été livrés et étant en pleine prospérité, peut-être serait-il difficile de se rendre un compte exact des motifs qui l'ont fait diviser en actions de commandite, s'il n'était démontré qu'ils ont été puisés dans l'observation des hommes et des affaires. C'est presque un lieu commun de dire — qu'à Paris, particulièrement, toute industrie nouvelle qui se tient isolée reste faible contre la coalition des intérêts qu'elle déplace, et que le talent, sans patronage qui le recommande, s'éteint sans clientèle dans l'obscurité.

De là donc la nécessité pour le Physionotype de compter autant d'intéressés à le défendre qu'il s'en pourrait trouver à l'attaquer, et de lui former un patronage composé des personnes les plus distinguées, et le plus en position dans le monde de faire reconnaître le mérite de cette ingénieuse invention et d'étendre sa clientèle.

Une année de vogue suffirait pour que le Physionotype devînt l'exploitation la plus productive de toutes les industries privilégiées, pour qu'il rendît à l'expiration de l'année deux capitaux pour un, et pour qu'il fît entrer dans les usages de famille, — dans les mœurs de notre époque, comme partie intégrante d'un ameublement de bon goût, comme objet de décoration intérieure, la collection par échanges, par dons ou autrement, des bustes et portraits de ses parens les plus chers ou les plus distingués.

Qui ne sait pas que le plus souvent, pour déterminer la vogue d'un atelier, faire la réputation d'un artiste, mettre un magasin à la mode, improviser une fortune immense, il ne faut qu'un mot jeté — qu'une recommandation obtenue — quelquefois même qu'un élégant caprice... Tel est à Paris le long défilé d'imitateurs que la Vogue la plus fugitive traîne à sa suite, qu'il n'est pas exagéré de dire que le dernier personnage de son cortége est toujours la Fortune.

Et puis il y a encore une observation à faire, c'est que rien n'ajoute plus au succès que sa notoriété, et le moyen le plus assuré de l'établir, c'est de multiplier les intéressés.

§ III. — *Statistique des produits.*

L'exploitation du Physionotype par elle-même, offre un produit assuré d'au moins 10 pour 100 du capital, en raison de l'avantage qu'elle a d'être garantie par un privilége de 15 années; la main-d'œuvre, les matières premières et les frais généraux n'entrant environ que pour un quart du prix auquel sont cotés les bustes et portraits.

Il suffirait donc d'un buste et d'un portrait exécutés par jour pour produire 10 pour 100 du capital. — 4000 bustes exécutés en 15 années, temps de la durée du brevet, suffiraient au remboursement de deux capitaux pour un. — Une solennité publique pareille à celle de l'Exposition des Produits de l'Industrie française, laquelle amène à Paris plus de 40,000 étrangers et provinciaux, pourrait à elle seule atteindre ce nombre.

Dans le premier mois, mois d'organisation nécessairement défectueuse, cent vingt bustes ont été exécutés.

§ IV. — *Applications diverses du Physionotype.*

Le Physionotype a diverses applications, qui peuvent en quinze années devenir d'abondantes sources de produits. Ainsi à l'avenir les bustes royaux placés dans toutes les administrations ne seront plus la reproduction de l'œuvre manuelle du sculpteur, mais de l'empreinte fidèle du Physionotype.

Une grande renommée contemporaine ne s'élèvera plus, par le Barreau, par la Chaire, par la Tribune, par la science, que son image n'aille se placer comme modèle dans le cabinet de l'avocat, du prêtre, du médecin, de l'homme studieux.

A propos de la Tribune, une idée déjà fermente dans l'esprit d'un certain nombre d'électeurs, c'est celle d'ouvrir une souscription pour faire exécuter le buste du député de l'arrondissement qui aura rempli son mandat selon leurs vœux.

On comprend qu'il suffira que l'initiative soit prise dans quelques arrondissemens, seulement, pour que l'Esprit de parti s'en empare aussitôt et l'imite dans tous les colléges électoraux, car ce pourra être l'œuvre modeste de 30 électeurs réunis d'opinion, et payant chacun 5 ou 6 francs.

De plus, il est question d'une décision universitaire, dont l'effet serait de statuer que le buste des élèves couronnés aux grands concours annuels, sera exécuté par le

Physionotype sur les fonds destinés aux prix accordés.
L'honorable initiative de cette ingénieuse application du Physionotype appartient au ministère de l'instruction puplique.

Nul doute qu'une telle récompense n'excite plus vivement encore l'émulation des colléges entre eux, — qu'elle ne flatte, plus que tout autre prix d'honneur, le juste orgueil des élèves et celui de leurs familles, car le buste, empreinte fidèle des traits de l'élève, à un certain âge, sera sous plus d'un rapport, et toute la vie, un précieux et glorieux souvenir, après avoir été le plus beau présent fait par un fils à ses parens.

§ V. — *Copie conforme de la lettre de Me Dreux, notaire de la société du Physionotype, en réponse aux renseignemens demandés par M. Brenon, de Metz.*

Monsieur, votre lettre me demande sur la société du Physionotype, dont les statuts ont été réglés par deux actes passés dans mon étude, les 28 octobre et 27 décembre 1834, des renseignemens que je m'empresse de vous donner aussi complets que me permet de le faire une participation indirecte ; je désire qu'ils vous satisfassent.

Les premières clauses de l'acte établissent :

Art. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9. Le but de la société est l'exploitation à Paris, du brevet de M. Sauvage, —la durée de la société est de quinze années, durée égale à celle du brevet ; — le siége de la société est rue Vivienne, n° 8 ; — le fonds social est de 600 actions de 1000 fr., dont 100 dites de garantie, déclarées inaliénables par l'article 7, — La nature de la société est en commandite à l'égard de tout actionnaire. Toutefois, l'actionnaire titulaire de 25 actions aura la faculté de devenir membre du Conseil de gérance, en faisant connaître par écrit son intention à cet égard.

Art. 8. Les actions sont nominatives et transférables.

Art. 9, 10, 11, 12 et 13. Ces articles sont purement réglementaires des attributions du Conseil de gérance.

Art. 14. Une assemblée générale aura lieu de droit le 10 janvier de chaque année.

Art. 15. La répartition des dividendes aura lieu les 22 mars et 22 septembre de chaque année.

Art. 16. La comptabilité, pour plus de simplification, est mise à la charge de M. Quignon, banquier, moyennant une commission de 10 o|o sur le produit des bénéfices nets.

Art. 17. Obligation de la part des gérans de faire jouir la société de toutes les améliorations, de tous les perfectionnemens qu'ils pourraient introduire dans l'exploitation.

Art. 18. Obligation de la part de M. Sauvage, en cas d'absence, de substituer l'un de ses fils ou toute autre personne agréée par le Conseil.

Art. 19. Impossibilité de dissolution fondée sur l'impossibilité des pertes.

Art. 20. Cas de mort prévu et réglé.

Art. 21. Cas de contestation réglé par arbitre.

Art. 22, 23 et dernier. — Publication de l'acte, conformément au Code de commerce et élection de domicile des gérans.

Le brevet délivré à M. Sauvage, inventeur, et qui lui garantit la propriété de son invention a été déposé entre mes mains.

Les deux gérans sont l'inventeur M. Sauvage, et le bailleur de fonds M. Boutmy, mon client. Les avances successives, faites par ce dernier, sur la seule foi d'un sous-seing privé, qui est resté entre mes mains long-temps avant que l'acte social ne fût passé dans mon étude, me semblent la plus évidente preuve qu'il s'agit d'une exploitation mûrement méditée et habilement préparée. La justesse des calculs et des prévisions du bailleur de fonds s'est déjà vérifiée par les succès de l'exploitation qui est en pleine activité. Ces succès ne peuvent que s'accroître au fur et à mesure que cette ingénieuse invention mettra dans la circulation un plus grand nombre de ses produits, lesquels en feront apprécier plus généralement encore le mérite, déjà hautement reconnu par tous les gens de l'art et les organes de la presse.

La société a été formée en commandite et par actions, afin de donner aux gérans par l'émission *d'une partie* des actions, les moyens de rembourser les fonds avancés, sans en attendre l'amortissement annuel par l'effet des produits, ainsi que cela est juste et généralement d'usage.

Les garanties qu'offre l'affaire par elle-même consistent : 1° Dans la propriété exclusive du brevet d'invention et de perfectionnement, mis en société et qui fait du Physionotype une exploitation privilégiée, à l'abri de la concurrence et de la contrefaçon ; 2° Dans le droit que possède tout titulaire de 25 actions, de faire partie du Conseil de Gérance aux termes de l'art. 9 de l'acte social.

Les probalités de bénéfices peuvent être calculées sur le tarif des prix. Ces prix sont pour un buste, 150 fr. ; pour un médaillon, 70 fr. ; pour un simple profil, 25 fr.

Le maximum des frais, attendu le mécanisme expéditif du physionotype et le peu de valeur de la matière première ne dépasse pas 25 o|o, selon les calculs établis par le Conseil de Gérance, ainsi qu'il est d'ailleurs facile de s'en convaincre à la simple vue du procédé, et bien que cette affaire ne soit encore connue que très-imparfaitement et ne compte guère plus d'un mois d'existence, je sais qu'il n'est pas de jour où on ne se soit trouvé obligé de refuser des empreintes par la pénurie des instrumens ; les huit existans ne suffisant pas aux demandes.

Tels sont, Monsieur, les seuls renseignemens que je puisse vous transmettre, ce sont ceux que j'ai recueillis moi-même et je ne me fusse pas chargé de répondre aux questions qui me seraient adressées, touchant cette affaire, si mon opinion ne lui eût pas été favorable.

Toutefois, Monsieur, je dois vous engager et vous engage à ne vous déterminer que sur les renseignemens plus précis, que peuvent vous donner soit le principal administrateur de la société, M. Boutmy ; soit le banquier de la société, aux termes de l'art. 10 de l'acte social.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

*Signé* Dreux.

Paris, le 3 janvier 1835.

§ VI. — *Termes et facilités donnés pour le paiement des actions et coupons d'actions de 500 francs.*

Toutes les demandes d'actions ou de coupons d'actions devront être adressées à Me *Dreux, notaire à Paris, rue Louis-le-Grand*, n. 7. Les personnes qui n'auraient pas à leur disposition de moyens faciles de lui transmettre les fonds de l'action dont elles feront la demande, n'auront qu'à l'en prévenir ; — le banquier de la société du Physionotype fera toucher à leur résidence ; — celles qui désireraient qu'un délai d'un ou de plusieurs mois leur fût accordé pour le paiement d'une action, n'auront qu'à accepter la traite qui sera faite sur elles pour l'époque qu'elles indiqueront.

L'exploitation du Physionotype n'ayant besoin d'aucuns fonds autres que ceux dont l'avance lui a été faite ; toutes facilités seront accordées pour le paiement des actions, à MM. les actionnaires de la *Banque de Prévoyance*, *dirigée par l'honorable M. Darru*, — à MM. les correspondans et sociétaires du *Journal des Connaissances utiles*, — à MM. les actionnaires et souscripteurs du *Musée des Familles* ; — l'émission des actions, — on le répète, — n'ayant été motivée que par les considérations exprimées § II, et n'ayant été adoptée que comme moyen de faire parfaitement connaître et exactement apprécier l'exploitation du Physionotype, en déterminant publiquement et authentiquement sa valeur d'après l'importance de ses produits.

Pour plus de facilité, et afin de mettre ce moyen avantageux de placement à la portée d'un plus grand nombre, les actions ont été divisées en coupons de 500 francs.

*Pour les coupons, ainsi que pour les actions, aucun appel de fonds ne peut être fait aux commanditaires au-delà de leur versement.*

PARIS. — TYPOGRAPHIE D'ÉVERAT, 16, RUE DU CADRAN.

Depuis l'impression de la notice ci-contre, l'acte de société formé *pour l'exploitation privilégiée pendant quinze années par brevet d'invention et de perfectionnement du* Physionotype, et passé le 28 octobre 1834, par devant Me Dreux, notaire à Paris, a reçu une extension et des garanties telles qu'aucune entreprise industrielle n'en offre assurément pas d'égales, avec d'aussi grandes probabilités de bénéfices.

L'acte primitif de société du 28 octobre 1834 ne portait de la part de M. Sauvage, concession de son droit exclusif d'exploitation et de propriété pendant quinze années que pour le département de la Seine seulement.

Par un premier acte additionnel daté du 29 décembre 1834, ce monopole, sur la demande de ses associés fut étendu par M. Sauvage aux deux départemens de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne.

Par suite d'une transaction pécuniaire intervenue entre M. Sauvage et ses associés commanditaires, et par suite de sacrifices personnels assez considérables faits par ces derniers, le monopole limité d'abord à l'exploitation exclusive de Paris, ensuite à celle de trois départemens, vient enfin d'être étendu par un acte additionnel, en date du 4 février 1835, à la concession de 77 autres départemens, ensemble maintenant 80.

Pour apprécier à sa juste valeur la concession obtenue de M. Sauvage, il faut savoir que le premier département dont il avait cédé le privilége d'exploitation, celui de la Seine-Inférieure, lui a été acheté la somme de 11,500 francs, et cela en mai 1834, six mois avant que la société formée à Paris, eut fait connaître et permis d'apprécier tout le mérite de l'invention brévetée de M. Sauvage, par l'ouverture et l'exposition publique des salons du Musée des Contemporains.

En ne portant qu'à 6,000 fr. au lieu de 11,500 fr. la moyenne du prix des *licences* que pourra céder successivement la société du Physionotype, si elle se détermine à ce mode d'exploitation, — de préférence à plusieurs autres entre lesquels elle n'aura que l'embarras du choix — et en multipliant cette somme de 6,000 fr., par le nombre des 77 nouveaux départemens dont le monopole est assuré à la société par le second acte additionnel. C'est, on le voit une augmentation de valeur de 460,000 francs acquise à la société sans sacrifice d'aucune nature de la part des actionnaires, et sans élévation du nombre ni du prix des actions.

M. Sauvage, à qui de plusieurs départemens avaient été faites les propositions les plus avantageuses de cessions partielles, a compris enfin, après six mois d'instanoe et d'hésitation, qu'étant titulaire de la moitié des actions, il ajoutait à leur valeur en ajoutant à leurs garanties, et qu'il se créait ainsi lui-même une propriété plus solide et un revenu plus considérable; ses commanditaires n'ont point hésité à s'associer également à ce sacrifice, en lui donnant une indemnité pécuniaire considérable pour la plus value de leur part, et en faisant l'abandon de toutes les avances nouvelles de fonds, (s'élevant d'après l'état du banquier de la société, à plus de vingt mille francs), avances nécessitées par le développement rapide de l'entreprise, par l'augmentation du matériel, du mobilier, et diverses constructions.

Jamais peut-être, aucune entreprise formée par actions n'avait présenté de la part de ses gérans, un tel exemple de désintéressement, désintéressement il faut le dire, parfaitement entendu de leur part, car ils seront les premiers à en recueillir les avantages par la hausse infaillible du prix de leurs actions. Leur élévation rapide au-dessus du pair sera la meilleure indemnité des sacrifices dont l'art 6 de l'acte additionnel porte avec lui le gage.

Les personnes qui liront avec attention l'acte additionnel imprimé textuellement page 4, rendront hommage à la sagesse des dispositions exprimées par les art. 3, 5 et 6.

En outre des cent actions déclarées inaliénables et incessible entre les mains des gérans pour garantie de leurs fonctions, fonctions dont ils ne se peuvent démettre pendant tout le temps de la durée de la société fixée à 15 années, l'article 3 leur impose l'obligation d'une réserve de 50 actions.

A l'expiration de la société dont la durée de 15 années a été fixée en raison de celle du privilège, il va de droit que ceux des actionnaires convoqués en assemblée générale qui seront d'avis de continuer la société, en concurrence des exploitations similaires qui pourront alors légalement s'établir, le pourront faire, sans nuire à la liberté de ceux qui satisfaits des bénéfices produits par un monopole de 15 années, préféreront donner à ces bénéfices un autre emploi.

# ACTE ADDITIONNEL DU 4 FÉVRIER 1835.

Par devant Me Dreux et son collègue, notaires à Paris, soussignés, ont comparu :

M. F. Sauvage,

Et M. Boutmy.

Tous deux dénommés, qualifiés et domiciliés à l'acte de société du 28 octobre 1834, dont la minute précède, lesquels ont dit et exposé ce qui suit :

Suivant l'acte qui vient d'être cité, les comparans se sont associés pour l'exploitation du Physionotype dans le département de la Seine.

Par l'acte additionnel passé devant ledit Me Dreux et son collègue, le 29 décembre dernier, dont la minute précède immédiatement, cette exploitation s'est étendue aux départemens de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne.

Aujourd'hui, dans le but d'étendre de plus en plus les garanties déjà données aux actionnaires par l'acte additionnel précité, et afin de donner une valeur plus grande aux actions, M. F. Sauvage par suite d'une transaction conclue avec M. Boutmy, a consenti de comprendre dans l'exploitation du Physionotype, tous les départemens de France, autres toutefois que ceux dont il a précédemment disposé, et dont l'énumération sera faite;

En conséquence, les conditions suivantes ont été arrêtées par les comparans.

ARTICLE PREMIER.

L'exploitation du Physionotype est étendue à tous les départemens de la France, à l'exception des départemens de la Seine-Inférieure, de la Gironde, des Bouches-du-Rhône, du Rhône, du Pas-de-Calais et de la Somme pour lesquels M. Sauvage a fait des traités spéciaux et particuliers.

ART. 2.

Tous les avantages résultant de cette extension appartiendront à la société formée par l'acte du 28 octobre 1834, sans qu'il soit rien ajouté au prix et au nombre des actions.

ART. 3.

Un fond spécial, dit de réserve et de prévoyance de 50 actions sur le nombre d'actions dont il est parlé art. 7, et en dehors des cent déclarées, par l'acte additionnel, inaliénables, entre les mains de MM. Sauvage et Boutmy est expressément créé.

ART. 4.

Le produit de ces actions sera affecté à toutes les avances que pourra nécessiter l'exploitation dans les 80 départemens, dont cession est faite par M. Sauvage, ainsi qu'à la formation de la collection d'illustres contemporains nationaux et étrangers destinée à former le musée des contemporains.

ART. 5.

Le prix des cessions partielles ou collectives du droit d'exploitation pour les 80 départemens, dont la propriété est acquise à la société formera un capital qui sera versé à la banque de prévoyance pour le capital et les intérêts composés s'accumuler et à l'expiration des 15 années du brevet, être réparties au marc le franc entre tous les actionnaires en remboursement de tout ou partie de leur capital, et ce nonobstant les dividendes qui pendant les 15 années de l'exploitation pourront leur être répartis.

ART. 6.

De son côté, M. Boutmy déclare par le présent abandonner au profit des actionnaires le montant des nouvelles avances qu'il a faites jusqu'à ce jour, pour augmentation du matériel, mobilier, ustensiles et objets nécessaires, et dont il devait se rembourser sur les premiers produits. (1)

ART. 7.

Le mode d'exploitation dans les 80 départemens, l'opportunité des aliénations partielles ou collectives dont il est question art. 5, entreront, bien entendu, dans les attributions du conseil de gérance, tel qu'il est établi par l'art. 9 de l'acte primitif de la société.

Le traité primitif et l'acte additionnel du 29 décembre 1834, continueront d'être exécutés dans toutes les clauses et conditions auxquelles il n'est pas dérogé par le présent acte additionnel qui sera correlatif au surplus à ceux qui l'ont précédé.

(1) Le chiffre de ces avances, d'après état arrêté par M. Quignon, banquier de la société, s'élevait à le 4 février 1835.

PARIS. — TYPOGRAPHIE D'ÉVERAT, 16, RUE DU CADRAN.



Sainte-Geneviève. (Planche du KEEPSAKE RELIGIEUX, dessin d'ÉMILE WATTIER, gravure de SEARS.)

## DE LA GRAVURE SUR BOIS.

La gravure sur bois, comme l'imprimerie sa sœur, fut inventée en Allemagne, vers le milieu du quinzième siècle.

Les premières gravures sur bois servirent à façonner des cartes à jouer.

Bientôt on appliqua cette invention récente à la fabrication des images de piété.

On trouve en Allemagne, dans la bibliothèque de Wolfenbuttel, de ces sortes d'images : elles représentent divers sujets de dévotion, ou des scènes de l'histoire sainte : un texte gravé sur bois les accompagne. Elles ont trois pouces de hauteur et deux de largeur. Il est inutile de dire que le travail en est des plus grossiers.

Bientôt les imprimeurs de cette époque qui cherchaient surtout à faire rivaliser leurs livres, avec la richesse

d'exécution des manuscrits, s'emparèrent de la gravure sur bois, et s'en servirent pour les *lettres grises* et les *lettres ornées*, que les *rubricateurs* (1) et les copistes plaçaient en tête des ouvrages qu'il transcrivaient.

Les premiers graveurs sur bois, connus, sont, Guillaume *Wolgemuth* et Michel *Pleydenwurff*.

Après eux, vient un artiste, *Albert Durer* qui fit pour la gravure sur bois, ce que Molière fit plus tard pour la comédie; il la plaça d'abord à un tel point de perfection et de supériorité, qu'il resta impossible à ceux qui vinrent ensuite de surpasser cette perfection, et glorieux de l'égaler; ce qui, pour l'une comme pour l'autre, n'est encore arrivé que fort rarement. Ensuite, parurent *Cranack, Burgkmayr, Baldung, Bresang, Kruger, Schauflein, Altdorfer*, et enfin le célèbre *Hans Holbein*, qui fut, dit un écrivain du temps, *la gloire de la gravure sur bois*; Holbein, auteur de la *Danse des Morts*, et enfin, *Hugo Carpi*, le premier, dit-on, qui sut appliquer le *clair-obscur* à la gravure sur bois.

Le plus ancien livre français, orné de gravures en bois, est la traduction du *speculum humanæ salvationis*, imprimé à Lyon, en 1478, et le second est la traduction de *Bélial*, qui parut en 1482. Ce sont deux in-folio.

Les artistes, dont l'histoire de la gravure sur bois a conservé les noms, sont Pierre *Raefé*, Pierre *Woeiriot*, et Jean *Dunet*, ou Danet, connu sous le nom du *Maître à la Licorne*: ce dernier vivait sous le règne d'Henri II.

Ensuite viennent le *Petit Bernard*, *Étienne* de *Laulne*, *Noel Garnier, Jacques Perisin*, *Renée Boivin*, etc.

Dès les commencement du dix-huitième siècle, la gravure sur bois cessa d'orner les livres, et fut complètement remplacée par la gravure en taille-douce.

En 1818, des gravures sur bois accompagnèrent les titres de quelques publications littéraires : bientôt cet ornement devint le complément indispensable de tous les romans qui paraissaient, et l'on s'avisa, pour plus de luxe, de faire tirer les vignettes à part, sur papier vélin, sur papier de Chine, et puis ensuite on ne les plaça plus au milieu, mais en regard du titre, et tout-à-fait comme on plaçait les gravures en taille-douce.

C'était encore bien peu néanmoins, pour la gravure sur bois.

Enfin, en 1832 et en 1833, les publications pittoresques donnèrent tout à coup un élan inouï, en Angleterre et en France, à cet art régénéré. On ne comptait à Paris, il y a cinq ans, qu'un seul graveur sur bois; maintenant les soixante-dix artistes qui se consacrent à cette profession peuvent suffire à peine aux nombreux travaux qu'on leur demande.

Voici comment on procède pour graver sur bois :

On choisit une planche de buis.

Le choix du buis doit être fait avec un soin tout particulier. Il faut qu'il soit dur, d'un grain serré, et d'une contexture qui se rapproche de celle de la corne. En outre, il doit ne point avoir de veines blanches, et surtout de ces taches en forme de larmes, dont il est quelques fois parsemé; car à travers ces taches, il devient impossible de pousser des tailles nettes et qui puissent résister à l'impression.

Il faut rejeter, comme mauvais, le buis qui n'a pas une teinte jaune foncé, et qui se trouve d'une nature spongieuse analogue à celle du bois mort sur pied.

On coupe le buis en tranches parallèles et de la hauteur des caractères d'imprimerie, de manière que le fil du bois soit dans le sens de l'épaisseur et que les graveurs coupent *à bois debout*

Ensuite, l'on rabutte et l'on polit avec un soin extrême la planche de buis.

Après cela, cette planche, ainsi préparée, est recouverte d'une légère couche de blanc d'argent.

Le dessinateur exécute alors son dessin sur le bois, et le graveur creuse avec une pointe toutes les parties qui doivent rester blanches.

Les outils dont se servent les graveurs sur bois, sont des burins de différentes formes, et semblables à peu près aux instrumens qu'emploient les graveurs en taille-douce.

Le buis n'est pas le seul bois qui soit propre à la gravure. On se sert également avec succès du chataignier et du poirier; mais ces derniers résistent moins bien au tirage.

La gravure sur bois est arrivée en France et en Angleterre à un point de perfection qui rivalise quelquefois avec les œuvres les plus remarquables d'Albert Durer :

Ce qui le prouve surtout, c'est le *Keapseake religieux* (1), que vient de publier l'imprimeur Bailly.

Ces planches admirables, dessinées par Émile Wattier et gravées par les différens artistes attachés au *Musée des Familles* (MM. *Allanson*, *Bréviaire*, *Elwall*, *Cherrier*, *Chevauchet*, *Lacoste* aîné, *Lacoste jeune*, *Porret* et *Sears*), font de ce livre la publication la plus étonnante qui jamais ait paru en ce genre, et surpassent de beaucoup tout ce que les graveurs sur bois de l'Angleterre ont produit de plus parfait. La *Sainte-Geneviève*, placée en tête de cet article, fournit une preuve irrécusable de ce que nous avançons.

Quant aux progrès que fait encore chaque jour la gravure sur bois; il a été facile aux lecteurs du *Musée des Familles*, de les suivre depuis un an; et ils en recevront bientôt des témoignages plus éclatans encore, par la publication prochaine d'un *fac-simile d'Albert Durer* et de trois dessins d'Henri Monnier, gravés par Allanson.

**AUGUSTE DESREZ.**

## MARIANNE CHIMOT.

La maison de Maître Capron, vieux célibataire retiré du commerce de la pharmacie depuis quarante ans, était, comme il aimait à le dire avec une sorte d'orgueil, la maison la mieux tenue de tout Cambrai.

C'est que la maison de M. Capron se trouvait régie par le type le plus parfait des gouvernantes, par la vieille Marianne Chimot.

Presque aussi vieille que son maître septuagénaire, la digne fille n'en conservait pas moins cette verdeur active et ce besoin de nettoyage perpétuel, innés je crois chez les Flamandes. Il fallait la voir, dès le point du jour, les bras nus jusques aux coudes, un balai dans une main et

(1) On appelait *rubricateurs* les artistes chargés de peindre les lettres ornées des manuscrits. Il est inutile d'ajouter que rubricateur vient du mot latin *ruber*, rouge.

(1) Le *Livre des Saintes*, Keapseake religieux, n'est point seulement remarquable par la perfection de ses gravures sur bois; les écrivains les plus remarquables de notre époque, *Mad. de Girardin*, et *MM. de Lamartine*, *Émile Deschamps*, *De Beauchêne*, *Gustave Delanoue*, ont coopéré à sa rédaction; l'exécution typographique des gravures ne laisse rien à désirer; c'est M. *Everat* qui en a été chargé. Cet ouvrage se trouve au bureau du MUSÉE DES FAMILLES. Prix : 12 fr.

un seau d'eau dans l'autre, laver à grandes ondées les appartemens dallés en carreaux de terre cuite, et leur rendre leur éclat rouge et primitif. Par cette opération, Marianne Chimot apportait, il faut en faire l'aveu, beaucoup d'humidité dans la maison, mais en revanche, elle obligeait les visiteurs à s'essuyer trois ou quatre fois les pieds sur les paillassons étalés au seuil de chaque pièce; — et s'ils omettaient ces préliminaires importans, elle se trouvait en droit de leur dire, avec plus ou moins de politesse, suivant leur condition plus ou moins élevée : essuyez vos pieds, s'il vous plaît.

Après les dalles de terre cuite, venaient les meubles, que l'infatigable Marianne nettoyait, frottait, cirait, caressait et rendait luisans à donner envie de s'y mirer. Puis une fois les rideaux des fenêtres secoués et remis dans leurs plis, une fois les poêles allumés, une fois les tapis replacés, une fois tout en ordre, Marianne croisait les bras, et jetait autour d'elle un regard à la fois inquisiteur et satisfait. Après s'être bien convaincue que rien n'apportait de désharmonie à l'ordre scrupuleux de la maison, elle se complaisait quelque temps dans son œuvre, et puis elle s'arrachait à une si douce contemplation, et montait dans sa petite mansarde pour y faire sa toilette à elle-même.

Un quart d'heure après, Marianne descendait vêtue d'une jupe éblouissante de fraîcheur et de propreté : un bonnet de fine Batiste, plissé à petit plis, couvrait ses cheveux soigneusement poudrés, et elle se mettait incontinent à préparer le chocolat qui formait chaque matin le déjeuner de M. Capron.

Neuf heures sonnaient d'ordinaire à l'horloge de la ville, lorsque Marianne, la tasse de chocolat à la main, entrait dans la chambre à coucher de son maître.

— Bonjour, monsieur Capron, avez-vous bien passé la nuit? disait-elle, de ce ton joyeux d'une personne satisfaite d'elle-même, et de la besogne qu'elle a déjà terminée depuis son lever.

A ces mots, l'ex-apothicaire sortait du fond de l'oreiller où elle était ensevelie une grosse figure de bonne humeur.

— J'ai bien dormi, Marianne, fort bien dormi.

Et ses narines se dilataient aux parfums exquis du chocolat, et ses mains agitées par une douce émotion, s'étendaient en tremblant vers l'énorme tasse que leur présentait Marianne Chimot.

Pendant que le vieillard se livrait avec délices aux béatifications de son déjeuner, Marianne Chimot ouvrait les volets des fenêtres, éteignait la lampe de nuit, ranimait le feu dans la cheminée, et déposait près du lit de son maître, une robe de chambre ouatée et des pantoufles de velours cramoisi qu'elle avait elle-même brodées en or. Après avoir vidé sa tasse, et lorsque Marianne, debout près du lit, l'avait reprise de ses mains, M. Capron reposait doucement sa tête sur les triples oreillers du chevet, et poussant un gros soupir, non comme un homme qui se plaint, mais comme un homme qui respire largement après avoir mangé un peu vite :

— Quelle nouvelle dans le voisinage, Marianne? disait-il.

Marianne, alors, tout en rangeant et tout en essuyant dans la chambre, racontait les cancans du quartier, dont s'amusait beaucoup le vieil apothicaire. Ces bavardages se prolongeaient ordinairement jusques à dix heures : au moment où la pendule de Boule tintait les dix coups, avec son timbre clair, Marianne ne manquait jamais de s'écrier :

— Ah! mon doux Jésus! dix heures! Et mon marché! Vite, monsieur Capron, dépêchons-nous de vous habiller, car je ne trouverai plus ni beurre, ni légumes, et le poisson de mer sera remonté (1).

Alors le vieil apothicaire soupirait encore de nouveau, mais cette fois c'était de résignation, et comme pour protester contre la tyrannie de Marianne, qui l'obligeait si cruellement à se lever. Il ne s'en laissait pas moins passer les manches de sa robe de chambre, et enfoncer ses gros pieds dans les molles et chaudes pantoufles dont nous avons parlé tout-à-l'heure. Cela terminé, et comme s'il eût éprouvé bien de la fatigue, il se laissait aller dans un immense fauteuil à oreillettes, que Marianne avait charié près de la cheminée.

Après s'être bien assuré que rien ne pouvait manquer à son maître durant la courte absence qu'elle allait faire, Marianne prenait son mantelet et partait.

Jusqu'à présent, nous n'avons vu la gouvernante de M. Capron que personnage secondaire : patience, voici qu'elle vient sur le premier plan, et qu'elle se pose dans tout son éclat et dans toute son importance. Regardez-la sortir du logis, regardez-la, un panier d'osier au bras gauche et un parapluie dans la main droite. Savez-vous où elle se rend ainsi, avec une démarche si fière, et tant de conscience de sa propre valeur? C'est au marché aux légumes, au marché où chaque marchande connaît le nom de mademoiselle Marianne, et l'appelle par son nom pour lui offrir des primeurs : car il n'existe dans tout Cambrai personne qui sache, comme elle, apprécier et payer au besoin de beaux légumes ou des fruits d'acabit supérieur. Elle parcourt la longue avenue des faubourgtières alignées sur un double rang qui couvre presque toute la grande place, sourit à chacune, et s'arrête dès qu'elle aperçoit dans leurs paniers quelque chose qui lui convient.

Alors, commence une lutte entre la marchande et l'acheteuse : lutte qui ressemble à celle qui s'établit entre deux joueurs d'écarté, ou bien entre deux maîtres d'escrime. La marchande propose un prix, sur lequel l'acheteuse mésoffre; l'une fait valoir ses denrées, l'autre les déprécie, et pour un sou, pour moins quelquefois, s'élève une discussion, où chacune des antagonistes déploie plus de ruses qu'il n'en faudrait à deux diplomates pour conclure un traité. Enfin, l'on se fait des concessions mutuelles, l'on s'accorde, et mademoiselle Marianne emporte en triomphe les légumes, objet de tant de debats.

Semblable chose se renouvelle au marché au poisson, et chez la bouchère. Enfin, grace à Dieu, Marianne a terminé toutes ses emplettes, et à onze heures un quart, elle rentre au logis assez à temps pour écumer son pot-au-feu, qui bout avec impétuosité, et qui se trouve sur le poêle depuis sept heures du matin.

Le pot-au-feu écumé, Marianne remonte chez elle, se déshabille, reprend son costume de cuisinière, et prépare le dîner de son maître.

Pendant ce temps-là, M. Capron, les pieds appuyés sur les chenets, lit un traité de pharmacie, et interrompt de temps à autre sa lecture, pour humer les vapeurs béatifiantes qui s'échappent de la cuisine et parviennent jusques à sa chambre. Dans ces émanations vagues, il

(1) Expression flamande qui veut dire : le poisson sera mis en vente.

croit reconnaître, grace à son odorat expérimenté, le fumet d'un perdreau qui rôtit, ou les parfums d'un brochet qui se cuit dans un court-bouillon savamment épicé. Cette friture qui frissonne, c'est une sole épaisse dont la chair blanche et ferme procurera le mets le plus exquis... Marianne prend les moules à pâtisserie, qui résonnent en se heurtant : Oh! c'est qu'elle va sans doute façonner de ces gâteaux aux raisins de Corinthe, dont elle seule possède la préparation au suprême degré!... Peut-être même est-ce un nougat qu'elle projette.... — Marianne! Marianne!

Marianne lève les casseroles pour que, durant sa courte absence, le feu ne happe point trop vivement les préparations gastronomiques; puis d'un saut, elle arrive dans la chambre de son maître.

— Marianne, mon enfant, qu'avons-nous à dîner?

— Oh! quelque chose de bien bon, monsieur Capron, répond Marianne avec orgueil.

D'abord, un pot-au-feu... il bout sur le poële depuis six heures du matin.

Puis des bécassines. C'étaient les seules qui fussent au marché; malgré cela, je ne les ai pas payées trop cher, quoique je fusse bien résolue de les avoir n'importe à quel prix.

— Des bécassines! Marianne? réplique l'apothicaire, qui, l'eau à la bouche, les mange déjà en imagination.

— Des bécassines, monsieur Capron, des bécassines grosses comme le poing... Et grasses... Et tendres!

— Et qu'avons-nous encore, mon enfant?

— Une tranche de saumon frais!

— Du saumon frais! Du saumon frais? Marianne! répète le vieux gourmet, riant et presque pleurant de joie...

— Et pour dessert un nougat : car je sais que vous aimez beaucoup les nougats.

— Vous êtes une brave et digne fille, Marianne; vous êtes un serviteur fidèle et éprouvé qui fait ma joie et ma consolation ici-bas... Et à quelle heure dînerons-nous, ma chère Marianne?

— Vous le savez bien, monsieur Capron, comme à l'ordinaire : à une heure sonnante, réplique Marianne avec une sorte de fierté blessée.

— Bon! Bon!.. Mais ce paresseux de Lahoust, mon barbier qui n'est pas encore venu; vous verrez que je ne serai ni rasé, ni habillé pour une heure. Il n'en fait jamais d'autres.

Pendant que M. Capron se lamente, Marianne s'en retourne à la cuisine, et tout en ayant l'œil à ses ragoûts trouve moyen de dresser la table dans la salle à manger.

Cependant le barbier Lahoust est venu; il a rasé l'apothicaire, il l'a aidé à terminer sa toilette, et il a su lui faire oublier ses retards par mille propos plaisans, qui ont rendu moins longs, au chanoine, l'espace de temps qui le sépare encore du dîner. Enfin Lahoust s'en va, et une heure sonne. Voici une heure et une minute... une heure deux minutes — Une heure trois minutes, — et Marianne n'annonce pas que le dîner est servi. — C'est à perdre la patience... Dieu soit loué! la voici. Et s'appuyant sur le bras de sa gouvernante, M. Chimot va s'asseoir à table, dans un grand fauteuil.

C'est Marianne qui attache la serviette sous le menton de son maître; c'est Marianne qui lui verse à boire; Marianne qui lui découpe les morceaux les plus délicats; Marianne qui lui répète de manger doucement; Marianne qui le conduit après le dîner dans le salon, où une molle et douce sieste facilite la digestion du vieillard et le délasse de la bonne fatigue du dîner.

A son réveil, M. Capron trouve la table desservie; la cuisine est en ordre; les casseroles nettes et brillantes ont repris leur place au dressoir de la muraille, et Marianne vêtue de ses beaux habits, travaille, près de son maître, à tricoter des bas de laine, en attendant qu'il plaise au vieillard de s'éveiller, et de requérir le bras de sa gouvernante pour aller faire, dans le voisinage, chez M^me^ de Frémery, une partie de Mariage ou de Piquet.

A huit heures précises, Marianne, une lanterne à la main, vient reprendre le chanoine, qui trouve prêt, en rentrant chez lui, un souper composé de mets legers, et tels qu'il convient d'en manger à son âge avant de se coucher.

Le souper fini, le chanoine passe dans sa chambre à coucher. Là, Marianne le déshabille, lui attache sur la tête un chaud bonnet de coton, et le place dans son lit comme une mère y placerait son enfant.

Elle fourre ensuite sous les pieds du vieillard une bouteille de grès remplie d'eau bouillante et qui entretiendra une douce chaleur dans le lit déjà bien bassiné avec du sucre; après quoi, elle rajuste l'édredon, allume la lampe de nuit, et salue son maître d'un respectueux : Bonsoir monsieur Capron.

M. Capron ne répond pas toujours, car la plupart du temps, il est dejà endormi.

Telle était, depuis vingt ans, l'existence que menaient le vieux apothicaire et sa vieille gouvernante; existence molle, bonne, paisible, uniforme, sans regret de la veille, comme sans souci du lendemain. Existence caressée, mijotée, dorlotée avec amour, car l'habitude avait donné à Marianne, pour son maître, plus de dévouement et d'abnégation d'elle-même que n'aurait pu le faire la passion la plus juvénile et la plus violente. Son maître était sa pensée unique, sa pensée de tous les instans, le but de toutes ses actions, le but de tous ses soins. Elle aurait encore plus souffert d'un malaise de son maître que de la malpropreté du logis, et voir le vieux apothicaire, contrarié dans la moindre de ses habitudes, aurait produit un remords à Marianne, un remords poignant, comme si une porcelaine se fût cassée, ou qu'un meuble se fût trouvé gisant au milieu de la chambre. Puis, comme un artiste qui caresse son œuvre avec amour, qui l'étudie sans cesse dans ses détails, et qui chaque jour y apporte de nouvelles perfections, Marianne s'étudiait constamment à inventer quelque nouveau bien être pour l'*excellent* M. Capron : il fallait voir le regard brillant et le sourire mystérieux de la bonne fille, lorsqu'après avoir inventé et préparé quelque chose de ce genre, elle amenait son maître à en prendre connaissance; il fallait voir, la grosse larme qui brillait dans l'œil de M. Capron, lorsqu'il s'apercevait d'une nouvelle attention de Marianne. Tantôt, c'était un coussin trop dur qu'elle remplaçait par un édredon qu'aurait envié un archevêque; tantôt c'était un tapis pour remédier au léger froid que produisait la pierre placée devant l'âtre de la cheminée. Le soir, la flamme de la chandelle vacillait-elle un peu au traîtreux courant d'air qui sifflait à travers une porte mal jointe, le lendemain, un bourrelet fermait hermétiquement la fente perfide, et le vieux apothicaire voyait la flamme de la chandelle brûler droit et paisiblement. Marianne avait de pareils soins, à chaque instant et pour tout. Rien ne lui coûtait, ni fatigue, ni sacrifice. *Monsieur sera sur-*

*pris et content* : il y avait pour elle dans cette pensée une ample récompense aux travaux les plus longs et les plus pénibles.

A force de tant de soins et de précautions si minutieuses, Marianne était parvenue, non pas à empêcher les infirmités que l'âge apportait insensiblement à son maître, mais à les rendre presque insensibles au vieillard. Ainsi, par exemple, à mesure que l'oreille du bonhomme devenait plus dure, Marianne élevait davantage la voix quand elle parlait, et recommandait aux amis de M. Capron de prendre le même soin : tant que durait leur visite, elle se tenait là, à les épier, et à ranimer leur voix par un signe, quand elle les voyait près d'oublier sa recommandation. Aussi, l'ex-apothicaire se flattait souvent de ne pas être trop ébréché par l'âge, et sauf la goutte, disait-il, qui m'attaque quelquefois les jambes, je suis encore un vrai jeune homme : car Marianne lui avait persuadé que la raideur quasi-paralytique de ses jambes provenait tout bonnement d'une attaque passagère de goutte, dont il serait bientôt quitte, et qui n'en durait pas moins depuis dix ans.

La Révolution et la Terreur vinrent rendre à M. Capron le dévouement de Marianne encore plus nécessaire.

M. Capron avait fait sa fortune en fournissant des médicamens aux couvens sans nombre de Cambrai, et la destruction des cloîtres, et le départ des religieuses le privait d'un foule de petits présens, dont elles ne manquaient pas de combler leur ancien apothicaire; outre qu'il les savait errantes, sans asile et réduites à la pauvreté. Mais à soixante-dix ans, l'on est un peu égoïste, et l'on oublie vite le mal d'autrui que l'on ressent d'ailleurs assez faiblement. Et puis, Marianne fit des confitures si bonnes et parvint à confectionner des massepains si parfaits, qu'insensiblement M. Capron prit son parti, se résigna, et ne parla plus de la destruction des couvens, que par ce besoin machinal, que par cette manie sympathique que ressentent les vieillards de regretter ce qui n'est plus.

Quant aux arrestations qui chaque jour avaient lieu à Cambrai, et qui jetaient dans les prisons des amis ou des connaissances de M. Capron, l'ex-apothicaire, que depuis un an sa difficulté à marcher retenait forcément au logis, les ignorait tout-à-fait. Marianne recommandait expressément à ceux qui venaient visiter son maître, de garder le silence le plus complet à cet égard. Or, si quelqu'un d'entre eux se fût avisé de contrevenir à la recommandation de Marianne, il aurait dû, non seulement renoncer aux invitations à dîner de M. Capron, qui ne se faisaient jamais sans la participation de Marianne, mais encore il se serait vu désormais fermer au nez, par l'impitoyable gouvernante, la porte du vieillard. On le savait, et l'on se tenait sur ses gardes; car, grace aux ressources inouïes d'imagination que déployait Marianne, on dînait encore très-bien chez son maître, malgré la disette et le maximum.

Un frivole incident vint détruire tout ce bonheur.

Une des vieilles amies de M. Capron, Mme de Fremery, étant morte, le notaire chargé d'exécuter ses dernières volontés écrivit à l'ex-apothicaire que la respectable dame lui léguait par testament douze couverts d'argent et son perroquet. Un article exprès de ce testament recommandait ledit perroquet à la tendres e spéciale et aux soins de M[lle] Marianne Chimot. Marianne se promit bien d'exécuter à la lettre les dernières recommandations de la défunte, et alla prendre possession du perroquet.

L'arrivée de cet oiseau fut un événement pour M. Capron et pour sa gouvernante. On plaça la cage nettoyée, frottée et cirée, sur une fenêtre qui donnait dans la cour intérieure, et M. Capron fit rouler son fauteuil près de cette fenêtre; là, il passait ses journées non-seulement à gorger le perroquet de morceaux de sucre, mais encore à lui adresser toutes les agaceries du monde pour le faire parler.

L'animal, sans doute surpris et attristé d'avoir changé de maison et de voir de nouveaux visages, gardait obstinément le silence.

Néanmoins, quelques jours après son arrivée, par un beau soleil dont les rayons tombaient chaudement sur la cage, il se mit à parler, et vous pouvez juger de la joie de M. Capron, lorsqu'il entendit l'oiseau crier gravement la phrase sacramentelle : « *As-tu déjeuné Jacot?* » malgré sa difficulté à marcher, le vieillard se traîna jusqu'à la cuisine, afin d'apprendre à Marianne une si grande nouvelle.

Marianne qui, pour lors, lavait la vaisselle dont on s'était servi pour le déjeuner, accourut, avec un empressement enfantin près de la cage, et sans même prendre la peine de s'essuyer les mains.

Le perroquet était devenu aussi bavard que naguère encore il se montrait silencieux. Il riait, il chantait, il parlait, il sifflait à se faire entendre à cent pas. Les deux bonnes gens ne se tenaient pas de plaisir, échangeaient entre eux des regards émerveillés, et n'osaient prononcer un mot dans la crainte d'interrompre la verve de l'oiseau : depuis deux ans, il n'y avait point eu pareille joie au logis.

Hélas cette joie fut de peu de durée, car le perroquet, se mit à crier, de sa voix glapissante :

— Vive le roi! vive le roi!

Marianne pensa défaillir, mais trouvant de la force dans l'imminence du péril, elle se jeta sur la cage et l'emporta précipitamment au fond de la cave.

Il était trop tard!

Le voisin de M. Capron, charcutier-cabaretier, sans-culotte forcené, et qui d'ailleurs en voulait au vieillard, parce que Marianne lui avait ôté la pratique de la maison, et qu'elle achetait chez un autre du lard et des saucisses, avait déjà couru dénoncer la clameur criminelle qu'il avait entendu proférer chez le citoyen Capron. Une heure après, deux gendarmes emmenaient le vieillard et Marianne au couvent des Bénédictines anglaises, transformé en maison d'arrêt.

Le premier soin de Marianne, en arrivant à la prison, fut d'obtenir, à force de prières et à prix d'or, de ne point être séparée de son maître.

Celui-ci, comme frappé d'anéantissement, ne proférait pas une parole, et se croyait le jouet d'un rêve funeste.

Après avoir allumé du feu dans la cheminée, après s'être assurée que son maître ne serait point trop mal couché, et qu'il n'aurait point trop froid au lit, pourvu, toutefois, qu'elle ajoutât aux couvertures, son propre mantelet, Marianne déshabilla M. Capron, et chercha à l'encourager par de bonnes paroles :

— Il ne faut point nous inquiéter, monsieur;...citoyen, veux-je dire, ajouta-t-elle (car, on le sait, pour parler à son maître elle était obligée d'élever beaucoup la voix, et peut-être des espions écoutaient aux portes), il ne faut point nous inquiéter; car on ne peut tarder à reconnaître notre innocence et à nous remettre en liberté. Bah! bah! un jour ou deux de prison nous en feront paraître la li-

berté meilleure. Et vive la liberté! cria-t-elle, avec intention; car elle avait vu reluire à travers les fentes de la porte une raie lumineuse qui annonçait l'arrivée de quelqu'un.

C'était le geôlier et le souper.

Le souper, chèrement payé, et grace à quelques modifications que lui fit subir Marianne, ne se trouva pas trop mauvais; de sorte que servi commodément dans son lit, et réconforté par un bon repas, M. Capron ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil profond jusqu'au lendemain matin à neuf heures.

Le lendemain à neuf heures, deux gendarmes vinrent l'éveiller pour le conduire, lui et Marianne, devant le tribunal révolutionnaire.

Chemin faisant, Marianne, avec intention, et de manière à être entendue des gendarmes, parlait à mi-voix de son perroquet. Monsieur, disait-elle, que je suis fâchée du désagrément que vous a causé ma sotte bête. C'est moi qui l'ai élevée, moi qui lui ai appris à parler, et je suis bien contrariée de ne point vous avoir prévenu que je l'avais, malgré vos ordres, rapporté à la maison. Mais que voulez-vous, vous m'auriez mise à la porte, car vous êtes si bon patriote.

Le vieillard était trop sourd pour l'entendre, et trop affaissé d'ailleurs pour soupçonner les intentions généreuses de Marianne.

On arriva au tribunal.

— Capron, reconnaissez-vous ce perroquet? demanda l'accusateur public.

Marianne répéta, en la changeant, la question du président à son maître qui ne l'entendait pas :

— Le citoyen vous demande si vous reconnaissez mon perroquet.

Et, les yeux fixés sur son maître, le cœur palpitant d'une transe horrible, elle attendit avec une horrible anxiété la réponse qu'il allait faire.

— Oui, répliqua M. Capron, cédant à son insu à l'impulsion habile de sa gouvernante. Oui, c'est le perroquet de Marianne.

Marianne respira librement.

— Et d'où vous vient-il?

M. Capron n'entendit pas la question de l'accusateur public, et répondit de nouveau :

— Ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire, à Marianne.

— Oui, dit la généreuse fille, comme mon perroquet criait : vive le roi, et que cela mettait mon maî... le citoyen Capron en colère; comme il m'appelait aristocrate et qu'il voulait me chasser, j'avais mis en pension la pauvre bête chez madame de Fremery, une bonne royaliste; celle-là!... Mais elle est morte et il m'a bien fallu reprendre mon perroquet. Je ne l'avais point dit à mon... au citoyen Capron, qui ne savait pas le perroquet chez lui, et qui l'eût fait tuer immédiatement; car c'est un chaud patriote, que ce vieux sans-culotte-là.

Elle avait soin en disant cela de se tourner de manière à ce que son maître ne pût comprendre ses paroles.

Alors un mouvement se fit dans l'auditoire. Quelqu'un perça la foule et s'avança jusqu'à la balustrade qui contenait le public hors de l'enceinte réservée aux membres du tribunal : c'était le notaire, exécuteur des dernières volontés de madame de Fremery; il allait parler; il allait empêcher la vieille fille de se sacrifier pour son maître, mais Marianne l'arrêta d'un regard suppliant.

Le notaire rentra dans la foule.

Le tribunal, insoucieux du dévoument sublime de cette fille, sans y prendre garde, sans le soupçonner peut-être, interrogea de nouveau le vieillard, qui répondit d'une manière assez insignifiante pour ne point se compromettre et rendre nuls les mensonges généreux de Marianne. Il fut acquitté, et Marianne condamnée à mort.

Au moment où le juge élevait la voix afin de prononcer la sentence, Marianne fit un peu de bruit pour que son maître n'entendît pas.

Elle réussit au gré de ses désirs.

Suivant la coutume de ce temps horrible, on la conduisit immédiatement dans une chambre voisine où l'attendait le bourreau. Pendant ce temps-là, des amis dévoués emmenaient M. Capron, et lui cachaient le sort réservé à Marianne, à Marianne, que le vieillard s'étonnait de ne plus trouver près de lui.

Tandis que le bourreau *faisait la toilette* de Marianne, il y avait parmi les témoins de ces apprêts funestes, une personne que connaissait cette vieille fille.

— Écoutez-moi, lui dit-elle, allez de ma part trouver Françoise Chomez, ma cousine : dites-lui que je désire qu'elle devienne la gouvernante de mon maître. C'est un vieillard doux et bon à servir; il la prendra à son service dès qu'il saura que c'est moi qui la lui envoie.

Mon maître a besoin que l'on respecte ses habitudes; il faut qu'il se couche de bonne heure; si le chevet de son lit n'était pas assez élevé, le sang lui monterait à la tête, et cela pourrait provoquer une atteinte d'apoplexie. Mon Dieu! si j'avais pu voir Françoise et lui donner moi-même toutes ces instructions! En ai-je le temps, citoyen?

Le bourreau répondit par un signe de tête négatif.

— Cela est malheureux! pauvre mons... Capron, que va-t-il devenir sans mes soins!

Et on l'emmena à l'échafaud.

Chemin faisant, elle était encore troublée dans ses prières, par cette pensée :

Que va-t-il devenir sans moi!

Enfin, en montant les fatals degrés, elle se retourna pour chercher dans la foule celui qui devait porter à la future gouvernante de M. Capron les instructions de Marianne :

— Recommandez surtout à Françoise, lui cria-t-elle, que le chevet du lit du brave homme soit bien élevé.

Huit jours après, mourut M. Capron. On lui avait soigneusement caché que Marianne, par un dévouement sublime, était morte à la place de son maître. Mais il n'avait pu vivre sans elle, sans entendre sa voix, sans se voir entouré constamment de ses soins. Il était mort de chagrin, mort de l'absence de Marianne, mort en l'appelant pour qu'elle lui donnât les tisanes que lui présentait en vain Françoise Chomez.

Ainsi l'habitude eut son héroïsme.

Ainsi l'habitude eut sa victime.

Qu'eussent produit de plus grand et de plus tendre, la reconnaissance, les liens du sang, et l'amour lui-même?

**S. HENRY BERTHOUD.**

## TROIS MAISONS DE PARIS.

Il y a dans la rue *des Bourdonnais*, rue de commerce, qui mène au *marché des Innocens* par la rue de la *Féronnerie* et au *Pont-Neuf* par la rue *Thibautodé* (*Thibault aux dés*) et l'*Arche Marion*, — un vieil édifice à peu près inconnu aux gens mêmes du quartier, mais devant lequel les artistes s'arrêtent avec amour. Cette maison, outre ses beautés architecturales, a, pour ceux qui

l'ont étudiée d'une façon plus intime, c'est-à-dire par la vie de ses habitans successifs, le singulier privilége de représenter fidèlement à chaque époque, par ses propriétaires, l'état et le mouvement de la propriété en France. La première fois qu'elle donne signe de vie, c'est en 1363 : le second fils de Philippe de Valois, le frère du roi Jean, Philippe, duc de Touraine et d'Orléans, l'achète par contrat du 1er octobre, au prix de 2000 écus d'or (60,000 fr.). Par qui a-t-elle été bâtie? par qui ciselée sa merveilleuse orfévrerie? par qui ouvragée sa dentelle? c'est ce que nous ne savons pas. L'homme des vieux âges s'incorporait à son œuvre et ne demandait pas d'autre nom auprès des âges à venir, que celui du monument qu'il avait édifié.

En 1398, elle est devenue « la maison seigneuriale et » le fief de la Trimouille, d'où relèvent quantité de mai- » sons, tant de la rue des Bourdonnais que de celle de » Béthisy. C'est l'hôtel de Gui de la Trimoille, ce grand » personnage si vaillant, et favori du duc de Bourgogne, » entre les mains de qui Charles VI mit l'oriflamme en » 1393; d'ailleurs fondateur de sa famille, et qui par ses » actions éclatantes, la tira de son obscurité et du Poitou. » Dans sa maison se trouve une galerie, un pré et un jar- » din. En cette année 1398, la ville lui fait don de » quelques pouces d'eau pris sur le gros tuyau des fon- » taines qui allaient au Louvre, aux hôtels des ducs de » Berry, de Bourgogne et de Bourbon, pour les conduire » chez lui. »

En 1409, quand l'évêque de Liége vint à main armée au secours des Bourguignons, ce fut dans cet hôtel qu'il descendit, après avoir prêté serment à la porte Saint-Denis, entre les mains du prévot de la ville, qu'il ne tournerait point ses armes contre le roi, ni contre les habitans.

En 1438, elle appartenait à Louis de La Vodrière, chevalier, qui s'en était emparé à la faveur de la confiscation des Anglais, en 1421, et qui en payait la rente à l'héritier direct, Jean de la Trimouille, seigneur de la Jonvelle, maître d'hôtel et premier chambellan du duc de Bourgogne.

Jusqu'ici, c'est l'épée qui règne et la vieille seigneurie appartient à l'épée la plus longue, au bras le plus heureux, au premier maître anglais ou français que lui donne le vol et la conquête. Maintenant voici le jour de la plume.

Aux corselets de fer et aux tuniques de maille ont succédé les longues robes et les fourrures d'hermine. Les cours que faisaient trembler les chevauchées de ceux d'Armagnac, de Bourgogne ou de Bedfort, résonnent à peine au pas tranquille de la mule d'un conseiller au parlement. Il y a pourtant encore en France bien des hommes de guerre, hauts et forts; mais le pouvoir n'est plus à eux. Le pouvoir, vous le retrouverez dans une assemblée de vieillards, à têtes grises et chenues, derrière laquelle commence à gronder sourdement quelque chose qui plus tard sera le peuple.

Le fief de la Trimoille qui, pour faire la transition a été possédé par le chancelier Antoine Dubourg, reçoit donc un nouveau baptême. Il devient l'*hôtel* de Bellièvre, la propriété du président dont parle le cardinal de Retz dans ses mémoires. Lorsque le parlement abdique et s'incline sous le fouet de chasse du jeune roi Louis XIV, lorsque tout dans la France s'efface et se dissimule assez, pour que sa Majesté puisse dire : *l'état c'est moi*, l'hôtel s'ensevelit dans l'obscurité, mais, comme la chenille dans sa chrysalide, sans y rester oisif; et un jour il en sort, à la vérité cruellement froissé, meurtri et mutilé, car le choc des révolutions est rude. Il appartient à un marchand de bois et s'appelle la *maison* de la *couronne d'or*, d'après l'enseigne d'un magasin de soieries. Ainsi la seigneurie s'est changée en hôtel : l'hôtel aujourd'hui est une maison. Que sera demain la maison? peut-être une ruine.

Lorsqu'on entre dans la cour de cette maison, par la rue *des Bourdonnais*; (elle a une entrée par la rue *Tirechape*) on voit à gauche le mur noir et tortueux d'une maison voisine, élevée sur un morcellement de l'édifice.

Contre ce mur s'adosse une élégante tourelle, admirablement conservée, mais à demi cachée par des écuries adossées aussi contre ce mur. Les trois autres conservent encore de précieux fragmens; mais la plupart des fenêtres ont perdu leur forme primitive, et ont été taillées et élargies selon les besoins de chaque locataire. Avec leurs réparations, diverses époques se sont inscrites sur les murs : et il faut un œil exercé à celui qui veut démêler, parmi ces vestiges, des données suffisantes pour se reconstruire à lui-même l'ensemble primitif du monument.

Au fond de la cour, à droite, se trouve bien une porte gracieusement cintrée, un escalier sur le pivot duquel s'enroulent de capricieux et curieux ouvrages; mais il faudrait braver pour les admirer de près un perron prodigieusement moderne, exorné au bout de toutes ses marches, de vases de terre cuite peints en bronze.

Enfin, les murs du rez-de-chaussée sont couverts d'un vaste badigeon blanc et jaune, sur l'effet duquel nous nous abstiendrons de prononcer.

Quelques portières de la rue appellent cette maison le *palais de Philippe-le-Bel* et montrent contre le mur extérieur une pierre où trois marches étroites sont grossièrement taillées : ces portières ajoutent que c'était de là que le prince montait à cheval.

Nous n'avons rien trouvé qui pût justifier cette tradition. Mais nous la rapportons ici, parce que les traditions sont en elles-mêmes de bonnes et respectables choses qui s'effacent et deviennent rares, aujourd'hui surtout qu'on ne se souvient plus d'hier.

Au bout de cette maison, de l'autre côté de la rue Tirechape et sur la rue Bétizy, se trouvent les restes d'un hôtel à la porte duquel plusieurs hommes armés frappaient violemment pendant la nuit du 24 août 1572. Comme on ne l'ouvrait pas, ils l'enfoncèrent et dispersèrent à coups d'épée les domestiques qui essayaient de se défendre. Alors ils montèrent l'escalier jusqu'au second étage.

Leur chef attendit dans la cour qu'ils eussent achevé la besogne.

Au second étage, ils trouvèrent un vieillard qui faisait ses prières, à genoux, la tête contre la muraille.

Il se releva devant eux, et son air calme et majestueux déconcerta les plus hardis. Un seul, nommé Besme, lui avança son épée sur la gorge; le vieillard le fit reculer avec une parole.

Tous ces hommes, qui étaient des assassins, venus là pour le tuer, restaient sans force.

Est-ce fini? cria une voix dans la cour.

Alors Besme, honteux de sa faiblesse, frappa le vieillard dans la poitrine et au visage, et mille coups suivirent ceux qu'il avait portés.

— C'est fait, Monseigneur, cria-t-on de la fenêtre.

— En êtes-vous bien sûr? Jetez-le moi, dit le même homme. Je ne le croirai mort que si je le vois à mes pieds.

On lui jeta le cadavre, comme il le demandait.

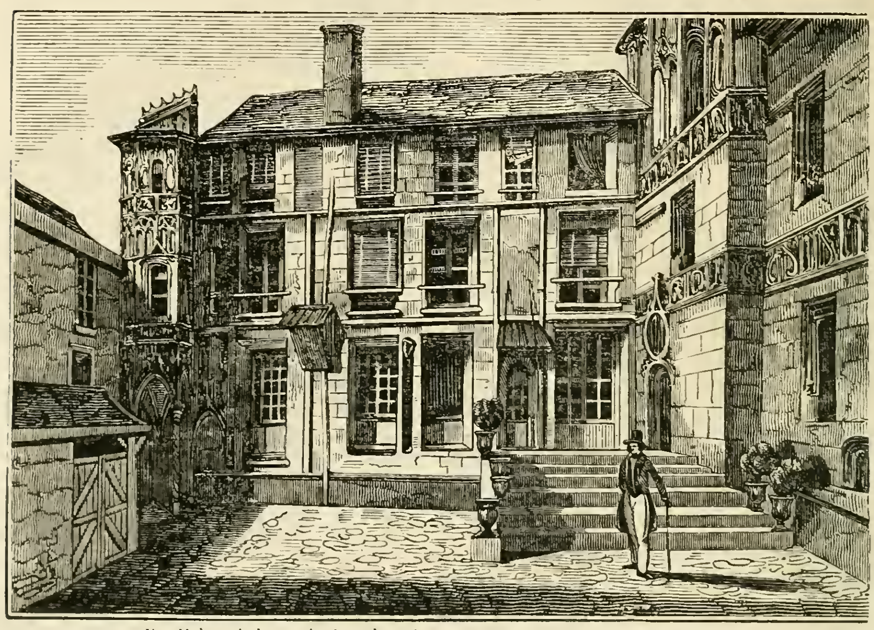
Alors il se pencha sur lui, esssuya avec son mouchoir le sang qui défigurait le cadavre, et le contempla d'un air étrange.

Pendant qu'il s'abîmait dans cette contemplation, un ordinaire de Charles IX, qui était entré dans la cour au grand galop de son cheval, sauta précipitamment à terre, et lui remit une lettre.

— Monsieur, répondit après quelques instans le duc de Guise au gentilhomme, dites à Sa Majesté qu'il n'est plus temps. L'amiral de Coligny est mort, et le voici.

Aujourd'hui la maison de Coligny est une ruine sans physionomie, recrépie sur toutes ses fentes. Il ne reste du temps de l'amiral qu'une poutre saillante, penchée comme se penchent les devantures de maison à Rouen.

Son souvenir n'est rappelé que par l'enseigne d'un traiteur voisin, sur laquelle on voit un grand monsieur vêtu de satin noir, appuyé contre une ancre : au-dessous est cette inscription : A L'AMIRAL COLIGNY.



Une Maison de la rue des Bourdonnais. (Dessin de Mlle FANNY LECOMTE, gravure de SEARS.)

C'est une destinée singulière et pourtant bien monotone que celle des vieux édifices auxquels s'attachent nos souvenirs : ici nous ne pouvons trouver aucun vestige de l'hôtel de Coligny sous un vaste atelier de menuiserie ; ailleurs, il nous faudra découvrir à travers les ballots, les grandes charrettes et la paille amoncelée d'un roulage, ce qui reste de l'hôtel de Sens.

Étienne Begnard, archevêque de Sens, l'avait fait bâtir auprès du quai des Celestins et de la rue de Jouy : par son testament, il le légua en 1309 à ses successeurs, sous la charge de donner vingt francs tous les ans aux vicaires de leur église, afin qu'ils pussent vivre et s'entretenir honnêtement.

Guillaume de Melun le vendit en 1363 à Charles V.

Le roi s'en servit pour agrandir son vaste hôtel Saint-Paul qui renfermait déjà dans son enceinte un grand nombre de maisons, de chapelles et de tours réunies entr'elles par des galeries peintes à fresques, des préaux, des jardins et des cerisaies.

Charles V y établit sa chambre de parade, sa chambre à coucher, sa chambre d'étude, et ses bains.

Au commencement du seizième siècle, Tristan de Salazar fit rebâtir l'hôtel de Sens.

Marguerite, femme de Henri IV, la reine de honteuse mémoire, vint y demeurer à son retour d'Auvergne.

Pendant la révolution française, on y avait déposé une partie des poudres qu'un électeur sauva par son courage à l'hôtel-de-ville.

L'aspect de l'édifice est triste : il tient à la fois du cloître et de la forteresse ; au-dessus de la porte d'entrée se dressent deux tourelles garnies de meurtrières. Les arceaux qui grimpent le long du vestibule d'entrée, ne manquent pas d'élégance : mais les ornemens qui surmontent quelques fenêtres sont bien inférieurs à ceux de l'hôtel de Cluny, desquels nous avons entendu dire, sans doute à un propriétaire de ces beaux hôtels garnis qui se se bâtissnet de toutes parts :

Qu'est-ce que c'est que cela? des enjolivemens qui ne sont faits que pour vous tomber sur la tête!

**EDMOND LECLERC.**

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
LEVRAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Avant le Bal. (Dessin de GAVARNI, gravure d'ALLENSON.)

## MŒURS PARISIENNES.

### UNE SOIRÉE BOURGEOISE.

Dernièrement on remarquait beaucoup de lumières aux quatre croisées d'un appartement situé au second dans une maison de la rue Grenetat; cela n'avait pas le faste, le brillant du Cercle des Étrangers, mais cependant cela annonçait quelque chose; ces quatre fenêtres, bien également éclairées, avaient un air de fête, et les laborieux habitans de la rue Grenetat, qui n'ont pas l'habitude de faire de grandes dépenses d'éclairage, même dans leurs boutiques, se disaient en regardant les quatre croisées qui faisaient honte au réverbère : «Certainement il y a ce soir quelque chose d'extraordinaire chez monsieur Lupot! »

M. Lupot est un honnête négociant retiré du commerce depuis peu de temps. Après avoir vendu pendant trente ans de la papeterie, sans avoir une seule fois eu recours à un voisin ou à un ami pour les paiemens de la fin du mois, M. Lupot, ayant amassé huit mille francs de rente, avait vendu son fonds et quitté le commerce pour se livrer aux douceurs de la vie domestique; pour être aux petits soins près de son épouse, madame Félicité Lupot, femme essentiellement nonchalante, qui était fort bien placée dans un comptoir, tant qu'il ne s'agissait que de rendre la monnaie de cent sous, mais qui perdait la tête lorsque cela allait plus loin. Cela ne l'avait pas empêchée de faire le bonheur de son mari (ce qui prouve qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de l'esprit pour cela), et de lui donner une fille et un garçon.

La demoiselle était l'aînée; elle venait d'atteindre sa dix-septième année, et monsieur Lupot, qui n'avait rien négligé pour l'éducation de sa fille, se flattait de lui trouver un mari ailleurs que dans les pains à cacheter. D'autant plus que mademoiselle Célanire ne montrait aucun goût pour le commerce, et se croyait une vocation décidée pour les beaux-arts, depuis qu'elle avait fait à douze ans le portrait de son père en berger avec du crayon rouge, et parce qu'un an plus tard elle avait joué de mémoire : *Je suis Lindor*, sur le piano.

M. Lupot était fier de sa fille, qui était peintre et musicienne, qui était d'un pouce plus grande que monsieur son père, qui se tenait droite comme un soldat prussien, qui faisait la révérence comme *Taglioni*, qui avait un nez aquilin trois fois long comme les nez ordinaires, une bouche dans le même genre, et des yeux si malins, si espiègles, qu'on ne les trouvait pas facilement.

Le petit Lupot n'avait encore que sept ans; on lui passait tout, vu son extrême jeunesse, et M. Ascagne profitait de la permission pour faire le diable du matin au soir; car son père l'aimait trop pour le gronder, et sa mère était trop nonchalante pour se mettre en colère.

Or, un matin M. Lupot s'était dit : « J'ai une jolie » fortune, j'ai une charmante famille, j'ai une épouse » qui ne s'est jamais mise en colère; mais cela ne suffit » pas dans ce monde pour être invité, recherché, pour qu'on » parle de moi enfin. Depuis que j'ai quitté le papier vélin » et la cire à cacheter, ma société ne s'est composée que de » quelques amis, anciens marchands comme moi, qui » viennent faire la partie de vingt-et-un ou de loto; » mais je veux voir mieux que cela; ma fille ne doit pas » vivre dans un cercle si resserré; ma fille a une voca- » tion prononcée pour les arts, je dois recevoir des ar- » tistes; je donnerai des soirées, des thés, des punchs » même, si cela est nécessaire; on jouera la bouillotte et » l'écarté; car ma fille a le loto en horreur; enfin je veux

» qu'on parle de mes réunions et que Célanire y trouve
» un mari digne d'elle. »

Et M. Lupot avait été près de sa femme qui était assise sur son grand fauteuil élastique, caressant son chat couché sur ses genoux, et il lui avait dit :

« Ma chère Félicité, je veux donner des soirées, re-
» cevoir beaucoup de monde... Nous vivons dans une
» sphère trop étroite pour notre fille qui est née pour les
» arts, et pour notre fils Ascagne qui, je crois, fera par-
» ler de lui. »

Madame Lupot, sans cesser de caresser son chat, avait répondu : « Eh bien, qu'est-ce que cela me fait tout
» cela... est-ce que je vous empêche de recevoir du
» monde... pourvu que cela ne me cause aucun embar-
» ras... d'abord ne comptez pas sur moi pour faire quel-
» que chose!

» Tu ne feras rien du tout, Félicité, que les honneurs
» de ton salon... —Il faudra se lever à toute minute?...
» — Tu y mets beaucoup de grace... moi, j'ordonnerai
» tout, et Célanire me secondera.»

Mademoiselle Célanire, enchantée du projet de son père, avait sauté à son cou, en s'écriant : «Oh oui, papa,
» invitez beaucoup de monde, je vais apprendre des
» contredanses afin de savoir faire danser, et finir ma
» tête de Bélisaire que vous ferez encadrer pour ce soir-
» là. »

Et le petit Ascagne sautait déjà au milieu du salon en disant : « Je prendrai du thé, du punch et des gâteaux ;
» je prendrai de tout!. »

Puis M. Lupot s'était mis en course, il avait été voir les amis de ses amis, des gens qu'il connaissait à peine, et il les avait engagés en les priant d'amener leurs connaissances. M. Lupot avait jadis vendu du papier rose à un pianiste et des crayons à un dessinateur, il s'était rendu chez ses anciennes pratiques, les priant d'honorer la soirée de leur présence, et d'y amener des artistes de leurs amis. Enfin M. Lupot avait pris tant de peine pour se faire une nombreuse réunion que pendant quatre jours il avait couru Paris, gagné un gros rhume et dépensé sept livres dix sous de cabriolet; ce n'est pas tout plaisir de donner une soirée.

Le grand jour, ou plutôt le grand soir était arrivé. On avait allumé toutes les lampes; on en avait même emprunté chez quelques voisins.... car Célanire avait trouvé que les trois lampes que l'on possédait ne suffisaient point pour éclairer le salon et la chambre à coucher. C'était la première fois que M. Lupot empruntait quelque chose à ses voisins; mais aussi c'était la première fois qu'il donnait un thé.

Depuis le matin M. Lupot était occupé des préparatifs de sa soirée; il avait commandé les gâteaux, les rafraîchissemens, acheté des cartes, brossé ses tables, relevé ses draperies; madame Lupot était restée assise dans son fauteuil, en répétant : « Je crains que cela ne soit très-fati-
» gant de recevoir du monde. »

Célanire avait terminé son Bélisaire qui ressemblait beaucoup à Barbe-Bleue, et auquel on avait fait l'honneur d'un cadre gothique, que l'on avait placé bien en vue dans le salon. Mademoiselle Lupot avait une fort belle toilette; une robe nouvelle, les cheveux nattés à la Clotilde; tout cela devait nécessairement faire impression sur l'assemblée.

Ascagne avait un petit matelot neuf, ce qui ne l'empêchait pas de faire la culbute dans la chambre, de monter sur les meubles, de toucher aux cartes, de les prendre pour faire des capucins, d'ouvrir les armoires et de mettre la main sur les gâteaux.

Quelquefois la patience échappait à M. Lupot,
» et il s'écriait : « Madame, faites donc finir votre fils!..
Mais alors madame Lupot répondait sans tourner la tête :
» Faites-le finir vous-même, monsieur; vous savez bien
» que c'est vous qui le corrigez. »

Huit heures venaient de sonner et personne n'était arrivé. Mademoiselle Lupot regardait son père qui regardait sa femme, laquelle regardait son chat. Le père de famille murmurait de temps à autre : « Est-ce que notre
» soirée se passera entre nous? »

Et il jetait des regards désolés sur ses quinquets, ses tables, ses apprêts de cérémonie. Mademoiselle Célanire soupirait, regardait sa toilette et se regardait dans la glace. Madame Lupot se contentait de dire avec son indolence habituelle : « C'était bien la peine de tout mettre
» sens dessus dessous ici! »

Quant au petit Ascagne, il sautait dans la chambre, en répétant : « S'il ne vient personne nous aurons bien plus de gâteaux à manger. »

Enfin la sonnette se fait entendre. C'est une famille de la rue Saint-Denis, d'anciens parfumeurs qui ont conservé de leur état l'habitude de se couvrir d'odeurs; à leur entrée dans le salon, c'est comme si l'on venait d'ouvrir des cassolettes; une vapeur de jasmin, de vanille frappe l'odorat; on en est étourdi, on en a mal à la tête.

D'autres personnes ne tardent pas à arriver. M. Lupot ne connaît pas la moitié des gens qu'il reçoit, et qui lui sont amenés par d'autres personnes qu'il connaît à peine. Mais il est dans l'enchantement, dans le ravissement; on lui dit en lui présentant un jeune fashionnable : « Voici
» un de nos premiers pianistes qui a bien voulu sacrifier
» un grand concert pour venir à votre petite soirée. »

Ensuite, c'est un chanteur de salon, homme délicieux que l'on s'arrache dans toutes les réunions, et qui, quoique fort enrhumé, consentira à faire jouir la société d'une de ses dernières compositions.

Celui-ci est un premier prix du Conservatoire, Boïeldieu en herbe, qui fera des opéras, quand il aura des poèmes qui seront reçus, et que sa musique le sera aussi.

Cet autre est un peintre; il a mis au Salon; il a eu un succès fou; on ne lui a pas acheté ses tableaux, à la vérité, mais c'est parce qu'il n'a pas voulu les vendre à des gens indignes de les apprécier. Enfin de tous côtés M. Lupot n'aperçoit dans son salon que des gens du premier mérite; il en est étourdi, ravi, transporté, il ne trouve pas assez d'expressions pour leur témoigner le plaisir qu'il éprouve à les recevoir; et pour ceux-là il néglige ses anciens amis, il dérange ses vieilles connaissances, il leur parle à peine; il semble que les nouveaux venus, des étrangers qu'il voit pour la première fois, méritent seuls tous ses soins, toute son attention.

Madame Lupot est lasse de se lever, de saluer et de présenter une chaise. Mais sa fille est radieuse, son mari va et vient du salon dans la chambre à coucher en se frottant les mains comme s'il venait d'acheter Paris; et le petit Ascagne ne rentre jamais dans le salon que la bouche pleine.

Il ne suffit pas de recevoir beaucoup de monde, il faut encore savoir l'amuser; c'est une chose que peu de personnes savent faire, même les plus habituées à donner des réunions. Chez les unes on s'ennuie, on bâille en

grande cérémonie; il faut se borner à une conversation qui n'est ni amicale, ni franche, ni gaie. Chez d'autres il faut entendre à satiété le maître de la maison, qui, s'il est chanteur ou exécutant, ne quittera pas son piano, de crainte que quelque autre ne se permette aussi de faire plaisir. Il en est ensuite qui aiment le jeu et ne reçoivent que pour faire leur partie. Pour celles-là, leur seule affaire est de jouer, et peu leur importe alors que les personnes qui viennent les voir s'amusent ou s'ennuient; elles ne s'en inquiètent pas. Elles jouent, c'est tout ce qu'il faut, et elles ne s'occupent plus de leur société, qui s'amusera si elle le peut. Ah! qu'il y a peu de maisons où l'on sache recevoir et amuser son monde! Il faut pour cela un tact, un esprit, une abnégation de soi-même, qui sont bien rares sans doute, puisque si peu de personnes en font preuve quand elles donnent des soirées.

M. Lupot allait et venait de son salon dans sa chambre à coucher; il souriait, saluait et se frottait les mains, mais les nouveau-venus qui ne s'étaient point rendus à l'invitation du bon bourgeois pour le voir sourire et se frotter les mains, commencèrent à dire, même assez haut : « Ha ça... est-ce qu'on passera la soirée à se regarder ici... Ce serait bien amusant! »

M. Lupot a voulu entamer la conversation avec un gros monsieur qui porte des bésicles, qui a une cravate supérieurement nouée, et qui fait presque continuellement la grimace en regardant la société; on a dit à l'estimable Lupot que ce monsieur, si bien cravaté, était un homme de lettres, et qu'il daignerait peut-être lire ou réciter des vers de sa composition.

L'ancien papetier tousse trois fois avant d'oser aborder le gros monsieur; il se risque enfin à lui dire :

« Enchanté de posséder à ma soirée un homme de » lettres... de la force de monsieur...

» — Ah! c'est vous, monsieur, qui êtes le maître de » la maison?...

» J'ose m'en flatter... avec ma femme... qui est assise » là-bas... Voilà ma fille... cette grande personne qui se » tient si droite... elle dessine et touche du piano... J'ai » aussi un fils... un petit démon... il vient de passer » tout à l'heure entre mes jambes... Oh! c'est un es- » piègle...

— Monsieur, ce que je ne conçois pas... ce qui me » passe... c'est que des personnes qui veulent recevoir » du monde puissent demeurer dans la rue Grenetat!.. » C'est une horreur que cette rue! c'est épouvantable!.. » de la boue toute l'année!.. des embarras de voitures... » un quartier sale, bruyant, infect...

— Monsieur, cependant depuis trente ans que j'y suis...

» — Ah! monsieur, j'y serais mort trente fois! Quand on » loge rue Grenetat, il faut dire adieu aux artistes.... » il faut renoncer à la société... car vous conviendrez » que c'est un guet-apens que de faire venir un certain » monde dans cette rue... »

M. Lupot cesse de sourire et de se frotter les mains, il s'éloigne du monsieur à bésicles dont la conversation ne l'a pas amusé, et il s'approche d'un groupe de jeunes gens qui semblent occupés à regarder le *Bélisaire* de mademoiselle Célanire.

« On admire l'ouvrage de ma fille, se dit M. Lupot, » tâchons, sans faire semblant de rien, d'entendre les » remarques de ces artistes. »

Les jeunes gens faisaient en effet leurs remarques, qu'ils mêlaient de ricanemens très-prononcés.

« Devines-tu ce que c'est que cette tête?... — Oh ma » foi! non!.. j'avoue que je n'ai jamais rien vu d'aussi » drôle! — C'est Bélisaire, mon cher!.. — Allons donc!.. » pas possible!.. ça! Bélisaire... c'est le portrait de » quelque épicier, d'un parent de la maison probable- » ment. — Regarde donc ce nez... cette bouche!.. — » C'est épouvantable... oser encadrer une telle infamie!.. » Il faut être bien obtus! bien ignare... ça ne vaut » pas le portrait du *Juif errant* que l'on vend pour deux » sous en tête de la chanson. »

M. Lupot en a bien assez entendu. Il s'éloigne du groupe sans souffler mot; il baisse la tête et va se glisser près du piano.

Le jeune pianiste qui avait sacrifié un grand concert pour venir à la soirée bourgeoise, venait de s'asseoir devant le piano. Il fait courir ses mains sur l'instrument et s'écrie :

« Ah! quelle épinette!.. quel chaudron! Comment » voulez-vous qu'on se fasse entendre sur un aussi mau- » vais instrument... c'est impossible... Ah! ce ré!.. Ah! » ce fa!.. Cela imite la vielle... et il n'est même pas » d'accord! »

Et malgré cela le pianiste restait au piano, il jouait toujours, mais il tapait de toutes ses forces, et à chaque instant il cassait une corde; alors il éclatait de rire, en disant :

« Bon! encore une de cassée!.. Tout à l'heure il n'en » restera plus!.. »

M. Lupot était rouge jusqu'aux oreilles; il avait bien envie de dire au célèbre artiste : « Monsieur, je ne vous » ai point engagé à venir passer la soirée chez moi, pour » que vous y cassiez toutes les cordes de mon piano; » quittez l'instrument si vous le trouvez mauvais, mais » n'empêchez pas que d'autres s'amusent dessus. »

Cependant le bon M. Lupot n'osait point dire cela, ce qui eût été fort rationel, et il restait à entendre casser les cordes, quoique cela lui fît beaucoup de peine.

Mademoiselle Célanire s'approche de son père, elle est désolée de la manière dont on a traité son piano; elle ne pourra pas jouer son air, mais elle compte se dédommager en chantant une romance, qu'un vieux voisin veut bien lui accompagner avec la guitare.

Ce n'est pas sans peine que M. Lupot parvient à obtenir un peu de silence et d'attention pour sa fille. A l'aspect du vieux voisin et de sa guitare, un rire étouffé s'est emparé de la société; il est vrai que le vieil amateur ressemble à un troubadour de carrefour, et que sa guitare est faite comme les anciens sistres. On est fort curieux d'entendre ce monsieur pincer de son instrument. Il commence en battant la mesure avec son pied et sa tête, ce qui lui donne l'air de ces Chinois qu'on place sur les cheminées. Cependant mademoiselle Lupot risque sa romance; mais elle ne peut jamais attraper la mesure de son accompagnateur, qui, au lieu de suivre la chanteuse, paraît décidé à ne rien changer dans les mouvemens de sa tête et de son pied. La romance produit un mauvais effet; Célanire n'y est plus, elle a perdu son sol, elle perd aussi la tête; et au lieu d'entendre applaudir s fille, M. Lupot entend des jeunes gens dire en riant : « On n'en voudrait pas même au Café des Aveugles! »

« Je vais faire servir le thé, se dit l'ex-papetier, cela » remettra peut-être l'assemblée de bonne humeur.

Et M. Lupot court donner des ordres à sa bonne, et la vieille domestique, qui n'a jamais vu tant de monde chez ses maîtres, ne sait plus ce qu'elle fait, et casse les tasses en voulant aller plus vite.

« Nanette, avez-vous apprêté ce qui se sert avec le thé? » demande M. Lupot à sa domestique.

« —Les gâteaux, la brioche?.. oui, monsieur, tout est » prêt, tout est coupé... — Il y a encore autre chose » que je vous ai expliqué; des sandwich... — Des » cent suisses, monsieur? — Des sandwich, c'est une » petite friandise anglaise... des tartines de pain cou- » pées minces avec du beurre dessus et du jambon dans » le milieu...— Ah, mon Dieu, monsieur! j'ai oublié ce » ragoût-là. —Eh! vite, Nanette, faites-en sur-le-champ » pendant que ma fille va servir le thé et la brioche; » vous en apporterez ensuite sur un plateau.

La vieille servante court dans sa cuisine en maudissant la friandise anglaise, et se hâte de couper des tartines de pain, de les couvrir de beurre; mais n'ayant pas pensé à acheter du jambon et craignant d'être trop long-temps pour en aller chercher, Nanette cherche dans sa tête comment elle pourrait remplacer la tranche de jambon, et tout en cherchant, elle aperçoit un gros morceau de bœuf froid qui est resté du dîner et elle se dit : « Par- » dieu! je vas leur couper des tranches de bouilli et » leur mettre ça dans la tartine, ça sera encore » ben assez bon!.. avec beaucoup de sel dessus ils pren- » dront ça pour du jambon!.. Avec leur friandise an- » glaise ils me font tourner la tête. »

La servante se hâte de mettre son idée à exécution, puis elle entre dans le salon avec un plateau couvert des sandwich de son invention, et elle en présente à la société en disant :

« Qui est-ce qui veut des cent... choses... »

Tout le monde prend de ce que l'on a mis à la mode avec le thé. Mais bientôt un murmure général éclate dans l'assemblée : les dames jettent leur tartine au feu, les hommes les posent sur les meubles, et chacun s'écrie :

« Que diable nous fait-on manger là! c'est détestable! » ça ne peut pas s'avaler... — Je crois, Dieu me par- » donne, que c'est son pot-au feu dont ce brave homme » veut nous régaler. — C'est une attrape que cette soi- » rée!... — Et le thé qui sent la fumée!... — Et tous » les petits gâteaux qui ont l'air d'avoir été déjà entamés!.. » — Je crois qu'on veut nous empoisonner!...

M. Lupot est au désespoir; il cherche sa servante qui s'est cachée dans sa cuisine, et il n'est occupé qu'à ramasser et enlever les restans de tartines.

Madame Lupot ne dit rien, mais elle est de fort mauvaise humeur; car elle a mis un chapeau neuf qu'elle croyait que l'on trouverait charmant, et une jeune dame est venue lui dire : « Ah! madame!.. que vous êtes mal » coiffée!.. mais votre chapeau est de l'ancien régime!.. » on ne porte plus de ces formes-là... — Cependant, » madame, je l'ai acheté rue Saint-Martin, il n'y a pas » deux jours. — Eh, madame!.. est-ce donc dans ce » quartier qu'on trouve les dernières modes!.. allez » chez mademoiselle Alexina Laroze, carrefour Gaillon, » c'est là que vous trouverez des chapeaux délicieux!.. » des modes nouvelles et de bon goût!... mais, de grace, » madame, ne remettez plus ce chapeau-là... il vous » donne cent ans!

» — C'est bien la peine de se fatiguer à recevoir du » monde pour entendre de pareils complimens, » se dit madame Lupot, tandis que son mari fait la chasse aux tartines. »

Le gros monsieur aux bésicles, qui ne conçoit pas que l'on puisse demeurer rue Grenetat, ne veut cependant point y être venu pour rien; il s'est assis dans un fauteuil qu'il a placé au milieu du salon, et il avertit la société qu'il va réciter des vers de sa composition.

La société ne semble pas enchantée de l'avertissement, mais elle se range en cercle pour écouter le poète. Celui-ci tousse, crache, se mouche, prend du tabac, éternue, fait lever les quinquets, fermer les portes, demande de l'eau sucrée, et passe sa main dans ses cheveux.

Après avoir fait ce manége pendant quelques minutes, l'homme de lettres commence enfin. Il récite ses vers d'une voix à faire casser les vitres; il n'y a que peu de temps qu'il parle, et déjà un fort joli petit tableau de crimes, de morts, d'échafauds a été chatouiller les oreilles de la société, lorsqu'un bruit inattendu part de la salle à manger.

C'est le petit Ascagne qui, en voulant atteindre à un baba placé sur une pile d'assiettes, a fait tomber sur lui les assiettes et le gâteau.

M. Lupot court pour connaître la cause des cris de son fils; la société suit le père de famille, n'étant pas fâchée de trouver une occasion pour ne plus entendre le poète; et celui-ci, resté sans auditeurs, se lève d'un air furibond, prend son chapeau et sort du salon en s'écriant : « Aussi!. » comment ai-je pu avoir la faiblesse de consentir à dire » des vers dans la rue Grenetat?

On ramène le petit Ascagne qui pleure parce que deux assiettes se sont brisées sur son nez; et comme on ne fait plus ni musique ni poésie, on se met à jouer, parce qu'il faut bien faire quelque chose.

On établit une table de bouillotte et une autre d'écarté. A l'écarté on appelle M. Lupot; il faut qu'il parie lorsqu'il manque de l'argent d'un côté : mais M. Lupot, qui n'a jamais joué plus de dix sous à la fois, demeure tout stupéfait quand on lui dit : « Il manque » quinze francs de votre côté...

» — Quinze francs!... qu'est-ce que cela veut dire? » murmure l'honnête Lupot en regardant les joueurs.

« — Cela veut dire qu'il faut que vous fassiez quinze » francs de ce côté-là... c'est toujours au maître de la » maison à tenir le jeu quand il n'est pas fait. »

M. Lupot n'ose pas refuser, il met ses quinze francs et les perd; le coup suivant il en manque vingt; enfin, en une demi-heure le ci-devant papetier perd quatre-vingt-dix francs. Les yeux lui sortent de la tête; il ne sait plus où il en est, et pour augmenter son désespoir, les parieurs du côté gagnant, en prenant leur argent renversent et brisent une des carcelles que M. Lupot a empruntées pour mieux éclairer sa compagnie.

Enfin l'heure de se retirer est venue. Le bon bourgeois la désirait avec impatience. Tout ce beau monde s'en va; sans même dire adieu aux maîtres de la maison qui se sont donné tant de mal pour les recevoir. La famille Lupot reste seule. Madame, accablée de fatigue et piquée de ce qu'on l'a trouvée mal coiffée; Célanire les larmes dans les yeux, parce qu'on s'est moqué de son chant et de ses dessins, Ascagne, pâle et malade parce qu'il a beaucoup trop mangé de gâteaux, M. Lupot, l'air consterné et se disant : « J'ai perdu quatre-vingt-dix francs! » La vieille servante, ramassant encore des debris de tartines, en murmurant : « Faites-leur donc des friandises anglaises pour » qu'ils les jettent dans tous les coins!

» — C'est fini!.. je ne donnerai plus de grandes soi- » rées, dit enfin M. Lupot, je commence à croire que c'est » une sottise de vouloir sortir de sa sphère. Quand on » médit les uns des autres entre gens de la même classe, » cela fait rire, on s'en amuse; mais quand on se frotte à

» des gens au-dessus de soi, leur moquerie blesse, et cela » n'amuse plus. Ma fille, décidement je te chercherai » un mari dans les pains à cacheter. »

CH. PAUL DE KOCK.

## UNE CONDAMNATION A MORT.

François-Joseph Monbailly, né à Saint-Omer le 5 février 1729, sa femme Anne-Thérèse Danel, et leur nouveau-né, vivaient sous le même toit avec Marie-Françoise Groman, veuve de Louis-Joseph Monbailly, mesureur, au bas de la rue d'Arras, dans la maison, n$^{os}$ 90 — 92, attenante à l'arcade de la rue Saint-Michel, paroisse de Saint-Denis.

Ils étaient dans un état voisin de la pauvreté : leur principale ressource consistait dans une fabrique de tabac concédée par les fermiers-généraux à la mère de Monbailly, et qui n'était que personnelle à cette veuve. Le ménage se trouvait souvent troublé par des altercations entre la belle-mère et la jeune femme. Quant à Monbailly, son temps s'écoulait paisiblement dans les occupations de son commerce, les soins qu'il prodiguait à son fils, la culture des fleurs qu'il affectionnait, et ses relations avec quelques amis.

Marie-Françoise Groman, âgée de 60 ans, d'un embonpoint énorme, s'abandonnait entièrement au penchant effréné qu'elle avait pour la boisson, penchant qui n'était pas ignoré du public, et dont les suites ordinairement funestes avaient déjà compromis plusieurs fois son existence; ses enfans lui avaient fait très-souvent des reproches sérieux sur sa conduite déréglée. Contrariée par la présence de témoins si importuns, elle résolut de les éloigner d'elle, afin d'être plus libre de satisfaire ses goûts dépravés.

Le 26 juillet 1770, elle leur fit donner sommation de se retirer de son logis, sous prétexte d'avoir entendu quelques menaces de son fils. Monbailly et sa femme n'y obtempérèrent pas, dans l'espoir d'une prochaine réconciliation, et couchèrent dans l'antichambre de leur mère.

Le lendemain, à cinq heures du matin, une ouvrière se présente à la porte pour parler à la veuve Monbailly, à l'effet de terminer quelques comptes. Les époux n'étaient pas levés; la jeune femme dormait encore. Craignant de réveiller sa mère, Monbailly fait attendre tant soit peu l'ouvrière; enfin on entre dans la chambre; quel horrible spectacle se présente à leurs yeux! Monbailly voit sa mère étendue sans vie sur un petit coffre, près de son lit, le front ensanglanté et meurtri par la corne de ce coffre; épouvanté, il jette des cris lugubres et s'évanouit; son épouse, accourue au bruit de cette scène, en partage bientôt la désolation.

La funeste nouvelle n'ayant pas tardé à circuler, un rassemblement se forme devant la maison de Monbailly, un chirurgien vient le saigner; on s'efforce de le consoler; on procède ensuite à l'apposition du scellé; l'affliction de Monbailly est profonde mais calme; il aplanit avec patience les difficultés élevées par les créanciers; et les funérailles sont fixées au surlendemain, 29 juillet. Cependant le rassemblement augmentait; quelques femmes, instruites de la mésintelligence qui n'avait que trop régné dans la famille, se livrent à divers commentaires sur cette mort inopinée. Tout à coup, on s'écrie que la veuve Monbailly a été assassinée; les uns disent que ses enfans ont commis cet attentat pour ne pas être obligés de sortir de la maison et pour se rendre maîtres de son avoir; les autres allèguent que c'est par vengeance qu'ils ont fait périr leur mère qui laissait plus de dettes que de biens. « La voix de la populace, qui est presque toujours » absurde, et qui n'est qu'un cri de brutes », accusa d'abord les époux Monbailly. Le magistrat, étourdi par cette clameur croissante, se transporta sur les lieux, et cédant à la rumeur générale, se crut, d'après la plainte du petit-bailli, du 28 juillet, dans l'obligation de faire arrêter Monbailly et sa femme, qu'il fit emprisonner séparément.

La cadavre fut examiné; la chambre où il avait été trouvé, visitée. Les rapports du médecin et des chirurgiens, contraires à toutes les règles de l'art, facilitaient les soupçons; toutefois, ils n'étaient pas défavorables aux accusés, puisqu'ils établissaient que la mort de leur mère pouvait être attribuée à l'apoplexie, et la blessure au front à sa chute sur le coffre, en sortant du lit.

Lorsqu'un malheureux est prévenu d'un crime, souvent les moindres circonstances suffisent pour former une conviction précipitée; souvent les accidens les plus naturels deviennent des charges accablantes; quelquefois même, à des esprits vains et légers que l'ardeur de juger possède, il suffit d'être accusé pour être convaincu, et la prévention, on le sait, est injuste et n'approfondit rien. Quelques gouttes de sang sont remarquées sur l'un des bas de Monbailly; cette grande découverte, comme si l'on avait oublié qu'il s'était fait saigner, donne de la consistance aux sinistres conjectures; une femme dit légèrement alors avec malice que c'est le sang de sa mère. D'ailleurs, l'idée seule d'un forfait que Solon avait cru impossible, et qui, dans quelques états du Nouveau-Monde, est encore declaré folie, avait été capable de porter dans tous les esprits une exaspération aveugle contre les deux époux. Néanmoins, la vie de Monbailly avait toujours été irréprochable. Quoi! il aurait débuté dans la carrière du crime par un parricide! et il avait un fils chéri! et sa jeune épouse, dont la conduite avait toujours été aussi fort régulière, aurait été sa complice! son caractère était doux et tranquille; après son atroce action, il n'aurait manifesté ni crainte, ni remords, et aurait trouvé dans le lit conjugal un paisible sommeil auprès du cadavre de sa mère assassinée!

Le magistrat de Saint-Omer, instruit parfaitement de tous les détails de ce tragique événement, pensa que les accusés étaient innocens, mais il eut la faiblesse d'ordonner, le 29 août, un plus ample informé d'une année, pendant laquelle ils devaient demeurer en prison; imprudente condescendance à la crédulité publique, consentie par des prévenus simples et irréfléchis, et qui contribua à perdre Monbailly. Graces immortelles soient rendues au vertueux restaurateur de la liberté française, ainsi qu'au vénérable auteur de la Charte, dont les noms seront à si juste titre bénis de la postérité; une semblable décision n'est plus à appréhender aujourd'hui! Le glaive de la justice ne reste plus indéfiniment suspendu sur la tête d'un accusé; il n'a plus à redouter ni la question homicide, ni la torture barbare, ni l'avide confiscation! Bienfaisante institution du jury, c'est en vain que l'on tenterait de supprimer ou d'altérer vos formes protectrices! Mais hélas Monbailly vivait encore sous le règne du *bon plaisir*; et comme l'étourdi chevalier de Labarre, il devait être aussi la triste victime de cette époque.

Sur l'appel à *minimâ*, interjeté par le ministère public de la sentence du plus ample informé, jurisprudence bizarre et cruelle surtout en matière criminelle, le conseil d'Artois, séant à Arras, fut saisi de l'affaire. Éloigné du théâtre du prétendu forfait, ce conseil entraîné par la prévention la plus déplorable, déclara les accusés coupables, n'ayant pu toutefois disposer son jugement que sur de vagues indices. Semblables aux inquisiteurs qui, trois siècles auparavant, avaient ensanglanté la ville d'Arras, ces juges dans leur aveugle empressement, condamnèrent le mari à souffrir la question ordinaire et extraordinaire, à avoir le poing coupé, et à mourir sur la roue (supplice affreux importé d'Allemagne, inconnu aux Romains et à la plupart des nations), et la femme à être pendue et livrée aux flammes. Le conseil d'Artois était composé de sept membres; quel était le nombre de voix nécessaire pour établir la majorité? C'était cette *simple majorité* d'une voix qui a encore fait dans notre siècle tant de victimes, jusqu'à ce qu'un généreux et éloquent ministre l'eût enfin reformée (Loi du 24 mai 1821, présentée par M. de Serre.)

Les conclusions favorables d'un procureur-général éclairé furent inutiles; la défense simple, précise, uniforme des accusés, que l'on avait eu le soin de séparer, ne fit aucune impression; on resta sourd aux cris lamentables de Monbailly dans les tourmens de la question, alors qu'il continuait invariablement à protester de sa non culpabilité; l'arrêt de mort légèrement motivé fut prononcé le 9 novembre 1770, et le condamné fut ramené à Saint-Omer pour le subir. Sa femme, âgée de 24 ans, se trouvant dans un état de grossesse, l'exécution fut ajournée à son égard, par arrêt du 22 novembre, et elle resta dans la prison d'Arras. Figurez-vous la pitoyable situation du pauvre Monbailly, foudroyé par cette implacable sentence, condamné pour une monstruosité qu'à peine on peut imaginer et victime de soupçons arbitraires et d'une épouvantable illusion! Toutefois, il entend avec calme son arrêt; conduit dans un cachot pour y attendre l'instant fatal, une main cruelle lui glisse un billet en huit vers dans lesquels on applaudit déjà à son supplice mérité; cette épreuve est accablante : il recule d'abord à l'idée poignante que sa patrie aura son nom en exécration. « Non, la ville de Saint-Omer, » s'écrie-t-il avec indignation, n'a point enfanté un par» ricide! » Il invoque en vain l'ombre de sa mère, et l'adjure de déclarer la vérité; hélas! la nature est muette, et le cri de sa douleur répond seul à son désespoir solitaire! Sa femme dont le sein enferme un nouveau gage de son amour, il ne doit plus la revoir, et d'ailleurs ce ne serait que pour la précéder de quelques momens au plus indigne supplice! Pourtant ils sont innocens! Cette consolante pensée lui rend tout son courage; il plaint même ceux qui l'immolent; un rayon d'espérance, non pour lui, mais pour tout ce qu'il chérit, vient soulager son cœur déchiré. « Si la vérité, se dit-il, » était enfin connue après ma mort! Si quelque voix » compatissante, démontrant notre innocence, pouvait » arracher mon épouse au sort terrible qui la menace : » ô Dieu juste, je me résignerais encore à tes impéné» trables décrets! » Mais l'heure sanglante a sonné...

C'était un lundi, le 19 novembre; conduit dans un tombereau, nu-pieds et en chemise, ayant la corde au cou, écriteaux devant et derrière, portant le mot horrible de *parricide*, sur les dix heures du matin, devant le grand portail de la cathédrale, pour y faire amende honorable, cérémonie écartée aussi de nos lois nouvelles, mais par un anachronisme dérisoire, reproduite momentanément dans celle *sur le sacrilége*, Monbailly, tenant en main une torche de cire ardente, demande au ciel le pardon des fautes qu'il a pu commettre, et se confie en pleurant dans son inépuisable clémence; mais il déclare hautement qu'il a respecté les jours de sa mère! Arrivé sur la grande place, l'aspect affreux de l'échafaud semble ne point l'intimider : la lâcheté n'est que le partage des ames viles et méchantes; sa main droite est abattue et il s'écrie : Je jure que ma main n'a pas commis le crime! » Il répète cette protestation énergique au milieu des iniques tortures qui se prolongent et qu'il endure avec une constance et une fermeté héroïques; enfin, à onze heures trois quarts, près d'expirer après une terrible agonie, la face tournée vers le ciel, à coté du bûcher ardent qui doit consumer ses membres disloqués, il se soulève avec un pénible effort sur la roue atroce; il remercie un respectable dominicain, le père Joseph Vandesmet, qui lui avait prodigué les soins les plus touchans, « car, où l'on rencontre une douleur, on est sûr » de rencontrer un prêtre chrétien : » Son confesseur le pressait inutilement de faire un aveu réparateur à ce moment suprême, mais Monbailly redit avec calme et sévérité : « Oui, je meurs innocent. » Son corps fut ensuite livré au feu et ses cendres jetées au vent.

Persuadés de sa sincérité, les habitans de Saint-Omer pleurèrent leur malheureux compatriote. Jamais cause criminelle n'excita dans cette province un plus vif intérêt. Jamais l'humanité n'eut à déplorer davantage l'irréparable résultat de l'erreur. La populace qui, comme un enfant passionné, est ardente et variable en ses affections, avait poursuivi en quelque sorte la mort de Monbailly; elle l'invoqua ensuite comme un saint et comme un martyr; plusieurs femmes recueillirent une partie de ses cendres. Cependant la veuve désolée voyait approcher le terme si doux et en même temps si critique de sa délivrance. La ville de Saint-Omer lui portait un complet dévouement; mais ses clameurs auraient été inutiles, et ses réclamations n'auraient pu la sauver, si le ciel enfin propice n'eût exaucé le dernier vœu de l'époux sacrifié.

Un jurisconsulte expérimenté, orateur puissant par le talent et le caractère élevé, et tel qu'on le trouverait facilement aujourd'hui dans notre barreau distingué, si une telle méprise pouvait encore avoir lieu, invoqua les lumières et l'équité du chef suprême de la magistrature de France. Un autre conseil établi à Arras, en vertu d'une décision du conseil d'état du 16 septembre 1771, ne tarda pas à s'occuper de la révision du procès. Enfin, après plusieurs mois d'examen, ce nouveau tribunal reconnut l'innocence de Monbailly et de sa femme, par arrêt unanime et définitif du 8 avril 1772. Le généreux défenseur qui avait arraché une veuve éplorée et tremblante à la mort la plus révoltante, qui venait de se montrer comme un second père envers des orphelins délaissés, et de réhabiliter l'honneur et la mémoire du client qu'il n'avait pu sauver, reconduisit à Saint-Omer la veuve de Monbailly. Son entrée, qui eut lieu deux jours après, ressembla à un triomphe. Anne-Thérèse Danel reconnue innocente, et sortie d'un état voisin de l'aliénation, portait sur sa tête une couronne de laurier. Reçue aux acclamations d'allégresse de tous les habitans, elle descendit et logea chez son sauveur, non loin de la *Belle-Croix*, lieu jadis réputé par des miracles d'un autre genre. On y alluma, sur les huit heures du soir, un

grand feu de joie et toute la ville fut illuminée. Les Audomarois applaudirent au courage efficace, au zèle infatigable, à la conduite désintéressée d'Alexandre-Louis Muchembled, et ce digne avocat eut du moins la noble satisfaction de pouvoir répéter dans la cité où il avait fixé sa résidence, le cri consolateur de la vertu méconnue : « Non, la ville de Saint-Omer n'a point enfanté » un parricide! »

La cruelle destinée de Monbailly a été rappelée avec énergie et talent, dans une *Héroïde* composée par *Bousquet*, caporal au régiment de Flandre, et imprimée à Bruxelles en 1772. Ce touchant hommage à la victime est suivi d'un sonnet au persévérant défenseur. Plusieurs autres pièces de poésie furent également publiées à Saint-Omer sur un triste événement, entr'autres des *Félicitations au zélé vengeur de l'innocence*, et un dialogue entre *Calas et Monbailly dans les Champs-Élysées*.

*L'exécution de Monbailly* devrait figurer un jour dans *l'Artois poétique;* un projet de mélodrame a été conçu récemment, dit-on, sur ce lamentable sujet : en est-il de plus réellement pathétique pour le poète et pour l'historien?

Une croix, au bas de laquelle était un tableau contenant l'arrêt de réhabilitation, fut plantée à l'endroit où quelques cendres du supplicié avaient été déposées. Qu'est-elle devenue?

Le 14 décembre 1770, un jugement des trésoriers-généraux du domaine de la généralité de Lille avait adjugé au roi, à titre de confiscation, les biens du condamné; la confiscation néanmoins n'avait pas lieu en Artois; mais le 24 août 1772, les poursuites de cette odieuse fiscalité cessèrent totalement, et le même jour fut rédigé l'acte de décès de François-Joseph Monbailly.

Si cet infortuné eût obtenu un sursis de quelques jours, ainsi que l'avait réclamé vainement son conseil, il aurait évité l'echafaud, et l'Artois n'aurait pas à gémir sur une énorme injustice. « N'est-il pas bien permis, que » dis-je? bien nécessaire, s'est écrié Voltaire (dans *la » Méprise d'Arras*, d'après une consultation authen- » tique de treize avocats et celle du savant professeur » *Louis*), d'avertir souvent les hommes qu'ils doivent » ménager le sang des hommes! » Oui, c'est une de ces vérités qui intéressent sans contredit le genre humain, et qu'il ne faut jamais se lasser de répéter. Hélas! « le ciel qui soumet tout à son pouvoir suprême, permet » quelquefois qu'on immole des victimes pour nous faire » voir combien nous devons peu compter sur l'infaillibi- » lité de nos jugemens! »

**H. PIERS**, *Correspondant, Conservateur de la Bibliothèque de Saint-Omer.*

---

## EXTRAIT DE LIVRES QU'ON NE LIT PLUS.

HISTOIRE DES COMTES DE FLANDRES (ÉDITION DE 1570).

### BAUDOUIN A LA HACHE.

Voici ce que raconte, de Baudoin à la Hache, un de ces livres devenus trop rares, et que les bibliophiles recherchent avec tant d'avidité. Nous voulons parler de l'*histoire des comtes de Flandres*, petit volume in-18, plein de documens que l'on ne trouve pas autre part.

Baudoin VII, parvenu au gouvernement de la Flandre, après la mort de son père Robert le Frison, et ayant trouvé la Flandre infectée par les voleurs, dont le nombre s'était augmenté pendant le voyage que Robert fit à la Terre Sainte, s'appliqua soigneusement à purger le pays de cette pernicieuse canaille, et comme il les faisait punir avec beaucoup de sévérité, il fut pour ce sujet surnommé la Hache, en flamand *Hapkman*, instrument dont les exécuteurs de la justice criminelle se servaient autrefois pour exécuter à mort les coupables; aussi le dépeint-on ordinairement avec une petite hache à la main, qu'il faisait peindre au milieu de ses armes; peut-être était-ce a l'imitation des anciens rois de France, et particulièrement du grand Clovis, qui en avait toujours une prête pour s'en servir au besoin. Il prenait un soin particulier d'apaiser les différends qui naissaient entre les gentilshommes, et il punissait avec la dernière rigueur ceux-ci lorsqu'ils abusaient de leur pouvoir pour opprimer le peuple. Il commença son règne par l'etablissement de la paix et de la tranquillité publique, qu'on appelait vulgairement la paix commune et seigneuriale, parce qu'il l'avait décernée et fait publier aux états-généraux, qui se tinrent dans la ville d'Ypres, après avoir lui-même prêté serment, et fait jurer les seigneurs et le peuple de la garder inviolablement. Cette paix était conçue en ces termes : Que personne n'entre par force dans la maison d'autrui pendant la nuit. Que nul n'y mette le feu et ne menace même de le faire, à peine d'être puni de mort. Que personne ne porte des armes, excepté les baillis, les gardiens des corps de métiers, et autres semblables officiers du prince. Que les meurtres et les blessures soient punies suivant la loi du talion, c'est-a-dire, d'une punition telle et de même nature que le crime, à moins que l'auteur du meurtre ne s'en justifie par la nécessité de se défendre selon les règles de la justice, ce que l'accusé sera obligé de prouver par le duel, ou par l'épreuve de l'eau, du feu, ou du fer. Pour ce qui regarde la punition des moindres crimes, qui se faisait ordinairement par des amendes pécuniaires, il condamnait au double de l'amende les baillis et autres officiers, lorsqu'ils imposaient une amende excessive. Au reste, il n'était pas moins ponctuel à faire exécuter ses ordonnances qu'il était exact à les faire publier, et il en donna des preuves convaincantes dans l'exécution qu'il fit, de sa propre main, en la salle de justice de Vinendale, de plusieurs gentilshommes qui avaient volé des marchands étrangers; et il fut encore plus sévère à l'endroit de Pierre seigneur d'Orscamp, qu'il fit jeter tout botté et éperonné, au milieu du marché de Bruges, dans une grande chaudière pleine d'huile bouillante, qu'on avait préparée pour punir un faux monnayeur, sur la plainte qu'avait faite contre ce seigneur une pauvre veuve à qui il avait enlevé deux bœufs qui faisaient tout son bien. Il parcourait souvent les villes, bourgs et villages de la Flandre, pour y rendre lui-même la justice, ce qu'il faisait sans exception du riche ni du pauvre; il prenait un soin particulier de choisir des juges intègres et eclairés, et il les châtiait sévèrement lorsqu'ils étaient convaincus de s'être laissé corrompre; il disait qu'un prince qui prenait soin de juger lui-même les causes de ses sujets, en tirait plusieurs avantages en ce qu'il apprenait les lois de ses états, qu'il s'accoutumait par là à être juste dans ses actions, qu'il connaissait mieux ses sujets, et qu'il en était mieux connu; qu'au reste, comme il était bien aise que ses sujets le servissent par eux-mêmes et non par d'autres, il devait aussi autant qu'il était possible les juger par

lui-même, et non pas par des lieutenans et des subdélégués.

« Louis-le-Gros, roi de France, ayant été abandonné de presque tous ses vassaux par les artifices de Henri, roi d'Angleterre, qui avait attiré à son parti la plupart des grands seigneurs de France, il n'y eut que Baudouin qui

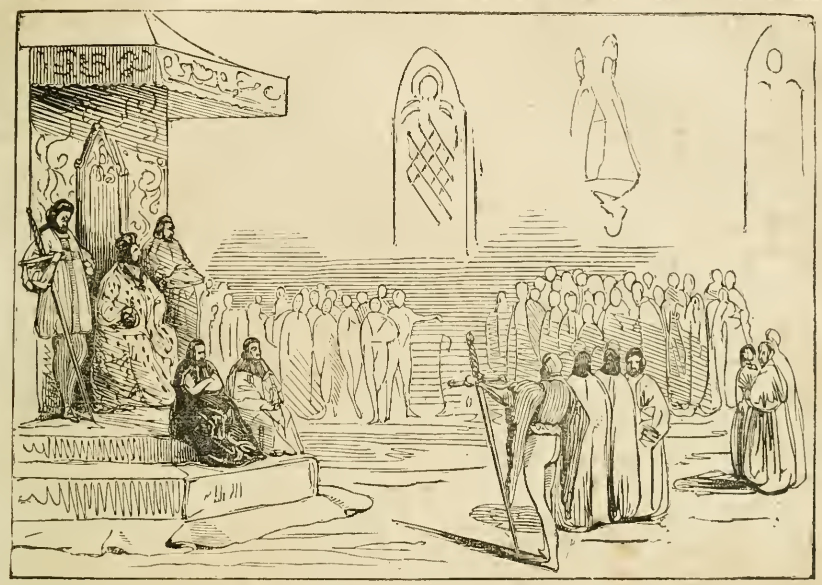


**Le comte Baudouin à la Hache.** (Dessiné d'après un tableau du 15e siècle par GAVARNI, gravé par Porret.)

embrassa ses intérêts avec chaleur, en lui amenant un puissant secours; mais comme il assiégait, dans une ville de Normandie, les Anglais qu'ils haïssait d'ailleurs, parce qu'ils refusaient de payer aux comtes de Flandres le tribut annuel, auquel Guillaume-le-Conquérant s'était engagé envers eux, il fut dangereusement blessé à la tête, d'un bouclier qu'un soldat lui poussa imprudemment contre le front. Comme il crut n'être que légèrement blessé, le peu de soin qu'il apporta à se faire médicamenter, fut cause qu'il se forma un abcès dans son cerveau, d'où s'en suivit une paralysie qui se répandit sur tout son corps, et qui lui ôta la vie à Rousselare, l'an 1119, qui fut le neuvième de son règne. Il avait pris pour femme Agnès, fille d'Alain, comte de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. Il avait été obligé de se séparer d'avec elle par le commandement du pape Paschal second, parce qu'ils s'étaient mariés sans être dispensés des liens de parenté, quoiqu'ils ne fussent pas obligés à cette dispense, n'étant parens qu'au sixième degré; mais cela se fit dans un temps où les souverains pontifes abusaient un peu de leur autorité. Étant sur le point de mourir, il déclara son héritier, Charles son cousin, fils de sa tante Adèle; laquelle, après la mort de Canut, roi de Danemark, qui fut tué par ses sujets, avait amené son fils en Flandre, appréhendant pour elle et pour lui le cruel traitement qu'ils avaient fait à son père. On voit sa sépulture dans la chapelle de Sainte-Croix de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, sous un tombeau de marbre, où il fut enterré avec l'habit de l'ordre de St-Benoît, dont il s'était fait vêtir un peu avant sa mort. Sa piété envers Dieu, son zèle pour le bien de sa patrie, l'amour qu'il avait pour ses sujets, et la justice qu'il rendait à tous, rendent son nom célèbre à la postérité. »

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Le Manteau royal. (Dessin de CLÉMENT BOULANGER, gravure de BROWN.)

**DU COSTUME** (1).

§ II DE LA CEINTURE

La ceinture n'est plus, dans nos sociétés civilisées, qu'un accessoire du costume.

Chez les peuples sauvages, la ceinture est le costume principal, et souvent le costume unique.

La ceinture, chez les Grecs et les Romains, servait à rassembler, au milieu de la taille, les plis de la tunique : à Rome on accusait César de mollesse, parce qu'il ne portait point de ceinture à sa robe.

La ceinture, au moyen âge, jouait encore un grand rôle. C'était la ceinture qui soutenait l'épée, la dague et les poignards; c'était à la ceinture que les bourgeois pendaient une bourse bien garnie, sotte vanité qui donnait beau jeu aux industriels qui prenaient le nom de *coupeurs* de bourses, et qui, à l'aide de bons ciseaux, débarrassaient les passans de leur argent.

La ceinture disparut du costume français vers le milieu du règne de Louis XIV. Mais sans compter les ceinturons de sabre et d'épée, qui sont de véritables ceintures, sans compter les bandages que portent les personnes affligées d'un trop gros ventre, et les petits maîtres qui veulent paraître minces, la ceinture se retrouve dans les états majors des armées d'Angleterre, d'Allemagne et de Russie; les paysans d'Espagne, d'Italie, et de beaucoup d'autres contrées, l'ajoutent à leur costume.

Les ecclésiastiques rattachent leur soutane à l'aide d'une ceinture.

Chez les femmes, à toutes les époques, la ceinture a été un ornement chéri. Juvenal s'élève contre les coquettes de son temps, qui mettaient à l'acquisition d'une ceinture la valeur d'un domaine. Au moyen âge, la ceinture ne le cédait pas en luxe, et fournissait aux belles châtelaines la facilité de porter sans cesse avec elles l'aumonière destinée à contenir les secours pour les pauvres, et le trousseau des clefs du logis, symbole d'ordre et de charité, d'économie et de bienfaisance, que l'on ne retrouve plus dans nos mœurs mesquines et entachées d'égoïsme.

La ceinture d'or, à la même époque, était le signe de réprobation que les courtisanes étaient obligées de porter.

Les *poches* de nos grand'mères étaient encore des ceintures.

Enfin, de nos jours, le règne de la ceinture est plus puissant que jamais chez les dames. Presque toujours, elle est fixée par une boucle, soit au-dessous de la poitrine, soit derrière le dos. Tantôt elle est courte, tantôt ses longs bouts flottent presque jusqu'aux pieds. J'ai vu quelquefois au bal, de jolies femmes avec quatre à cinq bouts de ceinture autour de leur taille.

L'écharpe est une variété de la ceinture. En 1815, au retour des Bourbons, on ne pouvait paraître dans la rue qu'avec une *écharpe blanche* autour du bras.

Voilà ce qu'est la ceinture en Europe; mais chez les peuplades sauvages qui habitent des contrées chaudes, la ceinture qui prend là le nom de pagne, constitue tout le costume, comme je l'ai dit plus haut.

C'est la continuation, ou plutôt l'imitation de la feuille de figuier de nos premiers pères.

Quand les Espagnols arrivèrent au Mexique, ils trouvèrent les indigènes complétement nus, à l'exception d'une ceinture de plumes qu'ils portaient autour des reins.

(1) Voir tome I<sup></sup>er, n. XXXII, page 250, la première partie de cet article.

La dépravation des conquérans du nouveau monde, apprit bientôt à ces infortunés ce que c'était que la pudeur et la nudité.

Le même costume, c'est-à-dire la ceinture, est usité en Afrique, chez les nègres; dans les Colonies, ils ne sont guère plus complétement vêtus, à l'exception des femmes.

La culotte n'est que la ceinture ou le pagne, dont on a commencé par relever entre les jambes les pans trop longs, et qui gênaient pour marcher ou pour courir. Peu à peu, on allongea sur la cuisse la ceinture ainsi modifiée, puis on la fit arriver graduellement jusqu'au genou, et même descendre jusqu'à la cheville. Les Gaulois portaient des culottes de la même espèce: et durant le bas-empire, cette mode fut adoptée par tout le monde: un ruban qui se nouait en serpentant tout le long de la jambe, fixait les plis de ce costume.

Le pantalon large, invention révolutionnaire devenue si générale en Europe, de nos jours, est la culotte complétement dégénérée. Rien n'est plus commode; mais en revanche rien n'est plus laid. Depuis qu'elles restent ainsi couvertes, il en est des jambes d'hommes comme des bras de femmes. Elles perdent de la beauté de leurs formes, s'amaigrissent, et n'ont rien d'attrayant. Il est vrai, qu'en revanche, on a moins de rhumatismes et de goutte.

§ III. — DU MANTEAU.

Si la ceinture est une invention de la pudeur, on doit l'usage du manteau au besoin de se garantir du froid.

Il est probable que les premiers manteaux furent, comme la tunique, fabriqués avec des peaux d'animaux tués à la chasse.

Quand on eut appris à fabriquer des étoffes, on en fit des manteaux plus commodes.

Le manteau, chez les Grecs et les Romains, avait beaucoup de faste et d'élégance; il se fabriquait avec des laines d'une extrême finesse, et teintes avec de la pourpre. Tout le monde sait l'histoire de cet entrepreneur de jeux publics, qui alla trouver Lucullus pour lui emprunter quelques manteaux de pourpre dont il pût habiller ses acteurs. Je ne sais si j'en ai, répondit Lucullus, revenez demain.

Le lendemain, l'entrepreneur de jeux reçut quatre mille manteaux de pourpre.

La chasuble, la dalmatique, ces divers costumes des prêtres, sont des manteaux.

Le manteau est un des attributs de la royauté. Il y a une vieille phrase sacramentale qui, pour exprimer : *il a été fait roi,* dit : il a revêtu le manteau ou la pourpre royale.

A Rome, les soldats prétoriens faisaient les empereurs, en leur jetant sur les épaules un manteau de pourpre : la *pourpre impériale.*

Quand un roi recevait, au moyen âge, un ambassadeur, il était toujours revêtu du manteau royal; et en effet les vastes plis de ce costume ont de la dignité et de la noblesse.

Le manteau n'a jamais été abandonné. On a voulu lui substituer le carrick avec ses ridicules petits collets; mais on en est revenu au bon et large manteau bien chaud, bien vaste, et dont on peut s'envelopper à l'aise. Les romantiques n'ont pas peu contribué à remettre en honneur le manteau large; et s'ils n'avaient fait que cela, on n'aurait rien à leur reprocher.

A propos de manteau, on raconte qu'un jour, un ambassadeur français, amené devant Charles-Quint, ne trouva pas de siége pour s'asseoir. L'empereur l'avait voulu ainsi, pour humilier l'ambassadeur. Celui-ci se dépouilla d'un riche manteau qu'il portait, le roula, et s'en forma un siége. Après l'audience, il sortit laissant là son manteau. Les huissiers voulurent le lui rendre. Non, dit-il, les ambassadeurs du roi mon maître n'ont point l'habitude d'emporter les siéges dont ils se sont servis.

Été comme hiver, les Espagnols portent des manteaux. J'ai souvent rencontré à Paris, durant les plus fortes chaleurs de l'été, le célèbre Garcia qui se promenait aux Tuileries, enveloppé d'un manteau, comme s'il eût gelé à pierre fendre.

§ IV. — LA CHAUSSURE.

Nous aurions dû peut-être placer l'histoire de la chaussure avant l'histoire de la tunique, de la ceinture et du manteau, car il est probable que son invention a précédé celle de ces différentes parties du costume; et qu'avant de songer à se préserver du froid, et même de satisfaire aux lois de la pudeur, l'homme a songé à garantir ses pieds du choc des cailloux, de la piqûre des ronces, et de l'enflure produite par la fatigue.

Des larges feuilles de plantes, attachées autour du pied par des liens de jonc ou de menues branches flexibles, formèrent les premières chaussures. Cependant comme les feuilles s'usaient vite, on en plaça plusieurs sous le pied, et de là vint la semelle.

Cette forme primitive se conserva long-temps chez les peuples orientaux, gagna la Grèce et Rome, et prit le nom de cothurne. Le cothurne n'est en effet qu'une semelle rattachée par des liens autour des pieds.

Fort commode dans les pays chauds, le cothurne qui laisse le pied nu et à l'influence de l'air, ne convenait ni au froid, ni à la pluie des contrées du Nord. De là l'invention des bottes (*calligæ*) et des guêtres, que l'on retrouve dans les Gaules et dans le bas empire, où les usages des Gaulois devenaient les usages des Romains.

Après l'envahissement des barbares du Nord, le cothurne fit place au soulier et à la pantoufle.

La pantoufle fut adoptée par les Orientaux, et rapportée, durant les croisades, par les chevaliers qui venaient de Palestine. Elle varia à l'infini, se combina avec le soulier, et forma les chaussures les plus burlesques et les plus incroyables. Les souliers à la poulaine, si pointus et si longs qu'il fallait une chaîne pour les rattacher au genou étaient la mode au quatorzième siècle. Après cela les souliers vinrent *bordés,* qui s'ouvraient par sept ou huit fentes qui laissaient voir des crevés de satin, devinrent en vogue sous François I[er] : sous Louis XIV et sous Louis XV, les *mules,* pantoufles à haut talon, permettaient à peine aux femmes de marcher, et les obligeaient à se tenir courbées, sous peine de choir à chaque pas.

Les pantoufles orientales sont fort connues en France depuis la conquête d'Alger; il n'est personne qui ne possède, ou qui du moins n'ait vu de ces jolies petites chaussures de maroquin, brodées en or, qui donnent fort bonne opinion du pied mignon des Algériennes. On sait du reste que les Orientales et partant les Algériennes qui ont adopté toutes les modes de l'Orient, ne marchent pas avec ces pantoufles, et qu'une fois arrivées chez les personnes qu'elles veulent ces femmes sortent de la pantoufle leurs pieds garnis de bagues, le posent sur leurs genoux, et le caressent avec la main.

Les souliers des Chinoises n'ont point de grace, mais ils sont en revanche d'une petitesse monstrueuse et garnis, dit-on, en lames d'acier; on sait que les Chinois estropient et réduisent de bonne heure les pieds de leurs femmes qui se voient ainsi réduites à rester au logis.

Les pauvres gens qui sont forcés de marcher sans souliers et sans bas appellent cel se servir de la semelle de S. Crépin. On sait que S. Crépin et S. Crépinien sont les patrons des cordonniers, et que ces bienheureux martyrs étaient devenus la légende des fabricans de cothurnes et de bottes.

De nos jours les souliers et les bottes, pour sortir, les pantoufles pour rester au logis, voilà les chaussures en usage. Nous pourrions encore parler des *Socques*, chaussure fort commode, pour ceux qui savent s'en servir, des *Patins* en usage dans quelques provinces de France, et des échasses des Landais qui, sans être précisément des chaussures, n'en remplissent pas moins les fonctions des premiers cothurnes. Mais cela nous entraînerait trop loin, et il est temps d'arriver à la coiffure (1).

**A. V. ARNAULT,**
*De l'Académie française.*

## UNE ANECDOTE.

Le marquis de Bièvre, qui s'est acquis une sorte de célébrité par ses bons mots, servait dans les mousquetaires, et n'est mort qu'en 1789. Quoiqu'il portât le nom d'une terre qu'il possédait dans la charmante vallée de Bièvre, son nom de famille était Maréchal. Il était petit-fils de ce célèbre Maréchal, qui fut chirurgien de Louis XIV et de Louis XV, et qui laissa une fortune considérable à ses enfans.

Il faut croire que le marquis de Bièvre était un de ces hommes qui se plaisent à dépenser leur esprit en petite monnaie, car on ne peut lire sa comédie du *Séducteur*, sans y trouver beaucoup plus de talent qu'il n'en faut pour briller dans le monde comme faiseur de pointes. Les gens qui ont pu le connaître cependant, prétendent qu'il faisait infiniment moins de cas de la meilleure scène du *Séducteur* que de certains calembours échappés à sa verve. Il a poussé la fécondité dans ce misérable genre d'esprit, au point que ceux qui l'imitent aujourd'hui ne font guère autre chose que le répéter. Non-seulement ses calembours, qui ont été recueillis après sa mort, forment un volume in 18, sous le titre de *Bievriana*; mais il a fait imprimer de son vivant plusieurs ouvrages du même genre, qui sont devenus assez rares, tels que : *Lettre écrite à madame la comtesse Tation par le sieur Dubois-Flotté, étudiant en droit fil. Les amours de l'ange Lure et de la fée Lure*, etc., etc.

Le marquis de Bièvre ne prononçait pas vingt paroles de suite sans y mêler un calembour. Rivarol l'appelait l'épigramme de la langue française, et sa réputation s'étendait si loin, que, dînant un jour avec un provincial auquel il demandait de lui envoyer une côtelette, cet homme le regarda long-temps, le fit répéter plusieurs fois, puis finit par dire : *Ma foi, monsieur le marquis, j'ai beau faire, je n'entends pas celui-là.*

Un de ses amis partant pour Rome, chargé d'une mission importante, le marquis de Bièvre, qui depuis long-temps désirait voir l'Italie, lui proposa de faire le voyage avec lui. — Si j'allais à Rome pour mon plaisir, mon cher ami, répondit le diplomate, je n'hésiterais pas à vous choisir pour compagnon de voyage; mais j'ai besoin de prendre là-bas une attitude grave, et vous conviendrez vous-même qu'il m'est impossible d'arriver avec un homme, qui passe sa vie à jouer au bilboquet et à faire des calembours. — N'est-ce que cela? dit M. de Bièvre, je vous donne ma parole d'honneur que nous serons de retour à Paris, sans que j'aie fait une seule pointe, et quant au bilboquet, je n'en emporterai pas avec moi.

Sur cette promesse, ils partent.

Au commencement de la route, tout va bien. Le pauvre marquis parlait fort peu, et prenait soin d'arrêter à son gosier les milliers de calembours qui lui venaient en tête. On arrive de cette manière jusqu'à Lyon, où l'on devait s'arrêter trois jours. Invités à dîner chez l'intendant, les deux amis s'y rendent. Le salon était plein de toutes les personnes marquantes de la ville, lorsque pour son malheur M. de Bièvre aperçoit un bilboquet sur la cheminée. Pendant un quart d'heure, il résiste à la tentation; mais le dîner se fait attendre, il n'y tient plus, il saisit le fatal bilboquet, l'envoie au plancher, le fait sauter autour de sa tête, sans jamais cesser de le reprendre en main, la boule toujours placée sur la petite pointe. A la vue de ces tours de force, on fait cercle, on admire, chacun pousse des exclamations de surprise. — Ah! monsieur, s'écrie un des convives, que je voudrais avoir votre adresse! — Mon adresse, monsieur? place des Terreaux, à l'auberge des Trois-Rois.

**M^me DE BAWR.**

## HISTOIRE NATURELLE.

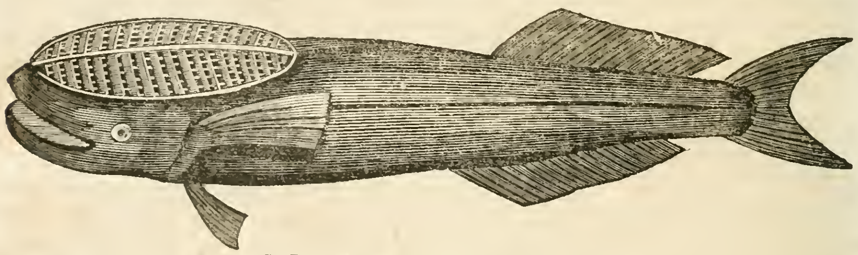
### L'ÉCHENEIS.

Les poissons du genre rémora, scientifiquement appelé *écheneis* par les ichthyologistes, sont de plusieurs espèces, et répandus dans toutes les mers chaudes ou tempérées, ils y acquièrent une célébrité telle, que leur nom, prenant une double acception dans la plupart des langues modernes, est devenu synonyme d'obstacle et de retardement. « Peu d'habitans du liquide empire, dit un illustre historien des poissons, dans son style buffonien, sont aussi célèbres que le rémora. Dès la plus haute antiquité, il a été l'objet d'une attention constante, et il a su conserver jusqu'à nos jours sa brillante réputation. Il a figuré avec honneur dans les tableaux des poëtes, dans les comparaisons des orateurs, dans les relations des voyages et dans les descriptions des naturalistes. » M. le comte de Lacépède eût pu ajouter que, chez un auteur comique souvent joué, lorsqu'on savait encore jouer la comédie, Crispin dit, je ne me rappelle pas au sujet de quelle contrariété survenue à Géronte : « qu'elle lui tient au cœur comme un rémora. » Un poisson qui, dès la plus haute antiquité, *a su conserver sa brillante réputation jusqu'à nos jours*, devrait bien donner son secret à ces grands hommes de l'époque qui perdent celle que les circonstances leur ont faite, avec la même promptitude qu'elle leur était venue; le savoir-faire du rémora est d'autant plus grand, pour suivre la figure de M. de Lacépède, que cette grande réputation, loin d'être fondée sur un mérite réel, l'est sur un amas d'erreurs populaires, adoptées par des écrivains, amis du merveilleux, sans discernement, et conteurs outre-mesure.

(1) Cet article, probablement le dernier qu'ait écrit M. Arnault, n'a point été terminé.

Ovide et Lucain assurent que le rémora se fixant à la carène d'un vaisseau, en arrête la marche. Pline, plus crédule encore, ajoute : « Il sert à composer les poisons refrigérans; il arrête l'action de la justice et la marche des tribunaux; mais, en vertu de la même puissance, il compense les maux qu'il peut produire : il délivre les femmes des accidens d'un accouchement prématuré, et si on le conserve dans du sel, son approche seule suffit pour retirer du fond des puits les plus profonds, l'or qui peut y être tombé. » Ce Pline, qui rapporta sérieusement de telles absurdités, et qu'on appelle encore le naturaliste, quand on le devrait flétrir du surnom de radoteur, n'écrivit pas une page où l'on ne trouve des assertions de la même force, et son histoire du rémora en contient encore beaucoup d'autres. Après avoir emphatiquement décrit les forces que le genre humain sut employer pour dompter la fureur des mers, ces flottes couvertes de tours, d'où les plus puissantes armées peuvent combattre comme elles le feraient sur terre, ces voiles déployées, ces multitudes de rames qui font avancer un vaisseau, il s'écrie : « Un petit poisson rend inutile ces éperons armés de fer et d'airain; il enchaîne le courage de ceux qui montent la plus grande embarcation. Lors de la bataille d'Actium, ce fut un écheneis qui arrêta le navire d'Antoine, au moment où ce général allait parcourir les rangs pour haranguer ses guerriers. Plus récemment, le bâtiment qui ramenait Caius d'Andura à Antium éprouva le même accident, etc., etc. » Ces sornettes ont été qualifiées de chefs-d'œuvre de style par les écrivains de certaine école : à eux permis. Mais revenons à l'écheneis ou rémora, que les matelots appellent *susset*. Ce qui a donné lieu aux contes que nous n'avons rapportés que pour en faire justice est un organe particulier, dont le rémora a le front surchargé, organe au moyen duquel il peut se fixer sur les corps voisins, en y produisant par une sorte de succion l'effet de la ventouse; il est aplati, ovale, garni de poils rigides, très-courts, serrés et disposés en manière de brosse sur deux rangs de lignes parallèles et obliquement transverses, séparées par une ligne longitudinale. Le poisson acquiert jusqu'à deux pieds de long; son corps est conique, sa couleur brunâtre, tirant au noir; il est recouvert d'écailles si fines qu'on ne les peut sentir ni les distinguer à travers la mucosité dont se couvre la peau.

L'organe préhenseur ou accrochant du rémora, développant en lui un instinct particulier, fut la cause déterminante de cette espèce d'affection qu'il paraît avoir pour les requins, à l'existence desquels la sienne semble être liée. En effet, on rencontre rarement ces tyrans des mers sans une escorte de rémoras de diverses tailles, qui, voguant avec une prodigieuse rapidité, particulièrement au pourtour de leur gueule, s'appliquent tout-à-coup contre leurs flancs et vers les aisselles de leurs nageoires lorsqu'ils se lassent, laissant



Le Rémora (Dessin de DARDEL, gravure d'ELWALL.

alors à leurs puissans compagnons le soin de nager pour eux. Les rémoras se reposent ainsi sans cesser de faire route. S'ils lâchent prise pour atteindre quelque objet flottant, ils reviennent se recoller promptement à la même place, nageant le ventre en l'air et le dos en bas, contre l'habitude du reste des poissons, dont aucun autre ne saurait nager ainsi à l'envers. J'ai souvent eu occasion d'en observer de vivans, soit dans l'Océan, soit dans les mers des Indes, et il s'en trouve aussi dans la Méditerranée.

L'habitude qu'ils ont de voyager comme de concert avec les grands carnassiers des grandes eaux les fit, non moins que leur suçoir, remarquer dès l'origine des longues navigations, et leur mérita le nom de *pilote*, par lequel on les a souvent désignés, ainsi qu'une espèce de centronote, dont les habitudes sont à peu près les mêmes, mais qui, n'ayant pas la ressource de se reposer sur son convoyeur, en perd souvent la trace, tandis que le rémora ne l'abandonne jamais. L'apparition d'un de ces centronotes ou du rémora annonce toujours de près celle du requin. On dirait que ces animaux ont fait pacte de ne se point quitter, et j'ai remarqué un rapport proportionnel constant entre la taille d'associés d'espèces si différentes. Les petits rémoras accompagnent les petits requins, les grands voyagent avec les grands : vieilliraient-ils ensemble? On voit le plus faible se jouer autour de son puissant compagnon, le devancer à très-peu de distance du museau, s'éloigner comme s'il était en quête, aller, venir, et tout-à-coup se cramponner jusqu'au bord de ses redoutables mâchoires. Les écrivains qui se sont fait une grande réputation en essayant, à la manière de Pline, de retrouver dans les bêtes les penchans de l'homme, et jusqu'à des teintes de nos mœurs, ont encore imaginé avec les matelots, ou plutôt admirativement répété d'après les grossiers témoignages des plus incultes gens de mer, que le requin était myope, qu'il ne pouvait que difficilement se servir de sa vaste gueule, et que, malgré sa force, ses armes et son agilité, il mourrait de faim dans l'élément où s'exerce sa féroce tyrannie si son pilote ne lui servait de ministre. Partout où l'on a cru découvrir un pouvoir sanguinaire dans la nature, on a cru devoir lui chercher aussi des agens qui, de concert, poursuivent la faiblesse, et le rémora fut un des limiers des grands requins, comme les chiens sont ceux du chasseur, comme les espions et les assommeurs sont ceux de la police. On ajouta que le requin, reconnaissant de l'empressement avec lequel son *pilote* l'aidait à découvrir la fugitive proie, abandonnait à son rusé compagnon quelques-

unes des parcelles de chaque victime, et que le rémora poussait le dévouement jusqu'à nettoyer les dents de son maître. De telles niaiseries, pompeusement contées, déshonorent les ouvrages dans lesquels on les rencontre sérieusement reproduites; on doit les laisser au compilateur romain, ou bien à ses imitateurs, qui ne parviendront jamais, quelle que soit la magie prétendue de leur style, à les perpétuer dans un siècle où l'on n'admet plus que la vérité; et le rémora dût-il en perdre *la grande réputation qu'il a su conserver jusqu'à ce jour,* selon M. de Lacépède, il n'y a de certain, dans ce qu'on sait de son histoire, que l'habitude où il est de s'attacher, avec les centronotes, au sort de quelque squale. Il n'est ni son limier, ni son conducteur, ni même son curedent : il en est le commensal ou le parasite, semblable en cela aux oiseaux des champs qui vivent de nos récoltes, aux rats qui habitent nos demeures pour s'y nourrir de ce qu'ils peuvent y dérober, aux faméliques enfin que le riche tolère à sa table pour l'amuser en mangeant. Les uns et les autres viennent, sans y être priés, s'associer aux repas du puissant qu'ils méprise. Remora, conséquemment est également synonyme de *pique assiette.* **BORY DE SAINT-VINCENT.**

## HISTOIRE DES CHATEAUX FRANÇAIS.

### VENDOME.

« Ne me parlez pas, à moi Voyageur, de ces pays de plaines riches et fécondes; cela est bon pour les propriétaires; mais est-il rien de plus insipide pour un homme qui a le bonheur de ne pas jouir de ses droits de citoyen, que cette éternelle grande route, bordée de cent mille livres de rente à droite et de cent mille livres de rente à gauche, pour tout point de vue? — Des blés et puis des blés, de la paille debout, de la paille couchée, des cabanes aux toits de paille, des bergères aux chapeaux de paille, mais quelle paille et quelles bergères!... En vérité, il y aurait de quoi faire prendre Cérès en grippe par Hésiode qui l'a, je crois, inventée. Et voyez à quel point la nature vivante est toujours en harmonie avec la nature morte; à quel point les personnages semblent faits tout exprès pour le paysage! Tandis que les montagnards sont déliés et aventureux, subtils et hardis comme les torrens, les chamois et l'air de leurs montagnes; tandis que les hommes des côtes marines sont graves, mélancoliques et passionnés, comme la mer; les laboureurs de la plaine sont épais et lourds de corps et d'esprit et ont dans toute leur personne quelque chose de morne comme les lignes de leur horizon, et de terreux comme les mottes de leurs champs. C'est la différence des Gnomes aux Sylphes ou aux Ondins. — D'où il suit qu'il faut avoir de bonnes fermes en Beauce pour en semer les revenus sur les sentiers des Alpes et les rives de la Méditerranée. »

Voilà ce que je disais au sortir de Chartres, en courant la poste vers le sud-ouest, à la très-aimable femme d'un vieux parent, lequel remplissait les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la calèche avec son ventre et son gros rire, se moquant de moi comme d'habitude, et du reste m'aimant beaucoup, par habitude aussi. Son fils, écolier de douze ans, dormait dans un des coins, et de temps à autre, se réveillait en sursaut comme si les spectres de tous les professeurs lui étaient apparus. Nous le ramenions en effet à son collége de Vendôme, les vacances et les joies étant finies.

Après ma belle harangue, nous nous endormîmes tous comme l'enfant, c'était bien la moindre des chose, je rêvai... C'est autant de gagné. Enfin, je me sentis frapper doucement sur l'épaule, je rouvris les yeux et je vis la lune et ma cousine qui luttaient de blancheur et de beauté. Elle me dit : — ma cousine, bien entendu. — Mettez la tête à la portière et regardez si cela ne vaut pas votre rêve, et comme je continuais à la regarder elle-même, elle insista en m'indiquant du doigt un point à l'horizon. J'obéis et j'aperçus très loin, mais très-distinctement, de hautes ruines sur une haute montagne, qui se détachaient noires et largement déchirées sur le fonds transparent d'une nuit toute percée d'étoiles. Je me fis descendre sur le chemin. Il m'est impossible d'admirer assis. Je marchais tête levée et chapeau bas, m'énivrant déja de la tiédeur de l'air, des regards de la lune et de la magie de cette lointaine décoration qui se rapprochait d'instans en instans, et aussi de tous les divins souvenirs, de toutes les sublimes espérances que les grands spectacles de la nature éveillent en nous quand nous sommes seuls à seuls avec elle... — « Eh! mon Dieu! que ne parlais-tu? me cria une voix trop connue, je serais tout de suite venu te tenir compagnie. Est-ce que tu es incommodé? » — Beaucoup, depuis une minute, aurais-je pu lui répondre. Cet excellent parent a toujours peur que je m'ennuie. Depuis quinze ans, toutes les fois qu'il m'a vu, le soir, m'enfoncer avec mes songes dans quelque allée solitaire, vite, il est accouru pour ne me rien dire ou me dire des riens, traînant les pieds et soufflant à côté de moi. Avec ses attentions, il gêne tant et plus mes pas et mes pensées, et *il empoisonne tous mes clairs de lune*, comme disait une dame d'infiniment d'esprit de quelqu'un qui en a infiniment moins. Je vous jure qu'il ne sait pas un seul mot de ce que j'ai dans le cœur ou dans la tête, et que nous échangeons ensemble les paroles les plus insignifiantes de la langue française. Nous avons le même parain; c'est notre seule sympathie : il me tutoie et je le tutoie, voilà toute notre intimité. Qu'il est aride et glacé ce tutoiement de routine qui ne signifie pas l'amitié! C'est comme un deuil où manque la tristesse. Hier encore, j'espérais qu'il ne se doutait point que j'eusse fait un vers de ma vie; mais l'ayant rencontré sur le boulevart des Italiens, il m'a crié d'un ton protecteur : « Eh! bien, comment gouvernes-tu Pégase? »

Tel est le bon parent, le parfait propriétaire, qui vint brusquement m'accoster par cette belle nuit et me faire tout à coup tomber du ciel sur le pavé de la grande route. Cependant, je ne fus pas trop étourdi de la chute, et je l'interrogeai bien vite touchant le château ruiné que nous apercevions là bas. Il est assez instruit dans la statistique de son département, et j'aime beaucoup quand il se souvient; c'est quand il pense, que cela se gâte :

« Notre bonne et ancienne ville de Vendôme, me dit-il, ne fut dans l'origine que ce château fort dont la construction primitive est l'œuvre des Romains qui lui donnèrent le nom de *Vendocinum*: dans plusieurs anciens actes il est nommé *Vendus-nisus* et *Ventorum-Dunum* (château des vents) dont a pu se former la dénomination de *Ventorum-Domus*, enfin *Vendôme*, en langue française. Le château situé sur une montagne escarpée, et d'où l'on découvre la cathédrale de Chartres à seize lieues de pays, est en effet exposé à toute la violence des vents. De cette hauteur orageuse, il domine le cours paisible du Loir. Il n'en reste plus que des ruines. Il était autrefois environné de fossés profonds, de murailles élevées et flanqué de six tours... A cet aspect formidable a succédé l'aspect riant de maisons élégantes et entourées de jardins agréables. »

Ayant ainsi parlé comme un livre, car il lisait dans sa mémoire, mon parent allait s'abandonner à d'aimables plaisanteries sur mon amour de la lune et des ruines : je jugeai donc qu'il y avait urgence de remonter dans la calèche, où cette fois je fis semblant de dormir afin de couper court à la conversation, en me promettant bien de visiter religieusement ce qui reste de château de Vendôme, et de rechercher toutes les traditions historiques qui peuvent encore exister sur les lieux ou dans le souvenir des habitans.

Donc, le lendemain, lorsque le pauvre petit élève de *cinquième* fut écroué dans son collége, mon parent alla voir des notaires et des fermiers dans les murs et hors des murs, et moi, je montai au château avec ma cousine qui a besoin aussi de se réfugier dans le passé contre les ennuis et les tracasseries prosaïques du présent. C'est un charme indicible que d'étudier ou d'explorer en la compagnie d'une femme qui sent comme nous. L'algèbre y perdrait sa sécheresse et le *grec* sa pédanterie. Arrivés sur la crête du mont, nous restâmes immobiles et muets d'admiration, en contemplant à nos pieds toute cette vaste et riante campagne, semblable à la Terre Promise, et près de nous ce grand squelette de pierre, dont les siècles n'ont respecté que les ossemens noircis et les côtes énormes qui commencent à se dégrader et à s'écrouler de jour en jour. Mais les ravages naturels du temps ont encore leurs graces et leur noblesse. Les pierres tombent comme elles doivent tomber pour l'effet pitoresque du monument. A chaque éboulement, le géant séculaire varie d'aspect et d'attitudes. Hier, il semblait se pencher tout entier sur l'abîme, comme un roi malheureux dont la tête va suivre la couronne abattue. Aujourd'hui, on dirait d'un vieux moine qui élève ses grands bras au ciel pour bénir les armées qui passent dans la plaine ; demain, en s'écroulant davantage, on le prendra de loin peut-être pour une mère accroupie qui garde avec amour le sommeil de son enfant. Il y a dans les dégradations du temps quelque chose des formes fantastiques des nuages. Ce que les hommes abattent n'a rien de cela... Partout des lignes sèches, des angles coupans, des débris carrés. Rien ne ressemble moins à une ruine qu'une démolition.

Je n'avais pas fini mes réflexions, que ma cousine avait déjà grimpé comme un chèvre, de pierre en pierre, de ronce en ronce, sur le plus haut point de la ruine. A peine, si elle peut à Paris monter un escalier d'entresol. Mais on ne marche pas avec les jambes, on n'agit point avec les bras, on fait tout avec le cerveau. Je la suivis péniblement, et nous voilà tous deux assis sur les derniers créneaux de ces anciens comtes et ducs de Vendôme, de ces bons seigneurs ou de ces hommes de proie, qui tantôt veillaient de là sur le bonheur de leurs vassaux, et tantôt s'en abattaient comme des vautours pour y rapporter les dépouilles des voyageurs et des vilains. Et déjà nous rassemblions nos souvenirs historiques, lorsqu'un léger bruit nous fit retourner, et nous aperçûmes à quelques pas de nous, parmi les décombres, un homme jeune entouré de vieux livres et de vieux manuscrits. C'est bien le cas de dire qu'il y a du monde partout. — L'étranger nous salua fort poliment. La conversation s'engagea, je reconnus au troisième mot que c'était un homme très spirituel, et à la troisième phrase, qu'il était cependant très érudit. Le discours tomba, comme de raison, sur le château de Vendôme, et il nous en dit des choses pleines de goût et de science et qui, dans sa bouche, avaient un charme particulier et un intérêt tout dramatique. Nous n'avions pas assez d'oreilles pour l'écouter... Je ne serais pas étonné que ce fût le bibliophile Jacob.

— « En vérité, ma cousine, c'est la source au désert que Dieu fait jaillir tout à coup aux yeux du voyageur altéré. » — Un homme de talent et de mérite est toujours chose rare me répondit-elle, mais le rencontrer ici, le voir si haut placé ! Cela tient du phénomène. — A mesure que l'étranger parlait, j'enregistrais sur mon carnet les dates et les faits, de sorte que je puis rétablir ici toute sa narration... moins sa manière qui est tout.

Nous avons avons vu plus haut que ce château de Vendôme (Vendocinum) date du temps des Romains dont il était une des plus fortes citadelles dans les Gaules. Nous ne reviendrons donc point sur cette première époque.

Plus tard, d'après notre savant *cicerone*, Vendôme, sous la race des Carlovingiens, fut une pièce du partage des rois d'Orléans, aussi long-temps que l'empire gaulois a été divisé entre les descendans de Charlemagne. Tellement, comme le rapporte Grégoire-de-Tours, que le roi Gontran, demandant au roi de Paris le rétablissement de toutes les places qui lui étaient dues pour son royaume orléanais, il fut arrêté, d'un commun accord et ferme délibération entre eux que les châteaux de Dunois et de Vendôme et tout ce que le roi Cheebert avait tenu es-terroirs d'Etampes et de Chartres, serait et demeurerait en perpétuelle possession de Gontran et de ses successeurs. — Depuis, le château de Vendôme tomba dans la main des normands, auxquels l'ôtèrent les comtes d'Anjou, qui le remirent du temps de saint Louis aux premiers comtes vendomois, leurs alliés et descendans, desquels est sortie la seconde et illustre maison de Vendôme, qui, par ses alliances, est du sang royal de Bourbon. Aussi, Vendôme fut-il érigé en duché-pairie le quatorzième de mars 1314 par le roi François I^er^, qui y séjourna quelque temps ainsi que Charles VII.

« Le château de Vendôme soutint plusieurs siéges mémorables, investi successivement par les comtes de Blois, par les Anglais, les Huguenots et enfin par Henri IV. Ce fut en 1589 que ce grand roi, étant à Châteaudun, envoya sommer Vendôme qui tenait pour la Ligue. Il se présenta lui-même, le 14 novembre, devant la forteresse où commandait le sieur Maillé Benehard. Il fit battre deux tours du château dont les défenseurs se sauvèrent dans la ville, où ils furent suivis de si près que les gens du roi y entrèrent pêle-mêle avec eux. Sa Majesté fit grace à tous excepté audit sieur Maillé Benchar et à un cordelier qui furent exécutés. La ville fut pillée, et tout entra dans l'ordre.

« L'ancien parlement de Paris s'est rassemblé deux fois au château de Vendôme : en 1227, pendant la minorité de saint Louis, et ensuite pour le procès de Jean II du nom, duc d'Alençon, surnommé *le Beau*. C'est aussi là qu'Antoine de Bourbon, le prince du Condé, son frère, l'amiral de Coligni et autres seigneurs mécontens se réunirent pour y concerter le plan de la conspiration d'Amboise. — Enfin, la cour des rois de France, ayant peu à peu absorbé dans sa gloire, et entraîné dans son tourbillon, toute la noblesse des provinces, les demeures et les institutions féodales s'écroulèrent ensemble, et le château de Vendôme, comme toutes les citadelles suzeraines, n'est plus, depuis deux siècles qu'un témoignage en ruines, qu'une médaille effacée des temps chevaleresques.

C'est sous la possession des comtes d'Anjou que le château acquit son plus haut degré de splendeur ; mais ses plus beaux ornemens et embellissemens lui vinrent surtout

de Geoffroy ou Godefroy Martel, qui s'y était retiré durant le règne de Henri I^er^, après avoir vaincu Guillaume comte de Poitiers, et conquis sur lui la ville de Saintes.

Et à ce sujet, la Chronique rapporte que peu de temps après ces batailles, tout le pays étant sans aucune émotion de guerre, il advint qu'une nuit où le comte Martel et Agnès de Bourgogne, son épouse, étaient couchés dans leur château de Vendôme, le comte, quelque peu avant le matin, se leva de son lit parce qu'il ne pouvait dormir; et comme le temps était paisible et sans menaces de pluie ou orage, il ouvrit une fenêtre et s'y acouda, regardant le ciel tant clair et azuré, et si magnifiquement diapré de resplendissantes étoiles, qu'on eût dit à peu près la lumière du soleil. Mais il n'y eut guère été, que la comtesse, sa femme, s'éveilla. Et quand elle ne le trouva plus au lit, elle l'appela, et le comte lui répondit que parce qu'il ne pouvait dormir il s'était levé et mis à une fenêtre, à laquelle pour la douceur et attrapance de l'air il prenait merveilleuse délectation. Lors, la bonne dame se leva, et, sa robe de nuit prise, vint à cette fenêtre tenir compagnie à son seigneur. Comme ils étaient ensemble tenant propos de plusieurs choses, et regardaient vers la ville et la belle plaine qui est au delà avec une belle fontaine d'eau au milieu, et comme ils admiraient la sérénité du ciel qui semblait passer dans leur cœur, voilà qu'ils virent une grande étoile, en forme de lance militaire, tomber des cieux dedans cette fontaine, dont fort s'émerveillèrent. Et tandis qu'ils en parlaient, ils virent tout de suite après une autre étoile, de la même forme que la première, tomber dans cette même fontaine, dont ils furent tout ebahis. Et ils se demandaient l'un à l'autre ce que cela pouvait signifier, lorsqu'ils virent une troisième étoile, de la même façon, clarté et grandeur que les deux premières, tomber encore au même lieu. Si bien que le comte et la comtesse en furent de plus en plus émerveillés, se disant entre eux que telle vision n'était pas sans grande importance. Lors, ils s'ôtèrent de la fenêtre et s'apprêtèrent pour aller ouïr le messe. Et cependant le jour vint. Ils descendirent de leur château de Vendôme et entrèrent en l'église de monseigneur saint Martin située près de cette fontaine, et là ils firent devant eux celebrer une messe de la Trinité, en mémoire des trois étoiles qu'ils avaient vues choir, ainsi qu'il est ci-dessus dit.

Le comte déclara sa vision à plusieurs prélats et gens lettrés, lesquels furent tous d'avis qu'il devait, à l'endroit même où il avait vu tomber les étoiles, faire construire une église en l'honneur de la glorieuse et sainte Trinité, de manière que l'autel fut érigé sur la fontaine même, en instituant en ce lieu des religieux de bonne vie qui jour et nuit célébreraient le divin service et prieraient Dieu pour les ames de lui et de la comtesse, son épouse, et de leurs parens. Ce que fit le comte. L'église fut construite, et à l'entour ce qu'il fallait pour une abbaye, en maisons et jardins. Puis le comte y logea des religieux de saint Benoît tirés du monastère de Marmoutier, et il investit cette abbaye non-seulement de plusieurs belles autorités et prérogatives, mais encore l'enrichit de cette larme tant célèbre par tout la chrétienté que notre Seigneur pleura sur le Lazare, et que le dit comte Geoffroy avait apportée d'outre-mer enclose et tremblottante dans un petit vase si merveilleux pour n'avoir ni soudure ni ouverture aucune.

» Et, c'est pourquoi le comte et la comtesse vécurent de longs jours, adorant Dieu et s'aimant entre eux comme il est peu de maris et femmes, et n'éprouvant jusqu'à la fin aucunes calamités ni infirmités. Puis ils moururent tous deux à la même minute, sans avoir à pleurer la mort l'un de l'autre, et se retrouvèrent ensemble dans le paradis, où seulement ils s'aperçurent qu'ils avaient quitté la terre, tant doux et insensible avait été leur passage de vie à trépas.

» Cette abbaye a été de tout temps connue pour ses prééminences et hors de toute juridiction et reconnaissance épiscopale. Et le pape Innocent III la gratifia encore de cette grandeur peu commune en France, que quiconque présiderait sur elle, se pourrait dire et qualifier cardinal, du titre de Sainte-Prisce.

» De son côté, et afin de n'être point en reste avec son époux, la comtesse Agnès fonda tout en haut de la montagne, dans le château même de Vendôme, l'église collégiale sous l'invocation de monsieur St. Georges, et voulut qu'elle fût appelée Chapelle-le-Comte. Ce qui ne fut pas non plus sans grande utilité pour la longue et heureuse vie du comte et de la comtesse.»

Ainsi parle la Chronique.

En 1567, ces deux églises de la Trinité et de Saint-Georges furent envahies par les protestans qui renversèrent les images et les autels et même rompirent les sépultures de la maison de Vendôme. Les sectes les plus différentes se ressemblent toutes par le fanatisme. Et si le cardinal de Bourbon n'eût pas d'avance fait transporter la sainte-larme à Paris, puis à Chartres, pour la sauver de la rage des Huguenots, les Vendomois eussent été privés de cette divine relique.

Il existe un livre fort curieux, imprimé en 1751, à Amsterdam et ayant pour titre: *Dissertation sur la Ste. Larme, de Vendôme, par M. J. B. Thiers, curé de Vibray.* C'est un procès en règle fait à cette relique, attaquée et niée par ledit curé, et défendue et proclamée par le père Mabillon. Ce dernier explique par quelles circonstances et quelles routes merveilleuses la sainte larme est arrivée en la possession des comtes d'Anjou; son antagoniste réfute toutes les deuvres avancées en faveur du miracle, et dans cette diatribe sacrée, l'aigreur, les sarcasmes et les invectives ne sont pas ménagés. La question portée au jugement des évêques est demeurée indécise. M. Alfred de Vigny l'a tranchée depuis par son admirable fiction d'Eloa, en faisant naître de cette larme de Jésus-Chrit, un ange-femme, l'ange de la pitié, qui console l'enfer même.

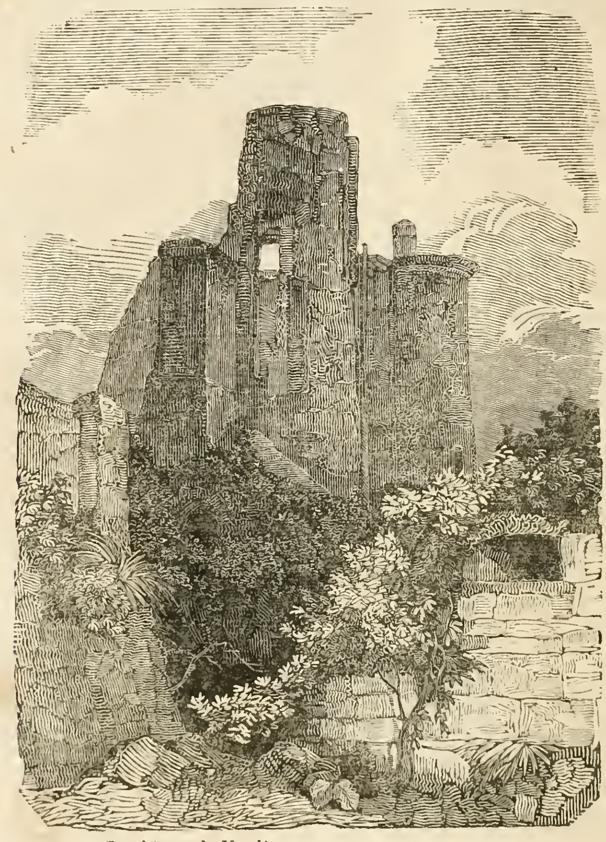
Un grand nom de poète nous en rappelle un autre. Pierre Ronsard, surnommé dans son temps l'Homère gaulois et le *premier Vaticinateur Apollin*, naquit à Vendôme d'une famille d'ancienne noblesse, anoblie bien autrement par son génie. C'est dans une fête donnée en ce château de Vendôme que lui fut adressé ce distique louangeur :

Ou bien Homère grec écrivant Ronsardise,
Ou bien Ronsard français en chantant Homérise.

Hélas! la renommée du poète avait été démolie comme le château par le temps et surtout par les Vandales. Mais elle s'est relevée à son juste niveau sous la main puissante et magique de M. Sainte-Beuve, et nous commencions à fêter la réhabilitation du celèbre Ronsard sur les ruines mêmes de son berceau, en nous récitant à nous trois quelques-unes de ses vieilles poésies si fraîches dont notre ami inconnu avait la mémoire magnifiquement meublée... Lorsqu'une voix nous cria d'en-bas : « Eh! bien! qui

faites-vous donc là-haut? Voilà deux heures que je vous attends! » C'était mon cousin qui se mourait de faim.

Nous remerciâmes l'aimable étranger de sa complaisante érudition et nous courûmes à mon excellent parent qui



**Le château de Vendôme.** (Dessin de DARDEL, gravure de BROWN.)

se moqua de nous, de Ronsard et du château de Vendôme pendant le dîner qui fut long.

ÉMILE DESCHAMPS.

---

LE LIVRE DES SAINTES, KEEPSEAKE RELIGIEUX, *dédié aux Femmes chrétiennes*, contenant 1° la Vie et les Actes de la *Sainte-Vierge, de sainte Madeleine, sainte Cécile, sainte Catherine, sainte Ursule, sainte Clothilde, sainte Geneviève, sainte-Élisabeth de Hongrie, sainte Thérèse*, par MM. les abbés Gerbet, Lacordaire, etc., etc. 2° Une imitation poétique sur chacune des Saintes, par Mme Émile de Girardin, par MM. Alphonse de Lamartine, Jules de Rességuier, Turquety de Beauchêne, Émile Deschamps, etc., etc.; précédé d'un double calendrier par M. Schneider, et terminé par une notice historique sur les femmes chrétiennes, par N. V. d'Esgny.

Cet admirable volume est orné de dessins gravés par les premiers artistes de Paris et de Londres. — Nous n'exagérons rien en affirmant que ces gravures sont les plus belles qui aient encore été publiées en France.

La place de ce volume est marquée dans toutes les bibliothèques, et entre les mains de toutes les femmes à côté de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Ce volume se trouve au bureau du *Musée des Familles*.

---

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



**Raton.** (Portrait de grandeur naturelle, dessiné d'après BURBANK, par GAVARNI, gravé par PIAUD.)

## RATON.

Les petits terriers anglais, ( *little english terrier* ) appartiennent à une race de chiens, rare en Angleterre, et peu connue en France et dans les autres pays de l'Europe.

Il y a néanmoins, en Angleterre, depuis le temps du roi Richard, des petits terriers, car un vieux tableau qui se voit à Westminster, montre couché aux pieds du monarque un chien de cette même espèce.

Ces terriers sont de menue taille, vifs, spirituels, et susceptibles d'un grand attachement pour leurs maîtres. Lorsque l'éducation développe leur intelligence, elle acquiert un développement et une finesse que l'on serait tenté de traiter de fabuleux, si des témoignages sans nombre ne venaient les attester.

C'est à l'espèce des petits terriers anglais qu'apparte-nait le chien de Ninon ; il avait été apporté d'Angleterre en France, par le célèbre marquis de Worcester.

Il était svelte, mignon, l'œil très-noir, le poil fauve, et s'appelait *Raton*. Quand on invitait à dîner cette femme célèbre, si recherchée à raison des grâces de son esprit, elle ne manquait jamais de mener avec elle ce joli petit chien, son éternel compagnon; elle le plaçait dans un corbillon tout près de son assiette. Or, c'était son officier de santé et il maintenait sévèrement le régime de sa maîtresse, qui conserva sa belle humeur et sa santé jusqu'à près de cent ans, parce qu'elle n'usa point de café, de ragoûts ni de liqueurs.

*Raton* laissait passer, sans mot dire, le potage, la pièce de bœuf et le rôti; mais dès que sa maîtresse faisait semblant de toucher aux ragoûts, il grommelait, la regardait fixement, et lui interdisait tous les plats trop

appétissans. C'était un colloque animé, sentimental, où, après bien des remontrances, le docteur-régent obtenait toujours pleine obéissance. Quelques entremets n'éveillaient pas toute sa sévérité; mais il y en avait qu'il proscrivait absolument, surtout quand une odeur d'épices annonçait quelque danger.

Notre attentif docteur voyait, de son corbillon, passer et se succéder tous les services, sans rien prendre pour lui, sans convoiter un os de poulet: ce n'était point un médecin prêchant la tempérance et gourmand à table. Mais voyait-il arriver le dessert, il sautait sur la nappe, courait çà et là: il rendait ses hommages aux dames et aux demoiselles; il leur riait gentiment; et pour prix de ses caresses, recevait force macarons, dont peu suffisaient à son appétit.

Il permettait le fruit à discrétion et l'usage du sucre; mais au café, la désapprobation était formelle; déjà ses yeux devenaient demi-ardens de colère. Décoiffait-on l'anisette? *Raton* aussitôt de se serrer contre sa maîtresse, comme dans l'instant du plus grand péril, d'emporter entre ses dents le petit-verre, et de le cacher soigneusement dans le corbillon. Ninon feignait-elle de vouloir prendre le nectar prohibé notre petit *Sangrado*, se mettait à gronder; Ninon insistait-elle, c'était bien autre chose; il se démenait comme un lutin, et jamais docteur ne parut plus emporté; chacun se pâmait de rire en voyant la grande fureur hypocratique logée dans un corps si mince.

— Docteur, disait Ninon, vous me permettrez au moins de boire un verre d'eau. A ces mots il se radoucissait, il remuait la queue: plus de colère; et en signe de réconciliation, il buvait dans le même gobelet que sa maîtresse; il acceptait alors et il grugeait une gimbelette; puis, victorieux, il faisait mille tours, et sautait d'aise et d'allégresse d'avoir vu passer encore un repas conforme à l'ordonnance, et qui ne devait pas nuire aux jours précieux de son inséparable amie.

Un jour Ninon fit un voyage d'une semaine et n'emmena pas *Raton* avec elle.

Raton chercha partout sa maîtresse.

Puis, il alla se coucher au pied d'un fauteuil sur lequel elle avait l'habitude de s'asseoir.

Et là, il mourut après trois jours d'attente.

Raton est empaillé au cabinet d'histoire naturelle de Paris.

*Traduit du* PINNOCK'S GUIDE TO KNOWLEDGE.

---

## HISTOIRE DE L'ÉCLAIRAGE DE PARIS.

M. de Marchangy, dans *Tristan le Voyageur*, ces admirables études sur Paris au quatorzième siècle, a fait la peinture suivante des approches de la nuit, dans cette ville :

« Je hâtai le pas afin d'arriver à Paris avant qu'on eût sonné le couvre-feu. Il était déjà nuit close : un noir brouillard, s'élevant de la Seine, se confondait au-dessus de la grande cité avec je ne sais quelle vapeur infecte et funèbre, qui attristait le cœur ami des champs et de la liberté. Aux portes de la ville, mais en dehors, se tenaient des lépreux auxquels les ordonnances du prevôt permettent de demander l'aumône en cet endroit, seulement les jours où il ne fait pas de vent, et à la charge de ne pas entrer dans la ville.

» J'entrai par la porte Saint Honoré, proche de l'angle que faisait le rempart pour aller joindre le bord de la rivière, où une grosse tour de bois fait face à la tour de Pierre Hamelin ou de Nesle bâtie de l'autre côté du fleuve, et d'où l'on assure qu'une princesse cruelle faisait jeter dans la Seine ceux qu'elle avait attirés la nuit dans son *petit séjour*, et dont elle s'assurait ainsi la discrétion. La rivière est fermée par de fortes chaînes tendues à travers les bateaux qui les supportent et agrafées aux deux tours dont il vient d'être parlé.

» Ce nouveau rempart n'était pas encore terminé : pour la première fois le Louvre allait se trouver renfermé dans Paris. Je frissonnai de crainte et de respect en voyant confusément la grande masse de ce château royal que je ne distinguais qu'à ses tours, dont les girouettes peintes aux armoiries de France, criaient en tournant au gré du vent. A l'extrémité des jardins du Louvre j'entendis rugir les lions du roi, et je sentis l'odeur du marc répandu sur les fumiers, ce qui me prouva qu'on avait fait vendange dans la vigne royale du Louvre. A peine avais-je dépassé ce palais que tinta à Notre-Dame la cloche du couvre-feu. Alors toutes les lumières, qui de l'intérieur des maisons jetaient de faibles lueurs sur la voie publique, s'éteignirent à la fois. Chacun rentra dans ses foyers. Le silence et l'obscurité régnèrent dans la ville où je n'osais m'avancer sans guide. Bientôt des bruits plus effrayans que ce silence, des clartés plus sinistres que cette obscurité, redoublèrent mes alarmes; çà et là des cris de détresse et le cliquetis des épées annonçaient que les malfaiteurs étaient sortis de leurs repaires, et prenaient possession de la ville. En même temps des torches, jetant plus de fumée que de lumière, éclairèrent les rondes des chevaliers du guet. Ces chevaliers, vêtus d'habits blancs et noirs, poussaient d'affreux juremens, ne pouvant arracher leurs chevaux des boues épaisses qui faisaient, des rues de la ville, autant de cloaques dont la puanteur était insupportable.

» Un ribaud qui sortait du brelan de la rue Thibaut-aux-Dés me tira fort à propos d'embarras, en me conduisant près de là chez un de ses compères, logeur, rue de l'Abreuvoir-Pépin, entre la rue Saint-Germain et la rivière. Ce logeur, nommé Robert Lantier, était un brave homme, qui enluminait les livres, et ornait les écritures sur parchemin, de fleurs et d'images d'un riche coloris.

» Nous frappâmes long-temps avant qu'il ouvrît, ce qu'il ne fit qu'après bien des précautions; car ce soir-là même on avait commis un meurtre dans la rue des Trois-Quenouilles, enlevé la femme d'un mégissier dans la ruelle Sac-Épée, et brisé l'enseigne du plat d'étain dans la rue de Raoul-Tavernier.

» Je louai un logement, moyennant douze francs par an, payable en deux termes. Robert Lantier me dit que c'était mon bon ange gardien qui m'avait donné la pensée de loger dans le quartier Sainte-Opportune, surtout dans sa rue, et particulièrement dans sa maison; car, ajoutait-il, Paris est plein d'embûches et de maléfices pour les étrangers. Que fût-il advenu si vous aviez logé chez le pâtissier de la rue des Marmousets, qui, dit on, fait des pâtés avec la chair de ceux que son voisin le barbier lui passe par une trappe, après leur avoir fait la barbe a sa façon? Auriez-vous été plus en sûreté dans le quartier des Innocens, où reviennent les trépassés? Vous n'auriez pas été moins à plaindre vers le tripot des onze cents diables, ou vers la vieille tour que les Juifs seuls osent aborder pour aller dans leur synagogue maudite, ou dans la cour de Jussienne et la

rue de la Mortellerie, séjour des gueux et des mendians; ou dans la rue Coupe-Gueule, trop célèbre par ses assassinats nocturnes, malgré les deux portes dont saint Louis permit de la clore, et qu'escaladent les bandits.»

Tel était le soir, au quatorzième siècle, Paris déjà moins hideux cependant qu'il ne l'apparaît aux époques précédentes de la monarchie française.

Afin de remédier un peu à l'obscurité complète qui régnait alors dans les rues, et pour diminuer les dangers qu'on y courait, les bourgeois, obligés de sortir pour des affaires indispensables, ne manquaient jamais de se munir d'une lanterne allumée. Les gens riches et les grands seigneurs se faisaient accompagner de valets portant des torches. Néanmoins, souvent ces précautions étaient encore insuffisantes.

Cet état de choses s'était peu amélioré trois cents ans après, sous le règne de Henri IV, puisqu'on rendit alors une ordonnance de police, qui prescrivait aux comédiens de terminer leur spectacle, en hiver, à quatre heures et demie du soir, afin que chaque spectateur pût être rentré chez lui avant la nuit.

Plus tard, dans diverses circonstances, on ordonna à chaque propriétaire de placer, sur une des fenêtres du premier étage, une lanterne avec une chandelle allumée.

Enfin, en 1667, sous le règne de Louis XIV et sous le ministère de Colbert, le sieur de la Renie, nouvellement nommé lieutenant de police, ordonna et fit mettre à exécution l'établissement fixe des lanternes dans les rues de Paris.

On en plaça d'abord une à chaque bout et une dans le milieu. Ces lanternes, munies de chandelles, devaient donner une bien faible clarté.

Ce mode d'éclairage ne subit pourtant aucune amélioration jusqu'en 1745, époque à laquelle l'abbé Matherot de Preigney et le sieur Bourgeois de Chateaublanc inventèrent les réverbères qui ont été employés jusqu'à nos jours.

Cette innovation fut accueillie avec une grande faveur, et donna même lieu à un petit poème, fort médiocre d'ailleurs, ayant pour titre : *Plainte des filous et écumeurs de bourse à nos seigneurs les réverbères.* Il fut publié en 1766.

Lorsqu'il y a 60 ans, Priestley et tous les physiciens de l'Europe s'occupèrent de l'extraction et des propriétés des substances gazeuses, on se moqua de leurs puériles recherches, et l'on ne s'attendait guère à voir le gaz hydrogène et sa flamme verdâtre, transformés, au moyen d'une légère modification, en un agent capable de produire une clarté plus vive, plus resplendissante et moins coûteuse que l'éclairage à l'huile.

Mais il ne suffisait cependant pour cela que de combiner le gaz hydrogène avec un peu de carbone.

C'est une chose digne de remarque, que les découvertes de la science ne sont presque jamais poussées dans toutes leurs conséquences, et que les applications en ont presque toujours été dues au hasard.

Ainsi, par exemple, les philosophes de l'antiquité ont tous connu la propriété attractive qu'acquiert l'ambre lorsqu'il est frotté. Aucun d'eux n'a songé que cette propriété était due au développement du fluide électrique.

Ils connaissaient le pouvoir des globes de verre sur la lumière, et n'ont inventé ni le télescope ni le microscope.

Ils pratiquaient l'art de la gravure et prenaient des empreintes au moyen d'objets en relief, et pourtant l'imprimerie n'a été inventée qu'en 1424.

De nos jours même, les applications échappent aux savans, et sont indiquées par des personnes étrangères à la science. Il serait facile d'en citer des preuves nombreuses.

Ainsi, l'établissement de l'éclairage par le gaz hydrogène vient encore ajouter aux nombreux exemples que présente l'histoire des sciences et des arts, pour attester la paresse du genre humain à développer les principes établis, et à extraire de faits connus tout l'avantage possible.

En 1739, on trouve dans les *Transactions philosophiques de la société royale* de Londres, la mention d'un papier contenant la relation de quelques expériences faites par le docteur Clayton, d'après lesquelles il paraît que la propriété inflammable du gaz de charbon était alors connue.

En 1767, l'évêque de Llandoff examina la nature de la vapeur et des produits gazeux dégagés pendant la distillation du charbon de terre. Ce savant philosophe observa que ce produit volatil est non-seulement inflammable au sortir du vaisseau distillatoire, mais que sa propriété se conserve encore après qu'on l'a fait passer à travers de l'eau et circuler dans de longs tuyaux courbes. Les matières solides qu'il obtint par la distillation, furent un fluide aqueux ammoniacal, une huile visqueuse ressemblant au goudron et un charbon spongieux.

En 1792, Murdock renouvela les expériences de l'évêque de Llandoff; mais ce ne fut qu'en 1802 qu'on fit le premier essai d'éclairage par le gaz.

Dans l'intervalle (1), Lebon, chimiste français, construisit un appareil destiné à l'éclairage par le gaz hydrogène. Il obtint un brevet d'invention pour son procédé, en 1799. Lebon s'était proposé d'employer le gaz produit par la distillation du bois qu'il convertissait ainsi en charbon; mais il reconnut bientôt que ce gaz ne contenait pas assez de carbone pour fournir une lumière bien intense, et il indiqua la houille comme devant être employée avec avantage. Malheureusement, il ne put réunir les fonds nécessaires aux premiers frais d'établissement, et son brevet, sans lui donner les moyens de l'utiliser pour la France, empêchant les autres Français d'employer son procédé, la découverte de Lebon resta sans résultat, et les Anglais s'en emparèrent.

Dès 1802, Murdoch en fit une application publique lors des réjouissances qui eurent lieu en Angleterre pour la paix d'Amiens. Il illumina de cette manière la façade de la manufacture de Soho. Cet essai réussit fort bien, et toute la population de Birmingham vint admirer un spectacle si extraordinaire, et jusqu'alors inconnu.

Depuis cette époque, l'emploi du gaz hydrogène s'est successivement répandu dans la Grande-Bretagne ; il a remplacé presque partout, le suif et l'huile pour l'éclairage en grand ; et c'est chez nos voisins, que vingt cinq ans après son invention, nous sommes allés emprunter le procédé de notre compatriote Lebon.

Le gaz que l'on emploie pour l'éclairage, est le *gaz hydrogène carboné.* On l'extrait généralement de la houille

(1) En France, ce procédé était connu long-temps avant d'être publié en Angleterre. En 1802, M. Lebon fit arranger une maison de Paris, de manière à pouvoir l'éclairer entièrement par le gaz hydrogène, ce qui a été vu et admiré par des milliers de personnes. (Traité de l'éclairage, traduit de l'anglais.

par la simple distillation ou par la décomposition au moyen de la chaleur. Les huiles, les matières grasses et la résine en fournissent aussi, et même d'une qualité supérieure.

Beaucoup de personnes ont vu une expérience de physique, qui consiste à remplir, de charbon de terre, une pipe ordinaire, et à la placer sur le feu après l'avoir fermée avec de la terre glaise. On voit bientôt sortir un peu de fumée, par le tube ainsi préparé ; si on en approche une lumière, la fumée s'enflamme et continue à brûler pendant quelques instans.

Pour l'éclairage au gaz, on ne procède pas d'une autre manière : seulement la pipe est remplacée par des cylindres en fonte de fer, nommés retortes, et placés horizontalement dans des fourneaux construits exprès, comme l'indique la première figure.

Le gaz au sortir de la retorte, n'est pas tout-à-fait propre à l'éclairage.

La houille est une substance formée d'une grande quantité de carbonne et d'une matière bitumineuse, composée d'oxigène, d'hydrogène et d'azote.

Or, quand exposée à une grande chaleur, dans un vase clos, la partie bitumineuse que contient la houille est décomposée, cette décomposition, produit de l'hydrogène carbonne, de l'oxide d'azote, de l'acide carbonique, de l'ammoniaque et une matière analogue au goudron (1).

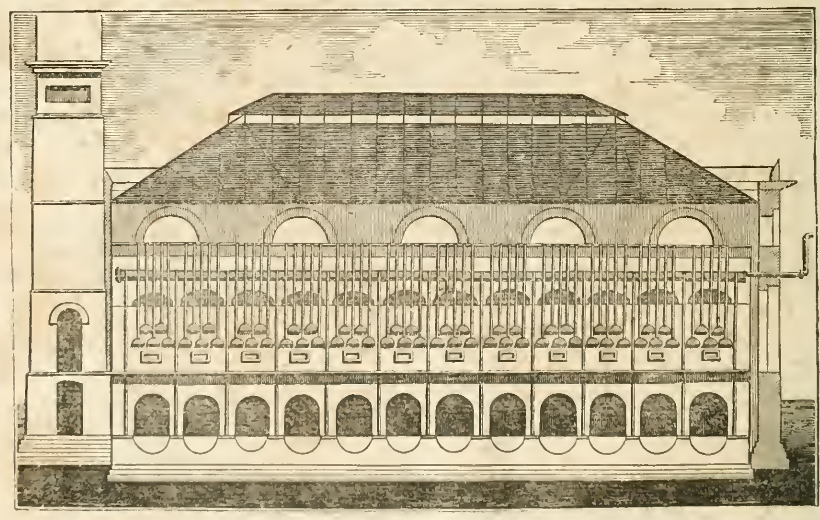
Les deux premiers gaz étant seuls propres à la combustion, on fait subir au gaz une opération, qui a pour but d'en séparer les substances nuisibles ; à cet effet, les usines aux gaz sont divisées en trois parties distinctes :

1° Les fourneaux et retortes. 2° Le condensateur et les épurateurs. 3° Le gazomètre, c'est-à-dire le réservoir où se conserve le gaz épuré.

Les retortes sont ordinairement réunies dans chaque fourneau, par groupes de deux, trois, cinq et même davantage, selon l'importance des usines.

La forme à donner aux cylindres pour obtenir le meilleur résultat, est une chose importante. On avait d'abord employé des cylindres à base circulaire; mais on reconnut que le gaz qui se produisait abondamment dans le commencement de l'opération, cessait de se dégager avant que tout le charbon eût été soumis à l'action de la chaleur. Les parties de la houille, en contact avec la paroi du cylindre, se coagulent, forment bientôt, autour du centre, une croûte peu conductrice de la chaleur, qui arrête l'opération : aussi a-t-on généralement adopté les retortes aplaties ou en forme de D. L'expérience a prouvé que la même quantité de charbon qui dans un cylindre produisait trois cent soixante-dix pieds cubes de gaz, en fournissait dans les autres jusqu'à cinq cents.

La partie des retortes qui se trouve en dehors des fourneaux, n'étant pas exposée à l'action directe du feu, dure très-long-temps, tandis que l'autre partie doit


Fourneau pour l'extraction du gaz. (Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIEBAULT.)

être renouvelée assez souvent. C'est pour cela qu'on construit les retortes en deux pièces qui se réunissent.

A mesure que la distillation du charbon s'opère dans les retortes, les produits qui s'en dégagent, s'élèvent par les tubes perpendiculaires recourbés en syphon, et se réunissent dans un grand cylindre, régnant sur toute la longueur des fourneaux, et que l'on nomme *barillet.*

Là, ceux de ces produits qui sont le moins volatiles, passent à l'état, liquide et se déposent dans la partie inférieure du cylindre, qu'ils remplissent bientôt jusqu'à la hauteur d'un petit tube recourbé, par lequel l'excédant s'écoule dans la citerne au goudron.

L'extrémité de la courte branche des syphons plonge dans ce liquide ; cette disposition permet d'ouvrir les retortes où la distillation est terminée, pour en retirer le résidu solide que l'on nomme coke, et pour le rempla-

(1) Comme le charbon contient presque toujours du sulfure de fer que l'on reconnait aux veines dorées qu'on y rencontre, il se produit aussi de l'hydrogène sulfuré, gaz très délétère qui, mélangé, à l'air respirable dans la proportion d'un sixième, suffirait pour donner la mort, et que par conséquent il est essentiel d'absorber.

cer par du charbon nouveau, sans craindre que le gaz, provenant des autres retortes, puisse s'échapper par cette ouverture.

Le gaz, à mesure que l'opération continue, est forcé de parcourir le condensateur, dont les tubes sont maintenus à une basse température par un bain d'eau fraîche. Là s'achève la condensation des substances vaporeuses qui se déposent en forme de goudron ou d'huile essentielle.

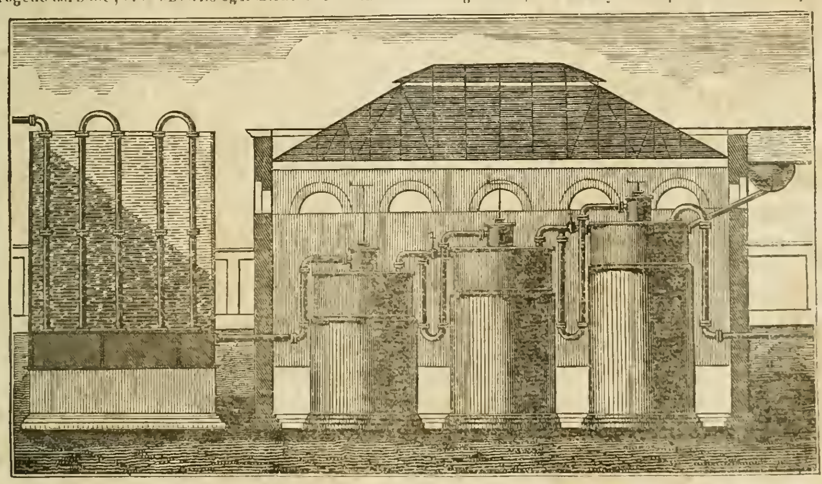
Quelquefois le condensateur est disposé verticalement comme on le voit dans la figure ci-dessous.

Au sortir du condensateur, le gaz ne contient plus qu'un mélange d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré, qu'il est impossible de réduire à l'état liquide, et qu'il faut absorber par des combinaisons chimiques; c'est pour cela qu'il est introduit dans un vase divisé en compartimens remplis de lait de chaux, à travers lequel il est forcé de passer.

La chaux a la propriété de se combiner facilement avec l'hydrogène sulfuré; sans avoir d'action sur le gaz hydrogène carboné, elle absorbe également l'acide carbonique. Pour que cet effet ait lieu plus efficacement, l'épurateur se compose de trois caisses, divisées chacune en deux parties par une cloison horizontale. Le gaz, introduit dans la partie inférieure de la première caisse, passe ensuite dans sa partie supérieure, d'où il est conduit dans le bas de la deuxième caisse, puis dans la troisième. Des excitateurs toujours en mouvement empêchent la chaux de se déposer.

Lorsque le lait de chaux commence à se saturer, on ouvre un robinet placé dans le bas de la première caisse, et l'écoulement se fait d'une caisse à l'autre. La troisième se remplit au moyen d'un réservoir supérieur où ce liquide est préparé à l'avance, et que l'on aperçoit dans le second dessin.

La pression que le gaz doit exercer pour traverser le liquide, réagit nécessairement sur les parois des retortes; car, on le sait, la fonte de fer tenue à la chaleur rouge s'amollit et se boursoufle facilement. Cette pression est donc une cause de prompte détérioration des cylindres. En Angleterre, la fonte ayant un prix moins élevé qu'en



Epurateur et condensateur. (Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIEBAULT.)

France, on n'a pas égard à cet effet; mais à Paris, au lieu des vases épuratoires que nous venons de décrire, on emploie une seule caisse, divisée en deux parties par une cloison verticale; le gaz, introduit dans le premier compartiment au-dessus du lait de chaux, est conduit à travers le liquide dans la seconde partie au moyen de la machine connue sous le nom de vis d'Archimède, que l'on fait mouvoir dans le sens inverse. Par ce mécanisme, le gaz sans cesse aspiré, cesse d'exercer une pression sur les appareils distillatoires.

Au sortir des épurateurs, le gaz est introduit dans le gasomètre.

Les gazomètres, ou plutôt les réservoirs au gaz sont tous formés d'une grande cuve pleine d'eau, dans laquelle est renversée une cloche, qui y plonge par ses bords inférieurs, et qui est soutenue par un contre-poids. Lorsque l'opération commence, la cloche du gazomètre doit être enfoncée jusqu'au niveau de l'eau, afin qu'il n'y reste plus d'air, le gaz sortant des épurateurs soulève cette cloche, et s'y loge. Alors si on ouvre le robinet du tuyau de sortie, le gaz pressé par l'excédant du poids de la cloche sur son contre-poids, s'échappe par ce conduit avec une vitesse toujours égale, quelle que soit d'ailleurs la quantité de gaz que contienne le gazomètre. Il suffit pour cela de calculer convenablement la pesanteur de la chaîne et du contre-poids.

Les réservoirs sont circulaires; c'est la forme qui, sous la même surface enveloppante contient le plus grand volume : la cloche est formée de plaques de tôles d'une ligne d'épaisseur, réunies par une clouure forte et serrée. Pour la garantir de la rouille, on l'enduit d'une couche de goudron que l'on renouvelle de temps en temps.

En Angleterre les cuves sont en fonte. En France on les avait d'abord construites en bois, mais une de ces cuves ayant crévé et inondé l'usine et les maisons voisines, on les a fait depuis en maçonnerie. Celle de l'usine française à Paris, a cent pieds de diametre et cinquante de profondeur : c'est la plus considérable qui ait été construite.

Pour diminuer le volume d'eau que contiennent de

pareils réservoirs, on construit quelquefois à l'intérieur un massif central en maçonnerie.

Au sortir du gazomètre, le gaz est chassé, par la pression constante de la cloche, dans les tuyaux de conduits placés sous le pavé des rues. Ces tuyaux le distribuent dans tous les lieux à l'éclairage desquels il doit servir.

La quantité de gaz à fournir dans un temps donné n'est pas le seul élément qui détermine le diamètre des tuyaux de conduite. La distance à parcourir est une chose essentielle à calculer.

Un fait rapporté par Velkinson fait voir jusqu'où peut aller l'influence de la longueur des tuyaux. Il avait établi une machine soufflante à 5000 pieds de l'usine, distance à laquelle il fallait utiliser le courant d'air; des tuyaux d'un pied de diamètre devaient conduire le vent à cette distance : lorsque la machine fut mise en mouvement, l'air à l'extrémité du canal, n'éprouva pas la moindre agitation. On soupçonna que la machine était obstruée, et pour s'en assurer on y introduisit un chat que l'on vit bientôt sortir par l'extrémité opposée. Il fut alors évident que le frottement de l'air sur les parois des conduits produisait, à cette distance, une résistance que la machine ne pouvait vaincre : il fallut y renoncer.

Le charbon de terre n'est pas la seule substance qui fournisse du gaz hydrogène.

Quel que soit le mode d'éclairage que l'on emploie, dans une lampe, dans une chandelle, dans une bougie, la flamme est toujours produite par la combustion du gaze hydrogène qui se dégage immédiatement de la cire, du suif, de l'huile ou des matières résineuses que l'on brûle.

Ainsi l'on peut, en décomposant ces matières par la chaleur, en extraire préalablement le gaz pour le brûler comme celui qui provient de la houille; il paraît même au premier aperçu que ce moyen serait beaucoup plus économique que l'emploi direct du gaz extrait de la houille, de l'huile et du suif; mais il n'en est rien, surtout si l'on compare ce gaz avec celui du charbon.

Car après la distillation de la houille, il reste dans les retortes une masse de *coke*, espèce de charbon épuré dont la valeur est plus grande que celle de la houille qui le fournit; puis le goudron et l'huile essentielle ont leur emploi et viennent en déduction du prix du gaz.

Il n'en est pas de même si l'on emploie de l'huile ou des résines; le résidu est nul.

Cependant, dans les localités où le charbon coûte un prix élevé, on emploie avantageusement les huiles et les graisses d'une qualité inférieure (1).

Le gaz qu'on en obtient est préférable à celui de la houille. Les expériences faites à ce sujet ont prouvé que 38 litres de gaz oléagineux, brûlés en une heure, fournissaient autant de lumière que 156 litres de gaz de houille.

L'appareil qui sert à l'extraction du gaz oléagineux ou des graisses, diffère peu de celui employé pour la houille.

Il est de même pour le gaz que l'on obtient de la résine; gaz extrêmement riche, et qui doit coûter fort peu. Il offre d'ailleurs un immense avantage, c'est celui de ne contenir aucune trace de substances sulfureuses, et de ne répandre qu'une très-légère odeur balsamique qui n'a rien de désagréable. Il est donc à souhaiter que ce mode d'éclairage s'établisse en France. Nous avons vu que la première idée de Lebon avait été d'extraire le gaz du bois, en le convertissant en charbon.

Le gaz qu'il en obtint n'était pas assez chargé de carbone, et par conséquent ne fournissait qu'une faible lumière. On connaît aujourd'hui le moyen de carboniser le gaz, en le faisant passer à travers les matières qui contiennent ce principe. Une compagnie est, dit-on, sur le point de s'établir, qui extraira le gaz, en décomposant directement l'eau par l'acide sulfurique et le fer, et en la carbonisant ensuite, par un moyen analogue à celui que nous venons d'indiquer. Une seule chose embarrasse, c'est de trouver l'emploi de l'immense quantité de sulfate de fer que cette opération fournira; si cet emploi avait lieu, le gaz, ainsi produit, coûterait fort peu, et ce serait certainement le mode d'éclairage le plus économique.

Ce qui augmente considérablement le prix de l'éclairage au gaz, ce sont les frais nécessaires à l'établissement de l'usine, et surtout le coût des tuyaux de conduite.

Pour éviter une partie de ces déboursés, on a imaginé de comprimer le gaz hydrogène dans des vases en cuivre, et de le transporter ainsi à domicile. Le gaz oléagineux qui, sous un même volume, fournit une lumière trois fois et demie plus intense que celle du gaz de houille, offrait, pour cet usage, un avantage immense dont on a profité.

Les vases dans lesquels se fait le transport du gaz à domicile, étaient originairement en cuivre rouge; mais tenant ils sont tous en tôle d'une ligne à une ligne et demie d'épaisseur; ils ont la forme d'un cylindre allongé terminé par deux hémisphères, et sont fermés par trois morceaux que réunit une clouure serrée, et étamée extérieurement.

La faculté qu'ont tous les gaz de pouvoir être comprimés et réduits à un très-petit volume, permet d'en renfermer, dans un vase dont la capacité n'excède pas deux pieds cubes, une quantité suffisante pour alimenter pendant huit heures un bec d'éclairage.

On conçoit qu'alors la pression exercée sur les parois du réservoir, par le gaz condensé, doit être considérable (1); aussi ces récipiens doivent-ils être essayés sous une pression double.

La solidité des cylindres étant reconnue, il reste une autre difficulté.

A mesure que la combustion du gaz s'opère, sa tension diminue, et par conséquent il s'échappe du réservoir avec une vitesse toujours décroissante; il faut donc, afin d'obtenir un écoulement toujours égal, (ce qui est tout-à-fait indispensable pour un éclairage uniforme), augmenter l'orifice d'écoulement à mesure que la vitesse diminue. C'est ce que l'on obtient au moyen d'un appareil fort ingénieux, réglant la dépense du gaz à peu près comme le régulateur des machines à vapeur qui, lié au mouvement même du volant, ouvre et ferme le robinet de la chaudière, selon que la vitesse tend à se ralentir ou à s'accélérer.

**CL. ÉVRARD.**

(1) Ne pourrait-on pas employer très-avantageusement en France l'huile de coco dont le prix est si peu élevé en Amérique. Cette huile, toujours condensée en Europe, ne peut être brûlée dans nos lampes; elle n'acquiert pas non plus assez de solidité pour être moulée en chandelles, mais dans l'appareil servant à l'extraction du gaz oléagineux elle se liquéfierait par la chaleur même du fourneau et fournirait probablement un gaz très-propre à l'éclairage.

(1) Cette pression va quelquefois jusqu'à 32 atmosphères.

## UNE CONTREFAÇON AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Un soir, à Venise, un homme entra dans l'atelier de Marc-Antoine Raimondi.

Cet homme, qui semblait agité par quelques pensers de colère comprimés non sans peine, s'assit brusquement sur un des siéges de l'atelier et s'informa d'un jeune élève qui travaillait à ébaucher une planche de cuivre, si Marc-Antoine était au logis.

L'élève leva la tête avec surprise et regarda l'étranger en souriant :

— Au logis, à neuf heures du soir, répéta-t-il. Au logis à neuf heures du soir? Eh! bon dieu d'ou venez vous pour faire une pareille question? Depuis deux heures le seigneur Marc-Antoine est sorti, suivant son habitude, avec le seigneur Pietro Aretino, et ils ne rentreront certainement pas avant deux ou trois heures du matin.

— Et voilà comment votre maître respecte et cultive les arts! Il ne les regarde donc que comme un moyen de subvenir aux dépenses de ses débauches?.. Allons je reviendrai demain matin.

Et le lendemain matin, l'étranger revint en effet. Cette fois, il trouva Marc-Antoine.

— Salut! fit-il brusquement.

L'élégant et jeune graveur ne daigna même pas soulever la tête pour répondre au salut de l'étranger.

— Je suis allemand, seigneur, et j'ai acheté à Nuremberg une collection de gravures d'Albert Durer; quelques-unes des dernières publiées me manquent néanmoins, et l'on m'a dit que vous pourriez me les procurer.

— Et cela est possible en effet, répliqua Marc-Antoine; mais cela regarde mon élève et non pas moi. Adressez-vous à ce jeune homme.

— Pour posséder de si belles épreuves des ouvrages d'Albert Durer, continua l'étranger, en feuilletant les gravures que lui présentait l'élève, il faut que vous ayez de fréquentes relations avec l'Allemagne et sans doute avec Albert Durer lui-même?

— Et ces relations existent en effet, répondit hardiment Marc-Antoine. J'échange des épreuves de mes gravures avec des épreuves de celles d'Albert Durer; c'est mon ami : car entre rivaux comme nous il ne peut y avoir que de l'amitié.

— Ah! mon Dieu! interrompit l'étranger ; que vois-je! Albert Durer est un homme bien indigne de votre amitié!

— Comment cela!

— C'est un fripon!

— Mais seigneur!

— Un homme méprisable et de la plus mauvaise foi.

— Seigneur, Albert Durer est mon ami et je ne puis souffrir qu'on l'insulte devant moi.

— C'est un fripon, vous dis-je! Vous croyez qu'il vous donne des épreuves de ses gravures? Non? vous ne recevez de lui que des copies faites, tant bien que mal, par les plus médiocres de ses élèves.

Marc-Antoine devint rouge et déconcerté.

— Comment, vous? un graveur d'un si grand talent, avez-vous pu vous laisser prendre à ce piege grossier? Tenez, regardez cette *vierge au singe*, et comparez-la à l'épreuve que j'en ai apportée de Nuremberg. Dites-moi, maintenant, si la gravure que vous tenez d'Albert Durer est comparable à la mienne! Y retrouvez-vous la même vigueur, la même grâce, la même pureté de trait? Ces eaux, vous le voyez bien, manquent de transparence, la perspective manque d'air, la madone manque de grâce, l'enfant manque de naïveté. Voyez comme les contours sont incorrects et durs! on dirait que votre épreuve a été gravée par un burin émoussé; dans l'autre, on reconnaît toute la hardiesse et la vigueur du maître.

— Vraiment! balbutia Marc Antoine, vous avez raison! Albert Durer m'a trompé.

— Ce n'est point Albert Durer qui vous a trompé seigneur! C'est vous qui trompez le public; ce public imbécile qui ne sait pas distinguer l'œuvre d'un artiste qui travaille pour l'avenir de celle d'un débauché qui vend son talent, s'il en a, aux turpitudes de l'Aretin et de Jules Romain! Oui, Marc-Antoine Raimondi, c'est vous l'imposteur; c'est vous qui volez le nom d'un autre; c'est vous qui volez mon nom : car je suis Albert Durer.

Marc-Antoine, pâle et anéanti, retomba sur son siége dont il s'était levé avec violence.

— Et j'obtiendrai justice! et toute l'Europe saura vos misérables artifices. Et je ferai en sorte que votre nom se trouve à jamais inséparable du mien. Marc-Antoine Raimondi, écoutez : Voilà quels seront vos titres dans la postérité : « C'est celui qui vola le nom d'Albert Durer » et qui prostitua son burin aux dessins obscènes de » Jules Romain et au livre infâme de l'Aretin : voleur et » débauché. »

Après cela, il sortit

De chez Marc-Antoine, Albert Durer se rendit devant le sénat de Venise où il porta plainte contre l'usurpateur de sa signature.

Le sénat rendit à l'instant même un arrêt qui condamnait Marc-Antoine à ne plus contrefaire sous les peines les plus graves, ni la signature, ni le monogramme d'Albert Durer :

Il enjoignit en outre aux huissiers du Sénat de brûler toutes les gravures mensongères.

L'Italie entière s'occupa de cette affaire et prit fait et cause pour Albert Durer.

Le pape Clément VII, instruit du vol honteux de Marc-Antoine, le fit jeter dans une prison, sous le prétexte qu'il avait gravé des estampes obscènes, et lui infligea une longue captivité.

Albert Durer, vengé et comblé d'honneurs, tourna dans son pays, après un séjour de trois mois à Venise et à Rome.

Marc-Antoine, malgré tout l'éclat de son talent, ne put jamais faire oublier sa conduite à l'égard d'Albert Durer et plusieurs historiens contemporains n'écrivent jamais son nom sans y ajouter l'épithète de : *Latrone*.

De nos jours, en France, devant les tribunaux, et pour une pareille cause, il eût été condamné à 200 francs de dommages-intérêts, et cela, après un procès long et couteux pour Albert Durer, et puis personne n'eût songé à lui faire des reproches de sa conduite; personne n'en eût gardé le moindre souvenir : personne, même peut-être n'y eût pris garde.

C'est qu'alors l'art était de la part de l'artiste et du public l'objet d'un culte unanime et pieux;

Tandis que de nos jours, l'artiste et le public font de l'art un métier dont les produits se *vendent* et *s'achètent* : rien de plus.

ADRIEN VAN MOERSEL.



La Vierge au Singe. (Fac-simile, d'une gravure d'ALBERT DURER, dessin et gravure de STAAL.)

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS. IMPRIMERIE D'ÉVERAT, 16, RUE DU CADRAN.




Eliezer et Rebecca. (Tableau d'HORACE VERNET, dessin de CURTY, gravure d'ALLANSON.)

**LE SALON DE 1835.**

Les arts ont un double but : il faut à la fois qu'ils s'adressent aux exceptions et aux généralités.

Les exceptions, c'est-à-dire les intelligences développées par l'éducation, l'art et le contact de l'art, doivent rencontrer dans une œuvre les secrets et les ressources de l'étude; c'est pour elles, qu'en silence, le génie se nourrit

et s'inspire des maîtres, puisqu'il rejette à la fin leurs langes glorieux, et qu'il s'écrie : *Je suis celui qui est.*

Aux généralités, c'est-à-dire aux masses, il faut la pensée qui saisisse, l'exécution qui frappe, le drame qui remue.

Ce sont les généralités qui font le succès.

Ce sont les exceptions qui le confirment.

Le salon est ouvert depuis ce matin ; entrez-y ! Des groupes se forment constamment devant les tableaux d'Horace Vernet, de Martin et de Schœffer.

Pourquoi ?

C'est qu'ils s'adressent à la fois aux généralités et aux exceptions.

Au contraire, l'année dernière, les tableaux qu'avait exposés M. Ingres, n'obtenait que l'attention d'un petit nombre, et la foule insoucieuse passait et repassait, sans même le regarder.

C'est que M. Ingres ne s'adressait qu'aux exceptions.

Cependant, au Louvre, si la foule ne regarde qu'en courant les tableaux de David, Grecs et Romains à faux, comme les bergères de Boucher étaient des bergères à faux, la foule admire religieusement *Raphaël, Rubens, Rembrandt* et l'espagnol *Esteban Murillo.*

Il ne faut pas dédaigner les masses ; les masses ont du génie et comprennent le génie. Meyer Beer attire la foule à l'Opéra. Malgré les cent-cinquante représentations qu'a subies *Robert-le-Diable*, *Alibaba* ne compte que six à huit représentations. Les œuvres de Victor Hugo, de Casimir Delavigne et de Béranger se trouvent dans les mains de cent mille lecteurs qui savent à peine le nom d'Alfred de Musset ; mademoiselle Mars et madame Dorval excitent les applaudissemens populaires, tandis qu'Henri Monnier, cet observateur si finement artistique, reste incompris et sans effet. On recherche le feuilleton de Janin, sans songer à celui de M. Saint-Marc Girardin ; enfin la *Revue des deux Mondes* a huit cents abonnés, et cinquante-deux mille exemplaires du *Musée des Familles* se vendent tous les ans.

L'art est trop grand d'ailleurs pour se renfermer dans un cercle étroit. Il faut que l'art domine ; il faut que l'art s'élève puissant et majestueux ; il faut que chacun, initié ou vulgaire, s'incline devant lui. Ce n'est point seulement le prêtre qui s'étonne, qui s'émeut et qui prie sous les voûtes mystiques de Notre-Dame, devant ses hautes tours, aux plaintes de son Angelus. — Et puis d'ailleurs, nous tous qui ne comprenons plus rien aux hiéroglyphes de son portail, nous pour qui la pensée mystérieuse de cette œuvre est perdue, n'en subissons-nous pas moins la magie de sa confusion sublime de saints qui prient les mains jointes, d'anges qui enlacent leurs ailes, de démons qui grimacent et de vierges agenouillées sous leurs voiles ?

L'art complet est donc, nous le répétons, l'art qui s'adresse à la fois aux exceptions et aux généralités.

Préoccupés de cette idée, mettons-nous en marche, et parcourons les galeries immenses du Louvre, où chaque année une exposition rassemble les œuvres de tous ceux qui font de l'art, soit un culte, soit un délassement, soit un métier. Deux mille tableaux ! Tout autant : deux mille tableaux, dont dix à peine sont des chefs-d'œuvre, et cent des médiocrités ; or la médiocrité en fait d'art est pire que le mauvais. Et puis le reste, vulgaire, sans vocation réelle, résultat de la vanité ou du besoin ; froid, guindé, insignifiant ; reflet mesquin de grandes lumières, écho muet de voix puissantes. Ce n'est pas, hélas ! seulement l'exécution et le savoir-faire qui manquent dans tout cela ; car alors il ne faudrait point tout-à-fait désespérer ; il faudrait seulement attendre ; mais c'est la pensée qui manque. Dites : où rencontrez-vous une idée saillante, un germe fécond, une révélation même indécise ? Rien, rien. Cette foule de peintres marche dans le rude et ténébreux désert de l'art, sans que la céleste colonne de feu les guide et les éclaire. Ils subissent les fatigues de la route, sans qu'ils puissent jamais arriver à la terre promise : et comme le fils d'Amram et de Jocabed, le cœur brisé, les yeux pleins de larmes, les poings serrés par le désespoir, ils verront, du haut d'un rocher stérile, deux ou trois de leurs compagnons pénétrer dans cette vallée sublime qui leur reste interdite à jamais.

Du reste, au salon, plus d'illusion d'amour-propre. Son grand jour ne laisse aucun moyen de se soustraire à la réalité. On s'explique le silence ou les railleries des journaux par la haine ou par la jalousie ; et on leur oppose les éloges complaisans de quelques amis, flatteurs en face, moqueurs sans frein en arrière. Mais, au salon, le public est là ; il regarde ou il ne regarde pas ; il s'arrête ou il ne s'arrête pas, et dans cela se trouve un jugement irrévocable ; car les masses ne se trompent que lorsqu'on les induit en erreur. Laissez-les à leur propre instinct ; elles jugeront sainement et comme le ferait l'exception la plus supérieure.

M. Paul Delaroche a produit, l'année dernière, au salon, une sensation profonde. Eh bien ! cette année, on répète partout son nom, on cherche partout son tableau. Cependant M. Delaroche n'a terminé, depuis l'année dernière, qu'une toile de petite dimension : *La mort du duc de Guise.* Mais on le sait, bien des années s'écouleront avant que le Louvre ne voie désormais des groupes se former devant un ouvrage de M. Delaroche ; car les fresques qu'il doit exécuter à la Madelaine, ne lui laisseront pas, d'ici à cinq ou six ans, la possibilité de se livrer à d'autres travaux. Aussi l'empressement était porté à un tel point, que dimanche, deux ou trois fois ce précieux tableau, faillit être déchiré.

De Paul Delaroche à Horace Vernet, la transition est faite, car ces deux gloires viennent de confondre leurs auréoles.

Le tableau d'*Horace Vernet* a pour sujet l'entrevue d'*Éliezer* et de *Rebecca.*

Le serviteur alla donc au-devant d'elle, et lui dit : « Donnez-moi un peu de l'eau que vous portez dans votre » vase, afin que je boive. » Elle lui répondit : « Buvez, » monseigneur ; » et ôtant aussitôt son vase de dessus son épaule, et le penchant sur son bras, elle lui donna à boire. (*Genèse*).

Dès l'ouverture du salon, la foule s'est portée devant ce tableau, et chacun s'est mis à le louer ou à le critiquer, selon ses sensations, ses goûts ou ses préventions.

Puis, en même temps on s'arrêtait près de la *Françoise de Rimini* de *Schæffer*, cette œuvre pleine d'une poésie mélancolique.

Pendant ce temps là, *Hyppolite Lecomte*, avec son *Pansement de blessés*, Gigoux avec sa mort de *Léonard de Vinci*, œuvre capitale et qui porte si fort en avant cet artiste tout jeune encore ; Bouchot avec ses *funérailles de Marceau*, Vinchon avec sa grande page de *Boissy d'Anglas*, reconnue supérieure à celle de Court, Alfred Johannot avec son *pansement du courrier par Louis-*

*Philippe*, Gudin avec ses marines, Granet avec son *exhortation à Jérôme Savonarole*, excitaient l'intérêt et la curiosité.

La *Jeanne d'Arc* de H. Scheffer est une œuvre bien sentie et bien ordonnée. La jeune fille a peur, car l'inspiration l'a quittée. Ces flammes, cette foule, ces soldats, ce peuple avide de mort ont fait pâlir le front qui marchait à la mêlée, levé et couvert d'une noble rougeur. elle pleure; elle pardonne au prêtre qui l'a trahie, mais parce qu'elle va paraître devant Dieu; et elle a besoin d'être à ce moment suprême pour pardonner.

Voici maintenant l'*Exorcisme de Charles II*, par M. Brune, écoutons le livret :

» Charles II allait mourir sans héritier : la France et » l'Autriche briguaient la couronne d'Espagne. Le mar» quis d'Harcourt, ambassadeur de Louis XIV, sut ga» gner l'évêque Roccaberti, grand-inquisiteur, qui par» vint à l'emporter sur le parti autrichien, soutenu ce» pendant par don Juan, amirante de Castille. Le grand» inquisiteur persuada au roi qu'il avait été ensorcelé; » il lui désigna même les partisans de l'Autriche comme » coupables de ce malheur, et le faible Charles II con» sentit à se laisser exorciser. La cérémonie eut lieu dans » l'église de l'Escurial, en présence de Roccaberti, de » don Juan, du cardinal Porto Carrero, etc. L'exor» ciste fut l'évêque Froylan-Diaz.

» Depuis lors le roi poursuivi par le souvenir de cette » nuit terrible, et devenu presque fou, fut sans force » contre Roccaberti, qui obtint son testament en faveur » du duc d'Anjou. »

On a besoin de cette note, car le sujet ne se comprend pas d'abord. La lumière un peu lourde et un peu jaune, quoique bien entendue est bien jetée, manque peut-être de vérité et de justesse de ton.

Il en est de même d'Eugène Lamy et de *sa bataille de Cassano* : c'est bien là une bataille du dix-huitième siècle, et il faut féliciter l'artiste du cachet de vérité qu'il a imprimé à son œuvre. Mais je ne reconnais ni le sol ni le ciel de l'Italie; on se croirait dans ma froide et nébuleuse Flandre.

Les critiques qui s'attachent au *portrait du roi*, par M. Champmartin, cessent devant la *Prédication de saint Jean-Baptiste*; un petit tableau d'Émile Wattier, *l'intérieur de Saint-Laurent* par Sebron, le *combat d'Anderlecht de Bellangé*, présentent le caractère habituel aux artistes qui les ont peints. Il faut ranger dans cette catégorie le tableau de Beaume, dont le livret explique ainsi le sujet :

*Anne d'Autriche au monastère du Val-de-Grace.*

» La reine aimait à s'y retirer avec celle de ses filles » d'honneur qui avait sa confiance, parce qu'elle y » était moins observée qu'à la cour. Elle fut accusée par » le cardinal de Richelieu d'entretenir un commerce de » lettres avec les ennemis de l'état; le chancelier, accom» pagné de l'archevêque de Paris, se transporta par or» dre du roi au Val-de-Grâce; il fit ouvrir les portes du » couvent, fouilla les armoires, examina les papiers qui » s'y trouvaient; il interrogea les religieuses, et même » la reine, et osa la forcer à lui remettre une lettre qu'elle » voulait cacher dans son sein.

Il faut ranger à côté de Beaume, Briard, avec sa *traite des Nègres*, le *bon Gendarme* et l'*Apprenti Barbier*, les études d'animaux de Bracassat, le *Baptême d'une barque*, par Mosin; plusieurs tableaux de Montfort à qui son voyage en Orient a porté bonheur, et surtout l'œuvre importante de Montvoisin, *la mort de Charles IX*.

L'auteur du beau plafond du Louvre, *le Poussin présenté à Louis XIII*, Alaux, a exposé un portrait du *maréchal Gassion*; Ziègler, le portrait de *Kellermann*; Larivière, un portrait du *duc de Trévise*; Priot, le portrait du maréchal *Boucicot*, destiné au musée de Versaille; Rouget, un portrait du comte *de Beauharnais*; madame de Mirbel et Isabey tiennent toujours le sceptre de la miniature, et après eux, il y aurait de l'injustice à ne pas citer Lequeutre, Giraud, mademoiselle Eulalie Singry et Boinhardy.

Il nous reste à parler des marines de Lepoitevin, de plusieurs scènes de pêche, par Garneray; de quelques chasses de Lépaulle, des études de nature morte, par Dalton; du *duc de Guise, au milieu des ligueurs*, par Decaisne; des *Etudes de Gitanos*, de Colin; et enfin, des *Chiens* de Fouquet.

Parmi les paysagistes, on remarque Cabat, Flers, Hostein, Rousseau, M^lle Lecomte, Dupressoir, Jadin et Giroux.

Puis vient Dubuffe avec ses femmes de gaze et de satin, puis une foule de caricatures plus bouffonnes les unes que les autres, et devant lesquelles la foule s'arrête, mais pour rire aux dépens du modèle et du peintre. Ni la laideur, ni l'embonpoint monstrueux du patient, ni la laideur de ses traits anguleux et noirs, ni la trivialité de sa plate physionomie, n'ont pu décourager la vanité de l'un et le besoin de prendre de l'autre. Puis il y a autour de cela des grand'mamans, des oncles, des enfans et des bonnes qui se récrient et qui se disent : Il est parlant; je le reconnais; vois-tu, papa? vois-tu, maman? reconnais-tu ma sœur? Ridicule ovation à laquelle ne croient que de confiance ceux qui la décernent, et qui ne fait que deux dupes : le peintre et celui qui est peint. Mais laissons là ce tableau grotesque, et revenons à des objets plus sérieux.

Car, avant de clore cette énumération bien incomplète, il faut citer encore deux noms. Le premier, c'est celui de Delacroix, toujours pathétique dans ses compositions, toujours hardi dans son exécution; l'autre, c'est celui d'un anglais, de Martin, dont la gravure a popularisé depuis si long-temps en France le génie et la force. Plus qu'un autre, selon nous, Martin réunit les deux conditions du double but auquel doivent tendre les arts; plus qu'un autre, il s'adresse tout à la fois aux exceptions et aux généralités. Voyez son déluge : quelle vérité! quelle puissance! quelle énergie! comme le cœur se serre de crainte et de stupeur! Ce n'est point une grappe de figures vertes qui vont tomber dans l'eau parce qu'une branche d'arbre se casse. Non. C'est la vengeance du Dieu qui créa l'univers par une pensée et qui bouleverse son ouvrage par une pensée. L'ordre de la nature est changé : ces vagues gigantesques ne ressemblent point aux vagues de la mer; dans cette lueur livide vous ne reconnaissez ni la clarté du jour, ni les ténèbres de la nuit. Que toutes ces populations se désespèrent et s'arrachent les cheveux, car voici le jour de la colère, et il ne peut ressortir de l'épouvantable chaos, que l'arche frêle d'où s'envolera plus tard la colombe de paix et de salut.



La Mort de Léonard de Vinci. (Tableau et dessin de GIGOUX, gravure d'ALLANSON.)

Ici doivent se terminer ces notes écrites à la hâte, sous l'impression du moment, et après une visite rapide et bien incomplète du salon ; ces notes, qu'il faut livrer à la publicité, sans les avoir méditées, sans les avoir relues ; car malgré la célérité de ses presses mécaniques, les plus parfaites de Paris, il faut six jours à M. Everat pour mettre à fin l'impression d'un seul numéro du *Musée des Familles*.

Donc, ceci est loin d'être un jugement. — On ne peut juger en quelques heures des œuvres d'art si nombreuses.

La critique approfondie appartient à un homme de l'art, et rentre dans la spécialité du *Mercure de France*.

Ceci est seulement une expression consciencieuse et spontanée des sensations éprouvées à l'aspect général du salon, par un homme qui, sans se trouver peut-être complétement initié aux secrets et aux ressources de la peinture, ne lui en a pas moins voué un culte pieux. Car, depuis son enfance, il se livre à l'étude des maîtres qui ont placé l'art si haut ; depuis le Giotto jusqu'à Michel-Ange, Raphaël, Murillo et Rembrandt. Mais si son cœur bat plus vite, si l'admiration remplit ses yeux de larmes en présence d'une œuvre grande et sublime, il ne peut s'empêcher, comme Fénelon, de désirer « qu'on bannisse de l'art tout ce qui profane l'art par la médiocrité. »

Il faut qu'un Dieu vengeur s'arme de verges, et chasse sans pitié, du temple saint, les indignes vendeurs qui en souillent le portique.

1er Mars 1835.

**S. HENRY BERTHOUD.**

---

## MODES.

Voici la fin de l'hiver ; on a dit tant de choses sur les toilettes de bal que nous ne savons, en vérité, que trouver de neuf en attendant les solennelles journées de Long-Champ. Déjà nous apercevons sur des *capotes*, en double pou de soie, *vert gazon* ou *jaune paille*, les branches de lilas, les iris et les malettes, fleurs printanières qui reparaissent tous les ans sur les premières pailles. Déjà se déroulent, dans l'ombre, des rubans de taffetas merveilleux, dont il n'est pas permis de dire le mystère, et des bonnets qui sont encore tout en projet, au joli magasin 106, rue Richelieu, mais dont le récit de Mme Hocquet nous a charmés.

Les *robes* auxquelles Palmyre trouvera peut-être une physionomie nouvelle, rappelleront, en négligé, celles de l'hiver. Les *redingotes peignoirs* à corsage sans taille, revers abattus et ourlets fendus, seront fort bien en pou de soie très-souple et fort, pensée, suie, vert d'arbre avec les accessoires bleus, vert pomme et violets ; sur le vert émeraude, une jolie nuance accidentelle est le lilas gris de la violette de Parme. Cette redingote peignoir se ferme sur le côté par des pattes liserées ; la ceinture, en étoffe, boutonne au milieu, sans boucle.

En fantaisies, nous voyons les *tours de cou* de *velours plain*, ou *velours épinglé*, que les jeunes femmes portent le matin, sur les collerettes plissées, ou sur les grands cols de mousseline, garnis de dentelle. C'est une bande étroite en ruban, qu'elles croisent au cou simplement, en reployant les bouts, maintenus par une épingle. Les rubans de *taffetas à mille carreaux* sont aussi de fort bon goût pour le même usage.

Les *mouchoirs de poche* du matin et du soir ont tous remplacé le large ourlet par une ligne de jours ; ceux du matin sont terminés par une étroite broderie ; ceux du soir ont un luxe surprenant. Nous citerons tel mouchoir de mariée, dont la broderie seule valait 200 fr. ; à cela il faut joindre une maline, ou une valencienne de 40 ou 50 fr. l'aune.

Le soir, les ceintures longues, les nœuds en profusion ; quelques femmes ont repris la ceinture d'il y a douze ans, le nœud court, derrière, au-dessus des fronces : d'autres les ferment derrière sans nœud, par une agrafe de pierreries.

Nous ne nous en tiendrons pas à cette connaissance incomplète, et dans ce moment où la mode futile occupe, dans le secret des ateliers, les modistes et les négocians qui la composent, nous nous occuperons des détails d'utilité élégante, des besoins d'intérieur.

Pendant tout ce mois encore, les réunions au piano et *les thés* se retrouvent fréquemment ; c'est ordinairement la clôture des grands bals. Aussi est-ce bien le temps de nous arrêter au bel établissement que vient de renouveler M. Houssaye (5, rue de la Bourse), en lui laissant son nom bien connu, *la Porte-Chinoise*. Cette maison s'occupe exclusivement de cette branche d'industrie ; toutes les espèces classées avec savoir sont désignées suivant leurs différentes propriétés ; avant de connaître les différentes vertus des thés noirs, les inconvéniens et la perfection des thés verts, il faudrait de longs essais infructueux. L'étude approfondie qu'en a faite M. Houssaye rend ce travail inutile ; il sait admirablement le choix qui convient à la femme nerveuse et à l'homme occupé ; il sait mieux que personne l'art des mélanges, et les secrets de la préparation. L'usage du thé tarde encore à se répandre, parce qu'on le fait mal ; parce que dans les plus grandes maisons, on ignore que le thé demande des soins minutieux, et que celui qui est vendu à côté d'un paquet de vanille ou d'un tiroir de poivre a perdu tout son parfum. Le thé arrive directement à M. Houssaye. Chez lui il est enfermé seul dans des boîtes de plomb, et rien ne peut l'altérer. C'est le concours de ces améliorations, qui a fait de la Porte-Chinoise le seul magasin en ce genre, où le confortable se trouve allié à l'élégance.

Nous sommes conduits à signaler les *tapis vernis* que MM. Atremblé-Briot (89, rue Richelieu) disposent pour les soirées et les bals. Il est difficile de faire le service d'un thé, et surtout d'un souper, sans que les tapis sur lesquels reposent les tables soient tachés. Pour les préserver on les couvre d'un second tapis qui s'enlève aussitôt après, et se lave parfaitement. Cette maison, à laquelle les expositions de l'industrie depuis 1819 ont successivement décerné des médailles d'or et de bronze, est celle qui a perfectionné, avec le plus de goût et d'art, les stores de fenêtres, à travers lesquels le jour arrive si doux et si capricieux. On a éprouvé que les stores avaient autant d'utilité pendant les mois d'hiver que dans les grandes chaleurs où on les tient constamment tirés, en dehors même d'une fenêtre ouverte. Il y a bien des jours froids où les rayons d'un soleil chaud sont importuns et fastidieux. L'espace nous manque pour détailler les mille objets de toile vernie que la fantaisie a créés avec bon goût dans ce magasin.

Les papiers à lettre, enfermés dans une écritoire avec de l'essence, des poudres, du bois de santal, prennent un parfum assez prononcé, mais que l'air fait disparaître. Lavenue (57, rue Coquillière) a inventé un papier parfumé par une composition chimique ; les papiers glacés de toutes couleurs, à chiffre frappé, portent l'odeur d'es-

sence de rose, de musc, de benjoin, sans qu'elle puisse s'affaiblir. Il a perfectionné aussi les cires parfumées, qui répandent sous la flamme une fumée odorante.

**MADAME CONSTANCE AUBERT.**

---

## LE MERCURE DE FRANCE.

Peu de journaux ont été plus populaires, et ont exercé sur les hommes et les choses de leur temps plus d'influence que l'ancien *Mercure*; supérieur à toutes les révolutions qu'il constatait et qu'il aidait souvent, il s'est toujours relevé après chaque crise sociale et littéraire, et s'est emparé du mouvement pour le suivre d'un pas ferme, ou le conduire. Fort de son autorité centenaire et de son retentissement européen, il concentrait en lui, comme en une sorte de grand milieu acoustique, tout ce que la politique, les sciences et la littérature élevaient de voix faibles ou sonores; s'étayant de toutes les célébrités, s'enrichissant de toutes les découvertes, se posant l'arbitre sans appel de toutes choses, et faisant pressentir, sous le règne du bon plaisir et de la Bastille, tout ce que le journalisme pouvait un jour comporter de puissance.

Ce qui ressort particulièrement de son histoire, et nous insistons sur ce point, c'est une suite de transformations énergiques, à travers lesquelles il a passé, pour ressaisir une vie nouvelle, à mesure qu'il sentait chaque période organique épuisée; car, protée intelligent et vivace, il sut toujours marcher avec le siècle, se retremper tout entier dans les événemens, et prendre rapidement les capricieuses allures et les physionomies changeantes des générations successives.

Là se trouve le secret de cette longévité presque unique dans les fastes du journalisme, en même temps que l'explication de cette popularité, restée inaltérable, jusqu'à ce que le magnifique développement de la presse eût dispersé en d'innombrables échos les diverses puissances de la pensée; en d'autres termes, et pour nous servir d'une image empruntée aux littératures arabes, ce kerna mugissant, qui, embouché par cent hommes, jeta si longtemps et si haut sa clameur formée de cent voix, s'est tout-à-coup divisé en cent instrumens de bataille, qui tous ont adopté une formule de ralliement, et se sont partagé le vaste champ de la publicité.

Son origine remonte aux premières années du dix-septième siècle, époque à laquelle les *journaux de l'Etoile* répandant le goût du journalisme, Palma Cayet publia sa *Chronologie Novennaire et Septennaire*, dont il fit, en 1605, une continuation, sous le titre de *Mercure François*. Ce journal était alors tout politique, et donnait surtout des plans des théâtres de la guerre, avec le compte-rendu des grands procès et quelques anecdotes. A son tour, Jean Richer le composa jusqu'en 1635; puis le médecin Théophile Renaudon, fondateur de la *Gazette de France*, le continua jusqu'en 1644, époque à laquelle il fut interrompu. Sa collection formait alors vingt-cinq volumes in-8°. Elle est remarquable de 1750 à 1755 par les dissertations de l'abbé Lebeuf et de quelques autres savans, qui correspondaient également avec le *Journal de Verdun*.

Au mois de février 1772, Danneau de Vizé fit reparaître cette publication, qu'il rendit toute galante, en y insérant des nouvelles amoureuses, des chansons, de jolis vers, et en donnant aux formes de son style, même le plus critique, toutes les graces du langage de cour; et, comme l'esprit du journal avait changé, son titre aussi changea; il avait reparu en effet sous celui de *Mercure Galant*. Il n'était pas pourtant le messager exclusif des ruelles, et unissait, même alors, à la charade fondamentale, quelques nouvelles politiques, des promotions aux dignités de l'état, des généalogies princières, etc. Plus tard, il publia quelques dissertations scientifiques, étendit son cadre, et flatta si adroitement tous les goûts que bientôt, à la cour, à la ville, en province, et même dans les pays voisins, on ne parla plus que du *Mercure Galant*.

Le *Mercure Galant* devint le code indispensable de tout savant, de tout homme du monde, de toute femme élégante ou lettrée, et fut, déjà même, une puissance à côté de la cour, qui le punit plus tard de cette rivalité, dont elle s'aperçut qu'il mésusait.

Mais si le galant messager exploita le scandale, ce ne fut pas sous le règne de ce bon et gracieux Danneau de Vizé, qui était bien le critique le plus poli de France, et qui ne se serait jamais pardonné une épigramme si son esprit s'était permis d'en concevoir une, voire la plus innocente, et qui louait à tort et à travers le bon et le mauvais, n'ayant pas, disait-il, assez de génie pour s'ériger en juge et en critique. Il différait bien en cela, l'honnête journaliste, de nos faiseurs de feuilletons d'à présent, qui tranchent si résolument dans le vif, peu soucieux de démolir, d'une de leurs frivoles chiquenaudes, le labeur de tant de sérieuses veilles, et quelquefois de longues années.

Un succès si rapide et si bruyant devait trouver plus d'un détracteur; il en rencontra, en effet, de puissans et d'illustres : à leur tête Labruyère, qui le plaça *immédiatement au-dessous de rien*, et qui déclara qu'il *y avait autant d'invention à s'enrichir par un sot livre qu'il y avait de sottise à l'acheter*.

Puis vint la *Comédie sans titre*, de Boursault, si piquante, et où pourtant la part de la justice et de l'éloge est si large; de leur côté, les graves journalistes de Leipsik le traitèrent d'amas indigeste; Boileau lui décocha quelques traits dans ses *Satires*, et Gacon l'attaqua aussi violemment que possible dans le *Poète sans fard*. Mais toutes ces critiques, et même les plus légitimes, ne pouvaient rien contre l'immense utilité de cette publication, la seule à peu près complète de ce temps, et justifiée d'ailleurs par son succès européen. La collection de ce temps resta même un des monumens historiques les plus utiles, et le père Le Long, dans sa *Bibliothèque des Historiens de France*, indique expressément les dix volumes in-folio que de Vizé extraya de son journal sous le titre de *Mémoires pour l'histoire de Louis XIV*.

Longepierre, Thomas Corneille, Leclerc et de Vins travaillèrent activement à la composition du *Mercure galant* de cette époque; on remarque surtout une série de *Contes amoureux*, par de Vizé lui-même.

Son mode de publication fut long-temps irrégulier : ce ne fut qu'en 1678 qu'il commença à paraître tous les mois; c'étaient des volumes in-18 plus ou moins compacts; il paraissait des volumes supplémentaires en cas d'urgence, et l'on en compte environ trois ou quatre par an.

Danneau de Vizé, qui l'avait commencé en 1672, le continua jusqu'à sa mort, arrivée en 1710. Rivière Dufresny, ancien valet de chambre de Louis XIV, en demanda le privilége et l'obtint; il cessa d'y travailler trois ans après, en 1713, époque à laquelle il lui fut permis de céder son privilége au fleuriste Hardouin Lefèvre, de Fontenay, en se réservant une pension qui lui fut payée jusqu'à sa mort. Toutefois, ce privilége restait à la dis-

position de la cour, qui le greva successivement de pensions qu'elle accordait aux hommes de lettres; ramenant ainsi avec sagesse les produits de la littérature à leur origine.

Bien que Dufresny n'eût travaillé que trois ans au *Mercure*, il était parvenu néanmoins à le relever dans l'estime des gens graves, en substituant une critique assez indépendante aux formes éternellement élogieuses et maniérées de son prédécesseur, et en donnant une plus large part à l'examen des sciences; Dufresny, d'ailleurs, était un écrivain de quelque mérite : outre ses comédies, qui rivalisèrent quelquefois avec celles de son collaborateur Regnard, il avait publié un spirituel et curieux ouvrage sous le titre de *Amusemens sérieux et comiques*. Il en donna une suite dans son *Mercure*, avec une foule de jolies chansons.

On compte, parmi les rédacteurs de cette période, le lyrique Rousseau, qui plus tard devint l'ennemi personnel de Dufresny; Lamotte, cet ardent champion des modernes dans la grande querelle littéraire suscitée par Perrault; Pavillon et Lafare, et le père du Cerceau.

Hardouin Lefèvre garda le *Mercure* jusqu'en 1716; un arrêt du conseil d'état du roi, daté du 28 novembre de la même année, lui défendit de continuer cet ouvrage, *attendu*, disent les conclusions, *qu'il s'y glissait des choses scandaleuses et même injurieuses à la réputation de plusieurs personnes*. C'est que probablement le fleuriste Hardouin, journaliste plus franc et moins homme de cour que *le sieur* de Vizé et l'ancien *valet de chambre* du roi, s'était permis de signaler quelques turpitudes blasonnées, et de faire rire les bourgeois aux dépens des grands seigneurs.

Après deux mois d'interruption, l'abbé Buchet reprit la publication, à laquelle il fallut donner un nouveau titre. Heureux si le pauvre abbé lui eût donné aussi un nouvel esprit; car, s'il faut en croire les mémoires du temps, la vengeance de quelques courtisans, maltraités par lui, ne fut pas une des moindres causes de sa mort précoce. Il avait dirigé le *Nouveau Mercure* pendant quatre ans, et donnait, deux fois par semaine, outre cet ouvrage, une gazette manuscrite, à laquelle il employait cinq ou six copistes.

Le privilége passa ensuite aux mains du sieur Antoine de la Roque, chevalier de Saint-Louis, qui, aidé de son frère aîné, Jean de la Roque, accrut encore l'importance du *Mercure*; tous deux étaient en effet des savans distingués; l'examen des pièces de théâtre était confié à l'abbé Pellegrin.

Il serait impossible de suivre dans ses phases si diverses la direction du *Mercure*, et nous nous bornerons à en signaler les principaux rédacteurs, parmi lesquels on compte les Voltaire, les Raynal, les Marmontel, les Lacretelle, les Garat, et une foule d'autres noms plus ou moins célèbres, tels que ceux de Fuzelier, de Clèves, d'Arnicourt, Rémond de Saint-Albine, Louis de Boissy, Bridard de la Garde, de La Place, Jacques Lacombe, Remy, Imbert, La Harpe, Gaillard, Framery, Ange Fariau, de Saint-Ange, Naigeon, Levacher de Charnois, Castera, Mallet du Pan, Nicolas de Chamfort, Ginguené, etc.

A tous ces noms se rattachent les révolutions politiques et littéraires, dont le *Mercure* s'est fait tour à tour l'expression; elles sont trop connues pour être énumérées ici, et les noms seuls sont des souvenirs.

De 1795 à 1798, la partie politique du journal avait nécessairement acquis une haute importance; de 1784 jusqu'à cette époque, elle avait été rédigée par Dubois-Fontanelle et Mallet du Pan. La partie littéraire était composée par Lenoir-Laroche, Destutt-Tracy, Lottin le jeune, Antoine Mongez, Roussel, Ant. Alex. Barbier et autres.

Le libraire Agasse, ayant cessé l'impression du *Mercure* dans les premiers mois de l'année 1799, ce journal passa entre les mains du libraire Cailleau, qui le fit paraître pendant quelques mois dans le format in-12.

Au mois de messidor an VIII (1800), Fontanes, La Harpe, les abbés Morellet et Bourlet de Vauxcelles, se chargèrent de faire revivre le *Mercure* sous le format in-8°. L'impression en fut confiée à Didot le jeune, et la rédaction à Esménard. Depuis 1800 jusqu'en 1810, Fontanes, Chateaubriand, Ch. Delalot, Petitot, Esménard, Fiévée, de Wailly, de Bonald, Gueneau, de Saint-Victor, Auger, Guairard, et autres, eurent beaucoup de part à sa composition; il s'imprimait chez Lenormant.

La *Revue philosophique*, suite de la *Décade philosophique*, ayant été réunie au *Mercure* en septembre 1807, les principaux auteurs de la *Décade* et de la *Revue*, Giguené, Amaury Duval, etc., devinrent les collaborateurs du *Mercure*. Legouvé et de Feletz furent leurs associés.

Dans le cours de l'année 1814 et au commencement de 1815, le *Mercure* fut publié par le libraire Planches. M. de Roquefort en était alors le principal rédacteur; il passa successivement en une foule d'autres mains, s'associa tout ce que la littérature actuelle a de noms populaires et s'interrompit peu de temps après la révolution de juillet.

La collection complète, à partir de 1750 jusqu'à sa dernière interruption, forme de 1,300 à 1,400 volumes in-8°.

Aujourd'hui, le *Mercure de France* renaît jeune avec une littérature jeune, et un public jeune.

Car à côté du cadavre de la littérature d'exception et de coterie il s'élève, comme l'a dit *S. Henry Berthoud*, « une littérature consciencieuse, pure et pleine de foi, parce qu'elle s'adresse à un public jeune, nombreux et plein de foi, qui se forme à côté du public blasé et dédaigneux. Ce public, — le seul réel, le seul qui lise et qui veuille lire, — dans son ardeur et sa pudicité de néophyte, détournerait la tête avec dégoût, de l'exagération, de l'injustice et de l'obscénité! Nouvel initié aux mystères et aux jouissances de la littérature, il la veut sérieuse, digne, avec un but noble et poursuivi avec ardeur. Les intrigues des coteries, les provocations du charlatanisme ne peuvent que l'éloigner.

» A ce public, le *Magasin pittoresque* a donné de la science, et le *Musée des Familles* une littérature.

» Il lui manque une critique : il la trouvera dans le *Mercure de France*. »

Ainsi, cette publication doit être, comme le *Musée des Familles*, dont elle forme le complément, une œuvre de *Littérature populaire* et de *luxe à bon marché*. Ainsi, sa rédaction, confiée aux collaborateurs du *Musée*, se trouve l'œuvre des écrivains les plus célèbres; et il n'est point jusqu'à la gravure de ce journal à *quatre francs* qui ne dépasse de beaucoup en richesse le frontispice si vanté il y a deux ans, de l'*Europe littéraire*, ce journal qui coûtait *quatre vingts francs*.

Mais ce luxe, qui était une certitude de mort pour la Revue qui s'adressait à quelques-uns, devient précisément une garantie de succès et d'avenir pour la Revue qui s'adresse à tous. **FELIX DAVIN.**




BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS. ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



St-Augustin. (Statue de Jean Duseigneur, (Dessin de Célestin Nanteuil, gravure de Callois.)

## SALON DE 1835.

Lorsqu'on descend du salon des tableaux au salon des statues ; lorsqu'au milieu de cette confusion de figures blanches dont se croisent et se confondent de mille façons diverses les formes blanches, l'œil fatigué cherche une figure qui le repose, l'esprit une pensée qui l'attache ; une œuvre grande et poétique apparaît d'abord. C'est le *Saint-Augustin* de Duseigneur ; de ce jeune homme qui, débarrassé enfin de l'esprit de secte et de ses entraves, marche libre et fort dans la voie qu'il s'est faite. Saint-Augustin achève de lire le passage de l'évangile qui le convertit ; une émotion profonde fait trembler son corps qui plie sur ses genoux : sa tête se lève vers le ciel, et, confus de ses erreurs, il va rebaisser vers la terre des yeux trop faibles encore pour supporter la lumière nouvelle qui resplendit à ses regards. Au milieu

du tumulte des promeneurs, et malgré le prosaïsme des lieux où l'on se trouve, il est impossible de ne pas être ému devant cette composition, que caractérisent surtout deux choses : la vérité et la simplicité.

Regardez maintenant un groupe d'animaux par Barye : comme ce tigre et cet alligator s'enlacent, comme les griffes du premier saisissent et blessent, comme l'autre se tord, plein d'une douleur furieuse ! A côté, une voluptueuse scène d'Etex attire les regards des curieux et fait un peu hâter le pas aux jeunes femmes : c'est une *Læda* en marbre. Nous regrettons que la *séduction* de Debacq, un peu lourde, un peu sans animation, n'ait pas pour excuse la grace et le prestige de formes que l'on remarque dans l'œuvre d'Etex. Un buste de M^lle^ Vernet (madame Paul Delaroche) par Dantan, des animaux de Fratin, étudiés avec bonheur, un buste en plâtre de Lemaire, une tê e d'amour du baron Bosio, voilà ce qui fixe le plus l'attention générale.

N'oublions pas cependant le seul buste qu'ait exposé Duret, et la *Poésie chrétienne* de Bion, ce jeune artiste qui marche dans la voie de Duseigneur.

Du reste, les mêmes observations faites dans le dernier numéro, sur le salon de peinture, s'appliquent au salon de sculpture. A l'exception de quelques œuvres, la médiocrité domine ; partout la fausse vocation se fait sentir, partout le manque d'idée forte et d'intelligence réelle de l'art. Qu'en résultera-t-il ? Une existence d'obscurité et de misère pour une foule de jeunes gens.

Car la peinture offre encore quelques misérables ressources à ceux qui peignent sans supériorité de talent, et le portrait vient à leur aide. La sculpture, au rebours, est un art trop supérieur pour être compris par l'amour-propre vulgaire de ceux qui veulent faire reproduire les traits de leur visage. En voici une preuve : Quinze cents portraits ont été refusés au salon de peinture, par cela même qu'ils étaient des portraits, et je ne pense pas que l'on ait refusé un seul buste.

Puissent ceux-là qui reconnaissent au grand jour de la publicité leur insuffisance d'organisation, pour obtenir une position haute dans les arts, y renoncer avec courage et devenir des hommes utiles.

Car médiocre, l'art manque d'utilité et rend en quelque sorte coupables envers la patrie les insensés qui usent en de stériles travaux une existence dont ils lui doivent compte. **S. HENRY BERTHOUD.**

---

## LA PRINCESSE DE CHIMAY.

### (MADAME TALLIEN.)

J'ai beaucoup connu madame de Chimay (1), et pendant deux ans je l'ai vue dans une intimité assez grande. J'étais fort jeune alors ; elle ne l'était plus ; mais elle avait conservé de sa jeunesse ce profond désir de plaire, qu'une femme habituée à d'immenses succès, garde toujours en dépit des ans et de leurs ravages. La première fois que je la vis, sa beauté me frappa ; et plus encore, cette grace et cette coquetterie de manières qu'elle mettait à captiver ceux qu'elle voulait attacher. — Elle fut coquette pour moi ! pour moi dont elle avait besoin ! pour moi, jeune femme, qui ne demandais qu'à l'aimer parce que je la croyais malheureuse !... Elle employa tous les moyens de séduction pour me plaire ; et la brillante douceur de son regard, et la caressante magie de sa voix, et la finesse de ses plus doux sourires, et les poses antiques de son admirable tête, et toute la poésie préméditée de sa charmante personne qui tenait de la reine, de la comédienne et de la femme galante ; mélange piquant, trinité gracieuse et bizarre, qui vous imposait et vous fascinait d'abord, puisque l'on aimait moins ensuite, en raison de ce qu'elle avait ébloui davantage.

Madame de Chimay ressemblait à mademoiselle Mars, et cherchait à rendre cette ressemblance complète, en imitant, avec beaucoup de bonheur, son organe suave. Ses musicales intonations, si moelleuses, si douces par momens, me la rappelaient souvent d'une manière étonnante. La princesse semblait flattée du rapprochement que j'en faisais, et il est certain que c'était quelquefois d'une vérité ravissante. Alors elle se plaisait à me raconter ses succès dramatiques, lorsque, sur son théâtre de Chimay, elle jouait les rôles de la grande actrice, entre autres celui de madame de Clainville, dans *la Gageure*. Je crois sans peine qu'elle devait mériter les applaudissemens. Car son habitude constante de *poser* et de réussir en public, lui ôtait toute espèce de timidité paralysante ; elle avait la science infuse des succès, et la conscience de ses moyens de les obtenir. Un homme très-respectable, que la brusque franchise de son caractère rendait ennemi de toute flatterie, et qui s'était pris d'un enthousiasme fanatique pour la princesse de Chimay, me disait souvent, en parlant d'elle : « Oh ! c'est une » adorable femme ! elle est adorable, parce qu'elle est » bonne autant qu'elle est, autant qu'elle a pu être belle. » C'est une bonne, une excellente femme : le son de sa » voix est une harmonie plus délicieuse que toutes les » harmonies du monde ; et moi, je donnerais tous les » concerts, toutes les musiques possibles pour le plaisir » de l'entendre seulement parler. » Cet homme avait raison. Je n'ai jamais entendu d'organe plus flatteur. M^lle^ Mars, un ange, ou une fée, ont seuls le don de parler ainsi.

Madame de Chimay connaissait aussi le charme du long regard et l'irrésistible pouvoir d'un sourire. Elle était excellente mime, et savait à fond l'art de donner à son visage telle expression qu'il lui convenait de prendre ; mais, avec un peu de tact et d'observation, l'on remarquait bientôt que le talent avait plus de part que la nature à son extrême mobilité. Son regard n'était pas naturellement empreint de bonté ; son sourire n'était pas naturellement aimable : l'on découvrait *de la facture* dans tous deux. Son œil espagnol, noir et vif, ne se montrait pas toujours bienveillant quand on l'étudiait sans qu'il vous vît ; et ses lèvres, légèrement sardoniques malgré leurs plis voluptueux, formaient toujours, pour l'observateur furtif, une bouche un peu dédaigneuse, qui aurait pu appartenir aussi bien à la femme méchante qu'à l'attrayante odalisque. Il y avait pour moi, dans le caractère double et prononcé de cette bouche, quelque chose de la griffe et de la patte de velours, que je ne m'expliquais pas, mais qui m'éloignait en m'attirant ; à peu près comme ces bons pèlerins qui s'acheminent vers le but de leur voyage, en faisant dévotieusement deux pas en avant, un pas en arrière.

J'ai passé bien des heures tête-à-tête avec la princesse de Chimay, le soir, chez elle ou chez moi, à l'écouter me raconter des fragmens de sa vie. Elle racontait avec ame et avec esprit. C'était mieux et cent fois plus intéressant qu'une lecture bien faite d'un roman historique élégamment écrit. Elle joignait la poésie du regard et

---

(1) Ces documens curieux et inédits sur la princesse Chimay sont empruntés à des MÉMOIRES SUR LA COUR DU ROI GUILLAUME *par une dame belge.*

du geste, le drame de la voix et des larmes, au drame et à la poésie d'un récit plein d'intérêt, plein de situations attachantes, d'incidens bizarres ou terribles. — Le souvenir de ces soirées à nous deux, où je la voyais ainsi poser et se dramatiser pour moi toute seule, ne s'effacera jamais de ma mémoire, et s'y réveille frais et vivant comme d'hier, à présent que l'intéressante conteuse n'est plus, et que je ne dois plus la voir me lire avec larmes dans son passé, des pages dont ses yeux humides voilaient de pleurs ce que leurs lignes brûlantes pouvaient avoir de trop positif pour la chaste candeur de mon âge. Je buvais ses longues narrations avec toute l'avidité d'une ame neuve et tendre. Je voyais bien qu'elle avait beaucoup aimé, beaucoup souffert, et je ne m'expliquais pas la sévérité du monde à son égard.

Elle me montrait une affection toute maternelle. Je m'abandonnais crédulement à son charme : puis quand je la vis avoir les mêmes caresses, les mêmes paroles, les mêmes démonstrations pour bien d'autres, qui ne me ressemblaient pas du tout, je commençai à douter, et je me retirai d'elle tout doucement.

Le hasard m'amena à Bruxelles à peu près en même temps qu'elle. L'on sait qu'elle quitta son brillant hôtel de la rue de Babylone, à Paris, pour aller s'établir en Belgique; elle y passait les hivers à Bruxelles, et les étés à sa magnifique terre de Chimay.

Le prince de Chimay, membre de la première chambre des états généraux, et chambellan du roi Guillaume, allait seul à la cour, où sa femme n'était pas admise. Une si haute défaveur, un tel stygmate de réprobation imprimé publiquement au front de cette femme, chez qui la soif des honneurs et de l'ambition était inextinguible, la jetaient en de cruels désespoirs. Son orgueil de princesse, d'épouse et de mère, souffrait horriblement de cet affront sanglant dont malheureusement la cause n'était un secret pour personne. C'était pour elle une torture de chaque jour et de chaque instant, un fantôme railleur, un cauchemar étouffant : elle fit tout au monde pour s'en délivrer; employa toute la finesse, la persévérance d'une femme, pour renverser les obstacles placés sur son chemin ; rien ne la rebuta : elle essaya de tout, frappa à toutes les portes; celle de la cour lui fut inexorablement fermée. Plusieurs grandes dames de cette même cour, qui auraient dû peut-être sentir les avantages de l'indulgence, *cabalaient* contre la pauvre princesse de Chimay, et s'opposaient, avec un acharnement très-peu chrétien, à son admission dans un cercle où son titre et le rang de son époux l'appelaient de droit. — Ces dames, qui, peut-être, avaient le modeste et très-juste instinct de redouter l'apparition au milieu d'elles d'une aussi brillante étoile, affectaient de ne voir en elle que madame Tallien.

J'ai toujours vu la princesse de Chimay constamment disposée à excuser ou à défendre ceux mêmes dont elle avait le plus à se plaindre. Jamais une parole aigre, jamais une raillerie ne lui échappaient contre eux ! Elle souffrait mortellement de leur acharnement à l'humilier ; mais lorsqu'il lui arrivait d'en gémir, c'était sans amertume, avec une douceur d'ange, et l'humble résignation d'une organisation tout-à-fait supérieure.

Je m'indignais beaucoup plus énergiquement qu'elle, des dédains dont on l'accablait : et elle, voyant l'intérêt que m'inspirait sa position si fausse et si pénible, tâcha de tirer parti de mon dévouement enfantin, pour obtenir par moi ce que plus rien ne pouvait lui faire espérer : son admission à la cour des Pays-Bas. La manière flatteuse et distinguée dont j'y étais accueillie, les bontés toutes particulières, et j'oserais presque dire, l'affection dont m'honoraient l'excellente reine, le prince et la princesse d'Orange, donnaient à la triste exilée la confiance de triompher par mon crédit, des répugnances qu'elle n'avait pu vaincre jusqu'alors. Elle me sollicita instamment de parler en sa faveur à S. M. la reine, à L. A. I. et R., et surtout au prince d'Orange, qu'elle savait être fort bien disposé pour elle. — Quoique cette démarche coûtât infiniment à mon excessive timidité, je n'hésitai pourtant pas à la faire, et même à la renouveler plusieurs fois auprès du prince, qui prenait très-gaiement mon obstination à le persécuter et qui, tout en m'adressant les choses les plus aimables sur l'éloquence de ce qu'il nommait mes plaidoyers, finissait toujours par me dire : « Mon Dieu, ma chère, je ne demanderais pas mieux que de vous accorder ce que vous me desirez, puisque vous y tenez tant ! La princesse de Chimay, qui a en vous le meilleur avocat du monde, est une femme charmante, une femme très-distinguée, très-aimable, très-malheureuse, tout ce que vous voudrez ; mais je ne puis la recevoir chez moi ; ma femme n'y consentirait pas, et vous devez comprendre qu'elle n'y peut consentir, puisque le roi ne veut pas entendre parler de l'admettre à la cour. » — Et alors je me taisais respectueusement : je n'avais rien à répliquer. Puis le prince mettait tant de grace, tant d'adorable bonté dans ses refus, que l'on eût été tenté de les prendre pour des faveurs. — Madame de Chimay, toujours impatiente d'apprendre le résultat de mes infructueuses tentatives, m'écoutait avec attendrissement lui rapporter la réponse du prince et me remerciait comme si j'avais eu le bonheur de réussir.

Elle écrivit plusieurs fois au prince d'Orange, pour le même sujet. Je n'ai jamais vu les réponses de S. A. R. ; mais elle me les disait pleines de délicatesse et de respectueux ménagemens. Cela ne m'étonnait pas. Le noble et généreux cœur du prince m'était connu, et personne mieux que lui n'aurait su traiter, dans une réponse si difficile à faire, un sujet de cette nature. Le style du prince d'Orange est d'une élégance, d'une pureté peu communes ; il écrit d'une manière ravissante, et ses lettres sont de petits chef-d'œuvres de naturel, de concision et de clarté. Madame de Chimay, cherchait à oublier, dans les distractions quotidiennes d'un cercle intime, l'humiliation permanente de sa position. Quelques femmes moins serviles, plus hardies, ou tout bonnement meilleures que d'autres, allaient chez elle, bravant les mépris, non pas de la cour, mais des dames attachées à la cour. Presque tous les étrangers de distinction, et les membres du corps diplomatique se montraient aux soirées réprouvées de la princesse de Chimay. L'on y faisait souvent de la musique. Le prince, excellent musicien lui-même, et l'un des élèves les plus distingués de Baillot, se faisait un plaisir d'accueillir tout artiste de talent, qui se présentait chez lui. Il faisait sa partie dans les concerts qu'il donnait, et ces sortes de réunions musicales furent souvent très-remarquables. J'y assistais quelquefois ; mais nouvellement mariée à cette époque, et le rang de mon mari m'appelant souvent à la cour et dans le grand monde, mes relations avec la famille de Chimay ne pouvaient être aussi fréquentes qu'elle l'aurait désiré. D'ailleurs, je suivais la cour dans ses déplacemens annuels de Bruxelles à La Haye, et de La Haye à Bruxelles, et madame de Chimay ne quittant pas la Belgique, nos rapports se dénouèrent d'autant plus facilement que je crus remarquer que mon caractère, un

peu rêveur, n'était pas à l'unisson du sien, tout agité encore des troubles du monde et de l'éternelle rumeur de passions que je ne pouvais ni partager, ni comprendre. Du moment que je ne me crus plus nécessaire comme consolation, je m'éloignai. Elle s'en plaignit; mais comme je savais qu'elle n'en souffrait pas, je persistai dans mon éloignement, qui ne lui était qu'un vide selon la société, et non pas un veuvage réel du cœur. Elle n'avait pas besoin de moi, qu'aurais-je fais auprès d'elle?....

La princesse de Chimay faisait les honneurs de sa maison avec une grace parfaite. Moi, selon mon caractère, et surtout, selon sa position, je lui aurais souhaité un peu moins d'aménité souriante, un peu plus de cette dignité noble et froide qui sied toujours si bien à une femme, quand elle a assez de tact pour ne pas la laisser dégénérer en habitude monotone et glaciale. Ses manières également caressantes et prévenantes avec tout le monde, m'impatientaient. Je leur aurais préféré une allure plus fière, plus sèche et plus réservée. Elle avait toujours l'air de demander grace.

Aux soirées de musique, succédèrent bientôt les parties de jeu. La princesse tenait de sa mère, madame de Cabarus, une passion à laquelle elle se livra éperdument dans les dernières années de sa vie. Elle était joueuse!.... joueuse dans toute l'expression du nom. — Elle jouait, elle voulait jouer toujours. Un tapis vert, une table d'écarté avait pour elle un irrésistible attrait: on me l'a dit. Pour moi je ne l'y ai jamais vue assise. Cela eût achevé de me détacher d'elle.

J'aime mieux l'avoir vue à son chevalet, peignant avec amour de ces superbes miniatures, pour lesquelles elle avait un talent si remarquable. — Élève d'Isabey, elle faisait le portrait avec une perfection bien rare dans un amateur.

Madame de Chimay avait conservé du temps de sa splendeur, un goût effréné de toilette et de dépense. Sa mise était toujours d'une extrême recherche, d'une élégance très-coûteuse. A la campagne même, elle ne portait que des chiffons venus à grands frais de Paris, et l'arrivée d'une caisse de modes à Chimay était pour elle, et la jeune princesse Louise, sa fille, un événement de la plus haute importance. Ces dames rivalisaient de coquetterie et de soins minutieux dans leurs futiles inventions féminines, et rien ne saurait donner l'idée de la préoccupation sérieuse où les tenait un sujet si frivole.

Je n'irai pas soulever le voile qu'une discrétion toute naturelle doit laisser sur l'intérieur des ménages où l'on s'est vu amicalement admis. — Comme bien d'autres, celui de la princesse de Chimay n'était pas heureux..... Et quoique cette famille cherchât toujours à se distraire d'elle-même, en attirant dans son sein des amis qui, au fond, n'étaient toujours que des étrangers; rien ne pouvait empêcher sa désharmonie occulte de transpirer au-dehors, à peu près comme ces sons faux qui, dans un orchestre mélodieux, planent au-dessus de tout pour offenser l'oreille de leurs notes discordantes.

Il est impossible d'exercer l'hospitalité d'une manière plus grande et plus charmante en même temps, que ne le faisaient le prince et la princesse, dans leur superbe domaine de Chimay. L'urbanité la plus exquise en faisait les honneurs avec une merveilleuse délicatesse, tout empreinte de liberté et de graces bienveillantes. C'était la vraie vie de château, dans tout ce qu'elle a d'élégant et de confortable. La princesse et sa fille ne s'en amusaient guère pourtant. Essentiellement mondaines toutes deux, le cercle bourgeois et rétréci de la société d'une triste petite ville comme Chimay, ne pouvait leur suffire, et les hommages prolétaires des bons Chimaciens étaient loin de servir de pâture à des ambitions comme les leurs. Malheureusement, des exigences économiques les confinèrent dans leur retraite pour plusieurs hivers, et les pauvres femmes, désireuses d'un plus grand théâtre, d'une vie plus brillante, durent accepter une existence qui eût dépassé les plus orgueilleux rêves de bien d'autres; voilà comme l'on n'est jamais content de son sort.

Les mémoires de la princesse de Chimay formeraient un livre bien intéressant à publier! Il serait a désirer qu'elle en eût laissé les matériaux écrits. Quelqu'un qui voudrait en faire autre chose qu'une œuvre spéculative, y trouverait matière à un travail sérieux et plein d'attraits. Espérons qu'il sera confié à quelque ame vraie, quelque esprit juste et droit qui se fera un devoir de conscience de dire les chose, en toute vérité, sans partialité comme sans prévention défavorable!

Pauvre femme! Je voudrais savoir redire comme elle me les disait, une foule de choses qu'elle me racontait dans nos tête-à-tête. Et ses angoisses mortelles dans les prisons révolutionnaires, et l'horreur, l'horreur épouvantable qui la saisit tout entière quand étendue la nuit sur la paille humide d'un cachot infect, demi-nue qu'elle était avec ses haillons de misère, elle sentait, dans les ténèbres profondes, d'affreux animaux l'assaillir et lui imprimer, aux jambes, des dents rongeantes dont le temps n'avait pu effacer les hideuses morsures. Que l'on se représente cette belle créature luttant ainsi, dans l'obscurité d'une telle demeure contre des monstres, dont elle ne pouvait connaître ni la force ni le nombre, et que l'on dise si ce supplice n'égalait pas celui d'attendre la mort à chaque instant.

Un jour elle écrivit à Tallien, après un massacre dans les prisons: « Tout ceci ressemble bien peu au rêve que » j'ai fait cette nuit. Robespierre était mort, et les pri- » sons étaient ouvertes. » Peu de temps après cette lettre et ce rêve, Robespierre était mort, et elle était libre.

Un autre jour qu'elle se trouvait avec plusieurs détenus, transférée d'une prison à une seconde prison, l'espèce de tombereau où ils se voyaient entassés fut arrêté par un embarras dans les rues, et presque accroché à la charrette qui menait des condamnés à la guillotine. Sur la charrette il y avait, au milieu de ces malheureux, une jeune fille de seize à dix-sept ans, d'une rare beauté, qui tenait à la bouche un bouton de rose moins pur, moins frais qu'elle. Ses mains et ses bras attachés derrière son dos ne lui permettaient aucun mouvement. Elle fixa sur madame Tallien, un regard humide, empreint de toute la poésie de la résignation et du malheur, puis levant ses grands yeux bleus vers le ciel, elle sembla le lui indiquer comme le lieu de leur réunion prochaine. Elle avait compris ce que cette femme, victime et malheureuse comme elle, éprouvait de tendre pitié, d'ardente compassion pour son sort: ces deux ames s'étaient entendues sans se parler: une soudaine et sainte amitié s'établissait entre elles sur le bord du cercueil pour s'éteindre en naissant, au seuil de l'éternité. Leurs regards en un instant échangèrent de graves et sublimes mystères, ils confondirent de ces consolantes étreintes de cœur à cœur, qu'aucun geste, qu'aucune parole n'eurent établies si ravissantes ni si profondes: il y avait du deuil, de la promesse, de l'espérance et du souvenir dans cette muette éloquence de deux adorables créatures qui se rencontraient pour s'aimer et ne plus

se revoir !... Les tombereaux fatals s'ébranlèrent lourdement ; un éclair d'adieu partit des yeux séraphiques de la jeune fille : il inonda de clartés célestes la pauvre femme tout entière..... Le tombereau des condamnés passa très-près de la charrette des prisonniers, la jeune fille roula son bouton de rose dans sa bouche, et le lança de toute la force de son souffle à madame de Chimay, qui le reçut avec un religieux transport comme le legs précieux d'une martyre. Elle voulut tendre les bras à la pauvre jeune fille ; mais le tombereau s'éloignait, tout était dit.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur la princesse de Chimay, mais en voici assez pour une fois ; j'y reviendrai peut-être plus tard.

**LA BARONNE DE ***.**

---

## DES LIVRES ÉLÉMENTAIRES

### EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

Personne ne peut le contester, chaque homme a reçu de la nature un penchant prédominant qui résulte de son organisation, et qui le porte, d'une manière plus ou moins impérieuse, vers telle ou telle carrière, vers telle ou telle profession.

Mais faute d'un accident, souvent frivole en apparence, qui révèle cette vocation ; faute d'un choc étranger qui fasse jaillir l'étincelle dont cette flamme et sa lumière doivent naître, beaucoup d'hommes restent ignorans de la voie où les appelait leur organisation naturelle, et végètent médiocres, derrière la foule, quand ils auraient pu, avec une bonne application de leurs facultés, devenir supérieurs et se mettre au premier rang.

C'est donc à l'éducation à multiplier, autour des enfans, les moyens d'une révélation si importante, et de leur présenter toutes les facilités imaginables, pour suivre les penchans qui prédominent en eux : bien entendu toutefois, que les pères de famille et les instituteurs s'appliqueront à discerner ce qui provient d'un caprice et non d'une vocation ; bien entendu qu'ils ne satisferont point à un désir passager de vanité, comme à un besoin insurmontable.

L'éducation générale, depuis long-temps beaucoup plus complette en Angleterre qu'en France, repose, en grande partie, sur les idées qui viennent d'être émises ; des livres de toutes les espèces, rédigés avec goût et d'une manière amusante, claire et de conception facile, présentent aux enfans les élémens de toutes les sciences possibles, non pas de manière à leur apprendre complétement ces sciences, mais de manière à leur en révéler le goût, si la nature en a mis le germe dans leur organisation. Les mathématiques, la géographie, l'histoire naturelle, l'histoire du pays, les sciences industrielles et l'art commercial ont chacun leur ouvrage, intéressant et merveilleux comme un conte de fée, ou comme *Robinson Crusoë*, le chef-d'œuvre en ce genre.

C'est à de tels ouvrages, rédigés par les écrivains les plus célèbres et le plus haut placés dans la carrière littéraire, que l'Angleterre doit plusieurs grands hommes qui sont sortis rapidement de l'obscurité de leur naissance, et qui ont jeté beaucoup d'éclat sur leur pays. Citons en un entre mille : le capitaine Cook.

Pauvre fils d'un pauvre valet de ferme, chargé de dix enfans, Jacques Cook ne fit long-temps que polissonner avec ses petits camarades de Morton, dans le canton d'York ; cependant on parvint à lui apprendre à lire, et on lui mit entre les mains plusieurs de ces livres dont nous avons parlé plus haut qui, nous le répétons, sans apprendre à fond une science, la mettent sous son point de vue le plus pittoresque, le plus intéressant et le plus amusant. Parmi ces livres, le petit Jacques distingua une *géographie de Drivers*, et trouva tant de charmes dans sa lecture qu'il la recommença plusieurs fois et qu'il ne quitta plus ce livre. Le récit des merveilles de la nature, la gloire des voyageurs qui avaient enrichi leur pays de conquêtes et de commerces nouveaux, excitèrent son imagination et lui apprirent vers quel but son organisation l'appelait.

Jacques Cook devint l'un des plus célèbres navigateurs du monde.

Watt, le célèbre Watt, qui perfectionna si admirablement le principe des machines à vapeur, qu'on peut dire qu'il les a inventées, Watt aimait à raconter qu'il s'était senti poussé vers les arts mécaniques par la lecture d'un itinéraire industriel de l'Angleterre, où la plupart des industries de cette contrée se trouvaient décrites d'une façon sommaire, attrayante et animée.

De tels livres manquent en France, où l'instruction ne se présente que sévère et presque pédante. Plusieurs tentatives, pour entrer dans la voie si largement et si heureusement tracée par les Anglais, sont restées insuffisantes, faute d'une exécution complète, faute d'avoir été tentées par une main assez habile.

Une géographie de la France reste donc à faire, qui repose, non pas sur des chiffres, non pas sur une énumération des cathédrales, ou des édifices remarquables, non pas sur une liste des ruisselets ou des productions indigènes ; mais une géographie impressionnée, et qui impressionne ; qui décrive les merveilles de la nature et les merveilles de l'industrie ; enfin qui éveille l'attention, qui intéresse, qui amuse, qui saisisse ; qui laisse des souvenirs de durée ; des souvenirs profitables.

Donc, ce qui manque en France pour y répandre le goût et le savoir de la géographie, c'est un livre qui soit tout à la fois élémentaire et instructif, sans porter avec lui l'appareil scientifique ; un livre qui enseigne en amusant, et où la leçon se trouve si bien déguisée qu'on la reçoive presque sans le soupçonner.

Il faudrait que ce livre procédât par une marche simple et attrayante, et qu'il prît une forme dramatique ; car lorsque, dans la mémoire, il se rattache, à un fait aride, un souvenir piquant, l'un empêche l'autre d'être oublié. C'est là un procédé familier aux professeurs de mnémonique, et qui leur réussit toujours.

« Bâtissez donc un petit roman quelconque ; vivifiez-le par des événemens variés, et jetez, au milieu, toute votre science de géographie, de manière qu'elle n'y semble qu'un accessoire quoiqu'elle y domine sans cesse, et qu'elle en demeure la pensée constante. Ne vous bornez pas à des énumérations ou à des chiffres ; cet appareil scientifique refroidirait le lecteur qui passerait dessus sans s'y arrêter : mettez cela dans une note ou dans un résumé bref, complet et clair par dessus tout. Mais dans votre livre, ne peignez que ce qui frappe puissamment l'imagination ou les yeux ; décrivez des sites, racontez l'histoire d'un monument, excitez la surprise et l'admiration par le récit des singularités de la nature, si nombreuses dans votre beau pays. Ne vous bornez pas surtout à ces merveilles extérieures ; attachez-vous encore plus aux merveilles internes ; aux merveilles de l'industrie qui féconde une contrée stérile, qui enrichit un canton pauvre, qui tire partie des productions du sol, qui en

quintuple la valeur, et qui rend les peuples étrangers ses tributaires. Vous ignorez la division de votre pays; vous ignorez encore plus peut-être comment se fabriquent et d'où proviennent les objets dont vous vous nourrissez et dont vous vous servez chaque jour, à chaque moment. Les glaces qui ornent vos appartemens, savez-vous comment on le coule? Ces rubans, savez-vous comment on les tisse? Croyez-m'en, la fabrication d'une épingle, d'un tissu de soie ou de coton, d'une feuille de papier, d'une assiette, d'une paillette, de moins encore, d'un pain à cacheter, deviendront pour vous, si l'on vous initie aux mystères de leur fabrication, des merveilles aussi neuves et aussi impressionnantes que les montagnes les plus sauvages, que les monumens les plus curieux. Oh! messieurs, connaître l'industrie de son pays, savoir comment des hommes obscurs et laborieux sont, grace à cette industrie, sortis de leur obscurité pour arriver à la richesse, aux honneurs et souvent à la gloire, sont, croyez-moi, de bons et utiles exemples qui mettent au cœur une noble émulation. »

Presque sans nous en apercevoir, nous n'avons fait que reproduire le programme de la France pittoresque que termine en ce moment S. HENRY BERTHOUD, et que va publier M. *Auguste Desrez*, directeur du matériel du *Musée des Familles* et du *Mercure de France*.

Ce n'est point à nous qu'il appartient de décider si le caractère des livres déjà connus de S. Henry Berthoud, et la manière dont il dirige deux importantes publications littéraires, sont des garanties suffisantes de l'utilité et du succès de ces ouvrages.

Le public peut seul en juger.

**CL. ÉVRARD.**

## LA BUTTE SAINT-ROCH,

### OU LE MARCHÉ AUX POURCEAUX.

Les historiens de Paris, pourtant si nombreux, n'ont pas encore tout dit sur notre bonne ville. Je vais ajouter un mot à ce qu'ils nous rapportent d'un emplacement autrefois désigné sous le nom de *Marché aux Pourceaux*; et si les lecteurs du *Musée des Familles* m'accordent leur bienveillance, mon premier mot ne sera pas le dernier.

Les pourceaux n'ont jamais eu véritablement droit de séjour dans l'intérieur de Paris. Lorsque le cimetière des Innocens était l'une des barrières, on leur octroya, pour première station, un terrain inculte sanctifié plus tard par l'érection de l'église Saint-Honoré, et qui porte aujourd'hui le nom de *Cour Montesquieu*. Cet endroit est encore le rendez-vous fidèle de tant de genres d'immondices, qu'on pourrait, en vérité, faire honneur à la sagacité des porcs, ou du moins à l'instinct de leurs conducteurs, du choix de ce premier emplacement.

Cent ans plus tard environ, les Parisiens, trop à l'étroit dans leur enceinte, déracinèrent leurs premières bornes et les replantèrent deux portées d'arc au-delà. Ils creusèrent les fondemens de la porte Saint-Honoré sur les fondemens actuels de notre *Café de la Régence*; ils joignirent, par un mur de circonvallation, la nouvelle porte à celles de Montmartre et de Saint-Denis; enfin, ils ouvrirent un double fossé parallèle, l'un au pied des nouvelles murailles, l'autre à cinq cents pas dans la campagne. Cependant, entre ces deux fossés alimentés par les eaux de la Seine s'élevait, de toute antiquité, vers la porte Saint-Honoré, une butte gigantesque et très-escarpée (1). Les historiens de Paris, guidés ici par le commissaire de police Lamare, n'ont vu, dans cette butte, que l'effet de l'accumulation progressive des boues et des gravois de bâtimens; mais j'ai bien de la peine à comprendre comment feu messieurs de l'Académie-Celtique n'ont pas été tentés d'y reconnaître le plus beau des tumulus gaulois. Tout en effet semblerait justifier une conjecture de ce genre; mais la crainte d'avoir une seule fois raison dans leurs découvertes les aura sans doute retenus.

La même butte était encore debout sous le règne de Louis XIII. Elle se faisait remarquer au milieu des rues *Traversière*, *Saint-Roch* et des *Moulins*. Un poète contemporain, le sieur Petit, lui a même consacré la strophe suivante, dans son *Paris ridicule*.

Dieu vous garde de male encontre,
Gentille butte de Saint-Roch!
Montagne de célèbre estoc,
Comme votre croupe le montre.
Oui, vous arrivez jusqu'aux cieux,
Et tous les géans seraient dieux
S'ils eussent mieux appris la carte;
Et mis, dans leur rebellion,
Cette butte-ci sur Montmartre,
Au lieu d'Ossa sur Pelion?

Heureux le sieur Nicolas Petit, s'il n'avait jamais composé d'autres vers, et si les éloges prodigués à son *Paris ridicule* ne l'avaient pas encouragé à poursuivre de ses railleries indécentes l'honneur de la vierge Marie elle-même! Mais il est temps de revenir à mes pourceaux. — Vers l'année 1360, le roi Jean, néanmoins surnommé *le Bon*, rendit une ordonnance qui proscrivait de Paris tous ces amis posthumes de l'humanité. Bien plus, en cas de contravention, il accordait aux sergens la tête de l'animal, et le corps aux Hôtels-Dieu. L'effet de cette ordonnance fut de transférer le marché hors des nouveaux murs. Comme ils s'éloignaient tristement, les porchers avisèrent la fameuse butte dont nous venons de parler. Sa forme à *dos d'asne*, les fossés qui l'enfermaient, l'abri que ses flancs présentaient contre la bise, tout leur parut favorable; et ils s'y établirent si bien que pendant le quatorzième et le quinzième siècle, la hauteur désignée plus tard sous le nom de *Butte des Moulins* et de *Butte Saint-Roch*, n'était pas autrement appelée que le *Marché aux Pourceaux*.

Je sais bien que M. Dulaure trace l'enceinte de ce marché à distance égale de la *porte Saint-Honoré* et de la *Butte des Moulins*; mais comme les historiens de Charles VII (les seuls où nous voyions figurer le *Marché aux Pourceaux*), s'accordent à confondre son emplacement avec celui de la butte, nous avons pensé que leur témoignage était ici préférable à celui de M. Dulaure.

Les chroniqueurs de Charles VII n'avaient garde d'oublier cet endroit. L'armée royale l'avait emporté de vive force; Jeanne la Pucelle avait tenté, par là, de pénétrer dans la ville, et s'était vu forcée de tourner pour la première fois le dos aux Anglais. Je vais rappeler tous ces faits; car M. Dulaure s'est guidé, pour nous en transmettre le récit, sur le témoignage du seul de nos chroniqueurs qui soit favorable à la cause du Régent anglais. En agissant ainsi, M. Dulaure est resté fidèle à son triste but, celui de composer un *factum* contre tous les glo-

(1) Félibien et ceux qui l'ont suivi ont eu grand tort de ne rapporter qu'au seizième siècle l'origine de la *butte Saint-Roch*. Elle remontait probablement au-delà de l'invasion des Francs.

rieux souvenirs de la France. Grâces à Dieu ! je n'ai pas de raisons pour adopter le même système et je m'en écarterai, dans cette occasion, pour me rapprocher davantage de la vérité.

C'était après la levée du siége d'Orléans. Jeanne d'Arc, toujours la première aux combats et, dans les conseils, la plus hardiment avisée, venait, enseignes déployées, de proclamer le roi Charles VII dans les murs de Troies et Châlons-sur-Marne; elle l'avait fait sacrer dans la ville du sacre; elle avait enfin ouvert devant ses pas les portes de Saint-Denis. Alors la terreur fut grande dans Paris : les bourgeois se divisèrent, et, suivant l'ordinaire, les plus ennemis du bien public eurent l'honneur des harangues. Les anciens officiers municipaux, devenus moins factieux par le continuel tableau des misères publiques, furent changés; les partisans de l'Angleterre eurent seuls commission de présider à la défense de la ville. Tous les Parisiens reçurent donc l'ordre de conduire eux-mêmes, le long des remparts, des amas de terre et de fascines : en peu d'heures, les murailles furent garnies de pierriers, canons et couleuvrines, et le même jour, on vit grandir un nouveau boulevart devant le *Marché aux Pourceaux*, justement sur les bords du deuxième fossé.

Les travaux de ce boulevart étaient à peine terminés quand l'armée du roi de France parut dans la plaine, entre le village de *La Chapelle* et la *porte Saint-Honoré*. Jeanne d'Arc n'était jamais entrée dans Paris : c'était la première fois qu'elle en apercevait les fortifications, et, sans doute, elle pensait que le fossé traversé, le boulevart et le *Marché aux Pourceaux* envahis, il n'y aurait plus qu'à passer outre, l'épée au poing et la lance en arrêt, au cri retentissant de *Montjoie Saint-Denis!* — « Sires chevaliers, » s'écria-t-elle, « Paris est à nous ! » Vous y coucherez sans faute le soir même, cela est » vrai comme à pareil jour la mère de Dieu est née. » On était en effet au huitième jour de septembre, et les Anglais ne l'oublièrent pas quand ils eurent la lâcheté de condamner au feu la pauvre héroïne. Dans l'armée du roi, les principaux barons du conseil se trouvèrent d'un autre avis : ils objectèrent la hauteur des murailles et le nombre des assiégés; pouvait-on espérer de vaincre tant d'obstacles? Mais leur hésitation ne fit qu'ajouter à l'ardeur de Jeanne d'Arc, et comme les triomphes précédens semblaient garantir ceux de l'avenir, il fut décidé que l'on marcherait en avant.

Aussitôt, les ducs d'Alençon, de Bourbon et de la Trimouille, les comtes de Vendosme et de Laval, Jeanne d'Arc, les seigneurs de Rais et de Boussac donnent le signal à leurs bannières, et douze mille lances se mettent en mouvement, encouragés par l'exemple de la Pucelle plutôt que par la bonne volonté des barons. Le premier fossé est franchi; le boulevard est attaqué, défendu, enfin emporté par les gens du roi. Mais une terreur panique parut être la conséquence de ce premier exploit. « N'avancez pas outre! » criait-on aux *Royaux*, « vous tom» berez dans un piége! Courons à la porte Saint-Denis, » car les Anglais vont en sortir pour nous fermer le » retour! » Ces paroles et autres semblables firent tout l'effet que sans doute on attendait; les chefs, ravis de n'être pas devancés dans la prise de Paris par une jeune fille, donnèrent eux-mêmes l'exemple et Jeanne demeura presque seule dans le premier fossé, gourmandant les Royaux, retenant avec peine un petit nombre et persistant à dire qu'avant la nuit, avec ou sans l'armée du roi, elle entrerait dans Paris. Cependant les guerriers qui s'éloignaient ne trouvèrent pas à la porte Saint-Denis un seul Anglais qui fût mine de les joindre, et comme ils restaient tranquillement la lance au poing, Jeanne traversait l'arrière-fossé, franchissait la butte à *dos d'asne* (1) et, suivie d'une poignée de gens d'armes, elle entrait à nu-jambes dans le grand fossé, et commandait qu'on le comblât de fagots et de pierres. Puis voyant les murs de la ville hérissés de guerriers : « Rendez-vous » à nous tost, de par Jésus! » leur criait-elle; « car si » ne vous rendez avant la nuit, nous y entrerons de » force, veuillez ou non ! » Et comme elle s'était plus avancée dans le fossé pour en sonder avec sa lance la profondeur et pour être mieux entendue, un archer anglais dirigea contre elle son arbalète et lui perça la jambe d'une flèche courte et acérée. Cette blessure, toute profonde qu'elle était, n'arracha pas un cri à la jeune fille; elle n'en réclamait que plus instamment de ses compagnons bonne aide et secours, mais le plus grand nombre n'était pas à portée de l'entendre. Près d'elle restait le chevalier porteur de son enseigne; d'un premier dard, il fut atteint au pied et comme il levait sa visière pour arracher le fer de la blessure, ainsi qu'avait fait courageusement Jeanne d'Arc, il reçut entre les deux yeux une seconde flèche qui lui brisa le crâne et l'étendit mort sur le ravin. C'était un bon gentilhomme dont l'histoire n'a pas gardé le nom et que Jeanne d'Arc regretta fort amèrement.

La nuit vint sans que la Pucelle blessée songeât à la retraite. Il fallut que les principaux chefs de l'armée, les ducs d'Alençon et de Bourbon vinssent expressément lui ordonner de reculer, de la part du roi. On disposa une sorte de brancard sur lequel on la posa doucement; c'est ainsi qu'elle revint au camp du roi, marrie de la perte de son écuyer et du mauvais vouloir des meilleurs conseillers du roi; du reste, ne paraissant pas avoir souci d'une blessure qui pouvait avoir les suites les plus graves.

En arrivant à Saint-Denis, Jeanne d'Arc se rendit dans l'église du saint martyr, patron des rois de France. Elle y fit une humble prière; puis, ôtant son casque et faisant délacer sa cuirasse, elle appendit humblement au tombeau du saint apôtre l'armure sous laquelle elle avait été blessée. L'armure de Jeanne d'Arc rougie de sang! Que ne donneriez-vous pas aujourd'hui, d'un pareil trésor, Bignon, Dussommerard ou Triquetti? Mais quelque temps après, l'armée royale s'étant retirée vers la Loire, les Anglais avaient repris Saint-Denis, et le premier soin de ces grands ennemis de la gloire française, de ces éternels spoliateurs des monumens français, fut de mettre en pièces la sainte et vénérable armure.

Les armures de la Pucelle,
Y la vindrent prendre et saisir
Par une vengeance cruelle.

(MARTIAL D'AUVERGNE.)

Pour ce que dit le seul guide de M. Dulaure, l'auteur

---

(1) Une manière de butte qu'on nommait le marché aux Pourceaux. (*Relation de la levée du siege d'Orleans par un contemporain.*) Une grande butte qu'on nomme le marché aux Pourcians. (*Jean Chartier.*)

Martel d'Auvergne dit de son côté :

Le lendemain grant compagnie
De l'ost des Français à Monceaulx,
S'en vindrent faire une assaulie
Jusques au marchié des Pourceaux
Sous la montagne s'embuchèrent, etc.

Ce dernier vers prouve bien que le *marché aux Pourceaux* ne pouvait être entre la porte Saint-Honoré et le *dos d'asne.*

anonyme du *Journal de Paris*, que les Royaux, en se retirant, mirent le feu à la ferme des Mathurins et y jetèrent des morts que plusieurs avaient troussé sur leurs chevaux, ce fait n'a pas la moindre vraisemblance, et son invention néanmoins se conçoit parfaitement. Comment les Français que les assiégés ne faisaient nullement mine de poursuivre, auraient-ils eu l'envie de précipiter dans les flammes le corps de leurs compagnons, quand leur religion le leur défendait; quand la Pucelle était à leur tête; quand ils se retiraient en pays pacifié; quand ils pouvaient tout aussi bien les laisser étendus sur la route? Cela, je le répète, est absurde; mais les Anglais tenaient à voir dans Jeanne d'Arc un instrument de l'enfer, une païenne, une sorcière, et voilà pourquoi le guide de M. Dulaure a imaginé la phrase suivante: « Ils mirent *de* » leurs gens qui mors estoient à l'assault dedans ung » grant feu, *comme faisoient les payens à Rome jadis.* »

En tout cas, M. Dulaure pouvait se contenter de ce bel et vraisemblable récit; il n'aurait pas dû l'exagérer encore, en affirmant que les assiégeans *emportèrent leurs morts et les brûlèrent*, etc. En effet, son guide parle seulement de *certains morts*, et même, afin d'ôter sur ce point toute incertitude, il fait venir à Paris, le lendemain, un héraut du roi de France, pour réclamer la liberté de faire enlever les morts du champ de bataille. « Le lendemain, » dit-il, « y vindrent quérir, pour sauf, » leurs mors. »

Mais si le récit de ce méchant chroniqueur eût été favorable à la gloire française, M. Dulaure y eût-il ajouté foi? Le supposer, ce serait faire en vérité trop d'injure à son jugement.




La Pucelle d'Orléans à la butte St-Roch, d'après un manuscrit du temps. (Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIÉBAULT.)

LA FRANCE HISTORIQUE INDUSTRIELLE ET PITTORESQUE DE LA JEUNESSE. Ouvrage anecdotique, instructif et amusant, destiné à développer dès le plus jeune âge le sentiment éclairé de la patrie, par l'étude facile et la connaissance variée de tout ce qui fait sa gloire et sa richesse et à servir de guide aux familles par un choix d'exemples tirés de la vie de tous les Français qui ont honoré leur profession. Texte, M. S. HENRY BERTHOUD: Dessin et gravure des Cartes, MM. PERROT et TARDIEU. Portraits, Costumes, Sites et Monumens dessinés par CURTY, et gravés par les artistes les plus distingués de Paris et de Londres; sous la direction de M. A. DESREZ, directeur du matériel du *Musée des Familles* et du *Mercure de France*. 102 livraisons formant deux beaux volumes de 800 pages avec cent dessins et quatre-vingt-huit Cartes géographiques. Les deux volumes, prix, payé d'avance, franc de port, dix francs. 10 livraisons paraîtront par mois, 10 sont en vente. L'ouvrage entier sera terminé en décembre prochain. Chaque livraison se vendra séparément au prix de 10 centimes. On souscrit au bureau central du *Musée des Familles* et du *Mercure de France*, rue des Moulins, n° 18.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.




Plaute à la meule (Dessin d'ÉMILE WATTIER, gravure d'ALLANSON.)

## HISTOIRE DU THÉATRE.

### L'APPRENTI BOULANGER.

Suivant son habitude, le boulanger Quintilianus revint un soir chez lui, un peu ivre et surtout de fort mauvaise humeur. Son premier soin, en entrant, fut d'adresser des injures à un jeune homme qui tournait la meule de la boutique, afin de moudre le grain nécessaire à la fabrication des pains.

— Asinius, fainéant, lui dit-il, par Cérès! qu'as-tu fait depuis que je suis sorti de la maison? ton sac n'est pas encore rempli de farine, et depuis le matin tu tournes ou plutôt tu dois tourner la meule.

Le jeune homme, sans répondre, essuya son front baigné de sueur, et se remit avec activité au rude travail qu'il faisait. Mais son silence et sa soumission, loin d'apaiser le vieillard, semblèrent, au rebours, animer davantage sa colère.

— Qu'as-tu, répéta-t-il, oui, qu'as-tu fait depuis mon départ? Tu te seras amusé à considérer les passans et à écouter leurs entretiens. Dis que cela n'est point vrai? Combien de fois ne t'ai-je pas vu perdre ton temps de la sorte? Combien de fois ne t'ai-je point surpris à épier, et à rire aux dépens de ceux que tu épiais? Crois-m'en : travaille, et travaille de toutes tes forces, ou je te châtierai comme on châtie l'animal que tu remplaces. Je te rosserai comme un âne, à coups de bâton, Asinius; car, vois-tu, je ne suis pas dupe de tous ces mensonges que tu débites à mes esclaves; « que tu ne tarderas point à sortir de la misère et à te voir honoré comme un sénateur; que les plus puissans et les consuls eux-mêmes t'admettront dans leur société; » enfin, que sais-je? S'il fallait ajouter foi à tes sornettes, quoique le fils d'un esclave (tu ne peux dissimuler cela, j'ai connu ton père), « tu aurais été riche, et des spéculations malheureuses t'auraient ruiné. » Riche! honoré! toi?... Tourne ta meule, Asinius; tourne ta meule, ou gare le bâton!

Mais, que Cérès me soit en aide! qu'est-ce que j'aperçois là, caché parmi mes sacs? un rouleau de papyrus et un style. Tu sais écrire, misérable, et au lieu de tourner ta meule, tu écris! Et que peux-tu écrire? Attends, va! le feu fera bonne et prompte justice de ce fatras : au feu, au feu, les écrits d'Asinius!

— Ne brûlez point cela! ne le brûlez point! s'écria l'apprenti du boulanger, en saisissant le rouleau de papyrus; ne le brûlez point! Par Jupiter, vous feriez là de belle besogne?

Et il arracha des mains de Quintilianus le rouleau que ce dernier voulait anéantir.

— Je te paie pour que tu m'obéisses, se mit à brailler l'ivrogne en fureur : tu me désobéis; sors donc de ma boutique, et n'y remets jamais les pieds, si tu ne veux que je te brise le dos à coups de bâton.

— Soit! répliqua le jeune homme. Et secouant la farine qui blanchissait sa courte tunique et ses cheveux, il sortit sans trop savoir de quel côté il porterait ses pas.

Après en avoir délibéré quelques instans avec lui-même, ce fut vers la maison de l'un des édiles qu'il se dirigea.

L'édile ne voulut point le recevoir.

— Cependant, murmura le jeune homme, il faut bien que je mange aujourd'hui. Quant à dormir, une bonne

dalle, dans un coin, et je suis sûr d'y dormir comme un consul, si un consul dort. Quelle existence que la mienne! Quelle bizarrerie d'incidens! Que de hasard! Et combien peu les dieux protecteurs m'ont protégé!

Et pourquoi m'inquiéter? interrompit-il en riant : N'ai-je pas été riche et heureux? Pourquoi ma misère de l'instant présent ne serait-elle pas tout à l'heure changée en opulence? Pourquoi blasphémer contre les dieux qui m'ont donné trois trésors : la jeunesse, la gaîté et la poésie. Graces soient rendues aux dieux protecteurs!

Mais quel est cet homme qu'entourent tous ces jeunes gens, et à qui chacun témoigne tant de respect?... C'est Caton. Oui, je le reconnais à ses cheveux roux et à ses yeux bleus. Salut à Caton!

— Salut, esclave, répliqua Caton en voulant passer outre.

— Esclave, non. Fils d'affranchi et citoyen romain.

— Salut, fils d'affranchi et citoyen romain, reprit Caton en se remettant en marche.

— Le citoyen romain a faim, Caton; donne-lui du pain.

— Que le citoyen romain gagne du pain par son travail.

— J'étais l'apprenti d'un boulanger, il m'a chassé.

— Rentre chez un autre.

— Ce métier m'ennuie.

— Fais un autre métier.

— J'ai devancé ton conseil. Voici une comédie terminée par moi ce matin.

— Une comédie! s'écria Caton, en toisant des pieds à la tête l'inconnu que recouvrait à peine une tunique courte toute blanchie par la farine.

— Caton juge, à ce qu'il paraît, les hommes sur l'enveloppe. — Il y a pourtant un bon fruit sous l'écorce amère de l'orange, tandis que la chair appétissante de l'olive cache un noyau.

Ces paroles, dites d'un ton de dédain, piquèrent au vif Caton.

— Ton nom? demanda-t-il, tandis qu'il déroulait le papyrus.

— Le boulanger me nommait Asinius (l'âne).

Les éclats de rire des jeunes gens qui suivaient Caton interrompirent l'apprenti qui continua sans se déconcerter :

— Et mon père me nommait Marcus Actius Plautus (qui a les pieds plats).

On peut juger si ce nouveau nom fut encore accueilli par des éclats de rire plus unanimes.

Cependant, sur la figure de Caton s'effaçait le sourire froid et dédaigneux qu'elle exprimait depuis l'arrivée de l'inconnu.

Je le crois bien : Caton lisait les premières scènes du chef-d'œuvre de la scène latine, d'*Amphitryon*.

Après quelques instans de lecture, il se dépouilla de son manteau, en couvrit les épaules de l'apprenti boulanger, le salua et lui tendit la main.

— Marcus Actius Plautus, lui dit-il, viens chez moi, où l'on te recevra comme le mérite un grand poète.... Citoyens, inclinez-vous devant l'auteur des *Ménechmes* et de l'*Aulularia*. — Inclinez-vous devant celui qui fait plus contre le vice que ne le font les bons exemples et une haine vertueuse : il le rend ridicule.

A ces mots, les jeunes gens entourèrent le poète comique, et lui prodiguèrent des témoignages de respect.

Puis ils suivirent Caton et Plaute qui marchaient en se donnant la main.

— Voilà le génie et la vertu qui vont de pair! s'écria quelqu'un.

Oui, répliqua Plaute, mais le génie tournait tout à l'heure une meule pour gagner du pain.

— Et la vertu, ajouta Caton, regrettera peut-être un jour de ne point l'avoir tournée toute sa vie.

Un pressentiment révélait-il à Caton que, durant sa longue carrière, il aurait bien des fois à envier la vie laborieuse, mais calme d'un artisan, et qu'il viendrait quarante-quatre fois comparaître comme accusé devant le peuple romain?

Quant à Plaute, il put bientôt se passer de la protection et de l'hospitalité de Caton, car la représentation d'*Amphitryon* fut pour lui une source de fortune et d'honneurs.

Plaute écrivit beaucoup de pièces de théâtre. « Les quatre les plus connues, dit M. Daunon, sont l'*Amphitryon*, imité en italien, par Lodovico Dolce; en anglais, par Dryden; en français, par Rotrou et par Molière; l'*Aulularia*, où Molière a trouvé l'Avare; les Ménechmes, transportés sur la scène italienne par le Trissin (*similimi*); sur la scène anglaise, par Shakspeare (les Méprises); sur la scène française, par Rotrou, puis par Regnard; et la *Mostellaria*, que le P. Larrivey a presque traduite dans sa comédie des *Esprits*, et de laquelle Regnard a tiré le *Retour imprévu*. On lit peu les *Captifs* de Rotrou, empruntés de ceux de Plaute; mais la pièce latine est un modèle dont M. Lemercier (Cours de littér., tom. II) recommande l'étude aux jeunes poètes. La *Casina*, dont on retrouve quelques traits dans les *Folies amoureuses* de Regnard, et même dans le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, avait fourni à Machiavel le sujet de sa *Clizia*. L'une des premières scènes du *Barbier de Séville* en rappelle une du *Curculion*. Le *Mariage interrompu*, de Cailhava, est en partie emprunté tant de l'*Epidicus*, que des *Bacchides*, l'une des plus spirituelles productions du poète latin. Corneille, en composant le personnage de Matamore, dans sa comédie de l'*Illusion*, et en général tous ceux qui ont mis des fanfarons sur la scène ont profité du *Miles gloriosus*. M. Andrieux dit que trois vers d'Horace, et la pièce de Plaute, intitulée *Trinummus* (ou les Trois Écus), lui ont fait naître l'idée de sa comédie du *Trésor*. Quelques traits comiques du *Mercator*, ou Marchand, ont été imités en divers ouvrages modernes. Mais on n'a presque rien tiré du *Pseudolus*, ni du *Truculentus*, quoique ces deux comédies (le Trompeur et le Rustre) soient citées par Cicéron, comme celles dont Plaute avait raison de s'enorgueillir. La *Cistellaria*, malgré la faiblesse de la composition, offre d'intéressans détails. Les autres pièces qui nous restent de Plaute sont le *Rudens* (le Cordage, ou l'heureux Naufrage), le *Persa*, l'*Asinaria* et le *Stichus* (ou la Fidélité conjugale). Ce dernier drame, quoique Limiers ait pris la peine de le traduire en vers, a paru peu digne de Plaute; et quelques hommes de lettres ont soutenu qu'il ne pouvait être de lui : on a peine en effet à y reconnaître son esprit, sa gaîté, son style. L'*Asinaria* a été fort maltraitée par les copistes : des lacunes, des interpolations et des déplacemens la défigurent. L'intérêt est faible dans le *Persa*, et n'est pas très-vif dans le *Rudens*, malgré le caractère romanesque de la composition. »

**E. BOUTMY.**

---

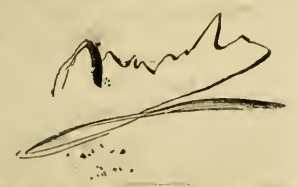
**UNE FABLE.**

Il y avait, en 1782, au collége de Brienne, un jeune écolier de quinze ans, qui faisait des vers, et, il faut

l'avouer, des vers fort médiocres. Voici une fable inédite de ce jeune homme; fable que possède en manuscrit M. le comte de Weimars, qui la regarde, à juste titre, comme une des pièces les plus précieuses de son précieux cabinet. — Il est vrai que cet écolier, auteur de la fable : *Le Chien, le Lapin et le Chasseur,* était né en Corse, dans la ville d'Ajaccio, et qu'il se nommait NAPOLÉON BONAPARTE.

### LE CHIEN, LE LAPIN ET LE CHASSEUR.

César, chien d'arrêt renommé,
Mais trop enflé de son mérite,
Tenait arrêté dans son gîte
Un malheureux lapin de peur inanimé.
Rends-toi, lui cria-t-il d'une voix de tonnerre,
Qui fit au loin trembler les peuplades des bois.
Je suis César, connu par ses exploits,
Et dont le nom remplit toute la terre.
A ce grand nom, Jeannot Lapin
Recommandant à Dieu son ame pénitente
Demande, d'une voix tremblante :
Très-sérénissime mâtin,
Si je me rends, quel sera mon destin?
— Tu mourras. — Je mourrai! dit la bête innocente.
Et si je fuis? — Ton trépas est certain.
— Quoi! reprit l'animal qui se nourrit de thym,
Des deux côtés je dois perdre la vie!
Que votre illustre seigneurie
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,
Si j'ose tenter de m'enfuir.
Il dit et fuit, en héros de garenne.
Caton l'aurait blâmé : je dis qu'il n'eut pas tort,
Car le chasseur le voit à peine
Qu'il l'ajuste, le tire,.... et le chien tombe mort!
Que dirait de ceci notre bon La Fontaine?
Aide-toi, le ciel t'aidera.
J'approuve fort cette morale-là.



### LE DÉPARTEMENT DE L'ARRIÉGE.

Si vous ouvrez un dictionnaire de géographie pour savoir ce que c'est que le département de l'Arriége, voici ce qu'il vous répondra :

Arriége. — Superficie : 1,057,555 arpens, ou 244 lieues carrées. Population : 191,695 habitans; divisé en 5 arrondissemens, 20 cantons et 357 communes.

FOIX. Chef-lieu de préfecture, petite ville sur l'Arriége, que l'on y passe sur un beau pont de pierre. PAMIERS. Sous-préfecture plus considérable que Foix, avec un joli palais épiscopal, des eaux ferrugineuses bonnes pour la goutte. SAINT-GIRONS, sous-préfecture, avec des pâturages et des forêts; on y élève beaucoup de bestiaux et mulets pour l'Espagne. Productions : mines de fer, de plomb, d'argent et de charbon; marbres, granits, porphyres, ardoises, grès, amianthe. L'Arriége roule des paillettes d'or que les habitans ramassent avec soin. Le commerce consiste en beurre, bestiaux, fromage, bonneterie, chapellerie, draps, soie, toiles, faulx et fers de toute sorte. *Voy.* Maltebrun, *voy.* Gustin, *voy.* Vosgien, *voy.* toutle monde.

Si vous consultez quelque jeune Parisien ganté serin, qu'une ordonnance ministérielle a nommé contrôleur des droits-réunis ou sous-préfet en ce pays, il vous dira, avec le désespoir d'un homme à qui l'on parle d'un malheur : — Ce pays, mon cher, c'est la Barbarie; c'est la Cochinchine; c'est le désert. Pas une salle de spectacle; pas un tailleur; pas une marchande de modes; pas un gantier; pas un restaurateur; pas de bains. Des cabarets qui usurpent le titre de café, car on y boit du vin. Vous aurez des omnibus à Paris pour aller à la lune, qu'il n'y aura pas un fiacre dans toute l'Arriége. On y parle un affreux baragouin; la moitié de la population n'entend pas le français. On n'y danse pas la galoppe et on y soupe. — Et là-dessus l'aimable Parisien rira infiniment, puis il s'approchera d'un air de modestie résignée : — Pourtant, mon cher, il y a quelques femmes; oui vraiment, mon cher, de très-jolies femmes. Mais c'est si difficile. Une société étroite, bavarde, médisante. Pas une maison tierce où se voir. Et puis, mon cher, des têtes de fer, des imaginations effrayantes, qui parlent poignard et poison.

Si maintenant vous rencontrez quelque part un brave Arriégeois, de ceux qui filent de la laine à Lavela et ou à la Roque, pour fabriquer quelques étoffes qu'ils vont vendre à la foire de Beaucaire; et si vous vous informez à lui de ce que c'est que l'Arriége : — Ah! monsseu, s'écriera-t-il, c'est un paradiss. Tous les bienss de la terre y sont à foisonn. Si vous voulez faire un bon repas, vous commandez une soupe avec des cuisses d'oie, du lard et du mouton parfaits. Vous avez un lièvre essélent pour quinze souss et du vin des dieux à deux souss la bouteille, sans parler des rouzillous (adorables champignons que Paris ignore). Z'ai une borde (métairie) qui me fournit des sapons (chapons) bien plus douillets que vos sapons du Maine, et un cochon de trois cents livres. (C'est une redevance habituellement ajoutée aux prix des baux à ferme.) Le blé est pour rien dans notre pays; il ne passe pas, année commune, dix-huit francs l'hectolitre. Quant aux paysans, ils usent du maïss et manzent de la togne, qui est une fort bonne soze (espèce de pain sans levain). Avec ça ils ont le millas (bouillie de maïs) qui est un manzer divin quand on le fait frire et qu'on y met un peu de cassonade. Quant aux montagnards ou manze-patanes (habitans de la montagne ou mangeurs de pommes de terre), ce sont des guzards qui gagnent des sommes immenses à faire la contrebande. Et puis les jours de foire, il faut voir un peu comme nous nous en donnons. Il y a des redoutes magnifiques; nous appelons redoutes ce que vous nommez à Paris bals par souscrition. A la dernière, la plus belle de toutes, celle qui se tient à la Saint-Maurice à Mirepoix, ze m'en suis fait six francs pour ma part, sans compter le spétacle, qui avait lieu dans la salle des Maréchaux-de-Petit-Pied. (Fameux café où se trouve une salle décorée de tous les portraits des maréchaux de France.) Et encore ai-je oublié les eaux d'Ax, suprêmes pour les rhumatismes, où se réunissent des princes et des banquiers de tous pays.

Après cette énumération des avantages du département de l'Arriége, il est présumable que votre interlocuteur vous parlera de la superbe fontaine de Fontestorbes (fons orbatus), averti qu'il a été par la curiosite

des voyageurs que c'est une merveille. Imaginez-vous une caverne où l'on entre par une ouverture haute et semblable à une grande porte. Cette caverne est immense, s'élève en pain de sucre et est percée au sommet de la montagne. Quand vous êtes entré, vous vous asseyez sur un des fragmens de rochers les plus élevés qui parsèment la grotte. Bientôt un léger murmure se fait entendre, puis c'est un bouillonnement tumultueux, et vous voyez jaillir des intestins du roc et surgir sous vos pieds une eau abondante et claire qui, en une demi-heure, inonde la caverne et en fait un petit lac. L'eau arrivée à une certaine hauteur, s'y maintient une demi-heure à peu près, et bientôt commence à baisser; tout à coup elle disparaît et fuit entièrement, pour recommencer une heure après. C'est la fontaine intermittente la plus considérable qui existe, car elle fournit de l'eau à plusieurs moulins.

Si tous ces renseignemens, à vrai dire, n'apprennent pas trop ce que c'est qu'un pays, c'est qu'au lieu de s'adresser à ceux qui passent sans voir, ou à ceux qui demeurent sans regarder, il fallait consulter quelques-uns de ces hommes privilégiés qui ont la hardiesse de comprendre qu'une chose vaut la peine d'être observée, quoiqu'on la voie tous les jours. Si nous avions tout de suite observé quelques-uns de ces hommes qui, dans nos petites villes du midi, ont gardé le goût des patientes et sincères études, celui-là nous eût répondu :

— Ce petit département de l'Arriége, si inconnu aujourd'hui, si noirci par l'encre de Chine de M. Charles Dupin, a été une grande puissance dans l'histoire de France. Dès les premiers jours où son nom se mêla à cette histoire, il y fut d'un grand poids. Lorsque les foudres d'Innocent III lancent tout le Nord de la France sur les provinces du Midi : Toulouse, Narbonne, Carcassonne, Alby, Béziers et Avignon, avec leurs seigneurs si renommés, tombent et périssent sous les efforts de la croisade contre les Albigeois. Foix seul les arrête, Foix avec son terrible comte Raymond Roger, fait seul trébucher l'ambition de Simon de Montfort, qui, maître de la ville, ne peut réduire son redoutable château dont les tours sublimes sont encore debout. A cette époque, Mirepoix, cette jolie ville avec un pont plat si élégant, tombe en domaine aux sires de Lévis, vieille famille qui remonte à la Vierge. Grace à la conquête de Simon de Montfort, les Lévis deviennent et demeurent maréchaux de Mirepoix et maréchaux de la loi depuis 1209 jusqu'en 1789, où la révolution les dépouille. Mirepoix devient, dans l'intervalle, un siége épiscopal, où s'élève une église dont le clocher gracieux et effilé domine la plaine comme celui de Saint-Denis. A propos de Saint-Denis, si vous trouvez curieuses et amusantes les recherches sur l'authenticité des reliques de ce saint, nous avons dans l'Arriége de quoi vous satisfaire. Et vous pouvez lire les discussions de MM. de Tillemont, de Baillet et des Bollandistes, sur la confusion qu'on a faite du martyr de Saint-Antonin de Pamiers (Appamia), dans les Gaules, et du martyr d'Antonin ou d'Apamée (Appamea) en Syrie, ce qui fait qu'on ne sait trop à qui étaient les os précieusement conservés dans la célèbre abbaye de ce nom.

Plus tard les comtés de Foix tiennent en échec, se battent, et luttent pour les vaincre avec tous ces Armagnacs qui ébranlerent si profondément la France. Bientôt ils s'emparent de la vicomté de Béarn; ils y ajoutent le royaume de Navarre, et les apportent en dot à la famille d'Albret, qui les transmettra à Henri IV qui les donnera à la France. Après lui, le comté de Foix devient encore le dernier et invincible asile des religionnaires. Tous les efforts du maréchal de Thémines succombent aux portes du Mas-d'Azile. A l'entrée de cette miraculeuse route, fermée par deux montagnes qui s'appuient l'une sur l'autre, Jeanne d'Albret avait fait construire une porte en fer qui se ferma devant les armées de Louis XIII. Tous ces souvenirs sont presque perdus aujourd'hui. C'est à peine si Saverdun se rappelle tous les combats que ses bourgeois (burgenses) soutinrent contre le comte de Toulouse. Saint-Girons, autrefois capitale de la vicomté de Comminges, n'est plus qu'une sous-préfecture du dernier ordre. Pamiers avec son Castel, a oublié sa magnifique abbaye de Frédelas, qui occupait jadis cette haute promenade, d'où l'on découvre un si magnifique point de vue. Mirepoix garde ses ruines de Terrides, et vous montre la place du magnifique château de La Garde, demeure royale des sires de Mirepoix, que la révolution de 93 a effacé du sol. Les temps qui ont précédé cette révolution ne fournissent à l'histoire, outre les noms des comtes de Foix, que deux noms, l'un d'une haute fortune, le second d'une immense renommée. Le premier est celui de Fournier, fils d'un boulanger de Saverdun, et devenu pape sous le nom de Benoît XII. Le second est celui de Bayle, l'illustre et prodigieux sceptique, si spirituellement savant, si audacieusement chrétien. Au Carlat, petit village du département, on montre encore la maison où il naquit, et à Rotterdam la maison où il mourut. La révolution de 89 a mis au grand jour quelques-unes de ces fortes capacités qui se confinent trop aisément dans nos montagnes. Trois frères du nom d'Espret, partis volontaires en 92, deviennent tous trois généraux, et l'un d'eux, nommé gouverneur de Rome, y sauva de la fureur populaire le duc de Lévis, son ancien seigneur, et sa fille, la fameuse madame de Polastron, dont la volonté survécut à elle-même dans les conseils de Charles X. Lafitte, parti soldat, rentra dans ses foyers général de brigade; et Clauzel, qui commença comme eux, est aujourd'hui maréchal de France. Je vous dirais bien qu'il s'y trouve des hommes de littérature qui la cultivent avec amour et succès, si ce n'était aussi mon pays.

FRÉDÉRIC SOULIÉ.

---

## VOYAGES.

### ASCENSION AU CUMBRE DANS LES ANDES.

Les Andes ou les Cordilières forment une grande chaîne de montagnes, les plus hautes de la terre, et qui s'étendent, dans l'Amérique septentrionale, du nord-est au sud, depuis le golfe de Darien, dans le détroit de Magellan. Cette chaîne a 1,500 lieues environ.

Le *Chimboraço*, l'*Antisana*, le *Cotopaxi*, le *Pitchincha*, l'*Antel*, le *Tanquis* et le *Cumbre* sont les cimes les plus élevées des Andes.

C'est le Cumbre que nous voulions visiter. Nous nous mimes donc en route; jeunes, tous les deux habitués au rude métier de marin, et avec l'habitude de regarder la fatigue comme un plaisir et les périls comme un jeu; car il y a dans les périls affrontés et surmontés, une des plus nobles joies de la vanité humaine. D'abord on a la satisfaction de se dire : J'ai fait ce que d'autres n'ont point osé faire. Puis on éprouve, durant la tentative, durant cette lutte entre l'instinct du péril inné chez l'homme, et le courage, vertu qu'on se donne, des émotions généreuses et puissantes et que l'on ne saurait trouver autre part.



Ascension au Cumbre. (Dessin de CAVARNI, gravure de STAAL.)

Nous nous mîmes donc en route, avides de nous voir en face du Cumbre, dont on nous avait conté tant de merveilles, et que nous répétaient encore avec emphase nos guides indigènes, habitués à de fréquentes excursions dans ces montagnes immenses et glacées.

A peine étions-nous d'une heure en marche, qu'une tempête épouvantable vint fondre sur nous, et nous envelopper de ses redoutables tourbillons. Une tempête dans les Andes! à côté d'elles, vos tempêtes d'Europe ne sont qu'un souffle mesquin.

Il fallut nous arrêter et nous mettre à l'abri que, grace à Dieu, nous offrit un énorme rocher creux.

Là, nous attendîmes durant toute la nuit, mourant de froid et enveloppés dans nos manteaux, tandis que nos mules, déchargées des bagages, se tenaient tristement couchées et les oreilles basses.

Enfin le vent s'apaisa, mugit avec moins de violence, et finit par ne plus se faire entendre que faiblement.

La tempête ayant cessé, nous commençâmes, au point du jour, à gravir l'effrayante montagne de neige qui s'élevait devant nous. Pendant la nuit, notre bagage s'était presque enseveli sous la neige, et les traces des moindres sentiers avaient entièrement disparu. Du sommet d'un pic où nous parvînmes, nous descendîmes un peu, et nous passâmes la rivière de Los Orcones sur un pont naturel de neige, qui dans quelques parties pouvait avoir dix pieds environ d'épaisseur. Après deux heures de fatigue, nous arrivâmes à la Casucha située au pied du Cumbre; là nous fîmes une halte pour prendre des rafraîchissemens et nous préparer à notre périlleuse entreprise. L'aspect du Cumbre était d'une majesté imposante: c'est une masse de neige d'environ deux mille pieds de hauteur qui va se perdre dans les nuages. Cette immense étendue paraissait unie comme la glace, et les rayons du soleil, réflétés par cette masse d'une blancheur éblouissante, lui donnaient l'apparence éclatante d'une montagne d'albâtre. Des monts énormes, couverts de la neige la plus pure depuis le pied jusqu'au sommet, dominaient de tous côtés la petite Casucha.

Le Cumbre ne montre pas d'abord toute sa hauteur; le voyageur, pour arriver à ses sommets élevés, se trouve forcé de suivre une route tournante et anguleuse. A dix heures nous commençâmes à monter, en décrivant des angles dont nous proportionnions la longueur à la raideur de la montagne. La neige ne se trouva pas aussi dure que nous l'espérions, et qu'il eût fallu qu'elle le fût pour que notre marche fût assurée. C'était affreux de voir nos pauvres guides (peons) s'enfoncer jusqu'aux genoux, et d'entendre leurs cris d'alarme, que les échos répétaient et qui venaient seuls interrompre le silence de ces montagnes désertes. La réflexion du soleil sur cette neige éblouissante avait tant d'éclat et le vent tant de force, que je commençai à craindre de devenir aveugle. Mon camarade avait déjà gravi ces montagnes l'hiver précédent, mais en arrivant au sommet du Cumbre, il était devenu aveugle; on avait été obligé de le conduire pour redescendre, et il était resté plusieurs jours dans cet affligeant état. Cependant son expédition avant cet accident n'avait duré que deux jours, et c'était le quatrième que nous passions dans la neige; mais, Dieu merci, je n'éprouvai pas cet affreux malheur. Notre ascension devenait tellement rapide, que nous étions obligés de nous traîner en biaisant, sur nos genoux et nos mains; une fois ou deux, je m'avisai de regarder en bas, et cette vue me causa la plus grande surprise. Quelques-uns d'entre nous, restés bien en arrière, ne nous apparaissaient plus que comme des pygmées: j'avais peine à me persuader que je fusse à une telle hauteur au-dessus d'eux; je regardai alors ceux qui étaient au-dessus de moi, et je craignis qu'un faux pas ne les fît tomber sur moi, et ne me précipitât sur ceux qui étaient au-dessous. Mais ils étaient trop occupés à assurer leurs pas, pour avoir aucune autre pensée. C'était effrayant de regarder d'une telle hauteur, et je regrettai presque de l'avoir fait, car cela me fit penser aux dangers de ceux qui étaient au-dessus de moi, ce que je n'avais pas encore fait, tant ma propre sûreté excitait mon attention.

Il nous fallut quatre heures et demie d'horribles fatigues de cette nature, pour atteindre le sommet. Nos pauvres guides, qui arrivèrent les premiers, poussèrent des cris de joie en regardant ceux qui les suivaient. Nous trouvâmes là une croix élevée à la mémoire de quelques guides infortunés, qui dans cet endroit avaient péri au commencement d'un cruel hiver, victimes de l'ouragan qui les avait enlevés, avant qu'ils pussent atteindre la Casucha, dont ils n'étaient plus qu'à la distance d'un demi-quart de lieue. Le ciel était excessivement clair et beau, mais il régnait un vent élevé que l'atmosphère raréfiée où nous nous trouvions rendait excessivement froid. Le thermomètre montait à 54 degrés. A ce sommet on trouve un petit plateau; mais des montagnes couvertes de neiges éternelles, que nul homme n'a jamais foulées, bornent encore la vue de tous côtés. Je ramassai quelques petites pierres, en me rappelant des amis laissés en Angleterre à qui j'avais promis de rapporter quelques souvenirs des Cordilières des Andes. Comme j'avais souvent entendu parler de la *puna* ou difficulté de respirer, dont on s'occupe beaucoup et qui fait l'effroi des voyageurs, je m'examinai avec attention, et j'avoue que je ne sentis que ce que j'aurais éprouvé par la continuation d'une pareille fatigue, même à une élévation ordinaire. Ce que je ressentis de plus cruel, ce fut une grande soif, que j'étanchai momentanément en mangeant de la neige pendant notre ascension; mais au lieu de l'apaiser entièrement, chose étrange, cette neige ne faisait que l'irriter. Nous restâmes long-temps avant de rencontrer de l'eau; cette privation nous faisait tous souffrir extrêmement; cependant, quoique je n'aie pas été atteint de la puna, je ne prétends point en inférer qu'elle n'existe pas; car pour une infinité d'autres voyageurs, elle s'est fait vivement sentir.

Acosta traversa les Andes en 1580. Voici ce qu'il rapporte: Quand j'arrivai au sommet, je sentis un saisissement singulier, accompagné d'oppression et d'envie de vomir; j'ai cru que j'allais mourir, car après avoir rendu ce que j'avais mangé et une bile jaune et verte, je vomis enfin du sang. Il ajoute que beaucoup de voyageurs ont péri de cette manière, et que non-seulement le passage de Pariacaca, mais encore cette chaîne de montagnes d'environ cinq cents lieues, qui s'étend du Pérou au Chili, produit le même effet, quoique nulle part aussi fortement qu'à Pariacaca. Sur quatre personnes de ma connaissance qui ont traversé les Andes, au grand passage d'Uspallata, trois m'ont dit avoir souffert cette maladie à un violent degré.

Acosta prétend que sur ces montagnes l'herbe se noircit et se dessèche par l'air qui y règne. Cette assertion ne paraît pas suffisamment fondée. L'air amortit le principe vital, sans donner toutefois aucune putréfaction aux corps qui ne sont plus animés. Le meilleur remède contre son influence, c'est de se boucher le nez, les oreilles et la bouche du mieux possible, de se bien couvrir, surtout

l'estomac ; car cet air est si subtil et si perçant que les animaux, aussi bien que les hommes, subissent son impression malfaisante ; on les voit souvent s'arrêter, et ni coups ni éperons ne pourraient les décider à aller en avant.

Lorsque je revins dans les Andes, en décembre 1827, je m'aperçus que les mules s'arrêtaient fréquemment pour respirer, principalement en montant le Cumbre ; elles se reposaient alors aux tournans du sentier, comme si elles souffraient à la poitrine, et l'expérience me montra comme l'avait déjà éprouvé Acosta, que ni fouets ni éperons ne pouvaient les faire marcher, jusqu'au moment où l'envie leur en prenait : mais ceci n'est pas particulier au Cumbre ou aux autres pics élevés des Cordilières ; car dans une infinité d'endroits elles s'arrêtaient en paraissant souffrir de la poitrine et non de la fatigue qu'elles avaient à monter. Il en était de même de quelques guides, qui en marchant s'arrêtaient tout à coup et se mettaient à crier : *punæ! punæ!* ils semblaient même connaître les endroits où on la trouve, car souvent ils disaient : *Aqui esta macha punæ*. La punæ est très-grande en cet endroit. Je ne puis attribuer cela qu'à l'abondance des matières minérales dans ces localités, qui altèrent peut-être l'air de manière à ce que les poumons sentent sensiblement cette influence.

Nous redescendîmes sur-le-champ, car nos guides craignaient de rester sur le Cumbre qui se montre rarement aussi clair que nous l'avions trouvé. Une autre croix, tout proche de nous, appela notre attention sur la place où quelque malheureux avait péri.

En partant de la descente, nous y arrivâmes tout d'un coup : c'était une montagne rapide d'environ six cents pieds ; je m'étonnais de voir nos guides se décharger, et déposer tranquillement leur bagage devant eux ; ils s'assirent ensuite et se laissèrent glisser jusqu'en bas en riant beaucoup. Je dois convenir que cette nouvelle manière de voyager ne m'offrait pas à beaucoup près autant de plaisir ; mais la pente était trop rapide pour s'aventurer à descendre debout, sans courir la chance de voir bientôt la tête emporter les pieds. Je m'assis pour voir ce que je pourrais faire. D'abord cela me parut plaisant : mais quand la rapidité de ma course s'accrut à un tel point que je ne m'en sentis plus maître, je regrettai d'avoir entrepris ce que je ne savais pas faire ; car nos guides pouvaient avec leurs mains se diriger comme bon leur semblait. Ce talent demandait plus d'adresse que je n'en avais ; je savais bien diriger un vaisseau, et je me trouvais embarrassé pour me conduire. Cependant j'arrivai sain et sauf jusqu'au bas, et quand j'y fus, en voyant avec quelle rapidité les autres descendaient, je m'étonnai de ce que j'avais fait. Nous étions alors dans une vallée et nous marchions sur une rivière couverte de neige. D'immenses montagnes, éloignées de nous d'environ 500 pieds, nous entouraient de tous côtés, la neige la plus pure les recouvrait, sans qu'il fût possible d'y découvrir ni un brin d'herbe, ni aucune trace d'homme.

Les rayons du soleil que cette neige réflétait nous fatiguaient horriblement les yeux. Nous arrivâmes fort tard à la misérable Casucha de Calaveras, qui apparaissait comme un point noir sur cette immense étendue. Nous ne la découvrîmes que lorsque nous fûmes dessus, et cette circonstance n'a rien d'étonnant, car elle était entourée d'un mur de neige de huit pieds de haut. Nous ne pûmes nous y procurer d'eau qu'en faisant fondre de la neige ; et cependant il y avait tout auprès un ruisseau et même un lac assez grand (Laguna del Inca), le lac des Incas ; mais ils étaient entièrement gelés et recouverts par la neige : dans cette misérable retraite, quatre paquets d'effets abandonnés dans un ouragan attestaient la dureté de la saison ; ils pouvaient rester long-temps là, aussi en sûreté que dans les magasins de leurs maîtres ; on a souvent trouvé intacts des objets abandonnés, qui pendant tout un hiver étaient restés ensevelis dans la neige. Cette journée nous avait beaucoup fatigués, car nous avions fait quatre lieues et demie, y compris une ascension de trois mille pieds et une descente de deux mille.

Le 25 août, nous partîmes de bonne heure, par un temps superbe, et bien déterminés à avancer autant que possible dans la crainte que le temps ne vînt à changer ; notre descente devint si rapide que nous courions la moitié du temps. Après avoir fait une lieue, nous vîmes une croix élevée à la mémoire d'un guide qui avait péri dans l'hiver précédent, dans une circonstance où le nôtre avait eu le bonheur d'échapper (1). A trois lieues on rencontre la Cuesta de Concual. C'est une affreuse descente au bas de laquelle se trouve un précipice épouvantable. Dans le fond de ce précipice, mais un peu sur la droite, roule une rivière rapide. J'ai vu peu de spectacles aussi effrayans : cette descente pouvait avoir de onze à douze cents pieds ; elle est si rapide dans certaines parties, qu'il est impossible de s'y tenir debout. Il s'agissait d'arriver au bas ; je n'aurais jamais pensé qu'on pût le tenter, si je ne l'eusse vu faire et fait moi-même, tant l'homme ignore ses forces avant l'épreuve.

Je restais stupéfait, et je me demandais s'ils oseraient l'entreprendre. Cependant ils quittèrent leur bagage, le lancèrent, et on le vit descendre avec la rapidité de l'éclair. Nos lits s'en allèrent dans la rivière, et nous les perdîmes bientôt de vue. Nos guides se préparèrent ensuite, je les vis se coucher à plat sur le dos : et partir l'un après l'autre avec une vitesse effrayante. Cependant ils trouvaient encore le moyen de se conduire pour ne pas aller tomber dans la rivière ; l'un d'eux fit trois ou quatre fois la culbute, roulant ensuite comme une boule, et arriva au bas de la montagne sans le moindre accident. Je pensais, malgré tout, que les choses ne s'arrangeraient pas aussi bien pour moi, et j'attendais pour voir comment s'y prendrait mon camarade. Il s'approcha du bord, fit un trou pour mettre ses talons, et enfonça jusqu'à moitié son bâton dans la neige, de manière à pouvoir se baisser et faire un autre trou. Il descendit ainsi les endroits les plus rapides ; ensuite il s'assit et se laissa couler jusqu'au bas. C'était mon tour. Je fis comme mon camarade : mais trouvant la pente trop rapide et très-désagréable d'être ainsi pendu par le bras, j'agis avec plus de précaution, ce qui me demanda plus de temps. Je fis d'abord un trou avec mon bâton, et j'y enfonçai l'un de mes talons ; ensuite je fis un second trou où je mis l'autre ; de la sorte je voyais très-bien ma route ; je m'étais assis, et dans cette position j'atteignais à deux pieds devant pour me faire mon escalier ; je me tirai ainsi des passages les plus difficiles, ensuite je me laissai couler à plat sur le dos l'espace de 500 pieds. Cette opération m'avait bien demandé deux heures,

(1) Ici (dans les montagnes au-dessus de Villavicencia), l'un de nos guides nous apprit que quelques jours avant, lui et onze de ses camarades s'étaient, pendant un ouragan, trouvés enfermés douze jours de suite, dans une casucha ; que les provisions leur ayant manqué, ils allaient périr de faim, lorsqu'ils avaient découvert dans la neige le cadavre d'une mule, qui les avait sauvés. L'un d'eux était mort ; et il ajouta que probablement nous trouverions son corps dans la neige.

mais pour tout l'or et l'argent des mines du Pérou, je n'aurais pas voulu descendre en glissant sur les parties les plus rapides.

L'on concevra facilement que dans une descente aussi raide, la température devait se modifier singulièrement ; aussi plus nous avancions, plus nous avions de peine :



Descente du Cumbre. (Dessin de Gavarni, gravure de Sears.)

dans beaucoup d'endroits, nous entrions jusqu'aux genoux. Au bas de la montagne, nous rencontrâmes nos guides du Chili, qui nous avaient amené des chevaux et des mules ; ils nous apprirent que nous trouverions de la neige jusqu'à une lieue de La Guardia. A quatre heures du matin nous fûmes hors des neiges. Le plaisir que nous sentîmes en revoyant et en foulant la terre ferme, en retrouvant des chevaux, les premières créatures vivantes que nous eussions vues depuis cinq jours, ne peut se comprendre que de ceux qui l'ont éprouvé, après un semblable isolement.

Au coucher du soleil, nous arrivâmes à La Guardia, la première habitation qu'on rencontre en sortant des Cordilières.

(*Extrait du Journal d'un voyage au Pérou, et d'un passage dans les Cordilières, par le lieutenant Chas-Brand.*)

LA FRANCE HISTORIQUE INDUSTRIELLE ET PITTORESQUE DE LA JEUNESSE. Ouvrage anecdotique, instructif et amusant, destiné à développer dès le plus jeune âge le sentiment éclairé de la patrie, par l'étude facile et la connaissance variée de tout ce qui fait sa gloire et sa richesse, et à servir de guide aux familles par un choix d'exemples tirés de la vie de tous les Français qui ont ho- noré leur profession. Texte, M. S. Henry Berthoud : Dessin et gravure des Cartes, MM. Perrot et Tardieu. Portraits, Costumes, Sites et Monumens dessinés et gravés par les artistes les plus distingués de Paris et de Londres ; sous la direction de M. A. Desrez, directeur du matériel du *Musée des Familles* et du *Mercure de France*. 102 livraisons forment deux beaux volumes de 800 pages avec cent quatre-vingt-quatre dessins (Portraits, Costumes, Sites, Monumens et quatre-vingt-huit Cartes géographiques. Les deux volumes, franc de port, prix : 10 francs. 10 livraisons paraîtront par mois. 10 sont en vente. L'ouvrage entier sera terminé en décembre prochain. On souscrit au bureau central du *Musée des Familles* et du *Mercure de France*, rue des Moulins, n. 18.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.




La Mort du Forçat. (Dessin d'HENRI MONNIER, gravure d'ALLANSON.)

## LE BAGNE ET LES FORÇATS.

Pendant mon séjour à Toulon, grace à la généreuse hospitalité qu'accordait aux artistes M. de Rosamel, préfet maritime, à la complaisance de M. le commissaire du bagne, et à l'amitié de M. Auban, chirurgien en chef de l'hôpital, j'ai pénétré dans les salles réservées aux forçats. Je les ai vus au repos, à la fatigue; je suis descendu dans leurs cachots; j'ai assisté, à l'hôpital, à la visite du médecin, à l'arrivée et au départ du condamné, et j'ai recueilli le plus d'observations possibles pour signaler à l'autorité tout ce qui pourrait améliorer la position de ces malheureux.

Rien n'est plus triste que l'aspect de tous ces individus vêtus de rouge, attachés l'un à l'autre et conduits par bandes dans les chantiers, sous la surveillance des gardes de la chiourme.

Le garde-chiourme est un être à part qui revêt l'habit militaire. Singulière idée qu'a eue l'administration, de revêtir d'un habit honorable un individu auquel un soldat de la garnison ne peut adresser la parole, et qui, pour cette infraction aux règles de la discipline établie dans le port, est puni de quinze jours de salle de police. Le garde-chiourme est à toute heure de jour, et de nuit, avec les condamnés; il exerce sur eux une grande autorité et jouit d'une certaine considération. La veille il est flatté, tous s'efforcent de lui être agréables, de lui arracher un sourire, et le lendemain il tombera sous les coups d'un assassin qu'une punition trop sévère, une injustice auront révolté, ou qui, dégoûté de la vie, n'aura trouvé d'autre moyen de mettre un terme à sa pénible existence; car, dans les bagnes, à Toulon, on ne cite aucun exemple de suicide.

Malgré toute la surveillance de ces hommes commis à leur garde, les évasions sont très-fréquentes: bien que deux fois par jour l'appel des condamnés ait lieu, beaucoup encore parviennent à s'évader. Il est inouï de s'imaginer tous les procédés ingénieux que l'amour de la liberté peut enfanter pour s'affranchir du joug de l'esclavage. J'ai vu deux évadés qui ont été découverts dans les tuyaux de conduite du gaz; il y avait douze heures environ qu'ils y étaient renfermés, étendus, dans l'eau jusqu'au cou, ne pouvant changer de position, attendant la nuit pour abandonner leur retraite. Ils auraient infailliblement péri une heure plus tard; car ils étaient sans connaissance, presque asphyxiés, quand on les surprit. Ils avaient scié les fers qui les tenaient attachés l'un à l'autre, avaient pénétré à la pointe du jour dans l'atelier du gaz, après avoir forcé une petite armoire qui contenait quelques vêtemens d'ouvriers qu'ils avaient endossés, et attendaient la nuit pour fuir de ce lieu infect, à l'aide de leur déguisement. Revenus à eux, ils furent déposés au cachot, et le lendemain ils comparurent devant la cour martiale.

C'est ordinairement dans les chantiers du port *au Moraillon* que les condamnés s'échappent de préférence; ils profitent, pour se dérober aux yeux de leurs gardiens, du moment où les embarcations les viennent prendre pour les ramener à l'arsenal ou dans les bagnes flottans. Dès que la disparition de l'un d'eux est constatée, on hisse sur-le-champ un pavillon. Les bagnes sont divisés en quatre arrondissemens; le pavillon d'évasion est bleu pour le premier, rouge pour le second, vert pour le troisième, et jaune pour le dernier. Des primes sont accordées à celui qui ramènera l'évadé, qui rarement échappe aux mesures prises contre lui. Le forçat est

facile à reconnaître à sa tête rasée, puis à un anneau d'acier fondu à la cheville, qu'il lui est impossible de scier et dont il est seulement délivré après avoir fait son temps, quand il est rendu à la liberté. Cette opération offre de grands dangers : il se couche sur le ventre, sa jambe est placée sur une enclume volante, un de ses compagnons la tient fixée sur l'enclume, et un troisième brise l'anneau à coups de marteau frappés sur un ciseau qu'il tient dans la main gauche. Souvent un coup porté à faux a fracassé la jambe du libéré (1).

La surveillance exercée dans l'arsenal où se trouvent les bagnes est très-active; la nuit, un factionnaire entend-il le moindre bruit, il fait feu aussitôt, si au premier cri du *qui vive* la réponse se fait attendre. Mon entrée aux bagnes fut signalée par une catastrophe de ce genre. J'étais arrivé la veille à Toulon, dans les derniers jours d'octobre. Il était trop tard pour chercher à pénétrer dans l'arsenal. J'allai rendre visite à M. le chirurgien en chef, qui me donna rendez-vous pour l'accompagner le lendemain à l'hôpital. Nous traversâmes au petit jour ces

(1) Les préparatifs du ferrage ne sont ni moins douloureux, ni moins dangereux. M. VICTOR HUGO les a décrits dans le fragment suivant qui contient en outre les détails les plus curieux sur les préparatifs et le départ de la chaîne.

J'ai vu ces jours passés une chose hideuse.

Il était à peine jour, et la prison était pleine de bruit. On entendait ouvrir et fermer les lourdes portes, grincer les verrous et les cadenas de fer, carillonner les trousseaux de clefs entrechoqués à la ceinture des geôliers, trembler les escaliers du haut en bas sous des pas précipités, et des voix s'appeler et se répondre des deux bouts des longs corridors. Mes voisins de cachot, les forçats en punition, étaient plus gais qu'à l'ordinaire. Tout Bicêtre semblait rire, chanter, courir, danser.

Moi, seul muet dans ce vacarme, seul immobile dans ce tumulte, étonné et attentif, j'écoutais

Un geôlier passa.

Je me hasardai à l'appeler et à lui demander si c'était fête dans la prison. — Fête si l'on veut! me répondit-il. C'est aujourd'hui qu'on ferre les forçats qui doivent partir demain pour Toulon. Voulez-vous voir? cela vous amusera.

C'était en effet pour un reclus solitaire une bonne fortune qu'un spectacle, si odieux qu'il fût. J'acceptai l'amusement.

Le guichetier prit les précautions d'usage pour s'assurer de moi, puis me conduisit dans une petite cellule vide, et absolument démeublée, qui avait une fenêtre grillée, mais une véritable fenêtre à hauteur d'appui, et à travers laquelle on apercevait réellement le ciel.

— Tenez, me dit-il, d'ici vous verrez et vous entendrez. Vous serez seul dans votre loge comme le roi.

Puis il sortit et referma sur moi serrures, cadenas et verrous.

La fenêtre donnait sur une cour carrée assez vaste, et autour de laquelle s'élevait des quatre côtés, comme une muraille, un grand bâtiment de pierre de taille à six étages. Rien de plus dégradé de plus nu, de plus misérable à l'œil que cette quadruple façade percée d'une multitude de fenêtres grillées auxquelles se tenaient collés, du bas en haut, une foule de visages maigres et blêmes, pressés les uns au-dessus des autres, comme les pierres d'un mur, et tous pour ainsi dire encadrés dans les entre-croisemens des barreaux de fer. C'étaient les prisonniers, spectateurs de la cérémonie, en attendant leur jour d'être acteurs. On eût dit des âmes en peine aux soupiraux du purgatoire qui donnent sur l'enfer.

Tous regardaient en silence la cour vide encore. Ils attendaient. Parmi ces figures éteintes et mornes, çà et là brillaient quelques yeux perçans et vifs comme des points de feu.

Le carré de prisons qui enveloppe la cour ne se referme pas sur lui-même. Un des quatre pans de l'édifice (celui qui regarde le levant) est coupé vers son milieu, et ne se rattache au pan voisin que par une grille de fer. Cette grille s'ouvre sur une seconde cour, plus petite que la première, et, comme elle, est bloquée de murs et de pignons noirâtres.

Tout autour de la cour principale, des bancs de pierre s'adossent à la muraille. Au milieu se dresse une tige de fer courbée, destinée à porter une lanterne.

Midi sonna. Une grande porte cochère, cachée sous un enfoncement, s'ouvrit brusquement. Une charrette, escortée d'espèces de soldats sales et honteux, en uniformes bleus à épaulettes rouges et à bandoulières jaunes, entra lourdement dans la cour avec un bruit de ferraille. C'était la chiourme et les chaînes.

Au même instant, comme si ce bruit réveillait tout le bruit de la prison, les spectateurs des fenêtres, jusqu'alors silencieux et immobiles, éclatèrent en cris de joie, en chansons, en menaces, en imprécations mêlées d'éclats de rire poignans à entendre. On eût cru voir des masques de démons. Sur chaque visage parut une grimace, tous les poings sortirent des barreaux, toutes les voix hurlèrent, tous les yeux flamboyèrent : et je fus épouvanté de voir tant d'étincelles reparaître dans cette cendre.

Cependant les argousins, parmi lesquels on distinguait, à leurs vêtemens propres et à leur effroi, quelques curieux venus de Paris, les argousins se mirent tranquillement à leur besogne. L'un d'eux monta sur la charrette, et jeta à ses camarades les chaînes, les colliers de voyage, et les liasses de pantalons de toile. Alors ils se dépecèrent le travail : les uns allèrent étendre dans un coin de la cour les longues chaînes qu'ils nommaient dans leur argot *les ficelles*; les autres déployèrent sur le pavé *les taffetas*, les chemises et les pantalons ; tandis que les plus sagaces examinaient un à un sous l'œil de leur capitaine, petit vieillard trapu, les carcans de fer qu'ils éprouvaient ensuite, en les faisant étinceler sur le pavé. Le tout aux acclamations railleuses des prisonniers dont la voix n'était dominée que par les rires bruyans des forçats pour qui cela se préparait, et qu'on voyait relégués aux croisées de la vieille prison qui donne sur la petite cour.

Quand ces apprêts furent terminés, un monsieur brodé en argent, qu'on appelait *Monsieur l'inspecteur*, donna un ordre au *directeur* de la prison; et un moment après voilà que deux ou trois portes basses vomirent, presque en même temps, et comme par bouffées, dans la cour, des nuées d'hommes hideux, hurlans et déguenillés. C'étaient les forçats.

A leur entrée, redoublement de joie aux fenêtres. Quelques-uns d'entre eux, les grands noms du bagne, furent salués d'acclamations et d'applaudissemens qu'ils recevaient avec une sorte de modestie fière. La plupart avaient des espèces de chapeaux tressés de leurs propres mains, avec la paille du cachot, et toujours d'une forme étrange, afin que dans les villes où l'on passerait le chapeau fît remarquer la tête. Ceux-là étaient plus applaudis encore. Un, surtout, excita des transports d'enthousiasme : un jeune homme de dix-sept ans, qui avait un visage de jeune fille. Il sortait du cachot où il était au secret depuis huit jours ; de sa botte de paille il s'était fait un vêtement qui l'enveloppait de la tête aux pieds, et il entra dans la cour en faisant la roue sur lui-même avec l'agilité d'un serpent. C'était un baladin condamné

admirables chantiers où les vaisseaux de guerre sont sous les *cales couvertes* à l'abri des intempéries du temps, et lancés de ces mêmes chantiers à la mer. Nous fûmes souvent arrêtés dans notre marche par des bandes de trente à quarante condamnés, le col et les jambes nus, enchaînés deux à deux et se rendant à la fatigue. Spectacle hideux, horrible à voir, que celui des accouplemens, que ce mélange de toutes les professions, de toutes les classes de la société que le crime a nivelées. Des jeunes gens, des hommes d'un âge mûr, des vieillards, quelques hommes de couleur, tous pêle-mêle comme un troupeau, suivant le mouvement imprimé par la tête de la colonne, et se découvrant dès qu'ils aperçoivent un étranger ; ils s'efforcent alors de sourire pour dissimuler le plus qu'il leur est possible toute l'horreur de leur situation. Unique interprétation de l'amour-propre blessé.

Dès que nous fûmes arrivés au bagne, un adjudant fit part à M. le chirurgien en chef de la mort d'un forçat qui avait tenté de s'évader et qu'une sentinelle avait tué presqu'à bout portant, d'un coup de feu dans le bas-

---

pour vol. Il y eut une rage de battemens de mains et de cris de joie. Les galériens y répondaient, et c'était une chose effrayante que cet échange de gaietés entre les forçats en titre et les forçats aspirans. La société avait beau être là, représentée par les geôliers et les curieux épouvantés, le crime la narguait en face, et de ce châtiment horrible faisait une fête de famille.

A mesure qu'ils arrivaient, on les poussait entre deux haies de gardes-chiourmes, dans la petite cour grillée, où la visite des médecins les attendait. C'est là que tous tentaient un dernier effort pour éviter le voyage, alléguant quelque excuse de santé : les yeux malades, la jambe boiteuse, la main mutilée. Mais presque toujours on les trouvait bons pour le bagne ; et alors chacun se résignait avec insouciance, oubliant en peu de minutes sa prétendue infirmité de toute la vie.

La grille de la petite cour se rouvrit. Un gardien fit l'appel par ordre alphabétique ; et alors ils sortirent un à un, et chaque forçat s'alla ranger debout dans un coin de la grande cour, près d'un compagnon donné par le hasard de sa lettre initiale. Ainsi chacun se voit réduit à lui-même ; chacun porte sa chaîne pour soi, côte-à-côte avec un inconnu ; et si par hasard un forçat a un ami, la chaîne l'en sépare. Dernière des misères.

Quand il y en eut à peu près une trentaine de sortis, on referma la grille. Un argousin les aligna avec son bâton, jeta devant chacun d'eux une chemise, une veste et un pantalon de grosse toile, puis fit un signe, et tous commencèrent à se déshabiller. Un incident inattendu vint, comme à point nommé, changer cette humiliation en torture.

Jusqu'alors le temps avait été assez beau ; et si la bise d'octobre refroidissait l'air, de temps en temps aussi elle ouvrait çà et là dans les brumes grises du ciel une crevasse par où tombait un rayon de soleil. Mais à peine les forçats se furent-ils dépouillés de leurs haillons de prison, au moment où ils s'offraient nus et debout à la visite soupçonneuse des gardiens et aux regards curieux des étrangers qui tournaient autour d'eux pour examiner leurs épaules, le ciel devint noir, une froide averse d'automne éclata brusquement, et se déchargea à torrens dans la cour carrée, sur les têtes découvertes, sur les membres nus des galériens, sur leurs misérables sayons étalés sur le pavé.

En un clin d'œil le préau se vida de tout ce qui n'était pas argousin ou galérien. Les curieux de Paris allèrent s'abriter sous les auvens des portes.

Cependant la pluie tombait à flots. On ne voyait plus dans la cour que les forçats nus et ruisselans sur le pavé noyé. Un silence morne avait succédé à leurs bruyantes bravades. Ils grelottaient, leurs dents claquaient ; leurs jambes maigries, leurs genoux noueux s'entrechoquaient ; et c'était pitié de les voir appliquer sur leurs membres bleus ces chemises trempées, ces vestes, ces pantalons dégouttans de pluie. La nudité eût été meilleure.

Un seul, un vieux, avait conservé quelque gaieté. Il s'écria en s'essuyant avec sa chemise mouillée, que *cela n'était pas dans le programme*, puis se prit à rire en montrant le poing au ciel.

Quand ils eurent revêtu les habits de route, on les mena par bandes de vingt ou trente à l'autre coin du préau, où les cordons allongés à terre les attendaient. Ces cordons sont de longues et fortes chaînes coupées transversalement de deux en deux pieds par d'autres chaînes plus courtes, à l'extrémité desquelles se rattache un carcan carré, qui s'ouvre au moyen d'une charnière pratiquée à l'un des angles et se ferme à l'angle opposé par un boulon de fer, rivé pour tout le voyage sur le cou du galérien. Quand ces cordons sont développés à terre, ils figurent assez bien la grande arête d'un poisson.

On fit asseoir les galériens dans la boue, sur les pavés inondés ; on leur essaya les colliers ; puis deux forgerons de la chiourme, armés d'enclumes portatives, les leur rivèrent à froid à grands coups de masse de fer. C'est un moment affreux où les plus hardis pâlissent. Chaque coup de marteau, asséné sur l'enclume appuyée à leur dos, fait rebondir le menton du patient ; le moindre mouvement d'avant en arrière lui ferait sauter le crâne comme une coquille de noix.

Après cette opération, ils devinrent sombres. On n'entendait plus que le grelottement des chaînes, et par intervalles un cri et le bruit sourd du bâton des gardes chiourmes sur les membres des récalcitrans. Il y en eut qui pleurèrent ; les vieux frissonnaient et se mordaient les lèvres. Je regardais avec terreur tous ces profils sinistres dans leurs cadres de fer.

Ainsi, après la visite des médecins, la visite des geôliers ; après la visite des geôliers, le ferrage. Trois actes à ce spectacle.

Un rayon de soleil reparut. On eût dit qu'il mettait le feu à tous ces cerveaux. Les forçats se levèrent à la fois, comme par un mouvement convulsif. Les cinq cordons se rattachèrent par les mains, et tout à coup se formèrent en ronde immense autour de la branche de la lanterne. Ils tournaient à fatiguer les yeux. Ils chantaient une chanson du bagne, une romance d'argot, sur un air tantôt plaintif, tantôt furieux et gai ; on entendait par intervalle des cris grêles, des éclats de rire déchirés et haletans se mêler aux mystérieuses paroles ; puis des acclamations furibondes ; et les chaînes qui s'entre-choquaient en cadence servaient d'orchestre à ce chant plus rauque que leur bruit. Si je cherchais une image du sabbat, je ne la voudrais meilleure ni pire.

On apporla dans le préau un large baquet. Les gardes chiourmes rompirent la danse des forçats à coups de bâtons, et les conduisirent à ce baquet, dans lequel on voyait nager je ne sais quelles herbes dans je ne sais quel liquide fumant et sale. Ils mangèrent.

Puis ayant mangé, ils jetèrent sur le pavé ce qui restait de leur soupe et de leur pain bis, et se remirent à danser et à chanter. Il paraît qu'on leur laisse cette liberté le jour du ferrage et la nuit qui le suit.

ventre ; le malheureux n'avait survécu que peu de temps à sa blessure. Nous pénétrons, conduits par l'adjudant, dans une salle basse assez sombre, dans laquelle sont renfermés les condamnés indisciplinés qui, devant passer à la cour martiale, sont exempts de travail jusqu'au jour de leur comparution. Ils sont attachés au lit de camp sur lequel ils couchent, double chaîne aux pieds, dont les anneaux sont passés dans une tringle de fer qui parcourt toute sa longueur. Une entrave en fer, de douze pouces environ de longueur et d'un demi-pouce d'épaisseur, aux deux extrémités de laquelle sont pratiquées deux menotes qui tiennent leurs poignets plus ou moins serrés, et empêche la communication des deux mains. Il y avait au cachot des condamnés qui, depuis trois et quatre mois, étaient à la double chaîne, et les entraves aux mains. Le cadavre du forçat tué la nuit précédente était gisant dans cette salle, sous les yeux des condamnés, qui restaient indifférens, accoutumés qu'ils étaient sans doute à ce spectacle. Ils chuchotèrent quand ils aperçurent un étranger, puis se prirent à ricaner entre eux.

Nous montâmes à l'hôpital, où, sur une population de trois mille individus environ composant le bagne, il



L'ex-Notaire et son Compagnon de chaîne. (Dessin d'HENRI MONNIER, Gravure d'ALLANSON.)

n'y avait qu'une cinquantaine de malades au plus. Chaque condamné a son lit à part, un lit en fer, deux matelas, du linge blanc et de bonnes couvertures; mais, à moins d'un cas tout particulier, d'une autorisation expresse, les fers ne quittent jamais le condamné, même à l'hôpital; ils sont fixés au pied du lit, à un anneau, d'où on les détache seulement quand le malade veut prendre un peu d'exercice. J'ai vu, après l'amputation qui avait été faite à un forçat, les fers qui étaient encore après la jambe qu'il venait de perdre. L'hôpital est parfaitement tenu par les infirmiers, pris parmi les détenus; les chirurgiens, de garde le jour et la nuit, font le service conjointement avec les sœurs; admirables et modestes filles que l'amour seul de l'humanité ont placées au chevet du galérien ! Que de soins, que d'égards n'ont-elles pas pour ces malheureux abandonnés, qui n'ont d'autres consolations que celles qui leur sont offertes par ces excellentes créatures. Il y a quatre ans environ, une maladie contagieuse qui s'étendit sur tout l'hôpital, força l'administration de transporter les malades à Saint-Man-

J'observais ce spectacle étrange avec une curiosité si avide, si palpitante, si attentive, que je m'étais oublié moi-même. Un profond sentiment de pitié me remuait jusqu'aux entrailles, et leurs rires me faisaient pleurer.

Tout à coup, à travers la rêverie profonde où j'étais tombé, je vis la ronde hurlante s'arrêter et se taire. Puis tous les yeux se tournèrent vers la fenêtre que j'occupais. — Le condamné! le condamné! crièrent-ils tous en me montrant du doigt; et les explosions de joie redoublèrent.

Je restai pétrifié.

J'ignore d'où ils me connaissaient et comment ils m'avaient reconnu.

— Bonjour, bonsoir! me crièrent-ils avec leur ricanement atroce. Un des plus jeunes, condamné aux galères perpétuelles, face luisante et plombée, me regarda d'un air d'envie en disant: — Il est heureux ! il sera ROGNÉ. Adieu camarade!

Je ne puis dire ce qui se passait en moi. J'étais leur camarade: en effet la Grève est sœur de Toulon. J'étais même placé plus bas qu'eux : ils me faisaient honneur. Je frissonnai.

Oui, leur camarade! Et quelques jours plus tard, j'aurais pu aussi, moi, être un spectacle pour eux.

J'étais demeuré à la fenêtre, immobile, perclus, paralysé. Mais quand je vis les cinq cordons s'avancer, se ruer vers moi avec des paroles d'une infernale cordialité; quand j'entendis le tumultueux fracas de leurs chaînes, de leurs clameurs, de leurs pas, au pied du mur, il me sembla que cette nuée de démons escaladait ma misérable cellule ; je poussai un cri, je me jetai sur la porte d'une violence à la briser, mais pas moyen de fuir. Les verrous étaient tirés en dehors. Je heurtai, j'appelai avec rage. Puis il me sembla entendre de plus près encore les effrayantes voix des forçats. Je crus voir leurs têtes hideuses paraître déjà au bord de ma fenêtre, je poussai un second cri d'angoisse, et je tombai évanoui.

Quand je revins à moi il était nuit. J'étais couché dans un grabat; une lanterne qui vacillait au plafond me fit voir d'autres grabats alignés des deux côtés du mien. Je compris qu'on m'avait transporté à l'infirmerie.

Je restai quelques instans éveillé, mais sans pensée et sans sou-

drier, établissement magnifique, unique en son genre, qu'ont construit les condamnés. Les sœurs se dévouèrent à l'envi pour les y accompagner; toutes voulurent partager les dangers de la maladie; on eut même à déplorer la perte de plusieurs d'entre elles. Elles restèrent non-seulement tout le temps que durèrent les ravages de la contagion, mais encore elles ne voulurent quitter que longtemps après, lorsque la maladie n'offrit plus de dangers.

Le forçat a environ une livre de pain noir par jour, de mauvaises fèves cuites dans leur enveloppe; quelques sous sont donnés à ceux qui vont à la grande fatigue pour se procurer du vin et de la viande. Nul n'est exempt du travail au port, à l'exception de ceux qui travaillent dans les bureaux de l'administration, dont le temps au bagne est avancé, et dont la bonne conduite a été signalée à l'autorité supérieure. Tous les travaux de construction sont exécutés par les condamnés; et dans les heures de repos, quand le mauvais temps ne permet pas que les galériens travaillent au port, ceux d'entre eux qui ont quelque industrie exécutent de petits ouvrages qu'ils vendent aux visiteurs; ce sont la plupart du temps des gravures sur des cocos qu'ils achètent fort



Les Coups de fouet. (Dessin d'HENRI MONNIER, gravure de PIAUD.)

cher aux gardes-chiourmes, qui les tiennent des marins; d'autres font des ouvrages en paille. Il y avait au bagne, lors de ma visite, un ancien clerc de notaire fort habile dans ce genre de travail.

Mulon, condamné à dix années de travaux forcés pour le vol du diamant de notre grande actrice, a élevé un espèce d'établissement *près du bassin du radoub*, auquel il est employé *à côté du Laminoir.* Ainsi que l'indique son adresse manuscrite, qu'il distribue aux personnes qui viennent lui rendre visite. *Artiste graveur sur métaux et sculpteur en ivoire, il tient assortiment d'ouvrages en paille, imitant la peinture, et grave cachets d'administration et de corps, griffes, cachets de fantaisie, vaisselles*, etc., etc. Il m'a présenté une tabatière sur laquelle était gravé un enfant couché qui exprimait le jus d'une grappe de raisin; la figure était bien dessinée, et surtout très-bien modelée. Ses manières sont fort polies, il a même un assez bon choix d'expressions. J'ai trouvé le prix qu'il mettait à ses productions beaucoup plus élevé que celui de ses confrères; mais il m'a fait observer qu'il tenait surtout à contenter les personnes qui voulaient bien l'honorer de leur *confiance*, et il espère que sa

---

venir, tout entier au bonheur d'être dans un lit. Certes, en d'autres temps, ce lit d'hôpital et de prison m'eût fait reculer de dégoût et de pitié; mais je n'étais plus le même homme. Les draps étaient gris et rudes au toucher, la couverture maigre et trouée; on sentait la paillasse à travers le matelas; qu'importe! mes membres pouvaient se déraidir à l'aise entre ces draps grossiers; sous cette couverture, et si mince qu'elle fût, je sentais se dissiper peu à peu cet horrible froid de la moelle des os, dont j'avais pris l'habitude. Je me rendormis.

Un grand bruit me réveilla; il faisait petit jour. Ce bruit venait du dehors : mon lit était à côté de la fenêtre, je me levai sur mon séant pour voir ce que c'était.

La fenêtre donnait sur la grande cour de Bicêtre. Cette cour était pleine de monde; deux haies de vétérans avaient peine à maintenir libre, au milieu de cette foule, un étroit chemin qui traversait la cour. Entre ce double rang de soldats cheminaient lentement, cahotées à chaque pavé, cinq longues charrettes chargées d'hommes. C'étaient les forçats qui partaient.

Ces charrettes étaient découvertes. Chaque cordon en occupait une. Les forçats étaient assis de côté sur chacun des bords,

bonne conduite lui fera diminuer le temps qu'il a encore à passer au bagne, pour expier *la sottise* qu'il a faite. Plusieurs garde-chiourmes m'ont assuré qu'il sortirait avec beaucoup d'argent. Sa conduite au bagne a toujours été régulière; il comptait, en sortant de captivité, se réfugier en pays étranger et devenir honnête homme (1).

Le commissaire actuel du bagne, M. Esménard, a supprimé les coups de bâton, dont messieurs de la chiourme se montraient souvent trop prodigues, surtout quand ils étaient pris de boisson, ce qui leur arrive, disent les forçats, *plus souvent qu'à leur tour*. Quant à la bastonnade, elle a toujours lieu, mais seulement par jugement de la cour martiale. Le galérien est condamné pour vol, pour cas d'ivresse, pour coups portés à ses camarades, pour d'autres délits que nous passerons sous silence, à dix, vingt et trente coups d'un nerf de bœuf, appliqués sur les épaules par le correcteur, choisi parmi les forçats, en présence de l'administrateur, lisant le rapport en tête de l'exécuté, l'adjudant de service, à côté, un second adjudant à côté, un sifflet à la main. L'individu qui me posa le patient pour exécuter mon dessin était coutumier de la bastonnade; il me fit observer, dans l'intérêt de la vérité, qu'il *s'amusait* à mordre son bonnet quand on le frappait, ce qui, disait-il, diminuait un peu la douleur. Au bout de dix coups, les épaules sont noires, et nécessitent l'admission du condamné à l'hôpital; et après vingt et trente coups les reins sont entamés et dans un état pitoyable.

On punit aussi par un séjour plus ou moins long au cachot, proportionné à la gravité de la faute. Les évasions provoquent le cumul des années que les forçats ont à passer aux galères; beaucoup d'entre eux, condamnés d'abord à cinq années, en ont passé vingt-cinq et trente pour aggravations de peine.

Il est certainement bien déplorable de penser qu'il faille avoir recours à des châtimens aussi sévères; mais quelles punitions peut-on infliger à des hommes que rien ne peut plus effrayer? Le forçat que j'ai dessiné, depuis cinq ou six ans qu'il était au bagne a reçu peut-être deux ou trois cents coups de fouet, et le dimanche suivant, je le vis prêt à recevoir une vingtaine de coups pour avoir volé la veille dans le port.

Il est aussi devenu très-difficile d'apporter de grandes améliorations dans le système moral de la prison. M. le Commissaire actuel s'en est beaucoup occupé; il a cherché à établir des catégories; mais les demandes de tant de bras qui lui sont faites ne lui permettent guère de suivre le but qu'il s'était proposé. On fera la demande de trente, quarante, cinquante hommes; il doit compléter ce nombre, et il composera la quantité demandée d'indisciplinés, d'éprouvés et de sujets dont la conduite aura inspiré le plus de garantie, et que le contact des mauvais aura bientôt démoralisés. Depuis quelque temps, sous le rapport physique, la position des condamnés s'est améliorée de beaucoup. L'hiver, des pantalons de la même étoffe que leurs vestes ont remplacé ceux de toile qu'ils portaient auparavant toute l'année; les salles dans lesquelles ils sont renfermés, sont propres, bien entretenues, spacieuses, bien éclairées. Mais leurs chaînes ne les abandonnent jamais, même dans leur sommeil. Ils s'étendent tout habillés sur leurs planches; ceux d'entre eux qui ont quelques épargnes achètent des couvertures dont ils s'enveloppent la nuit, et qui le jour sont relevées à la tête du lit. Plusieurs gardes les surveillent; de fréquentes rondes se font à plusieurs reprises, et souvent encore on surprend des condamnés sortis du lit de camp, occupés à scier les barreaux des fenêtres; aucun des barreaux n'est intact; tous attestent les tentatives des évadés. Ce que les forçats redoutent le plus après le voyage de la chaîne à sa destination, et dans lequel beaucoup succombent, ce sont les nuits d'hiver: quatorze heures étendus sur un lit de camp!

J'ai remarqué, après avoir dessiné plusieurs têtes de forçats, que la misère, les privations et les habitudes du bagne altéraient chez certains individus le caractère primitif de leur physionomie. La veille du départ de la chaîne, il y a plusieurs années, j'avais vu un condamné qui n'avait pas encore revêtu le costume des galériens, et dont la mise et le maintien annonçaient un homme qui semblait avoir occupé un rang distingué dans la so-

---

adossés les uns aux autres, séparés par la chaîne commune qui se développait dans la longueur du chariot, et sur l'extrémité de laquelle un argousin debout, fusil chargé, tenait le pied. On entendait bruire leurs fers, et à chaque secousse de la voiture on voyait sauter leurs têtes et balloter leurs jambes pendantes.

Une pluie fine et pénétrante glaçait l'air, et collait sur leurs genoux leurs pantalons de toile, de gris devenus noirs. Leurs longues barbes, leurs cheveux courts, ruisselaient; leurs visages étaient violets; on les voyait grelotter, et leurs dents grinçaient de rage et de froid. Du reste, pas de mouvemens possibles. Une fois rivé à cette chaîne, on n'est plus qu'une fraction de ce tout hideux qu'on appelle le cordon, et qui se meut comme un seul homme. L'intelligence doit abdiquer; le carcan du bagne la condamne à mort; et quant à l'animal lui-même, il ne doit plus avoir de besoins et d'appétits qu'à heures fixes. Ainsi, immobiles, la plupart demi nus, têtes découvertes et pieds pendans, ils commençaient leur voyage de vingt-cinq jours, chargés sur les mêmes charrettes, vêtus des mêmes vêtemens pour le soleil à plomb de juillet et pour les froides pluies de novembre. On dirait que les hommes veulent mettre le ciel de moitié dans leur office de bourreaux.

Il s'était établi entre la foule et les charrettes je ne sais quel horrible dialogue: injures d'un côté, bravades de l'autre, imprécations des deux parts; mais à un signe du capitaine, je vis les coups de bâton pleuvoir au hasard dans les charrettes, sur les épaules ou sur les têtes, et tout rentra dans cette espèce de calme extérieur qu'on appelle l'ordre. Mais les yeux étaient pleins de vengeance, et les poings des misérables se crispaient sur leurs genoux.

Les cinq charrettes, escortées de gendarmes à cheval et d'argousins à pied, disparurent successivement sous la haute porte cintrée de Bicêtre; une sixième les suivit, dans laquelle ballottaient pêle-mêle les chaudières, les gamelles de cuivre et les chaînes de rechange. Quelques gardes-chiourmes, qui s'étaient attardés à la cantine, sortirent en courant pour rejoindre leur escouade. La foule s'écoula. Tout ce spectacle s'évanouit comme une fantasmagorie. On entendit s'affaiblir par degrés dans l'air le bruit lourd des roues et des pieds de chevaux sur la route pavée de Fontainebleau, le claquement des fouets, le cliquetis des chaînes, et les hurlemens du peuple qui souhaitait malheur au voyage des galériens. (*Dernier jour d'un condamné*).

(1) Un substitut du procureur du roi, près le tribunal d'une de nos grandes villes, et qui dernièrement visita le bagne, m'assura que Mulon venait d'être ruiné par le vol de la plus grande partie de son établissement.

ciété; c'était un ancien notaire, condamné à dix années de travaux forcés pour crime de faux en écritures privées, et qui était dirigé sur Toulon. La vue de cet homme avait produit sur moi une impression profonde, et je m'étais toujours rappelé son nom que j'avais à cette époque inscrit sur mon album. Je m'informai, dans les bureaux de la chiourme, s'il était encore détenu, et, d'après la réponse affirmative que je reçus, je manifestai le désir de le revoir. Le lendemain il me fut présenté au moment où il partait pour la fatigue. J'eus beaucoup de peine à le reconnaître : ses traits avaient subi un changement presque total. Sa tête, sans jamais avoir été belle, était assez distinguée à son départ de Bicêtre; depuis son séjour au bagne elle était devenue ignoble. Depuis, cet homme a contracté tous les vices de la maison; son bonnet vert et les manches grises de sa veste indiquent qu'il est dans les indisciplinés, à la suite de deux tentatives d'évasion. On lui a infligé dix années en sus de la peine qu'il avait d'abord encourue.

L'individu auquel il est accouplé a vingt ans; c'est un orphelin, le plus hardi, le plus entreprenant, et le plus spirituel peut-être des habitans du bagne. Il fut condamné, à l'âge de douze ans, pour vol avec escalade, à quatre années de réclusion dans une maison de correction : repris de justice deux mois après sa sortie pour s'être trouvé en état de vagabondage, il fut mis en liberté après l'expiration de sa peine; puis, condamné à dix années de travaux forcés, au carcan et à la flétrissure pour vol à main armée, seul, la nuit, sur un grand chemin. **HENRI MONNIER.**

---

Voici maintenant quelques détails sur l'arrivée des forçats au bagne :

S'il est des scènes affligeantes qui excitent l'indignation, la pitié ou la terreur, c'est, sans contredit, l'arrivée d'une chaîne de forçats. C'est dans le bagne que le scélérat chargé de fers attend son impénitence et son infamie; c'est dans ce lieu, séjour du crime et de la douleur, que l'on voit des êtres déjà flétris qui, ramenés, par l'habitude, à la perversité, reviennent encore subir une flétrissure nouvelle; étrange effet des passions, qui prouve qu'il est difficile de s'arrêter dans la carrière du crime.

Essayons d'esquisser dans ses détails l'arrivée d'*une chaîne de forçats*.

Le commissaire du bagne a fait de bonne heure tous ses préparatifs; les adjudans sont en grande tenue; toute la chiourme est sur pied; les ferremens sont disposés; de grandes *bailles* pleine d'eau attendent les arrivans; des habillemens rouges leur sont réservés; en un mot, tout est prêt pour cette *triste prise d'habit*.

Le *capitaine-conducteur* de la chaîne arrive; préposé pour surveiller le transport des forçats; les fonctions de capitaine-conducteur consistent à aller chercher, sur l'ordre du préfet, les forçats quand ils sont en assez grand nombre; il précède ordinairement sa troupe d'une heure environ. Enfin *des cris de joie* annoncent *l'avant-garde*. Ce sont les malades, les blessés et les impotens, qui ont fait la route montés sur une charrette. Des alguazils attachés à la garde soldée de Toulon, les accompagnent; des adjudans de chaîne ouvrent la marche. Les condamnés malades ont seulement au cou *une chaîne de fer* fermée par un cadenas.

La chaîne arrive; elle est divisée en trois cordons. Les forçats marchent deux à deux. Un collier de fer rivé leur prend le cou, et il en descend une chaîne attachée à leurs jambes; une seconde chaîne très-forte et de *cinquante pieds* environ, y est adaptée et les tient au milieu du corps, de façon qu'ils en supportent le poids et qu'ils se trouvent tous attachés à cette chaîne et pris individuellement par la jambe et par le cou.

A leur arrivée, on les fait asseoir par terre et un *grand baquet* plein de vin étant apporté, on en donne à chacun *un quart*. Des forçats *sbires*, *paillots* ou *servans* s'occupent ensuite à couper le fer de leurs jambes à l'aide d'un *ciseau à froid*. Ce fer, coupé, est immédiatement remplacé par la *manille*, qui est un gros anneau avec un *boulon* adapté à la jambe et *rivé*. On s'empresse ensuite de les déferrer. C'est là l'opération la plus terrible et la plus douloureuse; un coup porté à faux peut tuer à l'instant le malheureux, et on en a vu plus d'un exemple.

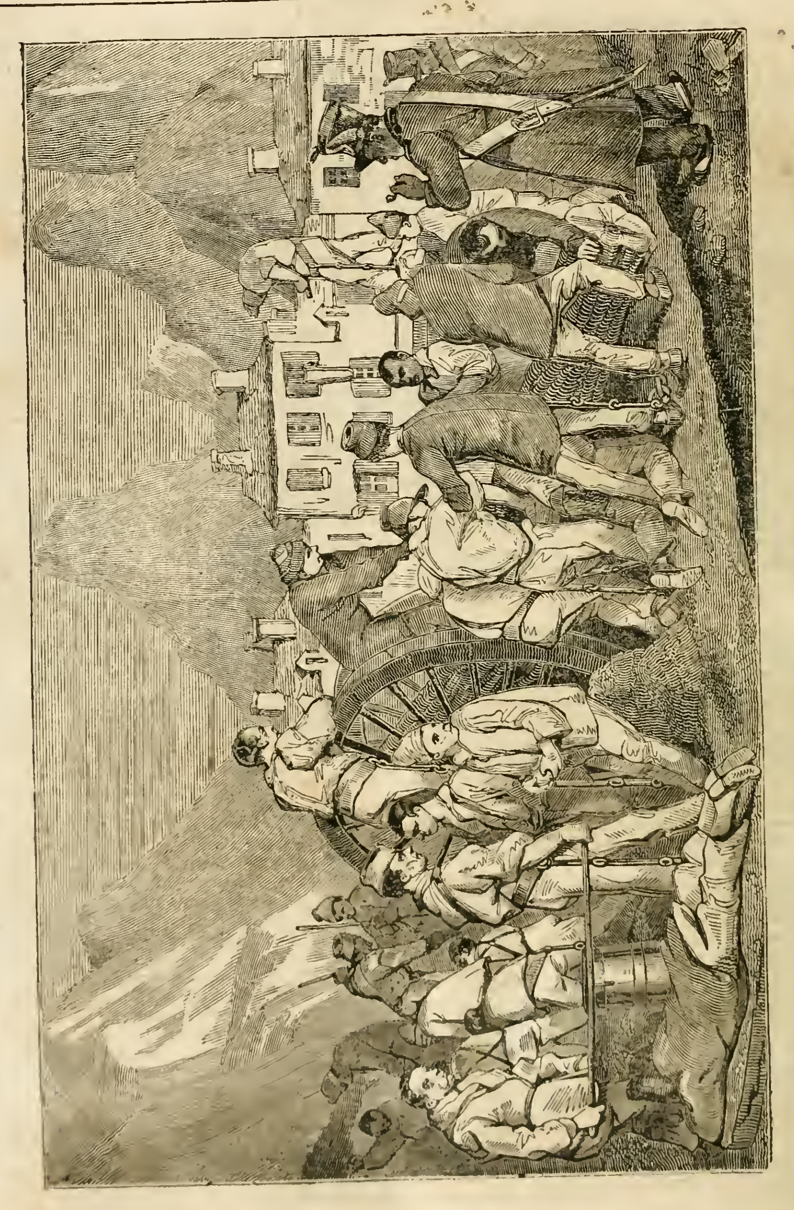
Pour cette dangereuse cérémonie, un *servant*, armé d'une espèce de billot en fer de deux pieds de haut, appelé *béquille*, creusé par le bout, se place derrière le patient. Muni d'un *poinçon* qu'il applique sur la tête de la *cheville rivée*, il frappe à grands coups de *marteau*, de manière que cette *cheville*, chassée par le *poinçon*, puisse entrer dans le trou de *béquille*. Pendant ce temps, un autre *servant* supporte la chaîne par-devant, et tient à deux mains la tête du forçat, afin qu'il ne fasse aucun mouvement. Il en est dont le déferrement est fort long. Ceux qui ont le cou *gros* et *court*, souffrent davantage; il ne faut même pas qu'ils ouvrent la bouche, de crainte de se faire couper leur langue.

Le déferrement achevé, on se hâte de les faire déshabiller, car chacun est revêtu de son costume particulier. Tous leurs effets sont jetés pêle-mêle en un tas, et ils ne peuvent en rien conserver. On prend en note l'argent qu'ils possèdent; il est déposé dans une caisse, et on ne laisse à leur disposition qu'une faible somme. Lorsqu'ils sont nus, on les fait défiler *un à un*, et entrer dans une grande *baille* d'eau; là des forçats *servans*, armés d'une grosse éponge, les lavent en tous sens; puis d'autres, ayant des linges secs, les essuient partout le corps. Ils passent ensuite dans cet état, sous le *tambour*, où se trouve l'officier de santé qui examine s'ils ont été *vaccinés* ou ont eu la petite vérole; s'ils ont la teigne, la gale, ou autre maladie de peau; il les enregistre alors suivant leurs dires et ses observations.

Cette formalité remplie, ils passent devant un adjudant de la chiourme qui leur délivre leurs vêtemens.

Placés sur leur banc et au lieu qu'ils doivent maintenant occuper, des forçats viennent alors leur *river*, à la jambe, une longue chaîne qui les tient attachés sur leur lit de camp, et ne leur donne que la faculté de se mouvoir. Le lendemain ou surlendemain, on leur coupe les cheveux, et les forçats à vie sont rasés d'un côté *seulement*. On les conduit ensuite au bureau de M. le commissaire : là ils sont encore dépouillés, et on procède à leur signalement. Tous les signes dont *l'habitude du corps* peut être couverte sont constatés, et on enregistre soigneusement les observations les plus minutieuses. Ces signalemens sont ensuite distribués dans le port et à tous les chefs d'ateliers, afin de faciliter l'arrestation de ceux qui tenteraient de s'évader. Reconduits après dans leurs salles, ils y restent environ huit jours pour se reposer. Pendant ce temps, on compulse leurs jugemens, on les immatricule, on examine ceux qui sont signalés comme *suspects*.

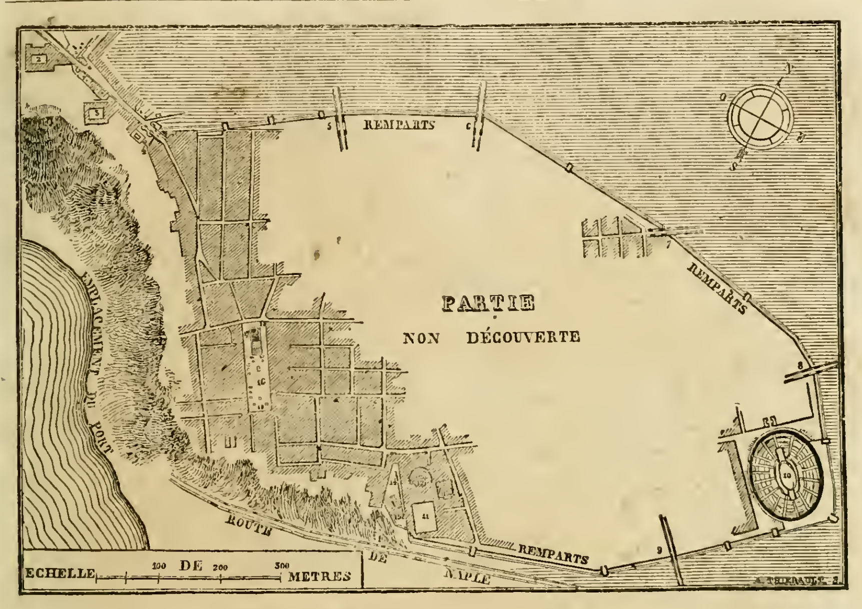
Les huit jours de repos expirés, on les enchaîne alors deux à deux; et, ainsi *accouplés*, ils sont envoyés à la



Les Forçats au travail. (Dessin d'Henri Monnier, gravure d'Allanson.)

*fatigue*, c'est-à-dire aux travaux les plus pénibles du port.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.




Plan de Pompéi. (Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIÉBAULT.)

## UNE VILLE SOUS LES LAVES.

Les anciens ont laissé, dans les trois continens, des monumens sans nombre de leur magnificence et du degré de perfection où ils avaient poussé les beaux arts; mais le temps a outragé ces précieux restes, et quelques-uns seulement sont parvenus entiers jusqu'à nous : encore, les meubles précieux, les bas-reliefs, les statues, les peintures, les mosaïques ont été arrachés de la place qu'ils occupaient, et qui en doublait la beauté. Pouvait-on se flatter de connaître l'antiquité tout entière! Les écrivains, il est vrai, nous avaient laissé des descriptions détaillées, mais le récit le plus clair ne donne qu'une idée incomplète, et qui ne supplée qu'imparfaitement à la vue des objets eux-mêmes. Une découverte inattendue a comblé ce vide, et frappé le monde savant d'admiration et d'enthousiasme : nous voulons parler d'Herculanum et de Pompeï.

Depuis plus de seize cents ans, ces deux villes étaient restées ensevelies sous les laves et les cendres du Vésuve, et leurs noms même étaient plongés dans l'oubli. C'est à un Français qu'elles doivent leur résurrection. En 1713, le prince d'Elbeuf voulut faire bâtir une maison de campagne aux environs de Portici ; il fit rassembler des matériaux, et ayant appris qu'un paysan, en creusant un puits, avait trouvé des fragmens de marbre, il acheta de lui le droit de faire des fouilles. On se trouvait précisément au-dessus d'un théâtre. On retira d'abord une statue d'Hercule, puis une de Cléopatre. Le prince d'Elbeuf, encouragé par ce premier succès, fit continuer les excavations avec ardeur : sept statues grecques de femmes furent découvertes et envoyées en France.

Quelque temps après on découvrit un temple de forme ronde, environné de vingt-quatre colonnes et d'un pareil nombre de statues.

Tant de richesses attirèrent enfin l'attention du gouvernement, qui fit suspendre les fouilles. On n'exploita plus cette mine féconde jusqu'au temps de don Carlos qui, devenu roi de Naples, acheta le terrain du prince d'Elbeuf. Le roi fit creuser à quatre-vingts pieds de profondeur, et enfin on put s'assurer qu'on avait découvert une ville : c'était Herculanum.

Malheureusement quatre-vingts et même cent pieds de laves la recouvrent, et cette lave a la dureté de la roche. D'ailleurs la ville antique est située sous Portici; on ne put donc songer à la faire reparaître à la lumière. On se contenta de pratiquer des excavations, et on fut forcé de recouvrir chaque monument à mesure qu'on l'avait découvert et dépouillé, pour en découvrir de nouveaux. On finit même par abandonner ces travaux, et ce n'est que depuis trois ans environ qu'on les a repris. Les curieux qui veulent visiter les fouilles, sont forcés d'y descendre par un puits profond, comme dans une mine.

Le même hasard qui avait fait découvrir Herculanum fit retrouver Stabia, en 1755; mais le haut prix du terrain a fait abandonner les fouilles.

A la même époque, un laboureur rencontra sous sa charrue une statue de bronze ; et la ville de Pompeï allait renaître. Une couche de cendres de quinze à vingt pieds seulement l'enveloppe, de sorte qu'avec le temps elle reparaîtra toute entière. Déjà des rues, des amphithéâtres, des temples surgissent dans toute leur intégrité. Ce ne sont pas seulement des murs dépouillés qui charment la vue : toutes les maisons, toutes les murailles sont couvertes en dedans et en dehors de

peintures et de mosaïques qui ont conservé tout leur éclat. Chaque meuble, chaque ustensile est demeuré intact à sa place. C'est comme une longue nuit de dix-sept siècles, au matin de laquelle on retrouve chaque chose dans l'état où on l'avait laissée la veille. L'œil surpris cherche involontairement le maître qui doit habiter ces maisons si fraîchement décorées; ces temples, ces théâtres tout brillans de peintures et d'ornemens : l'homme seul a disparu, plus fragile que tout le reste. A peine quelques ossemens, épars çà et là, viennent-ils contrister les yeux, et rappeler au voyageur qu'il est au milieu d'une ville déserte depuis des siècles.

Avant d'entrer dans quelques détails sur les découvertes faites à Herculanum et à Pompéi, le lecteur lira sans doute avec intérêt l'histoire abrégée du Vésuve et des éruptions qui ont enseveli des villes entières, et jeté tant de fois l'épouvante dans toute l'Italie.

Antérieurement au 16 février, 63 de J.-C., il n'est fait mention, dans toute l'antiquité, d'aucune éruption du Vésuve; mais on regardait cette montagne comme volcanique, et la tradition constatait qu'elle avait brûlé comme l'Etna. Ce phénomène n'avait dû se produire que dans une haute antiquité, car Homère n'en fait aucune mention. Il dépeint seulement toute cette côte avec une horreur religieuse; il la peuple de Lestrigons qui se nourrissaient de chair humaine, et de sirenes qui dévoraient les navigateurs.

Le 16 février, 63 de J.-C., un tremblement de terre se fit sentir dans toute la Campanie. Herculanum et plusieurs autres villes furent endommagées. Un troupeau de six cents moutons fut étouffé, et une foule de malheureux se répandirent dans la campagne, privés de raison. L'année suivante, il en survint une autre secousse pendant que Néron chantait à Naples sur le théâtre qui, malheureusement pour le genre humain, ne s'écroula qu'un moment après que le monstre fut sorti. Mais ces convulsions n'étaient que les préludes de la grande éruption qui survint le 25 août 79, et qui ensevelit sous les laves Herculanum, Stabia et Pompéi.

Cette affreuse catastrophe jeta la terreur dans toute l'Italie. Pline le jeune en fait un récit éloquent et détaillé, et raconte en même temps la mort de son oncle, victime de sa curiosité et de son zèle pour la science. Elle se renouvela sous Sévère, l'an 200; et une autre encore plus violente se manifesta sous l'empereur Léon, pendant l'année 411 et les deux suivantes. Les convulsions qui ébranlèrent le Vésuve, les explosions continuelles dévastèrent tout les pays environnans, et jeterent l'épouvante dans le reste de l'Europe, qui se couvrit d'une poudre impalpable.

Un jour, à Constantinople, cette pluie de cendres causa un tel effroi que l'Empereur perdit la raison, et s'enfuit de sa capitale. Mais le grand saint Janvier, dit la tradition, apaisa la fureur du volcan, et depuis, en pareille circonstance, on n'oublie jamais de l'invoquer.

On lit dans une chronique de Pietro Dominiani de Castiglione, qu'en 1062, vivait un pieux ermite au pied du Vésuve. Un soir il rencontra des hommes noirs qui conduisaient grand nombre de mulets chargés de combustibles : il leur demanda qui ils étaient, et où ils allaient. Nous sommes des diables, répondirent-ils, et nous allons brûler le prince de Capoue, dangereusement malade; nous espérons faire bientôt rôtir à son tour don Juan, gouverneur de Naples.

Le saint homme se hâta d'aller trouver don Juan pour l'exhorter à se faire moine, afin d'éviter le sort qui le menaçait; mais il fut forcé de se rendre aux ordres de l'empereur Othon qui lui enjoignait de marcher avec lui contre les Sarrazins. Qu'arriva-t-il? don Juan mourut, et le Vésuve lança des feux épouvantables qui enveloppèrent son ame et celle du prince de Capoue.

En 1138, une autre éruption de quarante jours et une seconde moins terrible, qui se manifesta l'année suivante, épuisèrent en quelque sorte le volcan qui se reposa pendant près de cinq siècles.

En 1631, nouvelle éruption plus horrible peut-être que toutes celles qu'on avait vues jusqu'alors. Depuis ce temps le cratère reste rarement éteint dix ans de suite.

En 1794, il ensevelit la petite ville de Torre-del-Greco. Envain la population eut-elle recours aux reliques et au sang de saint Janvier, le saint resta sourd, et presque tout fut détruit : les habitans se sauvèrent pourtant à l'exception de quinze.

En 1828, le Vésuve se réveilla de nouveau, et lança des feux durant quinze jours, mais sans causer de grands dommages. Depuis ce temps, il vomit presque sans relâche des tourbillons de fumée qui semblent menacer les contrées voisines de nouveaux désastres. Au moment même où nous achevons cette notice, on annonce que le Vésuve vient de lancer un torrent de laves, large de quarante pieds environ, et qu'il vomit des masses énormes de pierres brûlantes. Ainsi donc, une partie du royaume de Naples est exposée sans cesse au terrible fléau qui la ravage depuis tant de siècles. Ces villes, que les cendres du volcan nous ont conservées, seront ensevelies de nouveau peut-être, avant de sortir du tombeau de cendres qui les renferme. Qu'on se hâte donc de faire jouir les arts et les lettres de tant de précieux trésors que le même fléau pourrait nous ravir une seconde fois!

Quand on songe que Pompéi, dont on connaît toute l'enceinte, n'a pas plus d'étendue que la cour et le jardin des Tuileries, on s'imagine que quelques années auraient dû suffire pour la purger en entier des cendres qui la recouvrent; eh bien! un cinquième à peine est déblayé, et vingt ouvriers seulement sont employés à ces travaux. Qu'on ne se hâte pas cependant d'accuser d'insouciance le gouvernement qui possède cette mine si féconde pour les arts. Que de précautions il faut prendre pour ne point outrager les maisons et les édifices couverts de peintures, de mosaïques, de sculptures si fraîches et si délicates! Avec quelle attention ne doit-on pas surveiller les mains à qui sont confiés ces travaux! Dans les premiers temps de la découverte, l'impatience de jouir a causé des malheurs qu'on veut éviter. Les travaux avançaient plus rapidement, il est vrai, mais que d'objets précieux ont péri par cette précipitation même! L'expérience a prouvé qu'il fallait se *hâter lentement*, et que c'était le seul moyen de préserver ces trésors d'une destruction à jamais irréparable.

Lors des premières excavations, on jetait les décombres et les terres sur les lieux déjà explorés; mais plus tard on a suivi un plan nouveau, et on s'est proposé de faire reparaître la ville telle qu'elle était avant sa catastrophe. Ce sont les Français qui ont eu cette heureuse idée : avant eux, on avait déjà découvert deux théâtres, un temple d'Isis, un autre d'Esculape et un temple grec, une grande porte extérieure et quelques tombeaux : pendant leur domination, on déblaya la plus grande partie de la rue des tombeaux, le Forum et la basilique. On commença aussi le dégagement de l'amphithéâtre et des murailles qui forment l'enceinte de la ville.

En 1812 et 1813, une partie de la voie qui passe devant un temple d'Isis, et qui doit traverser la ville dans toute sa longueur, fut mise à découvert. Au milieu de cette voie on a trouvé le squelette d'un vieillard. Le malheureux, malgré un danger si pressant, voulut sauver son trésor, dans lequel il avait mis sans doute toute son affection : il tenait, soigneusement enveloppées dans une étoffe de lin, 410 monnaies : 8 d'or, 360 d'argent et 42 de bronze.

A la porte dite d'Herculanum, le squelette d'un soldat en sentinelle tenait encore sa lance à la main. Il est mort sans broncher, comme un brave sous la mitraille, plutôt que de violer sa consigne.

Une scène déchirante dut avoir lieu dans la villa ou maison de campagne. Dix-neuf personnes y étaient réunies. Les hommes perdirent du temps à rassembler les objets précieux. Deux squelettes ont été trouvés à la porte du jardin : l'un tenait une bourse pleine, l'autre était entouré de vases d'argent et de bronze. Les femmes, accompagnées de leurs esclaves, s'étaient réfugiées dans les caves, où elles avaient fait entasser des provisions, espérant, sans doute, pouvoir sortir plus tard de cet asile. Mais bientôt une chaleur étouffante dut se faire sentir : tout le monde se précipita vers la porte : il n'était plus temps ! Ils ont été trouvés entassés les uns sur les autres.

Beaucoup de scènes semblables ont dû se répéter dans toutes les parties de la ville. Les premières fouilles, où l'on ne découvrait que très-peu d'ossemens, firent croire d'abord qu'un petit nombre d'habitans avaient péri ; mais plus tard on fut détrompé. Dans presque toutes les maisons et les édifices on retrouve des débris humains : on compte déjà cent soixante-dix squelettes, et on n'a encore déblayé que la cinquième partie de la ville, ce qui prouve combien la catastrophe fut subite.

Avant de pénétrer dans l'intérieur de la ville, il est bon de parler des fortifications dont on l'avait entourée et qui subsistent encore. Elles remontent à une haute antiquité, et les habitans prétendaient qu'elles avaient été construites par Hercule, ou par les Égyptiens ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles sont d'un travail étrusque, et composées de grosses pierres de quatre à cinq pieds de long, parfaitement jointes ensemble, quoique sans mortier. Des tours carrées formées de petits moëlons de stuc, s'élèvent à des distances inégales, et communiquent entre elles par des poternes. Cinq portes ont déjà été découvertes. Les plus remarquables sont celles de Nola et d'Herculanum. Cette dernière fut bâtie long-temps après les murailles : elle est de construction romaine. Le peu de défenseurs que pouvaient contenir les remparts d'une ville si resserrée n'auraient pu résister à une armée nombreuse ; mais l'Italie fut long-temps divisée en petites républiques, et les moindres cités avaient souvent à se défendre comme nos anciens châteaux féodaux, contre des rivales qui n'étaient guère plus puissantes. Ainsi, même sous le règne de Néron, un spectacle de gladiateurs donné à Pompéi, et auquel assistaient les Nucériens, fit naître entre les habitans des deux villes une querelle sanglante. Les Pompéiens protégés par leurs murailles parvinrent à chasser leurs rivaux ; mais ils furent condamnés par Néron à être privés de spectacle pendant dix ans, et les principaux auteurs de cette rixe furent exilés. Pendant la guerre sociale à laquelle elle prit part, Sylla vint camper sous ses murs, et s'il elle n'eut point à subir les affreuses vengeances que le vainqueur exerça sur les autres villes de la Campanie, c'est qu'il fut appelé ailleurs par des soins plus importans. Elle conserva même le privilége d'élire ses magistrats jusqu'au règne d'Auguste, où elle fut réduite en colonie romaine, et gouvernée par des duumvirs et des décurions, que les nouveaux maitres lui envoyaient.

Le cadre dans lequel nous sommes forcés de nous renfermer, est trop étroit pour que nous entreprenions de décrire Pompéi ; mais nous nous efforcerons de donner une idée exacte de l'ameublement des anciens, et de la manière dont ils ornaient et disposaient leurs maisons.

Celles de Pompéi sont fort petites : on voit que la vie, dans l'antiquité, était toute publique, et que le Forum, les bains, les portiques étaient leur demeure habituelle. Mais ces maisons, même celles des plus pauvres artisans, sont ornées, à l'intérieur comme à l'extérieur, de peintures et de mosaïques qui représentent, le plus souvent, des ustensiles de toute espèce, des meubles précieux, des mets délicats, des livres rares que la fortune du maître ne lui permettait de posséder qu'en peinture ; enfin mille objets divers qui font deviner souvent les goûts et la profession. C'est ainsi qu'on a reconnu *la maison du poète tragique*. Nous allons y faire pénétrer nos lecteurs, parce qu'elle est la plus complète et la plus remarquable de toutes celles qu'on a retrouvées jusqu'ici.

Elle n'occupe que trente mètres de longueur et quinze dans sa plus grande largeur. Cet espace si borné renferme pourtant dix-neuf pièces, y compris l'*atrium* ou la cour, le péristyle ou seconde cour, avec jardin et d'autres dépendances. Sous le seuil de la porte, un gros chien noir, attaché avec une chaîne de bronze, se présente à la vue. Il est peint en mosaïque avec tant de vérité qu'on recule à son aspect. A ses côtés est gravé l'inscription *cave canem, prends garde au chien;* c'était le gardien de la maison.

Du corridor d'entrée, on passe dans l'*atrium* ou première cour découverte ; les quatre côtés sont ornés de peintures tirées de l'Iliade : c'est *Thétis, conduite par Iris sur le mont Ida, pour implorer Jupiter en faveur d'Achille ; Briséis remise par le fils de Pélée aux hérauts d'Agamemnon ; le départ de Chriséis ; Vénus anadyomène* ; et d'autres peintures complètent la décoration de l'*atrium*. Cette cour est entourée de petits appartemens destinés aux hôtes. On y remarque des combats d'amazones, une figure de bacchante et une peinture obscène.

En face de l'entrée est le *tablinium* ou salon de réception. Un poète tragique, assis sur un tabouret, tenant un rouleau à la main, déclame des vers en présence de deux personnages également assis. Les autres ornemens de cette pièce, en harmonie avec le sujet principal, représentent des Génies et des Victoires.

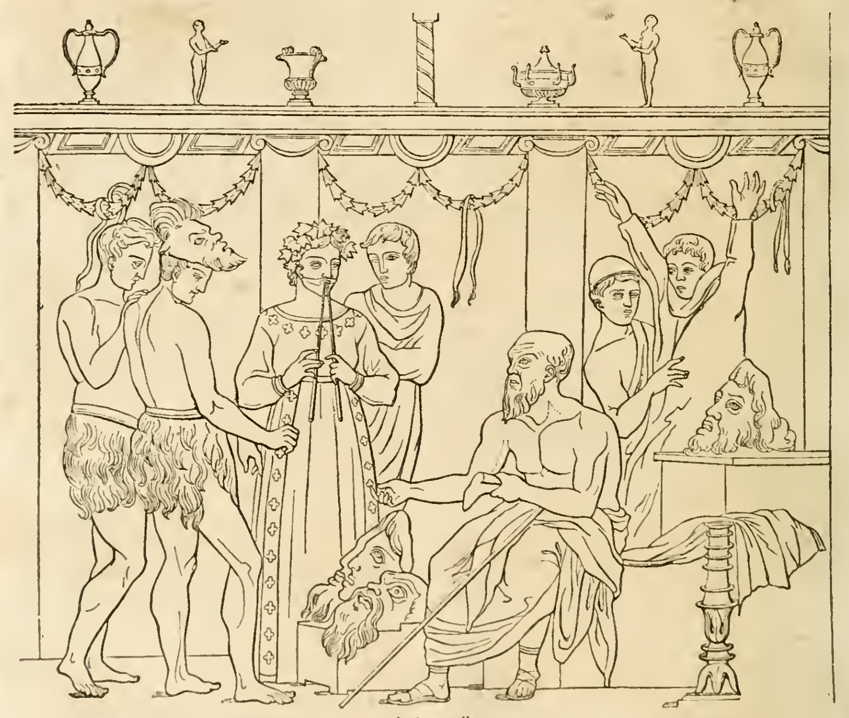
Mais le pavé en mosaïque offre le tableau le plus piquant et le plus neuf ; c'est une répétition dramatique. Sur la scène, ornée de colonnes, paraissent sept personnages : le *chorége* ou directeur, secondé du joueur de flûte, qui accompagne sa voix, est assis au milieu d'eux, et semble déclamer et donner le ton à ses acteurs qui, la figure couverte de leurs masques, l'écoutent chacun dans une attitude différente : un d'eux, témoignant dans ses mouvemens la joie et l'enthousiasme, se revêt de son costume, à l'aide d'un de ses camarades.

Ce morceau surpasse en beauté d'exécution toutes les mosaïques connues jusqu'ici.

Du salon on arrive au péristyle ou seconde cour découverte, renfermant un petit jardin entouré d'un portique de sept colonnes doriques, peintes comme tout le reste. Dans le fond s'élève le *laraire* ou chapelle domestique, orné d'une charmante figure de faune en bronze; à gauche est un cabinet de repos : on y voit *Ariane abandonnée; Narcisse contemplant son image*, et un *Amour pêchant à la ligne*. Du même côté est une autre petite pièce parée de paysages et de marines : sur le mur principal est peint un papyrus avec des lettres grecques, qui ne sont autre chose que l'étiquette des livres favoris que le maître de la maison ne possédait qu'en peinture.

Vis-à-vis, à droite, est une des plus belles pièces de l'habitation : c'est l'*exedra* ou salle de conversation : elle est décorée de danseuses, de fruits et d'animaux. On y voit *Léda montrant à son époux l'œuf et les enfans qui viennent d'éclore; Thésée abandonnant Ariane*, et près de l'entrée, *le sacrifice d'Iphigénie*. Une belle lampe pendait encore au plancher.

Tout près, dans l'angle voisin, est la petite cuisine avec son fourneau, ses ustensiles et ses ameublemens,



Une répétition dramatique, mosaïque de Pompéia. (Dessin de DARDEL, gravure de CHEVAUCHET.)

le tout en peinture ; elle communique au *triclinium* ou salle à manger, orné de la même manière que la cuisine.

On comprend aisément qu'indépendamment des ustensiles et des meubles de cuisine et de salle à manger représentés sur les murs, il s'en est trouvé de réels.

Au dessus des appartemens que nous venons de décrire, était le *gynécée* ou habitation des femmes. On sait que chez les anciens elles occupaient l'étage supérieur : malheureusement il n'est point conservé comme tout le reste. Il en est de même dans presque toutes les maisons de Pompéi. Les laves brûlantes ont dû naturellement faire sentir leur fureur avec plus de force sur les objets qu'elles ont rencontrés les premiers.

Parmi les ustensiles de toute espèce qu'on a trouvés à Pompéi et à Herculanum, nous en avons fait dessiner quelques-uns des plus curieux et des plus élégans. Le N° 1er est un échantillon de ces candelabres en bronze qui ornaient et éclairaient les appartemens. L'antiquité en a laissé un grand nombre et les artistes modernes les ont imités.

Le N° 2 est une table en bronze ornée de deux têtes d'animaux et de deux bustes qui offrent sans doute l'image de quelques divinités.

Le N° 3 est une anse enrichie d'une tête d'un beau travail; le N° 4, un vase à manche qui servait aux sacrifices; enfin le N° 5 est une lampe d'un goût exquis, surmontée d'un petit Amour qui joue avec un oiseau. Ces lampes étaient souvent déposées dans les tombeaux, et il en existe d'immenses collections en bronze et en

terre cuite, toujours enrichies de figurines, de fleurs ou d'animaux. Mais il en est peu qui égalent en beauté celle qu'on voit ici et qui, comme tout le reste, a été trouvée à Pompéia.

Le N° 6 représente une romaine ou peson semblable à celles dont on se sert encore aujourd'hui, avec cette différence que le balancier est ordinairement remplacé par un crochet; mais il existe aussi des romaines antiques de cette dernière forme. Le contre-poids est un buste de Minerve, armée d'un casque et d'une cuirasse, ornée d'une tête de Méduse. Le crochet suspendu à une petite chaîne servait sans doute à attacher les objets qui ne pouvaient pas être contenus dans la balance.

Le N° 7 est un *scrinium*; le N° 8 des tablettes; le N° 9 un *volumen* ou manuscrit à demi déroulé, semblable à ceux qui remplissent la cassette figurée N° 10.



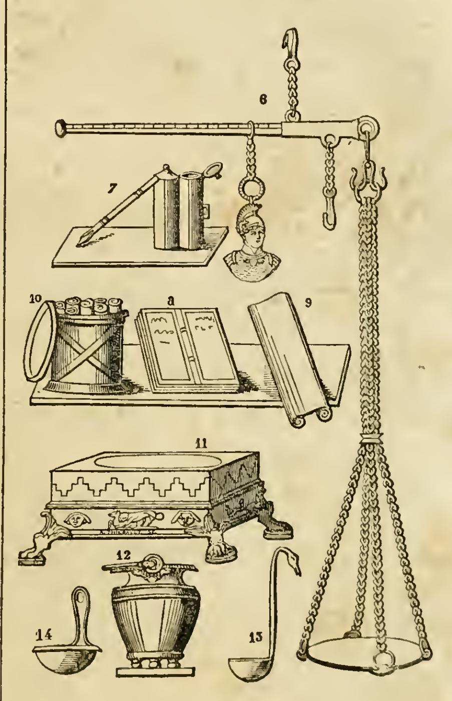

Meubles romains.

( Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIÉBAULT.)

Nous avons donné, N° 11, un échantillon de ces brasiers dont on se servait pour les usages domestiques. Ils étaient ordinairement de terre cuite; mais celui-ci est de bronze et d'un travail délicat, ce qui donne à penser qu'il appartient à une famille opulente. Il est orné de deux masques, et au milieu est sculpté un lion déchirant un taureau.

Les N^os^ 12, 13 et 14 sont des vases qui servaient aux sacrifices.

La planche de la page 214 représente un casque vu de face et de côté. Il est enrichi de ciselures de très-bon




Ustensiles romains.

( Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIÉBAULT.)

goût, et on voit encore la place où l'on enchassait le panache dont il était ombragé. A côté, sont deux lances et une courte épée, dessous une crémide, ou cuirasse qui protégait les cuisses et les jambes. Homère parle souvent de cette armure. Il donne aux crémides l'épithète d'*eucnémides*; c'est-à-dire aux belles *cnémides*, que nos vieux traducteurs ont rendue par *bien bottés*, expression qui est devenue une sorte de proverbe. N^os^ de 1 à 5.

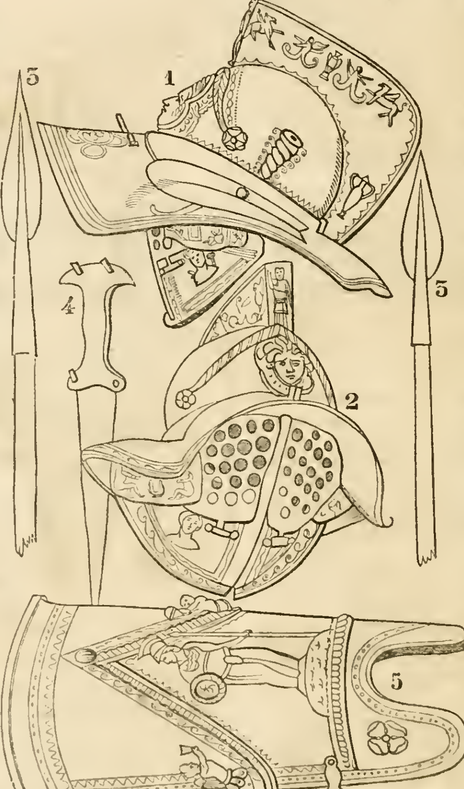
Nous avons pénétré dans les plus secrets réduits des habitans de Pompéï; nous les accompagnerons jusqu'à leur dernière demeure.

On sait que les anciens, dans leurs tombeaux, déployaient quelquefois autant de luxe que dans leurs palais, et qu'ils aimaient à élever sur leurs restes ces *colonnes superbes qui portent jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant*, comme parle Bossuet. On en peut citer pour exemple les pyramides d'Égypte et le tombeau d'Adrien à Rome, appelé maintenant le château Saint-Ange, dans lequel Bélisaire soutint victorieusement un siége contre les Goths. Les simples citoyens mettaient aussi beaucoup de recherches dans leur dernière demeure. Chaque famille avait son mausolée: il était orné d'inscriptions en vers ou en prose,

de portraits et de symboles qui font presque toujours allusion au fatal passage.

Nos lecteurs prendront une idée exacte de ces monumens, par la description de celui qu'on a trouvé à Pompéï, dans la rue dite des Tombeaux : Tyché l'avait fait élever, comme le marque l'épitaphe, de son vivant pour ses affranchis et affranchies, et pour ceux de Munatius Faustus, prêtre d'Auguste et *paganus*, c'est-à-dire magistrat d'un *pagus* ou arrondissement rural. Au-dessus de l'inscription est le portrait de Tyché, et au-dessous un bas-relief où on a représenté d'un côté la famille, de l'autre les magistrats municipaux. Sur un des côtés est sculptée une barque, allusion au voyage dans les enfers, et dont les détails sont rendus avec une précision admirable. Près de ce tombeau est un *triclinium* : c'était la salle où l'on célébrait le repas funèbre, et où trop souvent la douleur feinte ou réelle faisait place à des excès de gaieté et de licence qui contrastaient étrangement avec le lieu où on s'y livrait. Les lits, sur lesquels se couchaient les convives, étaient en maçonnerie revêtue de stuc : on les recouvrait de matelas et de draperies. Ces salles faisaient, le plus souvent, partie de tombeaux même.

On devine aisément que dans les maisons de Pompeï on a trouvé une foule de meubles et d'ustensiles qui servaient aux usages ordinaires de la vie privée, et nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant sur cette page et sur la précédente quelques échantillons de ces objets si curieux.




Armures romaines.

( Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIEBAULT. )

On a trouvé également un certain nombre d'ornemens de femme, et l'on a pu voir que les bijoux dont se paraient les dames romaines ressemblaient beaucoup à ceux de nos Françaises, et que les artistes de nos jours n'ont en rien de mieux à faire en cela, comme en tout ce qui tient aux arts du dessin, que de prendre l'antiquité pour modèle. Cependant nous signalerons un usage qui n'a point été imité. A la place des pierres gravées qui enrichissaient les colliers et les pendans d'oreilles antiques, on trouve très souvent des monnaies d'or enchassées dans de petits cadres ou fleurons de même métal. Souvent même les monnaies se portaient tout simplement au cou ou aux oreilles, suspendues par un anneau, et parmi les médailles antiques, un très-grand nombre sont percées sur les bords, et quelques-unes portent même encore l'anneau qu'on y avait introduit pour les attacher.

La flatterie entrait pour quelque chose sans doute dans ce choix d'ornemens. On étalait ainsi son amour et sa vénération pour des princes qui recevaient d'autant plus d'hommages qu'ils étaient plus détestés.

Cet usage s'est conservé dans le Levant, et les voyageurs ont souvent trouvé des médailles antiques servant de parure aux femmes grecques et asiatiques.

Il fallait que le nombre des artistes fût immense dans l'antiquité, et leurs productions à vil prix, pour que les plus pauvres citoyens pussent orner leurs maisons de tant de peintures et de bas-reliefs qui feraient honneur à nos peintres et à nos sculpteurs les plus habiles. Ainsi, l'on a trouvé à Pompéi dans une maison fort petite où tout annonce la pauvreté du maître qui l'habitait, une peinture représentant Vénus pêchant à la ligne. Elle est nue jusqu'à la ceinture, et assise sur un rocher. En face est assis l'amour, tenant à la main gauche une corbeille, destinée sans doute à recevoir le poisson ; les yeux fixés sur sa mère, et le bras droit étendu, il semble lui désigner du doigt le lieu où elle pourra saisir sa proie.

Narcisse épris de son image, et la contemplant dans les ondes servait de pendant à cette peinture, et si on en peut juger par le simple dessin que j'ai sous les yeux, ces deux compositions sont charmantes.

On a trouvé à Herculanum un calendrier des plus curieux, et fort compliqué, et dont nous allons faire la description : il est de marbre et carré. Sur chaque face, sont représentés trois mois : en tête est sculpté le signe du zodiaque ; puis le nom du mois, le jour des nones, le nombre d'heures du jour et de nuit, le nom de la Divinité à qui cette division de l'année est consacrée. Enfin, les semences et les récoltes qu'on doit faire à cette époque, et les soins qu'on doit donner à ses troupeaux. Par exemple : voici pour le mois d'avril où nous entrons. *mensis aprilis* le mois d'avril. *Dies XXX.* Trente jours. *Nonæ quintan.* Les nones tombent le cinq. *Dies hor. XIIII.*

Heures du jour quatorze. *Noc hor X*. Dix heures de nuit. *Sol ariete*. Le soleil est dans le signe du bélier. *Tutela v neris*. Le mois est sous la protection de Vénus. *Oves lustrantur*. Les brebis sont lavées et purifiées. *Sacrum phar æ*. Sacrifices à la déesse du Pharisis *item Serapiæ* et à Sérapis.

Parmi cette immense multitude de monumens précieux dont les fouilles de Pompéi et d'Herculanum ont enrichi la science et les arts, il en est deux qui ont résolu une question qui avait fort embarrassé les savans. Que devait-on entendre par vaisseaux *birèmes, trirèmes*, etc. C'est-à-dire à deux, trois, quatre et cinq rangs de rames? Ces rangs de rames étaient-ils placés horizontalement ou superposés? L'une et l'autre supposition offrait de grandes difficultés. Elles ont été résolues par la découverte de deux bas-reliefs en marbre qui représentent deux vaisseaux à trois rangs de rames superposés. On voit les matelots *remis incumbentes*, penchés sur leurs rames. Un marin se tient debout sur la proue en sentinelle; et sur la poupe est le timonnier qui fait mouvoir le gouvernail. On voit d'après cette description que tous les doutes sont levés.

Nous avons donné à la dernière page le dessin d'une de ces peintures si nombreuses qui décorent presque toutes les maisons de Pompéi : elle offre un de ces modèles d'architecture fantastique que blâme Vitruve; mais dont on ne peut cependant s'empêcher d'admirer l'élégance. Sur le sommet est représentée Vénus assise sous un dais magnifique. Au centre et sur les côtés sont peints des amours ailés, des oiseaux, des fleurs, des guirlandes, des ornemens de toute espèce habilement distribués, charmant à la vue, et dussent les Vitruve de nos jours nous accuser de mauvais goût, nous serions charmés de trouver de semblables décorations dans nos habitations modernes.

Toutes ces découvertes sont précieuses sans doute; mais on en aurait pu faire de plus importantes encore. On avait lieu d'espérer que quelques-uns de ces chefs-d'œuvre de l'esprit humain, dont la perte cause au monde savant d'éternels regrets, auraient été sauvés; mais jusqu'ici notre attente a été trompée. Pas un seul manuscrit n'a été découvert à Pompéï. A Herculanum, on avait été plus heureux; on avait pénétré dans la maison d'un bibliophile. Un grand nombre de volumes y étaient rassemblés : malheureusement la lave brûlante les avait tellement endommagés, que malgré les précautions les plus minutieuses et les procédés les plus ingénieux, on n'a pu en tirer que des fragmens continuellement interrompus par des lacunes. Ce qui diminue les regrets, c'est que tous ces livres, dont on a pu lire les titres, sont l'œuvre d'auteurs inconnus et ne roulent que sur la musique et des controverses philosophiques. Quatre de ces manuscrits ont été envoyés de Naples à l'Institut de France. Deux de nos savans les plus illustres, MM. Boissonnade et Raoul-Rochette, furent choisis par l'Académie pour les dérouler et les déchiffrer. On leur adjoignit Visconti; mais leurs efforts sont restés impuissans. Ces manuscrits se voient encore au palais de l'Institut.

Quand on réfléchit qu'une petite ville comme Pompéï renferme tant de monumens, de peintures, de mosaïques, on ressent une sorte d'humiliation, et on est tenté de reprocher à nos arts et à notre civilisation d'être restés en arrière; mais nous possédons sur les anciens deux immenses avantages qui surpassent de beaucoup ceux que nous pourrions leur envier : l'abolition de l'esclavage et l'imprimerie. Si, par quelque accident miraculeux, une de nos petites villes de province, ensevelie pendant des siècles, subissait, comme Pompéi, une résurrection inattendue, on y rencontrerait à peine une église gothique, un petit théâtre sans statues ni peintures, et destiné à quelques centaines de spectateurs; mais dans chaque maison, même dans celles des plus pauvres artisans, on retrouverait des livres précieux. Molière et Lafontaine, plus heureux que Ménandre, se rencontreraient partout.

A présent du moins, la moitié du genre humain n'est plus comme alors, soumise à l'esclavage par l'autre moitié, et livrée aux supplices les plus cruels et à la mort par le caprice d'un maître. Un nouveau Pollion, riche de vingt mille créatures humaines, ne pourrait impunément nourrir ses murènes de la chair vivante de son esclave condamné à un supplice si barbare pour avoir brisé un vase de cristal. Dans ces jours mêmes où les laves du Vésuve ensevelissaient Pompéï, une morale inconnue jusqu'alors prenait naissance, et l'univers était appelé à de plus nobles destinées. Des pauvres et des esclaves, réfugiés dans les catacombes de Rome, proclamaient, au nom de J.-C., l'égalité entre les hommes et la liberté de tous. Les arts devaient sans doute souffrir momentanément de cette nouvelle croyance; mais des routes non frayées leur étaient ouvertes, et les temps des Raphaël et des Michel-Ange étaient prédits.

Telle est, non pas la description, mais une idée sommaire et incomplette de Pompéia. Il faudrait des volumes entiers pour faire connaître tout-à-fait cette cité-momie, que d'ailleurs la plupart de ses bandelettes enveloppent encore.

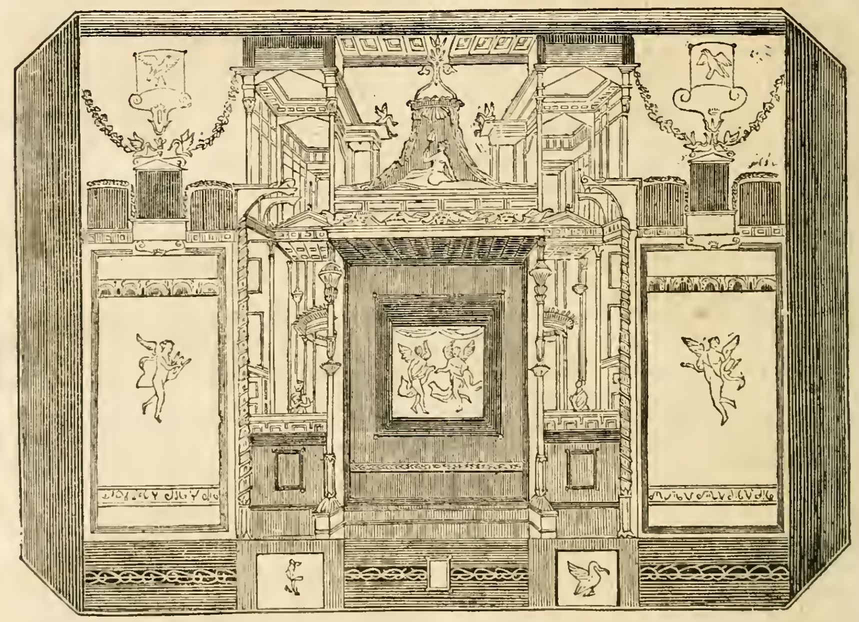
Chaque fois qu'on parvient à détacher un des voiles épais, une des larges bandelettes formées par la lave, on découvre des merveilles inattendues, et l'on se demande avec étonnement quelle devait être le luxe et la puissance de la nation romaine, puisqu'une ville si petite contient tant de luxe et tant de splendeur.

Il y a de quoi humilier nos idées d'opulence et de confortable modernes. Nous nous croyons parvenus à une grande perfection, à un grand raffinement de propreté, de recherche et de bien-être; mais les Romains, à cet égard, nous laissent loin derrière eux. Le moyen-âge lui-même l'emporte beaucoup sur l'époque actuelle; et, pour s'en convaincre, il suffit de visiter la curieuse et riche collection de M. Sauvageot. Elle renferme une foule de petits objets de toilette dont le travail exquis et la perfection dérouteraient la science des plus incroyables fashionnables du dix-neuvième siècle, et même des dames les plus élégantes. On se perd dans cette multitudes de peignes, de brosses, d'outils à tailler les ongles des mains; d'outils destinés à polir, à limer, à arrondir les ongles des pieds. Les *néothermes* et leurs merveilles égalent à peine les étuves des nobles dames d'alors, où toutes les richesses de l'Orient, apprises par les Croisés et rapportées par eux, se trouvaient rassemblées et augmentées encore de raffinemens nombreux. Les historiens et les peintures du temps nous jettent à ce sujet dans un étonnement d'autant plus profond que l'on était plus loin de les soupçonner à une époque « grossière et barbare. »

Laissons là cette digression pour en revenir à Pompéia.

En parcourant ces ruines, et peut-être en écoutant le récit des voyageurs qui les ont visitées, on éprouve une tristesse indicible et le même effroi dont un des person-

nages des *mille et une nuits* se sent saisir en entrant dans une ville enchantée. Les rues désertes, les échos qui répètent de toutes parts le bruit sonore des pas, les traces et les témoignages de soins domestiques qui semblent avoir été suspendus il y a une heure, et qui le sont depuis dix-huit cents ans ; le voile de laves qui recouvre et cache encore une partie des édifices, des monumens et des temples, font passer des frissons dans tous les membres. Malgré les alimens offert de toutes parts à la curiosité, malgré les objets nouveaux qui surgissent à chaque pas, il faut quelques heures pour qu'une impression si solennelle s'efface. Puis, quand on revient à Naples, cette ville qu'un caprice du Vésuve peut détruire comme Pompéia ; lorsqu'on réfléchit sur l'insouciante gaîté de ses habitans ; lorsque soi-même on s'est endormi avec nonchalance sous le ciel étouffant de cette belle et voluptueuse ville, on se rappelle en souriant ces paroles de Montaigne : *que l'habitude du dangier émousse et arrondit les aiguillons d'icelui*, et que *Damoclès auroit, au bout de trois journées, fini par mangier de*



Décoration d'un Appartement. (Dessin de DARDEL, gravure d'ALLANSON)

*bon appétit et avec chaulde délectation, maugré l'espée du tyran Dyonisius.*

Je ne m'étonnerais pas qu'avant un siècle des habitans vinssent repeupler la cité morte de Pompéia, sans songer qu'une heure suffirait pour en faire encore *une cité sous les laves.*

**GHÉERBRANT**, *de la bibliothèque du roi.*

---

## LE MERCURE DE FRANCE.

Revue complémentaire du *Musée des Familles* et des *Magasins Pittoresques*. Études critiques et révélations mensuelles du Journalisme, de la Librairie, des Ateliers, des Académies, des Coteries, des Salons, des Théâtres et des Tribunaux. Par an, QUATRE FRANCS pour Paris — CINQ FRANCS pour les départemens.

Ce journal paraît le 15 de chaque mois, et contient la matière de 64 pages de la *Revue de Paris*, de 44 pag. de la *Revue des deux Mondes*, et de 128 pages d'un roman ordinaire. Voir les articles déjà publiés.

NUMERO DU 15 FÉVRIER.

M. *Scribe*, par M. Alphonse Karr.

*Les Grognards dramatiques*, par Mme Sophie Gay.

*Le Cours* de M. Jules Janin.

*Lettre sur la Musique*, par M. Emile Deschamps.

*Gazette du mois*, par M. S. Henry Berthoud.

*La Mode aux Italiens*, par Mme Constance Aubert.

NUMERO DU 15 MARS.

*Le Salon de* 1835, par M. Alphonse Karr.

*Sur l'art dramatique en France*, par M. H. Roman.

*Lettre sur la Musique*, par M. Emile Deschamps.

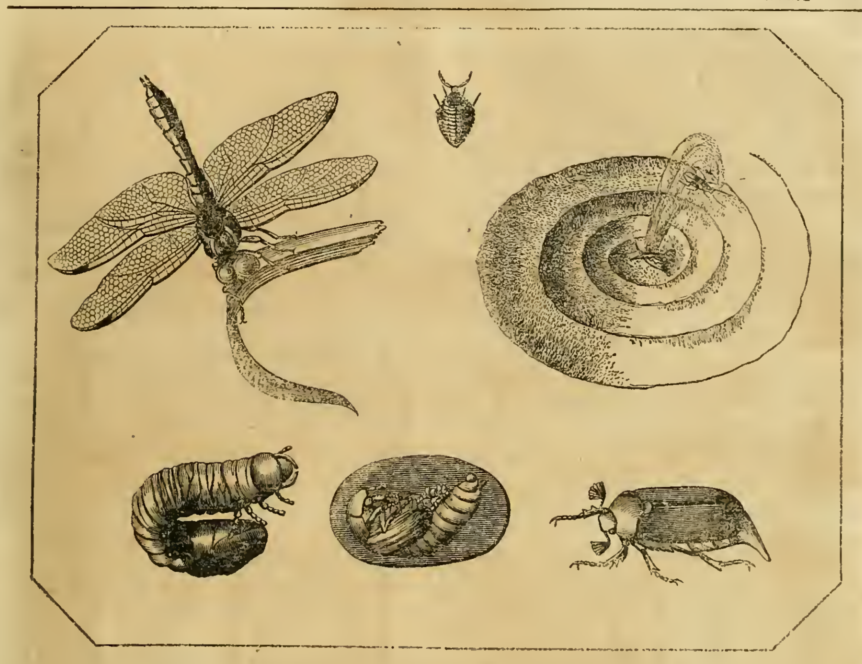
*Gazette du mois*, par M. S. Henry Berthoud.

*Revue trimestrielle de la littérature italienne*, par M. Charles Loubens.

*La Mode dans les Intérieurs*, par Mme Constance Aubert.

---

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



La Libellule, le Myrméléon et le Hanneton. (Dessin de PATRAS, gravure de THIÉBAULT.)

## QUELQUES INSECTES.

La première moitié de la vie se passe à désirer la seconde; — La seconde à regretter la première.

Il y a une belle pensée de Young: *Nos désirs croissent sur le soir de la vie, comme les ombres s'allongent au déclin du soleil.* Rappelons en effet nos *bonheurs* à différentes époques de notre vie; nous n'en trouverons pas de si complet que celui que nous éprouvions à poursuivre, par les beaux jours d'été, dans les champs épais de luzerne aux fleurs violettes et roses, les papillons de toutes sortes qui y voltigent, semblables à d'autres fleurs détachées par le vent.

Après cette heureuse époque de l'enfance, cette innocente passion, la chasse aux insectes, a laissé dans ma mémoire des souvenirs qui se rattachent aux plus beaux momens de ma vie. Je me rappelle encore ces longues promenades dans les allées sombres des bois de Bondy, dans ces allées où l'herbe amortit le bruit des pas. Je me rappelle les rayons furtifs que glissait le soleil à travers les branches entrelacées; je sais encore où sont ces doux tapis de mousse où se sont empreints de petits pieds dont le seul bruit encore aujourd'hui me ferait pâlir.

Après avoir étudié l'histoire des hommes, après avoir assisté à la vie des personnages historiques, et quelquefois après avoir joué un rôle dans ces drames tragiques ou burlesques, plusieurs hommes remarquables se sont occupés de l'histoire des fleurs et de celle des insectes. Vous ne regretterez pas, je l'espère, de passer quelques instans à parcourir ces lignes, que je consacre à combattre quelques idées fausses, presque généralement adoptées, et à exposer quelques-unes des intéressantes transformations que nous présente à chaque instant l'étude de l'*entomologie*.

A l'époque où l'on coupe les grains, à l'heure où le soleil est dans toute sa force, vous avez souvent entendu partir, des chaumes, un stridulement semblable, par sa monotonie, au croassement que font, dans les nuits chaudes, entendre les grenouilles dans les marais. Ce bruit, cet espèce de gazouillement, vient des sauterelles qui le produisent, non par des organes analogues à ceux qui, chez les autres animaux, sont destinés à l'émission de la voix, mais par le frottement de leurs cuisses contre leurs ailes dures appelées *élitres*; quelques-unes de ces sauterelles sont vertes, et généralement alors on les appelle cigales. C'est une erreur d'autant plus difficile à rectifier, que l'on n'a pas sous les yeux d'objet de comparaison, et que l'insecte auquel est réellement dû le nom de cigale ne se trouve à Paris et aux environs de Paris que dans les collections des naturalistes.

La cigale n'a aucuns rapports pour la forme avec la sauterelle. Le chant qu'elle fait entendre n'est pas non plus produit par le même mécanisme; dans une cavité ouverte sous son ventre, un rassemblement de muscles qu'elle tend et détend successivement fait entendre, en frappant sur une membrane tendue, un son analogue à celui d'un tympanon. La cigale, dans l'histoire naturelle des insectes, n'est pas rangée dans le même ordre ni dans la même famille que la sauterelle; leurs mœurs et leurs

habitudes sont entièrement différentes. C'est sur le feuillage des oliviers, dans le midi de la France, que les cigales se rassemblent en nombre quelquefois égal à celui des feuilles.

Dans un séjour que fit la princesse Borghèse à *la Mignarde,* belle propriété distante de la ville d'Aix à peu près d'une lieue, elle se prit d'une grande passion pour le chant des cigales ; et pour en rassembler un grand nombre dans ses jardins, elle faisait donner un sou par cigale à ceux qui lui en apportaient. Il faudrait être bien maladroit pour n'en pas prendre cent en une heure, quand il fait un beau soleil ; et les jours d'ombre, les domestiques de la princesse les revendaient à moitié prix aux fournisseurs habituels, qui faisaient encore dessus un honnête bénéfice. Au bout d'un mois, la princesse fut dégoûtée des cigales. Le bruit était tel dans ses jardins, qu'on n'y pouvait plus parler qu'à haute voix.

Le perce-oreille, que les naturalistes nomment *forficulaire,* a été le sujet d'un grand nombre de récits épouvantables. Des jeunes filles s'étaient endormies sur l'herbe ; à la faveur de leur sommeil, le terrible animal s'était introduit dans leurs oreilles, les avait tenaillées et déchirées, et avait causé leur mort dans d'horribles tortures. Mais outre que la structure de l'oreille ne permettrait pas au forficulaire de s'y introduire, la forme particulière de ce monstre innocent est telle que les pinces qu'il porte à l'extrémité de l'*abdomen* sont incapables d'aucuns mouvemens. Après avoir défendu le forficulaire des crimes atroces dont il a été plus d'une fois injustement accusé, nous n'en dirons pas moins anathème sur lui et sur sa race ; car c'est l'ennemi le plus acharné de ces belles collections d'œillets si riches de couleurs, si riches de parfums. Il se glisse dans les boutons et les ronge avant qu'ils soient éclos.

Voici deux préjugés attaqués, et j'hésite à parler du troisième. J'ai autrefois détruit une illusion bien chère à la romance ; j'ai démontré qu'on ne pouvait dans aucun cas danser ni *sur* ni *sous la fougère,* plante arborescente qui s'élève à trois ou quatre pieds de terre ; non plus que sous *la coudrette* qui est branchue jusqu'en bas ; non plus que *sur la bruyère* qui écorcherait outrageusement les jambes.

Le préjugé que j'ai à attaquer est encore plus cher peut-être à cette intéressante partie de la littérature que l'on est convenu d'appeler Romance. La poésie légère elle-même s'en est souvent emparée. Les Grecs en ont fait le sujet d'une foule d'allégories, les Latins les ont imités, les Français les ont traduits. C'est une des bases les plus anciennes de la morale des salons, c'est un canevas sur lequel on brode depuis deux mille ans ; les élégies en ont fait leurs beaux jours, les vers érotiques, bucoliques, pastoraux, s'en sont enrichis. C'est un des trois ou quatre lieux communs que l'on a de tous temps *chantés à la beauté.* C'est la seule sauve-garde que les poètes aient jamais donnée aux femmes contre l'amour. En renversant ce préjugé, j'ai à craindre que l'on ne m'accuse d'attentat à la morale publique, et que, rapprochant cet attentat de mon attentat contre la fougère, on ne me regarde comme un homme décidé à renverser la romance en lui coupant les vivres ; mais l'amour de la vérité l'emporte, et quoi qu'il en doive arriver, je parlerai.

Les belles sont des roses,
L'amour un papillon.

*L'amour voltige de belle en belle, comme le papillon de rose en rose.*

*Rose,* A PEINE ÉCLOSE, *défiez-vous de l'inconstant papillon.*

Eh bien ! tout cela est faux. — Demandez aux naturalistes, ou plutôt aux papillons. Voyez un papillon dans la campagne ou dans un parterre ; suivez son vol capricieux. Il ne se posera jamais sur une rose qu'à défaut d'autres fleurs ; il dédaignera la reine des fleurs pour la giroflée jaune qui fleurit dans les fentes des vieux murs ; et pour tout dire en un mot, c'est sur les chardons que l'on a toujours pris les plus belles variétés de *lépidoptères.*

A propos des papillons, vous connaissez toutes leurs transformations : on en a cent fois parlé ; mais ne croyez pas que ce soit le seul insecte dont les *métamorphoses* méritent l'attention la plus scrupuleuse.

Le hanneton, esclave si martyrisé par les enfans, passe trois ans à l'état de larve ; c'est alors un gros ver blanc qui ronge les racines en attendant qu'il puisse ronger les feuilles. A ce sujet nous risquerons une remarque qui touche beaucoup à la morale et un peu à la politique.

C'est aujourd'hui qu'il convient de dire : *Il n'y a plus d'enfans.* On est *étonnant* à cinq ans ; *poète* à huit ans ; *journaliste* à treize ; *homme de lettres* à seize ; *homme politique* à dix-huit.

La génération qui nous succède n'aura pas fait voler de hannetons ; pas un peut-être ne saura la romance :

Hanneton, vole, vole, vole.

Depuis quelques années, il est facile de remarquer qu'une branche de commerce est complétement perdue, et que l'on n'entend plus comme autrefois, à l'époque où les premières feuilles des lilas rompent les bourgeons qui les emprisonnaient, crier par les rues : V'là d'z'hannetons, d'z'hannetons pour un yard.

Pendant l'hiver, de laids insectes qui, pour la forme, ressemblent à de grosses, sales punaises grises, s'enfoncent dans la fange des rivières et des étangs. Au printemps, quand les prairies se diaprent de paquerettes et de boutons d'or, — ces laides, punaises sortent en rampant de la boue et viennent s'étaler aux premiers rayons du soleil. Alors a lieu une transformation qui rappelle ce conte si joli de *Peau-d'Ane,* quand de sa peau sale et puante sort une princesse *plus belle que le jour.*

La peau de cette punaise se déchire et laisse sortir un brillant insecte aux longues ailes diaphanes ; son corps est paré des couleurs des pierres les plus précieuses ; ses ailes de gaze encore plissées et humides, s'étendent au soleil, puis, émeraude vivante, la *demoiselle* s'envole à travers les fleurs de la prairie. Les naturalistes l'appellent *libellule.*

Un autre insecte fort ressemblant et presque identique à celui-ci, offre à l'état de larve des particularités non moins remarquables. Le *myrméléon* ou *fourmilion* creuse dans le sable un petit entonnoir, et se tapit au fond. Quand un insecte passe près de ce rusé chasseur, il fait pleuvoir sur sa proie des grains de sable qu'il lance avec sa tête aplatie en forme de pelle, et le fait ainsi rouler jusqu'au fond de son entonnoir, où il le saisit et le dévore.

**ALPHONSE KARR.**

## DE LA CHEVELURE CHEZ LES GAULOIS.

Les Gaulois et les Francs faisaient un grand cas d'une belle chevelure ; c'était pour eux un signe de grandeur et de noblesse. Personne n'ignore que pendant la première race, et même la seconde des rois francs, la chevelure fut le symbole et la marque de la royauté : aussi les sujets ne pouvaient porter une chevelure flottante ; ils devaient la ramener sur leur front (1).

Les Francs regardèrent pendant long-temps comme la peine la plus ignominieuse, celle qui condamnait un criminel à être rasé. Le serf qui manquait à son seigneur était puni de cette peine (2).

La femme convaincue d'adultère était, par l'ancienne législation, condamnée à être tondue (3).

Un roi qui perdait sa chevelure ne pouvait plus régner. Clovis, ayant conquis plusieurs petits royaumes, fit couper les cheveux aux rois vaincus (4).

On sait encore que lorsque les maires du palais voulaient écarter du trône les rois faibles dont ils annulaient l'autorité, ils les faisaient raser et enfermer dans un cloître.

Les Suèves et les Sicambres relevaient leurs cheveux sur la tête, et en formaient une touffe de nœuds (5).

Sénèque s'exprime ainsi à ce sujet : *Crinis rufus et in nodum coactus apud Germanos.*

Et Martial :

> Crinibus in nodum tortis venere Sicambri.

C'était le signe par lequel, chez les Gaulois et autres peuples, l'homme libre était distingué de l'esclave (6).

Les grands et les chefs de la justice, Gaulois et Germains, répandaient sur leur chevelure une poudre d'or qui leur donnait un éclat bizarre (7). Quand ils allaient au combat, ils la frottaient avec une pommade rouge qui leur prêtait un air effrayant (8).

Ils connaissaient aussi l'art de teindre les cheveux, et ils en faisaient un fréquent usage pour déguiser les ravages du temps (9).

> Hic quoque monstra domas, Rutili quibus arce cerebre
> Ad frontem coma tracta jacet, nudataque cervix
> Setarum per damna vitet.
>
> SIDON. APPOL.

Les Gaulois, les Francs et les Germains laissaient flotter leurs cheveux épars, dans le deuil et l'affliction. Une épouse éplorée, une amante inconsolable coupait les siens sur la tombe de celui dont elle pleurait la perte (10).

> Andante ducem nostrum flavam sparsere Sicambri
> Cæsariem, pavidoque orantes munere Franci.
>
> CLAUDIEN.

Il n'y avait pas de serment plus sacré que celui qu'ils faisaient sur leur chevelure (11). Ils saluaient en s'arrachant un cheveu, et c'était là une grande marque de politesse et d'honneur (12). On punissait sévèrement celui qui osait porter la main sur la chevelure d'un homme libre (1) ; et s'il avait eu la hardiesse de les couper, on prononçait contre lui une amende plus forte que contre les autres criminels (2).

*Si quis alicui, contra legem, tunderit caput liberum non volenti, cum duodecim solidis componat* (3).

Les religieuses faisaient le sacrifice de leurs cheveux ; elles renonçaient par-là au moyen de plaire ; et les moines, en se rasant la tête, se rendaient esclaves de l'autel (4).

Il est certain qu'ils ne consentaient à perdre leurs longs cheveux qu'avec la plus grande répugnance ; et même il fallut une loi expresse pour les obliger à se contenter d'un simple cordon de cheveux : l'archidiacre fut autorisé à tondre les ecclésiastiques récalcitrans à la nouvelle ordonnance (5).

Pendant le onzième siècle, tout prêtre qui portait de longs cheveux, était exclu de l'Église, pendant sa vie, et on ne priait point pour lui après sa mort (6).

Les Gaulois et les Francs faisaient leurs promesses réciproques en se touchant la barbe (7). Un débiteur insolvable passait autour de son cou le bras de son créancier ; et lui présentant des ciseaux pour qu'il lui coupât la chevelure, il se constituait esclave jusqu'au paiement (8).

Pendant le onzième siècle, la mode des chevelures artificielles se répandit avec fureur ; mais des ordonnances expresses défendirent l'usage des perruques aux tonsurés. Cet objet souleva de longues querelles, et on disserta fort gravement sur cet article. Nous transcrivons ici le titre de quelques-unes des pièces bizarres auxquelles la chevelure a donné naissance (9).

I.

Dispense accordée à un membre de l'Académie française, conseiller et aumônier du roi, par un cardinal à *latere*, pour porter perruque.

II.

Réglement fait par l'archevêque de Reims sur les perruques des chanoines de Soissons.

III.

Supplique, souscrite par trois médecins, et présentée à l'archevêque d'Aix par un vicaire de Lambese, pour obtenir la permission de porter perruque.

IV.

Ordonnance provisoire du père général des Oratoriens contre les perruques.

V.

Oratoriens congédiés pour n'avoir pas voulu renoncer aux perruques.

---

(1) L'abbé Lebœuf, Dissert. tom. 3.
(2) Capit. ann. 809.
(3) Papois, jurisprudence au mot adultère.
(4) Molé, modes françaises.
(5) Tacit de Morib. Germ.
(6) Tacite Idem.
(7) Celius Lampridus.
(8) Martial, liv. 4, epig. 36.
(9) Ausone, ép. 18.
(10) Molé, Modes franç.
(11) Molé, Modes françaises.
(12) Sainte-Foix, Essais sur Paris.

(1) Capitul, an 809.
(2) Idem.
(3) Capitul. an 630.
(4) Clovis s'arracha un cheveu, qu'il présenta à saint-Germain, tous ses courtisans l'imitèrent. (SAINTE-FOIX, Essai sur Paris.)
(5) Saint-Foix.
(6) Idem.
(7) Gaule poétique.
(8) Saint-Foix.
(9) Cordem Hist. de France

VI.

Procès-verbal dressé dans la sacristie de l'église cathédrale de Beauvais, au sujet d'un chanoine qui voulait dire la messe avec une perruque (1).

VII.

Assignation par devant l'official de Reims pour une perruque.

VIII.

Chapitre de Reims divisé à cause des perruques.

IX.

Ordonnances contre les perruques (2).

Nous finissons cet article en citant le passage suivant d Agathias (3).

« C'est la coulumé des rois de France de ne se faire jamais couper les cheveux, mais de les conserver depuis le moment de leur naissance : ils laissent ceux de derrière flotter avec grace sur leurs épaules; ils partagent ceux de devant sur le sommet de la tête, et les rejetent des deux côtés. En général, leur chevelure n'est ni hérissée ni dégoûtante comme celle des Turcs et des Barbares, ni liée ou cordelée tout ensemble, sans grace, sans agrément. Ils ont diverses manières de la tenir propre, et ils en ont grand soin....

» Au reste, c'est chez les Francs un privilége de la famille royale de porter de longs cheveux : leurs sujets les coupent en rond, et les souverains ne leur accordent que difficilement le droit de les porter longs. »

De nos jours, un prêtre n'obtient que très-difficilement la permission de porter toupet ou perruque.

**ROLAND.**

## LA DANSE MACABRE.

D'où vient et que signifie le mot : *Macabre?* Le bibliophile Jacob, auteur d'un livre intitulé la *Danse Macabre,* énumère plusieurs étymologies, sans se décider pour aucune.

« La danse macabre, dit-il, a exercé la patience des » dépisteurs d'étymologies, qui vont furetant toutes les » langues et tous les vocabulaires pour découvrir sou- » vent une combinaison impossible de vocables, un ac-





» compagnement monstrueux de racines. Il paraît que » *macabra* en arabe veut dire *cimetière*; en anglais, » *make* signifie *faire*, et *breack*, *briser*; en hébreu, » *maccahbi* s'explique par le latin *plaga ex me*; c'est » moi qui fais le mal; en vieux français *ma cabre* se » prend pour ma chèvre; et d'autres ont prétendu que » Macabre était le nom de l'inventeur de cette danse : » et en effet ce peut être un troubadour nommé Maca- » brus qui a composé des espèces de complaintes sur la « mort et la fragilité humaine. Enfin, le mot macabre



» n'a-t-il pas certaine analegie avec la formule magique » Abracadabra? »

Quoi qu'il en soit, disons que la danse macabre, ou la danse des morts, est un branle, en peinture ou en bas-relief, de personnages dont la Mort est le ménétrier; que du quatorzième siècle à la fin du seizième, les églises, les cimetières, les vitraux, les miniatures des missels, les prie-dieu, et jusques aux gardes d'épées, présentent des danses macabres plus ou moins terribles, plus ou moins bouffonnes. La gravure sur bois s'en empara; Holbein et Albert Durer ont publié diverses *œuvres* ou *suites* de danses macabres : le premier l'a prise au sérieux, l'autre l'a traitée en bouffonnerie.

La danse macabre devint même un spectacle ou Mystère, dans lequel la Mort paraissait en personne.

Les danses des morts paraissent avoir pris naissance à la suite des pestes qui ravagèrent l'Europe en 1348 et en 1375; c'est un avertissement tout chrétien sur la fragilité de la vie.

D'après M. Taylor, la plus ancienne danse macabre serait celle de Minden, en Westphalie, exécutée vers 1383. Dès 1424, le cimetière des Innocens avait la sienne, et elle fut peinte en 1502, sous Louis XII, dans la cour principale du château de Blois. Les deux plus célèbres peintures de ce genre sont d abord celle que l'on voyait dans le cloître des Dominicains, à Bâle, et que l'on attribuait faussement à Holbein (elle date de 1441, et Holbein est né en 1498). L'autre est la danse

(1) Histoire des perruques, par Thiers.
(2) Gaule poétique.
(3) Agath, t. 2. p. 49.

des Morts qui décorait, dans la cathédrale d'Amiens, la *chapelle des Machabées* et celle dont le *Musée* publie le dessin.

Elle se composait, outre la Mort, de cinquante autres personnages, savoir :

Le *pape*, l'*empereur*, le *cardinal*, le *roi*, le *patriar-*



*che*, le *connétable*, l'*archevêque*, le *chevalier*, l'*évêqué*, l'*escuyer*, l'*abbé*, le *prévost*, l'*astrologien*, le *bourgeoys*, le *chanoine*, le *marchand*, le *chartreux*, le *sergent*, le *moyne*, le *médecin*, l'*usurier*, le *ménestrier*, l'*advocat*,



le *curé*, le *laboureur*, le *cordelier*, l'*enfancon*, le *clerc*, l'*ermite*, — la *royne*, la *duchesse*, la *régente*, la *cheva-lière*, l'*abbesse*, la *femme d'escuyer*, la *prieure*, la *nourrice*, la *recommanderesse*, la *vieille demoiselle*, la



*bourgeoise*, la *demoiselle*, la *veufve*, la *chambérière*, la *femme aux potences*, la *femme de village*, la *reli-gieuse*, la *nouvelle mariée*, la *théologienne*, la *sage-femme*, la *vieille*, l'*épousée*, la *bergère*, l'*amoureuse*,



la *sorcière*, la *bigotte*, la *sotte*, ou folle emmarottée et royale.

Au-dessous de chaque figure se trouvait expliqué par un huitain, le personnage qu'elle représentait.

Ainsi pour le pape :

Vous qui vivez, certainement,
Quoy qu'il tarde, ainsi danserez;
Mais quand Dieu le scet seulement,
Avisez comme vous ferez.
Dam, pape, vous commencerez,
Comme le plus digne seigneur.
En ce point honouré serez;
Au grand maistre es deu l'honneur.

Sur le roi :

Venez, noble roi couronné,
Renommé de force et prouesse
Jadis fustes environné
De grans pompes, de grand noblesse.
Mais maintenant toute au'tesse
Laisserez. Vous n'êtes pas seul.
Peu aurez de votre richesse :
Le plus riche n'a qu'ung linceul.

La chapelle des *Machabées* qui masquait une partie de l'intérieur de la cathédrale d'Amiens, fut démolie en 1819, et la *danse macabre,* ce précieux monument de la peinture des mœurs et des costumes du quinzième siècle, périt avec la chapelle. K.

## NOS ANCIENNES VOITURES.

Si quelqu'un de nos bons aïeux, enfant de l'antique Lutèce, cette ville de boue et de haillons, aux vieux dômes chargés d'ans, aux rues noires et sordides, aux ponts de bois qui craquent sous des faisceaux de maisons, venait tout à coup à renaître de nos jours, avec ses souvenances des âges passés, j'imagine qu'à la vue de notre Paris actuel, cette cité d'élégance et de fashion, qu'illuminent à chaque vesprée, comme un salon, trente mille becs de gaz et une ceinture de fallots; qu'à l'aspect de ces passages ornés de glaces ainsi que des palais orientaux; de ces ponts en fils d'archal, véritables toiles d'araignées suspendues en l'air et que semble devoir balayer un coup de vent; de ces trottoirs de volvic, brillante et ultime conquête de la démocratie; de ces palais à longues galeries toutes blanches, qui se mirent au bord du fleuve, mouchetées de noir récemment par les balles populaires; de ces rues larges et arcadées, pleines d'une population travailleuse et anhelante, qui revêt des habits en queue de morue, porte des bottes au lieu de souliers à la poulaine, et des cannes à parapluie en guise de la jusarme et de la dague; j'imagine, dis-je, qu'à la vue de ces maisons coquettes, décentes, tirées au cordeau, et qui se sont retournées pour regarder les passans, le contemporain de Flamel ou de Charles IX, de Rabelais ou de Henri IV, demeurerait merveilleusement étonné!

Mais il est un point surtout qui, à mon sens, le stupéfierait complétement. Ce sont les révolutions opérées dans le mode véhiculaire, les perfectionnemens obtenus dans l'art de ne pas se servir de ses pieds.

En fait (pour géographier rapidement l'accessoire historique de notre sujet), où sont, à cette heure, je vous prie, je ne dis pas les carrosses dont parle Grégoire de Tours, ni le carpentrum d'Éginard, espèce de charrettes traînées par des bœufs, et que l'on appelait par dérision des carrosses à trente-six portières, mais les coches et les haquenées? — Depuis la fameuse litière découverte, rehaussée d'or et de pierreries, dans laquelle, en 1389, Isabeau de Bavière fit son entrée dans Paris, le système des carrioles, ainsi qu'on désignait alors ces premières chaises à porteur, s'est vu considérablement tourmenté par le caprice des époques.

D'abord, il n'y eut que les dames qui se servirent des litières; témoin l'aventure de Charles VI, qui, se trouvant en croupe, dans une foule, derrière un de ses courtisans, fut roué de coups par des sergens à boulaies, qui ne le connaissaient pas. Souvent même les dames préféraient aller ainsi accrochées à quelque gentil cavalier plutôt qu'aller en litière, et l'on conçoit tout ce que la circonstance pouvait prêter de piquant à la position. Nous lisons à cet égard, dans la chronique de Monstrelet, en l'année 1461, que le duc Philippe de Bourgogne se rendit aux joûtes exécutées pour le couronnement de Louis XI, tenant en croupe sa nièce, la duchesse d'Orléans, et devant lui, sur le col du cheval, une jeune fille de quinze ans, la plus belle de Paris, que la duchesse avait nommée sa mignonne. Cet usage des palefrois devint si général et subsista si long-temps, qu'en 1650 on voyait encore dans quelques rues les derniers montoirs publics, espèces de bancs en pierre qui servaient pour se hiser à cheval; car il en était alors des étriers comme de l'Amérique : ils attendaient leur Christophe Colomb.

Ce ne fut guère que sur la fin de la ligue qu'on vit paraître les carrosses; encore fallut-il, pour leur acquérir droit de bourgeoisie parmi nous, batailler à outrance contre les défenses du parlement, lequel, par arrêt de 1563, avait interdit les coches. La victoire resta cependant en définitive aux amis du mouvement, si bien qu'à la longue, ces voitures se naturalisèrent en France; mais ce ne fut pas sans difficulté. Les deux premières personnes qui osèrent s'y asseoir se virent poursuivies par des huées et des quolibets empruntés à la forme ronde de l'équipage, et que le peuple, dans une de ces énergiques locutions qui faisaient dire à Voltaire, en parlant d'une voie sans issue, que cela ne ressemblait ni à un cul, ni à un sac, comparait à je ne sais quels vases nocturnes. Une des femmes hardies qui, en se faisant traîner les premières, ont peut-être avancé de cinquante ans la civilisation, était fille d'un apothicaire de la rue Saint-Antoine. Quant à sa rivale d'audace, ce ne fut rien moins que l'une des héroïnes du *Cyrus*, la célèbre madame Pilou, peinte dans ce roman sous le nom d'Arricidie, ou de la morale vivante. Au reste, les carrosses dont nous parlons se ressentaient cruellement de l'enfance et de la naïveté de l'art. Sauval rapporte qu'ils étaient suspendus avec des cordes, les plus riches avec des courroies, et que l'on y montait au moyen d'une échelle de fer.

Quelques années plus tard, Marguerite de Navarre introduisit les chaises couvertes à la cour; l'usage ne tarda pas à s'en répandre dans le public, et l'on peut juger quel effet elles produisirent sur les mœurs.

Dans la suite, au lieu de s'y faire porter à bras, on leur adapta deux roues moyennes et un brancard auquel s'attelait un homme. Aussitôt on les appela par moquerie vinaigrettes, à cause de leur ressemblance avec les roulettes des vinaigriers; c'est probablement à cette circonstance qu'elles durent d'être promptement abandonnées. Tant il est vrai que chez nous il suffit d'une mauvaise plaisanterie pour enrichir ou ruiner son homme!

J'arrive maintenant à la plus brillante période qu'aient jamais atteint les chariots publics.

Un matin de l'année 16**, un jeune homme plus que modestement vêtu, se présenta à pied dans la cour de M. Colbert, disant qu'il voulait obtenir de lui une audience. Le factionnaire, à la vue de son accoutrement seul, refusa de le laisser pénétrer plus avant, et le retint quelques minutes sous la porte. En ce moment une bril-

lante calèche, tirée par quatre chevaux, se dirigeait au grand galop vers la cour. Le jeune homme, occupé à parlementer avec le soldat, n'eût pas le temps de se ranger : la roue du fringant équipage lui rasa le pied, et l'essieu le frappant au milieu de la poitrine, l'envoya rouler dans l'intérieur de l'hôtel. Quand il se releva, aux éclats de rire des laquais, la calèche était déjà arrêtée au pied d'un large perron, au-dessus duquel on lisait — : Cabinet de son excellence monseigneur le contrôleur-général des finances ; et le duc de Roannez, le marquis de Souches et le comte de Crevrant (remarquez cela s'il vous plaît), descendaient de la voiture. A peine avaient-ils mis le pied sur la première marche de l'escalier, qu'un huissier leur annonça que monseigneur allait sortir, et presque immédiatement Colbert parut : « Messieurs, leur dit-il, je suis désolé de ne point avoir » le loisir de vous recevoir ; mais le roi m'appelle pour » contre-signer l'ordonnance qui crée définitivement » l'hôtel des Invalides et la compagnie des Indes occiden- » tales. Néanmoins, que puis-je pour vous, monsieur » le duc? »

Le duc de Roannez expliqua alors au ministre qu'il désirait qu'on lui permît l'exploitation privilégiée d'une nouvelle espèce de voitures publiques, dues au célèbre inventeur de la brouette et du haquet, à Blaise Pascal, ce fou sublime qui avait écrit à seize ans le traité des coniques, démontré, à vingt, la pesanteur de l'air, créé les mathématiques à trente, et qui présentement se croyait incessamment penché à l'un des soupiraux de l'enfer. Colbert jeta un coup d'œil sur le papier que lui offrit l'un des trois nobles entrepreneurs de roulage. « Je crois votre projet avantageux pour le public, mes- » sieurs, reprit-il ; mais je ne vous cache pas qu'il nous » sera difficile d'arracher la signature de sa majesté. » Blaise Pascal est un homme de génie, mais c'est un » ennemi du Père La Chaise ; il tient de près au jansé- » nisme, et il a écrit les Provinciales. » Puis se tournant vers le quatrième solliciteur : — « Et vous, jeune homme, » que demandez-vous? »

— Peu de chose, monseigneur ; l'autorisation de joindre la Méditerranée à l'Océan, à travers cent-cinquante lieues de pays.

— Y songez-vous, monsieur? Une idée conçue par les Romains, fécondée par Karl-le-Magne, et devant laquelle reculèrent Henri IV et François I[er] !

— Je la prends pour mon compte, monseigneur ; et » l'exécution n'en sera que plus glorieuse pour Louis XIV » et le grand Colbert !... Oh ! j'ai tout prévu, monsei- » gneur ! j'ai visité le canal de Briare et la montagne » Noire. Que votre excellence m'écoute ! Il y a trois cents » mille mètres de longueur à creuser, sur quarante pieds » de largeur et neuf de profondeur. Cela fait en tout » sept cent quarante-sept mille toises cubes d'eau à » trouver. Eh bien ! donnez-moi quatorze ans de temps, » dix-sept millions, et onze mille ouvriers par jour ! » Avec cela je dote la France d'un travail devant lequel » s'abaisseront les pyramides d'Égypte et les arènes des » Césars.

— Mais, répondit le contrôleur ébahi, les états pro- » vinciaux refuseront d'autoriser les dépenses, jeune » homme ; les particuliers ne voudront pas vendre leurs » terres, et lors des chaleurs de l'été vous n'aurez ja- » mais assez d'eau !

— Nous creuserons des réservoirs, monseigneur, » non dans les plaines, mais sur le faîte des montagnes : » j'ai calculé ce qu'il tombe de pluie aux environs de » Saint-Féréol, au sommet des hauteurs de l'Ariége. » Cela joint au lit du Landon, que nous enfermerons » dans une chaussée de granit de deux cents toises d'élé- » vation sur trente-six d'épaisseur, nous procurera douze » millions mètres cubes d'eau. Il y a là de quoi braver » même la sécheresse d'Égypte. Or, ce projet que je » vous déroule, monseigneur, c'est le rêve de toute ma » vie, et je le sens, disait le jeune enthousiaste en posant » la main sur son cœur, il faut que je l'exécute ou que » je meure » à la tâche !

— Non, monsieur, reprit le contrôleur-général ; si » vos plans viennent à être rejetés, il faut vivre pour » autre chose ; dès ce moment, nous vous attachons » comme ingénieur aux bâtisses de Versailles et aux » machines de Marly. Là aussi il y aura de quoi s'illus- » trer ; car sa majesté veut en faire une chose grande et » nationale. En attendant, permettez qu'aujourd'hui » même, j'aie l'honneur de vous présenter au roi. »

Et sans autre préambule, il conduisit aux yeux des spectateurs étonnés, l'inconnu jusqu'à sa voiture. Ces deux hommes s'étaient compris !

Trois semaines après (il faut environ le double d'années maintenant pour approuver la construction d'un égoût), parut une ordonnance de Louis XIV, autorisant le sieur Riquety, dit Riquet, duquel devait sortir plus tard l'ardent tribun qui renversa la monarchie de Louis XIV, Mirabeau, à commencer le canal du Midi, et à prendre à cet effet, par un dispositif qui préludait ainsi à notre loi sur l'expropriation publique, tout le *sable, mortier, bois*, etc., dont il pourrait avoir besoin, dans les propriétés qui devaient border le tracé. A la suite de cette ordonnance était annexée une permission aux grands seigneurs susnommés, d'établir des *calèches publiques*, moyennant cinq sols par personne, à condition que l'on n'y recevrait *aucun page, soldat, laquais ni homme de métier*. Bientôt la ville consentit à habiller les cochers de ses livrées, et à y faire peindre ses armes.

Et comme si tous ces honneurs n'étaient point encore assez pour ces ambitieuses voitures, il fallut qu'elles parvinssent d'un coup à l'apogée de la gloire, et qu'elles dépassassent de cent coudées les chars triomphaux des anciens.

Un jour, en effet, le grand roi se trouvant (*post prandium*) de bonne humeur, à Saint-Germain, fit monter madame de Montespan dans un de ces carrosses de louage ; puis, grimpant sur le siége du cocher, il saisit lui-même les rênes de ses mains accoutumées à tenir le sceptre, et exécuta sans encombre le trajet du vieux château au palais de la reine-mère. C'est probablement ce qui fit dire au pauvre Racine ; disgracié plus tard pour de *moins téméraires hardiesses*, ainsi que dirait un académicien poète ou un poète d'académie :

Il excelle à conduire un char dans la carrière.

Quoi qu'il en soit, la cour qui, sous le roi Richelieu, avait mangé du pain d'épice et porté calotte, parce que son maître à barette déguisait sa calvitie de vieillard sous un morceau de velours noir, et chérissait les produits de Reims, la cour suivit l'exemple de celui qui menaçait l'Espagne de la guerre, parce que le cocher ivre de son envoyé avait usurpé le pas sur celui de l'ambassadeur français. Elle se servit des voitures publiques, et le duc d'Enghien, pour mieux cajoler son royal parent, traversa tout Paris en faisant l'office de Phaéton. Mais le plus singulier de cette singulière histoire, c'est qu'il éprouva le même accident que le fils du soleil ; seu-

lement au lieu d'être frappé de la foudre, il fut heurté par un camion chargé de pierres, et s'il ne tomba point dans l'Eridan, il roula dans le ruisseau. Telle fut néanmoins la vogue qui résulta de cette étrange méthode d'achalandage, que le prix de chaque course fut augmenté d'un sol par individu, et que les trois spéculateurs y gagnèrent cinquante mille livres de rente. Au bout de quelques années, quand la mode se porta sur les *Manse* et les *Francine,* espèce de cabriolets ainsi appelés du nom de leurs inventeurs, le duc de Roannez vendit son établissement à un particulier qui en transporta le siége principal rue Saint-Antoine, dans une maison qui avait pour enseigne l'image de *Saint-Fiacre.* Depuis lors, le nom de cet habitant du paradis leur est toujours resté; et c'est à ce genre d'équipages, qui n'a pourtant jamais, à ma connaissance, enchanté personne, que Sarrazin fait allusion dans le tableau de la pompe funèbre de Voiture, lorsqu'il raconte avec le style tordu, allégorique et maniéré de son époque, si bien mis en usage par Voiture lui-même, que *Lionel suivit la reine de Salmatie dans le char de l'enchanteur Fiacron.*

Tout ce que je puis dire, c'est qu'il eût été à désirer que l'enchanteur Fiacron eût rendu les carrosses qui portent son nom un peu plus commodes, plus propres, plus alertes, et leurs cochers moins insolens. Malheureusement, on ne peut pas songer à tout; et voilà pourquoi, sans doute, ce monsieur est mort, comme Merlin, comme Nostradamus et le grand Albert, ses rivaux et prédécesseurs dans la science hermétique, sans avoir laissé pour trace de son passage le moindre perfectionnement.

— Une autre fois nous vous dirons un mot des voitures modernes.

Achille Jubinal

## COSTUMES PITTORESQUES DE LAFRANCE.

Ville de construction élégante et moderne, Rochefort est un port de mer situé sur la Charente, à trois lieues de son embouchure. Les rues y présentent un aspect de régularité dont on s'émerveille; larges, alignées, coupées en angles droits, et formées de bâtimens peu élevés, mais presque uniformes. Rochefort est ceint d'un rempart planté d'arbres, qui forme une promenade délicieuse. Souvent vous rencontrez, sur le port ou dans les rues, des paysans vêtus d'un costume pittoresque

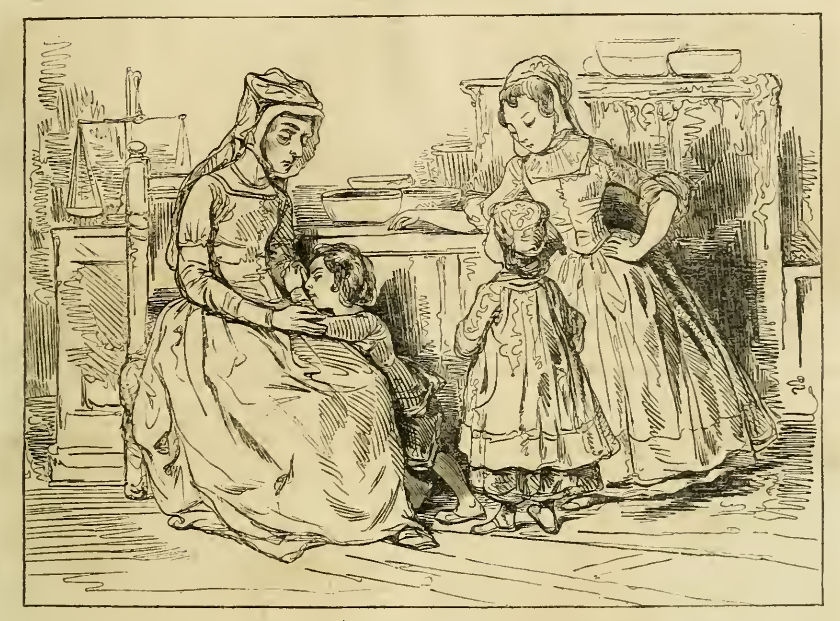


Costumes des environs de Rochefort (Charente-Inférieure) (Dessin de GAVARNI, gravure de SEARS.)

dont le caractère est particulier: ce sont des paysans qui habitent les environs de cette ville. La culotte courte, la veste brune et le chapeau à larges bords, pour les hommes; pour les femmes, un bonnet bizarre haut, le bavolet et les sabots.

Rochefort est une sous-préfecture du département de la Charente. Son port, capable de recevoir de grands vaisseaux, a cet avantage que les bâtimens touchent à terre, ce qui facilite leur chargement et leur déchargement: il est défendu à l'entrée de la rivière par plusieurs forts. Bien que cette ville soit située dans une belle plaine, le séjour en est rendu malsain par la mauvaise qualité des eaux et les marais qui l'entourent: il y règne des fièvres dangereuses, surtout durant les mois de septembre, d'octobre et de novembre.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Le Retour de l'École. (Dessin de Gavarni, gravure Chevauchet.)

LA SOEUR

# DE REMBRANDT,

## HISTOIRE FLAMANDE.

---

« La Flandre est un beau pays. Vous diriez ainsi que moi, si vous aviez vu son ciel mélancolique, ses champs de blé que le vent bouleverse comme des vagues, ses plaines dorées de colzas ou blanches de féconds pavots.

» La Flandre a des collines sur les flancs desquelles pendent des bosquets et des hameaux, où grimpent des sentiers escarpés qui s'allongent comme de gigantesques serpens ; elle a des vallées que baignent des fleuves et de riches canaux ; elle a des plaines avec leurs beaux pâturages, des marais avec leurs nuées de brouillards.

» Sur le front des jeunes filles de la Flandre flotte un voile rouge que le vent gonfle et fait jouer autour de leur chevelure noire. Et puis il faut les voir rassembler autour de leur taille les plis sans fin de la *cape* brune, ou les draperies bigarrées du *mantelet*.

» Le costume des habitans est encore l'antique saie des Gaulois ; tunique courte, qui étreint la gorge, tombe librement autour des épaules, et se termine au-dessus du genou. Une guêtre blanche et sans boutons dessine leur jambe nerveuse sous les contours de sa toile fine, et leur main, qu'endurcit la charrue, s'appuie sur un grand bâton de chêne.

» Non, vous ne savez point quel plaisir on éprouve à revoir la Flandre après six années d'absence ; à la revoir durant l'automne, l'automne plus beau en Flandre que le printemps en d'autres pays.

» Laissez-moi vous dire comment alors le feuillage s'empourpre et devient jaune ; comment les blés s'amoncellent en gerbes, comment, dans les champs à demi fauchés, on aperçoit, près de sa cabane portative, un berger debout, les bras croisés et le front incliné vers la terre.

» Laissez-moi vous dire comment on tressaille de joie à l'ouïr de quelque virelai naïf des glaneuses, au bruit éloigné d'un moulin, à des voitures qui roulent loin, bien loin, sans qu'on les aperçoive.

» Laissez-moi vous dire combien sont tendres, généreuses et dévouées les jeunes filles de la Flandre, avec leurs joues roses et leurs cheveux blonds ; combien elles sont belles avec leur sourire naïf, avec les modulations si douces de leur voix qui conserve long-temps je ne sais quel charme enfantin, et qu'on ne peut exprimer. Vous ne savez point, du reste, quelle force, quelle énergie et quelle persévérance elles trouvent pour les objets de leur affection. Il y a là, dans l'ombre et le silence, plus de vertus sublimes et plus de dévouemens héroïques qu'on ne le saurait dire. Suivant l'expression de Fénelon, le pasteur et le saint de la Flandre : « Ce sont des femmes bénies de » Dieu, qui vivent chastes et ignorées, ainsi que le brin » d'herbe qui pousse le long d'un mur, et dont la fraî- » cheur réjouit l'œil de celui qui le découvre. Laborieuses, » propres jusqu'au fanatisme, pieuses et résignées, ce » sont les plus parfaites garde-malades, comme les

» filles les plus obéissantes et les épouses les plus fidèles » (1).

(*Chroniques de Flandre.*)

---

## CHAPITRE PREMIER.

### LE DÉBIT DE FARINE.

Tous ces embrassemens, ces soupirs, ces transports étaient des mystères pour ces pauvres enfans. Ils s'aimaient tendrement, mais c'était la tendresse de leur âge ; ils ne comprenaient rien à son état, au redoublement de ses caresses, à ses regrets de ne les voir plus. Ils nous voyaient tristes et ils pleuraient. Ils n'en savaient pas davantage.

J.-J. ROUSSEAU. *La Nouvelle Héloïse.*

A peu de distance de Leyde, sur les bords du Rhin, entre les bourgs considérables de Leyendorp et de Koukerk s'élevait, en 1616, un hameau composé de huit à dix maisons au plus.

Parmi ces maisons, on en remarquait une d'apparence aisée et moins petite que les autres. Là, quatre degrés de pierre s'élevaient en une sorte de perron pour conduire à une porte presque toujours ouverte, et sur les doubles battans de laquelle étaient ciselées des figures grossières et bouffonnes. De petits vitraux, attachés entre eux par d'étroites bandes de plomb, formaient, de chaque côté de la porte, deux fenêtres en ogives ; enfin, le premier étage, luxe des plus rares aux bords du Rhin, s'allongeait horizontalement de deux ou trois pieds au-dessus du seuil. De cette manière il offrait au visiteur, tandis qu'il gravissait les marches du perron, une protection contre la pluie ou contre les injures plus redoutables, et plus imminentes peut-être, de quelques douzaines de pigeons, voletant de çà et de là sur le pignon pointu du logis que nous venons de décrire, et dont l'enseigne gothique complétera cette description :

**Jacques Gerretz,**

**Marchand de Farine.**

Dans la première pièce de ce logis, se tenait assise devant un comptoir de bois blanc, surmonté de balances et de mesures en cuivre, une femme qui semblait, au premier coup d'œil, âgée de trente-cinq ans environ. Plus jeunes, ses traits n'avaient pas dû manquer de grace, mais ils portaient à présent les flétrissures irrécusables de la fatigue, de la maladie, et surtout du chagrin. De larges taches brunes marquaient ses joues amaigries ; ses yeux brillaient d'une flamme étrange qui s'éteignait parfois tout à coup et les laissait vitreux et morts ; enfin ses épaules se portaient en avant et rétrécissaient sa poitrine, qu'une toux sèche et douloureuse venait secouer à de fréquens intervalles.

Malgré un pareil état de souffrance, cette femme ne négligeait en rien les soins de son commerce. Elle pesait ou mesurait avec justesse la farine qu'on venait lui acheter ; trouvait un mot agréable et un sourire pour chacun des chalands, et n'oubliait point de faire remarquer le bon poids qu'elle donnait et l'excellente qualité de sa farine. Néanmoins, une fois la boutique vide, à cette activité fiévreuse succédait un profond abattement. M^me^ Gerretz se laissait aller sur son siége, ses bras tombaient de chaque côté de ses genoux, et elle restait là, pensive et dans l'immobilité, jusqu'à ce qu'un acheteur nouveau se présentât.

Le soir arriva peu à peu, et avec lui l'absence des habitans de Leyendorp et de Koukerk qui venaient s'approvisionner de farine au hameau. L'obscurité, jointe à une solitude plus complète, accrut encore la mélancolie de la pauvre femme, et ses pensées prirent bientôt une direction tellement sinistre que deux grosses larmes coulèrent le long de ses joues.

C'est qu'elle pensait à sa mort prochaine, et que la mort est une pensée bien douloureuse pour une mère, pour la mère de quatre enfans.

Elle se leva brusquement et avec terreur ; elle marcha vers la porte ; elle respira largement comme si elle eût voulu ressaisir de la vie ; mais l'air humide du soir qui pénétra dans ses poumons les déchira douloureusement ; une toux convulsive saisit la malade, et après une longue crise mouilla ses lèvres de sang.

A ce fatal témoignage, elle leva les yeux vers le ciel, comme pour lui reprocher tant d'injustice et de cruauté :

— Mes enfans ! mes pauvres enfans ! murmura-t-elle.

En ce moment un bruit de voix enfantines se fit entendre. Aussitôt M^me^ Gerretz essuya ses lèvres, rajusta ses cheveux, et passant ses deux mains sur son front comme pour en effacer les plis qu'y formaient le désespoir et les douleurs :

— Bonsoir, mes amours, dit-elle du plus loin qu'elle les vit, à un petit garçon et à deux petites filles que ramenait de l'école leur sœur un peu plus grande. Bonsoir ! Avez-vous bien été sages ?

— Oh ! oui, répliqua la plus jeune, grosse petite fille aux yeux noirs, et qui reçut de sa mère, en échange de ces paroles, un baiser sur ses deux joues dures et fraîches.

— C'est bien, ma Thérèse ! très-bien, mon enfant ! Et toi, Françoise ?

La petite maligne se tenait silencieuse, les yeux à demi baissés, les lèvres entr'ouvertes par un sourire discret, et une de ses mains cachée sous son tablier.

— Tu ne me réponds rien ! Serait-on mécontente de toi ?

Soudain et victorieusement, Françoise sortit de dessous son tablier et éleva en l'air une magnifique image de sa patronne.

— Tiens, regarde ! mère ! voici ce que le maître m'a donné pour récompense — et parce que.....

Sa mère ne lui donna pas le temps d'achever sa phrase, et elle étouffa ses dernières paroles sous des baisers.

— Et Paul ? demanda la mère après cette effusion de joie, et tandis que Françoise rajustait coquettement sa jupe et sa gorgerette un peu froissées par l'étreinte de sa mère. Et Paul ? ne voudra-t-il jamais me donner une joie pareille ?

Le petit garçon se détourna d'un air triste et mécontent.

— Ne le gronde point, mère, dit la sœur aînée, ne le gronde point ; car il est fâché de ce qu'il a fait, et il m'a bien promis d'être plus sage à l'avenir.

— Qu'a-t-il donc fait encore aujourd'hui, Louise ?

Louise hésitait à répondre,

---

(1) Lettres au duc de Bourgogne.

— J'ai fait, s'écria le petit garçon avec impétuosité, j'ai fait que je ne veux plus apprendre le latin; que cela m'ennuie et que je n'y compreuds rien. J'aimerais mieux vendre de la farine comme toi, mère; j'aimerais mieux porter un habit tout blanc, que de continuer à répéter des mots ennuyeux. J'ai reçu le fouet hier; je l'ai reçu ce matin... et je le recevrai demain, ajouta-t-il avec résolution, et en se posant hardiment et les bras croisés, en face de sa mère; car je ne veux pas apprendre le latin.

— Vous voulez donc me faire mourir de chagrin, Paul? vous ne voyez donc pas combien je suis malade, et comme vos mauvaises résolutions augmentent mes souffrances!

L'enfant se jeta dans les bras de sa mère et se cacha le visage dans son sein : car il pleurait abondamment.

— Pardon! oh! pardon, mère! Mais, vois-tu, je ne puis pas apprendre le latin. J'ai beau vouloir fixer mes yeux sur le livre, je pense, malgré tous mes efforts, à autre chose, et quand mon tour vient d'être interrogé par le maître, je ne sais comment répondre. Mère, si tu veux être toujours contente de ton petit Paul; si tu ne veux plus qu'il te cause de chagrin, jamais, jamais, eh bien! fais-le entrer dans l'atelier de maître Jacques Van Zvaanenburg, et tu verras si ce dernier porte la moindre plainte contre moi. Je deviendrai bientôt, comme lui, un peintre dont on ira voir les tableaux, pour les acheter cher; et avec cet argent, je te donnerai de belles robes, et à Françoise, et à Thérèse, et à Louise aussi : et tu m'aimeras bien comme tu aimes mes sœurs.

— Si j'étais seule maîtresse, Paul, je pourrais peut-être t'accorder ce que tu me demandes; mais ton père, tu le sais, désire que tu apprennes le latin... Mais, allons, allons, ne pensons plus à cela aujourd'hui. Venez, mes enfans, que je vous déshabille et que je vous aille coucher.

Disant cela, elle voulut se lever; mais les forces lui manquèrent, et elle faillit tomber.

Il lui fallut se rasseoir.

Louise, les yeux pleins de larmes, vint tout près de sa mère, et lui demanda timidement :

— Si tu voulais, mère, je crois que je saurais bien déshabiller et mener coucher mes petites sœurs et mon frère.

Une rougeur couvrit les joues de Mme Gerretz, et elle considéra Louise avec une expression ineffable de joie.

— Essaie, ma fille, dit-elle.

Louise se mit aussitôt à l'œuvre avec prestesse, et comme si jamais de la vie elle n'eût fait autre chose.

Après avoir déshabillé ses deux petites sœurs, après avoir baigné d'eau fraîche leur visage, après avoir peigné soigneusement leurs cheveux, elle les prit toutes les deux par la main et les emmena près de sa mère, pour qu'elle les embrassât.

Paul s'était déshabillé seul, et il était tout fier de cela.

Mme Gerretz, après avoir baisé sur le front les petites filles et Paul, les rendit à Louise qui les mena jusqu'à leur lit, les y déposa, en rajusta exactement la couverture, et revint d'elle-même, et sans que sa mère le lui dît, préparer le souper, dresser la table et le couvert.

Mme Gerretz bénissait le Ciel au fond de son ame, et regrettait moins amèrement la vie :

Car désormais les enfans ne resteraient pas sans mère :

Car le dévouement et la tendresse avaient fait une femme de la petite fille de quinze ans.

Louise s'acquittait de ces divers soins domestiques avec tant de précautions et si peu de bruit, que le demi-sommeil dans lequel s'était affaissée sa mère dura sans interruption jusqu'à l'arrivée d'un homme âgé de quarante-cinq ans environ.

Dès qu'elle l'entendit, l'activité de Louise, pimpante et presque joyeuse, se ralentit et devint, pour ainsi dire empêtrée. La malade sortit de son assoupissement.

— Bonsoir, femme; comment cela va-t-il?

Et sans attendre la réponse de la malade :

Quelle chaleur du diable il fait encore aujourd'hui! Cela n'empêche pourtant pas l'appétit, et j'ai une faim! Le souper est-il prêt, femme?

Louise, immobile et debout, écouta ces paroles avec une profonde tristesse.

Mme Gerretz joignit les mains sur les genoux comme pour s'armer de toute la résignation qui se trouvait en elle.

— S'il ne l'est point, hâtez-vous de le préparer, reprit cet homme, en marchant à grands pas dans la chambre, sans songer que le bruit de ses talons ferrés, heurtant sur le plancher de sapin, retentissait douloureusement dans le front de sa femme malade.

On lui servit à souper, il mangea longuement avec une grande avidité, et ne s'arrêtant que pour emplir et vider un large verre de forme antique, d'une capacité peu commune, et dans lequel passa toute la bière que contenait un énorme pot de grès à peintures bleues.

Quand il eut fini, Mme Gerretz fit signe à Louise de s'éloigner. La jeune fille obéit.

— Jacques, dit-elle ensuite avec effort, mais d'un ton de résolution, quand bien même ce serait à présent le lieu et l'heure de telles explications, cet enfant n'en devrait pas être le témoin. L'instant n'est pas éloigné où vous aurez besoin de tout le respect de votre famille; car votre famille n'aura plus que vous sur la terre, pour la diriger et lui enseigner ses devoirs.

Regardez-moi, Jacques, regardez celle qui vous a épousé, il y a quinze ans, par amour, et lorsque vous n'étiez qu'un pauvre garçon de moulin. Regardez celle qui, depuis quinze ans, a souffert de vous tous les genres de douleurs. Regardez-la, Jacques; vous ne voyez donc point qu'elle va mourir?

Jacques détourna la tête et prit la main de la malade.

— Je vais mourir, Jacques, et que deviendra la petite fortune que je vous avais apportée en dot, et que j'avais su grossir quelque peu? Vous avez perdu l'habitude du travail, Jacques. Il vous est impossible de vous livrer à une occupation sérieuse. Une active surveillance, une surveillance de tous les instans nous a lentement enrichis; le manque de surveillance nous ruinera promptement.

Jacques fit un profond soupir, où se trouvait plus d'impatience que de regret.

Vous me promettriez en vain de réformer votre genre de vie, Jacques; quand on a perdu l'habitude du travail, rien ne peut la faire contracter de nouveau.

Et pourtant vous ne pouvez pas laisser dépérir le bien de vos enfans, et paraître devant Dieu, à l'heure terrible du jugement, avec une pareille tache au front.

Il faut vendre nos moulins et notre fonds de commerce de farine; il faut en placer les fonds d'une manière avantageuse, et sûre avant tout. Le parrain de Louise

est un homme sage, et dont les conseils pourront vous être d'une grande utilité dans cette affaire.

Quant à Paul, il faudrait renoncer à en faire un homme de loi. Il semble annoncer du goût pour le dessin, et l'on m'a dit que la peinture était un métier dans lequel on pouvait gagner beaucoup d'argent quand on y réussissait; et puis, cela est honorable. Vous ne vouliez faire de votre fils un homme de loi que pour avoir quelqu'un qui ne fût pas un marchand de village comme nous; eh bien! qu'au lieu d'être procureur il soit peintre, votre orgueil paternel n'y perdra rien. Ne contrariez pas la vocation de Paul; je connais son caractère : l'aigrir, c'est le perdre. Dites, me le promettez-vous? Puis-je emporter cette consolation avec moi dans la tombe? Dites, et mes dernières paroles seront pour vous pardonner et pour vous bénir.

Elle tendit la main à son mari.

Il dormait.

— Seigneur, fit-elle en élevant les yeux vers le ciel, Seigneur, que vos épreuves sont rudes!

Mais n'importe, que votre volonté soit faite!

Cependant Louise rôdait autour de la chambre de sa mère. Inquiète des résultats que pouvait avoir une pareille explication, elle en attendait l'issue dans une sorte de terreur.

Trop loin pour entendre ce que disait sa mère, et ne cherchant pas d'ailleurs à le comprendre, puisque sa mère ne le voulait pas, elle n'en écoutait pas moins, avec angoisse et le cœur palpitant, la voix lente et basse qu'interrompaient de temps à autre les sifflemens d'une toux sèche.

Tout à coup la voix cessa; un gémissement semble s'exhaler; et puis plus rien!

Elle hésita; elle vint à la porte pour y frapper, et n'osa point le faire, retenue par la défense de sa mère et par la crainte de son père, toujours si brusque à son égard.

Après quelques minutes qui lui parurent des siècles, elle se rapprocha de nouveau, et crut entendre parler... Mais non, c'était le vent qui s'engouffrait en hurlant dans la cheminée.

Alors elle eut peur.

Ses joues pâlirent, les jambes lui manquèrent, et il lui fallut s'appuyer contre la muraille; sans cela elle serait tombée.

Cette première terreur un peu surmontée, et ne pouvant résister plus long-temps au doute, Louise frappa doucement à la porte, mais un coup si faible qu'elle-même l'entendit à peine.

On ne répondit pas.

Alors elle frappa de nouveau, mais un peu plus fort.

Rien.

Elle frappe un coup; deux coups; trois coups.

Rien, rien.

Oh! c'est alors que sa terreur se trouve au comble!

— Ma mère! ma mère!!!

Rien.

— Mon père! mon père!!!

Rien.

Elle ouvre la porte; elle se précipite dans l'appartement :

Son père dort.

Sa mère aussi.... Tant mieux! bonne mère! Qu'elle repose! — Mon Dieu! Comme elle est pâle!

Elle est souffrante depuis si long-temps! Oh! une pareille immobilité fait peur.

Quelle folie!

Ah! la voilà qui remue! — Non, c'est la lueur de l'âtre qui se reflète sur son visage.

Sa main et son bras se trouvent à découvert. — Il faudrait les envelopper de ce mantelet. —

Comme sa main est froide! . . . Mais ses yeux sont ouverts et sa bouche aussi : du sang en découle. Oh! cela est effrayant!

Mon père! mon père! à l'aide! Voyez ma mère!

— Du secours! appelle du secours, Louise! Elle se meurt! Oh! qu'ai-je fait, misérable que je suis! M'endormir ainsi près d'elle! Du secours! Appelle les garçons du moulin! qu'ils aillent à Leyendorp chercher le médecin!

Louise soulevait la tête de sa mère; elle s'efforçait d'étancher le sang qui suintait de ses lèvres béantes : elle cherchait un regard dans ses yeux immobiles; — seule, et tandis que chacun courait et s'empressait pour chercher le médecin.

Enfin le médecin arriva.

Dès qu'il aperçut madame Gerretz :

— Mon enfant, dit-il à Louise, votre place n'est point ici : vous nous gêneriez dans les soins que je vais donner à votre mère.

Louise sortait lentement et à regret, lorsqu'elle vit le médecin, vieux ami de sa famille, couvrir le visage de Mme Gerretz, se mettre à genoux, et réciter une prière dont les premières paroles étaient :

*De profundis clamavi ad te, Domine.*

## CHAPITRE SECOND.

### C'EST LEUR MÈRE.

Dieu, en privant Adam et Eve des joies du Paradis terrestre, chargea les anges du ciel de veiller sur eux et de les consoler.

THOMAS MOORE.

A chacun de leur pas ouvrant un horizon,
Vous aidez les progrès de leur jeune raison,
Et vous avez pour eux, avec eux toujours seule,
Des soins de jeune femme et de prudente aïeule.

FELIX DAVIN.

*Billet anonyme. — Mystère.*

Le lendemain matin, une vieille femme du voisinage qui se trouvait dans l'appartement mortuaire avec la famille de la défunte, se leva du grand fauteuil où elle sommeillait et alla ouvrir un des volets de la fenêtre. Soudain la chambre s'inonda joyeusement de lumière, et les clartés rouges et tristes de la lampe pâlirent et s'effacèrent. A cette vue, les sanglots et les larmes que la fatigue et l'abattement avaient assoupis recommencèrent de nouveau.

La vieille voisine elle-même, cœur endurci par l'âge et par la misère, se sentit vaguement émouvoir à l'aspect du spectacle funeste qui l'entourait.

Ici, le cadavre étendu sur un lit, et recouvert d'un drap qui en indique sinistrement les formes.

Là, M. Gerretz, les yeux gonflés de larmes, à demi couché sur une table, et cherchant à engourdir ses remords et sa douleur à force de boire et de boire encore.

Plus loin, trois petits enfans qui pleurent.

A côté d'eux, une jeune fille de quinze ans, pâle, frêle, brisée de douleur, qui leur dit de ne pas pleurer, et qui sanglotte.

Alors, une nouvelle venue entra.

C'était la femme chargée d'ensevelir le cadavre.

Les quatre enfans se jetèrent sur le corps de leur mère.

— Mère! mère! nous ne voulons pas te quitter! Nous voulons mourir avec toi! Mère! mère! entends-nous! Regarde! nous sommes tes petits enfans.

— Et moi qui lui ai causé hier du chagrin! moi qui l'ai entendue hier me faire des reproches! toute ma vie je les entendrai, toute ma vie ils me rendront malheureux.

— Mère! mère! ne nous abandonne pas! crièrent ensemble et de nouveau les petits enfans.

Louise, qui trouvait de la force dans le besoin de consoler les autres, voulut emmener ses petites sœurs et son frère.

— Non, sœur, non, laisse-nous! Nous ne quitterons pas maman! Laisse-nous! laisse-nous!

Et ils trépignaient, et ils sanglotaient.

— Qu'est-ce qui sera notre mère, à présent? demanda la petite Françoise.

A cette question, Louise, abîmée dans sa douleur, se leva, et, faisant un geste solennel de la main :

— Ce sera moi, dit-elle.

Il y avait dans la manière dont elle proféra ces paroles un accent ineffable dont tressaillirent les trois enfans.

Leurs larmes s'arrêtèrent; on aurait dit qu'un ange planant au-dessus de leur sœur, leur montrait Louise du doigt et leur disait : — Voici votre mère.

— Ne voulez-vous pas que je sois votre mère? leur répéta-t-elle.

Ils se jetèrent dans ses bras; elle les attira contre sa poitrine, et leurs pleurs se mêlèrent long-temps.

Quand ils se détachèrent les uns des autres, Paul s'inclina, prit la main de sa sœur, et y déposa un baiser respectueux.

— Petite mère, demanda-t-il, dis-moi ce que tu veux que je fasse, et je t'obéirai.

— Et nous aussi, dirent Françoise et Thérèse, entraînées par l'exemple de leur frère.

Louise les remercia par un regard doux et caressant; puis, en les regardant, elle se laissa tomber peu à peu dans une rêverie profonde et mélancolique.

Tout à coup elle s'avança vers le cadavre de sa mère, s'agenouilla près du lit, prononça une courte et fervente prière, et se pencha sur ces restes chéris pour les contempler encore une fois.

Puis elle tira les rideaux du lit, prit ses deux sœurs par la main, fit signe à Paul de la suivre, et dit à l'ensevelisseuse, sans larmes et d'une voix ferme :

— Remplissez votre devoir, madame.

Durant tout le reste du jour, rien ne démentit cette fermeté, et pourtant elle fut mise à de bien rudes épreuves.

D'abord il lui fallut mener coucher de force son père plongé dans la plus déplorable ivresse. Elle s'y prit avec tant d'adresse et de soins que personne ne s'aperçut de l'état de M. Gerretz, et que, partant, personne ne l'accabla du mépris qu'il méritait.

— Je vous remercie, mon Dieu, dit-elle à voix basse, quand elle eut refermé la porte de la chambre à coucher de son père et qu'elle en eut pris la clef; je vous remercie, personne ne le saura.

Elle descendit ensuite dans la maison, réprima tous les petits désordres qui déjà s'y étaient introduits, et donna ses instructions à chacun des domestiques d'un ton doux et posé, mais qui commanda l'obéissance dès la première parole.

Puis rassemblant les clefs éparses en diverses mains, elle les réunit en un trousseau qu'elle attacha à sa ceinture, et se fit désigner les provisions nécessaires aux besoins des parens qui, suivant l'usage du pays, allaient venir pour assister aux funérailles. Elle écouta les réponses qu'on lui fit, adopta les observations justes, démontra l'inutilité des demandes exagérées, et voulut que tout au logis se trouvât rangé de manière que les arrivans fussent reçus convenablement. Bien des fois, durant ces soins, le cœur fut près de lui faillir; mais elle combattit avec courage contre cet abattement.

— Ma mère me regarde du haut des cieux, pensait-elle.

Néanmoins il y eut un moment où le désespoir la reprit avec violence; ce fut lorsqu'elle entendit les coups de marteau résonnant sur la bière. Elle s'affaissait presque évanouie, quand ses petites sœurs qui, elles aussi, avaient été frappées du bruit sinistre, se mirent à crier et à appeler :

— Louise! petite mère Louise!

Alors, par un effort inouï et pour lequel Dieu sans doute prêta son aide à la frêle jeune fille, Louise, pâle et chancelante, arriva jusqu'aux enfans, tomba sur ses genoux et leur fit signe de l'imiter.

Louise pria longuement et retrouva des forces dans la prière :

Car la prière console et fortifie : la prière, divine alliance entre Dieu et l'homme; la prière, que les anges portent sur leurs ailes aux pieds du Très-Haut, pour revenir ensuite épancher le calme et le courage sur le front de celui qui intercède.

Hélas! heureux celui qui peut prier!

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

### AVENIR.

> Miserere mei, Deus — Secundùm magnam misericordiam tuam.
>
> PSAUMES DE DAVID.

Le désespoir est d'abord une fièvre ardente dont les tortures exaltent et produisent une énergie factice : tant que dure un pareil état, les résolutions les plus difficiles et les plus dévouées deviennent faciles et ne sont comptées pour rien.

Mais cette première crise passée, l'affaissement succède à l'exaltation, la faiblesse à l'énergie.

Alors on recule devant les résolutions que l'on a prises; on plie sous le fardeau dont on s'est chargé; on se croit incapable de supporter l'un et d'exécuter les autres. On doute de soi. On pleure.

Ainsi pleurait Louise, lorsque, pauvre jeune fille à peine sortie de l'enfance, elle se trouva perdue et seule

dans la vaste maison que semblait naguère remplir l'activité de sa mère ; lorsque apparurent devant elle les soins sans nombre, les inquiétudes et la responsabilité de sa vie à venir.

— Jamais je ne le pourrai! jamais je ne le pourrai! disait-elle en pleurant avec amertume, et tombant sans force et sans résolution dans le grand fauteuil de sa mère.

Et pourtant que devenir?

Son père est incapable de s'occuper de la moindre affaire.

Le manque de surveillance amènera bientôt le désordre dans la maison.

L'éloignement des chalands sera la conséquence naturelle de ce désordre.

Et puis la gêne! et puis la misère!

Non, non; il faut prévenir de pareils malheurs! il le faut! Allons, point de faiblesse; du courage. Dieu la protégera; Dieu ne l'abandonnera point : il prendra pitié d'elle, pitié de son frère et de ses sœurs. Dieu écoutera les prières que lui adressait, pour sa famille, la pauvre mère qu'il vient d'appeler au ciel.

Sa mère! oh! pourquoi n'est-elle plus là? pourquoi a-t-elle laissé de la sorte sa fille abandonnée et seule au monde!

Ma mère! ma mère! Oh, ma mère!

Peu à peu ce souvenir cruel dégénéra en une tristesse douce et résignée. Louise se leva, essuya ses larmes, et appela la servante du logis et les trois garçons du moulin. A ceux-ci elle donna des ordres clairs, précis et raisonnés; à l'autre elle fit savoir par quels soins du ménage elle devrait occuper sa journée; à quelle heure il fallait que le dîner se trouvât prêt, et de quels mets il se composerait. Ensuite elle monta dans la chambre où dormaient son frère et ses sœurs, les embrassa sur le front, comme sa mère en avait l'habitude, prit soin d'habiller les deux petites filles, et les fit conduire à leur école. Cela terminé, elle se rendit dans la boutique, et se mit à servir de la farine à ceux qui venaient en acheter.

Il fallait la voir, imitant sa mère, sourire à tous, les accueillir par quelque parole bienveillante, et leur faire promettre de ne point abandonner l'orpheline. On s'en retournait émerveillé et le cœur ému; les mères surtout; et chacun se promettait bien d'être en aide au dévouement courageux de la jeune fille.

Vers l'heure du dîner, c'est-à-dire quand midi sonna, M. Gerretz vint se mettre à table avec son insouciance ordinaire : ni plus triste, ni plus gai que de coutume, et comme si la mort n'eût point passé sur sa maison. Il dîna sans proférer une parole : seulement, à la fin du dîner, il dit à la servante de lui apporter une bouteille de vin du Rhin.

Or, du vivant de M^me Gerretz, on ne buvait de ce vin que le dimanche.

— Mon père, fit observer Louise avec courage, mais d'une voix qui tremblait cependant, ce n'est point aujourd'hui dimanche.

M. Gerretz jeta sur elle un de ces regards ternes ordinaires à ceux que dégrade l'ivrognerie.

Puis il saisit le large pot de grès où moussait de la bière, et il s'en versa de nouveau une pleine rasade.

Ensuite il se leva de table et prit lentement la route du moulin, ainsi qu'il avait coutume de le faire; résigné à se laisser conduire par sa fille, comme il s'était laissé conduire par sa femme.

Lorsque Louise eut desservi la table et tout remis en place, suivant l'habitude de sa mère, elle appela Paul, et prenant dans ses mains les deux mains du jeune garçon :

— Paul, dit-elle, écoute-moi, car tu es d'âge à me comprendre. Je sais combien ton cœur a de bonté; d'ailleurs, tu n'es pas un enfant ordinaire, et puis le chagrin avance la raison.

— Parle, ma sœur, répliqua Paul en attachant ses deux grands yeux noirs sur les yeux bleus de Louise.

— Eh bien! reprit-elle, nous demanderons tout à l'heure à notre père de t'envoyer à Leyde, pour y apprendre la peinture chez maître Jacques Van Zvaanenburg.

— O ma sœur, ma bonne petite sœur! s'écria Paul en se jetant dans ses bras et en la serrant avec effusion contre sa poitrine.

— Tu le vois, Paul, ce n'est point une résolution de peu d'importance que ce que nous allons faire, mon enfant. C'est aller contre les premiers projets de notre père qui ne manquerait pas de me le reprocher avec une juste amertume, si des résultats heureux ne me justifiaient; c'est dépenser beaucoup d'argent, et nous sommes pauvres; c'est t'abandonner à toi-même; enfin, Paul, c'est me séparer de toi. Et pourtant, après une perte cruelle, on comprend mieux tout ce qu'il y a de bon et de nécessaire dans les liens de la famille.

Paul baisa respectueusement la main de Louise.

— Écoute, sœur, j'ai là quelque chose qui me dit : Pars, et ta sœur s'en réjouira un jour. Fais-moi donc partir; et si jamais je te cause un seul chagrin, appelle-moi méchant et ne m'aime pas, car je serais le plus méprisable ingrat de la terre.

— Si notre père consent à ton départ, nous partirons demain matin : c'est dimanche, et les soins de la boutique ne me retiendront pas au logis. J'examinerai tout par moi-même. Je te conduirai moi-même chez maître Van Zvaanenburg; et puis ce sera un jour de plus à être ensemble.

Elle pleurait en disant cela.

— Mais c'est pour ton bien, et il faut du courage, Paul. Ainsi donc, allons rejoindre notre père, et tâchons d'obtenir son consentement; tiens-toi prêt pour demain matin

Jacques Gerretz, un grand bâton à la main, se promenait dans les champs et aux environs de son moulin, lorsqu'il vit arriver à lui Louise et Paul.

— Mon père, dit Louise, en s'asseyant sur un tertre, et en attirant dans ses bras Paul qui tremblait, nous venons vous demander une grace.

— Et laquelle, fit M. Gerretz, qui, posant à terre son grand bâton, attacha sur les deux enfans des regards sévères; je croyais que mademoiselle Louise donnait des ordres, mais ne demandait pas de grace?

— Mon père, répondit la jeune fille, les yeux pleins de larmes et d'un ton suppliant; mon père, serais-je assez malheureuse pour vous avoir offensé?

— Je ne dis pas cela, et vous êtes une bonne fille : voyons, répliqua Gerretz ému de la douleur de Louise. Il ne faut pas prendre au sérieux ce que je vous dis, et vous en affliger; c'est moi qui ai tort, et je ne méritais ni une fille comme toi, ni une femme comme celle que j'ai perdue. Voyons, mon enfant, que veux-tu?

— Paul, mon père, voudrait ne plus apprendre le latin.

— Et que veut-il faire?

— Entrer comme élève chez un peintre de Leyde.

— Oui dà : eh bien! qu'il y aille. Cela est contraire

à mes projets; mais quand bien même je m'y opposerais, vous finiriez toujours par me faire faire votre volonté. Qu'il parte donc pour Leyde, qu'il aille chez son peintre, et qu'il tâche de s'y bien conduire... Mais j'aperçois là-bas maître Antoine Vandermoust, le marchand de lins. Ohé! compère, ne voulez-vous pas venir boire avec moi une bonne *triboulette* de bière?

Et il s'éloigna avec le marchand de lins.

Après avoir renvoyé son frère, Louise rentra au logis, et fit apporter du grenier un coffre qu'elle emplit de linge et de vêtemens, non sans visiter chaque objet et sans remettre en état ce qui ne l'était point. Quand il ne resta plus ni une maille à ravauder, ni un bouton à raffermir, elle prit la clef du coffre, et s'en alla chercher elle-même à l'école ses deux petites sœurs.

C'était une joyeuse surprise que leur faisait de temps en temps leur mère, quand elle vivait.

---

Avant de continuer ce récit, il faut que je vous dise quelques mots sur le maître chez lequel Louise veut conduire son frère, — sur Jacques Van Zvaanenburg.

L'histoire de Jacques Van Zvaanenburg n'a rien du reste que d'ordinaire; c'est à peu près l'histoire de tous les hommes quant au fond; seulement elle fait exception quant aux résultats.

Il y a deux sortes d'organisations :

L'une abâtardie par une pernicieuse éducation; molle, tiède, insoucieuse, et sur laquelle glissent, en l'effleurant à peine, les déceptions que subit inévitablement un homme à mesure qu'il entre dans la vie.

Ceux que l'éducation et la nature ont faits de la sorte, perdent peu durant le trajet, parce qu'ils ont peu à perdre, et parce qu'ils comptaient sur peu. Partis sans l'enivrement d'espérances sublimes, ils continuent leur marche avec indifférence, sans porter des regards d'effroi en avant, sans retourner la tête en arrière avec des souvenirs pleins d'amertume.

D'autres, au contraire, ardens, sensibles, le cœur débordant de poésie et d'espérances dès les premiers pas, se brisent contre les déceptions, et ne peuvent plus se relever. Ils se traînent à l'écart et dans l'ombre : les yeux secs, la poitrine serrée, ils ricanent à ceux qui courent au-devant des écueils, et leur crient : — « Misérables insensés. »

Maître Jacques Zvaanenburg était dans cette dernière catégorie.

Élevé par sa mère, sa sainte et bonne mère, veuve à vingt ans d'un mari qu'elle aimait comme savent aimer les femmes de la Flandre, Jacques était arrivé à l'adolescence sans connaître autre chose qu'une existence entourée de soins, de caresses et de craintes; une existence qui commençait le matin par un baiser sur le front, et qui finissait le soir par un baiser sur le front. Appuyé sur une tendresse sans bornes, ineffable, toujours croissante; qui dépassait toutes les espérances et tous les besoins de son cœur (car plus on l'inonde de tendresse, plus le cœur en éprouve le besoin et le désir), Jacques n'avait vu dans l'amour d'une jeune fille, belle comme un ange, que du bonheur de plus!

Hélas!

Et pour cette jeune fille, l'insensé quitta sa mère; il sacrifia ses travaux bien-aimés d'artiste; il laissa ses espérances de gloire. Attaché aux pas de sa maîtresse, il la suivait de ville en ville; pauvre, quelquefois sans pain, réduit quelquefois aux travaux les plus humilians pour vivre : mais du moins la voyant et en recevant de loin un sourire. Car elle était riche, elle était de haute naissance; mais elle avait oublié son nom et son rang pour lui; elle lui avait dit : « Je vous aime, Jacques. Et dans la foi de ces paroles, le pauvre Jacques avait tout quitté, tout jusqu'à sa mère.

Un jour, de riches carrosses emmenèrent à l'église une belle fiancée : une fiancée qui ne pleurait pas, mais qui souriait à son noble et jeune époux, comme elle souriait naguère à Jacques.

Jacques revint près de sa mère; car, se disait-il, je souffrirai moins en pleurant, ma tête cachée dans ses genoux ou le front appuyé sur son sein. Elle comprendra mes douleurs et elle les soulagera. Dieu soit encore béni malgré les rudes épreuves qu'il me fait supporter, car je ne suis pas seul au monde, puisqu'il me reste ma mère pour m'aimer; et que l'amour d'une mère ne trompe point, celui-là.

Il se pressa donc d'arriver : quand il se trouva devant la porte du logis de sa mère, lorsqu'il en tira joyeusement la sonnette, il avait oublié toutes ses souffrances, et des larmes, de douces larmes revenaient mouiller les yeux de l'infortuné qui n'avait point pleuré depuis trois mois; car, hélas! il y a des douleurs sans larmes.

Sa mère était morte.

On crut que Jacques était devenu fou; car une année entière, il s'enferma dans la maison de sa mère, et ne voulut voir personne, ni se laisser voir de personne. Une vieille servante venait lui déposer des alimens sur le seuil de sa chambre. Quelquefois ces alimens restaient là trois jours sans que l'on y eût touché.

Un matin, Jacques Van Zvaanenburg sortit de sa maison, et alla prier sur la tombe de sa mère; puis après une longue et fervente prière, il entra chez un marchand de couleurs, acheta des toiles et une palette, paya et retourna s'enfermer au fond de sa maison.

Personne, de la ville, n'avait reconnu dans cette figure pâle, maigre, austère, à barbe blanche et à cheveux blancs, le jeune homme à qui sa démarche élégante, une moustache noire et un œil de feu, valaient un sourire de toutes les jeunes filles.

Jacques, à défaut de croyances tendres, voulut se donner la foi ardente et âpre de l'art; mais l'art dédaigna une âme qui ne venait à lui qu'après avoir essuyé les rebuts d'une autre passion. — Ou plutôt, cette autre passion avait trop flétri, trop desséché, trop rendu inféconde l'ame de Jacques, pour que l'art pût y croître énergique et sublime. Épuisé par les luttes du désespoir, sans confiance en lui-même, et à force de déceptions, il manquait de persévérance dans ses essais, comme de hardiesse dans ses tentatives : or, l'art ne vit que par la persévérance et par la hardiesse. On sentait, en voyant ses tableaux, que Van Zvaanenburg aurait pu mieux faire s'il avait osé davantage, et qu'il restait en deçà de son talent, par défiance. Aussi, l'homme qui ne faisait qu'un peintre médiocre, était-il le maître de peinture le plus célèbre de l'école flamande; aussi de tous les côtés lui arrivait-il de nombreux élèves qui sollicitaient, comme une faveur, leur admission dans son atelier.

Mais ce n'était point chose facile que cette admission; car Jacques Van-Zvaanenburg était bien le plus bizarre et le plus capricieux des artistes qui jamais eussent ouvert un atelier. La conscience de sa médiocrité en peinture, et l'impossibilité de sortir de cette médiocrité, étaient

venues se joindre au ressentiment de ses anciennes douleurs, et rendre son humeur encore plus chagrine. Une expression presque odieuse de sarcasme contractait sa figure, et ajoutait, s'il est possible, de l'amertume aux persiflages dont il harcelait ceux de ses élèves qu'une fausse vocation amenait dans son atelier. Il ne leur laissait aucune illusion; il leur montrait sans précaution, sans préambule, sans restriction, à nu, leur incapacité; heureux encore lorsqu'il ne les renvoyait pas ignominieusement en présence de tous les autres. Au rebours, il prodiguait des soins continuels aux élèves chez lesquels il devinait le feu sacré, mais il apportait dans ces soins la même rudesse et la même dureté. Il détruisait sans pitié les espérances prématurées auxquelles ils se livraient, et ne leur laissait aucune des joies que la jeunesse fait fermenter dans des têtes de vingt ans. Les voyait-il rêver au fond de l'avenir, de la fortune, des honneurs et de la gloire, aussitôt maître Van Zvaanenburg, leur citait Homère mendiant, Ovide exilé, le Tasse fou, et les peintres les plus célèbres méconnus et dans la misère.



La Permission. (Dessin de GAVARNI, gravure de LESESTRE.)

Puis avec une sorte de cynisme, il racontait à ceux dont les progrès rapides enflammaient l'imagination, de quelle sorte, lui, il s'était cru aussi du génie, et comment arrêté tout court par un pouvoir mystérieux, il n'avait pu déployer ses ailes, et prendre son essor jusque là où il en sentait la force secrète en lui-même. Si bien que ses élèves l'appelaient entre eux *Satan*, et qu'ils désignaient l'atelier par la dénomination de *purgatoire*.

Mais, nous l'avons dit, le maître avait une manière si victorieuse de démontrer et de faire sentir l'art; en dépit de ses étranges boutades, il forçait d'avancer si rapidement ceux qui pouvaient avancer, que de toutes parts lui arrivaient des élèves. Quand à force de sollicitations, et quelquefois par ruse, on arrivait jusqu'à lui, afin de lui adresser une demande d'admission, il fallait se résigner à d'incroyables épreuves, et aux avanies de tout l'atelier, qu'encourageait alors le maître. Malheur à qui manquait de patience pendant l'initiation! On le renvoyait sans pitié et aux acclamations de tous, comme insociable et sans patience. — Or, disait gravement au néophyte maître Van Zvaanenburg, sans la patience il n'est point de peinture possible.

La pauvre Louise n'aurait sans doute pu ni arriver jusqu'au peintre, ni obtenir de lui la faveur qu'elle en attendait; timide et sans expérience, les premières difficultés l'eussent découragée. Mais sans doute sa mère, sur la tombe de laquelle elle avait prié avant son départ, veillait sur elle et la protégeait, et un incident heureux vint rendre facile une entrevue favorable avec maître Van Zvaanenburg.

On va voir comment.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### RENCONTRE.

Dieu laissa-t-il jamais ses enfans au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
RACINE, *Athalie*.

A quelque distance de Leyde, la petite charrette, conduite par un garçon meunier, et dans laquelle se trouvaient Louise et son frère, fit rencontre d'un homme sanglant étendu sans connaissance, au milieu du chemin. Louise mit aussitôt pied à terre, ranima le malade, voulut à toute force qu'il montât dans la charrette, et continua sa route à pied.

Maître Van Zvaanenburg, assis près de cet endroit, au pied d'un arbre, vit cela, et sentit, pour la première fois depuis bien long-temps, une larme humecter ses yeux.

Puis il se leva sans affection, s'approcha de la jeune fille et lui adressa quelques paroles. Louise lui répondit avec candeur, et peu à peu le mit au fait des motifs de son voyage.

A cette confidence, le visage de Van Zvaanenburg se rembrunit, et, jetant un regard sévère sur Paul, le vieux peintre ne desserra plus les dents. Un quart d'heure après, les voyageurs passèrent devant une forge de maréchal, qui jetait, au fond d'une voûte sombre, de rouges et splendides lueurs sur les faces brunes des ouvriers. L'enfant s'arrêta tout court, et joignant les mains avec extase:

— Oh! Louise, regarde, s'écria-t-il! regarde quels admirables jeux de lumière! La vigoureuse expression que ces reflets donnent à ces visages pâles!

— Saurais-tu dessiner cette scène? demanda d'un ton incrédule le taciturne voyageur.

Paul prit un crayon, et en quelques instans il traça un croquis imparfait sans doute, mais où se trouvaient sentis et reproduits avec justesse les principaux effets.

— Jeune fille, dit le peintre, vous n'avez pas besoin d'aller plus loin; je suis maître Van Zvaanenburg, et j'admets, dès ce moment, votre frère dans mon atelier. Allez apprendre cette nouvelle à votre mère.

— Ma mère! répéta douloureusement Louise, ma mère! elle est au ciel.

— Oui, ajouta Paul, elle est au ciel, et c'est Louise à présent qui est notre petite mère.

Quelques questions de maître Van Zvaanenburg lui eurent bientôt appris les malheurs de Louise, sa position difficile et son courageux dévouement.

Il l'embrassa sur le front, et lui répéta qu'elle ne devait point avoir d'inquiétude sur le sort de son frère qu'il traiterait comme son propre fils. Et puis après avoir fait déposer le malade dans une auberge, et en avoir payé la dépense pour plusieurs jours, jusqu'à ce qu'une guérison complète permît de le renvoyer, il se sépara de Louise, emmena Paul, et chemina d'un pas léger vers Leyde. Il respirait à l'aise; il se sentait meilleur, et sa misanthropie, moins âpre, semblait chassée loin de lui par la rencontre qu'il avait faite, comme les démons sont éloignés par les anges.

C'est que le dévouement de Louise lui avait rendu la plus douce des croyances, — une croyance sans laquelle il n'est point de joie ni de vertu possible:

La croyance aux femmes.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### LES ENFANS PERDUS.

Entendez-vous, ma sœur, le vent mugit à travers les arbres, et les loups grondent. Il faut nous taire. Il faut nous blottir au pied d'un arbre, il faut attendre que le jour revienne, avec son beau soleil qui fait voir clair, et qui n'est pas comme cette vilaine nuit qui empêche de retrouver son chemin.
BURGER, *Durant la nuit*.

Aux douleurs convulsives d'une séparation succèdent d'ordinaire un accablement moral et une prostration physique qui produisent une tristesse profonde, mais qui, peu à peu, deviennent moins intolérable.

D'abord quelques larmes mouillent encore, d'intervalle en intervalle, les yeux qu'elles ont gonflés, fatigués, endoloris: la poitrine, qui semble brisée, s'entrecoupe de soupirs et se contracte de spasmes fréquens: on éprouve dans tous les nerfs des ressentimens vagues, comme par un temps d'orage, et le front appesanti s'enveloppe d'une sorte d'assoupissement. Les pensées participent à cet étrange bien-être: peu à peu leur énergique désespoir se dénature en mélancolie, et si les cahots d'une voiture secouent le corps de celui qui part, tandis que les bruissemens des roues assourdissent son imagination, il en provient un état qui participe à la fois du sommeil et de la veille; — dont on souffre, mais dans lequel on aime à se sentir plongé; — qui enveloppe et qui soulage, comme les chants d'une mère endorment et consolent l'enfant qu'elle tient dans ses bras et qu'elle berce sur ses genoux.

Telles furent les sensations de Louise durant le trajet de Leyde au hameau de Leyendorp. Tandis que le garçon meunier, assis sur le devant de la charrette, sifflait en conduisant ses deux gros chevaux de labour, et les excitait de temps à autre au bruit de son fouet; elle, à demi couchée au fond de la voiture, sur quelques paquets et sur de la paille, sentait mille pensers tristes et divers tourbillonner autour de son front sans qu'il s'en arrêtât aucun devant elle: sa mère perdue à jamais, Paul éloigné, son père sans cesse enivré, ses deux petites sœurs, les soins de la boutique, le passé, le présent, l'avenir, des inquiétudes, des projets, des craintes, s'agitaient, se mêlaient, se confondaient; fantômes sans cesse évanouis et sans cesse renaissans, toujours bizarres, grimaçans, bruissans. Et ajoutez qu'il faisait une nuit profonde et noire; que la voiture marchait vite, et que parfois, mais rarement, la lumière de quelques maisons qui se rencontraient sur la route venait jeter leur lueur fauve sur les yeux éblouis de la jeune fille. Ajoutez que le froid humide du soir pénétrait ses membres délicats et les pressait de ses étreintes, et vous comprendrez l'espèce de somnambulisme dans lequel Louise se trouvait, lorsque la voiture, après plusieurs heures de trajet, s'arrêta devant la maison que nous avons décrite au commencement de cette histoire.

— Ohé! ohé! cria le conducteur, surpris de ne voir venir personne au bruit du chariot et au claquement de son fouet. Ohé! ohé! ouvrez-moi donc la grand'porte.

Personne ne répondit.

— Dorment-ils donc tous! par saint Vaast! Ohé! ohé!

Personne ne répondit.

Mécontent et grommelant, il descendit de la charrette pour frapper rudement, du manche de son fouet, contre la porte, trois coups séparés par un bref intervalle.

Ces trois coups résonnèrent avec énergie.

L'écho seul les répéta au milieu du profond silence qui régnait partout: et puis, quelques instans après, un chien du voisinage mêla un hurlement lamentable aux nouveaux efforts du domestique pour se faire ouvrir.

Louise frissonnait d'épouvante.

Enfin, rassemblant toutes ses forces, elle descendit de la voiture, et cria:

— Ouvrez! ouvrez! c'est moi.

Personne ne répondit.

— Sainte Vierge! mademoiselle, dit le vieux garçon meunier, pâle et d'une voix tremblante; qu'est-ce que cela veut dire?

Louise ne put trouver la force de lui répliquer. Il frappa de nouveau.

Personne ne répondit.

— Oh! j'ai peur, fit-il en se signant.

Sur ces entrefaites, des bruits vagues commencèrent à se faire entendre au loin et des torches brillèrent dans l'obscurité profonde. Ces bruits devinrent plus distincts, les lumières se rapprochèrent, et Louise reconnut son père et toutes les personnes de la maison et du voisinage, qui, dans une grande agitation, parcouraient le bois et les routes qui l'avoisinaient.

— Il y a un grand malheur ici, Antoine. Courez, au nom du Ciel, courez pour questionner quelqu'un.

Cependant on entendait plus distinctement ce qu'ils se disaient:

— N'avez-vous rien découvert?

— Rien! C'est un événement épouvantable.

— Il faut y renoncer.

— Y renoncer! criait M. Gerretz, à qui cette fois l'ivresse n'ôtait pas l'énergie; renoncer à retrouver mes enfans perdus dans les bois!

— Perdus dans les bois! répéta douloureusement Louise; perdus dans les bois! Oh! c'est à en mourir! Mon Dieu! mon Dieu! n'aurez-vous donc point pitié de moi?

Puis s'armant de sang froid et d'un courage surnaturel:

— Depuis quand ont-ils disparu?

— Depuis midi environ.

— Comment?

Ils étaient sortis pour aller cueillir de la bruyère et ramasser des glands dans le bois. Ils avaient bien promis de ne pas s'éloigner.

— Quand s'est-on aperçu de leur disparition?

— A la nuit close.

— Vous êtes-vous entendus pour explorer chacun une partie différente du bois?

— Non: et voilà ce que nous aurions dû faire. Comment n'y avons-nous pas songé? Nous allions au hasard.

— Eh bien, par pitié, faites ce que je vais vous dire. Vous êtes douze: séparez-vous chacun à une distance de deux cents pas, et entrez dans la forêt en marchant tout droit devant vous et en jetant des cris. Après avoir crié, vous vous arrêterez; vous prêterez l'oreille, et au moindre bruit, aussitôt allez droit où vous l'entendrez. Mon père et moi nous allons entrer dans ce taillis. En marche donc, et que Dieu vous bénisse pour l'aide que vous nous donnez.

Ranimés par l'énergie de Louise, tous se remirent en route.

Louise prit la main de son père, qui pleurait, et ils pénétrèrent dans le bois.

Ils marchèrent plus d'une heure sans que le moindre bruit parvînt à leurs oreilles, si ce n'est le murmure des arbres dans lesquels s'engouffrait le vent, et le frissonnement des feuilles sèches qu'ils foulaient aux pieds.

Tout-à-coup Louise s'arrêta; elle fit un signe de silence à son père.

— Sainte Vierge! un gémissement au loin! Ce n'est point une illusion. Il se répète. Par ici, mon père; par ici.

Tous les deux coururent à travers les buissons et sans prendre garde aux rameaux qui les frappaient au visage, ou qui déchiraient leurs pieds. Hélas! ce qu'ils prenaient pour une plainte n'était que le chant funèbre d'une orfraie, qui s'envola pleine d'épouvante à l'éclat de la torche.

Épuisée, Louise tomba sur ses genoux.

Son père lia la torche entre deux grosses pierres, et s'assit près de sa fille, en s'efforçant de réchauffer dans ses mains les mains raides et bleues de la pauvre enfant.

Pour cette fois, il ne restait plus de courage à l'infortunée. Elle se laissait aller à son désespoir; elle aurait voulu mourir, afin que tout fût fini.

— Et dire que je suis la cause de cela! soupira M. Gerretz; dire que c'est mon manque de soins et ma funeste habitude d'ivrognerie qui me coûtent la vie de mes deux enfans!

Louise ne lui répondit pas.

— Nous ne pouvons pourtant pas rester ici. Viens, Louise!

Elle voulut se relever, mais les forces lui manquèrent; elle retomba sur ses genoux.

— Allons, Louise, un peu de courage; toi qui en as tant.

Elle essaya un nouvel effort aussi infructueux que le premier.

— Elle ne peut faire un pas, dit M. Gerretz. Je vais la prendre dans mes bras. Viens, Louise.

Et comme il la soulevait, il heurta la torche, qui tomba et s'éteignit.

— Par tous les diables de l'enfer, s'écria M. Gerretz, elle est éteinte, et me voilà perdu jusqu'au jour avec cette enfant mourante. Le Ciel me punit bien cruellement et en une seule journée des torts de toute ma vie!

Le lendemain matin, M. Gerretz, pâle et se soutenant à peine, revint au logis, avec sa fille sans connaissance, dans ses bras.

Un de ses voisins venait de ramener ses deux enfans.

L'un était un cadavre.

On désespérait de ranimer l'autre, qui ne donnait que de faibles signes de vie.

---

## CHAPITRE SIXIÈME.

### SIX ANS APRÈS.

Sentir, sans les compter, dans leur ordre paisible
Les jours suivre les jours, sans faire plus de bruit
Que le sable léger dont la fuite insensible
Nous marque l'heure qui s'enfuit...

LAMARTINE.

L'automne, si majestueux et si mélancolique aux bords du Rhin, l'automne avec ses tempêtes qui rendent meil-

leures la flamme de l'âtre et la paix du logis, l'automne avait ramené maître Van Zvaanenburg de la petite ferme où d'habitude il passait la belle saison.

Mais avant de reprendre possession de son atelier, avant d'y rassembler chaque matin ses élèves, avant de pouvoir y réaliser sur la toile les études qu'il avait amassées durant ses longues promenades et en face de la nature, il lui avait fallu voir s'écouler quatre jours. C'est que, voyez-vous, trois femmes, trois flamandes, s'étaient emparées de la maison, qu'elles balayaient, frottaient, lavaient, écuraient, ciraient et paraient du haut jusqu'en bas. L'eau coulait de tous les côtés : on ne pouvait faire un pas sans s'exposer à des éclaboussures ou à ces cris :

— Prenez garde! Vous allez salir mon escalier. Mon Dieu! voici vos pieds empreints sur mon plancher!

L'artiste se trouvait, pendant ces quatre jours, comme une ame en peine qui ne sait où se reposer.

Mais enfin, la consommation de sable fin eut un terme : on remit en place les balais, les frottoirs et les torchons, et maître Van Zvaanenburg reçut cette bonne nouvelle :

— Ne vous plaignez plus! Vous pouvez, quand il vous plaira, reprendre possession de l'atelier.

— Oui dà! croyez-vous que l'on rentre ainsi dans un atelier, sans un bon dîner au préalable?

— Vraiment! Eh bien, l'on a songé à votre bon dîner. Les conviés sont réunis, la table est mise, et la cuisinière attend vos ordres pour servir.

Celle qui parlait ainsi n'était rien moins que Louise Gerretz; elle accompagna ces paroles d'un sourire avenant, et puis elle quitta le peintre avec prestesse; car elle entendait dans la cuisine les frissonnemens d'une friture qui se faisaient entendre avec beaucoup d'énergie; or, un trop grand feu aurait pu compromettre deux admirables truites du Rhin, alors dans la poêle. Disons bien vite que la jeune ménagère sut arriver à temps, et que grace à des soins prompts, l'un des plus beaux plats du dîner ne se trouva point gâté.

Sur ces entrefaites les convives arrivèrent, et l'on se mit à table.

On ne connaît bien les joies d'un festin, sa pompe et sa magnificence sacro-sainte, que dans cette vaste partie de la Belgique, des Pays-Bas et de la France, que l'on désignait sous le nom collectif de Flandre, et qui s'étend depuis Cambrai jusques aux bords du Rhin. Car en Flandre, la gastronomie est mieux qu'un art : c'est un culte.

Aussi l'aspect de la longue table dressée par les ordres de Louise, converte d'une nappe éblouissante, chargée de mets exquis, et ceinte de vingt-deux convives aurait égayé l'imagination la plus chagrine, et donné de l'appétit à l'estomac le plus paresseux.

Mais, disons-le encore, au repas de maître Van-Zvaanenburg, personne n'était triste, aucun estomac n'était paresseux; la joie brillait sur tous les visages comme l'appétit étincelait dans tous les regards, et quand l'artiste, placé au haut bout de la table eut fait le signe de la croix et dit le *Benedicite*, un bruyant *Amen* lui répondit; et les assiettes, les cuillers, les verres et les flacons se mirent à circuler, à tinter, à s'emplir, à se désemplir. Louise, placée proche du maître de la maison, veillait à ce que chacun fût servi, et répondait gaiement aux questions qu'on lui adressait; Louise, dont une beauté plus grave avait remplacé les graces enfantines. Je me sers de l'expression de beauté, quoique à vrai dire, les traits de Louise manquassent de régularité, et qu'on pût, sans trop de rigueur, trouver un peu grandes les dimensions de sa bouche; un peu maigre le galbe de son cou et de sa poitrine. Mais il y avait tant de charmes dans son sourire et tant de bienveillance et de bonté dans son regard; ses cheveux d'un blond cendré s'échappaient d'une manière tellement ravissante de son petit chaperon flamand, et venaient encadrer si bien deux joues pâles, qu'en la voyant, l'épithète de belle se trouvait naturellement sur les lèvres. Dix ans avaient fait de la jeune fille une femme de vingt-cinq ans, noble et forte, comme en produit en Flandre une vie laborieuse, chaste et sédentaire.

Cependant on était arrivé à la fin du repas, ou pour mieux parler, au dessert; car, quoique les mets solides eussent fait place depuis long-temps au jambon salé, dont la chair brune excite la soif, et au fromage *persillé* qui fait boire, les convives ne paraissaient pas encore disposés à quitter de sitôt la table.

Tout-à-coup, un jeune homme pâle se leva, et prenant son verre qu'il éleva à la hauteur de sa tête:

— A la santé de maître Van Zvaanenburg! s'écria-t-il. Toutes les voix répondirent par des exclamations à ce toast.

Le peintre se leva :

— Mes enfans, dit-il, je vous remercie; mais il est une autre santé qu'il faut porter avant la mienne : A la santé de l'ange qui est venu nous apporter la consolation et le bonheur depuis dix ans; à la santé de ma fille adoptive et chérie; à la santé de Louise Gerretz !

— A la santé de Louise Gerretz ! répéta le chœur.

— Depuis qu'elle est ici, demanda Van-Zvaanenburg, qui de nous n'a point reçu d'elle des consolations quand le chagrin s'emparait de son cœur; des soins quand la maladie le frappait, de bonnes paroles, quand, découragé, il jetait là ses pinceaux, en maudissant l'art et en se maudissant lui-même? Béni soit donc le jour, où, devenue orpheline, elle vint parmi nous se faire notre sœur; où elle écouta ma voix, qui lui dit: Entrez chez moi, devenez la maîtresse du logis, disposez de tout, ordonnez tout, administrez tout, et même réprimandez-moi quand j'oublierai d'essuyer mes pieds en entrant! Dès ce jour, l'économie et le bien-être sont arrivés dans mon pauvre logis où jamais on ne les avait vus. Et sauf un voyage à faire tous les ans au moulin pour recevoir les comptes à n'en plus finir du meunier qui en est le locataire, (chose ennuyeuse et des plus fatigantes), je n'ai jamais pu trouver à gronder contre elle, moi qui gronde contre tout le monde et toujours.

A la santé de Louise.

— Oui! oui! à la santé de Louise!

— Sans compter que bientôt, reprit le peintre, en regardant avec malice un autre jeune homme placé près d'elle, sans compter que bientôt.... Mais chut! Louise me tire par mon pourpoint, et quand *madame J'ordonne* commande, il faut se taire.

Louise rouge, interdite et confuse, feignit de se croire nécessaire à l'office et sortit de table, au milieu du rire bienveillant et complice des convives.

Cependant le jeune homme désigné par Van-Zvaanenburg était devenu pâle; et la sœur de Louise, Thérèse, jolie fille de seize ans, avait bien de la peine à retenir ses larmes.

C'est que maître Van Zvaanenburg venait de faire allusion au prochain mariage de son neveu, Saturnin Venderbuck avec Louise Gerretz, et que depuis un mois Thérèse et Louis s'aimaient en secret.

Quand le peintre, dix mois auparavant, avait dit à




Louise Gerretz. (D'après un tableau de Van Zwanenburg, Dessin de CURTY, gravure de CHEVAUCHET.)

Saturnin : — Mon neveu, vous êtes un bon et loyal garçon ; il ne vous manque, n'est-il pas vrai, qu'une femme pour être heureux ? Saturnin avait joyeusement répondu : — Je suis heureux, mon oncle ; mais n'importe, une femme pourrait me rendre plus heureux encore.

— Eh bien ! je veux t'en donner une devant laquelle on devrait passer à deux genoux toute sa vie ; une que je ne te donnerais pas, si j'avais vingt ans de moins, hélas ! Tu devines de qui je veux te parler : de Louise heureux garçon !

— Vous avez là, mon oncle, une bonne idée, sur mon ame. Je m'étonne de n'y avoir point songé jusqu'ici. Mon ménage sera le mieux tenu de la ville de Leyde, et ma fabrique de draps aura le plus actif des surveillans et des commis. A quand la noce ? mon oncle.

— A quand la noce ? Tu crois que je vais te céder tout de suite celle qui fait ma joie et mon bonheur ici ? Et puis, ne dirait-on pas qu'il suffit que ce gros Flamand se présente à Louise pour qu'elle lui fasse la révérence et qu'elle réponde : « C'est bien de l'honneur que vous me faites, monsieur le fabricant de draps ! » Tu te marieras dans un an, si tu sais plaire à Louise et qu'elle veuille bien de ta main.

Louise, de même que Saturnin, n'avait jamais songé à ce mariage ; mais quand elle connut les projets de son père adoptif, quand elle se vit l'objet des soins affectueux du jeune Flamand, elle se donna tout entière à lui, comme à l'homme à qui Dieu devait l'unir pour jamais en ce monde et dans l'autre. Sans qualités éclatantes, mais bon et sensible, Saturnin paya d'un attachement sincère la tendresse de Louise ; tendresse qui prenait chaque jour plus de caractère et plus d'énergie ; tendresse qui devint bientôt un amour violent, tel que peut seule en éprouver l'ame pure et chaste d'une jeune vierge dont le cœur n'avait jamais battu jusque-là.

Le mariage devait bientôt se célébrer, et Louise se laissait aller aux plus doux rêves de bonheur et d'amour, lorsque sa jeune sœur Thérèse revint d'un long voyage à Bruxelles, où l'avait emmenée une tante riche, vieille et qui promettait, à condition que sa nièce ne la quitterait plus, de léguer ses biens, non à l'église, mais à ses héritiers légitimes, les enfans de Jacques Gerretz. Cette tante était morte, et Thérèse, après lui avoir fermé les yeux, avait quitté Bruxelles pour revenir habiter Leyde, près de sa sœur.

Ce fut alors que Saturnin vit Thérèse, et qu'il l'aima.

En vain il se reprocha l'indignité de sa conduite ; en vain il voulut étouffer la passion impérieuse qui s'emparait de lui. Un soir, il prit la main de Thérèse qui la lui laissa prendre. Dès-lors, elle n'osa plus lever les yeux sur Saturnin, car elle rencontrait toujours les yeux de Saturnin levés sur elle ; dès-lors, ce fut un supplice pour le pauvre jeune homme, que de se trouver près de sa fiancée Louise ; que de l'entendre parler d'amour, de bonheur, d'avenir ! Tant de confiance et de joie le tuait ; car nul soupçon n'agitait le cœur de Louise : loin de là, elle se félicitait de l'affection que Saturnin témoignait à Thérèse, et la candide jeune fille se laissait aller à ses beaux rêves, sans craindre le funeste réveil qui l'attendait.

Après avoir parcouru la cuisine, sans trop savoir ce qu'elle y venait faire ; après être montée dans sa petite chambre, afin d'y retrouver un peu de calme, Louise prit le parti de descendre au jardin et de s'y promener un peu, afin de donner à ses joues le temps de perdre leur rougeur, et aux convives le temps d'oublier les paroles imprudentes de maître Van Zvaanenburg. D'ailleurs cette promenade convenait merveilleusement à la disposition de ses idées, à la fois heureuses et tristes. Car, suivant l'expression du poète :

Le bonheur est chose grave (1).

Elle se mit donc à errer lentement parmi les longues allées du jardin, sur lequel la lune, alors dans son plein, jetait des clartés molles et mille accidens fantastiques de lumière et d'ombre. Nul bruit ne se faisait entendre : pas même la plainte du vent, pas même le frémissement léger des feuilles jaunies qui, se détachant parfois des arbres, se balancent en tournoyant dans l'air, et viennent se poser tristement au milieu d'autres feuilles tombées.

Louise, après quelques instans de promenade, s'arrêta devant un grand chêne dont les rameaux immenses lui rappelaient les arbres qu'elle voyait, au temps de son enfance, devant la maison où sa mère était morte. Des souvenirs douloureux emplirent peu à peu son cœur, et les dernières paroles de cette mère expirante vinrent, pour ainsi dire, résonner à ses oreilles. Puis il lui sembla que la sainte femme attachait sur sa fille le regard triste et satisfait qu'elle lui avait jeté lorsque pour la première fois Louise se fit la mère de ses petites sœurs ; il lui sembla que ce regard allait exiger de sa fille un nouveau sacrifice en faveur des orphelins qu'elle avait confiés à sa tendresse.

Un pressentiment cruel serra le cœur de la jeune Flamande ; on aurait dit qu'une main sans pitié la dépouillait de tout son bonheur et de tout son avenir. Elle eut peur.

Et comme elle rentrait avec précipitation, et qu'elle traversait un grand corridor obscur, elle entendit deux voix qui chuchottaient.

Elle s'arrêta.

C'était Saturnin et Thérèse.

— Je ferai mon devoir, disait Saturnin, mais j'en mourrai. Adieu, Thérèse, adieu.

Thérèse pleurait.

---

## CHAPITRE SEPTIÈME.

### LOUISE.

*Prenez et mangez, car ceci est mon corps, ceci est mon sang.*

ÉVANGILE SELON SAINT LUC.

Deux écoles divisaient alors la peinture, comme presque toujours elle l'ont divisée : l'idéalité et la réalité.

Les sectateurs de la première ne voulaient que des formes pures et choisies dans les plus parfaites exceptions ; les autres reproduisaient les objets tels qu'ils les voyaient : avec franchise, sans flatterie.

(1) Victor Hugo.

Maître Jacques Van Zvaanenburg appartenait à cette dernière école; à l'école de la nature, vraie, simple, non choisie, la nature telle qu'elle convient aux ames tristes et désenchantées; la nature sublime de réalité et sans les reflets d'une imagination riante et céleste: ainsi la terre apparut à nos premiers parens, lorsque la science du bien et du mal eut dessillé leurs yeux. Sa poésie à lui ne consistait pas en des formes élégantes et choisies: un ciel resplendissant de clarté, des arbres où sur chaque feuille se reflètent magnifiquement les rayons d'or de la lumière. Non: à ce cœur froissé il fallait l'intérieur sombre et triste d'un cabaret; il fallait des buveurs oubliant la vie au milieu des joies abrutissantes de l'ivresse; ou bien le ciel gris de la Flandre; sa pluie froide; ses chemins bourbeux; et au milieu de tout cela, quelque pauvre hère qui grelotte et qui marche avec peine.

— Travaille, répétait-il à Paul Rembrandt, qui suivant l'usage des peintres de cette époque avait changé de nom, travaille, toi qui as de la foi dans l'art et dans l'avenir. Travaille, répétait-il lorsque, découragé lui-même, il quittait son chevalet et jetait ses pinceaux, accablé qu'il était sous le poids de son impuissance à exprimer ce qui brûlait son imagination et dévorait son ame. Travaille, Paul; car c'est en toi maintenant que repose mon génie et ma gloire. Je ne vis plus que par toi et pour toi; je me consolerai de mon obscurité si tu deviens célèbre: tu seras mon ouvrage.

Et Paul, silencieux, retiré dans un des coins les plus solitaires et les plus obscurs de l'atelier, sans répondre à son maître, sans adresser une parole à ses camarades, sans jeter un coup d'œil sur leurs tableaux, se livrait avec une passion farouche aux travaux de son art. Sans cesse avec le misanthrope Jacques, il s'était imbu peu à peu, et d'une manière ineffaçable, des idées amères de son père adoptif. Cette tristesse profonde et ce mépris des hommes s'étaient accrus tout à coup d'une manière plus sensible encore, et bien des contes se redisaient à cet égard dans l'atelier, parmi tous ces jeunes hommes froissés de la réserve hautaine et presque haineuse de leur camarade. La version la plus vraisemblable et la plus générale était qu'un amour méprisé donnait à Rembrandt tant de fiel et de mépris contre son prochain. Quoi qu'il en soit, on en restait aux conjectures, et à des conjectures fort incertaines.

Le mal qui dévorait Rembrandt, c'était le besoin de la gloire; mal qui pâlit un jeune front, et qui consume lentement, quand il ne tue pas tout d'un coup. Son obscurité lui pesait; semblable à un muet qui se désespère de ne pouvoir exprimer les idées dont sa tête bouillonne, il se débattait avec rage parce qu'il n'était pas encore assez initié à l'art pour que l'art traduisît fidèlement son génie. Lorsqu'il avait terminé un tableau, il l'apportait à son maître qui attachait sur la toile des regards attentifs et longs. Après quoi il disait à Paul:

— Enfant, vous bégayez encore.

Puis il s'éloignait sans ajouter rien de plus.

Paul Rembrandt se raidissait contre le jugement de son maître. Il l'accusait de manquer de goût et de justesse: quelquefois même il proférait le mot de jalousie; quittant l'atelier, demeurait huit jours sans approcher de maître Van-Zvaanenburg et entreprenait quelque vagabonde excursion. Un beau matin, on le voyait revenir à sa place dans l'atelier, une toile neuve sur son chevalet et sa palette à la main.

Trois jours avant le dîner dont la description occupe une partie du chapitre précédent, Paul Rembrandt avait terminé un tableau durant une excursion faite à la campagne. Suivant son habitude, il était venu le montrer à son maître: c'était une vue intérieure de la maison natale de Rembrandt, avec sa vieille et sombre cour, et sa grande porte à voûte obscure, tout cela, avec les grands effets d'ombres que Rembrandt semble avoir seul compris; car il les employa le premier, et personne n'a su les reproduire après lui.

Cette fois, les yeux gris de maître Van-Zvaanenburg s'animèrent, sa main trembla de joie, et il se trouva tellement ému qu'il lui fallut déposer le tableau sur la table et s'essuyer les yeux, car des larmes de joie étaient venues obscurcir sa vue.

Et puis il reprit le tableau et il en fit un nouvel et silencieux examen.

Pendant cela, Paul, haletant, pâle, et la tête perdue, le considérait, bouche béante, et une joie indicible au cœur.

Maître Van Zvaanenburg posa doucement le tableau sur un chevalet.

Ensuite il décha[p]peronna sa tête chauve et vénérable, et il s'inclina respectueusement.

— Maître, dit-il, ce n'est plus moi qui dois commander ici, c'est vous.

Les élèves, surpris et émus de cette scène à la fois touchante et solennelle, accoururent autour du tableau de Rembrandt, et le félicitèrent avec une joie et un élan dont tout autre se serait senti ému. Mais lui, sans leur répondre, sans les remercier, toujours triste, toujours sombre, s'éloigna, et courut cacher, dans quelque lieu solitaire, ses émotions profondes, son triomphe, et je ne sais quel désespoir morne.

— Il m'a compris, lui, songeait-il; mais les autres, sauront-ils me comprendre comme le vieillard? Recevrai-je, en échange de mon génie, de la gloire, des honneurs et des richesses? Oh! que tout cela tarde et me brûle!

Cependant maître Van-Zvaanenburg, après avoir congédié tous ses élèves, faisait appeler auprès de lui Louise, fort empressée alors de la cuisson d'une magnifique oie qui devait former le lendemain le plus beau plat de son banquet. Ceinte du gros tablier de toile sacramentel, Louise entra dans l'atelier, et s'enquit de maître Jacques pour quels motifs il la mandait.

Le vieux peintre la prit par la main et la conduisit devant le tableau.

L'aspect de la maison natale émut d'abord la jeune fille.

Puis, initiée un peu à l'appréciation des œuvres de la peinture, grace aux perpétuels entretiens qui lui bruissaient matin et soir aux oreilles, elle témoigna, en connaisseuse, l'admiration que lui causait une œuvre si parfaite.

— Mon digne ami, ajouta-t-elle, en se penchant sur le bras de Van-Zvaanenburg, cette fois, vous ne direz pas que la cage gêne les ailes de l'aigle; il a pris sa volée hardiment et haut: voici votre plus bel ouvrage, et qui laisse bien loin derrière lui tout ce que vous avez fait.

Jacques la regarda tristement, et soupira:

— Ce tableau n'est point de moi, Louise, il est de votre frère.

Des larmes de joie remplirent les yeux de la jeune fille, et coulèrent abondamment sur ses joues. Puis elle joignit les mains, se mit en prière, et remercia Dieu avec une effusion de cœur qui gagna le cœur froissé du peintre.

— Moi, jaloux de mon fils, de mon élève! pensa-t-il; loin! bien loin une si maudite pensée!

Il se revêtit de son manteau, fit prendre à un domestique le tableau de Paul, et sortit immédiatement, sans faire part de ses desseins à personne, pas même à Louise, qui cherchait son frère de tous côtés, pour lui sauter au cou.

Son frère ne revint que bien avant dans la nuit.

Il allait se coucher quand il entendit doucement s'ouvrir la porte de sa chambre, et qu'il vit arriver Louise, marchant avec précaution.

— Dors-tu, Paul?

— Non : mais pourquoi venir à pareille heure? Quelle si pressante affaire vous y oblige?

Elle lui prit les deux mains dans les siennes, et le regarda tendrement:

— Et ton tableau, Paul, tu ne veux donc pas que je t'en félicite?

Cette fois, le sombre Paul ne put résister aux émotions dont il se sentait agité.

— Ma sœur! ma bonne sœur! s'écria-t-il, en l'attirant à lui! Ma sœur! Ma mère!!!

Les deux tiers de la nuit s'écoulèrent en douces confidences, en épanchemens indicibles; et quand ils se séparèrent, quand Louise rentra chez elle, elle dit en terminant sa prière :

— Merci, mon Dieu, d'avoir touché le cœur de mon frère, et d'avoir pris en pitié sa tristesse! Merci de m'avoir choisie pour le consoler!

Hélas! le lendemain, Paul était retombé dans sa mélancolie.

Maître Van-Zvaanemburg n'avait point dit où il allait avec le tableau de son élève; car il voulait lui ménager en secret une nouvelle joie et un succès nouveau. On attendait à Leyde l'un des plus riches brocanteurs de tableaux, et Van-Zvaanenburg voulait que ce brocanteur achetât et achetât chèrement l'œuvre de Paul.

Par malheur, Eustache Massark le brocanteur, mal disposé, et d'ailleurs, s'y connaissant fort peu, refusa d'acheter le tableau. Cette fâcheuse nouvelle fut apportée au vieux peintre, dans l'instant même où, graces à l'humeur communicative que lui donnait le vin, il révélait à Paul le mystère de cette négociation.

— Ils te le paieront, disait-il, ils te le paieront cent florins : pas un de moins, et ils ne l'auront pas s'ils font mine de marchander. Il y a des acheteurs et des connaisseurs à La Haye, et nous irons à La Haye. Mais voici maître Brousmiche que j'ai chargé d'aller prendre la réponse de maître Eustache Massark.

— Eh bien!

— Eh bien!... répondit Brousmiche, en hésitant.

— Mais parle donc, et parle tout haut! Pourquoi ces façons et ce mystère? Tout le monde sait d'où tu viens: parle, et parle vite!

—Ce damné Massark ne s'y connaît pas plus que mon soulier ferré, répliqua Brousmiche, pressé de toutes parts : il refuse cent florins du tableau.

— Et combien en offre-t-il, demanda dédaigneusement Van-Zvaanenburg? Combien en offre maître Massark, le brocanteur de tableaux?

Brousmiche voulut se pencher à l'oreille du peintre.

— Parle donc à voix haute, éternel cachottier, et donne-toi moins d'importance. Va donc, va donc! eh bien! le Massark offre...

— Rien. Il n'en veut pas pour rien. On le lui offrirait gratis qu'il n'en voudrait point. Voilà ses propres paroles.

La face de Van-Zvaanenburg devint écarlate. Paul Rembrandt, pâle et outré, s'efforça de garder bonne contenance : quelques élèves sourirent; tous baissèrent les yeux.

— Allez dire à ce Massark qu'il est un imbécile, un cuistre, un âne...

— Mon père! mon père, calmez-vous, bégaya Paul! Et il emmena le vieillard qui ne cessa de vociférer.

— Ce vaniteux de Paul en tombera malade, murmura l'un des élèves tandis que les deux peintres sortaient.

— Malade? il en mourra. j'en suis sûr!

— Ah! ah! cette petite leçon le rendra, je l'espère, modeste et poli!

Chacun se réjouissait ainsi de l'humiliation de Paul, car Paul avait humilié tous les amours-propres.

Louise, absorbée par ses propres douleurs, n'avait appris des événemens de la soirée que leurs conséquences; c'est-à-dire une indisposition de maître Van-Zvaanenburg et une crise nerveuse qui l'avait suivie. Le vieillard une fois couché et tombé dans un profond sommeil, elle rentra dans sa chambre, et là, elle sonda la plaie de son cœur.

Saturnin ne l'aime pas! lui qu'elle aimait de toutes les affections de son ame! Les paroles d'amour qu'il lui disait, étaient des mensonges! il la trompait!

Dérision! et c'est Thérèse! une sœur, qui se joint à l'ingrat pour tromper une pauvre femme, confiante et sans soupçons.

Eh bien! s'ils l'ont trompée, ils porteront la peine de leur trahison! Elle épousera Saturnin : elle sera malheureuse, mais du moins ils le seront aussi.

Elle se leva échevelée; elle marcha sans but, en désordre, hors d'haleine, la poitrine suffoquée, les joues brûlantes.

Tout à coup elle s'arrêta devant le portrait de sa mère.

Alors elle sentit sa poitrine se dégonfler, et des larmes abondantes la soulagèrent.

Quand les premiers rayons du matin pénétrèrent dans sa petite chambre, ils éclairèrent son visage pâle, et vinrent refléter leurs rayons de pourpre sur les mains jointes de Louise, encore agenouillée et qui priait encore.

Alors, forte et résolue, elle se leva, et alla trouver maître Van-Zvaanenburg déjà debout, et qui se promenait, malade, triste et bourru, dans son jardin.

— Jamais! jamais! répondit-il avec emportement aux premières paroles de Louise! jamais, j'en fais le serment sur le salut de mon ame.

Il fallut que Louise se retirât sans avoir obtenu ce qu'elle demandait au vieux peintre.

C'était la première fois de sa vie que semblable chose lui arrivait; la première fois que maître Van-Zvaanenburg prenait, à l'égard de Louise, ce ton brusque et impérieux.

Quoi donc lui avait-elle demandé?

La main de Thérèse pour Saturnin.

---



Portrait de Rembrandt, à vingt-six ans.

(Dessiné d'après l'original de Rembrandt, par CURTY, gravé par CHEVAUCHET.)

BUREAU GÉNÉRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS. ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Le premier tableau de Rembrandt. (Dessin et gravure de BROWN.)

## CHAPITRE HUITIÈME.

### SACRIFICE ACCOMPLI.

Vous avez empli mon cœur d'amertume,
Soyez heureux.
Vous m'avez blessé dans mes affections les plus saintes,
Soyez heureux.
Vous m'avez dit *racca*, je vous bénis et je vous réponds :
Soyez heureux.

KLOPSTOK.

Lorsqu'ils arrivèrent à l'heure accoutumée, les élèves de maître Van-Zvaanenburg ne comprirent rien au changement survenu dans la maison du peintre. Tout le monde y paraissait agité et hors de sens : les deux domestiques allaient et venaient sans avoir à faire ; Louise n'était point assise à sa place ordinaire, d'où elle saluait de la tête sans quitter l'ouvrage de couture qu'elle tenait ; enfin Thérèse surtout, la jolie Thérèse, qui ne manquait jamais de se trouver sur le passage de Saturnin, Thérèse ne paraissait pas dans l'atelier où, pour s'y glisser, elle savait, comme son amant, inventer toujours cinq ou six ingénieux motifs. Mais ce qu'il y avait de plus merveilleux, de plus inusité, de plus inouï, c'est qu'il régnait un silence profond dans cet atelier. Le pas périodique de maître Van-Zvaanenburg n'en frappait point solennellement les planches de sapin, et les quintes de sa toux sèche, les saccades brusques de sa voix grondeuse ne commandaient point l'attention et le travail à tous ces jeunes écervelés qui, réunis en groupe, devisaient entre eux, sans souci de leurs chevalets et de leurs pinceaux.

Seul, Paul Gerretz ou plutôt *Rembrandt*, comme l'appelaient ses camarades, occupait sa place habituelle, et travaillait avec sa taciturnité ordinaire.

Maître Van Zvaanenburg oubliait son atelier et ses élèves, parce que l'amour de Thérèse et de Saturnin, qui lui semblait de l'ingratitude et de la trahison, lui avait rendu, dans toute son énergie, sa vieille haine contre les hommes ; haine que les consolations de Louise et le charme ineffable répandu autour d'elle étaient jusque-là parvenus à calmer et à endormir profondément. Car, depuis sept ans, en vain, il continuait à décocher des paroles amères et haineuses; cette amertume et cette haine s'affaiblissaient de jour en jour dans son cœur : comme la mer, elles grondaient encore après l'orage, mais sans menace et sans danger.

Toutefois, la nouvelle des coupables amours des jeunes insensés était venue heurter l'ancienne blessure du peintre, et ce choc avait produit une douleur si vive que le dévouement de Louise, ce dévouement si maternel, était resté inefficace pour amoindrir la violence du coup. Tout entier à l'indignation et à des projets de châtiment, les nerfs agacés par les fatigues du dîner

et de ses libations de la veille, aigri surtout par le refus du brocanteur Massark, qui le froissait cruellement et comme peintre et comme ami, ce fut avec une sorte de joie cruelle qu'il vit Saturnin traverser le corridor de l'atelier, en cherchant du regard Thérèse absente.

— Ce n'est pas moi que vous cherchiez, mais je vous cherchais, moi, dit-il d'un ton sévère.

Et il conduisit au fond du jardin le pauvre jeune homme ému d'une terreur difficile à exprimer.

— Vous êtes un boutiquier, rien qu'un vil boutiquier! Par une condescendance coupable, je vous ai laissé pénétrer dans mon atelier, chez moi, à toute heure. Je vous ai traité comme mon fils; j'ai voulu votre bonheur, j'ai voulu vous confier ce que j'avais de plus précieux au monde: un ange, le modèle de toutes les tendresses et de toutes les vertus. Répondez! comment m'avez-vous payé de tant de bienfaits, misérable ingrat?

Saturnin tressaillit.

— Oui, ingrat! je le répète. Ingrat misérable et vil; ingrat qui séduit la fille adoptive de son ami et la sœur de sa fiancée; qui veut déshonorer l'une, et qui jette l'autre dans les larmes!

Écoutez-moi bien, Saturnin, écoutez-moi: entre nous deux, il n'y a plus rien de commun. Je vous chasse de ma maison; je vous en interdis l'entrée pour toujours. Insensé que je suis, d'avoir oublié la cruelle expérience de ma jeunesse! insensé d'avoir cru à la probité d'un homme! — Allez, et ne reparaissez jamais en ma présence.

Saturnin, écrasé, tomba faible et suppliant aux genoux de Van-Zvaanenburg.

— Oh! ne me dites point de telles paroles; ne me les dites point. Je suis bien coupable, mais ma faute n'est point irréparable. Louise ne sait point mon fatal secret, et toute ma vie...

— Oui, n'est-ce pas, vous la tromperez; vous lui direz que vous l'aimez. Misérable! crois-tu donc qu'elle serait dupe de tes froids mensonges? que son cœur aimant, que sa tendresse clairvoyante se méprendrait à une comédie que tu ne saurais point continuer d'ailleurs. Ta faute est immense et sans remède. Tu as beau maintenant te repentir et te désespérer, il est trop tard. Elle sait tout.

Sors donc de ma présence, et sois maudit.

Et il se retira agité par une émotion extrême, et sans savoir où il voulait aller.

— Maître Van-Zvaanenburg! écoutez-moi donc! Que diable! où courez-vous comme cela? Je vous apporte de bonnes nouvelles, cria le vieux Brousmiche qui entrait.

— Laissez-moi, je n'ai point le temps de vous écouter.

— Pardieu! vous m'écouterez cependant... Maître Vanvoustoodt, ce fameux brocanteur de tableaux qui habite La Haye, vient d'arriver à Leyde.

C'est un sot comme Massark! Au diable.

— Pas si sot, car il vient de m'offrir cent cinquante florins du tableau de Rembrandt.

— La figure de Van-Zvaanenburg s'épanouit, et il ne resta pas de colère dans son cœur; il oublia tout, tout pour se livrer à la joie du succès de son élève.

Il prit la bourse des mains de Brousmiche, courut dans l'atelier; et sans prendre garde que personne ne se trouvait à l'ouvrage, il vint éparpiller les pièces d'or aux pieds de Rembrandt; les pièces d'or qui rebondirent et tintèrent sur le parquet, avec une merveilleuse mélodie.

Les yeux de Rembrandt étincelèrent d'un éclat fauve, et ses mains se tendirent vers l'or. Il réprima vivement ce mouvement instinctif, et se contenta de rassembler avec le pied les pièces éparses çà et là.

— Merci, maître, dit-il ensuite avec froideur, et il se remit au travail.

Mais en vain, car sa main tremblait, un feu inconnu brûlait son front, et ses regards se détournaient de dessus la toile pour venir se vautrer furtivement sur cet or dont le tintement avait produit sur ses nerfs de jeune homme une impression inexplicable et nouvelle. Ce n'était ni les plaisirs, ni le bien-être que cet or devait lui procurer qui agitaient ainsi Rembrandt: non. C'était une espèce de joie douloureuse, un instinct qui se révélait tout à coup en lui, comme l'instinct d'un jeune tigre, nourri de lait dans une cage, se révèle tout à coup à l'aspect d'une proie vivante. Sans la présence de maître Van-Zvaanenburg, il se serait levé; il aurait baigné ses mains dans l'or; il se serait enivré du son incisif dont une seule secousse avait agacé si puissamment ses nerfs; il aurait baisé l'or, il l'aurait emporté furtivement pour l'enfermer sous une triple serrure; pour le posséder en sûreté; pour s'en occuper sans cesse; et dans la crainte de le perdre, pour y veiller comme on veille à son bonheur, à sa vie, à son ame.

Mais un témoin était là: Rembrandt se fit violence et sut contenir les mouvemens impétueux qui l'étouffaient.

Il resta donc calme et impassible en apparence.

— Tudieu! mon enfant, comme tu dédaignes l'or, reprit maître Van-Zvaanenburg en remettant les florins dans le sac. Je vais aller voir si Louise a pour lui la même insouciance.

Et avec une joie d'enfant, il courut dans la chambre de Louise.

En la voyant pâle et faible, il se ressouvint, et il s'arrêta tout court.

Louise voulut lui sourire, mais ses sanglots éclatèrent, tandis qu'elle cachait son visage dans le sein de son vieil ami.

— Allons, dit-elle, en essuyant ses larmes; allons, tout cela est de la faiblesse et de la folie. Voyons, quelle bonne nouvelle m'apportez-vous? Un sac plein d'or? Le prix du tableau de Paul? Je vois cela dans vos yeux. Que je suis heureuse! que je suis contente!

Un frisson glacé passait dans tous ses membres, et contractait ses joues tachées de rouge. Elle souriait d'un sourire qui faisait mal à voir; elle étouffait, et il lui fallut aller ouvrir une petite fenêtre, afin de respirer plus à l'aise.

— Mon père, dit-elle lorsqu'elle eut repris un peu de force: vous le voyez, je suis forte et résignée maintenant. Au lieu d'une seule, ne rendez pas trois personnes malheureuses; consentez au mariage de Saturnin avec Thérèse, avec Thérèse dont je dois être la mère.

— Faites ce que vous voudrez, Louise; car vous êtes si noble et si sainte, que je ne puis que vous admirer.

— Eh bien! tandis que je monte chez Thérèse pour la préparer; vous, mon père, allez chercher Saturnin et amenez-le ici.

Maître Zvaanenburg obéit.

Quand Louise entra dans la chambre de sa sœur, Thérèse, appuyée sur une table, et le visage couvert de ses deux mains, se livrait à une profonde tristesse. Louise vint s'asseoir doucement près d'elle.

— Mon enfant, lui dit-elle, pourquoi cette tristesse sombre? pourquoi ce chagrin où vous êtes?

Thérèse tressaillit et baissa les yeux.

— N'avez-vous plus de confiance en moi? ne suis-je plus votre sœur? ne suis-je plus votre mère?

— Vous ai-je donné le droit de douter de ma tendresse et de ma reconnaissance? répliqua Thérèse avec un peu d'aigreur; car le chagrin aigrit et rend moins bon.

Louise prit la main de sa sœur.

— Thérèse, notre père adoptif voulait me marier, vous le savez.

— Oui, je le sais, et je me réjouis de ce mariage.

Quelle joie... Ses lèvres blanches et convulsives pouvaient à peine articuler des mots confus.

— J'ai réfléchi beaucoup à ce projet, et je crains qu'il ne fasse ni mon bonheur, ni celui de Saturnin.

Thérèse regarda Louise d'un air de défiance.

— Maître Van-Zvaanenburg est habitué à mes soins; Paul, notre frère, avec son insouciance d'artiste et son caractère un peu farouche, les réclame également: moi-même...

Elle voulait dire qu'elle aurait vu ce mariage sans joie... Mais elle ne put prononcer de telles paroles; la voix lui manqua.

— J'ai donc formé d'autres projets, Thérèse.

Thérèse écouta religieusement.

— Ces projets te concernent un peu!

— Moi, Louise?

— Toi, mon enfant. Si je n'épouse point Saturnin, tu peux l'épouser, toi...

— Ma sœur... ma sœur... ne me dites point de telles paroles, vous me feriez mourir, s'écria Thérèse à genoux devant sa sœur.

— Calme-toi, mon enfant, et crois-en mes paroles. Tu seras la femme de Saturnin.

— Mais non, cela n'est point possible; je n'accepterai point un semblable sacrifice, vous aimez Saturnin. Non, ma sœur, non, je ne le puis. O mon Dieu! mon Dieu!

En ce moment, maître Zvaanenburg parut avec Saturnin, les yeux baissés.

Louise lui fit signe d'avancer près de Thérèse.

Et tandis que les deux amans, les mains enlacées, se regardaient avec des larmes et avec des sourires à travers leurs larmes:

— Qu'elle soit heureuse! dit Louise d'une voix profondément émue.

Le vieux peintre la regardait avec une admiration mêlée de pitié.

— Ma fille! mon enfant! murmura-t-il en lui tendant la main.

Elle lui donna la sienne, la sienne qui était humide et froide.

Il l'étreignit longuement.

— Mon Dieu, pensa-t-il, pardonnez-moi d'avoir pu douter de la vertu.

---

**CHAPITRE NEUVIÈME.**

**LA MÊME JUSQU'AU BOUT.**

— Seigneur, je vous prie, rendez-moi possible, par le secours de votre grace, tout ce qui me semble impossible par les seules forces de la nature.

— La vie de Jésus-Christ est la voie que nous devons suivre, et la patience nous conduit à la couronne des élus.

— Depuis l'heure de ma naissance jusqu'au dernier soupir de ma vie, je n'ai jamais été sans souffrir quelque douleur.

*Imitation de Jésus-Christ.*

Maintenant, c'est vingt années qu'il faut laisser écouler.

Vingt années, espace rapide et plein de lenteur, qui paraît une éternité dans l'avenir et un rêve dans le passé!

Vingt années, durant lesquelles deux événemens graves et douloureux sont venus frapper le cœur de Louise, et porter du trouble dans sa vie de calme et de résignation.

Je veux parler de la mort de maître Van-Zvaanenburg et du mariage de Rembrandt.

La mort du vieux peintre arriva six ans après le mariage de Thérèse et de Saturnin. Il était allé les visiter avec Louise; Louise qui trouvait dans le bonheur des deux époux le prix de sa courageuse abnégation d'elle-même, et dont le temps, cette consolation à toutes les douleurs, avait fait dégénérer la tristesse en une douce mélancolie.

Après le dîner, maître Van-Zvaanenburg s'endormit suivant l'habitude de sieste qu'il avait contractée. Quand on voulut le réveiller, il n'était plus. Il passa paisiblement ainsi de l'existence dans l'éternité; sans douleur, et comme un ange qui, après avoir subi sur la terre son temps d'expiation et de souffrance, s'en retourne doucement au ciel d'où la volonté céleste l'avait exilé.

Le mariage de Rembrandt arriva peu après, et acheva de jeter Louise dans l'isolement. Voici comment cela se fit: un beau matin, Rembrandt amena dans la maison que dirigeait Louise, une paysanne jeune et jolie.

— Sœur, dit-il, voilà ma femme.

Et Louise eut bientôt une rivale redoutable et jalouse dans les soins du ménage et dans l'affection de son frère.

Après trois années de patience, Louise dut quitter en pleurant la maison de Rembrandt pour aller demeurer seule, dans une petite habitation qu'elle s'acheta, vers la partie la plus solitaire des faubourgs de Leyde. La prière, le travail, et de fréquentes visites à Thérèse et à Saturnin occupaient ses journées, dont elle supportait avec résignation le vide et la lenteur.

Sur ces entrefaites, tout à coup et sans prendre congé de Louise, sans lui dire adieu, sans l'embrasser, Rembrandt quitta Leyde et s'en fut demeurer à Amsterdam, où il demeura dix-sept ans sans écrire une seule fois à sa sœur.

Après ce long terme d'oubli et d'injustice, un jour, Louise reçut une lettre dont l'écriture la fit tressaillir:

« Sœur, ma femme est trépassée, mon fils est en » voyage, je suis seul.

» PAUL REMBRANDT. »

Le lendemain, Louise, après avoir embrassé Thérèse

et son mari, montait en voiture, et prenait la route d'Amsterdam.

La voiture arriva dans cette ville, comme la nuit commençait à paraître. Après avoir parcouru les quartiers les plus riches et les plus élégans, elle se dirigea vers des rues sombres, humides et malpropres, et que, la plupart, habitaient des juifs. Au fond de l'une de ces rues se trouvait une maison basse et sombre, précédée d'un mur de dix à douze pieds, et que perçait une petite porte dans laquelle un homme pouvait à peine passer sans incliner la tête.

Cette porte introduisait dans une cour étroite, où faisaient la garde deux énormes dogues, enchaînés au bas d'un perron de pierre. Sur ce perron se trouvait un homme vieux, d'une figure médiocrement avenante et que l'on aurait pu prendre pour un argentier juif, prêteur à la petite semaine.

C'était Rembrandt.

Sa sœur, quand elle descendit de voiture, eut peine à le reconnaître, et Rembrandt, froid et sombre comme au temps de sa jeunesse, reçut les tendres caresses de Louise, non pas avec indifférence, mais avec tristesse.



Arrivée de Louise chez Rembrandt. (Dessin de GAVARNI, gravure d'ALLANSON).

Ensuite il lui prit la main, et la conduisit silencieusement par toute la maison, dont l'aspect noir, pauvre et disgracieux n'était propre qu'à décourager.

Cette visite terminée, il mena Louise vers une chambre qui n'était guère plus avenante et dans le foyer de laquelle brûlaient à demi des tourbes, sans flamme et avec une odeur forte et nausaébonde.

Prenant ensuite un grand fauteuil, il l'offrit à Louise et s'assit devant elle.

— Sœur, lui dit-il, vous sentez-vous le courage d'habiter ce triste logis? d'y vivre seule avec moi? de n'y recevoir que la visite de juifs et de marchands d'argent? Vous en sentez-vous, sœur, le courage?

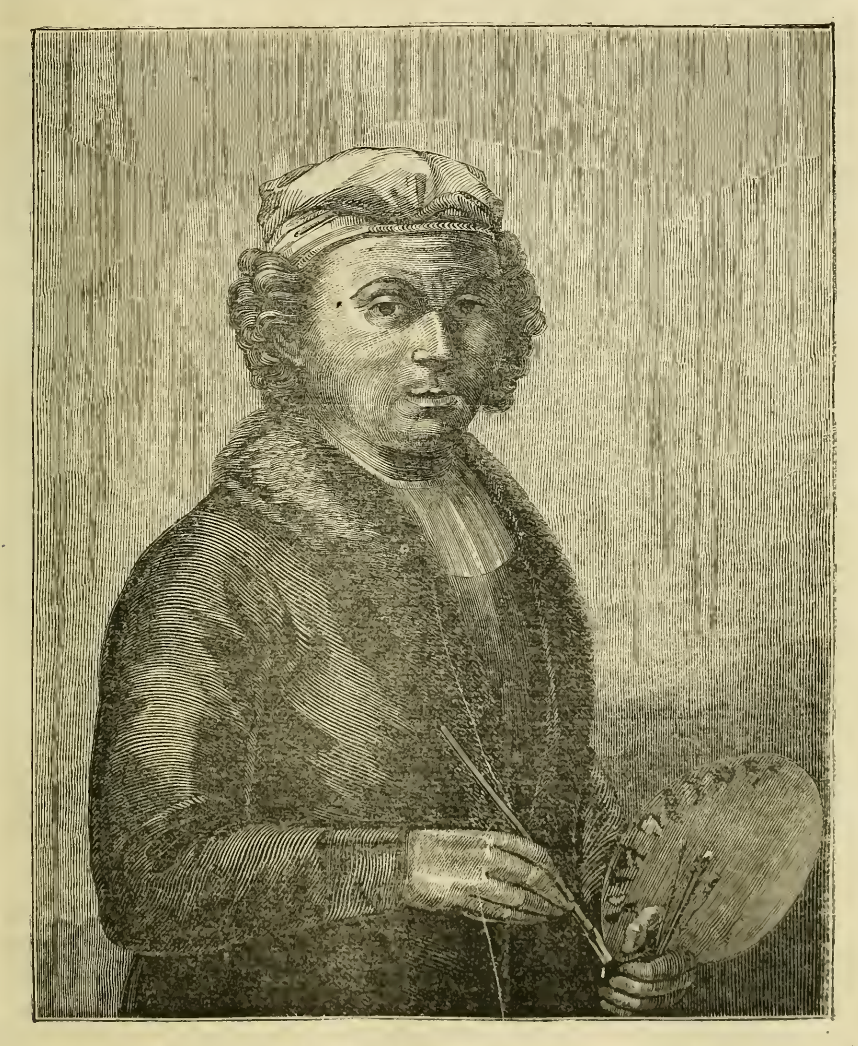
— Mon frère, si je puis vous rendre heureux....

— Heureux? moi, reprit Rembrandt. Heureux! croyez-vous qu'il y ait du bonheur pour l'homme qui n'a plus qu'une croyance funeste et maudite : l'or; pour l'homme qui a vu s'évanouir toutes ses illusions? J'ai aimé la gloire, et je n'ai trouvé que du dégoût sous la gloire; car je n'ai jamais ressenti la joie du triomphe, et j'ai été cruellement abreuvé par l'amertume, des haines et des jalousies. L'amour!... J'ai aimé une fois en ma vie. J me suis dit : elle est pauvre, sans éducation, sans famille, elle tiendra tout de moi, et par reconnaissance, elle me donnera du bonheur. (Ce vieux fou de Van-Zvaanenburg, ce misanthrope incomplet, m'avait laissé croire à la reconnaissance!..) Une fois dans ma maison, l'humble paysanne devient altière; elle commande, bouleverse, et dispose de tout; elle me froisse, elle me heurte, elle réplique à mes ordres par des menaces, à mes menaces par des insultes; enfin elle fait de ma vie un enfer.

Mon fils? Mon fils; il convoite mon héritage, il contracte des dettes qu'il s'engage à payer après ma mort, et met en avant des prétextes sans fin, pour obtenir la permission de voyager et de s'éloigner de moi! Son père le gêne et l'ennuie.

Elle est morte; il est parti.... J'ai voulu vivre seul;

mais la solitude m'a été à charge. Au milieu de cet isolement, j'ai senti le besoin d'un appui, et je l'ai vu avec désespoir, dans mon cœur que je croyais si bien desséché, il reste encore un besoin impérieux d'affection. Alors



Rembrandt à soixante-dix ans. (Dessiné d'après Rembrandt, par CURTY, gravé par ALLANSON.)

j'ai pensé à vous, Louise, à vous, ange sublime de tendresse, et dont toute la vie n'a été qu'un long dévouement. Oui, Louise, j'en suis sûr, vous supporterez les caprices de mon humeur bizarre, et au milieu de mes colères injustes, de mes manies bourrues, vous distinguerez la douleur mystérieuse d'une ame à part, et à qui Dieu fait expier la supériorité qu'il lui a donnée. Quand vous me verrez amasser de l'or et tout faire pour de l'or, vous comprendrez cette passion insensée qui enivre, mais qui empêche du moins de sentir; vous n'au-

rez point de mépris pour l'avare, vous aurez de la pitié.

Pitié, oui, Louise, car on prend pitié du malheureux qui n'a d'autres ressources pour oublier ses souffrances que l'ivresse et son abrutissement; on s'arrête pour le relever, lorsqu'il gît dans le ruisseau; on ne dédaigne pas de le reporter à son logis, et l'on se dit: pauvre malheureux! c'est toute sa joie, il ne faut point la lui reprocher. Eh bien! moi aussi, Louise, j'ai voulu avoir recours à l'abrutissement de l'ivresse; mais mon corps souffrait, sans que ma raison disparût. Il n'y a que l'or, voyez-vous, l'or avec ses tintemens voluptueux, avec ses tas sur lesquels rayonnent si victorieusement les gerbes de la lumière, que l'on dirait que ces reflets réchauffent le cœur; il n'y a que l'or pour produire sur ma tête une impression énergique qui suspende mes douleurs. Alors j'ai voulu de l'or, et tout m'a été bon pour en acquérir. J'ai fait couvrir d'or mes tableaux par ceux qui voulaient les acheter, et je me suis mis à travailler jour et nuit sans relâche, pour produire des tableaux... L'argent que l'on me demande à prêter, je ne le prête pas, je le vends.. Si bien que je suis riche, immensément riche. Personne ne le sait ici, car on me volerait. Non, personne ne le sait; mais toi, tu le sauras, Louise, et tu verras mes trésors; nous irons ensemble dans le lieu où ils sont; les portes que moi seul j'en fais tourner, tourneront sous ta main; et tu compteras, non pas un seul, mais des centaines de tonneaux d'or. Ah! ah! on me croit pauvre, ici, parce que je porte un vieux pourpoint, et que je travaille comme le dernier des mercenaires. Ah! ah! ah! cent vingt tonneaux d'or, Louise, cent vingt tonneaux où l'on peut baigner ses mains et ses bras jusqu'au coude; que l'on peut renverser à ses pieds, et d'où coulent des flots d'or, qui chantent une musique, oh! Louise, une musique dont les concerts les plus parfaits n'approchent point... Et se dire: tout cela est à moi, à moi seul! Ils se tuent, ils se vendent corps et ame pour avoir de quoi s'acheter du luxe et des plaisirs; moi, j'ai là de quoi les acheter tous, de quoi satisfaire des caprices de roi, et je ne le veux pas... J'aime mieux garder mon or; Louise, j'aime mieux le garder.

Tu me considères comme un insensé! Oui, je suis un insensé; je suis un fou, un égoïste; mais est-ce ma faute, Louise? Sans cette femme qui m'a écrasé le cœur, et qui m'a fait souffrir, durant vingt années, toutes les tortures imaginables; sans cette femme, que j'aimais avec passion et à qui j'avais dit: Rends-moi heureux; je ne serais pas ainsi. Si je ne t'avais pas quittée, Louise, si tu étais toujours restée près de moi, je serais encore bon, et je ne me livrerais pas sans frein à une passion monstrueuse... Mais j'ai tant souffert! je souffre tant! si tu pouvais le savoir; oh! tu aurais bien pitié de moi.

Louise pleurait.

— Merci de vos larmes, ma sœur, merci; car elles me font du bien, car elles me consolent. Voici bien longtemps que je n'ai révélé de la sorte mes souffrances à un regard ami.

Rembrandt se tut, et ne reparla plus de la soirée.

Le lendemain matin, Louise avait pris la direction du ménage de son frère et jusqu'à la mort de l'artiste célèbre, elle se consacra chez lui, avec un zèle silencieux et dévoué, aux devoirs domestiques les plus pénibles. Jamais une plainte, jamais la pensée d'un murmure ne s'élevèrent dans son esprit; jamais elle n'eut un regret de ce qu'elle avait entrepris, malgré la dureté de Rembrandt et ses injustices.

Ainsi huit années de dévouement et d'abnégation s'écoulèrent encore pour elle; huit années durant lesquelles ni sa patience, ni sa tendresse pour son frère ne se démentirent un instant. Comme ces filles saintes, initiées par Vincent de Paule aux mystères d'une charité sublime, et que ni les cris du malade, ni l'aspect horrible de ses plaies ne découragent, la sœur de Rembrandt trouvait toujours un baume pour les douleurs de son frère, une consolation pour ses plaintes. Hélas! et ce n'était point cependant des plaies du corps qu'elle avait à panser, elle; c'était des maux de l'ame, mille fois plus effrayans. N'importe: semblable au chien fidèle couché aux pieds de son maître, et qui attache constamment ses regards sur lui, elle restait toujours là, prête à venir à son aide, prête à lui rendre les services les plus rebutans; et elle ne s'éloignait ni pour une parole amère, ni pour une fougue d'emportemens:

— Pauvre frère, se disait-elle, qu'il est à plaindre, et quelle est donc sa souffrance, puisqu'il peut me parler de cette manière!

Néanmoins, malgré ces étrangetés de caractère, et cette bizarre misanthropie, jamais le talent de Rembrandt n'avait été plus sublime et plus admirable. « Il semble, dit *Descamps*, en parlant des derniers ouvrages du peintre flamand, « il semble qu'il eût inventé l'art, s'il n'avait pas été trouvé: il s'était fait des règles et une pratique sûre de la couleur, de son mélange et des effets de ses différens tons. Il aimait les grandes oppositions de la lumière aux ombres: il en poussa loin l'intelligence. Pour l'acquérir, on croit qu'entre autres tentatives, celle-ci lui avait le plus réussi: son atelier était disposé de façon que, d'ailleurs assez sombre, il ne recevait la grande lumière que par un trou, comme dans la chambre noire; ce rayon vif frappait, au gré de l'artiste, sur l'endroit qu'il voulait éclairer. Quand, au contraire, il voulait ses fonds clairs, il passait derrière son modèle une toile de la couleur du fond qu'il jugeait convenable: Cette toile était participante du même rayon qui éclairait la tête et marquait sensiblement la dégradation, que le peintre augmentait suivant ses principes.

» *Rembrandt* ébauchait ses portraits avec précision et une fonte de couleur qui lui était particulière; il revenait sur cette préparation avec des touches de vigueur; il chargeait les lumières d'épaisseurs si considérables, qu'il semblait plutôt avoir voulu modeler que peindre. On cite de lui une tête où le nez était presqu'autant saillant que celui qu'il copiait d'après nature: cette façon de faire le portrait n'était pas du goût de tout le monde. *Rembrandt* s'en embarrassa fort peu; il dit un jour à quelqu'un qui approchait de fort près pour voir ce qu'il peignait, *qu'un tableau n'était pas fait pour être flairé, et que l'odeur de la couleur n'était pas saine.* Ses portraits étaient d'une ressemblance parfaite; il saisissait le caractère de chaque physionomie. La nature n'était point embellie, mais si vraiment, si simplement et si fidèlement imitée, qu'il semblait que ses têtes s'animassent et sortissent de la toile.

» La façon de faire de *Rembrandt* est une espèce de magie. Personne n'a plus connu que lui les effets des différentes couleurs entre elles, n'a mieux distingué celles qui sont amies, d'avec celles qui ne se conviennent pas. Il plaçait chaque ton en sa place, avec tant de justesse et d'harmonie, qu'il n'était pas obligé de les mêler et d'en perdre la fleur et la fraîcheur. Il préférait de les glacer de quelques tons qu'il glissait artistement par-dessus pour lier les passages des lumières et des ombres, et pour adoucir des couleurs crues ou trop brillantes. Tout

est chaud dans ses ouvrages. Il a su, par une entente admirable du clair-obscur, produire presque toujours des effets éclatans dans tous ses tableaux.

» Comme graveur, Rembrandt, au déclin de sa vie, n'excellait pas moins. Chaque trait de sa pointe était spirituel et représentait la touche de son pinceau. On ne pouvait mieux réussir à rendre les effets du clair-obscur : Une pointe légère et badine traçait ses traits et ses hachures; mais avec goût et un air de facilité qui porte à croire qu'il faisait ce travail fort vite et sans beaucoup de peine. *Rembrandt* ne ressemble à aucun des autres graveurs; les uns se sont distingués par la finesse des tailles couchées les unes près des autres, sans les croiser, en marquant les ombres par des touches ressenties; le mérite des autres a été d'ombrer en doublant et quadruplant très-distinctement les tailles croisées les unes sur les autres. Les *Bloemaert*, les *Andran*, les *Le Bas*, les *Cochin*, etc., ces excellens maîtres effacent *Rembrandt* par l'arrangement de leurs tailles, par la propreté de leur burin. *Rembrandt* seul a su se passer de ce travail; il avait l'art d'empâter et de glacer avec la pointe sèche, de faire des teintes : l'effet d'un beau tout ensemble était son but, et il y est parvenu.

» *Rembrandt* n'a jamais voulu graver devant personne; son secret était un trésor, et il était avare. On n'a jamais deviné de quelle manière il commençait et il finissait ses planches. »

Cependant, les facultés de Rembrandt s'affaiblissaient de plus en plus, et il ne quittait pas la chambre. Bientôt il lui fallut s'aliter et il en témoigna un chagrin profond qui redoubla, durant huit jours, sa taciturnité; au bout de ce terme, une nuit que sa sœur dormait dans un fauteuil, près de lui, il l'appela d'une voix plus douce que de coutume. Elle se leva aussitôt, et accourut à lui avec empressement.

— Sœur, lui dit-il, je vais mourir bientôt; mais je voudrais te demander une grâce, ne me la refuse point.

— Laquelle donc, mon frère?

—Ne me la refuse point, ou tu me mettrais au désespoir. Lève la trappe qui se trouve à côté de mon lit, que je puisse encore revoir une fois mon trésor.

Louise fit ce que désirait le malade. Quand la trappe fut ouverte, quand les lueurs de la lampe vinrent reluire au fond de la cave, et faire étinceler les monnaies d'or de mille façons différentes, le visage de Rembrandt s'illumina, ses yeux s'emplirent de larmes; il étendit les mains; il balbutia des mots inintelligibles. Une mère prête à quitter ses enfans ne dirait point des mots plus touchans et plus tendres.

— Adieu, murmurait-il de sa voix défaillante; adieu, ma vie et mon ame! Adieu, pour toujours adieu! Oh! quoi! il faut vous quitter, vous perdre. Ne plus vous posséder!... Louise, je veux que l'on m'enterre là. Tu ne diras à personne que je suis mort. Tu ne diras à personne que tous mes trésors sont là. — Pas même à mon fils. C'est un ingrat qui m'oublie dans ses voyages! C'est un prodigue qui les dissiperait. Fais ce que te demande ton frère au lit de la mort, Louise, et je te bénirai, et je prierai pour toi dans le ciel.

Et il pleurait; et il sanglotait, et il voulait se lever et aller à son trésor. jamais douleur ne fut plus expressive, jamais désespoir plus effrayant.

Un long évanouissement suivit cette scène étrange. Mais quand Rembrandt revint à lui, un changement inexprimable s'était opéré dans tous ses traits : son visage brillait d'une majesté solennelle; la mort, en cet instant suprême, avait déjà débarrassé l'ame de l'artiste de toute fange terrestre, et la faisait apparaître dans sa grandeur sublime.

— Louise, dit-il, mes yeux s'ouvrent à une lumière céleste et nouvelle, que j'avais souvent rêvée dans les pensées mystérieuses de mon cœur, et vers laquelle tendaient tous mes désirs. Elle comble le vide perpétuel qui me faisait tant souffrir; elle m'inonde d'une plénitude de bonheur dont j'avais soif, et que rien ne me donnait. La vie et ses misères, les passions humaines, tout cela reste à mes pieds, petit, mesquin et impuissant, comme les fers brisés d'un esclave... Car Dieu et l'éternité sont là, devant moi; car un rayon céleste enveloppe ma tête d'une auréole qu'elle a déjà portée, où et quand? je ne le sais. Les anges m'appellent et me crient : « Frère! » Oh! laisse-moi les aller rejoindre; laisse moi les aller rejoindre, et je demanderai à Dieu que tu me suives bientôt... Anges, mes frères, me voici : je retourne au ciel.

Son corps retomba; Louise ne tenait plus que la main d'un cadavre.

---

Deux mois après, lorsqu'elle eut remis au fils de Rembrandt, revenu d'Italie, l'héritage de son père, Louise, l'octogénaire Louise entreprit le voyage de Leyde pour revoir sa sœur Thérèse tombée malade, qui réclamait ses soins et qu'elle n'avait revue que deux fois depuis dix ans; car, songeait-elle, Thérèse est mariée, et je ne lui suis pas indispensable, tandis que si je quittais mon pauvre frère, seulement un mois, que deviendrait-il?

Ses forces trahirent cette fois son courage.

Elle mourut en chemin.

---

## CHAPITRE DIXIÈME ET DERNIER.

### LA FIN.

A douze lieues environ d'Amsterdam, sur la route de Leyde, on rencontre les ruines d'une église, que les guerres et les révolutions ont à demi détruite, et dont il ne reste plus debout que le clocher et les murs du cimetière.

A l'un des côtés de ce mur, se trouve fixée une épitaphe en marbre noir, sur laquelle on lit l'inscription suivante :

Cy gist

**Louise gerretz**

TRÉPASSÉE A L'ASGE DE NONANTE TROYS ANS

En ce billaige où elle boyaigeoit.

Administrée des Sacremens de notre Mère la Sainte-Église.

**Un De Profundis**

S. V. P.

Pour le repos de son Ame.

REQUIESCAT IN PACE.

Un coup de fusil, tiré sans doute durant les dernières guerres de Hollande, a brisé la pierre tumulaire, sans interrompre toutefois la légende qu'on vient de lire.

Peu de curieux visitent ces ruines, et nul de ceux que le hasard y conduit ne soupçonne quels furent le dévouement et la tendresse de la femme inconnue dont les restes sont là.



Épitaphe de Louise Gerretz. (Dessin d'OSTLWALD, gravure de PIAUD.)

Qu'importe cet oubli des hommes?

N'est-il pas écrit au livre divin :

*Ceux qui ont soutenu et consolé sur la terre, seront soutenus et consolés dans le ciel.*

*Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont l'éternité.*

*Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.*

*Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.*

**S. HENRY BERTHOUD.**

## MERCURE DE FRANCE.

Le troisième nº du *Mercure de France* (15 avril), contient les articles suivans :

M. *Ste-Beuve*, par M. FELIX DAVIN;

*Les hommes de lettres en France*, par M. ALPHONSE KARR;

*Gazette du mois*, par M. S. HENRY BERTHOUD;

*La littérature avant la révolution*, par M. LEON HALEVY;

*Modes*, par Mme CONSTANCE AUBERT.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Les Nymphæas. (Dessin de GAVARNI, gravure d'ALLANSON.)

## HISTOIRE NATURELLE.

### LES NYMPHÆAS.

Qui, durant une belle soirée de juillet ou d'août, recherchant, dans une promenade du soir, cette fraîcheur qu'on ne trouve guère alors qu'au bord des eaux, n'a complaisamment arrêté ses regards sur de grandes fleurs d'un blanc d'ivoire, largement ouvertes en cocardes parfumées, qui s'épanouissent dans les interstices que laissent entre elles d'épaisses feuilles arrondies, luisantes, et formant, à la surface de la liquide étendue, un tapis du plus beau vert? Ce sont celles du nymphæa, dont les poètes qui célébrèrent tant d'autres fleurs, n'ont jamais dit un mot, et qui, sous le nom arabe de *nénuphar*, est tombé uniquement dans le domaine des apothicaires et des herboristes, qui en emploient les racines dans leurs tisanes. Pline est le seul des écrivains de l'antiquité qui lui donne une origine mythologique. Il rapporte, au chapitre septième de son livre, qu'une nymphe de ce nom, s'étant laissée mourir d'amour pour Hercule, qui dédaignait sa tendresse, devint, par métamorphose, la fleur reine des eaux.

Il est surprenant qu'on n'ait point fait des nymphæas une plante d'ornement dans les bassins et les ruisseaux de nos jardins chinois ou anglais, comme on voudra les appeler. Je n'en vois nulle part employer sa pompe suave, non plus que celle des butomes, des salicaires, des lysimaques, des massètes, et autres plantes gracieuses du bord des eaux, dont pourtant les touffes produisent un si bel effet dans les marécages. Nos faiseurs de parcs semblent croire qu'un étang ou une fontaine n'y produisent de jolis effets que lorsque leurs eaux sont dégagées des moindres herbages, et que leur transparence laisse apercevoir le long de leurs bords le bitume ou le ciment qui les emprisonne. Que les macres, les marciles à quatre feuilles, les hydrocharides et les ménianthes y produiraient pourtant de jolis effets, et que le nymphæa y donnerait de charme! — Les anciens étaient de cet avis, et trouvèrent les nymphæas d'Égypte de si belles choses, qu'ils leur donnèrent les plus beaux noms et les consacrèrent à leurs dieux. Les Arabes les appellent encore *A' Râys el Nyl*, c'est-à-dire les épouses du fleuve. Hérodote les disait ressembler à des lis de la plus pure blancheur; Théophraste et Pline, à des pavots. Les diverses espèces de nymphæas sont encore plus belles que toutes les fleurs auxquelles on les a comparées.

Vers le milieu du siècle dernier, Linné ne citait encore que quatre espèces dans le genre qu'il établit sous le nom de *nymphæa*: deux étaient de nos climats, et deux des pays chauds. Le genre de Linné est maintenant devenu une famille contenant trois genres, savoir: le *nénuphar*, qui est le *nymphæa lutea* L., plante assez commune dans les canaux et les rivières de toute la France, où sa fleur produit moins d'effet que celle des autres nymphéacées, mais dont la belle feuille devient fort grande; 2° le *nelumbium*, où se range le *nymphæa-nelumbo* L., plante de l'Inde, à grandes fleurs roses, qui fut autrefois commune en Égypte, d'où elle a disparu, et une espèce jaune américaine, dont on mange aussi les graines, semblables à des noisettes; 3° le *nymphæa* proprement dit, duquel le type est cette belle espèce de

nos environs, dont il a été question au commencement de cet article, et que je voudrais voir dans les bassins des Tuileries, et sur les pièces d'eau de Saint-Cloud ou de Versailles, afin d'y fournir, en récréant mon œil, un ombrage aux poissons rouges.

Entre une vingtaine d'espèces que comprend dans l'état actuel de la science, le genre *nymphœa*, deux croissent dans le Nil et ont été figurées par M. Delile, dans le grand ouvrage d'Égypte, savoir : les *nymphœa cerulea* et *lotus*.

La première, un peu plus petite, a sa racine bulbeuse, ses feuilles arrondies en cœur, à bords entiers et tout au plus nudulés, et ses fleurs du bleu le plus suave. Elle a été, ainsi que l'autre, récemment retrouvée dans les eaux de la Sénégambie.

La seconde a plus de célébrité : sa racine, semblable à celle de la précédente quant à la forme, se mange encore aujourd'hui au Caire; ses feuilles ont leur bord denté ou plutôt crénelé, et leur pétiole allongée en proportion de la profondeur des eaux à la surface desquelles on les voit flotter; les fleurs très-vastes sont blanches et assez semblables à celles de l'espèce vulgaire. Le fruit qui leur succède ressemble à une grosse tête de Pavot, et contient une multitude de graines que les anciens pilaient pour en composer une sorte de pain dont l'usage est aujourd'hui totalement abandonné. Les céréales ont fait disparaître ces alimens grossiers dont les premiers hommes se contentaient.

Le *nymphœa lotus*, ici représenté, est bien le *Lotos* de la première antiquité, dont on trouve les fleurs et les feuilles représentées dans les monumens de l'Égypte primitive, accompagnant souvent la figure d'Isis, mère-nourrice de l'univers. Ce nom de lotos fut donné plus tard, chez les Grecs et les Romains, à plusieurs autres végétaux ; ce qui a causé de grands débats synonymiques dans le temps où les sciences naturelles ne se cultivaient pas d'après la nature, mais consistaient à commenter les livres à peu près inintelligibles des anciens. L'un des fruits appelés lotos par Homère, que l'on confondait avec celui du nélumbo, et le lotus ici représenté, provenaient d'un petit arbre de la famille des nerpruns, ou rhamnées, voisin de la jujube, et qui ne vaut guère mieux que les prunelles de nos haies quand elles ont perdu leur trop grande flipticité par l'effet des premières gelées. — Il fallait que les compagnons d'Ulysse fissent bien mauvaise chère à bord du vaisseau de leur grand roi, pour avoir voulu demeurer au pays des Lotophages, qui se délectaient à de semblables drogues ; ou qu'ils fussent bien dignes d'être métamorphosés par Circé en bêtes mangeuses de glands. **BORY SAINT-VINCENT.**

---

## DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Voici un sujet qui a été traité fort rarement, et avec une si grande réserve, que les documens propres à l'éclairer sont à peu près nuls. En outre, celui qui le traite n'est pas maçon, ce qui le met fort à l'aise pour parler de la franc-maçonnerie. Car il ne sera pas embarrassé par la préoccupation de ce qu'il faut dire ou taire : et les hérésies qui lui échapperaient sur le compte de l'ordre, pourront faire sourire l'érudition de quelque vieil adepte ; mais il espère au moins qu'elles n'attireront pas sur sa poitrine le redoutable poignard avec lequel la justice des *francs-juges* punissait les révélations d'un traître.

Voulez-vous pénétrer avec moi dans les profondeurs défendues au vulgaire? S'il en est ainsi, regardez encore une fois le ciel, pendant que vous le pouvez : puis, ne vous effrayez ni des bruits étranges, ni des énigmes, ni des menaces, ni des ténèbres, ni de ces lueurs de flamme ou d'épée que l'on aperçoit dans l'ombre. Ne vous effrayez pas surtout de la course qui sera longue. Assurez votre ceinture et marchons ensemble.

Pour remonter au berceau de la franc-maçonnerie, il faut remonter à travers les siècles jusqu'aux premiers âges du monde. Dans les temps où la force brutale régnait seule, ceux des hommes qui étaient sages, mirent en commun leur faiblesse, et concentrèrent au milieu d'eux le dépôt des sciences et des vérités acquises, dont ils émiettèrent, seulement pour la pâture de la foule, quelques élémens et quelques symboles.

Ils perpétuèrent à leur profit l'ascendant qu'ils s'étaient ainsi assuré, en n'admettant au partage de leurs connaissances que des hommes *éprouvés*, auxquels la vérité ne se révélait encore que par degrés et avec des précautions excessives.

De cette façon s'établirent les mystères de l'antiquité, d'où la franc-maçonnerie dérive.

### § I. — Mystères de l'antiquité.

D'abord ceux des Brahmes dans l'Inde.

Ils consistaient dans l'initiation des prêtres. Mais l'usage s'introduisit bientôt de recevoir, avec de faibles épreuves, les fils d'adeptes dans le corps sacerdotal. On en vint enfin jusqu'à substituer totalement les droits du sang à ceux du mérite : et le corps des Brahmes se changea en une caste qui n'usa de ses connaissances que pour se fonder la domination la plus tyrannique, aux dépens de populations vouées à une éternelle ignorance.

Les mystères égyptiens ne conservent aucune trace de cet égoïsme. Leur but continuel est au contraire l'instruction et l'amélioration des hommes. Ils étaient consacrés au développement de la morale la plus pure et de l'état le plus avancé des sciences. Ce fut dans les mystères d'Isis que les Pharaons apprirent à gouverner et que les sages de l'antiquité allèrent prendre le germe ou la consécration de leurs doctrines.

Après ces mystères de l'Égypte, on trouve ceux d'Éleusis en Grèce, créés à leur image par Orphée, un de ces génies disproportionnés que la fable, au défaut de l'histoire, a fait arriver jusqu'à nous. Les mystères d'Éleusis ou de Cérès durent leur éclat et leur influence à l'appareil de terreur dont ils s'étaient environnés : Socrate périt pour avoir révélé un de leurs secrets, celui de l'immortalité de l'ame : et Alcibiade n'échappa que par la fuite à la même peine, pour avoir parodié dans une nuit de débauche, leurs saintes cérémonies.

Ailleurs, si nous jetons un regard sur la nation juive, nous voyons se former une association dont Salomon passe pour le fondateur. Les hommes qui composent l'ordre des Esséniens, vivent en frères, adorant Dieu ; ils se purifient souvent : eux seuls n'offrent pas de sacrifices sanglans dans le temple de Jérusalem. Habiles à connaître les plantes qui guérissent, ils prennent soin des malades ; regardent l'esclavage comme injurieux à notre nature, et secourent tous les hommes, sans distinction de croyances.

Enfin s'élèvent les mystères du christianisme qui se perpétuent durant deux siècles dans les solitudes et dans

les catacombes, jusqu'à ce qu'ils montent au rang des religions, en même temps que Constantin au rang des Césars. Dans ces mystères, toutes les vérités, que s'était réservées jusqu'alors la sagesse orgueilleuse de quelques privilégiés, sont révélées à tous : ce qu'avaient à peine entrevu les plus hauts esprits, s'abaisse au niveau des plus faibles. La liberté et l'égalité, ces deux dogmes que l'aristocratie savante des prêtres reconnaissait sans les appliquer, voici que les comprennent ceux qui sont appelés à en jouir. L'unité de Dieu se reconstruit à la place des morceaux de divinités païennes ; et pour obtenir le partage de ces bienheureuses connaissances, il n'est pas besoin de surmonter les épreuves qui ont étonné si long-temps jusqu'aux natures les plus supérieures ; on n'a qu'à venir avec sa faiblesse humaine et son ignorance. Les épreuves commencent plus tard, lorsque l'on crie : Je suis chrétien ! devant le proconsul et à côté du bourreau qui martyrise un frère.

Tels sont les principaux mystères de l'antiquité, d'où la franc-maçonnerie dérive, et auxquels elle a même emprunté une partie de ses formes. Son premier grade par exemple, celui d'apprenti, correspond parfaitement au premier degré de l'initiation égyptienne. On y trouve la même combinaison dans les *épreuves*, les mêmes symboles dans l'exécution et les mêmes paroles dans les discours des personnes chargées de conduire l'aspirant à la connaissance qu'il demande.

### § II. — Épreuves des mystères d'Isis.

Et puisque ce mot revient toujours, il nous semble que c'est ici le lieu de parler de ces *épreuves* auxquelles s'attache, pour beaucoup d'entre nous, depuis l'enfance, un intérêt de curiosité et de secrète terreur.

Dans les mystère d'Isis, ces épreuves symbolisaient le grand système de l'univers qu'on devait plus tard développer à l'initié. Il avait donc à braver la fureur des quatre élémens, la terre, le feu, l'eau et l'air.

On a souvent assuré que les grandes pyramides d'Égypte servaient d'entrée aux souterrains où se pratiquaient les initiations. Ce qui est au moins prouvé, c'est que les routes qui conduisaient aux souterrains étaient assez difficiles à pénétrer, pour que ceux qui s'y engageaient courussent en apparence de grands dangers.

Le néophyte, une lampe à la main, traversait, seul, dans les ténèbres, des galeries tellement basses qu'il lui fallait souvent, pour avancer, ramper sur les mains et sur les genoux.

Au terme de cette première course, il voyait devant lui un précipice immense enduit d'un ciment dur et poli comme une glace, et qui en redoublait encore l'horreur. Le néophyte arrivé là ne pouvait plus reculer : il était forcé de descendre dans l'abîme par une échelle en fer, scellée et plaquée contre le mur. Cette échelle s'arrêtait à soixante pieds de profondeur. Du dernier échelon, il voyait, toujours à la lueur de sa lampe, l'abîme qui semblait se creuser sous son regard. Alors, s'il remontait quelques degrés pour se dérober au vertige, il apercevait une ouverture qui lui avait échappé d'abord, et qui servait d'entrée à un chemin en forme de spirale pratiqué dans le roc. On arrivait par-là au fond du précipice.

Cette première épreuve était terrible, et bien des résolutions tombaient devant elle. Cependant un initié était chargé de suivre de loin le néophyte, lequel était prévenu que s'il regardait derrière lui, il était mort.

Au fond du précipice, se trouvait, au nord, une grille d'airain, et au midi, une forte grille de fer, à la suite de laquelle s'allongeait une allée à perte de vue, bordée des deux côtés d'une suite d'arcades éclairées par de grandes lueurs de lampes et de torches. L'initié qui avait suivi le néophyte, s'approchait de lui, et le conduisait en silence à la grille d'airain qu'il ouvrait. Puis, les deux battans de cette grille retombaient d'eux-mêmes, pour se joindre avec un bruit extraordinaire que la sonorité des voûtes rendait encore plus effrayant.

Ce bruit servait à avertir les prêtres que le néophyte s'engageait dans la première épreuve du feu.

Après avoir erré long-temps dans les souterrains, il rencontrait trois hommes armés qui lui offraient l'alternative de retourner sur ses pas, ou de rester à jamais dans le lieu des épreuves, s'il ne les surmontait pas toutes.

Lorsqu'il en acceptait la suite, il ne tardait pas à apercevoir une lumière très-vive : et il se trouvait à l'entrée d'une voûte enflammée comme une fournaise ardente, qu'il était obligé de traverser.

La seconde épreuve du feu consistait à marcher dans les vides d'un gril en fer rougi et formé en losanges qui ne laissaient dans leurs divisions que la place de poser le pied.

A côté de ces appareils, un canal de cinquante pieds de large, dont l'eau venait du Nil, coulait avec fracas et rapidité. Il fallait s'y précipiter, toujours la lampe à la main, et gagner l'autre bord à la nage ou à l'aide de deux balustrades qui sortaient du fond de l'eau. C'était là l'épreuve par eau.

De l'autre côté du canal, le candidat reprenait ses vêtemens, qu'il avait ôtés pour le traverser, et arrivait à un pont-levis au bout duquel était une porte d'ivoire qu'il cherchait à ouvrir. Après l'avoir vainement tenté, il saisissait deux gros anneaux fixés au chambranle de la porte : aussitôt une détente faisait mouvoir des roues qui dérobaient le pont-levis sous les pieds du candidat suspendu en l'air, au dessus d'un gouffre. Un vent terrible éteignait sa lampe.

Après quoi il redescendait doucement devant la porte d'ivoire : il en avait fini avec les quatre épreuves physiques.

Alors l'introducteur conduisait le candidat, les yeux bandés, à la porte du collége, qui s'ouvrait pour lui, après sa réponse aux questions qu'on lui adressait. Un des prêtres déroulait devant lui toute l'histoire de sa vie profane ; on lui lisait les statuts des initiés ; la peine terrible qu'entraînait la moindre divulgation ou l'inexécution des statuts ; puis il s'agenouillait devant l'hiérophante, et, la pointe d'un glaive sous la gorge, il prêtait serment de fidélité et de discrétion, en invoquant les astres. On lui ôtait alors le bandeau qui couvrait ses yeux, et on le plaçait entre deux colonnes carrées, au-dessus d'une échelle à sept échelons, devant le trône resplendissant de l'hiérophante.

La théogonie, la physique, l'anatomie, la médecine, la langue symbolique et l'écriture vulgaire des hiéroglyphes s'enseignaient au nouvel initié.

### § III. — Épreuves maçonniques.

La franc-maçonnerie repose sur trois grades fondamentaux : l'apprenti, le compagnon et le maître. Les autres, multipliés à l'infini, et qui forment le rite écos-

sais, adopté par une partie des maçons, nous semblent des distinctions plus ou moins futiles, créées successivement par ce besoin de hochets qu'il faut aux hommes comme aux enfans.

Nous allons comparer les rapports du premier grade avec le premier degré des mystères d'Isis.

Après les informations d'usage, prises sur le compte du candidat (1), celui-ci est amené à la porte du temple par son parrain ou introducteur, lequel prévient de l'arrivée du récipiendaire les officiers de la loge.

Alors, deux membres arrivent, le dépouillent de ses armes, de ses bijoux, de tous les objets en métal qu'il peut avoir sur lui, pour marquer l'harmonie qui règne dans l'association, et l'abnégation que tout franc-maçon doit faire des richesses et des vanités de ce monde.

On le déshabille à moitié, pour rappeler la température douce de l'équinoxe d'automne, qui était le commencement de l'année chez les Egyptiens, et le bandeau, dont on lui couvre les yeux indique les ténèbres ou la diminution des jours qui se manifeste alors par l'éloignement du soleil.

Puis on introduit le candidat dans le cabinet de reflexion. C'est une chambre qu'une seule lampe éclaire, et dont les murs noircis sont chargés d emblèmes funèbres et de sentences austères. Une tête de mort et un squelette y rappellent au candidat le néant des choses humaines. Après les cérémonies consacrées, un frère l'introduisait dans le temple en disant : c'est un aveugle qui demande la lumière, un cadavre qui demande la résurrection. Là il voit une voûte en bleu d'azur sur laquelle sont figurés le soleil, la lune et les étoiles qui blanchissent le firmament. De cette voûte descendent sept lustres, ayant chacun sept bougies, qui représentent les sept planètes. Le vénérable ou chef de loge est placé à l'orient sur un trône d'or, entouré des compagnons. Devant lui s'élève un autel triangulaire destiné à recevoir le serment du candidat.

Cet autel est l'image de la puissance créatrice qui siége à l'orient; car la constellation du triangle en Égypte se levait à l'orient avec le soleil, lorsque cet astre entrait, lors de l'équinoxe du printemps, dans le signe du Taureau. Le triangle est le symbole de la Divinité ou en langage maçonique, du grand Architecte de l'univers.

Le candidat est éprouvé d'abord par des questions qui tendent à sonder son ame. Le vénérable l'avertit, comme l'hiérophante avertissait le néophyte des dangers auxquels il s'expose; et s'il persiste dans sa résolution, on lui fait faire des voyages qui se rapprochent des épreuves de l'initiation égyptienne. Le dernier voyage accompli, il monte les trois degrés du temple, s'agenouille devant l'autel, et la main droite sur l'Évangile :

« Je jure, dit-il, sur les statuts généraux de l'ordre » et sur le glaive, symbole de l'honneur, de garder inviolablement tous les secrets qui me seront confiés. Je » promets d'aimer mes frères et de les secourir selon » mes facultés. Je consens, si je deviens parjure, à » avoir la gorge coupée, le cœur et les entrailles arrachées, le corps brûlé et réduit en cendres, mes cendres jetées au vent, et que ma mémoire soit en exécration à tous les franc-maçons. Que le grand architecte de l'univers me soit en aide! »

(1) Nous empruntons ces détails aux principaux ouvrages d'une bibliothèque précieuse qu'un maçon distingué a bien voulu mettre à notre disposition.

On le ramène à l'occident du temple, et le bandeau tombe de ses yeux.

Toutes ces traces d'initiation égyptienne, qu'on trouve à la réception de l'apprenti, disparaissent lorsqu'il s'agit du compagnon et du maître.

Les symboles dont s'entoure le candidat, au deuxième grade de la franc-maçonnerie, nous donneront suffisamment à connaître le but et l'esprit de ce grade.

A son premier voyage, le candidat est armé d'un maillet et d'un ciseau : le maillet, emblème du travail et de la force, avec lequel on met tout en œuvre; le ciseau, emblème de la sculpture et des beaux-arts.

Au second voyage, il porte un compas et une règle; deux expressions du perfectionnement en tout.

Au troisième, il porte une règle et une pince, symbole de la force matérielle, morale et intellectuelle.

Au quatrième, il porte encore une règle et une équerre : l'équerre, instrument sans lequel l'édifice n'est ni régulier ni solide.

Enfin, au cinquième voyage, le néophyte ne porte aucun symbole; on suppose qu'il possède alors toutes les connaissances par lesquelles l'homme est libre et indépendant.

Le symbole du premier grade est, nous l'avons vu, le triangle ou delta, qui représente l'unité, l'infini, Dieu. Les cinq instrumens symboliques du second se résument dans un seul symbole, l'*étoile* à cinq angles, qui représente la variété.

Dans la loge de maître, un jour de réception, tous les visages sont couverts de deuil et de tristesse. Le temple est tendu de noir, lugubrement décoré. Une seule lampe, à lumière indécise, placée sur l'autel, éclaire l'assemblée. Tous les maîtres sont vêtus de noir, le chapeau en tête, tous, le glaive à la main. Il est question d'un assassinat, celui d'Hiram, constructeur du temple de Salomon.

On voit un cercueil au milieu du temple : des voyages symboliques ont eu lieu; le candidat a été frappé trois fois à la tête. Tout cela se passe en commémoration d'un événement que voici :

Salomon, fils de David, ayant résolu d'élever à Dieu un temple digne de lui, fit un traité avec Héran II, roi de Tyr, lequel s'engageait à lui envoyer un grand nombre de bons ouvriers, conduits par d'excellens architectes, et à lui fournir des cèdres du mont Liban pour toute la charpente du temple.

Parmi les architectes, le plus habile de tous se nommait Hiram. C'était un homme qui sortait par sa mère de la tribu de Nephtali. Hiram avait établi un ordre merveilleux dans les travaux du temple; et voulant récompenser chacun selon son mérite, avait établi trois classes : la première d'apprentis; la seconde de compagnons; la troisième, de maîtres. Chacune de ces classes avait un mot de reconnaissance particulier.

Cependant trois compagnons ambitieux et envieux formèrent le dessein d'obtenir le mot de maître.

Un jour, après la sortie des ouvriers, ils s'en allèrent, l'un à la porte d'occident, l'autre à celle du nord, le troisième à celle de l'orient. Hiram s'étant présenté à la porte de l'occident, pour sortir, le premier des compagnons lui demanda le mot de maître; Hiram refusa de lui donner ce qu'il ne méritait pas. Le compagnon, ne pouvant l'ébranler par aucune menace, lui assena un coup de rouleau sur la tête. Hiram courut à la porte du nord, mais il y trouva un second compagnon qui lui demanda encore, mais inutilement, le mot de maî-

tre, et le fit chanceler avec un coup de maillet sur l'épaule. Il rassemblait avec peine ses forces, pour s'échapper, mais il ne put douter de sa perte, lorsqu'il vit paraître, à la porte de l'orient, le troisième compagnon qui le terrassa d'un coup de levier sur la poitrine. — Les assassins portèrent le corps d'Hiram sur une montagne voisine où ils l'ensevelirent, et désignèrent la place par une branche d'acacia. — Salomon détacha neuf maîtres expérimentés à la recherche d'Hiram : trois sortirent par la porte d'occident ; trois par celle du nord, et trois par celle de l'orient. Six jours s'étaient écoulés sans qu'ils eussent découvert aucune trace de leur maître ; cependant, le septième jour, un d'entre eux, excédé de fatigue, voulut s'asseoir, et pour le faire plus à l'aise, il prit de la main, en l'écartant, la branche d'acacia que les assassins avaient plantée : elle ne fit aucune résistance. La terre, fraîchement remuée, excita ses soupçons : tous les trois, ils creusèrent...

Et de cette façon fut retrouvé le corps du respectable maître Hiram.

Les opinions se partagent sur le compte de cette légende d'Hiram. Les uns y ont reconnu le soleil et sa marche à travers les signes du zodiaque ; d'autres prétendent que Salomon a retracé sous cette allégorie le complot d'Absalon contre son père David

Je ne me chargerai certes pas de trancher la question ; mais ce qui nous semble croyable, c'est que le sage roi Salomon, qui propageait et organisait partout l'initiation, ait saisi l'occasion de lui donner une forme matérielle et plus populaire, en l'appliquant à la construction même de son édifice, et qu'il soit, par conséquent, le fondateur de la franc-maçonnerie.

### § IV. — Progrès de la franc-maçonnerie.

Quant à l'histoire de l'ordre, elle est à peu près impossible à faire, et il en est d'elle comme de ces chaînes de montagnes que la mer n'interrompt pas, mais qu'elle couvre. Nous ne pouvons que signaler çà et là les faits qu'elle nous laisse surprendre.

Vers le milieu du 6[e] siècle, une confrérie d'ouvriers maçons arrive dans la Grande-Bretagne. Ses progrès s'étendent avec ceux du christianisme. Les monumens de l'Angleterre sont construits par elle en 926. Le prince Edwin, frère du roi Athelstane, est grand-maître de la confrérie. Peu à peu, l'association s'écarte de son origine. Les seigneurs et tous les nobles hommes tiennent à l'honneur de s'y faire admettre. De ses anciennes occupations, il ne lui reste que des emblèmes.

Cependant, au commencement du 12[e] siècle, Hugues de Payen établit en France un ordre de chevaliers qui rapportent de leurs croisades en Orient une initiation et des mystères. L'ordre des Templiers, composé d'hommes instruits et aventureux, prend un accroissement rapide et s'affilie aux francs-maçons d'Angleterre. Bientôt il devient assez redoutable pour effrayer un roi dont les richesses allument la convoitise. Après un siècle d'existence, l'ordre du Temple, parvenu au plus haut point de fortune et de corruption, est aboli en 1311 par Philippe-le-Bel, qui fait brûler le grand-maître, Jacques de Molay, à la place qu'occupe aujourd'hui la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf.

La franc-maçonnerie ne cesse pas de grandir et de s'étendre en Angleterre, jusqu'au moment où elle nous est importée, pendant la première moitié du 18[e] siècle.

Or, depuis l'an 1725, quelques seigneurs de la cour de France se réunissaient secrètement, à époques fixes, chez un traiteur de la rue des Boucheries ; leur assemblée était présidée par celui qui l'avait formée, lord Derwent-Waters, un des gentilshommes anglais que leur dévouement à la cause des Stuarts avait contraints à chercher un refuge dans notre patrie.

Des bruits étranges circulèrent bientôt dans le public sur le compte de cette assemblée, où l'on n'admettait que quelques élus, où l'on se servait d'un langage et de signes de convention, où se passaient, disait-on, de mystérieuses et terribles cérémonies.

Et en 1737, le Châtelet lançait ses premières ordonnances contre les franc-maçons.

Voici donc la franc-maçonnerie installée en France. De tous les moyens de succès, aucun ne lui manque, pas même la persécution.

Les ordonnances du Châtelet en firent une mode.

Le roi Louis XV eut beau témoigner tout haut son déplaisir aux seigneurs qui passaient pour francs-maçons ; il eut beau les exiler dans leurs terres, rien ne fit ; il eut beau défendre au duc d'Antin d'accepter la grande maîtrise de l'ordre. Le duc d'Antin, ce grand et si habile flatteur, désobéit au roi.

En 1743, le comte de Clermont, prince du sang, nommé grand maître, choisit pour son substitut le banquier Baure, qui introduisit une foule de grades et en fit un honteux trafic. L'année suivante, Charles-Édouard Stuart, reconnaissant des services que les maçons d'Arras lui avaient rendus, leur accorda une bulle d'institution de chapitre primordial sous le non d'Ecosse-Jacobite, et en donna le gouvernement à plusieurs notables de la ville, entre autres à messieurs de Lagneau et de Robespierre (1), avocats. Cependant la manie des titres envahissait l'ordre de plus en plus. Le banquier Baure fut remplacé par le maître de danse Lacorne, et cette nomination amena vingt-cinq ans de troubles, à la suite desquels la grande loge se transforma en un corps suprême appelé Grand-Orient, où les maîtres arrivent par élection.

En 1776, le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, depuis Philippe-Égalité, fut nommé grand-maître ; à cette époque d'ardente curiosité, hommes et femmes essayaient de tout. Les femmes recherchèrent avidement l'initiation. Des loges dites d'adoption se formèrent, et la duchesse de Bourbon en fut la grande-maîtresse.

A partir de 1789, préoccupés par le spectacle du monde nouveau qui s'enfantait, les regards se détournèrent de la franc-maçonnerie dont la splendeur alla s'affaiblissant jusqu'en 1793, où le grand-maître renia publiquement l'association. Mutilé de ses membres les plus précieux que l'échafaud lui retranchait, l'ordre se coucha comme un trône sans vie sous le régime de la terreur, et ne sortit de son engourdissement léthargique qu'à la voix de Napoléon, lorsqu'il touchait de sa baguette la France pétrifiée, comme un royaume des contes d'Orient.

Napoléon peupla les loges de ses généraux, et leur donna pour grand-maître son frère Joseph. Sous la restauration, les avocats les plus distingués comprirent de quel secours pouvait être à leur talent le lien de l'association.

Aujourd'hui l'ordre des franc-maçons semble un peu négligé par les soldats et par les orateurs.

(1) Maximilien de Robespierre, fils de celui-ci, fut également franc-maçon.

### § V. — Trois aventuriers.

Inévitablement la franc-maçonnerie et sa mystérieuse enveloppe durent être exploitées par les habiles du monde qui se font une vie douce et joyeuse avec la crédulité de leurs frères. Trois hommes fameux du siècle dernier l'employèrent ainsi avec un merveilleux bonheur.

Le premier, c'est le comte de Saint-Germain, l'homme immortel, noble intrigant qui choisit des rois pour ses dupes, obtint d'eux des monceaux d'argent, pour leur fabriquer un peu d'or; et fonda sa fortune en spéculant sur l'avarice et non sur la générosité de l'homme.

Après lui, c'est le beau Vénitien, Jean-Jacques Casanova, tour à tour abbé, soldat, escroc, joueur, diplomate. La nuit dernière, couvert de haillons, il courait les rues pour détrousser les passans. Ce soir, le voilà au Casino couvert de velours, avec des dentelles à la main et des diamans au doigt, qui gagne une fortune et sourit aux belles dames; demain, il verra Voltaire et M^me^ de Pompadour, ces deux royautés; et il trouvera l'invention infernale de la loterie, pour procurer de l'argent à Louis XV; — homme de conseil et d'exécution, prêt à tout, au mal comme au bien, qui était presque un homme de génie et qui resta par la faute de son siècle un chevalier d'industrie faisant de la cabale, pour extorquer des tabatières et des bagues à la vieille marquise d'Urfé.

En troisième lieu, vient un homme qui se nommait à Paris, comte de Cagliostro; à Venise, marquis de Pellegrini, et à Palerme où il était né en 1743, Giuseppe Balsamo. Cagliostro parcourait l'Europe avec un grand fracas et un nombreux entourage de courriers, de laquais, de valets-de-chambre en magnifiques livrées. Il avait en tout l'extérieur d'un prince : il habitait dans des palais et avait la table la mieux servie et les vêtemens les plus riches du monde. Il se vantait de posséder tous les grands secrets de la nature, mais surtout ceux de fabriquer de l'or, de prolonger la vie et de faire gagner à la loterie.

Afin d'assurer l'impunité de ses fourberies, il séjournait peu dans chaque ville, guérissait les malades avec un grand désintéressement et faisait d'abondantes aumônes. La vie mystérieuse qu'il s'était faite, les titres de noblesse qu'il s'était faits aussi, et le roman qu'il avait arrangé à son usage le servirent admirablement. Lorsqu'il commença à se connaître, disait-il, il était à Médine, se nommait Acharat et était servi par trois eunuques. Un personnage mystérieux, nommé Attolas, lui apprit la botanique, la médecine et les principales langues d'Orient, et lui révéla à douze ans le secret de sa naissance; il était fils de la princesse de Trébizonde. — Malgré toutes ses ressources d'esprit et d'impudence, Cagliostro demeura un intrigant subalterne, jusqu'à son admission dans la franc-maçonnerie en Angleterre. Il comprit alors tout le parti qu'il pouvait tirer de l'association et imagina de créer un rite particulier, dont il prétendait avoir reçu les élémens dans les pyramides d'Egypte. Il emprunta réellement au manuscrit d'un nommé Georges Coston, le plan de sa maçonnerie égyptienne fondée sur quelques lambeaux de science hermétique et sur la cabale.

Cette maçonnerie avait pour but de conduire ses sectateurs à la perfection par deux moyens : par la régénération physique et par la régénération morale. Par la première, on devait retrouver complétement les formes de la jeunesse; par la seconde, on regagnait l'innocence primitive perdue dans le péché originel.

Tout cela, pourvu qu'on eût foi aux promesses du grand cophte (grade que s'était donné Cagliostro), s'obtenait par des visions et des extases, l'évocation des esprits et les conversations avec les anges.

Le grand cophte, ou son représentant, n'avait de puissance que par l'intermédiaire d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, du pupille ou de la colombe, qui devaient être des enfans de l'innocence la plus pure.

C'étaient eux qui, après avoir reçu la consécration, évoquaient les anges dont on avait besoin, et lisaient dans une carafe d'eau la réponse à toutes les questions qu'on leur adressait. Les bornes de cet article ne nous permettent pas de raconter les formalités nécessaires pour la régénération physique de l'homme ou de la femme.

Quoi qu'il en soit, la maçonnerie égyptienne éleva tout d'un coup son auteur au niveau de ce qu'il y avait de plus grand en France : l'admiration pour Cagliostro allait jusqu'au fanatisme. Son portrait et celui de sa femme étaient sur tous les éventails, sur les bagues, sur les tabatières, sur les médailles; son buste fut taillé en marbre, coulé en bronze, et une fois on y lut cette inscription en lettres d'or : Le divin Cagliostro.

Les plus grands personnages se firent admettre dans la mère-loge de Paris, où les effets d'optique et de fantasmagorie jouaient un grand rôle. Le nouveau rite fut une distraction d'un merveilleux à-propos pour les hommes ennuyés de cette époque.

Cependant le grand cophte, malgré tous ses rapports avec le ciel, en avait conservé beaucoup et de toute nature avec la terre. Gravement compromis dans l'affaire du collier de la reine Marie-Antoinette, avec le cardinal de Rohan, son protecteur, il fut mis à la Bastille. Il sembla que tout Paris y était enfermé avec lui.

A sa sortie de prison, la joie fut universelle, mais courte. Un ordre du roi le bannissait de Paris dans les vingt-quatre heures, et du royaume dans trois semaines.

Lorsqu'il s'embarqua à Boulogne pour l'Angleterre, il était suivi d'un cortége de plus de 5,000 personnes qui lui demandaient sa bénédiction.

Après son bannissement de France, Cagliostro parcourut quelques contrées de l'Europe, établissant des loges de son rite.

Mais la révolution française vint distraire tous les esprits du rite de Mizraïm et de son fondateur. Cagliostro retomba dans un oubli presque aussi complet que sa renommée avait été grande. Chassé de Trente par le prince-évêque de cette ville, il eut la maladresse de se réfugier à Rome, et l'audace d'y faire des réceptions pour sa maçonnerie égyptienne.

Il fut bientôt arrêté avec sa femme, pour fait de magie, d'hérésie, d'apostasie, et même de frénésie, par ordre du saint-office, et condamné à mort.

Pie VI commua sa peine en une détention perpétuelle. Enfermé au château Saint-Ange, Cagliostro faillit étrangler un prêtre auquel il se confessait, pour se sauver sous sa robe.

En 1797, à l'approche des Français de Rome, on le trouva mort; le bruit courut que l'inquisition l'avait fait exécuter secrètement.

---

Quelque insuffisant et superficiel que soit ce travail, il nous semble pouvoir encore expliquer à un lecteur bienveillant ce qu'est la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie, avant tout, c'est l'association, —

l'association fondée sur les principes de la religion, de la science et de la politique. Et voilà ce qui montre pourquoi elle a vécu si long-temps à travers tant de vicissitudes et d'*appareils* si divers : c'est qu'elle s'en est tenue aux principes en tout; c'est que, partie du principe religieux de l'unité de Dieu, elle ne s'est arrêtée à aucun dogme plutôt qu'à un autre; c'est que partie d'un principe républicain, elle s'est préservée de toute application d'une forme de gouvernement plutôt que d'un autre.

Ceux de ses enfans qui se passionnaient pour l'application d'une forme préférée, se sont détachés d'elle, comme l'essaim qui suit une jeune reine abeille, et ont formé le carbonarisme.

Aujourd'hui, la franc-maçonnerie semble avoir perdu de son importance. Sa mission est à peu près accomplie, maintenant que tout s'aplanit. La tolérance religieuse est consacrée; les sciences marchent toutes seules au grand air, et ne se cachent pas dans les temples; les distinctions sociales s'effacent et se simplifient.

Nous croyons pourtant que la franc-maçonnerie restera long-temps debout, comme un monument : et qu'après une vie bien pleine, il lui reste, dans sa vieillesse, à unir les hommes par un lien de bienfaisance et de charité. **EDMOND LECLERC.**

## LE MONT DE PIERRES.

Il pleuvait.

Pleuvoir le jour où l'on se propose de faire une si joyeuse partie de campagne! quand tout le monde est rassemblé pour partir; quand les deux voitures sont là!...

Mais les chevaux baissent tristement les oreilles, et secouent la tête par un mouvement à la fois lent et mélancolique; les cochers s'enveloppent, le plus qu'ils peuvent, des plis de leurs grosses redingotes; et parmi tous ceux qui, la veille, se livraient à de douces joies pour le lendemain, un seul a conservé son visage riant : c'est Théodore.

Eh! qu'importent, enfans, la pluie et le vent qui souffle? Pourquoi le plaisir ne serait-il pas derrière votre chagrin, comme hier le chagrin se tenait derrière votre plaisir? Ne repoussez pas l'espérance, cette belle jeune fille, qui vous tend ses bras caressans et purs. Tenez, voyez : le soleil apparaît pâle à travers ce nuage moins noir. Voyez : une longue raie lumineuse jaillit de ce même nuage, et traverse la pluie dont chaque goutte brille comme une perle; le gazon s'éclaire, l'horizon s'agrandit; on respire plus à l'aise. En voiture donc, et Dieu soit béni pour l'orage de ce matin : car l'herbe sera plus fraîche, les oiseaux auront de plus doux chants, et le soleil ne halera point ton joli cou, Marie.

Et puis, comme ces joies que vous pensiez perdues vont vous sembler meilleures, maintenant qu'elles reviennent danser en rond autour de vous, leurs guirlandes de fleurs à la main!

Au galop donc, les chevaux! Postillons! que vos fouets se développent et claquent dans les airs. En route pour le prieuré de Saint-Christophe, près Thornenburg! Adieu à Vienne, à ses ponts, à ses églises gothiques, à ses palais, à ses places, à ses deux rivières, la Vienne et l'Alster, adieu! Loin, pour tout un jour, les affaires, avec leurs soucis, leurs inquiétudes et leurs pensées sérieuses. Loin! De l'air, du mouvement et de la liberté!

Comme ces roues bruissent avec gaieté, et font crier et voler autour d'elles le sable jaune de la route! Oh! le bon cliquetis des portières, les bons cahos de la voiture! C'est là vivre, n'est-ce pas, enfans, que de courir ainsi sous un ciel bleu, parmi des arbres frais dont chaque feuille a son diamant qui tremble et qui fait jouer les caprices de la lumière? Et ce qui nous attend au terme de notre course! une joie entée sur une joie; un vieux prieuré en ruines, dont Marie dessinera les restes poétiques, et dont je veux vous conter, moi, l'histoire.

Mais pour vous la conter, enfans, il faut que nous soyons assis sous ses voûtes à demi écroulées, devant son clocher debout, que vous voyez apparaître là-bas, à l'extrémité de l'horizon; son clocher d'où ne s'élancent plus vers le ciel les grosses voix solennelles du bourdon, ou les prières plaintives de l'*Angelus*. Silence et solitude maintenant dans cette flèche sonore, sur son escalier brisé, sous ses auvens où des oiseaux couvent paisiblement leurs œufs, sans crainte de la canne du bedeau, sans crainte de la main des sonneurs.

Halte! Les postillons cessent d'agiter leurs fouets; nos voitures s'arrêtent. Pied à terre, et que l'on serve le déjeuner! Venez ici, Frédéric, près de moi! Venez, enfant que j'aime, parce que vous êtes tendre et joyeux! Venez près de moi et que Marie se mette de l'autre côté. A table tous les autres, et que chacun se serve. Que chacun mange! Que le tintement des verres et le choc des assiettes de chacun, seuls, interrompent le bon silence que va produire l'appétit.

Voici tantôt deux cents ans qu'un incendie a dévoré cet édifice, dont les moines ont abandonné les ruines pour aller se bâtir autre part une habitation plus commode et plus vaste. C'était pourtant un lieu plein de souvenirs pieux et poétiques à la fois. La tradition racontait qu'il y a bien des années, il s'élevait ici un monceau de pierres sinistres, rendez-vous des sorcières, et qui servait de centre à leurs exécrables rondes, les jours de sabbat. Là s'étaient fait, disait-on, en des temps plus reculés encore, d'horribles sacrifices humains. Aussi le voyageur se signait en approchant de ces pierres maudites, et il invoquait son patron pour être préservé des



Jupiter — Saint-Christophe.

accidens arrivés à tant de malheureux, qui ne s'étaient point assez munis de prières et d'exorcismes.

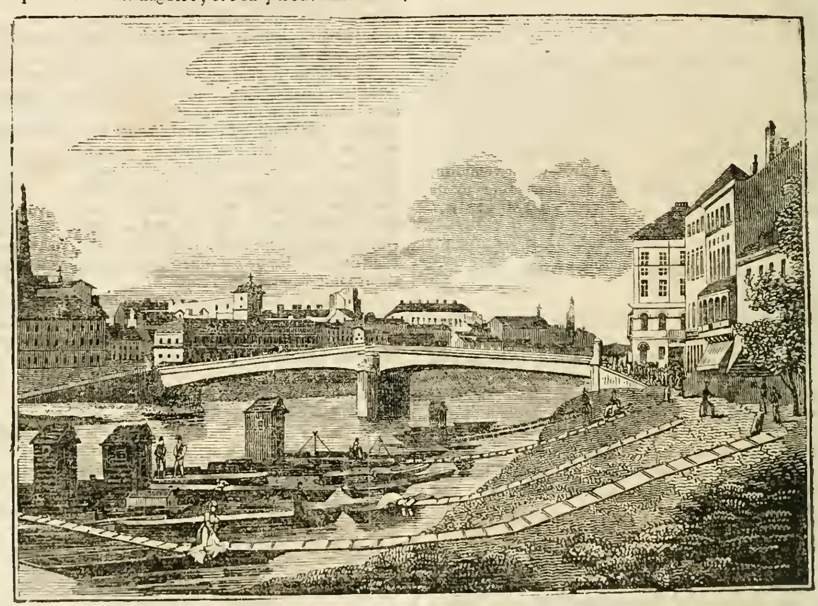
Un jour, deux pauvres ermites vinrent établir leurs

cellules près des pierres de Thornenburg, sans doute pour se trouver plus près de l'ennemi des hommes et lutter avec lui; peut-être aussi pour délivrer ces lieux des scènes impies dont ils étaient les témoins.

Leur victoire sur Satan ne tarda pas à être remportée; car bientôt ils purent se rendre paisiblement les maîtres du Mont-de-Pierres, en enlever celles qui leur convenaient, et les faire tailler pour bâtir les fondations d'un couvent; un grand nombre d'hommes pieux, édifiés par les bons exemples des deux moines, étaient venus se réunir à eux, et les aider dans leurs travaux.

Ainsi disparut bientôt le Mont-de-Pierres. On creusa le sol qu'il recouvrait naguère, et l'on y trouva enterrés des ossemens presque réduits en poudre, une armure romaine, et une tête admirablement sculptée. L'armure était si brillante et si bien conservée, le marbre de la tête offrait tant de blancheur et d'éclat, que la crédulité pieuse des moines crut voir un miracle dans cet événement inattendu. L'armure fut appendue dans la chapelle, comme la précieuse relique d'un martyr, et la tête de marbre, adaptée à une statue de même matière, se changea un St-Christophe, autour duquel ne tardèrent point à se grouper des *ex voto* nombreux.

Telle fut l'origine de ce couvent qui peu à peu devint l'une des plus riches communautés des environs de Vienne.



Vienne. (Dessin d'HOLBRACK, gravure de SEARS.)

Un des derniers abbés de Saint-Christophe, car le monastère avait été mis sous l'invocation de ce bienheureux, reconnut dans la tête miraculeuse un Jupiter olympien, dont le travail exquis attestait l'œuvre d'un artiste grec. Cet abbé était un homme éclairé et instruit. Il pensa, non sans raison, qu'il ne fallait point affliger la piété des fidèles, en leur faisant part d'une découverte que confirmait d'ailleurs un nom, écrit en caractères helléniques, au-dessous de la tête béatifiée, et il n'en dit rien; en songeant sans doute au St-Pierre de Rome, dont les pèlerins vont baiser les pieds, et qui n'est lui même qu'une statue du paganisme.

Le Saint-Christophe, brisé par l'incendie de 1680, s'est écroulé en morceaux, et sa tête mutilée est la pierre informe qui sert de siége à Marie.

N'est-ce point là, dites-moi, mes enfans, une histoire étrange et merveilleuse, que celle de cette pierre honorée par tous les cultes? On a fait bien des conjectures sur son origine; on s'est demandé comment on l'avait transportée de Grèce ou de Rome à Vienne? L'armure était romaine, et peut-être le Mont-de-Pierres n'était-il que le tombeau d'un général romain.

Et maintenant, donne-moi ton bras, Marie, et allons visiter les ruines du prieuré.

**ADRIEN VAN-MOERSEL.**

---

## AUX ABONNÉS DE LA BELGIQUE.

Chaque jour le *Musée des Familles* voit s'augmenter, dans la Belgique et dans les Pays-Bas, le nombre de ses abonnés; chaque jour de précieux documens sur ces pays, lui sont adressés par des correspondans pleins de zèle et d'une vaste érudition (1).

Aussi, désormais l'histoire de la Belgique, sa poésie, ses traditions et ses monumens occuperont plus de place dans le *Musée*, qui deviendra, pour cette contrée comme pour la France, l'expression de sa littérature nationale.

(1) Parmi ces correspondans, il faut citer particulièrement les *Sociétés de Paris*, *de Londres et de Bruxelles*, pour les publications littéraires. A Bruxelles, rue de Ruysbroeck, n° 9.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Le Pont d'Icononzo. (Dessin et gravure de BROWN.)

## LE PONT D'ICONONZO.

Le 10 juin 1774, une belle matinée brillait sur les cimes blanches des Cordilières, et s'épandait lentement dans les profondes vallées que ces montagnes-géantes encaissent; deux jeunes gens, dont le costume annonçait des Français de qualité, suivaient péniblement un sentier étroit et rude creusé dans le roc, s'aidant quelquefois des bras de leurs domestiques en livrée ou des épaules de leurs guides; en effet, la boue du sentier était quelquefois si profonde que les voyageurs ne pouvaient continuer leur route qu'à dos d'homme; puis, la montée devenait si raide qu'il fallait le pied exercé des naturels pour s'y maintenir, et leurs bras et leurs épaules en guise d'échelle.

« Au diable les voyages, l'Amérique et les Cordilières, s'écria Jules de Chamilly en s'asseyant sur un quartier de roc pour y reprendre haleine; passe encore les montagnes de la Suisse et de l'Italie; on peut les admirer de sa chaise de poste ou de la porte d'un chalet ou d'un ermitage; mais ici ce sont de vraies montagnes de sauvages. Pas un visage humain, un sentier abordable, une chaumière! Rien que des serpens, des crocodiles, des jaguars, des tigres noirs ou de petits ours à front blanc! D'honneur, le capitaine de l'*Amphitrite* est un impertinent de nous avoir recommandé cette *promenade*, comme il l'appelle!

— » Que veux-tu, lui répondit Charles d'Estival en riant, il en coûte un peu pour faire son tour du monde; et puis, ne faut-il pas gagner le plaisir de raconter ses dangers, de faire frémir les belles dames à Versailles et au petit Trianon? Tiens, Jules, parions que les tigres noirs et les ours à front blanc te vaudront plus de cœurs que tes jolis vers et tes roueries. »

Enfin la petite troupe arriva en vue des fameux ponts d'Icononzo, et quand, du haut de ces ponts qu'ils abordèrent en tremblant, les deux seigneurs eurent jeté les yeux sur la scène imposante qui se développait immensément devant eux, plus rien de frivole ne resta dans leurs ames légères et françaises, plus rien qu'une admiration timide, une terreur respectueuse, en face de cette gigantesque et sauvage nature.

Figurez-vous des blocs coupés à pic et hauts de plusieurs centaines de toises ; à leurs pieds, de profonds et larges torrens qui écument et bondissent ; au-dessus de ces hauteurs et bien loin par-delà, de nouvelles hauteurs toutes couvertes de neige et plus effrayantes encore ; des cônes inaccessibles de douze cents pieds ; des crevasses béantes par lesquelles se précipitent avec fracas ces rivières presque sans bords et toutes pareilles à des mers qui traversent l'Amérique ; et parfois un énorme boa qui rampe le long de ces roches nues ou sous l'abri de ces fougères arborescentes ; tandis qu'un singe moqueur hurle en se balançant sur votre tête, et que des perroquets à l'air grave mêlent leurs sifflemens aigus aux tonnerres des torrens.

Jetés hardiment sur deux de ces rochers perpendiculaires, les ponts d'Icononzo ne sont point l'ouvrage de l'homme ; ses mains ont attaché seulement sur le pont supérieur une frête balustrade qui protége le voyageur contre le vertige ; et peu d'hommes, en effet, franchissent ce pont sans que leurs genoux fléchissent, sans que leurs yeux éblouis perdent la voie.

Le pont supérieur a quarante-sept pieds et demi de longueur sur quarante-un et demi de largeur ; le centre, dans sa moindre épaisseur, ne dépasse pas huit pieds. Le pont inférieur est jeté soixante pieds au-dessous ; il est formé de trois rochers disposés de manière que celui du milieu forme clé. On suppose qu'ils auront été détachés de sommets plus élevés dans un tremblement de terre, et qu'ils se seront ainsi arrêtés dans leur chute. Au milieu de ce pont il y a un trou de quatre-vingt-dix pieds carrés. L'élévation du pont supérieur, au-dessus de la vallée, est de trois cent cinquante pieds.

Le torrent qui court au-dessous par les crevasses des rocs tombe avec un bruit lugubre dans une caverne tellement obscure, que même en plein jour il faut y jeter une torche pour en découvrir les parois ; et alors seulement vous voyez voltiger dans l'ombre de gros oiseaux dont les cris sinistres complètent l'horreur du tableau.

Appuyés tous deux sur la balustrade, Charles d'Estival et Jules de Chamilly regardaient l'abîme avec des yeux agrandis par l'épouvante, et tous deux pâles comme s'ils eussent envisagé quelque scène d'un autre monde.

« Ah ! dit Charles d'Estival d'une voix altérée et en détournant la tête, la mort la plus horrible serait d'être forcé de se précipiter dans ce gouffre ! »

L'année suivante, les deux jeunes voyageurs, de retour en France, racontaient leurs aventures dans les salons de la jeune reine, et obtenaient à s'en lasser des succès d'effroi, des triomphes d'horreur.

Les années se passèrent ; puis éclata la révolution de 89. Entraînés par des influences de famille et de position, les deux amis embrassèrent des partis opposés ; officier dans les gardes-du-corps, Jules de Chamilly sabra le peuple et foula aux pieds la cocarde nationale dans cet imprudent banquet qui fut la dernière fête de la royauté ; quelques mois après, il émigra avec sa famille. Volontaire dans l'expédition d'Amérique, Charles d'Estival, à son retour, se jeta avec ardeur dans le grand mouvement populaire, combattit à la Bastille et aux Tuileries, puis s'enrôla dans les armées de la république.

Toutefois, séparés par les événemens dès le commencement de la révolution, chacun d'eux ignorait la part active que son ami avait eue dans la lutte, et détachant leurs jeunes souvenirs des misères présentes, tous deux s'aimaient encore.

Mais la guerre devait bientôt les mettre en présence et faire germer en eux cette rage des partis qui s'alimente de l'amitié passée pour la tourner en haine.

C'est en Vendée qu'ils se retrouvèrent, à l'époque où les passions étaient le plus animées, et où les deux partis traitaient leurs prisonniers en sauvages. Les bleus du capitaine d'Estival avaient été engagés par un traître dans une embuscade, où les chouans des deux marquis de Chamilly, du fils et du père, en avaient massacré les trois quarts ; et c'était à cet horrible rendez-vous que les deux amis s'étaient revus.

Échappé à grand peine à ce guet-apens, d'Estival avait juré de venger ses pauvres compagnons, et il fut long-temps à traquer les chouans de Chamilly, à perdre des hommes et à en tuer aux ennemis avant d'avoir sa revanche.

Cependant sa haine s'était cruellement envenimée de ses nouvelles pertes et de l'inutilité de sa poursuite, lorsqu'enfin M. de Chamilly père tomba entre ses mains.

Il faut avoir respiré l'air embrasé de cette époque pour comprendre avec quelle inflexibilité atroce les haines politiques s'assouvissaient, oublieuses qu'elles étaient de toute humanité, de toute pitié, de tout lien d'amitié ou de famille.

D'Estival assista froidement à l'exécution du vieux marquis, dont l'affection s'était partagée autrefois entre les deux jeunes gens, et qui souvent avait traité d'Estival à l'égal de son propre fils ; et le lendemain, Jules retrouva le cadavre de son père, mêlé à ceux d'une vingtaine de chouans, la poitrine et le front troués de balles.

On conçoit dès-lors que ce dut être une haine à mort entre les deux amis, que si maintes fois d'Estival trouva des bleus accrochés aux arbres en compagnie d'un chien, et que si plus d'une femme de chouan fut éventrée au seuil de sa chaumière, cela ne dut être considéré des deux parts que comme un prélude à une vengeance plus complète, plus intelligente.

La battue la plus active, la plus tenace, était faite toutefois par de Chamilly, qui se trouvait en reste avec le meurtrier de son père, et comme jusqu'alors les chances s'étaient maintenues assez égales entre eux, il était probable que le tour du jeune marquis allait arriver.

C'est ce qui ne tarda pas en effet.

Le 10 juin 1794, une belle matinée, pareille à celle du 10 juin 1774, brillait sur les cimes blanches des Cordilières, et s'épandait lentement dans les profondes vallées que ces montagnes-géantes encaissent.

Un vaisseau anglais, parti des côtes de Bretagne, et se dirigeant vers les colonies, avait relâché dans une anse voisine des ponts d'Icononzo.

Voici encore, comme au 10 juin 1774, des voyageurs le long du sentier.

Viennent-ils aussi admirer les ponts d'Icononzo ?

Ce sont d'abord des gens en livrée avec des couteaux de chasse et des pistolets, puis un homme en habit à la française et un autre enveloppé d'un manteau.

Ce dernier, qui marchait le front courbé et pensif, et qui avait suivi machinalement son compagnon jusqu'au milieu du pont supérieur, est tout à coup distrait de sa rêverie par le mouvement brusque d'un des valets qui lui arrache son manteau de dessus les épaules, et le montre couvert de l'uniforme de la république, et les mains attachées derrière le dos. Il relève la tête, et le paysage sévère et grandiose qui s'ouvre devant ses re-

gards semble fixer puissamment son attention, et réveiller en lui des souvenirs confus.

« Tu reconnais bien ce lieu, n'est-ce pas? » lui dit d'une voix âcre et mordante l'homme à l'habit aristocratique.

A ces paroles, au son de cette voix, l'autre qui s'était laissé attendrir à la vue de ces montagnes remplies pour lui de jeunes et purs souvenirs, tressaille vivement, et, d'un accent dédaigneux et amer: « Oui, dit il, je retrouve ce lieu tel qu'il était il y a vingt ans; je n'y vois de changé que l'être qui m'y accompagnait alors, et qui aujourd'hui est un traître, un lâche!

— » Tu le reconnais! tant mieux; tu te souviens sans doute aussi des paroles que tu prononçais sur ce pont il y a vingt ans? La mort la plus horrible, disais-tu, serait d'être forcé de se précipiter dans ce gouffre... Moi aussi, tu vois, j'ai de la mémoire, et ce qu'un ami m'a dit une fois, je le conserve là! »

Pendant que de Chamilly disait cela lentement, sardoniquement et comme un assassin qui enfoncerait à loisir un fer dans une plaie, le visage de d'Estival devenait très-pâle.

« Ton père, du moins, a été exécuté en soldat, » dit-il au marquis d'une voix strangulée. « N'importe, ce n'est pas moi qui demanderai une grace à un émigré, à un traître; dis donc à tes valets de s'éloigner, et de ne pas souiller de leurs mains viles un soldat de la république. »

Et s'aidant du coude pour monter sur les frêles garde-fous, il passa l'une après l'autre ses jambes en-dehors et avança la tête...

Involontairement il se rejeta en arrière avec un frisson d'entrailles, les yeux largement ouverts et le front baigné d'une sueur glacée.

« Tu as donc peur, citoyen? » reprit de Chamilly en s'approchant de la balustrade, et en s'assurant, par un geste, l'aide de ses gens qui veillaient à la tête du pont. « Quand on s'est fait républicain, on doit le rester jusqu'au bout; allons, courage, et comme tes frères les sans-culottes, ajoute un nom romain à tes noms de baptême: celui de Curtius, par exemple. Qu'en dis-tu? est-ce de circonstance?

— » Jules, répondit d'Estival d'une voix basse et altérée, « nous sommes tous deux soldats, tous deux nous avons bravé la mitraille et les baïonnettes; mais par notre ancienne amitié, je t'en conjure!... cette mort me fait horreur!

— » Souviens-toi de mon père! allons, dépêche-toi, quelqu'un peut venir... et tout à l'heure c'est toi qui m'appelais lâche? »

L'œil de Charles étincela; il regarda encore une fois l'abîme, les rochers aigus, les cascades étincelantes; et, les cheveux hérissés et le visage enflammé d'une exaltation effrayante: « Vive la république! » s'écria-t-il, et il se lança en avant.

Jules le vit tomber à deux cents pieds au-dessous sur une saillie de rocher, puis rebondir cent cinquante pieds plus bas encore dans le torrent; il jeta un rire muet au gouffre, et rejoignit ses gens, puis le vaisseau anglais, puis rentra en Vendée, pour aller tomber, quelques mois plus tard, sous le sabre des dragons républicains.

FÉLIX DAVIN.

---

## LITTÉRATURE ALLEMANDE.

### LA BONNE GERTRUDE.

Il y a trois siècles environ, un vieux moulin couronnait une des collines de la forêt Noire.

C'était la demeure d'un jeune meunier, homme pieux et ouvrier actif: depuis quelques années, le malheur l'accablait de toutes les façons.

Il avait vu enterrer sa femme chérie et son fils, — son fils, le seul gage de leur tendresse: la guerre ne lui avait laissé qu'une maison tombant en ruines; encore, un impitoyable créancier voulait-il en ce moment la lui prendre. Pauvre malheureux! il ne lui restait qu'à s'enrôler, ou bien à servir chez un autre, comme garçon meunier. Et c'était loin, bien loin qu'il lui fallait aller chercher à vivre; car, dans son pays, tout était dévasté, et nul n'aurait pu y payer ses services.

Et cependant il ne pouvait prendre ni l'un ni l'autre de ces deux partis: une belle-mère vieille et infirme réclamait ses soins. Et puis, lui, il était d'une santé frêle et chancelante.

Malheureux à ce point, il fut près plus d'une fois de perdre toute confiance en Dieu; mais Gertrude, sa cousine, fillette à l'air avenant et joyeux, avait reçu de la nature un don bien précieux: le courage et la résignation.

« Heur et malheur viennent d'en haut, disait-elle. Ici-bas, on ne verse point de larmes sans la volonté du bon Dieu. Il abrite contre la pluie et l'orage les petits oiseaux des forêts, il couvre d'une feuille la faible chenille; aux hommes, il leur donne la raison pour choisir le meilleur chemin, le chemin qui aura pour eux quelques fleurs.

» Mais, après tout, que la route soit riante ou sombre, nous n'en bénirons pas moins, en touchant au terme, celui qui pare la tombe de l'espérance de l'éternité. — Car ce qu'il fait est bien.

» Donc ne vous affligez pas tant, mon bon maître. Qui sait? demain nous donnera ce qu'aujourd'hui nous refuse. N'oubliez pas les promesses du père céleste à ses enfans qui méritent bien de lui. Vous n'allez point, n'est-ce pas, le croire menteur comme notre intendant, qui vous avait promis des avances et qui n'a point tenu parole? »

La bonne et gentille Gertrude était une pauvre parente de la défunte femme du meunier. Un dévouement sincère et désintéressé on ne peut davantage, la retenait dans le vieux moulin. La pauvre fille souvent s'y trouvait réduite à ramasser des pommes sauvages pour vivre, et à aller glaner du bois mort quand advenait l'hiver.

Elle était bonne, jolie et laborieuse: aussi on ne l'appelait partout que la bonne Gertrude, et lorsqu'on voulait parler de beaux yeux, on disait: « Des yeux comme les yeux de Gertrude. »

Les filles du village elles-mêmes reconnaissaient qu'elle était gentille et agréable, et elles ajustaient, comme elle, leurs collerettes. Car des vêtemens grossiers et les vieux rubans qui retenaient sa longue chevelure blonde, marquaient avec tant de décence sa taille fine et suave, attachaient avec tant de grace ses belles tresses blondes, que Gertrude paraissait toujours mieux parée que les autres. C'est, voyez-vous, qu'elle était parée de deux bien belles choses: le goût et la propreté.

Tout cela lui avait valu d'être recherchée en mariage par maint et maint garçon. Et certes, il ne lui aurait

pas fallu, en se mariant à l'un d'eux, aller ramasser des pommes sauvages pour manger, ou du bois mort pour se chauffer. Mais n'importe, chaque fois qu'il en venait un nouveau, Gertrude lui répondait : « Non, » comme aux autres. Si bien qu'il n'en vint plus, et qu'il se répandit le bruit que Gertrude aimait son cousin. Il n'en était rien, pourtant. La bonne fille n'avait guère le loisir de s'occuper d'amour, et elle aurait trouvé bien mal de rendre, en l'épousant, son cousin plus pauvre encore.

Elle aurait désiré, au contraire, qu'il fît choix d'une femme — bien riche ; d'une femme qui serait bonne fille pour la pauvre belle-mère du meunier. Et comme elle appréciait les qualités de son cousin, elle ne doutait nullement qu'il ne pût faire un bon parti, pourvu seulement qu'il le voulût. Mais le meunier avait promis à sa femme mourante de ne jamais abandonner la pauvre orpheline ; de conserver tous ses soins et toute sa tendresse à sa mère infirme, et de leur tenir lieu d'appui à toutes les deux.

Tel était le sort de la bonne fille, contente du reste. Car c'était dans ces lieux qu'elle avait trouvé les premières violettes ; les arbres agités qui ombrageaient le moulin avaient grandi avec elle ; et puis, de là, on voyait au cimetière un gazon souvent arrosé de ses larmes... Il couvrait la tombe de son père et de sa mère.

Tous ses souvenirs étaient rattachés à cette petite vallée, sous ce vieux toit où elle avait connu les paisibles douceurs de l'amitié ; son cœur lui disait :

— Demain, il me faut aller de bonne heure au château, ma bonne Gertrude, lui dit un soir le meunier. Tu allumeras du feu dans la cheminée. Vois-tu, de la sorte, je pourrai faire chauffer moi-même mon déjeuner, et toi, tu pourras te mettre de suite à ta besogne. Car il faut rentrer les feuilles sèches qui sont encore dans le bois ; nous pourrions avoir de la gelée.

— J'aurai soin à tout cela, mon maître, fit Gertrude ; bon voyage, bonne réussite et bon retour.

Le jeune homme soupira et la jeune fille ajouta, pour le consoler :

— Ayez courage, mon cousin ; le jour finit toujours par venir, quand même la nuit serait longue ; bon retour, bonne nuit ; bonne nuit avec des rêves d'heureux augure !

Gertrude prépara, sur la petite cheminée, tout ce qu'il fallait pour le déjeuner de son maître, et puis elle alla se coucher, se promettant bien de ne pas dormir trop long-temps.

Lorsqu'elle s'éveilla, la cloche du couvent sonna quatre fois. Gertrude se leva à la hâte, ne mit que les vêtemens les plus indispensables, et courut à la cheminée. Hélas ! il n'y restait plus une seule braise rouge. Elle battit le briquet... Impossible d'avoir une étincelle.

Tout à coup elle aperçut, à travers la petite fenêtre de sa cuisine, vis-à-vis le moulin, un grand feu de charbon sous un vieux chêne qui dominait la colline, et qui était bien connu de chacun dans le pays. Autour de ce feu, plusieurs hommes semblaient se chauffer en causant.

— Que la sainte Vierge soit louée ! s'écria Gertrude en se frottant joyeusement les mains, je vais pouvoir allumer mon feu. Voilà des gardes-forestiers : le vieux Pierre et Jean, sans doute, qui ne demanderont pas mieux que de m'en donner.

Vite elle saisit une assez grande pelle de fer, et court en toute hâte vers le feu.

— Bonjour, bonjour, mes voisins, leur cria-t-elle encore de loin : veuillez me donner quelques charbons pour faire bouillir le lait de mon cousin. Mon cousin doit aller de bonne heure au château.

Quand elle fut arrivée plus près, elle vit bien que ce n'était pas les gardes qu'elle connaissait, car ils ne lui rendirent pas son salut, et ne lui donnèrent même point la permission de prendre les charbons. Mais Gertrude n'en remplit pas moins sa pelle, les remercia, et s'en revint aussi lestement qu'elle était venue. Elle n'était pas encore arrivée à sa cheminée, que les charbons étaient déjà morts ; elle ne put même y découvrir la moindre étincelle.

Il ne lui restait qu'à s'en aller encore une fois à ce feu, qui semblait briller plus fort que jamais sous le chêne. Elle prit sa pelle, et cette fois des pincettes, demanda bien poliment quelques charbons, et se donna un moment de répit pour contempler les étrangers.

Elle fut toute surprise de leurs costumes bizarres, et qui semblaient bien légers pour une froide nuit de novembre ; car ils portaient des vestes tissées en fil de fer, et des casques surmontés d'un aigle couvraient leurs longs cheveux blancs comme la neige. Enfin ils étaient armés d'épées larges et courtes, et tenaient à la main de longues lances.

Gertrude comprit alors que ces gens n'étaient pas du pays, et elle se sentit saisie d'un tremblement dont elle ne s'expliquait point la cause, mais qui la fit hésiter un instant avant d'aller recourir une troisième fois à l'obligeance de ces charbonniers étrangers, si mornes et au regard si farouche. — Cependant, il le fallait : ses charbons étaient encore éteints, et le jour commençait déjà à naître.

Elle rappela tout son courage, s'élança vers la colline, salua d'un sourire inquiet les étrangers, et prit, toute tremblante, autant de charbons que la pelle en pouvait contenir.

Soudain ces hommes se retournent vers elle, la flamme des charbons jaillit en lueur bleuâtre ; ils frappent leurs glaives contre leurs lances, et crient d'une voix terrible et sépulchrale :

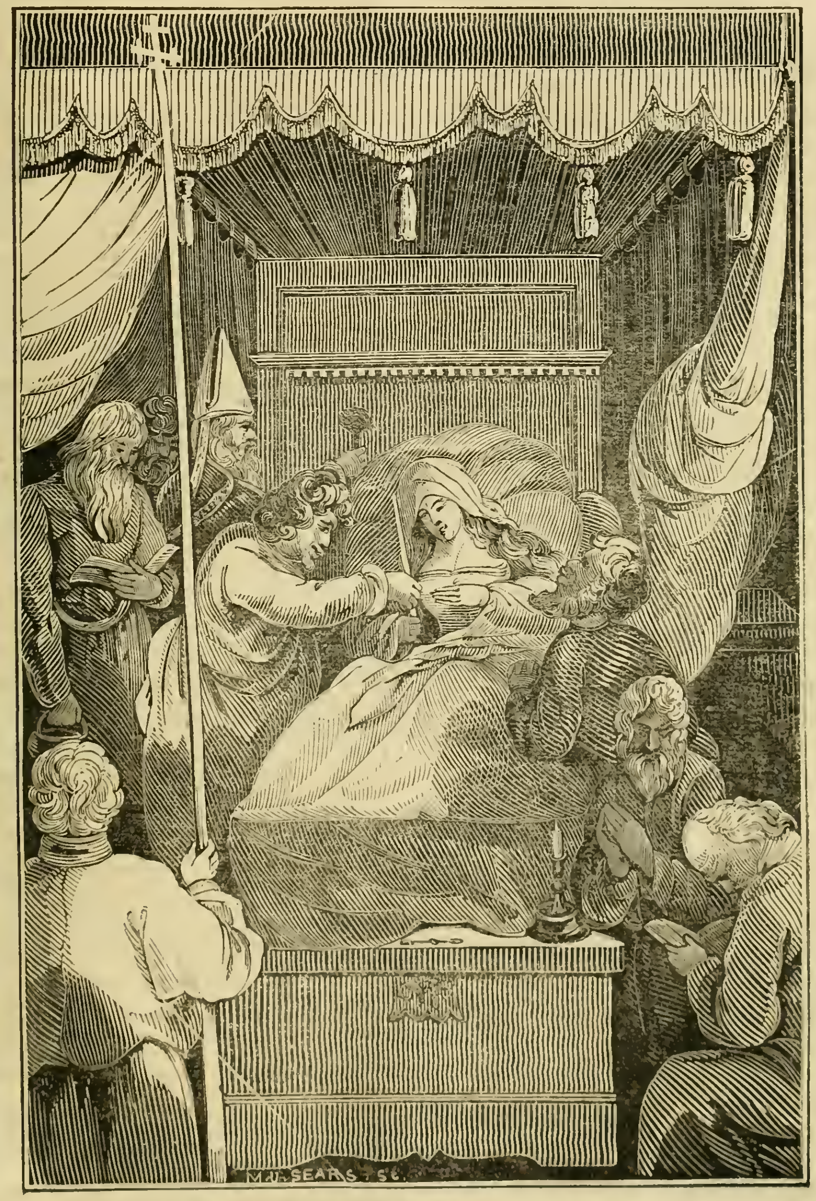
Ne reviens plus !

Pâle et saisie d'effroi, Gertrude atteignit le moulin, ferma précipitamment la porte, et jeta sous la cheminée les charbons, qui s'étaient éteints de même que les deux autres fois. Et puis elle tomba sans force sur un siége... Jugez de sa terreur ! Une heure sonnait à l'horloge du couvent voisin. La pauvre fille n'avait entendu, lors de son réveil, que les quatre derniers coups de minuit ; elle avait pris la lueur incertaine de la lune pour le jour naissant.

— Oh ! sainte Vierge ! s'écria Gertrude, à qui donc ai-je parlé cette nuit ? A qui donc appartenaient les charbons confiés à d'aussi terribles gardiens ?

Elle jeta encore un regard timide vers le grand chêne. Mais la plus profonde obscurité régnait, et d'immenses et noirs nuages avaient enclos le blanc clair de lune que la jeune fille avait pris pour le point du jour.

A cette vue, Gertrude frissonna de tous ses membres, et se mit à prier sainte Gertrude, sa patronne, dont une belle image, gravée par *Albert Durer*, se trouvait attachée par quatre épingles le long de la muraille blanche de sa petite chambre. Mais cette prière ne l'empêcha point de s'élancer bientôt dans son lit, et de s'y cacher sous le plus épais de ses couvertures. L'émoi qui l'agitait l'empêcha long-temps de s'endormir, et elle entendit




L'image de Gertrude. Fac-simile d'Albert Durer. (Dessin et gravure de SEARS.)

sonner toutes les heures de la nuit, et elle compta chacune de ces heures, impatiente qu'elle était de voir arriver l'heure de son lever. A la fin, pourtant, la fatigue et tant d'impressions diverses la firent tomber dans un profond assoupissement.

Quand elle se réveilla, un beau soleil d'automne dorait la cime des arbres : le meunier devait être depuis long-temps arrivé au château ; et pourtant rien dans la cuisine n'indiquait qu'il eût préparé son déjeuner avant de partir. Il ne restait même pas dans la cheminée un seul des charbons mystérieux apportés la veille par Gertrude. Elle aurait pourtant bien voulu pouvoir les montrer à son cousin, et lui raconter ses frayeurs de la nuit. A présent il dira : « Tout cela est un rêve, petite folle. » A présent, peut-être, il va se fâcher contre elle, ce qui, jusqu'à cette heure, ne lui était pas encore arrivé.

Voilà donc la pauvre petite redoublant de zèle pour regagner le temps perdu par elle en se levant si tard. Rien ne put cependant lui ôter de la tête l'idée fixe de ses aventures de la nuit, et elle ne cessa d'y songer constamment.

Cependant la matinée s'était passée; quatre heures sonnaient, la nuit venait, le souper se trouvait prêt, commençait même à se refroidir; et le meunier ne paraissait pas encore.

Gertrude alla plusieurs fois à sa rencontre, quoique le chemin conduisît tout près du vieux chêne qu'elle ne pouvait voir sans frissonner.

Enfin, quand déjà les étoiles commençaient à briller, elle entendit le pas bien connu de son cousin et se hâta de lui ouvrir la porte. Elle le reçut la joie dans les yeux, lui pressa la main et lui exprima son chagrin de ce qu'il avait fait à jeun une si longue route. Puis elle se mit à raconter les événemens et les frayeurs de la nuit passée. Elle lui demanda si, le matin, il avait encore trouvé les charbons qui attestaient la réalité de son récit, et qui prouvaient qu'elle ne s'était éveillée que de trop bonne heure pour préparer son déjeuner. Elle le pria enfin de ne pas lui en vouloir, à elle qui était si désireuse de le contenter.

Le meunier s'était approché de la cheminée, où son repas chauffait sur un bon feu, et Gertrude vit alors qu'il la regardait d'un œil riant et qu'il paraissait plus gai qu'il ne l'avait été depuis long-temps.

— Oh! mon bon maître! s'écria-t-elle, oubliant toutes ses terreurs, vous avez fait un heureux voyage, et, j'en suis sûre, vous avez rencontré la fortune en route. Car je vois briller un beau peigne dans vos cheveux (1). — Et puis ce superbe mouchoir autour de votre cou! Je parie que vous l'avez acheté à ce bourg où il y a foire à présent! à ce bourg qui se trouve encore à une lieue au moins du château. Dites-moi, dites-moi donc bien vite quel sujet vous avez d'espérer un meilleur sort.

— Oui, oui, ma bonne Gertrude, répondit le meunier, — et de grosses larmes de joie coulaient dans ses yeux, — désormais tu ne mangeras plus une si chétive nourriture. Nous gardons le moulin, et tu ne me quitteras pas, mon enfant.

C'était la première fois qu'il disait autant de gaies paroles; et quoiqu'elle sût bien qu'un secours inespéré de la fortune les dictait, elle sentit pourtant son cœur se resserrer.

(1) Les paysans allemands attachent sur le derrière de la tête leurs cheveux avec un peigne.

Le meunier ouvrit alors un gros paquet où se trouvaient de l'étoffe pour faire des jupes, des pourpoints et un beau bonnet fourré. Sans compter du drap rouge si joli, façonné en corset, des chaînes et des boucles d'argent pour Gertrude; sans compter maint cadeau utile et agréable, destiné à la vieille mère.

Toutes deux se regardaient ébahies et contentes.

Toutes deux bénissaient le ciel qui avait fait rencontrer au meunier, — c'est ce qu'il disait du moins, — un riche parent à peine connu de lui. Et cependant, le digne homme, touché de la triste situation de l'infortuné meunier, il lui fit don des beaux cadeaux énumérés tout à l'heure, et encore d'une bonne somme d'argent.

L'heureuse famille s'assit alors autour de la petite table, et certes dans tout le pays il ne s'était fait de long-temps plus joyeux repas que le repas de ce soir-là. Il fallut, vous le sentez bien, que Gertrude contât plus d'une fois encore ses apparitions du grand chêne. Le meunier ne pouvait se lasser d'entendre raconter avec quel art les vestes des fantômes étaient tissées en fil de fer; quelle était la grandeur des aigles qui servaient de cimier à leurs casques; enfin quels larges glaives flamboyaient dans leurs mains.

— Mais, dit Gertrude à la fin de son histoire, pour me faire oublier ces vilains fantômes, dépeignez-moi donc à votre tour ce bon et généreux parent, à qui nous devons une si heureuse journée. Certes, il doit y avoir tant de bonhomie dans ses regards et dans son doux sourire, que vous vous disiez d'avance, j'en suis sûre, il va venir à mon aide. Que j'aurais de plaisir à le voir, à couvrir de baisers ses mains bienfaisantes.

— Eh! ma bonne Gertrude, je ne sais trop si tu voudrais l'embrasser; je pense même qu'il ne te plairait guère... Disant cela, le meunier changea de conversation, et demanda si elle saurait bien reconnaître les figures des hommes de fer, quand même ils seraient autrement vêtus? — Que le ciel me préserve de les revoir, s'écria la fillette en faisant le signe de la croix; cependant, peu importe le lieu où je les rencontrerais, je suis sûre de ne jamais oublier leurs terribles figures.

Le lendemain, le meunier partit de bonne heure pour la ville voisine. Ensuite il prit un garçon à ses gages, et commanda des maçons et des charpentiers pour réparer son moulin, qui menaçait ruine. Lorsque le vent d'automne revint chasser les feuilles jaunes et sèches, on ne disait plus : « Le vieux moulin du pauvre meunier; le vieux moulin où demeure la gentille Gertrude. » Une jolie maison s'élevait sur le bord de la vallée; les roues du moulin tournaient jour et nuit, et il était adossé à des étables remplies de vaches à la peau bigarrée. On voyait aussi, près de là, un beau jardin dont les buissons de rosiers et de jasmins, les violettes et les boutons d'or, promettaient les plus belles fleurs à Gertrude, pour en faire des bouquets pour elle et des couronnes pour ses tombes chéries.

Depuis la bonne fortune survenue à son maître d'une manière si inopinée, Gertrude avait plus d'une fois, la nuit, jeté des regards craintifs vers le vieux chêne. Jamais rien ne lui avait apparu, ni la flamme bleuâtre, ni les fantômes terribles.

Cependant, une fois elle confia tout bas à son cousin que souvent aux approches de minuit, et à la blanche lueur de la lune, elle croyait voir de pâles ombres et ouïr des cris plaintifs qui semblaient l'appeler.

— Hélas, dit-elle tout effrayée, qui le sait? Un jour, peut-être, elles viendront me redemander leurs char-

bons. Oh ! que ne puis-je tirer de peine ces pauvres ames !

Alors le meunier fit construire une petite chapelle à la place même où Gertrude disait avoir vu étinceler les charbons. Dès ce moment, Gertrude ne vit plus apparaître aucune ombre.

La veille de la fête des ames, Gertrude porta pour la première fois à la chapelle un panier de fleurs, afin d'en parer l'autel. Puis elle se mit à prier jusques au soir.

Le lendemain, elle alla à l'église du couvent voisin ; le meunier, en habit de fêtes, voulut l'accompagner. Il avait l'air avenant et joyeux : aussi Gertrude ne put-elle s'empêcher de remarquer quel joli garçon faisait son cousin.

Quand ils revinrent, le meunier fit prendre à Gertrude un sentier qui traversait le bois : — J'ai des choses à vous confier, dit-il, des choses qui se disent mieux sous les grands arbres et dans la solitude, que dans une étroite chambrette ou parmi tous ces gens qui sortent du couvent.

A ces mots, Gertrude se prit à rougir, et son cœur à battre si fort qu'on l'entendait quasiment. Pourquoi ? elle ne le savait.

Quand ils furent assis sous les vieux arbres qui ombragent le vieux monument d'un pélerin, d'un pélerin jadis assassiné en ces lieux, et dont les anges du ciel ont, dit-on, construit la tombe, le jeune homme prit la main de l'innocente fille, et lui dit :

— Gertrude, veux-tu être ma femme ? Tout ce que je possède est à toi.

— Oui, répondit la jeune fille ; et des larmes brillèrent dans ses yeux. Mais je n'ai rien, ajouta-t-elle, je n'ai rien à vous offrir qu'amour et fidélité jusqu'au trépas.

— Tout ce qui paraît m'appartenir est à toi. Je n'étais que le dépositaire de ton bien, s'écria le meunier, transporté de joie.

Puis il ôta du doigt de Gertrude le mince anneau d'argent qu'elle avait reçu de sa mère, et lui donna en échange une belle bague d'or. Ensuite, il passa autour de son cou une grosse chaîne à laquelle pendait une médaille... En la voyant, Gertrude, saisie d'effroi, voulut rejeter loin d'elle ce présent du meunier ; car le guerrier dont l'effigie était empreinte sur cette médaille offrait la ressemblance complète de l'un des trois terribles charbonniers. Seulement, sur la médaille, un large manteau descendait de ses épaules, et son casque ressemblait à une couronne.

Le jeune homme rassura Gertrude. — Ma douce amie, dit-il, porte cela en souvenir de celui qui fit notre bonheur. J'avais raison de le dire : c'est à toi qu'appartient tout ce que je possède.

Il y aura bientôt deux ans, je devais faire une pénible visite à l'intendant, afin d'implorer sa pitié qu'il m'aurait refusée, j'en suis sûr. Accablé de soucis, je ne pus m'endormir que long-temps après minuit. Un grand rayon de soleil brillait sur ma couche, quand je m'éveillai.

Je courus à la cheminée, et au lieu de mon déjeuner, j'y vis un grand tas d'or : des bagues, des médailles et d'autres objets précieux ! Juge de ma surprise ! Ivre de joie, je ne pus trouver une seule parole pour t'appeler.

Je me prosternai en rendant grace à celui qui, d'un signe, peut combler de richesses le pauvre ; mettre fin aux plus grandes misères.

Puis je pensai à mettre en sûreté mes trésors. J'en emportai le plus possible, et j'enterrai le reste dans la cave.

Après cela, je partis en toute hâte pour sauver notre pauvre maison. Il fallait se hâter ; car, Gertrude, tu l'ignorais, mais c'était le dernier jour ; et déjà il se présentait des acheteurs.

Comment cet or s'était trouvé sur la cheminée ; si tu l'avais vu, — ce sont là des idées qui ne me vinrent pas dans le moment. Je partis, j'échangeai pour de l'argent de bon aloi autant d'or qu'il le fallait, et je me sentis le plus heureux des hommes lorsque tu m'eus raconté les aventures de la terrible nuit.

Oui, c'est par toi que m'est venu tout mon bonheur, le ciel me l'envoie par ta main chérie.

— Redoutant tes craintes, j'inventai mon conte d'un riche parent — qui n'a jamais existé, et je résolus de ne te dire la vérité qu'après avoir soulagé, autant que possible, les ames en souffrances qui recevaient leur châtiment sous le chêne. Sans doute, elles y étaient punies pour avoir trop aimé les richesses quand elles étaient sur la terre, comme nous y sommes aujourd'hui.

Regarde, ma Gertrude, l'effigie de la médaille : vois ce buste, ceint d'une couronne et vêtu d'un manteau ; sans doute, c'est le portrait de l'ancien maître de notre trésor.

Regarde-le souvent à l'avenir, prie pour le repos de son ame, afin qu'il obtienne le paradis.

Et puis, laisse-moi te le dire encore, ma bonne Gertrude : tout ce que j'ai t'appartient, et tu m'apportes la plus belle dot qu'une femme puisse apporter : amour et fidélité.

Ma Gertrude, dis : veux-tu être mienne ?

Elle le pressa sur son sein palpitant, et répondit :

— Tienne à la vie à la mort !

**Mme SOPHIE ALBRECHT** (1),
*Traduit de l'allemand par* ALBERT LEGAY.

---

## COSTUMES PITTORESQUES DE LA FRANCE.

### SEINE-INFÉRIEURE.

Voici comment S. Henry Berthoud décrit ce costume dans la neuvième livraison de la FRANCE HISTORIQUE, INDUSTRIELLE ET PITTORESQUE DE LA JEUNESSE.

« Il y fut reçu par une jeune fille d'une rare beauté, et dont les manières réunissaient la naïveté de l'éducation de la campagne à l'aisance que donne l éducation ; elle portait le costume si riche et si pittoresque du pays de Caux : réminiscence gracieuse des costumes du moyen-âge, c'est une mode que ne perdraient point à remettre en vogue les parisiennes les plus élégantes.

Qu'elles en jugent : les cheveux de la jolie Cauchoise, relevés avec soin sur le sommet de la tête, laissaient complétement à découvert son front pur, et venaient se replier derrière la tête, où ils formaient un large nœud. Un bonnet de drap d'or, de forme conique, couronnait la tête, et de sa haute pointe retombaient, sur les épaules de la jeune fille, les doubles *barbes* d'un voile de dentelles précieuses. La jupe courte, d'étoffe écarlate, laissait voir les formes élégantes de sa jambe re-

---

(1) Madame Sophie Albrecht est connue dans la littérature allemande par des chroniques et des nouvelles, dont une peinture naïve et fraîche des mœurs domestiques fait surtout le charme.

couverte d'un bas à coins d'une finesse transparente et la proportion mignonne de son pied chaussé avec coquetterie. Mais la partie de son costume où l'on remarquait le plus de recherches, c'était sans contredit le corset de soie qui dessinait les heureuses proportions d'une taille svelte, et se laçait par devant sans couvrir en entier une pièce d'étoffe placée sur la poitrine. Sur l'épaulette étroite de ce corset, se repliait la manche de la chemise, qui aurait ainsi laissé le bras complétement nu, sans une riche manchette de dentelle prolongée jusqu'au coude, et sans un long gant de peau glacée qui venait la rejoindre. Joignez à cette description un tablier de mousseline brodée, une lourde chaîne d'or qui croisait ses replis sur les épaules découvertes de la jeune fermière, et dites si jamais on rencontra costume plus avenant et plus propre à faire valoir de grands yeux bleus, des cheveux blonds, une taille souple et des proportions exquises. »



Costumes des environs de Rouen. (Dessin de GAVARNI, gravure de J. FAGNION.)

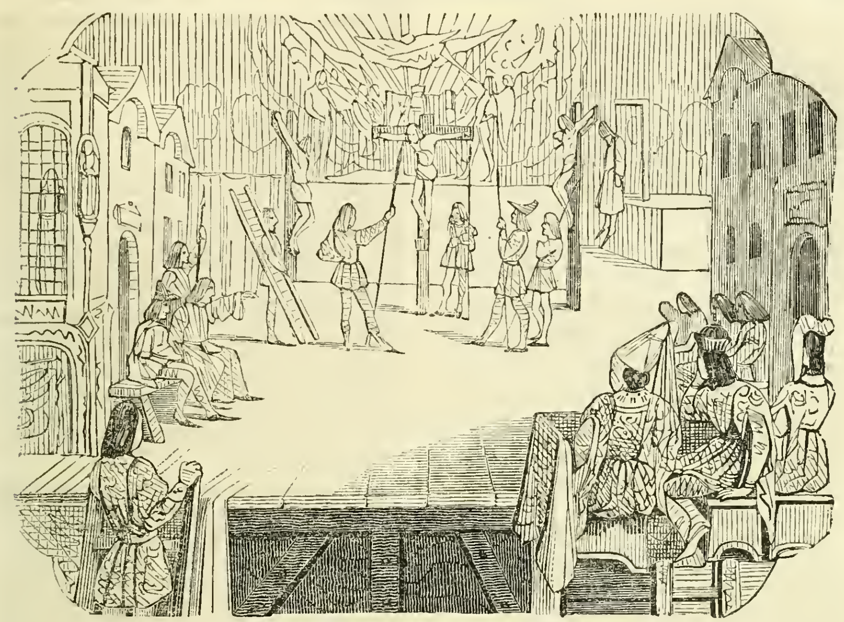
Du reste, tous les villages du département de la Seine-Inférieure n'ont point, comme celui que décrit l'auteur de *la France de la Jeunesse*, conservé ce costume dans toute son intégrité. Témoin la gravure que le Musée publie, et qui a été dessinée d'après nature dans les environs de Rouen.

Le costume moderne a, dans les costumes de ces villageoises, altéré la forme primitive de la parure du pays; la coiffure toutefois est restée intacte. **K.**

**LA FRANCE HISTORIQUE INDUSTRIELLE ET PITTORESQUE DE LA JEUNESSE.** Ouvrage anecdotique, instructif et amusant, destiné à développer dès le plus jeune âge le sentiment éclairé de la patrie, par l'étude facile et la connaissance variée de tout ce qui fait sa gloire et sa richesse, et à servir de guide aux familles par un choix d'exemples tirés de la vie de tous les Français qui ont honoré leur profession. Texte, M. S. HENRY BERTHOUD: Dessin et gravure des Cartes, MM. PERROT et TARDIEU. Portraits, Costumes, Sites et Monuments dessinés et gravés par les artistes les plus distingués de Paris et de Londres; sous la direction de M. A. DESREZ, directeur du matériel du *Musée des Familles* et du *Mercure de France*. 102 livraisons formant deux beaux volumes de 800 pages avec cent quatre-vingt-quatre dessins (Portraits, Costumes, Sites, Monuments et quatre-vingt-huit Cartes géographiques. Les deux volumes, franc de port, prix : 10 francs. 10 livraisons paraîtront par mois. 10 sont en vente. L'ouvrage entier sera terminé en décembre prochain. On souscrit au bureau central du *Musée des Familles* et du *Mercure de France*, rue des Moulins, n. 18.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Un Mystère. (Dessin d'ALPHONSE DAVID, gravure de SEARS.)

## HISTOIRE DU THÉATRE.

### LE MYSTÈRE DE LA PASSION.

La barbarie, se trouvant trop à l'étroit dans le Nord, avait débordé sur le reste de l'Europe, et avait engagé avec la civilisation une lutte dont elle était sortie victorieuse. Tout avait été envahi par les barbares, qui semblaient vouloir réformer le monde à leur image ; et qui, par la destruction et les ruines, imprimaient à chaque nation le sceau de leur individualité. C'était une marée montant incessamment, et dont les eaux anéantissaient : aussi quand le flot fut passé, des arts de la Grèce et de Rome, on ne retrouva plus rien ; tout était à reconstruire.

Dans cette crise immense, le théâtre avait eu aussi ses combats à soutenir ; mais, comme les autres arts, il avait succombé ; Aristophane, Plaute et Térence étaient enfouis sous les décombres. — C'était comme si le théâtre n'avait jamais existé.

Et pourtant le moyen âge devait voir paraître un de ses rejetons, rejeton non plus pareil à ses pères de la Grèce et de Rome, mais original, naïf et tout empreint de la couleur de son époque. En vain Charlemagne proscrivit son enfance (1) abandonnée aux jongleurs et aux histrions; en vain des rois cherchèrent à l'étouffer dans les langes (2); toujours il releva la tête : tenace, il s'obstina à vivre. Partout où il voyait place pour lui, il venait se montrer, bégayant son langage d'enfant. En compagnie de jongleurs, il se promenait avec eux dans leurs immenses charrettes, et allait par les rues débitant des grossièretés pour réjouir les passans; avec les joueurs, il donnait au public le spectacle des gambades de singes; sur les places, il émerveillait les curieux avec les tours de passe-passe du bateleur. Lorsque venait le temps où les *fous* célébraient leur *fête*, il était là burlesquement accoutré, se mêlant aux offices et aux processions; dans les festins, c'était lui qui récréait les convives avec ses *entremets* (1); puis au jour des entrées des rois et des reines, — Jour de gloire pour lui ! — Il fallait le voir tout au long de la grande rue St-Denis, sur les échafandages de la *fontaine du Ponceau*, de la *porte aux peintres* ou du *Châtelet*, se pavaner tout fier de ses riches vêtemens.

C'était un ambitieux qui voulait parvenir; aussi, châtié bien des fois pour ses écarts, il comprit qu'il lui fallait suivre une autre route; il sentit qu'il fallait à son siècle, tout pieux et tout chrétien autre chose que ses folies ; et vers la fin du XIV[e] siècle, il s'en vint au bourg de St-Maur-les-Fossés, en société de pélerins qui arrivaient de Terre-Sainte, et qui donnaient aux fidèles le spectacle des mystères de la religion. Avec les confrères de la Passion, c'est ainsi que se nommaient ces pélerins, — le théâtre avait pris un caractère, il avait entamé sa route. Voyons ce qu'il était quarante ans après, et assistons à la représentation du mystère de la Passion de N.-S.

(1) Un capitulaire de Charlemagne interdit les jongleurs, regardés comme gens de mauvaise vie.

(2) Ordonnance de Philippe Auguste, et de Saint-Louis contre les jongleurs.

(1) Les entremets étaient des scènes animées que l'on représentait pendant les festins.

On était au mois de juin de l'année 1437, les rues de Metz, auparavant silencieuses, se trouvèrent tout à coup arrachées à leur tranquillité habituelle par un son de trompes et par le retentissement des armes et des chevaux. C'étaient quatre des entrepreneurs du mystère, qui, vêtus de riches pourpoints de velours noir et montés sur de beaux chevaux couverts de housses, parcouraient les divers quartiers avec un cortége nombreux. Et d'abord en tête du cortége, marchaient six trompettes avec banderolles, entre lesquelles était la trompette de la ville, accompagnée du crieur juré; après venaient des archers de la prévôté de Metz, montés ainsi qu'il convenait à gens de leur sorte, puis des officiers et des sergens de ville, deux confrères de la passion, et bon nombre de bourgeois.

Cette troupe s'arrêtait dans les différens quartiers, et là, suivant l'usage, les quatre entrepreneurs proclamaient au son des trompes, que *le 3 juillet 1437, après vespres, Dieu aydant, et sous le bon plaisir du roi, serait représenté dans la plaine de Vex'miel, près de Metz, le très-saint mystère de la Passion de N. S. par personnage et en action. Ledit mystère composé par très-éloquent et très-scientifique docteur Me Jehan Michel; et que ladite plaine de Veximiel était désignée pour rendez-vous à tous ceux qui voudraient prendre rôles ou rollets, et avoir l'honneur de représenter personnes d'anges, de saints ou autres.*

Cette proclamation avait fait sensation dans Metz, et la nouvelle de cette représentation s'était répandue au loin : aussi, depuis ce jour, la ville avait pris un air de joie et de fête, un aspect animé et bruyant. De tous côtés arrivaient des seigneurs et des dames, des bourgeois et des marchands; les rues étaient encombrées, et l'on n'y rencontrait à chaque pas, que varlets, litières et chevaux. Les propos des commères allaient grand train; il y avait long-temps qu'on avait eu si belle occasion! et puis des bruits circulaient que madame Yoland d'Aragon devait venir d'Angers, avec son fils René, roi de de Sicile, comte d'Anjou et de Provence, et accompagnée du poète Jehan Michel, son secrétaire.

Cependant, toute cette agitation de la ville n'était pas comparable à celle qui régnait dans la plaine. Là, c'était une foule nombreuse qui fourmillait; c'étaient des charpentiers besoignant, des confrères ordonnant, des gens affairés, ou des oisifs qui venaient visiter les travaux. Et en effet, c'était chose curieuse que de voir le beau parc, qui sous les ordres de Me Fourcelle, clerc de la guerre de Metz et confrère de la Passion, avait été construit dans la plaine. Tout autour de ce parc, on avait élevé en degrés neuf rangs de gradins pour recevoir le populaire, puis au devant on avait mis des siéges pour les dames et des *longes* pour les seigneurs et gens de cour.

La pieuse représentation qui attirait tant de monde, et qui promettait tant de plaisir, était donc impatiemment attendue. Enfin le jour arriva.

Et le 3 juillet, après les vêpres, qui par ordre de l'évêque de Metz, sire Conrad Bayer, avaient été avancées de deux heures, le peuple inonda la plaine de Veximiel, et entoura le parc. Les barrières ouvertes, toute cette masse si bruyante au dehors, entra et se rangea sans tumulte et sans bruit; tant était grand le respect qu'on avait alors pour ces divertissemens religieux.

Quand ceux de la foule, bourgeois et manans, se furent placés chacun suivant son rang, et que les archers de la prévôté eurent pris leur poste au-devant des gradins, les dames et les seigneurs entrèrent à leur tour, et se rendirent aux siéges qui leur étaient destinés. On n'avait jamais vu telle affluence de cavaliers et de dames, et on eût dit que toute la noblesse du pays s'était donné rendez-vous en ce lieu. Déjà leur nombre était grand, et toujours il en arrivait de nouveaux; tantôt c'était monseigneur Conrad Bayer, évêque de Metz, qui entrait accosté de ses diacres et abbés; tantôt c'était le comte Anthoine de Vaudemont et tous les siens; puis le sire Haudouin de Fléville, l'abbé de Gorze; puis noblement vêtue et accoutrée, c'était la comtesse de Sallebruche qui venait accompagnée de monseigneur le Consul de la duché de Bar et de Lorraine; après eux messire Hère d'Encey et ses deux frères, Lebrun de Saux, messire Charles de Servolles, Henri de la Tour, et bien d'autres seigneurs tant français qu'étrangers. Et chacun se plaçait à grand' peine, tant l'enceinte regorgeait de monde.

Enfin, aux cris de *Noël* de l'assemblée, madame Yoland traversa le parc, appuyée sur le bras du jeune roi René, et vint s'emparer de quelques places qui restaient vacantes au premier rang. Le sire de Vaubattu et les seigneurs de la suite de la reine, s'assirent derrière elle; les pages et varlets se postèrent à l'entour. Puis, maître Jehan Michel, après avoir pris congé de madame Yoland, alla rejoindre ses confrères, et disparut sous les tréteaux.

Le silence rétabli, un son de *citoles*, de *trompes*, de *flagoles*, de *micamons* et de *psalterions*, annonça mélodieusement que la représentation allait commencer, et l'on put admirer à loisir la belle disposition de la scène.

Le théâtre était immense; une quantité de petits échafauds, à hauteur inégale, et disposés de manière à ce qu'aucun n'obstruât la vue des autres, s'élevait sur charpente aux divers côtés de la scène. Chacun d'eux représentait un lieu différent, et comme l'action devait se passer à la fois en divers endroits, pour aller du ciel à l'enfer, de Rome en Judée, le spectateur n'avait qu'à porter ses yeux ou plus loin, ou plus près, suivant le besoin.

De plus, outre ses ornemens sculptés, chaque échafaud portait, pour la plus grande intelligence du public, une inscription en gros caractères, qui indiquait le lieu qu'il représentait.

Le plus élevé de tous, un plancher à coulisse, qui fut amené lorsque le concert commença, supportait un riche fauteuil doré, orné de guirlandes, et entouré de rayons peints sur toile, ainsi que de neuf rangées d'anges au milieu des nuages, — c'était le paradis. Sur le trône, un beau vieillard était assis, revêtu d'une robe fleurdelysée, et la tête chargée d'une couronne de baron, — c'était Dieu; à ses pieds, aux quatre coins de l'estrade où il se tenait, quatre femmes étaient accroupies, et ces femmes figuraient *Vérité, Paix, Miséricorde* et *Justice*. Au-dessus était écrit: *Cy Dieu le père séant en sa majesté.*

Sur un second échafaud, un peu plus bas que le premier, des anges jouaient à la marelle, et d'autres, tenant en main des *violes* et des *buccines*, étaient prêts à chanter quand il le faudrait.

Sur un troisième, beaucoup au-dessous, était la Terre; et à l'entour, sur divers plans, plusieurs autres représentaient séparément le temple de Salomon, la demeure des Vierges, le lieu du peuple Payen et celui du peuple Juif.

Dans une autre direction étaient la maison de Pilate, le palais d'Hérode, la maison de Mathieu.

Vers la droite, et un peu dans l'éloignement, se dres-

sait une potence; à gauche plus rapprochée des spectateurs, une niche avait été pratiquée; elle était fermée de rideaux soyeux, et c'était là que devaient se passer les choses que l'on ne pouvait convenablement laisser voir au public.

Sur le devant était placée une grosse tour environnée de filets ou barreaux, derrière lesquels on voyait des personnages richement vêtus. Cette tour était le séjour des bienheureux, et une inscription prenait le soin de l'expliquer en ces mots : *Cy les lymbes*.

Au pied de cette tour, à l'endroit où, dans nos théâtres, on est habitué à voir le trou du souffleur, une grande gueule de dragon, qui figurait l'enfer, s'ouvrait et se fermait à volonté. Les diables, les démons, et tous les *Esprits cerbériques*, y entraient ou en sortaient, suivant l'exigence de leurs rôles. Au fond de cette gueule béante, deux plaques d'acier luisantes et polies servaient à Lucifer pour jouer les scènes qui devaient avoir lieu dans son domaine.

Enfin, aux deux côtés du théâtre, des gradins avaient été élevés pour recevoir les acteurs inactifs, qui, là, étaient regardés comme absens.

Après avoir laissé à chacun le temps de jouir du beau coup d'œil que présentait un tel ordre de décors, les confrères sortirent du dessous de l'établi principal, montèrent aux échelles qui de chaque côté menaient à la scène, et vinrent, au nombre de quatre-vingt-sept, prendre leurs places sur les gradins.

Alors un d'entre eux, portant le costume de la confrérie (1), s'approcha seul, et récita un prologue qui commençait par ces mots : *Le Verbe a été fait cha r*; puis il annonça que le mystère qu'on allait représenter était divisé en quatre journées. Quand il eut fini, les assistans battirent des mains, et on commença.

A la première scène de la première journée, saint Jean prêchait dans le désert. Après son sermon, et quelques discussions des juifs sur l'arrivée du Messie, une action d'un plus grand intérêt fixa l'attention du public : c'étaient Jésus et la Vierge qui paraissaient accompagnés de l'ange Gabriel; celui-ci portait un beau justaucorps bleu, auquel on avait adapté de jolies ailes azurées. Or Jésus venait pour demander le baptême à saint Jean, qui lui répondit modestement :

Pas requerir ne me devez
Car mon chier seigneur vous savez
Qu'il n'affiert pas à ma nature.
Je suis créature
Et pauvre facture
De simple structure,
Humble viateur
Ce serait laidure,
Et chose trop dure
Laver en eau pure
Mon haut créateur,
Tu es perceptecur,
Je suis serviteur;
Tu es le pasteur,
Ton ouaille suis;
Tu es le ducteur,
Je suis l'auditeur;
Tu es le docteur,
Moi é[illegible]
Sans qui rien ne puis.

Malgré ce discours, saint Jean se mit en devoir de baptiser Jésus, qui fut servi par les anges. Pendant la cérémonie, ceux du paradis, laissant là leur partie de marelle, se prirent à chanter mélodieusement, et on entendit un concert de voix et d'instrumens qui émerveilla tellement les auditeurs, que les applaudissemens retentirent de toutes parts.

Une autre scène, qui se passait dans la gueule du dragon, excita au plus haut point l'hilarité de tous. — C'était aux démons qu'était réservée le partie comique de ces mystères; leur jeu et leurs paroles devenaient toujours la risée de l'auditoire. — Sathan et Berith s'en vinrent donc sur les *plaques d'acier* de l'enfer, et racontèrent à leur roi Lucifer, qu'ils avaient vu un homme bien au-dessus de leur puissance. Un tel propos irrita fort le maître du noir royaume; et pour les punir de leur insolence, faisant rentrer Sathan et Berith dans le fond de la gueule, il ordonna de les fouetter à tour de bras : ce qu'on exécuta ponctuellement à la grande satisfaction de la foule, qui prenait plaisir à entendre les cris et les hurlemens que la douleur arrachait aux deux patiens.

A cette époque, les acteurs n'avaient pas encore appris à ne se frapper qu'en apparence; aussi cette scène, qui fut jouée presqu'au naturel, amusa-t-elle beaucoup.... les spectateurs.

Sur son échafaud, Pilate, suivi d'un nombreux cortége, rendait un édit, tandis que sur un autre, Judas jouait aux échecs avec le fils du roi de Scarioth, se prenait de dispute avec lui, et le tuait. Puis, d'un autre côté, Sathan, qui avait essayé vainement de tenter Jésus, s'en retournait à l'enfer avec sa courte honte et la peur d'une nouvelle correction. Enfin, au palais d'Hérode, saint Jean donnait à Hérodias cette remontrance :

Ah! perverse, femme cruelle,
Fausse, serpente venimeuse!
Ta volonté libidineuse
Machina la fausse entreprise.
Quand ravie tu fus et prise
D'avecques ton loyal époux.
Tu as bien montré devant tous
Que tu ne crains Dieu ne le monde.
Tu es tant vile, tant immonde,
Que la fin en sera mauvaise,
Et ai grand peur que la fournaise
D'enfer en lasse le départ.

Ennuyée d'un pareil discours, Hérodias donnait Hérode le conseil d'envoyer le sermoneur en prison, et lui disait :

Ha Dea! ce méchant Papelard,
Nous rompra ci meshui la tête,
Monseigneur vous êtes bien bête
De tant ouïr...............

Malgré cette parole peu engageante, Hérode ne crut pas devoir lui refuser ce qu'elle lui demandait; il poussa même la complaisance jusqu'à accorder la tête de saint Jean à la courtisane *Florence*, qui, dans un divertissement, avait remporté le prix de la danse.

La mort du disciple termina la première journée; la seconde commença aussitôt, et se passa fort bien. Cependant, comme il se faisait tard, un des confrères vint prévenir que l'on serait obligé de remettre la suite de la représentation au dimanche suivant.

Ce jour-là, même concours dans le parc, même ordre de l'évêque pour avancer les vêpres.

La troisième journée du mystère fut jouée, et ne présenta rien de bien remarquable. On attendait impatiemment la quatrième : enfin cent cinq acteurs parurent

(1) Les confrères de la passion portaient un pourpoint noir serré autour du corps par une large ceinture de cuir. Leurs mains étaient recouvertes de moufles de chamois.

sur les tréteaux. Et d'abord Judas, se repentant d'avoir vendu Jésus, exprima piteusement ses remords, et voulut restituer l'argent qu'il avait reçu, mais il était trop tard; Pilate avait déjà fait amener Jésus au prétoire. Ici un miracle s'opéra : les lances des hommes d'armes s'abaissèrent d'elles-mêmes à l'entrée du fils de Marie. Cette scène, parfaitement jouée par les confrères, fut accueillie par une acclamation générale.

Puis Judas, poursuivi par ses remords, invoque l'enfer qui lui envoie Désespérance. Voici le conseil que lui donne cette dernière :

Il faut que tu passes le pas,
Voici dagues, voici couteaux,
Forcettes, poinçons, allumelles
Avises, choisis les plus belles,
Et celles de meilleure forge
Pour te couper à cop la gorge.
Ou si tu aimes mieux te pendre
Voici lacs et cordes à vendre
Pour te étrangler tout à cop
Que attends-tu! tu demeures trop
Bas le fer tandis qu'il est chault.

Profitant de l'avis du démon, Judas choisit la pendaison, et se rend à la potence qui l'attend sur l'un des échafauds; Désespérance s'offre obligeamment à lui servir de bourreau.

Mais celui qui faisait le rôle de Judas, maître Jehan de Nicey, archiprêtre et chapelain de Métranges, faillit troubler la représentation par un accident assez grave. S'étant trop pressé de monter à l'échelle, le pied lui manqua, et il resta pendu par le cou, gesticulant et faisant des signes. Les spectateurs applaudissaient bruyamment, croyant que c'était sa manière de jouer, et le pauvre chapelain était bien près de trépasser au milieu de son succès, lorsque Désespérance s'aperçut de sa véritable situation et coupa la corde. Il était temps!

Après cet incident, les diables vinrent chercher l'ame de Judas, l'emportèrent sur une brouette, et la jetèrent en chantant dans la gueule d'enfer. Pilate essaya encore de sauver Jésus, en disant aux juifs:

*Ecce homo* voyez l'homme,
Regardez, messeigneurs, comme
Je vous le rends doux et traitable.
*Ecce homo* voyez l'homme,
L'homme voire bien misérable.
*Ecce homo* véritable.
*Ecce homo* raisonnable.
*Ecce homo* l'innocent.
Peuple soyez pitoyable.
*Ecce homo* ton semblable.
Regarde où ton pouvoir s'étend.
*Ecce homo* qui ne tend
A orgueil et rien ne prétend.
Qui vous puisse porter nuisance.
*Ecce homo* qui n'attend.
Forsque Dieu soit de vous content.

Malgré ce discours, on condamna le fils de Marie, et son supplice fut ordonné. C'est à ce moment que l'on prêta la plus grande attention : la crucification allait commencer. Durant les apprêts, tout alla bien, mais quand le seigneur Nicholle don Neufchâtel de Lorraine, celui des confrères qui représentait Jésus, se vit près d'être mis en croix, la peur le saisit, et il parcourut la scène en se sauvant et en poussant de grands cris, ce qui n'était nullement dans le texte du mystère. Cette frayeur amusa beaucoup, et malgré le respect qu'on portait à la sainteté du personnage, l'hilarité fut contenue à grand'peine. Cependant un autre confrère prit la place de messire Nicholle, et le supplice eut son cours.

Celui qui avait récité le prologue s'avança ensuite et dit l'épilogue, puis le mystère fut terminé.

C'est alors que les bravos retentirent; ce n'était plus dans l'enceinte qu'un concert de louanges pour maître Jehan Michel, qui avait fait si belle poésie, et pour les confrères qui l'avaient si bien exprimée.

Enfin la foule vida le parc et on regagna la ville. Pendant la route, au groupe qui entourait la litière de madame Yoland, la conversation s'était engagée sur tout ceci.

— C'est une noble chose, vraiment, que ces représentations! s'écria le roi René.

— Oui, mon amé fils, reprit sa mère; j'ai vu les premières, moi; c'était au temps du roi Charles VI, en 1398, quand ces pauvres confrères n'étaient encore que peu habiles et riches. N'y étiez-vous pas, sire de Vaubattu? ajouta-t-elle en se tournant vers un vieux baron qui se tenait à sa droite.

— Certes, ma noble dame, et je les ai revus depuis en l'hôtel de la Trinité-lès-Paris, lorsque monseigneur le roi Charles sixième leur eut octroyé ses lettres patentes de 1402, en se déclarant leur confrère.

— Le roi, leur confrère? demanda le roi René.

— Oui, certes, monseigneur, il le dit dans ses lettres: *A nos amés confrères et maîtres de la Passion.*

— Et pour le présent, que font-ils dans la bonne ville?

— Ils sont toujours à la Trinité, monseigneur, dit un jeune chevalier qui arrivait récemment de Paris; mais ils ne se contentent plus de jouer les choses saintes, ils y mêlent aussi les profanes, sous le nom de *moralité*, *sottie* ou *farce*, suivant le genre. Tout ceci est nouveauté, mais faut voir pourquoi ils l'ont fait ainsi, les confrères n'attiraient déjà plus grand monde, tant on est léger en cette ville de Paris.

— Comment, Dieu me protége! on se lassait de voir ces pieux mystères? s'écria le sire de Vaubattu tout indigné.

— Tout au moins de les voir seuls. Or, vous savez que les *Enfans sans souci* s'étaient établis au commencement du règne de monseigneur Charles VI, lequel les avait accueillis favorablement et avait octroyé à leur chef la licence de s'accoutrer du nom de *Prince des sots* ou *des fols*. Alors les confrères, tous hommes saints, ne pouvant jouer eux-mêmes les *sotties*, pensèrent à s'adjoindre les *Enfans sans souci*, et ils firent convention avec *Prince des sots*, et *Mère sotte* son lieutenant, pour qu'à la suite des mystères ils vinssent représenter leurs jeux. — C'est ce mélange qu'on nomme le *Jeu des pois pilés*.

— Ce prince des sots a-t-il un costume, messire? demanda le roi.

— Oui, par mon patron! et un bien plaisant, monseigneur: car il porte, ainsi que mère sotte, une capuche à oreilles d'âne.

— Mais que disent les *Bazochiens* de tout ceci? demanda à son tour le sire de Vaubattu.

— Rien, vraiment, messire; car Prince des sots, qui ne jouait sur son établi des halles, que les sotties, a obtenu du *roi de la Bazoche* la licence de jouer les *moralités* des Bazochiens, et lui a octroyé, en retour, par lettres scellées au scel des fols en cire verte, le droit de représenter des *sotties*. Les choses ainsi arrangées, tous s'entendront, j'en ai croyance.

— Ne pensez-vous pas, René, que de semblables

mystères doivent mériter récompense à leur fabricateur? demanda brusquement madame Yoland à son fils.

— Oui, certes, mon avis est tel, ma mère, et....

La conversation fut interrompue par l'arrivée des litières aux portes de la ville.

Un mois après cette représentation, les fidèles emplissaient l'église de Saint-Maurice, à Angers, et attendaient la bénédiction de monseigneur Jehan Michel, qui nouvellement avait été nommé évêque (1).

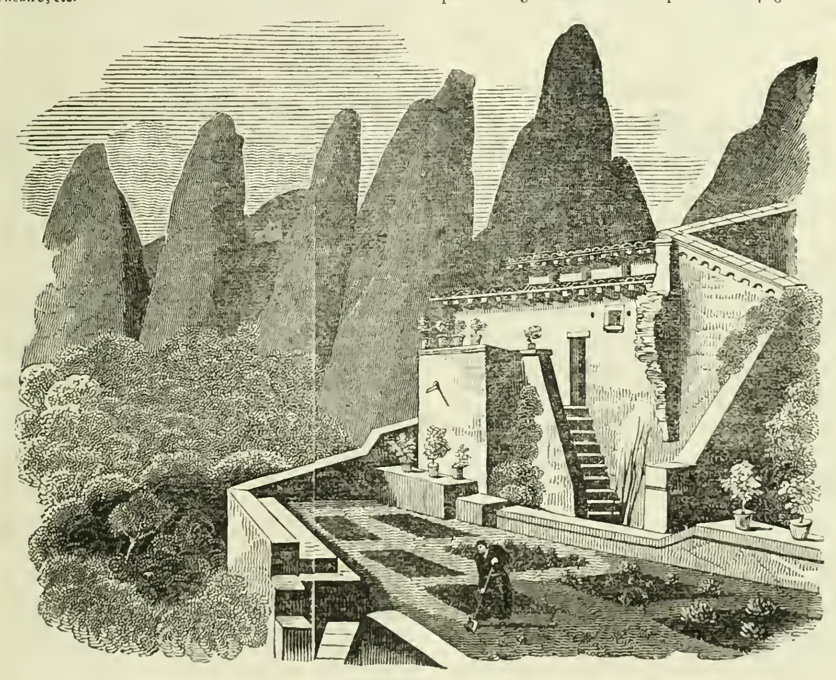
**EUGÈNE NYON**, *de l'École des Chartes.*

(1) Voir pour cet article : l'histoire du Théâtre-Français par les frères Parfait, t. I, p. 42 et suiv.; — Don Felibien, Histoire de la ville de Paris, liv. XVe; — De Beauchamps, Recherches sur les théâtres, t. Ier. — La Chronique de Metz; — Mathieu Paris; in Vitâ sancti Albani; — L'abbé Daubignac, Pratique du Théâtre, etc.

## LE MONASTÈRE DE SAINT-JUST.

Le monastère de Saint-Just s'élève près de Placentia, dans l'Estramadure. C'est un vaste bâtiment, d'apparence pauvre et dont les murailles blanches se détachent sur les prés escarpés qui l'environnent, comme un suaire sur un drap noir. A la vue de ce couvent, qui ressemble à une forteresse et à une prison, et que n'entoure aucune demeure habitée, le cœur se serre et la poitrine respire mal à l'aise. Il n'est point jusqu'au gémissement des arbres parmi lesquels s'engouffre le vent, qui n'ajoute à cette tristesse mystérieuse. On le sent, pour venir l'habiter, il faut avoir perdu tous les liens qui attachent à la terre, toutes les croyances qui font la vie légère et douce.

C'est pourtant là qu'un soir arriva un homme, moins vieux d'âge que de fatigue et de travaux; trois ou quatre personnes graves et mélancoliques l'accompagnaient.



Le Monastère de St-Just. (Dessin et gravure de SEARS.)

Le petit cortége, sans faste et sans apparence, avait traversé Burgos, et personne n'était venu au-devant de lui; personne ne l'avait regardé; à peine si quelque bourgeois s'en était venu au seuil de sa porte pour le voir passer.

Cet homme descendit de litière, frappa lui-même à la porte, et cria : Ouvrez. Puis il prononça mystérieusement son nom au frère chargé d'ouvrir, et qui fit crier sur ses gonds la lourde et basse porte du couvent.

Il fallut que l'étranger courbât, sous le cintre rétréci, sa haute taille et sa tête à demi-chauve, mais empreinte d'une grandeur imposante.

L'abbé survint, et donna sa bénédiction au nouveau frère qui lui arrivait; celui-ci s'agenouilla humblement, comme le dernier des novices, puis il baisa la terre et s'écria :

— Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu je retournerai à toi, mère commune des hommes.

Ensuite il alla prendre possession de sa petite cellule,

et de là au réfectoire, au bas-bout de la table, comme il convient au dernier venu.

Le lendemain, après l'office du matin, il se rendit au jardin, reçut, avec une bêche, la tâche de cultiver une certaine portion de terrain, et se mit à l'œuvre, silencieux, obéissant et solitaire.

Un an après, il prononça ses vœux.

L'année qui suivit ses vœux, on célébra l'office des morts sur le moine qui venait de *faire profession;* on le recouvrit d'un drap funèbre, ainsi que cela se pratique toujours en pareil cas.

Enfin deux années environ après son entrée au couvent de Saint-Just, et quelques jours après sa *profession,* le 21 septembre 1558, le frère inconnu et dont personne ne savait le nom, mourut en bon chrétien, repentant et couché sur la cendre.

Le nom de ce moine, quand il était dans le monde, était Charles-Quint.

*Traduit de l'espagnol d'*Antonio Morello.

---

## MODES.

Encore cette saison la mode conserve de la ressemblance avec celle des saisons dernières, c'est-à-dire celle du siècle dernier. Aussi, pour en parler avec exactitude, serons-nous obligés d'employer l'expression de termes techniques, ignorés par la génération présente, oubliés peut-être par la génération passée. Tout étranges néanmoins que nous devions paraître en rappelant comme nouveautes ce que nous-mêmes avons cherché à flétrir, nous aborderons franchement les modes que l'on essaie avec hésitation; loin de laisser inaperçues ces fantaisies, pensées gracieuses et coquettes, nous les accueillerons avec empressement, seules nouveautés qui nous paraissent offrir quelque cachet d'originalité et de changement.

Pour Longchamp de 1834, on fit quelques robes de promenade imitées des robes de bal; ces robes, en pou de soie de couleur, ouvertes par devant, laissaient voir un jupon de dessous, en pou de sôie de couleur différente; elles furent trouvées charmantes, et n'ont pas été imitées. Cette année, nous les voyons reparaître pour cette époque de Longchamp; leur succès aura-t-il plus de durée?

Les couturières qui ont repris, au siècle passé, les vieilles modes rejetées, leur ont donné toute la physionomie que nous devions désirer aux nôtres. Ainsi, les petites tailles serrées, les épaulettes remontées ne menacent pas le retour vers les *caracos* et les *pierrots*. Si on retrouve leur forme primitive, on la retrouve perfectionnée, et il faudra peut-être conserver religieusement ces noms consacrés, pour que dans l'élégant costume remarqué au solennel cortége des Champs Élysées, on reconnaisse celui qui fit l'admiration de nos grands-pères au pelerinage de l'abbaye de Longchamp.

Voici une des formes *caraco*, la plus remarquable. Elle est en *gourgouran* violet, rayé de même couleur; les devans et le bas, ouvrant sur un jupon de pou de soie violet, sont bordés d'un large ruban de satin vert, posé à cheval comme un biais. Le corsage montant, marqué de trois plis réguliers, s'ouvre comme une redingote, avec des revers figurés en satin vert, et un petit collet brisé en satin vert entoure le cou. L'intention de Mlle *Foucade* (74, rue Richelieu), en créant cette forme nouvelle, a été qu'elle fut accompagnée d'un *fichu-jabot* en batiste, garni en batiste bordée de valenciennes. Les manches sont larges, à poignets de satin vert, retroussés en paremens fendus; par derrière, le corsage, en dos de redingote, est terminé, au-dessus des fronces, par une petite garniture à laquelle nous pourrions donner le nom de *basque*, et qui marque la taille comme une rosette en ruban.

Cette façon, qui n'a rien de bizarre en ce qu'elle se rapporte tout-à-fait aux toilettes de bal, est cependant une innovation prononcée, quant aux toilettes de ville. Elle a été immédiatement reproduite en gros de Florence feuille morte, ayant de plus un double collet brisé en étoffe de la robe, au-dessous du petit collet, rose comme tous les agrémens.

Les étoffes nouvelles nous reportent également à ce même temps déjà loin. Les larges raies, les carreaux de plusieurs couleurs, ont été justement nommés *sirsakas,* du nom qu'ils portaient il y a cinquante ans. Le *Petit Saint Thomas* s'est surpassé en variétés et en fantaisies. Ses *florettes*, petits taffetas façonnés, ses tissus d'été, soie et laine croisées, à bouquets ou colonnes; ses *mousselines lyonnaises* se porteront tout le printemps, remplaçant à merveille les étoffes d'hiver. Puis, comme fantaisie, on voudra ses mille taffetas de toutes sortes: les *taffetas chatoyans*, travail incertain et coquet; les *taffetas brochés* et *satinés*; les *taffetas écossais*, auxquels on trouve, cette année, au Petit Saint-Thomas, *arc-en-ciel*, une physionomie tout inconnue; les *chinés*, toujours élégans; les *taffetas*, toilette habillée à grandes raies prononcées; et enfin des mousselines et des jaconas ravissans, à côté desquels nous signalons des *toiles imprimées*, finement dessinées, en très-bon teint, et qui ne valent que 32 sous.

Pour passer en revue les différentes nouveautés que Longchamp a fait naître, nous citons celles qui nous ont le plus frappés, et de ce nombre sont les *foulards* fond blanc gravés au pointillé, à dessins de roses mousseuses, que nous avons remarqués au Minaret, 11, boulevart Poissonnière. On ne peut rien dire pour en donner une idée, si ce n'est qu'elles semblent copiées sur la nature avec le pinceau; nous en devons dire autant des *mousselines anglaises* ombrées avec les nuances de chaque fleur, comme une aquarelle, sans trait noir, sans lignes dures, mais douces comme la peinture à la main. Ce magasin a de charmans jaconas pour les premières robes d'été, dont le fond en *grisaille* est semé de bouquets de fleurs de couleur, assez espacés.

Parmi les étoffes du soir, nous avons plus particulièrement distingué une étoffe brochée-glacée, tissu façonné, très-souple, et brillant comme la levantine ou uni comme le gros de Naples, dans l'intérieur de ses dessins arabesques qui se détachent purs sur le fond, glacé de blanc par un léger granit. Cette étoffe est charmante en rose, en vert-pomme et en gris. Une fantaisie négligée, qui appartient au magasin du Minaret, est une *armure cachemire*, à *mille pois*, ou à *zig-zags*, fort jolie pour les redingotes du matin, chez soi ou en promenade. Les nuances écru, vert feuillage et chevreuil, sont celles qui nous ont paru de meilleur goût.

Nous passerons, pour terminer, à quelques charmantes nouveautés du magasin de *Rattier* (92, rue Richelieu). Nous ne nous arrêterons pas aux magnifiques étoffes brochées de toutes sortes que nous décrirons imparfaitement; mais nous enseignerons les *côtes d'Orient*, espèce de pou de soie brillant, sur lequel un fil noir et un fil blanc saillant forment la croix que marque un

petit point noir presque imperceptible. Cette étoffe est sans contredit une des plus élégantes et des plus distinguées que nous ayons vues : couleur écrue, ou vert chou. — Puis, nous devons parler des *carreaux écossais* à *plain broché*, des *losanges à fleurs*, et des *gros de Naples chinés*, en couleurs brunes de deux nuances, qui doivent faire les plus charmantes redingotes de promenade, ainsi que les *foulards écossais* à petits damiers.

La forme des chapeaux reste fermée sur les joues, la calotte peu élevée, la passe élevée au-dessus du front. Une exception fort remarquable, mais qui ne peut être citée que comme exception, est un chapeau rond de Mlle Beaudrant. La forme, toute ronde, à bords plats, est en paille de riz. Sous la passe tourne un cordon de petites roses, et sur le côté s'élève un bouquet de plumes blanches.

Mais nous ne pouvons encore, malgré l'autorité puissante des modes de Mlle Beaudrant, avancer que les chapeaux ronds soient généralement portés. Cela même nous paraît peu probable, et nous parlerons des charmantes capotes que Mlle Galy (74, rue Richelieu) a faites pour Longchamp. Nous enseignerons une capote à coulisses en pou de soie *hortensia bleuâtre*, teinte glacée que prend la fleur en déclinant; un nœud de ruban de même nuance forme sur le côté une rosette double. Une autre, plus élégante et surtout plus parée, est en paille de riz, très-serrée contre la joue, doublée de rose, avec un bouquet de marabouts roses glacés de blanc, et des rubans de taffetas de Indes *nacrés*; sous la passe, une petite branche de mûrier. Il est difficile de rien voir de plus ravissant que ces deux coiffures fraîches et gracieuses, simples et en même temps recherchées. Mlle Galy a aussi obtenu le plus grand succès avec une petite capote négligée, en pou de soie écru à rubans écrus liserés en ponceau; sous la passe de cette *capote frétillon*, est une ruche de rubans en *gueule de loup* qui entoure le visage, au lieu de blonde.

Les rubans de taffetas écossais ou de taffetas à mille pois sont à peu près les seuls qu'ait amenés la saison. Un grand nombre ont le carreau tracé par une ligne satinée. Beaucoup encore ont sur le bord des dents carrées. On portera de nouvelles étoles en ruban écossais et en grenadine.

Il paraît que les guêtres, si bien accueillies, ont perdu faveur; les bas de fil d'Écosse unis seront portés de préférence dans un soulier verni, à petite bouffette.

Les cravates de taffetas se porteront le matin, ou un ruban très-simplement noué.

Nous parlerons bientôt des ombrelles. Aujourd'hui, nous dirons un mot des cannes, car les femmes en portent; et Verdier monte pour elles de jolis petits joncs, du laurier, ou une épine, avec l'élégance féminine que l'on peut mettre à un bijou.

**Mme CONSTANCE AUBERT.**

---

## CORRESPONDANCE DU MUSÉE.

Depuis un an, le directeur du *Musée des Familles* a reçu, des correspondants de ce journal, plus de trois mille articles et plus de quatre cents pièces de vers. Tout a été lu consciencieusement et courageusement; et chaque fois que ce travail pénible est venu révéler un écrivain de talent et d'avenir, le nom de cet écrivain a paru dans les colonnes de *Musée*. Ainsi ont été présentés au public ceux de M. *Roland*, de la baronne de ***, et de M. *Fourcade*.

Comme toute pièce de poésie qui n'est point très-remarquable est très-mauvaise, les quatre cents pièces de vers sont restées dans les cartons, à l'exception de celle que le *Musée* publie aujourd'hui, et qui révèle un talent gracieux et plein de fraîcheur.

## LA PREMIÈRE COMMUNION.

Beau jour entre les jours! son souvenir me reste
Comme un fidèle ami dont rien n'a séparé;
Il m'apparaît toujours transparent, azuré
Comme un temple, le soir; une vapeur céleste
Sur le tabernacle sacré.

C'était l'hiver; la neige au loin couvrait la terre,
Le soleil se levait mélancolique et doux;
Les cloîtres, le jardin, la tour du monastère
Paraissaient tout blancs comme nous.

Et le vieux chapelain, en chasuble de moire,
Vers la grille du chœur s'avançait à pas lents;
Dans sa main, qui tremblait, élevant le ciboire
Il nous dit : « Venez, mes enfans!

« Venez! c'est le Jésus, dont la bonté facile
» Ne repoussa jamais les pécheurs convertis;
» Le bon sauveur Jésus, qui dans son évangile
» A promis le ciel aux petits.

» Autrefois Israël, le front dans la poussière
» Sous la nue enflammée où passait le Seigneur,
» Écoutait plein d'effroi le bruit de son tonnerre
» Et ses os séchaient de frayeur.

» Mais le Verbe, en pitié prenant notre faiblesse
» Se dépouille aux autels de tout l'éclat divin;
» A l'éternel banquet que son amour vous dresse
» Fils des hommes, venez! c'est du pain! c'est du vin!

» Oui, toutes approchez : ayez bonne espérance,
» A l'aspect de son père un enfant ne craint pas...
» Oh venez! le Seigneur aime tant l'innocence!
» Avec amour aussi jetez-vous dans ses bras. »

Et quand ce fut mon tour de recevoir l'hostie
Une douce voix d'ange en secret m'appela;
De pleurs délicieux mon regard se voila,
Je me sentis au cœur une nouvelle vie,
Oh c'était du bonheur cela!

Oh! c'était du bonheur! quand ma mère chérie
Me disait au parloir : « Enfant! je viens à toi!
» Vois, je ne souffre plus... — le bon Dieu m'a guérie,
» Tu l'as si bien prié pour moi! »

Je retourne souvent à la sainte chapelle,
Le cœur me bat bien fort dès que je l'aperçois;
Mais du vieux aumônier je n'entends plus la voix,
Là, point de mère... oh, non! point d'ange qui m'appelle;
Rien, que le souvenir du plus beau de mes jours,
Et mes pleurs d'autrefois que j'y trouve toujours.

**Mlle EUGÉNIE VAILLANT** de Redon,
*Correspondante.*

---

## ÉDIFICES DE LA FRANCE.

### LA COLLÉGIALE DE BEAUNE.

La collégiale de Beaune fut commencée au dixième siècle, et terminée en 1550. C'est un bel édifice gothique, ou *christo-romane*, comme dirait M. J. Bart, de la Côte-d'Or, et de la société royale des antiquaires France.

Beaune est l'une des villes que le choléra n'a point

frappées, et quelques-uns de ses habitans ont fait placer dans l'église collégiale l'inscription suivante :

VIRGINI. DEIPARÆ
VRBIS. PATRONÆ
OPE. CVIVS
HORRENDA. LVE
QVÆ. IAM. PERMVLTAS. GALLIÆ. PROVINCIAS
DEPOPVLARAT
BELNA. SERVATA. FVIT
SACRUM. HOC. ALTARE
SPONTANEIS. SVMPTIBUS. EXTRVCTVM
CIVES. PII. ET. GRATI
DICARVNT
AN. SALVT. CIↃ IↃ CCCXXXII.



**La Collégiale de Beaune.** (Dessin d'ÉVRARD, gravure de PIAUD).

En voici la traduction :

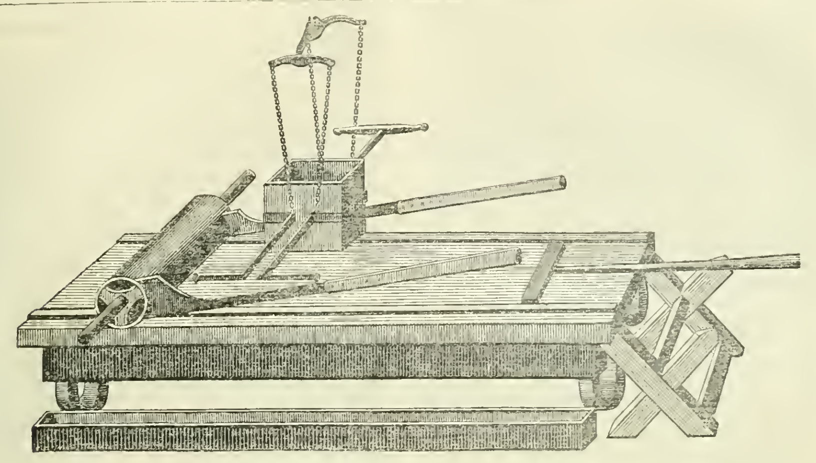
*A la Vierge mère de Dieu,*
*patrone de la ville,*
*par la protection de laquelle*
*d'une horrible peste*
*qui déjà avait dépeuplé plusieurs provinces*
*de la France*
*Beaune fut préservée.*
*Cet autel saint,*
*spontanément et à leurs frais,*
*des citoyens pieux*
*le lui ont dédié*
*l'an du salut* 1832.

Du reste, l'église de Beaune n'offre rien de plus remarquable que les autres églises de la même époque.

**K.**

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



La table et le rouleau. (Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIÉBAULT.)

## HISTOIRE INDUSTRIELLE DE LA FRANCE.

### I.

### FABRICATION DES GLACES. — MANUFACTURE DE SAINT-GOBAIN.

La France, qui rivalisait depuis long-temps avec Venise pour le commerce des verreries, voyait avec peine cette ville conserver encore, au commencement du 17ᵉ siècle, le monopole d'une des branches les plus importantes de cette industrie : la fabrication des glaces. Elle essaya de le lui enlever : En 1634, les sieurs Grammont et Anthomesnil, qui étaient parvenus à connaître les procédés vénitiens, peut-être même à attirer en France quelques ouvriers des manufactures de Murano, obtinrent des lettres patentes du roi Louis XIII, et commencèrent à fabriquer des *glaces* et des *miroirs;* mais les charges énormes qui grèvent toute fondation, les difficultés de tout genre qui arrêtent à chaque pas une entreprise nouvelle, et par-dessus tout la redoutable concurrence de Venise qui faisait mieux et à meilleur marché, tuèrent ce premier établissement. Pourtant, malgré le peu de succès de cette tentative, l'on ne se découragea point, et d'autres fabriques se fondèrent; mais au milieu des troubles de la Fronde, elles ne pouvaient guère prospérer ; elles échouèrent aussi.

Quand l'industrie française, après les agitations intérieures de la minorité de Louis XIV, put se développer en paix; les projets avortés furent repris. Un sieur Dunoyer, encouragé par Colbert, parvint à se procurer des *paraisonniers* de Venise, obtint en 1665 un privilége exclusif pour la fabrication des glaces, et vint s'établir au village de Tour-la-Ville, près Cherbourg. Ce nouvel établissement, soutenu par la protection éclairée du ministre, et placé dans des conditions favorables, réussit à se soutenir ; mais il avait dérobé à Venise ses ouvriers et ses procédés; comme elle, il employait, pour fabriquer les glaces, *le soufflage* (1), et n'obtenait comme elle que des volumes d'une assez petite dimension, trois pieds de hauteur à peine. Il vendait ses produits, mais ne faisait pas grand mal à sa rivale qui avait pour elle le privilége de l'ancienneté. La France ne faisait pas mieux que Venise : ce n'était point assez ! Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1685. Alors vint un homme, Abraham Thévart, annonçant un procédé nouveau par lequel il obtenait des glaces qui avaient une dimension double, et n'étaient point sujettes à la plupart des défauts que l'on remarquait trop souvent dans les glaces soufflées. Il offrait de prouver par des expériences la supériorité de sa méthode ; le ministre l'écouta, consentit à sa demande et nomma des experts. Sous leurs yeux, Abraham Thévart fit au faubourg Saint-Antoine des essais de *coulage*, couronnés d'un plein succès, et Colbert lui accorda, vers la fin de 1685, un privilége pour la fabrication des glaces *de 60 pouces et au-dessus*. Thévart se mit à l'œuvre ; mais Paris n'était pas un lieu propre à une fabrication pareille ; ni les matières premières, ni surtout le bois nécessaire au chauffage ne s'y trouvent à des conditions assez avantageuses ; et vers 1691, il alla fonder, dans les bois qui bordent l'île de France vers le nord, la manufacture de Saint-Gobain, qui devint plus tard célèbre et resta long-temps sans rivale. Dans le commencement, une difficulté que le ministre n'avait pas prévue, faillit en arrêter le développement. Les légers défauts qui se rencontrent dans les glaces au coulage, obligeaient quelquefois à les réduire à un volume moindre que 60 *pouces*. La manufacture les livra au commerce comme les autres; Tour-la-Ville invoqua l'ordonnance, et voulut empêcher la vente des glaces au-dessous de la dimension fixée : Tour-la-Ville ne pouvait pas opposer les siennes à celles de Saint-Gobain, préférables de tout point; Tour-la-Ville

(1) Le soufflage est encore employé dans la fabrication du verre à vitres. L'ouvrier prend le verre en fusion au bout d'une espèce de sarbacane en fer, appelé FELLE; il souffle de temps à autre, en ayant soin d'imprimer à la felle un mouvement de rotation : Le verre prend d'abord la forme d'une boule, puis il s'alonge en conservant une forme cylindrique. Ce cylindre séparé de la felle est fendu dans sa longueur, puis exposé dans un four de recuisson où il s'étend : le verre arrive ainsi à une surface plane.

était ruiné si l'ordonnance n'était pas exécutée à sa lettre. D'un autre côté, Saint-Gobain, ne pouvant pas tirer parti de ses petites glaces, éprouvait, par cela même, une perte considérable, qui ne lui permettait pas de continuer. Dans les deux cas, il fallait que l'une des deux fabriques succombât ; mais bientôt, pour mettre fin à ces démêlés, intervinrent les lettres patentes de 1695, par lesquelles le roi Louis XIV, voulant conserver dans le royaume une entreprise aussi importante et l'empêcher d'aller s'établir dans les états voisins, arrête qu'il n'y aura plus en France qu'une seule manufacture de glaces. Et ce fut une mesure sage alors, que le succès a pleinement justifiée! En 1696 eut lieu la réunion des deux fabriques, sous la raison Plâtrier et C^e. Cette nouvelle organisation présentant quelques inconvéniens, fut modifiée et remplacée définitivement par la compagnie existant sous le nom d'Antoine d'Agencourt; il fut accordé un privilége de trente années, privilége successivement renouvelé jusqu'à la révolution.

Dans cette réunion des deux fabriques, la meilleure devait absorber l'autre. La position favorable de Saint-Gobain, et surtout l'incontestable supériorité de ses produits décidèrent la société à y concentrer ses opérations, en cessant la fabrication par le soufflage. Elle y transporta successivement les ouvriers de Tour-la-Ville, qui demeura bientôt sans activité.

Après que la révolution eut aboli les priviléges, d'autres manufactures s'élevèrent, tentées par l'appât des magnifiques bénéfices réalisés par la société d'Agencourt; elles ne furent pas assez fortes pour lutter contre elle : celle de Saint-Quirin seule a survécu. Elle a fort bien compris qu'il n'y avait pour elle de salut que dans son union avec Saint-Gobain : les produits de ces deux manufactures se vendent en commun et peuvent se comparer; mais Saint-Gobain reste encore le plus bel établissement en ce genre de la France, peut-être même de l'Europe.

La manufacture a été construite sur les débris d'un ancien château des sires de Coucy, à l'extrémité d'une colline circulaire où le bourg a groupé capricieusement ses maisons et ses chaumières ; au pied de cette colline s'ouvre un étroit vallon, coupé de peupliers, et qui va s'élargissant jusqu'à la forêt. Si la position de l'établissement est pittoresque, l'intérieur ne l'est pas moins. De vastes halles carrées, dressant leurs toits aigus à côté des larges piles de bois disposées comme dans nos chantiers; au fond, la maison d'habitation portant sa date sur son front ; à l'entrée, la chapelle avec son clocher arrondi et lourd, comme tous ceux du siècle dernier; puis tout autour, et suivant les inégalités du terrain, les petites maisons des ouvriers; car la manufacture a voulu renfermer ses ouvriers dans son sein, comme une bonne mère ses enfans; elle les élève, les instruit, les forme, leur apprend leur métier, les fait travailler, les soigne quand ils sont malades, n'exige rien au-delà de leurs forces ; et lorsque la vieillesse vient, elle les garde encore et assure la tranquillité de leurs derniers jours. Les ouvriers ont compris ce qu'elle faisait pour eux ; ils se sont attachés à elle, ils l'aiment, ils sont heureux et fiers de travailler pour elle; ils confondent leur existence dans la sienne; elle est à eux comme ils sont à elle; ils ne connaissent point d'autre patrie que son enceinte, d'autre avenir que d'y vivre et d'y mourir. N'est-ce pas quelque chose de noble et de touchant, surtout aujourd'hui, que ce soin presque paternel d'un côté et de l'autre ce complet dévouement? Une organisation pareille, si l'on sait la conserver, est la meilleure garantie de durée que puisse offrir une entreprise industrielle.

Maintenant que nous avons jeté un coup d'œil sur l'histoire et sur la physionomie physique et morale de la manufacture, voyons les diverses opérations qui s'exécutent chaque jour dans ses ateliers. N'y pénètre pas qui veut, et celui qui a écrit ces lignes n'a pas été admis sans peine à les visiter. A quoi bon cette réserve ou plutôt cette rigueur? La fabrication des glaces n'est plus un secret : la composition, les procédés sont connus; craignez-vous donc pour ce qui constitue votre supériorité, la bonne qualité des matières vitrifiables, les exactes proportions de leur mélange, et surtout l'expérience de plus d'un siècle? mais tout cela n'est pas saisissable à la simple vue. Cela ne peut pas se voler.

La préparation des matières premières se fait avec le plus grand soin.

Le sable doit être très-blanc et très-fin; à défaut de sable, on se sert de grès tendres, blanc, et bien pulvérisés. Aussi voyez vous, sous des hangars, de pauvres femmes agenouillées, occupées à briser les grès à coups de marteau et à les réduire en poudre. Cette poudre est tamisée, puis soumise à des lotions réitérées pour la débarrasser, autant que possible, de tout corps étranger et de toute matière colorante.

Si l'on choisit la base de la glace avec autant d'attention, on n'attache pas moins d'importance à la qualité du carbonate de soude qui doit déterminer la fusion du sable. Aussi la manufacture le fabrique elle-même à Chauny, où elle a une succursale aussi importante qu'elle-même. La chaux doit être aussi pure que possible.

Voici quelles sont à peu près les proportions du mélange de ces trois ingrédiens :

| | |
|---|---|
| Sable bien blanc et bien lavé. | 100 parties. |
| Sous carbonate de soude. . . | 35 idem. |
| Chaux éteinte à l'air. . . . . | 15 idem. |
| A cette première composition, on ajoute. . . . . . . . | 100 idem de calcin. |

Le calcin n'est autre chose que des débris de glace que l'on a chauffés vivement, puis plongés dans l'eau froide pour les réduire en poudre plus aisément.

Ce mélange une fois fait, on le transporte dans la halle, et on le met dans un four où il doit sécher d'abord, puis s'échauffer légèrement: c'est le *four à fritter*.

La halle est l'atelier de fabrication ; c'est un vaste bâtiment quadrangulaire, dont le toit est fort élevé; le centre est occupé par le fourneau principal; la forme et la construction de ce fourneau permettent d'y obtenir une chaleur très-intense. Aux deux extrémités se trouvent des portes qui servent à introduire le bois pour alimenter une flamme vive et régulière ; sur ses flancs, d'autres ouvertures, appelées *ouvreaux*, qui se ferment à volonté à l'aide de larges tuiles, sont destinées à introduire sous sa voûte les *pots* ou *creusets* et les *cuvettes*. Au-dessus des *ouvreaux* des *cuvettes*, qui sont au nombre de trois, sont d'autres ouvreaux beaucoup plus petits, qui prennent le nom *d'ouvreaux à trejetter*. Les *pots* ou *creusets* ont la forme d'un cône tronqué renversé; les *cuvettes* sont des parallélogrames dont les coins sont arrondis; creusets et cuvettes sont placés sur un siége en briques plus élevé que le centre du fourneau, mais exactement au niveau du sol de la halle. On ferme tous les ouvreaux, puis on chauffe.

Quand le mélange a été convenablement fritté, on l'*enfourne*, c'est-à-dire qu'à l'aide de pelles on l'introduit par les ouvreaux à trejetter dans les *creusets*; la chaleur

ne tarde pas à le faire fondre, et après avoir bouillonné quelque temps, il s'apaise et forme une pâte liquide qui prend quelquefois une teinte verdâtre. Pour la faire disparaître, on jette dans le creuset une petite quantité d'oxide de manganèse qui se volatilise et par là sert à enlever le principe colorant. Cette première fonte doit durer vingt-quatre heures environ; mais elle ne suffit pas. On soumet la matière fondue à *l'affinage*. A l'aide de larges cuillers en fonte, qu'on introduit par les ouvreaux à trejetter, on la prend et on la transvase dans les cuvettes; elle y reste douze heures environ. Alors elle doit être propre au coulage. Pendant les deux ou trois dernières heures, on cesse de *tiser*, c'est-à-dire d'ajouter du combustible; on bouche tous les ouvreaux: on laisse ainsi la matière prendre la consistance convenable; c'est ce qu'on nomme *arrêter le verre* ou *faire la cérémonie*.

Pendant que la cérémonie se fait, jetons un regard sur les autres parties de la halle que nous avons négligées pour nous occuper exclusivement du fourneau; sur la plate-forme du fourneau lui-même sont empilées jusqu'à la charpente du toit *des billettes*, petites bûches destinées au chauffage, et que l'on fait sécher afin qu'elles produisent une flamme plus vive et plus ardente; des tas de billettes sont aussi disposés en face des gueules du four. Autour de la halle, quelques bancs sont placés au hasard: vers l'un des angles, se trouve une table en bronze, coulée d'une seule pièce, dont la surface plane est parfaitement unie; elle est placée perpendiculairement au mur de la halle devant une ouverture de huit à dix pieds de largeur, dont la voûte surbaissée n'a pas plus d'un pied et demi d'élévation. Cette ouverture est le devant de *la carquaise*, vaste four, dont le pavé est exactement au niveau de la table et s'y joint par une plaque de fonte. On est en train de le chauffer. En avant de la table, sur une espèce de chevalet appelé fourchettes, le rouleau.

A côté de la table est une potence, dont le bras supérieur est mobile.

Cette potence soutient par une chaîne une grande paire de tenailles doubles, qu'elle baisse et lève à volonté, grace à un cric placé au pied de son arbre. Puis rangés le long des murs, quelques instrumens dont nous apprendrons l'usage.

La fusion, l'affinage et la cérémonie étant achevés, on s'assure si le verre est tel qu'on le désire pour la coulée. On plonge le bout d'une canne dans la cuvette, ce qui s'appelle tirer le verre; on laisse filer la portion enlevée qui, par son propre poids, prend la forme d'une petite poire ou larme, d'après laquelle on juge si le verre a la consistance requise, et s'il ne contient plus de bulles. Lorsqu'il est au point convenable, il n'y plus qu'à le couler.

La coulée est l'opération la plus importante de la fabrication des glaces. Pour un artiste, la coulée de nuit est une des plus magnifiques choses qui se puissent voir: Figurez-vous une immense halle, bien sombre, et que l'obscurité semble agrandir encore; au milieu, du fourneau s'échappent par d'étroites fissures des traînées de lumière qui coupent l'ombre comme des lames étincelantes; leur vif éclat assombrit encore les angles et le sommet, dont les contours échappent au regard: çà et là, quelques fantômes immobiles, dont la blancheur (1) se détache sur les noires parois; d'autres se promènent lentement, éblouissent les yeux quand ils passent sous les rayons lumineux du fourneau, et semblent après s'évanouir dans la nuit comme des apparitions. Le pinceau de Rembrandt pourrait seul reproduire l'effet fantastique de cette scène, dont rien ne trouble le silence, si ce n'est parfois un murmure léger de voix qui s'élève vers les extrémités. Tout est calme en ce moment; mais le travail va recommencer. La canne en fer du chef d'atelier a retenti sur les dalles; soudain, tous les ouvriers se rendent à leur poste: plus un mot; seulement le bruit des instrumens de fer qu'ils préparent et mettent en ordre; partout règne l'activité: les uns vont prendre le grand cornard (1), les autres le chariot à tenailles (2), ceux-ci le chariot à ferasse (3), ceux-là préparent la potence et les tenailles; d'autres enfin, la table et le rouleau. Tout est prêt, le signal est donné; l'opération commence.

Le cornard enlève la tuile qui ferme un des ouvreaux, et la dépose contre le mur du fourneau; la lumière sort largement par cette ouverture; le chariot à tenailles a plongé soudain dans l'ouvreau pour aller saisir la cuvette à la ceinture; il l'enlève du siége, l'amène sur le bord du fourneau et la place sur le siége du chariot à ferasse, qui la transporte rapidement auprès de la potence; elle est lumineuse comme la matière qu'elle contient. deux ouvriers, à l'aide du *sabre*, espèce de palette en cuivre armée d'un long manche, l'*écrément*, tandis que deux autres, ouvrant les branches des tenailles adaptées à la potence, la saisissent par la ceinture. L'écrémage est fini, un ouvrier fait jouer le cric de la potence; et la cuvette s'enlève à la hauteur de la table. Le grappin, le balai, le torchon parcourent ses parois pour en détacher le verre que l'écumage aurait pu y laisser, les ordures et la poussière qu'elle aurait reçu dans le fourneau; cependant les tringles (4) ont été disposées, le rouleau a été placé au bout de la table qui touche la carquaise; la surface de la table a été soigneusement balayée par le torchon et la croix garnie de linge; et tandis que quatre ouvriers sont aux deux poignées du rouleau, quatre autres tiennent les bras des tenailles: Versez! les tenailles amènent la cuvette vers le rouleau, et versent sur la table la pâte diaphane et lumineuse qu'elle contient: le rouleau poussé par des bras vigoureux, pèse sur cette pâte, l'étale en avançant lentement et vient tomber dans les fourchettes destinées à le recevoir. Pendant qu'on enlève les tringles, un inspecteur examine cette surface éblouissante qui aveuglerait des

(1) Tous les ouvriers de la halle sont vêtus d'une sorte de tunique en grosse toile blanche: ils se couvrent la tête de larges feutres à grands bords pour garantir leur visage de l'action du feu.

(1) Le grand cornard est une espèce de levier monté sur deux roues: l'une des extrémités est armée de deux poignées, à l'aide desquelles les ouvriers le manœuvrent; l'autre se divise en deux branches et prend à peu près la forme d'une fourche: les larges tuiles qui bouchent les ouvreaux à cuvettes, sont percées de deux trous dans lesquels on introduit cette espèce de fourche, et de cette façon on les enlève avec la plus grande facilité.

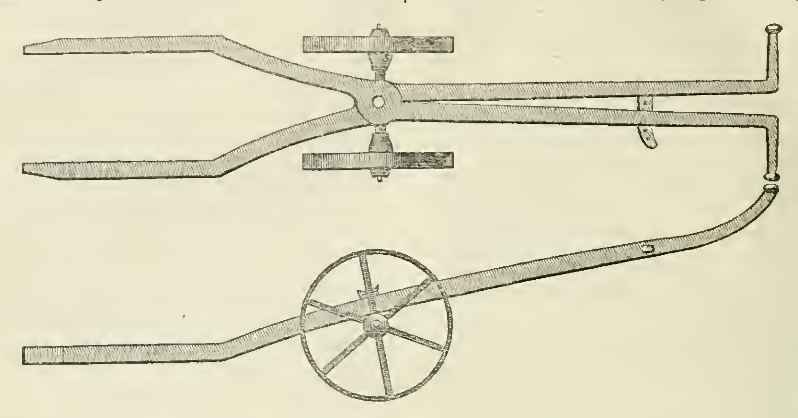
(2) Le chariot à tenailles est, comme son nom l'indique, une espèce de tenailles montées sur des roues. Elles prennent à leur extrémité la forme parallélogrammique de la cuvette pour pouvoir la saisir par la *ceinture*; la ceinture de la cuvette est tout simplement une espèce de rainure pratiquée aux flancs de la cuvette, et dont la largeur répond à l'épaisseur des branches du chariot à tenailles.

(3) Nous donnons ci-contre le dessin du chariot à ferasse.

(4) Les tringles placées dans la longueur de la table sur les bords déterminent la largeur et l'épaisseur de la glace.

yeux ordinaires; si quelque défaut s'y rencontre, un emporte-pièce l'enlève sur-le-champ. Déjà cependant les tenailles de la potence ont rendu la cuvette au *chariot à férasse;* celui-ci l'a livrée *au chariot à tenailles* qui l'a replacée sur le siége du fourneau.

Mais la glace ainsi coulée ne peut pas rester exposée à l'air. Elle se refroidirait trop promptement; elle éclaterait. Pour éviter cet inconvénient, il faut que le refroidissement ait lieu d'une manière lente et presque insensible. C'est à cet effet que l'on a chauffé la carquaise au rouge brun. A peine la glace est-elle sur la table qu'avec une espèce de grappin on en relève légèrement l'extrémité de manière à former un bourlet; ce bourlet sert à la pousser dans la carquaise à l'aide de longs instrumens de fer. Puis on procède au coulage d'une nouvelle glace; une coulée est d'ordinaire de cinq ou six.



Le Chariot à Férasse. (Dessin d'ÉVRARD, gravure de THIÉBAULT.)

Ces opérations diverses, que nous avons tâché d'esquisser, se font avec un ensemble, une précision toute militaire : tous les ouvriers silencieux, attentifs y déploient leur zèle, leur force, leur habileté; et l'atelier, si beau tout à l'heure dans son repos, acquiert par l'activité qui y règne un aspect plus poétique encore. Comment vous dire les reflets de la flamme sur ces bruns visages qu'elle anime, qu'elle rougit, sur lesquels elle fait ruisseler la sueur à grosses gouttes? Quel énergique caractère elle leur donne! Il y a là plus d'une tête dont un peintre serait jaloux. Comment vous retracer cette scène magique où la lumière et l'ombre luttent si puissamment? Comment vous montrer ces larges soupiraux béans d'où jaillissent des flammes; ces hommes ou plutôt ces démons aux blancs vêtemens, dont le regard s'allume d'un insupportable éclat sous le large abri de leurs feutres noirs; ces démons qui vont et viennent avec un bruit de fer, un cliquetis de chaînes; ces démons qui prennent le feu, qui jouent avec le feu, qui travaillent le feu, le font liquide, le font solide, lui donnent une forme à leur gré? C'est beau comme l'enfer! Mais bientôt le travail infernal cesse, les soupiraux se ferment, les démons disparaissent : la coulée est finie. On a rempli les cuvettes et les creusets, bouché les ouvreaux, ranimé le feu, et dans douze heures tout sera prêt pour une nouvelle coulée. Il ne reste plus dans la halle, tout à l'heure si animée, que deux ou trois ouvriers qui se couchent sur le sol et s'y endorment, le tiseur (1) dont le pas monotone se mêle au léger bruissement du feu dans le fourneau, et le chef d'atelier qui veille.

Une fois la carquaise remplie par les glaces d'une coulée, on a cessé de la chauffer, on en a fermé soigneusement l'ouverture par une plaque de tôle, margée avec une sorte de mortier composé de terre jaune mélangée de sable. Le four, de cette façon, se refroidit lentement ainsi que la glace. C'est seulement au moment où l'on suppose que cette dernière est arrivée à une température assez basse pour que l'air extérieur n'ait pas sur elle une influence fâcheuse, que l'on commence à démarger et retirer la plaque de tôle : les glaces achèvent alors de se refroidir. Quand elles sont au point convenable, on les retire de la carquaise. Il ne faut pas s'imaginer qu'elles sortent de là brillantes et polies; leur surface est brute, raboteuse, et présente comme de légères ondulations. Ces défauts ne tarderont pas à disparaître. L'établissement de Chauny, qui fournit à Saint-Gobain, comme nous l'avons dit, le sous-carbonate de soude, renferme les ateliers consacrés au *doucissage* et au *polissage* : ce sont les termes du métier, mais ils se comprennent aisément. Avant de soumettre les glaces à la première de ces opérations, on a soin de les équarrir: elles se coupent absolument comme le verre ordinaire, à l'aide du diamant et de la règle. Si une glace est bien venue, elle garde à l'équarrissage toute sa grandeur; mais si au contraire elle offre quelques défauts, il faut, afin de les faire disparaître, en diminuer le volume ou bien la diviser en plusieurs morceaux.

La glace équarrie est scellée avec du plâtre coulé sur une table en pierre: une autre, également équarrie, mais de dimension plus petite, est fixée par le même moyen à la base d'un moellon taillé en pyramide, au sommet duquel on adapte deux chevilles ou boules qui servent

(1) Le tiseur est l'homme chargé d'alimenter régulièrement le fourneau de billettes.

à le manœuvrer; si le moellon est grand, on le place au centre d'une roue dont la circonférence est formée d'un morceau de bois arrondi, pour pouvoir être saisi facilement à la main. Tout étant ainsi disposé, on place la glace du moellon sur celle de la table, en projetant entre les deux surfaces du gros sable mouillé; puis deux ouvriers, placés aux deux extrémités de la table, tirent et poussent alternativement le moellon en le faisant tourbillonner. Par ce frottement continu, le sable enlève les inégalités des deux glaces; quand il n'agit plus, on le remplace par du sable plus fin, puis par de l'émeril. Dès qu'une surface est *doucie*, on opère sur l'autre de la même façon. Il faut trente-six jours pour que deux ouvriers puissent *dégrossir* et *doucir* une superficie de 80 pieds.

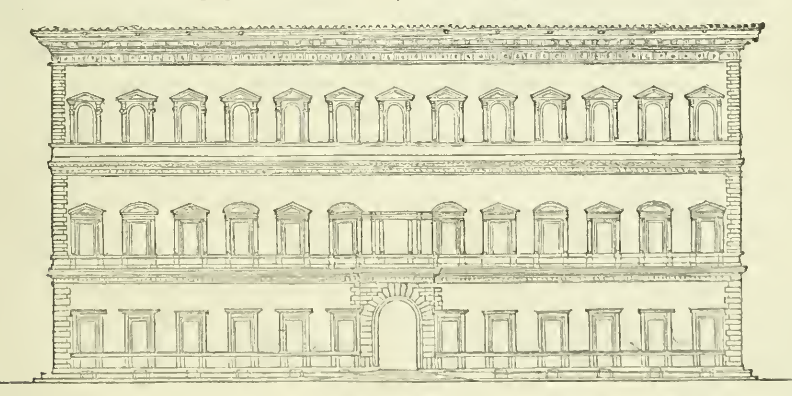
Du *douci* les glaces passent au *poli*. Comme dans le premier de ces ateliers, elles sont fixées sur une table de pierre, dressée à la règle. On les saupoudre légèrement de sulfate de fer calciné au rouge; puis deux ouvriers font glisser sur leur surface la *polissoire*. C'est un plateau de bois rectangulaire d'un pouce d'épaisseur, de 4 ou 5 de largeur et de 15 de longueur, dont la surface est garnie d'une étoffe de laine. Un plateau de fonte ou de plomb de trois pouces d'épaisseur y est adapté, et lui donne la pesanteur nécessaire pour qu'elle puisse agir par le frottement. A mesure que l'ouvrage avance, on remplace le premier mordant par du sulfate de fer de plus en plus fin. Le temps que ce travail exige est le même que celui du *dégrossi* et du *douci*.

Les opérations que nous venons de décrire, se font encore en partie par des ouvriers; mais la manufacture, qui cherche tous les perfectionnemens, possède depuis assez long-temps à Chauny des machines mues par l'eau, qui font subir à la glace les préparations successives du *doucissage* et du *polissage*. Tout dernièrement on y a construit une machine d'invention nouvelle, qui *doucit* et *polit* tout à la fois. Elles sont toutes extrêmement ingénieuses, mais il ne nous est pas permis d'en donner la description.

Les glaces ainsi préparées sont adressées à Paris où on les *étame*. L'étamage leur donne la propriété qui nous frappe davantage : celle de réfléchir distinctement tous les objets. La grande difficulté dans l'étamage est d'obtenir des feuilles d'étain d'une dimension égale à celle des glaces; nous la supposons résolue. Sur une table parfaitement de niveau, l'on étend une feuille d'étain qu'on y fait adhérer parfaitement à l'aide d'une brosse, puis on verse une petite quantité de mercure qu'on étend sur la feuille avec un rouleau d'étoffe de laine, de manière à l'en pénétrer; on verse de nouveau une quantité de mercure suffisante pour qu'elle forme partout une couche de l'épaisseur d'une pièce de cinq francs; au bord de cette couche on place une bande de papier; puis on fait glisser, à l'aide de cette bande, la glace sur le mercure, de manière qu'il n'y ait entre les deux aucune bulle d'air. Alors on couvre la glace d'une pièce de flanelle et on la surcharge de poids pendant vingt-quatre heures.

On a eu soin d'incliner la glace pour faire écouler le superflu du mercure; chaque jour on augmente l'inclinaison jusqu'à ce qu'elle soit dans une position verticale. Il faut un mois pour que l'étamage soit bien fait dans les grandes dimensions. Cette dernière opération terminée, on peut livrer les glaces au commerce.

Le premier édifice où l'on ai fait usage de glaces étamées ou non étamées est le palais Farnèse, dont nous donnons le dessin.



Le Palais Farnèse. (Dessin et gravure d'ALLANSON.)

Depuis le jour où, pour la première fois, les Vénitiens donnèrent à l'Europe des miroirs de trois pieds, les glaces ont tendu toujours à agrandir leurs proportions : en 1789, les plus grandes avaient 110 à 115 pouces de hauteur sur 72 à 75 de largeur; en 1825, 125 à 130 pouces sur 75 à 80; la dernière exposition nous en a montré de 155 pouces sur 95; et l'on nous a assuré que l'on était arrivé, au moment où nous écrivons, à 175 pouces de hauteur sur 125 de largeur. Nous n'avons pas besoin de parler de la pureté qu'a acquise le verre des glaces; la moindre comparaison avec les miroirs d'autrefois prouve d'incontestables progrès. Soyons donc fiers de cette magnifique industrie à laquelle notre pays a fait prendre de si beaux développemens. Soyons-en fiers; car les peuples voisins, nos rivaux dans certaines parties, nos maîtres dans quelques autres, sont forcés de reconnaître ici notre supériorité!

PAUL ARPIN.

## LAVATER.

Lavater a donné un nouveau cours aux idées de son époque. il a créé presque entièrement une science, conjecturale il est vrai, dans ses applications, mais réelle dans ses principes; il a porté la poesie dans la théologie, et le platonisme dans l'étude du corps humain. Ami, comme Diderot, des observations de détail, des expériences et des faits; comme lui, passionné pour les beaux-arts; comme lui, capable d'en analyser les principes les plus profonds; moins fort, moins ardent, moins logicien, moins rigoureux, mais plus onctueux dans son éloquence et plus consolant dans ses doctrines, que le philosophe français; irritable comme J. J. Rousseau; patient comme un apôtre; crédule et enthousiaste comme Swedenborg; inspiré comme Isaïe, Lavater semble avoir épuisé toutes les nuances et tous les contrastes du caractere de l'imagination et du talent. Le goût du merveilleux, qui se développa chez lui dès l'enfance, le suivit jusque dans la vieillesse, et le besoin de l'observation qui éclaira son adolescence, ne s'éteignit point dans ses dernières années. Jamais homme ne fut doué (comme il le dit lui-même) d'une élasticité de talent et de caractère capable de s'étendre à plus d'objets, d'atteindre à des vertus et à des défauts, à des erreurs et à des découvertes plus opposées et plus bizarres.

Lavater était destiné à l'état ecclésiastique et au moment où il faisait ses études, un double prestige enchantait l'Allemagne, et surtout la Suisse. Deux hommes de génie, Klopstock et J. J. Rousseau, venaient d'ébranler les imaginations. L'ame du jeune Lavater s'ouvrit avec délices aux inspirations religieuses de l'un, aux sublimes cantiques de l'autre. Il lut aussi avec avidité les vers de ses compatriotes, Bodmer et Breïtinguer, qui jouissaient alors d'un succes populaire. Les sentimens patriotiques de ces poètes fermentant dans le sein de l'étudiant en théologie, et s'y mêlant aux idées philosophiques du Genevois et aux chants du pieux Homère du christianisme, il résulta de cette alliance nouvelle le caractère et le talent si étrange et si singulier de Lavater.

Le premier acte de Lavater au collége fut celui d'un citoyen.

Il osa, dans un pamphlet religieux, attaquer un bailli suisse, dont l'injustice était reconnue. Toute l'aristocratie helvétique se souleva contre l'écrivain: en luttant avec la persécution que son courage avait attirée sur lui, le noble jeune homme montra autant de dignité et de calme qu'il avait déployé de force et d'énergie. Lavater resta donc signalé à l'autorité comme un homme dangereux, et au public comme un audacieux réformateur. On le fit voyager pour le distraire, et pour donner le temps à cette impression de s'affaiblir: il partit, visita l'Allemagne et résida à Berlin. Là il connut particulièrement le vertueux Spalding, chez qui il demeura long-temps; Sulzer, auteur de la *Théorie des Beaux-Arts,* Hess et le peintre Fuessli. Ce dernier, l'un des premiers artistes de l'Allemagne, rappelle quelquefois Michel-Ange, dont il exagere le genre terrible, et à la vigueur duquel il a joint ces touches sombres et cette vapeur lugubre dont la littérature et les arts sont prodigues en Angleterre, où il avait choisi son séjour. Spalding et les philosophes de Berlin tempérèrent un peu la ferveur du zèle de Lavater: Fuessli exalta cette partie fantastique de son imagination, à laquelle ils aimaient à se livrer tous deux: Hess et Sulzer lui inspirèrent du goût pour la métaphysique. Il revint donc modifié par ses liaisons: zélé, enthousiaste, poete, philosophe et orthodoxe à la fois. Lavater, dès son retour, se livra à des discussions théologiques, d'abord soutenues avec modération, mais enfin poussées jusqu'à l'intolérance, et qui dégénérèrent trop souvent en personnalités cruelles. Le doux Lavater finit par oublier les principes de Spalding; il se montra inexorable en orthodoxie, et fit même exiler quelques hommes, entre autres M. Meister, le plus ingénieux de ses panégyristes, et qui se vengea plus tard en couvrant de fleurs la tombe de l'homme vertueux qui s'était trompé une fois, et que sa victime elle-même n'avait pu haïr. Tristes exemples de l'influence que de fausses idées, en matière religieuse, peuvent exercer sur les plus excellens hommes; noble exemple d'un panégyrique tracé par le seul homme peut-être qui eût le droit d'accuser son ancien persécuteur! — Heureusement pour la gloire et pour la vertu de Lavater, une science nouvelle vint distraire le chrétien rigide de ce fanatique emploi de sa charité. Depuis sa jeunesse, il avait été singulièrement frappé de l'antipathie ou de la sympathie que lui causaient les physionomies de tels ou tels hommes, et certains traits de chaque physionomie. A force de réfléchir sur ce mouvement attractif et répulsif, il crut y voir une révélation du caractère intime de l'individu, un instinct secret qui l'avertissait des qualités, des défauts, des différentes facultés de ses semblables; enfin, la base d'un système physiognomonique. Son imagination s'allume; il s'arme de patience, il dessine, il étudie, il compare. L'observation augmente chaque jour la masse de ses idées, et elle finit par éclairer une théorie tout entiere. Un jour, chez le médecin Zimmermann, il aperçoit un homme dont l'aspect physiognomonique était remarquable: il le regarde, et appliquant pour la première fois en public, des règles qu'il a depuis long-temps méditées en silence, il juge l'inconnu, communique à Zimmermann son jugement, qui se trouve parfaitement exact en tout point, et finit par avouer la vérité au médecin frappé d'une surprise profonde. Dès-lors il consacra sa vie à cette étude nouvelle. Il n'épargna ni observations, ni recherches, ni temps, ni soins. Il absorba son existence dans cette science, qu'il parvint à asseoir sur des bases non pas sûres, non pas inébranlables, mais du moins spécieuses. La publication de cette doctrine, d'abord en deux volumes (1772), puis en quatre gros volumes (1775 - 1778), frappa vivement tous les esprits, et même elle les épouvanta. Les hommes n'aiment pas qu'on les dévoile. Lavater prétendait arracher tous les masques: il prétendait arriver, par l'inspection des seuls traits physiognomoniques, à la connaissance du cœur humain, des habitudes, des erreurs, des vices, des facultés, des vertus; enfin, ouvrir l'ame de ses semblables comme un livre, et le feuilleter à loisir. Il trouva des partisans, des admirateurs, des contradicteurs, des ennemis acharnés, des critiques acerbes, et des prosélytes fanatiques. Tel est le sort de ces esprits qui veulent commander avec empire, et qui apportent d'autorité des croyances nouvelles. On se servit, suivant le précepte bref et singulier d'Aristote, de la plaisanterie et du ridicule, pour combattre les parties sérieuses de ses écrits, et du sérieux pour repousser ce qu'ils avaient de nouveau, de problématique et de bizarre. Nicolaï, Museus, et Lichtemberg se distinguèrent parmi ses antagonistes. Tous lui reprochèrent cette violation du sanctuaire du cœur, cette audace de porter la lumière dans ce que Bacon appelle

si bien la caverne. A ces reproches, il répondit comme eût répondu Fénelon : « Qu'au moyen de connaître les hommes, il voulait joindre ceux de les aimer davantage. » Devenu l'homme de l'observation, Lavater se vit bientôt exposé à la célébrité. On vint le consulter de toutes les parties du monde ; et la solitude du pasteur de Zurich devint un bureau central de Physiognomonie. Il supportait cette contrainte avec patience, avec plaisir ; elle amenait sous ses yeux tant de sujets d'observation, on faisait circuler devant lui tant d'originaux et de caractères de tous les genres ; elle lui faisait passer en revue tant d'hommes de tous les pays, que son dévouement à la science qu'il avait créée, fit oublier au philosophe les inconvéniens de la position où il était placé. Sollicité par des milliers de personnages, et rendant, pendant un quart de siècle, les oracles de sa doctrine, il se trompa souvent : lui-même l'avoua ; plus souvent encore il jugea avec une sagacité merveilleuse, devina avec une précision qui semblait un miracle, et prophétisa quelquefois l'avenir, avec une vérité qui eût pu passer pour surhumaine en des siècles moins instruits. S'il prit un jour pour le profil du grand Haller le profil d'un scélérat rompu vif, il devina Mirabeau sur une simple silhouette, il devina Necker et Mercier au premier aspect. Un tact extrêmement délié, une espèce d'instinct social, un coup d'œil plein de pénétration, une multitude d'expériences, aidaient infiniment Lavater dans cette espèce de divination, dont le vulgaire contemplait avec étonnement les résultats. Il était parvenu à classer les traits de chaque visage en une espèce d'alphabet, dont la clef lui était connue, et dont les caractères combinés lui expliquaient tous les phénomènes et tous les mystères de la conduite de l'ame et de l'intelligence. D'autres, avant Lavater, avaient jeté des éclairs de lumière sur cette science de la connaissance des hommes par leur physionomie. Aristote, ce vieux philosophe qui, par la sévère pénétration de son génie, s'arrogea le sceptre de toutes les connaissances humaines pendant trente siècles : Marc-Aurèle, Montaigne, Buffon, Bacon avaient essayé de fonder cette doctrine sur de vagues données ; enfin des hommes plus ou moins raisonnables, plus ou moins crédules, Porta, Lachambre, Pernetti, Claramontius, Cardan, Poerson, le peintre le Brun avaient plutôt montré ce que l'on pouvait faire, qu'ils ne l'avaient tenté eux-mêmes. Lavater vint, et tout ce qu'il dit sur cette science, que les autres écrivains avaient montrée de loin seulement, il le tira de ses observations, de ses expériences, de son propre fonds ; nul secours, nulle érudition, nulles recherches, nul travail antécédent ne le secondèrent dans son travail. Son grand ouvrage, soit que l'on adopte ou que l'on repousse les doctrines qu'il renferme, ne peut que faire admirer une foule d'aperçus vrais, d'idées ingénieuses, d'observations fines ; de pages à la fois exaltées et spirituelles, où le mauvais goût de quelques expressions n'empêche pas d'entrevoir une immensité de rapports nouveaux, et qui procurent un plaisir trop vif, pour ne pas servir de compensation aux traits nombreux reprouvés par la critique. Lavater sacrifia sa fortune à son amour pour la science dont il était le créateur. Il mourut pauvre. La fin de sa vie est une des plus belles qui puissent couronner la vie d'un philosophe. L'énergie et la pureté de son caractère, le patriotisme et l'exaltation de son ame se développèrent avec une rare grandeur, au milieu des malheurs de sa patrie. Les Français, conquérant la Suisse en 1795, conquis par l'Europe en 1814 et 1815, doivent rendre justice à cette noblesse et à cette grandeur de courage avec lesquelles Lavater opposa sa résistance individuelle à l'invasion de son pays. Partout où il y avait des réclamations à faire contre l'injustice et l'oppression, des infortunés à secourir, des vertus à exercer, des droits à défendre, Lavater se montra. Il déploya et le courage de l'esprit qui pourvoit à tout, qui cherche partout des ressources, et le courage de l'ame que le menaces, les injures, les outrages, les événemens n'abattent pas ; et même ce courage physique que tant d'hommes, grands par leurs pensées, n'ont pu trouver en eux-mêmes. Lavater, jeté par la destinée au milieu d'une époque sanglante et bizarre, osa, comme l'immortel Malesherbes, défendre les droits du peuple contre le despotisme, et les dépositaires du pouvoir contre le despotisme du peuple. Après s'être exposé volontairement à tous les dangers, en défendant les malheureux et en combattant les tyrannies de tous les partis, il tomba victime de son dévouement généreux. Un coup mortel porté, non par un soldat français, comme la calomnie l'a dit et répété, mais par une main que la vengeance personnelle guidait, et que la fureur de l'esprit de parti tenait levée depuis longtemps sur la tête du philosophe, atteignit Lavater dans une des rues de sa ville natale ; il vécut, ou plutôt il languit quinze mois encore : long supplice auquel on ne peut comparer, pour la douleur réelle, ni la mort de Socrate, ni celle de Barnevelt, mais pendant lequel une douce gloire, une admiration générale, et la résignation la plus patiente aux peines du corps les plus aiguës environnèrent de leur consolante auréole Lavater descendant au tombeau. Pendant cette mort douloureuse et lente, il travaillait, il écrivait, il prêchait, et l'on voyait le saint vieillard, beau comme la vertu et doux comme la charité, recommander aux hommes, du bord de sa tombe, cette vertu, cette charité pour lesquelles il périssait, et dont les feux célestes animaient ses regards mourans.

Comme écrivain, il serait difficile de lui assigner une place, si on se contentait de le soumettre aux lois ordinaires de la critique et du goût. Mais si, dans ses ouvrages, on cherche seulement l'empreinte des facultés de son esprit, on ne peut que lui assigner un rang très-distingué pour la variété, la sensibilité, l'étendue et l'imagination. Poète, il a composé des vers d'une philosophie douce et consolante, mais négligés pour le mécanisme, et diffus pour le style. La *Nouvelle Messiade*, *Joseph d'Arimathie*, le *Cœur humain*, sont des esquisses imparfaites où se trouvent des germes de beautés. Une foule de drames religieux et de poésies détachées offrent une facilité rare et peu de corrections. Ses vues sur l'éternité et ses chansons helvétiques se détachent du reste de ses poèmes ; ses dernières surtout, par cette naïveté, par ce charme inconnu à nos poètes d'athénées, et que Lavater retrouva dans les vallées de la Suisse pour l'imprimer à ces hymnes patriotiques et nationales, aujourd'hui répétées par tous les pâtres de la Jungfrau, de Lucerne et de Morat. Huit éditions de ces chants populaires donnent à désirer qu'une main habile les fasse passer dans notre langue. En littérature comme en politique, le siècle ne veut plus que ce qui intéresse les nations en masse, et s'efforce de prouver que la source de toutes les beautés dans les arts, de toutes les émotions dans la poésie, comme de tout le bonheur réservé aux nations se trouve non dans les supériorités sociales, mais dans ce qui fait la base, le cœur, la force, le nerf et

la vie des sociétés, dans le peuple. Il a consigné dans deux ouvrages, ou plutôt deux recueils, *Ponce-Pilate* et la *Bibliothèque Manuelle*, ses opinions particulières en théologie et en morale, opinions sur lesquelles nous ne dirons rien, sinon qu'elles réunissent l'ascétisme de Mme Guyon, le doux style de Fénelon, le paradoxe de J.-J. Rousseau, et l'illuminisme de Boërrhaave. Lavater, amoureux du mystère et de l'infini, de l'obscurité sainte des doctrines, finit par éteindre sa raison dans ces ténèbres, et par égarer son génie dans ces extases. Le monde et la nature ne suffisaient pas à l'activité de son esprit. Il demandait à la vie une vie plus merveilleuse.



Lavater.

( Dessin de EMIRÈNE, gravure de SEARS. )

Il croyait surtout à l'incroyable, et l'observateur le plus sagace fut un véritable thaumaturge, un enthousiaste illuminé.

Qui ne voudrait connaître les traits de cet homme étonnant? D'un tempérament ardent et sec, il paraissait glisser sur la terre qu'il touchait à peine; sa tête un peu allongée, son large front courbé avec une grace qui semblait annoncer la noble flexibilité et la facilité de son talent, s'entouraient de cheveux si fins qu'ils semblaient rares, et que l'on eût dit de la soie tournée en boucles. Ses longues paupières voilaient une prunelle douce et pénétrante, dont le brun-clair semblait respirer la bienveillance et l'amour. Ses lèvres étaient minces; sa bouche, très-fendue, souriait avec une délicatesse inexprimable. Son nez, assez fort et parfaitement en harmonie avec la belle forme de son front, paraissait indiquer une sagacité vive et un homme, comme il le dit lui-même, aux aguets. Cette belle tête, où la sincérité, la pénétration et la pureté respirent, justifie seule la devise du physionomiste, la vérité dans la philantropie.

Napoléon n'avait pas compris le génie de Lavater, car voici comme il le jugeait :

« Lavater, avec ses rapports du physique et du moral, » n'est qu'un insigne charlatan. Notre crédulité est » dans le vice de notre nature ; il est en nous de vouloir aussitôt nous parer d'idées positives lorsque nous » devrions au contraire nous en garantir soigneusement. » A peine voyons-nous les traits d'un homme que nous » voulons prétendre connaître son caractère. La sagesse » serait d'en repousser l'idée, de neutraliser les circonstances mensongères. La raison, l'expérience, et j'ai » été dans le cas d'en faire une grande pratique, montrent que tous ces signes extérieurs sont autant de » mensonges, qu'on ne saurait trop s'en garantir, et » qu'il n'est réellement d'autres moyens de juger et de » connaître les hommes, que de les voir, de les essayer, » et de les pratiquer. »

Lavater étudiait profondément le cœur humain au temps où il y avait des hommes qui préparaient de grands événemens. Napoléon n'est arrivé qu'après la première secousse qu'ils ont produit. — Il n'y avait plus d'hommes. — Il en a profité.

Son mépris pour l'art de connaître les hommes sur les traits du visage, n'a pas empêché la société de lire Lavater, de goûter et d'adopter son système. Partout on mêle des observations physionomiques; Chaque séance de la Cour d'assises en est remplie, et y ajoute de l'intérêt. C'est surtout dans la culture des beaux-arts que l'étude de la physionomie est indispensable pour éviter les fausses expressions dans tous les genres de peintures et de sculptures. On est las des grimaces, des airs de tête à la Boucher et à la Vanloo. Il faut en revenir à la vérité.

**EMIRÈNE,**

*membre de l'Académie des arcades de Rome (correspondante.)*

---

**BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS ET DES MÉNAGES.**

MANUELS ÉCONOMIQUES, ÉLÉMENTAIRES ET RÉSUMÉS DE TOUS LES ÉTATS;

Publiés par M. A. DESREZ, éditeur et directeur du matériel du *Musée des Familles*.

**UN SOU** la feuille de **16** pages,

contenant le même nombre de lettres qu'une feuille in-8°;

**40** centimes chaque manuel de **128** pages,

équivalant au tiers d'un volume de 400 pages et de 7 fr. 50 c.

12 MANUELS SONT EN VENTE, SAVOIR :

Manuel du Charron,
— du Charpentier,
— du Serrurier,
— du Sapeur-Pompier,
— du Pâtissier,
— du Ferblantier-Lampiste,
Manuel du Menuisier.
— du Bourrelier,
— du Poëlier-Fumiste,
— du Tapissier-Décorateur,
— de la Cuisinière,
— de la bonne Ménagère.

On souscrit à Paris, au bureau du *Musée des Familles*, rue des Moulins, n. 18. — Et à Bruxelles, aux Sociétés de Paris, Londres et Bruxelles, pour les publications littéraires, rue de Ruysbroeck, n. 9.

---

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Beaudoin de Flandre, empereur de Constantinople. Fac-simile d'une estampe flamande.
(Gravure d'ELWALL, Dessin de GAVARNI.)

## LA CHANSON DE GUERRE DES GUEUX,

### BALLADE POPULAIRE.

#### TRADUITE DU PATOIS FLAMAND.

L'historien d'Oultremann raconte de la manière suivante l'origine de la ligue, connue sous le nom de *foi des gueux*, et qui agita fort long-temps les Pays-Bas :

« L'an 1576, l'ambition et la jalousie de quelques » seigneurs du pays, masqués du zèle de la patrie, » commencèrent la rébellion qui dure encore. Cent » cinquante gentilshommes, conduits par les seigneurs » de Brederode et le comte Ludovic, frère du prince » d'Orange, présentèrent, le cinq avril, une requête à » la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas. » Peu après, ils prirent le nom de *gueux*, et pour le » corps de leurs devises, deux mains enlacées qui te» naient une besace avec ces mots : *Jusques à la besace.* » Leur étendard portait l'image de l'empereur Beau» doin. Toutes ces choses, avec la connivence des gou» verneurs, levèrent le menton aux huguenots et leur » donnèrent la hardiesse de paraître et faire leur prêche » en public. »

Voici la ballade que chantaient en allant au combat les *gueux*, et qui leur servait de *Marseillaise*; la tradition l'a conservée : il n'est pas rare d'entendre, aux environs de Bruxelles, un paysan paisible conduire sa charrue en répétant ce chant de révolte dont il ne soupçonne point sans doute l'origine.

I.

Les gens de Flandre sont de bons enfans; fidèles comme la lame d'un poignard de Liége. Qui s'en sert par la poignée tue; qui se met la poitrine à sa pointe s'y tue.

II.

Quand le comte Baudoin partit pour Constantinople en tête de ses bons Flamands, il ne tarda pas à échanger son chaperon de comte contre la couronne d'empereur d'Orient. C'est que ses bons Flamands avaient pris deux fois Constantinople d'assaut.

Les gens de Flandre sont de bons enfans; fidèles comme la lame d'un poignard de Liége Qui s'en sert par la poignée tue; qui se met la poitrine à sa pointe s'y tue.

III.

Mais il oublia bientôt pour ses nouveaux sujets ceux qui avaient fait sa grandeur. Et ce fut en vain qu'il se fit appeler *Baudoin empereur des Romains, toujours auguste, choisi par Dieu;* son corps fut poignardé, ses membres coupés en morceaux, et sans une pauvre femme flamande qui les ensevelit, les corbeaux les auraient mangés.

Les gens de Flandre sont de bons enfans; fidèles comme la lame d'un poignard de Liége. Qui s'en sert par la poignée tue; qui se met la poitrine à sa pointe s'y tue.

IV.

Que l'histoire de l'empereur Beaudoin, soit utile aux rois de la terre. Qu'ils prennent garde aux mauvais conseillers! Qu'ils prennent garde aux larmes des bourgeois et des manans. Le cheval souffre l'éperon; mais quand l'éperon pénètre dans les flancs, gare au cavalier!

Les gens de Flandre sont de bons enfans; fidèles comme la lame d'un poignard de Liége. Qui s'en sert par la poignée tue. Qui se met la poitrine à sa pointe s'y tue.

Pour bien comprendre cette ballade et les terribles menaces qu'elle contient contre les gouvernans des Pays-Bas, il faut savoir que Beaudoin, tandis qu'il assiégeait Andrinople, fut trahi par les Grecs, qui ne pouvaient supporter le joug des Latins et de l'Église romaine. Ils le firent tomber dans une embuscade des Bulgares, venus au secours de la ville assiégée et Beaudoin fut littéralement coupé par morceaux. Une Flamande, les autres disent une Bourguignonne, recueillit ses restes et les ensevelit.

**A. V. M.**

---

## MŒURS ÉTRANGÈRES.

### UNE SÉANCE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES EN 1825.

Je me rappellerai toujours l'impression que fit sur moi la première séance de la Chambre des Communes, à laquelle j'assistai. C'était en 1825. Lord Castelreagh venait de terminer par le suicide, une vie consacrée tout entière au triomphe du despotisme européen. M. Canning venait de recueillir son héritage, et d'arriver au pouvoir que convoitait depuis long-temps son ambition.

La séance devait offrir un grand intérêt. M. Fowell Buxton devait faire sa première motion pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises.

C'était la première fois que cette grande question se présentait à la discussion parlementaire. L'esclavage dont l'abolition était demandée en 1825, n'a été aboli qu'en 1833. Il a fallu dix ans pour amener cette grande question à maturité. Il avait fallu vingt ans de discussions parlementaires pour amener l'abolition de la traite. L'enfantement de la grande mesure de l'émancipation des catholiques a duré quarante ans. On voit que nos voisins d'outre-mer prenaient en toute chose le temps de la réflexion. Nous autres, nous y allons un peu plus vite, nous nous étonnons que trois ans après la révolution de 1830, cette révolution n'ait pas produit toutes ses conséquences. Qui vaut mieux, de la patience britannique, ou de la fougue française? Toutes deux ont peut-être leurs inconvéniens. J'en reviens à la Chambre des communes.

Je m'attendais à voir un édifice d'une architecture noble et majestueuse, digne de l'importance des débats et de la grandeur des événemens dont il a été témoin: arrivé à la porte avec mon guide, je crus voir l'entrée d'une hôtellerie du seizième siècle. J'entre. On m'introduit dans un long corridor obscur, où la foule faisait queue depuis deux heures.

Notez qu'il était quatre heures de l'après-midi. Heureusement que par précaution, j'avais eu soin de me munir de mon dîner. Vous verrez que la précaution était bonne.

Je commençais à m'impatienter, après trois grands quarts d'heures d'attente. Enfin on annonce que la *galerie* est ouverte; c'est le nom qu'on donne à la tribune destinée à recevoir le public.

Je suis la foule; après avoir donné au concierge ma demi-couronne (3 francs), car sur cette terre classique de la liberté, un citoyen qui n'a pas trois francs à payer pour entendre la voix de ses représentans, doit renoncer à se donner ce passe-temps. Le proverbe point d'argent, point de suisse, est en Angleterre, d'application rigoureuse et mathématique. Croiriez-vous que la réforme parlementaire, qui a réformé tant de choses, n'a pas réformé cet abus-là. Vous verrez qu'il faudra pour cela une révolution.

Je faisais ces réflexions en grommelant et en marchant sur les talons du gentlemen qui me précédait, ce qui me valut de sa part une fort laide grimace, lorsqu'on m'introduisit enfin dans la galerie. Je pris place tant bien que mal, et jetai enfin un coup d'œil sur cette fameuse salle de St-Stephen, qui occupe elle-même une si grande place dans l'histoire.

Figurez-vous une immense salle carrée, sans ornement d'aucune sorte; une salle noire, dont les murs sombres portent l'empreinte de la fumée des siècles; au milieu un large pilier auquel est adossé le siége du président ou de l'orateur (speaker); tout autour de ce pilier, des banquettes s'élevant en gradin, recouvertes d'un velours usé, et destinées à recevoir trois cents législateurs; car dans cette enceinte il n'y a strictement place que pour trois cent, bien que le nombre total des membres de la chambre, s'élève à six cent-cinquante et quelques. Je demandai où se mettaient les trois cent-cinquante membres surnuméraires, lorsque la chambre était au grand complet. On me fit alors remarquer derrière les banquettes du fonds, une centaine de gentlemens, debout. C'étaient des membres qui n'avaient pu trouver à se placer. J'en conclus qu'en Angleterre, le *confort*, dont un Anglais fait tant de cas, se trouve partout, excepté dans la Chambre des Communes, et je notai cette observation sur mon calepin.

Ce qui me frappa ensuite, ce fut la tenue plus que négligée des gentlemens législateurs. Il est vrai que la tenue de notre Chambre des Députés de cette époque n'avait pas peu contribué à accroître mon étonnement de ce que je voyais.

La révolution de juillet n'avait pas encore étendu son niveau sur les législateurs de la France. L'idée de dé-

puté ne se séparait pas dans ma pensée de l'idée de l'habit brodé, au collet fleurdelysé.

Mes principes de majesté sénatoriale, de dignité représentative, furent donc singulièrement déconcertés, à l'aspect du laisser-aller parlementaire des Anglais; quand je vis ministres et députés, le chapeau sur la tête, pêle-mêle confondus, en redingote, en frac, en bottes, je fus tenté de regretter le décorum français.

Mon guide, qui était un homme éclairé, me dit que les représentans d'un peuple libre répugnaient à revêtir une livrée, fût-ce même celle de la liberté; car, ajouta-t-il avec assez de raison : un joug, de quelque nom qu'on le décore, est toujours un joug, et il m'est souvent arrivé de sourire en lisant dans le récit de vos séances, que tel député qui a une réplique à faire est obligé de quitter la tribune et de différer sa réponse jusqu'à ce qu'il ait revêtu le costume obligé. La meilleure réponse ainsi différée, et pour une pareille cause, me semble toujours perdre un peu de son prix. Et puis, est-ce qu'il y a dans l'habit de député une représentation qui fait que sans cet habit, un citoyen ne peut plus remplir son mandat? En vérité, c'est ajouter une bien grande importance à de petites choses.

Il achevait à peine ce sermon, dont je pris ma part en toute humilité, que j'entendis la voix des huissiers crier : *silence!* je vis les têtes se découvrir. C'était l'orateur de la Chambre des Communes qui entrait, précédé des huissiers qui l'annonçaient, et parmi lesquels on me fit remarquer l'huissier à la verge noire.

Je fus, je l'avoue, un peu choqué de cette longue robe magistrale, et surtout de cette énorme perruque, qui distinguent le président du reste de l'assemblée; mais quand je le vis s'avancer avec respect vers le livre des écritures ouvert devant lui; quand je le vis s'agenouiller et prier; quand je vis toute cette chambre à genoux, implorant le secours des lumières de celui qui est la source de toute lumière; quand j'entendis la voix mâle et majestueuse de l'orateur prononcer ces mots : « Dieu juste, Dieu de vérité, faites que l'esprit de » vérité et de justice règne dans toutes nos délibéra- » tions; faites que tous nos travaux n'aient pour but » que le bonheur de ce peuple, et la gloire de votre » saint nom; faites que nous restions fidèles au souve- » rain que vous nous avez donné dans votre miséri- » corde, et aux institutions libres qui font la force et la » sécurité de ce peuple. » Alors partageant les sentimens de cette grande assemblée, je ne pus m'empêcher de joindre ma prière à une prière si noble et si simple; je sentis mes ridicules préjugés nationaux s'évanouir. Je me surpris balbutiant des vœux pour le bonheur des Anglais; et ce sublime spectacle de la religion planant sur les œuvres de la liberté sans leur rien ôter de leur énergie et de leur grandeur, cette imposante image de tout un peuple s'élevant au trône de Dieu par l'organe de ses représentans, ce magnifique hommage de l'homme à son créateur, tout cela me laissa une impression profonde qui ne s'est point effacée.

La prière était à peine terminée, que chacun remit son chapeau, reprit sa place; et l'on s'occupa de la présentation des pétitions; car c'est par-là que toutes les séances commencent. En France nous avons relégué les pétitions au samedi, et encore bien souvent cette séance hebdomadaire est envahie par des rapports et des développemens de propositions. Je recommande cette observation à la révolution de juillet.

Cependant, car il faut tout dire, je remarquai avec peine que la présentation des pétitions était une pure routine à laquelle la plus grande partie des membres restaient étrangers. Voilà les formes qu'on suivait. Un membre se levait de sa place, déroulait un parchemin dont il lisait l'intitulé; ajoutait quelques mots inintelligibles sur l'objet de la pétition, remettait le parchemin à un huissier, qui après l'avoir reçu de sa main, s'approchait du bureau de l'orateur, en s'arrêtant par intervalle, pour faire trois révérences profondes; à la troisième révérence, un second huissier recevait la pétition et la déposait sur le bureau après l'avoir déroulée et en avoir de nouveau lu le titre : le président répétait alors cette formule; « Ordonné que la pétition soit déposée sur le bureau. » Puis on passait à une autre. Il n'y eut que la presentation par M. Fowell Buxton, de la pétition des habitans de Londres, demandant l'abolition de l'esclavage, qui attira l'attention de l'assemblée. Après avoir brièvement énoncé l'objet de la pétition, M. Buxton remit à l'huissier un énorme rouleau de parchemin, que celui-ci fut dans l'impossibilité de remuer. Il ne fallut pas moins que quatre huissiers, sans compter les membres de bonne volonté qui prêtèrent un coup de main pour porter et dérouler cette masse énorme de signatures, s'élevant au nombre de cent trente-deux mille trois cent quarante-six.

Les applaudissemens éclatèrent de toutes parts. Je me rappelai alors ce que j'avais entendu dire sur l'égoïsme anglais; et je me demandai en toute humilité si une pétition relative au sucre ou à la chandelle eût pu trouver dans la métropole britannique, plus de signataires que cette pétition généreuse, dans laquelle cent trente mille Anglais demandaient l'affranchissement de cinq cent mille esclaves à deux mille lieues de là, et qui leur étaient aussi étrangers que les Chinois et les Japonais.

On passa ensuite à d'autres pétitions; le bruit des conversations particulières recommença, et je profitai de cet intervalle pour faire connaissance, par l'organe de mon guide, avec la physionomie des principaux acteurs de ce grand drame.

« Voyez-vous, me dit-il, ces banquettes à droite du président? c'est le banc de la trésorerie, c'est là que se placent les ministres; tout ce côté de la chambre est rempli de leurs adhérens. En face, à gauche de l'orateur, sont les bancs de l'opposition. Dans l'intervalle qui sépare ces deux grandes sections de la Chambre, vous voyez le bureau; c'est cette longue table recouverte d'un tapis vert et que domine le siége du président.

Cet homme au front chauve et large, au regard perçant, qui entre le chapeau sur la tête, et qui s'assied brusquement sur le banc de la trésorerie, c'est M. Canning, ministre des affaires étrangères. Ce jeune homme bien fait, à la blonde chevelure, qui l'aborde en ce moment, c'est M. Peel, ministre de l'intérieur. En face, sur le troisième banc de l'opposition, vous voyez M. Brougham. Il est facile à distinguer à ses cheveux noirs, à sa face pâle, blême et basannée, à ses traits fortement contractées, et toujours pleins d'une agitation fébrile, à ses yeux qui se ferment et s'ouvrent brusquement par une sorte de tic involontaire. Vous le distinguerez mieux quand il parlera (car il parlera certainement dans cette séance) à son geste violent, à sa parole tragique et saccadée, cette parole que redoute M. Canning, qui la regarde avec raison comme la hache de ses discours, et qu'applaudit avec fureur la nation anglaise, qui a mis dans Brougham toutes ses espérances.

M. Canning en entrant au pouvoir, lui a offert la dignité de lord chancelier. M. Brougham a mis à son acceptation deux conditions, l'émancipation catholique et la réforme parlementaire. Elles lui ont été refusées, et Brougham est resté sur les bancs de l'opposition, qu'il commande par le fait; mais qui reconnait nominalement un autre général; c'est M. Tierney, ce petit vieillard que vous voyez sur le premier banc de droite.

Cet autre vieillard aux mouvemens si vifs, à la physionomie si mobile, c'est M. Martin, député de l'Irlande, auquel les chevaux, les moutons et les ânes, élèveront un jour des autels; car il est l'auteur de la loi qui porte son nom, et qui protége ces animaux contre les mauvais traitemens de leurs conducteurs.

En ce moment la voix perçante des huissiers retentit de nouveau. Toutes les pétitions étaient terminées; la discussion allait commencer. M. Buxton se leva, et développa sa motion dans un discours long et monotone, qui dura trois grandes heures montre en main; et tout cela pour demander que les esclaves qui viendraient à naître à l'avenir, naquissent libres, et pour qu'il fût pris certaines mesures pour assurer à un jour donné la liberté de tous les noirs actuellement esclaves. Tout cela pouvait se dire en dix minutes, et largement encore; preuve sans réplique, et que je m'empressai de noter, que si les Anglais et les Spartiates se ressemblent en quelque chose, ce n'est assurément pas par le laconisme. Notez qu'il était cinq heures quand la discussion commença, et que le discours de M. Buxton ne se termina qu'à huit. Je commençai à regretter mon bonnet de nuit. Ce qu'il y avait de plus effrayant dans la perspective, que me présentait à moi, pauvre étranger, cette terrible discussion, c'est qu'il n'y avait pas moyen de se frayer un chemin pour sortir, tant la foule était entassée dans la galerie incommode que le public occupait. On aurait pu se trouver mal vingt fois, que c'eût été en pure perte. Chacun était condamné à rester là cloué jusqu'à ce qu'il plût à Dieu et à l'assemblée de lever la séance. Je compris alors pourquoi on n'admet point de femmes dans la tribune publique. La loi est formelle à cet égard. Voilà une loi bien mal apprise et bien peu galante. Cependant la figure d'un de mes voisins me parut bien jolie pour celle d'un homme, sa main bien potelée, sa chevelure bien longue, quoique cachée sous l'ampleur du collet d'une large redingote. Allons, ce n'est pas à tort qu'on a fait la curiosité du genre féminin.

M. Canning parla après M. Buxton, et présenta un amendement à la motion originale. Sa voix était sonore, son geste noble; peut-être cependant frappait-il un peu trop souvent et trop fort sur le bureau près duquel il s'était placé, en faisant deux pas en avant de son banc. Car, je dirai ici par parenthèse que l'orateur anglais parle toujours de sa place, et sans qu'il soit nécessaire de demander la parole. Quand un orateur a fini de parler, un autre se lève et commence; il arrive néanmoins quelquefois que plusieurs orateurs se lèvent à la fois; c'est le président qui décide alors à qui appartient la priorité. Ce mode, pour le dire en passant, me semble moins apprêté et plus naturel que celui de ne parler que du haut d'une tribune. Ce dernier mode a cela de vicieux, qu'il oblige de suspendre le débat à chaque succession d'orateur, car il faut le temps de se rendre à la tribune, et l'espace qu'il faut souvent traverser pour y arriver, est assez considérable pour faire manquer l'effet d'une réplique dont tout le mérite consiste presque toujours dans sa rapidité et dans son à-propos.

M. Brougham répliqua à M. Canning, et j'admirai cette parole véhémente et cet accent véritablement dramatique qui font de cet homme un orateur à part, auquel il est difficile de résister. Pendant qu'il parlait, on entendait circuler sur les bancs de l'opposition le mot: *hear! hear!* écoutez! écoutez!

M. Peel lui répondit par un discours d'une simplicité, d'une netteté admirable; autant M. Canning était poétique et cicéronien, autant M. Brougham était passionné et démosthénien, autant M. Peel était simple, naturel, parlant affaires à des hommes d'affaires et dédaignant le vain éclat de l'apostrophe et le prisme brillant de la métaphore.

« Ce jeune homme ira loin, » me dis-je en l'entendant. Je ne me suis pas trompé. M. Peel est un talent chaste, nerveux, concis, qui ne dit que ce qu'il faut dire, et qui le dit comme il doit être dit, ni plus ni moins.

Cependant le débat se prolongeait; M. Tierney et d'autres encore prirent la parole. M. Buxton répliqua et résuma toute la discussion. On alla aux voix.

Alors il se fit dans la galerie que nous occupions un mouvement extraordinaire, dont je demandai la cause. J'appris que le public allait évacuer la tribune, pendant le vote de la chambre, et serait admis de nouveau après le vote, pour en apprendre le résultat. Je trouvai singulier que dans un pays qui admet le principe de la souveraineté nationale, le souverain fût traité avec si peu de cérémonie chez ses représentans. Il fallut sortir. En rentrant, le public apprit que l'amendement de M. Canning était adopté à une forte majorité, que parconséquent la motion de M. Buxton était rejetée, pour n'être admise que dix ans plus tard. Je souhaitai aux pauvres nègres de prendre patience. Pour moi, je sortis pour aller prendre du thé et du repos. Je regardai à ma montre, il était cinq heures et demie *du matin, la séance avait duré treize heures*. C'était raisonnable.

**BENJAMIN LAROCHE.**

---

## HISTOIRE DES RELIGIONS.

### RELIGIONS CHINOISES.

Il paraît constant que la religion primitive des Chinois, est une branche du *sabisme*. Le *sabisme* consiste dans le mélange du culte de Dieu et du culte des astres. Dans les annales de l'histoire chinoise (les cinq Kings), écrites depuis plus de quatre mille ans, on voit les empereurs offrir des sacrifices au Ciel ou à l'esprit qui l'anime, comme à la cause suprême et au principe universel de toutes choses. Ils l'adorent sous deux noms différens: *Chang-ti* et *Tien*, mots qui signifient tous deux: *souverain, empereur*. Ces mêmes annales parlent d'un temple élevé au Dieu de l'univers par *Hoam-ti*, l'un de leurs plus anciens monarques. Le peuple cependant ne paraît pas avoir une idée bien distincte d'un Dieu immatériel. L'on ignore l'époque où les pratiques superstitieuses s'introduisirent dans la religion chinoise: bien que l'idolâtrie n'ait pris sa plus grande extension qu'après Confucius, tout porte à croire qu'elle existait bien avant lui.

Lauzu, ou Loakun, qui vivait 600 ans avant J.-C. et 50 avant Confucius, introduisit une secte qui passe pour chasser les démons, pour jeter des sorts, prédire l'avenir, et s'occuper de magie. Sa morale, assez rappro-

chée de l'épicuréisme, causa de grands désordres dans la religion. Les docteurs de cette secte voyant combien elle était favorisée du peuple, se multiplièrent à l'infini, reçurent le nom de *docteurs célestes*, obtinrent des maisons pour vivre en communauté et firent élever à leur fondateur, des temples où on l'honore d'un culte divin. Plus tard, Confucius, après sa mort, obtiut les mêmes honneurs.

Confucius qu'on a nommé le prince des philosophes, vint rétablir la religion épurer la morale et tantôt ministre d'un roi tributaire de l'empereur, tantôt pauvre et fugitif, montre la même sagesse et la même vertu dans la grandeur comme dans l'abaissement.

Pour leur faire conserver sa morale, il composa plusieurs livres dont sa modestie extrême lui fit attribuer la doctrine aux philosophes *Yao et Chun* qui vivaient




La Trinité chinoise. (Dessin d'ÉVRARD, gravure de SEARS.)

1500 ans avant lui. Ces livres, et le nom de Confucius sont en grande vénération à la Chine. Dans le premier, il enseigne que pour apprendre à gouverner, il faut s'occuper sans cesse à se corriger; dans le second il prouve que l'homme doit obéir à la vertu qui vient de Dieu; il définit la nature humaine et ses passions, et conseille le courage, la prudence, la piété, l'amour filial, comme des moyens d'arriver au plus haut degré possible de vertu. Le troisième est une collection de maximes de morale, comparables à tout ce que l'antiquité offre de plus beau. Il recommande le pardon des injures, le souvenir des bienfaits, l'amitié et l'humilité. Le quatrième donne l'idée d'un gouvernement parfait.

Il existe à la Chine une tradition sur laquelle se fonde l'introduction des idoles du Fo. L'on prétend qu'un jour où l'on complimentait Confucius sur sa philosophie et sur la manière dont il la pratiquait, il refusa modestement les hommages qu'on lui adressait, en disant: qu'il était bien loin encore de la vertu parfaite, mais que c'était vers l'ouest qu'on devait trouver le plus saint des hommes. Les missionnaires qui rapportent ce fait pensent que par ces paroles, il voulait prédire l'arrivée du Messie. Ce qui est certain, c'est qu'elles firent une impression profonde sur l'esprit des Chinois, et que l'empereur *Mimt*, qui régnait 65 ans avant J.-C., occupé de ces paroles, et déterminé par un songe, dans lequel il vit venir de l'ouest un saint personnage, équipa une flotte avec ordre à ceux qui la montaient d'aller à l'ouest, de chercher cet homme et de le ramener ou du moins de rapporter ses images et ses écrits. Les envoyés n'osèrent pas s'aventurer plus loin qu'une petite île voisine de la mer rouge où ils trouvèrent la statue de Fo, dont les doctrines s'étaient répandues dans l'Inde, trois cents ans avant la naissance de Confucius. Ils l'apportèrent à la Chine avec le dogme de la métempsycose et les croyances des Indiens. Les disciples de Confucius s'opposèrent vivement à l'introduction de ces idoles; mais tous leurs efforts furent vains, il fallut céder au torrent; la sage morale, la religion pure qu'il avait rétablie, se corrompirent de nouveau et disparurent presque entièrement devant les pratiques idolâtres et superstitieuses introduites avec le culte de Fo.

A la Chine, il n'y a ni religion dominante, ni de culte salarié par l'état; l'empereur, les mandarins, le peuple appartiennent indifféremment à leur secte ou à une autre. L'empereur régnant qui descend des tartares Mantchoux, reconnaît l'autorité religieuse du Dalai-Lama, idole vivante qu'on adore. Ce Dalai-Lama qui régnait au Thibet, passe pour être immortel, et on le regarde comme le successeur et le vicaire du dieu Fo. Les prêtres nourrissent toujours un jeune lama, désigné secrètement pour succéder au souverain pontif, aussitôt que celui qu'on croit immortel a cessé d'exister. L'empereur entretient magnifiquement, dans le palais de Pékin,

l'ambassadeur du dalaï-lama, ce qui n'empêche pas de sacrifier tous les ans à Tien, dans la capitale de l'empire.

Telles sont les sectes qui divisent la religion à la Chine; les livres canoniques de toutes, prouvent que les Chinois ont quelque idée d'un Être Suprême, créateur et conservateur de toutes choses, mais à l'imitation des idolâtres anciens et modernes, ils reconnaissent une infinité de dieux ou d'esprits inférieurs qu'ils adorent dans des temples particuliers. On trouve chez eux, beaucoup des divinités des Romains, Mars, Vénus, la Fortune, la Paix, les nymphes, les génies de l'air; les oiseaux de la mer et des fleuves.

Ce peuple divise ses dieux en trois classes. Dans la première, est l'Être Suprême, sous le nom de Fo ou de Fé, dont le nom signifie sauveur. Ils le représentent tout rayonnant de lumière et les mains cachées, pour apprendre aux hommes que sa puissance opère invisiblement toute chose dans le monde. On le voit quelquefois aussi sous la forme d'un dragon volant, couvert d'une écaille de tortue. A sa droite et à sa gauche, se trouvent Confucius et Lanzu ou Loakun, tous deux comme restaurateurs de la religion.

Les dieux de la seconde classe sont les enfans de Ki-to, dieu de la guerre, qui ont subjugué la terre, et ceux qui ont enseigné les lois et l'art des combats.

La troisième classe se compose des génies qui disposent de toutes les choses sublunaires, aquatiques, terrestres ou ignées.

Soixante douze esprits ou intelligences se partagent le gouvernement du ciel et de la terre. Les plus connus sont: *Puzza*, ou la Cybèle des Chinois, regardée comme produisant ou faisant produire toutes choses (la nature); *Tanquam*, qui donne la pluie; *Teiquam*, qui préside à l'agriculture; *Tsuiquam*, divinité de la mer, Neptune des Chinois: ces trois derniers obéissent à un certain génie nommé *Guasai*, qui gouverne la partie la plus basse du ciel; on lui donne le droit de vie et de mort; *Quonin*, divinité qui préside aux ménages et aux biens de la terre; *Chang-ko*, espèce de Minerve, révérée particulièrement des bacheliers de la secte des lettres; *Ninifo*, qui préside à la volupté; *Hooguam*, qui gouverne les yeux; les *Chin Hoans*, génies conservateurs des provinces, des villes, des tribunaux; *Quante-Cong*, fondateur de l'empire chinois: enfin, un dieu du théâtre, regardé comme l'inventeur des pièces dramatiques chinoises, et protecteur des comédiens, qui lui font des sacrifices, et dont ils portent toujours l'image avec eux.

Les dragons, qui sont les armes de l'empire, ont aussi quelque part au culte superstitieux des Chinois. Ils passent pour avoir en leur puissance tous les biens de la terre, et régner particulièrement sur les montagnes.

Les bonzes sont les prêtres de la secte de Fo; ils vivent des aumônes qu'ils obtiennent en excitant la charité par toutes sortes de mauvais traitemens qu'ils s'infligent. Les uns s'entrent dans le cou des crochets en fer auxquels pendent de lourdes chaînes; d'autres se déchirent d'une manière affreuse. Ils enseignent qu'on doit révérer trois choses: Dieu, sa loi et ses livres. Ils menacent ceux qui n'observent pas ses commandemens, au nombre de cinq, d'être cruellement tourmentés après leur mort, et de rouler de corps en corps d'hommes ou d'animaux par une longue suite de métempsycoses; mais ces peines, cependant, ne doivent pas durer éternellement. Il existe plusieurs ordres de prêtres qu'on distingue par la couleur et la forme de leurs robes; tous sont obligés au célibat tant qu'ils sont dans les ordres, mais ils peuvent s'en retirer quand bon leur semble. Leur naissance est ordinairement commune, car les gens riches se soucient peu de voir leurs enfans consacrés au service des autels; de sorte que les prêtres, contraints au célibat achètent des novices aux malheureux que le besoin réduit à l'affreuse nécessité de vendre leurs enfans. Les prédicateurs choisissent généralement le texte de leurs sermons dans la morale de Confucius, ou d'un autre philosophe nommé *Tansine*, presqu'aussi ancien que lui, quoique moins connu. A chaque temple est attaché un cloître recevant de l'empereur une indemnité pour l'existence des prêtres et des novices; mais ce qui leur rapporte bien plus, c'est l'usage où ils sont de loger les voyageurs, et de leur offrir le thé et des friandises dont on les paie largement.

Il existe à Pékin deux temples principaux; les Chinois ont déployé dans ces constructions toute l'élégance de leur architecture. Tous deux sont consacrés à la divinité; dans l'un on l'adore sous la dénomination de l'Esprit Éternel; dans l'autre, comme l'Esprit créateur et conservateur du monde. Les sacrifices se font avec un grand nombre de cérémonies; rien ne saurait surpasser la splendeur et la magnificence dont s'entoure l'empereur dans ces devoirs, qu'il accomplit au nom de tout son peuple. Quelque temps avant le jour fixé pour cette importante célébration, le monarque et toutes les personnes qui doivent le suivre, se préparent par la retraite, le recueillement et l'abstinence. Pendant cet intervalle, l'empereur cesse de donner audience, les tribunaux se ferment, les mariages, les funérailles, les cérémonies ou fêtes de toute nature sont suspendues. Le jour fixé pour le sacrifice, l'empereur apparaît dans tout l'éclat de sa puissance, et les temples se décorent avec magnificence. Tous les vases façonnés en or ne servent qu'une seule fois. Malgré sa grandeur, le monarque montre la plus profonde humilité; il se roule dans la poussière, et, par ses discours et sa conduite, s'abaisse pour montrer quelle distance infinie sépare l'homme de l'Être Suprême. La cérémonie où l'empereur laboure lui-même la terre, ainsi que celle du renouvellement de l'année, se célèbrent avec non moins de pompe et d'appareil.

De toutes leurs fêtes, la plus singulière et la plus curieuse, est celles des lanternes. Elle arrive le quinzième jour du premier mois de l'année. Dans toutes les villes, sur tous les fleuves, à tous les postes militaires, aux façades des pagodes, s'allument des lanternes de toutes formes, de toutes grandeurs, suspendues à des cordons de soie, ornés de glands de couleurs et d'espèces différentes. Parmi celles qui ornent les édifices, les unes sont de gaze de soie peinte ou brodée à l'aiguille; les autres d'une seule pièce de corne, si diaphane qu'on la prendrait pour du verre. Les plus grandes ont 2 pieds de diamètre. Les personnes riches en font construire de 25 à 50 pieds de diamètre, du prix de huit à dix mille francs; ce sont des chambres où l'on peut recevoir, danser, jouer des comédies; on les éclaire au dehors et au dedans de feux de toutes couleurs. Les enfans courent en portant çà et là des lumières errantes qui produisent l'effet le plus bizarre et le plus agréable. Rien ne saurait se comparer à cette multitude de feux divers dont la nuit s'éclaire; les illuminations les plus brillantes de nos fêtes publiques n'en donnent qu'une faible idée. Deux traditions rapportent différemment l'origine de cette fête. L'une prétend que la fille d'un mandarin, se promenant un soir sur le bord d'une rivière, tomba

dans l'eau et se noya. Le père affligé courut avec tous ses gens pour la retrouver ; il fit aller à la mer un grand nombre de personnes munies de lanternes ; les habitans du lieu, dont il était vénéré, suivirent avec des torches allumées. On chercha inutilement toute la nuit. Le mandarin n'eut d'autre consolation que de voir l'empressement du peuple, et la part qu'il prenait à sa perte cruelle. L'année suivante, au même jour, l'on courut encore au rivage avec des feux ; tous les ans on continua cette cérémonie, où chacun allumait des lanternes, et l'usage s'en répandit dans l'empire. Les autres attribuent cette fête au dessein extravagant qu'un de leurs monarques conçut, de s'enfermer avec ses femmes dans un superbe palais qu'il fit construire exprès, et éclairer de magnifiques lanternes, pour avoir la jouissance de vivre sous un nouveau ciel, toujours éclairé, toujours serein, et qui lui fit oublier les révolutions de l'ancien monde. Ces déréglemens soulevèrent les peuples contre le monarque : on détruisit son palais ; et pour conserver à la postérité la mémoire d'une si indigne conduite, on en suspendit les lanternes dans chaque quartier de la ville.

Une autre fête, qu'on célèbre vers le commencement de juin, n'est pas moins curieuse. Chacun orne sa maison de feuillage et de branches d'arbres ; l'on se met en mer dans une multitude de barques, et l'on vogue çà et là pour chercher un certain Phelo. Ce Phelo découvrit le premier l'usage du sel, et comme ses compatriotes ne lui témoignèrent pas la moindre reconnaissance, il se retira tellement outré contre eux que l'on ne sut jamais ce qu'il était devenu.

La superstition extrême du peuple l'amène souvent dans les temples pour consulter la divinité qui y préside, lorsqu'il veut entreprendre quelque affaire importante. Celui qui va se marier, se mettre en voyage, conclure un marché, commencer quelque entreprise, a d'abord recours à cette consultation. Il y a plusieurs manières de la faire : voici la plus commune. L'on jette en l'air un morceau de bois à plusieurs surfaces, chacune ayant une marque différente ; lorsqu'il est retombé l'on examine la surface supérieure, et le prêtre va voir dans le livre des destins le signe correspondant à cette marque. Si du premier coup le résultat est favorable aux désirs de celui qui consulte, il se prosterne avec gratitude devant l'idole ; si, au contraire, le sort se montre défavorable, il recommence une seconde fois ; mais c'est seulement la troisième épreuve qui doit décider. On peut toujours aller faire ces consultations à la divinité ; l'adoration consiste plus alors dans les remercîmens que dans les prières.

Tous les voyageurs s'accordent à dire, dans leurs écrits relatifs aux funérailles des Chinois, que toutes les personnes distinguées font faire leur cercueil et leur tombeau pendant leur vie ; chaque famille possède un cimetière particulier : il existe aussi des cimetières publics, mais tous doivent être hors la ville. Lorsqu'un bonze avertit une personne riche sur le point de mourir, qu'une terre est sainte, que les esprits n'en peuvent approcher, il est bien rare que le mourant ne l'achète pas. Souvent il paie un prix immodéré dix pieds carrés de terre. L'on dépense aussi beaucoup d'argent pour avoir un cercueil de bois précieux, sculpté et peint de différentes couleurs.

Lorsqu'une personne riche vient à mourir, les plus proches parens du défunt avertissent tous ses amis ; ils s'assemblent, lavent et parfument le corps, le revêtent de ses plus beaux habits, et le mettent ensuite dans un fauteuil : les femmes, les enfans, les parens se prosternent devant lui, en déplorant leur perte. Le troisième jour l'on enferme le corps dans le cercueil, on le recouvre d'un morceau de soie, pour le mettre dans une vaste salle peinte en blanc ; dans le milieu s'élève un autel que décore le portrait ou la statue du défunt. Les parens arrivent portant des lumières et des parfums. Ses fils, revêtus de lin, et ceints d'une corde par le milieu du corps, se tiennent debout d'un côté du cercueil, la mère et les filles se placent de l'autre, derrière un rideau, se lamentant de leur perte : pendant tout ce temps, les prêtres chantent des cantiques de douleur.

Ceux qui entrent dans la pièce, saluent le cercueil comme ils saluaient le défunt pendant sa vie. Après lui avoir rendu hommage, ils se retirent dans une autre pièce où ils trouvent le thé et des friandises.

Les voisins vont rendre les derniers devoirs au défunt ; ceux que la maladie ou la distance retiennent envoient un billet d'excuse. L'aîné de la famille rend plus tard toutes ces visites ; souvent on les remplace par des cartes, l'usage étant de se faire céler lorsqu'il les fait.

Les parens et amis du défunt, instruits du jour des funérailles, manquent rarement de s'y trouver. Le cortége commence par des soldats portant des figures en carton, qui représentent toutes sortes d'animaux, des lions, des tigres, des chevaux, des éléphans. D'autres portent des étendards, des encensoirs où brûlent des parfums ; ceux-ci chantent des cantiques funèbres, ceux-là font retentir les airs des sons d'instrumens lugubres. Ces chanteurs et ces musiciens précèdent le cercueil, surmonté d'un dais de soie violette. Soixante quatre hommes portent ce cercueil. Le fils aîné, revêtu d'une robe de toile, le corps incliné, suit en s'appuyant sur un bâton ; après lui viennent ses frères et les neveux. Ensuite les autres parens, les amis en deuil, suivis des femmes esclaves du défunt, qui témoignent, par leur air, leurs gestes et leurs cris plaintifs, de la douleur qu'ils éprouvent.

Lorsqu'on arrive au cimetière, on dépose le cercueil dans le tombeau qui l'attend. Tout auprès, dans des salles différentes, des tables servies avec recherche s'offrent aux assistans.

Pendant le temps qu'on garde le corps, des tables semblables sont servies tous les matins, et le prêtre devient sommelier chaque soir. Au-dessus de la porte, l'on a suspendu une feuille de papier où s'inscrivent les noms et qualités du défunt, une notice biographique contenant ses plus belles actions.

Si le défunt a vécu grand de l'empire, pendant un mois ou deux, quelques uns de ses parens restent près de sa tombe. Ils demeurent dans des appartemens préparés à cet effet, et renouvellent chaque matin les témoignages de leur douleur.

La magnificence de ces cérémonies funéraires augmente en proportion de la dignité et de la fortune du défunt. Le cortége qui suivit le corps du frère aîné de l'empereur Kang-Hi, se composait de plus de six mille personnes qui toutes avaient des fonctions déterminées. La forme des tombeaux chinois varie beaucoup : la plus ordinaire est celle d'une voûte sous laquelle on enferme

le cercueil ; au-dessus de cette voûte l'on élève d'ordinaire une pyramide de terre d'environ douze pieds de hauteur et de dix pieds de diamètre ; l'on plante autour, des pins et des cyprès. Devant, l'on place une large table de marbre blanc, et sur le sommet de la pyramide, des flambeaux, des vases, et un encensoir du plus beau travail.

Le deuil dure, à la Chine, trois ans ; pendant ce temps on doit s'abstenir de viande et de vin ; l'on doit éviter toutes les assemblées publiques ou particulières.

**HENRI SOUSTRAS.**

## LE CHATEAU D'ESPALLY.

Le château d'Espally se trouve près le Puy, en Velay, dans le Vivarais. Il est bâti sur des masses énormes de



Le Château d'Espally. (Dessin et gravure de BROWN.)

basalte que les gens du pays appellent les orgues d'Espally. — C'est dans ce château que Charles VII fut proclamé roi, lorsque la mort de l'insensé Charles VI l'appela au trône ; ce fut de là qu'il partit pour reconquérir la couronne de ses ancêtres, précédée par cette femme mystérieuse et dont l'histoire nous a transmis si glorieusement le nom : *Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans !*

En 1562, le château d'Espally fut détruit pendant le siége que fit de la ville du Puy, l'armée du baron des Adrets. K.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.




(Dessin d'Émile Wattier, gravure de Brown.)

**ECCE HOMO.**

> Les eaux de l'affliction sont comme celles de la mer; elles perdent leur amertume en s'élevant vers le ciel.
>
> ( *Une pensée de Femme chrétienne.* )

O vous qui vous plaignez du sort; vous qui toujours
Trouvez longues vos nuits et pénibles vos jours,
        Ces gouttes d'une coupe amère;
Vous qui priez la mort de vous tendre les bras,
Vous qui blasphémez Dieu qui vous mit ici-bas,
        Vous qui maudissez votre mère;

Au milieu des sueurs dont vous vous abreuvez,
Qui trempent votre pain, lorsque vous en avez,
        Vous que le riche mortifie;
Au milieu des tourmens où l'ame se débat;
Martyrs de la misère, aux planches d'un grabat
        Vous que la douleur crucifie;

Ministres que le peuple, injuste commun roi,
Lapide, écrase avec les tables de la loi,
        Des ruines sur des ruines!
Rois qui vous cramponnez à des trônes croulans,
Dans vos linceuls de pourpre, avec des fronts sanglans
        Sous une couronne d'épines;

Vous tous qui grelottez et de froid et de faim,
Pauvres petits enfans, sans mère, sans parrain,
        Sans même un saint Vincent de Paule;
Vous qui, comme Jacob, pleurez des fils perdus,
Ou qui, comme Rachel, parce qu'ils ne sont plus
        Ne voulez pas qu'on vous console;

Jeune vierge d'amour qui n'a qu'un seul trésor,
Ta vertu, dot légère et qu'on veut fondre encor
        Au creuset de la calomnie;
Jeune homme d'avenir qu'éprouve le présent
Et qui suis, à travers les larmes et le sang,
        La vocation du génie;

Toi dont la vie était un rêve d'amitié
Et qui dans chaque frère à qui tu t'es fié
        Trouvas un traître pour te vendre,
Et moi, de qui le rêve est une vie à deux,
Et qui n'a pu trouver, dans mes choix hasardeux,
        Un cœur de femme pour m'entendre:

Ah! qui que nous soyons, aux larmes condamnés,
Élus de l'infortune, êtres predestinés
A des misères, à des peines,
Qui comme des forçats à perpétuité,
Trainons jusqu'au tombeau, seuil de l'éternité,
La chaine des douleurs humaines :

Pour abreuver notre ame au calice des pleurs,
Pour mesurer de l'œil l'abime des douleurs,
Du mal pour sonder le mystère,
Pour enchainer nos voix prêtes à blasphémer
Pour que nous finissions par bénir, par aimer,
Chrétiens, montons sur le calvaire;

Où nous verrons celui qu'on adore à genoux
Le fils de Jéhovah qui, pour vivre avec nous,
Quitta le trône de sa gloire,
Enfant à Bethléem et prêtre au Golgotha,
S'offrant à Dieu pour nous, sur la croix qu'il porta,
En sacrifice expiatoire;

Où nous verrons l'ami que Pierre a renié,
Entre deux malfaiteurs un Dieu crucifié,
Un roi que l'opprobre couronne,
Un martyr expirant qu'on abreuve de fiel,
Un juste délaissé de la terre et du ciel,
Un fils que son père abandonne :

Avec la croix pour trône et pour sceptre un roseau,
Sous un corps flagellé par les mains du bourreau,
Victime en qui tout se consume,
Cœur où des pleurs versés chaque source aboutit,
Ame où des maux soufferts chaque écho retentit :
Plaignons-nous encor, voilà l'homme!

*Vendredi saint* 1834. **ROMAND.**

---

## PAUL-LOUIS COURIER,

### VOLEUR DE GREC.

Paul-Louis Courier fut long-temps militaire et finit par se lasser de cette existence d'agitation et de meurtres. Après Wagram il laissa là la guerre et se mit à voyager en Italie.

La vie de Courier ne fut plus désormais que littéraire. A peine arrivé en Italie, il se rendit à Florence pour y chercher dans la bibliothèque Laurentine un manuscrit de Longus, dans lequel existait un passage inédit qui remplissait la lacune remarquée dans toutes les éditions de ce roman. Mais, dans le transport avec lequel il se livrait à un travail qui enrichissait la littérature, une certaine quantité d'encre se répandit sur le précieux morceau. C'est là l'histoire du fameux pâté qui sembla la destruction du Palladium de Florence. Les bibliothécaires dénoncèrent Courier au monde savant, comme ayant anéanti ce grec dans l'original pour trafiquer de la copie, ou pour empêcher qu'on pût vérifier la découverte qu'il s'attribuait. L'affaire eût fait peu de bruit si Courier n'eût voulu répandre aux attaques des cuistres qui le poursuivaient; mais il fit sous le titre de *Lettre à M. Renouard*, libraire de Paris, qui s'était trouvé présent à la découverte du Longus, quelques pages remplies de ce fiel satirique, de cette verve d'insolence un peu abandonnée et pourtant de bon goût, dont il n'y avait plus de modèles depuis les réponses de Voltaire à Fréron et Desfontaines : avec cela le style des Provinciales. La lettre à M. Renouard ne pouvait manquer d'attirer l'attention. Le gouvernement lui-même s'en inquiéta. Courier avait voulu intéresser à sa querelle l'opinion en France, toute faible qu'elle était alors. Il insinuait que les pédans florentins ne s'attaquaient à lui si vivement que parce qu'il était Français, et qu'on était bien aise en Italie de s'en prendre à un pauvre savant, de la haine qu'inspirait la vice-royauté. La chose étant montée si haut, on sut que l'homme de la tache d'encre était précisément un chef d'escadron qu'on réclamait à l'armée depuis Wagram. Voilà Courier dans un grand embarras pour s'être si bien vengé des bibliothécaires florentins. Le ministre de l'intérieur voulait le poursuivre comme voleur de grec, et dans le même temps celui de la guerre prétendait le faire juger comme déserteur. Il s'en tira toutefois, mais à la condition de ne plus employer contre personne une plume si hardie; prudence qu'il observa. Courier ne fit donc qu'étudier et voyager jusqu'à la paix. Il voyageait en 1812, à l'époque de la conspiration de Mallet. Il était sans passeport; on l'arrêta comme suspect, puis on le relâcha en reconnaissance qu'il ne se mêlait point de politique. Ce fut là son dernier démêlé avec le régime militaire impérial.

Paul-Louis Courier parle avec beaucoup de légèreté de cette affaire de tache.

« Après avoir copié tout le morceau inédit, j'achevai la collation du reste avec ces messieurs. Pour marquer dans le volume l'endroit du supplément, j'y mis une feuille de papier, sans m'apercevoir qu'elle était barbouillée d'encre en-dessous. Ce papier s'étant collé au feuillet, y fit une tache qui couvrait quelques mots de quelques lignes. M. Furia a écrit en prose poétique l'histoire de cet événement. C'est, à ce qu'on dit, son meilleur ouvrage; c'est du moins le seul qu'on a lu. Il y a mis beaucoup du sien, tant dans les choses que dans le style; mais le fond en est pris de la Pharsale et des tragédies de Sénèque.

» J'avoue que ce malheur me parut fort petit. Je ne savais pas que ce livre fût le Palladium de Florence, que le destin de cette ville fût attaché aux mots que je venais d'effacer : j'aurais dû cependant me douter que ces objets étaient sacrés pour les Florentins, car ils n'y touchent jamais. Mais enfin, je ne sentis point mon sang se glacer, ni mes cheveux se hérisser sur mon front; je ne demeurai pas un instant sans voix, sans pouls et sans haleine. M. Furia prétend que tout cela lui arriva : mais moi je le regardai bien, et je ne vis en lui, je vous jure, aucun de ces signes alarmans d'une défaillance prochaine, si ce n'est quand je lui mis, comme on dit, le nez sur ce morceau de grec qu'il n'avait pu voir sans moi. »

Le signor Furia présente ces faits sous un autre point de vue.

« Le 10 novembre, nous touchions au but tant désiré, lorsque prenant moi-même le manuscrit des mains de M. Courier, pour le replacer dans mon bureau, ce qui se faisait tous les jours, j'y remarquai une feuille d'une autre couleur que les autres et plus large, qui m'y parut étrangère; j'ouvris aussitôt le manuscrit à cet endroit pour en ôter cette feuille inutile, et dont le contact pouvait nuire aux pages, déjà si usées par le temps, de notre précieuse copie... Oh ciel! quel fut mon effroi, quelle fut ma douleur en voyant que cette feuille était attachée à la page du manuscrit, en remarquant une énorme tache d'encre, laquelle, en séchant, avait for-

tement collé une feuille à l'autre! cette page (apprenez le malheur) était justement celle où se trouvait le complément si précieux!

» A cet horrible spectacle, mon sang se glaça dans mes veines; et, durant plusieurs instans, voulant crier, voulant parler, ma voix s'arrêta dans mon gosier; un frisson glacé s'empara de mes membres stupides. Enfin, l'indignation succédant à la douleur: Qu'avez-vous fait? m'écriai-je; quelle est la cause de ce malheur? Il me répondit qu'il ne pouvait pas l'expliquer; que, comme moi, il en était surpris, et qu'il n'en pouvait donner d'autre raison, si ce n'est qu'ayant ce jour-là remué



Fac-similé de la tache faite au manuscrit de Longus.

l'encre avec les barbes de sa plume pour la rendre plus fluide, et qu'ayant, par mégarde, jeté cette plume ainsi imprégnée sur la table, où se trouvaient des papiers, un de ceux-ci s'était taché par le contact de la plume et avait été ensuite placé comme marque dans le manuscrit auquel il avait communiqué cette tache. Dans ce moment de trouble, quoique je ne fusse pas entièrement persuadé, un tel accident me parut possible, et, considérant que là où il n'y a plus de remède, toute question est vaine, tout reproche inutile, je demandai aussitôt à M. Courier une copie authentique de ce supplément, ainsi qu'une attestation écrite sur la feuille même que je ne voulus pas déranger, prouvant qu'il était l'auteur de ce malheureux événement; il ne put et ne sut pas même refuser, tant ma demande était juste; il promit de me donner une copie du supplément, et écrivit au dos de la page tachée le certifical ci-dessous:

*Ce morceau de papier posé par mégarde dans le manuscrit pour servir de marque, s'est trouvé taché d'encre: la faute en est toute à moi qui ai fait cette étourderie. En foi de quoi, j'ai signé.*

Florence, le 10 novembre 1809.

COURIER.

» Le lundi suivant (c'était le 12 novembre), Courier revint à la bibliothèque avec son ami Renouard, désirant revoir cette horrible scène. A la première vue, il se montra réellement surpris et affligé. Curieux de voir comment la page était tachée, ce qu'on ne pouvait faire sans enlever la feuille qui était restée collée ainsi que je vous l'ai dit, il se disposait à la détacher en la mouillant avec sa langue; je m'opposai à cette entreprise; mais inutilement; car, d'un mouvement brusque et précipité, il l'enleva, le déchirant en quatre parties, de sorte que la tache alors s'offrit tout entière à nos yeux. Je ramassai les plus petits morceaux de la feuille déchirée parmi lesquels son attestation se trouva intacte pour ma satisfaction et pour ma justification, encore qu'un tel événement s'étant passé dans un lieu public et en présence d'une foule de personnes, ne pût jamais être l'objet d'un doute.

» Voyant que le mal était irréparable, je rappelai aussitôt à M. Courier la promesse qu'il m'avait faite de me donner une copie du passage effacé. Il me dit alors que distrait par diverses pensées, il avait oublié de me l'apporter, ajoutant qu'il donnerait volontiers, non pas une, mais cent copies pour réparer le dommage causé au manuscrit, dommage qu'aucun prix ne pouvait réparer.

» Il s'agissait de voir si parmi tant d'acides divers qui agissent sur les couleurs et en détruisent les principes, il ne s'en trouverait pas un qui eût la propriété d'enlever l'encre nouvelle sans attaquer l'ancienne écriture dont on n'apercevait plus de vestige; l'entreprise était difficile, le succès douteux; le savant chimiste n'en fut point arrêté, et le 5 décembre, après avoir fait des essais et des analyses sur l'encre dont la tache était faite, il appliqua un acide préparé exprès à la partie endommagée du manuscrit. Cette affreuse tache est précisément au dos de la feuille 25 du manuscrit, précisément à l'endroit où se trouve le supplément. Elle est de forme irrégulière en partant du haut de la page, et s'étend en ligne courbe jusqu'à son extrémité, dont elle ne laisse intactes que trois lignes vers la partie inférieure. Outre cette première et très-grande tache presque centrale, on en voit de plus petites qui sont comme une continuation de la tache principale, lesquelles, éparses çà et là sur la surface de la page, ont entièrement détruit l'ancienne écriture. On peut calculer que ces taches couvrent en divers endroits au moins le quart de la page entière, en sorte que le manuscrit étant en lignes très-serrées et d'une écriture très-fine, il y a un grand nombre de vers effacés et des lacunes qui interrompent entièrement le sens de l'auteur. Il faut remarquer que, parmi ces petites taches, on en rencontre une en tête de la page et du côté de la marge extérieure, qui est la plus considérable de toutes et qui a une forme particulière et bien différente des autres. Cette tache annonce, tant par sa forme ronde que par d'autres signes particuliers, qu'elle n'a pas été faite de la même manière que les autres. Elle semble avoir entièrement le caractère d'une tache primitive, formée, non par le contact accidentel d'un papier taché, mais bien plutôt par une plume ou tout autre instrument fortement trempé d'encre, agité

et secoué sur la page pour en faire tomber une énorme goutte de cette liqueur pernicieuse. On remarque, en outre, que, dans cette même place, où commence le supplément de la lacune, en a entièrement, soit avec l'ongle, soit avec un grattoir, effacé la troisième partie d'un vers, et l'on voit la même chose pratiquée au vers




(Dessin de GIGOUX, gravure de CHEVAUCHET.)

dix-neuvième et ailleurs, en sorte que par ce moyen on a fait disparaître plusieurs mots qui auparavant étaient intacts.

Tel fut le récit d'une aventure qui fit long-temps accuser Paul-Louis Courier d'être un voleur de grec.

On sait le reste de la vie de Courrier, ses ouvrages, ses querelles avec le gouvernement de la restauration, et enfin sa mort déplorable et mystérieuse. (1)

A. Carrel

---

## WERNER.

### ÉPISODE DE LA GUERRE D'ALGER.

C'était le jour de l'affaire d'El-ou-Fiah, de ce terrible massacre de toute une tribu qui dut payer, de son extinction totale, des violences commises au mépris du droit des gens. — Quelques arabes de cette tribu avaient volé les envoyés d'une tribu de nos alliés qui vraisemblablement les auraient volés s'ils avaient été les plus forts, et nous, en vertu du droit sacré du vainqueur, nous envoyâmes deux escadrons de chasseurs qui tuèrent tout ce qu'ils trouvèrent, firent prisonniers le peu qui restait quand on fut las de tuer, et emmenèrent à Alger un butin considérable. — Brennus l'a dit : *væ victis!* Il est vrai que Brennus était un barbare, et que nous avons la prétention d'être éminemment civilisés, et même dans cette circonstance, civilisans; mais que voulez-vous : *væ victis!* C'est un axiome de guerre comme c'en est un de géométrie, que d'un point à un autre, la ligne droite est le chemin le plus court.

Donc, c'était le jour de ce massacre. Les deux escadrons d'Afrique revenaient paisiblement à Alger; laissant derrière eux des tas de cadavres; de cadavres arabes, et aussi un des leurs, un seul, et un cheval; ce n'était pas cher pour un si beau résultat! Ils revenaient donc à travers ces longues plaines, si belles à cultiver, si disposées à devenir des trésors inépuisables. Les pieds des chevaux écrasaient les plantes aromatiques dont la terre est couverte, et une odeur balsamique s'élevait autour de l'escadron comme si une prévoyance providentielle eût pris soin de préparer des parfums sur le passage des vainqueurs, non pour leur faire honneur en signe de réjouissance, mais pour qu'ils ne ressentissent pas, ces bons soldats qui venaient de faire un crime sans s'en douter, l'odeur du sang qui les souillait. Le plus profond silence régnait dans les rangs, et l'on n'entendait au loin que les aboiemens du chakal, semblables au cri

(1) Paulin, place de la Bourse, n° 31, l'habile éditeur du *Gil Blas* avec gravures sur bois, a publié une magnifique édition des *œuvres complètes de Paul-Louis Courier*, en quatre volumes in-8°, qui ne coûtent que 14 fr. Cette édition est précédée d'une notice sur Courier, par M. ARMAND CARREL.

d'un enfant qui pleure, ou le bruissement des insectes, seuls habitans de ces vastes solitudes.

Tout à coup un officier s'arrête. Il a entendu un gémissement. D'abord il croit que c'est une erreur de ses sens, — car autour de lui le désert! — Cependant il a écouté, et cette fois il ne se trompe pas. Une plainte déchirante est parvenue à son oreille, et quoique l'obscurité commence à tomber sur la plaine, il lance son cheval du côté d'où est partie la plainte; mais il n'avait pas fait quinze pas, que le noble animal s'arrête, raidit ses deux jambes de devant, dresse les oreilles et pousse un hennissement en signe d'effroi. Je verrai bien ce que c'est, dit le capitaine, et il mit pied à terre.

Il avait raison, le bon cheval, de ne pas vouloir faire un pas de plus; car à six pouces de son fer, il y a un homme couché tout de son long; cet homme mord les plantes qui couvrent la terre, une convulsion épouvantable agite tous ses membres, et une mare de sang l'environne.

Cet homme n'est pas mort, dit le capitaine. Deux hommes ici, cria-t-il à un brigadier. Les deux hommes arrivèrent au galop.

Voilà un homme qui se meurt; mais il est peut-être encore temps de le sauver. Et s'adressant à un des deux chasseurs: Mettez pied à terre, et s'il n'est pas trop tard pour ce malheureux, vous le placerez sur votre cheval.

Le chasseur mit pied à terre d'assez mauvaise grâce. C'était un Allemand. Il lui semblait peu naturel de céder ainsi son cheval. Aussi fit-il une grimace effroyable, et dit-il d'un air prodigieusement contrarié: Mais mon capitaine, c'est un bédouin!

L'officier lui lança un regard qui le fit taire, sans lui faire comprendre ce que son mot avait d'atroce, et avec l'aide de son camarade, il souleva le moribond. Celui-ci était entièrement nu; il avait reçu cinq coups de lance, dont l'un lui avait ouvert dans le côté droit une plaie à mettre les deux mains. Il avait perdu presque tout son sang; cependant il vivait encore, et il semblait qu'on pouvait le sauver. Quand il eut pris une position perpendiculaire, il ouvrit les yeux, regarda autour de lui d'un air inquiet, comme un homme qui cherche quelque chose ou quelqu'un. Le capitaine pensant que peut-être il n'était pas seul, se mit à regarder dans l'herbe haute, et après quelques minutes de recherches, il trouva le cadavre d'un cheval. Cette découverte lui expliqua ce dont il n'avait pu se rendre compte jusqu'alors — la présence de cet homme blessé aussi grièvement, à une aussi grande distance de toute habitation. Il conjectura avec raison que ce malheureux appartenait à la tribu d'Al-ou-Fiah, qu'il avait voulu se dérober à une mort certaine, et qu'il avait pris la fuite sur le premier cheval qui s'était offert à lui; mais que le pauvre animal blessé lui-même mortellement l'avait porté jusque dans ce désert, où ils étaient tombés tous les deux. Le capitaine faisait ces réflexions, lorsqu'une bruyante exclamation des deux chasseurs le ramena brusquement vers le blessé.

Mon capitaine, dit le chasseur, auquel l'officier avait déjà parlé; ce n'est pas un bédouin, ce n'est pas un bédouin! c'est un Allemand!

Le capitaine surpris, comme on peut bien le penser, d'une pareille confidence, en demanda l'explication; mais le chasseur ne sut que lui répéter: C'est un Allemand! c'est un Allemand! et pendant ce temps, le malheureux s'était évanoui de nouveau. On le plaça sur le cheval du chasseur, et quand on arriva à Alger, il avait repris ses sens, mais ne pouvait encore parler. On le porta à l'hôpital Bab-a-zoun, où, traité par l'habile et excellent M. Girardin, qui le dirige, il ne tarda pas à se trouver hors de danger.

Cependant l'officier n'avait eu garde de manquer à visiter le prisonnier. Il alla le voir aussitôt que son service le lui permit, et dès que le malheureux blessé fut en état de lui répondre, il s'empressa de lui faire quelques questions. Le capitaine avait autrefois servi en Allemagne, et ne se trouvait donc pas embarrassé pour s'adresser à lui. Tandis qu'il lui adressait ces questions, le blessé le regardait d'un air de terreur, sans répondre; il semblait qu'au son de cette voix, tout un passé de malheur et d'amertume vînt se poser devant lui comme un anathème de Dieu. Enfin il regarda le capitaine avec des yeux fixes, et où se peignait l'agitation de son ame: Vous voulez savoir mon secret, lui dit-il, pourquoi faire? Laissez-moi mourir en repos. N'ai-je pas assez de ces plaies-là, ajouta-t-il, en montrant l'appareil de ses blessures, sans r'ouvrir celles de mon ame? Laissez-moi mourir en repos, du moins ce n'est qu'à Dieu que j'aurai à rendre compte de ma vie.

Ces paroles extraordinaires redoublèrent la curiosité du capitaine. Vous ne mourrez pas, dit-il au malade; on répond de votre vie, chaque jour vos blessures se cicatrisent, et si, comme vous le dites, votre ame a été blessée aussi, croyez que ce sera vous soulager que de verser dans mon sein le secret que renferme le vôtre.

Le malade hésita; puis au bout de quelques instans, il parut recueillir ses souvenirs, et, comme un homme qui cède avec peine à une influence à laquelle il ne peut se soustraire, il se dressa sur son lit; et, saisissant la main du capitaine:

— Ecoutez-moi donc, lui dit-il.

Je naquis en 1788, à Braunau, petite ville frontière d'Autriche, de parens qui avaient occupé des emplois assez élevés dans l'administration impériale. Je vous tairai le nom de ma famille, vous la connaissez peut-être.

Dès ma première jeunesse, à peine étais-je sorti des universités, que je commençai à mener une vie déréglée. La fortune que m'avait laissée mon père fut engloutie en quelques années; je fis des dettes énormes que ma mère paya en se réduisant à la misère. Tant de leçons ne me corrigèrent pas. Je continuai, et les chagrins que je donnai à ma pauvre mère la conduisirent au tombeau.

J'avais alors vingt-deux ans. La mort de ma mère me causa une douleur qui sembla devoir influer sur mon caractère. Un ancien ami de ma famille, qui était conseiller aulique crut mon repentir solide, et me fit venir à Vienne, où il m'attacha à sa personne, mais j'étais plutôt avec lui comme un fils que comme un secrétaire. Je partageais sa table; sa société était la mienne; et il avait poussé l'excès de ses soins tout paternels jusqu'à s'occuper pour moi d'un mariage avantageux. Mais le ciel ou l'enfer en avait décidé autrement.

Les paroles étaient données; le jour des fiançailles était au moment d'être fixé, lorsque ma mauvaise étoile me fit rencontrer à l'opéra un de mes anciens compagnons de débauche. Ma réforme était trop peu sincère pour que je résistasse à ses séductions. Il m'entraîna de nouveau, sans beaucoup d'efforts, dans ce monde infâme dont je m'étais écarté depuis quelque temps. Il avait de l'argent; nous le mangeâmes joyeusement; je ne m'inquiétai plus de mon mariage, et ce fut avec la plus grande indifférence que j'entendis mon protecteur, qui

m'avait fait venir dans son cabinet, m'annoncer qu'il était rompu.

Tant que mon Méphistophelès eut de l'argent, les choses allèrent le mieux du monde. Mais la source n'était point inépuisable; elle se tarit enfin, et ce fut alors que j'envisageai avec horreur ma position. Je maudis la funeste rencontre que j'avais faite, mais il n'était plus temps. Je voulus me venger de celui qui m'avait perdu. Je lui cherchai querelle; il me rit au nez en me disant qu'il ne se battrait pas avec moi; qu'il valait bien mieux chercher à réparer nos malheurs par une alliance plus resserrée que jamais; en un mot, il m'avoua qu'il avait un moyen sûr de maîtriser la fortune au jeu, mais qu'il lui fallait un associé, et qu'il m'offrait la préférence. Je dois dire qu'une pareille proposition me révolta au point que dans ma colère je le frappai violemment. Il se contenta de dire que si l'affront avait été public, il m'en aurait demandé raison; mais qu'une offense de moi à lui, en tête-à-tête, ne pouvait pas faire sur lui une impression qui durât davantage que la trace de ma main sur la joue. Tant de bassesse m'inspira un profond dégoût, et je m'éloignai de cet être abject, que j'avais encore le droit de mépriser.

Mais ce n'est pas ainsi que l'on se débarrasse de sa destinée. Mon protecteur me ferma sa maison; je me vis sans asile, sans pain, moi, pour qui le luxe était devenu une nécessité; je n'eus pas honte alors d'aller rechercher cet homme qui, peu de jours auparavant, m'avait inspiré tant de dégoût. Je le trouvai dans un appartement somptueux. Quand il me vit, il sourit d'un air qui me fit mal. — Vous voyez, me dit-il, que tout le monde n'a pas été si scrupuleux que vous. J'ai trouvé un associé, et voilà le résultat. — En disant cela, il alla à un secrétaire dont il ouvrit un des tiroirs. Il me montra des monceaux d'or. Il en prit une poignée: si vous avez besoin d'argent, continua-t-il, ne vous gênez pas; je n'ai pas de rancune. Je fus ébloui. Je balbutiai quelques mots inintelligibles que je ne compris pas moi-même, mais qu'il prit sans doute pour la prière de m'admettre à partager sa honte et son or; car dès-lors il s'empara de moi, il en fit un homme aussi méprisable que lui.

Notre infamie ne pouvait être long-temps ignorée. Un jour, dans un cercle des mieux composés de Vienne, nous venions de gagner un coup considérable. Un des joueurs qui avaient le plus perdu s'approcha de moi, et me regardant dans les yeux, me dit à haute voix: Monsieur, je suis connu pour être beau joueur, mais s'il m'est égal de perdre, il ne peut m'être égal d'être volé; en conséquence, comme je ne sais pas au juste combien vous m'avez escroqué, je ne vous redemande pas de me restituer un ducat, mais je veux en prendre pour mon argent. En achevant cette apostrophe, il me donna un soufflet avec le revers de son gant. Je criai que je voulais satisfaction; mais il s'y refusa positivement, et comme c'était un homme d'une haute distinction qui avait fait ses preuves, et que d'ailleurs nulle voix s'élevaient contre moi et mon complice, je fus obligé de dévorer ma rage et de quitter en toute hâte la réunion. Après une pareille affaire, je ne pouvais plus reparaître dans aucune maison de Vienne. Je réalisai tout ce que j'avais, et partis pour Amsterdam, où ayant trouvé un vaisseau qui faisait voile pour Naples, je m'embarquai pour cette ville.

J'avais eu soin de dérober la trace de mes pas à l'infâme qui était la cause de tout ce qui m'était arrivé, et que ma dernière aventure me rendait odieux au-delà de toute expression. Mais par une inspiration de l'enfer, il eut la pensée de venir à Naples. Quand je le rencontrai je lui tournai le dos. Au lieu de perdre son temps à regagner mon amitié, il me prit pour butte de ses attaques, et une nuit, s'étant introduit dans ma chambre, il me dévalisa complétement, ne me laissant que la vie sauve.

Je supportai ce nouveau revers avec beaucoup plus de philosophie qu'on n'aurait pu s'y attendre de ma part. Mon voleur fut pris, mais on ne put rien retrouver de ce qui m'appartenait; on l'envoya aux galères, mais sa punition ne me donnait pas de quoi vivre. Je pris une résolution énergique. Je m'engageai sous le nom de Werner, dans un des régimens allemands au service de Naples.

C'était en 1817: je venais d'avoir trente ans. Je fis mon service avec zèle; cet état militaire me plut. J'appris mon métier avec ardeur, et je parvins bientôt à être sous-officier. Je ne sais comment le colonel avait appris que j'étais d'une bonne famille d'Autriche, sans savoir toutefois ce qui m'avait amené à me faire soldat. Il me traita avec considération, et je fus au comble de la joie quand, m'ayant un jour appelé près de lui, il me dit que ma conduite et mon éducation me faisaient sortir de la ligne des sous-officiers ordinaires, et qu'il me promettait que la première place d'officier qui viendrait à vaquer dans le corps serait pour moi.

Je reçus cette promesse avec plus de joie que je n'en avais éprouvé de ma vie. L'âge m'avait fait faire de sérieuses réflexions, et je voyais avec bonheur commencer pour moi une vie nouvelle; je ne savais pas encore qu'il est écrit que rien d'heureux ne peut m'arriver.

Le bon colonel qui me protégeait mourut d'un coup de sang. Son successeur était un homme hautain et dur. Je ne sais pourquoi un secret pressentiment vint m'avertir que sa présence arrêterait tout mon avenir. Mais quand il parut, mon pressentiment se changea en une affreuse réalité.

Le jour de son arrivée, il passa en revue son régiment, et lorsqu'il fut devant moi, il s'arrêta. Il semblait qu'il cherchait à se rappeler où il m'avait vu. Je tremblais, car je me le rappelais bien, moi; c'était le frère de celui qui m'avait donné un soufflet à Vienne, et il était là dans cette fatale soirée. Quand il m'eut attentivement considéré, il me dit:

— Comment vous nommez vous?

— Werner!

— Ah! et vous n'avez pas d'autre nom?

— Frantz Werner, mon colonel!

— Vous êtes Autrichien?

— Oui, mon colonel.

— Avez-vous été à Vienne?

— Autrefois, mon colonel.

Il fronça le sourcil et pâlit. Trois jours après je fus mandé chez lui.

— Vous ne vous appelez pas Werner, me dit-il en venant à moi.

Je restai immobile sans répondre. Il continua.

Vous êtes le baron de.......; vous avez été obligé de quitter Vienne pour une affaire des plus honteuses que vous eûtes avec mon frère! Suis-je bien instruit?

Je fus accablé de ces terribles paroles. Je crus que j'allais me précipiter sur le colonel; mais je me retins, et me contentai de lui dire avec un sourire de rage:

— Eh bien! monsieur le comte, je suis à votre dispo-

sition ; chassez-moi honteusement du corps, vous le pouvez : vous êtes tout-puissant. Mais, ajoutai-je d'une voix étouffée par la colère, vous ferez mieux de me faire fusiller tout de suite, car qui sait ce qui peut arriver?

Je prononçai ces mots avec un accent qui devait avoir quelque chose de prophétique, car le comte vint à moi avec douceur et me dit : Vous vous méprenez sur mes intentions, monsieur ; je ne veux ni vous chasser du corps, et encore moins vous faire fusiller. Seulement je voulais vous prévenir que je vous avais reconnu, afin que vous ne fussiez pas étonné si je ne vous tenais pas la promesse qui vous avait été faite par mon prédécesseur ; mais continuez à vous conduire comme je sais que vous l'avez fait depuis votre entrée au service, et je tâcherai d'oublier ce que je sais de fâcheux sur votre compte, pour ne me souvenir que de ce que vous pourrez faire de bien. Comme bon sous-officier, je récompenserai votre zèle ; mais je crois de mon devoir de vous dire que tant que j'aurai l'honneur de commander le régiment, vous n'y compterez pas comme officier.

Je sentais trop bien qu'il n'y avait rien à répondre. Je sortis, mais j'avais la rage dans le cœur. Pendant huit jours je fus comme un fou. Je parcourais les environs de Naples sans savoir, la plupart du temps, où j'allais. Je ne fus pas long-temps sans avoir un nouveau sujet de regrets.

Il n'y avait pas quinze jours que le colonel était arrivé, qu'un officier du corps le quitta pour entrer dans un des régimens de la garde. C'était cette place que le colonel précédent m'avait promise. Elle fut donnée au comte de ..., fraîchement arrivé de Vienne : c'était un enfant de dix-huit ans. Je ne sais pourquoi je conçus contre lui une haine impossible à maîtriser. Il me semblait qu'il m'avait véritablement volé une place qui m'eût été bien due. Je formai le projet extravagant de lui chercher querelle. Ma position rendait cette pensée d'autant plus absurde ; mais aveuglé par la passion, et, je dois le dire, exaspéré par le malheur, j'accueillis cette idée avec complaisance et je ne cherchai plus que l'occasion de la mettre à exécution.

Elle ne tarda pas à se présenter. Un jour que j'étais à l'Opéra, je vis l'objet de ma haine assis à l'orchestre. Des réglemens de police militaire défendaient aux sous-officiers de se mettre à certaines places que fréquentaient les officiers. Ne tenant pas compte de la défense, dans un entr'acte pendant lequel il était allé au foyer, je vais à l'orchestre et m'assied précisément à la place qu'il venait de quitter, et où il avait laissé son gant. Il revint bientôt et me dit, avec beaucoup de politesse, que j'étais à sa place et qu'il me priait de la lui rendre. Je ne répondis rien. Il me dit alors, toujours très-poliment, que dans ce moment il ne s'occupait pas du réglement qui m'interdisait l'entrée de l'orchestre, mais que toutes les places étant prises, il tenait à la sienne, et la réclamait positivement. Je le regardai fort insolemment et lui dis assez haut : Il y avait au régiment une place qui m'appartenait, vous l'avez prise, je vous prends la vôtre aujourd'hui ; c'est place pour place : nous voilà quittes. Il trouva la plaisanterie assez déplacée, comme je m'y attendais bien, et m'ordonna de sortir. C'était où je l'attendais. Je l'envoyai promener et lui dis hautement que je lui conseillais d'envoyer chercher la garde, parce qu'il était bien jeune pour venir à bout de moi. Là-dessus je le vis rougir, pâlir tour à tour. Il me jeta un coup d'œil terrible, et sortit sans dire un mot. Je restai assez mécontent de la tournure que prenait la chose, et m'attendais à être arrêté en sortant, et conduit en prison au moins pour un mois. Mais quel fut mon étonnement quand, après le spectacle, je vis le lieutenant s'approcher de moi et me dire : Werner, vous m'avez profondément blessé en me jugeant incapable de vous demander raison de votre insolence. Je ne puis vivre avec la pensée qu'on peut avoir cette opinion de moi. Nous nous battrons, sans témoins bien entendu ; mon grade nous en fait une loi. Mais comme ce qui s'est passé ce soir ne restera pas inconnu, et que si j'étais tué il en résulterait pour vous les conséquences les plus fâcheuses, je pourvoirai à votre sûreté ; et pour empêcher que l'on se doute de rien, passez quatre jours à la salle de police. J'emploierai ce temps-là à m'occuper de ce qui devra assurer votre salut en cas d'événement.

Il me serra la main et disparut. Le lendemain je fus à la salle de police, et le cinquième jour, je vis arriver le jeune comte.

Tout est prêt, me dit-il ; voici monsieur W.... qui nous servira de témoin à tous deux, si vous le voulez bien. Il est chirurgien du brick anglais le. ., qui vous conduira à Marseille, si vous avez le malheur de me tuer. Puis s'approchant de moi, il ajouta, en me parlant à l'oreille : Et comme je sais combien il est rare d'être en argent loin de sa patrie, voici dans ce portefeuille de quoi vous mettre à même d'aller en Autriche. Un pareil procédé me toucha jusqu'au fond du cœur. Je le suppliai de me pardonner ma conduite ; il fut inexorable et je fus obligé de me battre. Que vous dirai-je? La fatalité qui préside à toutes les actions de ma vie conduisit la balle de mon pistolet. Je le frappai au cœur. Le chirurgien me dit qu'il n'y avait pas d'espoir. Je ne voulais pas partir. Il me confia à son domestique, qui m'entraîna vers le brick, tandis qu'il s'occupait de l'infortuné lieutenant.

On mit à la voile le jour même, avec un vent superbe. Mais quand nous fûmes en pleine mer, il s'éleva un mistral (1) qui nous brisa tous nos mâts et nous poussa sur la côte d'Afrique. Malgré tous nos efforts pour nous échouer vers Alger ou Tunis, nous fûmes jetés du côté de Bone. L'équipage presque tout entier avait péri. Un parti de Bédouins tomba sur ce qui restait, et les traitèrent à peu près comme vous avez traité ceux d'El-ou-Fiah! J'étais blessé grièvement ; je ne sais par quel hasard ils m'emmenèrent chez eux. Je ne tardai pas à être guéri de mes blessures. Ils me firent travailler. Voyant qu'un travail assidu pouvait améliorer mon existence, je m'appliquai à satisfaire mon maître et à me rendre utile ; je finis par devenir indispensable. Peu à peu mon esclavage fut adouci, puis je partageai leur vie errante et aventureuse. Dans une affaire qu'ils eurent contre une tribu de la montagne, je les aidai puissamment à remporter l'avantage, par la connaissance que j'ai de la tactique européenne, si puissante contre des hommes qui se battent comme des troupeaux de bêtes féroces. Je me fis un nom. J'avais pris leurs habitudes, leurs mœurs, leur coutume. La tribu vint à perdre son chef ; d'une voix unanime ils firent choix de moi. Voilà bientôt dix ans que je suis avec eux, et Dieu m'est témoin que ces dix ans ont été les plus heureux de ma vie.

Werner cessa de parler. Il laissa tomber sa tête dans

(1) Le mistral est un vent du nord-ouest qui rend très-dangereux la navigation de la Méditerranée à certaines époques de l'année.

ses mains et pleura abondamment. Le capitaine contemplait, avec une sorte d'intérêt mêlée de terreur, cet homme singulier que la fatalité du crime avait transporté du conseil aulique au pied du mont Atlas. Enfin il rompit le silence:

Vous avez eu une vie féconde en événemens, lui dit-il; mais ne pensez-vous pas qu'après tant de vicissitudes, cette fatalité qui vous a poursuivi vient de se démentir et qu'il y a quelque chose de providentiel dans le hasard qui vous a ramené au milieu des chrétiens, qui vous rend à la civilisation?

— Non, interrompit le chef de tribu, non, la civilisation m'a repoussé, avec raison sans doute; mais, quoi qu'il en soit, Werner est mort pour elle. Pour Mohammed, il n'est plus que le désert.

Le capitaine continua à lui parler du désir qu'il aurait de le voir rentrer dans le monde, et lui promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour qu'il fût accueilli de manière à n'avoir rien à regretter. Ce fut en vain. Il n'en obtint que cette réponse mille fois répétée : Werner n'est plus de ce monde; que fait votre Europe à Mohammed?

Le lendemain, le capitaine vint pour le voir. Il apprit avec douleur, mais sans étonnement, qu'on ne l'avait pas trouvé dans son lit le matin, et qu'on l'avait inutilement cherché dans l'hôpital et dans la ville.

Le 2 octobre 1832, à l'affaire de Bouffarik, le capitaine d'un escadron de chasseur chargeait un parti de Bédouins dont le chef se défendait avec un courage remarquable. Le capitaine lui tira un coup de pistolet qui lui cassa les reins. La richesse de ses armes tenta l'officier, qui mit pied à terre pour s'emparer de son yataghan. Le chef fit un mouvement convulsif qui découvrit sa figure.

— Werner! s'écria le capitaine.

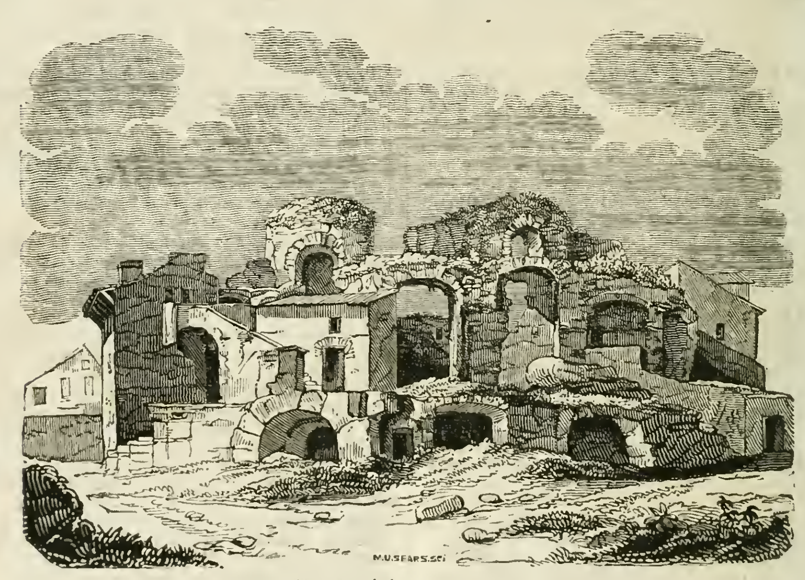
— Non, dit l'autre en expirant, Mohammed!

**NAPOLÉON D'ABRANTÈS.**

---

## L'AMPHITHÉATRE DE BÉNÉVENT.

On trouve près de Bénévent, cette belle ville du




Amphithéâtre de Bénévent. (Dessin et gravure de Sears.)

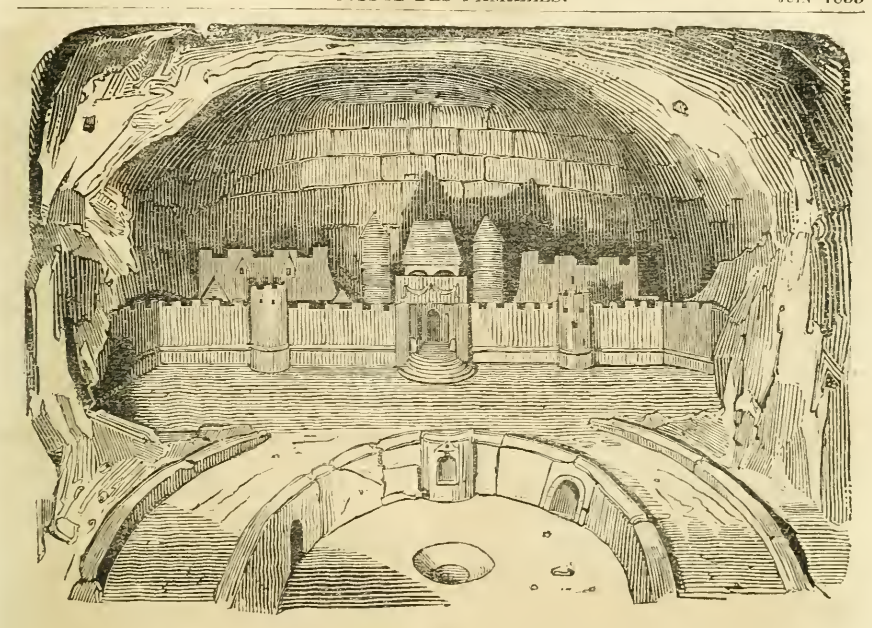
royaume de Naples, qui s'élève dans une vallée fertile et délicieuse, au confluent du Sabatto et du Calore, les ruines d'un amphithéâtre romain, de l'effet le plus pittoresque. Cet effet s'augmente encore par l'aspect des pauvres habitations que des paysans sont venus bâtir dans les ruines du cirque, et qui mêlent leurs humbles constructions à ces débris gigantesques. **K.**

C'est quelque chose de mélancolique que ce mélange du présent et du passé, de la splendeur et de la misère, de ce qui n'est plus et de ce qui commence à ne plus être. On se rappelle involontairement ces paroles d'un poète italien:

Comme les gladiateurs qui moururent dans son arène, l'amphithéâtre de Bénévent gît de même qu'un cadavre dont il ne reste plus que les ossemens, et il y a des brins d'herbe qui poussent parmi ces ossemens.

---

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.
ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Intérieur des Catacombes. ( Dessin de TRAVIÈS, gravure de SEARS )

### LES CATACOMBES PARISIENNES.

Beaucoup de monde parle des catacombes, peu de monde les a vues.

Depuis près de dix ans leur entrée a été interdite au public. Un petit nombre de protégés a pu seul être admis à la contemplation de ces grottes mystérieuses, où l'on ne pénètre plus qu'avec des permissions rares et solennelles, comme une invitation à la table du roi ou une entrée particulière aux *petits appartemens*. Il ne s'agit pourtant là que de profondeurs à visiter, de minéraux à admirer, d'os de morts à contempler, de voûtes à mesurer; toutes choses *inoffensables* autant qu'inoffensives, allant à l'ame autant qu'aux yeux de l'observateur, et tout au moins d'une grande curiosité pour celui qui n'en rapporte pas une grande leçon! Quel a donc été le motif de la prohibition qui a fermé l'entrée des Catacombes, mis le scellé sur les portes et l'embargo sur ces nefs?... Je l'ignore!

Mais ayant eu, il y a quelques mois, par un petit escamotage, l'occasion de pénétrer, en véritable contrebandier, dans ce Ténare où descendent aussi peu d'élus qu'il en monte au paradis, je songeai aussitôt à mettre le *Musée des Familles* de moitié dans mon incartade souterraine, en partageant avec lui le profit et les torts de la contravention, si toutefois torts et profit il y a. Et afin que rien ne manquât à l'infraction dont je me rendais coupable, je séduisis et entraînai sur mes pas *Traviès*, mon ami, dont le crayon si fin, si délié, si populairement renommé, gagné cette fois au *Musée des Familles*, y devenait un abri pour moi, une compensation pour le lecteur.

Les *Catacombes* sont des excavations naturelles et non point artificielles, ainsi qu'on pourrait le croire. La main de l'homme en a bien agrandi l'étendue et coordonné les contours; la nature seule en a creusé l'espace et disposé les profondeurs.

Ignorées dans leur partie monumentale et la plus vaste, jusqu'en 1785, on ne les connaissait alors que comme des souterrains à la proximité de Paris, et desquels se tiraient les matériaux de construction pour la grande ville.

Jusqu'à cette époque donc, elles n'avaient été et n'étaient que des *carrières*.

M. Lenoir, ce lieutenant-général de police dont *Mirabeau* dit tant de mal et *Lalande* tant de bien, eut le premier l'idée d'en faire ce qu'elles sont aujourd'hui, un énorme *ossuaire*; monument sépulcral aussi imposant que religieux, et tellement unique dans son genre que de l'avis de tous les étrangers, voyageurs et artistes, qui l'ont visité, il ne peut être comparé à aucun de ceux que nous a laissés l'antiquité.

Depuis long-temps les habitans du quartier des marchés s'étaient plaints, mais toujours vainement, des miasmes putrides qu'exhalait le cimetière des *Innocens*. En 1780, la généralité des habitans, effrayés des accidens qui eurent lieu dans les caves de plusieurs maisons de la rue de *la Lingerie*, par le voisinage d'une fosse commune ouverte à la fin de 1779, et destinée à contenir plus de deux mille corps, s'adressa au lieutenant-gé-

néral de police, en démontrant les dangers dont la salubrité publique était menacée par cet énorme foyer de corruption, *dans lequel*, portait la supplique, *le nombre des corps déposés excédant toute mesure et ne pouvant se calculer, en avait exhaussé le sol de plus de huit pieds au-dessus des rues et habitations voisines.* Cela effraie à penser! Le lieutenant accueillit la supplique, l'approuva, et demanda dès-lors la suppression de l'église des *Innocens*, l'exhumation de son antique cimetière et sa conversion en place publique. Bientôt après, une commission nommée par la Société royale de médecine, désigna les carrières dont il s'agit pour recevoir les ossemens non-seulement du charnier des *Innocens*, mais aussi de tous les autres cimetières, charniers et chapelles sépulcrales de la ville de Paris. Véritable insurrection anti-pestilentielle, victoire de la salubrité sur la contagion, du pavé de Paris sur le cadavre qui l'encombrait, du vivant sur le mort qui l'infectait, où la pelle et la pioche luttèrent contre l'os carié et les chairs sanieuses; où l'habitant de la ville relégua hors de ses murs la putréfaction qui envahissait ses rues et venait presque s'asseoir à son foyer; révolution, enfin, contre laquelle nul ne protesta, quoiqu'elle fût une *révolution des rues*, parce qu'à tous elle était utile et profitable.

Ainsi les lieux mêmes qui, depuis si long-temps, avaient fourni les matériaux de nos temples, de nos palais et de nos édifices, servirent à recueillir les restes de nos aïeux, derniers vestiges de ces générations multipliées, enfouies et ensuite exhumées du sol de notre ville, où elles s'étaient succédées pendant un si grand nombre de siècles!

A cet immense déménagement mortuaire furent dus la découverte et l'établissement des carrières telles que nous les connaissons aujourd'hui sous le nom de *Catacombes*.

Un ouvrier de l'inspection, appelé *Décure* (et son nom mérite d'être conservé, car à ce nom se rattache l'épisode le plus touchant de cette histoire), s'aperçut le premier que les carrières situées sous la plaine dite de *Mont-Souris*, au-delà de la barrière Saint-Jacques, n'étaient pas les seules qui existassent dans cette plaine; et qu'aux souterrains connus *attenaient* des souterrains inconnus, dont la profondeur échappait à l'œil et à la pensée. M. Guillaumot, inspecteur-général, fit exécuter des fouilles, et les explorations des architectes s'arrêtèrent avec effroi devant une succession d'abîmes entr'ouverts sous Paris, et qui eussent suffi à engloutir une partie de cette ville. Un grand tiers de Paris, en effet, reposait sur ces gouffres ignorés. Un accident, un craquement de rochers, un éboulement de terre... et des milliers d'individus, d'habitations disparaissaient dans l'espace! On frémit quand on songe à l'imprévoyance coupable de tant de gouvernemens successifs qui, pendant si long-temps, avaient négligé d'explorer ces excavations immenses. Paris avait son Encelade; un mouvement, un remuement du monstre pouvait l'engloutir, et Paris insouciant marchait et dansait sans baisser l'œil vers la terre, sans s'inquiéter si la mort était là, béante et presque entr'ouverte sous ses pas! Et pourtant les avertissemens n'avaient pas manqué, dit-on. Plus d'une fois le monstre avait mugi, sa voix rauque avait grondé, ses entrailles gémi; plus d'une fois l'habitant du quartier Saint-Jacques s'était arrêté pâle et tremblant devant cette voix partie du sein de la terre, et qui lui criait: arrête! plus d'une fois le sol avait tremblé, *des rochers s'étaient détachés, des carrières s'étaient éboulées*... Et tant d'avertissemens n'avaient pas tiré le Parisien de cette insouciance native, inhérente et comme pendante à son être... Rien n'avait été exploré, rien n'avait été sondé!... Pourquoi s'en étonner? Naples dort sur le Vésuve.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui on ne doit plus avoir de crainte; la voie publique a été consolidée de manière à ce qu'on ne puisse redouter aucun danger, ou du moins à ce qu'on puisse sur-le-champ arrêter les résultats d'un accident imprévu. « L'état de ces carrières, abandonnées depuis plusieurs siècles (dit M. Héricart de Thury, ancien inspecteur-général des travaux souterrains du département de la Seine,) la faiblesse des piliers, leur écrasement, l'affaiblissement du ciel dans un grand nombre d'endroits, les excavations jusqu'alors inconnues des carrières inférieures, les dangers qu'elles présentaient, les piliers des ateliers supérieurs portant à faux, le plus souvent sur les vides des ateliers du dessous, les infiltrations et les pertes du grand aquéduc d'Arcueil (qui traverse une partie des Catacombes), furent autant de motifs qui déterminèrent l'inspection générale à apporter la plus grande activité dans les travaux. Après avoir fait l'acquisition de la maison connue sous le nom de *Tombe Isoire*, située dans la plaine de Mont-Souris, sur l'ancienne route d'Orléans, dite la *voie creuse*, on fit un escalier de soixante-dix-sept marches pour descendre dans les excavations, à dix-sept mètres environ de profondeur, et un puits muraillé pour la jetée des ossemens. Durant ces premières dispositions, divers ateliers d'ouvriers étaient occupés, les uns à faire des piliers de maçonnerie pour assurer la conservation du ciel des carrières et de toutes les carrières dont on redoutait l'affaissement; d'autres à faire communiquer ensemble les excavations supérieures et inférieures, pour en former *deux étages* de catacombes; et d'autres enfin à construire les murs d'enceinte destinés à cerner toute l'étendue que devait comprendre le nouvel ossuaire. »

Les *Catacombes* s'étendent sous le *faubourg Saint-Germain* et le *quartier latin* presque entiers; sous les rues Saint-Jacques, de la Harpe, de Tournon, de Vaugirard, l'Odéon, l'église Saint-Sulpice, le Panthéon, le Val-de-Grâce, l'Observatoire, le faubourg Saint-Jacques, etc., et bien avant jusqu'à Mont-Rouge.

On y descend par trois escaliers différens; le premier est situé dans la cour du pavillon occidental de la barrière d'Enfer, le second dans la plaine de Mont-Souris; le troisième à la TOMBE ISOIRE ou *Isoard*, ainsi appelée, dit-on, du nom d'un brigand fameux qui, jadis, exerçait ses rapines aux environs, et sans doute avait fait des *Catacombes* sa retraite.

Il y a trois portes, l'une appelée la *porte de l'Ouest*; l'autre à l'est nommée porte du *Port Mahon*, la troisième au sud, sous la *tombe Isoire*. C'est par cette porte que Traviès et moi nous pénétrâmes. Précédés d'un conducteur expérimenté, et armés chacun d'une torche, nous descendîmes un puits muraillé de 54 pieds de profondeur et tournant sur lui-même en spirale. Au fond de ce puits s'ouvrent et commencent les carrières. « Ne » vous éloignez pas de moi, nous recommanda notre » guide; dans tous les cas, si l'un de vous s'égarait, » vous voyez cette ligne noire tracée au-dessus de votre » tête, au ciel de la carrière: elle en suit les détours » les plus reculés, les limites les plus infirmes, ne l'a» bandonnez pas, qu'elle soit pour vous le fil d'Ariane, » et toujours elle vous ramènera au point où nous som» mes, à l'escalier que nous quittons. » En effet, ja-

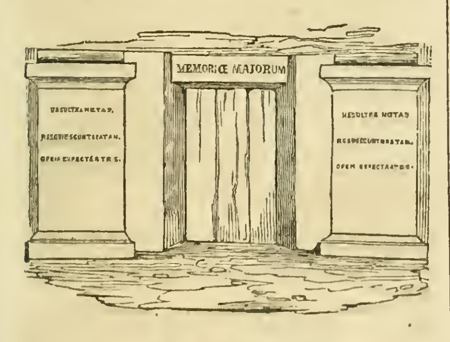
mais cette ligne noire ne quitte la voûte, et lorsqu'un carrefour se présente (car là aussi il y a rues et carrefours), lorsque plusieurs avenues aboutissent au même point, s'y bifurquent ou s'y anastomosent, la ligne noire, artère aorte, suit son cours normal au sein des mille veines qui sillonnent en tous sens le géant caverneux.



La porte isoire.

(Dessin de TRAVIÈS, gravure de LESESTRE.)

Après un quart d'heure de marche en droite ligne dans les carrieres, nous arrivâmes à la porte d'entrée des *Catacombes* proprement dites. Cette porte est précédée d'une espèce d'anti-chambre ou de chapelle en cintre, creusée dans la rue, et destinée sans doute à préparer le visiteur aux sublimités du spectacle qui va




L'entrée des Catacombes.

(Dessin de TRAVIÈS, gravure de LESESTRE.)

frapper ses yeux. Espèce de transition taillée entre l'existence et la mort, entre la terre et le ciel, entre la vie et le néant; borne posée comme une croix à l'embranchement des deux chemins, et destinée à vous rappeler que vous êtes poussière à deux cents pieds au-dessous du sol!

Memoriæ majorum.

Telle est l'inscription qui se lit sur la porte, en grosses lettres noires; et de chaque côté, sur deux tables en forme de tombe:

Has ultra metas
Requiescunt beatam
Spem expectantes.

La porte s'ouvre... et nous reculons, soudain, devant le spectacle le plus *inouï* qui jamais ait frappé nos regards!! Deux mille têtes et vingt mille os de morts nous apparaissent ensemble, d'un seul coup, rangés et entassés l'un sur l'autre à quatre pieds de profondeur, à dix pieds de hauteur! Cet aspect a produit sur nos yeux un effet impossible à décrire; frappés du même choc, nos fronts se sont jetés en arrière, c'est l'électricité de l'horreur; et pourtant cette horreur est sainte! Elle vous prend des pieds à la tête, vous étreint le cœur et vous plie les genoux... Oui, vous tomberiez à genoux, si vous n'étiez point préparé... et si vous étiez seul... Pour moi, j'étais saisi, trempé de je ne sais quelle religiosité sous laquelle tressaillirent tous mes membres. Je ne sais devant qui je m'inclinai, qui je saluai, du Créateur ou de la créature, de Dieu ou des morts; mais par un mouvement machinal, instinctif, et dont je ne fus pas maître, mon bras s'était levé et mon front se découvrit!

C'est qu'il y a, je le répète, quelque chose de vraiment et de saintement horrible dans l'aspect de ce carrefour, l'entrée des Catacombes. L'homme se sent petit en présence de ces générations si nombreuses, si multiples, entassées dans dix pieds carrés. La vue de ces têtes et de ces os réunis là me faisait l'effet d'un tas de poussière au creux de la main, et sur lequel on soufflerait en disant: Ceci fut un millier d'hommes! L'humanité s'affaisse à un pareil spectacle, et Dieu grandit! Puis à l'influence première, née de la première vue, succèdent des réflexions d'un autre ordre. Ces os, dont pas un ne dépasse l'autre, entassés régulièrement en petites croix avec les crânes, pour festons et pour bordures, font mal à voir. Un cadavre, c'est nous; et nous n'aimons pas à voir jouer avec nous-mêmes. Or cette symétrie appliquée au cadavre nous semble un jeu; le soin qu'on a pris de les ranger là comme ces curiosités qu'on époussette et qu'on met sous verre, nous semble une insulte à notre dignité personnelle comprise dans cette dignité générale du mot humanité; nous souffrons de penser qu'on peut jouer ainsi avec nos restes, et nous préférerions l'isolement et l'abandon du cimetière à cette parade exhumée des tombeaux, à cette tapisserie *ossuaire* ourdie d'ossemens et de linceuls!... Le rideau tombe alors, la majesté s'en va et la farce commence. Dieu s'oublie, l'homme paraît! Aussi fût-ce en riant que nous lûmes les inscriptions devenues prétentieuses, qui ornent de toutes parts cet amphithéâtre osseux; *el podridero* populaire, espèce de cabinet anatomique où la dissection tient cour, de boudoir où le squelette donne audience!

Ce que voyant, et voulant entretenir notre hilarité, qui lui plaisait mieux que nos ébahissemens contemplatifs, notre *cicérone* nous conta l'historiette qui suit, arrivée aux ouvriers employés à l'édification de l'ossuaire.

Un jour, ou plutôt une nuit, car il n'y a point de *jours* aux Catacombes, tandis que nos hommes entassaient des fémurs et empilaient des têtes, jouant avec elles ainsi que les fossoyeurs d'Hamlet, voici que sou-

dain l'une d'elles, laissée à terre, se met à remuer et à marcher ! Tous de jeter les hauts cris et leurs lampes, et de fuir, non pas comme si le diable eût été à leurs trousses, mais bien persuadés *qu'en effet* il y était.

Un seul, sur qui la terreur avait été plus grande encore, tombé à la renverse, était demeuré là, remplissant la caverne de ses cris, et gigotant comme un damné qui se sent happé et tiré par les jambes.

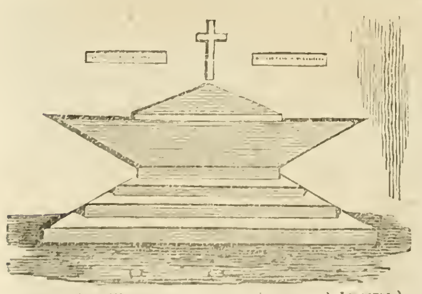
Grande rumeur au dehors ! L'inspection est convoquée, et les plus résolus descendent, les uns armés de fourches, les autres d'eau bénite, afin de combattre et d'exorciser le malin. On arrive... et la procession s'arrête frappée d'effroi. La tête de mort a marché ; bien plus, elle a roulé ! De toutes parts pleuvent sur elle les fourches et l'eau bénite, lorsqu'un énorme rat, qui s'était introduit dans le crâne et s'était débattu en tous sens pour en sortir, s'échappe et disparaît au milieu du houra général et des rires inextinguibles.

Quant à notre ouvrier tombé, il n'avait pas attendu le dénouement pour se relever et s'enfuir ; et lorsqu'on le lui raconta, il n'y voulut pas croire, tant il était persuadé avoir vu le diable en personne. Le pauvre homme existe encore, nous a dit notre guide, et, malgré les offres qui lui furent faites, jamais il ne voulut depuis travailler aux catacombes,

Du carrefour nous passâmes, entre la haie des ossemens qui se continue pendant une demi-lieue, au *cabinet de minéralogie*; car les Catacombes sont un *Muséum* souterrain auquel rien ne manque. Dans ce cabinet existe une collection fort intéressante, qui offre une série complète de tous les échantillons des bancs de terre et de pierre qui constituent le sol des Catacombes, stalactites et spondylolithes remarquables.

Puis, au *cabinet d'ostéologie*, composé de toutes les pièces curieuses sous le rapport pathologique et physiologique, qui furent tirées de ces myriades d'ossemens. On pense qu'il y eut moisson !!

Je ne dirai rien de sept ou huit chapelles funèbres, la plupart faites de crânes et d'articulations, éparses au milieu de ces cavités sépulcrales. Chacune d'elles ajoute aux impressions du lieu par les objets qu'elles offrent aux regards, ou les réflexions qu'elles apportent à l'ame.



Chapelle de Gilbert. (Dessin de TRAVIÈS, gravure de LESESTRE.)

Ici est la chapelle de *Gilbert*, le génie martyr, mort à l'Hôtel-Dieu, de désespoir et de misère. Paris a bien fait de cacher sa cendre aux Catacombes !! Il a pour inscription ces vers de son testament :

« Au banquet de la vie infortuné convive, etc.

Là s'élève une chapelle aux victimes du 2 septembre 1792 ; plus loin, un monument aux combattans de la *prise des Tuileries*, un autre à ceux de la *fabrique Réveillon*, de la *prise de la Bastille*; pauvres héros transportés là comme à la cave ou au grenier la vieille féraille ! Il y a de la place encore !!

Je ne dirai rien non plus de deux fontaines, si ce n'est que l'une a trois pieds de profondeur et l'autre quinze pieds; que toutes deux sont fort jolies; que l'eau en est parfaite, et que des petits poissons ont vécu trois ans dans la première.

Franchissons la dernière porte de l'ossuaire, et, rentrant dans les carrières, arrivons à celle dite du *Port-Mahon*, et au fait intéressant qui lui donna ce nom. C'est l'épisode de Décure.

Cet ouvrier découvrit cette carrière en 1777. Aussi fier de sa découverte que Colomb de son nouveau monde, Décure la tint secrète à tous. En cela, il avait son projet, du reste ; et ce projet, le voici. Simple manouvrier, Décure avait senti qu'il y avait en lui autre chose qu'un badigeonneur de piliers et qu'un râcleur de pierres; autre chose qu'une machine... Il s'était écouté, deviné, et il avait éprouvé ce je ne sais quoi d'instinctif et de spontané qui dit à l'homme : « fais cela, tel est ton destin ; » il s'était senti artiste ! fait pour concevoir et produire ; mais le timide ouvrier *n'osait* pas !... il n'osait pas et il était pauvre !! Il eût fallu à ses premiers essais des encouragemens, et à défaut d'encouragemens, le mystère et le silence. Sa caverne les lui offrit !...

Long-temps prisonnier au Port-Mahon, il résolut d'en faire le plan en relief dans une des masses de pierre dont il était entouré. Il forma là un petit atelier particulier auquel il consacrait furtivement les heures de ses repas. Pendant *cinq ans* il travailla à ce relief; et de 1777 à 1782, il avait représenté et taillé, dans la muraille, le Port-Mahon, le fort Philippe et la caserne.

« Décure, dit M. Héricart, avait travaillé dans le silence et la solitude ; l'entrée de son atelier était presque impraticable pour tout autre que pour lui. Il voulut finir ses travaux par la construction d'un escalier commode, taillé dans la masse ; mais, en élevant un dernier pilier, il prit mal ses dimensions ; il se fit un éboulement, et cet infortuné, dangereusement blessé, périt peu de temps après !... Pendant la révolution, le relief du Port-Mahon a été mutilé ; il en reste cependant assez de vestiges pour juger de la patience, de la mémoire, et du talent naturel de Décure, qui, mieux dirigé dans ses jeunes années, eût infailliblement réussi dans les arts. » On a conservé la table et les bancs de pierre de Décure, dans une taille ancienne que le pauvre ouvrier avait appelée son salon !

Maintenant, et pour résumer en quelques lignes le tableau des Catacombes dont j'ai donné un aperçu bien raccourci et bien faible au lecteur, je dirai qu'on s'est attaché à établir le rapport le plus rigoureux, la corrélation la plus intime et la plus réciproque des détails de la surface et de l'état des vides. En suivant ce plan d'une manière uniforme, on a tracé, ouvert et conservé, au-dessous et à l'aplomb de chaque rue de Paris, une ou deux galeries, suivant la largeur de la voie, de manière à diviser respectivement les quartiers, à isoler les massifs, à préparer la reconnaissance des propriétés, à déterminer leur étendue, à fixer leurs limites au-dessous de celles de la surface, à tracer à plus de quatre-vingts pieds de profondeur le milieu des murs mitoyens *sous le milieu même de leur épaisseur*; à rapporter le *numéro* de chaque maison *exactement au-dessous de celui de la*

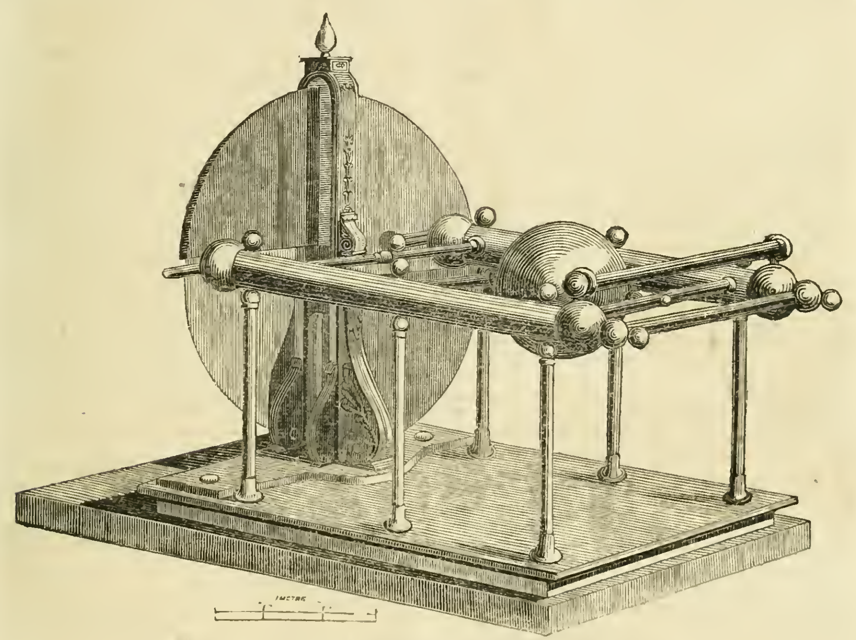
*propriété;* enfin. à établir un tel rapport entre le dessous et le dessus, qu'on peut en voir et en vérifier la rigoureuse correspondance sur les plans *officiels* de l'inspection. De cette façon, et si vous habitez le faubourg Saint-Germain, vous pouvez vous dire, en passant en tel endroit des Catacombes : Tiens, je suis sous mon jardin, sous ma cave; me voilà à cent pieds au dessous de mon chapelier, de ma modiste, à soixante pieds au-dessous de Risbec le restaurateur, ou de Procope le limonadier; ce qui ne laisse pas d'être agréable.

Allez donc vite solliciter une permission, si vous êtes bien avec le ministre; car c'est connaître au plus la moitié de Paris, que de connaître le Paris du dessus, sans celui du dessous.

**FRÉDÉRIC GAILLARDET.**

## DE L'ÉLECTRICITÉ.

Environ 600 ans avant l'ère chrétienne, un des disciples de Thalès ayant frotté un peu vivement un morceau d'ambre pour enlever la poussière qui le couvrait et lui donner du lustre, s'aperçut que ce corps attirait les objets légers dont on l'approchait. Étonné d'une pareille découverte, il répéta l'expérience en approchant le morceau d'ambre de différentes substances divisées en parcelles légères et reconnut que ces objets étaient enlevés par l'attraction, à une distance quelquefois assez considérable, et qu'après le contact, ils étaient repoussés avec vivacité. Cette expérience fut bientôt publiée et répétée par tous les philosophes. Il fut reconnu que le frottement développait dans l'ambre une propriété inconnue



Machine électrique de M. Lemolt. (Dessin d'ÉVRARD, gravure de BROWN.)

jusqu'alors, et à laquelle on donna le nom d'électricité. Mais personne ne s'avisa de vérifier si les autres substances ne jouissaient pas de la même faculté, et surtout on était bien loin de penser que la foudre dont les anciens avaient armé Jupiter ne fût autre chose que cette électricité accumulée en grandes masses dans les nuages, comme l'ont démontré, à la fin du siècle dernier les expériences de Franklin qui ne craignit pas de s'attaquer directement à la foudre.

Vers la même époque, Otto de Guerike, bourgmestre de Magdebourg, reconnut le premier que cette électricité développée par le frottement avait une légère phosphorescence, et quelques temps après, le docteur Wall ne fut pas peu surpris lorsqu'en excitant l'électricité sur un grand cylindre d'ambre, il se sentit tout-à-coup frappé par une étincelle vive, accompagnée d'un bruit assez fort, et qui lui fit éprouver une commotion légère à la vérité, mais d'une nature tout-à-fait particulière. Cette découverte donna l'éveil aux physiciens, et bientôt se développa une série de phénomènes surprenans produits au moyen de la machine électrique.

On reconnut d'abord que le verre, le soufre, la résine, la soie et plusieurs autres substances étaient propres au développement de l'électricité par le frottement, tandis que d'autres, et particulièrement les métaux, n'en offraient aucune trace.

Que deux corps légers chargés tous deux d'électricité produite par le frottement d'une seule substance se repoussaient, tandis que si l'on chargeait l'un au moyen d'un cylindre de verre et l'autre avec un morceau de ré-

sine, les deux corps s'attiraient vivement; puisqu'après le contact, ils ne donnaient aucun signe d'électricité.

Dès-lors, dans l'impossibilité de reconnaître la nature de l'électricité on chercha à en expliquer les effets au moyen de différens systèmes. Voici celui qui est généralement adopté de nos jours.

Tous les corps de la nature sont divisés en deux grandes classes; ceux qui s'électrisent par le frottement et ceux qui d'abord ne paraissent pas jouir de cette propriété. Mais comme on a reconnu depuis que cette apparente différence provenait de ce que les uns retenaient l'electricité, tandis que les autres la laissaient écouler à mesure de son développement, à moins qu'ils ne fussent suspendus au moyen des substances de la première espèce, on a remplacé cette division par celle-ci : corps *conducteurs* et corps *non conducteurs*.

On a supposé que l'électricité était produite par un fluide extrêmement subtil, et qui se mouvait avec beaucoup de rapidité. L'expérience faite avec un tube de verre et un morceau de résine a conduit à cette conclusion que le fluide était double, c'est-à-dire qu'il y avait deux fluides électriques, de natures différentes, et doués d'une traction mutuelle, que ces deux fluides combinés se trouvaient répandus dans tous les corps de la nature, et s'y trouvaient neutralisés l'un par l'autre.

Dès l'instant que cet équilibre vient à être rompu, soit qu'on enlève ou qu'on ajoute une quantité quelconque d'électricité, celui des deux fluides qui se trouve en excès cherche à se mettre en équilibre aux dépens des corps qui l'avoisinent. Ainsi, lorsque, par exemple, c'est le fluide produit par le frottement du verre qui domine, il attirera tous les objets en communication avec le sol, ou bien ceux isolés qui seraient chargés du fluide produit par le frottement de la résine, tandis qu'il attirera tous ceux qui seraient chargés comme lui d'électricité vitreuse.

Le fluide électrique agit à distance, c'est-à-dire que si on présente à un tube métallique isolé, par exemple, un corps électrisé, il s'opérera dans le tube métallique une décomposition des fluides électriques; si le corps électrisé est un tube de verre, le fluide résineux du tube métallique sera attiré du côté du tube de verre, tandis que le fluide vitreux sera repoussé à l'extrémité opposée, en y demeurant libre, et le corps sera électrisé par influence. C'est sur ce principe qu'est fondée la construction de la machine électrique.

Dans cette machine, un globe, un cylindre ou un plateau de verre, mis en mouvement par une manivelle se charge continuellement, par son frottement sur un coussinet, d'électricité vitreuse. Près de ce plateau, on place un tube métallique, nommé conducteur. Ce conducteur est isolé au moyen de supports en verre ou en résine. L'électricité développée à la surface du verre décompose par influence celle du conducteur et comme nous l'avons dit le fluide vitreux s'accumule près du plateau, et le fluide vitreux est refoulé à l'autre bout, où il reste libre et disponible pour l'expérience tant que dure le frottement du verre sur un coussinet.

Aujourd'hui les machines à plateau sont les seules employées; leur force dépend de la dimension de ce plateau et des coussinets. Ceux-ci sont ordinairement au nombre de quatre, et dans les machines puissantes, on établit deux conducteurs parallèles. Celle dont se servait Franklin pour ses expériences, et qui est en la possession de M. Lemolt, a un plateau de 28 pouces; c'est une belle dimension pour l'époque où elle a été construite. Mais aujourd'hui il en existe de bien plus fortes: celle que M. Lemolt a fait admettre à l'exposition de 1834, et dont nous donnons le dessin, à un plateau de 74 pouces de diamètre; c'est le plus puissant et le mieux construit que je connaisse.

L'étincelle électrique produite par ces machines a quelquefois plusieurs pieds de longueur : son bruit, sa forme, la couleur de sa lumière, tout indique une analogie frappante avec l'éclair; aussi dès qu'on eut obtenu la première étincelle électrique, elle fut de suite comparée aux éclats de la foudre. Il fallait vérifier par l'expérience une analogie qu'indiquait le raisonnement, et pour cela il fallait s'attaquer directement au tonnerre. Ce fut Franklin qui exécuta cette audacieuse entreprise.

Il avait remarqué, dans le cours de ses expériences, qu'aussitôt qu'on présente à un corps électrisé une pointe métallique, tous les phénomènes cessent, et que l'étincelle n'est jamais produite qu'entre deux corps arrondis. De même lorsqu'on place sur le conducteur de la machine une pointe métallique, l'électricité se dissipe sans bruit. Il en conclut d'abord qu'il fallait, dans la construction des machines électriques, éloigner soigneusement tout les corps anguleux, ensuite que si l'on plaçait à une certaine hauteur une pointe métallique communiquant avec le sol par l'intermédiaire d'un bon conducteur, cette pointe agirait sur le nuage orageux comme sur la machine électrique, et rétablirait sans bruit et sans éclat l'équilibre des deux fluides électriques; il se proposait d'en faire l'expérience sur un clocher que l'on construisait à Philadelphie; mais impatient d'exécuter son projet, il n'attendit pas la fin des travaux, et à l'approche du premier nuage orageux, il lança dans les airs un cerf-volant qui portait une pointe métallique.

Le cerf-volant était lancé, le tonnerre grondait dans les nuages qui roulaient dans l'atmosphère, et cependant Franklin interrogeait envain la corde, qui ne donnait aucun signe d'électricité, et voyait toutes ses prévisions déçues, quand une petite pluie vint mouiller la corde et lui donner une propriété conductrice qu'elle n'avait pas; aussitôt les étincelles parurent et se succédèrent avec rapidité. Le génie de Franklin l'avait rendu maître de la foudre. Son expérience fut répétée : on introduisit dans la corde du cerf-volant un fil métallique, et l'on obtint des lames de feu de neuf à dix pieds de longueur et d'un pouce de grosseur qui faisaient autant de bruit que des coups de pistolet.

Malgré les précautions prises pour éviter tout accident, M. de Romas fut un jour renversé par la violence du choc, et il n'est pas douteux que si, dès sa première expérience, Franklin eût obtenu des résultats aussi énergiques, il aurait été foudroyé, puisqu'il présenta plusieurs fois le doigt à la corde du cerf-volant pour exciter l'étincelle.

Dès ce moment il fut démontré que la foudre n'est qu'une étincelle électrique très-violente, traversant avec fracas la couche d'air qui sépare le nuage orageux de la terre. On expliqua aussi pourquoi les bâtimens élevés et la cime des arbres sont frappés de préférence aux terrains bas. En effet, lorsqu'un nuage orageux roule audessus d'une plaine, il décompose l'électricité naturelle de la surface de la terre; si le nuage est électrisé vitreusement, l'électricité vitreuse est refoulée dans la profondeur du sol, et le fluide résineux est attiré par le nuage; la couche d'air seule oppose une barrière entre les deux fluides accumulés à la surface de la terre et dans le nuage. Il peut arriver que l'accumulation soit

assez grande pour que la couche d'air soit percée par l'électricité. C'est alors que le choc direct de la foudre produit ses plus terribles effets. On concevra facilement qu'une éminence qui s'élève dans la plaine ou un bâtiment, seront plus exposés, puisqu'au-dessus d'eux, la couche d'air sera moins épaisse. Les arbres surtout, à cause de l'humidité qu'ils contiennent, sont en général d'assez bons conducteurs, et leur cime, plus ou moins rapprochée du nuage, reçoit par conséquent une plus grande accumulation de fluide.

Mais si l'on place sur le bâtiment élevé une tigée métallique terminée par une pointe, et qui communique avec le sol par une chaîne, la recomposition de l'électricité du nuage se fera sans bruit et sans éclair. Seulement, pendant la nuit on verra une gerbe de feu s'élever sur la pointe du paratonnerre. Ainsi s'explique ce phénomène singulier qui causa tant de surprise à César, lorsque pendant une nuit profonde, les lances de ses soldats furent tout-à-coup couvertes d'aigrettes lumineuses.

Les effets de la foudre sont généralement analogues à ceux d'une batterie électrique. Cependant ils produisent souvent des effets bien remarquables. Voici une relation des malheurs arrivés à Château-Neuf-lès-Moustiers, le 11 juillet 1819.

« M. Salomé, curé de Moustiers, et commissaire épiscopal, était allé à Château-Neuf, pour y installer un nouveau recteur. Vers les dix heures et demie, on se rendit, en procession, de la maison curiale à l'église. Le temps était beau; on remarquait seulement quelques gros nuages. La messe fut commencée par le nouveau recteur.

» Un jeune homme de dix-huit ans, qui avait accompagné M. le curé de Moustiers, chantait l'épître, lorsqu'on entendit trois détonnations de tonnerre qui se succédèrent avec la rapidité de l'éclair. Le missel lui fut enlevé des mains et mis en pièces; il se sentit lui-même serré étroitement par la flamme, qui le prit ensuite au cou; alors, par un mouvement involontaire, ce jeune homme, qui avait, d'abord, jeté de grands cris, ferma la bouche, fut renversé et roulé sur les personnes qui se trouvaient dans l'église, qui toutes avaient été terrassées et jetées ainsi hors la porte. Revenu à lui, sa première idée fut de rentrer à l'église, pour se rendre auprès de M. le curé de Moustiers, qu'il trouva asphyxié et sans connaissance. Ce jeune homme fixa sur le respectable et infortuné pasteur, l'attention de ceux qui, légèrement blessés, pouvaient donner des secours. On le releva; on éteignit la flamme de son surplis, et par le moyen du vinaigre, on le rappela à la vie environ deux heures après son étourdissement. Il vomit beaucoup de sang. Il assura n'avoir pas entendu le tonnerre et n'avoir rien su de ce qui se passait. On le porta au presbytère. Le fluide électrique avait touché fortement la partie supérieure du galon d'or de son étole, coulé jusqu'au bas, enlevé un de ses souliers qu'il porta à l'extrémité de l'église, et brisé la boucle de métal. Le siége sur lequel il était assis fut aussi brisé.

» Un jeune enfant fut enlevé des bras de sa mère, et porté à six pas plus loin; on ne le rappela à la vie qu'en lui faisant respirer le grand air. Tout le monde avait les jambes paralysées; toutes les femmes échevelées offraient un spectacle horrible. L'église était remplie d'une fumée noire et épaisse.

» Huit personnes restèrent sur la place; une fille de dix-neuf ans fut transportée sans connaissance à sa maison et expira le lendemain matin. Quatre-vingt-deux personnes furent blessées.

» Le prêtre célébrant ne fut point atteint de la foudre, sans doute parce qu'il avait un ornement en soie.

» Tous les chiens qui étaient dans l'église furent trouvés morts dans l'attitude qu'ils avaient auparavant.

» Il paraît que la foudre frappa d'abord la croix du clocher qu'on trouva plantée dans le faîte d'un rocher, à une distance de seize mètres. Le feu électrique pénétra ensuite dans l'église par une brèche qu'il fit à la voûte; la chaire fut écrasée. On trouva dans l'église une excavation d'un demi-mètre de diamètre, prolongée sous les fondemens du mur jusqu'au pavé de la rue, et une autre qui rentrait sous les fondemens d'une écurie, où l'on trouva morts cinq moutons et une jument. »

L'électricité agit d'une manière sensible sur la végétation et sur l'économie du corps humain : les personnes affectées de quelque maladie nerveuse éprouvent une impression plus ou moins forte, selon que l'atmosphère est plus ou moins chargée de nuages orageux. D'un autre côté, il est reconnu qu'elle accélère la circulation du sang; aussi a-t-on songé à l'employer comme moyen curatif dans certaines circonstances. Mais bientôt le charlatanisme s'empara de cet agent, et le peu de discernement avec lequel il fut employé le fit abandonner de tous les médecins. En effet, les commotions causées par les étincelles électriques occasionent une douleur d'autant plus vive que le système nerveux est plus sensible. Il n'est donc pas étonnant que l'emploi de l'électricité ait été abandonné, dans la plupart des cas pour lesquels il semblait devoir produire d'heureux résultats. Grâce à l'inventeur de la brosse électrique et aux autres appareils ingénieux réunis à grands frais dans l'établissement médico-électrique que M. Lemolt a fondé à Paris, rue St-Honoré, n° 350, on peut aujourd'hui appliquer l'électricité en frictions sous la forme d'un arrosement lumineux, sans intermittence, sans commotions, sans douleurs. Ce nouveau mode de transmission produit une double excitation : la première, à la manière des frictions ordinaires, agit sur les tissus extérieurs, et la seconde pénètre intérieurement dans tout le système musculaire et sanguin. Il favorise ainsi la transpiration, et donne du ton aux organes qui en sont privés.

On comprendra facilement quel parti on peut tirer de ce mode ingénieux pour réveiller la puissance musculaire affaiblie, et pour faire disparaître l'indolence des mouvemens organiques et la langueur des fonctions vitales. Dans la plupart des affections chroniques, la sage administration de cet agent peut conduire à une prompte guérison, même dans les cas désespérés; les certificats les plus honorables délivrés par MM. Marc, premier médecin du roi, Marjolin, Roux, le baron Dubois, et autres praticiens célèbres, ne doivent laisser aucun doute sur l'efficacité du moyen curatif administré avec tant de discernement et d'habileté par M. Lemolt, qui d'ailleurs, n'applique jamais ce traitement électrique que sous les yeux et d'après les conseils d'un médecin.

Puisque nous avons été conduits à parler du nouvel établissement de M. Lemolt, nous ne devons pas laisser ignorer que guidé par un sentiment d'humanité bien louable, il a réservé, dans son établissement, un local spécial destiné au traitement gratuit des indigens; un pareil désintéressement n'a pas besoin d'éloges.

CL. ÉVRARD.

## LA GROTTE D'AJACCIO.

Non loin d'Ajaccio, la ville aux maisons blanches et assise entre deux murs, comme Corinthe, on remarque, près du golfe, des pierres colossales, à demi cachées par les plantes vigoureuses qui les couvrent et les entourent.

Là, chaque matin, en 1774, un enfant venait étudier les leçons que lui avait données à apprendre un oncle, dont la maison subsiste encore, à la droite de la pierre colossale. Là, cet enfant oubliait ses leçons pour courir à la chasse d'un papillon, ou pour regarder une abeille qui bourdonnait de fleur en fleur. Puis il reprenait son livre avec regret, et il se remettait à loger dans sa mémoire les élémens de la grammaire française, par M. L'Homond.

Cette grotte est située au milieu d'un plateau, couronné de cactiers, d'amandiers et d'oliviers On n'y arrive que par une étroite issue. Trois masses de granit, d'une énorme grosseur, et qui s'inclinent l'une sur l'autre, forment une espèce d'abri ouvert par devant, et que tapissent au fond de la mousse et du lierre. L'intérieur a trois mètres et demi de profondeur sur deux de hauteur. On trouve à l'entour de la grotte comme dans sa cavité des siéges en pierres, et ces siéges sont couverts de noms que l'on est venu y inscrire, ainsi que le font des pélerins à l'autel de l'objet de leur culte. C'est que l'enfant dont cet grotte fut si long-temps l'asile, et qui oubliait sa grammaire pour un papillon ou pour une abeille — cet enfant pauvre et inconnu, s'appelait *Napoleone Buonaparte*. K.



La grotte d'Ajaccio. (Dessin de Mlle F. LECOMTE, d'après M. X. PONTE, gravure de BROWN.)

---

## AUX CORRESPONDANTS DU MUSÉE.

Depuis quelque temps, la correspondance du *Musée* et les articles que l'on adresse à son directeur, sont devenus tellement nombreux, qu'il lui devient impossible de répondre à tant de lettres.

Les auteurs des articles acceptés, recevront donc seuls une réponse.

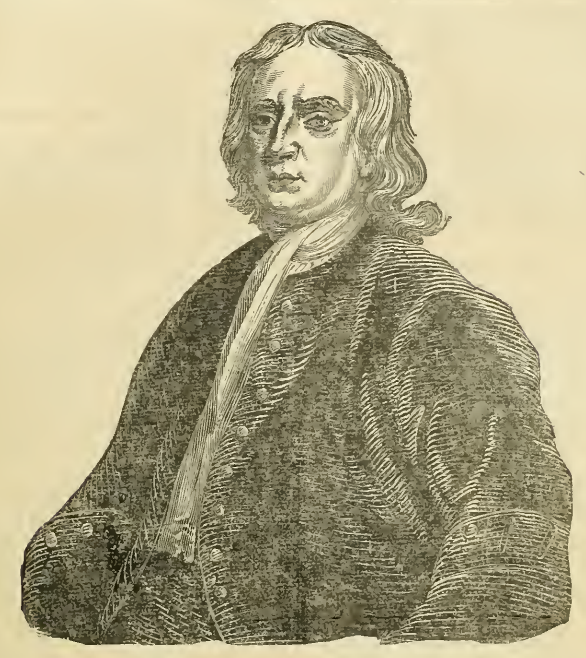
Pour éviter de la confusion, et de l'encombrement dans ses bureaux, le directeur du *Musée* prévient en outre, que les manuscrits des articles refusés seront brûlés immédiatement; il prie donc MM. les correspondans de ne lui envoyer que des *copies* de ces articles.

Enfin, il est nécessaire de rappeler encore une fois, que les lettres et les paquets non affranchis sont refusés.

---

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Benjamin Franklin. (Dessin et gravure de SEARS.)

**MISS KEIMER.**

§ I^er. L'OUVRIER COMPOSITEUR.

En 1724, la ville de Philadelphie ne comptait que deux imprimeurs : l'un riche, nouvellement arrivé et déjà fort en vogue; le second, pauvre, établi depuis un grand nombre d'années, et luttant non sans peine, aux prix de sacrifices inouïs, contre une concurrence si redoutable. Sa fille unique, miss Betty Keimer, l'aidait courageusement dans cette rude tâche, et n'avait point hésité à se faire à la fois gouvernante du ménage de son père et fille de boutique de sa librairie. Elle s'acquittait des devoirs domestiques aux heures où les chalands ne venaient pas d'ordinaire au magasin, et le reste du temps elle occupait la chaise de cuir du comptoir : chacun, après avoir acheté, s'en allait content de son activité, de sa politesse et de sa jolie figure pâle, encadrée parmi de beaux cheveux blonds. — Car les Américains n'adoptaient point la mode, alors générale en France et en Angleterre, de déguiser la chevelure sous une couche de poudre blanche ou rousse.

Concilier deux attributions si différentes, que l'intendance de la cuisine et la direction de la librairie, n'était point toujours chose facile à miss Betty Keimer : aussi le matin dont nous voulons parler, midi sonnait qu'elle n'avait point encore terminé sa toilette; donc lui fallut descendre quatre à quatre les marches de l'escalier qui menaient de sa petite chambre au magasin, et paraître au comptoir, enveloppée, tant bien que mal, d'un mantelet de soie grise. Jugez de sa confusion : c'était sir Williams Keith, le gouverneur anglais de la province... Et le gouverneur se trouvait accompagné de sa fille Maria et d'une autre jeune dame à l'air moqueur et dédaigneux, miss Read, connue et redoutée dans toute la ville pour ses impertinences et pour ses épigrammes.

— Que désire votre Honneur? balbutia la jeune fille tremblante et le rouge au visage.

— D'abord des livres, miss, puis une grace que nous voulons requérir de votre obligeance.

— Une grace de ma part, milord?

— Oui, miss, répliqua le gouverneur en réprimant d'un coup d'œil sévère les sourires et les mines de sa fille et de l'amie qui l'accompagnait : une grace. Mais occupons-nous d'abord des livres que je veux vous acheter; en voici la liste : les *Vies des Hommes célèbres*, par Plutarque; l'*Essai sur les projets*, per de Foë; et l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke.

— Est-ce là tout ce que désire milord?

— Oui, miss, et permettez-moi de complimenter monsieur votre père sur le commis actif et plein d'intelligence qu'il trouve en vous. Certes, il doit se sentir fier d'un tel enfant. Hélas! tant d'autres en sont réduits à ne voir dans leurs filles que de vraies perruches, à tête vide, et d'autant plus vaniteuses qu'elles sont inutiles!

— Ton père se met en frais de complimens pour nous, ma chère Maria! dit miss Read à l'oreille de sa compagne.

— Ah! vous voilà, master Keimer : nous venions

faire quelques emplettes, et, comme je le disais à miss Betty, requérir une grace de vous. Ces jeunes filles n'ont jamais vu d'imprimerie : auriez-vous la bonté de leur laisser visiter la vôtre?

— Je suis tout aux ordres de votre honneur, répondit le typographe en s'inclinant jusqu'à terre : et il introduisit les visiteurs dans ses ateliers, tandis que miss Betty s'esquivait pour aller terminer sa toilette, interrompue tout à l'heure d'une manière si brusque.

— Nous allons voir d'abord les compositeurs, c'est-à-dire, milady, les ouvriers qui assemblent les lettres.

Et il ouvrit une porte d'où sortit un brouhaha joyeux et confus.

— Oh mon dieu, quel tapage! Je m'attendais à trouver tant de silence dans une imprimerie!

En effet, quoiqu'une imprimerie ne soit point d'ordinaire, en dépit de l'idée que l'on pourrait s'en former, un atelier fort calme et fort silencieux, il se faisait alors, parmi les compositeurs de master Keimer, un tapage qui passait toutes les bornes. Les ouvriers déjeunaient, et, en guise de récréation, ils s'ébattaient aux dépens d'un jeune homme qui, les bras nus jusques aux coudes, et ses beaux cheveux couverts du bonnet de papier sacramentel (1), leur répliquait en riant.

— Pythagoricien! pythagoricien! criait le chœur.

— Philosophe! sifflait la voix aiguë d'un apprenti.

— Mangeur de pommes de terre!

— Sage de la Grèce!

— Pythagoricien! pythagoricien! reprirent unanimement tous les ouvriers en frappant de leurs *composteurs* (2) sur leurs *casses* (3).

— Vous êtes des fous et des routiniers; vous vous moquez de ce que vous ne comprenez pas. Je vous dis, moi, que la diète végétale est le plus sûr moyen de maintenir le corps en santé et l'esprit dispos. Voyons, depuis un mois que j'observe ce régime, en suis-je devenu moins bien portant, moins fort que vous? Répondez.

— Pythagoricien! cria-t-on.

— Mais encore, ce n'est pas là une raison, ce n'est pas là un argument.

— Pythagoricien!

— Allez-vous-en à tous les diables, puisque vous ne savez que brailler! s'écria le jeune homme avec l'air le plus dédaigneux. Quand vous m'avez vu fumer mon petit jardin avec du plâtre, vous m'avez encore ri au nez. Qu'ai-je fait? J'ai creusé de profondes lettres sur la terre; j'ai rempli ces lettres de plâtre, et j'ai ensemencé tout le terrain avec du foin. Au bout de trois mois, une végétation, vigoureuse au centuple, dominait le reste de la petite prairie, et chacun y lisait, en lettres victorieuses : *Ceci a été ensemencé avec du plâtre.*

— Pythagoricien! pythagoricien!

A ces cris, aux coups frappés sur les casses, succéda soudain un silence profond, car le maître de l'imprimerie entrait avec les deux ladies et le gouverneur. Ce dernier, qui s'amusait beaucoup de la scène qu'on vient de décrire, avait retenu master Keimer sur le seuil de l'atelier et l'avait empêché de rétablir plus tôt l'ordre et le silence.

— Voici bien du tapage, messieurs, gronda Keimer avec plus d'importance qu'il n'en aurait mis, sans la présence des étrangers.

— C'est le pythagoricien, hasarda effrontément un apprenti, que fit taire un coup de pied.

— Vraiment, jeune homme, dit le gouverneur à l'ouvrier, qui rougit jusqu'aux oreilles, et s'empressa de cacher sous son *rang* (1) l'écuelle où se trouvaient ses légumes, vous adoptez là un régime bien sévère, à votre âge. Du reste, s'il vaut vos conseils en agriculture, il doit être excellent. Dès ce soir, une lettre aux principaux cultivateurs de la colonie leur prescrira l'usage du plâtre comme engrais.

Le jeune compositeur balbutia quelques paroles d'autant plus confuses, que les deux miss, qui devisaient à voix basse en le regardant, s'ébattaient beaucoup et sans prendre la peine de le cacher, aux dépens de son embarras et de son costume. Il aurait donné tout au monde pour se trouver à cent lieues de là. Quant à ses camarades, ils étaient aux anges, et riaient de son embarras, à se tenir les côtés.

Cependant quelqu'un prit courageusement sa défense; car, certes, il y a du courage à soutenir une personne contre laquelle toutes les autres se sont réunies.

Ce fut miss Betty, qui venait de rejoindre son père, milord le gouverneur et les deux jeunes ladies. Elle s'avança près de l'opprimé :

— On attaque sans cesse Benjamin Franklin, dit-elle; on se moque de lui, parce qu'il ne se nourrit que de légumes; mais l'on ne dit pas, milord, qu'il n'adopte ce régime sévère que pour acquérir quelques économies et pouvoir acheter des livres. On n'ajoute pas qu'il est le plus doux, le plus laborieux, le plus intelligent de l'atelier; on n'ajoute pas qu'il passe ses heures de repos à étudier, à lire, à perfectionner son éducation. N'est-il pas vrai, mon père? n'est-il pas vrai, vous tous, messieurs? Et ses yeux brillaient d'un feu généreux, et ses joues rouges étaient brûlantes.

— Oui, mon enfant, tu as raison!

— Miss Betty dit la vérité! s'écrièrent unanimement les ouvriers.

Le gouverneur tendit la main au *compositeur*; les deux miss sourirent en se montrant l'une à l'autre, avec ironie, la fille de l'imprimeur; et Benjamin, l'ingrat Benjamin ne jeta pas même sur elle un regard de reconnaissance. Il suivait des yeux les deux dames qui s'éloignaient pour aller visiter l'atelier des *imprimeurs*, ou des *pressiers* (2).

Puis il se remit à sa besogne, tout rêveur et tout absorbé.

Tout à coup il tressaillit et fit un geste qui renversa son *composteur* dans la *casse* et l'inonda de *coquilles* (3).

— Oh! que miss Read est belle!

(1) Les ouvriers imprimeurs ont l'habitude de se couvrir la tête avec un bonnet qui se façonne en pliant une feuille de papier d'une certaine façon.

(2) On appelle *composteur* un instrument de fer dans lequel on assemble les caractères mobiles, pour en former des mots et des lignes.

(3) La *casse* est une grande tablette à compartimens dans laquelle se trouvent déposés les caractères.

(1) Le *rang* est l'espèce de table ou de tréteaux qui supportent la casse.

(2) Les *imprimeurs* ou les *pressiers* sont les ouvriers qui reproduisent l'empreinte des caractères sur le papier. On nomme *compositeurs* ceux qui assemblent les lettres.

(3) *Coquilles* : ce sont des lettres éparses hors du compartiment de la casse où elles devraient se trouver.

§ II. Betty.

— Betty, devine donc qui je viens de rencontrer dans une magnifique chaise de poste, et vêtu comme un prince.

— Mon père? que me dites-vous? Oh! pardon! j'étais distraite.

— Oui, mon enfant, comme de coutume; toujours rêveuse, toujours triste! Mais qu'as-tu donc?

— Rien, mon père, rien, je vous l'assure.

— Eh bien! je te disais que je viens de rencontrer une de nos anciennes connaissances, un de nos amis que nous n'avons pas vu depuis quatre ans: Benjamin Franklin. Ah, mon dieu! qu'as-tu donc? comme te voilà pâle!

— Ce n'est rien, mon père... rien... Et que vous a-t-il dit?

— La voiture toute poudreuse allait le plus grand train. Master Keimer, m'a-t-il crié, dans une heure je serai chez vous. Il s'est passé bien des choses heureuses depuis mon départ. Je viens me marier à Philadelphie.

— Se marier! répéta Betty, dont les joues s'empourprèrent : se marier!... Aurait-il lu dans mon cœur? aurait-il deviné mes pensées? Moi qui croyais les avoir cachées si bien... Oh, mon Dieu! mon Dieu! faites que ce soit cela.

Et troublée, pleine d'agitation, elle monta, par un instinct de femme, dans sa chambre où elle se fit le plus belle qu'elle put.

Il était nuit close qu'elle n'avait point encore vu paraître Benjamin. La pauvre enfant! qu'elle souffrit dans cette mortelle attente!

Enfin il arriva, pâle, éploré, au désespoir.

— Mariée! s'écria-t-il, mariée! en dépit de ses promesses; en dépit des sermens qu'elle m'avait faits. Oh! miss Betty! miss Betty! je suis bien à plaindre!

Elle l'écoutait debout, et la mort dans le cœur.

— Oh! vous ne pouvez savoir ce que je souffre, moi! miss Betty, car vous n'aimez pas; vous n'avez point donné toute votre vie, toutes vos pensées, tout votre avenir à quelqu'un qui le refuse. Vous ne savez pas ce que c'est qu'aimer sans être aimé! Oh! miss Betty, miss Betty, je suis bien à plaindre!

— Et moi! pensa l'infortunée.

— Pour elle, reprit Franklin, pour obtenir un regard d'elle, j'étais sorti de mon obscurité; j'étais déjà connu, honoré, vous le savez; mes articles publiés dans la *Gazette de Philadelphie* m'avaient fait un nom. J'étais l'associé de votre père, moi, naguère son ouvrier; et grace à mes soins, nous étions devenus riches. Enfin, elle m'avait dit qu'elle m'aimait! elle me l'avait écrit, et sur la foi de ses promesses, je pars pour l'Angleterre, afin d'achever d'y gagner un nom et une fortune qui ne laissent aucun prétexte de refus à sa famille. Je les ai acquis ce nom et cette fortune. Malheur! miss Betty, malheur! je la trouve mariée! mariée à un autre! C'est à en devenir fou! c'est à en mourir!

Il se jeta dans un fauteuil, et long-temps, le visage couvert de ses deux mains, il demeura pensif et accablé.

Tout à coup il se leva brusquement.

— Miss Read! miss Read, je me vengerai de vos dédains. Vous avez préféré de l'or et un titre à moi; je veux avoir de l'or et des titres qui écraseront votre orgueil.

— Miss Read! s'écria douloureusement Betty; miss Read! c'est elle que vous aimez!

— Elle! l'orgueilleuse! elle! Mais je me vengerai. Miss Betty! j'ai là, dans mon front, quelque chose qui me dit : « Tu es capable de grandes choses. » Je les exécuterai, par mon salut, afin qu'elle meure de regret et de honte... Vous pleurez... vous partagez aussi mes douleurs. Oh! que vous êtes bonne! miss Betty; vous êtes un ange!

— Fiez-vous à notre amitié, Benjamin... monsieur Franklin, veux-je dire. Elle vous consolera, elle vous fera oublier vos chagrins et celle qui les a causés.

— L'oublier! s'écria le jeune homme, l'oublier! mais vous ne savez donc pas que malgré sa trahison, je l'aime plus que jamais!

Seulement, avec mon amour, j'ai le désespoir dans le cœur.

§ III. Deux femmes. — Deux amours.

Cinq ans s'étaient écoulés, et cinq ans avaient apporté bien des changemens heureux dans la position de l'ancien ouvrier-imprimeur Benjamin Franklin. L'*Almanach du bonhomme Richard* avait donné à son nom une gloire rapide et populaire : une société d'assurance contre l'incendie, l'emploi de directeur des postes, diverses entreprises de commerce, et surtout une association formée sous le titre de *Library company*, lui rapportaient des sommes immenses; l'invention du paratonnerre, toute récente encore, fixait sur lui l'attention de l'Amérique et de l'Europe entière; ses concitoyens venaient de le députer à l'assemblée générale de la Pensylvanie. Rien ne se faisait à Philadelphie que par son influence : il exprimait la nécessité d'établir un corps de pompiers, et ses concitoyens en votaient la dépense : on lui offrait et il refusait le commandement d'une armée de dix mille volontaires, levés à sa voix pour marcher contre les Indiens; enfin il organisait des écoles, formait un collége, instituait des hôpitaux, défendait courageusement sa patrie contre l'injuste avidité du ministère anglais, et jetait les fondemens de l'émancipation américaine.

Ce n'était pas seulement la fortune et la gloire qui comblaient Franklin de leurs faveurs. Franklin était heureux.

Restée libre par la mort de son mari, miss Read venait d'épouser celui qu'elle n'avait jamais cessé d'aimer, malgré de biens cruels événemens et une séparation qui semblait éternelle. Dès que les convenances le lui avaient permis, elle s'était empressée de quitter l'Angleterre et s'était embarquée pour l'Amérique.

Le vaisseau qui la portait relâcha dans un port où se trouvait également relâché un vaisseau américain. A peine descendue à terre, elle se jette dans les bras de Franklin :

— J'allais en Angleterre vous offrir ma main, murmura-t-il au milieu des tendres caresses de miss Read.

— Et moi, répondit-elle en cachant son visage dans le sein de son ami, j'allais en Amérique pour vous demander mon pardon.

Le lendemain, mariés par le ministre qui se trouvait à bord du vaisseau de Franklin, ils repartirent pour Philadelphie.

---

Franklin, sa femme et miss Keimer s'entretenaient, réunis, un soir, près d'un bon feu, et devant la table où chantait gaiement, dans un vase de bronze, l'eau qui chauffait pour le thé; les nouveaux époux se laissaient aller aux souvenirs, devenus si doux, des chagrins et des ennuis de leur longue séparation d'autrefois. Miss Read

contait sa vie austère sous un mari dur et impérieux ; Franklin disait son désespoir, son isolement et sa mélancolie profonde.

— Sans vous, ajouta-t-il en se tournant vers miss Keimer ; sans vous, ma généreuse et tendre amie, je ne sais où le désespoir m'aurait entraîné. Oh ! que vos consolations étaient suaves et pleines d'espérance. Que vous mettiez de chaleur à justifier miss Read ! Comme vous saviez ranimer en mon cœur ce pressentiment : « Vous serez réunis un jour. »

Une larme coula sur les joues de miss Keimer, sur ses joues maigres et pâles.

— Savez-vous, reprit Franklin, que sans ces espérances que vous ranimiez si bien, je vous eusse suppliée de vous dévouer tout-à-fait à consoler mes douleurs ; que bien des fois la pensée m'est venue de vous demander : Voulez-vous m'épouser ?

—Vraiment ! répliqua Betty, en affectant de sourire, tandis qu'un frisson convulsif passait dans tous ses membres.

— Ne plaisantez pas, la pensée m'en est souvent venue. Vous êtes si bonne !... Oh ! vous êtes un ange !

L'arrivée d'un domestique interrompit cet entretien. Il apportait une lettre : c'était la nomination de Franklin aux fonctions d'agent des colonies à Londres.

En lisant tout haut ce papier officiel, Franklin soupira, et après un moment de réflexion :

— Je n'accepterai point, dit-il ; il faudrait nous séparer.

— Quoi ! s'écria mistriss Franklin ; quoi ! vous songeriez à refuser ? Réfléchissez donc aux circonstances dans lesquelles se trouve l'Amérique, et au milieu de quels événemens vous arriverez à Londres. La révocation de l'acte du timbre (1) ne peut manquer d'être obtenue par vous, malgré la résistance du gouvernement anglais ; et quelle nouvelle gloire pour vous !

— De la gloire ! de la gloire ! en te quittant. J'aime mieux du bonheur près de toi... Un autre obtiendra comme moi cette révocation.

— Un autre ! Vous laisseriez cette gloire à un autre ? Oh ! non ! vous partirez, Franklin, vous partirez, je le veux, je vous le demande à mains jointes.

— Je partirai, puisque vous le voulez.

— Si vous saviez comme je suis glorieuse de votre gloire !

— Glorieuse de sa gloire ! soupira miss Keimer ; hélas ! elle ne pense donc pas à être heureuse de son bonheur! **S. HENRY BERTHOUD.**

---

## LITTÉRATURE ANGLAISE.

### UNE HISTOIRE BRETONNE EN SICILE.

Assez heureux pour avoir rendu à sir Walter Scott un de ces services qui touchent surtout le cœur d'un antiquaire (je lui avais fait don d'un manuscrit allemand qui contient des documens authentiques et peu connus sur Marie Stuart), je n'eus pas de peine à en obtenir une lettre de recommandation fort pressante pour lord By-



Le Temple de la Concorde (1). (Dessin de DUPRÉ, gravure d'ALLANSON.)

ron, célèbre poète que j'espérais bien rencontrer durant le voyage que j'allais commencer en Italie.

Je partis donc avec l'espérance d'être bien reçu par le noble poète, car je n'étais pas Anglais. Mais, par une

(1) Les frais des guerres avec la France avaient augmenté d'une façon effrayante la dette publique en Angleterre. Le ministère jeta sur les colonies la plus grande partie de l'impôt ; car les colonies n'ayant point de député à la chambre des communes, ne pouvaient manifester leurs plaintes d'une façon aussi redoutable que la mère-patrie. On assujetit donc les colonies à un droit de timbre considérable pour toutes les transactions qui s'y feraient. Les Américains nièrent qu'un parlement où ils n'étaient pas représentés pût légalement établir sur eux des impôts ; sans refuser de prendre part aux charges communes, ils demandèrent que, selon les anciens usages, on leur en fît la proposition par un écrit signé du secrétaire d'état, et qu'on leur laissât le soin de les répartir entre eux par les actes de leurs assemblées provinciales. Telles furent les premières causes qui amenèrent plus tard la séparation entre l'Angleterre et les États-Unis.

(1) Un croquis inexact du *Temple de la Concorde* a été donné dans le premier volume du *Musée*, page 89. Nous saisissons aujourd'hui l'occasion de donner un dessin rectifié de cet important édifice.

sorte de fatalité, jamais je ne pouvais parvenir à le rencontrer. Au moment où j'arrivais dans une ville, il venait presque toujours d'en partir, pour entreprendre quelque excursion dans une autre partie de l'Italie.

Je ne comptais plus guère me servir de ma lettre de recommandation, et je partis pour la Sicile, en compagnie d'un avocat français, qui depuis obtint de la célébrité comme magistrat, et ne tarda point à se faire connaître par la publication de deux livres fort remarquables : *la Gaule poétique* et *Tristan le voyageur*; il travaillait alors à ce dernier ouvrage.

J'avais rencontré M. de Marchangy à Rome, et des raisons d'économie nous avaient associés pour continuer notre voyage à frais communs. Et puis nous avions le même but; et puis, on n'est point fâché d'avoir, pour compagnon de route, un homme d'une humeur inégale, il faut l'avouer, souvent soucieuse; souvent agité jusqu'au désespoir par les nouvelles qu'il recevait de France, mais qui devenait le plus aimable et le plus spirituel des hommes lorsque, par hasard, ces nouvelles lui arrivaient favorables.

Malgré la mélancolie, et j'ai presque dit la morosité,



Paysans de Plougastel. (Dessin de GAVARNI, gravure de BROWN.)

habituelle de son caractère, un paquet, qu'il trouva à Girgenty, le fit se livrer à des accès de joie extrême. Je compris alors la cause de ses soucis et de ses inquiétudes : c'est qu'il attendait sa nomination à une place importante de la magistrature française, et qu'il venait enfin d'y être appelé.

— Après demain, me dit-il, en m'apprenant cette nomination, après demain je partirai pour la France. En route donc pour les ruines d'Agrigente, et que cette excursion soit mes adieux à l'Italie et à ma vie d'artiste et de voyageur!

Nous partîmes pour Agrigente; et chemin faisant, l'idée de la France préoccupait tellement M. de Marchangy, qu'il en oubliait la Sicile et les ruines d'Agrigente qui déjà nous apparaissaient au loin.

— Vous ne savez pas, me disait-il, combien il y a de poésie dans ces contrées; j'en ai trouvé plus que dans l'Italie elle-même; et pour ne parler que de la province la plus pauvre et la plus dédaignée je me demande si les chroniques des vieilles femmes bretonnes ne valent pas les récits mythologiques; si Duguesclin ne lutte pas avec avantage contre Achille; et Satan contre Jupiter. Les costumes eux-mêmes présentent des formes aussi pittoresques et aussi favorables à la peinture; et certes, les femmes de Plougastel, avec leur coiffure plate au sommet et de laquelle retombent deux longues pointes, ne sont pas plus coquettement parées que ces Siciliennes, qui du reste s'ornent la tête à peu près de la même manière. Puis il faut voir leur fichu découpé qui laisse nus le cou et les épaules; le bavolet, qui dessine la taille avec coquetterie; et la jupe courte, bordée d'un large velours, qui ne couvre pas trop un pied souvent joli. Quant aux hommes, leur bonnet de laine qui rappelle la résille espagnole, leur pantalon large et leur veste chargée d'ornemens, valent sans contredit toute l'élégance de forme de ces Siciliens demi-nus.

Il y avait dans les paroles de M. de Marchangy bien du paradoxe, sans doute; mais il s'exprimait avec tant de bonne foi, qu'on ne s'en trouvait point choqué et qu'on était même disposé en quelque sorte à adopter ses idées. Aussi, étions-nous arrivés dans les ruines d'Agrigente que nous parlions encore, que nous n'étions encore occupés que de la Bretagne; et cependant les ruines d'une cité puissante, pleine de souvenirs historiques les plus grands, gisaient là, devant nous; à droite, le temple de Junon Lucine; à gauche, le temple de la Concorde, sans toiture, mais debout sur une roche escarpée; debout avec son noble portique et ses colonnes majestueuses.

— Si vous saviez, continuait-il, quels trésors de poésie recèle l'entretien du moindre paysan breton; si vous saviez les légendes qu'ils racontent, et quelles fables poétiques ils rattachent aux lieux et aux choses qui les entourent, vous reviendriez avec moi dans ce pays, et vous diriez à vos compatriotes Touristes: Ce n'est point en Italie, c'est en Bretagne qu'il vous faut voyager. Tous les souvenirs, toutes les croyances du moyen âge se trouvent là; c'est un peuple qui n'a point vieilli depuis cinq cents ans, et qui, semblable aux sept dormeurs des *Mille et une Nuits*, se trouve jeune et presque enfant au milieu d'une génération caduque et dégénérée. La superstition du nord, les fêtes du midi, les costumes italiens, que voulez-vous de plus pour donner de l'intérêt à un pays? Laissez-moi vous dire seulement comment se font les mariages dans la Basse-Bretagne; je l'ai écrit cette nuit dans l'inspiration de la joie que j'éprouve à revoir la France; écoutez-moi :

Nous nous assîmes, et il lut ce qui suit, et que j'ai retrouvé à peu près conçu de la même manière dans le roman de *Tristan* (1).

Lorsqu'on est d'accord, on fait les fiançailles ou *affidales*. Il n'y a pas cent ans qu'en Bretagne cette cérémonie s'opérait par la présentation que le futur faisait à *sa mie* d'un anneau et d'une paire de souliers. Cela signifiait qu'il prenait possession de son épouse en lui liant en quelque sorte les pieds et les mains par la chaussure et par l'anneau. Les fiançailles sont des promesses de mariage garanties par des arrhes que les parens de la fille donnent à ceux du garçon. Ces promesses sont faites devant le prêtre, qui les cimente par des prières et la bénédiction. Elles doivent précéder de quelque temps le mariage; car elles ont pour objet de fournir aux deux *promis* l'occasion de connaître leurs dispositions et leur caractère.

Il arrive même fréquemment que le père qui a un jouvencel en bas âge s'adresse au voisin qui a une fillette, et lui dit : « Si vous vouliez que votre fille fût à mon fils, quand elle sera nubile, je le voudrais bien; si donc vous y consentez, baillez-moi une pièce de votre terre, ou bien la somme de dix francs, laquelle me restera en pleine propriété, sans en rien retrancher ni diminuer, si votre fille, venue en âge, ne veut plus de mon garçon. »

Le dimanche qui précède la célébration nuptiale, le futur va chercher la fiancée et la conduit chez ses parens, où ils passent la journée ensemble, ce qui s'appelle faire *le beau dimanche*. On a grand soin de servir dans le repas des poires et du fromage, selon le proverbe : *La poire avec le fromage, c'est mariage.*

L'époque du mariage étant venue, ce n'est pas une petite affaire que de fixer le jour de la cérémonie : on ne peut se marier le dimanche, et l'on se souvient encore avec terreur du monstre qu'une femme avait conçu le jour du dimanche.

On ne peut se marier le samedi, parce que c'est la veille du dimanche, le lundi, parce que c'est le lendemain; ni le vendredi, parce que c'est un jour où les sorciers ont beau jeu contre les époux; ni les fêtes et les quatre-temps, ni le carême et les jours de jeûne, ni pendant les trois semaines qui précèdent la Saint-Jean, ni trois jours avant l'Ascension, ni le temps qui s'écoule entre Noël et l'Épiphanie, ni enfin à beaucoup d'autres époques.

Les invitations se font en grande cérémonie par la première fille d'honneur, suivie de la fiancée, qui garde le silence. Cette fille d'honneur s'arrête sur le seuil de la porte de ceux qu'elle va semondre, et leur adresse le compliment suivant :

« Paix, joie et bonheur dans votre maison ! or voici ce qui m'amène : je viens avec celle-ci qui a fait une promesse qu'elle est bien décidée à tenir, vous inviter à sa noce et à son assemblée, lesquelles noce et assemblée auront lieu tel jour et à telle heure. Venez-y donc, vous et les vôtres; et de plus, si vous avez des domestiques, je les invite, ainsi que vous-même. Je suis une jeune fille qui pour la première fois parle devant des hommes; excusez-moi donc si je ne fais pas les invitations aussi bien que vous le méritez. »

Le matin du jour fixé pour la cérémonie, le futur, escorté de ses garçons d'honneur et de son barde, se présente à la porte de son amoureuse. La porte lui en est fermée. Le barde, par ses chants improvisés et ses harangues versifiées avec une facilité originale, peut seul triompher des obstacles. Les verrous cèdent à ce rustique Orphée, qui requiert la remise de la fille promise. Le champion ou défenseur que s'est choisi cette fille va chercher successivement les dix filles d'honneur qu'il présente au chantre nuptial, en vantant leurs attraits et leur vertu. Mais le barde secoue la tête, et de sa viole frémissante d'impatience et d'amour réclame celle qui s'est engagée; enfin elle paraît, et mille cris de joie font retentir les airs; c'est presque l'unique occasion où les taciturnes Bretons laissent échapper des cris tumultueux. L'union de deux êtres entraînés l'un vers l'autre par l'attrait du plus aimable des mystères, et sous l'influence des bénédictions paternelles, est pour ainsi dire le seul fait qui puisse les engager à regarder vers la terre et à s'y trouver en contentement. Aussi des cérémonies symboliques, des usages tellement anciens que le sens primitif en est perdu, rendent ce grand événement à jamais mémorable.

Le cortége s'est formé : les garçons d'honneur armés et à cheval ouvrent la marche; viennent ensuite les filles d'honneur : la première tient une épine blanche garnie de rubans et de fruits; la seconde, une quenouille avec son fuseau. Elles chantent tour à tour les chansons de *l'épine* et du *fuseau*. Ce sont des complaintes sur les tribulations et les chagrins du mariage; mais les autres filles ajoutent des refrains consolateurs. « *Pourquoi*, disent-elles, *ne voir que l'épine aux pointes cruelles, ou que l'instrument des labeurs journaliers? Voyez ces fruits et ces rubans, ce sont les signes des plaisirs de l'amour et des douceurs de la maternité.* Après les filles d'honneur s'avancent *les momous*, choisis parmi des adolescens pour porter devant la fiancée des corbeilles couvertes d'un tissu blanc qui cache des fleurs ou des

(1) Le texte original de M. de Marchangy a été rétabli tel qu'il est dans *Tristan*. (*Note du Traducteur*.)

tourterelles. Sans cesse *les moumous* répètent en chœur : *Devinez, devinez ce qui est sous ce voile blanc.* On porte devant les futurs époux tout ce qui leur a été donné. Des rouleaux de toile, des vêtemens, des provisions et tout l'ameublement du ménage entassé dans un chariot orné de feuillage.

Parée d'une couronne chaste, la fiancée et son futur chevauchent ensemble sur la même monture. Si cette fiancée est une dame de haut parage, on la porte sur une civière pour preuve de noblesse, avec un faisceau de genièvre : les parens et les amis ferment la marche.

Le prêtre, vêtu de l'aube et de l'étole, reçoit les deux *promis* sous le portail de l'église. Avant de les introduire, il demande la lecture de l'acte par lequel l'époux constitue une dot à son épouse. Car en Bretagne, ainsi qu'en beaucoup d'autres pays coutumiers, c'est le mari qui donne une dot à la femme, et non la femme qui apporte une dot au mari.

Voici comment se faisaient, au moyen-âge, les contrats que l'on lisait dans l'église.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité. *Amen.* Étant instruit par les exemples des patriarches et des saints pères, et convaincu des avantages attachés au mariage, moi, Yves de Montrelais, vous déclare par l'organe du pasteur ici présent, que je prends Félicine Villamée pour ma très-chère épouse. Je lui donne par droit de don la meilleure partie de mes biens ; savoir : le droit de passage que j'ai à Saint-Avé, et cinquante livres de notre monnaie, dont trente seront employées, de l'avis de nos amis communs, à lui faire bâtir une maison dans un lieu convenable, et le reste servira à l'achat de terres. En outre, je m'engage à traiter honorablement ladite Félicine Villamée, priant le pasteur ici présent, dans le cas où je trahirais cet engagement, de m'y rappeler par l'excommunication de ma personne et par l'interdit de mes terres, sans rien relâcher de la rigueur de cette sentence. »

Les témoins apposaient leurs sceaux à cet acte, qu'on faisait ratifier par l'évêque.

Après plusieurs prières, le prêtre bénit l'anneau. L'époux, après l'avoir présenté à trois des doigts de la main gauche de l'épouse, le met au quatrième, parce que, selon saint Isidore, il y a une veine qui porte de là le sang jusqu'au cœur.

On introduit ensuite les conjoints dans l'église, et quatre paranymphes étendent sur eux un voile de pourpre, afin de leur enseigner que la pudeur doit se réfléchir sur toute leur conduite. C'est le moment de la bénédiction nuptiale ; elle se compose de prières par lesquelles le ministre de l'autel souhaite que l'épouse se rende aimable à son mari comme Rachel, qu'elle soit sage comme Rebecca, qu'elle soit fidèle et qu'elle ait une longue vie comme Sara.

Aussitôt que la mariée a reçu la bénédiction, ses parens et ses compagnes cessent de la tutoyer, par respect pour celle que Dieu vient de disposer à devenir mère.

Le signal du retour est donné, et tous les couples, montés sur des chevaux, partent à la fois. Ceux qui arrivent les premiers ont des rubans rouges attachés à un rameau sur le seuil de la porte ; ceux qui arrivent les seconds en détachent un ruban bleu. Ces rubans sont pendant tout le jour une distinction flatteuse.

Cependant la maison où se font les noces est toute brûlante des feux du festin.

L'usage est d'inviter un grand nombre de personnes : il n'y en a pas moins de deux à trois cents aux noces des plus simples paysans. A la vérité les tables, servies en plein air, ne sont guère défrayées que par des mets peu dispendieux, tels que le bœuf et le veau rôtis, les salades accommodées avec du vinaigre et du miel, le *farr*, mets national servi avec certaines pratiques singulières. Le *farr* se compose de la farine du blé noir, renfermée dans un sac qu'on met dans une marmite pleine d'eau bouillante. Lorsque cette farine est cuite, on la couvre d'un lard frais, et chaque convive en prend une cuillerée dans le creux de sa main, où il la mange à son aise.

La mariée est assise à la place d'honneur ; mais le marié debout, et vêtu de blanc, sert fort obligeamment les convives. Lorsque les seconds plats succèdent aux premiers, la personne la plus honorable se lève et fait un quête, dont on verse les produits dans un grand sac que porte le beau-père pour son gendre. Alors les bardes chantent en vers improvisés la générosité des convives, et les invitent tous à remplir de nouveau leurs coupes ; puis ils ajoutent : « *Que la gaieté de ce beau jour ne nous fasse pas oublier nos morts.* » Aussitôt on entonne un *de profundis*, et après ce chant funèbre on apporte le second service.

Ce jour-là on donne une double ration aux troupeaux et aux volatiles domestiques ; mais ce sont les abeilles qui ont la meilleure part de la fête et qu'on traite avec le plus d'égards en cette grande circonstance. On jonche de fleurs le pourtour de leurs ruches, que l'on couvre de belles pièces d'étoffe écarlate, de même qu'on les revêt d'un drap noir quand il meurt quelqu'un dans la maison. Les Bretons sont persuadés que les abeilles qu'ils nomment *arettes*, et qui, disent-ils, leur viennent *de grâce*, abandonneraient pour toujours le maître égoïste qui ne les ferait point participer, comme de raison, à leurs réjouissances, ainsi qu'à leur deuil.

Dès les premières lignes de cette lecture, un étranger, petit et boiteux, qui était arrivé à cheval, et qui avait dû quitter sa monture pour visiter les ruines d'Agrigente, s'était approché peu à peu de nous et avait écouté avec une vive attention la lecture de M. de Marchangy, sans chercher à faire excuser cette démarche indiscrète autrement que par un léger signe de la main. Il y avait d'ailleurs en cet homme une dignité secrète qui imposait sans que l'on s'en rendît compte, et il semblait user d'un droit en agissant ainsi.

La lecture terminée, il tendit silencieusement la main à mon compagnon surpris ; et il se mit à marcher près de nous : se mêlant à l'entretien par de rares paroles et laissant errer sur ses lèvres sardoniques un sourire de dédain ; chaque fois que notre guide cherchait à éveiller notre enthousiasme en évoquant les grands noms des ruines que nous foulions aux pieds : — ceci est le temple d'Hercule ; voilà le temple de Junon, voilà le tombeau de saint Grégoire, ruine chrétienne mêlée à toutes ces ruines païennes.

Il ne faut pas, disait M. de Marchangy, il ne faut pas venir en Italie pour trouver un pareil mélange. En Bretagne, vous trouverez, à côté d'un dolmen gaulois, une ruine romaine, les restes démantelés d'un château du moyen-âge et une église catholique ; quatre époques distinctes réunies ensemble, et qui disent l'histoire de trois mille siècles !

Puis il se reprit à nous parler de la Bretagne, et nous oubliâmes encore une fois l'Italie par la magique puissance de ses paroles ; et nous ne songeâmes même pas à nous détourner de ses récits pour contempler les jeux

d'enfans demi-nus qui s'ébattaient à l'entour de nos chevaux.

Nous repartîmes toujours accompagnés de l'étranger. Arrivés à Girgenty, M. de Marchangy prit congé de moi :

— Bientôt, dit-il, je serai en France.

— Et moi en Écosse.

— Puisqu'elle ne doit point vous servir, donnez-moi en souvenir la lettre de Walter Scott à lord Byron. Ce sera un premier autographe pour moi, et un gage d'estime de votre part.

— Une lettre de Walter Scott à lord Byron? interrompit l'inconnu boiteux ; c'est à moi qu'il faut la donner, car elle est pour moi. Je suis lord Byron.

*(Fragment inédit, traduit de l'anglais, du Voyage d'un Touriste.)*



Pâtre Sicilien. (Dessin de DESBOEUF d'après sa statue exposée au salon, gravure de CAILLOIS.)

---

**BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS ET DES MÉNAGES.**

MANUELS ÉCONOMIQUES, ÉLÉMENTAIRES ET RÉSUMÉS DE TOUS LES ÉTATS ;

Publiés par M. A. DUBREZ, éditeur et directeur du matériel du *Musée des Familles.*

**UN SOU la feuille de 16 pages,**

contenant le même nombre de lettres qu'une feuille in-8° ;

**40 centimes chaque manuel de 128 pages,**

équivalant au tiers d'un volume de 400 pages et de 7 fr. 50 c.

12 MANUELS SONT EN VENTE, SAVOIR :

Manuel du Charron,
— du Charpentier,
— du Serrurier,
— du Sapeur-Pompier,
— du Pâtissier,
— du Ferblantier-Lampiste,
Manuel du Menuisier.
— du Bourrelier,
— du Poêlier-Fumiste,
— du Tapissier-Décorateur,
— de la Cuisinière,
— de la bonne Ménagère.

On souscrit à Paris, au bureau du *Musée des Familles*, rue des Moulins, n. 18 ; et à Bruxelles, à la librairie moderne, Montagne de la Cour, n° 2.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



Feu sur le lièvre ! ( Dessin de TRAVIÈS, gravure de BROWN.)

### UNE PARTIE DE PLAISIR.

C'était dans le mois d'août dernier, le temps, constamment beau et chaud, faisait émigrer une partie de la ville vers la campagne. Depuis long-temps l'aristocratie avait quitté Paris pour revoir ses châteaux, ses vieux domaines, auxquels les révolutions n'ont pu ôter ni leur noblesse ni leur majesté. Le riche propriétaire était allé dans ses terres; la femme de l'agent de change, du notaire, habitait sa maison de campagne; il ne restait plus à la ville que ce noyau d'employés, de gens d'affaire, de marchands, auxquels leur position ne permet pas de perdre de vue les murs de la capitale; encore beaucoup de commis avaient-ils loué un petit logement hors barrière, d'où ils se rendaient pédestrement tous les matins à leur bureau, et ils croyaient vivre à la campagne, parce qu'ils traversaient Paris deux fois par jour. Quant aux gens de boutique, cloués toute la semaine dans leur comptoir, ils soupiraient après le dimanche, car ce jour-là ils quittaient la ville. Ils s'encaissaient cinq ou six dans un fiacre qui les menait au haut d'un faubourg; de là, ils gagnaient la campagne. Après avoir fait trois quarts de lieue par un soleil brûlant, ils arrivaient en nage, avec leur melon et leur pâté sous le bras; ils passaient la journée à chercher un méchant traiteur, qui eût encore une table de libre dans un bosquet (car les bons bourgeois de Paris ne vont pas la campagne pour dîner dans une chambre, il leur faut de la verdure, de l'air et des hannetons). Enfin, après avoir attendu deux heures avant de pouvoir être servis, ils dînaient mal, se disputaient avec le traiteur, puis songeaient à regagner leur logis, où, faute de trouver une voiture à la barrière, ils arrivaient harassés, mais enchantés d'avoir passé une journée à la campagne.

Je traversais rapidement les boulevards, et, pour aller plus vite, je marchais au soleil, parce que le côté de l'ombre était encombré de promeneurs; un jeune homme me prend le bras en s'écriant :

« Parbleu, je vous rencontre bien... vous allez venir » avec moi... il y a assez long-temps que vous me le » promettez, cette fois, je vous tiens, je ne vous quitte » plus.

» — Et où voulez-vous me conduire, mon cher Au» guste?

» — A la campagne de ma tante, où je vais aujour» d'hui même... Vous savez que j'ai votre parole de » venir y passer quelques jours... Je pars dans une » heure; mon cabriolet sera prêt... Je me suis arrangé » pour être libre cinq jours... Nous reviendrons samedi » ensemble... Allons, c'est décidé, vous venez avec moi. » Je vous promets que vous vous amuserez beaucoup; » ce sera une véritable partie de plaisir.

» — Mais je n'ai pas l'honneur de connaître madame » votre tante.

« — Elle sera charmée de vous voir... je lui ai plusieurs fois annoncé votre visite... vous trouverez chez » ma tante une société choisie : un vieil avocat très-» lettré, très-instruit, possédant à fond l'histoire du » pays et des environs depuis plus de dix siècles, c'est » un in-folio vivant; puis un voisin gai, aimable, grand » chasseur, grand pêcheur... Oh! ma tante a toujours » de la compagnie, le pays est fort bien habité.

» — Mon cher ami, je serai peut-être fort gauche au » milieu de cette société; moi je dis et je pense comme » Montesquieu : *j'aime les maisons où je puis me tirer » d'affaire avec mon esprit de tous les jours.*

» — Encore une fois vous vous amuserez, et puis à » la campagne, vous savez : liberté entière! C'est » convenu, dans une heure, je vais vous prendre chez » vous. »

Il n'y avait guère moyen de refuser. Il y a comme cela de ces promesses qu'on donne trop légèrement, et qu'il faut pourtant finir par acquitter, sous peine d'être toute sa vie obligé de fuir ceux auxquels on les a faites; c'est ainsi qu'il faut parfois accepter la *fortune du pot*, assister à un *concert d'amateur* et entendre les vers d'un jeune homme *qui a des dispositions*.

Je consens. Auguste en montre une joie qui me touche. Il me quitte en me répétant : « dans une heure. » Je regagne ma demeure en me disant : « Il est probable que » je m'amuserai à cette campagne : ce jeune homme est » fort gai, et il n'irait pas si souvent chez sa tante si sa » maison était ennuyeuse. »

Auguste est exact. Je monte dans son cabriolet. Il est une heure de l'après-midi lorsque nous partons.

« A propos, dis-je, où est donc la campagne de votre » tante? vous me l'avez appris cet hiver, mais je l'ai ou-» blié, et je me laisse emmener sans savoir où je vais.

» — Vous serez content; vous qui êtes amateur de » champs, de bois, de beaux sites! Vous verrez un » pays très-pittoresque... c'est à Verberie.

» — A Verberie! ah! mon Dieu! mais c'est plus loin » que Saint-Cloud et Versailles alors...— Je le crois bien; » il y a quatorze bonnes lieues! — Quatorze lieues!... » c'est tout un voyage que vous me faites faire! — Nous » ferons le trajet en cinq heures... Nous arriverons à » temps pour dîner. »

Je ne suis pas très-satisfait d'être entraîné si loin de Paris, car si je m'ennuie à cette campagne, on ne revient pas de là comme de Vincennes ou de Neuilly, mais je suis en route, il n'y a plus à reculer. Je questionne encore mon jeune ami.

« Comment se fait-il, Auguste, que vous, qui êtes » grand amateur des spectacles, des plaisirs bruyans de » Paris, et qui même m'avez avoué autrefois que vous » aimiez fort peu la campagne, comment se fait-il que » vous alliez si souvent chez votre tante?

» — Ah!... j'ai changé de goût! j'aime les champs à » présent. Et puis... j'ai oublié de vous dire que ma » tante a une fille... une fort jolie demoiselle de dix-» huit ans... Adeline... Oh! vous verrez comme ma » cousine a de beaux yeux!...

» — Je comprends maintenant pourquoi vous aimez » la campagne!... c'est pour les beaux yeux de votre » cousine. — Oui, je vous avouerai, en secret, que je » suis amoureux d'Adeline, et si elle m'aime, j'espère » un jour être son époux... mais il ne faut rien dire!... » car ma tante est très-sévère, elle ne quitte jamais sa » fille, et si on savait que j'aime Adeline, peut-être ne » me permettrait-on plus de causer avec elle dans le » salon. — Je vous promets que je serai discret. — A » propos, vous jouez au reversi, n'est-ce pas?— Oui... » quelquefois... pourquoi? — C'est que ma tante l'aime » beaucoup. — C'est très-bien, mais je ne vais pas à la » campagne pour jouer au reversi. — Oh! vous ferez » ce que vous voudrez. »

Auguste presse son cheval, nous allons comme le vent. Nous arrivons à Verberie à six heures et quart.

La maison de M^me^ de G.... est tout à l'entrée du bourg. C'est un corps de bâtiment bien carré, bien entretenu; nous entrons dans une cour pavée, un gros chien veut sauter sur moi, mais le concierge arrive à temps pour sauver mes jambes.

» — Est-ce qu'on est à table? » demande mon introducteur au concierge.

» — Oui, monsieur... il y a un quart d'heure... à » six heures précises, vous savez que c'est l'usage.

» — Ah! diable!... c'est fâcheux!...

Et je vois Auguste qui s'arrête d'un air indécis au milieu de la cour.

« Eh bien! lui dis-je, si l'on est à table, il me semble » que cela se trouve bien, car nous n'avons pas dîné, » et je vous assure que j'ai fort bon appétit.

» — Ah!... sans doute... moi aussi j'ai faim... mais...

» — Mais entrons tout de suite, mon ami, pour rat-» traper les convives...

» — Jacques, y a-t-il du monde à dîner chez ma » tante?

» Comme à l'ordinaire, madame, mademoiselle, » M. Grandville, et le voisin M. Desbuissons... Ah! si! » il y a encore cette dame sourde... M^me^ Bonvieux. »

Pendant que le concierge fait cette énumération, je pousse mon jeune ami vers la porte du vestibule. Mais au lieu d'entrer dans la maison, il me prend la main et m'entraîne vers la grille de la cour, en criant au concierge :

« Jacques, dételez mon cheval... conduisez-le à » l'écurie; mais ne nous annoncez pas à ma tante, nous » allons revenir.

Auguste est sorti de la maison, je le suis, en lui disant :

« Qu'est-ce que cela signifie? nous nous en allons au » lieu d'aller nous mettre à table, et quand je meurs de » faim; expliquez-moi votre conduite, je vous en prie :

»—Voici le fait : je vous dirai que ma tante... quoique » très bonne femme, car c'est une excellente femme, » a quelques manies. Par exemple, quand elle a com-» mandé son dîner pour cinq, cela la contrarie d'être » six et surtout sept; elle se figure que son dîner ne » sera plus suffisant... que n'ayant mis une table que » pour cinq couverts, on serait gêné avec plus de monde; » que voulez-vous, ce sont de ces idées, dont on ne » guérit pas une personne de son âge: ensuite elle ne » peut pas souffrir être dérangée quand elle dîne... » notre arrivée, en ce moment, l'aurait toute boule-» versée... Il me semble que pour éviter cela, il est bien » plus simple de ne nous présenter qu'après qu'elle sera » sortie de table. Mais ne vous inquiétez pas!... nous » allons dîner... Oh! il y a de bonnes auberges à Ver-» berie... Venez, venez... avec moi! »

Voilà un début qui ne me présage rien de bon. Il m'a dit que chez sa tante on jouissait d'une liberté entière, et nous n'osons pas entrer parce qu'on est à table... Ah!

si j'apercevais une voiture, je crois que je repartirais tout de suite. Patientons cependant.

Auguste me conduit dans la meilleure auberge du pays. Il n'y a pas de feu dans un seul fourneau, mais on nous assure que nous serons servis à la minute. Je me mets à table d'assez mauvaise humeur. Auguste, en attendant qu'on nous serve, ne me parle que de sa cousine; il est déjà tout joyeux d'être dans le pays qu'elle habite.

On nous apporte un potage qui sent la fumée, puis des côtelettes qu'on ne peut pas parvenir à couper.

« Si c'est là votre excellente auberge, » dis-je, en travaillant à déchirer une côtelette, « ça ne me donne pas » grande confiance dans vos discours !

» Ah ! vous verrez ma cousine, et vous me direz si je » vous ai trompé !

» — Mon cher ami, je suis bien persuadé que votre » cousine ne sent pas la fumée, et qu'elle est plus tendre » que ce mouton-là, mais cela ne rend pas notre dîner » meilleur.

» — Voici un poulet rôti qui nous dédommagera.

Le poulet était beaucoup trop tendre, il se découpait tout seul, et comme je n'aime pas la volaille faisandée, je ne puis en avaler une bouchée. Enfin nous faisons un dîner détestable. J'ai hâte de quitter cette maudite auberge. Auguste regarde sa montre et pense qu'on doit être sorti de table chez sa tante, et que nous pouvons nous présenter.

Nous retournons chez M^me^ de G.... le chien qui est dans la cour me saute encore aux jambes; le concierge me délivre des dents de Dragon, et Auguste lui dit : « A-t-on » dîné? — Oui, monsieur, je crois qu'on prend le café...

» On est encore au café ! » murmure mon jeune ami, en s'arrêtant dans la cour, tant il a peur de contrarier sa tante.

» Qu'on en soit à ce qu'on voudra, dis-je, je ne suis » pas venu ici uniquement pour me faire mordre les mol» lets; j'entre.

Auguste se décide, il s'avance bravement dans le vestibule; nous rencontrons la servante qui emporte les tasses à café. Auguste respire : le café est pris !

Je suis introduit au rez-de-chaussée, dans un salon, dont l'aspect est si gai, que je me crois au marais, dans un appartement de la rue de l'Oseille.

J'aperçois trois dames et deux messieurs assis en demi-cercle. A notre entrée tout le monde se lève. Auguste me prend par la main et me présente à sa tante, qui est une grande femme bien maigre, bien jaune, bien raide, et dont le sourire même a toujours quelque chose de sérieux.

On daigne cependant me faire un accueil obligeant, on me présente un siége ; il faut que j'aille m'asseoir dans ce rond, après avoir reçu les saluts de chacun. J'ai devant moi M^lle^ Adeline ; c'est une belle personne qui a l'air fort modeste et se tient aussi droite que sa tante, près de laquelle elle est assise. Elle a salué son cousin sans oser lever les yeux et celui-ci n'a été embrasser que sa tante.

A ma gauche est un vieux monsieur poudré à blanc, qui m'examine comme s'il avait à prononcer sur mon sort ; à ma droite, est une dame âgée, qui porte un garde-vue vert par-dessus son bonnet, et tient dans sa main un cornet en fer-blanc. Enfin un peu plus loin est un monsieur d'une quarantaine d'années, dont le costume est à peu près celui d'un chasseur. Ce monsieur, dont la physionomie tient le milieu entre la bêtise et l'impertinence, balance continuellement sa tête, sa jambe et sa chaise, au point qu'on a les yeux fatigués lorsqu'on le regarde long-temps. Je présume que ce doit être le voisin fort gai dont m'a parlé Auguste.

Quand je me vois assis au milieu de ce cercle, où chacun semble s'observer, dans ce vieux salon tendu à l'antique, et que je songe que je suis à quatorze lieues de Paris, que je dois rester là cinq jours entiers, alors il me prend des sueurs, il me passe des vertiges, je suis un moment sur le point de me lever, de gagner la porte et de me sauver. Mais ce mouvement de désespoir ne dure pas. Je me calme et je me dis encore : patientons, je finirai peut-être par me plaire beaucoup ici.

« S'il n'était pas si tard, me dit M^me^ de G...., je vous » proposerais de venir voir mon jardin ; mais il va faire « nuit, et puis le temps est à l'orage ce soir, n'est-ce » pas monsieur Granville ?

» Oui, j'attends de l'orage ce soir, » répond le vieil avocat. « N'est-ce pas que nous aurons de l'orage ce » soir, madame Bonvieux? » demande M^me^ de G.... à sa vieille voisine, et celle-ci qui probablement n'a pas mis son cornet assez tôt, répond : « Je l'ai trouvé assez » sucré, madame, bien assez sucré ! »

Le monsieur au balancement perpétuel, passe sa jambe droite sur sa jambe gauche, en disant : « En fait » d'orages, vous ne verrez jamais ce que j'ai vu ! » J'étais en Suisse, je chassais le chamois. Le chamois » est un animal qui est très-leste, et qui gravit les ro» chers les plus escarpés. Il y a en Suisse des rochers » d'une hauteur prodigieuse, et, chose inconcevable !... » sur ces rochers vous trouvez des chalets fort joliment » bâtis, et dont les habitans ne se nourrissent que de » fromage; ce fromage est fait avec des herbes...

« Monsieur, joue-t-il le reversi ? me dit M^me^ de G...., sans s'inquiéter comment son voisin fera pour revenir à son orage, ou pensant peut-être lui rendre service en interrompant son histoire.

Sur ma réponse affirmative, M^me^ de G.... fait un signe à sa nièce, qui se lève, va sonner, et un domestique entre, dresse une table de jeu et apporte de la lumière. Pendant ce temps la tante d'Auguste me dit : « Quand mon » neveu vient ici, nous faisons ordinairement la partie » avec lui et ces messieurs, car ma nièce est encore » trop jeune pour tenir des cartes; mais Auguste ne » joue pas bien, il est distrait, et vous le remplacerez. »

Je comprends à présent pourquoi mon ami Auguste a témoigné une si grande joie quand j'ai consenti à l'accompagner ; le traître avait son projet : c'est pour que je tienne sa place au reversi qu'il m'a amené chez sa tante ; pendant que je jouerai, il sera plus libre de causer avec sa belle cousine. C'est un tour indigne qu'il m'a joué là ! Je ne puis éviter le jeu ce soir, mais certainement je ne subirai point cinq jours de reversi au mois d'août. Je n'ai point commis de crime qui mérite ce châtiment.

Avant qu'on ne se mette au jeu, j'ai pourtant la permission d'aller voir la chambre qui m'est destinée : c'est Auguste qui me conduit, et je ne manque pas de lui exprimer le mécontentement que j'éprouve d'être forcé de tenir des cartes lorsque je viens à la campagne pour me promener.

« Vous m'aviez dit qu'on jouissait chez votre tante » d'une entière liberté et j'y vois un ton cérémonieux » qui me glace... — Mais non... c'est que vous ne con» naissez pas encore bien sa société... je vous répète » que vous vous amuserez beaucoup ici. — Ce ne sera » pas en jouant au reversi ! — Et ma cousine n'est-ce

» pas qu'elle est bien jolie? — Oh! oui, très-jolie, j'en » conviens; mais j'ai peur qu'il ne faille en être amou» reux pour se plaire à Verberie.

Nous retournons au salon. Un espoir me reste: cette vieille dame à l'abat-jour pourrait peut-être me remplacer au jeu; je lui propose ma place, elle me répond fort gracieusement: « Oui, j'aime beaucoup les chiens, » les épagneuls surtout. »

Décidément il est inutile de penser à causer avec cette dame: me voilà placé au jeu, entre le vieil avocat et le chasseur. Pour que cela soit tout-à-fait amusant, Mme de G.... règle la partie de manière qu'il faudrait être bien malheureux pour perdre vingt-cinq sous.

Mlle Adeline s'est mise à broder; Auguste s'assied et cause près d'elle. Mme Bonvieux nous regarde tous l'un après l'autre, en levant ou baissant son garde-vue, et s'écrie: Heiu? plaît-il? quand on parle du jeu. Le vieil avocat est tout à sa partie; Mme de G.... me lance des regards sévères quand je joue mal, et le monsieur déguisé en chasseur, commence une histoire sur tout ce qu'on dit.

Tout en jouant au reversi, je fais des réflexions sur les vicissitudes humaines; je trouve que l'on peut y ajouter l'ennui d'être assis devant un tapis vert, avec trois personnes que l'on ne connaît point, et qui ne veulent pas que l'on parle d'autre chose que du jeu.

Mes réflexions sont cause que le vieil avocat fait reversi; Mme de G.... en fait un bond sur sa chaise, en me disant: « Ah! monsieur! c'est votre faute!... Cela » nous coûte bien cher!...

» Pas si cher que le coup que j'ai vu une fois, » dit M. Desbuissons: « C'était à Bagnères-de-Bigorre; je » jouais une partie fort intéressée avec un jeune étran» ger qui était venu pour prendre les eaux; ce jeune » étranger était atteint de douleurs dans la tête; on » supposait que cela lui venait de naissance; sa mère, » étant enceinte, avait reçu un coup de soleil; les coups » de soleil ont parfois des résultats bizarres. En Espagne, » il est tellement chaud...

» Par grace, monsieur Desbuissons, vous allez laisser » placer le quinola! »

Pendant ce temps-là, et pour me soustraire à l'ennui du jeu et des querelles, je regardais machinalement les trois gravures encadrées qui décoraient la muraille, et qui représentaient, celle du milieu, le portrait du marin Cook, et les deux autres, des études de chevaux d'après



Portrait du capitaine Cook. (Dessin et gravure de SEARS.)

Carle Vernet. Tandis que je cherchais à deviner quels rapports le goût de la propriétaire avait cherché à établir entre le marin et les deux animaux, en les rapprochant ainsi, M. Desbuissons s'aperçut de la direction de mes yeux, et s'écria:

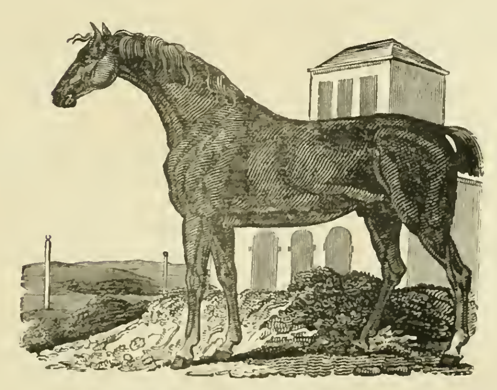
« Le capitaine Cook, brave marin, tué bien malheu» reusement par les sauvages. Ce sont de cruels gens » que ces sauvages dans leurs îles. Le capitaine Cook se » trouvait alors à...

» De grace, monsieur Desbuissons, vous allez laisser » placer le quinola.

» Et puis, monsieur, ce n'est pas le portrait du ca» pitaine Cook que je regarde, mais ces études de che» vaux.

» Ces études de chevaux d'après Carle Vernet! C'est » un artiste de grand talent que Carle Verlet, et son fils » Horace Vernet également. Ils sont l'un fils et l'autre » petit-fils du célèbre Joseph Vernet, lequel, pendant

Étude de Cheval, d'après Carle Vernet. (Gravure d'ELWALL.)



Étude de Cheval; d'après Carle Vernet. (Gravure d'ELWALL.)

» une tempête, se fit attacher au mât du vaisseau pour » mieux étudier...

» De grace, monsieur Desbuissons, vous allez laisser » placer le quinola. »

Le voisin se tait; le quinola se place; M^me de G.... se lamente et jure qu'elle ne jouera plus au reversi de la semaine. Afin qu'elle tienne parole, j'ai soin de faire encore plusieurs fautes qui la persuadent que je ne suis même pas de la force de son neveu.

On quitte le jeu; et, après quelques réflexions sur les coups piquans qui ont eu lieu, le voisin fait ses adieux, et nous nous retirons chacun dans notre chambre. Auguste est ravi, transporté; il a causé toute la soirée avec sa belle cousine, et il est persuadé que je m'amuserai chez sa tante.

Le lendemain, je suis éveillé de bonne heure. A la campagne je trouve que c'est un grand plaisir d'être matinal. Je me lève et je me propose de visiter le pays pendant que ces dames dorment encore.

Je sors de ma chambre et descends l'escalier qui con-

duit au vestibule; mais arrivé là, toutes les portes sont fermées; pas moyen d'aller même dans le jardin ou dans la cour. Qu'est-ce que cela signifie?... On est donc prisonnier dans cette maison?... Je cogne doucement du côté de la cour, dans l'espérance que le concierge m'entendra; personne ne vient. Je suis obligé de remonter à ma chambre, où il me faut rester jusqu'à neuf heures, avant que personne ne bouge dans la maison. Ce que je fais en maudissant la liberté entière dont on jouit chez la tante d'Auguste.

Enfin on s'éveille, on se lève. Je rencontre une domestique, et je demande pourquoi les portes du vestibule étaient fermées.

« C'est par ordre de madame, par prudence; ma- » dame a si peur des voleurs qu'elle ne s'endort pas » avant qu'on ait porté dans sa chambre les clefs de la » maison. — C'est bien agréable! Et puis-je aller me » promener à présent? — Oui, monsieur; mais dans » une demi-heure on va déjeuner, et si vous n'êtes pas » là, on déjeunera sans vous et on ne vous gardera » rien; c'est l'ordre de madame pour forcer sa société » à être exacte. — Voilà une maison de campagne où » on vit comme dans une forteresse. »

Je me contente d'aller parcourir le jardin. J'y rencontre Auguste.

« Ne trouvez-vous pas que le jardin de ma tante est » bien entretenu? — Oui... trop bien, peut-être... » c'est de la symétrie. — Voyez ce grand carré de » gazon, comme il est épais et vert... — Allons donc » nous asseoir dessus... J'aime à me rouler sur le » gazon. »

Auguste m'arrête, en s'écriant: « Oh! qu'allez-vous » faire?... on ne marche pas là-dessus... — Comment, » on ne peut pas aller sur cette pelouse? — Non, parce » que cela contrarierait ma tante. — Et on ne s'assied » jamais sur ce gazon? — Ma tante prétend que cela » l'empêcherait de pousser, que cela le fanerait. — Ah! » je comprends: c'est un jardin pour les yeux, ici. — » Il est certain que ma tante serait désolée si elle » voyait cueillir une fleur... elle n'aime pas non plus » que l'on touche à ses fruits. Mais du reste... — J'en- » tends: liberté entière, pourvu qu'on ne touche à » rien, qu'on ne sorte pas des chemins sablés, qu'on » ne se lève qu'à neuf heures, et qu'on soit à la minute » pour les repas. Elle est extrêmement aimable, votre » tante. »

On sonne pour le déjeuner. Auguste m'entraîne, tant il a peur d'être en retard d'une minute. Nous trouvons ces dames et le vieil avocat qui passe tout l'été chez Mme de G.....

La conversation s'engage sur le pays. C'est maintenant M. Granville qui porte la parole, et la maîtresse de la maison, qui semble l'écouter avec respect, ne se permet pas de l'interrompre comme son voisin le chasseur.

Après m'avoir encore toisé depuis la tête jusqu'aux pieds, probablement pour s'assurer que je suis bien la même personne que la veille, le vieux jurisconsulte daigne m'adresser la parole.

« Connaissez-vous ce pays, monsieur? — Très-peu, » monsieur. — Il est curieux... fort curieux. L'origine » de Verberie remonte à une époque fort ancienne. Ce » lieu fut nommé d'abord *Vernbria* et *Verbria*; dans » des documens plus modernes, on trouve: *Vermeria*, » *Wurembria* et *Verberiacum*...

» Madame, je vous redemanderai un peu de volaille, » dis-je à Mme de G...., « car ce début m'effraie, et je » pense qu'il est prudent de prendre des forces. »

On me sert, et le vieux monsieur continue: « La » ville de Verberie fut originairement située sur la » montagne dite de *Brunehaut*, en-deçà de la chaussée; » Verberie s'étendait jusqu'à Fay et dans la vallée; les » habitations bordaient la montagne depuis Rhuys jus- » qu'à Saintines. Après une vigoureuse guerre contre » les Sarrasins, Charles-Martel se retira et mourut au » palais de Verberie. Dans les capitulaires des deux » premières races, ce lieu, qui est nommé *Vermerias* » ou *Vermerium*, est qualifié de *Palatium regium*; en » l'année 752, Pepin y convoqua un concile...

» Monsieur, je crois qu'on a fini de déjeuner... si » nous allions promener...

» Allez nous attendre au jardin, messieurs, » dit Mme de G...., « nous allons faire notre toilette; nous » irons vous y chercher pour la promenade. »

Nous allons au jardin; mais M. Granville passe son bras sous le mien, et continue de m'entretenir: « En » 809, Charlemagne fit exécuter des travaux au palais » de Verberie; il fit construire la chapelle dont on » voit les restes, et qu'on nomma long-temps: *Cha-* » *pelle de Charlemagne*. Sous la troisième race, » les rois de France firent quelque séjour à Verberie. » Le roi Robert y donna une charte de fondation re- » ligieuse...

» Monsieur, je crois qu'il tombe des gouttes d'eau... » — Ce n'est rien, pluie d'orage... cela se passera. En » 853, Charles-le-Chauve fit célébrer, à Verberie, le » mariage de sa fille Judith avec Edilwif, roi de l'An- » gleterre méridionale. Le palais de Verberie, situé au » nord de la ville, et dominant la rivière de l'Oise, » était alors une fort belle demeure. Au treizième siècle, » ce palais existait encore, mais morcelé, ruiné, dé- » gradé...

» Décidément, monsieur, il pleut beaucoup... — » C'est vrai, et je crois que le temps est pris pour toute » la journée. Rentrons, il faut renoncer à la prome- » nade; mais nous nous en dédommagerons en cau- » sant. En 1206, Philippe-Auguste appela à Ver- » berie des prêtres, des laïques, et fit bâtir pour leur » usage une nouvelle église. Philippe-le-Bel et ses suc- » cesseurs firent aussi quelque séjour à Verberie, et » y donnèrent plusieurs chartes; mais les Navarrais, » s'étant joints aux Anglais, brûlèrent ce qui restait des » bâtimens du palais de Verberie. Le roi Charles V y » fit travailler...

» Monsieur, voilà ces dames!...

Mme de G.... et sa fille entraient au salon; j'espère que leur présence me délivrera de mon intrépide conteur. Mais je me suis abusé. Comme le temps est à la pluie, ces dames prennent leur ouvrage; Auguste s'assied en face de sa cousine, et M. Granville reprend le fil de son histoire de Verberie, que la société écoute

avec un religieux silence. Et comme la pluie ne cesse pas, cela dure jusqu'au dîner. Et comme après le dîner, le voisin Desbuissons ne vient pas faire la partie ; le vieil avocat se remet à nous raconter l'histoire de France jusqu'au moment où l'on va se coucher.

« Quel homme profond !... quelle mémoire dans cette » tête ! » me dit Auguste en me suivant.

» Oui, je n'en disconviens pas ; ce vieux monsieur » est fort instruit, il possède à fond nos vieilles chro- » niques ; mais en lisant Carlier, Mézeray, Anquetil, » Grégoire de Tours, Velly et Dulaure, je saurai tout » ce qu'il nous a conté aujourd'hui, et je n'étais pas » venu à la campagne dans l'intention de *bouquiner*. » Voilà une journée dont je me souviendrai toute ma » vie. Demain je sors, tel temps qu'il fasse. »

Le lendemain le ciel est pur, sans nuages ; tout annonce une journée superbe. Je ne serai point obligé de suivre un cours d'histoire. On m'a promis de me faire voir des sites charmans, des points de vue admirables ; je me contente, jusqu'à l'heure du déjeuner, de me promener dans le jardin, où je ne touche à rien, et de marcher où l'on veut bien me le permettre ; mais à chaque instant le jardinier me crie : « Monsieur, on ne va » pas par là... j'y travaille... On ne passe pas là... je » vais y planter ! »

Enfin ces dames sont habillées ; nous allons partir ; je goûte d'avance le plaisir qu'on éprouve à courir, à être libre dans les champs. Mais M^me^ de G.... me fait l'honneur de me prendre le bras, et cette dame marche toujours comme si elle suivait une procession. Je me flatte qu'elle me rendra ma liberté ; il n'en est rien ; nous nous promenons pendant près de cinq heures, et toujours aussi gravement ; je ne puis pas même me baisser pour cueillir une paquerette.

« Quelle délicieuse promenade nous avons faite ! » dit Auguste en rentrant, car le traître avait donné le bras à sa cousine. Je ne réponds rien, mais je me promets de sortir le lendemain avant que ces dames ne soient habillées.

C'était le dernier jour que j'avais à passer chez M^me^ de G.... je veux en profiter pour courir à mon aise et voir le pays ; car la veille, dans ma promenade de cinq heures, je suis sûr que nous n'avons pas fait un quart de lieue. Je descends dès que les portes du vestibule sont ouvertes ; je me hâte de sortir de la cour ; mais je n'ai pas fait vingt pas, que je me trouve nez à nez avec M. Desbuissons, qui me dit :

« J'allais vous chercher, monsieur. — Moi... et pour- » quoi faire ? — La chasse est ouverte d'hier... aimez- » vous la chasse ? — Beaucoup. — Tenez, vous voyez » que j'ai deux fusils, j'ai pensé à vous... si vous voulez » venir chasser avec moi, vous n'avez rien à craindre : » je suis connu des gardes... Nous allons battre le pays... » cela vous va-t-il ? — Très-volontiers, se promener en » liberté et chasser, au moins ce sera une journée de » plaisir. »

Je prends le fusil, la poudrière, le sac à plomb, et je suis M. Desbuissons, qui prétend connaître les bons endroits.

« Monsieur, me dit-il, il y a par-ici des perdrix en » quantité. — Comment se fait-il que vous n'ayez pas » de chiens, vous, amateur de chasse ? — Le mien est » un peu malade depuis hier... J'ai chassé hier... et je » ne sais par quel hasard ce pauvre Médor a reçu du » plomb dans le nez... C'est quelque tireur maladroit » qui l'aura blessé !... Au reste, on peut se passer de » chien. J'ai fait des coups superbes, moi !... C'était » dans les Ardennes ; je chassais avec un monsieur qui » était boiteux ; il avait perdu une jambe à Austerlitz... » ou à Wagram ; malgré cela il avait une très-jolie » femme... qui touchait supérieurement du piano... » c'était une élève de Hertz... celui qui fait des varia- » tions si difficiles... »

Je viens de voir passer un lièvre, et je laisse M. Desbuissons parler tout seul. Nous allons dans un terrain où il faut sans cesse monter et descendre ; des taillis, des buissons coupent ou cachent les chemins ; j'ai perdu la trace de mon lièvre et je vais retourner près de mon compagnon, lorsque j'entends tirer un coup de fusil, et au même instant je reçois dans le gras de la jambe plusieurs grains de plomb qui me font faire une forte grimace.

M. Desbuissons accourt à moi, en s'écriant : « Est-il » tué ?... est-il tué ?

» Je ne sais pas si vous avez tué quelque chose, » monsieur, mais je sais que vous m'avez blessé à la » jambe. — Ah ! mon Dieu !... pas possible... — Tenez, » voyez vous-même... Quatre grains de plomb... — » C'est une fatalité... c'est que votre pantalon est de la » même couleur que le lièvre... ou qu'il a passé entre » vos jambes... — Moi, je devine maintenant qui a pu » hier blesser votre chien. — Est-ce que vous souffrez ? » — Assez pour ne pouvoir continuer de chasser ; c'est » tout ce que je pourrai faire que de regagner Verberie. »

M. Desbuissons est désolé ; il me donne le bras et me ramène chez M^me^ de G...., en me commençant cinq ou six histoires pour me prouver qu'il n'y a pas eu de sa faute.

Ces dames jettent les hauts cris en me voyant revenir blessé. On envoie chez le médecin du pays, mais il était en train de faire ses confitures et ne vient que le soir. On me débarrasse des grains de plomb ; ma blessure est légère, mais on me recommande du repos.

« Vous passerez quinze jours de plus avec nous, » me dit M^me^ de G...

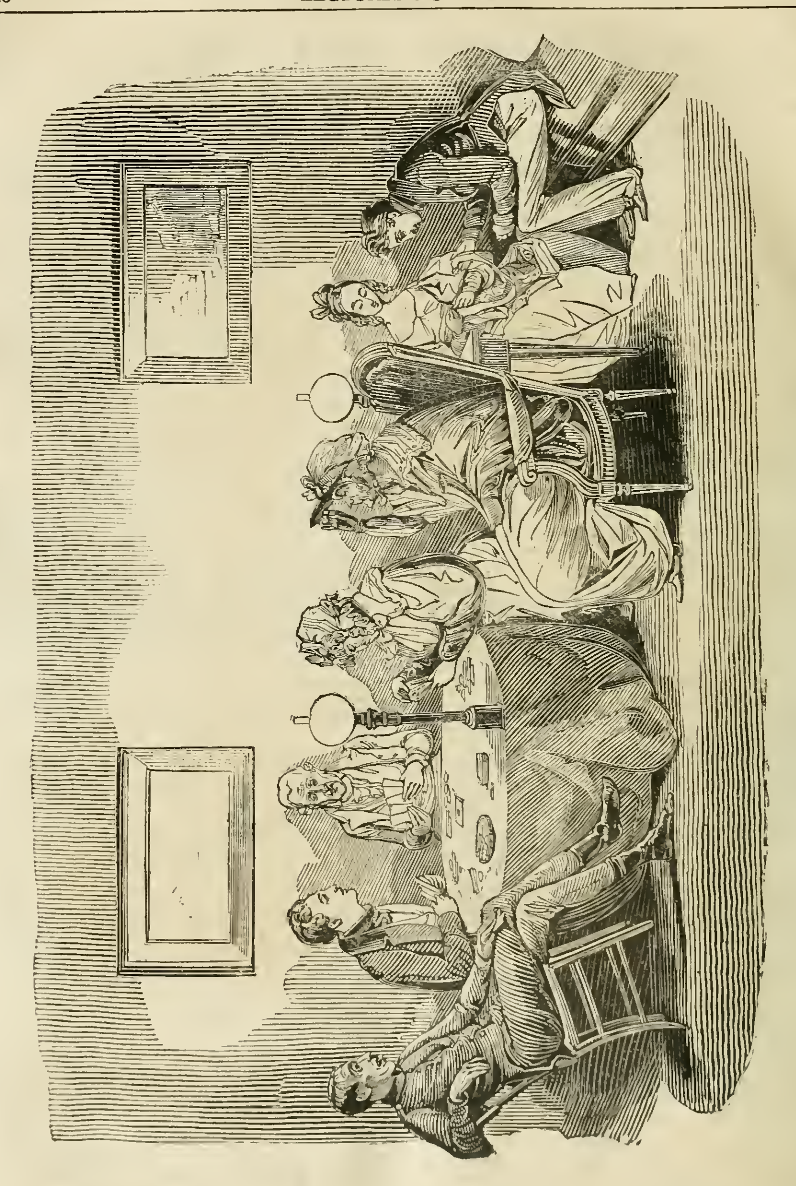
Quinze jours encore dans cette maison... je crois que j'aimerais mieux rester boiteux toute ma vie. Je remercie beaucoup la tante d'Auguste, mais je déclare que mes affaires me forcent à retourner le lendemain à Paris.

Et, en effet, le lendemain, qui était ce cinquième jour tant désiré, je remonte en cabriolet avec Auguste, malgré les instances de M^me^ de G.... pour me retenir.

Et tout le long du chemin mon compagnon ne cesse de répéter : « N'est-il pas vrai qu'on s'amuse chez ma » tante... et que sa maison est bien agréable ? »

Que répondre à cela ?... Ce jeune homme est amoureux, il n'y a pas moyen de le désillusionner. Quant à moi, je me souviendrai de cette partie de plaisir.

**CH. PAUL DE KOCK.**



La partie de Reversi. (Dessin de Traviès, gravure de Sears.)

On souscrit à Paris, au bureau du Musée des Familles, rue des Moulins, n° 18; et à Bruxelles, aux Sociétés de Paris, Londres et Bruxelles, rue de Ruysbroeck, n° 9. — ÉVERAT, Imprimeur, rue du Cadran, N° 16.



Louis VII, roi de France. (Dessin de MARVILLE, gravure de FAGNION.)

## PETITES CAUSES, DE GRANDS ÉVÉNEMENS.

### I. — LOUIS VII, ROI DE FRANCE, COUPE SA BARBE.

En 1137, était mort Guillaume, duc de Guienne, laissant pour unique héritière sa fille Éléonore, âgée de quinze ans. La Guienne était alors un petit royaume, elle comprenait la Gascogne, la Saintonge et le Poitou; Éléonore était donc un excellent parti, même pour un roi; Louis VII l'épousa, quelques mois seulement après la mort de Guillaume.

Mais jamais union ne présenta si peu de chances de bonheur domestique : Louis était grave, sérieux, fuyait les plaisirs et les amusemens ; sa douceur et son humilité étaient extrêmes ; il était, disent les historiens, *d'une simplicité de colombe*. Éléonore, au contraire, était à la fois d'une fierté excessive, et d'une légèreté, d'une coquetterie même qui nuisaient à sa réputation. Le roi ne cessait de gémir en secret sur les désordres d'une femme qui ne respectait ni son rang ni sa personne ; la reine, de son côté, se plaignait hautement d'avoir été trompée en donnant sa main, non à un roi, mais à un moine, et en venant enterrer ses belles années dans une sorte de cloître.

Pierre Lombard, évêque de Paris, l'un des plus savans personnages de ce temps, et auteur d'un livre de théologie qui lui avait fait donner le nom de Père des sentences, était au nombre des favoris de Louis VII, et exerçait sur ce prince une grande influence. Il s'avisa de lui conseiller de couper ses cheveux et de raser sa barbe. Quelques versets des saintes Écritures, que le prélat interpréta à sa guise, persuadèrent au roi que les longues chevelures et la barbe surtout étaient désagréables à Dieu.

Louis se fit couper les cheveux et raser la barbe.

Ce fut l'origine d'une guerre qui dura trois cents ans et coûta la vie à trois millions de Français et à au moins autant d'Anglais.

Quelques croquis pris à différentes époques de nos annales, vous mettront à même de suivre le développement de cette vérité historique.

---

II. — 1150.

Il y a deux sortes de ridicule : l'un inamovible, ridicule en tous temps et en tous lieux, parce qu'il est contraire à la raison, à la logique, à la nature, *au beau* tel que l'entendent les artistes. C'est là le ridicule qui frappe surtout les bons esprits. L'autre, ridicule aujourd'hui et demain fort bien reçu, tandis que son contraire, si respecté aujourd'hui, deviendra à son tour le ridicule de demain. Ce ridicule est simplement ce qui n'est pas conforme à un usage ou à une mode en faveur. C'est à celui-là qu'il ne faut pas s'exposer quand on ne veut pas se perdre dans l'esprit du plus grand nombre des femmes.

Louis, avec son menton rasé, avait juste le même degré de ridicule qu'a pour nous aujourd'hui l'homme à la grande barbe, du Palais-Royal. Il n'est pas de reproches, de moqueries auxquelles il ne fût exposé de la part de la reine ; il répondit avec gravité, tandis qu'une plaisanterie l'eût peut-être tiré d'affaires. Les moqueries d'Éléonore redoublèrent, et devinrent assez insultantes pour qu'il crût devoir user de son autorité pour les faire cesser.

Ce ridicule lui fit perdre la très-petite part qu'il avait à l'affection de sa femme, qui, de ce moment, fut accusée d'entretenir des intrigues secrètes, d'abord avec le prince d'Antioche, son oncle ; puis en Orient, où elle avait suivi son époux à la croisade contre les mahométans, commandée par Pierre l'Hermite, avec un jeune turc nommé Saladin ; puis enfin, à son retour, avec le duc Henry, auquel Louis VII, par un secours généreux, avait assuré la possession de la Normandie.

Louis, fatigué de semblables désordres, résolut de la répudier et demanda le divorce, sous le prétexte ordinaire de parenté.

Six semaines après le divorce, Éléonore épousa Henry, duc de Normandie, auquel elle porta en dot la Gascogne, la Saintonge et le Poitou.

En l'année 1155, mourut Étienne, roi d'Angleterre, doué d'une valeur extraordinaire et d'une rare prudence dans le gouvernement ; qualités communes aux usurpateurs qui n'ont pas, comme les rois légitimes, le droit et le moyen de s'en passer. Par des intrigues qu'il serait trop long de détailler ici, Henry fut, du consentement de tous les ordres du royaume, proclamé son successeur.

Henry, roi d'Angleterre, restait néanmoins vassal du roi de France pour les provinces dont il était maître dans les états de celui-ci, et en cette qualité il vint à Paris lui prêter hommage en la forme que voici.

Henry, la tête nue, sans épée, sans éperons, se mit à genoux devant Louis, les mains dans celles du roi de France. Un hérault, pour le roi de France, adressa ces paroles au roi d'Angleterre.

*Vous devenez hom lige du roi de France, de vie, de membres, de ter estre honneur, et lui pormettez foi et loyauté porter? Dites voire.*

Le roi Henry dit : *Voire.*

*Et alors le roi de France reçut ledit roi d'Angleterre et duc audit homage lige à la foi et à la bouche.*

Ce baiser était une distinction qui ne s'accordait qu'à la noblesse du sang, comme en font foi ces vers du *Roman de la Rose*, qui montrent l'état de la langue poétique, comme nous venons de voir celui de la prose.

> Or jie veülx por ton advantage
> Qu'orendroit me fosse homage
> Et me baises semmi la bouche
> A qui nul vilain home ne touche
> A moi touchier ne laisse mie
> Nul home où il ait villenie
> Ie n'i laisse mie touchier.

La langue déjà alors avait fait d'immenses progrès, comme on en peut juger par un monument curieux qui a été conservé ; c'est le serment que fit Louis de Bavière à son frère Charles-le-Chauve, de ne jamais l'abandonner :

Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvamento, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvareio eist meon fradre Karlo, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist, in o quid ilimi altre si faret. Et ab Ludher nul plaid nunquàm prindrai, quin meon vol eist meon fradre Karle, in dam sit.

C'est-à-dire : Pour l'amour de Dieu et du peuple chrétien, et pour notre commune sûreté, dorénavant, autant que Dieu me donne de savoir et de pouvoir, je défendrai ce mien frère Charles, lui donnant aide et secours dans chaque chose, comme un homme par droit doit défendre son frère dans le mal qu'un autre lui ferait ; et je ne ferai aucun traité avec Lothaire qui puisse être préjudiciable à mon frère Charles.

Malgré cet hommage, plusieurs guerres de dévastation eurent lieu entre ces deux princes, guerres que Henry

finissait toujours en assurant *son seigneur* de son respect et de son obéissance. Ce qui ne l'empêchait pas d'abattre et de brûler les villes de sondit seigneur.

---

1189.

Après une lutte de plusieurs années néanmoins, la paix fut sur le point de se conclure entre le vieil Henri et Philippe-Auguste (1). On s'assembla entre Trie et Gisors pour en régler les conditions; mais une circonstance aussi futile que celle qui avait fait l'origine de la guerre, vint inopinément empêcher tout accommodement.

Au milieu des champs où se tenaient les conférences, il y avait un vieil orme qui couvrait de son ombre, disent les historiens du temps, *plusieurs arpens de terre.*

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer ici qu'il ne faut pas s'abuser sur la grandeur des anciennes choses ni des anciens hommes. *Les mesures de toutes sortes* n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, cet arbre était une espèce de prodige, et les Anglais qui s'en étaient emparés les premiers raillaient tranquillement à l'ombre les Français, qui souffraient beaucoup de l'extrême chaleur; car on était alors dans les ardeurs de la canicule. Les Français, qui n'avaient pas encore inventé le vaudeville, ne surent pas répondre aux facéties anglaises; prirent leurs armes, enfoncèrent leurs quasi-alliés, qui s'enfuirent avec leur roi.

Les Français maîtres du champ de bataille abattirent l'arbre, et les hostilités recommencèrent avec plus de fureur que jamais. Entre autres aménités, ils crevaient de part et d'autres les yeux aux prisonniers.

A propos des guerres de ces temps, il n'est pas hors de propos de dire comment étaient armés les soldats chevaliers.

Ils portaient une cuirasse, des bottines, des genouillères, des brassarts, des cuissarts et une casaque, et toute cette armure était de fer. On mettait par-dessus la cuirasse une chemise de mailles appelée haubert. Sur cette cotte de mailles, on voyait les armoiries des chevaliers brodées sur une pièce d'étoffe.

Les seuls chevaliers avaient droit de porter le haubert. Cet ornement défensif n'était pas permis aux écuyers dont le casque ne pouvait être fermé, et qui ne portaient ni brassarts, ni cuissarts. De cette interdiction, les écuyers tiraient un avantage réel : celui de pouvoir monter plus légèrement à cheval. Leur soin, dans la mêlée, était d'aider à relever les chevaliers qui souvent se trouvaient jetés à terre, et qui, sans secours, accablés sous le poids de leurs armes, n'auraient pu remonter sur leurs chevaux. Cette armure de fer les rendait en quelque façon invulnérables. Cependant, en levant la visière de son casque, le chevalier était quelquefois blessé; il pouvait l'être dans le flanc, au-dessous de la cuirasse; sous les aisselles en levant les bras, ou lorsque, se trouvant abattu, on levait sa cotte de mailles.

Les soldats portaient pour armes, à leur choix, l'épée, la flèche, la massue et la fronde.

Ajoutons quelques usages de l'époque.

En recevant un chevalier, la coutume était de lui dire :

*Nous vous promettons de vous donner, tant que vous vivrez, de l'eau, du pain et un habit.*

Quand deux seigneurs voulaient entrer en guerre l'un contre l'autre, ce qui était on ne peut plus fréquent, pour se déclarer la guerre, il suffisait d'élever à une certaine hauteur une touffe d'herbe nommée *les gants de Notre-Dame*; on la laissait ainsi quelques jours, au bout desquels le premier prêt entrait sur les terres de son ennemi, brûlait, ravageait, pillait, massacrait, détruisait tout sur son passage.

C'étaient là choses quotidiennes et n'étonnant personne.

---

1200.

Sous le règne de Richard-Cœur-de-Lion, son frère Jean-Sans-Terre, qui tenait du roi de France le gouvernement d'Évreux, fit massacrer tous les Français qui se trouvaient dans la ville. Trois cents têtes furent attachées à des poteaux sur les murailles. Il pensait par là se réconcilier avec son frère qu'il avait abandonné pour Philippe, pendant la captivité de Richard, traîtreusement emprisonné par Henri VI, empereur d'Allemagne, prince, disent les historiens, *gueux, féroce et avare.*

A cette nouvelle, Philippe arrive avec quelques troupes d'élite, descend dans Évreux, l'épée d'une main et la torche de l'autre. Tout fut massacré, Anglais et habitans. On brûla les maisons et les églises.

Alors les deux rois se mirent de part et d'autre à brûler et à démolir les châteaux, les villes, les bourgades, les villages, abattant les arbres fruitiers, coupant les blés verts.

Près de Blois une embuscade faillit prendre Philippe. Elle lui enleva son bagage, la chapelle, l'argent destiné à la paie de l'armée, et encore le sceau royal et les titres de la couronne, que le roi, suivant l'usage de cette époque, faisait porter avec lui. Ces titres ou registres publics contenaient les rôles des tributs et des impôts, les états des revenus du fisc, des redevances des vassaux, des priviléges et des charges des particuliers; enfin un dénombrement des serfs et des affranchis des maisons royales. Ce ne fut cependant pas une perte pour la couronne, car les recherches que l'on fut obligé de faire dans les cloîtres et les monastères, firent retrouver plusieurs impôts tombés en désuétude.

Cet échec irrita le courage de Philippe, qui ne tarda pas à prendre sa revanche en Normandie, où il tailla en pièces l'armée de Jean-Sans-Terre.

Dans cette campagne, Richard prit Philippe, évêque de Dreux, fort bon homme de guerre, et plus accoutumé à la cuirasse qu'au surplis.

Richard traita son captif avec dureté, et le fit litté-

(1) Au commencement du règne de Philippe-Auguste, ce jeune prince ayant fait entourer de murs le bois de Vincennes pour en faire un lieu de chasse, le roi d'Angleterre lui avait envoyé une prodigieuse quantité de daims, de cerfs et de chevreuils, comme à son seigneur. Cette galanterie avait fort bien disposé Philippe.

ralement charger de chaînes; en vain le pape intercéda pour lui avec toute la tendresse d'un père qui demande la délivrance de *son fils*. Richard, en envoyant au souverain pontife *la cuirasse* du prélat prisonnier, lui répondit par ces paroles de l'histoire de Joseph : *Reconnaissez-vous la tunique de votre fils?*

---

1201.

Arthus, neveu de Richard-Cœur-de-Lion, armé chevalier par Philippe-Auguste, fut poignardé par Jean-Sans-Terre, successeur de son frère Richard.

La mère d'Arthus demanda vengeance à Philippe, seigneur suzerain du mort et de l'assassin. Le roi d'Angleterre fut, par des sergens d'armes, cité à la cour des pairs.

Jean fit demander à Philippe un sauf-conduit. *Qu'il vienne, dit le monarque, il le peut.*

*Y aura-t-il sûreté pour le retour?* demanda l'envoyé d'Angleterre.

*Oui*, répondit le roi, *si le jugement des pairs le permet.*

C'est tout ce que l'ambassadeur put obtenir. Philippe ne voulut s'engager qu'à exécuter fidèlement l'arrêt, et persista à soutenir qu'aucune dignité ne pouvait affranchir ses vassaux du droit qu'il avait originairement sur leurs personnes.

L'accusé n'ayant point comparu, les pairs de France le jugèrent atteint et convaincu du crime de parricide, le condamnèrent à mort, et déclarèrent toutes ses terres, situées dans le royaume, confisquées et acquises au roi.

En quelques mois Philippe-Auguste s'empara de toute la Normandie. Il ne restait plus aux Anglais que la ville de Rouen, une des villes alors les plus fortes du royaume. Des députés de cette ville allèrent trouver le roi d'Angleterre pour lui demander des secours. Ils le trouvèrent occupé à jouer aux échecs. Il finit la partie et la perdit; de fort mauvaise humeur d'avoir été dérangé, il leur dit: *Je n'ai point de secours à vous donner, faites comme vous l'entendrez.*

Rouen se rendit à Philippe-Auguste.

---

1315.

Le roi Jean, déjà condamné à mort par la cour des pairs de France, eut encore le malheur ou l'imprudence de se brouiller avec le pape au sujet de quelque nomination dans la hiérarchie ecclésiastique. Innocent mit son royaume en interdit, délia tous ses sujets du serment de fidélité, et transféra la couronne à Philippe-Auguste, l'assurant lui et tous ceux qui l'aideraient à s'en emparer, de la rémission de tous leurs péchés.

Le roi de France montra en cette circonstance, pour les ordres de Rome, une soumission à laquelle le saint-père n'était pas accoutumé. Il fit construire ou réparer dix-sept cents vaisseaux de transport, et s'occupa exclusivement de lever des hommes et de l'argent.

Le roi d'Angleterre, détesté du clergé, méprisé des grands, haï du peuple, frappé de tous les anathèmes de Rome, ne trouva d'autre ressource que de faire don au saint-siége de sa couronne. Il déclara ne la tenir que d'Innocent, qui prit pour lui ce qu'il avait donné à Philippe, probablement pour éviter l'effusion du sang.

Jean fit hommage entre les mains du légat Pandolfe, s'obligeant, outre le don de sa couronne, à payer au saint-siége une redevance annuelle de mille marcs d'argent. Au commencement de la cérémonie, il avait remis entre les mains du légat son sceptre et sa couronne; l'orgueilleux prêtre les garda cinq jours avant de les lui rendre. Immédiatement Pandolfe passe en France, et déclare à Philippe que l'Angleterre étant devenue la propriété du pape, non-seulement il n'était plus permis de s'en emparer; mais que quiconque l'attaquerait serait excommunié. Philippe n'eut pas pour abandonner sa conquête la soumission qu'il avait montrée pour l'entreprendre. Il répondit que les caprices de Rome seraient trop ruineux, qu'il avait dépensé deux millions et qu'il continuerait. Cependant il eut auparavant à renverser plusieurs obtacles; lui-même fut obligé de brûler une partie de sa flotte pour ne pas la laisser tomber entre les mains des Anglais, auxquels du reste il tua plus de deux mille hommes en cette occasion. A cette époque, il remporta sur presque toute l'Europe la célèbre victoire de Bouvines, dans laquelle il courut personnellement les plus grands dangers.

On s'occupa alors de l'expédition d'Angleterre. Le pape excommunia Philippe-Auguste et son fils Louis. Ce dernier cependant débarqua dans le comté de Kent. Le roi Jean errait de ville en ville, saccageant son propre pays, et n'opposant que les anathèmes du pape au prince français, que se fit proclamer roi solennellement dans la ville de Londres. Il reçut les hommages de tous les seigneurs, puis il alla prendre Rochester et Cantorbéry. Le roi d'Ecosse vint aussi joindre le nouveau monarque avec un secours assez puissant.

Jean mourut pendant le siége de Douvres.

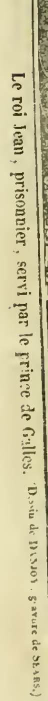
Néanmoins Louis fut forcé de repasser en France, après un règne de six semaines en Angleterre.

La guerre continua sans être interrompue que par quelques trèves et quelques paix mal observées, jusqu'au règne de Philippe IV dit le Bel, à cause de sa beauté, temps où elle reprit une nouvelle vigueur.

---

1292.

Deux matelots, l'un anglais, l'autre normand, ayant pris querelle, se battirent à coups de poings sur le port de Bayonne; l'Anglais ayant eu le dessous, tira le couteau et éventra le Normand. Cette violence que le magistrat eut la faiblesse de laisser impunie, en occasiona plusieurs autres entre les marins des deux nations; les Normands coururent la mer, cherchant une occasion de venger leur compatriote. Ils surprirent un vaisseau anglais et pendirent le pilote au haut du grand mât. De ce moment, chaque fois que se rencontrèrent les bâtimens des deux nations, on se battit avec acharnement; un grand nombre de vaisseaux furent pillés, brûlés, coulés bas. Les Anglais surprirent La Rochelle, massacrèrent les habitans et brûlèrent les édifices.



Le roi Jean, prisonnier, servi par le prince de Galles. (Dessin de [illegible], gravure de SEARS.)

Philippe alors envoya encore au roi d'Angleterre une citation pour qu'il eût à comparaître devant la cour des pairs de France.

Après un long exposé des griefs de la cour de France, la citation finissait ainsi : « Nous vous ordonnons et commandons que vous ayez à vous présenter à notre cour le 20e jour après la fête de Noël prochain, pour y répondre sur tous ces griefs, entendre ce que l'équité lui dictera, et vous soumettre à ses arrêts. »

Édouard n'ayant pas comparu, la cour confisqua la Guienne; Philippe se mit en campagne et s'empara de cette province presque sans coup férir, parce que le roi d'Angleterre, par une adroite politique, ne voulait la devoir qu'à ses armes pour s'affranchir du vasselage du roi de France. Aussi, ne tarda-t-il pas à envoyer en France deux religieux, l'un franciscain, l'autre dominicain, pour déclarer au roi Philippe-le-Bel qu'il ne le reconnaissait plus pour souverain, et qu'il se tenait à jamais quitte de tout hommage. Cependant, après une funeste guerre dans laquelle le fameux Robert, comte d'Artois, écrasa les forces de l'Angleterre, le roi Édouard fut obligé d'avoir recours à l'intercession du roi de Sicile et du comte de Savoie, pour obtenir la paix.

Je l'accorde, répondit Philippe, et, malgré mes victoires, je ne serai jamais éloigné de la paix, quand je remarquerai de la sincérité dans mes ennemis, et de la soumission dans mes vassaux.

---

### 1350.

Sous le règne de Jean Ier ou de Jean II, si l'on compte au nombre de nos rois le fils de Louis X, qui régna cinq jours, eut lieu le fameux combat des trente. Duel entre Beaumanoir et Brembro, assistés chacun de vingt-neuf chevaliers. Ce combat eut lieu près d'un grand chêne qui se trouvait placé à moitié du grand chemin, entre Ploërmel et Josselin, le samedi, veille du dimanche *Lætare* de l'an 1350, précisément 200 ans après que Louis VII avait coupé sa barbe. Brembro fut tué d'un coup de lance dans le visage par un seigneur breton nommé Alain de Kaerenrois. Ce combat, entre les plus braves chevaliers des deux nations, fut si long qu'ils furent forcés de se reposer quelque temps. Beaumanoir, blessé et mourant de soif, demanda à boire; *Beaumanoir, bois ton sang*, lui cria un de ses compagnons; il le fit, et rentra au combat. Beaumanoir et les Français battirent les Anglais et les tuèrent presque tous.

Voici un fragment de lettre du roi Jean, qui donnera une idée de l'état du langage à cette époque. C'est une lettre d'invitation qui désignait *le château de St.-Ouen* pour le lieu d'assemblée générale pour un nouvel ordre militaire.

« Biau cousin, nous à l'onneur de Dieu, et en essaucement de chevalerie, avons ordené de faire une compaignie de chevaliers qui seront appeléz les Chevaliers Notre-Dame-de-la-Noble-Maison ; qui porteront une cote blanche, un sercot et un chaperon vermeil, le mantel sera vermeil et fourrez de vaire, non pas d'ermines de cendail ou samit blanc. Chausses noires et soulers dorés, etc. »

### 1356.

Le samedi, 17 septembre 1356, l'armée anglaise et l'armée française se rencontrèrent près de Poitiers. Le roi de France commandait en personne; le prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, était à la tête de l'armée ennemie.

L'armée anglaise, fatiguée par une longue et pénible marche, commençait depuis quelques jours à souffrir de la disette de vivres et de fourrages; ce qui arrivait souvent à cette époque, où la guerre se faisait en brûlant et saccageant tout sur son passage.

Elle était enveloppée de tous côtés par une armée dix fois supérieure en nombre. Un retard de trois jours l'eût forcée de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. La guerre était finie; la prise du prince de Galles et de son armée eût obligé le roi d'Angleterre de subir toutes les conditions qu'on eût voulu lui imposer. Mais l'aveugle impétuosité du roi priva la France de cet avantage, et devint pour lui et pour son peuple une source de malheurs inouïs.

Il fit célébrer la messe et attaqua, contre l'avis de ses capitaines, le prince de Galles dans ses retranchemens.

Dans l'armée française, dit Froissard, *était toute la fleur de France.*

Il y avait, en effet, le roi, ses quatre fils, 5,000 chevaliers portant bannières et suivis de leurs vassaux et écuyers. L'armée était composée de plus de 60,000 combattans. L'armée anglaise était de 8,000 hommes, formée en partie de Gascons.

C'est le lundi, 19 septembre, que la bataille fut livrée. Les premiers Français imprudemment engagés dans un défilé où pouvaient à peine passer quatre hommes de front, furent renversés, et le premier corps, commandé par le Dauphin, prit la fuite. Une invincible terreur se répandit dans l'armée. Un corps de 16,000 hommes, *tous montés et passés hommes d'armes*, commandé par le duc d'Orléans, frère du roi, s'enfuit à toute bride, sans avoir tiré l'épée.

Il ne restait plus que le corps d'armée commandé par le roi.

Jean Chandos dit au prince de Galles : La victoire est à nous; et lui montrant de loin le roi de France qui se faisait remarquer par sa cotte d'armes semée de fleurs de lys d'or : je sais qu'il ne fuira pas; ainsi, moyennant l'aide de Dieu et de saint Georges, il demeurera en notre pouvoir. Allons, Jean, répondit le prince, vous ne me verrez mie retourner en arrière.

Alors se livra un des combats les plus acharnés que mentionne l'histoire ; le roi de France donna ses ordres avec calme, et combattit avec une incroyable bravoure. Les deux armées étaient alors en nombre égal : mais les Français avaient le désavantage d'être à pied contre une gendarmerie bien montée. Philippe, le plus jeune fils du roi, âgé de 15 ans, combattit à côté de son père avec un grand courage et fut blessé en se jetant devant son père, menacé d'un coup de lance; le connétable et le duc de Bourbon étaient tombés couverts de blessures; la bannière de France était par terre entre les bras de Geoffroy de Charné, qui ne l'avait pas quittée même en mourant. Le roi, entouré de morts, presque seul, la hache à la main, frappait d'un coup mortel tout ce qui l'approchait;

il reçut deux blessures au visage et fut forcé de se rendre.

Six mille hommes de la plus belle noblesse de France périrent dans ce combat. L'évêque de Châlons fut au nombre des morts.

On prit dix-sept comtes et huit cents barons, tous blessés, entre lesquels Guillaume, archevêque de Sens. C'est à cette bataille que l'on fit pour la première fois usage du canon.

Aussitôt que le prince de Galles aperçut le roi qui s'approchait de sa tente, il s avança vers lui et s'inclina profondément devant son prisonnier. A table, il se tint debout derrière Jean, et se fit un honneur de le servir; le roi l'ayant prié de se placer près de lui, il s'en défendit en disant qu'il ne lui appartenait pas de s'asseoir à la table d'un si grand prince et si vaillant homme qu'était le roi. Comme malgré sa fermeté, le roi montrait quelque tristesse, le prince lui dit : Chier sire, ne veuillez mie vous attrister, si Dieu n'a pas voulu ce jour consentir à votre volonté; car monseigneur mon père vous fera tout honneur et amitié. Quoique la journée ne soit pas vôtre, vous avez acquis la plus haute réputation de prouesse, et avez passé tous les mieulx combattans; je ne le dis mie, chier sire, pour vous louer, car tous ceux de notre parti vous donnent le prix de la journée.

Jean II mourut à Londres en 1364. Le roi Édouard, qui avait conçu pour lui la plus vive amitié, lui fit rendre les devoirs funèbres avec une pompe royale dans l'église de Saint-Paul. Quatre mille torches et quatre mille cierges éclairaient le temple.

C'est pendant sa captivité que s'illustra Bertrand du Guesclin, un des guerriers les plus connus dans notre histoire.

Voici le portrait de ce héros :

Duguesclin était de petite taille, le visage brun ou plutôt noir, le nez extrêmement court, les yeux élevés et presque sortant de la tête, les épaules larges, la main petite, les bras longs. Ses gros yeux surtout le rendaient peu agréable à voir. Voici des vers qu'on lui attribue :

Jamais ne serai aimé ni convois,
Ainçois serai des dames très toujours éconduis,
Car bien sçai que je suis moult laid et malfettis;
Mais puisque je suis laid, être veulx bien hardis.

---

1422.

Charles VI mourut abandonné dans l'hôtel Saint-Paul, tandis que le roi d'Angleterre, Henry V, trônait au Louvre. On ne put le faire enterrer qu'en vendant ses meubles; aucun prince du sang n'assista à ses funérailles. La France était ravagée, ruinée. Le Dauphin, proscrit, poursuivi par les Anglais, n'avait autour de lui que quelques seigneurs. C'est sous d'aussi tristes auspices que Charles VII se fit couronner à Poitiers. Le duc de Bedfort, nommé par les Anglais régent du royaume de France, se fit prêter serment par les bourgeois de Paris.

La guerre était allumée dans toute la France. Chaque ville est une place frontière. Les Anglais possèdent Paris, la Normandie, l'Ile-de-France, la Brie, la Champagne, la Picardie, le Ponthieu, le Boulenois, Le Calesis, l'Aquitaine, la Bourgogne, les Flandres et l'Artois.

Charles VII n'avait que le Languedoc, le Dauphiné, l'Auvergne, le Berry, le Poitou, la Saintonge, la Touraine et l'Orléanais.

La guerre se faisait avec fureur : on passait au fil de l'épée les habitans des villes prises. C'est le jour d'une défaite des Français à Crévant, que naquit un prince qui régna depuis sous le nom de Louis XI.

Charles VII était alors si pauvre qu'il ne put payer quarante livres qu'il devait à son chapelain, et que, s'étant fait faire une paire de bottes dans la ville de Bourges, et ne pouvant en acquitter le prix, le cordonnier les remporta.

Le roi, naturellement porté à la mollesse, tomba dans le découragement; mais il fut tiré de son apathie par sa maîtresse Agnès Sorel, sur laquelle François Ier fit, un demi-siecle plus tard, les vers que voici :

Gentille Agnès, plus d'honeur tu mérites
La cause étant de France recouvrer
Que ce peut dedans un cloître ouvrer
Clause nonain, ou bien de vos hermites.

Une autre femme sauva la France : nous allons parler de Jeanne d'Arc.

---

1428.

Une fille de dix-sept ans, née en 1412 près des rives de la Meuse, à Dom-Remy, se fit présenter au roi, et lui tint un discours que l'histoire a conservé : « Gentil dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle; le roi du ciel m'envoie vous donner aide. Baillez-moi gens de guerre, et je vous mènerai sacrer à Reims à travers les Anglais. »

C'est le mercredi 4 mai 1429 qu'elle livra son premier combat.

Elle marchait toujours la première, son étendard à la main, sans jamais frapper personne. Elle délivra Orléans, et conduisit le roi à Reims comme elle l'avait annoncé. De ce moment les affaires du roi changèrent de face. Dunois, Lahire, la Tremouille se pressaient sur ses pas. Plusieurs fois elle fut blessée. Au siége d'Orleans, un javelot déchira sa bannière, un autre l'atteignit à la tête, rompit son casque, et la renversa de l'échelle au pied des remparts : elle se releva, en criant : « Amis, sus! sus! notre Seigneur Dieu a condamné les Anglais; ils sont à nous! sus! sus!

La ville fut emportée, et les Anglais massacrés.

Jeanne tomba, près de Compiègne, au pouvoir des Anglais. On la jugea comme sorcière, et on la condamna à mort. Voici l'inscription mise en face de son bûcher le jour de l'exécution de cette honteuse sentence.

« Jeanne qui s'est fait nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse de peuples, devineresse, superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, présomptueuse, malcréante, meurdéresse, idolâtre, cruelle, dissolue,

invocatrice du diable, apostate, schismatique, hérétique. »

Comme on la conduisait au bûcher, elle demanda un crucifix : un Anglais rompit un bâton dont il fit une croix ; elle la prit, la souleva de ses mains fatiguées de chaînes, l'approcha de sa bouche, et monta sur le bûcher. On y mit le feu. Tant qu'elle conserva un souffle de vie, on n'entendit sortir des flammes et de la fumée que le nom de Jésus avec des sanglots et des cris que la douleur lui arrachait. Après sa mort, le cardinal de Wincester fit jeter ses cendres dans la Seine.

Elle avait dix-neuf ans quand elle mourut ainsi à Rouen, le 30 mai 1431.

---

1450.

Le douzième jour du mois d'août 1450, la prise de Cherbourg chassa les Anglais de France.

Trois cents ans après le jour où Louis VII, en coupant sa barbe, avait attiré sur la France les malheurs dont nous n'avons retracé qu'une faible partie.

**ALPHONSE KARR.**

---

## DOCUMENS HISTORIQUES

### INÉDITS.

#### ACTE DE NAISSANCE DE LE SAGE.

Trois villes se disputent l'honneur d'avoir donné naissance à l'auteur de *Gil Blas, de Turcaret*, de *don Gusman d'Alfarache*, et du *Diable boiteux*.

Ces villes sont *Paris, Vannes* et *Rhuis*. La première cite en sa faveur Beauchamps et ses *Recherches sur le théâtre;* la seconde, une lettre du fils de Le Sage ; et la troisième, l'autorité des frères Parfaict, auteurs si consciencieux de l'*Histoire du Théâtre François*.

Aucune de ces versions ne dit précisément et complétement la vérité, quoique les frères Parfaict en approchent le plus.

Le Sage est né à Sarzeau, capitale de l'île de Rhuis (Bretagne), comme il résulte de la pièce suivante. Le *Musée* la tient d'un de ses correspondans, M. *Amédée de Francheville*.

« Le troisième jour de décembre mil six cent soixante » huit ont esté administrées par moy, curé de la paroisse » de SARZEAU, les saintes cérémonies du baptesme à » ALAIN-RENÉ LE SAGE, né le huitiesme du moys dernier, environ les huit heures du soir, et ondoyé par » moy le neufiesme du mesme moys. Fils de noble » homme Claude Le Sage, notaire royal et greffier de la » cour royalle de Rhuis, et damoiselle Janne Brenugat, » ses père et mère, demeurant en cette ville de Sarzeau.

» Parrain a esté Alain Brenugat, cy-devant receveur » du domaine de Rhuis, et marraine damoiselle Renée » Brenugat. Fait en présence des soussignants ainsi » signé :

» BRENUGAT, RENÉE BRENUGAT, BRENUGAT, DOM » LOUIS CARRÉ, FRANÇOISE-THÉRÈSE DUSERS, » M. ALIX, JANNE FOUCHER, LE SAGE NOUEL, » PERRINE PENBER, FOUCHER, JANNE BRENUGAT, JANNE LE SAGE, AUTHUEIL, LE SAGE, » AUTHUEIL, KERNISANO, CLAUDE LE SAGE, » BERTRAND LE GOFF, CURÉ. »

### LETTRE DE MADAME DE LAVALLIÈRE

#### AU ROI LOUIS XIV.

Du Couvent des Carmelites, le vingt-septième d'octobre, de l'an de notre salut 1675.

« Syre,

« Il a pleust à notre divin maître, en ses veues miséricordieuses, de rappeler de ce monde en l'autre mon frère bien-aimé le marquis de Lavallière. Sa sainte volonté soit faicte et accomplie en toutes choses. Il ne m'appartient poinct à moy, la plus humble et la dernière de ses créatures, de murmurer contre les loys de sa divine providence. Mais, Syre, Monseigneur le marquis de Lavallière, mondit frère, a laissé, en trépassant, de grosses dettes, et qui laissent dans la peine un grand nombre de petites gens, bourgeois et marchands, qui sont venus porter jusqu'à moy leurs plaintes et doléances, espérant que je pourrois y apporter quelque soulagement. Je m'en viens doncques à vous, Syre, comme au seul refuge où je puisse trouver de l'ayde, en leurs pressants besoins ; car je ne suys qu'une pauvre fille en religion, sans aucun moyen de soulager l'ame de mon frère, des lamentations et reproches de ses débiteurs. Si bien, Syre, que je supplie très-humblement votre majesté de conserver le gouvernement du Bourbonnais, afin d'acquitter les debtes de mon frère, le marquis de Lavallière.

» Ce faisant, Syre, je vous en garderai une grande reconnoissance et en remercierai Dieu le père et Notre Seigneur Jésus-Christ; les intercédant de répandre sur votre Majesté leurs lumières et leurs bénédictions, comme je ne manque à les en prier constamment, vous ayant toujours présent en mes prières.

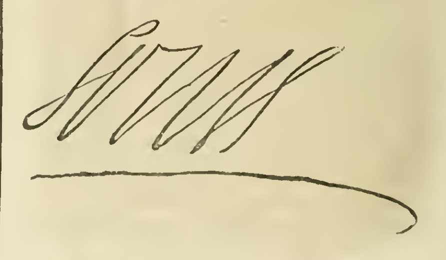
» Je suis, Syre, de votre majesté, avec le plus profond respect et la plus parfaite soumission, la très-indigne servante,

Sr Louise de la miséricord

La réponse du monarque fut favorable, mais courte ; elle consistait en ces mots :

« Avons ordonné qu'il fût fait selon les désirs de notre amée Sœur Louise de la Miséricorde.

» Donné en notre château de Versailles, le troisième jour d'octobre 1676.





ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



La lapidation, d'après Lebrun. (Dessin de DARDEL, gravure de SEARS.)

## DES SUPPLICES.

### SUPPLICES DES ANCIENS PEUPLES JUSQU'À LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

Avant de commencer l'histoire des supplices, peut-être est-il nécessaire de donner quelques détails assez curieux sur la manière de juger de certains peuples, et sur les usages qu'ils observaient à l'égard des criminels, avant de les conduire à la mort.

Ainsi, chez les Hébreux, au dire des rabbins, lorsqu'il était question de la vie ou de la mort d'un homme, on y procédait avec beaucoup de maturité. Les témoins entendus, on renvoyait l'affaire au lendemain ; les juges se retiraient chacun chez eux, prenaient peu de nourriture et s'abstenaient de boire du vin. Le lendemain, ils se rassemblaient deux à deux pour examiner de nouveau, plus à loisir, les circonstances du procès; après cet examen, on pouvait encore réformer le jugement de manière que celui qui avait été pour la condamnation pouvait changer de sentiment et absoudre, au lieu que celui qui avait absous ne pouvait varier ni condamner.

La sentence une fois prononcée, on conduisait le criminel au lieu du supplice. Un homme, placé à la porte de la Cour, tenait un mouchoir à la main ; un peu plus loin était posté un cavalier ou un héraut à cheval : s'il se présentait quelqu'un pour parler en faveur du condamné, la première sentinelle faisait signe avec son mouchoir, et le cavalier courait et faisait ramener le coupable. Deux juges marchaient à ses côtés pour écouter s'il avait lui-même quelque chose à dire pour sa justification. On pouvait ainsi le ramener jusqu'à *cinq fois* afin d'entendre ceux qui voulaient parler pour sa défense. S'il n'y avait rien alors qui arrêtât l'exécution, on criait à haute voix : « Un tel est abandonné pour tel crime ; tels ou tels ont déposé contre lui ; si quelqu'un a des preuves de son innocence, qu'il les produise. » Après quoi il subissait sa peine.

Avant de le livrer au bourreau, on lui donnait à boire du vin mêlé d'encens, de myrrhe et d'autres drogues fortes, capables d'engourdir ses sens et de lui faire perdre le sentiment de toute douleur : ce mode avait lieu pour tous les suppliciés indistinctement. Quant aux exécutions, elles se faisaient généralement hors la ville (1).

Chez les Egyptiens, trente juges étaient tirés des principales villes pour composer l'assemblée qui jugeait tout le royaume. Le prince choisissait pour remplir ces places, les gens les plus probes du pays, et mettait à leur tête celui qui se distinguait le plus par la connaissance et l'amour des lois, et qui était le plus généralement estimé. Il leur accordait à chacun un certain revenu, afin qu'affranchis des embarras domestiques, ils pussent donner tout leur temps à faire observer les lois. Aussi la justice était-elle rendue gratuitement au peuple : et pour éviter toute erreur, on traitait les affaires par

(1) *Selden. de synedriis.*

écrit, parce qu'on craignait l'art de la fausse éloquence qui réveille les passions et trompe les esprits (1).

En Perse, la justice était regardée comme la première vertu, et le droit de siéger n'était accordé qu'à la vieillesse. Les rois surveillaient la conduite des tribunaux, et punissaient très-sévèrement le juge qui avait manqué à son devoir. La peine de mort n'était appliquée qu'à la récidive, et on admettait dans le jugement les services rendus à l'état et les bonnes actions, en compensation des crimes commis. Jamais on ne condamnait un coupable sans l'avoir confronté avec son accusateur, et sans lui avoir laissé le temps et fourni tous les moyens de répondre aux chefs d'accusation portés contre lui; et s'il était reconnu innocent, on infligeait à son accusateur la même peine qu'il aurait encourue s'il avait été reconnu coupable (2).

En Grèce, la juridiction différait dans quelques villes. Ainsi, chez les Spartiates, suivant les lois de Lycurgue, les magistrats étaient choisis, non par la voie du sort, mais par celle des suffrages (3). L'honneur était la plus belle des récompenses, et l'opprobre le plus cruel des supplices; et si quelquefois ils infligeaient une peine, ce n'était qu'après un mur examen, parce que rien ne leur semblait plus précieux que la vie d'un citoyen (4). L'exécution se faisait toujours dans la prison, et pendant la nuit, de peur que la fermeté du coupable ne vînt attendrir les assistans (5).

Chez les Athéniens, la procédure à l'égard des criminels se composait de deux jugemens: le premier pour déclarer l'accusé atteint et convaincu du crime, et le deuxième pour statuer sur le châtiment (6). Dans l'intervalle du premier au second, les juges demandaient à l'accusé à quelle peine il s'était condamné; il lui était permis de choisir la plus douce, quoique l'accusateur eût proposé la plus forte. Les juges faisaient en quelque sorte les fonctions d'arbitres, cherchant à concilier les parties, et mettaient toujours entre la faute et le châtiment le plus de proportion possible (7).

Chez les Romains enfin, les jugemens pour les crimes étaient ou ordinaires ou extraordinaires. Les premiers étaient prononcés par des préteurs, et les seconds par des commissaires appelés *paricidi* ou *duumviri*; le peuple nommait ces derniers. Les jugemens étaient rendus tantôt au barreau, tantôt au Champ-de-Mars et quelquefois aussi au Capitole. Sous le consulat de Curius Dentatus (280 avant J.-C.), des *trevirs* capitaux furent établis; c'étaient trois magistrats chargés de présider à la garde des prisonniers et aux supplices capitaux; ils jugeaient aussi des délits et des crimes, des esclaves fugitifs et des gens sans aveu. Ils avaient sous leurs ordres huit licteurs qui faisaient les exécutions prescrites. Celui qui se trouvait accusé d'un crime capital pouvait, pour prévenir le jugement, se retirer dans quelque ville voisine où il passait le reste de ses jours (8).

Qu'on nous pardonne les quelques lignes que nous avons placées au commencement de l'histoire des supplices: c'est un avant-propos qui nous a paru assez curieux pour être rapporté, et d'une nécessité trop puissante pour devoir être ennuyeux.

(1) *Diod. de Isid. et Osir. p.* 354.
(2) *Herod. l.* 7, *cap.* 194.
(3) *Arist. de rep. lib.* 4, *cap.* 9.
(4) *Thucyd. lib.* 1, *cap.* 132.
(5) *Val. Max., lib.* 4, *cap.* 6. — *Herod. lib.* 4, *cap.* 146.
(6) *OEschine. in Ctesiph. p.* 460. — *Pet. leg. att. p.* 335.
(7) *Ulpiani constitutiones.*
(8) *Polybe.*

Après le prologue vient le drame: au drame maintenant.

Voici quelques uns des supplices employés par les Hébreux:

Lorsqu'un d'entre eux était accusé d'idolâtrie et d'avoir proféré des blasphèmes, on lui appliquait la peine de la suspension (ou corde); ce supplice consistait à suspendre le criminel par le cou à un arbre ou à un poteau: à l'égard des autres criminels envers qui cette peine avait été prononcée, on leur ôtait d'abord la vie, et l'on suspendait ensuite leur corps à un poteau ou à une croix: comme on le voit, le pendu vivant subissait une peine plus infamante.

La *lapidation* consistait à écraser un homme à coups de pierres; le peuple et la multitude lançaient ces pierres contre lui. Cependant les Hébreux employaient généralement un nouveau moyen de lapider. Ce moyen, le voici: on conduisait le condamné à une éminence de la hauteur de deux hommes: les témoins le précipitaient de là sur des cailloux, et, s'il n'était pas mort du choc, le peuple l'achevait à coups de pierre: ce supplice était réservé indistinctement aux blasphémateurs, aux violateurs du sabbat, aux idolâtres, à celui qui commettait le viol, l'inceste, et au fils qui manquait à son père. Après la lapidation, on attachait le supplicié à un pieu par les mains jointes ensemble, et on le laissait ainsi jusqu'au coucher du soleil: on le détachait alors, et on l'enterrait avec le pieu auquel il était attaché (1).

Cette manière de tuer devait être horrible et fort longue, et le malheureux patient devait éprouver de vives douleurs.

Les Hébreux employaient encore un autre supplice contre le blasphémateur: ils lui coupaient la langue en petits morceaux, et la donnaient pour nourriture aux oiseaux.

La *peine du feu*. La loi de Moïse imposait la peine du feu aux filles des prêtres accusées d'impureté. Moïse voulait aussi qu'on brûlât vif celui qui avait épousé la mère et la fille, et il condamnait ces femmes aux mêmes peines. Suivant les auteurs juifs, on appelait peine du feu, le supplice suivant: on enterrait le criminel jusqu'aux genoux dans du fumier; on lui enveloppait la poitrine d'un grand linge qui était tiré par deux hommes avec tant de force, que le patient se trouvait obligé d'ouvrir la bouche; s'il voulait faire résistance, on la lui tenait ouverte de force par deux tenailles; puis on lui coulait dans la gorge du plomb fondu, qui consumait ses entrailles (2).

Le *fouet* ou *tympanum*. Peu d'auteurs sont d'accord sur le mot tympanum. D'après le scoliaste d'Aristophane, le mot *tympanum* signifierait bastonnade; et (3) suivant le père Calmet, cela serait la version la plus raisonnable. Pour le supplice du *tympanum*, on faisait étendre le patient par terre, et on le frappait à coups de bâton, quelquefois jusqu'à ce qu'il fût mort. A l'égard du fouet, les exécuteurs le saisissaient, le dépouillaient depuis les épaules jusqu'à la ceinture, et déchiraient même sa tunique depuis le cou jusqu'aux reins: puis après ils frappaient sur son dos avec un fouet de cuir de bœuf composé de quatre lanières, assez longues pour atteindre jusqu'à la poitrine. On lui donnait alternativement six coups sur le dos et deux sur la poitrine. Le patient était

(1) La Vulgate, II livre. Rois, ch. XII, v. 81.
(2) P. Calmet, Dissertations, t. I.
(3) P. Calmet, Dissertations, tome I.

attaché fortement par les bras à une colonne basse afin qu'il restât penché, et celui qui frappait se tenait derrière lui, monté sur une pierre : pendant l'exécution, les trois juges étaient présens, et l'un d'eux criait : « Si vous n'observez pas les paroles de la loi, Dieu vous frappera de plaies extraordinaires vous et vos enfans. » Le deuxième comptait les coups, et le troisième exhortait le licteur à faire son devoir. Le nombre des coups n'était que de trente-neuf, ni plus ni moins, au dire de quelques uns. Mais Wilheim Schickard (1) prétend qu'on les diminuait pour les moindres fautes, et qu'on les réitérait pour les grandes.



La flagellation d'après Lesueur.
(Dessin de DARDEL, gravure de LAISNÉ.)

La *prison* : c'était moins un supplice qu'une peine ; mais quelquefois la prison se trouvait mise au nombre des supplices. Les liens, les menottes, les entraves, les chaînes, les colliers, qui lui servaient de complément, en aggravaient la peine. Jérémie cite trois sortes de prisons où il fut enfermé : d'abord le parvis de la prison (2), *in atrio carceris*, c'était un lieu ouvert au public ; le cachot, *in custodiâ carceris* (3) ; enfin une citerne qui était dans la cour de la prison, où on le descendit avec des cordes, et dans laquelle il demeura long-temps dans la boue et la puanteur (4).

Les anciens Hébreux avaient une espèce de joug composé de deux pièces de bois, longues et larges, dans lesquelles on faisait une entaille pour passer la tête du criminel ; ils se servaient également de ceps ou d'entraves de bois ouvertes de distance en distance, l'on faisait passer les jambes du malheureux dans ces trous plus ou moins écartés, selon qu'on voulait le tourmenter (5).

*L'Épée*, ou *Décollation*. Ce supplice consistait à trancher la tête (6) : c'était un des supplices les plus doux des Hébreux ; s'il ôtait la vie, du moins on ne se faisait pas un jeu des souffrances et de l'agonie du patient.

(1) Schickard (*Wilheim*) (1626.). *Jus regium Hebræorum tenebris rabinicis erutum.*
(2) Jerem. 32, v. 2, 12.
(3) Jerem. 37, 4, 11, 20.
(4) Jerem. 38, 6. — Zach. IX. II.
(5) Prudence, hymne 4, explique ainsi ce supplice :
Lignoque plantas inserit,
Divaricatis cruribus.
(6) Levit. XVIII.

— On forçait le coupable à placer sa tête sur une pierre, et l'exécuteur lui frappait un grand coup de son épée sur le cou, rarement la mort ne suivait pas l'exécution : si le coup avait été mal porté, on récidivait jusqu'à ce que mort s'ensuivît. — On rapporte qu'Abimeleck, fils de Gédéon, fit décapiter les soixante-dix fils de Gédéon, ses frères, sur une même pierre, et que les fils de Samarie firent couper la tête aux soixante-dix fils d'Achab, et qu'ils envoyèrent leurs têtes à Jébu, dans un panier (1). — Ce supplice était commun à tous les peuples anciens.



La décollation d'après van Dick.
(Dessin de DARDEL, gravure de THIEBAULT.

Moins cruel que tous les autres, on le réservait la plupart du temps, pour les condamnés d'un rang élevé, ou pour ceux dont les crimes méritaient un châtiment moins cruel. En Orient surtout la décollation devenait presque une faveur, puisqu'elle épargnait de tristes et cruelles tortures.

*La Scie*. On attachait celui qu'on avait condamné à ce supplice sur une espèce de traverse de bois séparée en deux, de manière que le milieu du corps n'appuyât sur rien ; le bourreau passait la scie dans cette ouverture et coupait le patient par le milieu du corps. Isaïe fut, dit-on, scié, par ordre de Manassé, depuis la tête jusqu'aux cuisses, avec une scie de bois. Cependant, plusieurs auteurs (2) contestent la vérité de cette assertion et remarquent que chez les Hébreux, on appelait du nom de scie certains gros rouleaux de bois garnis de pointes de fer qui servaient à battre les gerbes et à en tirer le grain, et que le supplice de la scie n'était

(1) Genes. IX, v. 2.
(2) *Hieron. in Isaï*, liv. XV, et les septante.

autre que ces mêmes rouleaux que l'on faisait passer et repasser sur le corps du supplicié ; leurs pointes aiguës causaient bientôt la mort.

*Écraser sous les épines, sous les chariots et sous les pieds des éléphans.* — Ces différens genres de supplices étaient peu communs chez les Hébreux ; on en trouve pourtant certains exemples :

Gédéon, de retour de la poursuite des Madianites, fit écraser sous les épines les principaux habitans de la ville de Socoth, qui l'avaient insulté. Voici comment il s'y prit : on jeta ces malheureux à terre, on les couvrît d'épines et l'on posa dessus de grosses pierres, afin que les épines entrassent dans leur corps (1).

David inventa encore des supplices plus horribles contre les Ammonites pris en guerre : il les fit couper avec des scies, on passa sur eux avec des chariots armés de fer, on les coupa en morceaux avec des couteaux, et on les jeta dans des fourneaux où l'on cuisait les briques (2).

Devant de tels supplices, l'humanité ne se soulève-t-elle pas de dégoût et d'horreur ?

Ecraser sous les pieds des chevaux ou des éléphans, consistait à renverser le condamné à terre et à le faire écraser sous les pieds de ces animaux. Ce supplice était employé par les Carthaginois à l'égard des déserteurs.

*Précipiter les coupables du haut d'un rocher.* — On conduisait le patient sur le rocher le plus élevé, pieds et poings liés, et de là deux hommes le précipitaient dans la campagne.

*Crever le vue.* — Ce supplice était peu commun. On enfonçait une petite broche en fer, rougie au feu, dans les yeux du patient ; on ne rapporte que deux exemples de ces supplices : Samson, auquel les Philistins crevèrent les yeux après l'avoir pris par trahison, et Nabuchodonosor.

*Chevalet* (supplice du). — On étendait violemment le coupable sur une espèce de banc, avec des cordes et des poulies ; et là on le tourmentait de mille manières, au moyen de tenailles, de pinces, etc. Ce n'était habituellement qu'un supplice préparatoire et une introduction à d'autres supplices plus affreux.

*Couper les cheveux.* — Cette peine était plus ignominieuse que douloureuse ; les Juifs portaient de longs cheveux qu'ils ne coupaient que dans des temps de malheur ou dans un deuil public ou particulier : hors ces deux cas, avoir les cheveux coupés était une marque ignominieuse. Aussi condamnait-on à cette peine ceux qui avaient commis de légères fautes afin de leur infliger une punition humiliante : la plupart du temps néanmoins les Hébreux ne se contentaient pas de couper les cheveux, ils les arrachaient avec violence comme lorsqu'on plume un oiseau vivant ; puis, pour complément au supplice, ils versaient sur la tête sanglante du patient de la cendre chaude, afin de rendre la douleur plus aiguë et plus vive.

*La poële ardente.* — Ce supplice consistait à faire chauffer sur le feu une poêle d'airain, et lorsque l'ardeur du feu l'avait rendue brûlante, on plaçait le malheureux dans cette poële, et on le laissait rôtir à petit feu (3).

On ne trouve d'exemple de ce supplice que dans le martyre des Machabées, sous Antiochus Epyphane, roi de Syrie.

(1) Livre des Juges, ch. 8, v. 16.
(2) Liv. II des Rois, ch. 12, v. 31.

Antiochus ayant voulu forcer les sept frères Machabées et leur mère à manger, contre leur loi, de la viande de pourceau, et ayant trouvé en eux une résistance opiniâtre, les fit déchirer avec des lanières et des fouets. Il ordonna ensuite qu'on fît rougir sur le feu des poêles et des chaudières d'airain ; et lorsqu'elles furent toutes brûlantes, qu'on arrachât la langue à celui qui avait parlé le premier, et qu'enlevant la peau de sa tête, on lui coupât l'extrémité des mains et des pieds à la vue de ses frères et de sa mère ; après l'avoir ainsi mutilé, il commanda qu'on l'approchât du feu et qu'on le fit brûler vivant dans une chaudière.

Le premier mort, on amena le second pour le livrer aux mêmes outrages, on lui arracha la peau de la tête avec les cheveux et on le fit souffrir ainsi que le premier.

Les cinq autres éprouvèrent successivement les mêmes supplices, et lorsque vint le tour de la mère des Machabées, Antiochus, irrité de sa fermeté et de son courage, la fit battre de verges, lui fit déchirer les mamelles avec des peignes de fer, et la fit jeter dans un bûcher (1).



La chaudière ardente, d'après Raphaël.
(Dessin de DARDEL, gravure de THIEBAULT.)

Cet horrible drame en huit actes, où chaque acte avait son mort plus ou moins mutilé ; où l'on raffinait ce que l'esprit infernal pouvait inventer de plus affreux ; ce drame qui avait un peuple pour spectateur et un roi pour bourreau, confond tout ce que l'imagination rêve de plus sanglant et de plus épouvantable. Drame bien complet du reste : sept frères mutilés l'un après l'autre, et, pour couronnement de l'œuvre, la mutilation d'une mère ! Après avoir fait éprouver toutes les tortures morales au cœur de cette infortunée, le bourreau levait encore la main sur elle pour la faire passer aux souffrances physiques. Oui, le drame était bien complet ; il n'y manquait rien. Les instrumens du supplice étaient en scène entre le bourreau et le roi ; l'un tourmenteur moral, l'autre tourmenteur physique et chacun avait un principal rôle à remplir !

(1) Liv. II, Mach. ch. VII, v. 1, et suiv.

Chez les Égyptiens, les supplices étaient presque les mêmes que chez les Hébreux ; ainsi, comme les Hébreux, ils employaient contre les criminels : la décollation, le feu, le fouet, la lapidation, le chevalet, la prison, la suspension.

Une des punitions les plus usitées chez eux était la *prison* : ils laissaient souvent mourir un malheureux dans sa prison. La superstition formait presque toujours la base de toutes leurs condamnations : ainsi, celui qui était accusé d'avoir mangé des féves était condamné à être brûlé vif comme les impies ; on le jetait dans un grand feu où il périssait.

Celui qui était accusé d'avoir insulté les dieux était jeté, pieds et poings liés, dans le Nil ; ou bien on le condamnait aux pierres. La lapidation consistait, comme chez les Hébreux, à écraser le patient sous les pierres que le peuple lui jetait.

Celui qui avait commis un meurtre volontaire, même celui d'un esclave, était condamné à la mort : cette mort consistait habituellement en la décollation.

Celui qui insultait un vieillard était condamné à être chargé de fers, et quelquefois au fouet.

Nabuchodonosor, vainqueur de l'Égypte, fit condamner à être jetés dans une fournaise ardente trois jeunes Hébreux, Ananias, Azarias et Misaël, pour avoir refusé d'adorer une statue d'or en l'honneur de Baal (1).



Écorché vif, d'après Ribera.

(Dessin de DARDEL, gravure de THIBAULT.)

Ce supplice était à peu près le même que celui du feu ; on faisait chauffer une fournaise, et lorsque la fournaise était ardente, on y précipitait le malheureux ; pendant qu'il brûlait, des hommes entretenaient le feu : ce supplice avait été apporté en Égypte par Nabuchodonosor.

(1) Daniel, ch. III, v. 19.

Les Perses, malgré la grande modération de leurs lois, punissaient les coupables avec la plus grande sévérité. Une fois qu'ils avaient reconnu un d'eux pour criminel, ils ne gardaient pour lui aucune pitié. Ils étaient surtout implacables envers le juge qui manquait à ses devoirs : Cambyse fit écorcher vif un juge convaincu d'iniquité, et clouer sa peau sur le siége où devait venir s'asseoir son fils, appelé à le remplacer.

Ce supplice était aussi long que douloureux ; on attachait le patient sur une table, et un homme, armé d'un couteau bien tranchant, lui enlevait la peau du corps sans entamer les chairs. Pour étouffer les cris de la victime, on se servait habituellement d'un baillon.

Un des supplices les plus communs en Perse, c'était d'arracher les cheveux et de jeter sur la tête de la cendre chaude, de même que chez les Hébreux ; cette peine s'infligeait ordinairement à ceux qui avaient commis quelque action infamante.

Artaxerce, surnommé Longue-Main, ordonna qu'au lieu d'arracher les cheveux à ceux de ses satrapes ou généraux qui avaient commis quelque faute, on les obligeât simplement à quitter la tiare.

Un supplice qui n'était employé que contre les grands criminels, tels que les meurtriers, l'inceste, le viol, etc., était celui de la *cendre*. On le rapporte de différentes manières. Voici les deux versions qui nous ont paru les plus dignes de foi :

On lit dans le commentaire sur la Bible, par le P. Calmet, lib. II des Machabées :

« On remplissait de cendre jusqu'à une certaine élévation une grande tour ; du haut de cette tour on jetait le criminel dans la cendre, la tête la première, et ensuite, avec une roue on remuait cette cendre autour de lui jusqu'à ce qu'il étouffât. »

Valère Maxime, l. 9, c. 2, *de Crudelit. extern.*, le rapporte ainsi : « On faisait remplir de cendre un enclos fermé de hautes murailles ; une large poutre était passée au travers et tenait aux deux murs ; après avoir fait bien manger et bien boire le coupable, on le plaçait au milieu de cette poutre, afin que les fumées du vin, ou l'insomnie du sommeil, ou bien encore la vue de cette profondeur le fit tomber ; et par sa chute il s'engloutissait dans la cendre qui l'étouffait bientôt. »

Le supplice que les Perses appelaient diaphendonèse, et qu'ils infligeaient à l'adultère, est un des plus affreux et en même temps des plus cruels : on pliait à grande force de bras deux arbres ; on attachait un des pieds du criminel à l'un de ces arbres, et l'autre pied à l'autre ; puis on lâchait spontanément et en même temps les deux arbres qui, en reprenant leur direction, emportaient chacun une partie du corps du criminel.

Ce supplice était employé quelquefois aussi par les Hébreux ; mais on croit que son origine venait de la Perse, et que les Hébreux n'étaient que des imitateurs.

En Grèce, on punissait de mort le sacrilége (1), la profanation des mystères (2), les entreprises contre l'état, et surtout contre la démocratie (3), les déserteurs (4), ceux qui avaient livré à l'ennemi une place armée ou

(1) *Xenoph. Hist. Grec. lib.* 1. 46. — *Id. memor*, *lib.* 1.
(2) *Andocid.* de myst. *part* 1. *p.* 1. — *Petiti.* Leges. att. p. 33.
(3) *Xenoph.* Hist. Grec., *lib.* 1. — *Andocid.* de myst., *p.* 13.
(4) Suidas in αυτομολ. — Petiti. Leg. att. p. 303.

une galère (1). On condamnait à la même peine le vol exercé pendant le jour, lorsqu'il s'agissait de plus de cinquante dragmes (45 livres). Le vol de nuit, quelque léger qu'il fût; celui qui avait eu lieu dans les bains publics, dans les gymnases, etc., même pendant le jour et malgré le peu d'importance de la valeur (2).

La corde, la décollation et le poison, étaient les trois principaux moyens en usage chez les Grecs pour ôter la vie au criminel (3).

Ces trois supplices avaient lieu presque toujours dans la prison : ainsi, l'exécuteur descendait dans le cachot après la condamnation prononcée, et remplissait silencieusement sa mission. Si le criminel avait été condamné au poison, il lui présentait une large coupe en l'invitant à boire, et tout était fait. Ce poison était le suc exprimé de plantes vénéneuses, et le plus souvent de la ciguë.

Ainsi mourut Socrate, en s'entretenant avec ses disciples; ce qui doit faire supposer que la ciguë causait la mort sans douleurs bien violentes, et en laissant au condamné une grande liberté d'esprit. Plusieurs écrivains grecs ont décrit les symptômes du supplice de la ciguë, de manière à corroborer ces suppositions.



La ciguë, d'après David.
(Dessin de DARDEL, gravure de H. BREVAL.)

Quelquefois aussi, lorsque le supplice devait avoir lieu en public, on précipitait le criminel dans la mer (4), ou bien on le faisait périr sous le bâton (5).

Expirer sous le bâton était généralement le supplice infligé au voleur : on l'attachait fortement à un poteau, et dans cette position on le frappait jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

Lorsqu'un homme était absous d'un crime involontaire, il devait s'exiler pendant un an et ne pouvait revenir qu'après avoir donné des satisfactions aux parens de sa victime, et qu'après s'être purifié par de saintes cérémonies. Il était permis à celui qui était accusé d'un meurtre et qui désespérait de sa cause, de se condamner à l'exil avant la fin du jugement; on confisquait ses biens, et sa personne se trouvait en sûreté, pourvu qu'il ne reparût plus sur le territoire de la république, ni dans les solennités de la Grèce; s'il avait enfreint cette défense, tout citoyen pouvait le traduire en justice, ou bien le tuer (1).

A Athènes, on arrachait les cheveux à celui qui était convaincu d'adultère (2).

Il y avait encore un supplice qui ne s'exerçait que contre les grands criminels : on renfermait le patient dans un grand coffre hérissé de pointes tranchantes, où on le laissait mourir. Malgré l'horreur de ce supplice, l'agonie n'était pas longue; le malheureux qui sentait des pointes tranchantes lui entrer dans tout le corps, ne pouvait s'empêcher de faire des mouvemens causés par la douleur, et ces moindres mouvemens abrégeaient ses tortures en lui donnant bientôt la mort (3).

Les Romains ont porté les châtimens militaires jusqu'à la plus grande rigueur; des pères ont fait mourir leurs propres enfans : entr'autres le dictateur Posthumius (497 avant J.-C.), qui fit décapiter son propre fils après un combat où il avait défait les ennemis, parce qu'il avait quitté son poste sans attendre ses ordres. Un corps entier, par exemple, une cohorte avait-elle abandonné son poste, on la décimait par le sort, et la bastonnade était infligée à ceux sur qui le sort était tombé (4).

La discipline militaire condamnait à être tué à coups de bâton le soldat qui avait commis une des actions suivantes : le vol, le parjure, recevoir quelque récompense pour un faux exposé, la désertion, la perte des armes, la négligence des sentinelles pendant la nuit. Si la bastonnade ne devait pas aller jusqu'à la mort, ils se servaient d'un sarment de vigne. Ce supplice s'appelait *fustuarium*. Les différens châtimens se subissaient dans la rue du camp appelée *Principia*.

Jusqu'en 655 avant J.-C., à Rome, il n'y avait pas de loi contre le parricide; ce crime semblait tellement affreux et hors de nature, que les législateurs anciens n'avaient pas cru qu'il pouvait se trouver quelqu'un qui pût s'en rendre coupable (5). Mais en 652, un nommé Publicius Maleolus ayant tué sa mère, il fut jeté dans le Tibre, enfermé dans un sac de cuir. Depuis, suivant la loi Pompeia, le coupable convaincu du crime de parricide était d'abord fouetté jusqu'à l'effusion du sang : après quoi, il était enfermé dans un sac de cuir, avec un chien, un singe, un coq et une vipère, et en cet état jeté dans la mer. La loi s'expliquait ainsi sur la raison de ce genre de supplice : c'est afin que le parricide qui a offensé la nature par son crime soit privé de l'usage de tous les élémens, savoir : de la respiration de l'air étant encore vivant, de l'eau au milieu de la mer, et de la terre qu'il ne peut avoir pour sépulture.

On distinguait, chez les Romains, deux genres de voleurs : le voleur manifeste et le voleur non manifeste; le voleur manifeste était celui qu'on arrêtait ayant encore la chose dérobée; le voleur non manifeste, celui qu'on ne découvrait qu'après. Le manifeste était battu de verges et réduit en servitude, s'il était pubère, ou seulement battu de verges, s'il était impubère; le non manifeste était condamné à la restitution du double de la valeur de la chose volée. Lorsque la loi Porcia eut aboli l'usage de battre de verges et de réduire en esclavage, le mani-

(1) *Lys. c. Philon.* p. 498.
(2) *Xenoph.* Memor. *lib.* I. 751.
(3) *Petiti.* Leg. att. p. 3.
(4) *Scoliaste d'Aristophanes* in equit. v. 1. 360.
(5) *Lys.* in agorat., p. 255, 257.

(1) *Demosth.* in aristocr., p. 736.
(2) *Le Scol. d'Aristoph.*
(3) *Aristop.* in Plut. v. 541. — *Id.* in equit., t. I. 359.
(4) *Polybe.*
(5) *Solon.*

feste fut condamné au quadruple de la valeur, et le non manifeste seulement au double.

Lorsqu'un esclave prenait la fuite, et qu'il était ramené à son maître, ce dernier avait le droit de le faire marquer d'un fer rouge, de l'enfermer dans une prison publique, de lui couper les muscles des jambes, et même de lui donner la mort. Le supplice ordinaire des esclaves était la croix ou la fourche qu'ils étaient obligés de porter eux-mêmes ; on imprimait quelquefois certains caractères avec un fer rouge sur le front de l'esclave en le conduisant au supplice. Il portait une meule de moulin pendue au cou ; c'étaient des meules de moulin de quinze à dix-huit pieds de diamètre ! Quelquefois aussi pour comble d'ignominie, après que les cadavres avaient été traînés dans la ville sur une claie, on les jetait dans des puits appelés Gémonia ; ou dans le Tibre. Ce châtiment avait lieu pour tous les crimes indistinctement.

La fustigation précédait toujours le dernier supplice ; quelquefois aussi, après avoir donné la mort, on décapitait le cadavre d'un coup de hache.

Quelques exécutions se faisaient dans les prisons ; ces supplices étaient ou le poison ou la strangulation.

Celui qui avait conspiré contre la république, était précipité du haut de la roche Tarpéienne.

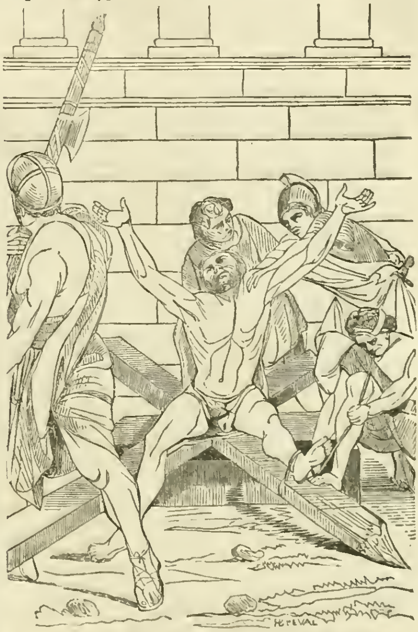
Le calomniateur était marqué au front avec un fer rouge portant la lettre K (1).

Un des supplices les plus affreux qui eurent lieu avant J.-C., et qui peut marcher de pair avec celui des Machabées, c'est celui que les Carthaginois infligèrent à Régulus : fait prisonnier par eux après le siége d'Adis, en l'an 255 avant J.-C., ils se vengèrent sur lui de toutes les défaites qu'il leur avait fait éprouver. Ils le tinrent long-temps dans un noir cachot, et de-là, après lui avoir coupé les paupières, ils l'obligeaient à sortir tout à coup, pour l'exposer au soleil le plus vif et le plus ardent ; ensuite ils l'enfermèrent dans une espèce de coffre hérissé de pointes qui ne lui laissaient aucun moment de de repos : enfin, après l'avoir tourmenté par les plus cruelles tortures et par l'insomnie, ils l'attachèrent à une croix, qui était le supplice le plus ordinaire des Carthaginois, et l'y firent périr (2). A la nouvelle du supplice que les Carthaginois avaient fait éprouver à Régulus, le sénat de Rome abandonna à la vengeance de Marcia, sa femme, et de ses enfans, les plus distingués des prisonniers carthaginois. Alors Marcia et ses enfans les enfermèrent dans une armoire garnie de pointes de fer, pour leur rendre avec usure les douleurs que les Carthaginois avaient fait souffrir à Régulus, et ils les y laissèrent sans nourriture pendant cinq jours (3).

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de la vengeance des Carthaginois sur Régulus, ou de la vengeance de Marcia et de ses enfans sur les Carthaginois. Le sénat de Rome montrait assez par sa conduite, que si les Carthaginois étaient barbares, les Romains ne l'étaient pas moins.

Il nous reste un dernier supplice à détailler, supplice commun à presque tous les anciens peuples ; la croix enfin.

Elle n'a pas toujours eu la même forme chez tous les peuples. D'abord ce n'était qu'un pal ou poteau de bois tout droit, sur lequel on attachait le criminel, soit avec des cordes, par les bras et par les jambes, soit avec des clous qu'on lui enfonçait dans les mains et dans les pieds. Souvent aussi on se servait pour ce supplice d'un simple arbre ; mais le plus ordinairement la croix était composée de deux pièces de bois qu'on assemblait de trois manières différentes : 1° En les croisant et en formant un X, ce que nous appelons croix de Saint-André ; 2° en plantant




La croix de Saint-André, d'après Lesueur.

(Dessin de DARDEL, gravure de H. BREVAL.)

une de ces pièces de bois toute droite, et en mettant l'autre en travers au bout de la première ; ce qui ressemblait à notre lettre majuscule T ; 3° en attachant la pièce qui était en travers un peu plus bas au-dessous du bout de la pièce droite, et c'est ainsi qu'est la croix de Jésus-Christ.

Les Perses y condamnaient les grands ; les Carthaginois, leurs propres généraux ; les Romains, ceux qui s'étaient révoltés, et quelquefois les femmes, mais plus communément les esclaves : c'est de ce supplice que Verrès fit périr Gavius (1) ; et les Juifs, ceux qu'ils regardaient comme d'insignes scélérats.

Voici la manière dont on s'y prenait pour y attacher les condamnés : on les couchait sur la croix étendue à terre, et les bourreaux les y clouaient par les pieds et par les mains avec de gros clous ; ensuite l'on élevait la croix au moyen de cordes et de leviers, et on la plantait en terre en l'affermissant avec des coins.

Lorsque l'exécution devait avoir lieu avec des cordes au moyen d'échelles, on garrottait le coupable sur la croix déjà plantée.

Les Grecs et les Romains y laissaient mourir les con-

(1) A cette époque on écrivait le mot *calumnia* avec un K.
(2) *Tite-Live.* — *Ciceron* de officiis. — *Valere Maxime.*
(3) *Diod.* apud val, *liv.* 1, 14.

(1) *Cicero* in *Verrem.*

damnés, et n'en détachaient jamais le corps qui y pourrissait. Les Juifs au contraire avaient coutume d'ôter les corps de la croix, et de les enterrer, après avoir épuisé sur eux tous leurs raffinemens de cruautés. Ils les détachaient à la vérité à la fin du jour, mais après leur avoir brisé les os des cuisses, s'ils n'étaient par encore morts : ce qui apportait un surcroît horrible de douleur, Afin de ne pas le leur épargner, ils leur faisaient prendre, avant de les attacher à la croix, du vin mixtionné de drogues qui causaient de la vigueur, et qu'on appelait *vinum myrrhatum*, parce qu'on le présentait au criminel dans des vases de myrrhe. D'ailleurs ils avaient soin de leur appliquer de temps en temps sur le visage et sur le corps pendant le supplice, du vinaigre où l'on avait fait infuser de l'hysope, et dont ils remplissaient une éponge : trois choses propres à étancher le sang, selon Pline et Dioscoride : de sorte que le sang du patient se trouvant ainsi arrêté, ils pouvaient quelquefois lui prolonger la vie jusqu'au soir, et alors lui rompre les os des cuisses.



La croix, d'après Lebrun. (Dessin de DARDEL, gravure de LAISNÉ.)

Les Juifs et les Gentils regardaient les plus hautes croix comme les plus infamantes, et réputaient ce supplice comme le plus déshonorant : aussi les lois romaines en exemptaient-elles les citoyens.

Ce fut du haut de la croix que Jésus murmura ces paroles :

— Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent point ce qu'ils font !

Sous les empereurs païens, la croix continua d'être le supplice des grands malfaiteurs ; mais l'impératrice Hélène, mère du grand Constantin, ayant trouvé la vraie croix sur laquelle avait souffert Jésus-Christ, le premier empereur chrétien abolit entièrement ce supplice : 310 ans après la mort de J.-C.

Ici se termine l'énumération des supplices usités chez les anciens.

Le bas empire, le moyen âge, les temps qui ont précédé la révolution de 1793, et enfin l'époque où nous vivons, doivent fournir amplement matière à une seconde série de citations non moins terribles, et qui n'ont besoin que d'être rapportées sans réflexions et sans commentaires.

Il y a des faits qui parlent assez d'eux-mêmes, et qui portent avec eux leurs enseignemens. Du reste, chaque jour efface ou adoucit l'office du bourreau. Naguère encore la flétrissure, ce reste des temps barbares, cette cruauté inutile a disparu du code ; et il sera bientôt de la peine de mort, esperons-le, comme de la flétrissure.

Il est donc temps de rassembler tous les documens épars sur les supplices, et d'écrire leur histoire. Nous nous étonnons aujourdhui de la barbarie des anciens, qui écorchaient vifs ou qui lapidaient les condamnés, et nous frémissons à l'idée de la torture et de la roue, que nos ancêtres trouvaient chose naturelle ; mais avant un siècle, la guillotine, dont on ne connaîtra sans doute plus la forme, que par la description que les livres en auront laissé, paraîtra de même à nos descendans une monstruosité inutile, et ils diront de notre époque : — Elle *avait la guillotine* et la peine de mort ! comme nous disons aujourd'hui du dix-huitième siècle :

Il avait la roue et la torture.

**ÉDOUARD FOUCAUD.**

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS. — ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.

## LA VACHE PERDUE.

BALLADE.

*Dans les Apennins.*

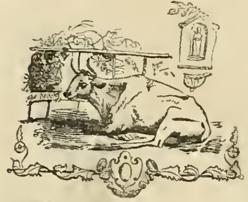
Ah! ah!... de la montagne
Reviens, Néra, revien.
Réponds-moi, ma compagne,
Ma vache, mon seul bien.
La voix d'un si bon maître,
 Néra,
Peux-tu la méconnaître?
 Ah! ah!
 Néra!



Reviens, reviens : c'est l'heure
Où le loup sort des bois.
Ma chienne, qui te pleure,
Répond seule à ma voix.
Hors l'ami qui t'appelle,
 Néra,
Qui t'aimera comme elle?
 Ah! ah!
 Néra!



Dis-moi si dans la crèche,
Où tu léchais ma main,
Tu manquas d'herbe fraîche,
Quand je manquais de pain?
Nous n'en avions qu'à peine,
Néra;
Et ta crèche était pleine,
Ah! ah!
Néra!



Hélas! c'est bien sans cause
Que tu m'as délaissé.
T'ai-je dit quelque chose,
Hors un mot, l'an passé?
Oui, quand mourut ma femme,
Néra:
J'avais la mort dans l'âme.
Ah! ah!
Néra!



De ta mamelle avide,
Mon pauvre enfant crira;
S'il voit l'étable vide,
Qui le consolera?
Toi, sa mère nourrice,
Néra,
Veux-tu donc qu'il périsse?
Ah! ah!
Néra!



Lorsque avec la pervenche
Pâques refleurira,
Des rameaux du dimanche
Qui te couronnera?
Toi, si bonne chrétienne,
Néra,
Deviendras-tu païenne?
Ah! ah!
Néra!



Quand les miens en famille
Tiraient les rois entre eux,
Je te disais: « ma fille,
« Ma part est à nous deux. »
A la fève prochaine,
Néra,
Tu ne seras pas reine.
Ah! ah!
Néra!



Ingrate, quand la fièvre
Glaçait mes doigts raidis,
Otant mon poil de chèvre,
Sur vous je l'étendis.
Faut-il que le froid vienne,
Néra,
Pour qu'il vous en souvienne?
Ah! ah!
Néra!



Adieu, sous mon vieux hêtre
Je m'en reviens sans vous.
Allez chercher pour maître
Un plus riche que nous.
Allez, mon cœur se brise,
Néra!...
Pourtant, Dieu te conduise!
Ah! ah!
Néra.



Je n'ai pas le courage
De te vouloir du mal:
Sur nos monts crains l'orage;
Crains l'ombre dans le val.
Pais long-temps l'herbe verte,
Néra;
Nous mourrons de ta perte.
Ah! ah!
Néra!



Un soir, à ma fenêtre,
Néra, pour t'abriter,
De ta corne peut-être
Tu reviendras heurter.
Si la famille est morte,
Néra,
Qui t'ouvrira la porte?
Ah! ah!
Néra!...



Casimir Delavigne

La *Vache perdue* reste, par un traité particulier, la propriété du *Musée des Familles*. Le directeur de cette Revue poursuivra donc devant les tribunaux les journaux qui reproduiraient la pièce de vers de M. Delavigne, et les compositeurs qui se l'approprieraient et la mettraient en musique.

A cette occasion, nous ferons connaître aux journaux qui empruntent souvent les articles du *Musée*, que la citation du nom de l'auteur ne dispense pas de la citation du titre du recueil. C'est une des conditions expresses auxquelles le *Musée des Familles* autorise les emprunts qui lui sont faits. — Les vignettes de la *Vache perdue* sont dessinées par M. Danjoy et gravées par MM. Brown, Thiébault, Fagnion, Laisné, Breval, et Elwall.

## ÉTUDES DE MENDIANS.

— Pauvreté n'est pas vice, n'est-il pas vrai, monsieur? — Hélas! mon brave homme, vous avez raison, cela est bien pis.
VOLTAIRE.

La paresse est le mal le plus funeste pour la société et pour celui qui s'y livre. Je voudrais qu'il y eût une loi pour punir les paresseux comme pour punir les voleurs.
MONTESQUIEU.

§ A PARIS.

A Paris, la mendicité ne se montre guère que déguisée sous un faux air de travail et d'industrialisme. Le pauvre qui sollicite la pitié publique offre presque toujours quelque chose en échange de l'aumône, et ce n'est point sa faute, si, pour le sou qu'on lui donne, on ne prend point la boîte d'allumette, le bouquet de fleurs ou les vieux rubans fanés étalés dans sa petite corbeille. Le joueur d'orgues vient impitoyablement répéter sous vos fenêtres

les airs nouveaux d'opéra-comique; le Savoyard fait danser sa marmotte ou danse lui-même, et je connais tel chanteur de cantiques que prévient toujours mon aumône, attendu qu'il fait alterner la voix et la clarinette les plus fausses qui jamais aient clapi dans la Chaussée-d'Antin.

Et puis la mendicité parisienne se montre inventive et renouvelle souvent ses formes.

D'abord il faut parler de son aristocratie : — Cette nuée d'*artistes malheureux*, qui pénètrent partout et jusque dans les lieux les plus intimes, en dépit des domestiques, de la consigne la plus sévère.

Ils sont honnêtement vêtus, sourient d'un air de connaissance, serrent amicalement la main, et nomment de son nom propre la personne qu'ils surprennent ainsi de leur visite inattendue. Quelquefois même ils se contentent d'user du petit nom, et ils disent : — mon bon Charles, mon cher Paul, mon ami Frédéric, comment cela vous va-t-il? Puis ils s'asseoient, et tandis qu'on les regarde d'un air de surprise, et qu'on cherche à les reconnaître, ils devisent avec aisance de choses et d'autres. Enfin, non sans précautions oratoires et de politesse, on se hasarde à leur demander leur nom? Alors ils prennent la voix basse et l'air contrit du mendiant : « ruinés par des revers inattendus, malheureux père de famille, sans ressource, sans asyle, ils vont se porter aux plus cruelles extrémités du désespoir, si vous ne venez point à leur aide... » Vous refusez, ils insistent; vous hésitez, ils vous pressent, et bon gré, mal gré, ils vous extorquent une pièce de cinq francs, qu'ils ont encore l'air de trouver une aumône fort mince.

Ces gens-là sont comédiens, chez les comédiens; peintres, chez les peintres; hommes de lettres, chez les hommes de lettres; danseurs, chez les danseurs. Il y en a de tout âge et de tout sexe.

Une autre classe de mendians aristocratiques se rencontre assez souvent, et s'attache surtout aux directeurs des deux ou trois cents journaux qui se publient à Paris.

Ceux-là, ce sont des gens de lettres véritables qui ont publié un roman, dont on a vu le nom sur les vitrages de trois ou quatre cabinets de lecture, ou qui ont signé deux articles dans des journaux trépassés. Ils abordent leur victime, avec un air ineffable de fatuité, et lui disent d'un air dégagé : — Je vous apporte un article. En vain, vous vous retranchez derrière toutes les formules possibles de la politesse pour décliner leur offre, rien ne peut contre leur obstination et leur persistance. — Enfin l'on cède, de guerre lasse, on accepte l'article dont ils ont détaillé le sujet et le plan; cela sera médiocre, sinon mauvais; mais tant pis! Vous croyez peut-être que le mendiant va tirer de sa poche un manuscrit : « non, il vous l'apportera demain matin : il faut qu'il retouche quelques passages qui ont besoin d'être corrigés, néanmoins sur l'honneur, on peut compter dessus pour le lendemain... » Ensuite il feint de sortir, et tout à coup il revient :

— Voulez-vous m'avancer vingt francs sur les cinquante ou soixante que me vaudra l'article? — Je suis sorti sans argent : j'ai oublié ma bourse.

Faible que vous êtes; vous cédez, bien sûr qu'un homme si besogneux ne laissera point échapper le lendemain l'occasion de gagner encore une somme égale à celle qu'il vient de recevoir. Erreur! Ces gens là aiment mieux escroquer vingt francs que d'en gagner cinquante avec honneur, et en travaillant. Ni demain, ni les jours suivans, vous ne les verrez revenir. Ne leur écrivez pas, car ils ne répondront point à vos lettres; ne cherchez point à les accoster dans la rue, car ils se détourneront de vous avec empressement, et sans daigner vous saluer.

De la mendicité aristocratique il faut descendre maintenant à la mendicité vulgaire, qui ne se montre ni moins ingénieuse, ni moins inventive que l'autre.

Tantôt de petits orphelins, dont les mères veillent à dix pas de là, dorment sur les dalles du boulevart, avec un écriteau qui les recommande à la pitié publique, et dont l'orthographe atteste que les mendians de Paris savent écrire. Une autre fois, c'est un Savoyard dont le singe est mort, et qui pleure sur le cadavre de son gagne-



Mendiant au Singe. (Dessin de GÉNIOLE, gravure d'ELWALL.)

pain et de son compagnon : pour ce métier, un corps de singe se loue jusqu'à trois francs par jour.

Ou bien le singe est vivant et alors il sait faire mille choses qui lui valent l'attention et les largesses des pas

sans : porté dans les bras de son maître, il tend une main défiante aux gamins qui lui présentent les restes de leur déjeuner, et qui se tiennent à une distance respectueuse, partagés entre leur curiosité, le désir de taquiner le singe et la crainte de ses morsures. D'autres fois le singe, tout-à-fait acteur, exerce en place publique, sur des tréteaux : il grimace, rit, salue, s'escrime et balaie, tandis que les gros sous pleuvent dans le chapeau de son maître.

On rencontre chaque jour, vers trois heures, sur le




Mendiant travailleur. (Dessin de GENIOLE, gravure d'ALLANSON.)

boulevart et dans la Chaussée-d'Antin, un homme d'un aspect assez respectable ; il tient à la main son chapeau, et laisse ainsi à nu une tête grise et un visage mélancolique. Une corbeille verte, que remplissent des fleurs, couvre sa poitrine. Cet homme, nouveau Gusman d'Alfarache, a passé par les incidens les plus étranges que puisse produire une vie agitée. Soldat, commis, chanteur, comédien de province, aujourd hui il exploite, le jour, sa mine honnête, afin de se griser le soir et de battre sa femme.

Il y a un cul-de-jatte que charrie dans les rues une petite voiture traînée par un cheval, flanquée de deux enfans qui harcèlent le public, et surmontée, derrière, d'un orgue et d'un enfant qui tourne la manivelle de l'orgue ; quelques pauvres ouvriers s'adossent près d'une borne, contre un mur, et travaillent laborieusement, sans dédaigner toutefois l aumône que l'on jette à leurs pieds, enfin, vous rencontrerez, le soir, des bouquetières en tablier blanc, qui poursuivent avec effronterie de leurs bouquets fanés et de leurs propos que l'on tâche de ne point entendre.

L'un balaie la rue, quand il a plu, et prépare aux passans une voie commode ; l autre excite l'intérêt par des mots plaisans ou des phrases à effet : *Mon général, mon duc, mon prince, un petit sou. — Si vous ne me donnez pas, ma belle dame, qui me donnera? — Vous êtes si jolie, ma belle dame, que vous devez être bonne. — Un sou de vous me portera bonheur.*

On le sait, la mendicité à Paris est une profession dont on s'occupe, que l'on perfectionne, qui a sa concurrence, ses règles, ses priviléges et ses égards. Un pauvre ne prend jamais la place qu'occupe un de ses compagnons, et il est pourtant telle de ces places qui rapporte jusques à vingt francs par jour.

Quelquefois, en outre, on trouve chez le mendiant parisien un esprit d'ordre et un besoin d'amasser que l'on s'expliquerait difficilement sans le secours de la science de Gall. Aussi combien d'exemples ne raconte-t-on pas de mendians chez lesquels, après leur mort, on a trouvé des sommes considérables cachées sous leurs haillons. Ils s'imposaient les privations les plus rudes et les plus complètes ; ils se refusaient le nécessaire, ils habitaient des taudis ; ils se passaient de feu, de lumière, de médicamens et de soins lorsqu ils tombaient malades... Ils avaient là, près d'eux, sous leurs mains, de quoi se loger convenablement, de quoi se faire dorloter, de quoi prolonger leur vie par les soins et par les secours de la médecine. Rien n'a pu les déterminer à toucher à ce trésor si lentement et si laborieusement amassé. La mort est venue, ils l'attendaient seuls, face à face, sans moyens de la combattre, mais couchés sur trente ou quarante mille francs en or.

Tout le monde a lu, dans les journaux de 1818, l'histoire de Jacques Permanon, donneur d'eau bénite à Notre-Dame. C'était un petit bossu, nain, haut de deux pieds et demi, tout au plus, et qui balançait une énorme tête au-dessus de deux espèces de bras attachés à un petit corps ; ce corps n'avait point de jambes proprement dites, mais bien des pieds gigantesques, dont la cheville sortait de l'aine de Jacques Permanon.

Hissé sur un escabeau qui le préservait du froid et qui le mettait en outre en évidence, car on aurait souvent passé près de lui, sans songer à regarder si bas, Jacques Permanon récitait ses prières avec une sorte

d'élégance de diction et une pureté de latinité assez rares parmi les donneurs d'eau bénite. Jamais il n'écorchait les paroles latines du *Pater* et de l'*Ave Maria*, et il donnait à chaque formule du *Credo* une expression qui prouvait évidemment qu'il comprenait ce qu'il disait, et partant, qu'il savait le latin. Ce n'était point non plus sans élégance qu'il présentait aux dames son goupillon à manche d'ébène garni en argent, et qu'il inclinait devant elles sa tête parée d'une énorme chevelure, toujours bien propre et bien frisée. Quant à ses vêtemens, il portait une manière de redingotte en drap vert, neuve, luisante, sans taches et fort large, ce qui ne lui donnait pas mal l'air d'une tête posée sur une table recouverte d'un tapis.

Parmi les personnes qui donnaient des aumônes à Jacques Permanon, et qui venaient mouiller le bout de leurs doigts à son goupillon béni, se trouvaient tout un pensionnat de jeunes filles dirigées par M^me ****, encore vivante aujourd'hui, et de laquelle je tiens plusieurs détails inconnus de l'histoire de Jacques Permanon.

Dans la procession de ravissantes figures que présentait ce pensionnat, on remarquait surtout une jeune Anglaise, blonde, pâle, et dont les beaux cheveux blonds s'échappaient en boucles magnifiques de dessous son chapeau, quelque soin qu'elle eût mis à les y renfermer. C'était une pauvre orpheline dont une personne inconnue avait fait payer pendant quinze ans, avec beaucoup d'exactitude, la pension assez considérable, et de plus la somme nécessaire pour qu'elle pût se procurer des leçons de piano ; ce qui l'avait rendu excellente musicienne...

La musique s'empara donc tout entière de cette âme jeune et tendre, abandonnée au milieu de la sécheresse et de l'isolement de l'éducation publique, et miss Jenny oubliait à son piano qu'elle n'avait jamais entendu la voix d'une mère lui dire. — Ma fille!

En payant la pension de miss Jenny R***, on avait l'habitude d'y joindre une petite somme pour elle; et Jacques Permanon, que la jeune fille avait choisi pour son favori, recevait une bonne part de cette somme. N'ayant personne, n'ayant rien au monde qu'elle pût aimer — pas même un chien; elle s'était prise d'affection pour cette créature chétive, à peu près aussi abandonnée qu'elle. Si bien que sans compter une pièce de dix sous, chaque dimanche, Jacques Permanon recevait de miss Jenny, des chemises, des mouchoirs et mille de ces petits objets que savent fabriquer les pensionnaires, dans leur solitude et leur oisiveté. Donc, le livre d'heures du mendiant était rempli de croix en papier et d'images découpées; un beau sac de taffetas gris enveloppait ce livre, et sur la première page du volume, on lisait : « Donné le 15 avril 1814, *par miss Jenny R*** à Jacques Permanon.* »

Dire combien Jacques Permanon aimait la jeune Anglaise ne serait pas chose possible ; car ce qu'il ressentait pour elle était plus que de la reconnaissance et de la tendresse, c'était du culte et de l'adoration. Quand approchait l'heure où le pensionnat de M^me **** arrivait d'ordinaire à l'église, on le voyait pâlir et s'agiter sur son escabeau; et, oubliant de présenter son goupillon, il penchait la tête au dehors pour apercevoir de plus loin les jeunes filles. Entendait-il enfin le bruit de leurs pas et le murmure de leurs voix, son front pâle s'empourprait; une sueur froide mouillait ses mains; et tous ses membres difformes tremblaient d'un mouvement convulsif. Puis, quand miss Jenny passait près de lui, quand il recevait ses dons, quand elle lui disait bonjour de sa douce voix, oh! alors, son cœur battait à rompre sa poitrine, et il s'agenouillait en balbutiant des oraisons, ne sachant plus si c'était Dieu ou cette ange qu'il adorait.

Un jour, miss Jenny arriva, les yeux gonflés de larmes, et comme brisée par quelque grande douleur.

— Jacques, dit-elle, je ne puis plus rien vous donner désormais, car je suis plus pauvre que vous. Depuis un an, M^me **** n'a pas entendu parler de mes protecteurs inconnus. Elle me l'avait caché; mais le hasard me l'a fait apprendre hier. Je suis une pauvre fille nourrie par charité! et j'ai dû renoncer à mon maître de musique.

Puis elle passa, et vint s'agenouiller devant l'autel, parmi ses compagnes.

Le lendemain, trois mille francs furent déposés chez la portière de M^me ****, sans qu'elle eût vu personne les apporter. On avait écrit sur le sac :

*Pour miss Jenny R***.*

Cela dura quatre années, durant lesquelles miss Jenny, redevenue paisible et insoucieuse, et en possession de son piano, ne manqua pas une seule fois de remettre, chaque dimanche, au donneur d'eau bénite, une pièce de dix sous, et les autres petits dons auxquels elle l'avait habitué.

Au bout de ce temps, Jacques Permanon tomba malade, et ne vint plus à l'église. Miss Jenny souffrit tant de ne plus voir son protégé, qu'elle obtint de M^me **** la permission d'aller le visiter avec une sous-maîtresse.

Après avoir eu bien de la peine à découvrir la demeure de Jacques, elle monta dans un grenier noir et mal clos, où elle trouva Jacques couché sur une mauvaise paillasse.

Jacques, en voyant Jenny, éprouva une émotion si vive qu'il faillit en mourir.

— Enfant, lui dit-il, c'est Jésus et la Vierge qui vous envoient ici pour me rendre la mort heureuse et douce. Si je ne vous avais point vue, je serais mort le désespoir dans le cœur ; maintenant je bénis Dieu et sa miséricorde infinie.

Puis il tira de dessous son chevet un papier cacheté avec soin ; il le remit à la jeune fille, et lui fit promettre qu'elle ne l'ouvrirait qu'après sa mort, et qu'elle le conserverait avec soin. C'est une dernière volonté que je désire voir accomplir quand je ne serai plus, dit-il, et si ce n'est vous qui donc songerait à accomplir la dernière volonté du pauvre mendiant?

Jenny promit à son protégé tout ce qu'il voulut, et le lendemain, lorsqu'elle revint le visiter, elle le trouva dans les dernières périodes de l'agonie.

Il mourut peu d'instans après, en tenant dans ses mains chétives la main de miss Jenny ***.

Le lendemain, le cœur gros et les yeux rouges des larmes que lui causait la perte de son cher Jacques, miss Jenny ouvrit le papier mystérieux qui contenait la lettre suivante :

« Rendez-vous, avec M^me ****, chez M. ***, notaire,
» rue Montmartre, qui vous donnera communication
» d'un papier important. »

» JACQUES PERMANON. »

Ce papier, c'était le legs à miss Jenny de *cent mille francs* en or et en billets de banque, que Jacques Permanon, quinze jours avant de mourir, et lorsqu'il commençait à se sentir malade, avait porté chez le notaire.

Riche et jolie, miss Jenny ne tarda point à se marier d'une manière brillante, grace aux soins de M^me ***, sa maîtresse de pension.

Enfin, le mendiant parisien est obligeant, poli, sociable, et ami de la joie et de la bonne chère. Pour preuves de ces assertions, qu'on lise le fragment suivant, reproduit textuellement et publié en 1825 par un témoin oculaire.

« Une fête de famille m'avait entraîné chez M. N..., autrefois maître d'orchestre du Vauxhall-d'Été; il me fallait deux musiciens pour le bal de rigueur; je terminais mes petites conventions quand, après un coup de sonnette, qui annonçait un peu de timidité, je vis entrer humblement, et chapeau bas, deux hommes couverts de haillons, l'un borgne et manchot, l'autre portant jambe de bois. Étonné d'une pareille visite, le premier mouvement de mon musicien fut le mécontentement de se voir relancer jusque dans son intérieur; mais on s'expliqua.

» Les confrères de *Saint-Julien le-Pauvre* s'adressaient à un confrère de *Saint Julien-les-Ménétriers*, pour les aider à célébrer dignement le patron; il fallait un orchestre composé d'un premier et d'un second violon, d une basse et d'un flageolet; le tout en payant; à moins que, plein de sensibilité, l'Orphée du Vauxhall ne voulût... M. N... interrompit la fin de la phrase, et, pour se débarrasser de cette députation, il demanda soixante francs. L'offre fut acceptée sans mot dire, vingt francs déposés pour arrhes, et les deux danseurs joyeux, après avoir assigné rendez-vous pour le lendemain chez le traiteur P..., rue Mouffetard, près des Gobelins, se retirèrent d'un pas assez léger, et qui promettait en faveur de la fête de *Saint-Julien-le-Pauvre.*

» Je suis un peu curieux, et grace à la complaisance de M. N..., il m'accepta pour second violon, d'autant plus aisément que je m'offris gratis. Le lendemain, à six heures du soir, nous arrivâmes chargés de nos instrumens; nous vîmes, en entrant, les broches et les casseroles dans une complète activité; nous nous annonçâmes au traiteur; il nous attendait, et nous fit conduire, pour y déposer nos instrumens, dans un lieu dit le *vestiaire des hommes.*

» Après avoir traversé une salle où brillaient cent vingt couverts et toute l'argenterie de la maison, nous entrâmes dans le sanctuaire où résidaient les secrets de l ordre. Une longue suite de porte-manteaux étaient chargés d'habits complets fort propres; et j'appris d'un gardien de cette salle, qu'il était fripier aux Piliers, à l'usage Saint-Julien; que, de père en fils, il avait l honneur de fournir messieurs les mendians aux noces, fêtes, banquets, etc., et il nous offrit en même temps ses services. Arrivés les premiers, pour tuer le temps nous allâmes dans un café presque en face, et nous devînmes observateurs. Bientôt arrivèrent à la file des fiacres chargés de six et huit misérables, tant mâles que femelles, vieux et jeunes, tous en habit de métier, et portant pour insignes leurs infirmités, bases de leur existence et de leurs plaisirs. J'en reconnus beaucoup, et je me promis bien à l'avenir de les reconnaître mieux encore. Depuis une demi heure, nous étions à notre poste; il n'arrivait plus de voitures; et nous éprouvions déjà du dépit d'être venus si tôt, réfléchissant que des gens qui n'ont pas l habitude de d ner à table y resteraient peut-être long-temps, quand nous vîmes sortir du restaurant, s'avancer vers le café, et s approcher de nous avec l'air gracieux et le ton d'un maître de cérémonie, un monsieur d'environ cinquante ans, habit complet noir, gants blancs et bouquet au côté. Il venait nous annoncer que tout était prêt, et qu'on n'attendait plus que la musique pour l'entrée de la reine; il remercia alors, en assez bons termes, M. N... sur son exactitude, et nous fûmes fort surpris d'apprendre qu'il était le borgne-manchot, député de la veille. O grand saint Julien! quel est donc ton pouvoir, et pourquoi faut-il que tu n'en fasses usage que quand on boit à ta santé? au lieu de cette foule de hideuses sangsues qui obstruent les entrées de nos temples, de nos théâtres, de nos jardins, nous aurions des groupes de nymphes et d'élégans Amphions. Ce fut au moins le tableau qui s'offrit à mes yeux quand j'entrai dans cette salle, qu'à juste titre on peut appeler le salon des miracles. Tout le monde était debout et découvert; on attendait la reine; on l annonça; elle parut chargée de rubans, de fleurs, de perles; et à son aspect nous jouâmes le morceau: *Que d'attraits, que de majesté!* On se plaça, et, comme les arts sont frères, on nous força de prendre place au banquet. On fut gai avec décence, on but avec sobriété, on chanta assez juste, et quelques virtuoses de nuit pincèrent, sans voile, de la harpe et de la guitare. La reine joua son rôle avec dignité, et sa majesté aurait eu pour elle tous les avantages, si son bras droit eut été moins court, et l'épaule droite moins saillante; mais ces deux petits désagrémens étaient la source de sa fortune. Au dessert, un des convives s'étant levé sur une jambe, demanda et obtint un profond silence: c'était le père d'un jeune homme frais comme la rose, et dont le teint était relevé encore par un bandeau de velours noir qui lui couvrait un œil; au nom de ce fils chéri, il demanda la main de la reine, qui rougit de plaisir. La mère de la belle accepta au nom de sa fille, et le greffier de la confrérie tira son écritoire sur-le-champ, sans commentaire, sans chicane, il fut stipulé, écrit et signé, que Lazare-Julien D... donnait à son fils le bénitier de Saint-Eustache, et Françoise C... abandonnait à sa fille les marches de Saint-Roch. On applaudit, on but, enfin l'on dansa, sauf la chaîne-anglaise, les chassés et les entrechats un peu incomplets, faute du nombre voulu de bras et de jambes; les danseurs se sauvèrent par les pirouettes; bref, on s'arrêta, on se salua, on se déshabilla, on se r'habilla, et l'on s'en fut après avoir payé vingt-sept francs par tête d homme. »

## § II. — EN FLANDRE.

Les mœurs des mendians de la Flandre sont tout-à-fait différentes.

Au lieu de déguiser leur mendicité sous un faux air d'industrie, ils la professent hautement et sans restriction.

Ils ne cherchent point à capter l'aumône, ils la réclament comme un droit; enfin l'on retrouve en eux, aujourd'hui, et tout entier, le caractère primitif du mendiant, tel que l'avaient fait, avant 1793, la richesse de la Flandre et les innombrables maisons religieuses qui la couvraient.

Alors, sans compter les ordres mendians, dont les Frères s'en allaient de porte en porte réclamer l'assistance des fidèles, et qui s'en revenaient au couvent, chargés de provisions et de vivres; sans compter les Capucins et les Carmes; sans compter les Carmelites qui, murées dans leurs cloîtres, tintaient les cloches quand elles allaient manquer de nourriture, et voyaient aussitôt accourir de toutes parts les personnes pieuses chargées de dons; sans compter cent autres espèces de

religieux, à qui leurs règles défendaient de rien posséder; des troupes de fainéans parcouraient la Flandre en tous sens, et menaient au jour le jour une vie joyeuse et sûre. Telle abbaye leur donnait à manger à discrétion, telle autre avait des dortoirs réservés pour les mendians. En certains lieux, on distribuait des souliers et des bas, autre part des chemises, autre part des vêtemens. En cas de maladies, des hospices s'ouvraient à la moindre plainte, et des sœurs de tous les ordres hébergeaient et soignaient les heureux mendians, qui, une fois guéris, sortaient la besace pleine, et reprenaient leur vie libre et joyeuse.

Voilà comment se passait en Flandre la vie du mendiant nomade; la vie du mendiant sédentaire était encore plus heureuse. Il pouvait vivre à rien faire dans cette fainéantise, que certaine caste de la Flandre préfère encore à tout au monde, comme le lazzarone napolitain. Ainsi, par exemple, dans le Cambrésis, les pauvres avaient et ont encore des revenus fixes, qui s'élevaient à des sommes immenses, et qui dépassent aujourd'hui trois cents mille francs.

Des hospices recevaient les enfans dès leur naissance et les élevaient jusqu'à l'âge de vingt ans. Une fois sortis de ces hospices, ils pouvaient vivre sans travailler, car les riches ecclésiastiques qui remplissaient la ville les nourrissaient de la desserte de leurs tables opulentes, et laissaient tomber de leurs mains assez d'aumônes pour subvenir même aux caprices de tous ces fainéans. Devenus malades ou vieux, les hôpitaux, les *Béguinages* et les Refuges s'ouvraient pour eux. Là, sans inquiétudes, sans privations, ils achevaient doucement de vivre, tandis qu'un gros aumônier leur répétait, l'Évangile à la main, qu'*un chameau passerait plutôt par le trou d'une aiguille, qu'un riche dans le ciel,* et *que le royaume des cieux était aux pauvres*, sans s'inquiéter autrement de l'abus qu'il faisait de l'Écriture sainte.

Les mendians ne se contentèrent pas toujours, en Flandre, de ce rôle passif, et de ce *dolce far niente.* Ils jouèrent quelquefois un rôle important dans l'histoire du pays, comme la *guerre des Gueux* le témoignait. En 1556, cent cinquante gentilshommes, conduits par les seigneurs de Brederode, et le comte Ludovic, frère du prince d'Orange, rassemblèrent tous les mendians et les vagabonds du pays, prirent pour devise deux mains enlacées qui tenaient une besace, avec cette inscription: *Jusqu'à la besace*, et adoptèrent le nom de *Gueux.* Réunis aux huguenots, ils causèrent de grands troubles en Flandre, ravagèrent les couvens, pillerent les églises et finirent par gagner tout entière, à leur parti, la ville de Valenciennes.



Le Bal de la St-Julien. (Dessin de GRANVILLE, gravure de LACOSTE.)

On souscrit à Paris, au bureau du MUSÉE DES FAMILLES, rue des Moulins, n° 18;
ÉVERAT, IMPRIMEUR, RUE DU CADRAN, N° 16.



Mendiant campagnard de la Flandre. (Dessin de GRANVILLE, gravure de HENRY BROWN.)

« Il y auoit, » raconte le vieil historien d'Oultremann, « il y auoit des bons soldats entre les gueux ; et l'on auoit leué trois nouuelles compagnies de bourgeois, qu'on appeloit *Tout nuds*, pour estre composées des plus pauures de la ville, qui n'auoient moyen de gaigner leur vie en ce destroict. Ceux-cy auant que le siege fust formé firent diuerses sorties pour emmener des grains en la ville.

» Vne autre fois ceux de la ville estans sortis, pour faire quelque escarmouche, furent surpris aux moulins au tan; dans lesquels comme ils se fussent retirez, et s'y deffendissent courageusement, les assiegeans y mirent le feu, qui estouffa quelques vns, et contreignit les autres de se sauuer à la nage. Mais ils eurent leur reuange peu apres sur les Royaux, desquels vne bande se tenoit à Trith, et faisoient le guet sur le clocher, pour descouurir, et annoncer la venue de ceux de la ville, quand ils alloient à la picorée. Les Valentiennois traicterent bien chaudement ces guetteurs, car ils mirent le feu à la Tour, bastie de pierre de taille, qui grilla plusieurs soldats, et fit fondre les cloches.

» Ils firent encor remarquer plus clairement leur valeur (si ce nom peut conuenir en la defense d'vne mauuaise cause) lorsque la ville fut assiegée de près. Car au témoignage des Historiens estrangers, ils firent vne sortie par la Porte Cardon si brusque et resolue, qu'on les eut pris tous pour des vieux routiers, et soldats experimentez, et non pas pour des Bourgeois, et mendians. De prime abord ils forcèrent les trenchées, tuerent bon nombre de Royaux, et mirent l'espouuante iusques dans le cœur des Chefs mesmes; qui creurent pour tout certain que l'ennemy eut receu du secours, et esté renforcé de vieux soldats. »

On ne tarda point à canonner la ville et à s'en emparer. Ce fut un rude coup pour les *gueux*, qui n'en continuèrent pas moins long-temps encore à agiter les Pays-Bas.

Du reste, la guerre des gueux présente une exception à l'existence douce et paresseuse que menaient par goût les mendians de la Flandre, et qui dura jusqu'à la révolution de 1793, car la révolution de 1793 détruisit ces priviléges là, comme tous les autres.

Aujourd'hui, les mendians du département du Nord se divisent en deux classes bien distinctes : le mendiant campagnard et le mendiant citadin, expressions modifiées du mendiant vagabond et du mendiant sédentaire des anciens temps.

Le premier, vous le rencontrerez, à chaque pas, dans les campagnes, revêtu d'un sarreau en haillons, et un gros bâton à la main. Une lourde paire de sabots accentue avec force sa marche traînante. Jamais les peines du cœur ou les pensers brûlans de l'ambition n'ont appauvri sa chevelure, longue, raide, épaisse et touffue. Gall accuserait d'incapacité son front bas et sans largeur. D'après Lavater, sa physionomie ne manque pas d'astuce, et ses yeux ternes, ses traits dégradés par d'ignobles habitudes, révèlent un être qu'ont flétri dès ses jeunes ans la paresse, la misère et de contagieux exemples.

Cet homme est le type du mendiant flamand. Chaque bourg, chaque hameau se trouve affligé au moins d'un pareil misérable. Plein d'insolence dans ses prières, persévérant jusqu'à l'opiniâtreté, il vient régulièrement, chaque semaine, percevoir une aumône qu'il regarde comme lui étant due légalement. « C'est mon jour, s'écrie-t-il après avoir murmuré une oraison inintelligible et dont on a bien du mal à reconnaître la langue primitive; je ne suis point venu l'autre semaine, vous me devez ma dernière aumône. »

Il s'arrête de la façon à chaque porte, recueille son tribut, et quand vient le soir il se présente dans une ferme, où l'on s'empresse de l'abriter dans la grange, et sur une bonne botte de paille fraîche, quelquefois meilleure que le lit du propriétaire.

Il n'est point, dans toute la Flandre, un fermier assez résolu pour refuser ni l'aumône, ni l'hospitalité à un mendiant. Malheur à lui, s'il le faisait; car bientôt les flammes rouges de l'incendie s'échapperaient en tourbillonnant du toit de ses granges et du dôme de ses meules de blé; bientôt on trouverait son cadavre gisant dans quelque sentier et la tête brisée par le coup terrible d'un bâton noueux.

De plus, un mendiant, en Flandre, est un personnage redouté et sur lequel se reflète tout le mauvais renom des sorciers et des jeteurs de maléfices.

Substituer à leurs murmures de prières, des malédictions, des paroles magiques dont la puissance occulte frappe d'affliction ceux qui refusent de les secourir, fasciner d'un regard les bestiaux et faire manquer les travaux de la ferme : voilà ce dont les accusent les bonnes femmes, voire la plus grande partie des habitans de la campagne. Il n'est point de fermier qui, le soir, ne réponde d'une voix amie au salut taciturne d'un mendiant, et qui ne s'empresse de faire dévotement le signe de la croix, en préservatif du *Sort* qu'il aurait pu recevoir.

Mais, ce que l'on redoute le plus dans les campagnes, c'est l'aide d'un mendiant en quoi que ce soit, ou, pis encore, la possession d'un objet appartenant à un individu de cette classe dangereuse. Un malheur terrible s'y trouve toujours attaché; aussi la robuste servante, le garçon de ferme, le valet de charrue se gardent bien, non-seulement de requérir l'aide d'un mendiant, mais encore de recevoir de lui le moindre service. Enfin, s'il tombe de sa besace un objet de la valeur la plus mince, on s'empresse de le restituer, car cela porterait malheur assurément à celui qui le conserverait, même sans le vouloir.

Les mendians encouragent de tels préjugés qui font respecter leur paresse et leur donnent cette puissance de la crainte que Tibère ne croyait point acheter trop chèrement quand il la payait au prix de la haine.

Le mendiant citadin, comme le mendiant sédentaire dont il descend, a le travail en horreur, et préfère l'oisiveté au bien-être que lui procurerait le travail qu'on lui propose et qu'il refuse. A Cambrai, par exemple, où les revenus des hospices et du bureau de bienfaisance sont encore considérables, on voit, chaque jour d'audience, des nuées de pauvres venir réclamer hardiment *leur bien*. Si l'on refuse d'acquiescer à des demandes souvent exagérées, ils répliquent par des injures, et accusent les administrateurs de manger *le bien* des pauvres. Puis, ils s'éparpillent dans les rues et vont recueillir, de porte en porte, les aumônes qui forment leur revenu.

D'ordinaire chaque bourgeois désigne le jour où il fait l'aumône. Ces jours-là, une foule considérable assiége sa porte, et chacun vient recevoir tour à tour *son dû*. Ne refusez pas à celui qui a reçu la semaine précédente, car il réclamera *son* droit avec instance; il vous accusera d'injustice; il vous menacera de sa vengeance, et sa vengeance est quelquefois terrible.

Il n'y a pas bien long-temps qu'un de ces misérables assassina à coups de pierres, et après une lutte de trois heures, un pauvre octogénaire qui, par je ne sais quel propos indiscret, l'avait empêché de recevoir un *liard*. Ce meurtre fut commis dans le cimetière de Cambrai, et six mois après, la guillotine fit tomber la tête du coupable.

Du reste, les mendians de la Flandre et du Cambrésis présentent tous un caractère spécial, et des études sur

quelques individualités les feront connaître plus complétement que des considérations générales.

Long-temps on a pu voir, à l'une des portes de Cambrai, un vieillard qui tendait au voyageur un bras mutilé : cet homme se nommait Malassart Monaco; voici son histoire.

Par une soirée de 1767, Malassart était à boire dans un cabaret de Douai, avec plusieurs de ses camarades, soldats comme lui dans les *chasseurs Vatisménil.* Des hussards du régiment *Colonel-Général* faisaient une orgie dans la même chambre. Un jeune Lorrain, caporal-fourrier, assis au milieu de ces hussards, élevait, par-dessus toutes les voix joyeuses et bruyantes qui chantaient en chœur, une voix plus joyeuse et plus bruyante encore.

Ce tapage déplut à Malassart. Échauffé d'ailleurs par d'amples libations, il apostrophe grossièrement le jeune hussard : celui-ci riposte; on échange des injures. Soudain les sabres sont tirés, et un coup terrible tranche les tendons de la main droite de Malassart.

Mis à la réforme à cause de cette blessure, il revint dans sa ville natale. Là, sans courage et sans énergie, il se prit à traîner une existence vagabonde, quand le travail aurait pu lui offrir des jours meilleurs et surtout plus honorables... Un vol fut même commis par lui, et il alla expier sa faute durant cinq longues années de réclusion.

Il était redevenu libre depuis quelques mois, quand, un jour, il voit sur la place d'armes de Cambrai toute la garnison rassemblée et sous les armes. Elle était passée en revue par un duc, par un maréchal d'empire. Il perce la foule pour voir plus à son aise le guerrier célèbre qui occupe un poste si brillant et si élevé... C'était le hussard qui l'avait estropié, c'était Michel Ney.

Tandis que lui, chétif mendiant, subissait tout ce que la paresse, la misère et le vice ont de plus dur et de plus infâme, celui avec le fer duquel il avait croisé son fer, celui dont naguère il était l'égal, se trouvait un général célèbre. Pour Malassart, le lendemain n'avait jamais cessé d'être semblable à la veille, et un nouveau pas dans le chemin de la fortune et des honneurs marquait pour ainsi dire chaque jour de l'existence de Michel Ney. Durant ce court espace de peu d'années, il s'était distingué à Altenkirchen, à Obermersch, à Wurtzbourg et sur les bords de la Redoitz. Le fort de Rothembourg était enlevé par lui à la baïonnette. Son courage et sa présence d'esprit ressaisissaient la victoire près de Neuwied, et les Autrichiens fuyaient devant son épée à Diersdorff. Francfort, Manheim, Zurich, Kilmuntz, Inspruch, Hall, Iéna, Magdebourg, Eylau, Friedland, la Moskowa, et tant d'autres lieux, proclamaient ses victoires. Il était duc d'Elchingen, grand-aigle de la légion d'honneur, et maréchal d'Empire.

Ney reconnut le mendiant au milieu de cette foule qui se pressait autour de lui. Il le fit avancer, lui parla avec bonté, et finit par lui annoncer que désormais celui qui s'était battu avec Ney n'aurait plus à mendier. Tu recevras de moi une pension à dater d'aujourd'hui, et elle ne finira qu'à la mort de l'un de nous deux.

Hélas, ce fut Ney qui mourut le premier, et vous savez comment!... Monaco, lui, couché sur le lit d'un hospice, acheva doucement d'y vivre, après une longue vieillesse sans infirmités et sans inquiétudes.

Par l'époque où il naquit, l'histoire de Régis l'idiot se rattache également un peu aux grands événemens de l'empire; car, lorsque Régis n'avait que cinq ans, Napoléon tenait encore sous ses pieds la pâle tête de l'Europe. Rien ne savait lui résister, et quand il avait terrassé un peuple, il lui disait : Marche derrière moi, maintenant, vaincu; je vais t'apprendre à vaincre.

Aussi, était-ce un beau spectacle que de voir dans son immense armée toutes ces nations qui se mouvaient à un signe de sa main, toutes ces nations avec leur costume particulier, depuis l'austère uniforme prussien jusqu'au turban de pourpre, jusqu'aux longs plis du caleçon oriental.

Et les femmes s'empressaient de parer leurs enfans de ces riches et gracieux costumes. Pour hochets, elles leur donnaient un sabre; pour habillemens, la veste à fourrure du hussard ou le kourka du Polonais.

Mais l'objet de générale prédilection c'était par-dessus tout le fastueux costume des mamelouks. Ses larges broderies d'or, et plus peut-être son étrangeté, flattaient leur orgueil de mère et leur coquetterie de femme; car les femmes sont, presque autant que pour elles-mêmes, coquettes pour les objets de leur tendresse. On ne rencontrait donc, même dans mes froides contrées du Nord, que des enfans vêtus à l'orientale... Les mamelouks avaient dit : « Nous anéantirons les Français rien qu'avec nos étriers tranchans, » et quelques mois après, ils se tenaient courbés dans la poussière devant le sultan-juste, et leur costume et leurs armes servaient de jouets à nos enfans !

La mère de Régis n'était qu'une pauvre femme, et pourtant elle aussi avait voulu vêtir son enfant d'un beau costume de mamelouk. Pour l'acheter, il lui avait fallu filer sa quenouille bien avant dans la nuit, et quand le sommeil et le bruit monotone du rouet faisaient retomber sa tête sur sa poitrine; elle disait : « Allons, allons, courage! Mon enfant sera si joli, vêtu de la sorte. »

Vraiment, son amour maternel ne l'aveuglait pas trop : car nul n'était plus gracieux, plus leste et plus hardi que Régis. Sa petite figure espiègle exprimait une finesse au-dessus de son âge, et chacun, en le voyant courir, s'arrêtait pour mieux admirer ses bonds, pour mieux entendre ses folles paroles. — Jugez, après cela, s'il était surprenant que sa mère eût tant travaillé pour le faire beau!

Un matin, elle s'en revenait chez elle, toute contente, la digne femme; elle possédait enfin l'étoffe qu'il lui fallait pour réaliser le désir dont elle était agitée depuis si long-temps. A cette heure, il ne lui restait qu'à façonner la parure de son cher fils, et c'était là une œuvre de bonheur et d'amour... Sainte Vierge! pourquoi tout ce monde devant son logis? dites! Qu'est-il arrivé? Oh! mon Dieu! son cher Régis, tout sanglant... Il est mort!

Plût à Dieu qu'il le fût! car celui dont sa mère s'enorgueillit si long-temps reste désormais pour elle un sujet de désespoir. Naguère encore, il jouait bruyant et audacieux, au sommet d'une des portes de la ville; tout à coup la tête lui a tourné, il est tombé, et à présent le voilà Régis l'idiot.

Idiot! idiot pour toute la vie. Voyez comme chaque jour son front se rétrécit, comme ses yeux s'hébètent, comme son sourire devient stupide. Une expression froide et ignoble contracte ses traits; son dos se courbe, ses bras pendent au hasard, et quand un étranger demande ce qu'est devenu le bel enfant? la mère pleure et dit :

— Le voilà.

Désormais il n'aura plus une idée à lui, il vivra comme l'herbe pousse, il mourra comme l'herbe se fane. Il ne sait point ce que c'est que l'inquiétude du lendemain,

ni la douleur de la veille. Pourvu qu'il ne ressente pas la faim, pourvu que des polissons ne le harcèlent pas, pourvu qu'il ait quelque jouet, — et tout lui en sert, — il s'ébat dans la vie, et jette à chaque passant une grimace joyeuse. Quand il fait un bon soleil assez chaud pour pénétrer sa grossière épiderme et arriver jusques à ses fibres abruties, il tire de sa poche un morceau de papier, le déchire en des milliers de particules, et en diapre soigneusement les pavés de la place. Rien ne saurait troubler sa gravité durant de telles occupations, et si le vent, par un tourbillon, vient détruire son ouvrage, il s'indigne, il s'irrite, et saute pour ressaisir ses précieux brimborions qui voltigent dans les airs.

Manger, boire, tirer de l'eau pour gagner quelques sous, s'ébattre aux jeux dont je viens de parler : voilà toute la vie du pauvre garçon !

Défense de Valenciennes par les Gueux. (Dessin de DUPRE, gravure d'ALLANSON.)

Il ne faut pourtant point trop nous hâter de le plaindre, car les insensés ont été de tout temps un objet, sinon d'envie, au moins d'une prédilection toute particulière de la part des hommes supérieurs. Chez les Orientaux, le coran ordonne que l'on ne trouble en aucune façon le bonheur végétatif des idiots. L'Évangile dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit, » et lord Byron a écrit : « Heureux, heureux ! lui qui n'éprouve ni ambi-
» tion, ni inquiétudes, ni regrets, qui ne perd pas ses
» illusions une à une, comme un marchand qui se ruine,
» et qui perd pièce à pièce ses marchandises sans pou-
» voir les remplacer. Heureux ! heureux ! »

Si c'est là du bonheur, Cadet Roussel était encore plus heureux que Régis, car Cadet Roussel était à la fois idiot et artiste.

Un beau jour, il arriva à Cambrai, portant avec lui, comme Bias, tout ce qu'il possédait au monde ; à savoir un habit canelle, une culotte grise, des bas de laine rapiécés, un vieux tricorne, deux chemises et une paire de souliers à gros clous.

Il se mit aussitôt à colporter de porte en porte des dessins artistement découpés au canif, et dont le travail le disputait en délicatesse à la dentelle la plus fine et la mieux ouvrée. On accueillit charitablement la pauvre petite créature, chétive, courbée, ridée, desséchée et qui semblait vieille à vingt-quatre ans comme on l'est à soixante.

D'où venait-il ? Quel était-il ? Personne ne l'a jamais su. Lorsqu'on lui faisait des questions à ce sujet, on n'en recevait que des réponses vagues et décousues, soit qu'il cherchât à s'envelopper de mystère, soit, comme il paraît plus probable, qu'il ne restât plus de souvenir précis dans cette faible tête désorganisée par la maladie et par les chagrins. Quels chagrins ? Des peines d'amour ou bien des revers de fortune, avaient-ils embrouillé cette raison qui, du reste, n'avait jamais dû être bien saine et bien énergique ? Il a fallu se borner toujours à des conjectures incertaines.

Du reste, il lui arrivait souvent de parler de richesses qu'il croyait avoir ; il prononçait parfois le nom d'une Rosette dont son canif représentait uniformément la silhouette.

Ajoutons que sa voix grêle, chevrotante et enfantine n'employait que des expressions pures, choisies, et souvent recherchées ; il mêlait même à ses propos des citations latines, vestiges d'une éducation soignée.

D'abord, on paya généreusement ses découpures, chefs-d'œuvre de patience et d'adresse. C'était à qui les achèterait. Il s'adonnait surtout à dessiner avec fidélité la plupart des monumens religieux en si grand nombre à Cambrai, avant la révolution. Il faisait hommage de ces dessins aux membres du riche clergé dont la ville était peuplée, et il trouvait ainsi les moyens de satisfaire à des besoins fort bornés d'ailleurs.

C'était la nuit, à la clarté d'une lampe, que le pauvre hère travaillait avec un courage et une persévérance sans bornes. J'en suis sûr, Montesquieu n'attachait point plus de prix aux pages sur lesquelles il traçait l'*Esprit des lois*, que le grotesque artiste n'en mettait à ses chiffons de papier ciselés.

L'existence de l'infortuné ne tarda point à devenir âpre et orageuse. Des troupes d'enfans s'acharnèrent après lui, et il ne put mettre le pied hors de sa maison sans être assailli par leurs chansons, leurs huées, et même leurs mauvais traitemens.

Les larmes comiques de l'idiot, sa colère inoffensive redoublaient les persécutions des petits vauriens; et personne ne songeait à plaindre ni à protéger une pauvre créature dont les malheurs faisaient rire.

La pitié est peut-être la sensation la plus noble et la plus douce de l'homme. Il ne s'y livre pourtant que par surprise et comme à regret. Au spectacle, au moment le plus pathétique, qu'un acteur fasse un geste, dise un mot qui prête le moins du monde au sarcasme, vous verrez le rire contracter de toutes parts les joues humides de larmes. Dans la vie réelle, il en est de même. L'infortune la plus atroce excitera une gaieté moqueuse s'il se présente la moindre circonstance ridicule.

Pour comble de malheurs, la revolution survint. Les bienfaiteurs de l'idiot, dépouillés d'immenses richesses, partirent pour l'exil ou furent jetés dans les prisons. Il lui fallut donc quitter Cambrai : Douai fut son refuge. Quelques années après, il revint encore à Cambrai, mais pour peu de temps; et il retourna à Douai pour ne plus quitter cette ville. Là, il vécut long-temps encore, toujours enthousiaste de ce qu'il appelait son art.

Il mourut aveugle et délaissé, en 1820 ou en 1821. Une heure avant de rendre le dernier souffle, l'insensé recouvra, dit-on, une lueur de raison et brûla quelques papiers cachés avec soin sur sa poitrine; après cela, il redevint stupide.

Il y a deux sortes de misères. L'une qui apitoie et qui rend charitable, l'autre qui rebute et qui excite un dégoût. La première est l'ouvrage de la fatalité, la seconde le résultat d'une crapuleuse paresse.

Montez dans ce grenier ouvert à tous les vents, descendez dans cette cave noire et humide, vous y trouverez quelque pauvre femme solitaire, mourant de faim, glacée de froid, vêtue de mauvais haillons, et qui fait, du matin au soir, tourner son rouet, pour gagner quelques sous.

Les infirmités de l'âge ont déjeté son corps septuagénaire; ses yeux n'y voient presque plus, et les douloureuses étreintes des rhumatismes ont crispé tous ses membres. Eh bien! malgré la pesanteur de tant de maux, elle travaille sans relâche, n'a recours à la charité de personne, et si vous lui offrez un don, vous sentirez le besoin d'entourer cette offre de précautions délicates.

Presque toujours, ce sont de vieilles filles dont les années et le travail ont épuisé les forces, et qui ne trouvent plus à gagner leur vie, parce que le plus mince salaire ne serait pas en rapport avec les débiles services qu'elles pourraient rendre.

Ou bien c'est une veuve qui a élevé à grand'peine cinq ou six enfans, et qui ne reçoit d'eux qu'une aide bien insuffisante, attendu qu'eux-mêmes sont pauvres et chargés de famille. Si vous visitez de telles misères, votre cœur se serrera douloureusement, vos yeux se rempliront de larmes, et vous rentrerez au logis après avoir épuisé votre bourse.

Maintenant, approchez de cette voiture publique qui va partir, et pénétrez, si vous l'osez, au milieu de ce groupe hideux et criard qui entoure la diligence, comme d'une palissade de bras tendus et de faces immondes. Il n'y a point un vieillard parmi ces gens-là; mais des hommes et des femmes jeunes encore, des femmes à la voix glapissante, aux yeux insolens, à la bouche baveuse et irascible. Vous aurez d'abord des supplications triviales, des oraisons tronquées, des importunités sans fin. Et puis, si vous jetez une aumône, viendront des disputes, des injures et des rixes; une vraie curée de meute, et cela pour un morceau de pain, pour un sou!

Résistez, au contraire, ne donnez rien : alors cette colère et ces cris se tourneront contre vous; les supplications deviendront des injures, les oraisons des blasphèmes, les importunités des insultes. Vos oreilles seront souillées de mots abjects, et tels qu'elles n'en auront jamais entendu. Vous vous détournerez en toute hâte, stupéfait et le cœur pantelant de dégoût.

Parmi ce ramas de mendians, demi nus, noirs et fangeux, on remarque, du premier abord, deux femmes qui ont, semblables à Scylla, non pas une ceinture de chiens qui aboient, mais une ceinture d'enfans plus redoutables encore. L'une de ces créatures tâche d'exciter la pitié en disant qu'elle ne peut trouver de travail, parce qu'elle ne sait point faire de fil assez fin; et de là lui vient le nom de *File-au-gros*. L'autre, presque toujours enceinte et dont les formes colossales et déformées d'embonpoint présentent un aspect massif, a reçu, l'on ne sait trop pourquoi, le sobriquet de la célèbre acrobate M^me^ Saqui.

Si vous venez à passer près d'une voiture publique, ou bien si vous prenez place dans une de ces voitures, je vous plains, car vous allez tomber dans les mains redoutables de M^me^ *Saqui* et de *File-au-gros*. Croyez-m'en : jetez quelque aumône, pressez tous vos compagnons de route d'en faire autant, et excitez tant que vous le pourrez le conducteur à partir de son plus vite; car vous avez à subir tout ce que la misère a de plus ignoble, tout ce que l'oisiveté a de plus horribles résultats.

Jetez quelque aumône, vous dis-je, et vous saurez comment elle profitera; vous le saurez, car des femmes ivres parcourront la ville, et viendront tomber dans l'angle d'une porte, ou contre une des caves alongées qui s'avancent dans la rue. Heureux si les grognemens d'une cynique orgie ne font pas détourner le passant avec dégoût.

C'est là un tableau bien hideux, n'est-il pas vrai? — Oui : mais il arrêtera peut-être quelque infortunée prête à poser le pied dans la bourbe de l'inconduite et de la paresse. Hélas! il suffirait peut être d'envisager plus souvent les conséquences du vice, pour que l'aspect terrible de ces conséquences fît arrêter tout court et retourner en arrière dans la bonne voie.

Voici un second enseignement non moins terrible et non moins funeste.

Pour le peu qu'on soit populaire en Flandre, l'on ne tarde pas à recevoir quelque surnom, quelque sobriquet dont la facétieuse justesse, semblable à certaines taches, s'empreint sur quelqu'un pour ne plus jamais s'effacer. Tel est, par exemple, le sobriquet de *Quarante épingles pour un sou*.

Celle qui l'a reçu, celle qui l'a porté durant toute sa vie, celle que l'on en désignait encore le jour où elle a cessé de vivre, était bien faite du reste pour recevoir l'honneur d'une dénomination populaire. Haute de taille,

longue de membres, brune de face, l'œil effronté, la voix rauque, et les vêtemens étranges, elle allait et venait sans relâche dans les marchés. D'une main sèche et nerveuse, elle tenait un papier bleu, lardé de rangs d'épingles qu'elle faisait reluire au soleil; de l'autre, elle ne cessait de former des gestes, ou de repousser la foule qui s'opposait au libre essor de sa marche. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette femme à demi bohémienne et à demi flamande, laid mélange de ce que les deux sexes ont de plus immonde, c'était sa voix, sa voix rauque et grêle; sa voix qui faisait mal, comme un instrument qui joue faux; sa voix qui défaillait à chaque instant de fatigue, et qui, malgré la fatigue, ne cessait pas une minute de brailler : *Quarante épingles pour un sou! Quarante épingles pour un sou!*

Il y avait dans cette femme tout un roman, mais un roman comme certains auteurs se plaisent à en écrire: un roman qui fait détourner la tête parce qu'il est mauvais; la prostitution, le vagabondage, le vol, les galères, la faim. Réduite pour exister, enfant à mendier, jeune fille à se vendre, mère à voler.......... D'abord une vie de misère et de fange, ensuite une vie factice, une vie qui tue, une vie telle qu'en donnent les liqueurs spiritueuses. Pour ranimer sa poitrine fatiguée, il faut qu'elle boive; pour rendre un peu de force à sa voix, son unique gagne-pain, il faut qu'elle boive! Ne lui donnez pas de la bierre, elle ne sent pas sa vive saveur; ne lui donnez pas du vin, ses membres ne sauraient en éprouver les bons et chaleureux effets. Ce qu'elle veut, ce qu'elle achète au prix de toute sa journée, au prix de tant de fatigues, c'est de l'eau-de-vie; c'est de la liqueur de feu, comme disent les sauvages; de l'eau-de-vie énergique, et dont un mélange de vitriol redouble encore les morsures. Oui, versez-en un grand verre plein, un verre si plein que le plus léger choc en fasse épandre la liqueur. Alors vous la verrez tendre une main décharnée et tremblante d'émotion; elle videra le verre jusques au fond; elle renversera la tête pour ne pas perdre une seule goutte; et puis, dès cet instant, plus de soucis, plus de misère, plus de faim! Qu'importe le lendemain, qu'importe hier, qu'importe à présent; elle se sent vivre, elle est heureuse.

Je ne vous ai point encore dit tout mon drame: il me reste à vous conter le dénoûment. Le dénoûment, c'est une femme trouvée au pied d'une borne, pendant la nuit; une femme, la bouche et la poitrine couvertes de vomissemens impurs, les yeux caves, les mains et les bras tachés de bleu, tous les membres tordus par d'atroces convulsions... Et la foule passe près de cette infortunée, et la foule repasse, et la foule ne songe point à la secourir, et la foule sourit en disant : « Ah! ah! *Quarante épingles pour un sou* a fait une bonne journée, elle est ivre.

Venez, maintenant, venez: voici des sœurs de la Charité qui prient à genoux et d'autres qui prodiguent des soins inutiles; voici des médecins qui s'éloignent en hochant la tête de façon sinistre; voici un prêtre qui parle du ciel sans être écouté. Il fallait, pour dernière scène à mon drame, le choléra et ses horreurs; le choléra, digne et dernier tableau de cette vie étrange et funeste. Eh bien! voici plus encore : c'est une créature à demi morte, qui se dresse sur son lit, qui ricane, qui maudit Dieu, qui retombe et qui meurt; c'est un cadavre dont le dernier sourire, raidi et rendu immobile par le trépas, conserve encore sa dernière expression d'ironie : c'est une bouche qui blasphème encore après le trépas.

Il me resterait à vous parler de Salomon, la folle par amour, qui promène par la ville les restes de sa beauté perdue, et qui trouve moyen d'ajuster avec une sorte de coquetterie, les lambeaux de turban qui couvrent sa tête, et les plis de sa jupe courte; Salomon, naguère encore jeune et jolie grisette, qu'une fatale plaisanterie a rendue insensée; *Angélique la marchande de gauffres*, victime de l'inconduite; la *Trésor*, qui fut maîtresse d'un roi; *Lapalette*, directeur d'un théâtre de marionnettes, et tant d'autres dont les enfans de mon pays et les traditions de la veillée racontent encore les aventures merveilleuses.

Mais tout cela a disparu, tout cela est venu s'engloutir dans le cimetière de *Nique le fossoyeur*.

C'était là un de ces hommes à physionomie déterminée, un de ces types d'une nature énergique, un de ces êtres de race, dont Shakespeare et Walter Scott se complaisent à retracer les traits.

Il est mort en 1831, à quatre-vingt-quatre ans, et depuis l'âge de dix, il exerçait la profession de fossoyeur. Aussi, dans ses moindres gestes, dans ses poses les plus ordinaires, il se trouvait quelques ressentimens de l'homme dont le pied avait tant de fois enfoncé la bêche sur une fosse. M. de Pourceaugnac demandait : Est-ce que je ne sens pas le lavement? Lui, il aurait pu demander : Est-ce que je ne sens pas le cimetière?

Du reste, bon compagnon, joyeux compère, luron qui, mieux que tout autre, savait lever haut le coude, pour humer jusques à la moindre gouttelette un verre rempli de cognac. Les bons propos, les reparties burlesques, les sarcasmes assaisonnés d'une plaisanterie plus mordante que délicate, c'était là son fort. Il y avait parfois à s'en tenir les côtes à deux mains, à s'en essuyer les yeux remplis de folles larmes.

Mais où il fallait le voir, c'était dans le cimetière, lorsqu'ayant mis bas sa veste, il creusait joyeusement une fosse de bon profit. Ses bras nerveux, dépouillés jusques au-dessus du coude, déployaient une activité toute juvénile; la joyeuseté et je ne sais quelle vanité gonflaient sa lèvre inférieure au point de lui faire outrepasser l'autre; de temps en temps, il s'arrêtait pour regarder avec complaisance son ouvrage, et puis il se remettait de plus belle à fouiller la terre, non sans accompagner son travail de quelque vieille chanson chevrotante, ou d'un air du temps passé, sifflé par une bouche sans haleine.

Bien des fois aussi je l'ai vu s'accroupir près d'un feu qu'il allumait avec des débris de cercueils ou d'épitaphes, et puis étendre au-dessus de la flamme des mains ridées et tremblantes. La lueur rougeâtre de cet étrange foyer se reflétait sur son visage octogénaire et animait ses yeux malins et ses traits décrépits d'une expression étrange et qui faisait quasi frissonner.

Il faisait bon alors à venir s'asseoir près de lui, si l'on aimait les récits merveilleux, et les histoires effroyables, car nul n'en savait comme lui d'effrayantes et de fantastiques. Son imagination, entourée d'objets funèbres s'était-elle empreinte insensiblement de pensées lugubres? ou bien trouvait-il une sorte de volupté à jouir de l'impression de terreur et de dégoût qu'inspirait son métier? Voilà ce que je n'expliquerai point. Mais ce que je puis assurer avec connaissance de cause, c'est que Nique le fossoyeur savait conter de la manière la plus alléchante et la plus originale. Bien des fois, après m'être

gagné ses bonnesg races par quelques verres d'eau-de-vie, j'ai passé des après-dînées entières à l'ouïr, et je ne saurais exprimer jusques à quel point il savait m'émouvoir. Sa voix mordante et basse tout ensemble, son sourire sarcastique, ses gestes lents et jusqu'à son costume, jusqu'à son tablier bleu encroûté d'argile, secondaient merveilleusement des phrases courtes, jetées, que suivaient de brefs silences et avec lesquelles, mais rarement, une période lente et solennelle venait parfois former un contraste de l'effet le plus pittoresque.

Nique-le-fossoyeur était flatté de l'attention que je prêtais à ses récits. Peut-être ai-je dû à cet amour-propre d'auteur, plus encore qu'aux aubaines qu'il recevait de moi, des égards qu'il ne montrait à nul autre. Grondeur, revêche, goguenard, je l'ai vu s'informer, avec un intérêt véritable, de ma santé, alors frêle et chancelante. Peut-être à l'aspect de mon visage souffreteux et pâle, rêvait-il à enfouir en bon lieu dans son cimetière, le jeune homme qui l'écoutait si complaisamment. Plus d'une fois même, il trahit de pareilles idées, par des propos et par des plaisanteries, à travers lesquelles transparaissait une si étrange bienveillance!

Loin de là! c'est à moi qu'il a dû de pouvoir s'abriter à ses derniers jours dans un asile ouvert à la misère; c'est à moi qu'il a dû de reposer ses membres vieux et raidis, sur une couche molle, et d'être entouré des soins affectueux que prodiguent aux mourans les bonnes sœurs hospitalières!

C'est moi qui l'ai accompagné seul et presque triste, dans le cimetière, son gagne-pain, son champ à lui; dans le cimetière où il avait marqué ma place; moi qui ai entendu retomber sur les ais disjoints de son cercueil les pelletées de la fosse. Il comptait accompagner de quelques paroles de regret notre dernière entrevue, celle où il aurait aplani de ses pieds le tertre de ma tombe; et c'est moi qui viens de consacrer un dernier souvenir au vieux Nique le fossoyeur.

Les châteaux en Espagne de tous les pauvres de Cambrai, le but de tous leurs désirs, c'est de se voir admis à l'hôpital général; vaste et magnifique édifice admirablement restauré par M. de Baralle. Or, M. de Baralle est un architecte de haut talent, qui a su trouver et qui trouve encore le moyen de faire de grandes choses, en dépit des petites vues mesquines des administrateurs de sa province; bonnes gens qui, la plupart du temps, voudraient administrer un pays, comme ils surveillent leur petit pot au feu.

Parmi les heureux admis dans cet Eldorado de la mendicité, on remarque particulièrement *Nounou* l'hébété.

A présent elle chante des cantiques, fait comme il faut la révérence, est vêtue de bonne et chaude bure; et le soir, après avoir prié dévotement, elle se couche en un lit mollet, sûre d'avoir le lendemain de la nourriture pour satisfaire à sa faim, du feu pour réchauffer ses membres infirmes.

Vient-elle à être malade, il y a là des femmes — des anges — pour la soigner et pour la consoler!

Jadis il n'en était pas de même. Vagabonde, et n'ayant d'asile qu'un cloaque démantelé, elle traînait dans toutes les rues sa marche débile, et venait tomber souvent de fatigue au pied de quelque borne.

Et en voyant la pauvre créature assise là, laissant aller dans le ruisseau sa vieille jupe de damas vert, et portant autour d'elle un regard louche et idiot, des groupes d'enfans se rassemblaient devant elle et lui disaient : chante, voilà du pain.

Puis elle avançait des mains tremblantes d'avidité, car elle avait faim. Mais il lui fallait gagner auparavant ce misérable salaire; on ne jette une pièce de monnaie dans le chapeau que tend un singe bien appris, que lorsqu'il a épuisé tout son savoir-faire de gambades.

— Chante, voilà du pain, répétaient les enfans.

Alors un rire stupide entr'ouvrait ses lèvres et elle demandait un livre.

Vite, un livre! On lui plaçait une feuille de chou entre les mains, et elle se mettait à chanter. A chaque couplet, elle retournait complaisamment la feuille de choux, comme elle eût retourné une page.

Il y a parmi la classe ouvrière du Cambrésis des chansons bizarres, transmises de mère en fille durant les veillées d'hiver, et que l'on redit en éclatant de rire, lorsque l'on danse autour des feux de la Saint-Jean.

Une verve âpre et grotesque a inspiré ces couplets mélange de patois cambrésien et d'expressions surannées du moyen âge, et qui, de même que toutes les pasquilles du quinzième siècle, affluent en épigrammes contre les moines.

On s'étonne, on s'émerveille de la grotesque poésie, de la verdeur de plaisanterie, du bonheur de dire qu'il y a dans ces chansons. Quels poètes populaires les ont composées? Voilà ce que nul ne sait et ne saura probablement jamais.

Tels étaient les refrains que la stupide *Nounou* affectionnait et les seuls que sa mémoire eût pu retenir jusqu'alors. Elle les chantait avec un imperturbable sang-froid, au milieu des insultes dont la harcelait l'engeance impitoyable des enfans. Et quand le soir était venu et que la voix niaise et nazarde de la pauvre fille lui manquait, elle recueillait dans son tablier les morceaux de pain que l'on avait jetés autour d'elle, et qu'elle n'avait point songé à recueillir tandis qu'elle chantait. Car, elle aussi, elle éprouvait cette préoccupation profonde qui s'empare de tout un homme, quand il se livre à une occupation chérie, elle aussi éprouvait cette préoccupation que l'on a parée du nom d'inspiration.

Après bien des années de délaissement, on a pris en pitié sa misère; on a recueilli l'insensée à l'hôpital-général, et elle y végète, n'ayant cure ni de l'instant qui s'écoule, ni de l'instant qui est, ni de l'instant qui va venir. Elle est heureuse comme un brin d'herbe qui pousse contre un mur, et qu'une goutte d'eau, tombée d'un toit, vient désaltérer de temps à autre.

Elle a changé son allure profane, contre des habitudes de dévotion, elle a changé ses couplets égrillards contre des cantiques. Mais sa raison, encore moins sa volonté, n'entre pour rien dans ce changement. Elle s'est laissé faire, car pour elle, ni obstination, ni désirs, ni pensées. Donnez-lui une impulsion, et l'automate de chair y obéira. Son intelligence est au-dessous, bien au-dessous de l'instinct d'un chien de chasse.

Voilà comment elle est depuis le jour où elle naquit, voilà comment elle sera jusqu'à l'heure de la mort.

Le philosophe dit : elle est heureuse, car elle n'a jamais connu, elle ne connaîtra jamais les horribles angoisses du désespoir, et les mornes douleurs du désenchantement.

Et les pieuses filles qui la soignent disent aussi : elle est heureuse, et elle le sera dans l'autre monde, car le



Vue intérieure de l'hôpital de Cambrai. (Dessin de CURTY, gravure de SEARS.)

Maître a dit : « *Bienheureux les pauvres d'esprit, le royaume des cieux est à eux* (1).

**S. HENRY BERTHOUD.**

---

Les fondateurs du *Musée des Contemporains* où sont exécutés par l'ingénieux procédé du *Physionotype* des bustes et portraits d'une admirable perfection, convaincus que c'est favoriser de plus en plus les bienfaits de l'éducation publique que d'offrir aux jeunes gens un nouveau but à leur émulation, viennent de décider que chaque année seraient exécutés à leurs frais les bustes des élèves qui, soit dans le concours général, soit dans les distributions particulières à chaque collége, remporteraient les deux premiers prix.

Un exemplaire du buste sera remis à la famille du lauréat; — un autre au collége auquel il appartient; — le troisième sera conservé au Musée des Contemporains, rue Vivienne, n° 8, et figurera dans une galerie spéciale, à côté de MM. les professeurs et membres de l'université.

(1) Évangile selon saint Luc.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN. BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.

# UNE SÉANCE

## DES ÉTATS DU LANGUEDOC AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur donnant, au dix-neuvième siècle, une idée de la manière dont on entendait le gouvernement représentatif au seizième. Nous ne savons si, après cette lecture, on dira encore que nous sommes dans un siècle de progrès.

C'était au pont du Saint-Esprit, en 1529. Une foule considérable était assemblée devant la porte des *Frères du Pont*, et des entretiens animés avaient lieu dans les groupes épars sur la grande place de l'hospice. Dans quelques-uns on se parlait à voix basse, comme gens qui s'entendent et prennent une résolution ; ailleurs, il semblait y avoir des querelles fort animées, comme adversaires qui disputent. Cette différence dans l'aspect des groupes s'expliquait à l'œil. Les groupes qui paraissaient calmes et résolus étaient tous composés d'hommes de même robe et de même habit ; ceux où l'on bataillait de la voix étaient une réunion de toutes les robes et de tous les habits. L'opinion avait alors un costume. D'une




Avant la Séance. (Dessin de Daniot, gravure de Brown.)

part, les trousses de velours, les manteaux brodés, les toques à plumes, les bottes éperonnées ; plus loin, les robes fourrées, les mortiers ; à gauche, les chausses noires, les souliers de cuir luisant, les chapeaux de feutre, les longs manteaux de serge ; à droite, les soutanes avec la croix d'or et le rochet ; enfin, un dernier groupe où il y avait soutanes, chausses noires, robes d'hermine et bottes éperonnées. Comme celui-ci semblait

un résumé de tous les autres, nous l'écouterons de préférence. C'était un homme à chausses noires qui tenait la parole.

— Je vous dis que cela ne sera pas; c'est une singulière prétention que celle du roi François Ier, avec ses lettres missives par lesquelles il nous envoie des hommes qui ne sont pas de la province et qui viennent prendre séance aux états.

— Maître Pierre Guillelmete, vous devez obéissance au roi de France, ce me semble.

— Oui, vraiment, monsieur de Mayrie; mais le roi doit avant tout respect à nos libertés. D'ailleurs ce n'est point la première fois que le roi tente cette usurpation, et vous devriez vous souvenir qu'aux états de Montpellier de 1525, les seigneurs de Merviel et de Margon ont été expulsés sans autre façon, malgré leurs missives royales.

— Messieurs du tiers, vous fatiguerez la patience du roi.

— Messieurs de la cour, le roi fatiguera notre patience. N'est ce pas tous les ans promesse d'allégement de l'impôt, et tous les ans augmentation? Prenez garde, nous serrerons de si près les cordons de la bourse que vous n'y mettrez plus la main.

— Vrai Dieu, la pointe d'une bonne épée y entrera et les coupera, s'il ne les dénoue, dit M. de Mayrie, commissaire-général des guerres en Languedoc, et commissaire du roi près des états.

Pierre Guillelmete, avocat, haussa les épaules, et un autre interlocuteur prit la parole. C'était Raymond Sabatterii, procureur-général au parlement, qui s'écria avec vivacité :

— Ni main, ni épée, monsieur de Mayrie, entendez-vous, et le parlement ne le souffrira pas. Est-ce pour cela que, malgré nos réclamations, vous maintenez des garnisons dans nos villes? Nous l'avons toléré tant qu'a duré la guerre avec le roi Charles V; mais aujourd'hui que la paix est faite, il faudra les retirer, ou sinon...

— Eh bien! quoi? dit M. de Mayrie.

— Eh bien! reprit Guillelmete, nous avons des portes et des chaînes à nos villes, il me semble; et les garnisons pourront passer à l'avenir par le trou de la serrure, si elles veulent entrer.

— Je sais, je sais, messieurs du parlement, que vous aimeriez mieux les ouvrir à tous huis aux Espagnols.

— Merci de Dieu, monsieur, s'écria Raymond, nous n'avons jamais ouvert nos portes aux ennemis de la France si honteusement que vient de le faire le roi pour recouvrer sa liberté. Il a cédé la Flandre et la Bourgogne au roi Charles V.

— Oui, oui, dit Guillelmete, mais nous verrons, nous verrons.

— Et que verrons-nous, maître? reprit le commissaire.

— Pardieu, vous ne deviendrez point aveugle d'ici à une heure, et vous aurez alors de quoi ouvrir les yeux. Du reste, voici monseigneur l'évêque de Viviers, président des états, qui arrive avec le seigneur de Clermont, l'évêque de Lodève et le receveur-général des finances, vos collègues; la séance va bientôt s'ouvrir, et vous aurez de nos nouvelles.

— Je vais les attendre, messieurs, dit Mayrie; puis il se tourna vers un ecclésiastique qui avait écouté sans rien dire, et lui dit :

— Pour vous, monseigneur, nous pouvons compter sur votre parole?

L'abbé secoua la tête et répondit :

— Ah! monsieur, monsieur, si nous n'avions un ministère de paix et de conciliation sur cette terre, nous aurions beaucoup à dire. Nous avons généreusement prêté au roi François le trésor de Notre-Dame-du-Puy pour payer sa rançon : ornemens, calices, châsses d'or et d'argent, tout y a passé, et pourtant tout cela n'a servi de rien; car le roi a été forcé de donner en échange de sa personne ses deux fils, le Dauphin et le duc d'Orléans; et maintenant, voilà encore qu'il faut nous imposer deux cent soixante-sept mille livres pour racheter nos princes. Si la reine-mère Louise de Savoie aimait un peu moins les fêtes et les mascarades, cet impôt ne serait point si nécessaire.

— Cela est bien vrai, reprit avec humeur un homme vêtu d'une longue robe avec une sorte de laticlave sur l'épaule : elle dansait et riait à Lyon durant la captivité de son fils et roi, et nous faisait prier en même temps par René Ragueneau de supprimer les fêtes et danses, pour témoigner de la douleur du pays.

— Maître capitoul, la ville de Toulouse parle bien haut et rechigne bien souvent, dit Mayrie.

— Oui, répondit Bertrandi, aussi haut que ses tours, et toutes les fois que le roi de France la pressure; tant pis pour lui si c'est souvent.

— Messieurs, prenez garde que le roi ne prenne pour commissaires, auprès des états, de bonnes lances et de braves épées.

— Comme il voudra, monsieur de Mayrie, dit le procureur-général, nous prendrons alors des canons pour huissiers d'audience. Vous savez que ce n'est point une procédure qui nous effraie, et que lorsque le noble et vaillant *vicomte*, M. Jean d'Astarac, ne voulut point obéir aux arrêts du parlement et s'enferma dans sa ville, il se trouva en la compagnie des robes rouges un président qui le somma si durement à mitraille et à boulets, qu'il lui fallut obéir.

— Sans doute, reprit Guillelmete, et comme nous ne nous fatiguons pas à porter nos épées à la ceinture durant toute l'année, nous sommes d'autant plus dispos quand il faut les prendre à la main.

— Tout cela sont propos en l'air, dit l'évêque du Puy; entrons en la salle basse de l'hospice, voici la séance qui va s'ouvrir.

On entendit alors une cloche qui appelait les députés à la séance, et tous y entrèrent tumultueusement. Chacun y prit sa place selon l'ordre prescrit par le réglement.

Lorsque tous furent placés, l'évêque de Viviers déclara la séance ouverte, et l'évêque de Lodève prit la parole.

— Messieurs, dit-il, avant de remettre en délibération les traités de Cambray et de Madrid qui vous ont été présentés par M. le procureur-général Sabattarii....

SABATTARII (*se levant*). Pas ainsi, monseigneur, ne changeons point la position : j'ai présenté le traité comme particulier chargé, par mandement exprès du roi, de cette commission. Comme sujet dévoué de sa majesté, j'ai fait ce qu'il m'a ordonné de faire; mon amour pour le roi accepte la responsabilité de cet acte; mais comme magistrat, je secoue cette ordure de ma robe. Quand je vais payer les dettes d'un ami debauché, j'y vais en chausses grises et en manteau, le procureur-général reste chez lui. (*Applaudissemens.*)

L'ÉVÊQUE DE LODÈVE. Comme il vous plaira, maître Sabattarii; toujours est-il que vous connaissez le traité. Donc avant de le remettre en délibération, j'ai à vous

communiquer des lettres du roi touchant divers objets pour lesquels vous avez réclamé. Les voici.

BERTRANDI. Moi je m'oppose à la lecture. Ce sont leurres dont on prétend nous amuser, sans doute. Promesses de retrait des garnisons, suppression de la vénalité des charges, et réduction de l ai le. Ainsi l'on veut nous arracher la ratification du traité et l'octroi des deux cent soixante-sept mille livres; et cela fait, nous garderons nos garnisons et le roi continuera à vendre les charges à beaux deniers comptans, aux plus ignares et aux plus illettrés de sa cour. Je demande que l'ordre ne soit point interverti.

LE BARON DE VIVARA'S. Le capitoul Bertrandi a raison; il est inutile de s'occuper de choses de menu intérêt avant celle qui réclame toute notre attention. Il ne faut pas oublier, messieurs, que la Bourgogne et la Flandre vont être arrachés de la couronne de France, et nous devons aide à ces deux pays, comme je suis sûr qu'ils nous le rendraient si un roi de France voulait donner le comté de Foix ou de Roussillon à l'Espagne. Passons au traité.

L'ÉVÊQUE DE LODÈVE. Vous oubliez, messieurs, que ceci ne sont point lettres missives, ni promesses de bouche, mais lettres patentes que vous devez ouïr avec respect et obéissance.

L'ÉVÊQUE DE VIVIERS. Si ce sont lettres patentes, les états sont prêts à vous entendre.

L'évêque de Lodève continua et lut plusieurs lettres patentes : les unes, par lesquelles le roi s'engageait à ne plus nommer aux places du parlement que sur une liste d hommes *doctes et sapients* à lui présentée; les autres, réduisant la garnison de la province à trois cents lances au lieu de sept cents, et enfin une troisième portant :

« Que les habitans du Languedoc ont droit d'avoir » parlement et cour souveraine, sans que nul puisse » être tiré hors des termes dudit parlement et dudit » pays. »

LE SYNDIC DE BAUCAIRE. Vive le roi!

L'AVOCAT GUILLELMETE. Voilà-t-il pas un brave citoyen qui crie merci à celui qui lui rend ce qu'il a volé.

MAYRIE. Parlez avec plus de révérence et de respect du roi, notre seigneur, ou sinon, comme vous disiez...

GUILLELMETE. Révérence parlant, je respecte plus la vérité que le roi; et la vérité, c'est que cette prétendue libéralité de cour est un droit que nous possédons sans qu'on nous le donne.

L'ÉVÊQUE DE VIVIERS. Maître Guillelmete, il n'est besoin d'injurier pour dire la vérité. Monsieur de Mayrie, les menaces sont des raisons de peu de poids parmi nous. Continuez, monsieur l évêque.

L'ÉVÊQUE DE LODÈVE. Enfin, je dois vous annoncer que le roi doit venir de sa personne visiter sa bonne province du Languedoc.

BERTRANDI. Or, sur ce, je demanderai qu'il soit octroyé une somme de dix mille livres pour le recevoir honorablement, afin qu'il sache que si nous sommes citoyens fiers et indépendans, il voie que nous sommes hôtes affables et courtois. (*Applaudissemens sur tous les bancs*.)

L'ÉVÊQUE DE VIVIERS. Est-ce tout, monsieur?

L'ÉVÊQUE DE LODÈVE. C'est tout.

GUILLELMETE. Au traité, alors; au traité.

L'ÉVÊQUE DE LODÈVE. Vous en connaissez, messieurs, les articles, ceux qui concernent la cession de la Flandre et de la Bourgogne. Vous connaissez et avez discuté celui qui impose à la France une somme de trois millions soixante-un mille livres, pour être payées à titre d'indemnité au roi Charles-Quint. Vous n'oublierez pas que vous n'avez point à discuter les deux premiers, et que vous n'avez qu'à les approuver ou les improuver par le refus de l'octroi des sommes qu'on vous demande.

M. LE BARON D'ENTREFONDS. Sur ce sujet, j'ai déjà proposé d'octroyer les sommes demandées. Car nous ne pouvons laisser les princes français en captivité, puisqu'ils servent d'otages au roi Charles-Quint pour l'exécution dudit traité de Cambrai. Il ne faut pas que les ennemis de la France puissent insulter aux héritiers du trône dans les rues de Madrid.

GUILLELMETE. Vaut-il mieux qu'ils insultent aux Français dans leurs propres villes?

UN HUISSIER. Silence.

LE BARON D'ENTREFONDS. C'est un malheur qu'il faut savoir subir, un malheur que je n'eusse jamais subi, si le traité n'était signé et consenti. Mais, messieurs, devons-nous laisser engagée la parole du roi de France, lorsque pour notre part nous pouvons la libérer pour une somme de deux cent soixante-sept mille livres? Ne pensez-vous pas que la honte de cette forfaiture retombera sur le pays dont il est la tête?

SABATTARII. La forfaiture serait d'approuver le traité.

GUILLELMETE. Quand le roi François écrivit à sa mère: *Madame, tout est perdu fors l'honneur*, il avait raison. En approuvant le traité, tout sera perdu, même l'honneur.

MAYRIE. Et si le roi Charles-Quint exige l'exécution de la clause du traité qui doit rendre le roi à sa prison, s'il n'est pas approuvé; vous l'y laisserez donc retourner? Car il a donné sa parole de gentilhomme et il la tiendra. Que ferez-vous alors, sans chef, sans tête? vous serez en proie au gouvernement d'une régence; en êtes-vous si satisfaits, pour en avoir un peu goûté, que vous vouliez y revenir? Prenez-y garde : pour ne pas savoir sacrifier à propos une province, qui vous assure que bientôt elles ne seront pas toutes envahies. Voyez-vous le roi François, et les princes prisonniers, le noble Odet de Foix, notre premier capitaine, mort? dites-nous qui défendra la France contre les entreprises du roi Charles, qui la presse à la fois au midi et à l'est. Messieurs, tous les jours d'un royaume comme ceux d'un particulier ne sont pas heureux : aux jours malheureux, il faut savoir accepter la misère... et attendre...

GUILLELMETE. Attendre quoi? de nouveaux démembremens?

MAYRIE. J'en ai assez dit pour que ceux qui portent une épée m'aient compris.

CRIS AU BANC DE LA NOBLESSE. Sans doute, sans doute.

GUILLELMETE, *à Sabattarii*. Ils ont gagné la noblesse durant la nuit; on approuvera.

SABATTARII. Lisez ce que me fait passer M. de Mayrie. (*Il lit*.) (Laissez revenir les princes, nous reprendrons la rançon.)

GUILLELMETE (*bas*). Vanteries royales, promesses de faux poids; ce qui sera fait sera fait. Qu'est-ce donc que cet huissier remet au président?

L'ÉVÊQUE DE VIVIERS (*après avoir lu*). Messieurs, je vous avertis que les seigneurs de Laërs, secrétaire du roi Charles-Quint, et Jean de Falletta, docteur ès droit, viennent de me faire remettre leurs lettres de créance en qualité d'ambassadeurs du roi d'Espagne auprès des états, pour y suivre la ratification du traité. Ils demandent à être introduits et entendus.

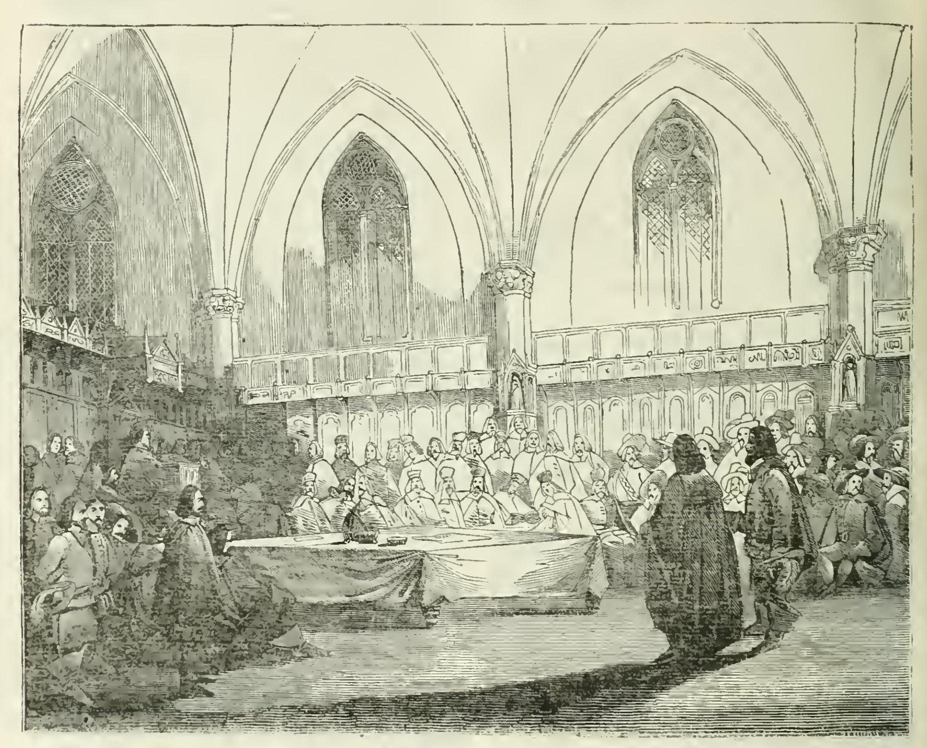
Mayrie (*bas à l'Évêque de Lodève*). C'est impossible; ils vont faire quelque vanterie espagnole qui irritera les états : opposez-vous.

L'Évêque de Lodève. Je m'oppose à ce qu'ils soient admis. Ceci est une affaire entre le roi de France et les états, et, de quelque façon qu'elle tourne, elle doit être terminée vis-à-vis de l'Espagne sans division de pouvoir. Le roi et les états approuveront, ou le roi et les états refuseront ensemble. Mais il ne se peut pas que l'un consente et l'autre refuse.

Sabattarii. Voici une étrange doctrine, vraiment, ou plutôt voilà une étrange conséquence d'une bonne doctrine. Est-ce, monsieur de Mayrie, que vous contestez aux états le droit de recevoir des ambassadeurs et de les ouïr dans leurs propositions.

M. de Mayrie. On n'a point dit cela.

Sabattarii. Avec qui donc a conféré le roi François? N'est-ce pas avec des ambassadeurs? Nous sommes-nous opposés à ce qu'il les entendît? et ne savaient-ils pas, ces messieurs les envoyés du roi Charles V, que tout



Les états de Languedoc (Dessin de Danjoy, gravure de Henri Brown.)

traité, portât-il le sceau de France, serait nul s'il ne portait le nôtre.

M. de Mayrie. Ils le savent si bien qu'ils se présentent pour vous exposer les droits du roi Charles V, et vous engager à approuver et ratifier le traité, afin que la guerre ne recommence pas plus cruelle.

Sabattarii. Pourquoi donc vous opposer à leur entrée? Serait-ce, par hasard, qu'on refuse aux états le droit de recevoir des ambassadeurs et de traiter directement avec eux des affaires du pays? Ne sommes-nous pas une partie égale de l'état aussi respectable et aussi intéressée à ses affaires que le roi lui-même?

L'Évêque de Lodève. Qui peut contester ce droit aux états? Ne sont-ils pas corps souverain, et, en cette qualité, est-il une affaire qui puisse s'achever sans leur consentement? Mais dans l'état de division qui règne entre le roi et vous, il est inutile d'appeler nos ennemis pour leur en faire un trophée et les rendre peut-être plus exigeans.

Guillelmete. Ce que vous appelez division, monsieur, leur prouvera qu'il y a union, au contraire, et que la France ne se voit point impunément morceler sans faire résistance.

M. de Mayrie. Eh! messieurs, ne savez-vous pas qu'en certaines choses, user de son droit rigoureux? c'est en abuser? Que répondrez-vous aux ambassadeurs,

Sabattarii. Nous commencerons par les entendre, puis nous verrons. Il est bon de savoir s'il n'y a point en ceci quelque intrigue cachée et qu'on nous dérobe.

M. de Mayrie. S'il y a quelque chose à cacher et à

dérober, ce n'est pas aux états... me comprenez-vous, enfin?

GUILLELMETE. Très-bien, et messieurs les ambassadeurs aussi vous ont compris. Ils savent trop que si le traité n'est pas complétement ratifié par nous, il sera entaché de nullité; nullité que vous laisserez dormir jusqu'à ce que les princes soient de retour en France, et que vous saurez bien éveiller plus tard pour vous refuser à l'exécution. Ils savent bien que le roi François pourra arguer contre ledit acte, de sa captivité et de la force à laquelle il a cédé; aussi viennent-ils s'adresser aux états, car ceux-ci traitent en entière liberté et ne sauraient nier leur approbation. Ils sont plus adroits et mieux appris que vous ne pensez. Aussi s'adressent-ils à nous, sentant qu'en nous seuls est la véritable sanction des traités passés avec l'étranger? Ne voyez-vous pas qu'ils en usent avec le roi comme avec un fils mineur, et qu'en adroits créanciers ils s'adressent à ses tuteurs pour leur faire accepter ses dettes.

M. DE MAYRIE. Et, vrai Dieu, maître Guillelmete, puisque vous y voyez si clair, pourquoi les recevoir alors, et vous ôter la ressource de déchirer le traité.

GUILLELMETE. Parce qu'il n'y aura rien à déchirer s'il n'y a rien d'écrit, et que j'espère bien que rien ne sera accepté.

L'ÉVÊQUE DE LODÈVE. Est-ce donc la guerre et la captivité du roi que vous voulez voir recommencer?

L'ÉVÊQUE DE VIVIERS. Ne reprenons point la dispute. Il est du droit et du devoir des états d'ouïr les ambassadeurs qui leur sont envoyés par les rois qui font traités avec la France. Seulement j'exhorte chacun à écouter lesdits envoyés en silence, et sans marque de refus ou de consentement.

Les ambassadeurs furent introduits et exposèrent longuement la générosité du roi Charles V, qui, pour l'intérêt de la France, lui rendait son roi et lui prenait deux provinces. Puis ils finirent par dire que le roi Charles V priait les états de considérer les désastres d'une nouvelle guerre; qu'il ne menaçait point, mais qu'il était plus en mesure que la France pour faire valoir ses droits; que depuis deux siècles la France s'était enrichie de plusieurs grandes provinces; et qu'enfin, il espérait que les états considéreraient qu'il était temps d'arrêter cette effusion de sang qui épuisait la population, et cette charge d'impôts qui desséchait la fortune publique des deux états.

Lorsqu'ils se furent retirés, l'évêque du Puy prit la parole, et dit:

Messieurs, les dernières paroles des ambassadeurs doivent être notre règle de conduite. Il nous faut acheter la paix, il nous la faut acheter à un prix bien élevé sans doute, mais c'est une leçon du Seigneur pour nous punir de notre ambition.

GUILLELMETE. Dites celle du roi.

L'ÉVÊQUE DU PUY. Messieurs, lorsqu'il a fallu porter la guerre en Italie, et que nous l'avons espérée heureuse, nous avons largement octroyé l'aide et l'équivalent, et nous nous sommes réjouis, n'est-ce pas vrai? (*Silence général.*) Aujourd'hui qu'elle est malheureuse, vous en voulez jeter toute la faute sur le roi: cela n'est ni juste, ni généreux. Nous avons partagé la chance, nous devons fournir à la perte.

GUILLELMETE. Et nous fournissons tout. Qu'a payé le roi, s'il vous plaît?

MAYRIE. Il a payé de sa personne et de son épée, sa dette est acquittée.

L'ABBÉ DU PUY. Certes, et nul ne lui conteste le titre d'homme vaillant. Mais il m'est avis qu'étant en captivité, il eût dû laisser aux états à commencer les négociations pour sa rançon. Mais encore en ceci trouverait-on peut-être que la reine Louise de Savoie est plus coupable que le roi François I^er^; cependant ceci est une faute pour laquelle il faut être indulgent, et ne considérer que le désir qu'elle avait de voir son fils de retour parmi ses fidèles sujets; or donc je suis d'avis d'approuver et de ratifier le traité, pour le salut et la liberté des princes; mais de ne l'approuver et ne le ratifier qu'avec *blâme et réserve*, pour notre honneur et indépendance, et parce qu'il nous est impossible de faire autrement.

Cette opinion de juste milieu entraîna tous les partis. Les amis les plus dévoués du roi crurent lui avoir beaucoup obtenu, et les opposans considérèrent cela comme un lâche abandon des libertés des états. Ce fut après cette discussion que fut rédigé l'acte dont nous donnons le texte officiel à nos lecteurs.

RATIFICATION DU TRAITÉ DE CAMBRAY PAR LES ÉTATS DE LANGUEDOC.

Nous, les gens des trois estats, comme l'église, nobles et commun estat, représentans le corps mystique de la chose publique du pays de Languedoc; sçavoir faisons, que par l'ordonnance et commandement du roy nostre seigneur, nous sommes congreguez et assemblez en la ville du Pont-Saint-Esprit, le sixième jour de ce présent mois de novembre, pour ouyr et entendre les causes de ladite assemblée, garnis de pouvoir suffisant, pour conclure et accorder ce qu'il sera advisé et délibéré en ladite assemblée; et illec nous a esté leu de mot à mot, le traicté de paix, amitié, confédération, et alliance perpétuelle naguères fait, conclud et accordé en la ville de Cambray, entre le roi nostredit seigneur, et l'esleu empereur, et tous et chacuns leurs royaumes, pays, terres seigneuries, vassaux et subjects, par très-haultes, très-excellentes et illustres dames et princesses madame Loyse, duchesse d'Angoulmoys et d'Anjou, comtesse du Mayne, mère du roy, nostredit seigneur, ayant sur ce ample pouvoir du roy nostredit seigneur, et madame Marguerite, archiduchesse d'Austriche, duchesse douairière de Savoye, ayant aussi pouvoir dudit esleu empereur, son nepveu; ensemble le traicté qui auparavant ledit traicte de Cambray fust faict en la ville de Madrid en Espagne, lesquels traictez de Cambray et celluy dudit Madrid, en ce qu'il n'est mie changé et innové par celluy dudit Cambray, le roy nostredit seigneur est tenu, a promis faire ratifier et approuver par les estats particuliers des provinces et gouvernemens de sondit royaume, et par iceux faire jurer et promettre la perpétuelle observance d'iceux traictez. Nous, après avoir ouy et entendu la lecture desdits traictez; et obéissant au bon voloir et plaisir du roy nostredit seigneur, que sur ce il nous a fait dire et déclairer par messeigneurs les commissaires ordonnez par icelluy seigneur, pour assister à la convention et assemblée des estats de ses pays de Languedoc, mandez en sadite ville du Pont-Saint-Esprit, le quatrième jour de ce présent moys; nous avons, de nostre part, et en tant que à nous est, ratifié et approuvé, ratifions et approuvons ledit traicté de Cambray, et celluy dudit Madrid, en ce qu'il n'est mie changé ou innové par le traicté dudit Cambray, et juré solonempnellement aux saints évangiles de Dieu, pour et par nous manuellement touchés, que iceulx traictez nous garderons, observerons et entretiendrons, de nostre part, perpétuellement et

et inviolablement, selon leur forme et teneur, sans enfreindre, ne aller au contraire, en quelque manière que ce soit. En témoins des choses susdites, nous avons fait signer ces présentes, et sceller du seing et scel du R. P. en Dieu mons. de Viviers, président auxdits estats, et du seing du greffier desdits estats. Fait et passé en ladite ville du Pont-Saint-Esprit, ledit sixième jour du moys de novembre, l'an mil cinq cens vingt-neuf. Et avant que passer et accorder ladite ratification, icelle passant et aussi après, lesdites gens des états, ont protesté que, par commandement à eulx faict, et pour obéir à iceux, et à la volonté du roy, *et propter metum reverentialem,* et par crainte révérentielle, ils accordent et font ladite ratification, *aliàs non facturi*, ne pouvant faire autrement; et que pour et à l'occasion desdites ratification et approbation, lesdits pays et habitans ne soient surchargez pour l'advenir, oultre la part et portion qui les touche, ou pourra toucher, de l'estat général de tout le royaume; soit charge générale, comme ou particulière, ordinaire ou extraordinaire, ne en quelque autre qualité que ce soit, par laquelle peut estre préjudice aux priviléges, libertez et franchises dudit pays, et que par ledit seigneur leur soient baillées et expédiées lettres de indempnité en la forme et manière que leur ont esté baillées pour la ratification des traictez faicts et passez avec le roy d'Angleterre.

**FRÉDÉRIC SOULIÉ.**

---

Le septième dividende du MUSÉE DES FAMILLES, celui du *trimestre de juillet*, vient d'être fixé ainsi que les précédens, à 18 pour cent du capital nominal, soit 45 fr. par action de 1000 fr. pour trois mois, ou 180 fr. pour l'année. Ainsi, les Actionnaires du MUSÉE DES FAMILLES ont déjà reçu 227 fr. 50 c. en sus de 87 fr. 50 c., pour *l'intérêt de vingt-un mois à 5 pour cent*, SOIT ENSEMBLE LES DEUX SOMMES RÉUNIES 315 fr.

# CONFESSIONS

## DE JACQUES-ANTOINE DELCROIX, DIT ROQUAIROL,

### LIEUTENANT DU CAPITAINE MANDRIN.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### OU ET COMMENT JE FIS RENCONTRE DU COIRE MANDRIN.

Cette présente histoire pouvant tomber dans les *louches* (1) de ma *larque* (2) et de ses *trifailles* (3), qui perdraient le respect qu'ils me doivent, en apprenant les faits dont *je mange le morceau* (4). Je prends le parti d'*entraver* (5) en plusieurs endroits, défendant à mes enfans, de chercher à comprendre le reste, et leur ordonnant de brûler ces papiers après ma mort, que je rends ainsi obscure à dessein. Si j'écris ces confessions, c'est pour éviter l'ennui qui accable ma vieillesse, maintenant que je puis plus travailler aux champs et que les infirmités me retiennent à la *cassine* (6).

Je suis né en 1728, de Fidèle-Antoine Delcroix et de Jeanne Françoise Dubois. Mon père possédait une ferme au village d'Angerville, près de la petite ville de Malesherbes, où il faisait valoir un patrimoine d'une soixantaine d'arpens. Chaque année, au printemps, il allait en outre vendre, dans quelque autre province, et particulièrement dans le Dauphiné, un certain nombre de bœufs qu'il avait engraissés durant la saison : ce qui ne laissait pas que de lui être d'un bon rapport.

Ma jeunesse s'écoula paisiblement, et sans aucun événement remarquable. J'appris à lire, à écrire et à faire les quatre règles d'arithmétique. Ma mère me coupait la gorge par sa tendresse excessive, et me laissait faire toutes mes volontés. Il n'en était point de même de mon père, dur et sévère à mon égard, et qui me faisait trembler à sa moindre parole. La plus légère faute me valait de lui des pénitences et les verges. Il arriva de là que je devins un polisson menteur et rusé, et que ma mère m'aidait à déguiser tous les mauvais tours que je faisais, soit au logis, soit chez les voisins.

J'avais dix-huit ans quand mon père mourut d'apoplexie. Je repris alors son commerce de bœufs, et la tranquillité où me laissait la mort de mon père, et la délivrance d'une sévérité si cruelle, rendirent à mon caractère la gaieté qu'il avait complètement perdue.

Ma vie s'écoulait avec assez d'agrément; car un frère cadet que j'avais, et avec lequel je m'étais associé, exploitait la ferme, se livrait aux travaux de la terre, et ne me laissait rien d'autre à faire que d'aller vendre en Dauphiné les bœufs qu'il avait engraissés.

Ce commerce, qui n'exigeait de travail ni de corps ni d'esprit, et pour lequel il me fallait entreprendre de longs voyages à cheval, me donna naturellement le goût de la boisson : car, durant une longue route au soleil, il est bien difficile de passer devant une auberge sans s'y rafraîchir d'un verre de vin. D'ailleurs, j'entreprenais tous mes voyages avec un garçon de Flandre, qui m'aidait à conduire mes bœufs, et qui buvait comme les gens de son pays. Je ne tardai pas à devenir aussi bon compagnon et aussi joyeux buveur que lui, et à lui tenir tête de la bonne façon.

Le commerce de bœufs s'en ressentit un peu : car on nous trouvait plus souvent à table qu'au marché; et, après une bonne vente, il était bien rare que la plus grande partie de notre argent ne passât dans la poche du marchand de vin, et ne sortît de la nôtre.

---

(1) *Louche* en langage d'argot signifie mains. — M. Vidocq a bien voulu se charger de revoir la traduction de tous les termes d'argot employés dans ces *confessions*.

(2) Femme.

(3) Mot inusité aujourd'hui dans l'*argot*, et qui signifie sans doute : *Enfans*.

(4) Révéler.

(5) Parler argot.

(6) Maison.

Il arriva de là que mon frère ne trouva point son compte à mes fredaines, se fâcha, et finit par rompre notre association. Je n'en fis que rire, d'abord parce que si je n'avais plus de bœufs à échanger contre des écus, j'avais des écus dans ma poche. Mais il y a une fin à tout, et mon argent subit la loi commune; alors, quand je le vis arriver à sa fin, je songeai à exercer un métier où l'argent fut facile à gagner, et je me mis marchand de sel.

Dans les premiers temps je restai fort bien avec la gabelle, mais je gagnais fort peu d'argent; ce qui fit que, peu à peu, je remédiai à un état de choses si peu agréable, et trouvai moyen de me procurer du sel de contrebande que je mêlai au sel royal. La gabelle ne tarda point à voir clair dans mes affaires; je fus mis en prison, ruiné jusqu'à mon dernier sou par les amendes, et, après six mois de captivité, jeté à la porte de la prison, sans autre argent que dix écus que m'avait envoyés mon frère. Mais comme la chose s'était renouvelée plusieurs fois depuis mon arrestation, il me fit à savoir que si j'avais encore recours à lui, il ne me répondrait plus.

Ne sachant trop de quel côté me diriger, je pris le parti d'aller au hasard devant moi, et à la grace de Dieu; et pour commencer, je bus et je mangeai mes dix écus ou à peu près, car il ne me restait qu'un écu de trois livres quand je sortis du cabaret, et me mis à marcher durant plusieurs jours, me couchant quand j'avais sommeil, et mangeant, quand la faim me prenait, quelques provisions dont j'avais empli mon sac.

Un soir, comme je traversais la côte de Saint-André, me demandant ce que j'allais faire, tout à coup je vois devant moi trois hommes, la dague d'une main et le *crucifix à ressort* (1) de l'autre; puis j'entends une grosse voix qui me crie : — La bourse ou la vie.

Pardieu! répondis-je, en riant, à ces *rifandels* (2), bien avisé serait celui qui me trouverait une bourse, car je n'ai pour tout bien au monde qu'un écu de trois livres, que je vous offre de grand cœur, s'il peut vous être agréable.

Et je fouillai dans la poche de ma culotte pour y trouver l'écu; mais apparemment que je l'avais perdu en me couchant, car je ne pus remettre la main dessus. Ce pourquoi je me mis à rire de plus belle.

Ma foi, mes maîtres, leur dis-je, tout le monde m'a si bien volé qu'il ne me reste plus rien pour vous, et que la gabelle, qui m'a tondu jusqu'à l'os, n'y trouverait rien elle-même.

Ma belle humeur plut au *coire* (3) de ces gars, qui se tenait à l'écart, dans un buisson, avec le reste de sa troupe. Il s'approcha de nous, et me frappant sur l'épaule : Or ça, me fit-il, tu me parais un joyeux *rifandel*; veux-tu être des nôtres?

Quoique pauvre et gueux comme Job, répondis-je, j'ai deux scrupules à me faire voleur de grands chemins : la loi et la roue.

Quant à *épouser la veuve* (4), répliqua le chef, il n'y a que les imbéciles qui s'y laissent prendre; pour la loi, tu viens de savoir ce qu'elle vaut. Tu aurais volé, t'aurait-on traité avec moins de rigueur que l'on ne l'a fait pour quelques poignées de sel que tu as vendues en contrebande? La loi!... tu es encore un niais de craindre et de respecter la loi, qui donne tout au riche et au fort, et qui ne laisse rien au pauvre et au faible.

Eh bien! mes *rifandels* et moi, nous nous sommes mis au dessus de la loi; et faibles et pauvres, nous nous sommes faits riches, forts et indépendans. Ne va pas nous prendre pour des *grinches* (1) vulgaires. Nous ne t'avons détroussé qu'en manière de plaisanterie et par pur badinage. Nous avons de beaux et de grands projets: sois notre *rifandel* et tu les connaîtras; car ton courage et ta belle humeur me font prendre intérêt à toi.

Mais, dis-je, c'est une vilaine chose que de finir par la potence ou par la roue.

Ces maladies-là ne sont pas plus redoutables que la gravelle et l'apoplexie. La goutte a des douleurs plus cruelles que la barre de fer qui casse les jambes d'un roué. Mais pourquoi tous ces discours? Viens avec nous; nous allons entreprendre une guerre à mort contre la ferme et la gabelle : sois des nôtres.

Puis il se pencha vers moi et me dit à l'oreille, en me montrant un pistolet, et de manière à ce que les autres ne l'entendissent point :

Je te préviens que si tu fais mine de refuser, comme cela serait de très mauvais exemple pour mes gens, je te casse la tête d'un coup de *pied de cochon* : ce qui te preservera de la goutte et de la *placarde* (2).

J'accepte donc, lui dis-je; me voilà le plus déterminé de la troupe.

Là-dessus nous nous mîmes à rire, et il me présenta à la bande.

Il est d'usage, parmi les *grincheurs*, de prendre, en entrant en fonctions, un nom de guerre, et Mandrin me donna celui de Roquairol, nom d'un petit village où demeurait une jeune fille qu'il aimait beaucoup. Après quoi on me remit des armes, et nous nous dirigeâmes vers un château abandonné par les propriétaires, et dans lequel le *coire* avait établi son quartier général.

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### L'HISTOIRE DU COIRE MANDRIN.

On menait joyeuse vie, dans ce château; ni les vins, ni la bonne chère, ni les jolies *calèges* (3) ne manquaient : car il y en avait plusieurs dans la troupe, déguisées en hommes, et qui n'étaient ni les moins braves, ni les moins intrépides à l'attaque. On m'apprit entre deux verres le nom du *coire* et son histoire. Ce fut Périnet, ancien séminariste, et pour lors lieutenant de la troupe, qui me conta cette histoire, et qui m'apprit en outre à *entraver*.

Le capitaine Henri Mandrin est né à Saint-Étienne-de-Saint-Gérost, en Dauphiné. Son père était un *faiseur de poussière* (4) que des traîtres *rifandels* dénoncèrent et livrèrent aux *liéges* (5). Mais le brave et courageux gars, au lieu de se laisser prendre et lier pieds et poings, fit une courageuse résistance, et mourut les armes à la main.

Mandrin apprit la mort de son père, et jura de le venger en bon fils; il hérita de quelques outils propres à la fabrique des *poussières*, et à peine fut-il en état de

(1) Pistolet.
(2) Compagnons.
(3) Chef.
(4) Etre mis à mort.

(1) Voleurs.
(2) De la place aux exécutions.
(3) Femmes.
(4) Fabricant de fausse monnaie.
(5) Gendarmes.

manier le marteau, qu'il s'exerça à contrefaire les *poussières* ou à les altérer.

Puis la guerre survint, Mandrin s'enrôla.

Mais le métier de soldat ne pouvait convenir à un homme si actif, et qui avait un besoin si impérieux de liberté. Aussi la guerre n'était pas encore finie, que Mandrin déserta, et emmena avec lui deux de ses camarades. Son capitaine qui l'aimait, ne voulut pas le déclarer, ni envoyer son signalement; il espérait le ramener par ce ménagement qui devint fatal à lui-même. Pendant ce temps, Mandrin se faisait une bande qui grossissait chaque jour, et qui l'avait adopté pour *coire*.

La côte de Saint-André a beaucoup de rochers qui peuvent servir de retraite à ceux qui ne veulent pas en prendre une dans les lieux habités. Mandrin y choisit un asile. Il était âgé d'environ vingt ans, et il se voyait à la tête de dix ou douze déserteurs, qui le regardaient comme leur père, et qui ne vivaient que par son industrie. Ils fabriquaient pendant la nuit, et le jour, Mandrin se montrait dans les foires pour y faire des emplettes.

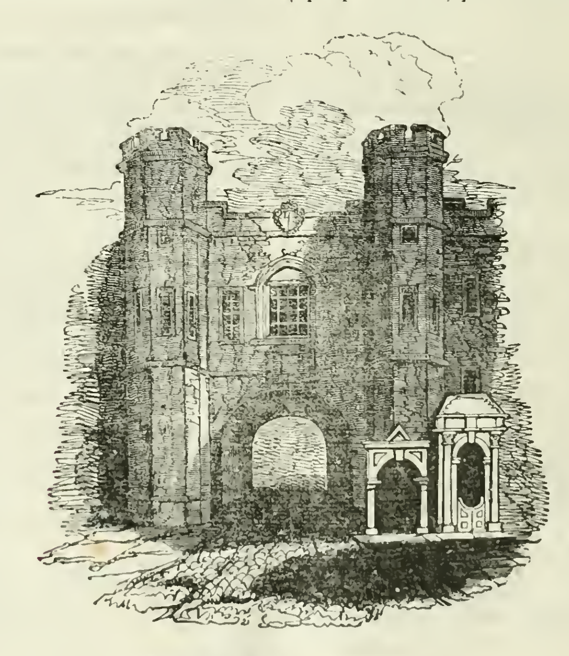
Au retour on évaluait la marchandise, ou on la faisait vendre par un homme affidé, et le capitaine avait toujours une part distinguée dans les partages.

Trois ans s'étaient écoulés dans ce commerce, lorsque le *coire* de Mandrin revint au pays. Il fit dire au *frangin* (1) de celui-ci, que si le déserteur ne rejoignait pas le régiment, il allait le dénoncer de suite, et le faire punir. Cette nouvelle fut portée à Mandrin, et le mit en fureur. Il recommanda à son *frangin* de s'informer exactement des endroits que fréquentait l'officier; et parvint à savoir qu'il devait passer à quelques jours de là, au pied de la côte de Saint-André. Mandrin se mit sur le chemin avec des *pieds de cochon*. Dès qu'il aperçut l'officier, il le pria avec l'air le plus humble de ne point le perdre. Il lui offrit même une somme pour son congé, et lui montra à quelques pas de là, une petite *cassine* qu'il dit être celle de sa mère, en le priant d'y entrer pour accorder les choses. L'officier tourna bride sans former aucun soupçon. A peine fut-il engagé dans le défilé, que Mandrin lui cassa les reins d'un coup de *pied de cochon*; puis se tournant vers le domestique qui accompagnait l'officier, il lui brûla la cervelle. Ses gens enlevèrent les corps, et Mandrin continua son commerce sans inquiétude.

(1) Frère.

Cependant la caverne était un séjour humide, désagréable, et dans lequel il aurait été difficile de se défendre en cas d'attaque : Mandrin résolut de se procurer une habitation plus agréable, et de s'emparer du château où m'avaient conduit mes nouveaux *rifandels*.

Ce château, situé sur une montagne, dominait tout le pays. Entouré d'un large fossé plein d'eau, flanqué de tours, et rempli de souterrains, on l'aurait bâti exprès pour la bande, qu'il ne lui eût pas mieux convenu.



Le Château du procureur. (Dessin et gravure de SEARS.)

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS. — ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.

## CHAPITRE TROISIÈME.

### COMMENT FUT PRIS LE CHATEAU.

La mort du propriétaire, ancien procureur retiré, ne tarda point à fournir à Mandrin l'occasion de s'emparer d'un si bon gîte. Voulez-vous en devenir possesseur, dit l'ancien séminariste Périnet, si vous me laissez libre dans l'exécution de mon projet, et si vos gens me secondent, je vous réponds que c'est tout au plus l'affaire d'une *marque* (1). Le capitaine Mandrin acquiesça à cette offre.

Écoutez-moi donc, dit Périnet. Le défunt doit avoir quelques petites restitutions à faire, parce qu'il était procureur; il s'agit d'aller pendant la nuit faire tapage dans toute la *cassine*, culbuter les meubles, battre les gens; ils abandonneront bientôt la place, tant ils ont peur des *réfroidis* (1).

Bien, très-bien! s'écria-t-on de toutes parts, et l'on se mit à préparer ce qu'il fallait.

Le corps du procureur avait été enterré le jour même dans l'église des Capucins d'un village voisin. Périnet se mit en chemin; il observa les lieux et se tint à l'écart. Le soir il entra avec quatre *peigres* (2) qu'il distribua en différens postes. La veuve était seule dans une chambre: comme elle n'avait plus de témoins, elle ne versait plus de larmes. Ses domestiques riaient dans la cuisine, et oubliaient déjà qu'ils avaient eu un maître. Périnet alla droit à la chambre du procureur; il commença par agiter fortement les rideaux, et renverser des tables et



L'apparition du Procureur. (Dessin de GEMOLE, gravure de BROWN.)

des chaises. La veuve se jeta promptement dans la cuisine. Périnet se plaignait comme un homme qui brûle, et mettait tout en désordre. On croyait n'avoir rien à craindre que d'un côté, lorsqu'il s'éleva un grand bruit des quatre coins du château; on entendait des voix terribles qui se disputaient l'ame du procureur, et on ne voyait que feu et flamme par le moyen des *pieds de cochon*. Périnet avait jeté un drap sur sa tête, avec des flammes peintes en rouge; il parut en cet équipage au milieu de ses *rifandels* habillés en démons, et traînant des chaînes; un flambeau à la main, il entra dans la

(1) Un mois.

(1) Morts.

(2) Voleurs.

cuisine, où quelques femmes s'évanouirent; parcourut les appartemens et disparut.

On ne douta plus dès lors que le pauvre procureur ne fût au pouvoir des *rabouins* (1). On l'avait vu, on l'avait entendu; c'en était assez, le bruit en courut dans tout le pays.

La nuit suivante, Périnet se montra sur les terrasses, entouré de quatorze démons. La veuve avait doublé sa garde, mais ce ne fut que pour augmenter la frayeur et les cris. Lorsque la troupe prit le chemin de la maison, toutes ces femmes s'enfoncèrent dans une grande chambre. Périnet les suivit. Les unes voulaient sortir par la fenêtre, les autres faisaient des prières, et inondaient la chambre d'eau bénite; lorsqu'il en tombait une goutte sur les *boulangers*, ils poussaient des hurlemens affreux, comme si c'eût été de l'huile bouillante. Cependant ils faisaient mine de vouloir attirer quelqu'un avec leurs griffes, et ils secouaient avec force les chaînes du défunt. Celui-ci disait souvent: *Bien mal acquis! malheur à ceux qui l'habitent! ils brûleront comme moi!*

Cette scène fut poussée fort avant dans la nuit. La veuve, à demi-morte, ne revint point de ses frayeurs; elle voulut quitter ce séjour dans la nuit même, et prit un lit chez un de ses fermiers, à quelque distance de là.

Les esprits forts tournèrent la chose en ridicule, et la traitèrent de chimère. Trois *sangliers* (2) et deux abbés, firent partie d'y souper et d'y passer la nuit. Ils avaient avec eux huit domestiques armés, et trois *larques* (3) pour les servir. Périnet crut qu'il y allait d'autant plus de son honneur à ne pas lâcher prise, qu'il allait avoir affaire à des gens de son ancienne robe et de son ancien métier. Périnet pratiqua une ouverture dans l'épaisseur du mur, et la ferma exactement avec des planches et de la tapisserie; il creva ensuite le tuyau de la cheminée qui donnait dans un grenier obscur, et y rangea une partie de son monde. Tout fut tranquille jusqu'au moment du repas. Les convives pensèrent qu'ils avaient mis les revenans en fuite, et ordonnèrent que l'on servît. Un instant après, il s'éleva un bruit éloigné; ils prêtèrent l'oreille, et en se tournant, ils aperçurent derrière eux un ours d'une grosseur prodigieuse qui vint flairer tous les plats; ils se jetèrent les uns sur les autres, et gagnèrent l'enfoncement de la salle. En même temps un gros singe sauta sur la table, et renversa les flambeaux. Quatre *rabouins* débouchèrent par le milieu du mur avec des torches ardentes; huit autres amenèrent le procureur en hurlant autour de lui. Celui-ci criait: « *Je brûle! je brûle! bien mal acquis, malheur à ceux qui l'habitent! ils brûleront avec moi!* » On vit encore paraître huit autres *boulangers* sous une autre forme, avec des crocs ou des fourches; et, pour ne laisser rien à désirer, Mandrin descendit par la cheminée dans une peau de taureau, affublé de cornes, et escorté de quatre Maures avec des flambeaux. Ce cortége était de vingt-huit personnes; les abbés étaient transis d'effroi: les domestiques ne savaient pas même s'ils avaient des armes. Le capucin seul voulut montrer un peu de fermeté, un des diables lui brûla la barbe avec son flambeau; il s'approcha ensuite des autres, et mit le feu aux perruques et aux habits: chacun gagna la porte; la déroute fut générale; on les conduisit jusqu'à la porte à grands coups de torches dans le derrière, et Périnet demeura ainsi en possession du château et du souper.

Ce fut pour en faire hommage à Mandrin, son maître, qui, pour reconnaître ses services, le créa lieutenant sur le champ de bataille, même en présence de tout l'enfer. On courut à la cuisine et à la basse-cour, on rit beaucoup et on soupa bien. Les anciens hôtes ne paraissaient pas avoir envie de rentrer dans cette *cassine*; ils n'y avaient laissé que de mauvaises tapisseries, une table et des chaises. Mandrin y passa la nuit et fit tirer quelques fusées, tandis que ses gens nourrissaient l'erreur du public, en traînant des chaînes, et en élevant les flambeaux.

Ici, je dois protester contre les singulières insinuations de plusieurs auteurs, qui ont écrit la vie du *coire* Mandrin, et qui ont avancé qu'une grande jalousie avait toujours existé entre Périnet et moi; cela est une grande et coupable calomnie, et il est affreux de songer que des gens d'honneur se trouvent exposés de la sorte aux mensonges des barbouilleurs de papier. Périnet fut toujours mon ami; je ne lui ai succédé comme lieutenant qu'après sa mort, qui arriva par le feu des *lièges*, et non par trahison, et par ma faute. Je ne suis ni un traître ni un lâche.

Je passai près d'un an dans le château, fort content de mon genre de vie; travaillant quelques heures à fabriquer du *poussier*, et le reste du temps, buvant, mangeant, et faisant orgie. Souvent encore le *coire* m'emmenait avec lui, pour aller dans les marchés faire des emplettes. Mes connaissances et mon expérience comme ancien marchand de bœufs servaient beaucoup dans nos achats de vivres; et puis, sans me flatter, le *coire* goûtait mon esprit naturel, ma gaieté et mes bonnes manières, car parmi nos *rifandels*, peu avaient reçu une éducation aussi cultivée que la mienne.

Par malheur, les expéditions et les achats ne furent pas toujours faits par le *coire* et par moi, et de là arrivèrent bien des malheurs pour nous.

Car, sans les événemens qui survinrent, nous nous serions bientôt tous retirés, soit en pays étranger, soit dans d'autres provinces, chacun avec une fortune considérable: outre la fabrication du *poussier* qui nous rapportait beaucoup, quatre hommes faisaient le métier de maquignons au profit de la bande, et allaient chercher des chevaux jusque sur les frontières d'Espagne. Ils les emmenaient de nuit dans les écuries du château, et les en tiraient de même pour les *bloquer* (1) dans les foires. D'autres faisaient le commerce des indiennes et du tabac. Huit chambres étaient pleines de ces marchandises. Ainsi notre habile et grand capitaine Mandrin commandait tout à la fois à des *poussieux*, à des maquignons et à des contrebandiers. Le *poussier* servait à l'achat de la contrebande et des chevaux, et le produit de la vente apportait des espèces d'une valeur réelle, dont on faisait la répartition selon les conventions établies.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### LA DÉBINE (2) ARRIVE.

Mais, je l'ai dit tout à l'heure, une imprudence vint détruire ces chances de fortune et nous jeter dans une suite de *débines* et d'agitations.

(1) Démons.
(2) Prêtres.
(3) Femmes.

(1) Vendre.
(2) Malheur.

Un de nos gens avait acheté, dans une foire auprès de Lyon, des foins, des moutons et d'autres provisions de bouche. Le vendeur de moutons, bien content du marché qu'il avait fait, jeta un écu en l'air, il se rompit en tombant : il en jeta un second, il se brisa de même ; on considéra les morceaux, c'était une composition de verre, d'étain et de mercure. Ces trois matières liées ensemble imitaient l'argent ; mais il leur manquait cette adhésion de parties que le verre n'a pas, et que le mercure enlève à tous les métaux. On chercha le distributeur de ces *balles* (1), qui s'était mis à boire, au lieu de *se donner de l'air* (2) sitôt la vente terminée, comme le *coire* et moi nous en avions l'habitude, et comme on le lui avait représenté ; on le poursuivit ; il échappa à l'aide d'un bon cheval, dont il était pourvu ; mais il abandonna ses marchandises.

Sur ces entrefaites, la veuve du procureur apprit par son fermier que l'on voyait un sentier battu au bout de sa maison, et que l'on avait souvent aperçu de beaux chevaux qui passaient dans l'obscurité du bois. Un clerc qui avait été du fameux souper, lui dit : « Je soupçonne, madame, que votre maison est devenue une retraite de contrebandiers, et que ce sont ces messieurs qui nous reçurent si bien dans la belle expédition que nous fîmes avec le Père capucin. » Cette pensée parut une découverte. On requit main-forte ; le clerc se joignit aux *lièges*, et ils marchèrent vers le château, au nombre de quarante, avec des armes et de la résolution.

A l'approche du péril, le visage du *coire* Mandrin s'enflamma de courage et de résolution. Il fit retirer tout son monde dans un souterrain, et s'apprêta à en bien défendre l'entrée, car il eût été inutile de vouloir défendre le terrain pied à pied ; d'ailleurs l'intention de mon *coire* n'était pas d'engager un combat à découvert, il n'avait aucun intérêt à conserver des appartemens que l'on regardait comme inhabitables : il avait renfermé ses richesses dans son souterrain, et ne devait songer qu'à les y conserver, ou à prolonger la défense pour gagner le temps de les transporter ailleurs.

Les *lièges* entrèrent donc paisiblement dans la cour du château, et se répandirent partout, sans rencontrer personne. Fiers et encouragés par une réception si différente de celle qu'ils attendaient, ils forcèrent la porte d'une cave, et y trouvèrent d'excellent vin. Ils en roulèrent une pièce en haut, et toute la bande fit grande chère. Le *coire* les voyait et s'amusait de ce spectacle ; il pouvait les fusiller, ce qui eût peut-être dérangé le repas : il aima mieux leur donner la vie, espérant que la *sorgue* (3) lui fournirait quelque occasion de s'en débarrasser autrement ; il se trompa. Les *lièges* avaient eu ordre de marcher, et le château se trouva investi par des soldats et des paysans. Mandrin se tourna vers nous, et nous dit : « Ces gens ne veulent pas se contenter de boire mon vin, je vois qu'il faut autre chose pour les satisfaire. » Il arrangea son monde et se disposa au combat. De leur côté, les archers étaient fort bien commandés, et ils avaient un prévôt qui fit les dispositions en homme du métier. Il plaça un brigadier avec six cavaliers, des *lièges* et des paysans à la petite porte par laquelle le souterrain aboutissait dans le bois, et il attaqua la grande entrée avec beaucoup de vivacité : les murs étaient enveloppés par des gens bien armés. Mandrin fit tête à ce brave assaillant, et se montra digne de lui, tandis que par son ordre je cherchais à m'ouvrir une sortie par derrière. L'ayant jugée impossible, j'embarrassai l'entrée avec des pieux et des branches d'arbres, et je vins rejoindre mon *coire*. Celui-ci, qui ne voulait pas encore faire couler tout le sang qu'il pouvait répandre, eut recours aux prestiges ; il fit annoncer par une voix terrible, qu'on n'insultât pas aux cendres des morts ou que l'enfer allait déployer ses fureurs. On rit de ces menaces et on continua l'attaque. Mandrin fit couler quelques matières enflammées ; il tira des fusées et des pétards qui donnaient dans le visage des assiégeans et les écartèrent. Ils revinrent à la charge, on leur seringua des huiles bouillantes et du plomb fondu. Ils fuirent de nouveau et se présentèrent une troisième fois. Alors Mandrin fit faire une décharge qui en tua trois et en blessa dix. Comme ils étaient cuirassés, il avait fait tirer dans la tête et dans les cuisses.

Cependant le prévôt se rappela qu'il avait vu quelques mauvaises tapisseries dans les chambres ; il se retira avec son monde, fit coudre ces tapisseries en forme de sacs, qu'il emplit de terre, et se présenta à une quatrième attaque, en les faisant rouler devant sa troupe. Ensuite ils enfoncèrent la porte avec des leviers, et mirent le feu à ce qu'ils ne purent pas rompre. Ils pénétrèrent enfin après une attaque de trois heures. Mais quel fut leur étonnement lorsqu'ils n'aperçurent personne ! Le souterrain avait environ quatre-vingts pieds de long sur dix-huit de large ; les flambeaux y répandaient une grande clarté, et rien ne pouvait échapper à la vue. Le prévôt promena ses regards sur la voûte ; il n'y avait aucune ouverture : il regarda à terre ; le fond était battu et dans son entier ; les côtés étaient fermés par de bonnes palissades qui se joignaient pour empêcher l'éboulement des terres. Ce qui étonnait davantage, c'était la propreté de l'endroit que l'on eût dit avoir été préparé pour y recevoir quelqu'un. Le prévôt ne vit pas sans peine qu'il perdait le fruit de ses travaux, et ne remportait que les coups de l'aventure. Il ouvrit la porte qui jugeait le bois, et fit fouir l'endroit par des paysans. Ce travail demeura infructueux. Comme il soupçonnait que l'on n'avait pu lui échapper que par quelque boyau, il fit envelopper la montagne par des paysans, avec ordre de lui rendre compte de tout ce qu'ils apercevraient. Il s'adressa ensuite aux côtés de la caverne, et fit lever toutes les palissades, en trouva cinq à six qui étaient coupées à un demi-pied de terre, et qui s'emboîtaient exactement par le moyen d'une fiche. La terre qu'elles soutenaient paraissait plus fraîche et moins serrée que dans d'autres endroits. On ne douta plus qu'il ne fallût ouvrir de ce côté-là. Le prévôt fit distribuer du vin aux pionniers, et encouragea son monde.

Mandrin, qui s'était retiré par cet endroit dans un caveau enfoncé, avait mis derrière les terres qui en fermaient l'entrée, un tambour, et dessus, un verre d'eau. Chaque coup que donnaient les pionniers, rendait un bruit sourd dans la caisse et causait un trémoussement dans l'eau. Mandrin connut alors que l'on venait à lui. L'ardeur des assaillans, les sacs de terre dont ils se couvraient, lui annonçaient l'inutilité d'une défense ; il ne songeait qu'à gagner du temps. Le boyau qui conduisait à son grand caveau avait cent pieds de longueur ; il tira les contreforts et en éboula la terre, pour donner de l'occupation à l'ennemi. Ceux qu'il avait envoyés à la découverte lui rapportèrent qu'il y avait du danger à

(1) Ecus.

(2) Fuir.

(3) Nuit.

tenter une sortie par l'autre ouverture; qu'il venait d'être aperçu par quelques paysans, et qu'un grand nombre de soldats accourait pour lui en fermer le passage. Mandrin n'eut pas d'autre débouché que son chêne. C'était un arbre d'une grosseur prodigieuse, dont la tige avait été creusée par les pluies : on l'appelait par tradition l'*arbre de César*. Il répondait directement à un grand caveau que Mandrin avait fait construire, et y portait le jour.

Alors le *coire* nous dit : *Rifandels*, le temps presse et la fortune nous trahit. Chargez-vous de ce que vous avez de *fourgat* (1); faites l'abandon du reste, et tâchez de *vous donner de l'air* (2) par la seule issue qui vous reste. J'ai été le premier au feu, je serai le dernier dans la caverne.

Nous obéîmes de suite, nous montâmes tous les uns après les autres, et nous nous rangeâmes au pied du chêne. Puis une fois le *coire* venu, nous nous fîmes jour, les armes à la main, à travers une bande de paysans accourue de ce côté, et nous nous dispersâmes dans le bois.

Hélas! celui qui protégeait si vaillamment notre fuite, celui qui s'oubliait pour sauver ses amis, notre chef, notre père, tomba au pouvoir des *marchands de lacet* (3).

Comment exprimer mon désespoir en apprenant cette fatale nouvelle. Je fus près vingt fois de me livrer, à demander a partager ses fers et son sort! Oh! c'est qu'on ne pouvait approcher du *coire* sans l'aimer et sans se dévouer à lui, à la vie, à la mort.

Comme on ne m'avait pas signalé parmi les gens du *coire*, je pus me montrer sans danger; d'ailleurs, j'avais sauvé avec moi huit à dix mille *balles* (4) en or, et cela me mettait à même de reprendre en apparence mon ancien métier de marchand de bœufs.

Je ne m'occupai pas de suivre le procès du *coire*, dont l'issue ne pouvait être d·uteuse : mais, avec cinq ou six *grinches* déterminés, je pris les mesures nécessaires pour sauver notre chef. Après lui en avoir donné avis, je lui fis parvenir dans la prison un panier de vin où j'avais fait dissoudre des drogues soporifiques. Les geôliers en volèrent une partie, et Mandrin leur fit boire le reste. Quand ils furent tous endormis, et au signal donné, Mandrin brisa ses fers au moyen de l'herbe *à ferlampier* (5) qu'il portait toujours sur lui; il prit les clefs des geôliers, sortit, monta dans la voiture que je lui tenais prête à quelques pas de là, et ce fut ainsi qu'il retrouva la liberté, tandis que l'on dressait pour lui *l'abbaye de monte-à-regret* (6) sur la *placarde* (7).

Nous gagnâmes, dans les montagnes, notre ancienne caverne, où se trouvaient tous nos camarades, excepté le malheureux Périnet, qui avait été tué par les paysans, au sortir du chêne.

Le capitaine Mandrin, en récompense de mes bons services, me nomma au grade de lieutenant, en remplacement du défunt Périnet.

(1) De butin.
(2) Fuir.
(3) Gendarmes.
(4) Livres.
(5) A briser les fers.
(6) Echafaud.
(7) Place publique.

## CHAPITRE CINQUIEME.

### FAUTES.

Comme je sais et je veux dire toute la vérité dans ces confessions, il faut que je relate ici une *escape* (1) commise par les ordres du coire, et qu'il aurait peut-être pu éviter. Ma franchise attestera ainsi que je ne me livre point à une admiration injuste pour cet homme célèbre, et que je sais fort bien reconnaître et avouer ses fautes.

Une chaise de poste avait été arrêtée par nos gens; tout le monde avait péri dans l'attaque, à l'exception d'un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans, qui paraissait le fils du voyageur, et que ses vêtemens annonçaient être riche.

Ce jeune homme fut amené devant le coire Mandrin qui ne se trouvait point parmi nous, lors de l'attaque, retenu qu'il était dans la caverne par une violente fièvre qui changeait en emportemens et en violence la douceur habituelle du caractère de cet homme remarquable.

Le jeune homme, pieds et poings liés, et dans l'impossibilité de faire un mouvement, jetait des regards éperdus sur le *coire*, qui lui demanda d'une voix terrible s'il se sentait de la disposition à s'enrôler dans une troupe de *grinches* et à *se servir de ses louches* (2) pour vider une *fouillousse* (3); que dans ce cas on allait lui ôter ses chaînes, pour qu'il prît la *pelure* (4) de la troupe.

Le jeune homme ne répondit pas, et se débattit.

— Ah! reprit Mandrin, tu fais le dégoûté, et tu ne veux pas courir avec nous les chances de la *petite marine* (5) : tu as peur de devenir un *gerbé à la passe* (6), et de voir ta *sorbonne* (7) devenir, grace à *Charlot casse-bras* (8), une *connie* (9); mais, sois tranquille, si tu ne veux pas faire ce que je t'ordonne, la chose n'en arrivera pas moins et sur l'heure; et si tu as évité la *soulasse sur le trimar* (10), tu vas trouver ici ce qu'il te faut sans *serpilière de ratichon* (11), pour t'aider à aller dans l'autre monde, et pour te graisser tes bottes.

Hélas! vous autres, puisque ce Seigneur ne veut pas *tapiquer* (12) avec de braves *fanandels* (13) comme nous, ôtez-lui sa *pelure* de marquis, et étendez-le sur ce bon feu qui brûle si clair; peut-être dira-t-il oui à la fin.

On obéit au *coire*, car on croyait que la chose se faisait seulement pour *donner du taffetas* (14) au jeune homme, qui ne tarderait pas à se montrer *sinvre* (15) aux premières atteintes du feu; mais il ne parla point, et mourut dans les plus horribles douleurs.

Au moment où il rendait l'ame, on s'avisa seulement

(1) Meurtre
(2) Mains.
(3) Poche.
(4) L'habit.
(5) Les galères.
(6) Condamné à mort.
(7) La tête vivante.
(8) Le Bourreau.
(9) Tête morte.
(10) L'assassinat sur le grand chemin.
(11) Prêtre.
(12) Demeurer.
(13) Camarades.
(14) Faire peur au jeune homme.
(15) Avoir peur.

qu'il était sourd et muet. Quelques-uns de nos *fanandels* en rirent; mais le capitaine leur dit de se taire, et ils s'en allèrent en rire plus loin.

A quelques jours de notre réunion dans la caverne, une jeune *larque*, à la recherche d'une chèvre, découvrit, derrière des broussailles, l'entrée de notre demeure, y pénétra, et tomba dans nos mains. Conduite devant le *coire*, celui-ci se laissa émouvoir par sa beauté, et lui dit :

Tu as découvert notre secret, et tu mérites la *passe* (1). — Je te fais grace de la vie, mais à condition que tu deviendras ma *calège*.




Un meurtre de femme. Dessin de GEMOLF, gravure de BROWN.

Celle-ci rejeta la proposition.

Je te donne un jour pour réfléchir, reprit le capitaine. Et il la fit enfermer dans un cachot. Le lendemain, il lui adressa de nouveau la même demande : — Voulez-vous devenir ma femme?

Non, dit-elle, plutôt la mort.

Le *coire* fit avancer un jeune homme nouvellement entré dans la troupe; Mandrin lui mit un poignard à la main, en disant :

Tu n'es pas encore aguerri, je veux t'instruire; sois digne des nôtres, avance et frappe... Tu hésites! vois-tu cet autre poignard? je te perce toi-même si tu balances encore. Apprends à choisir tes coups; c'est sur la pointe du sein qu'il faut frapper, enfonce.

Comme celui-ci choisissait la place et tardait trop, Mandrin, dans un mouvement de rage, appuya fortement sa main sur la sienne, et enfonça le poignard. Le *raisinée* (1) jaillit avec force, et la femme tomba *escarpée* (2).

---

(1) Sang.
(2) Morte.

Chacun s'émut de ce *soulasse* dans la bande, et moi aussi, je l'avoue. Des murmures se firent entendre. Aussitôt Mandrin s'indigna, et saisit ses *pieds de cochon*. Ne suis-je plus votre *coire?* s'écria-t-il, et faut-il que je tourne ces armes contre vous? Cœurs faibles et timides! cette *larque* n'aurait-elle pas *pris de l'air* (1), et n'aurait-elle pas joué du *chiffon rouge* (2).

Craignant de le voir se porter à de fâcheuses extrémités, je lui représentai que nous avions tous pour lui la soumission et le respect dus à un chef aussi vaillant et aussi sage; et nous allâmes tous, les uns après les autres, baiser dans sa main le poignard qui nous avait sauvés du péril d'être trahis, découverts et livrés.

Cependant, s'il faut en faire l'aveu, ces cruautés ne m'allaient guère; comme un autre, je savais faire le coup de feu contre les *lièges*, mais attaquer des gens sans défense me semblait cruel.

Aussi ne pris-je aucune part aux cruautés dont on persécutait deux employés de la ferme, tombés en notre pouvoir: l'un avait vingt ans, l'autre dix-huit.

Mandrin les fit enfermer dans une cage de bois, d'où on les tirait trois fois le jour, pour leur faire faire ce qu'il appelait l'exercice. Cela consistait à paraître nus en chemise devant la troupe assemblée, à se prosterner aux pieds du *coire*, et à lui demander humblement pardon des dommages qu'on lui avait causés. Le grand-pénitencier les recevait ensuite, et leur demandait lequel était plus de leur goût, de la bastonnade ou du fouet. Il fallait opter, et alors on leur déchargeait quarante ou cinquante coups de bâton sur le dos, ou sur la plante des pieds, en les assurant que c'était pour le bien de leurs ames. Lorsqu'ils avaient choisi le fouet, pour varier, on les étendait sur une grosse poutre de bois, à peu près comme on amarre sur un canon, et on frappait sur le derrière avec un jonc fendu en quatre, au bout duquel étaient des cordes nouées, et lorsque la peau s'ouvrait sous les coups, on frottait la partie affligée avec du vinaigre, dans lequel on avait fait infuser du poivre d'Espagne, et on appliquait promptement un emplâtre de boue et de sel. Quelquefois on les suspendait en l'air pour amuser pendant le repas, et on les faisait tourner à grands coups de verges. Dans d'autres temps, on les élevait de terre en leur passant les mains entre les jambes, ce qui ployait le corps en rond, et on touchait de toutes parts. Ils avaient défense de se tenir sur leurs pieds en présence des gens de la caverne: l'ordre portait qu'ils ramperaient comme des bêtes, et dans cet état on leur jetait des morceaux de pain que la faim leur faisait dévorer. On les renfermait ensuite dans leur cage, en les avertissant de se tenir prêts pour l'exercice prochain, et on les nourrissait dans la plus grande frugalité.

## CHAPITRE SIXIEME.

### JE TOMBE DANS LES MAINS DES MARCHANDS DE LACETS (3). JE DEVIENS HONNÊTE HOMME.

A quelque temps de là, je m'en revenais paisiblement le long du *trimar* (4). Après avoir fait une assez bonne

(1) Fui.
(2) Parlé.
(3) Gendarmes.
(4) Route.

journée, car j'avais *floué* (1) une *toquante* (2), une bourse et trois bœufs, que je poussais devant moi. J'avais rencontré un marchand de bestiaux; il avait de la *pièce* (3), et il n'avait pas été difficile de le *faire chanter* (4). Le bon *zigue* (5) *coupa*, comme je le voulus, *dans le pont* (6) lorsque je lui présentai mon *pied de cochon*, et *fila du carne* (7), comme si j'avais eu l'intention de répandre son *raisiné* (8); ce que je n'ai jamais fait, grace à Dieu: car dans la troupe du *coire* Mandrin, je suis resté constamment un *marlou* et un *grinche* (9), mais jamais un assassin.

Tout à coup, au détour d'un rocher, je me trouve face à face avec douze *marchands de lacets* qui se ruent sur moi, me lient pieds et poings, et m'emmènent en prison.

Mon affaire fut bientôt faite et je fus *gerbé* (10), au bout d'un mois, à être *haricoté* sur la *placarde* (11).

J'étais donc destiné à *épouser la veuve* (12) le surlendemain de ma condamnation, et l'on m'avait signifié mon jugement lorsque le *sanglier* (13) entra dans mon cachot et vint me préparer à cette vilaine cérémonie.

C'était un homme jeune encore, plein de zèle et de foi, charitable et fort aimé dans le pays, où il faisait d'immenses charités. Riche et noble, il avait quitté une belle position dans le monde pour prendre la *serpilière de ratichon* et consoler les malades et les coupables.

Mon frère, me dit-il en entrant, que Dieu vous soit aide et vous pardonne! Je ne viens point vous apporter de sa part des paroles de vengeance et de colère; je viens vous préparer à l'espoir de sa miséricorde et de son pardon; vous trouverez, près de lui, dans le ciel, ce que vous ne devez plus attendre sur la terre.

Pendant que le *sanglier* me parlait, je restais pensif et rêveur.

Qu'avez-vous? me demanda-t-il.

J'ai, mon père, lui répondis-je, que si je pouvais *scier du violon* (14) et me *guérir* (15), je mènerais désormais la vie d'un honnête homme, et que j'aurais le temps de m'amender; ce que je ne puis guère faire, en présence du *taule* (16).

Si je pouvais jouer des jambes, j'ai, dans un pays assez éloigné d'ici, un bon *frangin* qui m'a déjà pardonné bien des *chopins* (17), et qui me recevrait comme l'enfant prodigue dans sa maison. C'est un riche *messier* (18) sans enfans, et qui a le cœur bon et tendre pour moi.

Je suis condamné comme *garçon de campagne* (19);

(1) Volé.
(2) Une montre.
(3) De l'argent.
(4) Mettre à contribution.
(5) Diable.
(6) Crut ce que je lui dis.
(7) Donna son argent.
(8) Sang.
(9) Un escroc et un voleur.
(10) Condamné.
(11) La place publique.
(12) Mourir.
(13) Confesseur.
(14) Casser les fers.
(15) Devenir libre.
(16) Bourreau.
(17) Fautes.
(18) Bourgeois.
(19) Voleur de grand chemin.

mais jamais, je le jure sur la *coloquinte* (1) de mon père, je n'ai *joué du vingt-deux* (2); j'ai *grinché* (3), mais le *rabouin* (4) entre bien plus que ma volonté dans ma vocation de *grincheur* (5).

Ensuite je lui racontai comment j'avais rencontré sur le *trimar* (6) le *coire* (7), et comment j'avais eu à choisir entre la *carline* (8) ou le métier de *rifandels* (9.

J'ajoutai encore beaucoup d'autres choses en pleurant.

Le *sanglier* (10) m'écouta attentivement, et parut touché de mes paroles et de la sincérité de mon repentir,

— Eh! si je consentais à favoriser ta fuite, comment t'y prendrais-tu? me demanda-t-il?

Je suis *esquinteur de dur* (11), répondis-je. Voilà *six plombes et une mèche qui crossent* (12), et la *sorgue* (13) ne peut tarder à venir, puisque nous sommes en plein hiver. La fenêtre de la chapelle n'est point élevée, et en montant sur cet autel mobile, et en mettant une chaise dessus, je puis sauter dans la rue. Comme on me croit fort occupé avec vous, le *gaf* (14) n'est pas fort grand. J'ai dans ma ceinture trois cents *balles* (15), en voilà plus qu'il n'en faut pour commencer un métier, et devenir un honnête homme.

Je jouai si bien du *chiffon rouge* (16) que le *sanglier* prit son crucifix, pria quelques instans, comme pour demander les lumières du ciel, et me dit :

— Jure-moi, sur ce crucifix et par le salut de ton ame, que tu profiteras de ta fuite pour te repentir et vivre en honnête homme?

— Je le jure!

— Eh bien! fuis donc.

— Je ne le fis pas *jaspiner* (17) deux fois, et après une *marque* (18) de périls sur les *trimars*, j'arrivai au logis de mon *frangin* (19) que je trouvai mort, et dont je recueillis l'héritage sans inquiétude, personne ne sachant le métier que j'avais fait, et ne me connaissant pas sous mon nom d'argot de Roquairol : on crut que je revenais d'un long voyage.

Je ne tardai pas à me marier à une bonne *larque* qui me donna des enfans, et ne m'aida point peu à tenir la promesse que j'avais faite au *sanglier* de vivre en honnête homme.

Ce fut de mon village et en labourant la terre, que j'appris les grandes entreprises du *coire Mandrin*, et sa fin déplorable sur la *placarde* (20), et par les mains de *Charlot-Casse-Bras*. Il fut roué vif, et mourut avec un repentir qui ne servit qu'à rendre plus vif le mien, et plus certaine ma volonté de vivre en honnête homme.

(1) Tête.
(2) Poignarder.
(3) Volé.
(4) Le diable.
(5) Voleur.
(6) Chemin.
(7) Chef.
(8) Mort.
(9) Compagnons voleurs.
(10) Prêtre.
(11) Briseur de fer au moyen d'une herbe.
(12) Six heures et demie qui sonnent.
(13) Nuit.
(14) Guet.
(15) Livres.
(16) La langue.
(17) Dire.
(18) Un mois.
(19) Frère.
(20) Place publique.

Huit années après, comme je rentrais des champs, je vis un *sanglier* qui se rendait en voiture au château de Malesherbes, et qui pour cela traversait notre village.

Il me rendit mon salut, sans me reconnaître; mais moi, je l'avais bien reconnu, tant mon cœur battait vite.

— Mon père, lui dis-je, il fait une chaleur extrême, et je serais bien heureux de vous donner l'hospitalité chez moi.

Le bon et vertueux homme consentit à ma demande.

Alors je le fis entrer dans ma ferme, puis appelant ma femme et mes enfans : Mettez-vous à genoux, leur dis-je, et remerciez ce digne et saint ecclésiastique sans lequel vous n'auriez ni époux ni père.

Le *sanglier* ne se rappelait pas encore sa belle action. Alors je le conduisis dans une chambre à coucher, et tirant un rideau, je lui montrai un tableau que j'avais fait peindre, et qui représentait mon histoire dans la prison.

Le bon *sanglier* pleura de joie, et remercia Dieu avec ferveur de la bonne pensée qu'il lui avait inspirée.

Ensuite il me conta qu'il avait dit aux *soliceurs de lacets* (1) : Je crois que cet homme ne mérite point la

(1) Maréchaussée.

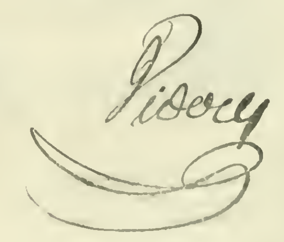
Avant de publier ce curieux et singulier monument des mœurs et du langage des voleurs au dix-huitième siècle, le directeur du *Musée* a voulu consulter sur son plus ou moins d'authenticité le seul juge compétent peut-être, en pareille matière : M. VIDOCQ. Voici le résumé des observations faites par cet ancien chef de la brigade de sûreté.

« Les termes d'argot employés par Delcroix dit Roquairol, » présentent un mélange des trois langages bien distincts, particuliers chacun aux assassins, aux voleurs de Paris, et aux voleurs de province. Cela s'explique par la réunion, dans la » bande de Mandrin, d'individus appartenant à ces trois classes.

» Il y a des expressions tout-à-fait inusitées aujourd'hui. Tel est » par exemple le mot *trifuille* que le sens indique devoir être traduit par : *enfant*.

» Quelques expressions ont changé de sens en vieillissant.

» Enfin les *Mémoires* de Roquairol présentent plusieurs fragmens qui se trouvent presque textuellement dans une *Vie de* » *Mandrin*, assez répandue dans le commerce de la librairie; » ce qui donne à supposer que si ces confessions n'ont point été » publiées du vivant ou après la mort de Roquairol, du » moins elles n'étaient pas inconnues à l'auteur de la *Vie de* » *Mandrin* qui y a puisé sans façon. »



mort, car il vient de disparaître par cette fenêtre, et de s'envoler comme aurait pu le faire un ange.

Rien n'était dérangé dans la *chique* (1) : on le crut sur parole ; on cria au miracle, car on le savait incapable d'un mensonge ; et l'on finit par oublier la chose.

Maintenant que me voilà vieux et prêt à paraître de-



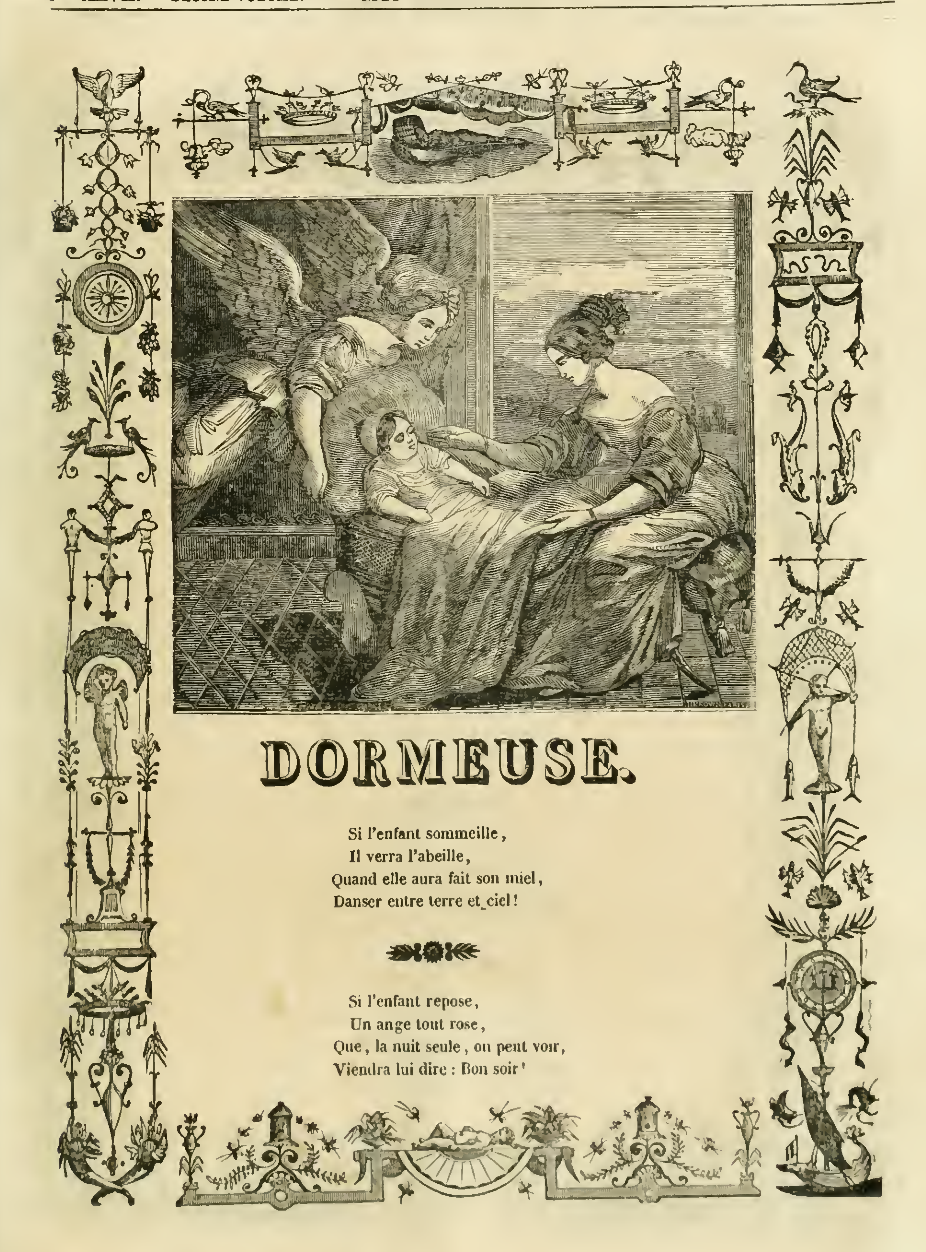

Le Tableau du Voleur. (Dessin de MARVILLE, gravure de BROWN.)

vant le souverain juge, j'espère trouver en lui de la miséricorde pour mes péchés, et j'espère dans sa bonté infinie que m'obtiendront les mérites de J.-C., notre Seigneur qui pardonna au bon larron ; par l'intercession de la Vierge, mère immaculée du Sauveur, et de tous les saints du paradis. AMEN.

JACQUES ANTOINE DELCROIX.

(1) Chapelle.

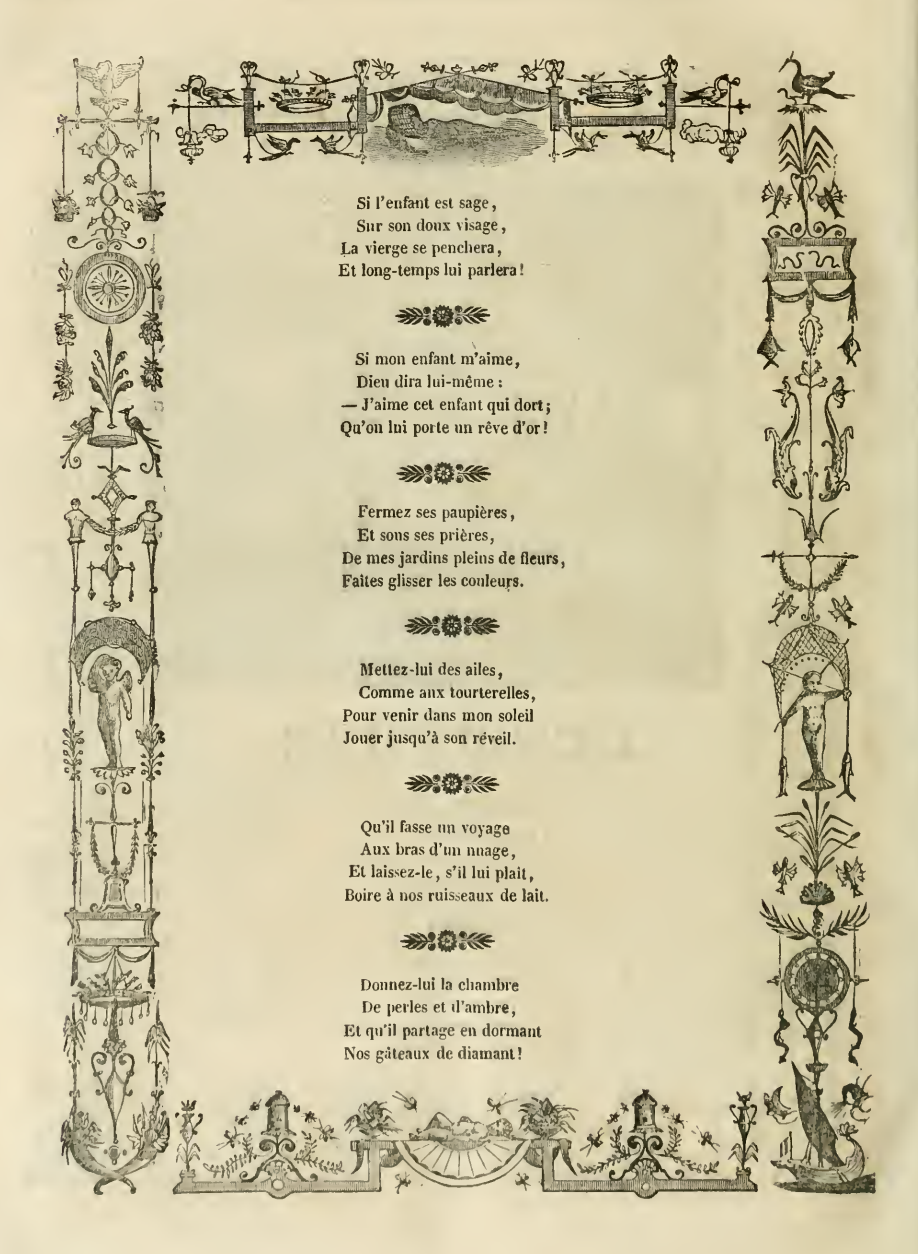
BUREAU CENTRAL D'BONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS. — LEBAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.



# DORMEUSE.

Si l'enfant sommeille,
Il verra l'abeille,
Quand elle aura fait son miel,
Danser entre terre et ciel!

Si l'enfant repose,
Un ange tout rose,
Que, la nuit seule, on peut voir,
Viendra lui dire : Bon soir!



Si l'enfant est sage,
Sur son doux visage,
La vierge se penchera,
Et long-temps lui parlera!

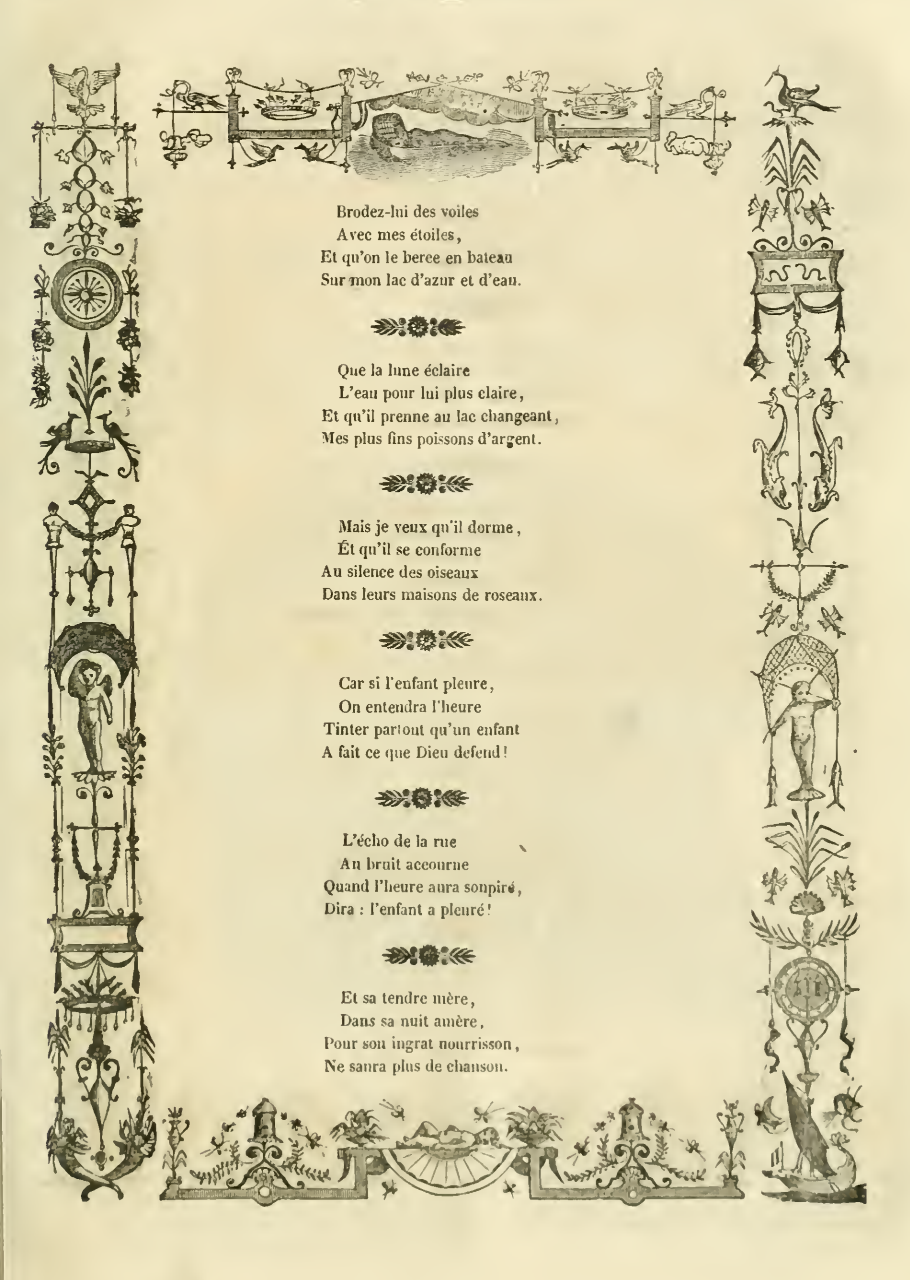
Si mon enfant m'aime,
Dieu dira lui-même :
— J'aime cet enfant qui dort;
Qu'on lui porte un rêve d'or!

Fermez ses paupières,
Et sous ses prières,
De mes jardins pleins de fleurs,
Faites glisser les couleurs.

Mettez-lui des ailes,
Comme aux tourterelles,
Pour venir dans mon soleil
Jouer jusqu'à son réveil.

Qu'il fasse un voyage
Aux bras d'un nuage,
Et laissez-le, s'il lui plait,
Boire à nos ruisseaux de lait.

Donnez-lui la chambre
De perles et d'ambre,
Et qu'il partage en dormant
Nos gâteaux de diamant!



Brodez-lui des voiles
Avec mes étoiles,
Et qu'on le berce en bateau
Sur mon lac d'azur et d'eau.

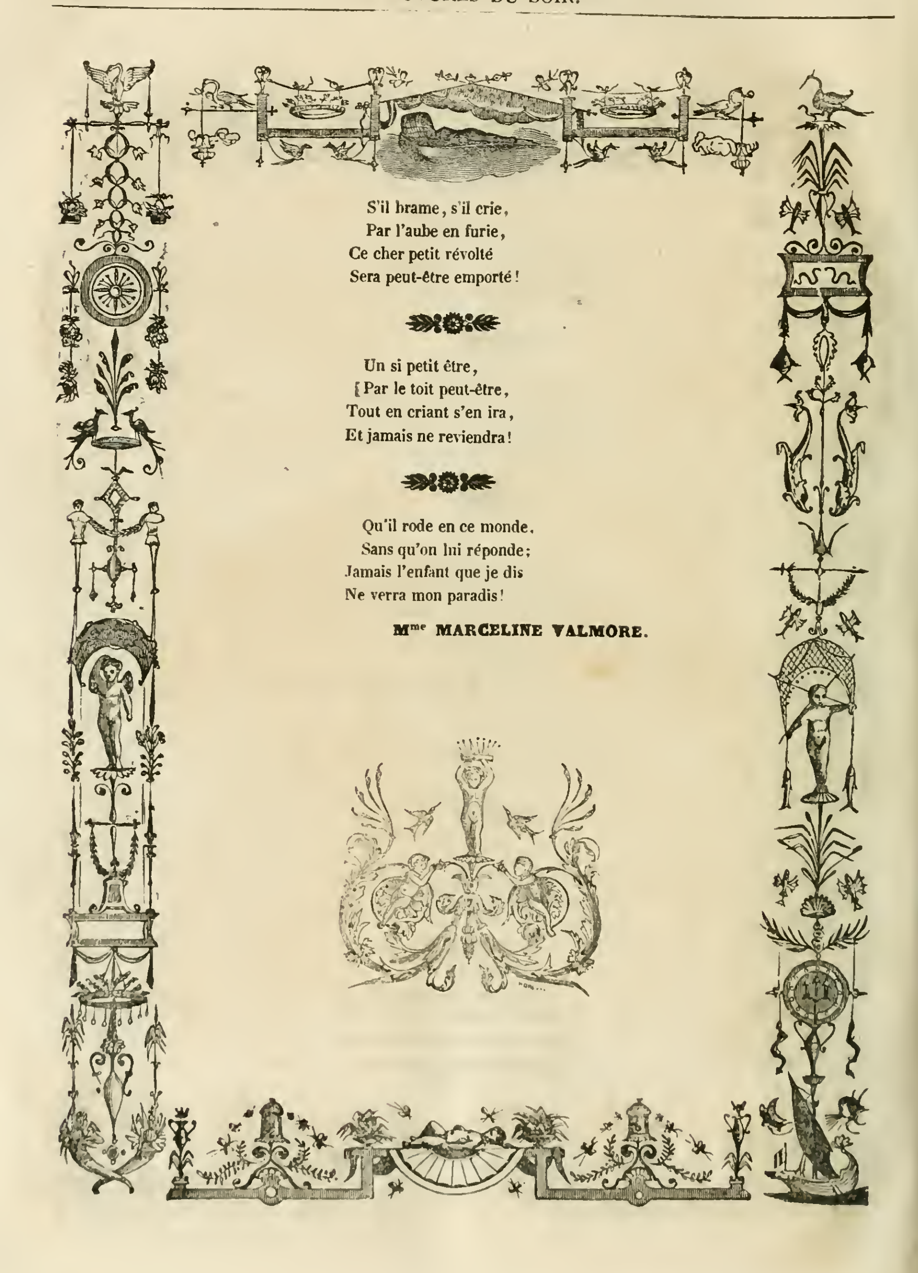
Que la lune éclaire
L'eau pour lui plus claire,
Et qu'il prenne au lac changeant,
Mes plus fins poissons d'argent.

Mais je veux qu'il dorme,
Ét qu'il se conforme
Au silence des oiseaux
Dans leurs maisons de roseaux.

Car si l'enfant pleure,
On entendra l'heure
Tinter partout qu'un enfant
A fait ce que Dieu defend!

L'écho de la rue
Au bruit accourue
Quand l'heure aura soupiré,
Dira : l'enfant a pleuré!

Et sa tendre mère,
Dans sa nuit amère,
Pour son ingrat nourrisson,
Ne saura plus de chanson.



S'il brame, s'il crie,
Par l'aube en furie,
Ce cher petit révolté
Sera peut-être emporté!

Un si petit être,
Par le toit peut-être,
Tout en criant s'en ira,
Et jamais ne reviendra!

Qu'il rode en ce monde,
Sans qu'on lui réponde;
Jamais l'enfant que je dis
Ne verra mon paradis!

M^me MARCELINE VALMORE.

# POUR UN BUFFLE.

§ Ier.

En 1528, de petits enfans s'ébattaient gaiement sur la place du village de la Motte-Broon, près de Rennes, lorsque tout à coup leurs jeux se trouvèrent interrompus par ce cri :

— Gare au mauvais!

Jeté par l'un d'eux, qui prit aussitôt la fuite à toutes jambes. Ses camarades l'imitèrent : en un instant, la place se trouva vide, et quand un jeune garçon, qui pouvait compter quatorze ans, arriva, il ne restait plus personne.

A la vue de la terreur qu'il inspirait à tous ces petits enfans, un rire de satisfaction ouvrit la large bouche du jeune garçon, qui ramassa un bâton et le jeta avec une force et avec une adresse peu communes dans les jambes des fuyards les moins éloignés de lui.

— Quelle peur je leur fais! dit-il; puis il s'assit sur l'herbe; mais bientôt l'ennui, que cause à cet âge la solitude, s'empara de lui, et il se mit à bâiller d'une manière démesurée; il faut le dire, ces bâillemens ajoutèrent encore à son air disgracieux et à sa laideur peu commune : car il avait la taille épaisse, les épaules larges, la tête monstrueuse, et les yeux petits, quoique ardens. Le désordre de ses habits ne prévenait guère davantage en sa faveur; car, déchirés et couverts, à maints endroits de sang et de boue, ils révélaient des habitudes et des goûts querelleurs peu louables.

Après trois ou quatre larges bâillemens, il se leva brusquement et jeta les yeux autour de lui, pour chercher s'il ne trouverait rien qui pût le désœuvrer ou se laisser tourmenter par lui. Il ne vit rien, mais il entendit sortir tout à coup des hautes herbages d'un marais voisin un mugissement extraordinaire qui le fit tressaillir d'abord.

Honteux de ce mouvement instinctif de frayeur, il




Buffle. (Dessin et gravure de SUSEMIHL.

avança et vit, au bruit de ses pas, l'énorme tête d'un buffle s'élever à travers les hautes herbages, et fixer sur lui des regards graves et imposans.

Le jeune garçon, malgré la nature aggressive de son caractère, se sentit au fond du cœur l'envie de passer son chemin et de laisser tranquille le gigantesque animal, qui se tenait là couché devant lui. Il fit même quelques pas; mais comme s'il eût été honteux au fond du cœur de cette faiblesse, tout à coup il se retourna précipitamment, ramassa une pierre, et la lança au buffle.

L'animal entendit siffler le projectile à ses oreilles, et secoua nonchalamment la tête.

(1) Nous joignons, comme pièce justificative, à la fin de cet article, une gravure qui représente le combat de Duguesclin et du comte de Cantorbéry. Cette gravure est faite d'après un dessin du temps de Charles IX, comme le constate les costumes du temps que l'artiste, par anachronisme, a donnés à ses personnages.

Son apathie encouragea le jeune garçon.

— Ah! ah! dit-il, tu ne trouves pas de ton goût les pierres de Bertraud, et elles te font secouer la tête: attends! attends! et j'espère bien que tu la secoueras tout à l'heure d'une manière moins lente et moins insoucieuse.

Il fit, dans les poches de son pourpoint, une ample provision de pierres, et soudain le buffle se trouva assailli d'une grêle de cailloux qui vinrent tour à tour le frapper, soit au poitrail, soit dans les jambes.

Le puissant animal se leva avec une sorte de difficulté; puis, quand il se trouva sur ses jambes, il regarda fixement le querelleur qui l'attaquait. A l'instant même, celui-ci lança une pierre qui vint frapper l'animal dans l'œil.

Il fallut le voir soudain bondir, jeter un long mugissement de douleur, et s'élancer sur l'assaillant, qui prit la fuite de toute la vitesse de ses jambes. Mais le buffle, irrité par la douleur, courait aussi vite que lui, et ne tarda pas à l'atteindre.

Soudain Bertrand tomba cruellement blessé d'un coup de corne dans le dos.

Il aurait péri infailliblement sous les pieds du buffle furieux, quand un jeune fermier, témoin de toute cette scène, accourut sa fourche à la main et en frappa le buffle par derrière. Le buffle se retourna, courut sur ce nouvel ennemi, et laissa de la sorte à Bertrand le temps de se relever.

Mais l'intrépide petit garçon, à peine debout, vint aussitôt à l'aide de celui qui l'avait secouru si courageusement et si à propos. Quoique blessé, il ramassa une corde laissée près de là, la jeta dans les jambes du buffle, et parvint à le terrasser. Sur ces entrefaites, d'autres personnes accoururent, et l'on se rendit tout-à-fait maître de l'animal.

Sanglant et couvert de poussière, Bertrand s'avança vers le jeune fermier qui lui avait porté bon secours.

— Merci, Jacques Plougastec, lui dit-il, merci, et d'autant plus merci que j'avais toujours été méchant pour toi. Tu m'as rendu le bien pour le mal, je te revaudrai cela, et je jure Notre-Dame que n'importe où, n'importe quand, n'importe comment, tu me trouveras pour toi prêt à entreprendre tout ce qui sera bon et loyal, bien entendu.

## § II.

Cinq années s'écoulèrent.

Cinq années! Que d'événemens peuvent, durant cet espace de temps, tout à la fois si court et si long, survenir dans l'existence d'un homme! Cinq années s'étaient écoulées, et toute la Bretagne, de paisible et riche qu'elle était, se trouvait déchirée par la guerre civile; Jean de Montfort et Charles de Blois se disputaient ce malheureux pays; ses habitans, ou plutôt leurs Seigneurs, avaient pris parti pour l'un ou pour l'autre de ces deux prétendans, et il en résultait des batailles livrées, des villes saccagées, des villages en ruines: partout la désolation et la mort. La terre restait sans culture. Hélas disaient les paysans, à quoi bon cultiver des terres que les gens d'armes fouleront sous les pieds de leurs chevaux? A quoi bon ensemencer, pour que le blé soit mangé vert par ces chevaux, comme de l'herbe? Jamais on n'avait vu semblable misère; car, dit un historien du temps, le plus grand malheur qui puisse arriver à un pays, c'est d'avoir deux rois; autant vaudrait deux soleils à la terre.

Jacques Plougastec, marié depuis trois ans, dans la châtelenie du Fougeray, était devenu un fermier laborieux, et fort désolé de la guerre; Bertrand, un chevalier déjà fort en renom, quoique jeune, et qui, s'il n'était pas beau et plaisant pour les dames, comme il aimait à le dire, faisait, en revanche, peur aux ennemis. Chargé d'aller en Angleterre avec les deux fils de Charles de Blois, qui devaient servir d'otage à leur père, tandis que ce dernier viendrait, en France et en Bretagne, aviser aux moyens de se procurer sa rançon, Bertrand s'était acquitté de ces fonctions importantes avec une dignité et un savoir-faire qui lui valurent les éloges unanimes de toute la cour d'Angleterre. Il ne brilla pas moins dans les tournois, et il revint en Bretagne avec le renom d'un parfait chevalier.

A peine de retour, il apprit que les troupes de Charles de Montfort venaient de s'emparer du château du Fougeray.

— Il y a trois jours qu'ils en sont maîtres, dit-il; qu'ils fassent la soupe demain, et nous irons la manger à leur place. Y a-t-il ici quatre hommes résolus et prêts à me suivre et à entreprendre un coup hardi avec moi?

Tous ceux qui l'entendirent se levèrent.

— Eh bien! dit-il, par Notre-Dame, nous irons tous.

Il donna des instructions, et trois heures après, quatre bûcherons se trouvaient à la nuit tombante sous les créneaux du château du Fougeray.

— Holà, hé! crièrent-ils à la sentinelle, abaissez la herse; voici deux charrettes de bon bois pour passer l'hiver; et ils doivent être les bien-venus, car le seigneur de Craon, qui vous commande, a envoyé un varlet donner ordre d'apporter ici du bois, sur l'heure.

La sentinelle appela un autre homme d'armes qui descendit pour lever la herse.

Alors, les quatre bucherons firent avancer leur voiture, mais à peine entrés sous la voûte, une des roues se brisa, et la voiture se trouva gisante.

— Le diable d'enfer vous arde la gorge, s'écria l'homme d'armes. Avant un quart d'heure la herse ne pourra pas fermer cette issue.

— Et quand elle la fermera, ce ne sera pas toi qui sera chargé de ce soin, répliqua un des bûcherons, en frappant l'homme d'armes d'un coup de dague qui le tua raide.

Un de ses compagnons donna, par un coup de sifflet, le signal qu'attendaient dans un bois voisin, deux cents hommes en embuscade, et un quart d'heure après, suivant les paroles du chevalier Bertrand, les soldats mangeaient la soupe qu'avaient apprêtée dans le château du Fougeray, les hommes d'armes du comte de Montfort.

Après souper, le chevalier Bertrand voulut, suivant son habitude, visiter les prisonniers, afin de relâcher les gens de menue condition, et de ne garder que ceux en état de payer rançon Parmi les premiers, il s'en trouva un qu'il reconnut sans peine pour Jacques Plougastec. Il le fit avancer.

Jacques regarda en tremblant le chevalier, que cinq ans, son armure et sa barbe ne lui permettaient pas de reconnaître.

— Écoute, lui dit-il; que je t'apprenne le sort qui t'attend.

Jacques crut que c'en était fait de sa vie.

— Écoute. Je te donne la plus belle ferme de la châtellerie du Fougeray; je te donne cinquante bœufs et vaches à ton choix, et deux cents arpens de terre, sans

compter que je ferai graver en grosses lettres, sur ta porte, cette inscription accompagnée de mon blason :

SOUS LA PROTECTION
DU CHEVALIER BERTRAND DUGUESCLIN.

Gare à qui s'avisera d'y toucher, il s'en repentira. J'en jure Notre-Dame, je tiendrai ma parole.

Jacques Plougastec regardait le chevalier avec une stupéfaction qui tenait de l'hébêtement ; il croyait rêver.

— Tu ne te souviens donc plus, repartit le chevalier, d'un mauvais petit gars qui tuait tes poules, volait tes pommes, et tourmentait tes buffles? Tu ne te souviens donc plus qu'au lieu d'aller le dénoncer à sa mère, tu te contentais de dire : cela est jeunesse qui se passera? tu ne te souviens donc plus que sans ton courage, il serait mort, occis par le plus gros vilain buffle que j'aie jamais vu. Il a promis de t'être en aide au besoin, et le besoin est venu. Sois donc riche et heureux ; et si jamais quelqu'un te chagrine, ou touche aux biens que je te donne, dis-lui : Gare au chevalier Bertrand Duguesclin, et viens me trouver.

§ III.

En 1359, Duguesclin défendait Dinan, assiégé par le duc de Lancastre, et une trêve était survenue, suivant l'usage assez commun alors de suspendre, pendant quelque temps, les hostilités, afin de laisser aux combattans des deux partis le temps de réparer leurs forces, et de vaquer à leurs affaires les plus importantes.

Les troupes des deux camps ennemis, pour charmer les loisirs de cette trêve, joutaient à armes courtoises, en attendant l'heure de combattre à armes tranchantes. Duguesclin n'était pas le dernier à partager ces divertissemens guerriers.

Un jour qu'il s'y rendait à cheval, et en la compagnie de ses écuyers et hommes d'armes, un prisonnier, pâle et chargé de fers, vint se jeter à ses pieds, en criant aide et merci. Le chevalier reconnut dans cet homme son protégé Jacques Plougastec.

— Monseigneur, s'écria-t-il, prenez-moi en pitié; ils ont tué ma femme et mes enfans, ils ont brûlé ma ferme; ils ont dit : Nous te ferons souffrir d'autant plus, que tu es le protégé de Bertrand Duguesclin.

— Et qui donc en a fait ainsi?

— Les gens de sire Thomas de Cantorbéry, et ce seigneur lui même.

— Ah! ah! fit le chevalier sans plus s'émouvoir en apparence. J'ai déjà un compte à régler avec lui, pour avoir voulu faire prisonnier mon jeune frère, malgré la trêve jurée; nous allons voir ce qu'il en sera.

Disant cela, il dirigea son cheval, vers la tente du duc de Lancastre, où se trouvait le jeune duc de Montfort.

— Monseigneur, fit-il, nous devions avoir un tournoi et je viens vous proposer un duel, un combat à mort... pour deux insultes que j'ai reçues de sire Thomas de Cantorbéry.

Il y a huit jours, il avait fait prisonnier mon frère, enfant sorti sans armes de la ville de Dinan, sur la foi de la trêve conclue. Vous m'avez fait justice, en exprimant le désir que le combat n'eut point lieu. Mais aujourd'hui j'apprends qu'un homme que j'avais placé sous ma protection, a été, toujours en dépit de la trêve, pillé, saccagé, ruiné, et emmené prisonnier; et cela, par ce même Thomas de Cantorbéry. Je lui jette donc le gage du combat, et que Dieu soit en aide au bon droit.

Le duc de Montfort et le duc de Lancastre cédèrent aux sollicitations de Duguesclin, et décidèrent que le combat aurait lieu sur l'heure.

On se rendit donc dans l'emplacement où se trouvait rassemblée pour le tournoi toute la noblesse des deux armées, et un héraut fit à savoir que monseigneur Bertrand Duguesclin demandait le combat à outrance contre le sire Thomas de Cantorbéry. Alors ce dernier parut dans l'arène, et bientôt le cri des deux parrains, et du maître du camp: *laisser aller*, se fit entendre.

Bientôt les lances furent brisées, alors les deux chevaliers sautèrent à bas du cheval et vinrent l'un sur l'autre, la hache d'une main et la dague de l'autre. Le combat fut long et terrible : car les deux chevaliers montraient la même adresse et la même force.

Thomas de Cantorbery porta sur la tête de Duguesclin un coup de hache si terrible que le casque du chevallier breton s'en brisa et laissa son front nu et sans défense.

Jacques Plougastec, qui priait à deux genoux en regardant cette lutte terrible, crut que c'en était fait de son bienfaiteur et sentit son cœur défaillir.

Mais Duguesclin rapide comme l'éclair, se jeta sur son adversaire ébranlé par le coup qu'il avait porté ; et, introduisant le fer de sa hache dans la visière de Thomas de Cantorbéry, il l'attira à lui et l'étendit sur l'arène : là, le tenant couché, il posa un pied sur sa poitrine et dit :

— Ah! sire Thomas de Cantorbery, vous avez voulu m'insulter, et toucher à ce qui se recommandait à la loyauté même de ses ennemis ; eh bien! je vous fais connaître, en présence de tous, pour un traître, un félon et un méchant, bon à combattre, contre des enfans et des vassaux sans armes.

Cependant le sire Thomas de Cantorbéry étouffait sous sa visière et allait périr. Les hérauts d'armes voulurent s'avancer et venir à son aide, en le débarrassant de son casque.

— Non point vous autres ; s'écria Bertrand Duguesclin ; non point vous autres! Que personne n'y touche : c'est à celui qu'il a outragé à lui donner la vie, si cela lui plait toutefois.

Holà, mon brave Jacques Plougastec, venez ici et voyez ce que vous voulez faire de ce chevalier qui a, en mépris de la trêve, brûlé votre ferme, tué votre femme et vos enfans, et vous a amené ici prisonnier poings et et pieds garottés. Prenez une dague, et donnez-lui le coup de grace : ou bien mettez-le à rançon ; aussi fort qu'il vous plaira, et je juro sur Dieu et Notre Dame qu'il paiera.

— Son sang seul pourrait payer le sang de mes enfans et de ma femme, mais qu'il ait la vie sauve, répondit Jacques Plougastec,

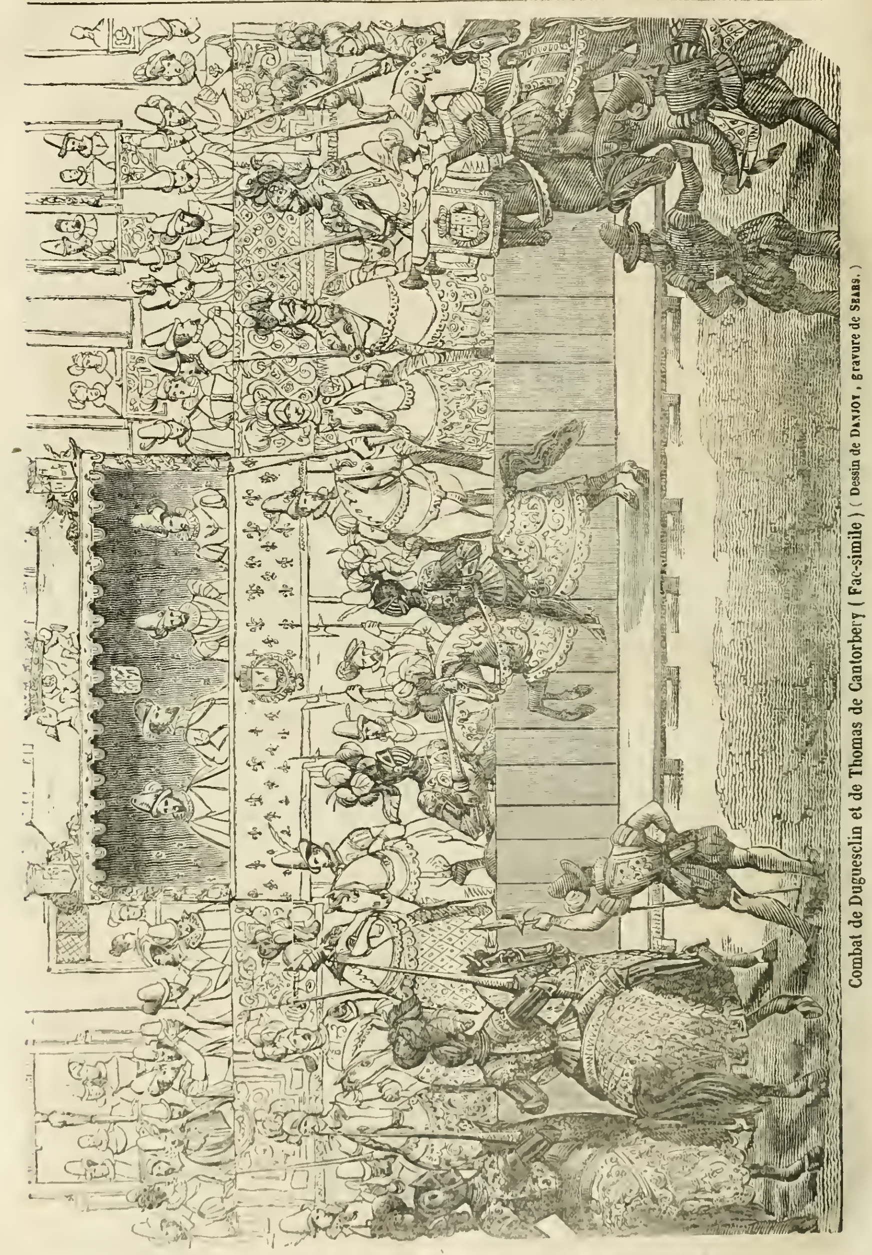
Le chevalier Thomas de Cantorbéry se releva enfin, au milieu des huées et des cris insultans de tous les spectateurs : le duc de Lancastre lui intima l'ordre de sortir de la lice et de retourner en Angleterre.

Le duc de Lancastre voulut en outre que la maison de Jacques Plougastec fût rebâtie aux frais du sir de Cantorbéry, et il donna ordre à ses troupes de la respecter n'importe les chances de la guerre.

Elle subsistait encore deux siècles après la mort du chevalier avec cette inscription en anglais, en français et en bas-breton :

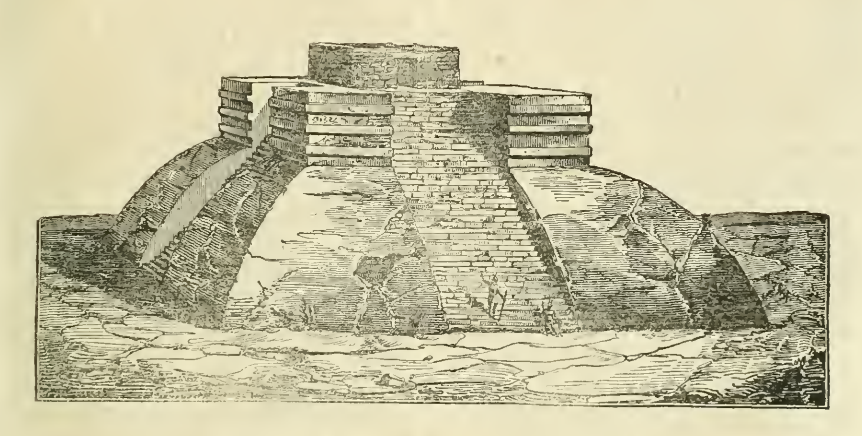
SOUS LA PROTECTION
DU CHEVALIER BERTRAND DUGUESCLIN.

ALPHONSE KARR.



Combat de Duguesclin et de Thomas de Cantorbery ( Fac-simile ) ( Dessin de Danjot, gravure de Sears. )

EVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN, BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 18, RUE DES MOULINS.



Téocalli, Temple Mexicain. (Dessin d'ALB. LENOIR, gravure de THIÉBAULT.)

# ANTIQUITÉS MEXICAINES.

## VILLES INCONNUES.

Chacun le sait, au milieu du dernier siècle, deux villes grecques d'origine, devenues romaines par la conquête, sortirent des cendres du Vésuve pour présenter à l'Europe les détails les plus ignorés de la civilisation païenne, et l'art délicat de la Grèce, joint au luxe des vainqueurs de l'ancien continent. Mais ce que tout le monde ignore, c'est qu'à la même époque un autre hémisphère offrait simultanément et par un hasard non moins heureux, aux regards de quelques voyageurs isolés, deux villes mexicaines ensevelies non sous des cendres, mais sous l'épaisse végétation des forêts; et non moins importantes que *Pompéia* et *Herculanum* pour l'histoire des nations, puisqu'elles témoignent de l'antiquité d'un monde qui n'était nouveau que pour nous, qui l'avions ignoré.

Situées dans le Iucatan, Palenque, la ville du désert, et Mitla, la ville des morts, présentèrent les ruines de leurs édifices immenses, productions d'un art original et entièrement inconnu, éparses sur une surface de plusieurs milles; celles de Palenque ont huit lieues d'étendues. Là, des temples, des palais, de vastes tombeaux ornés de tout le luxe de la sculpture, vinrent témoigner de la puissance d'une nation dont les annales nous manquent, et présenter à la pensée toute la civilisation d'un grand peuple.

Trente ans après la découverte de ce fait immense pour l'étude, le gouvernement espagnol prépara une exploration de ces villes, dont les ruines colossales offraient dans les récits quelque chose de fabuleux. Le gouverneur de la province de *Guatimala* chargea Antonio del Rio et Alonzo de Calderon de les visiter et d'en faire connaître les principaux édifices.

La première opération exigée par cette mission importante était de mettre à découvert les monumens envahis par les arbres et les lianes qui, dans les forêts de l'Amérique, forment des masses impénétrables; la hache et l'incendie mirent à peine, après trois semaines de travaux, quinze édifices en état d'être examinés et décrits.

Après cette première excursion, qui fut très-incomplète puisqu'elle ne produisit que quelques descriptions et peu de dessins, Charles IV, roi d'Espagne, mit, en 1805, à la tête d'une expédition nouvelle, le capitaine Dupaix, homme instruit, capable de profiter des premiers travaux, et dont les récits simples et vrais, joints

aux représentations fidèles que fit sur les lieux Castaneda, artiste espagnol, fixèrent les idées sur l'existence et les formes de monumens curieux par leur architecture inconnue, et par leur construction solide qui les fit survivre aux nations qui les élevèrent.

Des édifices sacrés et civils; de grands travaux militaires destinés à enceindre les cités, à défendre les passages importans; des chaussées, des ponts et des digues, travaux hydrauliques considérables ; des souterrains étendus : tels sont les produits de l'architecture qui se présentèrent à l'étude de Dupaix.

La sculpture isolée et de bas-reliefs, les hiéroglyphes et de nombreuses représentations emblématiques des provinces et des villes, sorte de blason antérieur à celui du moyen-âge, décoraient les sommités ou les parois de ces monumens, et fournirent au savant voyageur la matière la plus abondante aux conjectures.

Enfin l'industrie présenta ses produits, et plus d'une observation curieuse, plus d'un dessin digne d'intérêt, furent le résultat des fouilles qui produisirent des vases de terre cuite, des figurines, des instrumens de tout genre en silex, en obsidienne ou en métal.

L'architecture offrit aux observations du capitaine Dupaix plusieurs périodes de l'art, conséquence naturelle de l'accroissement successif des cités. Le tuf et la pierre dure employés à l'état brut pour former des enceintes, des ponts établis d'une manière fort simple avec d'énormes matériaux, telles furent les constructions d'un usage primitif et qui durent précéder les monumens élevés avec certaines règles consacrées par les usages.

Les monumens funèbres peuvent se classer aussi dans cette première époque de l'art; ils présentent l'aspect simple du *tumulus* ou colline factice; d'épais enduits les recouvrent, et des galeries composées de pierres énormes que la sculpture décore, permettent de traverser les tombeaux dans tout leur diamètre, disposition singulière et que n'offre aucun des *tumulus* de l'ancien monde.

On en voit un percé de deux corridors étroits qui se rendent à une chambre centrale.

Plusieurs de ces tombeaux coniques sont revêtus d'assises réglées, construites en briques ou en pierres, établies sur le massif qui compose l'ensemble du tumulus; ces assises, en retraite et formant des cercles superposés dont le diamètre diminue en s'approchant du sommet, présentent l'aspect d'un escalier circulaire, et rappellent deux tombeaux étrusques parfaitement semblables, situés dans la plaine de Tarquinie, au midi de Corneto. Aucune fouille n'ayant été pratiquée pour ouvrir ces monumens mexicains, on ignore comment est l'intérieur, différent, dans ses dispositions, de celui des sépultures décrites plus haut.

On peut considérer aussi comme des monumens funèbres les pyramides d'Otumba, semblables à celles de l'Égypte et environnées de monumens de même forme et d'une plus petite dimension.

Les souterrains de construction régulière découverts à *Mitla*, peuvent donner lieu à penser que les sépultures communes à plusieurs individus étaient en usage au Mexique. Sans autre issue qu'un escalier étroit débouchant à l'intérieur, ils sont ornés de moulures et de décorations d'un style singulier et dans lesquelles se multiplient les méandres et autres détails de l'ornementation grecque ou étrusque. Plusieurs galeries creusées dans différentes directions furent sans doute disposées ainsi pour placer un certain nombre de morts.

Les funérailles des grands personnages renfermés dans ces sépultures n'ont pas moins de similitude avec les usages de certaines nations de l'ancien continent. Le cadavre placé sur un bûcher avec ses armes et tout ce qui lui avait été le plus agréable pendant la vie, était brûlé, et les cendres se déposaient dans le *tumulus*. Pendant la cérémonie, les hommes et les femmes consacrés à son service étaient massacrés, et les épouses légitimes se vouaient volontairement à la mort.

Les premiers autels furent sans doute aussi simples que faciles à construire; mais lorsque l'industrie donna des instrumens pour tailler la pierre, des moyens pour l'élever au-dessus du sol, pour la poser de niveau et la lier avec un ciment, alors on put construire des temples; les grandes cités se formèrent autour de ces monumens consacrés par la religion, et bientôt le luxe des ornemens et des marbres s'étendit sur les parois des monumens et sur le sol des parvis. La forme ordinaire des édifices sacrés nommés *téocallis* est pyramidale, la base élevée sur un plan carré est construite en pierres de grand appareil et quelquefois en briques revêtues d'un enduit solide, poli et ferrugineux. Le soubassement présente sur ses faces un ou plusieurs escaliers fort larges, par lesquels on arrive à une surface étendue. Le sommet est occupé par la Cella, ou maison du dieu, ouverte d'une seule porte devant laquelle se faisaient les sacrifices humains à la vue de la population; les cadavres étaient jetés sur les marches.

Cette architecture simple et grandiose des temples se présente dans une disposition durable et commune à toutes les conceptions primitives des peuples qui construisirent pour l'avenir. Les talus qui forment la partie basse sont ordinairement divisés par des lignes de pierres saillantes ou par des retraites successives qui, à l'œil, augmentent les proportions de l'ensemble. On remarque un de ces temples dont le soubassement est composé de quatre plans courbes d'une grande dimension; chacune des faces est coupée par un escalier sans repos ou palier.

La cella que supportent ces massifs inférieurs est souvent couronnée d'un ensemble de moulures saillantes dont l'origine paraît être la même que dans l'architecture des peuples de l'ancien continent : la nécessité d'éloigner les eaux pluviales des parois extérieures de l'édifice. Ces faces, souvent établies en talus peu incliné, sont décorées dans le même esprit que les temples égyptiens, c'est-à-dire par une sculpture peu saillante, étudiée de manière à ne point nuire à l'effet général de l'édifice, et de plus, assez régulièrement disposée pour que le besoin de symétrie soit considéré comme une des bases de l'architecture du peuple ingénieux dont les arts viennent de se révéler à nous.

Les matériaux mis en œuvre sont le tuf, les produits volcaniques, le marbre et le jaspe : des enduits de plusieurs espèces couvrent les constructions cimentées; l'oxide de fer entre pour beaucoup dans la fabrication d'un de ces enduits, et les résultats démontrent qu'il est d'une qualité durable.

Les temples couverts en pyramide ou en cône sont ornés de sculpture sur les parois extérieures et autour des portes. A l'intérieur, une décoration moins durable fut sans doute mise en usage, car on n'y voit point de

représentation sur la pierre; on sait qu'autour des idoles adorées dans les sanctuaires se voyaient des rideaux garnis de têtes de morts et d'ossemens humains.

Antonio de Solis, auteur d'une histoire de la conquête du Mexique, en décrivant les combats qui se livrèrent dans la capitale de l'empire, lorsque *Cortès* s'en empara, et plus tard lorsqu'il retint Montézuma prisonnier dans son palais, fait entendre que les temples que renfermait cette grande ville étaient semblables à ceux dont nous publions ici deux gravures. Les assauts qui se livrèrent dans les rues furent dirigés vers ces temples où s'était réfugiée la population, et de ces points élevés des charpentes énormes étaient lancées dans toute la largeur des escaliers, contre les Espagnols qui tentaient de les monter pour joindre l'ennemi.

De nombreux monumens ont survécu dans les environs de Mexico, et demontrent qu'un même système d'architecture sacrée était adopté sur tout le sol de l'empire. A huit lieues nord-est de la capitale, on observe encore à Téotihuacan, deux pyramides semblables à celles de *Mitla* et de *Palenque*, et dédiées au soleil et à la lune. Elles ont 150 pieds d'élévation et 600 pieds à la base; la religion avait consacré, au sommet de ces téocallis, deux statues colossales en pierre, couvertes de lames d'or; le métal fut enlevé par les soldats de Cortès.

A l'est de ces monumens, en descendant la Cordillière vers le golfe du Mexique, dans une épaisse forêt appelée Tajin, s'élève la pyramide de Papentla. Elle est construite de pierres de taille d'une grandeur extraordinaire et d'une coupe très-belle; trois escaliers mènent à la cime; le revêtement des pierres est orné de sculptures hiéroglyphiques, et des niches disposées avec symétrie font allusion aux trois cent dix-huit signes du calendrier des Toltécas.

Mais le plus grand, le plus ancien et le plus célèbre de tous les monumens pyramidaux d'Anahuac, est le Téocalli de Cholula. On l'appelle aujourd'hui *la Montagne faite à main d'hommes.* Cet édifice, qu'on est tenté de prendre de loin pour une colline naturelle, est à l'est de la ville de Cholula, que Cortès, dans ses lettres à Charles-Quint, compare aux villes les plus populeuses d'Espagne. Quatre assises composent l'ensemble du monument, exactement orienté, et dont la base est deux fois plus grande que celle du chéops, ou grande pyramide de Memphis.

Construit en briques séchées au soleil, ce monument gigantesque ne peut se comparer qu'au Byrs-Nemrod, ou tombeau de Belus, à Babylone. Son sommet était surmonté d'un temple; l'intérieur de ces pyramides contenait des trésors comme celles de l'Asie.

A Palenque, un grand édifice, d'usage civil, et surmonté d'une tour, est richement décoré de bas-reliefs allégoriques et de cartouches hiéroglyphiques; chacun de ses bas-reliefs présente un personnage debout, coiffé de plumes et vêtu singulièrement, deux adorateurs assis à l'orientale, les bras sur la poitrine, sont à ses pieds; dans la main du dieu est un sceptre orné d'oiseaux emblématiques. L'architecture et la sculpture mexicaines reçurent une coloration vive dont on retrouve des traces, et qui appliquée sur les lisses et dans certaines parties importantes du monument avait pour but d'en dessiner plus vigoureusement les formes; ce procédé connu de toute l'antiquité asiatique, est conservé sur les ruines de l'Égypte, et la Grèce n'y fut point étrangère.

Au Mexique, cette coloration de la sculpture doit faire admettre qu'une peinture monumentale, peu avancée sans doute sous le rapport du dessin ou du maniement du pinceau, était pratiquée dans la décoration intérieure, comme un moyen plus prompt et plus facile. La religion qui consacra ces temples, les peupla d'idoles, de statues barbares, de représentations gigantesques d'hommes et d'animaux chimériques; tels furent les dieux adorés dans ces sanctuaires d'un culte, qui à l'arrivée des Européens au Mexique développa toute l'horreur de ses pratiques en offrant à leurs yeux devant les autels sanglans des débris humains répandus sur le sol.

Les dieux principaux *Vitzlipultzi*, Tlaloch, Quetzalcoat demandaient sans cesse du sang, et combien de sacrifices consommés devant ces images horribles, puisque leurs moindres attributions leur procuraient des victimes?

La première de ces divinités était la plus puissante et protégeait la nation; sa tête se célébrait au mois de mai avec pompe. La statue figurée avec de la farine de maïs et du miel était portée jusqu'à une montagne voisine; après des danses exécutées par les prêtresses, on consommait les sacrifices.



Dieu mexicain (1).

Le pouvoir de Viltzlipultzi n'avait point de limites: les Mexicains lui adressaient leurs vœux comme au dieu suprême; il était l'image du soleil; le roi, considéré comme fils de l'astre lumineux, lui présentait les offrandes des populations assemblées. Un collége de prêtres était attaché au service des autels; ils en sortaient pour se marier. Les jeunes prêtresses vivaient de même en communauté, consacrées aux dieux par un vœu de leur famille; elles pouvaient aussi quitter les autels pour prendre un époux. Les auteurs qui ont écrit sur le Mexique font entendre que les mœurs de ces prêtresses

(1) Les dessins de cette notice sont tous de M. Albert Lenoir.

étaient beaucoup plus analogues à celles des dévedassis ou bayadères de l'Inde, qu'aux règles sévères suivies par les vestales de Rome ou dans les couvens qui renferment les vierges chrétiennes.

Tlaloch était redoutable; il punissait les crimes et envoyait tous les fléaux.



Dieu mexicain.

Le troisième dieu présidait au commerce et à la guerre; avant d'entrer en campagne, on lui sacrifiait cinq jeunes garçons et cinq jeunes filles.



Dieu mexicain.

Représentés sous des traits affreux, ces dieux ne pouvaient inspirer que la crainte, et l'art qui produisit ces figures singulières est celui d'un peuple encore dans la barbarie. On doit voir dans ces statues grossières les images des dieux conservées par tradition et les types primitifs transmis par la sculpture, puisque d'autres monumens mexicains offrent un modelé très-voisin de la nature; on peut s'en convaincre par les planches nombreuses de la publication qui se fait aujourd'hui avec le texte espagnol du capitaine Dupaix et un parallèle entre ces monumens et ceux de l'ancien monde, par M. Alexandre Lenoir. On reconnaît dans cet ouvrage plus d'un exemple de ces nuances qui caractérisent les périodes de la sculpture mexicaine.

La sculpture en terre, connue dans les arts sous le nom de plastique, fut très-commune chez les Mexicains; on en trouve une preuve suffisante dans les nombreuses figurines ou idoles portatives que possède le Musée de Mexico, et dans la collection acquise par le Musée royal de Paris à M. Franck, peintre allemand, qui a rapporté de nombreux documens sur ces curiosités importantes. On aurait encore une preuve du grand usage que l'on fit de cet art indispensable à la préparation de la sculpture en matières dures, dans les récits de la conquête espagnole, puisqu'il y est fait mention de trente mille petites idoles détruites à Mexico par les missionnaires chrétiens.

Ces figurines, poussées dans un moule à deux pièces, dont une produit le devant de la statue et l'autre la partie postérieure, ont cela de commun avec les nombreuses divinités laraires, si répandues en Italie et même dans la France.

La collection de M. *Latour-Allard*, vue à Paris depuis long-temps, et que le gouvernement semble disposé à acquérir, est riche en sculpture exécutée dans toutes les matières. Le bois lui-même a survécu pour compléter la série des moyens employés au Mexique dans les arts industriels. Deux instrumens de musique travaillés dans du bois, font partie des objets rapportés par M. *Allard*.

Les bas-reliefs fixés aux édifices, et postérieurs à la sculpture des divinités, présentent plus d'intérêt, en raison de leur travail plus régulier et des détails qu'une meilleure execution permet d'y reconnaître.

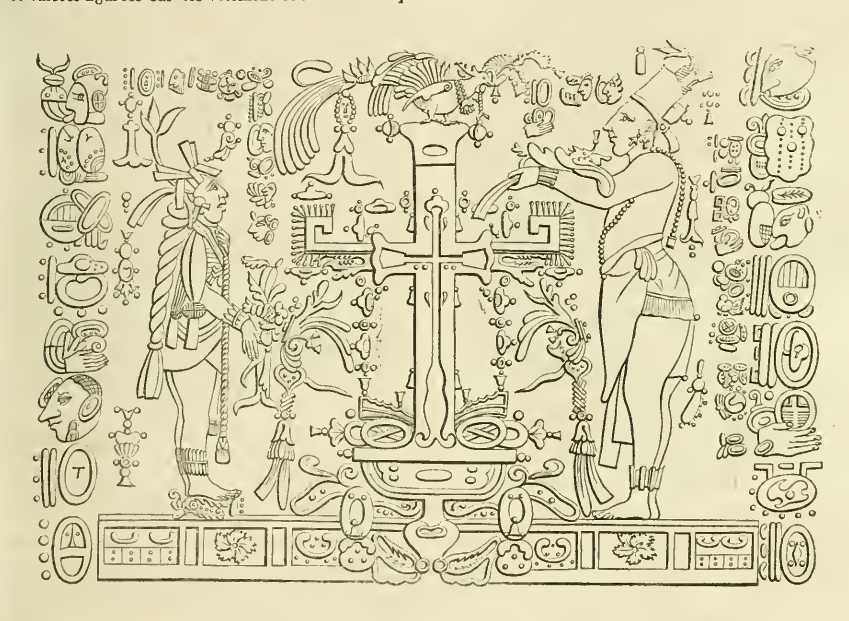
La première observation qui doit se faire est celle qui concerne les caractères anthropologiques des personnages, ils offrent une race d homme chez lesquels l'angle facial est tellement aigu, qu'ils n'ont pour ainsi dire point de front. La similitude que présentent toutes ces figures doit y faire reconnaître un type national exprimé avec vérité. On peut se convaincre de ce fait curieux sur le bas-relief au trait dessiné ici, et qui par sa composition complète est un des plus curieux de ceux qu'offrirent les ruines de Palenque.

Si l'on en juge par la différence de costume et de taille qui existe entre les deux personnages, ce bas-relief représenterait un homme et une femme, faisant l'offrande de leur enfant à une divinité dont l'emblême est un oiseau, et portée sur une base ou autel qui a la forme de la croix. Il est inutile de rapporter toutes les conjectures établies sur la présence d'une croix au milieu de ce monument singulier, je dirai seulement, que le nom de Palenque était ignoré jusqu'à la fin du siècle dernier, qu'aucune des relations antérieures ne fait mention de ce nom, et que trois cent trente lieues séparent les ruines de cette ville de la capitale de Montézuma et par conséquent

de l'habitation principale des conquérans chrétiens ; il est difficile d'admettre qu'une ville dont les débris ont huit lieues d'étendue n'eût pas été mentionnée comme une brillante conquête, si les Espagnols l'avaient vue et s'ils s'en fussent rendus les maîtres à une époque assez prospère pour qu'on y élevât des monumens. La présence de la croix n'est pas encore expliquée.

Ces divers bas-reliefs donnent des notions précises sur le costume national des Mexicains ; les fleurs nombreuses et variées figurées sur les vêtemens font connaître que la fabrication des étoffes était poussée fort loin chez ce peuple industrieux. Il opéra sans doute à cet égard avec le liber des grands végétaux et par application, procédés analogues à ceux dont les résultats furent observés à Otahiti par Cook et Bougainville. La coloration des ornemens se produisait avec le suc des plantes.

Sur ces figures enfin on reconnaît l'usage de tresser la chevelure, d'orner les bras et les jambes de bracelets riches et composés.



Bas-relief, offrande Mexicaine. ( Dessin d'ALB. LENOIR, gravure de THIEBAULT. )

Les dessins de Castenada offrent plus d'un exemple de roches brutes ou ravalées par la main des hommes, sur lesquelles une sculpture historique ou emblématique est taillée en creux et en relief. C'est ordinairement sur ces masses inamovibles que sont figurés les trophées militaires qui semblent gravés sur la pierre pour rappeler une victoire. Des rochers non moins stables par leur volume portent des emblèmes de provinces, placés sans doute sur les limites qui divisaient les populations. On reconnaît dans ces trophées, l'usage des étendards, et le bouclier qui s'y trouve offre cela de remarquable qu'il reçut, comme aux temps héroïques de la Grèce, une étoffe suspendue pour préserver les jambes du guerrier. Plus d'une forme de javelot, de carquois et de casse-tête, se trouve reproduite dans ce blason monumental.

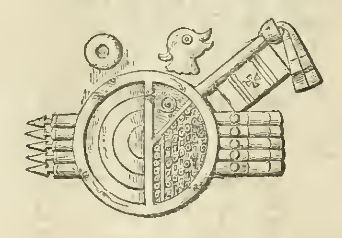
Il n'est pas rare de voir sur ces roches des représentations gigantesques d'animaux et de reptiles, gravées ou plus souvent encore occupant, par leur relief, une partie de la masse calcaire ou granitique dans laquelle ils sont taillés. Des murailles construites en pierres irrégulières, à l'instar des constructions dites cyclopéennes, reçurent, au milieu des masses brutes qui les composent, quelques sculptures fort saillantes parmi lesquelles sont des têtes d'hommes ou d'animaux.

Sur la surface des rochers, aussi bien que sur les parois des édifices, les représentations emblématiques et les personnages sont entourés de nombreux hiéroglyphes qui semblent avoir été la seule écriture des Mexicains, et ils en firent usage non-seulement sur les édifices, mais encore sur des feuilles mobiles et légères, fabriquées avec l'agave, espèce de papier végétal ou papyrus sur lequel ils figuraient des personnages et des animaux coloriés. Quelques-uns de ces manuscrits échappés à l'incendie des archives mexicaines, ordonné par les missionnaires chrétiens, sont conservés dans les collections de Dresde, de Paris et du Vatican, et furent publiés en 1830, dans le grand ouvrage de lord Kinsborough.

La fabrication du papier d'agave, plante dont les

formes allongées ont cela de commun avec la tige étroite du papyrus d'Égypte, dut exiger les mêmes moyens d'exécution que ceux employés sur les bords du Nil. La plante était fendue dans sa longueur en bandes ou lanières étroites et fort minces, qu'on collait les unes auprès des autres, de manière à former un feuillet étendu. Ces bandes, ou *filuræ*, ainsi collées, étaient doublées par une seconde feuille placée de manière à croiser le fil du végétal, afin de donner plus de force au papier. Les qualités supérieures dépendaient de la partie de la plante qui avait fourni les bandes; le centre était beaucoup plus fin que le voisinage de l'écorce. L'industrie mexicaine suivit les mêmes procédés d'application, et en fit un usage non moins important pour les étoffes. Le papier ainsi fabriqué remplissait les mêmes conditions que le nôtre, c'est-à-dire qu'on y pouvait peindre ou dessiner toute espèce de figures.

Les savantes recherches de *Thomas Gage*, que Colbert fit traduire par Thevenot, contiennent des peintures curieuses qui font connaître des armes, des vêtemens, des productions du pays, et qui reproduisent, par des tableaux successifs, un traité complet d'éducation, une chronologie des souverains, des étendards et des emblêmes des villes, analogues à ceux qu'on voit joints à



Armes mexicaines.

cet article, et parmi lesquels se trouve l'aigle dévorant un serpent, attribut moderne du Mexique. M. Bulloch,



Attributs mexicains.

dans son voyage publié à Londres, a fait graver un papyrus qui, à lui seul, dévoile toute une science et conserve en même temps les souvenirs les plus précieux: c'est un fragment du plan de Mexico avant que la conquête espagnole eût dénaturé la disposition et l'aspect de cette grande ville. La géométrie, l'art topographique et tout ce qui s'y rattache comme moyens graphiques pour dessiner les plans, se résume dans ce fragment de papyrus.

Les armes offensives et les instrumens tranchans sont exécutés avec l'obsidienne, produit volcanique, transparent et noir, qui a l'aspect du cristal de roche enfumé. Les lames de couteaux les plus minces, taillées dans cette matière, ont le tranchant et la solidité de l'acier. Les fouilles faites à Palenque, ont fourni une hache en cuivre jaune, très-fin, que l'on pourrait croire sortie de l'atelier du meilleur fabriquant européen; sa forme est celle de nos haches d'abordage, deux filets saillans, placés de chaque côté de la lame et destinés à fixer le manche, lui donnent une grande similitude avec les haches antiques que l'on trouve fréquemment dans l'ancien continent.

Parmi les produits industriels découverts dans les fouilles nombreuses opérées au Mexique, on doit mettre au premier rang les vases en terre fabriquée, et dans lesquels on reconnaît l'emploi d'un procédé analogue au tour à potier, si l'on ne veut admettre que cette machine simple ne soit aussi bien d'invention américaine que due à l'antique Hellénie. La régularité des formes, la légèreté de la fabrication ne permettent pas de croire que ces vases furent poussés dans des moules ou qu'ils ont été façonnés aussi correctement à la main simple et sans le secours d'un mouvement de rotation pour donner de la régularité au travail.

La peinture d'ornemens sans figure est appliquée sous le vernis de ces poteries, dont l'aspect général est assez semblable aux vases grecs et étrusques de premier style découverts en grand nombre pendant les dernières années à Chiusi, à Vulcia et à Tarquinie.

Les vaisseaux d'un grand diamètre sont taillés dans des morceaux de granit ou de lave; des sculptures peu saillantes les décorent sur toutes les faces, et les couleurs rouge ou verte furent appliquées dans les fonds pour rehausser les détails de cette riche ornementation.

Les constructions militaires sont d'un intérêt moins direct et moins général peut-être que les édifices religieux ou civils dans lesquels l'art de la décoration se développe dans tout son luxe. L'historien et le militaire trouveront néanmoins dans les enceintes grossières et primitives, qui se voient fréquemment au Mexique, des monumens certains des migrations opérées du nord au midi par les Chichimécas et les Astèques, nations guerrières et féroces qui vinrent s'emparer des riches provinces occupées par les Toltécas. Informes et construits sans art, ces premiers camps peignent l'état sauvage des populations qui les élevèrent dans leur conquête rapide.

Les forteresses et les camps d'occupation établis par le peuple vainqueur pour se maintenir dans sa conquête, présentent au contraire à l'observateur des principes de castramétation, des dispositions dans lesquelles les moyens de défense ou de retraite sont combinés et prévus avec toute l'intelligence d'un peuple civilisé. Ces enceintes sont souvent carrées ou circulaires; il en est qui réunissent ces deux formes combinées; des chemins

couverts en joignent les diverses parties; enfin, pour donner une idée plus complète de ces forteresses placées souvent comme le furent nos châteaux du moyen-âge, au sommet de roches presque inaccessibles, je laisserai parler Dupaix lui-même, lorsqu'il décrit la plus complète qu'il ait rencontrée.

« A trois quarts de lieue à l'ouest de Mitla, dit-il, se trouve une forteresse antique construite sur la vaste cime d'un rocher très-escarpé, isolé et dominant la chaîne des collines voisines. Ce rocher a au moins une lieue de tour à sa base, et six cents pieds de hauteur perpendiculaire; il est accessible seulement du côté qui regarde la ville. La forteresse consiste dans une enceinte de fortes murailles en pierre, de six pieds d'épaisseur et dix-huit de hauteur, formant dans son vaste circuit, lequel peut avoir une demi-lieue d'étendue, plusieurs angles saillans et rentrans, aigus, obtus ou droits, entrecoupés par des espèces de bastions.

» Du côté où elle est accessible, l'entrée est défendue par une double enceinte. La première muraille, celle qui est en avant, forme une courbe elliptique avec un terre-plain assez large en arrière, et dans son étendue, on remarque plusieurs monceaux de pierres rondes ou anguleuses, de diverses grosseurs, propres à être lancées avec la fronde. Au centre de cette muraille est pratiquée la porte, mais un peu obliquement, afin d'empêcher l'enfilade par le trait des flèches ou par le jet des pierres. La seconde muraille, qui joint la première aux deux extrémités de l'enceinte, est plus élevée, et forme par son contour une sorte de tenaille dont les branches ou les côtés sont plus ouverts. Elle a aussi sa porte éloignée, son terre-plain, son parapet et ses monceaux de pierres propres à être lancées.

» L'angle rentrant et obtus qui forme pour ainsi dire la tête de la tenaille, renferme une petite place suffisante pour contenir un certain nombre de combattans, afin de défendre l'entrée de la seconde enceinte, ou afin de faciliter des sorties contre les assiégeans; et pour plus de sûreté on avait disposé, selon la tactique du temps, des espèces de batteries sur le front de cette fortification, lesquelles consistaient en rochers presque sphériques d'environ trois pieds de diamètre, posés en équilibre au bord supérieur du talus, afin de pouvoir, en cas de surprise, les lancer par la puissance des machines ou à force de bras, et imiter, par les bonds qu'occasioneraient leur chute et leur mouvement de rotation, l'effet des batteries à ricochet. Sur le sol, tantôt plat, tantôt élevé, entouré par la grande muraille, il existe des fondations d'édifices qui sans doute servirent à loger la garnison. Dans la partie de l'enceinte diamétralement opposée à l'entrée de la citadelle, il y a une fausse porte, destinée à favoriser une retraite, ou à faciliter l'arrivée des renforts et des provisions. Ces ruines donnent des indications positives sur l'art des fortifications dans l'ancien Mexique. »

Le vaste royaume de Montezuma, conquis par les Espagnols, n'est pas la seule contrée de l'Amérique où l'on ait observé des constructions militaires qui témoignent des migrations fréquentes des peuples nés sur ce continent: la Virginie, la Pensylvanie, l'Ohio, offrirent, à plus d'une époque de la colonisation moderne, des monumens semblables à ceux qu'on vient de désigner. Ces enceintes, toujours situées dans le voisinage des fleuves, sont généralement accompagnées des *tumulus* ou ossuaires destinés à la population du camp. On peut citer comme un des plus remarquables, le grand tombeau élevé dans la plaine de Greve-Creek-Flat, à un quart de mille de l'Ohio, en Virginie; il a environ neuf cents pieds de circonférence à sa base, quatre-vingt-dix de hauteur; le sommet est creusé comme un amphithéâtre : on y a trouvé plusieurs milliers de squelettes humains. Tomlinson, ville voisine, occupe l'emplacement d'un des forts carrés.

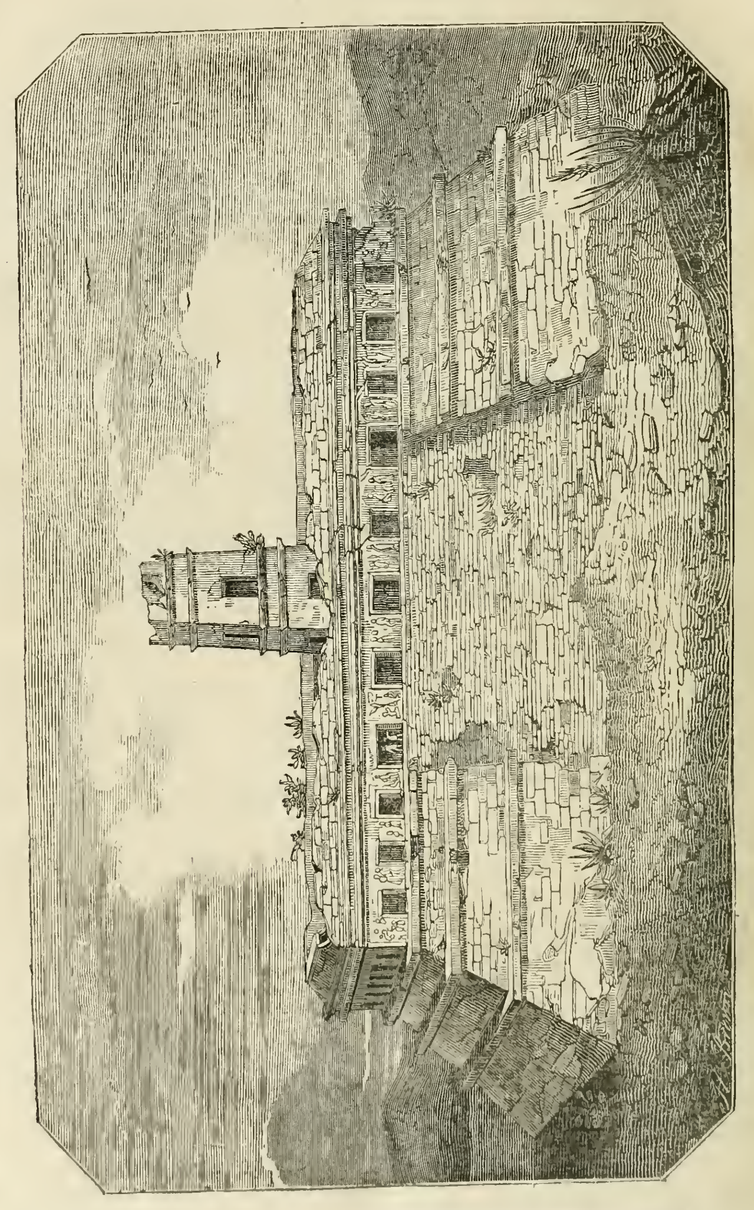
On ne saurait attribuer à une époque moderne ces fortifications, quelque bien combinées qu'elles soient, depuis des siècles les Indiens ayant perdu l'usage des clôtures solides construites en pierre ou même en terre relevée. Dès l'année 1535, Jacques Cartier, parcourant le pays des Hurons, vit la bourgade de Hochelaga, entourée de trois clôtures de palissades; elles étaient formées d'un grand nombre de pieux fort rapprochés les uns des autres et garnis d'écorce de chêne; des amas de pierres et de cailloux étaient placés près de la première enceinte pour être lancés sur les assaillans.

Dans les siècles suivans plusieurs voyageurs firent les mêmes observations, et le père Lafiteau, dans un ouvrage sur les mœurs des sauvages américains, imprimé en 1724, dit que les palissades n'étaient que de bois, et les cabanes d'écorce; les assiégés ont beau garnir leurs remparts de pierres, de poutres et d'eau, les assiégeans portent chez eux la destruction par des flèches enflammées, qui réduisent les habitations en cendre. Le major Durham, dans son voyage au centre de l'Afrique, indique les mêmes moyens de clôture employés par les peuplades sauvages, avec cette différence que les bois sont croisés et liés comme nos palissades de jardins.

Un auteur déjà cité, le père Lafiteau, fait connaître qu'en Amérique les sauvages assaillans approchent jusqu'au pied de la palissade à la faveur de mantelets en planches qu'ils portent devant eux, moyen analogue à celui qu'on employait dans l'antiquité pour saper les retranchemens.

M. le baron de Humbold, dans son bel ouvrage descriptif des Cordillières et des peuples indigènes de l'Amérique, a publié quelques monumens; le premier il fixa l'attention de l'Europe sur l'importance de ces documens certains de la civilisation du Guatemala : les sociétés savantes se forment à Philadelphie et à Boston, pour s'occuper spécialement des antiquités du sol américain; de toutes parts on recherche les matériaux qui peuvent servir à éclairer sur l'antique civilisation du nouveau monde, et déjà le sud de ce riche continent semble promettre de nombreux alimens à la science, puisqu'une découverte récente a signalé les ruines d'une ville immense dans le Chili.

Albert-Lenoir.



Édifice civil à Palenque.

Éverat, Imprimeur, rue du Cadran 16. — Bureau central d'abonnement, rue des Moulins, 18.

# UN MYSTÈRE HISTORIQUE.

Pendant une belle soirée du mois d'avril de l'année 1748 (1), un vaisseau marchand, parti de La Rochelle quelques semaines auparavant, se trouvait dans les eaux de la côte de la Martinique, où il voulait aborder. Sur le pont se tenait un jeune homme, âgé de vingt ans à peu près, appuyé contre le grand mât, et qui paraissait soucieux. Sa figure, sans présenter beaucoup de régularité, était agréable, et l'expression rêveuse de sa physionomie lui donnait un grand charme. Sa tournure ne manquait pas de noblesse, quoique sa taille fût ordinaire. Mais il était surtout remarquable par l'extrême blancheur de ses mains, et en général par toute la distinction de sa personne, qui semblait révéler un homme de qualité et même d'un rang supérieur... Au moment où



Sur le Vaisseau. (Dessin de CL. LENOIR, gravure de BROWN.)

commence cette histoire, il tenait une lunette d'approche, et s'en servait pour consulter l horizon qui s'étendait autour de lui... Tout à coup il parut alarmé.

— Rhodez, dit-il à un jeune homme qui se tenait constamment près de lui, et qui remplissait sur le bâtiment les fonctions de Second, Rhodez, appelez le capitaine.

Rhodez s'inclina, et alla chercher le capitaine qui vint à l instant.

— Monsieur de Mendavid, lui dit le passager, savez-vous quels sont les bâtimens qui paraissent venir sur nous?

(1) Nous étions en guerre avec l'Angleterre à cette époque.

— Oui, monsieur le comte. Ce sont des Anglais.

— Pouvons-nous les éviter?

— Hum!...

Et le capitaine acheva sa phrase dans une parole ronflante qui fit trembler les planches du tillac.

— A quelle distance sommes-nous de la côte?

— Si le vent continue à souffler nord-est, nous pouvons leur échapper; mais en nous mettant dans la chaloupe et le canot, et en abandonnant le reste du bâtiment à ces damnés d'Anglais.

Tandis qu'il parlait, deux vaisseaux anglais, faisant partie des stationnaires qui bloquaient l'île de la Martinique, parurent s'approcher.

— Il n'y a pas à hésiter, monsieur le comte, dit précipitamment M. de Mendavid au jeune homme. Je vais faire mettre la chaloupe à la mer ainsi que le canot, et nous tenterons de gagner la côte... Nous perdrons tout ce que nous avons ainsi que le chargement de notre vaisseau; mais du moins nous échapperons à la captivité des Anglais... Allons, monsieur le comte, donnez l'exemple. Rhodez et moi, nous ne pouvons partir qu'après avoir vu le dernier d'entre vous nous précéder.

Le jeune passager serra la main de Rhodez, et descendit dans le vaisseau, n'emportant avec lui qu'un portefeuille qu'il était allé chercher dans sa chambre, aussitôt qu'on avait décidé qu'on descendrait dans la chaloupe... L'embarquement se fit sans confusion : bientôt le vaisseau marchand resta abandonné avec sa riche cargaison, tandis que la chaloupe et le canot voguaient doucement à la côte.

Mais le vent fraîchit tout à coup, et s'élevant de terre, il repoussa les deux petites embarcations... Le jeune homme prit la main du capitaine:

— Au nom de l'honneur, lui dit-il, d'une voix fort émue, dites-moi s'il existe la probabilité même d'être atteint par les Anglais?

— Par le vaisseau, non. Mais... ils peuvent faire comme nous, et leurs matelots valent mieux que les nôtres...

— Entendez-vous, enfans, s'écria le jeune homme! Allons, faites mentir votre capitaine!

Et tirant aussitôt sa bourse, il y prit un poignée de louis qu'il jeta aux matelots.

Dans ce moment, le vent changea pour la seconde fois, et la sécurité revint dans la chaloupe... Le jeune comte se laissa tomber sur le banc de l'avant, et parut délivré d'une vive inquiétude. Rhodez vint à lui, et lui serra la main, en lui disant quelques mots à voix basse : pendant ce temps, la chaloupe voguait vers la terre, et recevait des trésors de parfums, des brises fraîches et voluptueuses, qui frappaient au front brûlant des passagers.

La petite embarcation avait échappé à l'ennemi; mais la côte semblait fuir devant elle. Quelquefois on approchait de terre au point de sentir la vapeur embaumée des franchipaniers et des roses qui bordaient la savane, et puis la vague joueuse entraînait de nouveau la chaloupe.

Alors le jour était tout-à-fait tombé. La lune s'élevait avec sa blanche lumière, dorée comme celle du soleil malade de notre Europe... Le jeune homme soupira profondément... Il semblait qu'il demandât à son cœur des pensées rêveuses, mais sans tristesse. Dans ce moment deux ou trois barques, d'une construction bizarre, croisèrent la chaloupe : c'étaient des pirogues. Dans la première, se trouvait un riche colon du *Cul-de-sac-Marin* (1); dans les autres étaient les nègres de sa suite. Une pirogue suivait, chargée de fruits et de fleurs. Des mangues, des dattes fraîches, des oranges, des cédrats, des limons doux, et tous ces fruits savoureux qu'on regrette, même auprès de ceux de notre Europe.

Le jeune comte fit arrêter cette dernière pirogue, et demanda au Caraïbe qui la conduisait s'il voulait vendre tout ce qu'elle contenait : l'esclave lui répondit affirmativement. Le comte lui donna une pièce d'or, et tout ce que contenait la pirogue caraïbe fut distribué aux matelots.

— C'est un noble jeune homme, disaient-ils entre eux!... Comme il est bon!... comme il a donné cette pièce d'or!.. as-tu vu?

Le camarade lui fit signe de se taire.

— C'est un prince... Est-ce que tu n'as pas déjà vu ça, toi?...

— Bah!..

— Eh! sans doute que c'est un prince!.. Est-ce que sans ça il donnerait ainsi l'or à pleines mains!

En ce moment, on abordait enfin. La nuit était déjà avancée, et le jeune passager, prenant le bras de Rhodez, demanda qu'on le conduisît chez un habitant de l'île, qui voulût avoir quelque pitié d'un pauvre passager, privé de ses bagages et de tous moyens de réclamer l'hospitalité... Cela se disait avec une sorte de plaisanterie douce, faite pour éveiller la curiosité, mais pas du tout la méfiance. On sait comment les colons d'Amérique exercent l'hospitalité; le malheur est pour eux la meilleure des recommandations. Aussi le jeune homme reçut-il à l'instant même une foule de propositions : il accepta l'asile que lui offrit M. *Duval de Férol*, qui demeurait près du lieu où il avait débarqué. Là, tous les soins lui furent prodigués. Il fut entouré d'une bonté dont le charme en donnait à des choses très-ordinaires, qui n'ont habituellement de prix que de la main d'une mère ou d'une sœur. Le jeune homme se crut un moment entouré des siens : il le dit à ses hôtes, et cette parole rendit ses yeux humides; mais il réprima sa sensibilité, et, prenant le bras de Rhodez, il se retira dans son appartement.

Dans une contrée lointaine, la moindre chose fait événement. Les faits les plus simples prennent une couleur tout autre, coloriés qu'ils sont par l'étrangeté de cette nature qui reçoit avec surprise tout ce qui lui arrive. Le commandant du *Cul-de-sac-Marin* fut donc fort étonné de la venue du jeune passager dont les manières, la parole et la personne annonçaient un homme d'une haute distinction, et qui paraissait s'envelopper d'un mystère profond.

M. Nadau, commandant au *Cul-de-sac-Marin*, fit venir chez lui, dès le lendemain matin, le capitaine du vaisseau arrivant de France, et le questionna avec une scrupuleuse attention; mais les réponses de M. Mendavid, loin de l'éclairer, fournirent au contraire un plus vaste champ à ses conjectures. M. de Mendavid avait été mandé, la veille de son départ, chez l'un des premiers négocians de La Rochelle, dont il ne voulut jamais dire le nom. Ce négociant lui avait fortement recommandé M. le comte de Tarnaud, en lui *enjoignant* de le traiter avec le plus grand respect et les plus grands égards.

(1) Le Cul-de-Sac-Marin est une des villes de l'île, ainsi que Saint-Pierre et le Fort-Royal.

— N'a-t-il rien ajouté, demanda le commandant, dont la surprise était extrême.

— Non : il m'a seulement dit que c'était un personnage d'importance.

Le capitaine ajouta ensuite qu'étant lui-même à La Rochelle avant de s'embarquer, il avait vu arriver le comte de Tarnaud : il se trouvait alors accompagné d'un homme déjà vieux, à cheveux gris, et qui paraissait être son gouverneur. On ignorait quelle voiture les avait amenés, et l'on remarquait dans leurs vêtemens une grande simplicité. Aussitôt après leur arrivée, au lieu de descendre à l'auberge, le vieillard avait loué un petit appartement, et l'avait fait meubler à ses frais, mais sans aucun luxe. Pendant leur séjour à La Rochelle, le jeune comte ne sortait que fort rarement, et seulement pour se promener dans quelque endroit solitaire : il ne voyait personne, et ne se nourrissait que de coquillages, particulièrement d'écrevisses d'eau douce, chose fort rare et fort chère à La Rochelle.

Mais si le pupille était sédentaire, il n'en était pas ainsi du gouverneur; il sortait beaucoup, et paraissait chercher l'occasion de faire embarquer son élève, affaire assez difficile à cause de la guerre. Enfin elle se présenta lorsque le capitaine Mendavid appareilla pour la Martinique. Ce fut lui-même qui donna tous ces détails à M. Nadau.

Lorsqu'il s'embarqua, ajouta le capitaine, sa vieille hôtesse lui demanda ce qu'elle devait faire de ses meubles.

— Gardez-les, pour vous souvenir de moi, a-t-il répondu.

Le gouverneur n'a pas même paru le remarquer, et pourtant ce présent vaut au moins cinquante louis. Mais ce qui est tout aussi singulier, ajouta M. de Mendavid, c'est qu'il n'emportait aucuns fonds avec lui, et qu'il partait *seul*. Le petit vieillard mystérieux n'est pas même venu à bord.

— C'est bien étonnant! dit enfin M. Nadau.

— Très-étonnant, répondit M. de Mendavid.

— Je n'y comprends rien, absolument rien!

— Ni moi non plus, dit l'écho de M. de Mendavid.

— Et votre lieutenant?

— Il n'en sait pas plus que moi, ou bien il paraît décidé à ne pas en savoir davantage, et alors il ne faut pas le questionner : au reste il l'aime beaucoup, et prétend que c'est le meilleur des hommes.

Trois jours se passent : M. Duval de Férol, à l'expiration de ce terme, déclara au jeune homme, qu'étant lui-même dans une position secondaire (1), il n'avait pu se dispenser de faire connaître son arrivée à son supérieur, le lieutenant de roi, commandant au *Cul-de-Sac-Marin*. Le jeune comte ne parut nullement contrarié de la démarche de M. de Férol, et lorsqu'il arriva un officier de M. Nadau qui l'engagea à passer chez lui, il s'y rendit à l'instant même, avec les manières d'un homme comme il faut, et sans nul embarras. Il se fit annoncer sous le nom de comte de Tarnaud, se montra d'une amabilité parfaite, et accepta, avec une reconnaissance de bon goût, le logement et l'entière hospitalité que lui offrit M. de Nadau : seulement il sollicita de ne pas se séparer de M. de Rhodez.

(1) Voir les archives littéraires de l'Europe. Celui qui a rédigé les faits de cette histoire habitait alors la Martinique.

Deux jours après, il y avait un grand dîner chez le lieutenant de roi : Le comte de Tarnaud avait oublié son mouchoir; M. de Rhodez se leva aussitôt, avec un empressement que chacun dut remarquer dans un pays où cette action, simple en elle-même, devenait un événement par la manière dont elle était accomplie. Tous les convives se regardèrent avec stupéfaction. Un blanc, servir un blanc! mais c'était une action inconnue aux colonies. Quel était donc cet homme? Comment un un blanc, homme qui a un grade, a-t-il pu consentir à se placer ainsi aux yeux de la colonie assemblée? Mais l'inconnu est donc un prince?

Tandis que les personnes qui dînaient chez M. de Nadau, échangeaient tout bas entre elles les réflexions que je viens de dire, une lettre fut apportée au lieutenant du roi : elle était de M. de Férol.

« Vous m'avez demandé, mon commandant, des renseignemens sur le jeune passager que j'ai reçu il y a quatre jours chez moi : je ne puis rien de mieux que de vous envoyer la lettre qu'il m'a écrite hier pour me remercier de mes soins. Votre étonnement ne sera pas plus grand que le mien. »

M. de Nadau regarde aussitôt la signature, et lit :

HERCULE RENAUD D'EST.

Malgré sa surprise, M. de Nadau ne laisse rien paraître : aussitôt qu'on est sorti de table, il prend à part un de ses officiers, et le fait monter à cheval pour se rendre chez le marquis d'Éragny. Le marquis était un homme de qualité, connaissant la cour : il demeure interdit plus encore que M. de Nadau. Quel peut-être ce Renaud d'Est? Le marquis prend l'*Almanach royal*, et l'on trouve enfin que le comte de Tarnaud est le frère de madame la duchesse de Penthièvre, et le prince héréditaire de Modène.

Mais comment le prince de Modène se trouve-t-il dans une colonie française, à deux mille lieues de sa patrie... seul, et sous un nom qui n'est pas le sien?... Le marquis, tout en connaissant la cour, ne connaît pas la figure du prince de Modène; mais M. *de Bois-Fermé*, beau-frère de M. de Nadau, assure qu'il connaît le prince de Modène, pour l'avoir vu l'année précédente chez sa sœur madame la duchesse de Penthièvre, à Paris. Un autre officier prétend aussi le connaître pour l'avoir vu à l'armée. Le marquis d'Éragny monte à cheval lui-même avec tous ses convives, et vient chez M. de Nadau. A peine M. de Bois-Fermé (1) et l'officier ont-ils vu le comte de Tarnaud que tous deux s'écrient : C'est le prince de Modène!

Aussitôt des fanfares de cors de chasse se font entendre autour de la maison du commandant. C'était M. de Bois-Fermé qui, à tout événement, avait amené la musique du *compliment*. Le jeune prince, car enfin il le faut appeler comme chacun l'appelle, le jeune prince est d'abord embarrassé et même mécontent de son incognito *violé*.

Monseigneur, lui dit M. de Nadau, vous ne pouvez vous cacher pour nous.... nous voyons votre altesse malgré elle-même!...

(1) M. de Bois-Fermé passait pour être si menteur, qu'il ne disait pas la vérité même étant ivre. Il avait un nègre qui s'appelait *Laplume*. Ce nègre le servait à table, et son témoignage était souvent invoqué par Bois-Fermé : *N'est-il pas vrai, Laplume?* — Oui, répondit grossièrement le nègre, et jamais il n'a répondu autrement. N'est-il pas vrai Laplume? était devenu à la Martinique un proverbe familier. Cette histoire m'a été contée par l'impératrice Joséphine.

Le jeune homme ne répondit pas, mais il se leva de table et prit le lieutenant de roi sous le bras; puis l'emmenant dans une autre chambre, il lui dit que jamais il n'aurait fait connaître sa qualité sans l'indiscrétion de ces deux messieurs; mais, ajouta-t-il avec un de ses plus gracieux sourires, il faudra qu'il résulte un bien de tout ceci. — Vous êtes, m'a-t-on dit, mécontent de votre capitaine général... Eh bien! je ferai usage du pouvoir qui m'est confié, et le service du roi n'en ira que mieux.

Or, il est bon de savoir qu'à ce même moment, nos colonies étaient en proie à une dilapidation tout infâme; la Martinique surtout se trouvait accablée. Les Anglais la bloquaient, et les vivres commençaient à y devenir d'une grande cherté. On n'en pouvait obtenir que des îles neutres, Curaçao et Saint-Eustache. Ces mesures, toujours désastreuses, le devenaient encore davantage par la cupidité de quelques chefs en tête desquels se trouvait le gouverneur général des îles sous le Vent, le marquis de C..lus : c'était ce qu'on appelait dans ce temps-là, un homme *taré*, un *roué*. Il en était arrivé à faire des spéculations avec des intrigans, qui souillaient son nom, prenaient pour eux le profit de l'entreprise et lui en laissaient l'odieux. Gouverneur général des îles sous le Vent, il résidait à la Martinique, où il se livrait à toutes les débauches, en ayant l'air de faire de l'administration, mais en réalité ne faisant que du mal. Exécré du peuple, mésestimé de ceux qui voyaient clair au fond de cette eau bourbeuse, et voué à l'anathème par tout ce qui était autour de lui.

Tel était l'état de la colonie lorsque le prince apparut comme un ange sauveur !... A l'heure même toutes les têtes furent en travail d'enfantement. On se demanda pour quelle raison un prince héréditaire de Modène serait venu au milieu des savanes américaines, abandonnant pour elles ses champs fertiles d'oliviers et d'amandiers!... Le prince ne pouvait être que l'envoyé du roi. Sa sœur, la duchesse de Penthièvre, avait d'immenses propriétés dans l'île. Toutes ces raisons se réunissaient pour former un corps de preuves... Et puis on souffrait; on avait besoin d'une espérance! dût-elle même ne se pas réaliser, une espérance fait tant de bien!

M. Nadau n'aimait pas le gouverneur général. Il parla au prince avec toute la chaleur que peut donner un ressentiment fondé sur des injures, et des choses que son honneur lui commandait de ne pas tolérer. Il peignit les malheurs de la colonie avec des nuances et des touches si fortes, que le jeune prince ému, transporté, se passionne pour l'utopie que lui présente M. Nadau. Il crie au scandale de sa voix de vingt ans! et tout aussitôt les voix graves prennent le diapason du scandale! Chacun s'échauffe et jure de défendre mieux que par le passé les biens du roi. Le prince continuant son noble mouvement s'écrie :

Si les Anglais débarquent, soyez en repos, mes enfans, je vous mènerai contre eux et nous les battrons.

Cette conversation ou plutôt cette scène est répétée; la confiance et l'enthousiasme gagnent les cœurs et les têtes. Le marquis de C..lus apprend les progrès de toute cette affaire au fort Saint-Pierre où il était, se moquant d'une sotte faction qui n'aurait que le ridicule de s'être élevée; mais les avis lui parvenant unanimes de tous les côtés, il écrivit au lieutenant de roi, *au Cul-de-sac-Marin*, de lui envoyer le comte de Tarnaud, *si c'est le comte de Tarnaud*... Mais si c'est un personnage important de le lui amener. L'ordre était une sottise dans tous les cas, parce que le prince héréditaire de Modène n'était pas une personne *qu'on pût lui amener*, c'était à lui *à l'aller trouver*, et s'il était fourbe, la prison était le seul gîte à lui procurer. A la lettre du marquis de C..lus, Nadau répond que le prince de Modène est bien certainement chez lui; mais que son altesse est malade et ne peut se rendre à Saint-Pierre. Étourdi de cette nouvelle notifiée pour la première fois par une autorité importante, le marquis de C..lus envoie son capitaine des gardes et un autre officier avec une lettre pour le comte de Tarnaud, dans laquelle il le presse fort de venir auprès de lui à St-Pierre. Le prince malade, au lit, fait cependant entrer le capitaine des gardes du gouverneur général.

« Vous direz à votre maître, répondit-il, en prenant une attitude de hauteur que personne n'avait encore *essayée*, que pour tout le monde ici, je suis le comte de Tarnaud; mais pour lui, je suis Hercule Renaud d'Est! S'il veut me voir maintenant, qu'il fasse la moitié du chemin, qu'il se rende dans quatre ou cinq jours au Fort-Royal, j'y serai.

Les ambassadeurs du marquis de C..lus étaient partis de Saint-Pierre presque ébranlés. Ils y retournèrent convaincus... le capitaine de ses gardes dit au marquis qu'il a reconnu le jeune prince à sa ressemblance avec madame l'amirale (1). Étonné, confondu, le marquis de C..lus subit le vertige général. Il abandonne le siége du gouvernement; il quitte Saint-Pierre, mais pas assez vite pour en partir avant l'arrivée du prince, qui entre dans la ville, escorté par vingt ou vingt-cinq gentilshommes qui lui forment un cortége triomphal. Le prince Renaud choisit pour lieu de son séjour le couvent des Jésuites, et pour s'y rendre il passe devant la maison du gouverneur, qui, retiré derrière une jalousie, dit en le voyant :

Ah, mon dieu! c'est le portrait de sa mère et de sa sœur.

C'est alors qu'il quitte Saint-Pierre et se retire au Fort-Royal (2). En apprenant sa fuite, le prince dit à la personne qui était près de lui :

Votre général est *marron* (3); mais je l'irai chercher et je vous le ramènerai après lui avoir coupé les deux oreilles.

Après le départ du marquis, le prince ne garde plus l'incognito; il forme sa maison d'honneur, et nomme le marquis d'Eragny son grand-écuyer. Duval de Ferol et Laurent Dufont, l'officier qui le reconnut avec Bois-Fermé, sont les gentilshommes de sa chambre. Rhodez est son page. Il y a des jours d'audience, des jours de réception. M. de Ranché, intendant de la Martinique, le gouverneur particulier de l'île, un certain *Martin Ponisable*, qui faisait toujours tout avec de l'argent, crut aplanir les difficultés en ouvrant sa bourse. Le prince le regarda, lui jeta un sourire de mépris, et lui tourna le dos.

Le lendemain de cette même journée où le prince tourna le dos à M. Martin Ponisable (4), il parut une

---

(1) La mère de ce prince de Modène était fille de M. le Régent. C'était elle qui revenait toujours en France, et qui aimait si passionnément M. le duc de Richelieu.

(2) Il a dit depuis qu'il redoutait une révolte.

(3) Un nègre *marron* prenait ce nom quand il s'en allait aux mornes et qu'il quittait l'habitation.

(4) Le nom de cet homme a une origine assez singulière. Son père était Irlandais, et s'était établi à la Guadeloupe, dans un endroit appelé la pointe de sable. Ce Martin, d'abord soldat dans le régiment du comte de. . . . s'était trouvé dans une bataille où son colonel venant d'être blessé, il l'emporta hors de la mêlée sur ses épaules. Ce fut l'origine de sa fortune.



Renaud d'Est et Martin Ponisable. (Dessin de Cl. Lenoir, gravure d'Allanson.)

chanson que voici. Je la transcris en entier, parce qu'elle montre l'esprit du temps. C'est historique.

Air : *Quand la mer Rouge apparut.*

Le jour que Martin alla
Saluer le prince,
Ce seigneur le régala
D'un accueil bien mince.
Il demande à d'Eragny,
Quel est donc ce manant-ci?
C'est un gen, gen, gen
C'est un ti, ti, ti,
C'est un gen, c'est un ti, c'est un gentilhomme
Que Martin l'on nomme.

Il est gouverneur céans,
Grace à sa finance,
Il fait avec nos marchands
L'homme d'importance.
Armé d'un bout de tabac,
Il parle ab hoc et ab hac.
Et sa su, su, su,
Et sa fi, fi, fi,
Et sa su, et sa fi, et sa suffisance
Tient lieu de science.

Quoique de Martin Lirois
Tout droit il descende
Il n'est pas d'un sang bourgeois
Car il vient d'Irlande.
C'est lui que le grand Laval
Prit jadis pour son cheval
Quand la ca, ca, ca,
Quand la no, no, no,
Quand la ca, quand la no, quand la canonnade
L'eut rendu malade.

Monseigneur, tous mes parens,
Ont eu l'avantage
De répandre tout leur sang
Pour votre lignage;
Sous ses drapeaux masse d'Est
A vu jadis Martin sept.
En fou, fou, fou, fou,
Foudre, dre, dre, dre,
En foudre, en foudre, en foudre de guerre
Mordre la poussière.

Alors il s'est incliné
Jusqu'à la ceinture,
Deux battans se sont fermes
Vis-à-vis sa hure.
Le peuple, tout consterné
De le voir ainsi berné,
Crie ah! ah! ah! ah,
Crie à la, la, la,
Crie ah! ah! crie à la, crie à la vengeance
Pour son excellence.

Le duc de Penthièvre avait, ainsi que chacun le sait, des capitaux considérables à la Martinique, provenant des biens de la duchesse sa femme. Ces capitaux étaient confiés à un homme chargé de les faire valoir. Cet homme se nommait Liewain. Il jouissait d'un grand renom de probité et de prudence. Il avait résisté avec courage aux sollicitations du marquis de C..lus, et sa résistance avait montré de quoi il pouvait témoigner. Mais après une demi-heure de conversation secrète de Liewain avec le jeune prince, il mit à sa disposition la caisse et le caissier. Cette circonstance confirma l'île entière dans sa croyance; mais il n'en était plus besoin. Néanmoins cet abandon de toutes les richesses qu'il avait en garde à un enfant de vingt ans montrait qu'il fallait que cet enfant lui eût donné des preuves bien positives de sa mission, et le passage d'un prince de Modène à la Martinique prit aux yeux des penseurs du pays un caractère politique d'une haute gravité.

Les Jésuites avaient été très-vains de la préférence accordée par le prince à leur couvent. Les Dominicains réclamèrent et obtinrent le même honneur. Renaud alla dans leur maison, et pour cet avantage, il en coûta quatorze mille écus aux frères de Saint-Dominique! Tous les jours une table de trente couverts était splendidement servie pour le prince Renaud et les gentilshommes qu'il y voulait inviter; il mangeait en public au bruit des fanfares; enfin son existence était royale.

Jamais Saint-Pierre n'avait offert un coup d'œil semblable : tout y était joie, licence même; et l'absence totale du gouvernement, depuis que le marquis de C..lus s'était retiré au Fort-Royal, donnait à tout le pays une physionomie que les gens raisonnables ne pouvaient voir qu'avec terreur.

Cependant le prince Renaud attendait avec impatience le retour d'un vaisseau marchand, que Liewain, le chargé d'affaires du duc de Penthièvre, beau-frère du prince de Modène, avait expédié en Europe. Ce retard paraissait devenir insupportable au prince; il était inquiet, et le témoignait hautement, ce qui disait assez que ce n'était pas la crainte de se voir découvert qui l'agitait. Le marquis de C..lus avait également expédié un envoyé : c'était un ingénieur nommé Desrivière. Déjà six mois étaient écoulés, et l'ingénieur n'était pas de retour. Les partis avoient une égale inquiétude, mais celle du prince avait au moins un caractère particulier de sécurité en ce qui le concernait personnellement. Le marquis de C..lus, témoin du calme du prince, finit par croire entièrement à l'identité du personnage, et voulut rentrer en grace auprès de lui; mais le prince fut inexorable. Un jour, c'était celui de la Fête-Dieu, il était malade et encore souffrant, M. de C..lus défendit qu'on tirât le canon, et chaque matin il envoyait son aide-de-camp savoir des nouvelles du prince Renaud. Mais tout cela ne fléchit pas le vindicatif Italien. Ayant appris à quelque temps de là que le gouverneur général était venu jusqu'à la sacristie pour savoir (1) de ses nouvelles : Me prend il pour une relique, dit le prince? Et ce fut tout ce qu'il en eut.

A quelque temps de là, le prince se permit des choses qui, aux yeux de la colonie, établirent encore mieux sa qualité. Il prit le cordon bleu, ce qu'il n'avait aucun droit de faire même comme prince héréditaire de Modène. Il fit courir au grand galop à franc étrier le pauvre M. de Ranché, intendant de l'île, qui portait des bas de soie blancs, un bel habit brodé et une perruque poudrée à frimas. Le même jour, voyant M. de Ranché se servir d'un cure-dent à table, il envoya un valet-de-pied lui dire que la chose était d'une mauvaise éducation; et tout aussitôt faisant sauter le bouchon d'une bouteille de vin de Champagne, il couvrit le malheureux homme (2) d'un nuage de mousse qui, loin de l'enivrer le rappela à lui-même, et lui fit voir qu'il ne faut pas se mêler aux jeux de prince; ce sont folâtreries dont le résultat amène souvent des larmes, et toujours de l'humeur et de la discordance.

Et puis au travers de cette abberration de jugement et de conduite brillait tout à coup une vive lumière d'intelligence qui révélait l'homme extraordinaire. Il n'avait que vingt ans, et il imposait autour de lui par la force seule de son regard et de sa parole, comme un prince souverain parvenu à l'âge mûr et au milieu de sa cour dans la plénitude de sa puissance. Enfant dans l'habitude de la vie, puisqu'il n'avait pas vingt ans, au milieu des *niaiseries*, on peut le dire, qui l'occupaient, il ne sortait jamais d'une dignité qui réprimait toute licence de la part des mêmes hommes qui vivaient avec lui dans la plus extrême familiarité : noble dans sa manière, libéral, mais sans prodigalité, il se montra toujours vraiment prince, autant dans sa conduite que dans ses paroles. Il avait eu un commencement d'éducation très-soigné, mais qui ne paraissait pas avoir été continué; il parlait assez mal le français, l'allemand, et même l'italien, ce qui était singulier; il savait quelque peu de latin et de grec, mais imparfaitement. Cependant il possédait des talens, dessinait bien, était bon musicien, faisait fort bien des armes et montait parfaitement bien à cheval : tout cela joint à une grande justesse, à la clarté dans l'esprit, à une force de tête et de caractère peu commune faisait, pour ce qu'on en pouvait voir, une valeur de prince bien au-delà de ce qu'on pouvait exiger; et sous cette enveloppe existait encore d'autres qualités qui achevaient de compléter un homme extraordinaire.

(1) Le prince était au couvent des Dominicains.
(2) Le petit-fils de ce monsieur de Ranché habite Versailles.

Étant encore au Cul-de-Sac-Marin, il était un jour sur une terrasse occupé à poursuivre une pintade qui fuyait devant lui, lorsque le curé du Cul-de-Sac-Marin se présenta à lui en suppliant. Cette visite le contrariait, mais il évita de le laisser voir.

— Que me voulez-vous, monsieur le curé?

— Monseigneur, des secours pour ma pauvre église.

— Quel bien puis-je lui faire?

— Monseigneur, elle tombe en ruines, que Votre Altesse daigne la relever.

— Il ne m'appartient pas de bâtir sur les terres du roi de France, monsieur le curé.

— Aussi, monseigneur, je ne demande à Votre Altesse que de poser la première pierre.

— Monsieur le curé, quand je pose la première pierre d'un édifice, je pose aussi la dernière... apprenez cela.

Et regardant le curé avec hauteur, il le laissa tout consterné.

— Vraiment, disait le pauvre prêtre, quand je lève le Saint-Sacrement, je ne suis pas si craintif que devant cet homme!

Il est de fait que jamais enfant de vingt ans *ne joua au prince* avec un plus merveilleux talent. Ce qui me faisait dire avec tous les naturels du pays qui le virent pendant près d'une année :

— Cet homme (1) est vraiment le prince héréditaire de Modène.

Cependant la paix avec l'Angleterre amenait des étrangers dans l'île, et le prince Renaud, lassé de les craindre, semblait au contraire les rechercher avec empressement. Un jour, il apprit que plusieurs voyageurs d'importance étaient débarqués, il les engagea à une très-belle fête qu'il leur donna, sans paraître craindre d'être démenti. L'un des étrangers, interrogé par M. le marquis de C..lus, lui dit qu'il avait vu le prince de Modène à Venise, il y avait deux ans, pendant le carnaval, au moment où le prince faisait payer pour trente mille francs de glaces qu'il s'était amusé à casser.

Il venait de se démasquer, poursuivit le voyageur, je n'eus pas le temps de l'observer; mais il a tout-à-fait l'air et la tournure de la personne que je vois : et puis, le prince assez fou pour briser pour trente mille francs de glaces peut bien aussi l'être assez pour passer à la Martinique.

Le voyageur avait raison.

Cependant les envoyés ne revenaient pas : l'*hivernage* (2) approchait. Ennuyé de cette longue attente, souffrant du climat des colonies, le jeune prince se résolut enfin à partir. On ne le retint pas : on commençait à trouver que son séjour coûtait bien cher. Un jour il assembla toute sa maison, lui adjoignit un médecin du roi dans la colonie, nommé *Garnier*, un aumônier, et, faisant fréter le vaisseau *le Raphaël, de Bordeaux*, il quitta la Martinique, après un séjour de sept mois dans l'île. En mettant le pied sur le bâtiment, il fit arborer le pavillon-amiral (3). Tous les canons du fort le saluèrent. Il partit le 10 septembre de cette même année 1748, faisant voile pour Bordeaux.

(1) Madame la duchesse de Penthièvre était fille du duc de Modène, lequel avait épousé mademoiselle de Valois, fille de M. le Régent. La fille de madame la duchesse de Penthièvre douairière est mère du roi Louis-Philippe. Ce prince héréditaire de Modène serait donc grand-oncle du Roi des Français.

(2) Saison des pluies.

(3) Par galanterie pour sa sœur probablement qui était grande amirale de France.

La veille de son départ, il avait eu une conversation assez bizarre avec tous les partisans qu'il laissait dans la colonie, et en tête desquels étaient M. de Nadau, M. de Rauché et plusieurs autres autorités.

Quelque chose qu'il vous arrive, leur dit-il, veuillez le souffrir quelques momens pour l'amour de moi : que votre attachement, dont vous m'avez donné tant de preuves, se montre encore dans cette dernière circonstance, s'il était nécessaire. Croyez que je vous en offrirai d'ailleurs un ample dédommagement.

On eut, bientôt après son départ, l'explication de ses paroles. Desrivière revint enfin : il y avait quinze jours que le prince Renaud était parti; mais à la vérité, on s'était moqué, à Paris, de lui et de son prince. On avait prétendu cause d'ignorance, et rien n'avait été admis des raisons données par l'ingénieur pour excuser M. de C..lus de ne l'avoir pas fait arrêter, disait-on, et conduire à Paris.

Mais Desrivières lui-même n'était pas du tout convaincu que le prince de Modène ne fût pas en effet venu à la Martinique. Il avait vu la duchesse de Penthièvre (1); quand il lui avait parlé du prince, elle avait souri d'une manière étrange, et dans ce sourire il y avait, disait l'ingénieur, plus de larmes que de raillerie.

— Me ressemble-t-il? avait demandé la duchesse de Penthièvre.

— Parfaitement, madame.

— C'est fâcheux... ; car il faut qu'il meure!

Et Desrivière, qui observait la duchesse, vit ses yeux pleins de larmes.

L'envoyé de Liewain, l'homme de confiance de M. de Penthièvre, était aussi de retour : il avait été également traité de fou chez le duc et par tous les officiers du service de la chambre. Mais voici qui formerait un singulier texte à commenter avec les rapports de Desrivière.

Comme le messager de Liewain sortait de chez le duc, un valet de chambre se trouva sur son passage et lui dit de le suivre à l'instant. Il le fit passer par des corridors obscurs, et par de vastes chambres solitaires et tristes; enfin ils ouvrirent une petite porte, et le messager de Liewain se trouva en présence de la duchesse de Penthièvre. Elle était à genoux devant un prie-dieu, et paraissait ne pouvoir quitter l'oraison qu'elle adressait au Ciel.

En voyant entrer le messager de Liewain, la duchesse fit un geste au valet de chambre, et demeura seule avec l'envoyé de son homme de confiance. Pendant une heure que dura cette audience, que jamais il n'eût osé espérer, la duchesse lui fit une foule de questions avec l'intérêt le plus expressif; elle était émue : et le même valet de chambre, en reconduisant cet homme, lui dit que depuis quinze jours on pleurait beaucoup à l'hôtel de Penthièvre.

Mais ce qui donna le plus de certitude, et ceci est un fait qu'on ne peut récuser, c'est que Liewain garda sa place, et que le duc de Penthièvre ne lui fit supporter que la moitié de l'argent donné de sa caisse : or, cet argent se montait à cent cinquante mille francs.

Et puis pourquoi donc tarder autant à expédier en Amérique l'ordre d'arrêter cet homme qui osait prendre

(1) Aïeule du roi actuel.

le nom d'un prince souverain, du frère d'une princesse maintenant de la famille royale de France? Nous allons bientôt en juger d'après d'autres faits tous aussi singuliers dans leur conséquence et dans leur force.

Le ministre qui avait envoyé l'ordre d'arrêter l'*aventurier* qui prenait le nom d'un prince de la maison d'Est, dit assez étourdiment au gouverneur-général que cet homme était un *Tartare* (1) de la compagnie de Noailles.

Cette assertion contribua plus que tout ce que rapportèrent les deux envoyés revenus plus convaincus qu'ils n'étaient partis, à fortifier dans l'attachement qu'on portait au jeune prince.

Comment pourrait-il se faire, disait-on avec raison, qu'un Tartare eût cette peau si blanche, les joues si rondes et si roses, une éducation si parfaite, des manières accomplies, des mains à rendre une femme jalouse de leur beauté? Non, non, ce n'est pas là un Tartare! et puisque ce n'est pas un Tartare, c'est le prince de Modène.

Ceci par exemple n'est pas fort logique dans la conclusion; aussi je ne la donne pas comme de moi, mais bien de ces personnes fascinées qui rapportent tout en effet à elles-mêmes et à leur façon de voir; je dirai seulement que c'est une des histoires les plus merveilleuses que l'on puisse offrir à l'esprit pour qu'il prononce un jugement.

Tandis que M. de Caylus agissait pour agir, et qu'il faisait mettre M. de Nadau en prison, pour y mettre quelqu'un, le *Raphaël* voguait vers l'Europe où des aventures plus bizarres, peut-être, que toutes celles qui lui étaient arrivées à la Martinique, attendaient le prince Renaud. Le récit en fut fait plus tard par M. Garnier, médecin français, que le prince avait emmené avec lui de la colonie.

La traversée avait été heureuse : on avait causé, joué, plaisanté; le prince, toujours grand et généreux envers les personnes de sa maison, ne gagnait leur argent que pour le leur rendre d'une manière détournée, mais toujours aimable. Il avait témoigné encore plus de ferme volonté pour maintenir l'ordre dans l'intérieur de sa maison, qu'il ne l'avait fait à terre. Il avait compris, en homme habile qu'il était, que la discipline la plus sévère pouvait seule le garantir d'une liberté qui devait dégénérer en licence et le perdre.

Le prince Renaud restait toujours aussi paisible et ne semblait rien redouter : il paraissait au contraire avoir le plus profond, le plus ardent désir d'arriver dans un port d'Europe pour quitter le vaisseau; car le mal de mer le rendait fort malade. Enfin, ne pouvant plus supporter cette souffrance, il se fit descendre sur la côte d'Espagne, dans un petit port appelé *le Faro*. Le canon tira; les autorités l'accueillirent, car il se nomma aussitôt, et demanda un courrier qu'il pût envoyer à Madrid, au chargé d'affaires du duc de Modène. Les autorités du pays mirent tout aux ordres du prince Renaud. Il expédia ses dépêches, et partit lui-même pour Séville où il déclara vouloir attendre la réponse de l'envoyé du duc de Modène. On lui fournit tout ce qu'il put désirer en équipages, en chevaux, en litières; enfin tout était digne du souverain qui offrait, et de celui qui recevait.

(1) On appelait du nom de *tartares* les domestiques qui servaient les officiers en temps de guerre lorsqu'on était en campagne.



Église des Dominicains à Saint-Pierre de la Martinique. (Dessin et gravure de SEARS.)



Entrée de Renaud d'Est à Séville. (Dessin de Marville, gravure de Brown.

Il arriva le soir à Séville. Son entrée fut magnifique; elle se fit aux flambeaux. Tout avait un air de fête et de joie qui semblait annoncer des jours heureux; les femmes étaient à leurs balcons pour voir passer ce bel étranger, aux cheveux blonds et bouclés, à la physionomie de jeune fille, aux mains d'albâtre, et qui de ses yeux bleus lançait un regard qui glaçait de crainte, comme il faisait aimer lorsqu'il était

tendre. Tout enfin était étonnant dans cet homme dont le front blanc portait une couronne de rose et de myrte, comme il supportait le poids de la couronne ducale ! Les hommes les plus notables de Séville vinrent au bout de quelques heures lui présenter leurs devoirs. Il les reçut en prince souverain, accepta toutes les fêtes, en rendit lui-même de magnifiques, et tourna enfin complétement les têtes des habitans de l'antique Hispalis. Quant au prince, toujours maître de lui-même, il savait répondre avec une grande mesure, et, malgré sa réserve, à Séville comme à la Martinique, il sut conquérir tous ceux qui lui parlaient.

Le jour, il était toujours en public, et rendait alors les devoirs de société qu'il s'était imposés. Dès que l'*Angelus* était sonné, il devenait beaucoup plus difficile à trouver, et plus l'heure s'avançait, plus il devenait *invisible :* au surplus, quelque mystère qu'il y eût dans son existence, il ne parut témoigner aucune crainte en attendant le retour de son courrier. Il donnait des fêtes magnifiques, était grand et généreux avec élégance, et ne paraissait néanmoins que préluder à tout ce qu'il ferait quand il serait le maître.

Un jour (le temps était admirable pour la saison), Renaud, voulant se distraire de l'inquiétude que lui faisait éprouver le retard de la réponse du ministre du duc de Modène, demanda à l'intendant de lui donner à dîner à sa maison de campagne avec deux autres personnes de ses amis qu'il lui nomma. L'intendante devait s'y rendre avant tous les convives, pour en faire les honneurs. Renaud s'y rendit également de bonne heure avec le marquis d'Eragny et Garnier ; mais la solitude la plus complète régnait dans le jardin et dans la maison : aucun préparatif n'annonçait qu'on dût se réunir dans deux ou trois heures. D'Eragny est stupéfait ; il craint pour son maître, mais sans le soupçonner. Dans ce moment, ils entendirent rouler une voiture. Ah, les voici, s'écria le prince ; et il court au-devant de l'intendante ; mais, au lieu d'elle, c'est son mari qu'il voit : il est accompagné d'un homme vêtu de noir, et lui-même tient à la main un volumineux paquet de papier. En apercevant le prince, l'intendant le salua profondément : tous deux s'arrêtèrent.

— Monseigneur, lui dit l'intendant, le roi, mon maître, m'ordonne de vous dire qu'il désire que vous gardiez les arrêts. J'ai ordre de conduire votre altesse à ce fort que vous voyez d'ici.

Et il lui montrait une petite tour située à mi-côte sur la montagne.

Le prince regarda l'intendant avec une grande dignité ; il en avait une habituelle, mais dans ce moment elle parut redoubler.

— Votre maître n'a aucun droit sur moi, répondit-il ; je suis souverain comme lui : mais il a la force, puisqu'il est dans son royaume. Je prends donc les arrêts qu'il m'impose.

On le conduisit à cette tour, habitée seulement par un lieutenant et quelques soldats invalides, et on l'y laissa en lui demandant les personnes de sa suite qu'il désirait avoir près de lui. Il nomma son médecin, Rhodez et son aumônier ; il fit ensuite le tour de son nouveau logement, qu'il trouva inhabitable. Il déclara qu'il n'y voulait et n'y pouvait demeurer. Le lieutenant lui dit *qu'il n'avait aucun ordre de le contraindre, et qu'il était là sur parole.*

— Mais, dit le prince, j'ai promis de demeurer dans un lieu habitable.

— Je n'ai aucun ordre, je le répète, de contraindre monseigneur, répliqua l'officier.

Dans ce moment l'aumônier arriva près de son maître ; le prince l'envoya secrètement au couvent des Dominicains, en leur demandant *asile et sûreté.* Le prieur lui fit aussitôt préparer un appartement. Le prince quitta sur l'heure même cette tour ruinée, qu'on lui avait donnée pour prison, et descendit chez les Dominicains, bien déterminé à n'en sortir que sur la foi d'un traité bien positif et bien clair pour sa sûreté.

Ce qu'il avait prévu arriva. Les moines sont, ainsi qu'on le sait, jaloux de leurs priviléges. Aussitôt qu'on demanda au prieur de livrer le prisonnier, il refusa, et le prit sous sa spéciale protection. On fut contraint de négocier avec le nonce et le provincial ou le général de l'ordre : l'archevêque de Séville s'en mêla également, et les moines permirent enfin que le prisonnier fût enlevé de chez eux, pourvu que cela pût se faire sans effusion de sang.

Mais la chose était plus facile à vouloir qu'à exécuter. L'officier chargé de cette expédition entra un matin dans la chambre où le prince Renaud s'occupait à peindre. L'officier avait son chapeau dans la main gauche et son épée dans la main droite. Il s'approcha du prince, et l'ayant salué profondément, il lui dit :

— Monsieur, rendez-vous, par ordre du roi !

Et il fit un pas vers Renaud ; mais celui-ci s'élança sur ses armes qui étaient toujours à sa portée, et, se réfugiant dans l'un des coins de sa chambre après avoir mis l'épée à la main, il jura de percer la poitrine de celui qui voudrait s'avancer ; et en même temps il allongeait de grands coups d'épée à ceux qui voulaient essayer de le saisir. La condition prescrite de ne pas verser de sang imposa alors la nécessité de se retirer, et le prince resta seul avec ses armes et maître du champ de bataille. Bientôt le bruit de cette affaire se répandit dans Séville, et tout le monde, *même l'intendant*, donna raison au jeune proscrit. Cependant les autorités renouent leurs négociations avec les Dominicains, et ceux-ci consentent enfin à livrer leur hôte !...

Mais la chose était également difficile. Depuis cette attaque, Renaud ne marchait qu'avec deux pistolets chargés, à la ceinture ; la nuit, il dormait en les ayant sous son chevet ; il ne mangeait qu'en les ayant près de lui sur sa table. On imagina alors un moyen de trahison ; on ne pouvait en employer un autre. On plaça près du prince un jeune frère lai, très-gai, très-actif et d'une force de muscles très-remarquable : il faisait rire Renaud qui l'aimait et ne s'en méfiait nullement. Un jour, tandis qu'il dînait, le moine, qui ordinairement se tenait derrière son fauteuil tandis qu'il mangeait, lui fit un conte tellement plaisant que Renaud se renversa sur son fauteuil en riant avec un abandon que connait seule la jeunesse ; le moine se lança aussitôt sur lui, saisit ses deux bras qu'il contint fortement, et appela à son aide. Les gardes se précipitèrent sur la victime, la garrottèrent, et on la jeta à l'heure même dans le cachot le plus infâme de Séville, *el Cataboèr de los putos.* On l'enchaîna par le milieu du corps, il eut des fers aux pieds et aux mains. En vérité, dit Garnier, son médecin, il fallait qu'il inspirât bien de la peur, pour être traité de cette façon.

Ce fut alors qu'on fit comparaître devant lui les officiers de sa maison.

« Voyez, leur dit-on, regardez cet homme qui abusa de votre honneur et de votre bonne foi. Est-il prince,

cet homme? Qu'il parle maintenant, et dise pour quel motif il vous a si lâchement trompés! »

Je n'ai trompé personne, répliqua le prince avec dignité; je m'appelle Hercule Renaud d'Est, fils de N. duc régnant de Modène, et de Charlotte-Aglaé, etc., etc.

— N'avez-vous pas cherché, pour l'Angleterre, à soustraire la Martinique au roi de France?

Il sourit avec dédain.

— Cette question est absurde, et ne mérite aucune réponse.

Les juges se retirent: bientôt la scène change de nouveau. On ôte les fers du prisonnier; il a pour prison la salle du conseil, et ne garde d'autres fers qu'un anneau d'acier poli autour de la jambe. On lui remet des plumes, du papier et de l'encre, ainsi que des crayons et des couleurs pour dessiner. Une garde intérieure, composée d'un lieutenant et d'un capitaine, est établie dans sa chambre même, et ces deux hommes sont fouillés avec une extrême sévérité quand ils sortent. Pendant ce temps, on interrogeait sa suite sur le prétendu projet de faire révolter la colonie: tous ne répondirent qu'en levant les épaules. C'est cependant à la suite d'un autre interrogatoire, tout aussi ridicule que le premier, et après les réponses négatives du marquis d'Eragny et de Rhodez, qu'on rend un arrêt par lequel le prince est condamné aux *presidios* d'Afrique (1), et les personnes de sa suite, bannies à perpétuité de l'Espagne.

Le greffier du tribunal racontant ce que je viens de dire à Garnier, le médecin du prince, lui disait:

— Tout ceci me paraît bien étonnant, je n'y conçois rien.

M. Garnier était médecin pour le roi à la Martinique. C'était un homme d'honneur; jamais il n'eut l'ombre d'un doute, et il est revenu en France après sa captivité, convaincu, comme à la Martinique, que le prince était bien le *prince de Modène*. Il demanda au greffier criminel de Séville, d'où venait cette idée qu'on avait eu d'une révolte à la Martinique en faveur de l'Angleterre. Le greffier lui dit qu'elle venait de la cour de France, qui le croyait d'après le rapport du marquis de C..lus; et celui-ci l'avait fait pour donner une sorte d'excuse à la faiblesse de sa conduite. En effet, il avait beau jeu alors pour repousser la question si bien en son lieu:

Pourquoi n'avoir pas arrêté cet homme, au lieu de vous mettre vous-même *en prison* au Fort-Royal?

Ah! répondait le marquis, je craignais une insurrection!...

Mais tout cela n'était qu'un prétexte pour arriver au but qu'on se proposait. Quel était-il?... Le fait réel, et qui se trouve à la connaissance de chacun, c'est que les prétendus fauteurs et complices de cette révolte furent non-seulement relâchés *sans autre information*, mais qu'ils conservèrent leurs places. M. de Nadau retourna à la Martinique, *très-protégé par l'hôtel de Penthièvre*. Garnier était, à son retour, tout aussi convaincu qu'à son départ. Le marquis d'Eragny fut le seul qui faiblit dans sa foi, encore n'était-ce qu'un doute. Quant au père O'Kelli, le confesseur du prince, il se montrait son séide.

Jusqu'au jour du départ, le prince resta constamment *au secret le plus rigoureux*, même après le jugement. Enfin le jour de son départ pour Cadix arriva. Toute la garnison de la ville était sous les armes.... Une voiture attelée de six mules s'arrêta à la porte de la prison. Vêtu d'un superbe habit de drap écarlate, Renaud, coiffé et poudré avec élégance, descendit alors appuyé sur le bras du capitaine de sa garde, en soutenant avec un ruban couleur de rose *un petit fer* qui embarrassait sa marche. Il monta dans la voiture, porté par le lieutenant et le capitaine de sa garde, qui tous deux y montèrent avec lui. La voiture partit ensuite avec son escorte et traversa la ville entre deux haies d'infanterie, dont les soldats avaient tous l'arme chargée.

Le prisonnier arriva à Cadix, d'où il fut conduit au fort de la Caragne qui domine le port. Le commandant du fort *répondait de lui*; mais il lui était ordonné en même temps de le traiter *con maniera*.

Ce commandant était un Français, nommé M. Devau: c'était un de ces vieux soldats qui ne connaissent que leur devoir.

Quand je réponds d'un homme *corps pour corps*, dit-il, je ne connais qu'un moyen, c'est de lui mettre les fers aux mains et aux pieds.

Alors l'intendant dont les ordres étaient d'employer la douceur, reprit le prisonnier qui fut conduit dans la prison ordinaire, où l'on meubla pour lui un logement parfaitement commode, et dans lequel il attendit le départ de ses *confrères*. Lorsque le jour fut arrivé, on le fit monter dans une barque différente de celle des autre *presidiaros*, et le secrétaire de l'intendant lui remit une somme d'argent provenant de la vente de ses équipages, somme sur laquelle on avait prélevé tous les frais qui avaient été faits pour et contre lui. Ce qui restait pouvait s'élever à huit cent réaux. En recevant cette bourse son beau visage fort pâle se couvrit de rougeur.

Matelots, s'écria-t-il, M. l'intendant, me prend pour son aumônier sûrement; tenez, voilà ce qu'il vous envoie par ma main.

Et il leur jeta sa bourse.

M. Nadau, de retour à la Martinique, reçut un très-beau présent, composé d'un fusil et d'une paire de pistolets de la manufacture de Barcelonne; il était accompagné d'une lettre de Renaud! Il lui disait qu'il était à Ceuta, chez les Cordeliers et fort bien traité. Il ajoutait que le roi de Maroc lui avait proposé des hommes et du canon pour attaquer les Espagnols et se venger; mais *je suis lié par mon honneur* et ma religion, ajouta-t-il, et j'ai refusé.

Cette proposition lui avait été faite en effet par le prince maure *Ali-Obaba*, frère du roi de Maroc. Il en avait reçu une superbe pelisse, et lui avait donné en retour deux *vestes de Lyon* qu'il venait de recevoir.

Cette lettre à M. de Nadau est bien: elle est convenable; mais voici un trait vraiment digne d'un cœur royal, de ces cœurs dont Corneille a dit:

> La générosité suit la belle naissance....

Le prince avait emmené avec lui en Europe deux valets de chambre mulâtres, dont l'un lui était particulièrement dévoué. Cet homme, qui s'appelait *Louison*, fut attaqué d'une maladie dangereuse, après le départ de son maître pour Ceuta. Il était pauvre, malade et abandonné dans une terre étrangère! Le malheureux se rappela la bonté parfaite de son maître. Il lui écrivit. Aussitôt la réponse parvint à Cadix; elle contenait ce qui était d'abord nécessaire pour faire face aux premiers frais d'un traitement, *quelque coûteux qu'il fût*, disait le prince au médecin à qui il écrivait;

(1) Les galères.

et peu de jours après, il parvint une antre lettre contenant la somme plus que suffisante pour que Louison pût retourner à la Martinique.

C'est ainsi que cet être vraiment étonnant soutint jusqu'au dernier jour le caractère qu'il avait d'abord montré.

Quel étrange mystère !...

Liewain reçut du prince également une lettre; mais sans présent. Ces lettres furent les premières et les dernières. Cependant on eut des nouvelles de Renaud. Quelque commode que fût sa prison, il s'en ennuya bientôt et s'échappa. Un vaisseau marchand mouilla à peu près à cette époque dans la rade de Gibraltar, et le capitaine descendit à terre. Il dit au commandant qu'il avait à son bord l'homme connu dans le pays sous le nom de *prince de Modène,* et que cet homme demandait aussi la permission de venir dans la ville.

Qu'il s'en garde bien, dit l'officier anglais, il serait arrêté !

Le vaisseau remit à la voile une heure après.

Voici un fait fort étrange à ajouter à cette histoire.

En Espagne, lors du jugement on fit beaucoup de paris pour savoir si c'était *oui* ou *non* le prince de Modène. Enfin les parieurs s'en furent en quête du vrai prince de Modène, car il y en avait un. Il fut impossible de trouver ce prince de Modène. On avait cru le voir à Venise. Quatre notaires certifièrent qu'ils ne l'avaient pas vu dans cette ville. Il ne se trouvait alors ni à Modène, ni à Reggio, ni à Massa-Carrara. On aurait cru qu'il était d'intelligence avec les gens qui pariaient pour entretenir l'incertitude générale.

Arrivé à Ceuta, Renaud ne fut jamais mêlé aux autres *presidiaros*. Il resta dans le couvent des cordeliers, où il fut traité selon la qualité qu'on lui disputait. Il ne mangeait que dans de la vaisselle plate, était servi obséquieusement par les moines eux-mêmes, et comme il aimait passionnément à monter à cheval, et que l'enclos du monastère était trop petit, on abattit un mur qui séparait deux vergers; Renaud pouvait poursuivre et forcer de la sorte une bête fauve qu'on lançait dans ce clos.

Maintenant il ne me reste plus rien à dire sur cet être extraordinaire et presque fantastique. J'ajouterai seulement qu'après avoir entendu le rapport du capitaine de vaisseau, on s'empressa de l'éloigner de Gibraltar; il remit à la voile, et avec lui disparut pour toujours ce personnage mystérieux, qui ne laissa après lui, pour trace de son existence, qu'une énigme, dont le mot n'est pas détruit sans doute, mais demeurera toujours inconnu.

LA DUCHESSE D'ABRANTÈS.



Renaud d'Est trahi par un moine. (Dessin de MARVILLE, gravure de BROWN.)

# LE COCHER DE STHULNAGEN.

**CHRONIQUE DE COLOGNE.** (1525).

Cologne est une ville mélancolique et mystérieuse : ses maisons noirâtres, ses vieux édifices et le pavé boueux de ses rues qui serpentent entre deux hautes rangées de pignons pointus, semblent la faire appartenir à un autre siècle et à d'autres mœurs que celles du temps où nous vivons. Sept montagnes la dominent, sept montagnes semblables à des fantômes; au-dessus s'élève le *Drachenfels;* (le rocher du Dragon), hanté, suivant la tradition, par des esprits infernaux, et sur lequel, le soir, brillent des lueurs étranges, que les vieilles femmes se montrent avec effroi.

Et ce n'est pas seulement au *Drachenfels* qu'apparaissent ces clartés sinistres qui révèlent la présence funeste du tentateur : elles viennent encore attacher leurs flammes bleuâtres aux murs inachevés de l'*église du Dôme*, église que nuls efforts humains ne parviendront à terminer, car son architecte est le démon lui-même.

C'est auprès de cette église que stationnait depuis le matin, sans avoir trouvé une seule personne à conduire, le cocher de *Sthulnagen* (1) Frantz Meyer. Jugez donc si durant tant d'heures de désœuvrement il s'était agité dans sa lourde et gothique voiture; et s'il en était descendu maintes et maintes fois pour venir se réchauffer à l'estaminet d'en face, en vidant quelques pots de bière couronnés de mousse.

Mais l'oisiveté jointe au manque de gain lui rendaient la boisson amère, et le visage de Frantz, au lieu de s'épanouir à la jubilation d'une joyeuse ivresse, devenait plus pâle et plus assombri, quoiqu'il eût bu de quoi se griser amplement dans toute autre occasion. Mille pensées noires et sinistres assiégeaient son esprit, et les habitués de l'estaminet se montraient avec surprise son attitude affaissée, son regard fixe, et le sang-froid avec lequel il continuait à téter une pipe froide et vide depuis long-temps.

— Qui le croirait? dit la cabaretière à un gros jeune homme, court, plus attentif à regarder les beaux yeux de la blonde verseuse de bière, que le cocher de cabriolet; qui le croirait? j'ai connu ce gaillard-là la plus joyeuse de mes pratiques, et un mort n'aurait pu s'empêcher de rire en écoutant les contes plaisans qu'il savait Pourtant alors, au lieu d'être, comme aujourd'hui, le propriétaire de son *sthulnagen*, il n'en avait que la location, et le seul salaire qui lui restât se composait de ce qu'il pouvait gagner au-dessus de six escalins. Sa gaieté s'en est allée quand l'argent est venu. Et pourtant l'homme qui peut gagner dix ou douze escalins par jour, Dieu merci, ne devrait point engendrer mélancolie.

— S'il les a gagnés quelquefois, il ne les gagnera pas certainement aujourd'hui, répliqua le gros jeune homme, car il n'a point bougé de sa station depuis le matin.

— Voulez-vous que je vous serve une nouvelle pinte de bière? demanda l'adroite cabaretière, qui savait mettre à profit, pour sa vente, l'influence qu'exerçait sa beauté sur ses adorateurs.

(1) Voitures du pays.

Vous comprenez bien que le jeune homme ne refusa pas; mais ces nouvelles libations achevèrent si bien de l'enivrer qu'il tomba le visage sur la table, et qu'après y avoir barboté quelque temps, il finit par s'endormir du sommeil lourd que produit la bière.

Cependant la nuit était arrivée, noire, glaciale et sinistre. Le vent sifflait avec violence, et des tourbillons de neige venaient à chaque instant fouetter le visage de Frantz, et transir son malheureux cheval qui, les jambes écartées, les oreilles basses et la tête pendante, subissait les outrages de la tempête avec une résignation exemplaire.

Tout à coup, un effroyable blasphème s'échappa des lèvres de Frantz, et vint résumer tout haut les pensées maudites qui le préoccupaient depuis le matin.

— Il faut que le bon Dieu perde la tête, ajouta-t-il; oui, il faut qu'il soit fou, et qu'il prenne à cœur de se moquer de moi, pour me laisser de la sorte toute une journée sans gagner un double! Le guignon ne me quitte plus!... Il faudra pourtant que cela finisse, ou bien je recommencerai ce que déjà..., ajouta-t-il, en frappant d'un énorme coup de fouet, son cheval qui tressaillit, glissa des quatre pieds sur le pavé couvert de verglas, et s'abattit sous le *sthulnagen*.

Oh! pour le coup la colère de Frantz fut à son comble; il descendit de voiture, et il se mit à frapper à tort et à travers sur son cheval avec tant de violence, que son fouet se trouvait tout couvert de sang.

Pendant que cela se passait, un petit homme gros et noir, qui pliait sous le poid d'un paquet énorme, assez semblable à un sac de cuir, s'était arrêté pour regarder, avec un sourire à demi taquin, la colère du cocher Frantz.

Celui-ci fut enchanté de trouver une si belle occasion de se quereller, et de décharger sur une créature moins patiente que son cheval la colère qui l'étouffait.

— Dites donc, vous là-bas, cria-t-il d'un ton provocateur, est-ce que vous attendez que mon *sthulnagen* soit relevé, pour y monter, et faire une course?

Le petit homme regarda fixement le cocher, et dit après quelques instans :

— Et pourquoi pas?

— Vous m'avez encore l'air d'une belle espèce de pratique; passez votre chemin, et n'ayez pas l'air de vous moquer du monde, ou nous verrons!

Et il marcha droit, le fouet haut, sur le petit homme qui ne sourcilla point; ne recula point d'une ligne.

Ils se trouvèrent ainsi face à face, et leurs yeux échangèrent des regards menaçans: ceux du petit homme jetaient une lueur tellement étrange, que l'audace de Frantz lui manqua tout d'un coup, et qu'il eut peur.

— Voyez-vous, fit il d'un ton adouci et presque conciliateur il y a des momens où la patience échappe; et quand on n'a rien gagné de la journée, il est bien permis de ressentir de la mauvaise humeur.

— Tu n'as rien gagné de la journée! reprit le petit homme; eh bien, tu gagneras quelque chose pendant la nuit. Ouvre ta voiture, que j'y place mon paquet et que je monte. Vite, maintenant, à mon côté, et en route!

Une vague terreur s'était emparée de Frantz, sans qu'il sût pourquoi, et il répondit :

— Il est bien tard, et je crois qu'il vaut mieux pour moi que je rentre au logis, et que je me couche.

— Partons! répliqua l'autre déjà monté dans la voiture.

— Et puis mon cheval est fatigué.

— Partons!

— Voici bientôt dix heures, ajouta Frantz comme dernier argument : vous savez qu'à compter de dix heures il faut payer double le prix de la voiture.

— Partons!

Il fallut donc que Frantz terminât d'arranger les harnais de son cheval, et que, bon gré mal gré, il montât dans le *sthulnagen*, prît les rênes, et demandât :

— Bourgeois, où allons-nous?

L'inconnu sourit.

— Où nous allons? Que t'importe, puisque je te prends à l'heure? Marche devant toi, et je t'indiquerai le chemin quand il le faudra.

Frantz donna un coup de fouet à son cheval; mais la rosse, si docile et si bénigne d'ordinaire, refusa de marcher : son maître remarqua en outre qu'elle montrait une agitation extraordinaire, et que la sueur ruisselait de toutes parts sur son corps; elle piétinait, elle râclait, elle étendait les naseaux en avant; jamais elle n'avait manifesté ni de démonstrations si énergiques, ni de terreur pareille.

— Halte! s'écria Frantz, moins rassuré que jamais.

— Partons! répliqua le petit homme, en arrachant le fouet des mains de Frantz, et en le faisant siffler aux oreilles du cheval qui se prit à courir au grand galop et avec une vitesse surnaturelle.

Frantz ne savait plus où il en était; son cœur battait avec violence, sa poitrine éprouvait une oppression douloureuse, une main de fer semblait serrer son front, et une sueur glacée coulait sur son visage : plusieurs fois il tira la bride pour arrêter la course de son cheval, qu'il s'attendait sans cesse à voir tomber. Mais rien n'y faisait, et le cheval courait, courait toujours au grand galop et avec une vitesse surnaturelle.

Ce n'était point là le seul sujet de terreur qu'éprouvât Frantz; car il sentait le paquet, placé par le petit homme, au fond du *sthulnagen*, sous ses jambes, s'agiter d'une façon étrange, comme si une créature y eût été enfermée. Bientôt même il crut entendre des voix plaintives s'en échapper, et il distingua ces mots :

— Pour l'éternité! pour l'éternité!

Ses cheveux se hérissèrent sur sa tête, et tout son sang se glaça dans ses veines.

Pendant ce temps-là, le petit homme, étendu dans le fond du cabriolet, et les mains paisiblement croisées sur sa poitrine, sifflait à mi-voix un air de ballade populaire.

Les voix répétèrent avec un accent inexprimable de désespoir et de douleur :

— Pour l'éternité! pour l'éternité!

— Qu'est-ce que cela veut dire? s'écria Frantz, en interpellant le petit homme qui, sans tourner la tête, sans faire le moindre mouvement, répondit :

— Marchons!

— Je n'irai pas un pas plus loin : voici plus de deux heures que nous marchons, nous ne sommes plus dans la ville, et je ne sais comment nous en sommes sortis. Je ne connais pas les lieux que nous traversons; et puis les voix qui sortent de cette boîte, tout cela me prouve que je suis en ce moment le complice et le jouet de quelque funeste mystère. Je n'irai pas un pas plus loin.

— Marchons!

— Non! s'écria Frantz, non! Et il tira si violemment les rênes du cheval, qu'elles se brisèrent. Mais l'animal ne s'arrêta point pour cela, et continua sa course étrange et rapide.

Alors Frantz voulut sauter à bas du *sthulnagen*, mais le petit homme tourna nonchalamment la tête, et fixa sur lui un tel regard, que Frantz s'arrêta tout court.

— Si un cocher choisi par moi, et pris par moi, voulait me quitter en route, sais-tu bien que je l'enfermerais dans le sac qui se trouve sous nos jambes? dit le petit homme d'un ton qui faisait à la fois de ses paroles une plaisanterie et une menace.

Et il frappa des pieds sur le sac d'où partirent des plaintes déchirantes, mêlées de sanglots et de larmes, à travers lesquels on distinguait encore :

— Pour l'éternité! pour l'éternité!

— Il se passe ici quelque crime! je ne veux pas être le complice d'un crime! s'écria Frantz éperdu. Arrêtez! je veux descendre; je veux vous quitter; je ne veux pas être votre complice.

— Eh, vraiment! Frantz Meyer, voici tout à coup de beaux scrupules qui te prennent. Tu ne les avais pas, s'il me souvient bien, le jour où une vieille femme monta dans ta voiture, un gros sac d'écus sur ses genoux, et te chargea de la conduire à quatre lieues d'ici, au château de Burgstradt : tu ne les avais point, mon garçon, car tu lui mis un mouchoir sur le visage, tu l'étouffas sans pitié, quoiqu'elle te demandât la vie au nom de ta mère, qu'elle avait connue. Cela dura deux heures. Deux heures! deux longues heures, pendant lesquelles elle se débattit contre son assassin!

— Cela n'est point vrai! cela n'est point vrai!

— Puis, reprit paisiblement le petit homme, comme s'il n'eût point été interrompu, puis tu descendis de voiture, tu creusas un trou au pied d'un arbre, et tu y déposas le sac, non sans avoir fait une entaille au chêne pour mieux le reconnaître. Ensuite tu remontas dans ton sthulnagen, et tu ramenas le cadavre à Cologne, en disant : Elle est morte d'une apoplexie foudroyante. Bien trouvé, mon garçon; bien trouvé : c'est fort spirituel et fort plaisant. Mais pour scrupuleux, tu veux rire.

— Taisez-vous! taisez-vous! J'irai partout où vous voudrez!

— A la bonne heure; car sans cela je t'aurais raconté une autre de tes aventures, non moins amusante : je t'aurais dit comment tu devins propriétaire du sthulnagen que voici. Ce n'était pas tout que d'avoir quatre mille livres tournois; il fallait pouvoir en jouir : or, comment s'y prendre? Heureusement tu avais une vieille tante, qui passait pour riche, quoique de fait elle ne vécût que de son travail. Cette fois tu ne te servis plus de ton mouchoir; car tu as de l'imagination : tu poussas la vieille ennuyeuse du haut en bas de son escalier; et tu jetas de si beaux cris, tu versas des larmes si naturelles, que personne ne soupçonna la farce que tu avais jouée à ta tante. Puis, pendant le trouble général, tu glissas sous son chevet ton sac d'écus, placé provisoirement dans un coin obscur; puis tu fis l'étonné, quand près du sac on trouva un testament olographe de ta tante, testament que tu avais fabriqué le matin : et chacun en fut la dupe, le bourgmestre et les juges eux-mêmes. Ah, ah! Frantz, tu n'as pas eu de scrupules ce jour-là!

Et le petit homme riait, et Frantz, accablé, se mourait d'épouvante; et les voix mystérieuses se lamentaient, et répétaient :

— Pour l'éternité! pour l'éternité!

— Avec une partie de l'héritage de ta tante, tu voulus acheter à ton maître ce sthulnagen et ce cheval qui nous conduisent si lestement à notre destination: le prix fut débattu long-temps; car le vieillard se montrait tenace et dur pour terminer l'affaire. Enfin, le marché fut conclu à neuf cents escalins, et le droit de maîtrise et d'exercice t'en coûta deux cents; en tout onze cents escalins. Le vieux bonhomme te fit sa quittance, et se mit à compter l'argent; l'argent qui tinte et produit une si douce musique; l'argent, dont les piles brillantes réjouissent la vue de façon si singulière. Tu regardais les escalins, tu les écoutais, tu les couvais de l'œil; si bien qu'une heure après, la quittance se trouvait dans ta poche à côté des onze cents escalins; et que le vieux bonhomme, assez fou pour monter avec toi dans un sthulnagen, gisait, la tête brisée, à côté de la voiture versée. Ah! le fin chrétien que tu fais! et quel bon tour tu jouas en cette occasion! D'un coup de bâton briser la tête de cet homme, le porter dans ton cabriolet, partir au galop, verser de manière à ne pas détériorer la voiture, et à laisser croire qu'il a péri d'accident! Malin que tu es, va! Mais pour des scrupules, tu veux rire.

— Taisez-vous! taisez-vous!

— Et ta femme! cette pauvre jeune créature qui t'entourait de soins si tendres, et qui te rendit tant de fois la pauvreté légère et presque douce! Avec celle-ci, tu n'y pris point tant de façon. Il y a quatre jours de cela: un oreiller, la nuit sur le visage, et te voilà veuf; et dans quelque temps, tu peux épouser la veuve de ton ancien maître, de celui qui t'a vendu ton sthulnagen. Elle possède encore quatre voitures, et l'on sait qu'elle ne manque pas de fortune... Elle t'aime, et te voilà bientôt un riche et paresseux bourgeois, gagnant gros, sans soucis, et faisant conduire tes voitures par d'autres.

Sais-tu, ajouta le petit homme, avec une ironie encore plus marquée, sais-tu que tu seras vraiment heureux alors, et que tu pourras vivre en honnête homme, à moins que tu ne veuilles devenir veuf une nouvelle fois, pour te livrer joyeusement et en liberté à la bonne vie de garçon... Je suis curieux de savoir quel nouveau moyen tu trouveras pour te débarrasser de cette femme. Le poignard laisse une blessure; le poison se trahit par des symptômes irrécusables; et tu as trop d'esprit et de fertilité d'imagination pour user deux fois du même moyen. Dis, que feras-tu?

Frantz ne répondit pas; une vague espérance naissait au fond de son cœur. Je suis aux prises avec le démon, se disait-il, mais j'aperçois au fond de l'horizon les premiers feux de l'aurore, et le pouvoir de l'ange des ténèbres cessera avec la nuit.

En effet, à l'extrémité de l'horizon apparaissait une lueur rouge; mais son éclat sinistre n'avait rien des splendides et suaves couleurs de l'aurore. On aurait dit plutôt le reflet sinistre d'un vaste incendie.

A mesure que le sthulnagen avançait, les lieux d'où partait cette lueur devenaient plus distincts, et Frantz aperçut une caverne immense d'où sortait la flamme à grands flots et avec de longs mugissemens.

Le cabriolet partit avec la rapidité d'une flèche, et, en une seconde il se trouva devant l'entrée de la caverne.

Alors Frantz vit, à droite du cabriolet, un fantôme, la face livide et bleue: c'était la vieille femme étouffée.

A gauche, se tenait un autre fantôme, au regard creux et fixe: c'était sa première femme.

Un troisième, la tête sanglante et baissée, vint prendre les rênes du cheval, et Frantz reconnut son ancien maître.

Et il y avait une quatrième figure, dont tous les membres brisés se balançaient au hasard, et qui criait:

— Mon neveu! mon cher neveu! Bienvenue à mon neveu!

Mille spectres, mille démons dansaient, sautaient, hurlaient, et riaient aux éclats.

Le petit homme noir du cabriolet gardait seul son sérieux.

— Holà! eh! vous autres, au lieu de rire et de brailler, venez donc plutôt m'aider à décharger la voiture: j'ai pris le cocher à l'heure, et il ne faut pas que je perde mon temps; car je paie double prix.

Deux démons s'approchèrent du sthulnagen, et prirent entre les jambes de Frantz le sac noir.

Ils déposèrent le sac à l'entrée de la caverne, et l'ouvrirent. Alors il en sortit une figure pâle et tremblante de jeune homme.

— Pourquoi suis-je votre proie? s'écria-t-il. Quel crime ai-je commis, que défendent les lois humaines?

— Aucun, mon fils: tu as été honnête homme selon la loi; mais tu n'as pas fait de bien, et tu as accepté, et même tu as sollicité, toi, riche et indépendant, un héritage qui ne t'appartenait point, et qui revenait à un collatéral indigent. Au feu! pour l'éternité!

— Au feu! pour l'éternité! répétèrent les démons; et ils jetèrent l'ame dans la fournaise.

On tira ensuite de la caisse apportée dans le cabriolet de Frantz l'ame d'un juge qui avait condamné un innocent, faute d'avoir écouté les plaidoiries; une jeune fille dont le fiancé était mort de chagrin, parce qu'elle l'avait dédaigné pour un parti plus brillant; un avocat qui avait plaidé une cause injuste; un professeur qui avait enseigné une science qu'il ne savait pas; un maître qui avait donné de mauvais exemples à ses domestiques. Un ingrat, qui avait craché au visage de son bienfaiteur, et un banqueroutier qui avait ruiné cent honnêtes familles, passèrent encore, de la boîte, aux flammes éternelles.

— Maintenant, dit le petit homme noir, quand tout fut fini, maintenant, il me faut payer ce brave et honnête cocher, et comme il est scrupuleux de sa nature, je veux me montrer également scrupuleux avec lui.

D'abord, j'ai promis de le payer double.

Il le sera en effet; car les damnés que nous sommes chargés de punir ne souffrent qu'en ame, jusqu'à ce que le jugement dernier nous rende leurs corps; mais Frantz Meyer souffrira, lui, en corps et en ame, puisque je tiens son corps, ajouta le démon, en frappant de sa griffe terrible l'épaule de Frantz Meyer.

Que sa chair devienne donc incorruptible! qu'elle souffre, sans s'altérer, la morsure du feu et les blessures de nos fouets de diamans!

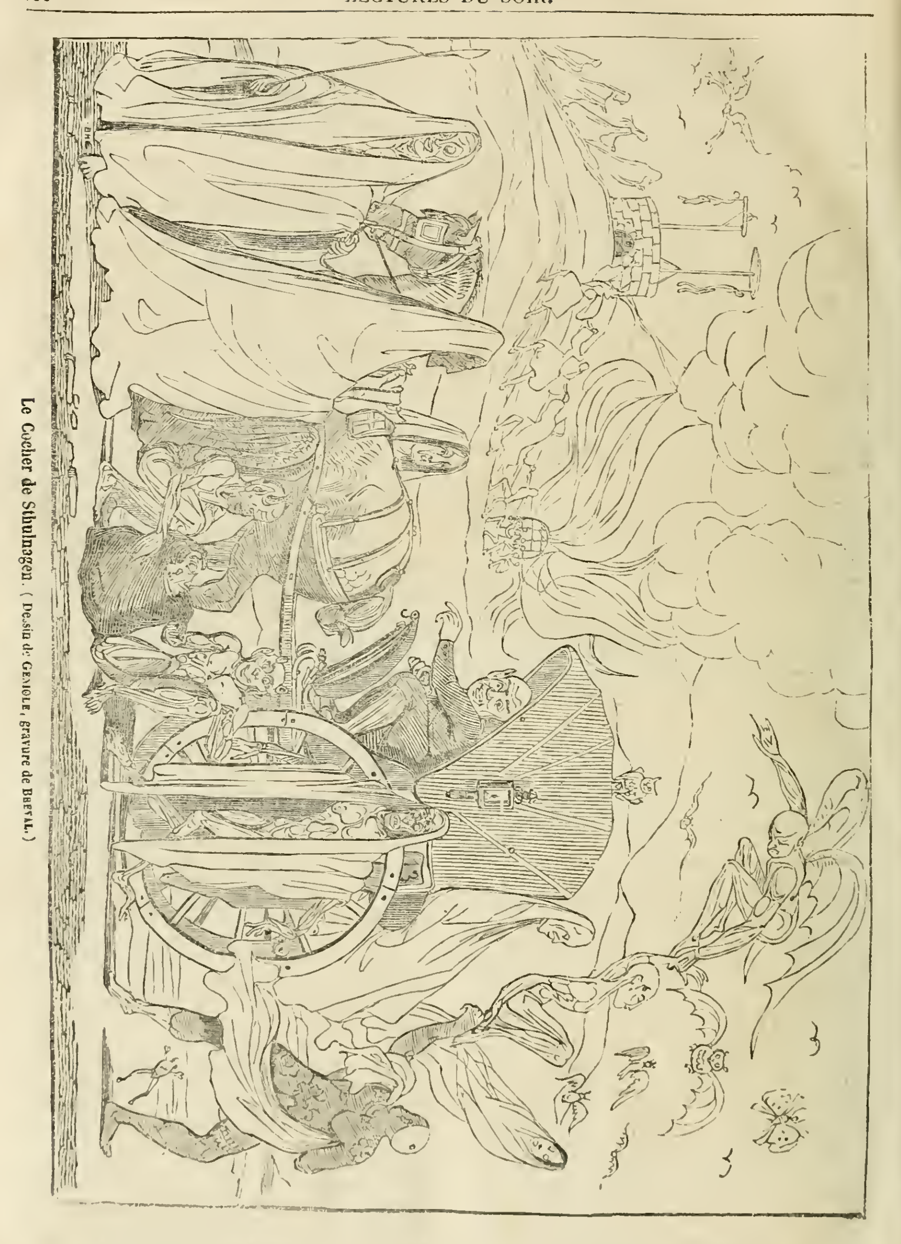
Maintenant, que ce sthulnagen, cause première de tous ses crimes, devienne du fer rouge! Que dans ce sthulnagen, à ses côtés, se placent les spectres de ceux que Meyer a si traîtreusement assassinés! Bien! les voici tous les quatre.

Maintenant, pars, Frantz Mayer; pars: tu es à côté de tes victimes, ton siége de fer rouge te dévore... Bon! oh! bien!... Pars, c'est pour l'éternité!

Et le sthulnagen de fer rouge partit au galop, à travers les flammes de l'enfer, et avec ce cri unanime des damnés:

— Pour l'éternité!

S. HENRY BERTHOUD.



Le Cocher de Sthulnagen. ( Dessin de GENIOLE, gravure de BREVAL. )



Dessin de Gemiole, gravure de Brown.

# LA CHASSE DE LUTZOW,

## CHANT DES HUSSARDS DE LA MORT.

— Qu'est-ce donc là-bas qui brille au soleil?
Écoutez! quel bruit sourd s'avance:
Le long du Rhin sombre, à la mer pareil?
Et des cors perçants sonnent un réveil
Tel que l'ame a frémi d'avance?...
— Le noir compagnon répond aussitôt:
» Houra! houra!
» C'est la chasse de Lutzow!

— Qu'est-ce donc qui passe au fond des forêts,
Et court de montagne en montagne?
Dans l'ombre embusqués les voilà plus près;
Un cri part d'abord, le mousquet après...
L'ennemi jonche la campagne.
— Et le noir chasseur répond aussitôt:
» Houra! houra!
» C'est la chasse de Lutzow! »

— Où jaunit la vigne est couché le Rhin.
Sa fureur semblait endormie.
Mais, grossi d'orage, il bondit sans frein,
Et jette, en grondant, son flot souverain
Sur toute la rive ennemie!...
— Et le noir nageur répond aussitôt
» Houra! houra!
» C'est la chasse de Lutzow! »

— Sur la plaine au loin quel fracas d'enfer
Sort de la bataille agrandie?
Tous les cavaliers ont croisé le fer;
Et la liberté, d'abord pâle éclair,
Vole comme un rouge incendie!...
— Le noir cavalier répond aussitôt.
» Houra! houra!
» C'est la chasse de Lutzow! »

— Hélas! qui se meurt, entouré là-bas
D'étrangers mordant la poussière?
Son front a déjà le froid du trépas,
Et son cœur s'éteint, mais ne tremble pas,
Car l'Allemagne est libre et fière!
— Et le noir mourant répond aussitôt:
» Houra! houra!
» C'était la chasse de Lutzow! »

*La Chasse*, ou plus littéralement, *la Charge sauvage de Lutzow*, est un des chants nationaux les plus célèbres de l'Allemagne moderne. On l'appelle aussi : *Chant des Hussards de la mort.* Les paroles en ont été composées en 1813, ou plutôt improvisées par un jeune officier de ce corps-franc, et la musique est de l'illustre Weber. A cette époque, il s'était formé, en Prusse et dans tous les cercles du Rhin, plusieurs légions de volontaires qui comprenaient des fantassins, des cavaliers, des artilleurs, des chasseurs, des mariniers, et des ouvriers ou compagnons. Chaque légion était comme une petite armée complète, et portait le nom de son commandant; la légion de Lutzow était une des mieux organisées. J'ai traduit le chant de Lutzow avec un religieux respect du sens et du rhythme. C'est sans doute le seul mérite de cette traduction, qui pourra néanmoins donner une idée de la couleur et de la physionomie des chants patriotiques des peuples germains. Mais rien ne peut suppléer à l'absence de la musique de Weber. Dans toute poésie chantée, c'est la musique qui est reine, et celle-ci est un des chefs-d'œuvre de l'héritier de Mozart. La musique des six premiers vers de chaque strophe est une sorte de dialogue en quatuor, tantôt *piano*, tantôt *forte*, avec des appels et des échos d'une mélodie suave et militaire à la fois. On dirait des amis qui s'envoient leurs adieux sur les montagnes et dans les forêts, ou de jeunes soldats qui se reconnaissent et s'embrassent. C'est une pastorale élégante sur un mouvement de chasse; puis tout à coup, le chant entier attaque à pleine voix, sur un accord triomphal : *Houra! houra! c'est la chasse de Lutzow!* Cet accord *pourpre*, selon l'expression pleine de vie dont j'ai entendu se servir le grand maître *Meyer-Beer*, est d'un effet magique, après les modulations *en mineur* et les demi-teintes qui l'amènent.

Ce dernier cri du regret : *C'était...* sent tout-à-fait le naturel allemand. Les différences qui existent entre les paroles de ce chant de guerre et les paroles de nos chants français nationaux, sont bien plus profondément marquées dans les deux musiques. Des deux côtés, on s'est fait tuer avec héroïsme; des deux côtés, on a conquis l'indépendance nationale : voilà le point de ressemblance. Mais le *Chant du Départ* nous conduisait à la victoire contre toute l'Europe; et la *Chasse de Lutzow* a poussé toute l'Europe contre nous seuls... C'est encore une différence qu'il ne faut pas oublier.

**EMILE DESCHAMPS.**

# SECRET.

Nathalie de Hauteville avait vingt-deux ans, et depuis trois années déjà elle se trouvait veuve. Nathalie était une des plus jolies femmes de Paris; brune piquante dont les grands yeux noirs avaient un charme indéfinissable. C'était une de ces délicieuses têtes dans lesquelles on trouve tout à la fois, la vivacité d'une Italienne, l'ame brûlante d'une Espagnole et la grace d'une Française; de ces traits fins et spirituels qui plaisent plus encore par leur expression que par leur régularité.

Mariée à dix-huit ans à un homme qui avait près de trois fois son âge, Nathalie, très-enfant de caractère, n'avait songé alors qu'au plaisir de faire une grande toilette, de recevoir une corbeille, de porter un bouquet de fleurs d'oranger et d'être appelée madame. M. de Hauteville était riche, il avait comblé sa femme de présens. Une année s'était écoulée au milieu des fêtes, des plaisirs, puis tout à coup une maladie de quelques jours avait emporté M. de Hauteville, et laissé veuve une jeune femme, qui avait regretté son époux comme on regrette un ami et un protecteur.

Mais à dix-huit ans le chagrin passe vite; l'ame est



encore si neuve d'illusions et de sentimens! Madame de Hauteville se voyait recherchée, invitée partout; le monde la désirait, elle était appelée par sa fortune, par sa position à faire l'ornement de la société. Cependant Nathalie sentit qu'elle était trop jeune pour vivre sans mentor, pour aller seule dans ces brillantes réunions où elle se plaisait beaucoup. Elle pria son oncle M. d'Ablaincourt de venir demeurer avec elle.

M. d'Ablaincourt, était un vieux garçon : il n'avait jamais eu en sa vie qu'une passion, et c'était lui-même qu'elle avait pour objet. Il s'aimait au-dessus de tout, et si parfois il avait un peu aimé quelque autre, c'est que probablement cet autre avait eu pour lui des soins, des attentions, des prévenances qui avaient rendu leurs relations tout à son avantage. M. d'Ablaincourt était un profond égoïste, mais égoïste de bon ton, de bonnes manières; ayant l'air de ne faire que vos volontés, tout en ne faisant que ce qui lui était agréable; paraissant s'intéresser à vous, mais ne s'intéressant jamais qu'à lui. Trop insouciant pour faire du mal, mais peu disposé à faire du bien, à moins que cela n'eût pour lui quelque résultat avantageux. Enfin aimant ses aises et tenant à toutes ces petites jouissances de la vie que le luxe sait inventer. Tel était M. d'Ablaincourt, qui avait consenti à venir demeurer chez sa nièce parce qu'il savait que Nathalie, qui était aimable et bonne, quoiqu'un peu vive et légère, le comblerait de prévenances et de petits soins.

M. d'Ablaincourt accompagnait sa nièce dans le monde parce qu'il aimait encore ses plaisirs; cependant quand on avait reçu une invitation d'une maison où il présumait ne pas s'amuser, le vieux garçon tournait autour de sa nièce, en lui disant :

« Je crains que tu ne te plaises pas à cette soirée... Il » n'y aura pas de jolies toilettes..... On n'y fera que » jouer. Moi je suis tout disposé à t'y conduire, tu sais » que je fais tout ce que tu veux!... mais j'ai bien peur » que tu ne t'y ennuies! »

Et Nathalie, qui avait toute confiance en son oncle, se laissait persuader, et ne manquait pas de dire : « vous » avez raison, je crois que nous ferons bien mieux de » ne pas aller à cette réunion. »

Il en était ainsi de tout. M. d'Ablaincourt qui était très-gourmand, sans vouloir le paraître, avait dit à sa nièce :

« Ma chère amie, tu sais que je ne suis pas gourmand, » je m'inquiète peu comment une table sera servie et » suis toujours satisfait de ce qu'on me donne; mais ta » cuisinière accommode tout trop salé!... C'est malsain » pour une jeune femme; et puis elle sert ses plats sans » élégance, sans soins; et cela me contrarie pour toi » qui donnes souvent à dîner. Dernièrement tu avais six » personnes à ta table, et elle a servi des épinards mal » dressés. Que veux-tu qu'on pense de ta maison quand » on y voit de telles négligences?...On dit: Madame de » Hauteville ne sait pas se faire servir. Cela peut te » faire beaucoup de tort, il y a des personnes qui pren- » nent garde à tout!.... »

« Cela est bien vrai, mon oncle, serez-vous assez bon » alors pour me chercher un cuisinier.—Oui, ma » chère amie; pour t'être agréable tu sais bien que je » ne regarde pas à ma peine.— Mon oncle! que je suis » heureuse de vous avoir près de moi pour surveiller » mille petits détails qui m'échappent encore. — Sois » tranquille, j'y aurai l'œil pour toi. »

Nathalie embrassa M. d'Ablaincourt et on renvoya la cuisinière qui servait mal les épinards, pour prendre un excellent cuisinier qui faisait fort bien les friandises que le cher oncle aimait beaucoup.

Une autre fois, c'était le jardin dans lequel il fallait faire des changemens; par exemple, couper les arbres qui étaient devant les fenêtres de la chambre du vieux garçon, parce que leur ombre donnait de l'humidité qui pouvait être dangereuse pour Nathalie; ou bien c'était l'élégante calèche, qu'il fallait remplacer par un landau, voiture dans laquelle une jeune femme est beaucoup plus à son aise, et c'était ainsi que M. d'Ablaincourt s'occupait d'être agréable à sa nièce.

Nathalie était coquette : habituée à captiver les regards, à charmer, à séduire; elle écoutait en riant les nombreuses déclarations qui lui étaient adressées, et renvoyait à son oncle tous ceux qui aspiraient à sa main, en leur disant : « Avant de vous donner aucune » espérance, je veux savoir si vous plairez à M. d'Ablain- » court. »

Il est probable que Nathalie aurait répondu autrement si son cœur eût éprouvé quelque préférence, mais jusqu'alors elle avait trouvé qu'il était plus doux de plaire et de garder sa liberté.

De son côté le vieux garçon, qui était maître chez sa nièce, ne désirait pas qu'elle se remariât; un neveu pouvait être moins soumis, moins complaisant pour lui que Nathalie, c'est pourquoi M. d'Ablaincourt ne manquait jamais de découvrir quelque défaut grave chez chaque nouvel aspirant à la main de la jolie veuve.

Celui-ci était un homme d'un caractère trop sévère, trop sérieux pour Nathalie; celui-là aimait beaucoup le jeu, il était à craindre que cette passion ne l'entraînât un jour à faire quelque folie; un autre avait eu une série d'aventures galantes, on devait redouter qu'il ne fût pas corrigé; enfin, chacun des amoureux était bien poliment éconduit par le cher oncle, qui, en ceci comme en tout autre chose, semblait n'avoir pour objet, pour seul but que le bonheur de sa nièce.

Outre son égoïsme et sa gourmandise, le cher oncle avait pris depuis quelques années une autre passion, c'était celle du tric-trac. Ce jeu l'amusait beaucoup, il le préférait à tous les autres; jouer au tric-trac était pour M. d'Ablaincourt le plus doux passe-temps; mais ce jeu est peu répandu. Les dames ne l'aiment point dans un salon, parce qu'il fait passablement de bruit : les jeunes gens préfèrent la bouillotte ou l'écarté; M. d'Ablaincourt trouvait rarement l'occasion de faire cette partie qu'il aimait tant. Quand par hasard une des personnes qui venaient chez sa nièce savait jouer au tric-trac, il s'en emparait pour toute la soirée; il n'y avait plus moyen de lui échapper. Mais on ne se souciait pas souvent de venir chez la jolie veuve pour y faire la partie du vieil oncle et M. d'Ablaincourt soupirait quelquefois longtemps après un joueur de tric-trac.

Pour plaire à son oncle, Nathalie avait essayé d'apprendre ce jeu qu'il aimait tant, mais la jeune nièce n'avait pu y réussir, elle était trop étourdie, trop distraite pour prêter l'attention nécessaire; elle *casait* mal, elle faisait *école* sur *école*. Le cher oncle grondait, et Nathalie avait jeté de côté les dés et le cornet en s'écriant : « Décidément mon oncle, je ne comprendrai » jamais ce jeu-là! »

« Tant pis! avait répondu M. d'Ablaincourt, car c'est » un jeu qui t'aurait beaucoup amusée, et je ne voulais » te l'apprendre que pour te procurer un agrément de » plus. »

Les choses en étaient là, lorsque dans une soirée brillante, où Nathalie remportait tout les suffrages par ses grâces, ses attraits, et le charme d'une toilette ravissante, on annonça M. d'Apremont, capitaine de vaisseau.

Nathalie s'attendait à voir un vieux marin, bien brusque, bien sévère, ayant au moins une jambe de bois et un œil couvert d'un bandeau noir : à son grand étonne-

nement, elle vit entrer un homme de trente ans au plus, fort bien de figure, dont la haute stature et la tournure martiale n'étaient nullement dépourvues de graces, et qui n'avait ni jambe de bois, ni bandeau sur l'œil.

Armand d'Apremont était entré de très-bonne heure au service; passionné pour la marine, il était parvenu, quoique fort jeune au grade de capitaine. Déjà riche par sa famille, il avait encore augmenté sa fortune. Cependant il venait d'avoir trente ans. Depuis quinze années il courait les mers et il se sentait quelquefois le désir de prendre du repos; on lui conseillait de se marier, mais jusqu'alors le capitaine d'Apremont, n'avait fait que rire de l'amour qu'il regardait comme une passion indigne d'un marin.

La vue de Nathalie changea tous les sentimens du capitaine; une révolution soudaine s'opéra en lui. Il regardait danser la jeune veuve, et ne pouvait plus porter ailleurs ses regards. Il suivait tous les mouvemens de madame de Hauteville, dont la danse gracieuse et légère le transportait et ne lui permettait plus de remarquer d'autres femmes. Enfin M. d'Apremont dit à quelqu'un qui est près de lui :

« Quelle est donc cette jolie femme qui danse avec » tant de grace. — C'est madame de Hauteville..... » une jeune veuve..... vous la trouvez bien, n'est-ce » pas, capitaine? — Oh, oui!... Je la trouve.... ravis- » sante.— Elle a autant d'esprit que de charmes, invi- » tez-la à danser, vous pourrez causer avec elle et vous » en jugerez.— Que je l'invite à danser... moi... mais » je ne sais pas danser.— Ah! c'est différent. »

Pour la première fois de sa vie Armand regretta de ne pas savoir danser; il tournait autour de la jolie femme, et cherchait un prétexte pour entamer avec elle une conversation; mais quand il pensait l'avoir trouvé, un jeune cavalier venait prendre Nathalie par la main et l'emmenait à la danse.

M. d'Apremont se mordait les lèvres et se contentait encore d'aller admirer la charmante danseuse.

La soirée se passa ainsi. Le capitaine n'osa point parler à madame de Hauteville, mais il ne la perdit pas de vue un instant.

Nathalie s'aperçut de la conduite du capitaine, les femmes voient bien vite l'effet qu'elles produisent, mais elle n'eut pas l'air d'y faire attention, quoiqu'en secret elle en fût flattée, car, en parlant de M. d'Apremont, on lui avait dit : « C'est un homme très-peu aimable avec » les femmes; on ne l'a jamais entendu leur adresser » un compliment. »

Et Nathalie s'était dit : cela m'amuserait de l'entendre me faire la cour.

D'Apremont qui, avant d'avoir vu Nathalie allait très-peu dans le monde et surtout aux bals, ne manqua plus de se rendre où il espérait rencontrer la jolie veuve. Il trouva moyen de lui parler, et fit tous ses efforts pour être aimable. On remarquait le changement de conduite du capitaine, ses assiduités près de Nathalie, et on lui disait :

« Prenez garde de vous laisser enflammer! madame » de Hauteville est coquette, elle s'amusera de votre » amour et se moquera de vos soupirs. »

Ensuite on disait à Nathalie : « Le capitaine est un » original, un ours, qui a tous les défauts des marins : » il est colère, emporté, il fume, il jure, vous ne par- » viendrez pas à le rendre aimable. »

Malgré ces charitables avertissemens qui n'étaient peut-être que le résultat de la jalousie et de l'envie, le marin et la coquette avaient beaucoup de plaisir à se retrouver ensemble. Lorsque d'Apremont allait s'oublier et laisser échapper une expression trop marine, Nathalie le regardait en faisant un petit mouvement du sourcil, aussitôt le capitaine s'arrêtait, balbutiait et n'osait plus achever, tant il avait peur de voir la jolie figure prendre une expression de sévérité; et que l'on ne s'étonne pas de cette timidité dans un marin, l'amour change les caractères, il fait des miracles; n'en avons-nous pas eu mille preuves depuis Samson, le destructeur des Philistins, jusqu'à monsieur *Coradin*, le tyran de l'Opéra-Comique.

Il était venu quelques bruits aux oreilles de l'oncle sur la nouvelle conquête que sa nièce avait faite. M. d'Ablaincourt n'y avait apporté que peu d'attention, présumant qu'il en serait de ce soupirant comme des autres et qu'il lui serait facile de le faire disgracier. Cependant les rapports devenaient plus fréquens et lorsqu'un jour Nathalie annonça à son oncle qu'elle avait engagé le capitaine à venir chez elle, le vieux garçon se mit presque en colère et dit à sa nièce.

« Vous avez fort mal fait, Nathalie, vous agissez trop » sans me consulter. On dit le capitaine d'Apremont » brusque, maussade, querelleur... Je ne l'ai aperçu » dans le monde que derrière votre chaise..... il ne m'a » jamais demandé seulement comment je me portais... » il n'était pas nécessaire de le recevoir chez vous.... » C'est dans votre intérêt que je parle, ma nièce, mais » vous êtes trop légère. »

Nathalie, craignant d'avoir agi inconsidérément était sur le point de faire dire au capitaine que sa soirée n'aurait pas lieu, son oncle n'exigea pas cela, il pensa qu'il saurait empêcher que le capitaine ne vînt trop souvent.

Mais à quoi tiennent les résolutions, les événemens les plus importans de notre vie? souvent à un hochet, à une bagatelle que le hasard envoie sur notre chemin; ici le jeu de tric-trac fut cause que la charmante Nathalie devint madame d'Apremont.

Car le capitaine était très-fort au tric-trac, il en laissa échapper quelques mots; aussitôt M. d'Ablaincourt lui proposa une partie; d'Apremont accepta. La partie dura presque toute la soirée parce que le marin avait compris qu'il fallait être agréable à l'oncle de Nathalie.

Quand tout le monde fut parti, la jolie veuve se plaignit du capitaine qu'elle avait trouvé fort peu galant, et qui ne s'était presque pas occupé d'elle.

« Vous aviez raison, mon oncle, dit-elle avec dépit, les » marins ne sont pas aimables du tout, et j'ai eu tort » d'engager M. d'Apremont à venir chez moi.

» Au contraire, ma nièce, répondit le vieux garçon, » ce capitaine est fort aimable, fort bien élevé, nous » l'avions mal jugé... aussi je l'ai engagé à venir souvent » faire ma partie... c'est-à-dire te faire la cour... c'est » un homme plein d'esprit... et d'un ton parfait. »

Nathalie vit que le capitaine avait fait la conquête de son oncle; elle lui pardonna d'avoir été moins empressé près d'elle. D'Apremont revint, grace au tric-trac; il était désiré par M. d'Ablaincourt.

A force d'amour, de soumission, il captiva aussi le cœur de la jolie veuve, et un matin Nathalie vint en rougissant dire à son oncle :

« Le capitaine veut m'épouser.... que me conseillez- » vous: »

Le vieux garçon réfléchit quelques minutes; il se dit : « Si elle le refuse, d'Apremont cessera de venir

» ici... plus de tric-trac. Si elle accepte il sera de la » maison, je l'aurai toujours sous la main pour faire ma » partie. »

Et la réponse fut : « Tu feras fort bien d'épouser le » capitaine. »

Nathalie ne demandait pas mieux, car elle aimait Armand. Cependant comme une femme ne doit pas avoir l'air de céder trop vite, celle-ci fit venir le capitaine et lui dicta des conditions.

« S'il est vrai que vous m'aimiez....— Ah! madame » je jure par tout....— Chut!... laissez-moi parler s'il » vous plaît : s'il est vrai que vous m'aimiez, il m'en faut » des preuves... — Tout ce que vous exigerez, je... — » Mais monsieur, ne m'interrompez donc pas toujours. » Il ne faut plus jurer... comme cela vous arrive encore » quelquefois, ce qui est très-vilain, devant une » femme ; ensuite il faut... et c'est surtout à cela que je » tiens beaucoup. Il faut ne plus fumer, car je déteste l'o- » deur de la pipe... du tabac... enfin je ne veux pas d'un » mari qui fume. »

Armand poussa un léger soupir, mais il répondit : « Je » me soumets à tout pour vous plaire... je ne fumerai » plus.— Alors voilà ma main. »

Les noces furent bientôt célébrées. D'Apremont était au comble de ses vœux ; Nathalie partageait l'amour de son époux. Lorsque, dans le monde, on les revit mariés, on se dit :

« Comment! cette petite maîtresse a pu épouser un » marin!

— Eh quoi!... ce sévère capitaine s'est laissé séduire » par les coquetteries de la jolie veuve! Voilà un couple » bien mal assorti. »

Pauvres juges du cœur humain que ceux qui croient qu'il faut se ressembler de caractère pour s'aimer. Ce sont les contrastes qui produisent les plus heureux effets ; il faut de l'ombre à la lumière, de la force pour soutenir la faiblesse, des éclats de gaîté pour dissiper la mélancolie. Mais si vous mettez ensemble deux humeurs, deux organisations semblables, quel résultat en obtiendrez-vous? *sic cæcus cæcum ducat*.

Les premiers mois du mariage se passèrent donc très-bien. Cependant je dois le dire, au milieu des plaisirs, du bonheur qu'il goûtait près de sa Nathalie, brillante de jeunesse et d'attraits, quelquefois Armand devenait soucieux, son front se rembrunissait, une certaine inquiétude se lisait dans ses yeux ; mais cela ne durait pas : c'était comme un nuage qui passait sans laisser de traces ; la jeune femme ne s'en était même pas aperçue.

Pourtant au bout de quelque temps, ces momens de sombre, d'inquiétude vague, devinrent plus fréquens, et Nathalie le remarqua.

« Qu'as-tu donc, mon ami, » dit-elle à son mari, un jour qu'elle le voyait frapper du pied avec impatience. « Qui te cause de l'humeur... de l'ennui?.. »

« Moi!... rien, je t'assure! » répondit le capitaine, comme honteux de n'avoir pas été maître de lui. « Je » n'ai ni ennui.... ni humeur.... contre qui veux-tu que » j'aie de l'humeur? — Mon Dieu, mon ami! je n'en sais » rien.... mais voilà plusieurs fois que j'ai cru remar- » quer que tu avais quelque chose... si je t'ai fâché » sans le savoir, dis-le-moi afin que cela ne m'arrive » plus. »

Le capitaine embrassait tendrement sa femme en lui répétant qu'elle se trompait, et pendant quelques jours il ne lui échappait aucun de ces mouvemens qui inquiétaient Nathalie. Mais ensuite cela revenait, Armand s'oubliait de nouveau, et sa femme se creusait la tête pour deviner le sujet des momens de tristesse de son mari.

Nathalie fit part de ses remarques à son oncle, et le vieux garçon répondit : « C'est vrai.... je crois que » d'Apremont a quelque chose... plusieurs fois en jouant » au trictrac je l'ai vu regarder autour de lui d'un air » inquiet, puis passer sa main sur son front... et alors » il fait école sur école!... »

« Mon Dieu, mon oncle! que signifie ce mystère? » Mon mari a quelque secret qui l'oppresse... qui le » chagrine ; j'en suis certaine ; et il ne veut pas me le » confier!...

» Cela est possible... il y a des choses qu'on ne peut » pas dire à sa femme!...— Qu'on ne peut pas dire à sa » femme!... mais je n'entends pas cela! je veux que » mon mari me dise tout ; qu'il n'ait point de mystère » avec moi... car je n'en ai pas pour lui.... je ne puis » pas être heureuse, si celui auquel j'ai donné mon cœur » a un secret pour moi. »

M. d'Ablaincourt promit de tout tenter pour connaître le sujet des préoccupations de son neveu, mais il se borna à tâcher de le faire jouer plus souvent au trictrac, moyen qu'il pensait excellent pour conserver la bonne humeur.

On était alors au commencement de l'été... On quitta Paris pour se rendre dans une jolie propriété que le capitaine possédait aux environs de Fontainebleau.

D'Apremont semblait être toujours aussi amoureux de sa femme, il mettait tous ses soins à lui plaire, à prévenir ses désirs. Cependant comme Nathalie préférait le repos à la promenade, son mari lui demanda la permission d'aller après le dîner faire quelques tours dans la campagne. Cette demande était trop naturelle pour qu'on pût la lui refuser. Tous les jours après le dîner, que l'on eût ou non de la société, Armand s'éclipsait pour aller faire sa promenade ; mais en revenant il était d'une humeur charmante, et les momens de tristesse, d'impatience, d'ennui, avaient entièrement disparu.

Malgré cela, Nathalie n'était pas satisfaite, ses soupçons renaissaient, elle se disait : « Mon mari n'a plus » de ces airs sombres, soucieux, comme à Paris, mais » c'est depuis qu'il sort tous les soirs après son dîner... » il est quelquefois deux heures absent... où va-t-il?.. » il préfère sortir seul... il y a du mystère dans sa con- » duite! Je ne serai pas heureuse tant que je ne décou- » vrirai pas ce mystère-là. »

Quelquefois Nathalie avait pensé à faire suivre son époux, mais elle éprouvait de la répugnance pour cette action ; mettre des domestiques dans sa confidence, faire espionner les pas d'un homme qui ne semblait occupé qu'à lui plaire, c'eût été mal ; la jeune femme le sentait et ne le faisait pas. Ce n'était qu'à son oncle qu'elle osait conter ses inquiétudes, et celui-ci se contentait de répondre : « Ton mari joue moins au trictrac avec moi, » c'est vrai ; mais enfin il y joue encore, et je ne puis » pas essayer de le suivre dans ses promenades, car j'ai » de mauvaises jambes, et il en a de très-bonnes ; je me » fatiguerais inutilement. »

Un jour qu'il y avait du monde chez madame d'Apremont, un jeune homme dit en riant au maître de la maison :

« Que diable faisais-tu donc hier, mon cher Armand, » déguisé en paysan à la fenêtre d'une petite chaumière » à un quart de lieue d'ici?... si mon cheval n'avait pas

» été lancé j'aurais voulu te demander si tu gardais là » quelques troupeaux...

» — Mon mari... déguisé en paysan ! » dit Nathalie en fixant sur son époux des regards pleins d'étonnement.

« — Edouard se trompe, » répondit le capitaine, en cherchant à cacher un embarras assez visible, « ce n'est » pas moi qu'il a vu !

» — Ce n'est pas toi !... c'est possible, » dit le jeune homme fâché de l'impression que ses paroles ont produite sur Nathalie, et s'apercevant qu'il a été indiscret. « J'ai fort bien pu me tromper....

» — Comment donc était mis cet homme? » demande Nathalie, « où était cette chaumière?

» — Ma foi, madame.... il me serait assez difficile de » retrouver l'endroit, car, je connais peu le pays... quant » à l'homme, il avait une blouse bleue... une espèce de » casquette... ah ! je ne sais où diable j'ai été penser que » c'était le capitaine, car enfin nous ne sommes pas en » carnaval. »

Madame d'Apremont ne dit plus rien, mais elle demeura persuadée que c'était bien son mari que l'on avait vu, et puisqu'il était obligé de se déguiser, il fallait qu'il fût engagé dans une intrigue bien extraordinaire, et la jeune femme versa quelques larmes en répétant : « Que je suis donc malheureuse d'avoir épousé un homme » qui a des mystères avec moi ! »

La jalousie ne tarda pas à s'en mêler, car du moment que l'on a des secrets pour elles, les dames sont persuadées qu'il s'agit de quelques infidélités ; est-ce qu'elles n'auraient pour nous que de ces secrets-là?

Madame d'Apremont voulut revenir à la ville. Toujours docile aux moindres volontés de sa femme, le capitaine se hâte de la ramener à Paris ; là, pendant quelque temps, les mouvemens d'impatience, d'ennui, reparurent dans la conduite d'Armand, mais un jour il dit à sa femme :

« Ma chère amie, la promenade le soir me fait beau» coup de bien... je m'en étais parfaitement trouvé » pendant notre séjour à la campagne ; moi, ancien ma» rin, tu conçois que j'ai besoin de prendre de l'exer» cice, et que je ne puis rester enfermé dans un salon ou » dans un spectacle aussitôt après mon dîner.

» — Oui, monsieur, oui, je conçois très-bien cela, » répondit Nathalie en se mordant les lèvres de dépit. « Allez vous promener, puisque cela vous fait du bien.

» — Cependant, ma bonne amie, pour peu que cela te » contrarie...

» — Non, monsieur, non... allez vous promener... je » ne m'y oppose pas. »

Le mari fut se promener tous les soirs pendant deux heures, et sa bonne humeur revint, et ses momens d'impatience, de tristesse, disparurent de nouveau.

« Mon mari a quelque intrigue !... il aime une autre » femme, et il ne peut pas se passer de la voir, » se dit Nathalie en pleurant en secret. « Voilà tout le mystère de » ses humeurs... de sa conduite, de ses promenades... Ah ! » je suis bien malheureuse... d'autant plus malheureuse » qu'il est toujours aimable.... aux petits soins près » de moi, et que je ne sais comment m'y prendre pour » lui dire qu'il est un monstre... un perfide... cepen» dant il faut que je le lui dise, car cela m'étouffe !... » mais auparavant si je pouvais avoir des preuves irré» cusables de sa trahison.... oh ! oui, il me faut absolu» ment des preuves !... »

Et Nathalie va trouver son oncle, elle a le cœur gros, les yeux rouges, et elle s'écrie en l'abordant : « Ah ! je » suis la plus malheureuse des femmes !

» — Qu'est-ce donc? » dit le vieux garçon en s'enfonçant dans sa bergère, « qu'est-il arrivé?

» — Mon mari va se promener tous les soirs après son » dîner !.. cela dure deux heures... comme à la campa» gne, et il revient gai, aimable... et il est toujours de » bonne humeur, et il me fait mille caresses... me jure » qu'il m'adore comme le jour de notre mariage !... ah ! » mon oncle, je ne puis plus y tenir... vous voyez que » tout cela n'est que fausseté, perfidie... Armand me » trompe... il a quelque intrigue.

» — Il joue beaucoup moins au trictrac avec moi, cela » est vrai, mais cependant... — Mon oncle, si vous ne » m'aidez pas à découvrir ce mystère..... je mourrai » de chagrin.... je ferai quelque malheur... je me sépa» rerai de mon mari.... — Mais, ma nièce... — Mon cher » oncle, vous qui êtes si bon, si obligeant, rendez-moi » encore ce service, que je sache au moins où mon » mari va tous les soirs. — Sans doute j'aime beaucoup » à rendre service... j'ai passé ma vie à cela.... mais je » ne vois pas comment... — Je vous le répète, mon on» cle, il faut que je perce ce mystère, ou vous n'avez » plus de nièce. »

M. d'Ablaincourt tenait à conserver sa nièce, et même son neveu ; il sentait bien qu'une rupture entre les deux époux troublerait la vie paisible qu'il goûtait chez Nathalie, il se décida à simuler quelques démarches pour ramener la paix. Il fit semblant de suivre le capitaine dans ses promenades ; mais comme cela le fatiguait, il revint tout doucement après avoir perdu Armand de vue, et dit à sa nièce : « J'ai suivi ton mari plus de six » fois ; il se promène fort tranquillement tout seul... » — Où cela, mon oncle? — Mais.... tantôt d'un côté... » tantôt d'un autre ; ainsi tes soupçons n'ont pas le moin» dre fondement.... »

Nathalie ne fut pas dupe de cette réponse. Elle eut l'air d'ajouter foi à ce que lui disait son oncle ; mais décidée à tout tenter pour savoir enfin la vérité, elle fait appeler près d'elle un petit commissionnaire qui stationnait au coin de sa maison, et dont plusieurs fois elle avait entendu vanter l'intelligence.

Après s'être assurée qu'il connaissait son mari, elle lui dit :

« M. d'Apremont sort tous les soirs. — Oui, madame. » — Demain tu le suivras, tu sauras bien où il va.... et » tu viendras me le dire.... surtout qu'on ne se doute » de rien !.. — Oh ! madame peut être tranquille. »

Nathalie attend le lendemain avec cette impatience qu'un jaloux seul peut comprendre. Enfin le moment est arrivé : le capitaine est sorti, et l'on doit être sur ses pas.

La jeune femme compte les minutes, les instans, elle brûle et tremble de voir revenir son commissionnaire. Trois quarts d'heure s'écoulent ; il arrive enfin, couvert de sueur et de poussière.

« Eh bien »? dit Nathalie d'une voix altérée, « que sais» tu? parle... dis-moi tout... n'oublie aucune circon» stance.

» — Madame, j'ai donc suivi monsieur en prenant » bien garde pour ne pas être remarqué. Monsieur m'a » mené loin !... jusque dans le Marais, dans la Vieille rue » du Temple, enfin il est entré dans une maison.... pas » trop belle.... je ne sais pas le numéro, mais je recon- » naîtrai bien la maison... c'est comme une allée ; il » n'y a pas de portier....

» Pas de portier.... une allée !... quelle horreur !.... » enfin....— Je suis entré aussi, un moment après » monsieur, je l'entendais monter toujours, il s'est ar- » rêté au troisième: c'est le dernier étage; là, il a mis » une clef dans une serrure, et il a ouvert une porte...

» —Il a ouvert lui-même... il n'a pas frappé, tu en es » sûr....—Oh! oui, madame....—Le monstre!... il a une » clef !... et mon oncle qui le défendait !... mais achève » donc....—Quand j'ai entendu qu'on refermait la porte, » je suis monté tout doucement... et je me suis ingéré » de regarder au trou de la serrure... comme il n'y avait » que deux portes sur le carré, j'ai eu bientôt trouvé celle » par où monsieur était entré...—Tu auras vingt francs » de plus, achève...—J'ai aperçu monsieur qui traînait » un grand coffre dans une chambre.—Un coffre?— » Ensuite j'ai vu monsieur qui se déshabillait.—Il se » déshabillait?.. Mon Dieu que je suis malheureuse !.... » Après ?—Je ne pouvais pas toujours bien voir, mais, » au bout d'un moment, j'ai revu monsieur; il était vêtu » d'une espèce de blouse grise, et avait un bonnet grec » sur la tête...— Une blouse grise à présent!.. mais, mon » Dieu! qu'est-ce qu'il fait donc avec toutes ces blouses?.. » et puis...— Alors madame, j'ai pensé que vous seriez » déjà bien aise de savoir tout cela, et je sommes bien » vite accouru vous le dire.— Il suffit. Va chercher un » fiacre... qu'il m'attende en bas.... tu monteras près » du cocher, et tu le feras arrêter à la maison d'où tu » viens. »

Le commissionnaire va chercher la voiture. Nathalie met à la hâte un chapeau, un châle, et elle entre chez son oncle en s'écriant :

« Je suis trahie... j'en ai les preuves.... mon mari » est chez sa maîtresse en ce moment... il a une blouse » grise.... il en avait une bleue à la campagne.... mais » je vais le confondre...—Ensuite...— Oh! ensuite vous » ne me verrez plus. »

Le vieux garçon n'a pas le temps de répondre, de retenir sa nièce. Déjà Nathalie est partie, elle est montée dans le fiacre, et le commissionnaire est près du cocher.

On s'arrête Vieille rue du Temple. « C'est là, » a dit le petit bonhomme, et Nathalie descend, pâle, tremblante, pouvant à peine se soutenir.

« Voulez-vous que je monte avec vous, madame, » dit le commissionnaire.—« Non, c'est inutile, j'irai seule; » tu m'as dit au troisième...—Oui, madame, la porte à » gauche.— C'est bien. »

La jeune femme se tient après la rampe, car elle a besoin de soutien. Elle monte un escalier étroit et sombre. Elle arrive au troisième, mais parvenue devant le logement où est son mari, elle sent ses forces lui manquer, et ne peut plus que se jeter contre la porte en s'écriant :

« Ouvrez-moi, de grace, ou je vais mourir ! »

La porte s'ouvre, le capitaine reçoit sa femme dans ses bras, et Nathalie n'aperçoit dans la chambre que son mari, seul, vêtu en blouse, en bonnet grec et fumant dans une superbe pipe turque.

« Ma femme ! » s'écrie Armand en regardant Nathalie avec surprise.

« —Oui, votre femme, monsieur, qui sait que vous la » trahissez.... que vous vous déguisez.... et qui veut » enfin connaître le mystère de votre conduite...

» —Comment, Nathalie, tu as pu penser que j'en aimais » une autre !... le mystère de ma conduite... eh bien ! » tiens... le voici.... (Et le capitaine montrait sa pipe à sa femme). » Avant notre mariage, tu m'avais défendu » de fumer et je t'avais promis de t'obéir. Pendant quel- » ques mois, je tins religieusement ma promesse... » mais si tu savais ce qu'il m'en coûtait, il me manquait » quelque chose.... j'avais des momens d'humeur, de » tristesse que je ne pouvais vaincre... c'était ma pipe... » ma bonne pipe que je cherchais en vain... et après » laquelle je soupirais. Enfin, n'y pouvant plus tenir, à » la campagne, je découvris une chaumière dans laquelle » un bon paysan fumait. Je lui demandai s'il pourrait » me prêter une blouse, un chapeau ; car je voulais » bien fumer; mais il ne fallait pas que tu pusses t'en » apercevoir, et c'est surtout aux vêtemens que s'atta- » che la fumée ; pour la bouche, je sais mille moyens » qui empêchent qu'elle ne conserve aucune odeur de » la pipe. Tout fut bientôt convenu entre moi et le » paysan. Arrivé chez lui, je changeais de costume, je » mettais même un bonnet sur ma tête pour que mes » cheveux fussent garantis, et, grace à ma précaution, » tu ne te doutais de rien ; tu voulus revenir à Paris : il » me fallut trouver un nouveau moyen pour fumer en » secret. Je louai cette chambre dans un quartier éloi- » gné du nôtre. J'y apportai moi-même un costume de » rechange, et avant de fumer, j'ai soin d'enfermer » bien hermétiquement dans un coffre les habits que je » viens d'ôter. Voilà tout le mystère, ma chère amie, » pardonne-moi de t'avoir désobéi, tu vois que j'avais » fait tout mon possible pour te le cacher. »

Nathalie est déjà dans les bras de son mari, qu'elle embrasse tendrement en s'écriant :

« Il se pourrait !... ce n'est que cela... ah ! que je suis » heureuse !... Oh ! désormais, mon ami, tu fumeras... » tu fumeras chez toi, tant que cela te fera plaisir... » oh ! je ne m'y opposerai plus, et tu n'auras pas besoin » de te cacher pour cela ! »

Et Nathalie revient vers son oncle, rayonnante de joie, lui dire : « Il m'aime toujours, mon cher oncle, » il m'adore.... c'est qu'il fumait, et voilà tout... mais » je veux qu'il fume tout à son aise à présent, je suis » si contente !....

» — Il y a un moyen de tout arranger, » dit M. d'Ablaincourt, « Ton mari fumera en jouant au tric-trac » avec moi.

» Et comme ça » pensait le vieux garçon, « je suis » sûr de faire ma partie tous les soirs.

» —Ma chère Nathalie, dit le capitaine, tout en pro- » fitant de la permission que tu me donnes, j'aurai » toujours soin que cela ne t'incommode pas, et je pren- » drai chez moi les mêmes précautions que je prenais » dehors.

» —Oh ! mon ami, tu es vraiment trop bon.... mais je » suis si heureuse de savoir que tu ne m'es pas infidèle ! » qu'il me semble maintenant que j'aime l'odeur de la » pipe. »

CH. PAUL DE KOCK.



Dessins de Gavarni, gravures de Brown.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, 11, RUE SAINT-GEORGES. ÉVERAT, IMPRIMEUR, 16, RUE DU CADRAN.

# LE SECOND VOLUME.

« Lorsqu'une entreprise cesse de s'améliorer, elle est » bien près de décroître, a dit Franchlin. »

Guidée par cette maxime, la Direction du *Musée des Familles* n'a cessé d'apporter de jour en jour, de mois en mois, des améliorations à cette vaste et utile entreprise, et de la faire approcher de plus en plus de son but : rendre la littérature populaire.

Après avoir excité l'attention par l'attrait des gravures, la célébrité des noms des écrivains, et la brièveté des articles qui ne présentaient qu'une lecture vive, courte et curieuse, il était devenu nécessaire d'augmenter l'étendue de ces articles et de leur donner un caractère plus grave et plus utile : car le goût du public se formait, et il aurait dédaigné, comme incomplet ou comme frivole, ce qui d'abord l'avait si vivement intéressé.

Le *Musée* est arrivé à ce résultat graduellement et après de nombreux essais : on a pu voir que, dans les quatre derniers mois la plupart des articles formaient un ou plusieurs numéros entiers, et qu'ils traitaient presque toujours des points importans de morale et d'histoire, des observations de mœurs ou des questions de littérature sérieuse.

Loin d'exciter des plaintes, ces innovations ont réuni des suffrages unanimes; preuve qu'elles étaient un nécessité.

Mais il manquait encore quelque chose pour rendre complet l'enseignement littéraire établi par le *Musée des Familles*; il lui manquait une critique qui vînt initier aux mœurs littéraires, qui tînt au courant des publications et des événemens de la science et de l'art, et qui dirigeât le goût à travers les productions méprisables, qui ne se multiplient que trop aux dépens du bon sens et de la saine morale. Alors parut le *Mercure*, qui tout à coup réveilla l'attention générale et lui rendit ce qu'on n'avait plus : une critique littéraire. Chose inouie! un journal consacré spécialement à la critique littéraire, compta bientôt dix mille abonnés, fut lu avidement et vit ses articles reproduits et copiés par la plupart des grands journaux eux-mêmes. Dès ce moment, le succès du *Musée* devint plus décisif encore, et Casimir Delavigne y attacha la puissance de son grand nom. Casimir Delavigne, qui, depuis deux ans n'avait rien accordé aux journaux sans nombre qui sollicitaient sa collaboration; Casimir Delavigne, gravement malade, écrivit pour le *Musée* une délicieuse ballade, répétée maintenant par toute la France.

A présent que le Musée a rendu la littérature populaire, à présent que son but se trouve atteint en partie, il devient indispensable, au perfectionnement de son cadre, qu'il subisse encore une dernière amélioration. Pour faciliter l'étendue des articles, pour y permettre un développement plus facile aux travaux historiques et aux études morales, le Musée désormais réunira en un seul numéro mensuel de 32 pages les feuilles détachées qui se vendaient trois sous par semaine; mode éminemment vicieux imité des publications anglaises. Les inconvéniens de ce mode sont : la facilité avec laquelle de simples feuilles s'égarent et se froissent, l'occasion qu'elles donnent souvent à l'administration du timbre de saisir les feuilles lorsqu'elles sont détachées des cahiers mensuels, et de prononcer de fortes amendes pour des contraventions involontaires et impossibles à éviter; l'inégalité des tirages tantôt trop pâles, et tantôt au contraire surchargés d'encre, par la précipitation qu'il faut mettre pour livrer 50,000 exemplaires chaque semaine, et ensuite par l'impossibilité d'une surveillance assez assidue, quelque permanente quelle soit. Il faut le reconnaître, le temps est passé des magasins pittoresques avec leurs monumens, leurs vues et leurs sujets tirés des *magazine* anglais. Le goût des lecteurs français est déjà beaucoup formé. Ils en ont assez des images et des traductions britanniques qui vont peu à leur esprit; ils veulent maintenant des articles qui sentent l'esprit français et qui n'exhalent plus l'odeur d'eau de mer et de fumée de charbon de terre : maintenant ce n'est plus au nombre mais au mérite des vignettes qu'ils attachent du prix; ils les veulent fines, spirituelles, dessinées pour les articles, et tirées avec soin. Ces résultats déjà difficiles à obtenir avec de grands tirages et à d'aussi bas prix que celui d'abonnement au *Musée des Familles*, est tout-à-fait impossible à atteindre avec le morcellement des numéros mensuels par livraisons d'une feuille; le tirage n'en peut jamais être assez soigné; la périodicité trop rapprochée rend l'espace trop étroit et gêne les écrivains célèbres dont on n'obtient le concours qu'en se soumettant aux conditions que leur talent a le droit d'imposer.

Tous ces inconvéniens disparaissent par le perfectionnement apporté à la publication du *Musée des Familles*. Rien n'est changé au prix annuel; chaque numéro mensuel sera soigneusement enveloppé d'une couverture. Toutes les mesures sont prises pour que le *Musée des Familles*, plus que jamais, n'ait point d'égaux sous les deux rapports du mérite de la rédaction et de l'exécution matérielle, et qu'il rivalise avec les éditions illustrées de Gil Blas et de Molière.

Chaque numéro mensuel de 32 pages contient la matière d'un volume in-8° de 300 pages; pour cinquante centimes, les lecteurs auront donc tantôt tout un ouvrage complet, et tantôt une suite variée de tableaux, d'histoire et de genre, de vues pittoresques, de spirituels croquis et d'études d'histoire naturelle; chaque livraison enfin sera toujours un Livre ou un Musée.

Ainsi, pour résumer, des articles plus complets, une voie plus large encore, telle est la nouvelle marche que suivra le Musée des Familles dans l'année nouvelle qu'il va commencer.

Quant aux travaux de l'année qui vient de s'écouler, la liste des principaux collaborateurs du Musée et l'énumération de leurs travaux, prouvent bien mieux que toutes les paroles possibles, l'importance, l'utilité, et le succès de ce journal :

ABRANTÈS (Mad. la duchesse d').

Histoire de la marquise de Brinvilliers.
Un mystère historique.

Abrantès (le duc).

Werner, épisode de la guerre d'Alger.

Arnault (de l'Académie française).

Dix mille francs de rentes.
Histoire du costume.

Bawr (Mad. de).

Une anecdote.

Berthoud (S. Henri).

Maquaire.
Le dernier entretien.
Marianne Chimot.
Le salon de 1835.
Miss Keimer.
La sœur de Rembrandt.
Études de Mendians.
Le cocher de Sihulnagen.

Bory-Saint-Vincent (le colonel), de l'Institut.

Les Flammans.
Les Plumes de Marabout.
L'Échéneis Remora.
Les Nymphéa.

Brucker (Raymond).

La Chapelle des Cranes à Madrid.

Carrel (Armand).

Paul-Louis Courrier.

Custines (le marquis de).

Fragment d'un voyage en Italie.

Davin (Félix).

Le château de Foix.
Histoire du Mercure.
Le pont d'Icononzo.

Delavigne (Casimir).

La Vache perdue.

Deschamps (Émile).

Le château de Vendôme.
Le château de Vincennes.

Évrard.

L'Odorat.
L'Ouïe.
Le toucher.
L'Éclairage de Paris.
Les livres élémentaires.
De la plastique.
Deux Ponts.
De l'Electricité.

Gaillardet (Frédéric).

Les Catacombes de Paris.

Gheerbrant, *de la Bibliothèque du Roi.*

La Coiffure des Dames romaines.
Une Ville sous les laves.

Girardin (Émile de), député.

Enquête commerciale : industrie littéraire.

Girardin (Mad. Émile de).

L'Orage.
Un Enterrement politique.

Jacob (P. L.), bibliophile.

Le pont Notre-Dame.

Jal, historiographe de la marine.

Les trois âges d'un vaisseau.

Jubinal (Achille).

Nos premières voitures.

Karr (Alphonse).

Une Vierge noire.
Pour un Diamant.
Petites causes de grands événemens.

Kock (Paul de).

Appartemens à louer.
Une Soirée bourgeoise.
Une partie de plaisir.
Secret.

Lafont (Charles).

Cimabuë.

Laroche (Benjamin).

Une Séance de la Chambre des Communes à Londres.

Leclerc (Edmond).

Jean Desmarets.
Trois Maisons de Paris.
La Franc-Maçonnerie.

Le Glay, *archiviste du département du Nord.*

L'Église métropolitaine de Cambrai.

Lenoir (Albert).

Une Ville inconnue.

Monier (Henri).

Hoffmann.
Le Bague de Toulon.

Moersel (Adrien Van).

Du Blasphème.
Une rencontre à Berlin.
Le mont de pierre.

Nyon (Eugène), de l'école des Chartes.

Un Mystère.

Paris (Paulin), *de la Bibliothèque du Roi.*

Jeanne d'Arc à la butte Saint-Roch.

Roman (H.)

*Ecce Homo.*

Soulié (Frédéric)

Le Breuvage de Jeanne d'Arc.
Les quatre Henri.
L'Arriége.
La Tour de Verdun.
Une séance des états du Languedoc.

Soustras (Henri).

Cérémonies des Juifs modernes.
La Trinité chinoise.

Valmore (Mad. Marcelline).

La maison de ma Mère.
Dormeuse.

Le *Musée* a eu outre publié beaucoup d'articles importans d'écrivains qui se signalaient par des débuts remarquables; parmi ces articles, il faut citer en première ligne *les Supplices*, par M. Foucault; *un Cas*

*bizarre de médecine*, par M. le docteur Dronsart; *madame la princesse de Chimay*, par Mad. la baronne de ***; *les gravures sur bois*, par M. Auguste Desrez; deux *Notices sur les Gaulois*, par M. Roland Carolus, etc., etc.

Il faut encore ajouter des articles sur les modes, écrits avec la grâce et le goût exquis que l'on connaît à madame Constance Aubert.

Des documens historiques, inédits et de haute importance sont venus jeter un grand jour sur quelques faits ignorés, ou révéler des détails curieux sur des mœurs oubliées; ainsi la lettre de *Marion Delorme à Cinq-Mars* a préoccupé long-temps l'attention du monde savant et l'*Acte de naissance de Lesage* a enfin désigné, d'une manière incontestable, la ville natale de ce grand écrivain. Deux lettres, l'une de Louis XIV, l'autre de madame de Lavallière; les *Confessions de Roquairol*, et une *Epistre de Jacques Pastourel*, maître queux de Louis XI, complètent, avec plusieurs traductions des diverses littératures étrangères, l'ensemble de la Revue populaire.

Enfin, c'est le *Musée des Familles* qu'ont choisi pour théâtre de leurs discussions littéraires sur la *Tour de Nesle*, MM. Alexandre Dumas, Gaillardet, Janin, Harel; évoquant ainsi leur cause devant le public le plus immense et le plus juste, — le public de la littérature populaire.

Les dessins et la gravure de ces dessins ont été confiés aux plus habiles et aux plus célèbres artistes de Paris et de Londres; MM. *Tony Johannot*, *Granville*, *Gavarni*, *Curty*, *Traviès*, *Henri Monnier*, *Sears*, *Suzemille*, *Albert Lenoir* et *Gigoux*, à qui ses admirables vignettes du *Gil Blas* ont valu une réputation égale à celle qu'il s'était acquise déjà comme peintre.

Enfin, M. Auguste Desrez, chargé du matériel du journal a, par une sage et habile direction, assuré l'exactitude du service et opéré d'importantes améliorations.

# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

## TEXTE.

### PREMIER TRIMESTRE.



### SECOND TRIMESTRE.



### TROISIÈME TRIMESTRE.

## TABLE DES MATIÈRES.



### QUATRIÈME TRIMESTRE.



## GRAVURES.

### PREMIER TRIMESTRE.



### SECOND TRIMESTRE.



### TROISIÈME TRIMESTRE.



### QUATRIEME TRIMESTRE.



Éverat, Imprimeur, rue du Cadran, 16.—Bureau central d'abonnement, rue Saint-Georges, 11.

